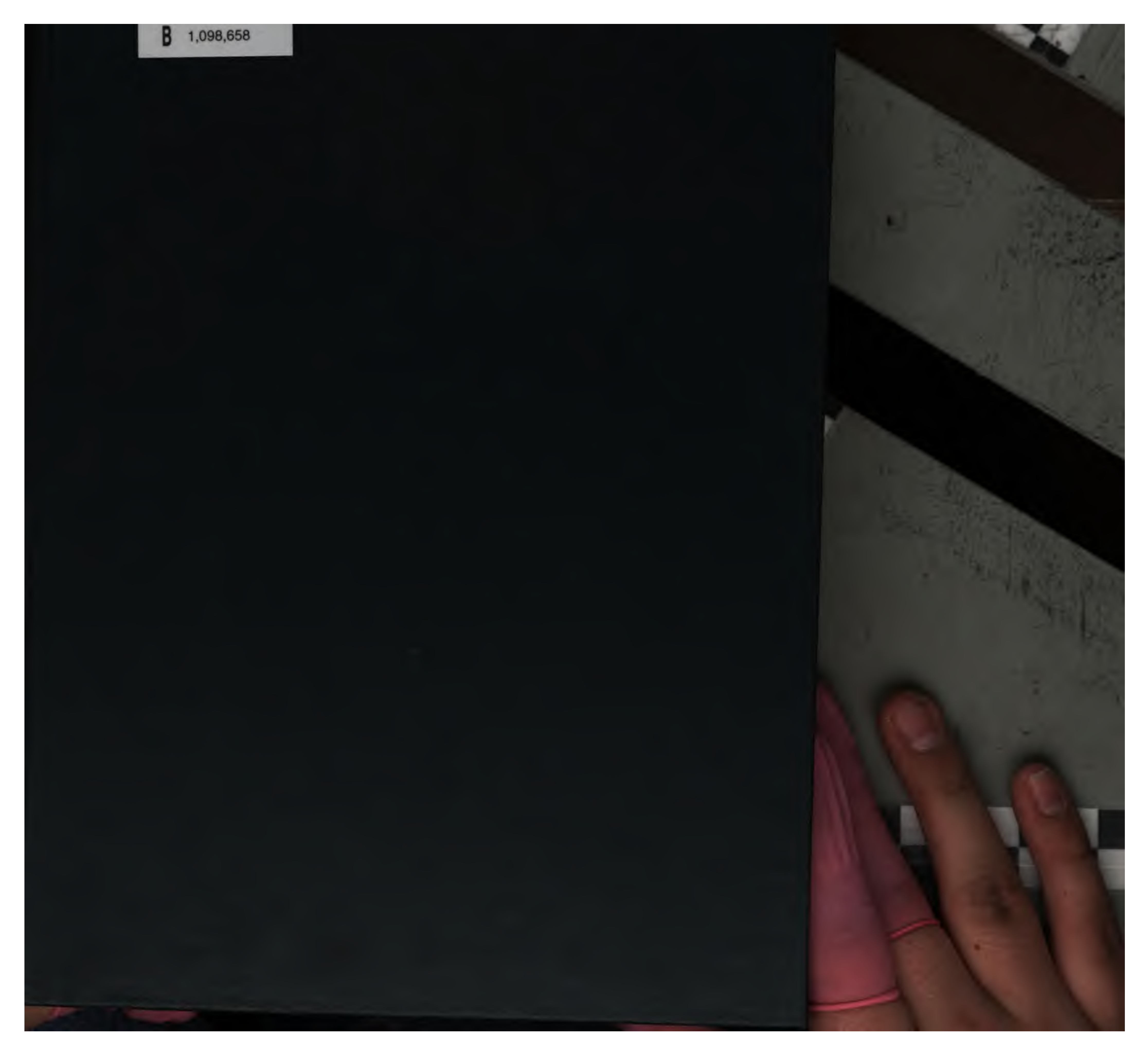

B 1,098,658


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

JOURNAL
DES SAVANS.

JANVIER 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

JANVIER 1820.

Leonis Diaconi Caloënsis Historia, Scriptoresque alii ad res Byzantinas pertinentes. È Bibliotheca regia nunc primùm in lucem edidit, versione latinâ et notis illustravit C. B. Hase, *&c. &c.* Un vol. *in-fol.* Paris, 1819, de l'imprimerie royale.

PREMIER EXTRAIT.

En publiant en 1810, dans le huitième volume du Recueil des Notices, un livre de l'Histoire de Léon Diacre, M. Hase avoit eu principalement pour objet d'arracher au long oubli dont elle avoit été frappée, une des parties les plus importantes de cette Histoire. L'éditeur espéroit encore que le public, mieux éclairé qu'il n'avoit pu l'être jusqu'alors sur l'utilité de cet ouvrage, voudroit en connoître la totalité, et qu'ainsi la publication

entière de Léon Diacre, supplément si utile à la Byzantine, suivroit cette première communication. Le vœu de tous les hommes instruits fut en effet conforme aux espérances de M. Hase : mais ce vœu, suffisant pour constater le mérite d'une entreprise littéraire, ne l'est pas toujours pour en assurer le succès. Il faut, pour publier de pareils ouvrages, des ressources que n'ont pas ordinairement ceux qui ont le courage et le talent nécessaires pour les entreprendre; et il n'est pas absolument sans exemple qu'un bon livre, même connu et vanté d'avance, soit mort dans le porte-feuille de l'auteur, faute de ces secours qu'on prodigue quelquefois aux plus misérables productions. Heureusement pour M. Hase, il s'est trouvé à Pétersbourg un homme qui a senti le prix d'un ouvrage annoncé en France, et qui, sur la seule garantie de la capacité de l'auteur, s'est chargé d'une partie des frais de l'édition. Encouragés par l'exemple de cette munificence étrangère, plusieurs de nos compatriotes n'ont pas dédaigné d'en partager le mérite; et, grâce à cette honorable émulation, l'Histoire de Léon Diacre a pu sortir enfin de l'obscurité où elle étoit depuis si long-temps reléguée.

Les difficultés qui avoient tant retardé la publication du Léon Diacre, et dont M. Hase avoit enfin triomphé, n'étoient rien cependant en comparaison de l'accident qui devoit la suivre. Une partie considérable de l'édition, cent cinquante exemplaires destinés pour la Russie, ont péri dans le naufrage du brick *le Mercure*. Bien des éditions ont été de même épuisées en totalité, il y a quelques années, par l'effet de spéculations mercantiles; et plus d'un littérateur eût alors recherché la faveur d'un pareil naufrage. Mais celui-ci est devenu pour M. Hase une perte aussi réelle qu'inattendue; et ce qui peut seul lui en adoucir le sentiment, c'est que ses regrets seront partagés par tous les amis des lettres.

L'Histoire de Léon Diacre, conservée dans un manuscrit jusqu'à ce jour unique de la Bibliothèque du Roi, n'étoit pas restée inconnue des savans. Le P. Combefis, ce docte et laborieux Dominicain qui a rendu tant de services à la littérature du moyen âge, en avoit fait une traduction latine, laquelle, demeurée long-temps dans une des bibliothèques de son ordre, et communiquée à divers savans, notamment au P. Pagi, qui s'en servit avec fruit dans son *Critica* pour rectifier quelques faits ou pour remplir quelques lacunes, n'a disparu tout-à-fait, suivant l'opinion de M. Hase, qu'à une époque voisine de celle de nos troubles politiques. Mais ces fragmens recueillis par Pagi étoient trop courts pour mettre le lecteur à portée de juger du plan, de l'ordonnance et du mérite de l'Histoire de Léon Diacre; et d'ailleurs, rédigés dans une langue étrangère, ils ne pouvoient donner même une idée du caractère et

du talent de l'auteur grec. Un autre motif plus puissant encore faisoit desirer la publication entière de son ouvrage. L'histoire du X.ᵉ siècle, la plus déplorable sans contredit dans les fastes de l'humanité, est peut-être aussi la plus pauvre en documens originaux; et, en particulier, la période de temps qu'avoit traitée Léon Diacre, depuis la mort de Romain II, jusqu'à celle de Jean Zimiscès, placée entre l'époque des derniers et impuissans efforts tentés par Photius et par l'empereur Constantin pour retarder le déclin des lettres, et celle de l'espèce de renaissance qui fut le fruit de l'exemple et de la protection des Comnènes, cette période, dis-je, ne nous étoit connue que par les compilations tardives de Michel Glycas, de Cédrénus, de Zonare et de quelques autres Grecs du Bas-Empire. Il étoit donc important de connoître la source commune à laquelle ces écrivains avoient puisé, d'autant plus que, des trois règnes successivement décrits par l'historien original et contemporain, celui de Nicéphore Phocas n'étoit pas sans intérêt, et que celui de Jean Zimiscès avoit jeté un grand éclat sur cette obscure et déplorable époque des annales byzantines.

Tels étoient les motifs de la curiosité qu'inspiroit l'ouvrage de Léon Diacre. Mais, d'un autre côté, il étoit difficile de fonder sur cet ouvrage de bien grandes espérances. On ne pouvoit guère raisonnablement attendre d'un Grec du X.ᵉ siècle cette connoissance approfondie des faits, cette critique judicieuse, cette élocution élégante et noble, qui conviennent à l'histoire, et qu'on ne trouve pas toujours dans les écrivains des âges les plus éclairés. Bien loin de là, on devoit craindre qu'un historien du temps et de la profession de Léon Diacre, imbu de tous les misérables préjugés et dominé par toutes les terreurs superstitieuses de cet âge, ne nous donnât dans un long récit qu'un petit nombre de faits, et ne mît le plus souvent que des mots sans élégance ou des merveilles absurdes à la place des choses les plus essentielles à savoir. Enfin il falloit présumer d'avance que, sous le rapport du goût et du style, ce n'étoit ni la concision souvent élégante ou énergique de Procope, ni l'abondance fleurie d'Anne Comnène, ni l'agrément de Cinnamus, ni le grand sens de Cantacuzène, qu'on pouvoit trouver dans une histoire produite à un égal intervalle du siècle qui vit naître le premier de ces historiens, et de celui où fleurit le dernier, c'est-à-dire, à cette époque du moyen âge où les lettres tombèrent presque par-tout au dernier degré de l'avilissement. L'analyse que je vais faire de l'Histoire de Léon Diacre, mettra nos lecteurs en état de prononcer eux-mêmes si les craintes et les espérances dont elle étoit l'objet, étoient également bien fondées.

Cette histoire, divisée en dix livres, commence à la mort de Constantin VII Porphyrogénète, et se termine à celle de Jean Zimiscès : elle embrasse ainsi, depuis 959 jusqu'en 975, un espace de seize années, rempli par les règnes de Romain II dit *le Jeune,* de Nicéphore II surnommé *Phocas,* et de Jean Zimiscès. Ce dernier sur-tout, à cause de l'éclat que ses victoires au nord et à l'orient de l'Empire répandirent sur cet empire, déjà si chancelant, tient une place brillante dans les Annales byzantines; et, par un honneur alors bien rare, il n'occupe guère moins d'espace dans celles des peuples qu'il combattit, je veux dire dans la Chronique de Nestor et dans l'Histoire d'Elmacin. C'est donc à cet empereur qu'est consacrée la plus grande et la plus importante partie de l'Histoire de Léon. Il raconte ses victoires avec un intérêt bien naturel sans doute chez un Grec, fier des derniers succès de sa nation, autant qu'accablé de ses longues disgrâces; et cet intérêt si juste, Léon réussit quelquefois à le communiquer à ses lecteurs. Mais, malgré l'admiration qu'il a vouée à son héros, il n'en expose pas avec moins de franchise et de douleur les odieux détails du complot qui le mit sur le trône; et cette véracité, qu'il dut lui être si pénible de concilier avec ses affections, a produit, sans contredit, l'un des passages les plus intéressans de son ouvrage, en même temps qu'elle nous donne l'idée la plus favorable de son caractère.

Le premier livre, composé de dix chapitres assez courts, et une partie du second livre, jusqu'au chapitre IX inclusivement, sont consacrés au règne de Romain II. Mais les seuls événemens de ce règne sur lesquels se fixe l'attention de l'historien, sont une expédition en Crète, dirigée par Nicéphore Phocas, et une autre guerre dans l'Asie mineure, contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire contre les Sarrasins, et conduite par un frère du même général, Léon Phocas. Ainsi tout le cours de ce règne, de près de quatre années, est rempli de la gloire d'une seule famille qui devoit bientôt monter sur le trône dont elle étoit l'appui. Dans la description que fait Léon du départ et du debarquement de Nicéphore, du siége de Candie et des batailles livrées en Crète, on s'aperçoit qu'il a consulté son imagination plus encore que la vérité; et cette profusion de détails inutiles n'est que foiblement rachetée par une harangue que l'historien prête au général, et dans laquelle se trouve pourtant développée avec assez d'art la situation déplorable de l'Empire, au moment où Romain le Jeune prit les rênes du gouvernement. Il y a aussi une harangue dans le récit de l'expédition de Léon Phocas; mais celle-ci est moins bien placée, et n'offre guère que ces lieux communs de rhétorique militaire, qu'un moine, à l'abri du danger, eut sans doute plus de satisfaction à rédiger, qu'un lecteur sensé n'en peut trouver à les lire. Du reste, il n'y a

dans la partie de cette histoire consacrée au règne de Romain II presque aucun détail sur le caractère de ce jeune empereur, et nulle notion sur son gouvernement. Après avoir dit sèchement, en deux lignes, que ce prince étoit doué des plus brillantes qualités, il ajoute, en racontant plus loin sa mort, que les flatteurs s'étoient emparés de son esprit, et, abusant de son penchant pour le plaisir, l'avoient bientôt entraîné dans tous les excès. Il faut avouer qu'il n'y a rien là d'assez particulier à Romain le Jeune, pour que les lecteurs qui aiment à saisir la physionomie de chaque prince, puissent distinguer celui-ci de cette foule de souverains, nés comme lui avec des dispositions heureuses, et corrompus de même par la flatterie. Léon expose les divers bruits qui coururent sur la fin prématurée de cet empereur, et dont le plus accrédité, suivant l'opinion superstitieuse de cet âge, étoit qu'il mourut empoisonné : mais il ne tient pas au pieux historien qu'on n'en trouve plutôt la cause dans une partie de chasse faite un jour de jeûne, et au mépris des abstinences prescrites par l'Église (1). Il est donc vrai de dire que l'Histoire de Léon Diacre ajoute bien peu de chose à nos connoissances sur le compte de Romain le Jeune.

Elle est plus instructive à l'égard de Nicéphore Phocas, dont le portrait, peu flatté dans les histoires modernes, et notamment dans ce chapitre où Gibbon a peint à si grands traits les empereurs grecs depuis Héraclius, et où il semble avoir affecté d'enfermer plus de faits que de mots (2), est présenté ici sous des couleurs plus favorables et qui paroissent aussi plus fidèles. L'auteur, qui, de son propre aveu, vivoit à Constantinople sous le règne de ce prince, et fut témoin de la révolte qui y éclata contre lui en 966 (3), devoit être bien instruit des particularités de son élévation au trône impérial, et il les raconte d'une manière qui tend à disculper la mémoire de l'impératrice Théophanon des odieux soupçons trop légèrement accueillis par d'autres auteurs. Les relations intimes qu'on a supposé exister entre cette princesse et Nicéphore, loin d'être indiquées par l'historien, sont même absolument démenties par son récit, où l'on voit un favori du dernier empereur, nommé Joseph, devenir l'instrument de la disgrâce, de l'éloignement, et, par suite, de l'élévation de Nicéphore.

(1) Leon. Diacon. *Histor. lib. II, c. 10 :* Ἐντεῦθεν παρὰ τὸν καιρὸν τῶν νηστειῶν.... παρειληφότες τὸν Ῥωμανὸν... ἐπὶ θήραν ἐλάφων ἰέναι.

(2) *Decline and Fall of the Roman empire,* chap. XLVIII, p. 309-420.

(3) *Voy.* Le Beau, *Hist. du Bas-Empire, tom. XVI, p. 123, édit. de 1773. Conf.* Leon. Diacon. *Histor. lib. IV, c. 7, p. 40.*

Les premiers chapitres du livre III renferment les détails de la révolution qui mit Nicéphore sur le trône; et ici encore, la narration de Léon diffère, sur plusieurs points importans, de celle qu'ont adoptée les modernes. On y voit Nicéphore poussé, comme malgré lui, à l'empire par les persécutions de Joseph, autant que par les prières de ce même Zimiscès qui devoit bientôt détruire son ouvrage, et forcé, en quelque sorte, de se faire empereur, pour éviter d'être la victime d'un favori. Toute cette révolution est décrite avec clarté et intérêt; et le silence absolu que Léon garde sur la part qu'on y attribue à Théophanon, achève de prouver, sinon la fausseté, du moins la légèreté des motifs sur lesquels est fondée l'opinion générale. Une révolte à Constantinople, préliminaire, en quelque sorte indispensable, de l'élection d'un empereur, et que Léon raconte aussi comme un événement tout naturel et fort ordinaire, ouvre à Nicéphore la dernière barrière qui le séparoit du trône. Son caractère, tel qu'il est tracé par Léon, et ses premières démarches, annonçoient un prince éclairé, ferme et religieux. Les modernes, qui, en général, croient montrer de la profondeur en supposant des vices, n'ont voulu voir qu'un raffinement d'hypocrisie dans l'éloignement que témoigna d'abord Nicéphore pour les plaisirs de sa cour et pour les nœuds du mariage. Il ne céda qu'avec peine aux instances de son clergé, pour embrasser un genre de vie plus mondain et pour épouser la veuve du dernier empereur. Quoi qu'il en soit, le témoignage de l'historien sur la tempérance de Nicéphore, et sur la chasteté de Théophanon (1), qu'il appelle ἀριπρεπῆ ταῖς ὥραις καὶ αὐτόχρημα τυγχάνουσαν Λάκαιναν, *femme d'une beauté accomplie, et d'une pureté vraiment lacédémonienne;* ce témoignage, dis-je, est du moins positif, conforme à tout ce que l'on sait de la vie antérieure des deux personnages, et paroît aussi digne de foi que les conjectures malignes qu'on a ramassées dans des compilations récentes: c'est un point que j'abandonne volontiers au jugement de nos lecteurs. Une expédition en Cilicie, qui n'offre de remarquable qu'une tentative infructueuse contre la ville de Tarse, et la prise de Mopsueste, termine le troisième livre.

Les événemens racontés dans le quatrième livre doivent être placés entre les années 964 et 969. On y distingue le second siége et la prise de Tarse, et la conquête de toute la Cilicie, qui en fut le résultat; une invasion en Syrie et en Mésopotamie, et le blocus d'Antioche. Quelques faits épisodiques sont entremêlés avec assez d'adresse au récit de ces événemens, tels qu'une ambassade vers les Russes, que l'auteur appelle

---

(1) Léon. Diacon. *Histor. lib. III, c. 9, p. 30.*

Tauroscythes, ἐς τοὺς Ταυροσκύθας, οὓς ἡ κοινὴ διάλεκτος Ῥῶς εἴωθεν ὀνομάζειν; une expédition malheureuse en Sicile; une révolte à Constantinople, d'où l'auteur prend habilement occasion d'exposer les causes du mécontentement encouru par l'empereur auprès des divers ordres de citoyens. Le principal motif de cette haine, qui avoit sitôt succédé aux acclamations de la joie publique, étoit la multiplicité des impôts, nécessaires sans doute à la sûreté de l'Empire, mais probablement aussi exigés avec trop de rigueur. L'historien montre du discernement et de l'équité, en blâmant l'empereur de cette rigueur inaccoutumée, et sur-tout en le plaignant de commander à une nation qui vouloit bien qu'on la défendît, mais qui ne vouloit pas contribuer à se défendre; et l'on entrevoit déjà qu'un prince qui mettoit si souvent à l'épreuve le courage et le patriotisme des Grecs, n'avoit pas long-temps à compter sur leur fidélité. Du reste, les événemens que j'ai indiqués, occupent dans la narration de Léon plus d'espace encore qu'ils n'excitent d'intérêt; et les faits y disparoissent presque entièrement sous un amas de paroles inutiles. L'auteur, trop éloigné sans doute du siége des opérations militaires, et, par son état même, peu familiarisé avec les notions qui s'y rapportent, multiplie les harangues, au défaut des détails; quelquefois il se livre à des exagérations ridicules et réfutées par d'autres témoignages contemporains; comme lorsqu'il assure que Nicéphore conduisit en Asie une armée de quatre cent mille hommes, στρατὸν εἰς τετταράκοντα μυριάδας ἀριθμούμενον ἐπαγόμενος : tandis que Liutprand, qui vit partir cette armée de Constantinople, ne la porte qu'à *quatre vingt mille, octoginta millia mortalium.* Enfin, et c'est là sans doute le plus grave reproche qu'on puisse faire à Léon, il n'y a pas, dans toute la partie de son Histoire qui est relative à Nicéphore, un seul mot touchant cette célèbre ambassade de Liutprand, dirigée vers cet empereur même, et dont la relation est peut-être le monument littéraire le plus curieux du X.ᵉ siècle, ni sur les relations suivies et publiques qui existoient à cette époque entre la cour d'Orient et l'empereur d'Occident, Othon le Grand. Une pareille omission est tellement grave, qu'elle me paroît presque inexplicable : car c'est, à ce qu'il me semble, pousser trop loin l'opinion qu'on doit avoir de l'ignorance de cet auteur, que de supposer, comme le fait M. Hase, *qu'il ne connoissoit ni les noms ni l'existence des nations de l'Occident.* Léon lui-même ne raconte-t-il pas cette malheureuse expédition de Sicile, rapportée aussi par Liutprand! Il me paroît infiniment plus vraisemblable que Léon a dissimulé, par attachement pour son pays, des faits qui ne compromettoient pas seulement l'honneur des armes impériales, mais le caractère et la loyauté de la nation grecque. On peut voir dans Liutprand, témoin

oculaire, le récit de ces faits, dont la honte, malheureusement trop sensible, peut seule expliquer le silence de l'historien. Mais cette partialité, quoiqu'elle ne doive pas nous surprendre dans un Grec, nous rend, il faut bien le dire, justement suspects d'autres endroits de son récit, où la même raison a pu lui commander la même réticence.

Le V.ᵉ livre, composé de neuf chapitres, renferme les détails de la révolte d'un des généraux de l'Empire, à l'instigation duquel les Russes entrent dans la Bulgarie, l'ancienne Mœsie, et s'y rendent maîtres de plusieurs places importantes; des négociations par lesquelles Nicéphore essaya d'arrêter les progrès de ce nouvel et redoutable adversaire; de la prise d'Antioche, à la suite d'une surprise nocturne qui offre plus d'un trait de ressemblance avec celle qui fit tomber la même ville au pouvoir des guerriers de la première croisade. C'est dans ces circonstances mêmes, où les talens et les succès de Nicephore se faisoient admirer aux deux extrémités de l'Empire, qu'un complot domestique vint mettre un terme à son règne, aussi mal apprécié de ses sujets que de l'histoire. Le récit de cette conjuration remplit les trois chapitres les plus intéressans, à mon gré, et les mieux écrits de tout l'ouvrage de Léon Diacre: tant il est vrai que la source du talent est dans une ame généreuse, et que l'esprit le plus médiocre peut devenir éloquent par l'indignation du crime! Je voudrois pouvoir mettre ce récit entier sous les yeux de nos lecteurs; ils partageroient, j'en suis sûr, l'émotion que j'ai éprouvée en lisant les détails des nocturnes entrevues de Zimiscès et de cette Théophanon, devenue alors la complice des égaremens qu'elle avoit fait naître; les premiers indices du complot rendus inutiles par l'aveugle sécurité de l'empereur; l'arrivée des conjurés, par une nuit d'hiver, où toutes les rigueurs de la température sembloient déchaînées contre le crime; et leur irruption dans la chambre du prince, qu'en se retirant, sous un frivole prétexte, l'impératrice avoit laissée ouverte. On se rassure un moment, en voyant la frayeur qui saisit Zimiscès et ses complices, lorsque, trouvant vide le lit impérial, et déjà troublés par les reproches de leur conscience, ils songent à se précipiter dans la mer, et à prévenir ainsi la punition due à leur crime. Mais un misérable esclave leur montre dans un coin de la chambre l'empereur étendu par terre, selon son usage, et couché sur une peau de panthère. Les conjurés se raffermissent à la vue de leur victime; ils l'entourent et font briller à ses yeux trente glaives prêts à la frapper. Zimiscès fait traîner à ses pieds son maître et son ancien bienfaiteur, déjà atteint d'un coup à la tête; il l'accable des plus lâches outrages, et ne rougit pas de donner à ses complices l'exemple d'insulter à la majesté des rois, en arrachant cruellement la barbe de l'empereur et en lui

fracassant les dents avec la garde de son épée. On voudroit pouvoir conserver encore le doute qu'exprime Gibbon sur la part directe que prit Zimiscès à la mort de Nicéphore : mais le récit de Léon, si favorable du reste à Zimiscès, ne permet pas même la plus légère incertitude; et on le voit foulant aux pieds le corps de Nicéphore, et lui portant à travers le crâne le premier coup mortel: tristes prémices d'un règne, qui devoient se perdre, aux yeux des contemporains et de la postérité, dans l'éclat des victoires et des succès du nouveau prince! Tout ce récit de Léon, je le répète, est plein de chaleur et d'intérêt; son style, débarrassé d'une foule d'expressions oiseuses, est plus ferme et plus rapide : on s'aperçoit, en un mot, qu'il a senti vivement ce qu'il raconte, et l'on ne peut être tenté de révoquer en doute des détails si précis, si positifs, et qui portent en eux-mêmes un si grand caractère de franchise et de fidélité.

Dans le VI.ᵉ livre, dont je ne dirai rien ici, attendu qu'il étoit déjà connu en entier par la traduction latine de M. Hase, insérée, en regard du texte, dans le VIII.ᵉ volume du *Recueil des Notices des manuscrits* (1), Léon décrit les faits qui se rapportent à la première année du règne de Zimiscès. On distingue dans ce livre un portrait de Zimiscès, tracé avec une profusion et une naïveté de couleurs qui ne manquent pas d'agrément, et de nombreux détails sur les préliminaires de la guerre des Russes, qui intéressent sur-tout par rapport au caractère de ce peuple, nouvellement apparu sur la scène du monde. Le VII.ᵉ livre, rempli en entier par le récit de la révolte de Bardas Phocas, neveu de l'empereur Nicéphore, n'a guère d'autre mérite que celui de raconter plus longuement un événement assez peu important en lui-même, et déjà connu par d'autres relations. On y trouve pourtant, au chapitre VII, une digression assez curieuse sur la révolution qui, en 929, mit le gouvernement et la tutelle de Constantin VII entre les mains de Romain I.ᵉʳ dit *Lécapène*.

Dans le VIII.ᵉ et le IX.ᵉ livres, qui sont les plus importans de cette Histoire, Léon décrit, avec une prolixité qui paroît tenir à-la-fois et de l'exactitude de l'auteur et de la vanité nationale, les vicissitudes et les succès de la guerre contre les Russes, dirigée par l'empereur Zimiscès en personne contre le grand duc Sviatoslav, que Léon appelle *Sphendosthlabus*. Cette guerre, plus remarquable par l'acharnement avec lequel elle fut soutenue des deux côtés, et par le nombre et la hardiesse des opérations militaires, que par la durée des hostilités, fut terminée,

(1) Ouvrage cité, 2.ᵉ *partie*, *p.* 254-296.

au bout de quatre mois, comme le dit précisément l'auteur, ὃν τέτταρσιν ὅλοις μησὶ τὴν Ῥωσικὴν πανοπλίαν καταγωνισάμενος (1), quoique, par une singulière inadvertance, le P. Pagi en marque le commencement à l'an 971, et la fin à l'an 973 (2), fut, dis-je, terminée par un traité glorieux et avantageux pour l'empire grec, traité dont le texte nous a été conservé par l'annaliste russe Nestor (3). C'est aux commentateurs de ce dernier qu'il conviendra de concilier son récit, généralement favorable à ses compatriotes, avec celui de Léon, qui les représente toujours battus : mais il est juste d'observer que le traité de paix s'accorde mieux avec les succès des Grecs qu'avec ceux des Russes ; en tout cas, c'est un point de critique qui devra exercer la sagacité des savans du Nord. Ce qu'il nous importe de remarquer ici, c'est que la narration de Léon est semée de particularités sur les mœurs des nations alors peu connues qui habitoient les contrées situées au-delà du Danube. Tel est, entre autres, le passage où cet historien décrit (4) les pratiques superstitieuses et les sacrifices humains en usage chez les Russes de cet âge, pour apaiser les mânes de leurs compatriotes immolés à la guerre. Ce passage a déjà été cité par M. de Sainte-Croix (5) ; et il est effectivement très-curieux. Malheureusement, les fausses notions dont il est accompagné, la citation d'Arrien, dans le *Périple* duquel on ne trouve aujourd'hui rien de pareil à ce qu'en rapporte Léon (6), le prétendu royaume d'Achille au milieu des Scythes ; tout cela me rend bien suspect, s'il faut que je le dise, le témoignage de notre auteur, et j'aurois souhaité que M. Hase nous eût expliqué à ce sujet sa propre opinion. En général, les rapprochemens que Léon va chercher dans l'histoire et dans la géographie anciennes, n'annoncent pas des connoissances bien solides. Ainsi, lorsqu'il assure très-gravement que le Phison, un des fleuves du jardin d'Eden, est le même qui, sous le nom d'*Ister*, se jette par cinq bouches dans le Pont-Euxin (7) ; lorsque, quelques lignes plus bas, il attribue à Oreste, fils d'Agamemnon, la fondation et le premier nom d'*Adrianopolis* (8), tradition rapportée, il est vrai, par Lampride (9), et répétée encore par Zonaras (10) ; lorsque, pour rendre raison de l'orgueil humilié

---

(1) Leon. Diacon. *Histor. lib. IX, c. 12.* — (2) Pagi, *Critica, IV, 28, A ; IV, 32, A.* — (3) *Voy. p. 91* de la traduction allemande de Schérer, *Leipsic, 1774.* — (4) Leon. Diacon. *Histor. lib. IX, c. 6, p. 92, D.* — (5) Examen critique des historiens d'Alexandre, *p. 756-757, note 3 de la deuxième édition.* — (6) *Vid. in* Peripl. Pont. *p. 133, A ; 135, B.* — (7) Leon. Diacon. *Histor. lib. VIII, c. 1, p. 80.* — (8) Idem, *ibidem, c.* 2. — (9) Lamprid. *in Elagabal. c. VII.* — (10) Zonar. *in Constantin. Monomach. p. 199.*

d'un empereur, il rappelle les exemples des fils d'Aloée, du Babylonien Nabuchodonosor, et d'Alexandre de Macédoine (1), il est évident que cet historien entasse sans jugement et sans goût les fruits indigestes de ses lectures : mais il est vrai qu'on peut dire pour son excuse que telle étoit l'érudition de son siècle et de son pays.

Le X.ᵉ et dernier livre de l'Histoire de Léon Diacre décrit les expéditions entreprises par Jean Zimiscès en Mésopotamie et en Syrie, pendant les années 974 et 975. La matière étoit sans doute belle et curieuse ; il s'agissoit de raconter des succès dont les armes romaines avoient dès long-temps perdu l'habitude, et dans des contrées où l'étendard des Grecs ne s'étoit pas montré depuis Jovien. Malheureusement, Léon n'a pas compris l'intérêt de son sujet, ou plutôt, faute de notions assez exactes, il s'est presque constamment tenu à côté, en se jetant dans des digressions plus ou moins oiseuses, en recherchant comme à dessein des détails étrangers au principal objet de son récit. Si l'on dégageoit, en effet, du déluge de paroles où elles sont noyées, les seules particularités vraiment historiques qui se rapportent à ces deux années du règne de Zimiscès, on réduiroit à un bien petit nombre de phrases la longue narration de son panégyriste ; et l'on a d'autant plus lieu de déplorer cette stérile abondance, que les écrits des Arméniens (2) et les Annales d'Abulpharadje (3), concernant cette même période de l'histoire du Bas-Empire, renferment une foule de notions précieuses sur les expéditions de Zimiscès, et notamment des lettres de cet empereur qui durent jouir d'une grande publicité, et qu'il est étonnant que son historien n'ait pas connues ou consultées. Le premier chapitre, dans lequel Léon fait, en deux lignes, arriver l'empereur des rives du Bosphore à celles de l'Euphrate, sans dire un seul mot des causes et du commencement de cette guerre, ni du siége d'Amida qui la précéda, nous fait connoître succinctement l'occupation d'Émèse et de Nisibis, et, du reste, ne nous entretient que de la mort d'un notaire impérial, qui se noya en traversant l'Euphrate. Dans le deuxième et le troisième chapitres, il n'est presque question que de la disgrâce du patriarche Basile, et de la nomination de son successeur Antoine, aux vertus apostoliques duquel l'historien paie un long tribut d'admiration. On sent, en effet, que ce devoit être là un des héros de Léon Diacre : mais on n'en desireroit pas moins que

---

(1) Leon. Diacon. *Histor. lib. V, c. 3, p. 49.* — (2) *Voy.* les Détails de la première expédition des Chrétiens dans la Palestine, traduits de l'arménien en français, par F. Martin, *Magaz. encyclop. septembre 1811.* — (3) *Histor. Dynast. 315, B.*

cette admiration se fût contenue dans de justes bornes. La fin de ce chapitre est consacrée à la description de deux jumeaux monstrueux qui se réunissoient dans la partie inférieure du corps. Dans le IVe chapitre, l'historien reprend le chemin de la Syrie, sur les pas de Jean Zimiscès, et, d'abord, nous conduit à une place où l'empereur se rend maître des sandales du Sauveur; de là, il traverse le mont Liban, et vient prendre Béryte, où un tableau du crucifiement devient la matière d'une digression nouvelle et d'un récit qui remplit tout le chapitre suivant. La marche de Zimiscès le long des côtes de la Phénicie, et les progrès de ses armes, sont encore interrompus au chapitre VI par l'apparition d'une comète et par le récit des interprétations diverses auxquelles ce phénomène donna lieu. L'auteur ne nous fait même pas grâce de la sienne; il affirme, avec une assurance qui peut nous donner la mesure de ses connoissances et de celles de son siècle, que cet astre, dont les flatteurs du monarque tiroient de si favorables présages, n'annonçoit au contraire que *rebellions funestes, incursions de barbares, guerres civiles, proscriptions universelles, pestes, famines, horribles tremblemens de terre, en un mot*, ajoute-t-il, *l'anéantissement presque total de l'empire romain* (1); et, pour le prouver, il entame une longue digression qui remplit à elle seule les quatre chapitres suivans, et dans laquelle il semble se complaire à énumérer tous les désastres de toute espèce qui affligèrent l'Empire après la mort de Zimiscès, sous le règne de Basile II et de Constantin IX. Après tant d'écarts, entremêlés eux-mêmes du récit de tremblemens de terre, d'étoile tombant dans le camp de l'empereur, pour en prédire la ruine, *comme celle qui tomba parmi les Troyens au moment où Pandarus décocha son javelot contre Ménélas* (2), Léon revient enfin à Zimiscès, mais seulement pour raconter sa mort, et rendre compte de ses derniers momens. Ce qu'il y a de plus important dans les particularités que l'historien rapporte à ce sujet, c'est d'y voir confirmé, de manière à ne laisser aucun doute, le propos attribué à Zimiscès, et qui lui coûta la vie. En voyant de vastes et fertiles provinces possédées par l'eunuque Basile, l'empereur s'écria, dit-on, avec l'accent d'une juste indignation : Est-ce donc pour de pareilles gens que nous avons vaincu, et que le peuple

---

(1) Leon. Diacon. *Histor. lib. X, c. 6, p. 104, D*: Ἀλλ' οὐχὶ ταῦτα ἡ τοῦ κομήτου παρεδήλου ἐπιτολή, ἃ πρὸς χάριν οἱ ἄνδρες τῷ αὐτοκράτορι ὑπηγόρευον, ἀποστασίας δὲ χαλεπὰς, ἐθνῶν τε ἐπιδρομὰς, καὶ ἐμφυλίους στάσεις, καὶ μεταναστάσεις πόλεων καὶ χώρων, λιμοὺς καὶ λοιμοὺς, καὶ πανωλεθρίαν σχεδὸν τῆς Ῥωμαϊκῆς ἐπικρατείας, κ. τ. λ.

(2) Idem, *ibidem, c. 8, p. 106, D*: Τεκμήριον τοῦτο σαφὲς ὁ ἐπὶ τῆς Τρωϊκῆς πληθύος καταρραχθεὶς ἀστὴρ, ὁπηνίκα Πάνδαρος τῷ Μενελάῳ ἐπετόξαζε.

romain prodigue son sang et ses trésors ! Ce reproche fut entendu, et l'affoiblissement qui, en peu de jours, à dater de ce moment, conduisit Zimiscès au tombeau, dans la force de son âge et dans le cours de ses succès, ne justifie que trop le soupçon de poison et l'éloquente douleur de Léon.

Telle est la substance de cette Histoire, que son auteur se proposoit sans doute de pousser plus loin, à en juger par une phrase qui termine la plus longue et la dernière de ses digressions (1), mais que probablement il n'eut pas le temps de continuer. Dans une analyse aussi rapide, je n'ai pu indiquer que sommairement ce que l'ouvrage de Léon renferme de neuf et de curieux; j'ai dû aussi exposer avec la même franchise les notions communes ou superflues, ou même tout-à-fait indifférentes, qui s'y trouvent jointes en assez grand nombre. C'étoit là la partie la plus ingrate de la tâche que j'avois à remplir. Dans mon second et prochain extrait, où je m'occuperai des notes de l'éditeur, remplies d'une érudition si variée et si profonde, de sa traduction si élégante et si fidèle, et de quelques pièces inédites qu'il a placées à la suite de l'Histoire de Léon, je n'aurai que des éloges à donner, et je puis prendre d'avance auprès de nos lecteurs un engagement qu'il me sera si agréable de remplir.

RAOUL-ROCHETTE.

De Mohammede Ebn-Batuta Tingitano, ejusque itineribus, Commentatio academica, quam... publico eruditorum examini submittit, a. d. 7 martii 1818, auctor Johan. Gothofr. Ludov. Kosegarten. Ienæ, 1818; 51 pages *in-4.°*

On connoissoit à peine de nom, en Europe, le voyageur arabe qui est le sujet de ce programme. M. Kosegarten, jeune professeur d'Iéna, déjà connu avantageusement par un petit recueil de poésies arabes, persanes et turques, qu'il a publié en 1815 (2), à son retour de Paris, où il avoit passé plusieurs années pour s'y perfectionner dans l'étude des langues de l'Orient, ayant eu pendant quelque temps à sa disposition un manuscrit arabe qui contient la relation abrégée des voyages

---

(1) Leon. Diacon. *Histor. lib. X, c. 10, p. 109, B* : Ἀλλὰ ταῦτα μὲν κατὰ μέρος εἰς τοὺς ἑαυτῶν καιροὺς ἡ ἱστορία παραδηλώσει.

(2) *Carminum orientalium Triga.* Stralesundii, 1815.

d'Ebn-Batouta, a pensé avec raison qu'il rendroit un service important aux lettres, en faisant connoître ce voyageur, et en publiant quelques extraits de sa relation. C'est ce qu'il a fait dans le programme que nous annonçons.

Abou-Abd-allah Mohammed, fils de Mohammed, surnommé *Léwati*, parce qu'il étoit de la tribu africaine de Léwata, et *Tandji*, parce qu'il étoit natif de Tanger, vivoit dans le VIIIe siècle de l'hégire. Il est plus connu sous le surnom d'*Ebn-Batouta*, باطوطه ou بتوتا : car on trouve ce nom écrit de ces deux manières. Il quitta Tanger, sa patrie, en l'année 725 [1324-1325], et employa vingt ans entiers à voyager. Il visita l'Égypte, l'Arabie, la Syrie, les provinces de l'empire grec, la Tartarie, la Perse, l'Inde, les îles de Ceylan et de Java, les Maldives e la Chine. De retour en Afrique, il passa le détroit et parcourut l'Espagne; puis, ayant repassé la mer pour rentrer dans sa patrie, il se rendit à Ségelmesse, et entreprit un voyage dans l'intérieur du pays des Nègres, dont il visita les principales villes et notamment celles de Tombouctou et de Melli. Rentré dans ses foyers, il rédigea une ample relation de ses voyages. Cette relation fut ensuite abrégée par un Arabe nommé *Mohammed ben-Mohammed Kélébi*, et par l'ordre du sultan de Fèz, Motéwakkel-ala-allah. C'est cet abrégé seulement que M. Kosegarten a eu entre les mains. M. Kosegarten n'a point déterminé l'époque à laquelle il a été fait, et je ne saurois la fixer, parce que j'ignore de quel sultan de Fèz il est question ici. M. de Dombay, dans son petit ouvrage sur les monnoies de Maroc, intitulé *Beschreibung der gangbaren Marokkanischen Gold-Silber und Kupfer-Münzen*, parle de deux princes qui ont porté le surnom de *Motéwakkel-ala-allah*, c'est-à-dire, qui met sa confiance en Dieu, et dont il existe des monnoies sans aucune date. L'un des deux, Abou-Abd-allah Mohammed, appartient, suivant lui, à la famille des Mérinites, dont la puissance a duré, dit-il, depuis l'an 1258 jusqu'en 1551; l'autre est nommé *Abd-allah*, prince, dit toujours M. de Dombay, de la famille des Saadites, famille qui a régné depuis 1551 jusqu'en 1654. Le second souverain de cette famille se nommoit *Abd-allah*, fils de Mohammed, et mourut en 1574 *(voyez* Hoest, *Nachr. von Marokos, p. 31)*. C'est apparemment sous ce dernier prince qu'a été fait l'abrégé de la relation d'Ebn-Batouta.

Le programme de M. Kosegarten est divisé en quatre sections. Dans la première, l'auteur traite en général des voyages faits par les Arabes, et en particulier de celui d'Ebn-Batouta; de l'abrégé qui en a été fait par Mohammed Kélébi, et enfin de ce qui en a été dit dans le recueil de M. Zach, intitulé *Monathliche Correspondenz*, d'après le docteur

Seetzen, et qui manque souvent d'exactitude. Si l'on prenoit à la lettre les expressions de M. Kosegarten, on devroit croire que le manuscrit dont il a fait usage, est différent de celui que le docteur Seetzen a acheté au Caire, et qui fait partie de la collection déposée à Gotha : nous avons lieu de conjecturer le contraire. Suivant M. Seetzen, la bibliothèque de feu M. de Dombay renfermoit un manuscrit de la relation originale d'Ebn-Batouta. Si cela étoit, on pourroit en attendre une notice de M. de Hammer ; mais il est permis de douter de l'exactitude de cette assertion. M. Kosegarten pense qu'Ebn-Batouta est digne de toute confiance, et que, faute de la relation originale que nous n'avons point, l'abrégé de Mohammed Kélébi mériteroit d'être publié en entier. L'aperçu général qu'il donne de cette relation, et les divers extraits qu'il met sous les yeux des lecteurs, justifient pleinement ce double jugement. Ces extraits, avec la traduction latine qui y est jointe, et les notes qui les accompagnent, forment les trois dernières sections de ce programme, intitulées *Iter Persicum, Iter Maldivicum* et *Iter Africanum*. Le premier de ces titres n'indique que très-imparfaitement le contenu de la seconde section. Ebn-Batouta, dans le morceau que comprend cette section, rend compte de son voyage à Brousse, dans l'Asie mineure ; de là à Isnik ou Nicée, puis à Materni, Boli, Castamouni, c'est-à-dire, suivant M. d'Anville, *Comopolis Modrenæ, Hadrianopolis* et *Germanicopolis*, et enfin à Sinope. Là il s'embarque sur la mer Noire; puis il arrive à Caffa, d'où il se rend à Crim et ensuite à Seraï, capitale des états de Mohammed Usbek-khan. De Seraï, il prend un guide pour aller dans le pays des Bulgares : le desir de voir la contrée que les Arabes nomment *Pays des ténèbres*, le portoit à s'enfoncer de là dans un désert qui a quarante jours de marche; mais il renonça à ce voyage à cause des difficultés qu'il offroit. Revenu auprès de Mohammed Usbek-khan, il profita, pour aller à Constantinople, d'un voyage que la sultane, femme de Mohammed et fille de l'empereur grec, faisoit, avec la permission du prince son époux, auprès de son père. Il passa un mois dans la capitale de l'empire grec ; puis, étant revenu à Seraï avec les Turcs qui avoient servi d'escorte à la princesse, il se rendit dans le Kharizme et ensuite à Bokhara, Nakhschab, Samarcande et Balkh. De Balkh, il revint vers l'occident, visita les principales villes du Khorasan, et, se dirigeant vers le midi, vint à Ghazna et à Caboul, dans le Pendjab, traversa le Sind, le Moultan, et entra dans l'Inde. La première ville de l'Inde qu'il visita fut Abouhar, d'où il alla à Adjoudahan. Ici finit le premier fragment.

Le second fraggment ne contient que le voyage aux îles nommées

Dhibet al-mahal ذيبة المهل, dans lesquelles M. Kosegarten reconnoît les Maldives. Abd-alrazzak, comme j'ai eu occasion de le faire observer en rendant compte du tome I.er du Voyage de M. Ouseley, dans ce journal, année 1819, p. 588, nomme ces mêmes îles *Diweh i-mahal* ديوهٔ محل, ce qui est essentiellement la même chose. C'est un nom composé de *dive* ou *dibe*, qui, dans les langues de l'Inde, veut dire *île*, et de *mahal* ou *mhal*, mot dont nous ignorons la vraie signification. Mais il faut remarquer que, suivant l'analogie des langues de l'Inde, le mot *dive* ou *dibe*, qui est l'antécédent du rapport établi entre ces deux mots, doit être placé le dernier, comme dans *Serandib*, *Javadib*, c'est-à-dire île de Séran ou Ceylan, île de Java, tandis qu'en arabe et en persan, comme en français, ce même mot doit être placé le premier. Il en est du mot *dive* comme du mot νῆσος en grec, dans les noms de *Péloponnèse*, *Chersonnèse*, &c. Il faut encore observer que les Arabes ont, suivant leur usage, placé leur article *al* devant le mot *mahal* qui forme le conséquent de ce rapport. Au moyen de ces observations, on demeure convaincu que *Dhibet al-mahal*, *Diweh i-mahal* et *Maldives* ne sont que diverses formes du même nom. Quant au mot *male*, est-ce une corruption d'un mot indien, ou le nom de la principale de ces îles, de celle qui servoit autrefois d'habitation au souverain (Renaudot, *Anc. Relat. des Indes et de la Chine, p. 126*), ou enfin, comme quelques personnes l'ont cru, est-ce le même mot qui entre dans la composition du mot *Malabar!* c'est ce que nous n'oserions décider. Toutefois nous sommes peu enclins à admettre la dernière supposition. L'aspiration que les Arabes et les Persans conservent dans le nom des *Maldives*, et qui n'a pas lieu dans le nom qu'ils donnent au *Malabar*, nous semble former une grave objection.

Dans le troisième fragment, Ebn-Batouta raconte son voyage dans le pays des Noirs, fait en l'année 753 [1352-1353 de J. C.]. Il se rend d'abord à Ségelmesse; de là, en vingt-cinq jours de marche, il arrive à Tagaza, où il y a des mines de sel, puis à Tasahl. De Tasahl, en traversant un désert de douze journées de marche, il arrive à Eiwélaten, premier lieu du pays des Noirs. Eiwélaten est habitée par des hommes de la tribu de Mésoufa. Après avoir résidé quelque temps à Eiwélaten, il se rend à Mali, ville éloignée de la précédente de vingt-quatre grandes journées de marche; puis à Saghéri, qu'habitent principalement des commerçans noirs, et à Karsékhou, située sur le rivage du Nil. « De » Karsékhou, dit-il, le Nil descend à Kabara, puis à Sagha, Tombouctou, » Kok (كوك, ou plutôt Koukou, كوكو, comme on lit plus loin), Mouli, » dernier lieu du royaume de Mali; à Youï, le plus considérable des

» royaumes des Nègres; au pays des Nubiens, à Donkola; et enfin aux » Cataractes, où se termine le domaine des Nègres et commence le » territoire de Syène. » Ebn-Batouta alla de Karsékhou à Mali, de Mali à Tombouctou, ville éloignée de quatre milles du cours du Nil; de là à Koukou, située sur ce fleuve; à Bourdana, lieu habité par une tribu de Berbers, et enfin à Tékedda, dont les habitans commercent avec l'Égypte. Là, ayant résolu de retourner à Ségelmesse, il partit de Tékedda, et vint, en soixante-dix jours de marche, à Téwat, contrée dont une des villes principales se nomme *Bouda*. De Bouda, Ebn-Batouta se rendit à Ségelmesse. Il indique quelques positions et quelques distances entre Tékedda et Bouda.

Cet aperçu du contenu des fragmens choisis et publiés par M. Kosegarten suffit assurément pour recommander aux amateurs de la littérature orientale et de la science géographique et ethnographique en général, la relation d'Ebn-Batouta, et leur en faire desirer la publication. Ce desir ne pourra que s'accroître, si, au lieu de l'extrait sec et décharné que nous avons présenté de ces fragmens, on prend la peine de les lire en entier. Il nous semble impossible de douter de la bonne foi et de la sincérité du voyageur; et si parfois on lui trouve une crédulité excessive, ce défaut ne peut nuire à la confiance que mérite son témoignage, quand il raconte ce qu'il a fait ou ce dont il a été témoin. Quelquefois il entre dans des détails minutieux et peu intéressans, caractère de simplicité qui est encore favorable à la véracité de ses récits. Sans doute toutes les parties de sa relation n'offriroient pas un aussi grand intérêt que celui qu'inspirent les morceaux choisis par M. Kosegarten. Toutefois on a publié jusqu'ici si peu de relations de voyageurs musulmans, qu'on seroit certainement satisfait de posséder celle-ci en entier.

Je crois maintenant devoir présenter un très-petit nombre d'observations sur quelques-uns des faits contenus dans les fragmens publiés par M. Kosegarten.

Ebn-Batouta, racontant la conversion des habitans des Maldives au mahométisme, l'attribue à un Arabe d'Afrique nommé Abou'lbérécat; et, quoique l'on puisse très-raisonnablement douter de la vérité des faits extraordinaires qui furent, comme on le lui a raconté, l'occasion de cette conversion, on ne peut guère révoquer en doute qu'elle n'ait été réellement l'ouvrage d'un Africain, puisque les peuples des Maldives suivoient, au temps d'Ebn-Batouta, la secte de l'imam Malec, qui est professée particulièrement en Afrique. Ebn-Batouta ayant exercé dix-huit mois, dans la résidence de la reine de ces îles, les fonctions de kadhi, son témoignage à cet égard nous paroît irrécusable.

Ebn-Batouta dit que, de son temps, les Maldives étoient gouvernées par une reine qui se nommoit Khadidja ; ce qui suffiroit pour prouver qu'elle étoit mahométane. Le premier des voyageurs arabes dont Renaudot a traduit les relations, dit aussi que les Maldives sont gouvernées par une reine. L'abréviateur d'Édrisi, connu sous le nom de Géographe de Nubie, généralise, à tort peut-être, cette observation, et affirme, en en parlant comme d'une coutume générale, que la principale autorité dans ces îles est entre les mains des femmes. Renaudot, remarquant que les Portugais n'ont point trouvé une pareille coutume établie dans ces îles, suppose qu'elle avoit été abolie depuis que les peuples des Maldives avoient embrassé le mahométisme. Le récit d'Ebn-Batouta réforme ce que ces diverses opinions peuvent avoir d'exagéré. On y voit qu'avant Khadidja le trône avoit été occupé par son aïeul, son père et enfin son frère ; qu'après la mort de ce dernier, Khadidja avoit été appelée au trône par le vœu des habitans, et avoit épousé son vizir Abd-allah Hadhrami. La même chose pouvoit avoir eu lieu plusieurs fois, et avoir donné naissance à l'opinion d'Édrisi, qui affirme que le roi n'avoit qu'une autorité fort inférieure à celle de la reine.

Ebn-Batouta vint à Brousse, capitale de l'empire turc dans la Natolie, sous le règne d'Orkhan fils d'Othman, et lorsque le sultan Orkhan avoit déjà enlevé aux Grecs la ville de Nicée, c'est-à-dire postérieurement à l'an de l'hégire 733 [1333 de J. C.]. A cette même époque, Mohammed Uzbek-khan régnoit dans le Kaptchac. Au nombre des femmes de ce sultan, étoit, suivant Ebn-Batouta, une princesse grecque, que notre voyageur nomme, suivant la traduction de M. Kosegarten, *Biloun, Nikefori regis Constantinijjæ magnæ filia.* Au temps dont parle le voyageur africain, le trône impérial de Constantinople étoit occupé par Andronic III Paléologue, dit le Jeune. Il suit de là que M. Kosegarten a eu tort de prendre *Nikifour*, نكفور, pour le nom propre de l'empereur grec. Je présume que le manuscrit portoit تكفور *Tacfour:* car c'est ainsi que les Arabes nomment tous les empereurs de Constantinople. Je crois néanmoins que cette dénomination n'est autre chose qu'une altération du nom de Nicéphore, qui s'écriroit en arabe نيكفور ou نكفور. Cette altération peut s'être introduite accidentellement, comme plusieurs autres auxquelles a donné lieu la confusion des points diacritiques : elle peut aussi avoir été admise à dessein, et comme un sarcasme, pour faire dériver le nom des empereurs grecs de la racine كفر qui signifie *incrédulité, irréligion.* L'usage de donner aux empereurs grecs le nom de *Nicéphore* ou *Tacfour* peut remonter au temps de Haroun alraschid, qui déclara la guerre à Nicéphore I.er Au surplus, si, comme je le crois, le mot

Tacfour est une corruption, cette corruption est consacrée par l'usage depuis long-temps. Ce même mot a encore été altéré de nouveau par les Turcs, qui en ont fait تكور et تكر, mot mal interprété par Leunclavius, qui écrit *tegguir (Annal. sultan. Othman., p. 115, 139 et 140)*. Le poisson nommé par les Turcs تكور بالغى et تكر بالغى, le *surmulet*, ne doit certainement son nom qu'à sa couleur rouge, qu'on a comparée à la pourpre des empereurs grecs. C'est aussi, je pense, pour la même raison, qu'ils appellent تكر طاغى, comme qui diroit *montagne rouge*, la montagne voisine de *Rhædestum* ou *Rhodoston* (d'Anville, *Géogr. anc.*, *tom. I.er, p. 291*). On ne doit pas, au surplus, s'étonner qu'Uzbek-khan eût obtenu en mariage une princesse grecque, puisque le sultan Othoman Orkhan épousa Théodora, fille de l'empereur Jean Cantacuzène. En parlant d'Orkhan, Ebn-Batouta le nomme Ikhtiar-eddin Orkhan-beg, fils d'Othman Djouk; c'est ainsi du moins que traduit M. Kosegarten. Il ne s'est pas souvenu sans doute que le prince Othman, fils d'Ertogrul, et fondateur de la puissance ottomane, étoit nommé par les Turcs عثمان جق, *Othmandjik*, c'est-à-dire *le petit Othman* (*Othmanulus*, comme le dit Démétrius Cantemir).

A l'occasion de la ville et du grand royaume de Mali ou Melli, au pays des Noirs, Ebn-Batouta dit que, de son temps, en 753 de l'hégire [1352-3 de J. C.], le souverain de ce royaume s'appeloit *Ménassi* (ou plutôt *Mensa*) *Soleïman* منسى سليمان. Il est assurément très-remarquable que, suivant Léon Africain, la ville de Tombouctou, qu'Ebn-Batouta comprend dans le royaume de Mali, a été fondée en l'an 610 de l'hégire [1213-4 de J. C.] par un roi nommé *Mense Suleïman* (éd. de 1632, in-18, p. 642). On doit, ce semble, en conclure, ou que ce nom étoit d'un usage fréquent parmi ces monarques nègres, ou qu'il étoit la dénomination commune des souverains de cette partie de l'Afrique. Et en effet nous savons, par la relation du Voyage de Mungo-Park, qu'en langue mandingue *mansa* veut dire *roi*. (Voy. *Travels in the interior districts of Africa . . . . . by Mungo-Park, ch. XIX, p. 245 et suiv. et p. 368 dans le Vocabulaire mandingue*).

Je pourrois multiplier les remarques de ce genre; mais celles-ci suffisent pour confirmer ce que j'ai dit de l'importance de cette relation, et même pour faire regretter que nous ne connoissions, jusqu'à présent, que l'abrégé de la relation originale. Je vais maintenant passer à la critique de plusieurs endroits du texte et de la traduction.

Je ne releverai point quelques légères fautes qui se sont glissées dans le texte, et qui peut-être se trouvent dans le manuscrit même dont a fait usage M. Kosegarten; mais je proposerai quelques corrections qui me

paroissent certaines. Dans un passage où Ebn-Batouta parle des chiens dont on se sert au lieu de chevaux ou autres bêtes de trait, dans les déserts de la Sibérie, il dit, suivant le texte imprimé *(p. 13, l. dern.)*, والكلاب تها الاظفار; M. Kosegarten a traduit, *Canes verò unguibus prædīti*, et il observe *(p. 25)* que le mot تها lui paroît incomplet. En lisant لها, le sens ne laisse rien à desirer, et je crois cette restitution à-peu-près indubitable. On lit *(p. 42, l. 5)* que, dans une certaine contrée du pays des Nègres, on se sert de morceaux de sel en guise de monnoie d'or et d'argent : puis le texte ajoute ومايها زغار, c'est-à-dire, « ses eaux » sont . . . . . et on prend là une provision d'eau pour traverser le désert » que l'on trouve ensuite, et dont l'étendue est de dix journées de marche ; » car il n'y a point d'eau dans ce désert. » M. Kosegarten a traduit le commencement de ce passage d'une manière peu intelligible, *quibus (salis segmentis) pariter atque eorum aquâ utuntur*, et il a observé *(p. 50)* que le mot زغار lui paroissoit altéré. Il falloit, comme l'a déjà conjecturé M. Freytag, lire زعاق, et rétablir ainsi le passage : ومأوها زعاق ; « les eaux de ce lieu sont saumâtres. » C'est même vraisemblablement la leçon du manuscrit : car, dans le caractère arabe d'Afrique, le ق final ne porte pas de points diacritiques.

Pour avoir mal séparé un mot *(p. 43, l. 18)* et avoir lu قل ما au lieu de قلما, M. Kosegarten a commis une erreur plus grave. L'auteur dit que les habitans de Zagha ont embrassé l'islamisme il y a long-temps, que ce sont des hommes pieux et amis de la science ; et le traducteur lui fait dire : . . . . *Sagha, cujus incolæ sacra islamitica non nimis curant, neque penitùs agnoscere student.* Cette observation est encore de M. Freytag, qui me l'a communiquée. Il est possible que, dans le manuscrit, le mot قلما soit partagé entre deux lignes, suivant un usage assez ordinaire aux Arabes d'Afrique, et contraire à celui des Arabes d'Asie.

Au sujet du tombeau de Katham, fils d'Abbas et petit-fils d'Abd-almotalleb, que l'on voit à Bokhara, Ebn-Batouta dit, suivant la traduction latine *(p. 27)* : *Supra quod magnum exstruxerunt cœnobium ; prospera de eo sibi augurantur, fidemque ei habent insignem, ita ut magni faciant id ipsi Tartari pagani.* Il falloit traduire : *Super quod magnum exstruxerunt cœnobium, hoc sepulcrum pro fausto omine reputantes : quin et ipsi pagani è Tartarorum numero illud (sepulcrum) venerantur et magnâ prosequuntur reverentiâ.* Il est impossible que dans ce texte, يتبركون به ويعتقده ويعظّمه حتى كفار التتر *(c. 16)*, les verbes يعتقد — يتبركون et يعظّم se rapportent au même sujet.

Un peu plus loin, Ebn-Batouta, parlant des deux villes de Caboul et

Carmasch, dit qu'elles sont habitées par les Afghans, et « qu'autour de » ces deux villes il y a des montagnes qui favorisent les brigandages de » ce peuple » : وحولها جبال يقطعون بها الطرق (*p. 16*). M. Kosegarten a eu tort de traduire : *Dein pervenimus ad urbem Kabul, inde ad Kermâsch, quarum incolæ Afghani; utraque montibus vias præcludentibus circumsepta.* Il est impossible que le verbe يقطعون se rapporte à جبال, et le pronom ها dans بها aux deux villes précédemment nommées.

Je ne releverai plus qu'une seule inexactitude, ou plutôt une phrase un peu louche de la traduction : car je crois que M. Kosegarten a bien compris le sens du texte. Ebn-Batouta dit qu'il s'est trouvé dans la contrée habitée alors par les Bulgares, et éloignée de dix journées de marche de la ville capitale des états de Mohammed Uzbek-khan, durant le mois de ramadhan, et que la nuit y étoit si courte, que, depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever, il n'avoit que le temps nécessaire pour prendre son repas, et faire, avant et après le repas, les prières, tant d'obligation que de dévotion, dont un musulman s'acquitte dans les nuits de ce mois ; puis il ajoute : وكذلك يقصر النهار في فصله, c'est-à-dire : « Il en est de » même du jour ; il est pareillement très-court, quand vient la saison » (des jours courts). » Dans la traduction latine, on lit : *Adeò brevis suo tempore etiam dies est* (p. 19) ; ce qui ne présente pas un sens très-clair.

M. Kosegarten, dans les notes qui accompagnent la seconde section de sa dissertation, a donné un petit nombre d'extraits de deux manuscrits, l'un arabe, l'autre persan, de la bibliothèque du duc de Saxe-Gotha, tous deux relatifs à la géographie. Le premier est intitulé كتاب الاقاليم et a pour auteur, si l'on en croit le titre que lui a donné le copiste, le scheïkh *Abou-Ali Farési*; mais quelques notes écrites sur le premier feuillet l'attribuent à différens écrivains, et le peu qu'en rapporte M. Kosegarten ne permet pas de décider à qui il appartient effectivement. Le second, si l'on s'en rapporte à ce qu'on lit sur la première page, a pour titre مسالك الممالك, est connu plus généralement sous le titre de صور الاقاليم, et a pour auteur Abou'lkasem Abd-allah, fils de Khordad خرداد Khorasani. M. Kosegarten ne doute point que cet Abd-allah, fils de Khordad, ne soit le même qu'un géographe cité par Abou'lféda et par d'Herbelot, sous le nom d'*Abd-allah, fils de Khordadbèh*, qui doit être mort vers l'an 300 de l'hégire. Il y a sur tout ceci beaucoup de choses à observer.

1.° L'ouvrage intitulé صور الاقاليم, et dont Hadji-Khalfa parle dans sa Bibliographie, n'est point du nombre de ceux qui portent le titre de مسالك الممالك (ou plutôt مسالك وممالك) ; il a pour auteur Abou-Zeïd Ahmed ben-Sahel Balkhi, et contient vingt cartes représentant tous les pays musulmans, avec l'explication de chaque carte.

2.° Si l'on s'en rapporte à ce que dit Hadji-Khalfa au mot مسالك ومالك, Abou'lkasem Abd-allah, fils de Khordad (ou, comme on lit dans le manuscrit, *Mordad*) Khorasani, est différent d'Abd-allah, fils de Khordadbèh, et chacun de ces auteurs a composé un livre sous ce titre.

3.° Tous les passages cités de ce manuscrit, si l'on en excepte la préface, ajoutée après coup et par une main différente de celle qui a copié le corps du manuscrit, se retrouvent précisément dans la traduction persane de l'ouvrage d'Ebn-Haukal, comme on peut s'en assurer en comparant les passages rapportés par M. Kosegarten, avec ce qu'on lit dans le livre intitulé *The oriental Geography of Ebn-Haukal*, et publié par M. W. Ouseley, p. 95, 116, 142 et 286.

4.° Au contraire, la préface est tout-à-fait d'accord avec la description que donne Hadji-Khalfa du صور الاقاليم d'Abou-Zeïd Ahmed ben-Sahel Balkhi. On y lit que l'auteur, au lieu de suivre la division ordinaire en sept climats, a partagé les pays qu'il décrit en vingt parties (بخش et non pas نجش, comme l'a imprimé M. Kosegarten), a donné à ces vingt parties le nom de *climats*, et en a tracé la figure.

De tout cela je crois être en droit de conclure que ce manuscrit n'est qu'une copie de la traduction persane du مسالك وممالك d'Ebn-Haukal, et qu'une main récente a mal-à-propos placé en tête du volume la préface du صور الاقاليم d'Abou-Zeïd Ahmed ben-Sahel Balkhi.

Je n'oserois affirmer qu'Abd-allah fils de Khordadbèh soit un personnage différent d'Abou'lkasem Abd-allah fils de Mordad, parce que, 1.° il est très-possible qu'un copiste ait écrit مرداد au lieu de خرداد; 2.° le monosyllabe *bèh* به est une épithète que les sectateurs de Zoroastre ajoutent volontiers à leur nom, et qui signifie *disciple de la vraie religion*. Au reste, on peut voir ce que j'ai dit sur les divers ouvrages intitulés مسالك وممالك et sur leurs auteurs, en rendant compte de la Géographie d'Ebn-Haukal, publiée par M. Ouseley, dans le *Magasin encyclopédique, année VII, tom. VI, p. 33 et suivantes.*

En tête de la préface du manuscrit persan dont il vient d'être question, on lit ces mots بشنو ای دوّار از زوّار ملك, que M. Kosegarten a traduits ainsi : *Audi, ô regens, frequentatorem regni.* Il paroît avoir confondu دوّار, mot arabe qui signifie *in orbem circumagens se* et se dit *du ciel*, avec داور, mot persan qui veut dire *judex, administer regni, princeps*. En outre il est évident que le mot ملك, qu'il a lu *moulc* et rendu par *regni*, est ou déplacé, ou superflu, puisque les deux membres de cette phrase doivent rimer ensemble. Peut-être faut-il lire ainsi : ای ملك دوّار بشنو از زوّار.

O domine cœli, quod sese circumagit, audi vota illius qui ad te colendum venit!

Pendant que je rédigeois cette notice, j'ai eu connoissance d'un nouveau fragment de la relation des voyages d'Ebn-Batouta, publié à Iéna avec une préface, une traduction latine et des notes, sous les auspices de M. Kosegarten, par un jeune orientaliste, M. Henri Apetz. Ce morceau est intitulé: *Descriptio terræ Malabar, ex arabico Ebn-Batutæ itinerario edita, &c. Ienæ, 1819.* On reconnoît dans ce fragment, comme dans ceux dont j'ai déjà parlé, la crédulité et la bonne foi d'Ebn-Batouta. Une chose singulière, c'est que, suivant cette relation, le nom arabe du Malabar, مليبار, devroit être prononcé *Moulaïbar ;* mais il faut faire attention que c'est l'abréviateur d'Ebn-Batouta, et non le voyageur lui-même, qui a fixé la prononciation des noms étrangers, ainsi que cet abréviateur a eu soin d'en avertir. Ebn-Batouta parle des Djoguis, جوكيه, et de leurs mortifications prodigieuses; d'un *douli*, sorte de palanquin, dont il écrit le nom دولة (voy. *Zend-Avesta, t. I, 1.re partie, p. 45, note; a Dictionary of Mohamedan Law, &c. p. 86*); des jonques chinoises, جُنك, et au pluriel جنوك, en chinois *tchouen ;* et de deux sortes de bâtimens plus petits, que les Chinois nomment زو *zau* et ككم *cacam.* Le premier est le mot *sao* ou *seou*, qui sert de terme numéral quand on parle de barques ou bateaux, et le second est peut-être le mot composé *hoa-hang*, petit bateau. Ces remarques, que je dois à M. Rémusat, paroîtront peut-être minutieuses: mais elles me paroissent d'un grand poids pour confirmer ce que j'ai dit de la confiance que mérite la relation d'Ebn-Batouta.

SILVESTRE DE SACY.

EQUEIADE, monumento antico di bronzo del Museo nazionale Ungherese, considerato ne' suoi rapporti coll' antichità figurata, &c. da Gaetano Cattaneo, &c. &c. &c.

On sait avec quelle profusion les Romains avoient répandu dans toute l'étendue de leur empire les objets de leur culte et les symboles de leur religion; il semble même que plus les sentimens de la piété s'affoiblissoient chez eux, plus ils affectoient d'en multiplier les images. Lorsqu'ils eurent successivement déifié presque toutes les qualités morales et physiques, et rempli leur mythologie de divinités étrangères, il leur resta encore des places pour une foule de dieux subalternes, dont les attributions honteuses ou ridicules donnèrent souvent matière aux

sarcasmes de leurs philosophes, et sur-tout aux invectives des premiers écrivains chrétiens. Tertullien, entre autres, reprochoit aux Romains de son temps leurs maisons, leurs bains, leurs *étables* remplis d'idoles (1); et Prudence s'exprime à ce sujet à peu près dans les mêmes termes (2):

> *Quanquam cur Genium Romæ mihi fingitis unum,*
> *Cùm portis, domibus, thermis,* stabulis, *soleatis*
> *Adsignare suos Genios, perque omnia membra*
> *Urbis, perque locos, Geniorum millia multa*
> *Fingere, ne propria vacet angulus ullus ab umbra!*

Dans un autre endroit, le même poète désigne nominativement deux de ces divinités, dont le siége est compris dans l'énumération qu'on vient de lire (3):

> *Nemo* Cloacinæ *aut* Eponæ *super astra deabus*
> *Dat solium.*

La première, dont le seul nom indique assez la nature, présidoit aux égouts. La seconde, qu'il est moins aisé de caractériser, résidoit dans les *étables*, ainsi que l'indique ce vers de Juvénal (4):

> *Jurat*
> *Solam* Eponam *et facies olida ad præsepia pictas.*

Et il existe un curieux passage d'Apulée, qui nous apprend que l'image de cette grotesque divinité se plaçoit dans les étables, et que l'on avoit grand soin de la couronner de fleurs toujours nouvelles (5): *Pilæ mediæ, quæ stabuli trabes sustinebat, in ipso ferè meditullio, Eponæ deæ simulacrum, residens ædiculæ, quod accuratè corollis roseis, et quidem recentibus, fuerat ornatum.*

Voilà à peu près tout ce que nous savions de la déesse *Épone*, dont jusqu'à ce jour l'image avoit échappé à toutes les recherches des antiquaires; car il est reconnu depuis long-temps (6) que la médaille avec l'inscription *Hippone*, que Séguin attribuoit à cette déesse (7), appartient à la ville d'*Hippone*, dans la Mauritanie Zeugitane. C'est cette lacune de l'antiquité figurée, que M. Cattaneo a voulu remplir par la publication d'une figure de bronze, portant l'inscription *Equeias*. Cette figure, trouvée, en 1807, dans les ruines de l'antique Sirmium, et déposée maintenant au musée national de Hongrie à Pesth, étoit déjà connue par une dissertation de M. Haliczki, directeur de ce musée;

---

(1) Tertull. *de Spectacul.* — (2) *Contra Symmach, lib. II, v. 444 seq.* — (3) Id. *Apoth. v. 197.* — (4) *Satyr. VIII, v. 157.* — (5) *Metamorph. lib. III, p. 225, edit. Oudendorp.* — (6) *Voyez* Le Blond, *Acad. des Inscript. tom. XXXIX, p. 551;* Eckhel, *Doctr. num. tom. IV, p. 146.* — (7) *Selecta Numism. p. 13.*

mais, en la reproduisant, le nouvel éditeur l'a accompagnée de beaucoup de notions, neuves en partie, souvent curieuses, et toujours propres à répandre un peu plus de jour sur divers points d'archéologie qui se rattachent à celui-là. On doit seulement regretter que l'érudition que déploie M. Cattaneo, n'ait pas été employée sur un sujet plus important, et que le résultat de tant de recherches et de rapprochemens se borne en définitive à nous faire un peu mieux connoître une des choses que nous pouvions le mieux nous résigner à ignorer.

La figure dont il s'agit est un buste en bronze de douze pouces de hauteur et du poids de quatorze livres et trois grains métriques; la grossièreté du travail lui assigne une époque voisine de celle de la décadence des arts, suivant l'opinion de M. Cattaneo; et celle du premier éditeur, qui, d'après quelques signes particuliers, la rapporte au temps d'Alexandre Sévère, ne s'en éloigne pas assez pour qu'il y ait là matière à discussion. La tête est ceinte d'un large bandeau, qui aboutit par derrière à un réseau d'une forme peu usitée. De ce bandeau s'élève, droit sur le milieu du front, une autre bande, laquelle se termine, au haut de la tête, en un corps fragmenté, qui, d'après le peu qui en reste, est supposé avec beaucoup de vraisemblance avoir formé un anneau : il y a tant d'exemples de ce genre, et le cabinet du Roi, en particulier, en fourniroit tant de preuves, que je n'hésite pas à changer cette conjecture en certitude. Je n'oserois en user de même à l'égard d'une autre conjecture de M. Cattaneo, qui croit que, dans la partie supérieure de la tête, l'artiste a voulu modeler des cheveux, *come lisciati da un pettine* (1). Cette explication ne me paroît pas conforme à la gravure du monument, tel qu'il est représenté dans l'ouvrage même de M. Cattaneo : car, outre que cette coiffure est tout-à-fait insolite, une pareille intention de l'artiste me semble réfutée par la manière assez élégante dont les cheveux sont disposés en boucles au-dessous du bandeau. J'ajoute que des cheveux si lisses, si bien peignés, auroient assez mal convenu à la divinité tutélaire des chevaux, qui, étant censée dans un mouvement violent, devoit au contraire être représentée avec les cheveux épars et flottans, comme on le voit sur cette peinture antique du cirque de Caracalla, publiée par M. Fea (2) et reproduite par M. Cattaneo lui-même (3). Enfin il me semble qu'à en juger par la gravure seule que M. Cattaneo a jointe à sa dissertation, l'artiste a voulu exprimer ici, au lieu de cheveux plats, un de ces casques que nous

(1) Pag. 15. — (2) *Descrizione dei circhi, &c.* Voy. *tab. XVI.* — (3) *Tab. III, et tab. IV, n. 1.*

voyons sur la tête des conducteurs de chars, dans presque tous les bas-reliefs représentant les jeux du cirque (1) ; et ce que notre auteur appelle un bandeau, n'est, à mes yeux, que le rebord ou le bourrelet de ce casque, qui formoit un des signes caractéristiques de la profession de cocher, et qui ne seroit sûrement pas déplacé sur la tête d'une divinité de la nature de celle-ci.

Je serois également tenté de m'éloigner de l'opinion de M. Cattaneo, touchant l'explication qu'il donne de quelques signes ou ornemens que porte le front de la statue. Il appelle *demi-lune* une portion d'ornement placée immédiatement au-dessous du bandeau, et dont le peu qui reste aujourd'hui, forme une ligne presque entièrement droite. De ce peu qui reste, M. Cattaneo conclut que l'artiste a voulu exprimer un croissant, et, dans un long chapitre (2), il s'attache à montrer l'étroite relation qui devoit exister entre la déesse des chevaux et celle de la nuit. Il y a assurément, dans les rapprochemens de notre auteur, des aperçus fins et parfois ingénieux : mais n'est-ce pas aller chercher bien loin l'explication d'un signe peut-être très-indifférent ! et n'est-il pas à craindre qu'une érudition appuyée sur un aussi frêle fondement ne soit déployée ici en pure perte (3) ! Un autre ornement qui, placé plus bas encore, sur le front même de la déesse, ressemble passablement à deux croissans adossés, a paru plus embarrassant à l'auteur, qui, après quelques hésitations, s'est enfin décidé à y voir un double éperon, symbole très-propre, selon lui, à caractériser la déité des chevaux, et dont il cherche à prouver l'usage par des témoignages d'auteurs grecs et latins. Cette dernière partie de son opinion n'étoit pas la plus difficile à établir, et je conviens que les passages des poètes et des lexicographes ne permettent nullement de douter que, dès la plus haute antiquité, les cavaliers ne se soient servis d'éperons. Mais ce qu'il falloit démontrer, c'est que l'ornement en question fût véritablement un éperon, représenté sous la double forme qu'on donnoit à cet instrument : *che la duplice sua forma ivi espressa possa appunto alludere alla duplice forma da me accennata degli stimoli posti in uso* (4). Or, voici quelques difficultés qui me semblent s'élever contre cette opinion. D'abord cette double forme d'éperon n'est indiquée par aucun auteur, que je sache : les expressions de κέντρων et de ἐγκεντρίδων, qu'emploie Julius Pollux (5), paroissent plutôt être des termes synonymes, que des

(1) *Voy.* Onuphr. Panvin. *de Lud. circens. lib. I, c. X, p. 19; ibid. c. XIV, p. 40 et 41.* — (2) Chap. XIII, p. 56-65. — (3) *Abbenchè troncata in ambe le estremità, è evidente che ad altro soggetto non si saprebbe ricorrere per interpretare il frammento che tuttavia ne rimane*, p. 57. — (4) Chap. XIV, p. 71. — (5) J. Pollux, *Onomast. lib. X, segm. XII.*

qualifications de deux instrumens divers, ou, du moins, je ne crois pas que nous puissions, d'après ces expressions, dont nous sommes si peu capables d'apprécier la différence, établir une double forme de l'objet qu'elles signifient. En second lieu, les éperons antiques qui nous restent, et que M. Cattaneo donne d'après le P. Montfaucon (1) et M. de Caylus (2), ne ressemblent point à l'ornement figuré sur le front de la statue : deux de ces instrumens, l'un desquels me paroît être celui-là même qu'a publié M. de Caylus, existent au cabinet du Roi, et la forme en est presque absolument identique avec celle qu'on leur donne actuellement parmi nous, c'est-à-dire, fort peu analogue à celle de l'ornement en question. Enfin il me semble que ce seroit tout au moins une idée bizarre, que d'avoir placé sur le front d'une statue un symbole de cette espèce ; et j'engage M. Cattaneo à en chercher une explication plus vraisemblable.

De l'explication des ornemens qu'offre la tête de la déesse, je passe, avec M. Cattaneo, à l'interprétation même du nom de cette divinité, lequel nom, écrit *Equeias*, paroît avoir beaucoup embarrassé le docte commentateur. La dénomination sous laquelle elle fut connue des Romains (car il ne semble pas qu'elle l'ait jamais été des Grecs), est celle d'*Hippona*, dérivée, suivant les scholiastes de Juvénal, de ἵππος, cheval, et de ὄνος, âne, ou plutôt, *Epona*, comme portent invariablement les textes que j'ai déjà cités, et auxquels on peut joindre les inscriptions rapportées dans Gruter (3), dans Doni (4), et ailleurs (5). Un passage des *Parallèles* de Plutarque (6), le seul, à ma connoissance, où cette divinité soit nommée en grec, l'appelle ἱππώναν (7) ; mais

---

(1) Supplém. *tom. IV, tab. XII, fig. 3.* — (2) Recueil d'antiquités, *tom. III, pl. LXIX, fig. 5.* — (3) Corpus inscript. *tom. I, p. LXXXVII, n. 5.* — (4) Inscript. antiq. *p. 38, n.° 102.* — (5) Tomasini, *de Donar.* p. 210. M. Cattaneo cite la page 176, qui est effectivement marquée dans la table de l'ouvrage de Tomasini ; mais le passage qu'il rapporte ne se trouve qu'à la page que j'ai indiquée. — (6) Tom. VII, p. 241, edit. Reiske. — (7) Ni Reiske, ni M. Hutten, éditeur plus récent des *Œuvres morales de Plutarque* (*vid.* tom. II, p. 429), ne font sur ce mot aucune observation. Je releverai ici une légere inexactitude de M. Cattaneo, qui, dans sa note sur ce passage de Plutarque *(p. 23)*, dit qu'*Epona*, déité des chevaux, étoit connue des Orientaux, et que les habitans de Gaza l'invoquoient sous le nom de *Marnas*. Il s'autorise de Selden (*de Diis Syris*, p. 216) : mais Selden ne dit rien de pareil, à l'endroit indiqué par M. Cattaneo ; et l'explication qu'il donne en un aut re endroit *(p. 141)* du mot syriaque *Marnas*, ne répond nullem nt à l'idée de M. Cattaneo, puisque, selon Selden, ce mot signifie *pater hominum, dominus mortalium*, et ne peut, avec cette signification, s'appliquer qu'au maître des dieux, au Jupiter grec.

plusieurs manuscrits et l'édition d'Alde portent Ἔπωναν, leçon qui s'accorde mieux avec celle des écrivains latins, et qui, à ce titre, mérite d'être préférée. Quoi qu'il en soit de cette difficulté, sur laquelle j'aurai peut-être occasion de revenir, l'étymologie du nom de cette déesse, telle qu'elle est donnée par le scholiaste, est trop conforme aux attributions connues de cette déesse, pour que nous puissions refuser de l'admettre, d'autant plus qu'elle est, en quelque sorte, confirmée par ce passage de Minucius Felix : *Vos et totos* Asinos *in stabulis cum vestra bella Epona consecratis.* Cela posé, examinons l'explication que M. Cattaneo propose du mot EQUEIAS. Ce savant, d'après l'observation que le mot *Epona* est constamment usité par les Latins, quoiqu'étant d'origine grecque, pour désigner une divinité qui leur est propre, trouve une *extrême difficulté* à expliquer le mot *Equeias* offert pour la première fois sur la statue en question : *Confesso che la difficoltà è grandissima, e per verità non è questa la sola che pone a cimento la patienza, non che il sapere dell' archeologo* (1). Pour résoudre cette difficulté, il s'attache à prouver que le mot *Equeias* a pu provenir de celui d'*Epona*, par une suite de ces transformations ou altérations si fréquentes dans les âges de décadence où les deux idiomes tendoient perpétuellement à se confondre; et il s'autorise d'un passage de Barthius (2), lequel prétend avoir lu *Equonam*, au lieu d'*Eponam*, dans plusieurs manuscrits d'auteurs latins. *Nous aurions alors*, s'écrie M. Cattaneo, *d'une manière incontestable, l'anneau des changemens que ce nom eut à subir dans son passage de la langue grecque à la langue latine.* Mais j'avoue que je ne puis encore approuver cette supposition. Le mot que Barthius prétend avoir lu, est un véritable barbarisme, qui n'a pour lui aucune autorité; et l'on sait combien l'on doit en général se défier de l'érudition de cet auteur, et de sa mémoire, qui n'étoit pas, à beaucoup près, aussi fidèle qu'étendue. Pourquoi, d'ailleurs, se créer une difficulté si grave, d'une chose qui paroît en effet si simple! Pourquoi voir dans le mot *Equeias* autre chose que la traduction latine du mot grec Ἱππώνη! Et pourquoi s'étonner enfin qu'un monument appartenant aux Romains nous offre la dénomination latine, au lieu d'un nom plus usité peut-être par les poètes, mais qui, étant d'origine étrangère, n'étoit peut-être jamais devenu vulgaire! Le premier éditeur avoit à peu près eu la même idée, en supposant que les Latins avoient voulu, par la terminaison en *as* du nom d'*Equeias*, conserver quelques traces de son origine grecque : ce qui ne me paroît pas tout-à-fait exact; et, en

(1) Pag. 19-20. — (2) *Adversarior. commentar.* p. 1675.

suivant l'idée exprimée par le scholiaste, je croirois plutôt que le mot *Equeias* est formé des élémens latins *equus* et *asinus*, correspondant aux élémens grecs qui entrent dans la composition du mot Ἱππώνη. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, à laquelle je suis loin d'attacher moi-même aucune importance, il me semble du moins très-probable que l'inscription latine du monument dont il s'agit, et qui a si vainement tourmenté M. Cattaneo, n'est que l'interprétation du nom purement grec de la divinité qu'il représente.

Une difficulté qui me semble plus réelle, et à laquelle cependant M. Cattaneo ne paroît point avoir fait attention, c'est celle qui résulte de la leçon même *Eponam* dans le vers de Juvénal et dans celui de Prudence, que j'ai cités plus haut. Quoique les manuscrits offrent plusieurs variantes de cette leçon (1), il est à peu près certain que celle-ci est la seule bonne, puisque nous la voyons reproduite par un autre poète avec la même quantité, et sur des inscriptions d'une autorité irrécusable. Or, comment le mot Ἱππώνη, originairement composé de trois syllabes longues, a-t-il pu produire, en passant dans la langue des Romains, un mot dont les deux premières syllabes sont nécessairement brèves, indépendamment des autres modifications qu'on y remarque, comme le changement de l'*ι* en *ε* et le dédoublement du *π*! A cela je pourrois répondre que les Latins, en adoptant des mots de la langue grecque, ne s'asservissoient pas toujours à la quantité fixée par celle-ci; et j'en pourrois rapporter plus d'un exemple. De plus, on peut aisément rendre compte de la transformation successive du mot *Hippona* en *Hipona* et *Epona*, par ce qu'on sait de l'usage où étoient probablement les anciens Grecs et que les nouveaux ont conservé, de ne prononcer qu'une des deux mêmes consonnes qui se suivent immédiatement : les exemples en sont encore assez connus, et l'on me dispensera d'en rapporter aucun. Quant au changement de l'*i* en *e*, qui a produit ensuite le mot *Eponam*, il est de même expliqué par une foule de mots où cette confusion se rencontre, ainsi que celle de la plupart des voyelles initiales. C'est à l'usage de cette double transformation que l'on doit rapporter la permutation, assez fréquente dans les manuscrits, des syllabes ἐπι et ἱππο, comme, entre autres exemples que je pourrois en citer, dans cette phrase de S. Basile (2), Ἐνεργεῖ τοῦ συνασπισμοῦ καὶ τῆς ἐπιμαχίας τὰ σημεῖα κομίζουσιν, où plusieurs manuscrits portent τῆς ἱππομαχίας : comme encore, dans cette

---

(1) M. Cattaneo en rapporte lui-même quelques-unes, d'après *huit* manuscrits de la bibliothèque Ambroisienne, *p. 18.* — (2) *Homil. VIII, in Hexaëmeron*, edit. Par. 1618, tom. I, p. 104, B.

phrase de S. Clément de Rome (1), ὁ δὲ τοῦ ἐμοῦ ἀνδρος ἀδελφὸς, ἐπιμανείς μου τῇ ὄψει, où les manuscrits portent ἱπτομανῆς au lieu de ἐπιμανείς. Je n'en dirai pas davantage sur cette difficulté, à laquelle je crois avoir suffisamment répondu.

M. Cattaneo examine ensuite l'usage auquel a pu servir le bronze d'*Equciade*, et il se livre, à ce sujet, à des hypothèses fort doctes et fort ingénieuses sans doute, mais que je n'oserois encore adopter aveuglément. Il trouve que la forme même de ce monument imite celle d'une *clochette*, *tintinnabulo*, et, en conséquence, il conjecture qu'il a bien pu servir à cet usage (2). Les témoignages qu'il rapporte, prouvent, en effet, ce qui étoit probablement ignoré de bien peu d'antiquaires, que les anciens, aussi-bien que les modernes, suspendoient des clochettes à diverses parties du harnois des chevaux, pour les exciter à la course. Mais ce qu'il falloit prouver, c'est que ces clochettes avoient quelquefois la forme d'une figure humaine ou d'un buste; et le seul exemple de ce genre que cite M. Cattaneo, d'après Montfaucon (3), loin de s'accorder avec son opinion, y est manifestement contraire : j'ajoute que, de tous les instrumens de cette espèce que possède la collection du Roi, au nombre d'une vingtaine, il n'en est aucun qui se rapproche tant soit peu de la forme imaginée par M. Cattaneo, et que tous au contraire sont faits sur le même modèle que nos clochettes modernes. M. Cattaneo exprime ensuite une autre conjecture sur la destination probable de ce monument; et celle-ci du moins est plus vraisemblable : il pense que, comme la cavité en est remplie d'une matière solide, de la nature de celle que Pline appeloit probablement *lithocolla*, ce bronze a bien pu servir de *poids de balance*; et il cite à l'appui de cette supposition plusieurs bustes de même métal, également remplis de matière solide, publiés par M. de Caylus (4). Toutefois, la seule preuve indubitable qu'on puisse produire de cet usage où les anciens étoient de donner à des *poids* de balance la forme et les traits d'une figure humaine, se tire de la balance entière et bien conservée du musée du Capitole; car les bustes détachés de l'instrument dont on suppose qu'ils ont fait partie, tels que ceux qu'a publiés M. de Caylus, et qui existent au cabinet du Roi, ne prouvent évidemment rien par eux-mêmes. N'y a-t-il pas, d'ailleurs, plus d'une objection à faire contre cet usage, que M. Cattaneo semble regarder comme si commun dans l'antiquité, quoiqu'il en existe si peu de monu-

---

(1) *De Peregrinat. S. Petri*, ed. Par. 1555, p. 43, C. — (2) Chap. XV, p. 72. — (3) Antiq. expliq. *tom. V, pl. LV, p. 106.* — (4) Recueil d'antiq. *tom. IV, pl. XCIV-XCVII; t. VI, pl. LXXXIV; t. VII, pl. XXXIV.*

mens! Tous les poids qui nous restent sont solides, et le simple bon sens prouve que cela devoit être ainsi. La méthode d'introduire en des figures creuses une certaine quantité de matière solide, n'étoit-elle pas, en effet, sujette à une foule d'inconvéniens, par la différence de pesanteur spécifique des matières employées à cet effet! et n'étoit-il pas plus simple, comme il est d'ailleurs plus avéré, que l'on fondît de suite des poids de métal de la pesanteur déterminée par la loi, et dans le rapport que cette loi établissoit pour les diverses mesures! De plus, un grand nombre de ces bustes de bronze ont pu n'être que postérieurement remplis de *lithocolle*, pour leur donner plus de solidité et leur assurer plus de durée; et je soupçonne que, dans le principe, ils ont pu être destinés à plus d'un usage. Tel est, entre autres, un monument de la collection du Roi, qui a évidemment servi de vase, pour contenir, soit de l'eau lustrale, soit toute autre liqueur. Quoi qu'il en soit, il me semble que M. Cattaneo s'est laissé entraîner ici à des suppositions fort étrangères à l'objet de ses recherches; et, au lieu de voir dans le monument dont il s'agit une *clochette* ou un *poids de balance*, conjectures qui, l'une et l'autre, me semblent trop avilir le monument qu'il s'est proposé d'expliquer, il faut y voir tout naturellement un des objets du culte particulier qu'une certaine classe d'hommes rendoit à la divinité des chevaux, et qu'Apulée assure en termes exprès que l'on suspendoit dans les écuries (1). L'anneau, dont cette figure conserve des restes, n'a pas eu certainement d'autre objet; et je pense qu'en pareil cas l'explication la plus naturelle doit être censée la plus vraie.

Je ne suivrai pas M. Cattaneo dans les autres parties de sa dissertation, où il examine plusieurs questions relatives au sujet principal qu'il s'est proposé de traiter. Toutes ces recherches n'y ont pas effectivement un rapport assez direct pour qu'il nous soit nécessaire de l'y suivre: telle est, par exemple, celle qui a pour objet les *principales dénominations des parties constituant l'équipement d'un cheval* (2), où il me semble que l'auteur a ajouté bien peu de chose aux connoissances qu'on avoit déjà sur ce point. Il y a plus d'observations neuves et curieuses dans deux autres chapitres où M. Cattaneo explique plusieurs inscriptions latines relatives à la déesse *Epona* (3), et fait connoître également quelques monumens qui attestent l'existence de corporations formées, chez les Romains, pour prendre soin de la nourriture et de l'éducation des chevaux. En définitive, cette dissertation de M. Cattaneo, destinée à

(1) Voyez le passage d'Apulée cité plus haut, p. 26. — (2) Chap. XI, p. 47-54. — (3) Chap. VIII, p. 27-36.

faire connoître un monument tout nouveau, et enrichie de notions archéologiques fort variées, ne peut qu'ajouter à la réputation qu'il s'est déjà acquise, et à la reconnoissance des antiquaires; et je me flatte qu'il ne verra à son tour, dans les observations que j'ai pris la liberté de faire sur son travail, qu'un témoignage de l'intérêt que ce travail m'a inspiré, et du prix que j'attache à l'estime de son auteur.

RAOUL-ROCHETTE.

A CLASSICAL AND TOPOGRAPHICAL TOUR THROUGH GREECE, during the years 1801, 1805 et 1806, by Edward Dodwell, *&c.;* c'est-à-dire, *Voyage classique et topographique en Grèce, exécuté pendant les années 1801, 1805 et 1806, par* Ed. Dodwell, *membre de plusieurs académies, &c.* Londres, 1809, 2 vol. *in-4.°* de près de 600 pages chacun, avec une carte de la Grèce, soixante vues pittoresques en taille-douce, et quarante-cinq gravures en bois.

Peu de voyages ont été plus impatiemment attendus que celui de M. Dodwell. Depuis l'année 1806, où ce savant voyageur revint de Grèce, rapportant de magnifiques dessins des plus beaux monumens et des plus beaux sites de cette terre classique, il avoit fixé sa résidence à Rome, cette hôtellerie de l'Europe, comme on l'a surnommée quelquefois. Là, il donna sans difficulté communication de ses dessins et de ses plans aux voyageurs attirés de toutes parts dans cette capitale; ils purent juger en outre, par sa conversation, avec quel soin il avoit étudié les diverses parties de la Grèce, et que de notions précieuses il y avoit recueillies: chacun rapporta dans sa patrie le nom du savant voyageur, et inspira le plus vif desir de voir paroître cette riche collection.

Ce Voyage vient enfin d'être publié, et nous nous empressons d'en donner l'analyse à nos lecteurs. L'auteur a parfaitement senti que, s'il joignoit à la narration de son Voyage des gravures dignes de ses magnifiques dessins, il en résulteroit un ouvrage extrêmement cher, à la portée principalement de ceux qui ne liroient pas son livre; et, d'un autre côté, s'il reproduisoit tous ses dessins dans un petit format, il donneroit une imparfaite idée de cette magnifique collection, que les amateurs ont tant admirée il y a deux ans, lors de l'exposition que M. Dodwell

a bien voulu en faire dans les salles de la bibliothèque Mazarine. Ce voyageur a pris un *mezzo termine*, en publiant le texte de son Voyage *in-4.°*, avec un certain nombre de vues pittoresques du même format, qui sont, à proprement parler, des vignettes, et en réservant ses grands dessins pour une collection particulière qui se publie en ce moment sous le titre de *la Grèce;* elle sera composée de douze parties ou livraisons, contenant chacune cinq vues gravées en grand format et coloriées dans le genre des vues de l'Inde par Daniels. Le prix des douze livraisons doit être d'à peu près 800 francs. Mais revenons à la narration dont nous devons exclusivement nous occuper.

Elle embrasse la plus grande partie du continent de la Grèce, et nous en donne une description complète. M. Dodwell l'a intitulée *Voyage classique*, parce qu'en décrivant chaque lieu il rapporte et combine les textes anciens avec l'état présent des villes, des monumens, avec les usages actuels: il discute les opinions de quelques-uns de ses prédécesseurs, et s'efforce de fixer les idées sur des points encore obscurs. Cette méthode l'a entraîné nécessairement dans beaucoup de longueurs: il reproduit très-souvent des détails que nous ont déjà fait connoître les Voyages récens de Gell, de Leake, de Hobhouse, de Clarke, les Mémoires de Walpole (1), &c.; en sorte que, si l'on réduisoit son livre aux observations et aux descriptions propres à l'auteur, on en diminueroit probablement l'étendue des deux tiers. Nous regrettons qu'il n'ait voulu rien sacrifier des notes de son journal: son ouvrage y auroit beaucoup gagné, et le public n'y auroit point perdu.

Dans l'analyse que je vais en donner, je n'insisterai en conséquence que sur les observations propres à M. Dodwell, en glissant fort légèrement sur ce qui me paroît avoir été bien décrit par ses prédécesseurs, dont les ouvrages sont sous mes yeux, et que je compare avec le sien.

Parti de Trieste en avril 1801, M. Dodwell longea la côte orientale du golfe Adriatique, et recueillit d'intéressantes observations sur toutes les îles dalmatiennes; sur Raguse, Cattaro, Montenegro, les monts Acrocérauniens, qui, dit-il, « s'élèvent sous la forme de pics aigus, dont » la hauteur peut être de 4000 pieds; ils sont nus et stériles, excepté » vers la base, qui est couverte de bois. La partie qui s'avance le » plus dans la mer est une langue de terre appelée, d'après sa forme, » *linguetta*. De là, à la côte de l'Italie la plus voisine, il y a 30 milles » géographiques: cependant nous ne pûmes apercevoir la côte de » l'Italie, bien que l'air fût très-serein, parce que la terre est basse;

(1) *Voy.* le Journal des Savans, août 1818, pag. 464-478.

» circonstance qui n'a point échappé à Virgile (*Æneid. III, v. 522*). »

Après avoir dépassé les monts Acrocérauniens, M. Dodwell arrive à Corfou, où il reste assez de temps pour bien observer tout ce que cette île renferme. Elle se divise en quatre provinces, *Oros*, *Leukimmo* ou *Aleſkimo*, *Mezzo* et *Agiru*; elle contient environ cinquante-cinq mille habitans, dont quatorze mille dans la capitale, et le reste dispersé dans une quarantaine de villages. « La partie méridionale de l'île est sablon-» neuse et stérile; tout le reste est d'une extraordinaire fertilité, sur-tout » le canton de Mezzo, qui est un jardin continu, digne d'Alcinoüs. » Cette île abonde en sites délicieux; à chaque pas on voit un paysage digne du pinceau des plus grands maîtres.

Dans le passage de Corfou à Sainte-Maure [Leucade], on aperçoit les îles de *Sybota*, dont parle Thucydide, et qui conservent encore leur nom, et celles de *Paxos* et d'*Antipaxos*: cette dernière n'est habitée que par des chèvres. Le canal qui sépare Sainte-Maure du continent, est guéable dans un temps calme : on y voit encore les ruines d'un pont construit par les Turcs. La plus grande partie de l'île est montueuse: la ville est malsaine en été, à cause des lagunes ou marais salans qui l'environnent. Il reste bien peu de chose des ruines de *Leucas*: on y remarque des pans de murailles, où l'on reconnoît évidemment trois genres de construction l'un sur l'autre: le premier est celui des polygones irréguliers; le second, semblable à celui des murs de Messène, paroît être du temps d'Épaminondas; le troisième est du temps des Romains, comme on en juge par le mélange des briques et du ciment avec les pierres. Ces murailles, qui conservent ainsi des traces de plusieurs époques de construction, sont assez communes dans la Grèce: la construction en polygones irréguliers est toujours placée sous les autres constructions. De l'emplacement de *Leucas*, qui fut située sur une montagne élevée, on jouit d'une vue étendue et magnifique sur toute la côte de l'Épire.

Après avoir fait une excursion sur les ruines de Nicopolis, appelée maintenant *Palaia Prevesa*, M. Dodwell se rendit à Ithaque, dont il donne une description détaillée : mais, comme il convient que ses observations s'accordent en tout avec celles de M. Gell, dont l'ouvrage est sans doute connu de nos lecteurs, nous passerons sous silence cette partie du nouveau voyage, de même que la description de Cephallénie, qui nous paroît moins instructive que le reste.

Celle de Zacynthe, au contraire, nous paroît renfermer des détails curieux et neufs. Cette île, dont la population est de quarante mille ames environ, ne possède aucun reste d'antiquité, excepté un bloc de marbre

qui sert d'autel dans une église; il contient une inscription déjà publiée par Chandler, ainsi que par Wright, dans son poëme intitulé *Horæ Ionicæ*. « Les célèbres sources de poix mentionnées par Hérodote (1) sont » à douze ou treize milles de la ville : le puits qui en est à présent la » source principale, est à peu de distance de la mer; son diamètre n'ex- » cède pas cinq pieds, et sa profondeur est de trois ou quatre. Sous » ce rapport, il diffère complètement de la description d'Hérodote: » mais, à la distance d'un quart de mille du rivage, on trouve un lieu » qui paroît correspondre à la description de l'historien. Dans ce lieu, » entouré d'un mur circulaire d'environ soixante-dix pieds de diamètre, » le terrain est beaucoup plus tremblant qu'au dehors : ce qu'il y a de » singulier, c'est que le mode d'extraction du bitume, décrit par Héro- » dote, s'est conservé sans altération, quelqu'imparfait qu'il soit; on y » emploie les mêmes instrumens. Le bitume est produit dans un état » de pureté complète; il s'élève à la surface de l'eau, qui est tellement » imprégnée de cette substance, qu'elle réfléchit à l'œil une foule de » couleurs variées. »

En quittant l'île de Zacynthe, notre voyageur aborda sur la côte d'Étolie, à la petite ville de Mesalongi, tout près de laquelle sont les ruines considérables d'une ville antique, appelée maintenant τῆς Κυρίας Εἰρήνης τὸ κάστρον *[le château de Sainte-Irène]*, et qu'on suppose être *Œniadæ* (2) : on y voit un réservoir ou un grenier d'une construction singulière, un théâtre et plusieurs édifices, et sur-tout des murailles, dont l'enceinte, qui a environ deux milles de tour, est presque entière : leur épaisseur est d'environ huit pieds; elles sont formées de gros blocs bien unis; l'intérieur est rempli de blocailles qui forment une masse extrêmement solide. « C'est, dit M. Dodwell, l'*emplectum* de Vitruve, » que cet auteur prétend n'avoir jamais été pratiqué chez les Grecs; » mais il se trompe, comme le prouvent des murailles en Grèce d'une » haute antiquité. Les savans du pays croient que cette ville est Caly- » don; ils furent très-fâchés et désappointés quand je leur eus prouvé » que Calydon étoit située à plusieurs milles de là, sur les bords de » l'*Evenus*. » Une excursion dans les environs de ce lieu fournit au savant voyageur le sujet d'articles intéressans sur l'*Acheloüs*, les *Échinades*, *Dulichium* et l'*Evenus*. On sait que l'île de *Dulichium*, dont parle Homère, a été, chez les anciens et les modernes, l'objet de beaucoup de discussions, et que sa situation est néanmoins encore inconnue.

---

(1) Herodot. *I*, *196*.
(2) *Cf.* Gell's *Itinerary of Greece*, *p. 297*.

M. Dodwell pense que cette île, comme la *Chrysé* de Lemnos, pourroit bien être maintenant sous les eaux de la mer. « Dans le trajet de Zacynthe à la côte d'Étolie, dit-il, nous passâmes sur un bas-fond à huit » pieds au-dessous de l'eau; le capitaine me dit, *Cela est Doulicha.* » Surpris d'entendre prononcer un nom que je croyois inconnu dans le » pays, je lui demandai ce que cela signifioit; il me répondit que l'île » de Doulichion, si célèbre au temps d'Homère, étoit le bas-fond sur » lequel nous passions actuellement. » Ce fait est bon à recueillir, bien qu'on puisse soupçonner le capitaine d'être savant à la manière des antiquaires de Calydon.

M. Dodwell se proposoit de partir de Patras pour visiter le Péloponnèse : mais il apprit que la peste venoit de faire une apparition à Corinthe, et qu'on craignoit qu'elle ne se fût étendue dans le reste de la Morée; ce qui l'obligea de changer son plan et de se diriger vers la Phocide et la Béotie, après être resté peu de jours à *Patra.* Nous n'extrairons point ce qu'il dit de cette ville, parce que les voyageurs l'ont assez fait connoître; mais nous croyons devoir transcrire le passage suivant sur la peste. « Il est surprenant que la Grèce ne soit pas plus » souvent ravagée de ce fléau, quand on considère le moyen infernal » que prennent pour l'étendre et le propager quelques misérables, vil » rebut de l'espèce humaine ; je veux parler de la basse classe des Juifs » et des Albanais. Rien ne peut donner une idée plus juste de leur » infame rapacité que l'anecdote suivante, qui m'a été racontée par » M. Strani. On sait qu'un homme qui a pu échapper à la peste, en est » plus difficilement atteint et y résiste beaucoup mieux; qu'après une » seconde maladie, sa constitution s'est en quelque sorte fortifiée contre » la peste, et qu'il peut presque impunément toucher aux objets infectés. » Ceux des Juifs ou des Albanais qui sont dans ce cas, achètent ou » volent les habits des personnes qui ont succombé à la maladie: on » a vu ces misérables plonger des éponges ou des linges dans le sang » et dans les plaies des morts, et les jeter par les fenêtres dans les mai- » sons riches, avec l'espérance d'en faire périr les habitans et d'hériter de » leurs dépouilles. M. Strani vit un Albanais jeter chez lui une éponge » infectée par la fenêtre; et ce fut par un pur hasard que lui et sa famille » échappèrent à la contagion. »

M. Dodwell, parti de Patras, longea la côte de l'Étolie et de la Locride; il y fit plusieurs stations, notamment à Naupacte et à Galaxidi, qu'on suppose être l'*Œanthia* des anciens: cette dernière ville étoit principalement située sur une péninsule de quelques centaines de toises, où se trouvent des ruines peu considérables : il n'y découvrit qu'une

inscription tumulaire insignifiante. Notre voyageur arriva dans ce lieu un jour de grande fête; ce qui lui permit de faire des observations curieuses sur la danse, la musique, les jeux et les costumes des gens du pays.

A partir de Galaxidi, M. Dodwell s'achemina par terre vers la Phocide: à trois heures de distance, sont les ruines d'une ville assez considérable, sans acropole, comme Mégalopolis et Mantinée : on n'y voit ni fragmens de sculpture ni ornemens d'architecture; on n'y trouve aucune inscription qui puisse en faire connoître le nom. La ville de Salona, anciennement *Amphissa,* est encore, comme autrefois, la ville la plus considérable du pays. L'acropole est un monceau de ruines; M. Dodwell y découvrit un pavé en mosaïque grossièrement travaillé. Voici ce qu'il dit à ce sujet: « Quoique, selon Pline, les Grecs » soient les inventeurs des pavés en mosaïque (1), il en existe main- » tenant très-peu dans la Grèce; ce pavé est le seul que j'aie vu entier: » il y en a encore un autre à Orchomène en Béotie; mais il étoit » couvert par les eaux lorsque je passai dans cette ville, et je ne pus » le voir. On trouve encore quelques pavés en mosaïque à Athènes » et à Délos. »

Un peu au-delà de Salona, commence la plaine crisséenne, fertile et bien cultivée, qui s'étend jusqu'au pied du Parnasse; on passe près de *Crissa,* où, selon M. Gell, il existe une inscription en boustrophédon, qui n'a point encore été expliquée (2). Avant d'arriver au village de Castri, on trouve des restes de murailles appartenant à l'ancienne Delphes; elles sont en *emplectum:* « d'où il résulteroit, dit » M. Dodwell, que Justin s'est trompé, quand il a dit que Delphes » n'avoit point de murailles et n'étoit défendue que par des précipices. » Toutefois il a pu en être de Delphes comme d'Olympie (3) : elle fut

(1) Plin. *XXXVI, 25.* — (2) Gell's *Itinerary of Greece, p. 194.*

(3) Il résulteroit de ce passage, que M. Dodwell regardoit Olympie comme une ville; cependant il se contredit dans un autre endroit, puisqu'il dit formellement: *Olympie n'a jamais été une ville* (tom. II, p. 326). Quoi qu'il en soit de cette contradiction, M. Dodwell auroit dû citer M. Gail, qui, le premier, a mis en avant cette opinion ingénieuse sur Olympie: elle finira, selon toute apparence, par être généralement adoptée. Aux preuves qu'il en a données dans son mémoire lu en mars 1812, j'ajouterai ce texte positif d'une scholie curieuse: Ὀλυμπία δέ ἐστι τόπος τις κατὰ τὴν Πελοπόννησον, ἐν Πίσῃ πόλει τῆς Ἤλιδος χώρας (*Schol. in Platon.* Ruhnken. *p. 58*); c'est-à-dire, « Olympie est un lieu » du Péloponnèse, près de Pise, ville de l'Élide. » La préposition ἐν a ici le sens de πρός, comme en cent autres passages. (*Voy.* ma note sur Strabon, *tom. V, p. 392 de la trad. franç.*) Cette scholie a été tirée d'une très-bonne source : car

» peut-être défendue d'abord par la sainteté de son oracle et par la » présence de son dieu, jusqu'à ce que l'événement eût prouvé qu'il » falloit d'autres remparts pour protéger le temple contre les profanes. » Il est donc probable que la ville fut fortifiée après les incursions des » Phocidiens. » Cette conjecture paroît d'autant plus juste, qu'à bien examiner le texte d'Hérodote, on voit que la ville de Delphes, qui existoit bien certainement alors, quoi qu'en dise un savant helléniste (1), n'avoit point encore de murailles à l'époque où l'armée de Xerxès tenta le pillage du temple. Il est vraisemblable que Justin applique à l'an 277, époque de l'expédition de Brennus, un état de choses plus ancien. Au reste, on chercheroit vainement à Delphes des vestiges du fameux temple d'Apollon, dont l'emplacement est tout-à-fait inconnu : on y trouve seulement des fragmens informes, quelques inscriptions; le *stade*,

---

le fait qu'elle exprime se retrouve dans une inscription du temps de Commode, laquelle est relative à des jeux. On y lit : Ὀλύμπια ἐν Πίσῃ, Πύθια ἐν Δελφοῖς, &c. (*ap.* Gruter, *p. cccxiv, n.° 1.)* On voit par-là que les jeux olympiques se célébroient à *Pise*, comme les jeux pythiques à *Delphes*, &c. Il s'ensuit qu'Olympie étoit un *hieron*, distinct mais voisin de Pise, tel que l'*hieron* d'Esculape près d'Épidaure. Je passe sous silence d'autres textes du même genre qui expliquent le passage d'Hérodote qu'on avoit opposé à M. Gail (*voy.* Rapport de M. Ginguené *sur les travaux de la classe de littérature, en 1813, p. 44 et suiv.).*

(1) L'opinion du même savant sur la ville de Delphes ne me paroît pas devoir réunir autant de partisans que celle qu'il a émise sur Olympie. Les lecteurs de ce Journal me sauront gré de consigner ici quelques mots sur ce sujet assez curieux; et si M. Gail trouve justes les observations que je vais lui soumettre, il pourra modifier son opinion quand il publiera son édition complète d'Hérodote, dont il a déjà donné un important *specimen*.

Dans ses *Extraits d'Hérodote* (p. 68), et dans ses *Recherches historiques, militaires et philologiques* (p. 198), ce savant s'exprime ainsi : « Je suis con» vaincu que, dans les temps anciens, *la ville de Delphes* n'a pas plus existé » qu'Olympie. » Ailleurs il dit : « *Hérodote ne parle jamais de la ville de Delphes,* » qui, ainsi que je l'ai déjà remarqué, *n'existoit* peut-être *pas du temps de cet* » *historien* (Rech. p. 201; Extr. d'Hérod. p. 85), &c.

Il paroît cependant bien certain qu'Hérodote parle *en termes formels* de la *ville de Delphes* : c'est au livre VIII, où l'historien décrit l'approche des Perses et la consternation des Delphiens. « Les Delphiens, dit-il, ayant reçu » cette nouvelle, s'occupèrent de leur propre salut; ils envoyèrent leurs en» fans et leurs femmes de l'autre côté de la mer, en Achaïe. La plupart d'entre » eux gravirent sur les sommités du Parnasse, ou montèrent à l'antre de Corycie; » d'autres se réfugièrent à Amphissa de Locride : ainsi tous les Delphiens *aban-* » *donnèrent la ville*, à l'exception de soixante hommes et du prophète. » (Πάντες δὲ ὦν οἱ Δελφοὶ ἘΞΈΛΙΠΟΝ ΤῊΝ ΠΌΛΙΝ, πλὴν ἑξήκοντα ἀνδρῶν καὶ τοῦ προφήτεω. Herod. *VIII, 36 fin.*) Quoi de plus positif que ces paroles, pour prouver l'existence de la ville de Delphes ! Le même savant helléniste dit ailleurs *(Notes*

qui est assez bien conservé ; un édifice circulaire, qui me paroît avoir été un *exèdre* pour s'asseoir et se reposer, et où on lit une inscription fruste qui apprend que l'édifice fut construit sous l'archontat d'Aristagoras (1) ; la fontaine de Castalie, dont les eaux sont encore limpides et excellentes ; enfin la grotte de Corycie, que M. Dodwell recommande fort aux voyageurs de ne pas se donner la peine d'aller voir, attendu qu'elle n'offre absolument rien de curieux. En plusieurs endroits, près de Delphes, M. Dodwell vit des tombeaux taillés dans le roc : « Quelques- » uns des sarcophages qui y sont contenus, dit-il, sont encore couverts, » et je ne doute point qu'ils ne contiennent des vases d'une grande » antiquité. Je me repentirai toujours de ne les avoir point fait ouvrir ; et » je recommande fort aux voyageurs à venir de ne pas manquer de » le faire. »

De Delphes ou Castri, notre voyageur se rendit à Lébadée, en passant par *Daulis* et Panopée. Entre Delphes et *Daulis*, il existe les ruines d'une ville antique, dont il est très-difficile de déterminer le nom. Tout près de là, on arrive à un endroit où trois routes se rencontrent, appelé dans le pays στενά, ou *le défilé*. M. Dodwell soupçonne que c'est là *le chemin qui fourche*, où fut tué Laïus ; et en effet, Apollodore (2) le

---

sur le discours de Démosthène pour la Couronne, p. 139) : « Pourquoi, en parlant » des Delphiens, Démosthène cite-t-il leur *hieron* et leur territoire, et non leur » ville ! C'est qu'alors, du temps de Démosthène, *la ville de Delphes n'existoit pas* » *encore.* » Il est certain au contraire qu'elle existoit déjà depuis long-temps ; car, indépendamment d'Hérodote, Euripide, presque contemporain de cet historien, parle de cette ville comme déjà existante lors de *la guerre de Troie*, et même dès *le temps d'Érechthée* : il dit, dans l'*Andromaque (v. 1264)*, Ἀλλ' ἕρπε ΔΕΛΦΩ͂Ν εἰς θεόδμητον ΠΟ'ΛΙΝ, et dans l'*Ion (v. 665)*, Μέλλων ΔΕΛΦΙ'Δ' ἐκλιπεῖν ΠΟ'ΛΙΝ. Dans ces passages, le poète reporte l'existence de la ville de Delphes à une époque fort ancienne, sans doute d'après la tradition conservée par Pausanias *(X, c. 6)*. Cette tradition, suivie par Euripide, prouve du moins que, de son temps, Delphes passoit pour une ville si ancienne, que son origine se perdoit dans la nuit des temps mythologiques.

(1) Cette inscription, très-curieuse, est maintenant tronquée ; les deux lignes ne portent plus que :

ΕΠΙΑΡΙΣΤΑΓΟΡΑ ΑΡΧΟΝΤΟΣΕΝΔΕΛΦΟΙΣ
ΑΙΤΩΛΩΝΠΟΛΕΜΑΡΧΟΥΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ.....

Du temps de Cyriaque d'Ancône, elle étoit entière, et portoit, ΕΠΙ ΑΡΙΣΤΑΓΟΡΑ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΕΝ ΔΕΛΦΟΙΣ ΠΥΛΑΙΑΣ ΕΑΡΙΝΗΣ ΙΕΡΟΜΝΗΜΟΝΟΥΝΤΩΝ ΑΙΤΩΛΩΝ ΠΟΛΕΜΑΡΧΟΥ ΑΛΕΞΑΜΕΝΟΥ (il est probable que Cyriaque a mal lu) ΔΑΜΩΝΟΣ ; c'est-à-dire, « Aristagoras étant archonte à Delphes, l'as- » semblée étant celle du printemps, les Étoliens exerçant l'hiéromnémonie, » Alexamène (ou Alexandre) fils de Damon étant polémarque).

(2) Apollod. *Biblioth.* III, 5, 7.

nomme στενὴ ὁδός, ce qui est presque le nom moderne. Avant d'arriver à *Daulis*, on traverse le village de *Distomo*, qui est l'ancienne *Ambrysos*. *Daulis* n'est plus qu'un village de soixante maisons, qui renferme néanmoins dix-huit églises. « La même disproportion, dit le voyageur, » existe dans la plus grande partie de la Grèce : toutefois il est bon » d'observer que ces édifices sacrés ne sont, en général, composés que » de quatre murailles nues, formées de fragmens antiques, et le plus » souvent sans toit; l'autel n'est ordinairement qu'un morceau de marbre » avec une inscription en dessous, supporté par un fragment de colonne » ou le piédestal d'une statue. Les prêtres grecs imposent quelquefois à » leurs pénitens, en expiation de quelques fautes, l'obligation de construire une église; et c'est ce qui rend raison de ce grand nombre d'édifices sacrés (1). Les portes, même des plus beaux, sont si étroites, qu'un » seul homme peut y passer à-la-fois: c'est afin que les Turcs, ne pouvant y faire entrer leurs chevaux, ne convertissent point les églises en » écuries; ce qu'ils ne manquent pas de faire toutes les fois que la porte » est assez large. » Notre voyageur trouva la curiosité des Dauliens assez incommode : sa maison étoit toujours remplie de visiteurs, en présence desquels il étoit obligé de prendre ses repas. « J'avois, dit-il, une bouteille » d'un verre sombre, remplie de vin; les villageois, qui n'avoient jamais » vu de bouteilles de cette sorte, imaginoient que celle-ci tiroit sa couleur du vin qu'elle contenoit: quand ils virent qu'elle la conservoit, bien » qu'on l'eût presque vidée, ils s'imaginèrent que c'étoit une bouteille » magique qui avoit la propriété de rester toujours pleine; et ce ne fut » qu'après l'avoir bien maniée et retournée qu'ils revinrent de leur folle » opinion. » Les murs de l'*acropolis* de Daulis subsistent encore; ils n'offrent rien de bien remarquable : ceux de Panopée, maintenant *Agios-Blasios*, offrent trois genres différens de construction.

Lébadée est une ville de dix mille habitans, dont la moitié Turcs; elle est située dans un pays fertile en soie, coton, riz, tabac et blé. Le vin y est abondant, mais de mauvaise qualité, à cause de la résine qu'on y met en assez grande quantité (2), selon l'usage dont les auteurs anciens parlent souvent. Le territoire de cette ville est fréquemment ravagé par les sauterelles. Dans le printemps de 1801, la quantité de ces insectes fut si considérable, que, les primats grecs ayant promis quatre paras pour chaque oque [1 kilogr. 247 gr.] de sauterelles, on leur

(1) Il pourroit se faire aussi que cette disproportion indiquât que la population des villes et des villages a toujours été en décroissant.

(2) Clarke's *Travels, vol. III, p. 503.*

apporta quatre-vingt mille oques ou quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante kilogrammes pesant. De tous les monumens de Lébadée, il ne reste presque rien. L'antre de Trophonius ayant déjà été décrit par d'autres voyageurs, et sur-tout par le D.r Clarke (1), je passerai sous silence ce qu'en dit M. Dodwell.

A deux heures de Lébadée est le village de Kapourna, situé sur l'emplacement de l'ancienne Chéronée, où l'on voit encore les murs de l'*acropolis*, qui paroissent être du temps d'Épaminondas; un théâtre fort petit, mais bien conservé; un trône en marbre blanc, que les habitans appellent *le trône de Plutarque* (2). Sur la route de Chéronée à Orchomène, on traverse la plaine où se donna la bataille. Orchomène conserve des restes de son ancienne magnificence, parmi lesquels il faut remarquer le *trésor de Minyas*, que Pausanias appelle *une des merveilles de la Grèce* (3), et qui est encore assez bien conservé. Les murs de l'*acropolis* sont de trois constructions différentes: « ce qui s'accorde très- » bien avec l'histoire; car Diodore nous apprend qu'Orchomène fut » détruite deux fois, l'une par Hercule (4), l'autre par les Thébains, » vers 364 avant J. C. » (5). C'est du haut de cette *acropolis* qu'on jouit de la plus belle vue du lac Copaïs, dont Spon a déjà donné une description très-exacte; M. Dodwell y ajoute beaucoup de détails nouveaux et intéressans, principalement sur les *catabathra* ou canaux souterrains qui servoient à l'épanchement du trop-plein des eaux.

Sans offrir le même intérêt que les ruines d'Orchomène, celles d'Haliarte et de Thespies méritent de fixer l'attention du voyageur: Thespies paroît avoir été située sur l'emplacement d'un village appelé *Eremo-Castro*.

Thèbes, si célèbre dans l'histoire, n'a presque plus aucun vestige de son antique splendeur; les édifices mentionnés par Pausanias ont tout-à-fait disparu. M. Dodwell fait quelques efforts pour éclaircir la topographie ancienne de cette ville : ce n'est pas sa faute, s'il n'est arrivé qu'à des résultats assez incertains. De Thèbes, il dirigea sa route vers Athènes, en passant par Platées et Éleuthères, dont il donne une description détaillée, que je n'analyserai pas, M. Spencer Stanhope ayant fait connoître suffisamment ces deux villes (6); je me contente de transcrire cette

(1) Clarke's *Travels*, *vol. IV*, *p. 126.* — (2) Idem, *vol. IV*, *p. 128-148.* — (3) Pausan. *IX*, *38.* — (4) Diod. Sic. *IV*, *§. 10.* — (5) J'observe que Diodore ne dit point qu'Orchomène fut détruite par les Thébains : il dit seulement, comme Pausanias, que les habitans en furent massacrés ou chassés. (Diod. *XV*, *§. 79*; Pausan. *XV*, *§. 27.*) — (6) *Voyez* le Journal des Savans, Décembre 1817.

observation, que je crois neuve: « Les murs de Platées sont, en quelques » parties, très-bien conservés : ils sont curieux pour l'histoire de l'art, » parce que nous connoissons l'époque précise de leur construction, ou » plutôt de leur restauration ; car ils furent rebâtis au temps d'Alexandre. » Il est digne de remarque que les murailles des autres villes de la » Grèce, dont la construction est semblable à celle des murs de Platées, » ont toutes été bâties à peu près en même temps. Les murs de Messène » et de *Megalopolis*, une partie de ceux d'Orchomène et d'*Ambrysos*, » ressemblent à ceux de Platées : or nous savons que leur érection ou » leur restauration correspond avec cette époque. »

M. Dodwell a consacré à la description d'Athènes et de l'Attique environ trois cent soixante pages du premier volume et cinquante du second; cette description est un peu longue. Comme les monumens de cette ville ont été souvent décrits et dessinés, il est peu nécessaire d'avertir que presque toute cette description porte sur des objets connus: aussi, sans entrer dans l'analyse des détails nombreux qui la composent, je me contenterai d'avertir qu'elle laisse peu de chose à desirer pour l'état passé et présent de la ville. Les lecteurs y trouveront réunis tout ce qu'ils savent et ce qu'ils ignorent : car les observations propres à M. Dodwell sont fort nombreuses et presque toujours intéressantes; elles ajoutent beaucoup à ce que nous ont appris ses prédécesseurs, et même, en dernier lieu, ses compatriotes Clarke et Wilkins, dont l'ouvrage a été analysé dans ce journal (1). Ses observations intéressent sur-tout l'histoire de l'art; elles sont entremêlées d'anecdotes souvent curieuses : par exemple, après avoir décrit le monument choragique de Lysicrates, dit *la lanterne de Démosthène*, il ajoute : « Ce monument, qui a traversé vingt siècles, a été » construit avec une si grande solidité, qu'il peut subsister un égal nombre » d'années, à moins qu'on ne le mutile pour satisfaire la cupidité sans goût » de quelque riche voyageur. Le supérieur du couvent m'a assuré qu'en » 1801 on lui fit des propositions à lui et au vayvode, pour l'achat du » monument entier, qu'on auroit transporté dans un autre pays: ce mo- » nument ne fut conservé que parce qu'il étoit renfermé dans l'enceinte » du monastère. Ainsi, tant que le couvent subsistera, on peut espérer » qu'un si curieux monument sera garanti contre la rapacité aveugle des » amateurs et l'ignorance destructive des Mahométans. » On voit par ce passage que notre voyageur est fort peu partisan de ceux qui ont mutilé les monumens d'Athènes. Toutes les fois que l'occasion s'en présente, il ne manque pas d'exhaler l'indignation que lui fait éprouver une

(1) *Atheniensia*. Voyez le Journal des Savans, d'octobre 1817, p. 590-596.

spoliation qu'il qualifie de déshonorante pour la nation britannique. A propos des cariatides du *Pandrosium*, il dit : « Il n'en reste plus que » quatre, depuis le *pillage* de l'*acropolis* en 1801 ; un pilastre mal cons- » truit fut substitué à la cariatide enlevée, afin de soutenir l'entable- » ment : les voyageurs à venir graveront probablement sur ce pilastre, » ΕΛΓΙΝΟΣ ΕΠΟΙΕΙ, pour conserver le nom de l'auteur. Le comte de » Guilford, entraîné par sa vénération pour les ruines classiques de » l'*acropolis*, a fait faire une copie en pierre de la cariatide du musée » britannique, et l'a déjà envoyée à Athènes pour remplacer l'original. » Ne seroit-il point digne de notre pays d'imiter un si noble exemple, et » de rendre ainsi à l'*Erechtheum* la colonne et la portion d'entablement » qu'on en a détachées ! »

J'ai dit que M. Dodwell éclaircit, en passant, beaucoup de textes anciens; quelquefois il en propose des explications puisées dans la connoissance des lieux : je citerai pour exemple son opinion sur le Κιμώνιον τεῖχος de l'*acropolis*, construit par Cimon. Selon lui, c'étoit non pas une portion de mur, comme on l'a cru, mais un petit fort, bâti au sud de l'*acropolis* ; cette opinion a beaucoup de vraisemblance. A l'article qui concerne la porte d'Hadrien, M. Dodwell entend les deux vers ïambiques qui sont placés sur la frise, dans le sens que je leur ai donné, contre l'opinion de M. Wilkins (1).

Après la description d'Athènes, M. Dodwell passe à celle des ports de Pirée, Phalère et Munychie. Les traces des longs murs sont encore visibles en plusieurs endroits; mais ceux qui entouroient la péninsule du Pirée sont les mieux conservés. Près du port Munychie, on voit les ruines d'un petit temple dorique, que M. Dodwell croit être celui de Diane Munychienne. Le Phalère est plus petit que le port de Munychie, et entièrement abandonné; à la vérité, il est si ensablé, qu'il ne peut recevoir que de très-petites embarcations. Les ruines de la bourgade de Pirée se voient encore à l'est de la péninsule. Les carrières dont on a

---

(1) En relisant le passage de mon article relatif à cette inscription *(p. 591)*, je vois qu'une transposition, qui m'a échappé, à la correction de l'épreuve, estropie le vers ïambique; au lieu de Αἵδ' εἰσ' Ἀθῆναι πρὶν ἡ Θησέως πόλις, lisez Αἵδ' εἰσ' Ἀθῆναι Θησέως ἡ πρὶν πόλις. Je profiterai de l'occasion pour relever quelques fautes dans un autre article imprimé pendant mon absence. Cahier de juillet 1819, p. 390, l. 19, ὀπινοίων, lisez ὀπινοιῶν. Même page, note 2, l. 2, Ἰσαυρεῖς, lisez Ἰσαυρεῖς. Note 3, la correction que je propose n'est point nécessaire; καὶ ἔρημον s'entend si l'on donne à καί le sens de *quoique*, qu'il a bien souvent. Note 4, ἐπινοίαι, lisez ἐπίνοιαι. Pag. 393, l. 2, Σαρπηδόνος, lisez Σαρπηδόνος. Pag. 396, note, ἀσφελείῳ, lisez ἀσφαλείῳ.

tiré les pierres pour la construction du Pirée, sont encore visibles et ressemblent en petit aux latomies de Syracuse.

C'est au nord du Pirée qu'étoit la *necropolis* ou le cimetière de la ville. M. Dodwell fit ouvrir quelques tombeaux qui lui parurent parfaitement conservés; ce qui résulta de cette opération est assez curieux pour que j'en dise quelques mots. Dans le premier tombeau, il trouva d'abord les os d'un belier, qui tombèrent en poussière, excepté les cornes et les mâchoires (1); au-dessous étoient des ossemens humains et une patère de bronze: le second tombeau renfermoit, outre des ossemens humains, une lame de bronze (2), portant ΔΙΟΔΩΡΟΣ ΦΡΕΑ-(ῤῥιος). Dans un troisième tombeau, il trouva deux squelettes et huit bouteilles de verre non brisées: dans un autre étoit une épée de fer de deux pieds cinq pouces (736 millim.), y compris la poignée. M. Dodwell conjecture ingénieusement, d'après cette petite dimension, que l'épée est antérieure à Iphicrate, qui fit doubler la longueur des épées athéniennes (3). « Il est digne de remarque que toutes les armes défensives » et offensives qui, jusqu'ici, ont été trouvées en Grèce, sont de bronze, » excepté cette épée, un curieux casque déterré à Athènes, des balles » de fronde en plomb, et des pointes de flèches en pierre. » Un autre tombeau renfermoit un petit masque en terre cuite avec la bouche ouverte. Il y avoit dans un autre sépulcre une figure de philosophe en terre cuite polychrome et de petite dimension : elle ressemble tout-à-fait aux statues de marbre de Ménandre et de Posidippe, et plus encore à celle de Démosthène, qui tient un volume sur les genoux; les parties nues sont couleur de chair; la draperie est en partie blanche, le siége bleu, le volume rouge. Plusieurs tombeaux renfermoient des vases en marbre, des flacons d'albâtre et des vases peints, des lampes, dont la description, dans le nouveau Voyage, est pleine d'intérêt et très-curieuse pour les antiquaires. D'après le petit nombre d'urnes cinéraires qui ont été découvertes en Grèce, on peut juger que l'usage d'enterrer le corps entier étoit plus commun que celui de le brûler. « Comme on suppose » généralement, dit M. Dodwell, que les Athéniens mettoient une petite » pièce de monnoie dans la bouche de leurs morts, je m'attendois à en » trouver une dans chaque tombeau, et je cherchai avec soin; mais je ne

(1) On sacrifioit ordinairement un belier noir sur les tombeaux aux divinités infernales; et probablement les os de la victime étoient enterrés avec le défunt. — (2) Feu M. Akerblad a composé et publié à Rome, en 1811, une dissertation fort curieuse sur cette sorte de lames de métal. — (3) Diod. Sic. XV, 44.

» pus en découvrir qu'une seule, qui étoit de cuivre et presque effacée :
» d'autres personnes, qui ont ouvert quelques centaines de tombes, m'as-
» surèrent qu'elles y avoient bien rarement trouvé des pièces de monnoie ;
» celles qu'on en a retirées sont ordinairement l'obole athénienne. Si
» elles ont servi à payer l'entrée des lieux infernaux, il faut croire que
» les morts privoient souvent Caron de ce léger tribut. »

Dans un second article, nous terminerons l'analyse de ce Voyage.

LETRONNE.

DEUX LETTRES À MYLORD COMTE D'ABERDEEN sur l'authenticité des Inscriptions de Fourmont; par M. Raoul-Rochette, *membre de l'Institut royal de France, Conservateur du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque du Roi, l'un des Rédacteurs du Journal des Savans, &c.* Paris, 1819, imprimerie royale, *in-4.°* de 140 pages, avec figures.

SECOND EXTRAIT.

J'AI fait voir, dans mon premier extrait, avec quel avantage l'auteur de ces Lettres repousse les objections faites par M. Knight contre l'inscription de la chapelle d'Oga et contre celle d'*Amyclæ*. Je continuerai d'analyser ces objections, et les réponses de M. Raoul-Rochette, en y joignant, comme je l'ai déjà fait, quelques observations sur les points qui me laissent encore des doutes. Je les soumets d'autant plus volontiers à l'auteur, qu'ils pourront lui fournir, soit l'occasion de modifier ou d'étendre ses idées, soit la matière de quelques discussions nouvelles, quand il publiera le travail complet qu'il annonce sur les inscriptions de Fourmont.

On a pu remarquer que les difficultés élevées par M. Knight contre l'inscription d'*Amyclæ* ne reposent toutes que sur des argumens négatifs. J'en citerai encore deux exemples.

Il s'étonne que, dans la plus ancienne des deux inscriptions d'*Amyclæ*, ou plutôt dans l'un des deux fragmens de la même inscription, écrite, comme on le croit, à deux époques différentes, Fourmont ait remplacé l'*êta* ou l'*alpha* qui se trouve dans l'autre fragment, par deux *epsilon*, comme dans le mot AMYMONEE au lieu de AMYMONH ou AMYMONA : il l'accuse d'avoir ainsi trahi son ignorance ; « car une pareille orthographe, » qui n'est autorisée par aucun monument, est, selon M. Knight,

» en formelle contradiction avec le passage du *Cratylus* où Platon dit: » *Nous nous servions autrefois de l'*epsilon, *et non de l'*êta (1). » M. Raoul-Rochette observe très-judicieusement que ce texte de Platon, n'étant relatif qu'aux Athéniens, n'empêche pas d'admettre que, dans des temps encore plus anciens, chez un autre peuple, et dans un autre dialecte, on ait pu employer les deux EE à la place de l'*êta*, de même que le double *omicron* à la place de l'*omega* : à l'appui de cette observation, il rapporte plusieurs exemples de l'emploi des lettres doubles pour exprimer le son des voyelles longues. Il est vrai que, dans le nombre de ces exemples, il n'en cite point de deux EE pour l'*êta*; mais l'analogie suffit pour en rendre l'emploi extrêmement probable. La réponse de M. Raoul-Rochette me paroît donc convaincante contre l'assertion de M. Knight; toutefois il ne s'en contente pas encore, il allègue de plus en sa faveur un autre passage du *Cratylus* : « M. Knight, dit-il, aura lu ce traité avec bien » peu d'attention, puisque, quelques pages auparavant, Platon dit qu'*on » se servoit anciennement de deux* EE *au lieu de l'*êta. Ce passage donne » à son assertion un démenti bien formel, et je pourrois me dispenser » d'une réfutation plus longue. » Ici, j'avoue que M. Knight n'a pas tout le tort dont l'accuse son critique; car, à mon sens, le passage de Platon, examiné dans son ensemble, et non dans un seul membre de phrase, ne prête nullement à cette interprétation. Platon hasarde ici, par la bouche de Socrate, une étymologie du mot νόησις, ridicule, comme le sont presque toutes les étymologies du *Cratylus*; il fait venir ce mot de νέου ἕσις, *desir du nouveau.* « C'est, dit-il, ce penchant de l'ame vers ce » qui est neuf, que l'inventeur du mot a caractérisé par νεόεσις : car, » dans l'origine, ce mot ne se disoit pas νόησις; au lieu de νόησις par H, on » devoit écrire νεόεσις par deux EE (2). » Or, remarquez bien que les deux EE ne sont point consécutifs, comme il faudroit qu'ils le fussent s'ils étoient là pour remplacer l'*êta*; ils sont séparés par l'*omicron* : cette seule observation suffit pour montrer que Platon, bien loin de dire en général *qu'au lieu de l'*êta *on employoit anciennement deux* EE, ne parle que d'un cas particulier au mot dont il donne actuellement l'étymologie. Afin de l'appuyer, il rapporte une prétendue forme antique du mot, laquelle, selon toute apparence, n'a jamais existé; et cette forme même, indépendamment de l'ensemble du texte, dépose contre l'interprétation

---

(1) Οὐ γὰρ Η ἐχρώμεθα, ἀλλὰ Ε, τὸ παλαιόν. (Platon. *Cratyl. p. 426, C.*) — (2) Τούτου (νέου) οὖν ἐφίεσθαι τὴν ψυχὴν μηνύει τὸ ὄνομα ὁ θέμενος τὴν ΝΕΟΈΣΙΝ. Οὐ γὰρ ΝΟΉΣΙΣ τὸ ἀρχαῖον ἐκαλεῖτο, ἀλλ' ἀντὶ τοῦ Η, ΕΕ ἔδει λέγειν δύο, ΝΕΟΈΣΙΝ. (Plat. *Cratyl. p. 411, E.*)

proposée. Au reste, comme l'auteur des Lettres n'avoit nul besoin de cette preuve, sa réponse à l'objection de M. Knight n'a rien perdu de sa force par l'observation que je viens de faire, dans l'intention de fixer le vrai sens d'un passage qui seroit fort important, s'il avoit la signification que lui a donnée M. Raoul-Rochette.

M. Knight trouve encore surprenant qu'un monument aussi ancien que l'inscription d'*Amyclæ*, et aussi important, soit resté inconnu aux voyageurs et aux antiquaires qui, dans les différens âges, essayèrent de rectifier l'antique chronologie. M. Raoul-Rochette répond à cette objection, si c'en est une, qu'on pourroit faire le même argument contre une multitude de monumens découverts dans la Grèce, et notamment contre les Marbres de Paros, dont personne ne pourra nier l'importance. Cette réponse me semble péremptoire contre une objection purement négative, comme toutes celles de M. Knight.

M. Knight élève contre l'authenticité de l'inscription d'*Amyclæ*, et sur-tout contre celle d'Oga, d'autres difficultés que M. Raoul-Rochette a fort bien résolues; je me contenterai d'en exposer une seule, parce qu'elle a donné lieu de sa part à une discussion qui n'est pas sans intérêt. Cette difficulté est fondée principalement sur ce que Fourmont attribue l'inscription du temple d'Oga au roi Eurotas, quoique rien n'autorise cette opinion.

« Conformément à ce calcul (celui de d'Hancarville), Eurotas et » Lacédémon furent contemporains de Cadmus, à qui une tradition » générale a attribué l'introduction des lettres dans la Grèce. Si cette » tradition est fondée, Eurotas n'a pu écrire dans d'autres caractères que » ceux des Phéniciens, tels qu'ils sont conservés sur les médailles de ce » peuple, sur celles de leurs colonies en Afrique, en Espagne, en Sicile. » Ces caractères étoient au nombre de seize, comme on le reconnoît, » et s'écrivoient de droite à gauche : or les formes de ces lettres, com- » parées à celles de l'inscription d'Oga, offrent une extrême dis- » semblance. »

Ici, comme on voit, M. Knight tranche une difficulté qui a arrêté de grands critiques; il pose en fait que les caractères phéniciens apportés par Cadmus doivent avoir été les mêmes que ceux qu'on retrouve sur des monumens dont le plus ancien ne remonte peut-être pas au-delà du ve siècle avant notre ère : or voilà précisément ce qu'il est impossible de prouver. M. Raoul-Rochette prend occasion de ce passage de M. R. P. Knight, pour se livrer à une discussion qu'il n'a pu approfondir autant qu'il l'auroit fait si le plan de ses Lettres le lui eût permis. Il y présente les raisons déjà mises en avant dans une savante note de

M. Larcher (1) pour établir que les Pélasges possédoient une écriture alphabétique avant l'arrivée de Cadmus, et que l'invention attribuée à ce dernier se borna à changer ou à modifier la forme de quelques caractères, à régler l'ordre dans lequel ils devoient être rangés, enfin à nommer chacun de ces caractères du nom par lequel il étoit désigné dans sa propre langue. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner une question déjà tant débattue, dans laquelle les opinions les plus contradictoires ne manquent point d'autorités respectables : je me contenterai de soumettre à l'auteur mes doutes sur l'interprétation de plusieurs textes de Pausanias dont il tire, en faveur de l'existence d'un alphabet *antécadméen*, des preuves ou tout au moins des inductions qui ne sont peut-être pas très-fondées.

Il dit, par exemple : « Cette tradition d'une écriture particulière aux » Pélasges est *encore mieux confirmée par l'existence d'inscriptions anté-* » *rieures* au siècle de Cadmus, telles que celle que portoit *probablement* » le tombeau de Corœbus à Mégares, monument que Pausanias estime le » plus ancien qui existât dans la Grèce, comme étant de l'an 1678 » avant notre ère. » D'après ces paroles, il sembleroit que *l'existence d'inscriptions antérieures à Cadmus* n'est pas douteuse, puisqu'elle sert à confirmer la tradition d'une *écriture particulière aux Pélasges.* Je ne crois pas qu'on puisse en trouver aucune ; M. Raoul-Rochette n'en cite d'autre exemple que celle que portoit *probablement* le tombeau de Corœbus : mais une inscription dont l'existence n'est que *probable*, ne peut servir de preuve. D'ailleurs, j'observerai que Pausanias ne permet point ici le doute : il atteste positivement que ce tombeau de Corœbus portoit une inscription en vers élégiaques (2), qui contenoit le récit des aventures de Psamathe et de Corœbus. Or, à moins d'admettre que, vers 1700 avant J. C., on écrivoit déjà des vers élégiaques, on est obligé de reconnoître qu'il s'agit d'une de ces inscriptions que les Grecs faisoient graver après coup, pour consacrer une tradition reçue. J'ajouterai que Pausanias ne dit point que ce tombeau fût le plus ancien de tous ceux de la Grèce ; il dit seulement que la figure de Corœbus sculptée sur ce tombeau étoit le plus ancien ouvrage en marbre qu'il eût vu dans la Grèce.

« Le même Pausanias, dit ensuite M. Raoul-Rochette, cite en d'autres » endroits des monumens en *anciens caractères* ou *lettres attiques*, lettres » également mentionnées par Démosthène et par Diodore de Sicile, lettres » dont s'étoit servi l'ancien Linus pour composer ses ouvrages, et dont » les formes étoient, de l'aveu de Tacite et de Pline, presque semblables

---

(1) Larcher *sur Hérodote, tom. IV, p. 263.* — (2) Pausan. *I, c. 43 fin* Γέγραπται δὲ ἐλεγεῖα τὰ ἐς Ψαμάθην, καὶ τὰ ἐς αὐτὸν ἔχοντα Κόροιβον.

» à celles qu'avoient de leur temps les lettres latines (p. 66). » Je ne parlerai point ici des textes de Démosthène et de Diodore de Sicile, de Pline et de Tacite, dont la discussion m'entraîneroit beaucoup trop loin : en me bornant au témoignage de Pausanias allégué par M. Raoul-Rochette, je dirai que, si l'on distingue avec soin les époques diverses auxquelles ils se rapportent, on acquiert la certitude qu'ils ne fournissent réellement aucune preuve ni *pour* ni *contre* un alphabet antérieur à Cadmus ; il n'en résulte autre chose, sinon que les lettres grecques, jusqu'au temps de ce voyageur, avoient successivement été détournées de plus en plus de leur forme primitive. Pausanias parle quatre fois, si je ne me trompe, de ces lettres *anciennes*. La première fois, il désigne ainsi des inscriptions en *boustrophédon* gravées sur le coffre de Cypsélus (1), monument qu'on croit avoir été exécuté entre les années 600 et 650 (2) : d'où l'on voit qu'il n'entend ici par *lettres anciennes* que celles dont nous trouvons l'emploi dans les inscriptions de Sigée et d'*Amyclæ ;* elles méritoient bien de Pausanias l'épithète d'*anciennes*. La seconde fois, il s'agit d'une corne d'abondance, offrande de Miltiade, fils de Cimon, qui y avoit fait graver deux vers hexamètres en caractères que Pausanias appelle *anciens* (3), désignant, sans aucun doute, des lettres telles que celles des inscriptions antiques antérieures à l'archontat d'Euclide. Dans le troisième passage, Pausanias donne à ces expressions un sens analogue, puisqu'il fait mention des quatre vers élégiaques qui consacroient une offrande faite par les Apolloniates de l'Adriatique après la prise de Thronium (4), événement qui n'est point antérieur à l'an 500 avant J. C. Enfin, dans le quatrième exemple, il est fait mention simplement d'une inscription en caractères *anciens*, qui indiquoient les limites de Psophis et de Thelpuse (5) : on ne peut également rien conclure de cette vague indication. Le témoignage de Pausanias n'a donc réellement aucun rapport avec le fond de la question, qui est de savoir si les Pélasges avoient une écriture avant Cadmus.

Le défaut d'espace nous force de renvoyer à un troisième article, qui sera très-court, ce qu'il nous reste à dire de la seconde Lettre, où l'auteur a su réunir également beaucoup de notions curieuses et neuves.

LETRONNE.

---

(1) Pausan. *V*, *17*. — (2) Quatremère de Quincy, *Jupiter Olympien*, *p. 125*. — (3) Pausan. *VI*, *19*. — (4) Id. *V*, 22. Καὶ δὴ καὶ ἐλεγεῖον γράμμασίν ἐστιν ἀρχαῖον ὑπὸ Διὸς τοῖς ποσί. Je lis ἀρχαίοις avec Valckenaer *(ad Herodot. V, 59)*. — (5) Pausan. *VIII*, *25*.

De l'Auscultation médiate, ou Traité du diagnostic des maladies des poumons et du cœur, fondé principalement sur ce nouveau moyen d'exploration; par R. T. H. Laënnec, *D. M. P. médecin de l'hôpital Necker, médecin honoraire des dispensaires, membre de la Société et de la Faculté de médecine de Paris et de plusieurs autres sociétés nationales et étrangères.*

Pouvoir explorer est, à mon avis, une grande partie de l'art. (Hipp. Epid. III.)

Deux volumes *in-8.°*, l'un de 456 et l'autre de 472 pages. A Paris, chez J. A. Brosson et J. S. Chaudé, libraires, rue Pierre-Sarrazin, n.° 9. 1819.

Cet ouvrage est dédié à MM. les professeurs de l'École de médecine de Paris par un petit discours écrit en latin.

M. Laënnec a étudié l'anatomie pathologique pendant long-temps avec un zèle ardent, une application constante, et le desir de faire servir les connoissances qu'il acquéroit au progrès de la science et à la guérison des maladies; il s'est particulièrement attaché à l'examen des organes internes de la poitrine, dont les lésions, trop communes, sont si funestes. Nourri de ses propres observations, et profitant de celles de M. Corvisart, son maître, et de feu M. Bayle, son ami, que la mort a enlevé trop tôt, il a cherché à éclairer les médecins sur l'état pathologique de la poitrine, plus qu'on n'avoit pu le faire jusqu'ici. On doit à M. Corvisart un essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux, et une traduction de la méthode d'Avenbrugger, médecin allemand, pour reconnoître les maladies internes de la poitrine par la percussion de cette cavité; et à M. Bayle, des recherches sur la phthisie pulmonaire : ces deux ouvrages sont estimés. Mais M. Laënnec les a dépassés et a complété ces travaux.

Le livre que nous avons à faire connoître, étant formé presque en entier de descriptions de maladies et de faits anatomiques, n'est pas susceptible d'une analyse suivie. Nous nous bornerons, à cet égard, à faire remarquer que ces descriptions peuvent intéresser les médecins, et sur-tout les élèves, parce qu'ils y trouveront les effets liés avec les symptômes qui devoient les présager, si l'on en excepte des anomalies impossibles à soupçonner.

Les détails qui paroissent minutieux aux lecteurs peu versés dans la science médicale, ne le sont pas pour ceux qui en font l'objet de leurs

méditations. M. Laënnec a craint même qu'en omettant la moindre circonstance, il ne laissât quelque chose à desirer; car souvent une observation qu'on auroit regardée comme peu de chose, a plus d'importance qu'on ne croit pour expliquer un point embarrassant.

Les motifs et les vues de l'auteur sont consignés dans sa préface et dans son introduction. Nous allons en faire connoître ce qui est nécessaire pour l'intelligence de l'auscultation médiate, que M. Laënnec appelle l'objet principal de son livre, et que nous regardons comme l'accessoire, eu égard à la totalité de l'ouvrage, qui est un bon traité des maladies de la poitrine.

Les lésions du thorax, d'après M. Laënnec, sont les plus fréquentes; il est rare même qu'une fièvre essentielle n'attaque pas, par complication, plus ou moins la poitrine, ou ne se terminé par une affection de cette partie du corps. Quelque dangereuses que soient ces lésions, et elles le sont beaucoup sans doute, ce sont celles qu'on guérit le plus souvent. Aussi les médecins ont-ils toujours cherché des signes propres à les faire reconnoître et à les distinguer entre elles. Leurs efforts ont peu réussi, parce qu'on s'en est tenu, suivant M. Laënnec, aux signes fournis par l'inspection et l'étude du trouble des fonctions; et ces signes sont insuffisans, les maladies de ces organes étant nombreuses, diversifiées, et présentant des symptômes semblables. Ce qu'on apprend par la percussion qu'a conseillée Avenbrugger, donne, à la vérité, quelque certitude de plus, mais n'en donne pas encore assez ni pour tous les cas. La pratique d'ailleurs en est difficile, et souvent les maladies du cœur lui échappent. M. Laënnec en a fait usage et en a reconnu les avantages; il y a ajouté ce qui manquoit pour avoir des données plus sûres. Il a imaginé un instrument, très-simple, qui l'a conduit au but qu'il desiroit atteindre. Voici comment il s'en explique dans l'introduction : « Je vins, » dit-il, à me rappeler un phénomène d'acoustique très-connu. Si l'on » applique l'oreille à l'extrémité d'une poutre, on entend très-distinctement un coup d'épingle donné à l'autre bout. J'imaginai que l'on pouvoit » peut-être tirer parti, dans le cas dont il s'agissoit, de cette propriété » des corps : je pris un cahier de papier; j'en formai un rouleau bien serré, » dont j'appliquai une extrémité sur la région précordiale; et, posant » l'oreille à l'autre bout, je fus aussi surpris que satisfait d'entendre les » battemens du cœur d'une manière beaucoup plus nette et plus distincte que je ne l'avois fait par l'application immédiate de l'oreille.

» Je présumai dès-lors que ce moyen pouvoit devenir une méthode » utile et applicable, non-seulement à l'étude des battemens du cœur, » mais encore à celle de tous les mouvemens qui peuvent produire du

» bruit dans la cavité de la poitrine, et, par conséquent, à l'exploration » de la respiration, de la voix, du râle, et peut-être même de la fluctua- » tion d'un liquide épanché dans les plèvres ou le péricarde. » Après avoir comparé des cylindres faits de différentes matières plus ou moins denses, M. Laënnec reconnut que le meilleur étoit celui de bois. Il finit par n'en pas adopter d'autre. Le cylindre dont il se sert maintenant, soit dans l'hôpital qui lui est confié, soit pour explorer sur des malades qu'il visite chez eux, est brisé au milieu, moyennant une vis; ce qui le rend plus portatif. Il est creux dans son centre et évasé à une des extrémités; il a un pied de longueur: il convient pour l'exploration de la respiration et du râle. Celui qu'il emploie pour la voix et les battemens du cœur, doit avoir les parois plus épaisses: on ne pourroit tirer parti d'un corps mou. Divers noms ont été donnés à cet instrument, tels que *sonomètre, pectoriloque, thoraciloque, &c.* M. Laënnec l'appelle maintenant *stéthoscope*. Il assure que les signes qu'on obtient par l'auscultation médiate sont faciles à saisir, et qu'il suffit de les avoir entendus une fois pour les reconnoître; par exemple, ceux qui indiquent les ulcères du poumon, la communication fistuleuse entre la plèvre et les bronches, &c. Il convient toutefois qu'on ne doit pas négliger la méthode d'Avenbrugger, que l'auscultation médiate ne fait que confirmer, ne doutant pas que les deux moyens ne puissent concourir ensemble pour étendre les connoissances sur les signes des maladies de poitrine.

Le mot de *râle,* dont nous venons de parler, n'est pas pris uniquement pour ce murmure bruyant de l'air que font entendre les mourans, qui ne peuvent plus expectorer, mais pour tous les bruits produits par le passage gêné de l'air qui sort de la poitrine. Ainsi ce mot a, chez l'auteur, une acception plus étendue.

Nous regrettons de n'avoir pas vérifié nous-mêmes les avantages qu'on retire de l'application du stéthoscope sur la poitrine d'un individu. L'auteur, qui ne jouit de sa découverte que pour la rendre utile, a été empressé de la faire connoître, autant qu'il en a trouvé l'occasion, et n'a point négligé de solliciter un examen et des témoignages authentiques. Des commissaires de l'académie royale des sciences ont constaté qu'à travers le cylindre, placé sur la poitrine d'un homme sain, qui parle et chante, on entend un frémissement plus marqué dans certains points de la poitrine que dans d'autres; mais que, quand il y a un ulcère dans les poumons, ce frémissement se change en un phénomène tout-à-fait singulier: la voix du malade cesse de se faire entendre par l'oreille restée libre, et elle parvient toute entière à l'observateur par le canal pratiqué dans le cylindre. Le même phénomène a lieu lorsqu'on applique le

cylindre sur la trachée-artère et sur le larynx. Ce fait seul, et par lui-même, inspireroit de la confiance dans les assertions de l'auteur, quand d'autres témoignages, également admissibles, ne viendroient pas à l'appui.

L'ouvrage de M. Laënnec est divisé en quatre parties, dont la première renferme les signes qu'on peut obtenir de la voix à l'aide du cylindre; la seconde contient ceux que fournit la respiration; la troisième, ceux que donne le râle, et les résultats que l'auteur a obtenus de ses recherches sur la fluctuation des liquides épanchés dans les cavités du thorax; la quatrième offre l'analyse des battemens du cœur dans l'état de santé et de maladie, et les signes particuliers des maladies du cœur et de l'aorte. Chacune de ces parties est divisée en chapitres, et ceux-ci en articles. Au commencement du premier volume, ainsi que du deuxième, est une table analytique, et à la fin du deuxième, une table des matières par ordre alphabétique. Quatre planches représentent le cylindre, réduit au tiers de ses dimensions réelles; sa coupe, dans le sens de sa longueur; l'obturateur, qui est au bout; le corps supérieur de ce cylindre, son diamètre, et les lésions du poumon.

Il eût peut-être été possible à M. Laënnec de donner moins de longueur à son ouvrage, en abrégeant un peu des descriptions d'ouvertures de corps, sans omettre les lésions importantes. Il l'auroit fait, sans doute, si d'autres occupations le lui eussent permis. Tel qu'est cet ouvrage, il ne peut être que très-utile aux médecins, puisqu'il leur présente des moyens de s'assurer de l'état des maladies de poitrine, et par conséquent de pouvoir mieux les guérir.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Discours sur l'étude philosophique des langues, par M. le comte de Volney. Paris, Baudouin, 1820, *in-8.°*, 3 feuilles.

Épigrammes choisies d'Owen, traduites en vers français par feu M. de Kérivalant, avec des imitations par P. Corneille, La Monnoye, Cocquard, Chevreau, Senecé, A. L. Le Brun, Voltaire, Desmahis, MM. François de Neufchâteau, Pommereul, &c.; publiées par M. de la Bouïsse. Lyon, M. Buynand, *in-18*, 10 feuilles.

Tibère, tragédie de M. J. de Chénier, avec une analyse de cette pièce par M. Népom. Lemercier. Paris, Baudouin, 1819, *in-8.°*, 7 feuilles 1/4.

Louis IX, tragédie en cinq actes, par M. Ancelot. Paris, impr. de P. Didot, chez M.me Huet, *in-8.°*, vj et 64 pages: 3 francs, et en papier vélin 6 fr.

Dieu, ode, suivie d'un sonnet et d'une romance sur le même sujet, avec une élégie sur l'anniversaire (de la mort) de Marie-Antoinette, Reine de France; par M. d'Gallia, auteur des opuscules intitulés : *l'Homme, ode*, &c.; *le Retour des lis*, &c.; *des Abus en 1819*, &c. &c., *in-8.°*, 16 pages. Prix, 50 cent.; à Paris, chez Pillet, libraire, rue Christine, n.° 5.

Les quatre premiers volumes des *Œuvres complètes de M.me de Staël* viennent d'être mis en vente chez Treuttel et Würtz, à Paris, à Strasbourg et à Londres. Prix, 24 fr. — Tome I.er, viij, ccclxxij et 106 pages. Le premier volume, orné d'un portrait de M.me de Staël, contient, 1.° un avertissement de l'éditeur (M. Auguste de Staël); 2.° une NOTICE *sur le caractère et les écrits* de M.me de Staël; 3.° ses Lettres sur *le caractère et les écrits* de J. J. Rousseau. — La NOTICE, composée par M.me Necker de Saussure, occupe plus des trois quarts de ce volume. Ce n'est point une vie de M.me de Staël; il y a fort peu de détails biographiques: mais c'est un corps d'observations importantes, d'abord sur les écrits de cette femme célèbre, ensuite sur son caractère moral, sur ses opinion et sa conduite politique. Ses écrits sont divisés en trois classes : 1.° ceux qui ont précédé la révolution; 2.° ceux qui ont été composés depuis 1789 jusqu'à la mort de M. Necker; 3.° ceux qui n'ont paru qu'après 1803. A la première période appartiennent les Lettres sur J. J. Rousseau; à la seconde, l'Influence des passions, l'ouvrage intitulé *De la littérature*, et Delphine; à la troisième, Corine, ou l'Italie, l'Allemagne, et les Considérations sur la révolution française. L'examen de ces divers écrits, et de quelques autres moins considérables, est précédé d'un tableau de l'éducation de M.me de Staël, suivi de réflexions sur le caractère de son talent. Quoique ces jugemens soient ceux de l'amitié, il y en a quelquefois de fort sévères. Les éloges sont beaucoup plus fréquens; la justice les réclamoit presque tous. La partie de cette Notice qui concerne les relations domestiques, sociales, politiques de M.me de Staël, contient des anecdotes, dont quelques-unes étoient peu connues; on y remarquera des traits ingénieux, des reparties heureuses, et des actions honorables. — Les six lettres sur Rousseau, qui terminent ce volume, avoient paru en 1788; elles ont été réimprimées en 1814 : on retrouve ici les préfaces de ces deux éditions. = Tome II, 374 pages. Réflexions sur le procès de la Reine, publiées en 1793; Réflexions sur la paix, adressées à M. Pitt en 1794; Réflexions sur la paix intérieure, en 1795; Essai sur les fictions; trois Nouvelles, savoir, Mirza, Adélaïde et Théodore, Histoire de Pauline; un épisode, intitulé *Zulma*. Ces derniers articles étoient inédits : ils peuvent servir à montrer les premiers progrès d'un talent distingué, et ce n'est pas l'unique intérêt qu'ils présentent. Quant aux trois opuscules qui remplissent les 172 premières pages de ce volume, ils tiennent à l'histoire de trois années trop mémorables. = Tome III, 390 pages. De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations: c'est la troisième édition de cet ouvrage; la première est de 1796, et la seconde, de 1818. — Réflexions sur le suicide, adressées au prince royal de Suède, en décembre 1812, et publiées en 1813. = Tome IV, 604 pages. De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales; ouvrage

universellement connu par les trois éditions de 1803, 1804 et 1818; chacune en 2 vol. *in-8.°* = Tel est le contenu des quatre premiers tomes d'une collection qui doit en avoir dix-huit. Elle a été jusqu'ici imprimée avec beaucoup de correction et d'élégance, chez M. Crapelet. Le prix de chaque volume est de 6 fr. à Paris; 7 fr. 50 cent. par la poste dans les départemens. On tire un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin superfin, au prix de 12 fr., ou 13 fr. 50 cent. par volume.

Œuvres de M.me de Staël, tomes V, VI, VII (Delphine), avec des changemens et additions. Paris, Treuttel et Würtz; le prix de chaque volume est de 6 fr. Cette collection paroît en même temps, en format *in-12*, au prix de 3 fr. par volume. On vend à part les trois tomes de Delphine, ainsi que la Notice sur M.me de Staël par M.me Necker-Saussure.

Œuvres complètes de J. La Fontaine, ornées de 120 gravures en taille douce, accompagnées d'une histoire de la vie et des écrits de La Fontaine par M. Walckenaer, membre de l'Institut. Cette édition, imprimée chez P. Didot l'aîné, aura 16 tomes *in-18*; les deux premiers viennent d'être mis en vente chez Nepveu. Prix pour les souscripteurs, 10 fr.

Le libraire Lequien, rue Saint-Jacques, n.° 41, publie le *prospectus* d'une nouvelle édition des *Œuvres de Regnard*. Ce recueil sera imprimé chez P. Didot et formera 6 volumes. Le prix de chaque volume est de 4 francs pour les souscripteurs.

Œuvres de J. F. Ducis, ornées d'un portrait et de gravures. Paris, impr. de P. Didot aîné; chez Nepveu, 3 vol. *in-8.°*

Œuvres complètes de M. Arnault: tomes I, II et III. La Haye, de l'impr. belgique; à Paris, chez Foulon. Prix de chaque vol. 6 fr.

Les Vêpres siciliennes, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Casimir Lavigne. Paris, imprimerie de Fain, chez Barba, *in-8.°*, x et 92 pages. Prix, 2 fr. 50 cent.; et en papier vélin, 5 fr.

Œuvres complètes de Voltaire (édition disposée et revue par M. Beuchot), tome XXX (Dictionnaire philosophique, tome II). Paris, impr. de Dupont, chez M.me veuve Perronneau, *in-12* de 35 feuilles. Prix, 3 fr. 50 cent.

Œuvres complètes de Voltaire; tome XXXIV. Paris, impr. de M.me Jeune-Homme, chez Plancher, *in-12* de 20 feuilles. Prix, 3 fr. 50 cent.

Précis de l'histoire de la révolution française, avec une table des principaux décrets rendus pendant les années 1789, 1790 et 1791, par Rabaut Saint-Étienne; nouvelle édition, augmentée par M. de Norvins. Paris, imprimerie de Laurens, chez Babeuf, *in-12* de 10 feuilles.

Voyages dans la Grande-Bretagne en 1816-1819; par M. Ch. Dupin, membre de l'Institut; 6 vol. *in-8.°*, avec 3 atlas. L'ouvrage sera divisé en trois parties: force militaire, force navale, travaux intérieurs. La première partie ou livraison paroîtra le 1.er mai 1820. On souscrit, sans rien payer d'avance, chez Bachelier, quai des Augustins, n.° 55, à raison de 22 fr. par livraison. La souscription sera fermée le 15 mars; et passé ce terme, chaque livraison coûtera 25 fr.

Description du royaume de Camboge, par un voyageur chinois qui a visité cette contrée à la fin du XIII.e siècle (en 1295, précisément la même année que Marc-Pol revint en Europe); précédée d'une Notice chronologique sur le même pays, extraite des Annales de la Chine; traduite du chinois par M. Abel-

Rémusat. Paris, Smith, 1819, *in-8.°*, avec une carte du pays de Camboge, gravée, d'après d'Ayot et les recherches de M. Abel-Rémusat, par Ambroise Tardieu.

Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, suivis du texte arménien de l'Histoire des princes Orpelians, et de celui des Géographies attribuées à Moïse de Khoren et au docteur Wartan, &c., avec traduction française et notes par M. J. Saint-Martin. Paris, impr. royale, librairie de Tilliard frères, rue Hautefeuille, n.° 22, 1819, 2 vol. *in-8.°* Prix 24 fr. en pap. fin; 48 fr. en papier vélin.

Les Cours du Nord, ou Mémoires originaux sur les souverains de la Suède et du Danemarck, traduits de l'anglais de John Brown, par M. J. Cohen. Paris, impr. d'Égron, librairie d'Arthus-Bertrand, 1819, 3 vol. *in-8.°*, 70 feuilles 3/4, avec deux vues et six portraits : 21 fr. On a joint à ces Mémoires l'Histoire de la révolution de Suède en 1772, &c.

Histoire de la guerre entre les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre, pendant les années 1812-1815, par H. M. Brackenridge, traduite sur la seconde édition par A. de Dalmas. Paris, impr. de Patris, chez Colnet, 1820, 2 vol *in-8.°*, 39 feuilles 3/4, avec une carte : 10 fr.

Notice sur les signes numériques des anciens Égyptiens, précédée du plan d'un ouvrage ayant pour titre : *Observations et Recherches nouvelles sur les hiéroglyphes, accompagnées d'un tableau méthodique des signes*; par M. Jomard, membre de l'Institut. Paris, imprimerie de Baudouin, *in-8.°* de 31 pages et une figure. Cette Notice a été lue à l'académie des inscriptions et belles-lettres les 3 et 6 septembre 1819. « Les Égyptiens écrivoient les nombres à la manière des Ro» mains, la même que celle dont usoient les Grecs quand ils employoient les » lettres capitales. Ils avoient des signes pour l'unité, pour 5, pour 10, pour » 100 et pour 1000. » M. Jomard s'applique à prouver par des monumens que les Égyptiens exprimoient l'unité par un rectangle très-étroit et allongé; 5 par une étoile; 10 par une sorte de fer à cheval ou de π grec; 100 par une figure semblable à la tige qui est jointe à la coiffure des dieux, en forme de mitre ou de *cidaris*; 1000 par une feuille de *nymphæa* ou *lotus* que supporte une tige placée verticalement et coupée par une barre.

Histoire de la monnaie, depuis les temps de la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charlemagne; par M. le marquis Garnier, associé libre de l'académie des inscriptions. Paris, impr. et libr. de M.me veuve Agasse, 2 vol. *in-8.°* de 48 feuilles; lxxx, 243 et 402 pages. Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage.

Procli philosophi Platonici Opera inedita, quæ supersunt omnia, nunc primùm typis donata, ex manuscriptis codicibus Bibliothecæ regiæ Parisiensis, curante V. Cousin, professore philosophiæ in academia Parisiensi ; tom. I.er Parisiis, ex officina Eberhart, 1819, in-8.°

Des proscriptions, par M. Bignon. Paris, Brissot-Thivars, 1819, *in-8.°*, viij et 127 pages. Cet ouvrage est divisé en cinq livres : c'est le premier qui vient de paroître; il traite des proscriptions dans les républiques anciennes et modernes: 1.° à Athènes; 2.° à Sparte; 3.° à Rome; 4.° à Venise; 5.° à Florence; 6.° dans les Provinces-Unies.

Proposition d'administration militaire. Paris, impr. de Demonville, librairie de Magimel, Ancelin et Pochard, *in-8.°*, xvj et 192 pages, avec des tableaux.

Recueil des Éloges historiques des membres de l'académie des sciences, lus dans les séances publiques de l'Institut, par M. G. Cuvier, secrétaire perpétuel de cette académie. Paris, 1819, et à Strasbourg, chez Levrault; 2 vol. *in-8.°*: 15 fr. et en papier vélin, 30 fr. Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage.

Mémoire sur l'importation en France des chèvres à duvet de Cachemire, par M. Tessier, membre de l'Institut. Paris, M.me Huzard, *in-8.°* Il sera rendu compte de cet ouvrage et des deux suivans, dans l'un de nos prochains cahiers.

Aperçu géognostique des terrains, par M. Henri de Bonnard, ingénieur en chef au corps royal des mines. A Paris, chez Déterville, *in-8.°*, 266 pages.

Projet de boisement des Hautes-Alpes; par M. Dugied, ex-préfet de ce département. Paris, impr. royale, *in-4.°*, 106 pages.

Annales de la musique, ou Almanach musical de Paris, des départemens de la France et des principales villes du monde, pour l'an 1820; deuxième année: suivi d'une esquisse de l'état actuel de la musique à Londres, d'articles biographiques et nécrologiques sur Nicolo, Paësiello, Duport, M.me Sophie Gail, &c.; du répertoire de la musique vocale et instrumentale (1819), de l'indication des journaux de musique français et étrangers, inventions, livres nouveaux, gravures; avec des analyses d'ouvrages (entre autres, des Mémoires de Grétry), &c. &c.; publié par M. César Gardeton, amateur. Un fort vol. *in-18*. Prix, 4 fr. 50 cent., pris à Paris, chez l'éditeur, rue Montorgueil, n.° 96.

Analyse de la philosophie anatomique (de M. Geoffroy-Saint-Hilaire), où l'on considère particulièrement l'influence qu'aura cet ouvrage sur l'état actuel de la physiologie et de l'anatomie; par M. Flourens. Paris, chez Béchet jeune, *in-8.°* de 28 pages.

Les quatre Ages de la vie; étrennes à tous les âges, par M. de Ségur, de l'académie française. Paris, impr. de Denugon, librairie d'Eymery, *in-12* de 250 pages, avec gravures. Prix, 3 fr.

La Criticomanie (scénique), ou Nouvelle Guerre aux spectacles, dernière cause de la décadence de la religion et des mœurs, et justification des lumières du XVIII.e siècle; par Marc-François Hache. Paris, impr. de Patris, chez Delaunay, 2 vol. *in-12* de 216 pages chacun. Prix, 6 fr.

Des Abus en 1819, ou Quelques mots sur la France, le monarque, les ministres, la police, les caricatures, les théâtres et les journaux; par Aris... d'Gallia. Paris, imprimerie et librairie de Pillet. Prix, 1 fr.

Traité de géognosie, ou Exposé des connoissances actuelles sur la constitution physique et minérale du globe terrestre; par d'Aubuisson de Voisins. Paris, impr. de Cellot, 2 vol. *in-8.°*, avec 2 planches. Prix, 16 fr.

Annuaire présenté au Roi par le bureau des longitudes, pour l'an 1820. Paris, imprimerie et librairie de M.me Courcier, *in-18* de 5 feuilles. Prix, 1 fr.

Connoissance des temps ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, pour l'an 1822; par le Bureau des longitudes. Paris, veuve Courcier, 1820; 25 feuilles: 6 fr.

Notice sur les canaux et particulièrement sur la concession du canal d'Essonne. Paris, impr. de Lanoë, chez Bossange et Masson, *in-8.°* de 70 pages, plus une planche.

Tableaux, statues, bas-reliefs et camées de la galerie de Florence et du palais Pitti, dessinés par M. Wicar, gravés sous la direction de MM. Lacombe et

Masquelier; avec les explications de M. Mongez. Paris, 1789—1815, grand *in-folio* en 48 livraisons, imprimé sur papier vélin superfin. Les personnes qui souscriront avant le 21 décembre, paieront les livraisons au prix de 14 fr., au lieu de 24 fr.; on ne pourra retirer moins de deux livraisons par mois. Si l'on préfère retirer l'ouvrage complet en une seule fois, on ne le paiera que 600 fr.

Annales du Musée, salon de 1819; par P. Landon: troisième livraison. Elle se compose de 11 planches gravées au trait, et d'explications et observations critiques. L'ouvrage formera 2 vol. *in-8.°*, pour lesquels on souscrit au bureau des Annales du Musée, quai de Conti, n.° 15. Prix, 36 fr.

Table générale des matières, par ordre alphabétique, des 122 volumes qui composent la collection complète du Magasin encyclopédique; rédigée par J. B. Sajou, imprimeur; tome IV et dernier. Paris, chez Sajou, rue de la Harpe, n.° 11. Prix des 4 vol., 60 fr.

MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n.° 17, viennent de mettre en vente l'*Almanach des Dames pour 1820*, volume *in-16*, imprimé par Didot l'aîné sur papier vélin et orné d'un frontispice à vignette, avec huit gravures en taille-douce, exécutées, d'après des tableaux des grands maîtres, par M. Bein, artiste distingué. Prix, broché, 5 fr.; et relié, depuis 7 fr. jusqu'à 36 fr., suivant la richesse de la reliure. Dix-neuf années de succès ont fait distinguer cet almanach entre tous ceux qui ont la même destination et un titre à peu près semblable. Celui de 1820 contient des pièces de vers de mesdames Babois, Desbordes, d'Houdetot, Maillard de Chambure, de Salm, Simons-Candeilles; de MM. Baour-Lormian, le Prevôt d'Iray, Béranger, la Chabeaussière, Wailly, &c.

Esquisse de nosologie vétérinaire, par J. B. Huzard fils, médecin vétérinaire, seconde édition. Paris, M.me Huzard et Déterville, 1820, *in-8.°*, 242 pages.

De l'Enseignement médical, dans ses rapports avec la chimie, suivi d'un nouveau Plan d'organisation des sociétés et écoles de médecine; par M. de Mercy. Paris, Éberhart, 1819, *in-8.°*, 130 pages.

Notices historiques, critiques et bibliographiques sur plusieurs livres de jurisprudence française, remarquables par leur antiquité ou par leur originalité; par M. Dupin, avocat. Paris, impr. de Lottin, librairie de Warée oncle, 1820, *in-8.°*, 6 feuilles.

Introduction à l'étude philosophique du droit, précédée d'un discours sur les causes de la stagnation de l'étude du droit en France; par M. A. J. Herbette, docteur en droit. Paris, impr. de Lottin, librairie de Warée oncle, &c., *in-8.°*, lxxij et 240 pages.

La traduction française de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par M. Gence, est sur le point de paroître. Ce n'est point une des versions précédentes, corrigée et retouchée; c'est une traduction nouvelle, conforme au texte revu par M. Gence, et qui doit aussi être publié sous fort peu de temps.

Institutiones disciplinæ ecclesiasticæ, præsertim Gallicanæ, ad principia sive theologiæ sive juris publici comparatæ: auctore Petro Justino Delort, J. U. D. &c.; tom. I. Paris, 1819, gr. *in-8.°*; de l'impr. de Firm. Didot, chez Beaucé-Russand, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, n.° 3.

PAYS-BAS. *Prospectus des annales générales des sciences physiques*, par MM. Bory-Saint-Vincent, Drapiez et Van-Mons. Bruxelles, impr. de Weissenbruch. *in-8.°* Ces annales paroissent chaque mois, par cahier de 8 feuilles avec 4 planches. Le prix de l'abonnement est de 50 fr. pour l'année entière (douze

cahiers formant 4 vol.); de 27 fr. pour six mois; de 14 fr. pour un trimestre. On souscrit à Bruxelles, chez Weissenbruch; à Paris, chez Méquignon-Marvis.

ITALIE.

Orazione recitata nelle solenni esequie celebrate nella chiesa patriarcale di Venezia all'Ab. Giacomo Morelli. Venise, 1819, *in-8.°*

Memorie dei signori F. Nesti, L. Serristori, F. Tartini-Salvatici, E. C. Ridolfi, della necessità d'introdurre nelle scuole primarie Toscane il metodo di Bell e Lancaster. Firenze, *in-8.°*

Orlando furioso di Lodov. Ariosto. Édition publiée par M. Ottavio Morali, et conforme à celle que l'Arioste a revue lui-même en 1532. Milan, Pirotta, *in-4.°*, xxxvj et 548 pages, avec un portrait de l'Arioste, gravé par M. Garavaglia.

Storia d'Italia antica e moderna, da L. Bossi. Genoa, Geigler, 1819, tom. I, II, III, *in-8.°* (et *in-12*). Les tomes suivans sont sous presse.

Biographia Cremonese, ossia Diccionario storico delle famiglie e persone per qualsivoglia titolo memorabili e chiare spettanti alla città di Cremona; da Vincenzo Lauretti. Milano, Borsani, 1819, *in-4.°*

Lettera dell'abate Michele Angelo Lanzi sul cufico sepolcrale monumento portato d'Egitto in Roma. Rome, 1819, *in-8.°*

Litologia umana, &c.; Lithologie humaine, ou Recherches chimiques et médicales sur les substances pierreuses qui se forment dans diverses parties du corps humain, spécialement dans la vessie; ouvrage posthume de L. V. Brugnatelli, professeur de l'université de Pavie, publié par son fils. Pavie, 1819, *in-folio*, avec 3 planches.

Sinopsi della Ermeneutica sacra, o dell'arte di ben interpretare la Sacra Scrittura; dal professore G. Bernardo de Rossi, &c. Parme, 1819, *in-8.°*

ALLEMAGNE.

Arndt, Ch. G. Ueber den Ursprung und die verschiedenen Verwandschaften der Europëeischen Sprachen, &c.; Sur l'origine et les affinités des langues européennes, par Ch. G. d'Arndt; publié par J. L. Kluber. Francfort, Broenner, *in-8.°*: 8 fr.

[Ouvaroff] Ueber dass vor-Homerische Zeitalter. Ein Anhang zu den Briefen ueber Homer und Hesiod; von Gottfr. Hermann und Fried. Creuzer. Saint-Petersbourg, 1819, *in-8.°*

Ugo von Rheinberg, ein Trauerspiel, &c.; *Hugues de Rheinberg*, tragédie, par M. Œhlenschloger. Gottingue, Duerlich, 1819, *in-8.°*

C. L. von Woltmanns sämmtliche Werke, &c.; Œuvres complètes de Woltmann. Leipsick, au Musée allemand, *in-8.°* Chaque livraison (60 à 64 feuilles) coûte 20 fr. Les deux premiers tomes contiennent une Vie de l'auteur, composée par lui-même et achevée par sa femme; une Histoire du genre humain; une Histoire des Égyptiens; une Histoire des Israélites; une Histoire de France, depuis la domination des Romains jusqu'au 31 mai 1793. La seconde livraison doit renfermer l'Histoire d'Angleterre.

Matthiæ Norbergi selecta Opuscula academica; edidit Johan. Norrmann. Londini Gothorum; pars I.ª, 1817; pars II.ª, 1818, *in-8.°*

Reise nach dem hohen Norden, &c.; Voyage au haut du Nord par la Suède, la Norwége et la Laponie, dans les années 1810-1814, par M. Vargas Bedemar. Francfort, Hermann, 1819, tom. I.er, *in-8.°*: 2 rxd. 6 gr. Ce Voyage histo-

rique et scientifique est destiné à faire suite à ceux de MM. de Buch et Hausmann.

Tableau du Brésil, par le professeur Christ. Aug. Fischer. Pesth, chez Hartleben, 1819, 2 vol. *in-8.°*, avec 10 gravures : 2 rxd. 12 gr.

ANGLETERRE.

La société des *Highlanders* d'Écosse a chargé une commission, prise dans son sein, de surveiller la rédaction d'un Dictionnaire gaelic-anglais et anglais-gaelic ; et elle a fait connoître ses vues à cet égard dans deux *prospectus* qu'elle a fait distribuer. Le plan qu'elle a adopté ne renferme pas les différens dialectes liés au gaelic, comme l'irlandais, le gallois, le dialecte de l'île de Man, et les différens dialectes celtiques qui peuvent s'être conservés sur le continent. Une si vaste entreprise s'accorderoit difficilement avec l'esprit d'exactitude qu'elle souhaite de mettre dans ses travaux, et le degré de perfection auquel elle voudroit porter celui-ci. L'objet qu'elle se propose en ce moment, est de trier les matériaux pour un dictionnaire particulier, soit des anciennes compositions littéraires les plus authentiques, soit des dialectes populaires des habitans actuels de race celtique en Ecosse. On suivra l'orthographe moderne la plus accréditée, mais en conservant celle des variantes qui auront quelque importance. La signification sera donnée en anglais et en latin, et l'usage de chaque mot sera expliqué par des exemples. L'ouvrage sera terminé par deux *index*, l'un anglais-gaelic, et l'autre latin-gaelic. On suppose qu'il pourra coûter cinq guinées. Le montant des souscriptions, et les notes que des savans voudroient adresser à la société sur ce sujet intéressant, seront reçus par M. Gordon, secrétaire de la société, Frederick-street, n.° 50, à Édimbourg.

On peut dès à présent juger du plan de l'ouvrage par un *specimen* d'une feuille *in-4.°*, qui a été publié par ordre de la société. C'est un ministre versé dans la langue et les antiquités de sa patrie, le révérend J. Macleod, qui est chargé de la rédaction de l'ouvrage.

Notice des principaux ouvrages publiés en Angleterre dans le cours de l'année 1819, et pour lesquels on peut s'adresser chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, à Londres et à Strasbourg.

The annual Register, or a View of the history, politics and literature, for the year 1818, *in-8.°* ; 16 sh.

History of the Island of Newfoundland, containing a Description of the Island, the banks and fisheries, and trade of Newfoundland and coast of Labrador; by Rev. Amadeus Anspach, *in-8.°* avec deux cartes; 16 sh.

First impressions on a Tour upon the Continent, in the summer of 1818, through parts of France, Italy, Switzerland, the borders of Germany, and a part of French Flanders; by Marianne Baillie, *in-8.°* 15 sh.

Proceedings in Perga and the Ionian islands, with a series of correspondence and other justificatory documents, by lieut. col. de Bosset, *in-8.°* : 7 sh.

A chronological History of north eastern Voyages of discovery, and of the early eastern navigations of the Russians ; by capt. Burney, *in-8.°* : 12 sh.

A year's Residence in the United States of America, by W. Cobbett ; 3.d part, *in-8.°* ; 6 sh.

Memoirs of John Duke of Marlborough, with his original correspondence; by Rev. W. Coxe, 3 vol. *in-4.°*; 9 l. st. 9 sh.

Classical and topographical Tour through Greece during the years 1801, 1805 and 1806, by Ed. Dodwell, 2 vol. *in-4.°*, fig. et cartes, 10 l. 10 sh. Views in Greece, from drawings, 1.st part *in-folio*, texte anglais et français, avec 5 planches color. 2 l. 12 sh. L'ouvrage aura douze parties.

The History, civil and commercial, of the British West Indies, with a continuation to the present time, by Bryan Edwards, 5 vol. *in-8.°*, et 1 vol. de pl.; 3 l. 15 sh.

Journal of a Route across India, through Egypt, to England, in the latter end of the year 1817 and beginning of 1818, by lieut. col. Fitzclarence, *in-4.°* avec planches col. et cartes, gr. *in-4.°*; 2 l. 18 sh.

Views of society and manners in the north of Ireland, in a series of letters, written in the year 1818, by J. Gamble, *in-8.°* 12 sh.

The Itinerary of Greece, containing 100 routes in Attica, Bœotia, Phocis, Locris, and Thessaly; by sir W. Gell, *in-8.°*; 14 sh.

Memoir and Notice explanatory of a chart of Madagascar and the north-eastern archipelago of Mauritius, drawn up according to the latest observations, by Geoffroy, *in-4.°*; 18 sh.

Facts and Observations respecting Canada and the United States of America, affording a view of the inducements to emigration; by C. F. Grece, *in-8.°*; 7 sh.

Account of the kingdom of Nepal, and of the territories annexed to this dominion by the House of Gorkha; by D.r Francis Hamilton, *in-4.°* avec gravures; 2 sh.

Journal of a Soldier of the 74.th regiment from 1808 to 1815, *in-12*; 5 sh.

A History of England, from the first invasion by the Romans to the accession of Henry VIII; by Rev. John Lingard, 3 vol. *in-4.°*; 5 l. 5 sh.

Travels in various countries of the East, more particularly Persia, in 1810, 1811 and 1812, with Extracts from rare and valuable oriental manuscripts, by sir W. Ouseley; vol. I, *in-4.°* avec atlas; 3 l. 13 sh.

A geographical and statistical Description of Scotland, with tables; by D.r James Playfair, 2 vol. *in-8.°*; 1 l. 4 sh.

Life of lord William Russell, with some account of the times in which he lived; by lord John Russel: *in-4.°*; 1 l. 11 sh.

A Voyage of discovery, made under the orders of the Admiralty, for the purpose of exploring Baffin's Bay; by captain John Ross: seconde édition, 2 vol. *in-8.°*, avec cartes, 1 l. 1 sh. — Explanation of captain Sabine's Remarks, *in-8.°*, 2 sh. 6 d.

Remarks on captain Ross's Account of a Voyage to Baffin's Bay; by captain Edward Sabine, *in-8.°*, 2 sh.

A Narrative of the expedition to Algiers, in the year 1816, under the command of admiral lord Exmouth, by Ab. Salame, *in-8.°*, 15 sh.

The provincial Antiquities and picturesque Scenery of Scotland, with descriptive illustrations; by Walter Scott, n.° 1, gr. *in-4.°*, 16 sh.; et avant la lettre, 1 l. 10 sh.

The History of Seyd Said, sultan of Muscat; together with an Account of the countries and people of the shores of the Persian Gulf, particularly of the Wahabees; by Mansur Shaik, *in-8.°*; 13 sh.

Memoirs of her most excellent majesty Queen Charlotte; by John Watkins, 2 part. *in-8.°;* 16 sh.

A statistical, historical and political Description of the colony of New South Wales, and its dependent settlements on Van Diemen's Land, by C. W. Wentworth; *in-8.°;* 12 sh.

Letters on the Events which have passed in France since the restauration in 1815; by Helen Maria Williams, *in-8.°;* 7 sh.

Emmeline, a Fragment, with some other pieces, by Mary Brunton; pet. *in-8.°;* 10 sh.

Mazeppa, by lord Byron; *in-8.°*, 5 sh. *Don Juan*, *in-4.°;* 1 l. 11 sh.

Tales of the Hall, by Rev. George Crabbe: 2 vol *in-8.°;* 1 l. 4 sh.

The Antiquities of Sicily; by John Goldicutt, parts 1 and 2, *in-folio;* 2 l. 10 sh.

Fredolfo, a tragedy; by Rev. C. R. Maturin, *in-8.°*, 4 sh.

Repertorium Bibliographicum, or some Account of the most celebrated British libraries, gr. *in-8.°* fig., 3 l.

Scripture's Costume, in a series of coloured engravings, representing the principal personages mentioned in the Sacred Writings, by R. W. Satchwell; gr. *in-4.°*, 5 l. 5 sh.

Tales of my Landlord; third series, containing the Bride of Lammermoor and a Legend of Montrose: 4 vol. *in-12*, 1 l. 12 sh.

Bibliotheca Britannica, or a general Index to the literature of Great Britain and Ireland, ancient and modern; by D.r Robert Watt, part 1; *in-4.°*, 1 l. 1 sh.

Illustration of the Architecture and Sculpture of the Cathedral Church of Lincoln; by Charles Wild, *in-folio*, fig., 5 l. 5 sh.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Leonis Diaconi Caloënsis Historia. (*Article de M.* Raoul-Rochette.). Pag. 3.

De Mohammede Ebn-Batuta Tingitano, ejusque itineribus, Commentatio academica, &c. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.)....... 15.

Equejade, monumento antico di bronzo del Museo nazionale Ungharese, da Gaetano Cattaneo. (*Article de M.* Raoul-Rochette.).. 25.

Voyage classique et topographique en Grèce, exécuté pendant les années 1801, 1805 et 1806, par Ed. Dodwell. (*Article de M.* Letronne.).. 34.

Deux Lettres à mylord comte d'Aberdeen sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont, par M. Raoul-Rochette. (*Second article de M.* Letronne.).. 47.

De l'auscultation médiate, ou Traité du diagnostic des maladies des poumons et du cœur, par R. T. H. Laënnec. (*Article de M.* Tessier.). 52.

Nouvelles littéraires.. 55.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

FÉVRIER 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, *au bureau du Journal des Savans,* à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

FÉVRIER 1820.

المنتخب من تاريخ حلب *Selecta ex Historia Halebi è codice arabico Bibliothecæ regiæ Parisiensis edidit, latinè vertit et adnotationibus illustravit* G. W. Freytag, *D.r Ph.* Lutetiæ Parisiorum, è typographia regia, *in-8.°*

Après quatre ans passés à Paris et consacrés sans aucune distraction à l'étude des langues arabe, persane et turque, M. Freytag, appelé par le gouvernement prussien à remplir une chaire de langues orientales dans la nouvelle université de Bonn, a voulu justifier et les encouragemens qu'il avoit reçus et le choix dont il venoit d'être l'objet, par la publication d'un ouvrage propre à faire connoître les progrès qu'il avoit faits dans la

langue arabe, et le profit qu'il avoit tiré de la riche collection de manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi. Pour remplir ce but, il a choisi l'Histoire d'Alep, de Kémal-eddin (Omar fils d'Ahmed), ouvrage singulièrement recommandable, sur-tout par les nombreux détails qu'il nous a conservés relativement aux croisades. M. Freytag, il est vrai, n'a point choisi dans l'Histoire d'Alep l'époque des croisades, quoiqu'elle eût offert beaucoup plus d'intérêt; il a préféré prendre la portion de cette histoire qui commence à la conquête d'Alep par les Musulmans et se termine au règne de *Seïf-eddaula*, à l'an 336 de l'hégire : c'est donc environ un espace de trois siècles que contient le fragment qu'il a fait imprimer, et qui pourtant n'occupe que cinquante-six pages de texte arabe dans ce volume. En se déterminant à donner de préférence ce morceau, M. Freytag n'a point consulté sa commodité et ce qui eût pu rendre son travail plus facile. Comme il se propose de publier par la suite le reste de l'ouvrage, il étoit naturel qu'il n'intervertît point l'ordre des événemens. Les lecteurs cependant doivent être prévenus qu'ils se feroient une fausse idée du mérite de l'ouvrage de Kémal-eddin, s'ils en jugeoient par ce fragment. La ville d'Alep, pendant les trois premiers siècles de l'hégire, n'a pas joué un rôle assez important pour que son histoire à cette époque, si l'on en excepte les premières années de la soumission de la Syrie aux Arabes, offre des circonstances dignes de fixer l'attention. La part qu'elle a à l'histoire générale de l'empire des khalifes, ne suffisoit pas pour autoriser Kémal-eddin à entrer dans le détail des principaux événemens de ces trois siècles; il se contente donc de les rappeler sommairement, et fait une mention spéciale des faits qui se sont passés à Alep ou dans son territoire : il indique aussi la suite des gouverneurs de cette ville sous les khalifes Abbassides, et nomme fréquemment les *kadhis* qui y ont exercé les fonctions judiciaires. M. Freytag, au surplus, a remédié à la sécheresse du récit de Kémal-eddin et à sa concision par des notes remplies d'érudition, et pour lesquelles il a mis à contribution un grand nombre d'ouvrages manuscrits. Mais nous devons faire connoître en détail le contenu et la disposition de ce volume.

Dans une préface de cinquante-six pages, M. Freytag, après avoir rendu compte des circonstances qui ont donné lieu à son séjour à Paris, et exprimé sa reconnoissance envers les personnes qui ont encouragé, favorisé ou dirigé ses études dans cette capitale, fait connoître les motifs qui l'ont porté à s'occuper d'une manière toute particulière de l'ouvrage de Kémal-eddin. Puis il traite en autant de sections, 1.° du titre de cet ouvrage, 2.° de son contenu, 3.° de la manière dont il est écrit, 4.° des sources auxquelles l'auteur a puisé, 5.° de l'auteur lui-même, 6.° de la

description matérielle du manuscrit, 7.° de la foi due à cet écrivain.

A l'occasion du titre de l'ouvrage, M. Freytag corrige quelques erreurs de l'auteur de la Bibliothèque orientale : il prouve que le titre exact du livre est زبدة الحلب من تاريخ حلب, c'est-à-dire, *la Crème du lait tirée de l'Histoire d'Alep,* et nous apprend que l'auteur l'a intitulé ainsi, parce qu'il l'a extrait d'un plus grand ouvrage de sa composition, rédigé par ordre alphabétique, et qui étoit une sorte de dictionnaire historique des lieux et des hommes célebres appartenant à la ville d'Alep. Il est bon d'ajouter, pour les personnes qui ne savent point l'arabe, que le nom même de la ville d'Alep, en cette langue, veut dire *lait,* et que c'est là ce qui a donné lieu à l'espèce de calembourg qu'offre le titre de ce livre.

L'histoire contenue dans ce volume commence à l'an 16 de l'hégire et finit à l'an 641 : mais l'auteur a consacré les premiers feuillets aux traditions qui ont cours parmi les habitans d'Alep sur l'origine de leur ville, à l'exposé des noms qu'elle a portés à diverses époques, enfin à l'histoire des souverains à qui elle a appartenu depuis les plus anciens temps jusqu'à sa conquête par les Musulmans. M. Freytag a cru convenable de donner dans sa préface un aperçu de tout l'ouvrage, et il a indiqué la succession de tous les princes qui ont possédé la souveraineté d'Alep, et des gouverneurs qui y ont exercé l'autorité pendant toute la période de temps qu'embrasse cette histoire.

C'est principalement dans l'ouvrage même de Kémal-eddin que M. Freytag a puisé les détails nombreux qu'il donne sur cet écrivain et sur ses aïeux. Il nous apprend que les ancêtres de Kémal-eddin, à commencer par son quadrisaïeul, avoient rempli les fonctions de kadhi, et quelquefois celles d'imam et de *khatib* ou orateur sacré à Alep, pendant environ cent soixante ans. Son père étoit kadhi d'Alep en 588, époque de la naissance de Kémal-eddin : pour lui, le titre de *sahib* qu'il porte souvent, et les affaires politiques auxquelles il fut employé, autorisent à penser qu'il eut le rang de vizir ou ministre d'état. Il fut plus d'une fois envoyé en ambassade à divers princes, et en dernier lieu vers le sultan d'Égypte, en l'année 657, pour lui demander des secours contre les Tartares, dont les armées menaçoient la Syrie d'une invasion générale. Lorsque les Tartares furent devenus maîtres d'Alep et de Damas, ainsi que du reste de la Syrie, Holagou donna, à ce qu'il paroît, à Kémal-eddin la place de kadhi suprême de toute cette province. Mais celui-ci, revenu dans sa patrie, ne put voir sans une extrême affliction l'état de dépopulation et de ruine auquel elle étoit réduite, et il composa une longue élégie sur ce sujet : il retourna ensuite au Caire, et y mourut en l'année 660.

Le manuscrit de l'Histoire d'Alep que possède la Bibliothèque du Roi,

paroît avoir été copié sur un manuscrit original de l'auteur, et plusieurs notes marginales annoncent qu'il a été collationné avec cet original.

Après avoir discuté tout ce qui concerne l'histoire d'Alep et son auteur, M. Freytag rend compte des soins qu'il a donnés à l'édition du texte, de sa traduction latine et des notes qu'il y a jointes; puis il offre de courtes indications des manuscrits dans lesquels il a puisé les détails historiques, géographiques et autres, qui font la matière de ses notes.

A la préface succède immédiatement le texte arabe, qui occupe cinquante-six pages. Il est imprimé très-correctement, et je n'y ai observé que deux ou trois fautes typographiques (1), en outre d'un très-petit nombre qui sont corrigées dans l'*errata*.

La traduction latine vient ensuite, et forme quarante-trois pages. Elle est, en général, très-fidèle; et nous n'avons remarqué qu'un très-petit nombre de passages où le traducteur ne nous ait pas paru avoir saisi le sens de l'auteur. Mais nous devons avouer que cette traduction nous semble souvent obscure, qu'elle est péniblement écrite, que parfois même les phrases ne sont pas complètes et laissent quelque chose à desirer. Une partie de ces défauts tient à ce que le traducteur a ordinairement fondu ensemble dans sa traduction plusieurs phrases du texte arabe, pour éviter sans doute la monotonie qui eût été le résultat d'une traduction plus littérale : je n'en citerai qu'un exemple. On lit, p. 28 : *Abu-Alagharrus, copiis versus vallem Buthnan eductis, quum constitisset, Karmathitæ copiæ, duce Almothawwico ejus servo, obviàm veniunt, et, impetu facto, omnes ejus socios, ipso quodam eunucho celebri Badro Kadamita occiso, cædunt, ut Abu-Alagharrus cum mille viris in vicum quemdam Halebi fugiens penè evaderet, inde, quo filius cum peditum et amicorum agmine exierat, urbem intrante.* Dans cette phrase, on ne sait trop si *servo* est au datif, comme régime de *obviàm veniunt*, ou à l'ablatif, comme se rapportant à *duce Almothawwico ; penè* est une faute, il falloit dire *vix; intrante* n'a point de sujet, et on ne sait à qui ce mot se rapporte ; *quo exierat* est obscur, et devroit signifier *où il s'étoit rendu en sortant de la ville.* N'eût-il pas mieux valu suivre de plus près le texte, et traduire : *Egressus est igitur Abu-Alagharrus ad vallem Buthnan, quumque ibi constitisset, ipsi supervenit Karmathitæ exercitus, duce hujus servo Almothawwiko : qui, prælio commisso, devictis copiis Abu-Alagharri, omnes ipsius socios occidit, nec non illustrem quemdam eunuchum, Badrum Kadamitam dictum. Abu-Alagharrus, mille viris ipsum comitantibus, evasit, et in quemdam vicum ex*

(1) Page 15, lig. 9, au lieu de اشهارم, lisez اشعارم; page 29, lig. 5, au lieu de وتغويل, lisez وتعويل.

Halebi territorio sese contulit. Cui deinde quum filius ejus, magnâ turbâ peditum et amicorum stipatus, Halebo obviàm venisset, in urbem intravit.

Il ne sera pas inutile que je corrige ici quelques erreurs que je crois avoir reconnues dans la traduction.

L'auteur raconte que Khaled, gouverneur de Kinnesrin, au retour d'une expédition faite sur le territoire des Grecs en la 17.ᵉ année de l'hégire, partagea le riche butin qu'il avoit fait, entre les Musulmans qui avoient eu part à son expédition, sans en excepter la portion qui devoit lui appartenir comme général. Sa générosité connue attira ensuite auprès de lui des hommes qui venoient de diverses contrées solliciter des bienfaits: parmi ceux auxquels il en accorda, étoit un Arabe illustre, chef de la tribu de Kenda, et nommé *Aschath ben-Kaïs.* Khaled lui donna une gratification de dix mille pièces d'argent. Le khalife Omar, à qui, dit notre auteur, rien n'échappoit de ce qui se passoit dans les provinces soumises à son autorité, apprit par des lettres de l'Irak le voyage d'Aschath, et par des lettres de Syrie la libéralité de Khaled. Il écrivit en conséquence à Abou-Obaïda, général des armées en Syrie, de faire comparoître devant lui Khaled, de le dépouiller des marques de sa dignité, et de l'interroger pour savoir de lui si le don qu'il avoit fait à Aschath provenoit de son propre bien, ou du butin qu'il avoit fait sur les Grecs; « car, ajoutoit-il, s'il dit que ce don provient du butin qu'il a fait, il » se reconnoît lui-même coupable de mauvaise foi; dans le cas contraire, » il est convaincu de prodigalité : dans l'une comme dans l'autre supposition, vous le destituerez, et vous joindrez son gouvernement à celui » que vous avez déjà. » Toute la force de cet argument consiste dans le fait énoncé précédemment; savoir, que Khaled, en partageant le butin entre les Musulmans qui avoient combattu sous ses drapeaux, ne s'étoit rien réservé, et avoit compris dans la masse à distribuer la portion même à laquelle il avoit droit. En effet, s'il affirmoit que les dix mille pièces d'argent données à Aschath provenoient du butin, il s'avouoit tacitement coupable d'avoir soustrait une portion des dépouilles de l'ennemi. Or on ne trouve point l'énonciation du fait dont il s'agit dans la traduction de M. Freytag : *Chaledus . . . cum Ihjado, anno 17, . . . expeditionem contra Græcos suscepit, et salvus, prædâ onustus rediens, nam magnâ uterque prædâ potitus est, quum in vulgus, quantis in illa expeditione opibus potiti essent, emanasset, prædam suam distribuit,* &c. Il falloit traduire : *Anno 17 in terras Græcorum ingressus est Khaledus cum Ihjado . . . et magnis opibus potiti sunt. Reversus est itaque Khaledus, incolumis et prædâ onustus; militibusque largitus est id quod in hac æstiva expeditione prædati erant, simulque cum his opibus distribuit illud quod sibi ipsi*

acquisierat. L'erreur vient, 1.° de ce que M. Freytag a prononcé بَلَغَ *balaga*, au lieu de بَلَّغَ *ballaga;* 2.° de ce qu'il n'a pas fait attention que le verbe اصابوا, étant au pluriel, a pour sujet الناس *l'armée*, et non les généraux Khaled et Ijadh, auquel cas il devroit être au duel; 3.° de ce qu'il a cru que le pronom dans فيها se rapportoit à الصايفة *l'expédition de l'été*, tandis qu'il se rapporte logiquement à ما اصابوا, qui est ici l'équivalent de اموال ou غنائم, et qu'il veut dire *parmi ce butin, au nombre de ces dépouilles.* Je ne doute point que M. Freytag ne reconnoisse lui-même la justesse de ces observations.

Je remarque, p. 6 de la traduction, un autre passage assez important pour l'histoire, dont le sens est altéré dans la version latine de M. Freytag, non par un contre-sens formel, mais par le défaut de liaison dans les idées, liaison qui néanmoins est très-sensible dans l'original. Je me contenterai de présenter ce passage traduit comme il doit l'être; le lecteur, en comparant ma traduction avec celle de M. Freytag, sentira le défaut que je reproche à celle-ci. Voici ce que dit Kémal-eddin.

« Moawia détacha Kinnesrin du gouvernement d'Émesse, et l'éleva » au rang de chef-lieu d'un gouvernement. D'autres attribuent cette » disposition au khalife Yézid fils de Moawia : depuis cette époque, on » ne parla plus que du gouvernement de Kinnesrin. Quant à la ville » d'Alep, elle étoit immédiatement sous l'autorité des khalifes Ommiades, » parce qu'ils y faisoient leur résidence, et que les gouverneurs de cette » ville, du temps de ces khalifes, n'étoient guère que les chefs de la » garde impériale, et n'avoient entre les mains, ni l'administration su- » périeure des affaires, ni le commandement des expéditions militaires. » L'auteur veut dire qu'antérieurement à Moawia, les khalifes demeurant à Médine, Alep étoit le chef-lieu du gouvernement de la Syrie, qu'on nommoit le gouvernement d'Alep; mais que sous les Ommiades, le gouverneur d'Alep étant sans aucune autorité réelle, le gouvernement de la Syrie étoit désigné sous le nom de gouvernement de Kinnesrin.

Pour le dire en passant, on trouve dans l'ouvrage de Kémal-eddin plusieurs observations de ce genre, qui annoncent un historien exact et réfléchi. C'est ainsi qu'à l'occasion d'une entrevue du khalife Mottaki avec Ikhschid ou Akhschid, gouverneur d'Égypte (p. 38 de la traduction), il nous apprend que les khalifes n'appeloient jamais les personnes auxquelles ils adressoient la parole, par leur surnom كنية (c'est-à-dire, le surnom pris du nom du fils aîné, comme *Abou-Becr, Abou-Yakoub*). Nous pouvons aussi conclure d'une autre aventure qu'il raconte (p. 26 de la traduction), que, pour annoncer au prince la mort

de quelqu'un, on se servoit de cette formule اعظم الله اجره امير المومنين *que Dieu récompense magnifiquement le prince des fidèles.* C'est ainsi qu'à Maroc, lorsqu'on parle à l'empereur, au lieu de dire qu'une personne est malade ou est décédée, on dit dans le premier cas, *N. ne se plaint pas de monseigneur;* et dans le second, *N. a emporté le mal de monseigneur.*

Je reviens à la traduction de M. Freytag, sur laquelle je ne ferai plus qu'une seule observation.

L'auteur raconte *(p. 28 de la traduction)* qu'en l'année 290, vers la fin du jeûne de ramadhan, les Karmathes assiégeant Alep, les habitans firent, malgré les chefs de la garnison, une sortie vigoureuse, qui eut un succès complet. Abou'lagharr, qui commandoit dans la place, voyant les habitans aux prises avec les assiégeans, fit sortir la garnison, et contribua ainsi à la victoire. Après ce succès, le jour de la fin du jeûne, les habitans d'Alep sortirent de la ville pour faire la prière et accomplir les rites de la fête dans la proseuque ou مصلّى, lieu découvert, et qui est communément hors de la ville. « Pendant ce temps-là, ajoute » l'historien, Abou'lagharr observa d'un lieu élevé les Karmathes (dans » la crainte d'une surprise de leur part), mais aucun d'eux ne s'avança » contre lui. » Le texte porte : واشرف ابو الاغرّ على القرامطة فلم يخرج منهم احد اليه. M. Freytag, qui n'a pas saisi le sens du mot اشرف *ex alto prospicere*, a traduit : *Ipse autem tantopere super Karmathitas eminebat, ut nemo contra eum proficisci auderet.*

Ce sont là à peu près les seules critiques de quelque importance dont la traduction de M. Freytag nous ait paru susceptible.

Les notes, qui occupent cent dix-sept pages en petit caractère (depuis la p. 44 jusqu'à la p. 160), peuvent être considérées comme la partie la plus importante de l'ouvrage, et celle qui fait le mieux connoître le talent ou l'érudition de l'éditeur. Extraits relatifs à l'histoire et à la géographie, notices biographiques, observations philologiques, remarques sur le mètre des vers cités et la prosodie, citations de toute espèce, pièces de poésie de différens auteurs: tels sont les objets qui remplissent ces notes, dont il ne nous est pas possible de parler en détail. Le mérite de ces notes sera sur-tout apprécié par ceux qui n'ont pas accès aux grandes collections de manuscrits, et nous ne saurions trop leur en recommander la lecture.

C'est précisément à raison de leur importance que nous croyons devoir proposer ici quelques corrections en petit nombre dont elles nous ont paru avoir besoin.

Nous avons déjà eu occasion de parler dans ce journal de l'importance

de la prosodie, et du secours qu'elle peut offrir à la critique. M. Freytag a donc donné un exemple utile, en indiquant avec soin la mesure de tous les vers cités, soit dans le texte, soit dans les notes de ce volume. Mais il s'est glissé dans les observations de l'éditeur quelques erreurs, et dans les vers imprimés quelques fautes, qui pourroient sembler mettre en défaut les règles de la prosodie, et que, par cette raison, il est nécessaire de corriger. Ainsi c'est à tort que, dans la note 199, M. Freytag a supposé que le pied مستفعلن étoit changé en مفعولن. Cette substitution n'a pas lieu; il faut seulement prononcer لِيَ, au lieu de لِي, et on aura le pied متفعلن dans les mots ما لِيَ فى.

Dans la note 211, p. 131, au dixième vers de la pièce rapportée de Moténabbi, il faut lire قن au lieu de فقن, qui est incompatible avec la mesure; et c'est ainsi que porte un manuscrit de Moténabbi que j'ai sous les yeux.

Dans un autre poème du même auteur, rapporté dans la note 216, il faut, page 142, ligne 11, lire avec les manuscrits وما كنت au lieu de ما كنت.

Page 155, dans un poème de Bohtari, il est impossible de scander le second hémistiche du troisième vers, si on ne lit انّ المعنّى, au lieu de المعنّى.

Une correction plus importante est celle qu'exigent les vers relatifs au mariage du khalife Motadhed avec la fille de Khomarouya ou Khomarowiya, rapportés note 66, p. 106.

Elle a pour objet le troisième des vers que M. Freytag rapporte d'après Masoudi. Voici comment on le lit dans l'imprimé :

ظفرت بملاى ناظر بها بهجة (1) وضميرها نبلا وكفيها كرم

M. Freytag traduit ainsi : *Tibi adest multitudo, quæ in ea pulchritudinem, in ejus animo pulcherrimas ingenii dotes, in ejus manibus liberalitatem cognoscit!* Cette traduction prouve, 1.° que M. Freytag a prononcé ظَفِرْتَ; 2.° qu'il a pris ملاى pour synonyme de ملاء, et l'a prononcé مَلَاىِ; 3.° enfin qu'il a prononcé نَاظِرٍ بها. Or la mesure de ces vers, qui est composée du pied متفاعلن répété six fois, est contraire à toutes ces suppositions; elle exige qu'on prononce ظَفِرَتْ بِمَلَاكٍ, et elle exclut tout-à-fait les mots نَاظِرٍ بها, au lieu desquels il faut certainement lire نَاظِرَيْهَا. Ce vers alors a pour sujet la princesse, et signifie : *Possidet*

(1) L'imprimé porte بهجة, mais c'est évidemment une faute typographique.

in plenitudine oculorum suorum venustatem, in mente sua ingenii præstantiam, in manibus suis liberalitatem. Je regarde مَلاَّى comme le féminin de مَلآن *plenus*, et l'emploi du féminin est justifié ici par le sens du mot ناظر, qui tient la place du mot عين *œil*, lequel est féminin.

Dans la note 106, p. 66, M. Freytag est encore tombé dans quelques erreurs en fait de prosodie, en supposant, 1.° que مولاى pouvoit rimer avec نَعْيَاهُ; 2.° que le pronom affixe هُ formoit toujours une syllabe longue. Dans le vrai, il n'y a point de rime entre le premier mot, qui doit être prononcé مَوْلاَى, et نَعْيَاهُ; et, quant à l'affixe هُ, il forme une syllabe douteuse, que les poëtes font longue ou brève à volonté.

Outre ces remarques, relatives à la prosodie, nous en ferons quelques autres qui ont pour objet la traduction de certains textes dont le sens ne nous semble pas avoir été bien rendu.

Dans la note 183, qui contient des détails historiques très-précieux, on trouve, en arabe et en latin, une lettre écrite par le chef des Karmathes à l'un de ses lieutenans. On lit dans cette lettre : ورأينا أن ننفذ الى ما هناك من جيوشنا من ينتقم الله من اعدائنا, ce qui signifie : *Visum est nobis mittere ad exercitus nostros qui illic sunt, virum cujus ope Deus vindictam sumturus est de hostibus nostris;* et non, comme a traduit M. Freytag, *Visum est nobis mittere ad copias quæ in hac regione sunt, per quas Deus ab inimicis nostris . . . pœnam expetit.*

Cette même lettre se termine ainsi dans la traduction : *Quàm citiùs de regione tua, et de rebus quæ ibi geruntur, nuncium nobis mitte : ne nobis time aliquid ab ejus re. Laus tibi, ô Deus, sit! in eorum benedictione est salus; ultimum, quod prætendunt, est laus Deo, domino mundorum;* ce qui ne présente pas un sens fort clair. Mais d'abord, au lieu de *ne nobis time aliquid ab ejus re*, il falloit traduire *noli celare nobis quidquam de rebus ad eam (regionem) pertinentibus.* M. Freytag a prononcé تَخَفْ *timeas* lorsqu'il falloit prononcer تُخْفِ *celes*; en second lieu, il n'a pas compris le sens de la formule سبحانك اللهم وتحيتهم فيها سلام واخر دعواهم ان الحمد لله رب العالمين *laus Deo &c.*, faute d'avoir reconnu que c'est ici une citation de l'Alcoran (*surate 10, v. 10 et 11*), où l'auteur de ce livre, parlant des heureux habitans du paradis, dit : « Leur prière, dans ces » lieux de délices, sera de dire : Louanges vous soient rendues, ô Dieu! » Ils se salueront les uns les autres en se souhaitant la paix, et ils » termineront leurs prières en disant : Actions de grâces à Dieu, le » maître des mondes ! »

Parmi un petit nombre d'observations critiques que je pourrois faire,

j'en choisirai encore deux, parce qu'elles n'exigent aucun développement.

M. Freytag, dans la note 157, p. 103, rapporte un passage d'un géographe arabe, au sujet d'un lieu nommé *Thaniyyat alokab* ثنية العقاب; mais il me paroît n'en avoir pas saisi le sens. L'écrivain arabe dit que ce lieu a pris le nom d'*Okab*, parce que Khaled, lorsqu'il vint de l'Irak, conduisant des troupes en Syrie, monta sur cette colline, et y planta un drapeau qu'il avoit reçu de Mahomet et qui portoit le nom d'*Okab*, c'est-à-dire, aigle; « d'autres, ajoute-t-il, prétendent que le nom d'*Okab* » est commun à tous les drapeaux. » On n'aperçoit pas dans la traduction de M. Freytag, que le drapeau donné par Mahomet à Khaled étoit nommé *Okab*.

Ailleurs *(note 230, p. 150)*, il est question d'un lieu nommé *Alladjoun* الجون. Le géographe arabe dit que dans le milieu de cette ville est une colline, sur laquelle il y a une chapelle qui porte le nom d'*Abraham* : au pied de cette colline est une fontaine. On dit que, lorsqu'Abraham vint en ce lieu, les habitans s'étant plaints à lui qu'ils manquoient d'eau, il frappa le rocher de son bâton et en fit sortir cette source. L'auteur arabe ajoute : فاتسعوا بذلك فقرام ورساتيقهم تسقى بذلك الماء c'est-à-dire, « par-là ils se trouvèrent hors de peine : leurs bourgs et leurs » villages sont abreuvés de cette eau. » M. Freytag a traduit, *Ob hanc causam pauperes incolarum in meliorem statum redacti sunt, et pagi eorum hâc aquâ fruuntur*, parce qu'il a confondu فقرام avec فقراوهم.

Le poème de Moténabbi, qu'on lit p. 141, et celui de Bohtari, qui se trouve p. 155, pourroient fournir matière à quelques légères critiques : mais elles exigeroient trop de détails, et sont de trop peu d'importance. Notre intention, au surplus, en signalant quelques méprises que nous avons observées dans l'ouvrage de M. Freytag, n'est en aucune manière de porter la plus légère atteinte au mérite de son travail. Les hommes les plus habiles ne sauroient se garantir d'erreurs dans un travail de longue haleine, et les plus célèbres orientalistes, tels que Pococke, Schultens, Reiske, n'ont pu éviter de payer ce tribut à l'humanité. De pareilles taches ne sont rien dans un ouvrage où l'on reconnoît par-tout un savant profondément instruit dans la langue de son original, infatigable dans les recherches d'érudition, et capable de faire un bon usage des trésors qu'il a déjà amassés, et de ceux dont la suite de ses études le mettra encore en possession. Aussi, dussé-je être accusé d'une sorte de présomption, j'oserai dire que je m'honore très-particulièrement d'avoir compté pendant quatre ans au nombre de mes auditeurs le savant qui

a pu débuter dans la carrière de la littérature et de l'érudition orientale par un travail aussi recommandable sous tous les points de vue.

SILVESTRE DE SACY.

MÉMOIRE sur les ouvrages de sculpture qui appartenoient au Parthénon et à quelques autres édifices de l'acropole à Athènes; par M. Visconti. A Londres, 1816; à Paris, chez Dufart, quai Voltaire, 1818.

L'ENLÈVEMENT fait à la Grèce, à Athènes sur-tout, et au Parthénon, d'un fort grand nombre d'ouvrages de sculpture, et leur importation à Londres, sont un événement du plus haut intérêt, autant pour l'étude que pour l'histoire des arts. Ce qui rend cette collection plus particulièrement précieuse, c'est le mérite réel des ouvrages, et le mérite pour ainsi dire unique qu'ils ont d'avoir une date incontestable, et d'avoir pour date la plus grande époque des arts.

Une multitude de considérations avoit depuis bien long-temps fixé l'attention des amis de l'art et de l'antiquité sur ces restes précieux du génie de l'ancienne Grèce, et tous déploroient la fatalité qui condamnoit ces ouvrages à disparoître de jour en jour, et à périr loin du centre actuel des arts, par l'incurie des habitans et par le zèle même des étrangers.

Il n'y avoit pas en effet de voyageur qui ne se fît un devoir d'importer, comme une relique précieuse, quelque fragment des sculptures du Parthénon; de sorte que l'estime et l'admiration des curieux étoient devenues une cause de destruction à ajouter à toutes celles qui, d'année en année, menaçoient ces monumens d'une ruine irréparable, que déjà Chandler avoit prédite comme très-prochaine. Ils ne pouvoient en être préservés que par une puissance extraordinaire et hors de mesure avec les moyens bornés des simples voyageurs.

Mylord Elgin s'est dévoué à cette entreprise, et il a fait enfin connoître à l'Europe savante la beauté singulière des sculptures du Parthénon; beauté dont les voyageurs eux-mêmes, qui ne les avoient observées que fugitivement et de loin, ne nous avoient jamais donné la moindre idée.

Cependant, quand tous ces morceaux, plus ou moins mutilés, arrivèrent à Londres et y furent provisoirement exposés, dans un état de désordre, à la vérité, peu propre à leur concilier l'admiration du grand nombre, leur valeur ne fut appréciée que par quelques artistes et par le

petit nombre de ceux à qui de sérieuses études et des parallèles multipliés avoient appris à connoître en quoi consiste le mérite intrinsèque des œuvres de l'imitation. Lord Elgin rencontra beaucoup de froideur et d'indifférence pour des objets qui lui avoient coûté tant de dépenses, de soins et de travaux. Il vouloit les céder à son gouvernement et être indemnisé au moins des frais qu'il avoit faits; mais il trouvoit par-tout des hommes qui ne concevoient pas qu'on pût payer si cher des fragmens de statues, des marbres rongés par le temps, des figures mutilées, auxquelles il étoit même difficile de redonner un nom.

Un concours heureux de circonstances fit alors arriver en Angleterre deux hommes, dont le goût et le savoir ne pouvoient qu'exercer la plus grande influence sur l'opinion que le public et le gouvernement devoient se former de la collection de lord Elgin. L'un étoit le célèbre sculpteur Canova; l'autre, le non moins célèbre antiquaire Visconti. Ces deux hommes avoient, sur la plupart des juges, l'avantage de connoître à fond et d'avoir étudié, chacun dans leur genre, les points de comparaison qui pouvoient fixer le mérite absolu ou relatif des ouvrages dont la valeur étoit mise en question.

Le jugement de Canova fut exprimé en peu de lignes dans une lettre écrite à mylord comte d'Elgin, et qui fut alors rendue publique. L'artiste y professe une haute admiration pour ces restes d'antiquité, où il trouve une réunion parfaite de la vérité et de la beauté des formes; il regarde comme un des événemens heureux de sa vie d'avoir été conduit à Londres, n'eût-ce été que pour contempler ces chefs-d'œuvre; et il fait, tant en son nom qu'au nom de tous les artistes et amateurs, de sincères remercîmens à mylord comte d'Elgin, pour avoir transporté au sein de l'Europe civilisée ces merveilleuses sculptures. *Queste memorabili e stupende sculture.*

M. Visconti a cru devoir placer cette lettre, comme le meilleur de tous les discours préliminaires, en tête de son ouvrage (1).

Le savant antiquaire entre ensuite en matière par quelques observations générales, qu'on regrette de trouver trop peu étendues, sur ce qu'offrent de particulier pour l'étude et l'histoire de l'art antique, des monumens presque seuls de leur genre entre tous ceux qui nous sont parvenus, c'est-à-dire, portant avec eux non seulement le caractère d'ouvrages originaux, mais la preuve matérielle de leur originalité : il ne balance pas à croire que les sculptures du Parthénon, exécutées sous la direction générale de Phidias, ont dû en partie, soit

(1) Cette lettre se trouve dans l'édition de Londres.

leur composition, soit leur exécution, au ciseau de ce grand statuaire, qui, bien que plus célèbre dans l'antiquité par ses productions de toreutique et de sculpture en or et ivoire, ne laissa pas de travailler aussi le marbre, comme le prouvent plusieurs passages des écrivains. Selon M. Visconti, ces sculptures suffisent pour démontrer, contre l'opinion de Winckelmann, que ce qui constitue la perfection de l'art, n'avoit pas attendu l'époque de Praxitèle; que si la sculpture dut quelque nouvel agrément au ciseau de ce dernier, le génie du siècle de Périclès avoit touché les bornes de l'art.

Après ces courtes observations, M. Visconti passe à l'examen des restes de sculptures qui ornoient les tympans des deux frontons du Parthénon, et il essaie de leur rendre la place qu'elles y occupoient, et de parcourir leurs particularités dans leurs rapports, soit avec l'histoire de l'art, soit avec l'érudition et la philologie.

La première remarque du savant critique sur ces sculptures est relative à la pratique reconnue depuis peu pour avoir été habituelle chez les anciens; savoir, de placer dans les tympans de leurs frontons des figures de plein relief, au lieu de les faire de bas-relief, selon l'usage moderne. De pareils ouvrages dès-lors devoient être sculptés dans l'atelier, et non en place; ce qui explique déjà comment ils ont pu recevoir une perfection d'exécution que leur emplacement ne sembloit point exiger.

Une autre particularité remarquable dans ces ouvrages (dit M. Visconti), et celle-ci est commune aux bas-reliefs des métopes et même à ceux de la frise extérieure de la *cella*, c'est qu'un grand nombre d'accessoires, armes, boucles, agrafes, ustensiles, ornemens de coiffure, &c., étoient de bronze, et sans doute dorés, quoique les figures soient de marbre blanc. Beaucoup de trous et de sillons pratiqués dans les endroits qui devoient répondre à la place de ces accessoires, en conservent des traces et même quelques restes. M. Visconti rappelle à ce sujet, en l'appuyant de son honorable suffrage, la partie de notre travail du Jupiter Olympien qui traite de la sculpture polychrome, et où nous avions établi, par une multitude de faits et d'autorités, l'habitude qu'eurent les anciens, et les Grecs sur-tout, dans les plus beaux temps et dans les plus beaux ouvrages des arts, d'orner leur sculpture par un mélange bien ordonné de matières et de couleurs diverses.

On nous pardonnera de reproduire encore ici l'approbation que l'illustre antiquaire a bien voulu donner à deux autres de nos opinions consignées dans un mémoire lu à l'académie, en 1812, sur l'entrée principale du Parthénon, et sur le véritable sujet du fronton, qu'on avoit pris jusqu'alors pour être celui de la naissance de Minerve. M. Visconti a confirmé cette

double opinion. Vitruve semble contredire celle de l'entrée du temple du côté de l'orient, en prescrivant, dans son chapitre de la construction des temples, que la statue du dieu regarde le couchant, et que l'adorateur regarde au contraire le levant: mais le savant antiquaire fait résulter de beaucoup d'autorités la preuve que le précepte de Vitruve étoit applicable aux rites des Mégariens et des nations doriques, auxquelles les Romains sembloient appartenir; que par conséquent les Athéniens devoient être d'autant plus jaloux de suivre l'usage contraire, qu'il tenoit à leur ancienne origine, et les distinguoit des autres nations de la Grèce, principalement des peuples d'origine dorique, tels que les Mégariens et les Lacédémoniens, contre lesquels Athènes étoit le plus souvent en guerre.

Quant à la seconde opinion, savoir, que le sujet du fronton occidental représentoit, non la naissance de Minerve, mais sa dispute avec Neptune, les fragmens de ce fronton, comparés avec le dessin de sa composition donné dans son entier par M. de Nointel, ont convaincu M. Visconti qu'il ne pouvoit plus y avoir un doute sur la restitution que nous en avions faite. Une nouvelle preuve est résultée du fragment très-reconnoissable de Minerve elle-même, fragment dont la proportion n'a pu appartenir qu'à une figure de onze à douze pieds, par conséquent placée dans le milieu ou la partie la plus haute du fronton. Ce fragment de torse porte une égide échancrée, qui se retrouve de la même sorte sur la figure sans tête placée au milieu du fronton occidental dans le dessin de Nointel, et que tous les voyageurs, en y comprenant Nointel, prévenus de l'opinion que de ce côté devoit être la naissance de Minerve, avoient prise pour une Victoire : leur témoignage nous avoit nous-mêmes induits en erreur. On a trouvé aussi, sur la base du même fronton, la moitié du visage de la déesse: ce morceau ne peut également avoir fait partie d'aucune autre figure; sa dimension le prouve. Que c'ait été une tête de Minerve, on est forcé de le reconnoître aux yeux creusés pour recevoir des globes d'une matière plus précieuse, ainsi que Phidias l'avoit encore pratiqué dans le colosse d'or et d'ivoire du Parthénon. Ce marbre porte aussi la trace d'un sillon faisant le contour de son front, et qui indique jusqu'où descendoit le casque de métal de la déesse.

Les restes de cette figure ont donc démontré à M. Visconti que, Minerve partageant le centre du fronton occidental, avec la figure qu'on avoit prise pour celle de Jupiter, ce prétendu Jupiter, dont le torse s'est conservé en partie, devoit être Neptune, et que la figure qui, dans le fronton, selon le dessin de Nointel, occupoit le char à deux chevaux

placé à la suite de Minerve, ne pouvoit pas être celle de la déesse, comme l'avoient cru tous les voyageurs, trompés sur l'entrée principale du temple, et par suite sur le sujet du fronton occidental, mais bien la Victoire.

Cette figure, très-bien désignée dans le dessin de Nointel, est l'objet du troisième paragraphe de la dissertation de M. Visconti sur le fronton occidental. M. Visconti a cru la reconnoître dans un fragment de statue portant aujourd'hui le n.° 62, parmi les marbres de la collection du *British Museum* : mais, lorsqu'il visita ces antiquités dans le local provisoire où elles étoient assez confusément rangées, il lui fut sans doute difficile de confronter avec exactitude et sous tous les rapports ce reste de statue avec le dessin de Nointel, et il adopta l'opinion que ce devoit être la figure de la Victoire, jadis placée dans le char. Comme la figure dont il s'agit ne porte aucune indication d'ailes, il l'appela *Victoire apteros*, sans ailes. Toutefois M. Visconti fait à l'égard de cette statue une observation qui auroit pu le détromper : il dit (et avec raison) que ses proportions ne sont guère moindres que celles de Neptune et de Minerve; ce qui, vu la diminution de l'espace du fronton, n'a pu avoir lieu que parce que la figure étoit assise, tandis que les deux premières étoient debout. Toutefois un simple coup-d'œil sur le dessin de Nointel démontre que la Victoire placée dans le char occupa une place beaucoup trop éloignée du centre, et par conséquent un espace trop peu élevé pour la grandeur de la figure en question. Il est d'ailleurs une circonstance qui peut expliquer pourquoi, parmi tous les restes de figures du fronton occidental, il ne s'en est pas trouvé qu'on puisse appliquer à la Victoire. On sait qu'indépendamment des autres causes de destruction qui ont fait disparoître en si grand nombre les statues de l'un et de l'autre fronton du temple, les Vénitiens, maîtres d'Athènes sous la conduite de Morosini, tentèrent d'enlever, pour les transporter dans leur ville, et le char de la Victoire, et les deux chevaux qui y étoient attelés, et que, dans cette opération mal conduite, le tout se fracassa.

Du char de la Victoire M. Visconti passe à la figure qui occupoit l'angle droit du fronton; plusieurs statues remplissoient jadis cet intervalle. Les unes ont disparu entièrement; deux autres, que Spon et Wheler avoient prises pour Adrien et Sabine, et qu'on croit être Vulcain et Vénus, sont encore en place, et sont restées seuls et derniers témoins de la décoration de ces frontons. M. Visconti a adopté le nom que nous avions donné dans notre restitution à la figure couchée qui termine le côté droit du fronton, d'après la description d'un des frontons du temple d'Olympie, dont les deux angles inférieurs étoient occupés par les

figures des fleuves Cladée et Alphée. Cette analogie est la seule raison qui puisse faire donner le nom d'*Ilyssus* à la figure dont il s'agit; car aucun attribut ne la caractérise. Mais il nous semble que, si on la terminoit selon l'indication des parties, et sur-tout de sa composition, il faudroit la faire appuyer de la main droite sur un aviron, motif fort naturel, et qui concourt à produire l'action de ce mouvement subit que M. Visconti a si bien observé; mouvement qui fait paroître la figure animée. Il semble en effet, dit-il, qu'elle se lève avec impétuosité, saisie de joie à la nouvelle de la victoire de Minerve. Effectivement, entre toutes les beautés qu'on ne peut se lasser d'admirer dans cette figure, celle de l'attitude est peut-être la plus admirable; et parmi toutes les statues de cette composition, aucune ne paroît avoir été mieux liée au sujet qui en occupoit le centre, et avoir pris autant de part à l'action principale.

M. Visconti pense aussi que les personnages qui occupoient tout le tympan du fronton occidental, y étoient rangés, les uns du côté de Minerve, les autres du côté de Neptune, selon que, dans les idées mythologiques, ils étoient du parti de l'une ou de l'autre des divinités combattantes. Il y a effectivement quelques indications de ce système, et la principale se trouve dans la figure de Thétis, reconnoissable au dauphin qui est sous son pied, et qui vient la première après Neptune dans le dessin de Nointel. Malheureusement il ne reste plus de ce côté du fronton que deux fragmens reconnoissables : celui de la Thétis dont on a déjà parlé, et celui de Latone, qu'un reste des deux enfans qu'elle tenoit, fait aisément reconnoître. Ce fronton occidental, dont la composition étoit entière au temps de M. de Nointel, est celui dont il s'est conservé le moins de figures, et dont la collection de mylord Elgin offre le moins de morceaux.

En passant à la description et à l'explication des restes du fronton oriental, M. Visconti observe qu'à l'époque où le marquis de Nointel fit faire les dessins du Parthénon, la partie du milieu de ce fronton n'existoit plus. Nous croyons avoir donné la raison de cette destruction, dans le mémoire cité plus haut. Une autre sorte de hasard a voulu que ce fronton, alors le plus dégradé, ait conservé un beaucoup plus grand nombre de statues que l'autre; ce qui est dû, sans doute, à certaines constructions modernes qui l'ont rendu beaucoup moins accessible. On y a trouvé dans un assez bon état sept grandes statues et des fragmens de chevaux très-précieux.

M. Visconti en commence l'énumération par l'angle qui est à la gauche du spectateur, et où se trouve la composition singulière de ce qu'il appelle *Hypérion*, ou le soleil levant. C'est une sorte de groupe

formé de la tête, des épaules et des bras élevés d'un homme qui semble sortir de l'eau, et qui tenoit les rênes de deux chevaux, dont les têtes se dressent de même au-dessus d'une plinthe où sont figurés des flots. Le groupe du côté opposé devoit représenter le soleil couchant, et les têtes de chevaux qui s'en sont conservées regardent en bas, pour exprimer l'immersion, comme les premières expriment l'idée d'ascension.

La figure suivante dans le fronton, et qui suit aussi dans la description de M. Visconti, est celle qu'on appelle vulgairement *Thésée:* le savant antiquaire n'admet point cette dénomination. Quelques analogies fondées sur la ressemblance de la tête de cette statue avec celle de la pierre gravée par *Cneas*, le caractère du nu, et particulièrement la peau de lion, le déterminent à penser que c'est Hercule jeune. Il sent qu'on peut lui objecter qu'Hercule fils d'Alcmène n'étoit pas encore né à l'époque où le statuaire a dû rapporter la naissance mythologique de Minerve : mais l'objection est sans valeur, quand on sait que la religion des Grecs reconnoissoit un autre Hercule né sur l'Ida de la Crète, et de beaucoup plus ancien que le Thébain.

Le groupe qui suit, et qui représente deux femmes drapées assises sur deux siéges ornés de moulures, paroît avoir été très-heureusement expliqué ; on ne sauroit guère douter que ce ne soient les deux grandes déesses Cérès et Proserpine posant son bras gauche sur l'épaule de sa mère.

Ce qui reste d'une figure debout, représentée courante et avec des draperies volantes, a suffi à M. Visconti pour y reconnoître Iris, la messagère des dieux, qui va publier la naissance de Minerve.

Ici s'arrête la série des figures du côté droit du fronton oriental, dont le milieu, ainsi qu'on l'a déjà dit, avoit été très-anciennement détruit. L'auteur reprend l'explication des autres figures, en partant de même de l'autre extrémité inférieure, qui étoit occupée par le soleil couchant. M. Visconti l'appelle *le char de la nuit*, comme il a appelé l'autre groupe déjà décrit, *Hypérion sortant avec son char des eaux de la mer.* Il y a dans cette désignation de quoi induire en erreur le lecteur qui n'a point vu les objets : car, dans l'une et l'autre composition, le char n'existe qu'en idée, ou, pour mieux dire, comme conséquence nécessaire de ce qui apparoît, et qui force de supposer le reste.

De la composition du soleil couchant il ne subsiste qu'une tête de cheval, qui est un des chefs-d'œuvre de la collection. Cette tête, comme l'observe M. Visconti, avoit contribué encore à induire en erreur les premiers voyageurs sur la principale entrée du Parthénon ; car elle leur fit croire

que, ce cheval représentant celui que Neptune avoit fait sortir de terre, le sujet de la dispute entre ce dieu et Minerve étoit figuré sur le fronton oriental ; et ce leur fut une raison de plus de prendre cette façade du temple pour la façade postérieure.

On ne sauroit, ce me semble, mieux expliquer que ne l'a fait M. Visconti, le groupe qui vient immédiatement après : il se compose de deux figures drapées, dont l'une est négligemment couchée et appuyée sur les genoux de l'autre ; ces deux figures sont prises dans un seul bloc. M. Visconti, pour motiver sa conjecture, a besoin d'en rapprocher une troisième, qui, dans le dessin de Nointel, se voit effectivement tout près d'elles. Il pense que ces trois déesses sont les Parques, qui, selon la mythologie grecque, présidoient à la naissance ainsi qu'à la mort, et qui, compagnes d'Ilithie, déesse des accouchemens, chantoient les destinées des nouveau-nés.

Telle est l'explication généralement appuyée d'autorités, prises, soit dans les sources de la mythologie, soit dans d'autres restes d'antiquité, que M. Visconti a très-judicieusement donnée des quatorze morceaux de sculpture en ronde-bosse enlevés aux deux frontons du Parthénon, ouvrages qu'il croit devoir attribuer, soit au génie, soit à la main même de Phidias, et qu'il se félicite d'avoir vus arrachés à une prochaine et inévitable destruction. Le savant antiquaire n'a qu'un regret en exprimant ce sentiment; c'est que la noble idée qu'a eue mylord Elgin, ne soit pas venue un siècle et demi plutôt à quelque riche et puissant amateur.

La *cella* du Parthénon étoit ornée extérieurement, dans sa partie supérieure, d'une frise continue, immédiatement au-dessous du plafond de la galerie du *peripteros*. Ces ouvrages ainsi abrités, sculptés de bas-relief, et par conséquent adhérens aux murs du temple, n'avoient pu être aussi facilement dégradés que ceux des frontons; la plus grande partie en étoit conservée au temps de Stuart, qui en dessina l'ensemble. La manière dont les dalles où l'on a sculpté les bas-reliefs, sont assemblées, a permis de les enlever sans aucune dégradation ; et le recueil de ces morceaux forme l'objet le plus considérable de la collection des marbres d'Elgin.

M. Visconti n'a pas borné l'explication des sujets de cette frise aux morceaux de la collection ; il a mis à contribution et les dessins de Nointel et ceux de Stuart, pour donner une idée à peu près complète de ce grand ouvrage, qui eut quatre cent cinquante pieds de développement, et au moins trois cents figures. Sa description se divise en quatre parties correspondantes aux quatre côtés du temple, ou à ses quatre expositions.

Il seroit difficile, sans faire de cet article un ouvrage fort long, quoique fort abrégé, de suivre le savant antiquaire dans tous les détails explicatifs qu'il donne des nombreux sujets dont se compose la longue série de cette frise. Un grand avantage qu'il a eu sur les précédens interprètes, c'est d'avoir sous les yeux les morceaux originaux de la plus grande partie de ce qui s'en est conservé; car la collection de lord Elgin en comprend une longueur d'au moins deux cents pieds. Nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage même, pour y suivre les interprétations tour-à-tour ingénieuses et savantes d'une multitude d'objets et de personnages en rapport avec les mœurs, les habillemens, les armures, les cérémonies religieuses, les mystères et la mythologie des Athéniens.

M. Visconti a dû à la vue immédiate des monumens de pouvoir rectifier quelques méprises dans lesquelles Stuart étoit tombé, en prenant, par exemple, Cérès pour Jupiter, et le flambeau de la déesse pour la foudre du maître des dieux. On lui a encore l'obligation de plus d'un rapprochement curieux entre diverses figures de ces bas-reliefs et quelques statues antiques qui nous sont parvenues, et qui, dans leurs attitudes et leur composition générale, font reconnoître les originaux dont elles furent les traditions ou les copies. De ce nombre paroissent être le Mars en repos de la *villa Ludovisi* à Rome, la figure d'Apollonius, dont il ne reste que le torse, celle qu'on reconnoît aujourd'hui pour Jason, les figures colossales de Monte-Cavallo, un des Centaures du Capitole sculpté par Aristéas et Papias.

La collection des sculptures du Parthénon est formée de trois classes d'objets: 1.° les statues des frontons qui, dans leur état actuel de mutilation, n'offrent que trop de matière à l'esprit de conjecture; 2.° les bas-reliefs de la frise, sujet riche et abondant pour l'érudition; la troisième classe comprend les hauts reliefs des métopes, dont il reste à parler, et auxquels M. Visconti n'a consacré qu'un petit nombre de pages. Effectivement, ce qu'il y a de plus remarquable dans ces ouvrages, c'est l'art avec lequel on a su diversifier le même sujet nécessairement composé de deux seules figures, savoir, d'un combattant et d'un Centaure, et le répéter tant de fois dans des espaces uniformes. M. Visconti observe que ces représentations de Centaures furent singulièrement du goût des Athéniens, et des anciens en général, qui les ont exprimées sur une multitude de monumens: mais il fait remarquer aussi qu'il ne faut pas confondre les groupes des métopes d'Athènes avec beaucoup d'autres compositions semblables, où des Lapithes sont aux prises avec des Centaures. Ce ne sont point ici les Lapithes de la fable thessalienne, mais bien les Athéniens dont Thésée étoit le chef. Ces héros y sont sculptés

avec les mêmes chlamydes, les mêmes boucliers et les mêmes bottines *[embata]* que portent sur les bas-reliefs de la frise les figures des cavaliers athéniens.

A l'explication des sculptures du Parthénon M. Visconti a joint celle de plusieurs autres morceaux dont mylord Elgin a enrichi sa collection.

De ce nombre est un cadran solaire portant le nom de *Phædrus Péanien;* c'est le même que Spon avoit vu à Athènes, placé dans la cour de l'église de la Vierge dite *Panagia Gorgopiko.* M. Visconti a eu recours à M. Delambre, qui déjà s'étoit occupé de la gnomonique des anciens; et une dissertation de ce célèbre astronome remplit presque en entier l'article consacré à cet important morceau.

L'article qui suit a pour titre, *Monumens tirés de quelques autres édifices de l'acropole.* Les ouvrages que M. Visconti y passe en revue, sont,

1.° La caryatide du temple de Pandrose: de l'inscription qui s'y est conservée, portant la date de l'archontat de Dioclès, il conclut que le monument fut élevé la 23.ᵉ année de la guerre du Péloponnèse; ensuite du mot κόραι, employé pour désigner les statues des vierges faisant fonctions de caryatides, il tire la conséquence que ce genre de support où l'on employa de semblables figures, n'avoit pas nécessairement pour sujet des femmes captives, et que même les caryatides de Sparte n'étoient également que les vierges lacédémoniennes, qui célébroient à Carya de Laconie les fêtes de Diane: qu'enfin, comme l'avoit déjà pensé Lessing, la tradition de Vitruve sur les caryatides pourroit bien n'être qu'un conte;

2.° Quelques bas-reliefs appartenant à la frise du temple d'Aglaure, représentant des combats entre des héros grecs et des barbares sujets dont l'exécution ne répond pas entièrement à la beauté de leur composition;

3.° Un bas-relief provenant du théâtre de Bacchus, dont le style, qui tient de la manière éginétique, annonce une époque antérieure à la construction en pierre du théâtre, qui paroît n'avoir dû être ainsi bâti qu'au temps d'Alexandre;

4.° La statue colossale sans tête et sans bras qui décoroit le sommet du monument choragique de Thrasyllus. Cette figure avoit toujours passé pour être celle d'une femme, et Stuart lui en avoit donné l'apparence dans la restitution qu'il en fit en dessin. La dépouille d'un lion, qui fait partie de son habillement, lui avoit fait donner particulièrement le nom de *Diane:* mais, dès que la statue fut transportée à Londres, les artistes et les connoisseurs s'aperçurent bientôt, à plus d'un caractère, que la statue, quoique dans le costume féminin, représentoit un homme;

et M. Visconti a prouvé que ce devoit être Bacchus, à qui le costume de femme fut souvent donné, ainsi que la peau de lion, et dont l'image devoit être convenablement placée sur le monument d'une victoire remportée dans les fêtes dionysiaques.

L'ouvrage de M. Visconti se termine par un catalogue raisonné des inscriptions grecques de la collection de mylord Elgin.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

LETTRES ÉCRITES DE LONDRES À ROME, *et adressées à M. Canova sur les Marbres d'Elgin, ou les Sculptures du temple de Minerve à Athènes; par M.* Quatremère de Quincy. Rome, 1818, *in-8.°* de 160 pages : se trouve à Paris chez MM. De Bure.

DANS le savant ouvrage dont on vient de lire l'analyse, M. Visconti a considéré, principalement sous le rapport de l'archéologie, les admirables sculptures rapportées par lord Elgin, et réunies maintenant dans le Musée britannique : à l'aide de la sagacité, de l'érudition historique et philologique qui le distinguoient si éminemment, de cet art des rapprochemens qu'il avoit puisé dans la comparaison des monumens de l'antiquité connus jusqu'à lui, cet illustre antiquaire s'est efforcé et est presque toujours parvenu à retrouver la place que chacun des fragmens de la collection d'Elgin occupoit dans l'ensemble des sculptures du Parthénon, et à indiquer le nom et les attributions des figures auxquelles chacun de ces fragmens appartient.

Il restoit à considérer cette collection unique sous un point de vue que M. Visconti n'avoit fait qu'indiquer légèrement, c'est-à-dire, à l'examiner dans ses rapports avec l'histoire de l'art; et ce point de vue est sans contredit le plus intéressant de tous.

Pour s'en convaincre, il suffit de songer que presque tous les monumens de la sculpture antique manquent d'une date certaine : car, excepté le Laocoon, dont Pline a parlé, il n'existe maintenant aucun des monumens de sculpture dont les auteurs classiques ont fait mention : seulement des conjectures ingénieuses, plus ou moins sûres, nous ont fait reconnoître les copies d'un petit nombre de chefs-d'œuvre des anciens statuaires; mais l'espérance d'en revoir les originaux semble à jamais perdue. Aussi, pour avoir une idée des différens styles propres aux diverses époques de l'art, on a été réduit jusqu'ici à comparer les textes

anciens avec les monumens qu'on croyoit pouvoir regarder comme copies d'ouvrages d'une date connue : c'est assez dire que le caractère de plusieurs époques importantes de l'art n'étoit déterminé jusqu'ici que d'une manière tout-à-fait incertaine ; et en effet, on verra tout-à-l'heure qu'on ne s'étoit pas formé une idée juste du style propre à l'époque de Phidias.

Les marbres d'Elgin, détachés des sculptures du Parthénon, sont à peu près les seuls monumens dont la date ne laisse aucun doute ; ils appartiennent certainement au siècle de Périclès. Il est vrai qu'on a quelquefois supposé que ces sculptures furent restaurées sous le regne d'Adrien ; mais M. Visconti a repoussé victorieusement cette opinion par le témoignage de Plutarque, contemporain de cet empereur (1).

Ces admirables sculptures, jusqu'alors reléguées à l'extrémité de l'Europe, et d'ailleurs placées à une élévation qui ne permettoit pas aux voyageurs d'en étudier tous les détails, avoient été perdues pour l'art : maintenant que, réunies dans un musée, elles peuvent être vues et contemplées à loisir, elles éclaireront les artistes et les antiquaires sur une multitude de questions en vain agitées par les plus célèbres antiquaires : Quel étoit le style propre à l'école de Phidias ! Ne se distinguoit-il que par le grandiose des formes ! Ces formes avoient elles plus de sévérité que de naturel, ou bien l'imitation avoit-elle atteint déjà ce charme de vérité qu'on remarque dans le Laocoon, le Torse, l'Apollon, le Gladiateur Borghèse ! Seroit-il enfin possible que l'école de Phidias eût franchi tout d'un saut l'intervalle qui sépare du style de ces chefs-d'œuvre, le style naïf, sec, roide, des écoles qui paroissent l'avoir immédiatement précédée ! Voilà les questions sur lesquelles l'aspect de ces marbres permet de prononcer, et que l'auteur des lettres à M. Canova nous paroît avoir décidées sans retour.

L'auteur explique lui-même à quelle occasion ces lettres ont été écrites. M. Canova, après avoir examiné les sculptures d'Elgin dans un voyage qu'il fit exprès à Londres, transmit à M. Quatremère de Quincy l'opinion qu'il en avoit conçue : elle étoit si peu conforme à celle qu'on s'étoit faite jusqu'alors du style de Phidias et de son école, que M. Quatremère de Quincy, ne pouvant douter ni de la sincérité ni du goût de son illustre ami, éprouva le plus vif desir de juger par lui-même de ces sculptures qui lui étoient recommandées par un si imposant suffrage. C'est en présence de ces précieux monumens, qu'il écrivit à M. Canova le précis de tout ce que lui suggéroit la vue des objets, dans les rapports sous lesquels ce grand statuaire avoit desiré connoître son

(1) Visconti, *Sculptures du Parthénon*, p. 23, éd. de Paris.

sentiment et ses opinions. M. Canova, convaincu que la lecture de ces lettres devoit être d'un haut intérêt pour les amis des arts, vient de les publier à Rome, du consentement de l'auteur. Elles sont au nombre de sept, et traitent successivement des sculptures de la frise extérieure, de la *cella*, des métopes et des frontons. Cet écrit, qui se ressent peu de la précipitation avec laquelle il a été rédigé, contient, en cent soixante pages *in-8.°*, une foule de notions positives et neuves, et touche à un grand nombre de questions intéressantes pour l'histoire de l'art.

Nous commencerons par la frise de la *cella* du Parthénon, dont M. Quatremère de Quincy parle dans sa première lettre. Cette frise offre un développement de quatre cent cinquante pieds, et elle a dû contenir au moins trois cents figures, tant hommes que chevaux, de trois ou quatre pieds de proportion.

L'auteur établit d'abord quel est le point de vue sous lequel il faut considérer les sculptures de cette frise. Ce seroit, en effet, une grande méprise que de prétendre en juger les morceaux séparés de leur ensemble, et les apprécier sous le rapport de l'exécution en bas-relief, comme on apprécieroit un sujet isolé, étudié, composé dans des vues différentes. « Rien ne ressemble moins, dit-il, à un sujet et à un travail » d'étude, qu'une frise de quatre cent cinquante pieds courans de bas-re-» liefs en marbre, et qui ne fut jamais destinée à être placée sous les » yeux des spectateurs, pour être examinée de tous les côtés, ni exposée » aux recherches de la critique. » En outre, M. Quatremère de Quincy regarde comme certain que ces sculptures n'ont point été exécutées sur un modèle en cire ou en argile de même dimension que les marbres : il ne doute point qu'elles n'aient été faites en marbre *au bout de l'outil ;* c'est ce qu'indique le système suivi dans les épaisseurs des deux plans de figures, à cheval sur-tout. Par une méthode inverse de celle qu'ont suivie les modernes, les figures du premier plan, ou les parties de ces figures qui se détachent sur les figures du second plan, sont celles qui ont le moins de saillie : la plus grande épaisseur est réservée au second plan, qui, sans cette disposition, auroit été trop peu visible. « D'ailleurs, » si des modèles terminés avoient précédé l'exécution de l'ouvrage en » marbre, cet ouvrage auroit une régularité d'exécution mécanique qu'il » n'a point ; ce seroit sur-tout dans le nivellement exact du fond que » cette régularité se montreroit : on trouve, au contraire, d'assez sensibles » incorrections dans le niveau, à quelques parties des champs de cette » frise ; plus d'une figure entre renfoncée dans le fond, à un degré rendu » fort visible aujourd'hui par la position actuelle de l'ouvrage. » Ce sont là autant de preuves que toutes ces figures furent improvisées en marbre,

travaillées à part dans l'atelier, posées ensuite, retouchées et terminées en place.

Plutarque nous apprend que toutes ces sculptures furent exécutées avec une célérité étonnante; et il est vraisemblable que tous les genres de travaux avoient été distribués en compagnie. « Ainsi le travail de » la frise aura été, sous un chef particulier, divisé entre plusieurs sculp- » teurs. Cette division du travail se fait apercevoir par l'œil tant soit peu » exercé. On y voit distinctement des manières différentes d'exécution, » et des variétés de caractère qui confirment encore qu'un modèle uni- » forme ne fut pas soumis au travail pratique des différens ciseaux : car » les différences ne tiennent pas seulement au plus ou moins de hardiesse » de l'outil ou d'habileté de la main ; il y en a qui appartiennent au goût » et au savoir. Ici, on trouve de la mollesse et du tâtonnement; là, » de la lourdeur et de la négligence : il y a aussi, selon la différence des » mains, plus ou moins de correction ou de fini, plus ou moins d'effet » et de vivacité. »

Ces réflexions montrent que l'ouvrage doit être jugé selon l'esprit dans lequel il a été fait, et d'après le genre de critique qui lui convient. En somme, il n'a de point de comparaison dans l'antique, que celui de la colonne Trajanne; « mais il lui est infiniment supérieur par la noblesse du » style, l'élégance des formes, la variété des compositions, la grâce des » costumes, le mérite du dessin, la hardiesse du ciseau, et généralement » par le sentiment de l'exécution, comme par l'invention et le goût. »

La troisième lettre est consacrée à la description des métopes : ces métopes sont au nombre de quatre-vingt-douze de quatre pieds en carré; sur chaque métope étoit sculpté un groupe de deux figures qui, selon la variété de leur pose, offrent depuis quatre jusqu'à cinq pieds et plus de dimension, ce qui forme un total de cent quatre-vingt-quatre figures d'une saillie qui approche de la ronde-bosse. Les variétés de travail et même de talent que M. Quatremère de Quincy a remarquées dans l'exécution de la frise de la *cella*, existent aussi dans celle des métopes; elles sont même plus nombreuses, à en juger par les quinze que renferme le Musée britannique, et tout prouve qu'ils furent exécutés dans le système de division de travail suivi pour la frise de la *cella* : ils auront été confiés à un chef de travaux d'un mérite inférieur, et exécutés par une classe de sculpteurs appelée en italien *scarpellini*. Aussi, quoiqu'en général le style en soit grand et simple, le dessin quelquefois naïf et vrai, et le plus souvent hardi, on peut dire qu'aucune des sculptures du Parthénon ne perd plus à n'être point vue en place.

Ce qui surprend d'abord dans ces sculptures, c'est la grande saillie

qu'on leur a donnée. Les modernes ne se sont jamais permis de sculpter sur les fonds des métopes que des bas-reliefs dont la saillie n'excède pas celle des montans du triglyphe : ici, ce sont des groupes tellement saillans, qu'avec peu de travail on en feroit des groupes isolés du fond. Il semble, au premier coup-d'œil, que cette excessive saillie devoit être d'un effet désagréable : toutefois, si l'on place en imagination ces groupes à leur point de distance ; si l'on fait attention, selon la remarque de M. Quatremère de Quincy, que le fond des métopes avoit été tenu, ainsi que le fond du fronton, en renfoncement sur le nu du parement de l'architrave, on peut concevoir que ces figures ne débordèrent pas autant qu'on seroit porté à le croire. D'autres considérations indiquées par l'auteur donnent à penser que le sentiment seul de l'harmonie générale prescrivit à la décoration le genre saillant de ces métopes. « Ces groupes, dit-il, de» voient paroître, à la distance d'où on les voyoit, comme des espèces » de camées saillans, auxquels cette saillie même donnoit une valeur qui » dispensoit d'en scruter tous les détails. »

Un autre trait remarquable dans les métopes, c'est la variété de la composition de tous ces groupes dont le sujet est le même ; car ils représentent toujours, à quelques exceptions près, un Centaure luttant contre un Athénien : selon les usages modernes, il auroit suffi de faire alternativement entre elles cinq ou six compositions, pour éviter l'inconvénient d'une redite monotone dans une même rangée.

M. Quatremère de Quincy pense que le plus grand nombre de ces groupes ont été plus ou moins terminés en place ; mais il lui paroît certain que tous furent ébauchés, travaillés et même assez avancés dans l'atelier de l'artiste. Ce qui l'indique sur-tout, c'est la manière dont les quartiers de marbre sur lesquels ils sont sculptés furent enclavés dans la construction générale. « M. Cockerell, dit l'auteur, m'a fait voir » comment chacun des quartiers de marbre, servant de fond aux groupes » des métopes, entroit dans les rainures des coulisses propres à le » recevoir : or tous ces soins ne furent vraisemblablement pris que pour » avoir la facilité de placer chaque pièce, après qu'elle fut exécutée ; et » c'est à ce procédé qu'on a dû aussi de déplacer sans peine les morceaux » qu'on a enlevés. »

Toutes ces observations conduisent M. Quatremère de Quincy à traiter la question sur laquelle M. Canova avoit desiré obtenir de lui une réponse : *Quelle part Phidias peut-il avoir eue personnellement à ces travaux ?* Dans un cahier de ce journal, nous avons présenté et réfuté l'opinion de M. Wilkins, qui prétendoit que ni Phidias ni ses élèves ne furent pour rien dans l'exécution de ces sculptures ; nous avons montré

combien étoit probable l'opinion de M. Visconti, qui pensoit, au contraire, que les architectes Ictinus et Callicrate furent chargés de la construction de l'édifice, tandis que Phidias eut la haute main sur tous les travaux de sculpture. M. Quatremère de Quincy adopte également et développe davantage cette opinion: il montre, d'après les paroles de Plutarque, que les travaux furent organisés de manière qu'un grand nombre d'artistes de tout genre purent travailler sous des chefs subordonnés eux-mêmes à d'autres chefs plus habiles, dont Phidias aura été le directeur général. Il ne prétend pas néanmoins que l'idée de direction et de surveillance exclue tout-à fait celle de projets donnés, de modèles proposés, et même d'ouvrages retouchés et perfectionnés; il prend pour exemple Raphaël, qui dut jouer en quelque sorte, sous Léon X, le même rôle que Phidias sous Périclès. Il est constant, en effet, que ce grand peintre, chef d'une école célèbre, et disposant d'un atelier nombreux, ne doit passer que pour avoir été l'ame de la plupart des grands ouvrages élaborés dans son atelier. Les Polydore, les Perrin del Vago, les Jules Romain, présidoient chacun à une série d'ouvrages composés par lui, et durent avoir sous leurs ordres beaucoup de mains habiles pour les exécuter; et cependant les loges et les fresques du Vatican étoient peu de chose en comparaison des cinq cent vingt-quatre figures qui, selon M. Quatremère de Quincy, ont dû former la sculpture de la frise, des métopes et des frontons du Parthénon. Il croit donc, et cette opinion présente tous les caractères de la vraisemblance, que Phidias, entouré d'une nombreuse école, avoit réparti entre des artistes plus ou moins distingués, non seulement l'exécution, mais la composition d'une certaine série de travaux, dont il dut peut-être se réserver de donner les sujets ou de régler le mode et le caractère.

Dans la quatrième lettre, l'auteur aborde l'objet le plus important de la collection des marbres d'Elgin, savoir, les sculptures des frontons du Parthénon, seuls ouvrages de ce monument auxquels il lui semble possible et même vraisemblable que Phidias ait mis la main. Cette lettre traite particulièrement de la disposition générale et des attributions de quelques-unes des figures qui les composent: il modifie l'opinion de M. Visconti sur plusieurs points, qu'il a de nouveau indiqués dans son analyse de l'ouvrage de ce savant antiquaire.

On sait que les sculptures qui ornoient les frontons du Parthénon n'étoient point des bas-reliefs; il faut se représenter chacun de ces frontons garnis de vingt-deux figures de ronde-bosse, sculptées sur des plinthes séparées, et offrant une variété d'attitudes, de mouvemens, de poses, prescrite par l'inégale hauteur des parties du fronton. La

partie la plus resserrée du tympan recevoit, ou des figures couchées, ou d'autres objets qui pouvoient s'adapter à l'espace rétréci des deux angles inférieurs. On conçoit que, dans une composition de vingt-deux figures de ronde-bosse, disposées sur un seul plan d'à peu près cent pieds de long, il est difficile, impossible même, de conserver l'unité d'action et de sujet qu'on pourroit mettre dans un bas-relief proprement dit. Aussi le sujet représenté sur le fronton occidental, le seul dont on connoisse l'ensemble par les dessins de Nointel, n'est exprimé d'une manière sensible que dans le milieu, où Minerve et Neptune, personnages principaux, sont représentés combattant; où, d'un côté, la Victoire dans un char, et, de l'autre, des divinités marines, se lient à ces deux figures: tout le reste ne paroît prendre aucune part à l'action.

M. Quatremère de Quincy termine cette lettre en examinant la part que Phidias a pu prendre à la sculpture des frontons. En considérant ces figures, aussi correctes dans leur ensemble, aussi achevées dans leur exécution, aussi étudiées dans toutes leurs parties, on ne peut douter qu'elles n'aient été exécutées à loisir dans l'atelier: il est clair également que l'artiste portoit à ces figures le même soin qu'aux statues faites pour demeurer isolées. Aussi l'auteur donne tout-à-fait son assentiment à l'hypothèse ingénieuse de M. Cockerell, qui regarde les figures de la famille de Niobé comme ayant fait originairement partie d'un fronton (1). Les sculptures des frontons du Parthénon prouvent, par leur perfection extraordinaire, que Scopas a bien pu ne pas dédaigner de sculpter des statues pour le fronton d'un temple; et, d'autre part, il devient tout-à-fait vraisemblable que Phidias a fait plusieurs des modèles des figures qui ornèrent les frontons, et qu'il en a suivi l'exécution en marbre, soit par lui-même, soit par des élèves dont il aura dirigé le ciseau.

Ceci nous conduit au sujet de la cinquième lettre, qui traite du mérite intrinsèque de ces figures et de leur valeur relative, comparée avec les plus beaux de ceux que l'antiquité nous a transmis. Nous ne pouvons qu'indiquer ici les réflexions pleines de justesse et de sagacité que l'auteur fait sur l'inconvénient de vouloir fixer d'une manière positive le style propre à une époque donnée, sur les différences que les divers degrés de mérite dans des artistes du même temps donnent aux ouvrages produits à une même époque, en un mot sur les mécomptes auxquels on peut être exposé par suite de cette disposition à tout con-

(1) Sur la gravure au trait où M. Cockerell a disposé dans cette hypothèse les figures du groupe de Niobé, on lit: *All' amico Bartoldi che ha suggerito la prima idea di questo soggetto, l' autore D. D.*

noître, à tout classer. Nous nous hâterons d'arriver au sujet principal de cette lettre.

On est généralement persuadé, depuis Winckelmann, que la belle exécution dans la sculpture ne date que de Praxitèle; que tout ce qui tient à l'imitation de la chair dans le nu, à la mollesse et à la variété des plis dans les draperies, appartient à une époque postérieure à Phidias. L'aspect des statues du fronton fait voir qu'on a été beaucoup trop loin dans l'interprétation de quelques textes anciens. Tout en accordant que les successeurs de Phidias aient possédé certaines qualités à un degré plus éminent, il ne s'ensuit pas, comme on l'avoit cru, que l'école de Phidias en ait été dépourvue. Pour établir un parallèle entre cette école et les écoles postérieures, il faudroit qu'on eût un certain nombre de statues reconnues pour originales des écoles suivantes. On ne peut donc, quant à présent, considérer leur mérite relatif qu'en les rapprochant des ouvrages existans, les plus remarquables sous le rapport de l'exécution. A cet égard, M. Quatremère de Quincy regarde les sculptures des frontons comme hors de tout parallèle.

Il y reconnoît au plus haut degré les deux genres de vérités qui constituent la perfection dans l'imitation du corps humain: « l'une, qui » procède du principe fondamental du dessin, qui est la science de » l'ostéologie; l'autre, qui résulte de l'expression des détails qui re- » couvrent la charpente du corps. » Il ajoute plus bas: « En général, » il m'a semblé que nous ne voyions, dans aucune autre sculpture an- » tique, les os prononcés avec autant de savoir et d'énergie. De là, pour » le spectateur, un effet hardi, une vivacité de formes qui communique » à tout l'apparence du mouvement. » Il prend pour exemple la tête du cheval, placée dans un des coins du fronton. « Telle est, dit-il, la » puissance du principe ostéologique empreint sur cette tête, que la » vérité qui en est l'effet va presque jusqu'à faire peur. A cette grande » vérité de la forme essentielle qui vous saisit d'abord, succède l'admira- » tion des détails, des vérités de la chair, des variétés de la peau, imitées » jusque dans les plus légères inflexions des plis et des veines. Je n'ai » vu aucun ouvrage aussi vivant. Ce n'est réellement plus de la sculp- » ture; la bouche hennit, le marbre est animé: on croit le voir remuer. »

Le sentiment de l'ostéologie brille également dans toutes les parties de la statue du Thésée, de l'Hercule jeune, de l'Ilyssus; mais, à ce savoir fondamental, à cette fermeté qui résulte de l'expression des os, se joint le caractère de mollesse produit par l'expression, soit des muscles et de la chair, soit des détails de la peau: c'est le complément de la vérité imitative; c'est ce que M. Quatremère de Quincy déclare n'avoir

vu à un si haut degré dans aucun des ouvrages antiques parvenus jusqu'à nous. « Dans les figures nues des frontons, l'art, dit-il, existe, » mais il ne se montre pas. Un sentiment de chair dans la musculature y décèle et y cache tout-à-la-fois l'étude myologique; il y a la » vie dans l'ensemble, et la vie est dans chaque partie : les formes y » sont correctes, mais amples et charnues; les contours y sont fermes » et ondoyans. A des parties larges et grandioses se joignent des détails » fins et légers. L'union de l'expression ostéologique, qui est le principe du mouvement, avec l'expression musculaire, qui complète la » vérité, imprime au tout ensemble un caractère combiné de force et » de souplesse, de fermeté et de mollesse qui fait respirer, vivre et » remuer les figures. On croit que l'Ilyssus va se lever, on croit qu'il » se lève, on s'étonne qu'il soit encore là. Je n'ai connoissance d'au» cune autre sculpture antique dont on puisse dire de pareilles choses. »

Quant aux figures drapées, M. Quatremère de Quincy trouve également que, sous le rapport du fini, du précieux de l'exécution, on ne peut rien mettre non-seulement au-dessus, mais même en parallèle. Il est certain que si, avant la possession de ces divins ouvrages, il eût fallu dire ce qu'étoit le style des draperies dans l'école de Phidias, on auroit été loin de supposer qu'on y connoissoit à ce point l'art de disposer les plis avec un goût aussi parfait, aussi étudié ; d'accuser le nu par des plis légers et ondoyans ; de faire jouer les étoffes selon les caractères et les attitudes des personnages. Cette perfection est sur-tout remarquable dans les figures qu'on a appelées *les Parques*, chef-d'œuvre inimitable de composition, de grâce, de délicatesse et de légéreté. L'auteur les met beaucoup au-dessus de la belle nymphe endormie, vulgairement nommée *Cléopatre ;* et l'on sait que c'est, de toutes les figures antiques connues jusqu'à nous, celle où l'art de disposer et de rendre les plis fins d'une étoffe légère, de cacher tout-à-la-fois et d'accuser le nu, a été porté au plus haut point de perfection.

M. Quatremère de Quincy termine cette lettre par une comparaison de ces figures avec ce que nous connoissons de plus beau dans le même genre : en voici le résultat. « La tête du cheval citée l'emporte de beau» coup sur les autres têtes de chevaux antiques, pour la science anatomi» que, la grandeur du style, la force de l'expression, la hardiesse du travail.

» La figure de l'Ilyssus, comparable, pour le genre de nature et pour » la pose, au Gladiateur mourant, lui est fort supérieure par le large des » formes, la grandeur du dessin, l'expression de la chair, le mouvement » et la vie.

» Le fragment du torse de Neptune, comparable, pour la pose et les

» proportions, aux figures de *Monte-Cavallo*, réunit, dans un milieu plus » savant, la sévérité des formes et la justesse d'un dessin hardi avec le » moelleux de la chair et les variétés du naturel.

» Enfin la statue de Thésée ou d'Hercule jeune, mise en parallèle » avec le *Torse*, morceau classique entre tous, a paru à tous les con- » noisseurs qui l'ont vu, procéder d'un art non moins sûr, mais plus » grandiose encore. »

Après un tel jugement, qui se trouve d'ailleurs conforme avec l'opinion de M. Canova, il est sans doute permis de croire et d'avancer que les frontons du Parthénon nous ont conservé des monumens irrécusables du style, du caractère, du savoir et du goût de Phidias et de son école: il n'est pas nécessaire pour cela, ni qu'il ait fait tous les modèles des statues, ni qu'il les ait terminées lui-même; on sait comment, en sculpture, l'artiste peut se reproduire dans ses élèves, et sait se rendre propre le travail de ceux qu'il met en œuvre. L'auteur s'attache sur-tout à montrer que, quoique Phidias fût plus connu par les ouvrages de toreutique, il travailloit aussi le marbre; ce que prouve sur tout le passage d'Aristote, cité par M. Visconti, où l'épithète λιθουργός, donnée par excellence à Phidias, me paroît ne pouvoir se rapporter qu'aux grands ouvrages du Parthénon. M. Quatremère de Quincy, s'appuyant d'un passage de Pline, pense que c'est sur-tout avec le concours de son élève Alcamène, qu'il a pu donner ses soins à cette grande entreprise.

Puisque les ouvrages de Phidias et de son école présentent une perfection si grande sous le rapport de la vérité de l'imitation, qu'est-ce que les anciens ont donc voulu dire, quand ils ont attribué la supériorité en ce genre aux écoles d'une époque postérieure à Phidias! Pour résoudre cette question en présence des monumens, M. Quatremère de Quincy distingue ingénieusement la vérité *idéale* et la vérité *naturelle*, entre lesquelles il y a une multitude de points intermédiaires. La première fut propre à ce grand artiste; la seconde, qui n'est pas plus *vraie* que l'autre, mais qui l'est d'une manière plus frappante pour les yeux peu exercés, put appartenir davantage aux successeurs de Phidias. C'est par cette distinction qu'il explique l'opinion des anciens; et quand on suit avec soin les preuves de son sentiment, on peut difficilement se défendre de le partager.

Dans la septième lettre, qui est fort courte, M. Quatremère de Quincy s'excuse de ce que l'attention qu'il a donnée aux sculptures du Parthénon, l'a empêché d'entretenir M. Canova de quelques autres monumens curieux que contient le Musée britannique, et, entre autres, de la frise *du temple de Phigalie*. Bien que l'auteur place les sculptures de cette frise à une grande distance de celles du Parthénon, il les regarde comme

infiniment instructives pour la critique du goût et l'histoire de l'art. Selon lui, elles ont été composées par un homme bien plus habile que ceux qui les ont exécutées ; ce qui étoit une chose assez commune dans l'antiquité.

Nous desirons que dans cette analyse, bien imparfaite, quoique longue, nos lecteurs aient pu prendre une idée assez juste de tout ce qu'offre d'important cet écrit remarquable, tout-à-fait digne, selon nous, de l'auteur du Jupiter Olympien. Sans doute c'est à celui qui sut nous dévoiler tous les mystères de la statuaire chryséléphantine et reproduire en quelque sorte à nos yeux les grands ouvrages de Phidias à jamais perdus pour nous, qu'il appartenoit de décrire et de juger ces admirables sculptures qui témoignent si éloquemment du génie de ce grand artiste et de l'impulsion qu'il avoit su donner aux arts.

LETRONNE.

Եւսեբի Պամփիլեայ Կեսարացւոյ Ժամանակականք երկմասնեայ, &c. ; *Eusebii Pamphili, Cæsariensis episcopi, Chronicon bipartitum, nunc primùm ex armeniaco textu in latinum conversum, adnotationibus auctum, græcis fragmentis exornatum, operâ* P. Joannis-Baptistæ Aucher, *Ancyrani monachi armeni et doctoris mechitaristæ.* Venetiis, typis cœnobii PP. Armenorum in insula Sancti-Lazari, MDCCCXVIII, 2 vol. *in-4.°*

C'EST maintenant à la littérature arménienne qu'il est réservé de réparer une partie des pertes que la littérature classique a éprouvées par les ravages du temps et de la barbarie. Quoique l'acquisition seule d'une version complète de la Chronique d'Eusèbe soit déjà une découverte fort importante, nous pensons qu'on doit encore en espérer d'autres non moins intéressantes. Les Arméniens ont traduit Homère; et une grande partie des œuvres de Philon qui n'existent plus en grec, se retrouve dans leur langue, ainsi qu'un Traité de Nonnus sur la mythologie, divers traités d'Aristote, de Porphyre, et beaucoup d'ouvrages des pères de l'église grecque. Quand des voyageurs instruits pourront pénétrer dans les nombreux monastères de la grande Arménie, il est à croire que plusieurs des ouvrages cités dans les écrits arméniens sortiront des ténèbres où ils sont plongés depuis si long-temps. A diverses époques, les savans de l'Arménie se livrèrent à la traduction des livres grecs ; mais c'est principalement dans les V.ᵉ et VI.ᵉ siècles

qu'ils s'en occupèrent avec le plus d'ardeur : la nombreuse école formée par les patriarches Sahag et Mesrob, qui moururent en 442, fut presque entièrement dévouée à ce genre de travail ; et parmi les plus laborieux interprètes, on compte le philosophe David Anhaghth, Gorioun, Léonce, Eznig, Mambré Verdzanogh et l'éloquent Moïse de Khoren, qui tiennent tous un rang distingué dans l'histoire littéraire de leur patrie. Si, comme l'assure l'historien Thomas Ardzrouni, Moïse de Khoren prolongea sa carrière jusqu'à l'âge de cent vingt ans, il eut tout le loisir d'enrichir la littérature arménienne par la traduction d'un grand nombre d'ouvrages utiles. Au reste, il nous donne lui-même la preuve qu'il s'occupa sans relâche de ce genre de travail; car il dit, chap. 65, liv. III, de son Histoire d'Arménie : « Je suis vieux, infirme, » et sans cesse occupé à traduire. » Nous n'avons presque aucun doute que la version arménienne d'Eusèbe, dont on vient de publier le texte à Venise, n'appartienne à cette époque; et nous serions même tentés, à cause de l'éloquence soutenue de son style, de l'attribuer à Moïse de Khoren lui-même, conjecture qui seroit confirmée par l'identité parfaite qui se remarque dans les expressions employées par l'auteur de cette version et celles qui se trouvent dans les divers passages d'Eusèbe que Moïse de Khoren a cités dans son Histoire. Je rapporterai, à ce sujet, un exemple plus concluant. Eusèbe, dans les fragmens grecs que nous possédons, cite un passage d'Abydène relatif à Nabuchodonosor et dans lequel ce dernier auteur invoque le témoignage de Mégasthènes. On lit dans le grec : Μεγαθένης δὲ φησὶ, Ναβουκοδρόσορον Ἡρακλέως ἀλκιμώτερον γεγονότα, κ. τ. λ. « Mégasthènes dit que Nabuchodonosor fut plus puissant » qu'Hercule. » Dans l'arménien il y a : Մեծազօրն ասէ, Նաբուկոդրոսորոս, որ ուժգնագոյն էր քան զՀերակլէս &c. *Potentissimus ait, Nabucodrossorus, qui Hercule robustior erat.* Les mots Μεγαθένης δὲ φησὶ sont rendus en arménien par մեծազօրն ասէ, *potentissimus ait*, en faisant rapporter *ait* à Abydène. Il est clair que l'ancien traducteur a pris Μεγαθένης pour un adjectif qui servoit d'épithète à Ναβουκοδρόσορον : mais, dans ce cas-là, il faudroit supposer, comme le pense l'éditeur de Venise, que dans le manuscrit qu'il avoit sous les yeux, on lisoit Μεγαθένην. Cette conjecture est inadmissible; il n'y a aucun doute qu'il ne s'agisse dans Eusèbe d'un écrivain nommé *Mégasthènes*, qui nous est bien connu, par le témoignage de Strabon (1) et de S. Clément d'Alexandrie (2), pour avoir composé une histoire de l'Inde. C'est même de cet ouvrage qu'est tiré le passage allégué par

(1) *Lib. II, p. 68, 70, 76; XV, p. 686 et 690.* — (2) Stromat. *lib. I.*

Abydène, et il est fort singulier qu'il soit aussi cité par Strabon : ce géographe dit de même, en parlant des grandes conquêtes de Nabuchodonosor, qu'il avoit été bien supérieur à Hercule : Ναβοκοδρόσορον δὲ τὸν παρὰ Χαλδαίοις εὐδοκιμήσαντα Ἡρακλέους μᾶλλον, κ. τ. λ., et il ne s'exprime ainsi que sur l'autorité de Mégasthènes : συναποφαίνεται δέ πως καὶ Μεγασθένης τῷ λόγῳ τούτῳ (1). Le passage d'Eusèbe, objet de cette discussion, se retrouve dans l'Histoire d'Arménie de Moïse de Khoren *(lib. II, cap. 7)*, et l'on y remarque la même faute, qui n'a pas été relevée par les frères Whiston, qui traduisent *potens ille Nabuchodonosorus*. La seule différence qu'il y ait entre leur texte et le nouvel Eusèbe, c'est qu'on n'y trouve pas le mot ասէ *ait*. M. Aucher n'a pas fait assez d'attention à cette ressemblance frappante et à d'autres encore qu'il pouvoit reconnoître, et, trompé sans doute par le desir de faire de la traduction d'Eusèbe un des plus anciens monumens de la littérature arménienne, il a cherché à l'attribuer aux patriarches Sahag et Mesrob ; car ce n'est qu'à eux seuls que peuvent convenir les expressions 'ի Հայերէն թարգմանութեան եղելոյ 'ի Յոյն բնագրէ 'ի ձեռն սրբոց թարգմանչաց մերոց qui se trouvent dans le titre arménien, et qui signifient, *traduit de l'original grec en arménien par nos saints traducteurs*, mais dont il n'a pas osé faire passer les équivalens dans le titre latin.

Je n'entreprendrai point de faire une comparaison détaillée entre la version arménienne d'Eusèbe et les fragmens que nous possédons de l'original grec ; je ne chercherai pas non plus à rétablir la véritable leçon, dans plusieurs des lieux où l'on remarque des différences : la version latine jointe à l'édition que nous annonçons, et la traduction déjà publiée à Milan, sont suffisantes pour que des personnes plus versées que nous dans ce genre de travail puissent l'entreprendre. J'aurois certainement peu de chose d'essentiel à ajouter aux observations fines et judicieuses du savant helléniste qui a déjà rendu compte dans ce journal d'une autre traduction d'Eusèbe ; le texte arménien les justifie toutes (2).

---

(1) Strab. *lib. XV, p. 686 et 687.*

(2) Il n'est qu'une seule fois où les observations de M. Raoul-Rochette soient en défaut, mais, à ce que nous pensons, parce que l'ancien traducteur arménien s'est trompé. Bérose raconte qu'un satrape, chargé de gouverner l'Égypte, la Syrie et la Phénicie, s'étant révolté contre Nabopolassar, ce prince envoya pour le soumettre son fils Nabuchodonosor, parce qu'il n'étoit plus lui-même en état de supporter les fatigues de la guerre, οὐ δυνάμενος αὐτὸς ἔτι κακοπαθεῖν. M. Raoul-Rochette pense qu'il est inutile de chercher un sens plus raisonnable, et nous sommes de son avis ; il croit donc que le traducteur de Milan n'a pas été fidèle au texte arménien en traduisant, *quum ipse per se*

Avant de faire connoître assez rapidement tout ce que la Chronique d'Eusèbe contient d'important, je dois examiner en particulier la traduction qui l'accompagne. Quoique le livre porte la date de l'an 1818, ce n'est que dans le courant de l'année 1819 qu'il a paru, et l'on sait que, l'année dernière, le D.r Zohrab, Arménien, avoit publié, conjointement avec M. Mai, de Milan, une version latine du même ouvrage. Je n'entreprendrai pas de décider si l'on doit accorder une pleine confiance au récit de M. Aucher, qui prétend que le manuscrit original apporté, à la fin du dernier siècle, de Jérusalem à Constantinople, se trouve maintenant dans la bibliothèque du collége arménien de cette ville, ou s'il faut plutôt s'en rapporter à ce que dit le D.r Zohrab, qui assure que la copie qui a servi à sa traduction, et partant à celle de Venise, a été faite, en 1784, à Constantinople, par un Arménien nommé *George*, fils de Jean, mort maintenant, et qu'on ignore depuis ce qu'est devenu le manuscrit original. Quoi qu'il en soit, les deux éditeurs s'accordent à nous apprendre que ce manuscrit étoit d'une grande antiquité, et en parchemin. L'empreinte d'un cachet appliqué sur l'un des feuillets intérieurs, et qui porte ces mots ՏՐ ԳՐԻԳՈՐ ԿԹՂԿՍ ՀԱՅՈՑ, prouve qu'il a appartenu à un patriarche appelé *Grégoire* (1). Le premier apôtre de l'Arménie eut plusieurs successeurs; mais ils sont tous postérieurs au XI.e siècle. Il ne peut y avoir d'incertitude qu'entre Grégoire II, patriarche en 1065, Grégoire III, qui le fut en 1113, et Grégoire IV, en 1173. M. Aucher pense que le manuscrit appartint à Grégoire III: le D.r Zohrab croit que ce fut à Grégoire IV; ce qui nous paroît plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, l'antiquité de la copie ne peut être révoquée en doute.

Quoiqu'un exemplaire manuscrit de la Chronique d'Eusèbe fût à Venise depuis le commencement de l'an 1794, et quoique M. Aucher rapporte dans sa préface une permission d'imprimer datée du 6 mai 1795, il ne paroît pas que les religieux arméniens de cette ville eussent l'intention sérieuse de publier cet ouvrage, quand M. Mai, de Milan,

---

jam ad pœnas expetendas non valeret; expressions que le nouveau traducteur rend, tom. I, p. 65, par *et quoniam ipse non aptus erat ad (hostem) puniendum.* Il est certain cependant qu'on ne peut pas traduire autrement, et il est manifeste que l'interprète arménien s'est trompé sur le sens du verbe κακοπαθεῖν: car կշտամբել, qu'il a employé comme son équivalent en arménien, ne signifie que *châtier, punir,* et même plus ordinairement encore *réprimander.*

(1) On voit de plus, dans l'édition de Milan, les mots տր գրիգոր *le seigneur Grégoire,* en minuscules, placés à côté de la tête du Sauveur, qui est dans le champ du cachet.

fixa le premier sur lui l'attention du monde savant, par ce qu'il en dit dans la préface de l'édition qu'il donna en 1816 d'un traité inédit de Philon. Nous doutons beaucoup que nous eussions de long-temps possédé une édition du texte arménien, si le D.r Zohrab ne s'étoit empressé de publier sa traduction latine avec M. Mai. Les injures un peu trop virulentes répandues dans les notes et dans la préface de l'édition de Venise, sont pour nous la preuve certaine des dissensions qui s'élevèrent dans le sein de la congrégation au sujet de cet ouvrage. Ces choses ont trop peu d'intérêt pour nous, pour que nous nous y arrêtions plus long-temps: tout ce que nous pouvons assurer, c'est que le reproche que l'éditeur de Venise adresse à celui de Milan, d'avoir fait sa traduction sur une copie interpolée d'après l'Eusèbe de Scaliger, est entièrement dénué de fondement. L'examen attentif que nous avons fait des deux versions, nous a pleinement convaincu qu'elles ont été faites sur un texte tout-à-fait pareil. Nous dirons plus: comme M. Aucher a eu le soin très-louable de reproduire dans son édition le texte arménien tel que son manuscrit le présente, en mettant des *italiques* par-tout où il a cru qu'on devoit le corriger, il nous a mis en état par-là de pouvoir affirmer que la seule traduction dans laquelle Eusèbe soit altéré d'après le grec de Scaliger, est la sienne, ainsi qu'on le verra par les exemples que nous citerons. Quoiqu'il assure encore qu'il n'a connu que très-tard l'édition de Milan, il est certain que plusieurs endroits de sa traduction rappellent le premier travail, et que par-tout où le D.r Zohrab n'a pas rendu exactement le sens de l'original, on remarque pareille erreur dans l'édition de Venise.

Le manuscrit original ne portoit pas de titre; M. Aucher en a composé un, qui nous paroît contenir une faute assez grave. Les mots ժամանակականք երկմասնեայ, ne signifient pas *chronicon bipartitum*, comme on le voit dans le titre latin: il faudroit les traduire littéralement par *Chronica bipartitum*; ce qui seroit un barbarisme dans toutes les langues. Il est impossible de citer, en arménien, un exemple de l'emploi comme singulier du mot pluriel ժամանակականք, puisque son singulier régulier existe et est usité. L'erreur seroit moins grossière, s'il y avoit ժամանակականք երկմասնեայք; mais il vaudroit mieux mettre ժամանակագրութիւն երկմասնեայ. Cette faute, qui dépare le titre de cet ouvrage, n'est pas à beaucoup près la seule du même genre qu'on doive attribuer à l'éditeur; parmi les nombreux changemens qu'il a cru pouvoir faire à l'original, on remarque celui ci. Dans la préface d'Eusèbe, on lit ces mots (*tom. I, p. 5*), ըստ Յունաց չէ ինչ զարմանալ արտաքոյ Հասանել իւրաքանչիւր երկայն ժամանակաց լինելոյ: au lieu de Հասանել qui ne présente aucune difficulté, l'édi-

teur, pour éclaircir la phrase, veut y substituer Հաստատելոյ, qui ne change rien au sens, et qui, quand même il n'auroit pas l'inconvénient de ramener une consonnance désagréable, ce que les écrivains élégans évitent avec soin, seroit contraire aux règles de la grammaire. En arménien, quand un adjectif précède son substantif, et que cet adjectif est un participe présent ou passé, un gérondif, &c., la concordance n'est pas nécessaire, il est mieux de la négliger. Cette règle n'est pas oubliée dans la nouvelle Grammaire arménienne du P. Gabriel Aredik'hian, imprimée à Venise en 1815, un volume *in-8.°*; elle s'y trouve appuyée de nombreux exemples, *p. 369 et 370.* L'erreur que nous relevons est d'autant plus inconcevable, que l'auteur de cette grammaire a bien soin de remarquer en note que les personnes peu au fait de l'arménien littéral prennent souvent pour des fautes des locutions semblables à celle qui est l'objet de cette remarque, et qu'on rencontre très-fréquemment dans les anciens auteurs. Il paroîtra peut-être surprenant qu'un éditeur arménien commette de telles erreurs; elles étonneroient moins, si l'ouvrage avoit été publié par un Européen : elles sont cependant bien plus communes qu'on ne le croiroit au premier abord; il est parmi les Arméniens peu de personnes qui connoissent toutes les délicatesses de la langue littérale, et la plupart des livres qu'ils ont publiés, fourmillent de pareilles fautes.

C'est une règle générale en arménien, que la particule que l'on met devant un mot au génitif pour en faire un datif, est 'ի, quand le mot commence par une consonne, et յ, quand il commence par une voyelle. Cette règle ne souffre d'exception que quand la voyelle initiale est յ; alors cette lettre elle-même tient lieu de la particule. Au mépris de cet usage, trop commun et trop connu pour que nous en citions des exemples, M. Aucher veut lire, *tom. I p. 2,* 'ի Յունաց *aux Grecs,* au lieu de Յունաց qui est dans le manuscrit, et qui vaut mieux. Si une plus longue discussion sur des objets de cette nature n'étoit pas par trop fastidieuse pour nos lecteurs, il nous seroit facile d'ajouter ici un grand nombre d'observations du même genre; qu'il nous suffise de dire que presque tous les changemens, additions ou suppressions que l'éditeur de Venise a cru devoir faire à son texte, sont inutiles ou téméraires. M. Aucher a-t-il eu raison après cela, dans les endroits où il se trouvoit des lacunes, de substituer son style à celui de Moïse de Khoren peut-être! D'après la traduction de S. Jérôme et les fragmens grecs que le Syncelle nous a conservés, il a rétabli en arménien la préface qu'Eusèbe avoit placée en tête de son Canon chronologique, et qui manque dans le manuscrit : il y a loin de son style, je ne dirai pas à celui de Moïse de Khoren, mais à la diction du plus médiocre des anciens

auteurs arméniens ; et je puis assurer, autant cependant qu'un étranger peut juger de ces choses, que l'éditeur n'a pas été plus heureux dans ses imitations que dans ses corrections.

Entre autres exemples des endroits où M. Aucher s'est plutôt guidé sur l'Eusèbe de Scaliger que sur le texte arménien qu'il avoit sous les yeux, je citerai ce passage qu'Eusèbe emprunte à Manéthon, au sujet des monumens que Sésostris fit élever pour conserver le souvenir de ses victoires : *Atque ubique monumenta, quarumcumque gentium potitus est, erexit; fortium quidem virorum formas virili specie, ignavorum verò muliebribus membris in cippis insculpsit*; ce qui est bien conforme au grec, mais non à l'arménien, qui présente de plus le mot **չարչարանս**, que le traducteur de Milan n'a pas négligé d'exprimer : *Idem et suæ in singulas gentes dominationis monumenta ubique constituit; apud gentes quidem strenuas virilia, apud verò imbelles feminea pudenda ignominiæ causâ columnis insculpens.* Les mots *ignominiæ causâ* ne rendent pas exactement **չարչարանս**, qui signifie, *mal, châtiment, punition;* mais enfin le traducteur ne l'a pas négligé.

Dans le chapitre qui traite des rois Ptolémées, il est une interpolation d'une bien plus grande importance. Eusèbe, ou plutôt Porphyre, après avoir dit que Cléopatre partagea le pouvoir pendant huit ans, d'abord avec son frère aîné, puis avec le plus jeune, ajoute qu'elle resta enfin seule en possession du trône jusqu'à la quinzième année de son règne; puis il dit que la seizième année fut aussi appelée la première (1) : voici à quelle occasion. Lysimaque, roi de Chalcis, en Syrie, mourut alors, et Antoine donna ses états à Cléopatre, qui depuis désigna d'une double façon les années de son règne, de sorte que la vingt-deuxième, dans laquelle elle mourut, fut aussi la septième, comme le porte le texte arménien, **Որպէս լինել երկրորդին և քսաներորդի Կղէոպատրայ որում և Էերորդին**, qui a été fidèlement rendu par le traducteur de Milan, *uti Cleopatræ annus secundus supra vigesimum idem esset et septimus.* Au lieu de **Էերորդին**, *septième*, l'éditeur de Venise introduit dans l'arménien **Իէերորդին**, *vingt-septième*, contre toute vraisemblance ; car s'il est vrai que la seizième année de Cléopatre ait été aussi appelée première,

(1) *Usque ad annum decimum-quintum, qui decimus-sextus simulque primus appellatus fuit*, **մինչև ցհնգետասաներորդ ամն, որ վեշտասաներորդ անուանեցաւ, և առաջնորդ**, qu'il valoit mieux imprimer ainsi : **մինչև ցհնգետասաներորդ ամն ։ Որ վեշտասաներորդն անուանեցաւ, և առաջնորդ**; car il est évident qu'il faut couper la phrase en deux, comme le D.r Zohrab l'a fait dans sa traduction.... *Ad quintum-decimum usque annum. Sextus autem decimus nuncupatus est etiam primus.*

il est impossible que la vingt-deuxième ait jamais été nommée vingt-septième. C'est le grec de Scaliger qui a causé cette singulière méprise : on y lit ὡς γενέσθαι τὸ δεύτερον ϗ εἰκοστὸν αὐτῆς τὸ κ' ἕβδομον. Il étoit bien facile de substituer à ces derniers mots τὸ ϗ ἕβδομον : un copiste ignorant ou inattentif aura pris une abréviation de ϗ pour le numéral κ'. Une pareille restitution ne valoit pas même la peine d'être remarquée ; il suffit du simple bon sens pour la faire : l'erreur seule du moderne traducteur arménien a pu lui donner quelque importance. En reproduisant le passage grec d'Eusèbe, les éditeurs de Milan ont rétabli le texte dans son intégrité, sans même juger à propos de faire mention de cette correction. Je remarquerai aussi que M. Champollion-Figeac, tout récemment, a fait aussi la même restitution dans ses *Annales des Lagides* (1). Parmi les médailles qui, du cabinet de Pellerin, sont passées dans le cabinet du Roi, il s'en trouve une qui nous présente un exemple de cette double manière d'exprimer les années de Cléopatre : au revers est la légende ЄΤΟΥϹ. ΚΑΤΟΥ. ΚΑΙ. Ϲ̄. ΘЄΑϹ (νεωτέρας) (2), c'est-à-dire, *l'an 21 et 6 de la nouvelle déesse*, qui correspondoit à l'année macédonienne comprise entre le 31 octobre 32 avant J. C., et le 21 octobre 31, et non, comme le croit M. Champollion, à l'année égyptienne sothiaque comprise entre le 31 août 31 avant J. C., et le 31 août 30.

Deux fois, dans l'édition de Milan, le mot վիպագործ est rendu inexactement par *versificator*, terme qui n'a sans doute été choisi par le traducteur que parce que les personnages (Arctinus de Milet et Eumélus de Corinthe) auxquels il se rapporte, étoient effectivement des poètes : mais, comme ils avoient écrit en vers l'histoire de leur patrie, il seroit très-possible qu'Eusèbe les eût plutôt appelés historiens que poètes. Le scholiaste de Pindare, en faisant mention du second, l'appelle *poète historien*, ποιητὴς ἱστορικὸς (3) : S. Clément d'Alexandrie fait plus, il le nomme *historiographe* (4). Comme, pour les deux passages arméniens, où on lit վիպագործ, le texte grec d'Eusèbe n'existe plus, il ne peut pas nous donner la pleine confirmation de ce que nous avançons : toujours est-il certain que վիպագործ ne peut se rendre par *versificator*, et que M. Aucher a eu tort de s'en servir à l'imitation du traducteur de Milan. Ce mot, synonyme de վիպասան et de վիպագիր, ne signifie pas autre chose qu'*historien* : je pourrois, pour le prouver, citer plusieurs passages de la Rhétorique ou de l'Histoire de Moïse de Khoren ; mais je

(1) *Tom. II, p. 357 et 358.* — (2) Eckhel, *Doctr. num. veter. tom. IV, p. 24*; Mionnet, *Descr. des méd. &c. tom. VI, p. 33.* — (3) *In Olymp. XIII, tom. II, p. 454, ed. Heyne.* — (4) Εὔμηλος τε ϗ Ἀκουσίλαος, οἱ ἱστοριογράφοι. Stromat. *lib. I*,

préfère me borner à un seul, que j'emprunterai à Eusèbe. Après avoir dit dans sa préface *(tom. I, p. 2)*, qu'il fera mention des belles actions tant des Grecs que des barbares, cet auteur ajoute qu'il parlera des généraux, des sages, des héros, des poètes, *des historiens* et des philosophes, **զզօրավարս, զիմաստունս, զքաջս, զքանաստեղծս, զպատմագիրս, զփիլիսոփայս.** L'éditeur de Venise rend **զպատմագիրս** par *historicos*, mais parce que le traducteur de Milan a été ici plus fidèle que dans les deux autres occasions.

A la page 273 *(tom. II, année 2083)*, on lit que le sénat romain accorda annuellement à Néron une somme de dix millions d'une monnoie quelconque, pour ses dépenses : *Neroni senatus expensarum nomine myriadum et mille pecuniarum annuatim tribui ratum habuit*, ce qui n'auroit rien de bien étonnant; mais on lit dans l'arménien des mots qui justifient la remarque, **՚ի համար պատարուճակի**, qui signifient, *pour les moutons qui lui étoient nécessaires.* Ici, c'est la traduction de S. Jérôme qui a trompé M. Aucher : *Neroni in expensas centies centena millia decreto senatûs annua subministrarunt* (1). Il est évident qu'il manque un mot dans le latin, pour que le sens soit raisonnable. Pourquoi M. Aucher n'a-t-il pas traduit les termes arméniens qui remplissent cette lacune ! Il se contente de dire en note *(tom. II, p. 354)*, **՚ի համար պատարուճակի**, vel *ob oves*, vel, juxta Hieron. *in expensas*, de manière à faire croire que le mot arménien **պատարուճակ** pourroit avoir le double sens de *mouton* et de *dépense*, ce qui n'est pas.

Sous l'an 2121 *(tom. II, p. 281)*, il est question d'un grand tremblement de terre, qui renversa les villes d'Élée, de Myrrhine, de Pitane et de Cumes, que le traducteur place (comme le texte arménien, qui est altéré) dans un pays de *Ménésie* **Մ՝ենեսիայ**, qui nous est inconnu. Il fait à ce sujet une note qui ne nous apprend rien et dans laquelle il propose une conjecture bien mal fondée (2), qu'il emprunte encore à l'édition de Milan (3), tandis qu'il étoit si facile de nous apprendre qu'il s'agissoit de la Mysie **Մ՝իւսիայ**, dont il falloit rétablir le nom dans le texte arménien, et dans laquelle se trouvent effectivement les quatre villes mentionnées par Eusèbe. Nous remarquerons, au reste, que toutes les notes qui sont jointes au Canon chronologique, ainsi que les anno-

(1) *Ed. Scalig. p. 161.* — (2) *Pro* Asia *habita apud Hieron. in cod. Arm.* Menesia *legitur, fortassè* Manisam *Asiæ provinciam indicans : aliàs in Gr. fuit alia vox conjuncta ut μὲν, quamvis desit apud Syncellum.* — (3) *Codex arm.* Menesiæ provinciæ. *Nimirum ant. interpres non satis distinxisse videtur voces* ΜΕΝ ΑΣΙΑΣ *(p. 380).*

tations qui sont dispersées dans l'ouvrage, sont pour la plupart d'une prolixité rebutante, qu'elles ne nous apprennent rien de ce qu'on voudroit savoir, et qu'on est fâché d'y voir presque par-tout l'ignorance la plus absolue de tout ce qui tient à la connoissance de l'antiquité classique et de la bonne littérature. Cette édition ne présente pas sur celle de Milan d'autre avantage que de nous offrir le texte arménien d'Eusèbe, imprimé avec l'élégance et la netteté qui distinguent tous les produits de la typographie arménienne de Venise : pour la fidélité, la traduction est de beaucoup au-dessous de la première, qui a en outre l'avantage de serrer de plus près le sens de l'original, de sorte qu'elle sera vraiment plus utile aux savans qui voudront comparer l'arménien avec les fragmens grecs et latins que nous possédons.

Comme la Chronique d'Eusèbe a déjà été analysée dans un premier article et pour un objet différent, comme elle doit encore être le sujet d'un second article, je ne me permettrai que quelques observations sur ce qu'elle me paroît contenir de plus important.

Les divers morceaux qu'Eusèbe a tirés de Bérose, d'Abydène, de Céphalion et d'autres écrivains, ou plutôt qu'il a empruntés à la Chronologie d'Alexandre Polyhistor, sont tous curieux, mais difficiles à employer, comme tous les renseignemens que les anciens nous ont transmis sur les royaumes d'Assyrie, de Babylone et de Médie : c'est cette partie de l'ouvrage qui présente le plus de détails neufs et intéressans. Je ne veux point parler de la mention de ces rois que Bérose suppose avoir gouverné Babylone pendant des myriades de siècles ; on sent que de pareilles choses ne se discutent pas : mais ce qu'il dit ensuite mérite plus d'attention. Il prétend que, long-temps avant Sémiramis, les Mèdes firent la conquête de Babylone, qu'ils occupèrent pendant deux cent vingt-quatre ans sous huit rois : ils furent remplacés par onze princes dont cet historien ne nous fait pas connoître l'origine, et dont le nombre d'années ne se retrouve malheureusement pas dans le manuscrit arménien. A ceux-ci succédèrent quarante-neuf rois chaldéens qui régnèrent quatre cent cinquante-huit ans et furent remplacés par neuf rois arabes qui occupèrent le trône pendant deux cent quarante-cinq ans ; ce ne fut qu'après que régna Sémiramis. La durée de ces dynasties ne dépasse pas les limites assignées par les Septante, et elle se renferme à peu près dans les mêmes bornes que la chronologie chinoise. Ces nouveaux documens historiques pourroient donner lieu à plusieurs considérations importantes.

Les détails qui suivent ne sont guère moins curieux ; les bornes de cet article ne nous permettent de les indiquer que très-rapidement. Plusieurs

passages des auteurs cités par Eusèbe seront fort utiles pour expliquer divers endroits obscurs des livres des Rois et des Prophètes : ils jetteront aussi du jour sur le fameux Canon chronologique qui accompagne ordinairement l'Almageste de Ptolémée, monument précieux, mais dont il me semble que personne jusqu'à présent n'a su faire un usage convenable, parce qu'on n'a pas fait assez d'attention à la nature de sa composition, ni d'après quels matériaux et pour quel objet il a été rédigé. Les récits consignés dans le nouvel Eusèbe mettent hors de doute que tous les rois mentionnés dans ce canon jusqu'à Nabopolassar, père de Nabuchodonosor, n'étoient que des officiers ou du moins que des feudataires des rois assyriens de Ninive ; ce qui s'accorde fort bien avec ce qu'on voit dans l'Écriture e tavec les inductions que l'on peut tirer de divers passages d'Hérodote.

Parmi les rois qui, selon ce canon, auroient régné à Babylone, il en est un qui, dans la plupart des éditions, est nommé *Bilib*, Βιλίβου, mais dont le nom varie beaucoup plus dans les autres, ainsi que dans les manuscrits. Ptolémée fait commencer son règne avec la 46.ᵉ année égyptienne de Nabonassar, c'est-à-dire, au 15 février 702 avant J. C. ; son gouvernement fut de trois ans. Aléxandre Polyhistor fait mention, d'après Bérose, d'un prince babylonien, que le texte arménien appelle *Élib* Ելիբոս, qui régna également trois ans, puisque le même auteur rapporte qu'en la troisième année de son règne, Sénécharib, roi d'Assyrie, s'empara de Babylone, l'emmena captif avec ses partisans, et mit en sa place son propre fils. Le rapport de nom et la durée de règne montrent qu'il s'agit du même personnage dans Ptolémée et dans Eusèbe ; cette concordance établie nous donne d'autres lumières. Cet Élib emmené captif par le roi d'Assyrie étoit sans doute un Babylonien qui avoit tenté d'affranchir sa patrie de la dépendance de Ninive : voici ce qui le prouve. L'auteur déjà cité dit qu'après que le frère de Sénécharib eut régné à Babylone, *Acises* s'empara du pouvoir, qu'il ne garda pas plus de trente jours, et fut tué par un certain Merodach Baladan, qui ne régna que six mois et fut tué par Élib dont nous avons parlé : on voit qu'il s'agit d'un temps de trouble. Après la mort du frère de Sénécharib, les Babyloniens voulurent se rendre indépendans des Assyriens : on conçoit bien alors le motif de l'expédition de Sénécharib, qui avoit peut-être son frère à venger. Ce temps de trouble est fort bien représenté par les deux années d'interrègne que le Canon de Ptolémée place avant le règne de Bilib. Ce frère de Sénécharib, dont Eusèbe ne nous fait pas connoître le nom, sera donc un prince dont le nom ne nous a pas été transmis d'une manière bien uniforme par les manuscrits du Canon,

mais qu'on est convenu d'appeler *Arcéan*, Ἀρκεάνος. Il occupa le trône avant cet interrègne, pendant l'espace de cinq ans, à partir de la trente-neuvième année égyptienne de Nabonassar, qui commença le 17 février 709 avant J. C.; ce qui est une raison de croire que Sénécharib se rendit pour la première fois maître de Babylone en l'an 710 : cette conjecture va bientôt se changer en certitude. C'est en la quatorzième année d'Ézéchias roi de Juda, que Sénécharib entreprit sa grande expédition contre la Syrie et l'Égypte, dont le livre des Rois, les Prophètes et Hérodote, nous ont conservé le souvenir. Tous les chronologistes s'accordent à placer la quatorzième année d'Ézéchias en l'an 711 avant J. C.; cette détermination, à laquelle on pourroit donner un degré de plus de précision, est suffisante pour ce qui nous occupe. Après la défaite miraculeuse et la fuite du roi d'Assyrie, on sait qu'Ézéchias tomba dangereusement malade; ce qui, selon le témoignage irrécusable du livre des Rois (1), d'Isaïe (2) et des Paralipomènes (3), arriva dans la même année. Après sa guérison, un roi de Babylone lui envoya une ambassade de félicitation : ce prince, que les livres saints appellent *Mérodach Baladan*, ne peut être que le *Mardocempad*, qui, selon le Canon, régnoit alors à Babylone, et dont la dernière année, comptée à la manière d'Égypte, commença le 17 février 710 avant J. C. C'est dans cette année même que nous avons placé la première conquête de Babylone par Sénécharib. Ainsi, quand Mérodach Baladan envoya une ambassade en Judée, il est à croire qu'il étoit déjà aux prises avec le roi d'Assyrie ou que la guerre étoit imminente; et après les actes d'hostilité que Sénécharib avoit exercés dans la terre d'Israël, une simple félicitation n'étoit pas l'unique objet de l'ambassade babylonienne; elle avoit encore sans doute un autre but, celui d'engager Ézéchias dans une guerre contre les Assyriens.

Les détails qu'Eusèbe donne ensuite sur l'expédition que Sénécharib entreprit contre les Grecs établis dans la Cilicie, après avoir conquis Babylone pour la seconde fois, sont aussi neufs qu'intéressans. Ils confirment les traditions que les anciens nous ont transmises sur l'origine grecque de Mopsueste, de Mopsucrène, de Mallos et de la plupart des villes de Cilicie, et ils font voir que les fables qui se trouvent dans la Chronique de Malala, sur les villes argiennes et athéniennes qui avoient autrefois existé dans les lieux où Séleucus Nicator fit bâtir Antioche et d'autres cités macédoniennes, ne sont pas tout-à-fait dénuées de fondement; il falloit même que les colonies grecques de ces régions fussent

---

(1) *IV Reg. XVIII, v. 13.* — (2) *Cap. XXXVI, v. 1.* — (3) *II Paralip. cap. XXXII.*

devenues bien puissantes, pour attirer les armes du roi d'Assyrie. Je pense que les Grecs de Cypre ne furent pas étrangers à cette guerre : on sait que peu après la guerre de Troie, cette île fut couverte de colonies grecques, et il est bien vraisemblable que l'opulente Salamine devint la métropole de plusieurs villes sur le continent opposé ; il est certain au moins que des princes de la race d'Ajax fondèrent à Olba, dans la Cilicie, une souveraineté, qui resta très-long-temps au pouvoir de leurs descendans. C'est dans l'année attique qui commença le 13 mars 1192 avant J. C. et qui se termina le 7 avril 1191, que la race d'Ajax s'établit dans l'île de Cypre, et que Teucer jeta les fondemens de Salamine, qui devint la capitale d'un état considérable, gouverné pendant neuf siècles par des princes de la même race.

Avant de quitter ce qui est relatif à l'histoire d'Assyrie, je remarquerai que le nom d'*Aradzani* Արածանի, que l'interprète d'Eusèbe donne deux fois à l'Euphrate, *tom. I, p. 18 et 55*, paroît avoir beaucoup embarrassé ses éditeurs, ce qui seroit moins étonnant s'ils n'étoient pas Arméniens, puisque c'est le nom bien connu d'une grande rivière qui traverse le pays de Daron et qui n'est pas autre chose que le bras le plus considérable de l'Euphrate, qui est appelé maintenant par les Turcs *Mourad-tchaï*. Le nom d'*Aradzani* se rencontre fréquemment dans les auteurs arméniens : j'ai déjà parlé de cette rivière dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie* (1). Je dirai plus maintenant ; je pense que le nom d'*Aradzani* est la véritable dénomination arménienne de l'Euphrate. Celle-ci, que les Arméniens ont adoptée sous la forme Եփրատ *Evp'hrad*, ne me paroît être, diversement modifiée, que le nom syrien ou arabe du fleuve. Nous sommes accoutumés à ne donner le nom d'Euphrate qu'à la rivière qui prend sa source dans les environs d'Arzroum ; mais celle qui est connue actuellement sous le nom de *Mourad-tchaï*, qui est beaucoup plus forte et dont le cours est bien plus long, est la seule que les Arméniens considèrent comme le véritable Euphrate. C'est dans l'intérieur de l'Arménie qu'elle prend sa source, non loin de l'origine du Tigre : son nom particulier étoit *Aradzani* ; on le retrouve dans Pline sous la forme *Arsanias* (2). La rivière qui vient d'Arzroum, portoit aussi un nom particulier, qui est celui de *Pyxirates* (3). Je pense que ce n'est qu'après leur réunion, que la dénomination d'Euphrate peut leur convenir.

Ce qu'on trouve sur l'Égypte, dans la Chronique arménienne d'Eusèbe, n'est pas à beaucoup près aussi intéressant ; il n'y a, à proprement parler, rien

(1) Tom. I, p. 50, 51 et 52. — (2) Plin. *lib. V, cap. 24*. — (3) *Ibid.*

de neuf, le tout est dans le Syncelle : on y remarque toutefois quelques différences et quelques variantes qui vaudroient la peine d'être discutées ; par exemple, au lieu de l'absurde leçon du Syncelle, que peu de critiques ont révoquée en doute et qui attribue une durée de soixante-quinze jours à la septième dynastie des rois memphites, composée de cinq rois, on voit dans l'arménien que ces princes régnèrent soixante-quinze ans. Dans les fragmens de Manéthon, qu'Eusèbe emprunte à Josèphe, la version arménienne nous donne les moyens de corriger une autre erreur. Il y est dit que le premier roi des pasteurs qui se rendit maître de l'Égypte, y fonda une ville célèbre dans l'ancienne théologie égyptienne sous le nom d'*Auaris*, et qui fut pour ainsi dire sa place d'armes. Selon le grec, cette ville étoit dans le nome Saïte, ἐν νομῷ τῷ Σαΐτῃ, et à l'orient de la branche bubastique du Nil, κειμένην μὲν πρὸς ἀνατολὴν τοῦ Βουβαστίτου ποταμοῦ : ce qui est impossible, puisque la ville et le nome de Saïs étoient dans la partie occidentale du Delta, tandis que Bubaste étoit à l'opposé en allant vers la Syrie. En mettant օրինօք զՄ՝եթրայիտէ քաղաքըն (1), *ville du nome Méthraïthe*, la version arménienne nous indique la vraie leçon ; il faut lire Սեթրայիթէ *Séthraïthe*, faute légère qui vient de la confusion très-ordinaire des lettres Մ՝ et Ս dans l'écriture majuscule. Un peu avant, en parlant de la même ville, le nom du nome est exactement écrit, որք և 'ի Սեթրոյիտէ օրինօք քաղաք շինեցին, *ils fondèrent une ville dans le nome Séthroïte :* ici le texte grec est conforme avec la vérité, οἱ καὶ ἐν τῷ Σεθροΐτῃ νομῷ πόλιν ἔκτισαν.

Nous avons aussi remarqué, au sujet des diverses dynasties de rois égyptiens connues sous le nom de *Diospolites ;* que par-tout où l'on voit dans le texte du Syncelle Διοσπολιτῶν, on trouve dans l'arménien Դիոպօլիտացիք, *les Diopolitains*, ce qui prouveroit que dans l'original grec, que le traducteur avoit sous les yeux, on lisoit Διοπολιτῶν : ce qui pourroit bien être la vraie leçon ; car parmi les diverses médailles des nomes d'Égypte que nous possédons, et qui ont toutes été frappées sous les règnes de Trajan, d'Hadrien ou d'Antonin, celles qui appartiennent au nome Diospolite, portent les légendes ΝΟΜΟϹ ΔΙΟΠΟΛΙΤΗϹ ou ΔΙΟΠΟΛΕΙΤΗϹ seulement (2). Scaliger remarque aussi que dans

(1) Le mot νομός est rendu dans l'arménien par le mot օրէն, qui signifie *lex*. On remarque dans cette traduction plusieurs autres endroits où l'ancien interprète a exprimé mal-à-propos par des équivalens arméniens, des mots qu'il devoit conserver.

(2) Nous tirons ce rapprochement des *Recherches historiques et géographiques sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Égypte*, ouvrage encore inédit de M. Tôchon, de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Nous espérons

tous les manuscrits de S. Jérôme on trouvoit *Diopolitanorum* (1), qu'il a eu tort de prendre pour une faute.

Je bornerai ici mes observations sur la Chronique d'Eusèbe en elle-même : non pas que ce qu'elle contient sur l'histoire grecque ne pût fournir matière à un grand nombre de remarques, mais elles seront mieux placées dans un grand ouvrage que je prépare sur la *chronologie de l'histoire ancienne.*

Après l'examen de la Chronique d'Eusèbe, il est certain qu'il faut beaucoup rabattre des avantages exagérés qu'on espéroit en retirer; mais cependant, en elle-même, cette découverte est encore d'une assez grande importance, puisqu'elle donne un degré de plus de certitude à beaucoup de renseignemens que nous possédions sur l'histoire ancienne, que nous connoissons précisément de quelle manière s'enchaînoient les idées d'Eusèbe, et enfin qu'elle rend incontestable l'anthenticité des fragmens grecs publiés par Scaliger. Tout bien considéré, cette découverte ajoute à la masse de nos connoissances un assez grand nombre de faits et de renseignemens nouveaux, non-seulement sur les rois d'Assyrie, mais encore sur les successeurs d'Alexandre, les Séleucides en particulier, et un long fragment de Diodore de Sicile sur les rois d'Albe. Mais, je le répète, n'eussions-nous pas tous ces détails et d'autres encore dispersés dans le cours de l'ouvrage et dans le Canon chronologique, il n'en seroit pas moins fort important pour nous de retrouver dans son intégrité le plus ancien auteur sur la chronologie, dont on nous ait transmis des fragmens originaux. La perte des grands ouvrages d'Apollodore, d'Ératosthènes, de Castor, d'Alexandre Polyhistor, et celle même de Jules Africain, qui avoit altéré tous ces auteurs en les soumettant à des systèmes qu'ils ne pouvoient pas connoître, nous rendent Eusèbe très-précieux. Par l'établissement du christianisme, son Canon chronologique est devenu à peu près le seul régulateur des ouvrages plus récens; tous les annalistes grecs et latins se sont bornés à le copier, l'abréger ou le traduire; il en fut de même parmi les chrétiens de l'Orient, et je ne serois pas étonné qu'on en retrouvât un jour une traduction en syriaque ou en géorgien. La Chronique arménienne de Samuel d'Ani n'est presque, pour les temps anciens, qu'une traduction abrégée du Canon d'Eusèbe. Les modernes qui ont voulu donner une base

---

que ce savant s'occupera bientôt de publier cet ouvrage intéressant, qui ne sera pas moins utile à la science numismatique, qu'à la géographie ancienne de l'Égypte.

(1) *Chron. p. 68, et in Animadv. p. 23.*

plus solide à la science chronologique, n'ont fait souvent que marcher sur les traces d'Eusèbe, et plusieurs systèmes accrédités, sans en être, à ce qu'il nous semble, plus fondés, ne sont encore que ceux de cet écrivain.

SAINT-MARTIN.

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES DES FAITS HISTORIQUES . . . avant l'ère chrétienne, par le moyen d'une table chronologique . . . avec une dissertation sur l'année ancienne, l'abrégé de l'histoire sainte, &c. . . . , par un religieux Bénédictin (Dom Clément); *imprimé pour la première fois, sur les manuscrits des Bénédictins, par M.* de Saint-Allais. A Paris, imprimerie de Moreau, librairie d'Arthus Bertrand, 1819; tom. I, II III, *in-8.°*, xlvj, 449, 470 et 486 pages. Prix, 6 fr. par volume. — (Les tomes IV et V sont sous presse.)

NOUS n'avons pas transcrit tout le titre de cet ouvrage; ce titre est une table presque complète des diverses parties de tous les articles qui doivent composer les cinq volumes de ce recueil. Le discours préliminaire des éditeurs contient une notice sur dom Clément, l'extrait d'une dissertation de M. Ideler sur les mesures de surface et de longueur des anciens, et une explication des différentes ères. Dom Clément, né en 1714, a coopéré à trois des grands ouvrages qui sont dus aux Bénédictins, au Recueil des historiens de France, à l'Histoire littéraire de la France et à l'Art de vérifier les dates : il se trouvoit possesseur, en 1790, de toutes les notes relatives à ce dernier travail; elles ont passé après sa mort, en 1793, entre les mains de son neveu, M. Duboy-Laverne, dont les héritiers les ont cédées aux éditeurs qui les publient aujourd'hui. Celles de ces notes qui concernoient la chronologie des siècles de l'ère vulgaire, ont été employées dans la quatrième édition de cet ouvrage, édition qui vient de paroître en 18 volumes *in-8.°* Les autres manuscrits étoient d'une plus grande importance, en ce qu'ils formoient un recueil encore inconnu au public; c'est celui dont nous allons rendre compte.

Nous ne nous arrêterons point au mémoire de M. Ideler sur les mesures anciennes de longueur et de surface. Malgré les rapports qui existent entre les diverses branches de la science archéologique, nous

avouerons que cette métrologie nous paroît un peu étrangère à la science des dates, ou n'y tenir du moins que fort accidentellement : les éditeurs n'indiquent même aucun point de contact entre ces deux genres de recherches. D'autres travaux de M. Ideler appartenoient davantage à l'art de vérifier les dates avant Jésus-Christ : tels sont ses mémoires sur l'Hémérologe de Ptolémée, sur les observations astronomiques des anciens, et sur leurs ères; mémoires traduits par M. Halma dans la Chronologie de Ptolémée, servant de troisième volume à sa traduction de l'Almageste.

L'explication des ères, troisième partie du discours préliminaire, est fort succincte ; elle commence par le passage où Censorin, en fournissant la date de son propre livre *de Die natali* (an 238 de l'ère chrétienne), détermine par-là toutes les dates antérieures qu'il énonce. De là les éditeurs passent immédiatement à la période julienne, dont ils recommandent l'usage; ils opposent à l'opinion de Boivin l'autorité de Pétau et de Desvignoles : mais, depuis Boivin, quelques auteurs, et particulièrement MM. Fortia d'Urban et Volney, ont pensé aussi que la période julienne devoit être remplacée par le compte des années juliennes avant Jésus-Christ ; et les Bénédictins eux-mêmes n'ont pas jugé à propos de la faire entrer dans les tables de leur Art de vérifier les dates de l'ère chrétienne. Au fond, Scaliger l'a imaginée à une époque où l'usage de mesurer les temps de l'histoire ancienne par années avant Jésus-Christ ne s'étoit point encore établi. Depuis que cet usage est devenu presque universel, il a rendu moins indispensable celui de la période scaligérienne. Toutefois nous pensons avec les éditeurs qu'il est fort à propos de la conserver dans les tables chronologiques, d'abord parce qu'elle s'est introduite dans un très-grand nombre de livres de chronologie et d'histoire, ensuite parce qu'elle a l'avantage d'offrir une série unique et directe, enfin parce qu'étant le produit des trois cycles de 19, de 28 et de 15 ans, elle sert à trouver immédiatement, par de simples divisions, le rang que chaque année occupe dans chacun de ces trois cycles.

Ce qui exige l'emploi ou de cette période julienne, ou de la numération par années avant Jésus-Christ, c'est l'incertitude ou plutôt l'absence d'un point fixe servant de commencement aux annales du monde. Les éditeurs transcrivent ici, de l'Histoire universelle des Anglais, le tableau de cent huit opinions sur le nombre des années comprises entre la création et l'ère chrétienne; Desvignoles avoit compté plus de deux cents de ces hypothèses. Les deux calculs extrêmes donnent au monde, avant J. C., l'un près de 7000 ans [6984]; l'autre, seulement 3616.

Dom Clément s'est déterminé pour 4963, nombre qui n'avoit point été indiqué encore : les éditeurs avertissent qu'on trouvera les motifs de cette opinion nouvelle dans l'Abrégé chronologique de l'Histoire sainte; nous croyons devoir les indiquer dès ce moment, car ils ont influé sur le système entier de l'ouvrage. Dom Clément pense que, pour le calcul des temps antédiluviens, il faut suivre, non la version des Septante, non le texte samaritain, mais le texte hébreu, qui donne 1656 ans, et que, pour le second âge du monde, entre le déluge et la vocation d'Abraham, on doit préférer au texte hébreu, comme à la version des Septante, le texte samaritain, qui porte à 1040 ans ce deuxième intervalle. Le total des deux âges est ainsi de 2696 ans, et la suite de l'histoire sacrée, jusqu'à Jésus-Christ, se trouve fixée à 2269 par des observations particulières sur la chronologie des juges, des rois et des captivités. A l'égard des deux premiers âges, dom Clément reproduit les argumens qui ont été souvent employés contre les nombres trop considérables énoncés dans la version grecque; il trouve trop foibles ceux du texte samaritain jusqu'au déluge, et ceux de l'hébreu depuis cette catastrophe jusqu'à la vocation d'Abraham. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point l'on peut ainsi, par de simples raisons de convenance, séparer, dans un même texte, les huit premiers chapitres d'un livre des huit suivans, pour déclarer ce texte altéré, quant aux dates, dans les uns; pur et intact dans les autres. Cette variation est possible; peut-être seroit-il permis de desirer d'en avoir quelques indices indépendans des considérations qui invitent à préférer certains résultats.

Le reste du discours préliminaire contient, en moins de dix pages, des notices sur les olympiades, sur les années de Rome, sur l'ère de Nabonassar, celle des Séleucides, de Jules-César, d'Espagne et d'Actium. Les éditeurs nous renvoient à l'Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ, pour tout ce qui concerne les cycles et certaines ères anciennes, notamment, disent-ils, pour l'ère de Philippe (Aridée), qui date de la mort d'Alexandre. Cette mort, fixée à l'an 323 avant l'ère vulgaire par Barthélemy et par MM. Ideler et Champollion-Figeac, est rapportée à l'an 324 par la plupart des chronologistes, dont l'opinion a été suivie par dom Clément. En toute hypothèse, 324 sert de point de départ à une ère philippique indiquée par Censorin, lorsqu'il dit, en l'année 238 de notre ère, qu'il achève son livre en l'an 562 de celle de Philippe Aridée. On est également convenu de faire partir de l'an 312 l'ère des Séleucides : celle-ci est l'objet de l'un des articles du discours préliminaire qui nous occupe. Il y est dit, comme ailleurs,

qu'elle s'ouvrit à l'occasion des succès de Séleucus Nicator, et c'est ce que répète aussi dom Clément à la page 302 du tome second. Cependant Fréret a contesté cette origine : il n'est pas possible, disoit-il, que la royauté de Séleucus, qui n'est monté sur le trône qu'en 305, et qui n'a été reconnu roi de Syrie qu'en 300, ait donné lieu à une ère qui part de 312. Si nous demandons à Fréret quel autre événement en avoit pu être l'occasion, il nous répond qu'il n'en sait rien, et qu'il faut se borner à dire que les historiens, les chronographes, les astronomes, font usage d'une ère qui a ce point de départ.

Il nous semble que, sans entrer dans un trop grand nombre de discussions et de détails, les éditeurs auroient pu donner plus d'étendue à l'explication des ères, la rendre plus précise et plus instructive, y joindre des notions préliminaires sur les cycles égyptiens, chaldéens et grecs, peut-être aussi un examen général ou du moins l'indication des différentes sources de la chronologie ancienne. Les Bénédictins, dans la dissertation qui précède leur Art de vérifier les dates depuis l'ère vulgaire, ont réuni presque tous les élémens de la chronologie des dix-huit derniers siècles; ils n'ont écarté que les notions qui n'auroient été applicables qu'aux temps antérieurs, dont ils ne devoient pas s'occuper encore; elles étoient naturellement réservées à l'ouvrage très-important dont on vient d'entreprendre la publication. A la vérité, quelques-unes de ces notions se trouvent éparses dans certaines parties de ce recueil; mais il y auroit eu de l'avantage à les réunir méthodiquement dans une instruction générale.

Le discours préliminaire est suivi d'une table qui remplit cent quarante-cinq pages, et qui n'est d'abord divisée qu'en sept colonnes; période julienne, années du monde, années avant J. C., cycle de dix-neuf ans, indiction, cycle solaire, lettres dominicales : mais le nombre de ces colonnes s'élève jusqu'à quinze par l'adjonction successive des olympiades, des ans de Rome, de l'ère de Nabonassar, de celle des Séleucides, de l'ère césaréenne, de celles de Jules-César, d'Espagne et d'Actium. Quelques personnes pensent qu'on auroit pu retrancher l'indiction, le cycle solaire ou de vingt-huit ans, et les lettres dominicales, attendu que ces périodes, instituées après l'ère vulgaire, ne sont employées que dans les annales du moyen âge : mais nous croyons que, puisqu'on plaçoit dans cette table, et même dans la première colonne, la période de Scaliger, il étoit utile en effet d'y joindre les trois cycles qui en sont les élémens; savoir, celui de dix-neuf ans, celui de vingt-huit, et l'indiction quindécennale. Quant aux lettres dominicales, elles ne peuvent servir que dans les occasions bien rares où il y auroit lieu de rechercher les quantièmes hebdomadaires de certains événemens.

Dom Clément ayant supposé une durée de quatre mille neuf cent soixante-trois ans avant l'ère chrétienne, la période julienne, qui ne remontoit qu'à quatre mille sept cent treize, ne lui a pas suffi; il a été obligé de recourir à une période antérieure dont il n'emploie que les deux cent cinquante derniers termes, depuis 7731 jusqu'à 7980. Il commence donc par l'an 7731 d'une période julienne anticipée, lequel se trouve être le premier du monde, le troisième du cycle solaire, le dix-septième du cycle de dix-neuf ans, le sixième d'une indiction, avec la lettre dominicale D. Ainsi établie, la table se continue d'elle-même par la succession directe ou rétroactive des nombres et par le renouvellement des cycles. Après l'an du monde 250, dernier de la période anticipée, la période julienne usuelle commence avec l'an du monde 251, 4713 avant J. C. A partir de l'an 3109 de cette même période, des astérisques distinguent les années sabbathiques et les années de jubilé. On a quelquefois agité la question de savoir si l'année jubilaire étoit chaque cinquantième ou chaque quarante-neuvième. La table est rédigée selon cette seconde opinion, qui est, en effet, celle de Scaliger et de Pétau, et la plus accréditée, quoiqu'elle ait été combattue par Riccioli. Cependant dom Clément, dans l'Abrégé de l'Histoire sainte *(page 392 du tome I)*, dit que l'année de jubilé revenoit tous les cinquante ans, et n'entre d'ailleurs dans aucun examen de ce point de chronologie.

A la table dont nous venons de parler succède la chronologie des éclipses de lune et de soleil durant les dix mille dernières années avant notre ère. Ce travail de Pingré, publié dans le tome XLII des Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, est universellement connu. On y joint ici une suite chronologique des éclipses les plus fameuses, c'est-à-dire, de celles dont les historiens ont parlé. Cette notice, extraite des ouvrages de Calvisius, de Pétau, de Desvignoles, avoit été déjà insérée dans les Tablettes chronologiques de Lenglet du Fresnoy : les éditeurs n'y ont ajouté qu'un fort petit nombre de remarques; ils ne donnent, par exemple, aucun éclaircissement nouveau sur l'éclipse prédite par Thalès et qui arriva pendant le combat des Lydiens et des Mèdes. Lenglet du Fresnoy se borne à dire que c'est l'une de celles qui eurent lieu en 607, 603, 601, 597, 585 et 581 avant J. C.; mais elle a été l'objet de quelques observations de M. de Volney, qui la croit plus ancienne et qui la rapporte à l'année 625. Ceci tient à plusieurs questions assez graves de chronologie qui pouvoient être, sinon résolues, du moins indiquées dans l'Art de vérifier les dates.

Le tome I.er continue par une dissertation sur la forme de l'année

ancienne; c'est une analyse du sixième livre de la Chronologie de l'Histoire sainte par Desvignoles. Le résultat seroit que l'année étoit de trois cent soixante-cinq jours avant le déluge; qu'on n'a pas cessé de la croire telle après cette catastrophe; que l'année civile des Égyptiens n'avoit pas plus d'étendue, quoique leurs astronomes calculassent sur une année tropique de trois cent soixante-cinq jours un quart; que les cinq jours épagomènes au-delà de douze mois de trente jours chacun ne furent civilement établis qu'au commencement du cycle sothiaque, qui s'ouvrit l'an 1322 ou 1325 avant notre ère. Au moins, à partir de cette époque, il devient un peu moins difficile de rechercher et de comparer les calendriers des divers peuples de l'antiquité, et nous nous attendions à en trouver ici quelques tableaux. C'est un préliminaire qui n'a point été négligé dans l'Art de vérifier les dates depuis l'ère chrétienne, et dont on a encore plus besoin pour les siècles antérieurs : ce n'est pas qu'on puisse espérer, à cet égard, des résultats toujours précis et constans; mais il importe de recueillir ceux qui méritent quelque confiance ou du moins quelque examen.

Nous avons déjà parlé des réflexions de dom Clément sur les deux premiers âges du monde; elles forment une sorte d'introduction à son Abrégé chronologique de l'Histoire sainte. Cet abrégé, qui ne se termine qu'à la page 192 du tome second, est divisé par sept époques, qui sont la création, le déluge, la vocation d'Abraham, l'arrivée de Jacob en Égypte en l'année avant J. C. 2076, la sortie d'Égypte en 1645, l'avénement de Saül en 1080, et la destruction du Temple en 586. Ces dates, celles de tous les autres événemens, de tous les commencemens et fins de judicatures, de règnes, de pontificats, sont en général puisées, pour le premier âge, dans le texte hébreu; pour le second, dans le texte samaritain; depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la captivité de Babylone, dans l'ouvrage de Desvignoles; pour les derniers siècles, dans le P. Pétau. L'auteur n'aborde aucune question chronologique; ses remarques et celles de ses éditeurs sont étrangères à l'ordre successif des faits : mais ce sommaire des annales sacrées est rédigé avec soin; il a sur les autres abrégés de la même histoire l'avantage de dater tous les événemens mémorables et d'offrir un système plus complet. Peut-être les éditeurs en auroient-ils rendu l'usage plus commode, s'ils avoient ajouté aux dates de dom Clément celles d'Ussérius, qui ont été employées dans un très-grand nombre de livres et auxquelles on est accoutumé. Les annales sacrées ont ici pour appendices, des listes chronologiques des grands prêtres, des rois d'Élymaïde, de Characène, de Comagène, de Chalcidène, et des gouverneurs de Syrie

Dans un second article, nous ferons connoître les parties de cet ouvrage qui concernent l'histoire profane.

DAUNOU.

PROJET DE BOISEMENT DES BASSES-ALPES, *présenté à son Exc. le Ministre Secrétaire d'état de l'intérieur, par M.* P. H. Dugied, *ex-préfet de ce département, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur;* 1 vol. *in-4.°* de 96 pages. Paris, de l'imprimerie royale, 1819.

« A une époque probablement ancienne, les terres improductives du » département des Basses-Alpes étoient couvertes de forêts; alors la » température de la haute Provence, ses eaux, ses vallées, devoient être » autres qu'elles ne sont aujourd'hui. La destruction de ces forêts a sans » doute été long-temps l'affaire des siècles : tant qu'elle a été opérée par » eux, elle a été lente, et l'effet n'en a été senti qu'imperceptiblement, si » je puis m'exprimer ainsi; c'est quand les hommes y ont eu mis la main, » que le mal a fait de rapides progrès; aussi apprend-on, si l'on entend » les vieillards du pays, que, depuis trente années sur-tout, on a vu dis- » paroître plus de champs, plus de prairies, que peut-être il n'en avoit » été emporté par les torrens dans le cours des deux siècles antérieurs. » Il est temps de remédier à cet état de choses, il est temps de recréer » le passé; le Gouvernement y est intéressé, aussi bien que le départe- » ment. » C'est ainsi que s'exprime l'auteur, avant de traiter les questions qu'il va examiner, et d'exposer son projet. Ces questions se réduisent à trois; savoir : en quoi consistent les désastres qu'il faut réparer, quelles en sont les causes, comment elles ont agi avec une effroyable progression.

Dans les pays de montagnes, ce sont les vallées qui font la principale richesse; celles du département des Basses-Alpes sont maintenant à moitié privées de terre productive, si l'on en excepte la vallée de Barcelonnette, qui en conserve encore. Les montagnes y sont presque toutes déboisées et même ne sont point couvertes de pâturages; on n'y voit que des rochers, entre les fissures desquels se trouvent quelques buis et genêts, qu'on arrache tous les jours pour faire des fumiers : ces arbustes seront bientôt épuisés; de manière que, l'agriculture n'ayant plus de moyens, la population sera forcée de quitter un sol incapable de la nourrir.

Deux fautes énormes ont été faites, de nos jours, par des administrations ignorantes; sous le prétexte d'augmenter la masse des terres susceptibles de donner des récoltes, on a encouragé les défrichemens et les desséchemens, sans en excepter les localités où de telles opérations sont plus nuisibles que profitables. Nous ne parlerons pas ici de desséchemens, mais seulement de défrichemens, qui sont les causes de la déplorable situation des montagnes. Le premier mal est la destruction des bois : les arbres qui étoient sur ces lieux élevés, attiroient et retenoient les nuages, qui s'y dissipoient en rosées; l'eau qu'ils contenoient, ainsi échappée, pénétroit dans la terre pour former les sources, qui s'entretenoient perpétuellement : maintenant il se passe plusieurs mois, des années quelquefois, sans qu'il tombe de la pluie sur les Alpes; s'il en tombe, c'est par orages, toujours plus chargés d'eau sur les montagnes que dans les plaines, d'où naissent des torrens dévastateurs. La terre ensuite, remuée par les cultures, n'a pu résister aux efforts de cette puissance, qui l'a entraînée plus facilement que n'auroient fait des pluies ordinaires; on le conçoit sans peine, la plupart de ces montagnes étant inclinées à l'horizon de soixante-cinq, soixante-dix ou soixante-quinze degrés.

M. Dugied annonce qu'il faudra un demi-siècle pour réparer le mal : peut-être même, et probablement, en employant les moyens qu'il indique, ce terme ne suffira pas; mais il croit que ce motif ne doit pas empêcher l'adoption et l'exécution de son projet. En effet, ceux qui administrent bien les empires, ne refusent pas de travailler pour les jouissances de la postérité.

« Que l'on ne s'imagine pas, dit-il, que le département des Basses-» Alpes recueillera seul les fruits de l'opération; les trois départemens » formés de l'ancienne Provence y participeront presque également : » ceci pourroit surprendre au premier coup-d'œil; mais, si l'on considère » l'influence que le vaste plateau des Alpes, avec ses hauts sommets, » ses profondes vallées, ses neiges et ses glaces éternelles, doit exercer » sur l'atmosphère, à une distance qu'il n'est pas donné aux hommes » de calculer, on sera persuadé qu'une partie de la France subit cette » influence. C'est sans doute au déboisement des derniers gradins de ce » plateau, du côté de la Provence, que cette contrée si renommée, si » riche, doit d'avoir vu ses oliviers, ses fruits à noyau, et sur-tout ses » amandiers, geler depuis vingt-cinq à trente ans. Peut-être aussi, ces » vents inconnus, ces tardives gelées, qui ont désolé les vignobles de » la Franche-Comté, de la Bourgogne et d'autres provinces, depuis le » même temps, doivent-ils être attribués à la même cause. »

L'auteur ne se dissimule pas que la réparation qu'il conseille ne soit très-coûteuse; mais il se rassure en disant que ce que le Gouvernement dépenseroit d'un côté, l'agriculture le gagneroit d'un autre au centuple. Sans doute l'agriculture gagneroit, c'est-à-dire, la masse des productions augmenteroit de tout ce qu'on retireroit de ces terrains, arides auparavant. Le Gouvernement, sous le rapport financier, accroîtroit son revenu par les contributions de ces *novales;* il nous semble qu'il placeroit ainsi des fonds à un bon intérêt, qu'il favoriseroit la population en créant plus de subsistances. Et pourquoi ne prendroit-il pas au reboisement des montagnes le même intérêt qu'il a pris à la fixation des dunes de la Gascogne! On sait que, par l'effet des vents, ces dunes se déplacent insensiblement, de manière à envahir peu à peu une assez grande étendue de pays. Un plan pour en arrêter les progrès a été proposé par M. Bremontier, qui en a commencé avec succès l'exécution; ce plan consiste à semer des graines d'arbres, de pins maritimes sur-tout, afin que leurs racines retiennent les sables mouvans: l'immensité du travail n'a pas effrayé; chaque année des fonds sont employés à cet objet.

Pour prévenir la dépopulation de la partie haute du département des Basses-Alpes, et lui rendre son ancienne prospérité, l'auteur indique trois mesures, qui doivent concourir ensemble; savoir: 1.° d'empêcher tout nouveau défrichement sur le penchant des montagnes, et de redonner aux terres déjà réunies leur adhérence primitive; 2.° de boiser le sommet et les flancs des montagnes; 3.° d'encaisser les torrens, en les contenant par des digues. Il traite de ces trois mesures dans autant de chapitres; il cite une expérience qui fait voir que l'on pourroit compter sur l'effet de la première. Le boisement des sommets des montagnes et de leurs flancs, qui quelquefois sont *abrupts*, c'est-à-dire, escarpés, est sans doute difficile, parce qu'ils sont dépourvus de terre végétale, ainsi que la plupart des landes, où l'on parvient avec le temps à en former, comme on le voit dans certains cantons du Brabant et de la Bretagne. Il y a des espèces d'arbres et d'arbrissaux qui croissent dans les fentes mêmes des rochers à nu. « La longueur du temps ne doit point faire » repousser cette idée, un demi-siècle peut élever une forêt; il n'a fallu » qu'une graine apportée par le vent, quelquefois par un oiseau, pour » opérer cette heureuse métamorphose. Qu'est-il arrivé! La semence a » germé, et la jeune plante s'est engraissée de ses propres débris. De » même une forêt, après avoir vécu par ses feuilles quand elle en » étoit parée, s'en nourrit encore lorsqu'elles sont tombées à ses pieds. »

M. Dugied conseille d'abord de semer les terrains qui peuvent produire davantage: des bons on passera aux médiocres, et de ceux-ci aux

mauvais. Calculant ensuite ce qu'il y en a d'improductifs dans le département, il n'en suppose que cent cinquante mille hectares, dont il voudroit qu'on ensemençât en bois deux à trois mille par chaque année. Les principaux obstacles qu'éprouvera l'opération, selon l'auteur, naîtront de la division des propriétés, du peu de contributions que paient actuellement les friches, et du foible profit qu'on croira retirer de leur mise en valeur : il s'attache à détruire ou à atténuer ces obstacles, en disant d'abord qu'il n'en est pas des terres incultes comme de celles qui sont cultivées; les premières sont moins divisées; il n'est pas rare de voir une montagne entière appartenir à un seul particulier. L'augmentation de l'impôt, dans son système, n'excédera pas cinquante centimes par hectare; le bois qui croîtra, n'eût-il aucun prix comme bois, en aura toujours comme parcours, ce qui dédommagera bien amplement; enfin le bois est cher dans le département, et l'on trouvera moyen de tirer parti de celui qui aura été semé; l'industrie, à laquelle on peut s'en rapporter, saura l'extraire brut ou travaillé : d'ailleurs on ne propose pas d'en couvrir les parties trop élevées ou dont les accès sont trop difficiles. M. Dugied voudroit que, pour faciliter ce genre d'amélioration, le gouvernement donnât des primes; qu'il fournît les graines des arbres qui conviennent au sol et à la température; qu'il exemptât de contributions, pendant un certain nombre d'années, les terrains ensemencés, et qu'ils fussent confiés et recommandés à la garde des agens forestiers.

L'encaissement des torrens ne paroît devoir commencer, d'après M. Dugied, que quinze à vingt ans après l'existence des nouvelles forêts, époque où les montagnes auront recouvré toute l'attraction des nuages dont elles jouissoient avant le déboisement. Cette suspension n'empêche pas qu'on ne s'occupe des digues qui paroîtroient nécessaires : l'auteur entre dans quelques détails sur la manière de les construire, sur la rapidité avec laquelle se forment les attérissemens. Pour citer un exemple des avantages qu'on obtiendroit de certaines *digues*, il indique ceux qu'on retireroit, si l'on pouvoit contenir la Durance entre Sisteron et Mirabeau; ce travail rendroit à l'agriculture dix millions de toises carrées, avec une dépense de quatre à cinq millions.

La partie la plus délicate à traiter du projet, est celle qui concerne les moyens pécuniaires d'exécution: M. Dugied sent bien qu'il faudroit des sommes considérables; mais il croit qu'on y subviendroit, si les communes environnantes y contribuoient ensemble pour une moitié, et le Gouvernement pour l'autre, à titre d'avances. Il voudroit que tout le travail de plusieurs vallées, ou au moins de toute une vallée, fût fait en une campagne, afin que les ouvrages inférieurs, s'appuyant sur les

supérieurs, ne risquassent point d'être tournés. Afin de donner un aperçu de la dépense, il prend une vallée de cinq lieues, et suppose qu'un dixième, ou trois mille mètres, des digues à faire, sera construit en pierres; six dixièmes, ou dix-huit mille mètres, en gabions et fascines; trois dixièmes, ou neuf mille mètres, en plantations: la portion à payer par le Gouvernement, dans l'hypothèse qu'il fournira la moitié, sera de deux cent soixante-un mille francs. Si l'on travailloit cinq vallées à-la-fois, la dépense seroit quintuple. Il a dû établir un terme moyen pour les évaluations; car il y a telle vallée qui exigeroit beaucoup et telle autre moins de travaux à faire. Malgré l'apparence d'exactitude dans les calculs, nous nous garderions bien de les garantir: dans des entreprises aussi vastes, il y a tant d'obstacles imprévus, tant d'événemens qui dérangent les combinaisons, qu'on ne peut rien statuer de positif.

L'utilité de l'opération proposée n'est pas douteuse: on connoît les bons effets des digues le long d'une partie de nos grandes rivières; celle qui défend contre les inondations de la Loire un pays très-étendu, est un bel exemple, qui peut être imité, soit en grand, soit en petit.

M. Dugied n'eût rempli qu'imparfaitement sa tâche, s'il n'avoit fait entendre comment le département des Basses-Alpes pourroit rembourser les avances du Gouvernement, qui seroit venu à son aide; c'est à quoi il s'attache dans le dernier chapitre. Il croit trouver ce remboursement dans l'augmentation de contributions dont seroient susceptibles les terrains améliorés, et dans le partage ou la vente de la moitié des attérissemens.

Des tableaux placés à la fin de l'ouvrage présentent les avances à faire par le Gouvernement pour favoriser les travaux, et le nombre d'années qu'exigeroit l'amortissement de ces avances.

Ce projet nous paroît très-intéressant: il seroit à desirer pour le bien de la Provence, qu'il pût être exécuté; on doit savoir gré à l'auteur d'en avoir conçu l'idée.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres a élu M. d'Hauterive à la place d'académicien libre, vacante par le décès de M. Fauris de Saint-Vincens.

L'académie des sciences a perdu l'un de ses membres, M. Palisot de Beauvois, aux funérailles duquel M. de Jussieu a prononcé, le 22 janvier, le discours suivant: « Lorsqu'un homme estimable, qui a rendu des services dans quelques

» parties des connoissances humaines, succombe au milieu de ses utiles occu-
» pations, son éloge doit consister dans l'exposé fidèle des travaux auxquels il
» s'est livré pendant le cours d'une vie active, et ce simple exposé suffit pour faire
» mieux sentir sa perte. M. Palisot, baron de Beauvois, dont la mort excite au-
» jourd'hui nos regrets, s'est distingué depuis long-temps par des recherches
» suivies et multipliées sur les végétaux de diverses familles et sur quelques
» classes d'animaux. Pourvu, avant la révolution, d'une charge de receveur
» général des domaines, il trouvoit le temps de satisfaire son goût particulier en
» faisant des observations sur l'organisation des plantes dont la fructification est
» peu connue, observations qu'il consigna dans plusieurs mémoires estimés. Par
» suite de cette passion pour la science, lorsque sa place fut supprimée avec
» toutes celles du même ordre, laissant à d'autres le soin de surveiller ses intérêts
» financiers, il profita d'une occasion pour passer en Afrique, dans le royaume
» d'Oware, voisin du Benin, qui jusqu'alors n'avoit été visité par aucun natu-
» raliste. Il ne fut point arrêté dans ce lieu par les dangers inévitables d'un climat
» chaud et humide, funeste à beaucoup de ses compagnons de voyage; et il put y
» rassembler à la hâte une grande quantité de plantes et d'insectes, qu'il eut le
» bonheur de faire parvenir en Europe. Mais bientôt, accablé de fatigues et
» respirant un mauvais air sur un rivage fangeux, il tomba malade à son tour,
» et ne dut son salut qu'à une prompte fuite, en s'embarquant sur un vaisseau
» destiné pour Saint-Domingue. Reçu avec distinction dans cette colonie, et
» admis même dans son conseil, il profita de quelque temps de calme pour
» parcourir le territoire voisin et faire de nouvelles collections. Les troubles
» survenus dans l'île forcèrent les habitans de solliciter les secours des États-
» Unis, et M. de Beauvois fut choisi pour cette mission honorable, qui n'eut
» pas tout le succès qu'on espéroit. Il ne revint à Saint-Domingue que pour être
» témoin du complément d'une révolution qui le força à repartir sur-le-champ,
» sans pouvoir même emporter ses collections, qui furent perdues pour lui.
» Revenu à Philadelphie, privé de tout secours, ne pouvant en recevoir de
» France, où ses biens étoient à-peu-près séquestrés à cause de son absence, il
» ne put subsister dans ce lieu qu'en mettant à profit quelques talens acquis pour
» sa simple satisfaction. Cependant, avec ses foibles moyens, et un peu secondé
» par l'ambassadeur de France, il put faire quelques excursions qui lui pro-
» curèrent de nouvelles récoltes en plantes et animaux; et il les rapporta en
» Europe. A peine rentré dans sa patrie, quoique détourné par des démarches
» indispensables pour rentrer en possession de ses biens, il entreprit cependant
» de donner la Flore d'Oware, et de faire connoître les insectes du même pays.
» Ces deux ouvrages, publiés en grand format, avec des planches coloriées,
» sont déjà très-avancés. Il s'occupoit, en même temps, d'autres recherches
» sur différentes familles de plantes, sur lesquelles il a publié des ouvrages par-
» ticuliers, estimés des naturalistes. Beaucoup d'autres matériaux étoient encore
» rassemblés pour de nouvelles publications; car tout son temps étoit consacré
» aux recherches d'histoire naturelle. Ses premiers essais avoient été accueillis
» par l'ancienne académie, et les plus récens ont été appréciés par l'institut, qui
» l'avoit admis au nombre de ses membres. Ayant été l'ami de M. de Beauvois,
» son correspondant, le dépositaire de ses collections en son absence, le témoin
» de ses travaux avant son voyage et depuis son retour, j'ai dû réunir ici les
» principaux titres qui doivent rappeler sur lui des souvenirs honorables. Tous

» ceux qui l'ont connu diront combien son commerce fut sûr et agréable. » Personne ne fut plus ferme dans ses affections. Sa mémoire sera toujours » chère à ses confrères, à ses amis, ainsi qu'à l'épouse sensible qui lui survit, » et dont il s'étudioit constamment à faire le bonheur. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Supplément au Glossaire de la langue romane, contenant l'étymologie et la signification des mots dans l'ancienne langue des Français; par J. B. de Roquefort (avec une dissertation sur le génie de la langue française par M. Auguis, et un mémoire sur l'origine des Français). Paris, impr. de Dupont, chez Chassériau et Hécart, 1820, *in-8.°*, 25 feuilles 1/4. Prix, 7 fr., et papier vélin, 14 fr. = Ce supplément sert de tome III au Glossaire de M. de Roquefort, publié en 1808.

Le Théâtre des Grecs par le P. Brumoy, seconde *(troisième)* édition, revue, corrigée et augmentée de fragmens de poëtes grecs tragiques et comiques, par M. Raoul-Rochette; 15 vol. *in-8.°* Paris, veuve Cussac. Cette édition, ornée de gravures, paroîtra en 18 livraisons, 3 de gravures, et 15 de texte. Prix, 5 fr. par livraison, 10 fr. carré vélin; 15 fr. grand raisin vélin. On souscrit en payant d'avance une livraison.

Théâtre des Latins, textes, et traductions françaises de Plaute, par M. J. B. Levée; de Térence, par Lemonnier; de Sénèque, par Coupé; avec des dissertations et observations critiques, par MM. Amaury Duval et Alex. Duval, membres de l'Institut, 14 vol. *in-8.°*; savoir: Plaute, 8 vol.; Térence, 3 vol.; Sénèque, 2 vol; fragmens d'Ennius, de Pacuvius, &c., 1 vol. On souscrit chez Chassériau, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.° 3; et chez MM. Treuttel et Würtz. Prix, 6 fr. 50 cent. par volume; et pour les non-souscripteurs, 7 fr. 70 cent.

Clovis, tragédie en cinq actes, par M. Népomucène Lemercier, de l'Institut; précédée de considérations historiques. Paris, Baudouin frères, 1820, *in-8.°*, xlvij et 99 pages. Prix, 2 fr. 50 cent.

Annibal, tragédie en trois actes, par M. Firmin Didot; suivie de notes. Paris, Firm. Didot, 1820, vij et 94 pages. (*Voyez* Journal des Savans août 1817, page 476-484).

Les Comédiens, comédie en cinq actes et en vers, précédée d'un prologue en prose, par M. Casimir de Lavigne; représentée sur le second théâtre français, le 6 janvier 1820. Paris, imprimerie de Fain; chez Barba; *in-8.°*, 5 feuilles, 2 fr. 50 cent.; et en papier vélin, 5 fr.

Œuvres de lord Byron, traduites de l'anglais. Paris, imprimerie de Ladvocat, 6 vol. *in-12*, 30 fr. = Le texte anglais de ces mêmes Œuvres a été aussi publié à Paris, chez Galignani, rue Vivienne; 6 vol. *in-12*.

(70) *Lettres inédites de Bossuet.* Versailles, Le Bel; et à Paris, chez le Normant, Pillet, Brunot-Labbe, &c. *in-8.°*, 4 feuilles: 1 fr. 50 cent.

Élémens méthodiques de géographie, disposés d'après un ordre nouveau; par J. Ch. Bailleul, ancien député. Paris, Ant. Bailleul, 1820, *in-12*, 14 feuilles 1/4 et une carte.

Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore, d'après les

dessins de M. Melling, architecte de l'empereur Sélim III, et dessinateur de la sultane Hadidgé, sa sœur; publié par MM. Treuttel et Würtz; treizième et dernière livraison, *in-folio* de 9 feuilles, plus 5 planches; imprimerie de P. Didot aîné; à Paris, chez les éditeurs. Prix, pour les souscripteurs, 100 fr; pour les non-souscripteurs, 120 fr.; figures avant la lettre, 150 fr. Cette dernière livraison contient le titre, avec le chiffre de Sélim III, imprimé en or, — Préface des éditeurs; — Description du plan de Constantinople; — Description de la carte topographique du Bosphore; — Description du plan indicatif des vues qui composent l'ouvrage, avec la table générale des planches. Les cinq planches sont: I, Titre gravé pour la collection des planches; II, le Portrait de Sélim III; III, Plan de Constantinople et de ses faubourgs; IV, Carte topographique du Bosphore; V, Plan indicatif des vues qui composent le Voyage de Constantinople et des rives du Bosphore. Avec cette livraison, se distribue une feuille *in-4.°* contenant une liste provisoire de MM. les souscripteurs, au nombre d'environ deux cent quatre-vingts. La souscription reste ouverte jusqu'au 29 février 1820. Les souscripteurs en retard sont invités à retirer leurs livraisons avant cette époque, passé laquelle il en sera disposé, et ils n'auront plus la faculté de se compléter. Dans le courant de mars 1820, sera publiée la liste définitive des souscripteurs, soit nouveaux, soit anciens, qui auront retiré toutes les livraisons. Il existe quelques exemplaires de la collection des eaux fortes des quarante-huit vues pittoresques de M. Melling. Un seul exemplaire du texte de l'ouvrage a été tiré sur vélin d'Augsbourg. = L'ouvrage entier forme deux vol. gr. *in-fol.* atlantique, l'un de texte, l'autre de planches. Prix de souscription, 1300 fr.; et fig. avant la lettre, 1950 fr.

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818 par G. Mollien; avec cartes et vues dessinées et gravées par Ambroise Tardieu. Paris, imprimerie de M.me Courcier; chez Ambroise Tardieu, Mongie, Bossange, &c.; 2 vol. *in-8.°*: 12 fr. Le second volume est terminé par un mémoire de M. Eyriès sur les découvertes récentes dans l'intérieur de l'Afrique.

Mémoire pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII, le père du peuple (par M. R.). Paris, Firmin Didot, Mongie et Delaunay, 1819, *in-8.°*, 442 pages.

Situation de la France, par J. Ch. Bailleul, ancien député. Les trois premiers cahiers, formant 288 pages *in-8.°*, chez Ant. Bailleul. Prix de ces trois cahiers et des deux qui doivent suivre, 6 fr.; et par la poste, 7 fr. 50 cent.

Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg, par J. Fréd. Hermann. Strasbourg, Levrault, 1819, 2 vol. *in-8.°*

De la Corse, et des mœurs de ses habitans; par M. Agostini. Paris, Dufart, 1819, *in-8.°*

Exposé des faits qui ont précédé et suivi la cession de Parga, ouvrage écrit en grec par un Parganiote, et traduit en français par un de ses compatriotes; publié par M. Amaury Duval, membre de l'Institut. Paris, imprimerie de Dupont, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.° 3, et chez Brissot-Thivars, chez Corréard, 1820, *in-8.°*, 73 pages: 2 fr. 50 cent.

Des Proscriptions; par M. Bignon. Livres II et III, pag. 129-390, terminant le premier volume. Paris, imprimerie de Dupont, librairie de Brissot-Thivars, 1820, *in-8.°*

Procli philosophi Platonici Opera; è codd. mss. Biblioth. regiæ Parisiensis nunc primùm edidit, lectionis varietate, versione latinâ, commentariis illustravit Victor Cousin, professor philosophiæ in academia Parisiensi. Tomus primus, continens tria opuscula, de libertate, providentia et malo. Parisiis, Eberhart, 1820, *in-8.°*, 23 feuilles 3/4.

Élémens d'économie politique, suivis de quelques vues sur l'application des principes de cette science aux règles administratives (par M. d'Hauterive). Paris, Fantin, *in-8.°*

Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française; rédigé par M. L. Costaz. Paris, imprimerie royale, 1819, *in-8.°*, xxiv et 492 pages.

Annales du Musée et de l'École moderne des beaux-arts, salon de 1819; par C. P. Landon. Cinquième livraison, pages 81-96, avec les planches n.os 49-60, *in-8.°* Quai de Conti, n.° 5.— La sixième livraison vient de paroître.

Annuaire de l'école française de peinture, ou lettres sur le salon de 1819, par M. Keratry, avec cinq estampes en taille-douce, d'après les tableaux de MM. Girodet, Hersent, Picot, Horace Vernet, Watelet, et sur les dessins fournis par les mêmes auteurs, gravés par MM. S. Massard et A. Leclerc. Paris, impr. de Baudouin, chez Maradan, 1819, *in-12*, 12 feuilles 1/6 : 5 fr.

Mémoire sur la nature des maladies endémiques à Carthagène et dans le midi de l'Espagne, et particulièrement sur la fièvre jaune; par M. Mimault. Paris, J. J. Blaise, quai des Augustins, n.° 61, *in-8.°*, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 75 cent. par la poste.

Théorie du mesmérisme. A Paris, impr. de M.me Agasse, chez Chaumerot, au Palais-royal, galerie de bois, et rue Saint-Dominique, n.° 45, *in-8.°*, 148 pages. Prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50 cent.

Notices historiques, critiques et bibliographiques sur plusieurs livres de jurisprudence française, remarquables par leur antiquité ou leur originalité, pour faire suite à la Bibliothèque choisie des livres de droit; par M. Dupin, avocat. Paris, Warée oncle, 1820, *in-8.°*, 88 pages.

Programme du cours de droit public, positif et administratif, à la faculté de droit de Paris, pour l'année 1819-1820; par M. le baron de Gérando, conseiller d'état, membre de l'Institut, professeur à la faculté de droit de Paris, &c. Paris, Baudouin frères, *in-8.°*, 66 pages, avec un tableau synoptique des matières du droit public et administratif français, rédigé par M. Épailly.

De l'Imitation de Jésus-Christ; traduction nouvelle (par M. Gence), faite d'après une édition latine revue sur les textes les plus authentiques, et principalement sur le plus ancien manuscrit de l'Imitation, en quatre livres, inédit, et conservé à la Bibliothèque du Roi; édition stéréotype d'Herhan; chez Treuttel et Würtz, à Paris, Strasbourg et Londres, 1820, *in-12*, 2, xiv et 412 pages, y compris la table des matières: 2 fr., et papier vélin, 4 fr.

L'Imitation de Jésus-Christ; traduction de M. Genoude, augmentée d'une préface et de réflexions par M. l'abbé de la Mennais. Paris, imprimerie de Didot aîné, 1820, *in-32*, 9 feuilles.

Thomæ à Kempis de Imitatione Christi libri IV, nova editio, emendatissima, &c. Avenione, Seguin, 1820, *in-16*, 3 feuilles 1/2 : 1 fr. — *in-32*, avec une traduction française, 8 feuilles : 2 fr.

Mémoires de la société royale d'Arras pour l'encouragement des sciences, des

lettres et des arts. Tome II; première et seconde livraisons. Arras, imprimerie de Bocquet, librairie de Topino, *in-8.°*, 70 pages. On souscrit, à raison de 12 francs pour douze livraisons, chez Eymery et le Normant, à Paris.

Archives de la littérature et des arts; par MM. Quatremère de Quincy, Vanderbourg, Raoul-Rochette, de Feletz, Ch. Nodier, O'Mahony, Ancelot, Destains, Cohen, &c. Paris, janvier 1820, première livraison, *in-8.°*, 48 pages. On souscrit, rue du Hasard-Richelieu, n.° 15, à raison de 10 fr. pour 9 livraisons; de 19 fr. pour 18; de 37 pour 36. Il doit paroître 9 livraisons ou numéros par trimestre : chaque numéro séparé (48 pages) coûtera 1 fr. 50 cent. aux non-souscripteurs. La seconde et la troisième livraison viennent d'être publiées.

PAYS-BAS.

E. J. C. Reuvens, Oratio de Laudibus archæologiæ. Lugduni-Batavorum, Luchtmans, *in-4.°*

Mengel-en Toonel-poëzy; Poésies mêlées et pièces de théâtre de S. Ips. Wiselius. Amsterdam, Garteman et Vanderhey, 3 vol. *in-8.°*

ITALIE.

Della gente Arria e di un nuovo denaro di Marco Arrio secondo, dissertazione di Bartolomeo Borghesi, pubblicata dal dottore Giov. Labus. Milano, Pirotta, *in-8.°*, xvj et 116 pages.

M. Marsand, professeur à Padoue, annonce une édition nouvelle des poésies de Pétrarque. Le texte sera revu sur des manuscrits et sur les meilleures éditions. On y joindra des sommaires, des notes historiques et critiques, des mémoires sur la vie de Pétrarque, une notice de toutes les éditions et traductions de ses poésies, les portraits de Pétrarque et de Laure, des vues et autres gravures, un *fac simile* de la note écrite de la main de Pétrarque sur le manuscrit de Virgile de la bibliothèque ambrosienne; 2 vol. *in-4.°*, qui ne seront tirés qu'à 450 exemplaires, tous sur papier vélin. Prix, 150 livres d'Italie. L'ouvrage paroîtra au mois d'avril prochain. = On peut s'adresser, pour se le procurer, à MM. De Bure frères, à Paris.

ANGLETERRE.

Traduction anglaise des Commentaires de Proclus sur le Timée de Platon. « Proposals for printing by subscription, in two volumes royal quarto, the » Commentaries of Proclus on the Timæus of Plato, translated from the » greek by Thomas Taylor. In the translation of this admirable work, which » is most deservedly intitled *A Treasury of all ancient philosophy,* upwards » of eleven hundred *necessary* emendations of the text will be given by the » translator. 250 copies only will be printed. Price to subscribers, five » guineas; to non-subscriptors the price will be raised. Subscribers' names will » be received by the translator, n.° 9, Manor Place, Walworth; and at Mr. Valpy's, Tooke's Court, Chancery Lane, London.»

ALLEMAGNE.

Commentatio ad historiam religionum veterum illustrandam pertinens, de Doctrina Gnostica. Scripsit Ern. Ant. Lewald, D. phil. Heidelbergæ, 1818, *in-8.°*

Horæ physicæ, collectæ ex symbolis virorum doctorum Linkii, Rudolphi et aliorum; edi curavit Nees ab Esenbeck. Bonnæ, Marcus, 1819, in-8.°, cum tabulis æneis 28.

Supplemente zu dem chemischen Wortembuche, &c.; Supplément au Dictionnaire chimique de MM. H. Klaproth et Fr. Wolf; tome IV (T-Z), avec une table des matières pour les neuf volumes. Berlin, Voss, 1819, *in-8.°*, fig.

Claudii Galeni de optimo docendi genere libellus græcè et latinè; curâ Caroli Gottl. Kühnii. Lipsiæ, Fleischer, 1819, *in-8.°* C'est un *specimen* d'une nouvelle édition des médecins grecs, entreprise par M. Kühn, et qui contiendra les textes avec les variantes, les versions latines corrigées, et des notes choisies.

Bibliotheca medicinæ publicæ, in qua scripta ad medicinam forensem et politicam facientia, ab illarum scientiarum initiis ad nostra usque tempora digesta sunt à F. L. Wildberg. Berolini, Flittner, 1819, 2 vol. *in-4.°*: 2 rxd.

M. H. E. Meieri Historiæ juris attici de bonis damnatorum libri duo. Berolini, Mayer, 1819, *in-8.°*, 260 pages: 6 fr.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Selecta ex Historia Halebi è codice arabico Bibliothecæ regiæ Parisiensis edidit, &c. G. W. Freytag. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.) .... Pag. 67.
Mémoire sur les ouvrages de sculpture qui appartenoient au Parthénon. (*Article de M.* Quatremère de Quincy.) .... 77.
Lettres écrites de Londres à Rome, et adressées à M. Canova, sur les Marbres d'Elgin, par M. Quatremère de Quincy. (*Article de M.* Letronne.) .... 87.
Eusebii Pamphili Cæsariensis episcopi Chronicon bipartitum, nunc primùm ex armeniaco textu in latinum conversum, adnotationibus auctum, græcis fragmentis exornatum, operâ P. Joannis-Baptistæ Aucher. (*Article de M.* Saint-Martin.) .... 97.
L'Art de vérifier les dates des faits historiques avant l'ère chrétienne, par le moyen d'une table chronologique, &c.; par dom Clément. (*Article de M.* Daunou.) .... 112.
Projet de boisement des Basses-Alpes, présenté à son Exc. le ministre de l'intérieur, par M. P. H. Dugied. (*Article de M.* Tessier.). 118.
Nouvelles littéraires .... 122.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

MARS 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, *au bureau du Journal des Savans, à* Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

MARS 1820.

CODEX NASARÆUS, LIBER ADAMI APPELLATUS, syriacè transcriptus, loco vocalium, ubi vicem litterarum gutturalium gerunt, his substitutis, latinèque redditus, à Matth. Norberg, *SS. Theol. doct. ling. orient. et græcæ ling. professore, &c.* Londini Gothorum; tom. I, 1815, 330 pag. *in-4.°*; tom. II, 1816, 320 pag.; tom. III, 1816, 320 pag.

Lexidion Codicis Nasaræi, cui Liber Adami nomen, edidit Matth. Norberg, *&c.* Lond. Goth. 1816, 274 pag. *in-4.°*

Onomasticon Codicis Nasaræi, cui Liber Adami nomen, edidit Matth. Norberg, *&c.* Lond. Goth. 1817, 164 pag. *in-4.°*

TROISIÈME EXTRAIT.

POUR faire connoître systématiquement et dans tout son ensemble la

doctrine des Chrétiens de S. Jean, il ne suffiroit pas d'avoir une connoissance certaine et complète de leur langue, et d'avoir étudié attentivement et les relations des voyageurs, et le Livre d'Adam; il faudroit encore avoir lu et comparé avec ce livre tout ce que nous possédons d'ouvrages appartenant à leur secte; enfin il seroit bon d'avoir comparé les résultats de cette étude avec ce que l'histoire nous a conservé relativement aux différentes sectes des Gnostiques et aux Manichéens, et avec les travaux des savans qui ont fait une étude critique de ces documens historiques et se sont efforcés de jeter du jour sur l'origine de ces sectes, sur leurs dogmes, leurs pratiques et les rapports qu'elles ont entre elles. Ne connoissant encore que très-imparfaitement le langage dans lequel sont écrits les livres des Sabéens, et ne remplissant pas, comme il le faudroit, les autres conditions requises pour un travail aussi grand et hérissé d'une multitude innombrable de difficultés, il nous seroit impossible d'embrasser ce sujet dans son entier. M. Norberg, de qui l'on auroit pu attendre quelque chose de semblable, s'est contenté de tracer une légère esquisse de ce travail, dans la préface du *Codex Nasaræus*. Pour nous, nous irons un peu plus loin que ce savant, et nous présenterons ici l'analyse de l'une des pièces principales de la première partie du Livre d'Adam. En resserrant en quelques pages ce qui en occupe plus de cinquante dans le texte publié par M. Norberg, nous éviterons presque toutes les difficultés qui arrêteroient un traducteur, et nous serons à peu près assurés de ne pas substituer nos idées à celles de l'auteur. A cette analyse nous joindrons plusieurs traits détachés que nous avons observés en lisant rapidement la traduction de M. Norberg, et la comparant parfois avec son texte et avec celui des manuscrits. Nous ne nous interdirons point la liberté de faire en passant, sur la traduction de M. Norberg, quelques remarques qui confirmeront l'opinion que nous avons énoncée dans notre article précédent. Le lecteur excusera le tissu d'absurdités que nous allons dérouler devant lui. Il faut du courage pour supporter la lecture de ces rêveries; mais c'est un courage sans lequel on doit renoncer à étudier l'histoire des égaremens de l'esprit humain.

La pièce que je vais analyser est la cinquième de la première partie du Livre d'Adam; elle se trouve dans le tome I.er du *Codex Nasaræus*, et y occupe, tant pour le texte que pour la traduction, cent six pages, depuis la page 131 jusqu'à la page 237. Elle commence par la formule : « Au nom de la Vie, grande, merveilleuse, excellente, qui » est au-dessus de toutes choses. Que la santé, la pureté et la rémis- » sion des péchés soient accordés à moi Adam-Zouhroun, fils de

» Scharat, &c. » Dans la traduction de cette formule, je m'écarte de M. Norberg, qui a rendu ainsi les premiers mots : *In nomine Vitæ summæ, novissimæ, excellentissimæ, &c.* (tom. I, p. 131). Je sais que le P. Ignace de Jésus et Kœmpfer ont donné à M. Norberg l'exemple de traduire le mot ܢܘܟܪܝܐ par *novissimus :* mais ce mot, ni en hébreu, ni en syriaque, ni en chaldéen, n'a cette signification; il veut dire constamment *alienus, extraneus*, et, par une conséquence de cette première idée, *à vero alienus.* Par une autre conséquence très-naturelle, les dérivés de cette même racine prennent en éthiopien le sens de *mirandus, admirabilis;* et c'est aussi, je pense, en cette signification que doit être pris le mot sabéen. Je m'aperçois, après avoir fait cette observation, que M. Lorsbach a également rejeté le sens adopté par M. Norberg, et a traduit les mots ܒܫܘܡܝܗܘܢ ܕܗܝ̈ܐ ܢܘܟܪ̈ܝܐ ܢܘܟܪ̈ܝܐ ܡܢ ܥܠܡ̈ܐ par ceux-ci : *In nomine Vitæ ignoratæ, absconditæ à sæculis* (*Stæudlins Beytræge, zur Philos. und Gesch.* tom. III, p. 44, not. et p. 45). M. Norberg, qui a constamment rendu ce mot par *novissimus* dans la version, et qui, dans son Lexique, l'a traduit par *alienus, externus, novissimus* (p. 138), et a rendu ainsi le passage suivant, (1) ܓܒܪܐ ܢܘܟܪܝܐ ܕܡܠܬܗ ܢܘܟܪܝܬܐ ܘܡܢܟܪ̈ܝܐ ܡܢܗ ܡܢ ܥܠܡܐ *Vir novissimus, cujus sermo novissimus eorum quæ novissima sunt mundi,* change d'avis dans son *Onomasticon* (p. 49), et traduit ainsi ce même texte : *Vir admirabilis, cujus etiam sermo admirabilior iis quæ mundi admirabilia sunt.* Il rapporte au même endroit cette formule par laquelle commence le Livre d'Adam, ܒܫܘܡܝܗܘܢ ܕܗܝ̈ܐ ܪ̈ܒܝܐ ܢܘܟܪ̈ܝܐ ܡܢ ܥܠܡ̈ܐ ܕܢܗܘܪܐ ܥܠܬ̈ܝܐ, et il la traduit comme il l'a toujours fait dans sa version : *In nomine Vitæ summæ, novissimæ creaturarum lucis, excellentissimæ ;* mais il ajoute : *Valet verò hic* ܢܘܟܪܝܐ novissimus *idem quod* admirabilis. *Quæ utraque notio huic vocabulo æthiopicè competit. Magnaque utriusque affinitas.* Michaëlis, qui, dans son édition du Dictionnaire historique de Castell, a adopté le sens de *novissimus*, a cru justifier cette signification par cette observation, que dans les livres des Sabéens on trouve souvent ce mot en opposition avec ܩܕܡܝܐ *premier ;* mais, bien loin que, dans les passages qu'il a eus en vue, il y ait aucune opposition entre ces deux mots, ils y sont au

(1) Je suis ici l'orthographe de M. Norberg.

contraire réunis comme deux attributs ou épithètes de la Vie. Ces passages sont ceux que M. Norberg, dans son mémoire *De religione et lingua Sabæorum*, a traduits ainsi : *In nomine Vitæ summæ, primæ, novissimæ creaturarum lucis, excellentioris altitudine omnium operum*, et dont le texte est ܒܫܘܡܗܝܘܢ ܕܗܝ̈ܐ ܪ̈ܒܐ ܩܕܡܝ̈ܐ ܢܘܟܪ̈ܝܐ ܡܢ ܥܠܡ̈ܐ ܕܢܗܘܪܐ ܥܠܝܐ ܕܥܠ ܟܠܗܘܢ ܥܒܕ̈ܐ. Ce texte seul prouveroit que ܢܘܟܪ̈ܝܐ ne sauroit signifier *novissimus*. Je dois encore ajouter que c'est sans aucune autorité que M. Norberg traduit ܥܠܡ̈ܐ, mot qui devroit être écrit ܥܠܡ̈ܐ, par *creaturæ :* ce mot signifie *mundi* ou *sæcula ;* mais je suis très-convaincu que, dans le langage sabéen, il répond très-souvent aux *Æons* des Gnostiques. Le mot grec αἰὼν est précisément la même chose que l'hébreu עלם et le syriaque ܥܠܡܐ, et αἰῶνες répond à l'hébreu עלמים et au syriaque ܥܠܡ̈ܐ. C'est de là aussi que vient cette expression si commune dans l'Alcoran, en parlant de Dieu, رب العالمين, que l'on rend ordinairement par *le maître des mondes.* Mosheim a défini ainsi les Æons : *Naturæ, æternitatis participes, et supra temporis vicissitudines et injurias positæ* (*De reb. Christ. ante Constant. M. Comment.* p. 29); et il a fait voir comment le mot αἰὼν est devenu la dénomination de ces substances imaginaires, créées par la philosophie orientale (*ibid.* p. 30). D'après ces observations, la formule que je viens de citer me paroît devoir être traduite ainsi : *In nomine* (à la lettre, *in nominibus*) *Vitæ magnæ, primæ, mirabilis præ omnibus Æonibus lucis, excellentis, quæ est super omnia opera* (c'est-à-dire, *omnes res*). ܥܒܕ̈ܐ, ou plutôt ܥܒܕ̈ܝܐ, est le même que עובדא ou עובדיא en chaldéen ; nouveau rapport entre la langue chaldaïque et celle des Sabéens, que je crois devoir faire remarquer.

On trouvera peut-être que je me suis beaucoup trop appesanti sur un seul mot; je l'ai fait à dessein, pour que ce seul exemple fasse connoître combien il est difficile d'arriver à un résultat satisfaisant quand on essaie de traduire les livres des Sabéens, et me dispense de multiplier les preuves de cette vérité. Je reviens à l'analyse que j'ai promise, et dans laquelle j'éviterai toutes les observations de détail.

Il existe deux principes éternels de toutes choses, et apparemment indépendans l'un de l'autre, et desquels chacun ne doit qu'à lui-même son existence ; le premier est nommé *Fira* ܦܝܪܐ et le second *Ayar* ܐܝܪ. Dans ce dernier nom, l'on ne sauroit méconnoître le mot grec ἀὴρ, qui a

passé en syriaque sous la forme ܐܐܪ *oyar*, et en chaldéen, où il s'écrit איר *aver*, et où il signifie également *air* et *espace* (1). C'est incontestablement le πλήρωμα des Gnostiques. Il suit de là, presque aussi certainement, que le premier principe ou *Fira* répond au Βυθὸς de la philosophie orientale et des sectes gnostiques (Mosheim, *De reb. Christ. ante Const. M. Comment.* p. 29). M. Norberg a substitué à *fira* ܦܪܚܐ *ferho*, qu'il traduit par *volucris, scilicet phœnix*, sans aucune autorité, comme je l'ai dit. Je conjecture que c'est le mot chaldéen פירא *fosse*, dont le sens a quelque rapport avec le grec βυθὸς, et qui n'est, suivant Kimchi, cité par Buxtorf, qu'une corruption de l'hébreu חפירה. La première production du *Fira* a été le *Mana* ܡܐܢܐ, le Seigneur de gloire, nommé aussi le *roi de la lumière*, et *Youra*, le Seigneur de la splendeur et de la lumière. J'ai déjà dit que *mana* peut être le mot arabe معنى *sens*, *signification*, *substance spirituelle, et qui ne tombe pas sous les sens.* Peut-être aussi est-ce tout simplement le mot chaldéen מאן ou מנא *vase;* car ce mot est d'un grand usage parmi les kabbalistes, qui nomment ainsi les *Séfirot*, comme on peut le voir dans le traité de kabbale du rabbin Abraham Cohen Irira, intitulé בית אלהים, et publié dans le recueil connu sous le nom de *Kabbala denudata* (tom. II, part. 3.e, vol. 4, p. 189 et suiv.). Le *Mana* a produit d'autres *Mana*, tous antérieurs aux productions du *Fira*. Le *Fira* produisit ensuite des millions de *Fira* et des myriades de *Schékinta*. En hébreu *schekinah* שכינה, et en chaldéen שכינתא *schekinta*, signifie la majesté divine, rendue présente et habitant avec les hommes; ce mot a passé dans l'Alcoran. Chez les Kabbalistes, la *schékinta* joue un grand rôle (*Kabb. denud.* tom. I, part. 1, p. 711 et suiv.). Chacun de ces *Fira* de seconde classe a pareillement produit des millions de *Tira* (2) et des myriades innombrables de *Schékinta*. Tous ces êtres se tiennent debout et louent le *Mana*, le Seigneur de gloire, qui fait sa demeure dans l'*Ayar;* le Seigneur de la vie, qui est dans le Jourdain, dans les eaux blanches produites par le *Mana*. De ce grand Jourdain ont été produits des Jourdains infinis et innombrables. Du Jourdain, maître des eaux vivantes, a été produite la Vie, et ces eaux se sont répandues dans la terre de l'*Ayar* qu'habitoit la Vie; ensuite la Vie, se formant à la ressemblance du *Mana*

---

(1) Ce mot a aussi sa place dans le système des Kabbalistes; mais je n'ose tirer de là aucune conséquence, n'ayant jamais essayé de pénétrer dans les profondeurs de cette science. *Fira* pourroit aussi être comparé au פאר ou תפארת des Kabbalistes.

(2) J'ai parlé de ce mot, que M. Norberg écrit ܬܪܥܐ, et qu'il rend par *porta*, dans l'article précédent.

auquel elle devoit son existence, fit une prière, et, par l'effet de cette prière, elle produisit un *Outra*, qui est le soutien de la Vie et qu'on nomme *la seconde Vie*. Le mot ܥܘܬܪܐ, que M. Norberg écrit ܐܘܬܪܐ, et qu'il traduit par *præstantes*, parce qu'il le dérive de la racine יתר, semble plutôt venir de la racine עתר, et signifier *opulentia*, *divitiæ;* ce qui correspond assez bien à ce qui est dit de ce génie, qu'il est le soutien de la vie ܣܡܘܟܐ ܕܚܝ̈ܐ. Une quantité innombrable d'autres *Outra* fut aussi produite; car, le premier Jourdain s'étant répandu sur la terre de la lumière, la seconde Vie s'y établit, puis elle appela à l'existence des *Outra*, des *Schékinta*, et un autre Jourdain dans lequel les *Outra* fixèrent leur demeure. Trois de ces *Outra*, jaloux du pouvoir et des créations de la première Vie, demandent à la seconde Vie de leur communiquer une portion de la lumière, de la splendeur et de la puissance qu'elle possède, afin qu'ils produisent de nouvelles *Schékinta*, et qu'ils donnent l'existence à un monde qui leur appartiendra en propre ainsi qu'à la seconde Vie, et où ils feront leur demeure, avec les *Outra*, en sorte que le nom de la première Vie sera mis en oubli. La seconde Vie approuva ce projet; mais il déplut à la première Vie, qui en conséquence adressa ses prières au grand *Mana* qui habite dans le grand *Fira*. Le *Mana*, voulant exaucer ses prières, appela un grand génie, connu, entre beaucoup d'autres noms, sous ceux de *Hibil-ziva*, c'est-à-dire, Abel l'éclatant, et de *Manda-di-haï*, c'est-à-dire, la connoissance ou la *gnose* de la vie. Elle lui exposa les projets ambitieux des *Outra*, lui demandant s'il approuvoit la conduite de ces êtres, de ces génies de la lumière, qui, abandonnant la lumière, se précipitoient dans les ténèbres, dans la grande mer de *Souf* (on sait que c'est le nom que les Hébreux donnent à la mer Rouge), dans cette mer où ne se trouvent point les eaux vives, et d'où est bannie toute clarté. Le *Mana* engage le *Manda-di-haï* à se rendre dans ce monde inférieur, avant que les *Outra* y aient exécuté des œuvres désagréables au *Mana*, à la lumière, et au *Manda-di-haï :* celui-ci accepte cette mission. Le *Mana* lui communique l'éclat et la lumière, le revêt d'un habit magnifique, lui souhaite toute sorte de bénédictions, lui donne des provisions pour sa route, et le congédie après l'avoir établi le père des *Outra*.

Le *Manda-di-haï* se rend d'abord au domicile de la première Vie; elle lui fait observer l'entreprise des *Outra*, et l'exhorte à s'acquitter de la mission qu'il a reçue. Du séjour de la Vie, il s'approche de l'abîme ténébreux qu'habitoient les rebelles. Cette vue lui fait horreur; il retourne vers la première Vie, qu'il appelle son père, et l'interroge sur

l'origine des ténèbres, des génies rebelles, et du mal. La Vie lui expose l'origine des choses dans un ordre difficile à concilier avec ce qu'on a lu au commencement de ce traité; mais, au lieu de lui expliquer la production des ténèbres, elle le renvoie au lieu qu'habitent les grands, c'est-à-dire, les Æons ou substances les plus élevées. Le *Manda-di-haï* se rend auprès d'eux, et il en reçoit des instructions très-obscures, qu'on lui recommande de communiquer aux êtres amis de la justice, aux hommes fidèles et partisans de la vérité, c'est-à-dire, sans doute, aux Mandaïtes.

Après beaucoup de discours sur l'origine des ténèbres, sur leur séparation d'avec la lumière, leur nature et leur durée, discours dont il est bien difficile de tirer aucun résultat positif, si ce n'est que les êtres sont bons ou mauvais par leur nature, et que les ténèbres et la lumière sont des principes distincts et entièrement séparés l'un de l'autre, qui ne sauroient changer de nature et se confondre, le *Manda-di-haï* se rend enfin « dans le séjour des ténèbres, dans la demeure des » méchans, dans le lieu où résident tous les corrupteurs, dans l'espace » habité par les dragons, vers le gril du feu dévorant, vers le » gril du brasier dont les flammes s'élèvent jusqu'au firmament. » Il y trouve les *Boura*, ces rebelles habitans des ténèbres. Sa venue jette le trouble parmi les *Boura*, dont le chef, nommé *Our*, c'est à dire, vraisemblablement, *feu*, le roi des ténèbres, et *Toura*, peut-être parce que sa forme gigantesque permet de l'assimiler à une *montagne*, enflammé par les discours de sa mère, génie de la planète Vénus, nommée aussi *l'Esprit*, *l'Esprit saint*, et *Namrous*, s'apprête à combattre le *Manda-di-haï* avec le secours des autres génies rebelles, nommés aussi *Touri*, c'est-à-dire, montagnes. Mais, au seul aspect de l'envoyé de la Vie, les cohortes infernales prennent la fuite et se dispersent. *Our* se hâte d'engloutir la terre; néanmoins, bientôt vaincu et lié par le *Manda-di-haï*, il rend tout ce qu'il avoit dévoré. Fait prisonnier, il est renfermé dans une tour environnée de sept murailles, munie de vingt-quatre portes, et gardée avec grand soin. *Our*, humilié, reconnoît alors la supériorité de l'envoyé céleste, et sollicite son pardon en déplorant son sort.

Ensuite le *Manda-di-haï* demande et obtient que Gabriel soit envoyé pour créer un nouveau monde, à la place de celui que vouloient avoir pour leur domaine les génies rebelles. Il est alors révélé au *Manda-di-haï* que la doctrine des sept planètes, celle des douze signes du zodiaque, et enfin celle des cinq étoiles (des hyades, suivant M. Norberg), se succéderont dans le monde; après quoi une nouvelle doctrine, une doctrine de vie, prendra la place de toutes les autres : un fils chéri viendra, qui desséchera l'abîme, formera le monde, l'éclairera, et

donnera la vie aux corps en les animant d'un souffle; trois *Outra* conserveront ce souffle, deux autres produiront dans le monde un Jourdain; et, le monde étant ainsi peuplé, éclairé et enrichi de tout ce qu'il y a de bon, *Our* demeurera enfermé sous la garde de ses propres enfans. Ces prédictions, communiquées à *Our* par le *Manda-di-haï*, le font entrer en fureur: il s'agite dans sa prison et ébranle les fondemens de la terre. Le *Manda-di haï* enchaîne ses pensées dans son cœur, et ses paroles dans sa bouche; il le frappe d'un coup de massue, lui ouvre le crâne, lui arrache des gémissemens semblables à ceux d'un homme, et lui fait verser des pleurs comme ceux que verse un enfant. Il lui laisse à manger et à boire; puis, ayant posé à l'entrée du monde une porte, dressé un trône pour les bons, préposé deux *Outra* à la garde du Jourdain, placé sur le trône *Rab-ziva*, et mis le sceptre dans sa main, il retourne au séjour des grands, au séjour de la première Vie, qui le récompense par une augmentation de gloire et d'honneur.

Ici commence un nouveau récit; c'est la création du monde que nous habitons. La première Vie, en accueillant le *Manda-di-haï*, de retour vers elle, lui avoit dit: « Lève-toi, *Manda-di-haï*, *Outra* plein d'ac- » tivité, dérive un écoulement de l'eau de la vie, et conduis-le vers ce » monde-là: appelle les trois *Outra* qui veillent à la garde du trésor de » la vie; ils prendront ce trésor (ou peut-être cet écoulement dérivé » des eaux de la vie), ils le conduiront dans ce monde-là, ils le cou- » vriront d'un dehors méprisable; ils le revêtiront d'une enveloppe » charnelle, d'un vêtement de néant; ils le rendront allié à toute sorte » de défauts et d'imperfections, et par eux sera produit un mouvement » et une agitation çà et là. » Au milieu de ces expressions obscures et énigmatiques, il s'agit, comme il est aisé de le pressentir, de l'union de la substance spirituelle et divine, vivante par son essence et animée, à la substance matérielle, passive et inerte de sa nature. Voyons comment va s'opérer cette nouvelle création.

Les *Outra* ayant demandé à la seconde Vie la permission de créer un monde, elle leur fit part de son éclat, de sa lumière, et de ce qu'elle avoit reçu de la première Vie. Munis de ces dons, ils descendirent au séjour des ténèbres, et produisirent un *Outra* appelé *Fétahil*, et d'autres êtres nommés *les enfans de la paix*. *Fétahil*, à l'instigation de l'un de ses fils, nommé *Bchak-ziva*, et de Gabriel, conçoit le projet de créer un monde, et d'y produire des *Outra*, à l'imitation des enfans de la paix: il descend donc dans les abîmes, dans les eaux profondes où il n'y avoit point de monde créé, pour mettre à exécution ce projet. Arrivé dans cet abîme, son éclat se ternit: il s'étonne et s'indigne de ce changement,

qui inspire au contraire au génie rebelle nommé *l'Esprit*, mère d'*Our*, ce chef des rebelles qui étoient plongés et détenus dans l'abîme, de nouvelles fureurs, et l'espoir de reconquérir, à l'aide d'une nouvelle génération d'êtres de sa nature, le domaine dont le *Manda-di-haï* avoit dépouillé les mauvais génies. L'Esprit sollicite son fils de consentir à une union incestueuse qui doit lui procurer la liberté. Pendant que Fétahil, plongeant sa main dans l'abîme, essaie de condenser la matière dont il est formé pour en faire un monde, et réussit à peine à y produire un léger commencement de condensation, le rebelle *Our* s'unit trois fois avec l'Esprit. Trois fois l'Esprit engendre; il met au jour d'abord les sept planètes, puis les douze signes du zodiaque, puis enfin les cinq hyades: mais, aucune de ces générations ne répondant à ses vœux, l'Esprit tombe dans le découragement. Fétahil, de son côté, désespérant du succès de son entreprise, alloit y renoncer, lorsque, mieux avisé, il va trouver la Vie, et lui adresse sa demande, pour qu'elle le revête d'un vêtement du feu vivant. La Vie lui accorde sa demande: revêtu de feu, il redescend dans l'abîme; et la chaleur de ce feu, desséchant l'abîme, y excite un nuage de poussière qui se condense et dont se forme la terre. En même temps se forme le firmament, occupé par un génie nommé *Dalia-bar-Gouda*. Mais, Fétahil voulant joindre par un mur la terre avec le firmament, et ayant presque terminé son ouvrage, tous les génies rebelles, les sept planètes, les douze signes et les cinq hyades, se précipitent vers la voûte du ciel. « Qui êtes-vous, méchans! » leur demande Fétahil. L'Esprit lui répond que ces génies n'ont abandonné leur demeure et ne sont venus là que pour lui prêter leur assistance et concourir à l'exécution de ses ouvrages. Trompé par ce discours, Fétahil dit aux sept planètes: « Vous serez mes enfans, si vous faites le bien, et vous serez » comptées au nombre de mes sujets. » Mais à peine il a prononcé ces paroles, que l'édifice qu'il construisoit, lui échappe; le monde tombe au pouvoir des rebelles, comme cela étoit avant l'extension du firmament et la condensation de la terre. Les rebelles sont nommés ici ܢܦܠܐ, mot emprunté, à ce que je pense, de la Bible, où נפילים et נופל sont rendus par *gigantes*. M. Norberg ayant égard au sens de la racine ܢܦܠ, l'a rendu par *apostatæ*. Fétahil, confus, retourne au séjour de la Vie, et raconte à l'*Outra* qui lui avoit donné l'être, ce qui lui est arrivé, et l'empire que les génies rebelles et les générations produites par l'Esprit veulent exercer sur le monde. Si je comprends bien ce qui suit, Fétahil propose d'abandonner à l'Esprit et aux astres qu'il a engendrés, l'empire de la terre et de la mer ou de l'abîme, tandis que les génies qui appartiennent à la Vie conserveront l'empire du ciel, au moyen duquel ils seront maîtres de

l'univers, où les mauvais génies domineront, mais dans la dépendance et sous les ordres des génies célestes. La durée des années sera déterminée par les douze signes. Depuis la condensation de la terre jusqu'à la production du monde d'Adam, il se passera trois cent soixante mille ans; et depuis la formation d'Adam et du monde jusqu'à la fin des mondes (1), il y aura quatre cent quatre-vingt mille ans. Ces années sont toutes d'une égale durée, étant déterminées par l'Esprit de mensonge, par les sept planètes et les douze signes. Fétahil redescend dans le monde, et annonce qu'il vient pour créer le *fils chéri* ܒܪܐ ܪܚܡܐ dont il a été parlé plus haut, c'est-à-dire, Adam, et le dresser sur ses pieds, afin qu'il célèbre les puissances célestes, et qu'il frappe la bête dévorante et féroce. Il dit aux génies des sept planètes: « Faisons Adam, pour qu'il » règne dans le monde. » Ces mauvais génies se dirent les uns aux autres: « Faisons Adam avec Ève, car il sera à nous. » Réunissant leurs efforts, ils créèrent Adam; mais ils ne purent ni lui donner une ame, ni le dresser sur ses pieds. Fétahil retourna alors vers le père des *Outra* (c'est-à dire, *Abatour,* nommé aussi *la troisième Vie*); celui-ci lui donna un vêtement pur et lumineux, emprunté au grand *Mana,* qui illumine tous les climats. La Vie (ou *Abatour*) produisit aussi les trois *Outra* excellens, *Hébil, Schétil* et *Anousch,* auxquels elle ordonna de veiller à la conservation de l'ame destinée à animer Adam, mais que Fétahil ne sauroit unir au corps. En effet, Fétahil, étant retourné vers Adam, accompagné des trois *Outra*, ne put unir l'ame au corps. Alors, dit le *Manda-di-haï*, qui parle toujours dans cette pièce, je pris de la main de Fétahil ce qu'il portoit pour Adam, je disposai ses os en étendant ma main sur lui (c'est-à-dire, je dressai son corps sur ses pieds), et je l'animai du souffle des grands: son cerveau fit alors ses fonctions, le principe lumineux de la Vie parla en lui, et ses yeux furent ouverts. Le *Manda-di-haï,* ayant ainsi complété la formation d'Adam, défend aux mauvais génies de rien attenter contre lui, les oblige à reconnoître leur faute; puis il instruit Adam, qui offre son hommage aux grands, aux puissances célestes, renonce aux génies qui avoient formé son corps, et reconnoît pour l'auteur de son être le *Mana,* nommé plusieurs fois ici *Adacas-ziva*

(1) M. Norberg a traduit ܠܟܡܝܘܬ ܒܪܝܬܐ par *ad incunabula generis humani*, et, dans son Lexique, il dit: *Usque ad quantitatem creaturarum*, id est, *incunabula generis humani.* J'ai peine à concevoir l'identité de ces deux idées: le sens me semble être, *donec compleantur omnes mundi* ou *creaturæ.* Ailleurs *(tom. III, p. 68)*, la même idée est exprimée par ܠܣܘܦ ܒܪܝܬܐ, ce que M. Norberg a rendu par *ad creaturarum finem.*

ܐܕ̈ܡܡ ܐܡܘܐ, dénomination dont le sens m'est inconnu. Adam mérite par-là la faveur des *Outra* de la Vie, qui lui donnent une maison, un jardin planté, un Jourdain, et le droit d'entrer après la fin de sa vie dans le séjour éclatant qu'habite son auteur, *Adacas-ziva.*

Les mauvais génies, indignés d'avoir ainsi perdu l'empire qu'ils espéroient exercer sur Adam, forment une conspiration contre lui pour le séduire et le corrompre, tandis que le *Manda-di-haï* et les bons *Outra*, pour affermir Adam et propager sa race, lui donnent Ève pour compagne. Cependant les génies rebelles, rassemblés sur le Carmel, y tiennent conseil, et imaginent des enchantemens et des sortiléges de toute sorte, au moyen desquels, et en excitant toutes les passions sensuelles par les attraits de la volupté, ils espèrent troubler le monde. Le *Manda-di-haï* n'abandonne point le père du genre humain, dont la famille se multiplie; il le console au milieu des attaques que lui livrent les génies malfaisans, et le fortifie contre leurs attentats et contre le désordre produit par leurs malignes influences dans toute la nature. Cependant un fils d'Adam, nommé aussi *Adam*, embrasse le parti des mauvais génies, s'abandonne aux plaisirs par eux inventés pour séduire l'espèce humaine; et peu s'en faut qu'il ne commette un crime en s'unissant à l'Esprit, à ce mauvais génie femelle, mère d'*Our*, et source de tout mal, qui se présente à sa rencontre sous la figure d'Ève, sa femme et sa sœur: mais le *Manda-di-haï* se montre à lui et lui découvre le piège, et Adam fils d'Adam rougit de sa faute. Le *Manda-di-haï* prend alors une forme corporelle, se manifeste aux puissances des ténèbres, frappe et enchaîne l'Esprit, inflige un châtiment à chaque planète, et revient trouver Adam. Il lui donne de nouveaux conseils, et lui recommande de se garder des sept planètes et de ceux qui les adorent. Il lui révèle que, quoique les sept planètes, s'étant partagé le zodiaque, aient introduit la mort dans le monde, cependant les ames des fidèles et des justes, hommes ou femmes, monteront habiter le séjour de la lumière; au contraire, celles des sept planètes (et peut-être de leurs adorateurs) demeureront liées et fixées à leur place, jusqu'à ce qu'elles meurent et s'anéantissent. Il annonce en détail la perte des différentes sectes ou nations qui appartiennent à chacun des génies malins, telles que les sectateurs du Messie, les Juifs et les descendans d'Israël, qui reconnoissent pour leur chef Adonaï (ou le soleil); les Yazoukéens (ou mages), qui rendent un culte au feu, symbole du Messie, &c. Plus loin, il lui apprend comment la durée du temps a été partagée entre les douze signes du zodiaque. Le belier a reçu en partage douze mille ans; le taureau, onze mille ans; les gémeaux,

dix mille ans; et ainsi de suite en décroissant, jusqu'aux poissons, qui n'ont en partage que mille ans. Chacun des douze signes, en prononçant une parole secrète, a produit dans le monde quelques espèces d'animaux ou de végétaux, ou de phénomènes nuisibles et destructeurs, le tout dans l'intention de causer du dommage à la famille de la Vie, c'est-à-dire, au genre humain; mais, par la disposition du *Manda-di-haï*, toutes ces productions ont tourné au service ou à la nourriture de la famille de la Vie.

Cet écrit se termine par quelques avis et quelques invocations.

Telle est l'analyse de cette pièce, l'une des plus longues du Livre d'Adam, et que j'ai choisie parce qu'elle présente l'ensemble du système cosmogonique des Mandaïtes. Plusieurs des traits qui composent cette légère esquisse, pourroient facilement recevoir des développemens, par la comparaison de cette pièce avec des passages extraits de quelques autres; peut-être aussi se présenteroit-il des contradictions réelles ou apparentes qui offriroient des problèmes difficiles à résoudre. Mais ce n'est pas ici le lieu d'approfondir aucune partie de ce système; et d'ailleurs j'ai déjà observé que, dès que l'on veut entrer dans les détails de cette doctrine, on se trouve arrêté par une multitude de difficultés, dont les unes sont insolubles, et les autres ne peuvent être résolues qu'après beaucoup de tâtonnemens, et toujours d'une manière conjecturale.

Je vais maintenant réunir ici les observations les plus remarquables que j'ai eu occasion de faire en lisant les trois volumes du Livre d'Adam.

Les chrétiens, et le divin fondateur du christianisme, sont en général l'objet des invectives de l'auteur ou des auteurs du Livre d'Adam. Jésus-Christ est appelé *Nébou Meschiha* ܢܒܘ ܡܫܝܚܐ; ce nom est aussi celui de la planète Mercure. On lit *(tom. I, p. 107)* qu'il sera caché plusieurs mois dans le sein de la vierge sa mère; qu'il en sortira ensuite avec un corps, du sang et le flux menstruel; qu'il sera élevé dans son sein et sucera son lait; que ses adorateurs seront par lui revêtus d'une tunique baptismale (ܨܡܚܐ; M. Norberg a traduit *tunica caprina :* je crois que ܨܡܚܐ est pour ܨܒܒܚܐ, de la racine ܨܒܐ *tingere, immergere, baptizare*); qu'il leur fera une tonsure sur la tête, et qu'il les couvrira d'un vêtement semblable aux ténèbres, c'est-à-dire, je pense, d'un froc ou d'un capuce noir; qu'ils célébreront leurs fêtes le premier jour de la semaine. Il leur dira : « Je suis le vrai Dieu, mon père m'a envoyé ici; je suis le premier » et le dernier apôtre ou envoyé; je suis le père, je suis l'esprit de sain- » teté; je suis sorti de la ville de Nazareth. » Il aura un char (peut-être

simplement une *monture*, c'est-à-dire, l'ânesse sur laquelle Jésus-Christ est entré à Jérusalem) ; il affectera humilité sur humilité, et il viendra à Jérusalem. Il rendra par ses prestiges la vie et la parole aux morts ; il baptisera dans des eaux impures (ou plutôt, sujettes à s'évaporer), au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et il abandonnera le baptême vivant dont Adam a été baptisé dans le Jourdain des eaux vives. De son temps sera Jean fils d'*Aba-Saba* [Zacharie] et d'*Anischebat* [Élisabeth], que sa mère concevra à l'âge de cent ans, Zacharie son père étant aussi très-avancé en âge. Jean baptisera dans le Jourdain, quarante-deux ans avant que *Nébou* se revête d'un corps : Jésus le Messie viendra recevoir le baptême de Jean ; mais il altérera sa doctrine et changera son baptême. Après la mort de Jean, douze imposteurs parcourront le monde pendant trente ans, et une doctrine mensongère paroîtra en ce temps-là parmi les peuples. Le bon génie *Anousch* surviendra alors, et dévoilera l'imposture du Messie, qui n'est que l'une des sept planètes ; il le livrera aux Juifs et crucifiera son corps. Ses adorateurs se disperseront de côté et d'autre ; pour lui, c'est-à-dire, le génie planétaire *Nébou*, il se cachera dans la montagne de *Moura* (peut-être de *Moria*). Ailleurs on trouve un long récit du baptême que le *Manda-di-haï* reçoit de Jean-Baptiste dans le Jourdain *(tom. II, p. 17-31)*. Une pièce singulière *(tom. II, p. 1-17)* contient le récit du voyage d'un génie qui visite tous les lieux où sont détenus les génies rebelles et leurs partisans. Il vient à la prison où est renfermé Jésus le Messie, avec tous ses sectateurs : ces ames malheureuses font effort pour boire d'une eau à laquelle leurs lèvres ne peuvent atteindre. Elles se plaignent au Messie du sort malheureux qu'elles éprouvent, tandis que durant leur vie elles ont revêtu ceux qui étoient nus, et exercé toute sorte d'œuvres de charité. J'omets la suite de ce dialogue, qui est fort remarquable, et où il y a des allusions manifestes à divers passages des Évangiles. Dans une autre pièce *(tom. I, p. 321)*, il y a d'autres allusions à quelques passages des psaumes. « La Vie s'est » manifestée à l'univers ; l'éclat et la lumière de la Vie se sont levés ; la » mer l'a vu et a retourné en arrière, le Jourdain a rétrogradé ; les mon- » tagnes ont bondi comme des cerfs et des biches dans le désert ; les » collines ont parlé comme les filles des nuages (c'est-à-dire, les *ton-* » *nerres*, et non les *oiseaux*, comme l'a cru M. Norberg), avec un » son magnifique ; les montagnes ont ouvert leur bouche, et chanté des » hymnes de louanges, et les cèdres du Liban se sont brisés ; la terre, me » voyant, a été ébranlée, et a tremblé ; le roi de la mer, à mon aspect, » a retourné en arrière. O mer, qui as-tu donc vu, pour retourner ainsi » en arrière ! Jourdain, qui as-tu donc vu, pour rétrograder ainsi dans ta

» marche ! &c. &c. » Jérusalem est fréquemment représentée comme un séjour d'abomination et d'erreur; sa fondation est attribuée *(tom. II, p. 297-301)* aux sept planètes, qui ont réuni leurs communs efforts pour la produire. Cette union est exprimée allégoriquement par le commerce incestueux des sept génies planétaires avec leur mère, c'est-à-dire, avec l'Esprit. Après avoir formé Jérusalem, ils y ont laissé la débauche, la fornication et la corruption; et ils ont dit : « Quiconque » habitera Jérusalem, ne prononcera pas le nom de Dieu. » La ruine de Jérusalem est racontée dans cette même pièce; et il est remarquable que cette destruction a pour signe ou pour cause un aigle blanc qui vient se reposer sur cette ville : cet aigle est sans doute l'emblème des armées romaines.

Je ne puis passer sous silence une des pièces du tome II, qui est assez courte, mais qui offre beaucoup de choses remarquables, et seroit assurément une des plus curieuses de tout le recueil, si l'on parvenoit à la bien entendre. Cette pièce contient une liste des sectes qui appartiennent à chacune des planètes, et présente sur chacune de ces sectes des particularités dont la critique peut, je crois, profiter pour l'histoire des hérésies; mais elle fourmille de difficultés de toute espèce. Parmi les sectes dont il y est parlé, plusieurs paroissent appartenir au christianisme, parce qu'elles baptisent au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et qu'elles honorent la croix; mais on leur attribue toute sorte d'impudicités et de pratiques abominables : les noms mêmes de ces sectes sont des énigmes pour moi. Je remarquerai seulement qu'en parlant d'une secte appelée *Zandiki* et *Mardemoni*, secte qui pourroit être celle des Manichéens, l'auteur lui impute une abomination dont effectivement les Manichéens ont été accusés. Voici ce passage, suivant la traduction de M. Norberg, à laquelle je changerai peu de chose : *Dicam etiam vobis, mei discipuli, de alia Porta* (c'est-à-dire, *de alia hæresi* ou *religione*); *hæc est Messiæ, et quidem hominum qui Zandici et Mardemoni appellati, fœdè fuso semine, suisque sociis distributo, sibi invicem viri et fœminæ concumbunt. Quod et semen sumtum, vinoque mistum, animabus bibendum præbent, dicentes : Hoc purum est. Invocant hi ventum, ignem, aquam; solem quoque et lunam hymnis celebrant* (voyez Beausobre, *l'Histoire du Manichéisme*, liv. IX, chap. 7, tom. II, p. 725, et Mosheim, *de Rebus christ. ante Const. M. Comment.* p. 895). De pareilles impudicités sont reprochées par l'auteur de cette pièce à plusieurs des sectes qu'il caractérise. On remarque dans cet écrit une étymologie singulière du nom des Juifs ܝܗܘܛܐ, que l'auteur dérive de la racine ܚܛܐ, *pécher.* Quelque ridicule que soit

cette étymologie, ce passage auroit dû prouver à M. Norberg qu'il n'entroit point dans la pensée des textes qu'il traduisoit en dérivant ce nom de سقط *avorton*, et substituant par-tout *abortivi* à *Judæi*. On remarque encore dans cette pièce la défense faite aux Sabéens de rendre un culte à aucune image.

Je ne ferai plus qu'un très-petit nombre d'observations.

Le mariage est fortement recommandé aux Mandaïtes, et le célibat inspire beaucoup d'horreur aux auteurs du Livre d'Adam, qui, au reste, ne ménagent jamais la pudeur dans les tableaux qu'ils offrent à leurs lecteurs. Ainsi *(tom. I, p. 127)* on recommande aux Mandaïtes de n'avoir aucune société avec ces femmes qui renoncent à l'union conjugale, avec ces jeunes gens qui n'ont aucune liaison avec les femmes; on les renvoie à l'exemple des poissons et des oiseaux, qu'on voit toujours deux à deux.

Dans la même pièce, on leur permet de manger la chair des animaux terrestres, des oiseaux et des poissons. *Mactate, lavate, expurgate, emundate, coquite, et fusis precibus edite.*

Dans un petit morceau qui a la lune pour objet, il est dit que, si un homme a commerce avec sa femme pendant le jour où la lune est invisible et en conjonction avec le soleil, et que la femme conçoive, elle mettra au monde des enfans sourds, lépreux, privés de pieds et de mains *(tom. II, p. 261)*.

Il est ordonné aux Nasaréens d'oindre, aux approches de la mort, leurs corps d'une huile pure; faute de quoi leurs ames ne pourront pas monter au séjour de la lumière, et seront détenues en prison sous la garde de Fétahil, jusqu'à ce qu'elles aient reçu soixante-un coups *(tom II, p. 281)*. (Il est question ailleurs *(p. 273)* de ces soixante-un coups dont on se préserve par soixante-une prières.) Arrivées au séjour de la lumière, les ames verront une multitude de vignes, et boiront de la liqueur qu'elles produisent *(ibid.)*.

Les Nasaréens doivent prier trois fois par jour, après le lever du soleil, à la septième heure, et au coucher du soleil *(tom. II, p. 79)*; ils doivent payer une certaine contribution, prêcher la doctrine de la Vie, et donner des vêtemens aux pauvres *(p. 77)*. Ils doivent encore *(ibid. p. 209 et suiv.)* se réunir dans le temple au lever du soleil, le premier jour de la semaine; y faire leurs adorations en observant un ordre régulier; y conduire leurs femmes, leurs fils et leurs filles; faire baptiser leurs enfans dans le Jourdain le premier jour de la semaine, les marquer du signe de la Vie; avoir pitié des pauvres et des indigens; enfin étendre la

connoissance de la vraie religion, et s'instruire réciproquement les uns les autres. Il leur est défendu de manger des viandes apprêtées pour les sectateurs des fausses religions, ou des victimes immolées en l'honneur des sept planètes; de boire du vin dans une taverne, d'avoir commerce avec une femme dans le temps de ses purgations *(tom. II, p. 239 et 273)*. Ils répondent des fautes de leurs enfans jusqu'à ce que ceux-ci aient atteint l'âge de quinze ans *[p. 240]*. Enfin les Nasaréens justes, pieux et fidèles, ne demeureront pas éternellement sur la terre; ils ne seront point jugés comme les autres hommes; ils ne seront point condamnés et précipités dans la grande mer de Souf [la mer Rouge], où seront jetés et où périront l'Esprit, le Messie, les douze signes et les sept planètes. Quant aux Nasaréens infidèles, lorsque leurs ames se présenteront à la porte du lieu où réside *Abatour*, la troisième Vie, elles en seront exclues; elles ne verront pas le séjour de la lumière; elles seront privées de tous les avantages qui leur avoient été accordés sur la terre et dont elles n'auront pas profité; leur baptême remontera au lieu d'où il étoit descendu, et se retirera dans le trésor secret de Youra le grand trésorier; elles seront précipitées au plus profond du lieu ténébreux *(tom. II, p. 277)*.

Je termine cet extrait par une observatiou générale sur le style de ce livre; autant qu'il est permis d'en juger, il n'offre rien de noble, de sublime, de majestueux. Au lieu du parallélisme qui caractérise le style relevé des nations de l'Orient, on ne trouve ici qu'une fastidieuse répétition des mêmes phrases ou portions de phrase, répétition qui allonge le discours sans lui prêter ni grâce ni énergie. L'imagination y joue un grand rôle; mais c'est une imagination désordonnée, dont les tableaux n'ont ni ensemble, ni proportions, ni juste distribution des parties, et n'offrent presque toujours que des scènes affreuses ou dégoûtantes. En un mot, la peine que coûte l'étude d'un tel recueil est bien mal récompensée par les résultats qu'elle produit.

SILVESTRE DE SACY.

LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE, *traduite en vers français par* P. L. M. Baour-Lormian : 3 vol. *in-8.°*, avec figures. Paris, Delaunay, libraire, Palais royal, 1819.

PREMIER EXTRAIT.

L'UN des mérites que l'on peut le plus facilement apprécier dans la

JÉRUSALEM DÉLIVRÉE, c'est la belle et sage ordonnance du poème. Il est vrai que la plus grande partie des détails a été empruntée aux poètes antérieurs : mais le Tasse a distribué ces détails avec une intelligence si rare, avec un art si heureux, qu'à moins d'être très-versé dans l'étude des anciens, on ne distingue pas ce qui est emprunt, de ce qui appartient au Tasse lui-même; et l'on peut dire qu'imiter de la sorte, c'est encore créer.

Non-seulement ce poète offre dans son épopée de fréquentes imitations, mais même il s'asservit quelquefois à la simple traduction; de sorte que, pour rendre avec plus de succès les vers italiens dans une autre langue, il n'est pas inutile de les conférer avec les originaux qui ont servi de modèle au Tasse lui même.

On connoît assez généralement les nombreux emprunts que le poète fit à Homère et à Virgile; il en fit aussi plusieurs à Lucrèce, à Ovide, à Stace, à Silius Italicus, à Claudien, à Boëce, à l'Arioste et à Pétrarque, &c. &c. : mais ses imitations des poètes latins modernes, et sur-tout de Vida, sont moins connues.

En rendant compte de la nouvelle traduction, j'offrirai d'abord un choix spécial des passages importans des poètes latins modernes que le Tasse a imités ou traduits, et le lecteur pourra ainsi reconnoître à la fois les mérites divers des auteurs originaux, du Tasse, qui a reproduit leurs beautés, et de M. Baour-Lormian, qui donne la JÉRUSALEM DÉLIVRÉE en vers français. Si, dans ces citations, le talent du poète français se présente avec avantage, on ne m'accusera pas d'avoir préféré les morceaux qui devoient le faire mieux ressortir.

Ensuite j'examinerai plus particulièrement le genre de mérite qui distingue spécialement la traduction française.

On a fait au Tasse l'honneur de croire que Milton avoit emprunté de lui l'idée du PANDEMONION, et on ne peut guère se refuser à adopter cette opinion : mais le Tasse lui-même avoit imité, d'un auteur qui lui étoit familier, le tableau qui a précédé celui du poète anglais; en voici les preuves.

Chant IV, stance II:

Quinci havendo per tutto il pensier volto
A recar ne' Christiani ultima doglia;
Che sia commanda il popol suo raccolto
(Concilio horrendo) entro la regia soglia.

Ces vers sont évidemment imités de la CHRISTIADE de Vida, livre I.er, où on lit :

Denique cura animo sedet, hæc sæpè una resurgit.

Protinùs acciri diros ad regia fratres
Limina (concilium horrendum), et genus omne suorum,
Imperat.

Le Tasse, livre IV, stance III:

Chiama l' habitator gli de l' ombre eterne
Il rauco suon de la tartarea tromba;
Treman le spatiose atre caverne,
E l'aer cieco a quel romor rimbomba.

Vida, livre I.er:

Ecce igitur dedit ingens buccina signum,
Quo subitò intonuit cæcis domus alta cavernis
Undique opaca, ingens; antra intonuere profunda,
Atque procul gravido tremefacta est corpore tellus.

Le Tasse, livre II, stance IV:

Tosto gli dei d' abisso in varie torme
Concorron d' ogni intorno a l' alte porte.
O come strane, o come horribil' forme!
Quant' è negli occhi lor terrore e morte!
Stampano alcuni il suol di ferine orme,
E 'n fronte humana han chiome d' angui attorte;
E lor s'agira dietro immensa coda
Che quasi sferza si ripiega e snoda.

Vida, *ibid.*:

Continuò ruit ad portas gens omnis, et adsunt
Lucifugi cœtus, varia atque bicorpora monstra,
Pube tenus hominum facies, verum hispida in anguem
Desinit ingenti sinuata volumine cauda.

Le Tasse, stance V:

Qui mille immonde arpie, vedresti e mille
Centauri, e sfingi, e pallide gorgoni,
Molte e molte latrar voraci Scille,
E fischiar hidre, e sibilar pitoni,
E vomitar chimere atre faville;
E Polifemi horrendi e Gerioni,
E i novi mostri e non più intesi o visti
Diversi aspetti in un confusi e misti.

Vida, *ibid.*:

Gorgonas hi sphingasque obscæno corpore reddunt;
Centaurosque hydrasque illi, ignivomasque chimæras;

Centum alii Scyllas ac fœdificas Harpyias,
Et quæ multa homines simulacra horrentia fingunt.

Quoique ces derniers vers de Vida soient empruntés du sixième livre de Virgile, et quoique Sannazar, dans son poème DE PARTU VIRGINIS, en eût reproduit les images, il n'est pas moins vraisemblable que le Tasse a pris à cet égard pour son modèle Vida, qui lui fournissoit le reste de sa belle description.

Stance VII, au sujet de Satan :

Rossegian gli occhi e di veneno infetto,
Come infausta cometa il guardo splende;
E in guisa di voraggine profonda
S' apre la bocca, d' atro sangue immonda.

Vida, *ibid.* :

At centumgeminus flammanti vertice suprà est
Arbiter ipse Erebi, centenaque brachia jactat
Centimanus, totidemque eructat faucibus æstus :
Omnes luctificum fumumque, atrosque procaci
Ore oculisque ignes et vastis naribus efflant.

Qu'on me permette d'interrompre ces rapprochemens en citant les vers de la traduction française qui correspondent à ceux du Tasse :

La troupe du Tartare en ses cavernes sombres
Rassemble tous les rois des éternelles ombres :
A ses rauques accens l'air ténébreux répond ;
L'enfer en retentit dans son antre profond.
Avec moins de fracas la foudre tombe et roule
Sur un vaste rocher dont le sommet s'écroule ;
La terre tremble moins sur ses axes brûlans,
Quand un soufre embrasé bouillonne dans ses flancs.
Des démons cependant les diverses cohortes
Du palais infernal ont assiégé les portes :
Ils entrent.... oh ! quels traits horribles, odieux !
L'épouvante et la mort respirent dans leurs yeux.
L'un, dragon tortueux, sur sa croupe se traîne ;
L'autre d'un pied fourchu bat et creuse l'arène ;
D'autres ceignent leurs fronts d'homicides serpens :
Là des milliers de sphinx et de Pythons rampans,
De Chimères en feu, de Gorgones livides,
D'aboyantes Scyllas, de Célénos avides,
De triples Géryons, roulent des yeux hagards ;
Des Typhons aux cent bras, des hydres aux cent dards,

Tous ces dieux mensongers, ces monstres fantastiques,
Dont la fable effraya les nations antiques,
Pressés et confondus, sous mille aspects affreux,
Peuplent l'immensité du palais ténébreux.
Mais tout le noir sénat sur deux lignes embrasse
Le trône flamboyant où leur chef prend sa place.
La hauteur de son front, que la foudre a frappé,
Surpasse les sommets d'Atlas et de Calpé.
Sa main droite soutient un sceptre lourd, énorme;
L'horrible majesté de son aspect difforme
Entretient son orgueil, et redouble l'effroi
Qu'inspire à tout l'enfer l'épouvantable roi.
Ainsi qu'une comète à l'ardente crinière,
Ses yeux roulent chargés d'une sombre lumière;
Et tels qu'on voit sortir de l'Etna caverneux
Des foudres, des torrens, des rochers lumineux,
Tels de sa bouche immense, immonde, ensanglantée,
S'échappent les torrens d'une flamme empestée.
Il parle, et de l'enfer les échos mugissans
Dans l'ombre ont prolongé ses lugubres accens.

Le discours que Satan adresse au sénat infernal, est pareillement imité de Vida.

Le Tasse, livre IV, stance IX :

Tartarei numi, di seder più degni
Là sovra il sol, ond' è l' origin vostra;
Che meco già da' e più sublimi regni
Spinse il gran caso in questa horribil chiostra;
Gli antichi altrui sospetti e i fieri sdegni
Noti son troppo, e l' alta impresa nostra;
Hor colui regge a suo voler le stelle,
E noi siam giudicate alme rubelle.

Vida, *ibid.* :

Tartarei proceres, cœlo gens orta sereno
(Quos olim huc superi mecum inclementia regis
Æthere dejectos flagranti fulmine adegit,
Dum regno cavet, ac sceptris multa invidus ille
Permetuit, refugitque parem), quæ prœlia toto
Egerimus cœlo, quibus olim denique utrinque
Sit certatum odiis, notum, et meminisse necesse est.
Ille astris potitur, parte et plus occupat æquâ

Ætheris, ac pœnas inimica è gente recepit
Crudeles.

Stance x :

Ed in vece del di sereno e puro
De l' aureo sol, degli stellati giri
N' hà qui rinchiusi in questo abisso oscuro,
Ne vuol ch' al primo honor per noi s' aspiri.
E poscia (ahi quanto a ricordarlo è duro!
Questo è quel che più inaspra i miei martiri)
Ne' bei seggi celesti hà l' huom chiamato
L' huom vile e di vil fango in terra nato.

Vida :

Pro sideribus, pro luce serena,
Nobis senta situ loca, sole carentia tecta
Reddidit, ac tenebris jussit torquere sub imis
Immites animas hominum, illætabile regnum!
Haud superæ aspirare poli datur ampliùs aulæ :
Ingens ingenti claudit nos obice tellus,
In partemque homini nostri data regia cœli est.

J'observerai que ce dernier vers, dont le Tasse a embelli l'idée, appartient plus au sujet de la CHRISTIADE, qu'à celui de la JÉRUSALEM DÉLIVRÉE, ainsi que toute la stance suivante.

Le Tasse, stance XI :

Ne cio gli parve assai, ma in preda a morte
Sol per farne più danno il figlio diede.
Ei venne e ruppe le tartaree porte,
E porre osò ne i regni nostri il piede,
E trarne l' alme a noi dovute in sorte,
E riportarne al ciel si ricche prede,
Vincitor trionfando, e in nostro scherno
L' insegne ivi spiegar del vinto inferno.

Vida :

Nec satis : arma iterùm molitur, et altera nobis
Bella ciet, regnisque etiam nos pellit ab imis.
Id propter juvenem æetherea dimisit ab arce
Seu natum, sive alitibus de fratribus unum.
Jamque aderit, fretusque armis cœlestibus ille
Sedibus exitium vehet his, et regna recludet
Infera, concessasque animas nostro eximet orbe.
Fors quoque nos, nisi non segnes occurrimus, ipsos

Arcta in vincla dabit, vinctosque inducet Olympo
Victor, ovans; superi illudent toto æthere captis.

Voici les vers correspondans de la traduction de M. Baour de Lormian:

Fières divinités, vous qu'une main fatale
Deshérite à jamais de la clarté natale,
Monarques exilés de l'empire des cieux,
Vous que dans ces cachots un vainqueur furieux
De son bras foudroyant précipita lui-même,
Illustres compagnons de ma chute suprême,
Pourquoi vous rappeler tant d'injustes mépris,
Et ce fameux combat digne d'un autre prix!
Sur un trône brillant d'étoiles immortelles
Dieu triomphe, et c'est nous, nous qu'il traite en rebelles!
Au lieu de ces palais, de ces berceaux vermeils
Où rayonnent la flamme et l'or pur des soleils,
Rois de la nuit, plongés dans un gouffre funeste,
Le deuil, le désespoir, voilà ce qui nous reste.
Ce n'étoit point assez, et ce despote heureux.....
(Ah! de tous mes affronts c'est le plus douloureux),
Élevant jusqu'à lui l'homme né de la fange,
Promit à son néant le destin d'un archange.
Pour mieux punir encor nos antiques défis,
Au glaive du trépas il a livré son fils.
Vous l'avez vu ce fils, dans sa marche guerrière,
De nos sombres États renverser la barrière,
A ces gouffres de flamme arracher sans effort
Les captifs à nos lois dévoués par le sort.
Vous l'avez vu, chargé d'une si belle proie,
Nous laisser pour adieux son insolente joie,
Et, des enfers vaincus sortant avec dédain,
Remonter dans le ciel, nos drapeaux à la main.

Le Tasse a fait divers autres emprunts à l'auteur de la CHRISTIADE; j'en indiquerai quelques uns.

Chant IV, stance XXXII:

Come per acqua o per cristalli intiero
Trapassa il raggio, e no i divide o parte;
Per entro il chiuso manto osa il pensiero
Sì penetrar ne la vietata parte.

Vida avoit dit dans une hymne adressée au Christ:

Quale vitrum radiis penitùs sol transit adactis,

Illæsoque domûs subit interiora metallo,
Intimaque illustrans penetralia lumine vestit.

Mais il faut avouer que le Dante, Pétrarque et Bocace, avoient employé cette comparaison avant Vida, qui lui-même s'en est servi encore à la fin de la CHRISTIADE.

Voici la traduction des vers du Tasse:

Et comme un rayon pur, tremblant sur les ruisseaux,
Pénètre leur cristal sans diviser les eaux,
Sur tant d'attraits ainsi la tunique abaissée
Charme et n'arrête point l'amoureuse pensée,
Qui se glisse, contemple et dévore à loisir
Mille appas devinés par le brûlant desir.

La comparaison suivante avoit aussi été fournie par Vida.

Le Tasse, chant IX, stance XLVI:

Cosi scendendo dal natio suo monte
Non empie humile il Po l' augusta sponda;
Ma sempre più, quanto è più lunge al fonte,
Di nove forze insuperbito abonda;
Sovra i rotti confini alza la fronte
Di tauro, e vincitor d' intorno inonda;
E con più corna Adria rispinge, e pare
Che guerra porti e non tributo al mare.

Dans le premier livre de la CHRISTIADE on lit:

Pinifero veluti Vesuli de vertice primùm
It Padus, exiguo sulcans sata pinguia rivo;
Hinc magis atque magis labendo viribus auctus
Surgit, latifluoque sonans se gurgite pandit
Victor: opes amnes varii auxiliaribus undis
Hinc addunt; atque inde suo nec se capit alveo
Turbidus, haud uno dum rumpat in æquora cornu.

On peut voir, dans l'imitation de ces beaux vers, comment l'homme de génie sait, par un seul trait, enchérir sur un heureux modèle: le Tasse a fourni l'idée qui termine sa comparaison empruntée; mais cette idée offre un perfectionnement très-remarquable:

E pare
Che guerra porti e non tributo al mare.

Traduction française:

Tel l'Éridan modeste, en essayant sa course,
A mesure qu'il roule éloigné de sa source,
S'accroît, et s'enrichit du tribut des ruisseaux:

Bientôt, enorgueilli du faste de ses eaux,
Il brise de ses bords l'importune barrière,
Développe son lit, dresse une tête altière,
Et, de ses bras nombreux, sans cesse repoussant
Tout obstacle jaloux de son cours grandissant,
Semble verser au sein des mers Adriatiques
Plutôt des flots guerriers que des flots pacifiques.

Le Tasse a imité du même auteur la comparaison suivante. Chant XVII, stance XXXV :

Come all' hor che 'l rinato unico augello
I suoi Ethiopi a visitar s' invia
Vario e vago di piuma, e ricco e bello
Di monil, di corona aurea natia;
Stupisce il mondo, e va dietro e a i lati
Meravigliando essercito d' alati.

Vida l'avoit employée dans son hymne au Christ :

Qualis ubi, exutus senium, nitidusque juventâ,
Puniceis surgit phœnix à funere plumis,
Jamque suos adit Æthiopes, Indosque revisit.
Circa illum volucres variæ comitantur euntem,
Et vario indulgent cantu, plausuque sequuntur.

Il paroît que Vida tenoit beaucoup à cette comparaison, puisqu'il l'a aussi placée dans la CHRISTIADE, livre dernier.

M. Baour-Lormian a traduit ainsi :

Et tel que, s'échappant de son bûcher de fleurs,
Le phénix ranimé fait briller les couleurs
Dont la riche inconstance embellit son plumage,
Charme l'écho du ciel de son divin ramage,
Et, roi du peuple ailé, qui l'admire et le suit,
Comme un astre nouveau, dans l'air voyage et luit.

Qui n'a souvent admiré ces beaux vers de la stance XX du livre XV de la JÉRUSALEM DÉLIVRÉE !

Giace l' alta Cartago, e a pena i segni
De l' alte sue ruine il lido serba;
Moiono le città, moiono i regni;
Copre i fasti e le pompe arena ed herba :
E l' huom d' esser mortal par che si sdegni!
O nostra mente cupida e superba!

Sannazar, dans son élégie sur la destruction de Pouzzoles, avoit dit :

Et querimur citò si nostræ data tempora vitæ
Diffugiunt! Urbes mors violenta rapit.
Fata trahunt homines; fatis urgentibus, urbes
Et quodcumque vides auferet ipsa dies.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien le Tasse a ajouté en images et en expressions à ces vers de Sannazar, et sur-tout l'art avec lequel il rejette à la fin la réflexion, *et l'homme semble se plaindre d'être soumis aux lois de la mort!* Mais il faut dire aussi que Sannazar, dans son poème DE PARTU VIRGINIS, livre II, avoit rendu la même idée d'une manière qui avoit pu indiquer celle que le Tasse a préférée.

Obruitur, propriis non agnoscenda ruinis;
Et querimur, genus infelix, humana labare
Membra ævo, cùm regna palam moriantur et urbes.

M. Baour-Lormian a traduit :

C'est là que fut Carthage.
Mais Carthage n'est plus; quelque foible débris
La recommande à peine au voyageur surpris:
Ses pompeux monumens ont disparu sous l'herbe.
Ainsi tombent la ville et l'empire superbe.
Hélas! et cependant l'homme, né pour souffrir,
Quand tout meurt à ses yeux, s'indigne de mourir.
O démence!

Les diverses citations que j'ai faites des vers de M. Baour-Lormian, suffiroient sans doute pour donner une haute idée du mérite de sa traduction; elle est un grand et beau monument élevé à l'honneur des deux littératures. Je consacrerai un second article à examiner, ainsi que je l'ai annoncé, les détails de cette traduction, à en apprécier le caractère, sur-tout si M. Baour-Lormian publie bientôt, comme on l'annonce, une nouvelle édition avec des corrections importantes.

RAYNOUARD.

MÉMOIRE sur l'importation en France des Chèvres à duvet de Cachemire, par M. Tessier. Paris, 1819, *in-8.°*

TOUTES les personnes qui prennent intérêt aux progrès de l'industrie parmi nous, ont vu avec un vrai plaisir le succès d'une opération qui tend à introduire en France la race des chèvres dont le duvet sert à fabriquer ces étoffes si fameuses dans tout l'Orient sous le nom de schals,

et si connues en Europe sous la dénomination, très-impropre à tous égards, de *cachemires*. Les premiers rapports qui se répandirent dans le public à ce sujet, offroient des circonstances si difficiles à concilier et des notions géographiques si évidemment inexactes, qu'on ne dut pas s'étonner de voir le scepticisme s'en emparer et révoquer en doute la possibilité de l'opération, uniquement parce qu'elle étoit mal racontée: l'opinion où l'on étoit qu'on ne pouvoit se procurer la véritable race des chèvres à duvet sans pénétrer dans le Kaschemire, ou même jusque dans le Tibet, cette opinion ne pouvoit s'accorder avec la rapidité d'une course de quelques mois et le prompt retour du voyageur qui l'avoit entreprise. Cette difficulté, et d'autres encore, faisoient naître des doutes et desirer des éclaircissemens, quand M. Ternaux donna une notice historique abrégée de ce qui avoit été entrepris et mis à exécution: cette notice est insérée dans le n.° 175 du Bulletin de la société d'encouragement.

Depuis cette époque, l'arrivée des chèvres sur le sol de la France, et la vue du précieux duvet qu'elles portent, ont rendu toute discussion superflue; mais, comme cette opération n'intéresse pas moins l'histoire naturelle et la géographie que le commerce et l'industrie, on en verra peut-être avec plaisir un exposé succinct: nous le tirons principalement du Mémoire qui a été lu à l'académie des sciences et publié par M. Tessier, chargé par le ministre de l'intérieur de s'occuper des soins relatifs à l'arrivée des chèvres à duvet, à leur placement, et à l'amélioration de leur état sanitaire.

On est resté long-temps dans l'incertitude sur l'espèce d'animal qui produisoit le duvet dont les schals sont fabriqués. Dans la vue de dissiper cette incertitude, M. Ternaux, il y a quelques années, donna ordre à un voyageur qu'il avoit en Russie, de se trouver à la foire de Makarief, lieu du rendez-vous de tous les commerçans de l'Asie, pour y prendre des renseignemens précis. En effet, un Arménien fit voir à ce voyageur un échantillon de duvet, et promit de lui en procurer une certaine quantité à la foire prochaine. Il remplit sa promesse, et apporta soixante livres de duvet, qui furent envoyées à M. Ternaux, renfermées dans un coussin à l'usage d'un courrier russe qui se rendoit à Paris: cette précaution étoit nécessaire, parce que l'exportation du duvet étoit alors défendue par la cour de Russie. D'un autre côté, le capitaine Charles Baudin, parti pour Calcutta en 1814, en rapporta, l'année suivante, quelques petits ballots de duvet provenant directement du Tibet. Les récits de divers voyageurs s'accordoient à établir que la race des chèvres qui portent le duvet s'étoit répandue dans diverses contrées de la Perse, de l'Inde et de la

Tartarie; et une tradition, sur l'exactitude de laquelle il est permis de conserver quelques doutes, portoit que, dans une de ses expéditions, le fameux Tamas Kouli-khan avoit ramené trois cents de ces animaux, qui avoient multiplié dans le Kaboul, le Kandahar, la grande Boukharie, et jusque dans la province de Kerman.

Ces indications, quoique vagues, suffisoient pour faire présumer qu'on pourroit, sans entreprendre le difficile et périlleux voyage du Tibet, se procurer la race des chèvres à duvet, et peut-être la naturaliser en France. Le Kerman, quoique situé sous le trentième degré de latitude, est, à cause de son élévation, une province plus froide que certaines parties de la France. A la vérité, en prenant ces animaux ailleurs qu'au Tibet, on n'avoit pas une certitude entière d'obtenir leur race exempte de mélange, et leur duvet au degré de beauté desirable. Les schals qu'on fabrique dans le Kerman sont, suivant un voyageur judicieux (1), fort au-dessous de ceux de Kaschemire, pour la beauté et la finesse : mais ces différences pouvoient tenir autant à l'imperfection des procédés de fabrication qu'au mélange des races; et dès qu'on pouvoit vérifier la chose sans aller jusqu'au Tibet, on ne pouvoit nier qu'elle n'en valût la peine.

M. Amédée Jaubert, professeur de turc à l'école spéciale de langues orientales, se chargea de cette intéressante commission. Il partit de Paris au mois d'avril 1818, muni de toutes les recommandations qui pouvoient faciliter son entreprise : celle de M. le duc de Richelieu, alors ministre des affaires étrangères, devoit sur-tout lui être utile en Russie; et l'on peut dire que le succès qu'il a obtenu tient en grande partie à cette circonstance heureuse, qui a levé pour lui tous les obstacles et aplani toutes les difficultés.

Le récit du voyage de M. Jaubert est tiré, comme en avertit M. Tessier, d'une lettre écrite à M. de Kozodawlew, ministre de l'intérieur en Russie. On y voit que le voyageur français se rendit d'abord, par Odessa, Tangarog et Astrakhan, au camp du général Yermolof, au pied du Caucase. Dans cette route, il n'avoit négligé aucune occasion de prendre des informations près des marchands de la Boukharie, des Kirgis et des Arméniens qui fréquentent ces contrées. Ce fut d'eux qu'il apprit qu'il trouveroit chez les Kirgis des bords de l'Oural une race de chèvres qui étoient presque toujours d'une blancheur éclatante, et qui portoient, tous les ans, au mois de juin, une toison d'une finesse remarquable. Les échantillons qu'on lui donna le convainquirent de

(1) M. Dupré, *Voyage en Perse*, tom. *II*, p. 375.

la conformité de ce duvet avec celui qui venoit en France par la Russie. Il trouva en effet, à quelques centaines de werstes du Wolga, dans les stèpes qui séparent Astrakhan d'Orembourg, des flocons épars de duvet, qui lui firent présumer favorablement de l'issue de son opération. Le nom de تبت *Tebet,* que portent les chèvres à duvet chez les nations de ces contrées, suivant M. Jaubert, furent pour lui une nouvelle marque qu'il ne réussiroit pas mieux en allant plus loin. Il fit donc là ses acquisitions, et il acheta chez les Kirgis Kara-Agadji, ou de l'Arbre noir, et chez les Khaisak, en tout douze cent quatre vingt-neuf bêtes. Il reprit alors la route d'Europe, en faisant passer le Wolga à son troupeau à Tsaritzin. La saison devenoit rigoureuse, et la mortalité faisoit des progrès parmi les chèvres. La mer d'Asof étant alors obstruée par les glaces, on ne put, comme on en avoit eu le projet, faire embarquer le troupeau à Tangarog; il fallut le conduire le long des côtes jusqu'à Théodosie, où il arriva le 24 décembre, après une perte de deux cent quatre vingt-huit chèvres: là on le partagea en deux envois, dont l'un, de cinq cent soixante-six bêtes, arriva à Marseille vers la mi-avril, sur un bâtiment russe; l'autre fut un peu plus tard amené au lazaret de Toulon, par M. Jaubert lui-même.

C'est à l'époque du débarquement de la première troupe que le récit de M. Tessier prend le caractère de celui d'un homme de l'art et d'un témoin oculaire. L'équipage du vaisseau et les chèvres elles-mêmes, devant être soumis aux lois de la quarantaine, passèrent dans le lazaret de Marseille, où il fut décidé qu'ils resteroient trente jours. Ce fut pour les animaux un repos bien peu conforme aux besoins qu'ils avoient d'un air très-libre, d'une nourriture abondante, et de soins particuliers. Les ressources offertes par les intendans de la santé, les soins d'un vétérinaire qui s'enferma dans le lazaret pour y être autant de temps que les chèvres, ne purent empêcher qu'il n'en pérît quelques-unes chaque jour. M. Tessier, qui arriva à Marseille le 6 mai, eut d'abord à s'occuper des chèvres malades: on avoit annoncé que la troupe étoit attaquée du *tournis* et de la gale. M. Tessier révoque en doute l'existence de la première de ces maladies, et paroît disposé à attribuer les symptômes qui l'avoient simulée à de simples mouvemens spasmodiques: quant à la seconde, elle étoit grave et générale, occupoit souvent toute la peau de l'animal, s'accompagnoit d'un prurit insupportable, et se compliquoit quelquefois d'affection vermineuse. Cette maladie, qui ne laissoit paroître que par places le long poil et le duvet, força d'enlever tout-à-fait l'un et l'autre. On ne s'y décida pourtant qu'à la dernière extrémité, et en pensant que le duvet repousseroit aussi bien, coupé par le ciseau du tondeur,

que détruit par la maladie. Un mélange d'axonge de porc, de fleur de soufre et de cantharides, suffit pour guérir entièrement cette affection, qui ne semble pas avoir été extraordinairement rebelle.

La maladie la plus funeste aux chèvres pendant la traversée, et qui en enleva beaucoup encore dans le lazaret, étoit une sorte de phthisie tuberculeuse, dont M. Tessier attribue la cause, avec beaucoup de raison, à l'air promptement vicié et imparfaitement renouvelé que les animaux avoient respiré dans les deux mois de la traversée. Ils étoient entassés dans une cale où ils ne recevoient d'air qu'à travers les écoutilles, et chaque individu n'avoit pour se mouvoir qu'un espace moins considérable que la longueur de son corps : dans ces circonstances, on doit être peu surpris d'avoir vu se déclarer une affection qui étoit presque toujours fatale aux individus qu'elle attaquoit. « Nous en avons sauvé » très-peu, dit M. Tessier, et de celles seulement qui étoient foible» ment affectées ; c'est en joignant à leurs alimens de la fleur de » soufre. »

Le terme de la quarantaine étant expiré, et les individus les plus malades étant mis à Marseille dans une infirmerie qui avoit été préparée pour eux, il fallut choisir un local pour placer les cent chèvres que le Gouvernement devoit prendre dans les deux troupes. M. Tessier pensa que la bergerie royale, dans les environs de Perpignan, offriroit toutes les ressources nécessaires, et que le Roussillon, par son climat et sa nature montueuse, devoit convenir aux chèvres du Tibet. Pour y faire parvenir son troupeau, il préféra la route de mer, qui devoit être moins fatigante et moins embarrassée. Les chèvres arrivèrent sans accident à leur destination ; et d'après une lettre du régisseur de la bergerie royale, sous la date du 30 août, on apprend qu'elles y étoient en bon état, que leur long poil revenoit, et qu'on apercevoit déjà le duvet. Le surplus des chèvres est dans le département du Var, sur les montagnes qui couronnent au nord la rade de Toulon : il en est resté un certain nombre dans le département des Bouches-du-Rhône. En résultat, des douze cent quatre-vingt-neuf chèvres achetées chez les Kirgis, toute déduction faite des pertes qui ont eu lieu soit dans la route par terre, soit dans la traversée, ou pendant le séjour aux lazarets, ou depuis ce temps, il en existe encore quatre cents. En songeant aux difficultés que présentoit cette importation, on doit, comme le remarque M. Tessier, moins s'étonner des pertes qui ont été faites, que se féliciter de ce qu'elles n'ont pas été plus nombreuses encore.

M. Tessier n'exagère pas l'avantage qu'on pourra retirer de cette opération. Pour l'apprécier avec exactitude, il faut, dit-il, que l'on con-

noisse la quantité de duvet qu'elles donneront, le plus ou moins de facilité qu'elles auront à s'acclimater, le genre de vie et l'espèce d'alimens qui leur conviendront le mieux. Dans tous les cas, il ne pense pas qu'il y ait lieu de concevoir des craintes sur le sort futur de la race nouvellement importée. L'exemple des mérinos, et celui des chèvres d'Angora, qu'on a entretenues tant que leur poil a été employé aux étoffes, lui paroissent garantir la multiplication des chèvres à duvet. Celles-ci s'accommodent des alimens dont vivent les chèvres indigènes; elles ont des habitudes semblables, et l'auteur ne doute pas qu'on ne puisse les élever dans les plaines et même en domesticité. Suivant son observation, les métis donneront un duvet moins beau sans doute que celui de la race pure, mais propre cependant à faire des étoffes d'une certaine valeur: un fait très-curieux autorise cette supposition. Depuis l'importation, M. Tessier a trouvé, sur des chèvres communes, un duvet très-fin, analogue à celui des individus de race tartare, et auquel *il ne manquoit que de la longueur et de l'extensibilité.*

La description que l'auteur fait des chèvres à duvet, d'après les nombreux individus qu'il a examinés, se rapporte exactement à celle qu'a donnée Samuel Turner (1); elle convient aussi, à peu de différence près, à cinq individus qui ont été récemment achetés de M. Duntop, propriétaire dans le nord de l'Écosse, pour le compte du Gouvernement français, et placés à l'école royale d'Alfort. Elle s'applique enfin assez bien à un bouc qui avoit été tiré du jardin de la compagnie des Indes à Calcutta, et envoyé au Muséum d'histoire naturelle de Paris par M. du Vaucèles. J'ajouterai encore qu'elle s'accorde avec celle que les Chinois font de leurs chèvres à ventre jaune, qu'ils nomment *fan*, et qu'ils désignent par un caractère composé du nom de la chèvre et de celui du Tibet. Cette chèvre paroît s'être multipliée dans plusieurs parties de la Chine et des pays voisins. Toutefois c'est du Bengale que les Chinois tirent les schals, qu'ils nomment *sa-ha-la* (2); mais rien n'annonce qu'ils mettent à cette étoffe le haut prix qu'on y attache en Europe, depuis l'époque de l'expédition d'Égypte.

M. Tessier a joint à son Mémoire un *postscriptum* qui n'est pas moins intéressant; il contient, sur la fabrication des schals, des détails qu'on a recueillis à Constantinople de la bouche d'un Arménien nommé *Khodja-Yousouf*, et qui ont été confirmés par deux négocians, l'un de Khiva,

---

(1) Ambassade au Tibet et au Boutan, *tom. II, p. 155.* — Voyez aussi l'extrait du Voyage de Bogle, dans le petit volume de MM. Parraud et Billecocq, *p. 100.* — (2) Kouang iu ki, *l. XXIV, p. 12.*

l'autre de Boukhara. L'Arménien fut envoyé, il y a dix-huit ans, par une maison de Constantinople, pour faire fabriquer des schals sur des dessins nouveaux dont il étoit porteur; et il a habité long-temps dans le Kaschemire, à Lahor et à Peïschawer. C'est dans ces contrées qu'il a recueilli les notions suivantes. 1.° L'animal dont le poil sert à la fabrication des schals, est une chèvre du Tibet, et non le chameau à une bosse, comme on l'a cru assez long-temps, ni le mouton, comme l'avoit positivement assuré M. Bogle (1). 2.° Cette chèvre ressemble à une chèvre ordinaire, ayant des cornes droites, de couleur plus ou moins blanche, ou d'un brun très-clair; un poil grossier recouvre le duvet laineux qui s'emploie uniquement et sans mélange dans les fabriques. Khodja-Yousouf a vu à Kaschemire vingt-cinq ou trente de ces chèvres, qu'on y garde seulement par curiosité. 3.° Ce sont des femmes ou des enfans qui en extraient le jarre et les parties hétérogènes. Les flocons de duvet sont cardés, sur des tapis de mousseline des Indes, par de jeunes filles, qui ne se servent que de leurs doigts pour allonger la laine sans la briser, et la nettoyer des impuretés qui la salissent : dans cet état, elle est livrée aux teinturiers et aux fileuses. 4.° Le métier sur lequel on travaille est simple et horizontal; l'ouvrier travaille sur l'envers; un enfant placé au-dessous, et ayant le dessin devant lui, l'avertit, à chaque coup de navette, des couleurs qu'il doit employer, et dont les bobines sont chargées. 5.° Un schal de la plus grande beauté coûte cinq à six cents roupies [12 à 1500 francs]. 6.° Le plus beau duvet vient des cantons de Lasa et de Ladak; mais on en tire aussi beaucoup de Kaschgar et de Bokhara, qui est importé dans le Tibet et le Kaschemire, et rendu ensuite sous la forme de schals fabriqués. On apporte le duvet à Kaschemire en balle et mélangé avec le poil le plus grossier. On peut comparer ces détails avec ceux qui ont été recueillis par un voyageur français en Perse, et qui ont été indiqués dans l'extrait que nous avons donné de son Voyage (2).

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

---

*L'*ART DE VÉRIFIER LES DATES *des faits historiques, des inscriptions, des chroniques et autres anciens monumens avant l'ère chrétienne, &c.; par un Religieux de la congrégation de*

(1) *Voyez* l'ouvrage cité précédemment. — (2) Journal des Savans, octobre 1819. *Voyez aussi* l'extrait du Voyage au Kaboul, avril 1818.

Saint-Maur (dom Clément), *&c.* A Paris, chez Moreau et chez Arthus-Bertrand, 1819; tom. I, II, III, *in-8.°*

SECOND EXTRAIT.

APRÈS l'abrégé chronologique de l'histoire sainte, et les tableaux accessoires qui le complètent, dom Clément commence les annales profanes par celles de l'Égypte. On trouve d'abord ici une table des deux cycles sothiaques ou caniculaires qui se sont écoulés, l'un depuis l'an 2685 avant J. C. jusqu'en 1326, l'autre depuis 1325 jusqu'à l'an 135 de l'ère vulgaire, avec l'indication des jours de l'année julienne où chaque année égyptienne a commencé. Cette table est conforme au système de Fréret, en ce qu'elle suppose que le cycle de quatorze cent soixante-une années égyptiennes, équivalentes à quatorze cent soixante ans juliens, a été connu, établi en Égypte dès le XXVIII.e siècle avant notre ère; elle est conforme au sentiment de Desvignoles, en ce qu'elle termine le second cycle sothiaque à l'an 135 de J. C., et non pas à l'an 138, comme Fréret le conclut d'un texte de Censorin. Desvignoles pense que Censorin a mal calculé; qu'au lieu de descendre à l'an 138, il devoit s'arrêter à 135: mais l'hypothèse d'un premier cycle sothiaque employé par les Égyptiens entre les années 2785 et 1325 avant J. C. se concilie mal ici avec ce qu'on a dit de l'année ancienne dans le tome I.er de l'ouvrage qui nous occupe. En effet, nous y avons fait remarquer une dissertation extraite du sixième livre de Desvignoles, et qui tend à établir que les Égyptiens n'avoient eu que des années de trois cent soixante jours jusqu'au moment où, l'an 1322 ou 1325 avant J. C., ils y ajoutèrent cinq jours épagomènes, et imaginèrent le cycle sothiaque, dont la quatorze cent soixante-unième année devoit compenser tous les quarts de jour négligés dans les précédentes, et rétablir la coïncidence de l'année civile et de l'année tropique. S'ils avoient connu ce cycle dès l'an 2785 avant l'ère chrétienne, comment auroient-ils tardé quatorze cent soixante ans à compter les cinq jours épagomènes! Comment auroient-ils adapté le cycle caniculaire à des années de trois cent soixante jours!

Au milieu de tous les systèmes relatifs à l'histoire chronologique des anciens temps de l'Égypte, dom Clément s'est attaché, au moins depuis Mœris, à celui d'Hérodote, tel qu'il a été exposé par M. Larcher. Ainsi Mœris meurt et Sésostris lui succède l'an 1356 avant J. C.; et de ce point commence une série de règnes et de dates, avec des sommaires et même plusieurs détails historiques principalement puisés dans Hérodote. Nous sommes loin de blâmer le choix de ce système; mais nous ignorons

s'il n'eût pas été utile d'indiquer les autres hypothèses, ne fût-ce que pour faciliter la lecture des livres d'histoire où elles sont suivies. Il n'est rien dit ici ni du travail de Marsham sur la chronologie égyptienne, ni des recherches de Fréret, ni de beaucoup d'autres conjectures. Fréret croit Sésostris plus ancien; Bossuet au contraire avoit adopté l'opinion de ceux qui le confondent avec Sesac, vainqueur de Roboam vers l'an 971 avant notre ère; et les auteurs anglais de l'Histoire universelle ont trouvé tant d'obscurité dans cette chronologie, qu'ils n'ont voulu marquer de dates qu'à partir de l'avénement de Psammétique, l'an 670.

Si nous pouvions parcourir les détails des abrégés chronologiques de l'histoire des Tyriens, des Syriens, des Assyriens, des Mèdes et des Perses; nous bornerions aussi nos observations critiques à regretter que dom Clément n'ait pas joint aux dates qu'il préfère, l'indication de celles que d'autres chronologistes ont adoptées. Par exemple, il place entre les années 1968 et 1836 avant J. C. les règnes de Ninus, de Sémiramis et de Ninias, et nous avouerons que l'opinion qui les retarde de six à sept siècles, opinion suivie par Bossuet, et soutenue par M. de Volney, nous sembleroit plus probable, plus conforme, comme l'a dit Bossuet, à la supputation d'Hérodote. Il seroit permis aussi de retrancher de la liste des rois de Médie le Cyaxare II que dom Clément, à l'exemple de plusieurs chronologistes, a placé entre Astyage et Cyrus. Ce Cyaxare II, appelé aussi *Darius le Mède*, n'est, selon Fréret, qu'un roi de Babylone surnommé le *Mède* à cause de son origine; il nous semble qu'en le maintenant parmi les rois des Mèdes, il convenoit au moins d'avertir que cette opinion avoit été contredite.

Il s'est glissé quelques inadvertances dans la chronologie des rois de Babylone. Par exemple, on a placé sous l'année 2218 (avant l'ère chrétienne, *Mardocentès*, en ajoutant que *ce prince est, au jugement d'habiles critiques, le même que le Mardocempad de Ptolémée et le Mérodach-Baladan du prophète Isaïe*. Après avoir appliqué à ce monarque un texte de Jérémie, on continue immédiatement par ces mots: *Mardocentès mourut l'an 2163 AVANT JÉSUS-CHRIST*. C'est la conclusion de l'article: cependant, quelques pages plus loin, sous le titre de *second royaume de Babylone*, et dans une nouvelle série de rois, on établit, sous l'année 721 (toujours avant J. C.), *Mardokempad, le même (on ne peut guère en douter) que Mérodach-Baladan qui, ayant appris la guérison miraculeuse d'Ézéchias, lui envoya des ambassadeurs, &c.* On auroit évité cette confusion, si l'on avoit commencé par exposer les différens systèmes relatifs à la chronologie assyrienne. Dans l'état où l'on a laissé ces notices, il est naturel que le lecteur demande si l'on

admet, oui ou non, deux Mardocempad, et comment celui qui est mort l'an 2163 avant l'ère vulgaire seroit un contemporain d'Isaïe, et l'un des successeurs de Nabonassar dans le Canon de Ptolémée.

Des parties moins cultivées de l'histoire et de la chronologie ancienne sont ici éclairées par une suite de petits abrégés chronologiques, qui en général nous ont paru rédigés avec assez de soin, et qui concernent les rois des Parthes, d'Arménie, de la Médie Atropatène, de Bactrie, d'Émesse, d'Albanie, de Colchide, d'Ibérie, d'Adiabène, de Cappadoce. . . . de Carie, de Rhodes, de Thrace, &c. Ne pouvant appeler l'attention de nos lecteurs sur tant de détails, nous nous hâtons d'arriver à l'histoire d'Athènes et de Lacédémone. Un précis de l'année attique contient l'indication de quelques-uns des cycles qui avoient précédé celui de Méton, l'explication de ce cycle rectifié et quadruplé par Calippe, et la nomenclature des mois athéniens. Dom Clément n'avertit point des doutes qui se sont élevés depuis long-temps sur l'ordre des deux mois mæmactérion et pyanepsion (1). Il transcrit ensuite la version latine et une traduction française de la chronique de Paros, sans y joindre ni le texte grec, ni aucune remarque critique; il renvoie aux mémoires de Gibert et de Fréret. Suit une table des archontes d'Athènes avec indication de ceux dont les Marbres de Paros font mention; c'est la table que Lydiat a disposée, et qui n'est exempte ni d'interversions ni de lacunes. En expliquant ensuite la forme de l'année olympique, on fait dire à Pindare, dans sa troisième ode, que les olympiades arrivoient tantôt après quarante-neuf mois, tantôt après cinquante. Ce n'est pas Pindare, mais son scholiaste, qui fait cette remarque : Ἐγίνεται δὲ ὁ ἀγὼν, ποτὲ μὲν διὰ τεσσαράκοντα ἐννέα μηνῶν, ποτὲ δὲ διὰ πεντήκοντα. Du reste, cette notice distingue avec précision les différentes espèces d'années olympiques, les communes ou de trois cent cinquante-quatre jours, les embolismiques de trois cent quatre-vingt-quatre, celles de trois cent quatre-vingt-sept tous les seize ans, celles de trois cent cinquante-sept tous les cent soixante ans. Cette distinction est marquée soigneusement dans une table des cent quatre-vingt quatorze olympiades depuis l'an 776 avant J. C. jusqu'à l'ère vulgaire. L'une des colonnes de cette table détermine les jours juliens où l'on suppose que chaque année olympique a commencé; une autre colonne contient les noms des vainqueurs, des archontes, &c., et la mention des événemens les plus célèbres. Ces préliminaires conduisent

(1) *Voyez*, sur la question de savoir lequel de ces deux mois précédoit l'autre, un Mémoire de M. Buteman, traduit par M. Halma dans la Chronologie de Ptolémée *(tom. III de l'Almageste)*.

à une chronologie historique de la république d'Athènes et du royaume de Macédoine; car on a jugé à propos de réunir et de confondre ces deux articles, qui auroient pu être séparés selon la méthode suivie dans tout le reste de l'ouvrage. On remonte ici à l'année 1582 avant J. C., qu'on désigne comme l'époque de l'arrivée de Cécrops et de l'établissement de sa colonie dans l'Attique. Cette date et les suivantes, jusqu'à la fin du règne de Codrus, ne seroient pas à l'abri de toute contestation: la mort de Codrus amène les archontes perpétuels, puis les décennaux, enfin les annuels, dont nous retrouvons ici *(p. 233-138 du tome III)* une liste nouvelle, semblable, à quelques rectifications près, à celle qui a été *(page 159, &c.)* empruntée de Lydiat. Quant aux faits historiques recueillis dans cet abrégé, ils sont universellement connus; l'exposé en est clair et correct, mais sans aucune observation critique. Nous en devons dire autant du sommaire des annales macédoniennes, dans lesquelles nous ne rencontrons guère d'autre article chronologique qu'une liste des rois collatéraux de Sparte; savoir, de ceux de la famille des Lagides et de ceux de la famille des Proclides ou Eurytionides. Les vingt-huit années de la guerre du Péloponnèse ne sont pas distinguées par les faits qui leur appartiennent; il n'y a d'ailleurs aucune notice des royaumes d'Argos, de Sicyone, de Corinthe, de Thèbes, &c.: l'histoire de la Grèce ne commence qu'à Cécrops; il n'est point parlé d'Inachus. Nous présumons que dom Clément se proposoit de compléter cette importante partie de la chronologie ancienne, mais qu'il n'avoit encore pu rassembler que les matériaux qui viennent d'être indiqués.

Le reste du tome III est rempli par des précis chronologiques des histoires de Sicile, de Carthage, de Mauritanie et de Numidie. Les annales de la Sicile n'ayant été reprises, dans l'Art de vérifier les dates après J. C., qu'à l'an 1016, elles sont ici conduites jusqu'à cette époque et même jusqu'à l'an 1072. La fondation de Carthage par Didon est rapportée au IXe siècle avant notre ère; c'est en effet l'opinion la plus vraisemblable. Dom Clément établit la chronologie des suffètes, autant qu'il est possible de la recueillir dans l'histoire; et il s'applique à dater avec exactitude les événemens des trois guerres puniques. Il n'existe sur l'histoire de la Mauritanie avant Bocchus, que des traditions fabuleuses ou incohérentes: Bocchus régnoit l'an 106 avant J. C., et le dernier de ses successeurs fut Édémon, détrôné par les Romains l'an 41 de l'ère vulgaire. Mais l'histoire de Numidie remonte à quatre cent quatre-vingt neuf ans avant cette ère; toutefois elle ne prend quelque consistance que depuis Narva, contemporain d'Annibal. Massinissa et Jugurtha remplissent la plus grande partie de cet article. Enfin les neuf dernières

pages du tome III renferment une chronologie historique des souverains de l'Arabie depuis Ismaël jusqu'à Mahomet, avec distinction des rois d'Iaman ou Iemen, et des rois d'Hedjaz. Les éditeurs avertissent qu'ils ont puisé plusieurs de ces dates dans le Mémoire de M. Silvestre de Sacy sur divers événemens de l'histoire des Arabes avant l'hégire (1).

On annonce que les tomes IV et V présenteront un travail neuf sur la chronologie de Rome; c'est le plus important et presque le seul article qui reste à traiter. Toutefois le titre général de l'ouvrage annonce de plus un abrégé de l'histoire de la Chine jusqu'à l'ère vulgaire. Nous rendrons compte de ces deux volumes, aussitôt qu'ils auront été publiés. A beaucoup d'égards, cet ouvrage nous semble recommandable: quelques-unes des notices qu'il rassemble manquoient dans les livres de chronologie ancienne; et quoiqu'il ne soit pas complet, il embrasse plus de détails que les recueils dont jusqu'ici l'on a fait usage. Nous n'oserions pourtant pas le placer sur une même ligne avec l'Art de vérifier les dates depuis l'ère chrétienne, ouvrage qui, malgré les imperfections et les inexactitudes tout-à-fait inévitables en de pareilles matières, tiendra toujours un rang fort distingué dans cette branche importante des connoissances historiques. Pour les temps postérieurs à J. C., il paroît que dom Clément et ses confrères n'avoient fait que rassembler des matériaux, et qu'ils n'ont laissé que de simples esquisses; les éditeurs en ont tiré tout le parti possible. Il convient d'observer d'ailleurs que l'étude des temps antiques exige des recherches fort différentes, par leur nature même, de celles qui ont pour objet le moyen âge et les siècles modernes. Les sources ne sont pas des chartes, des chroniques, des relations contemporaines; il faut recueillir et comparer les textes des historiens classiques, tout ce qui reste de monumens de l'antiquité, les débris de plusieurs anciennes annales, plus ou moins fidèlement conservés par les chronographes ecclésiastiques. C'étoit une carrière nouvelle que les Bénédictins auroient sans doute heureusement parcourue, s'ils avoient eu le temps de s'y livrer. Mais un point qui nous semble important, est de bien se rendre compte de ce qu'on entend par ce titre d'*art de vérifier les dates*: nous avons peine à croire qu'un tel enseignement puisse consister en de simples tablettes rédigées d'après certaines opinions ou hypothèses particulières; nous croyons qu'il ne doit pas seulement offrir des résultats, qu'il doit encore mettre sur la voie des recherches et en faire connoître les méthodes.

DAUNOU.

---

(1) Académie des inscriptions et belles-lettres, *tom. XLIII.*

Itinerary of Greece, containing one hundred routes in Attica, Bœotia, Phocis, Locris and Thessaly, by sir W. Gell. London, 1818, *in-8.°* de 316 pages.

Le long séjour de M. W. Gell dans la Grèce lui a fourni les moyens de composer une sorte de *manuel du voyageur*, qui embrasse presque toutes les routes les plus importantes de la Grèce. Dès 1817, il a publié son *Itinéraire de la Morée* (*in-8.°* 248 pages) : il publie en ce moment un travail semblable et non moins intéressant sur la Grèce proprement dite. Ces deux ouvrages sont rédigés sur le même plan.

Le premier renferme six chapitres, intitulés *Achaïe, Élide, Messénie, Arcadie, Argolide, Laconie*, et donne les détails de 116 routes différentes.

L'Itinéraire de la Grèce contient sept chapitres, *Mégaride, Attique, Béotie, Phocide, Locride, Thessalie, Étolie et Acarnanie ;* et cent routes: en tout, deux cent seize routes qui traversent la Grèce et la Morée dans presque tous les sens.

Les intervalles des lieux, par chacune de ces routes, sont marqués en heures et minutes de marche, quelquefois même en yards [3 pieds anglais]; et l'auteur a indiqué avec soin tout ce qu'elles peuvent offrir d'intéressant sous le rapport des antiquités, du sol et des productions du pays.

Nous n'entreprendrons point de suivre M. Gell dans les détails de chacune de ces routes; son Itinéraire est une sorte de livre de poste rédigé avec tant de concision, qu'on ne sauroit en présenter un extrait. Nous croyons que le seul moyen de donner à nos lecteurs une idée exacte de l'utilité que peut offrir cet ouvrage, c'est d'en traduire un court fragment. Nous choisirons la route d'Éleusis à Mégare.

Heures Min.

On voit plusieurs vestiges de l'ancienne Éleusis sur le flanc septentrional de la montagne; et un puits, entouré d'un si grand nombre d'anciens blocs, qu'on peut supposer avec probabilité que c'est le puits de Callichorus. — De là une route tourne à droite vers Thèbes, par Blachi, ancien château, Saranda Potamoi et Gyphto-Castro.

9. On tourne à gauche, à l'extrémité de la montagne d'Éleusis, appelé peut-être anciennement *Erineos*, à dix-neuf cent soixante-six yards d'Éleusis. Observez à droite un *tumulus*, un mamelon et un canal qui se dirige vers une montagne appelée *Magoula*, dans la plaine Thriasienne, d'où le Cephissus couloit autrefois par ce canal dans la plaine, au sud d'Éleusis. Sur la montagne de Magoula, il y a des carrières et une tour carrée. Dans

Heures Min.

les buissons à gauche, on peut voir une caverne qui est peut-être celle du brigand Procruste.

A droite, à quelque distance, grand village de Mantra.

11. A gauche, un puits, et une source, probablement celle qu'on nommoit autrefois *Anthios* ou la fleurie, où Cérès fut accueillie par Méganire. Il y a quelques blocs près de la source; à droite, vestiges de maisons : c'est peut-être la plaine Rharienne.

5. Vestiges d'antiquités : à gauche, *tumulus*, près du rivage.

15. Ruines ou fondations, à droite; la mer tout près, à gauche: la palestre de Cercyon étoit dans ce voisinage.

2. Commencement de la montée du mont Kerata : vestiges de l'ancienne route.

15. Tour au haut de la montée : à gauche, fabrique de térébenthine.

42. Après une descente rapide parmi des bois de pins, plaine de Mégare : oliviers sauvages, qui produisent une huile amère, bonne à brûler; à droite, une église.

8. Après avoir dépassé beaucoup de blocs antiques, on voit, à droite, un *tumulus* : à droite de la route, est une citerne et une carrière, près de laquelle sont des fondations en pierres coquillières.

10. A gauche, de l'autre côté du canal, on voit le monastère de Phaneromenos dans l'île de Salamine ; on s'y rend au moyen d'un bateau de passage : au-dessus du monastère, vestiges d'anciens murs.

15. Petit lac; éminences boisées à gauche.

1. Puits; église.

5. Vue de Mégare.

3. Les dernières éminences, avec une église à gauche et une autre à droite : à un demi-mille de distance, métairie.

5. Commencement de la chaîne d'éminences de la ville de Mégare : on traverse un torrent; à gauche, église sur une montagne.

12. Vestiges à droite.

7. Vue de Nisée; port de Mégare à gauche : torrent.

2. Une route tourne à gauche, vers une montagne où sont des ruines.

4. Moulin, à gauche, sur une des éminences de Mégare; tout près, murs à polygones irréguliers.

Distance totale d'Éleusis à Mégare, 3 heures 10 minutes.

Ce fragment fera juger du reste. Par-tout cet Itinéraire est rédigé avec la même concision; et, d'après le soin scrupuleux avec lequel les distances sont marquées, on sent qu'il peut servir à éclaircir la géographie de beaucoup de points de la Grèce.

La concision à laquelle M. W. Gell s'est astreint, ne l'empêche pas d'entrer dans quelques détails qui diminuent de temps en temps la sécheresse de son ouvrage : nous citerons particulièrement les descriptions d'*Éleusis ;* celle d'Athènes, qui est un résumé bien fait de ce qu'on a dit sur la topographie de cette ville ; la description de Thèbes, de Lébadée, de Delphes : celle-ci présente même un fait assez curieux pour l'histoire des mesures anciennes. Spon avoit remarqué que le stade qui existe à Delphes est plus court que celui d'Athènes (1) ; c'est pourquoi on avoit cru pouvoir donner à un stade plus court que l'olympique dans le rapport de huit à dix, le nom de *pythique.* Une observation de M. Gell détruit le motif de cette dénomination : car, selon lui, le plus grand côté du stade de Delphes est de six cent quinze pieds anglais, valant environ cent quatre-vingt-huit mètres ; ce qui équivaut à très-peu près à la longueur du stade olympique

L'Itinéraire de la Grèce, comme celui de la Morée, est accompagné d'une carte dessinée et gravée avec beaucoup de soin. Nous avons été toutefois assez surpris de voir qu'en certains endroits elle n'est point d'accord avec le texte. Par exemple, M. Gell, dans l'Itinéraire de l'Attique, compte, entre Athènes et Décélie, dix-neuf mille yards [8913 toises], tandis que sa carte donne en droite ligne quatorze milles anglais ou vingt-quatre mille six cents yards, précisément un cinquième de plus. En comparant son Itinéraire avec une carte de la portion de l'Attique comprise entre Athènes et Mégare, que M. Gell a dressée pour la société des *Dilettanti*, nous nous sommes assurés que toutes les distances au nord d'Athènes y ont été resserrées dans la même proportion. Nous ne savons comment expliquer pourquoi cette carte est si différente de celle qu'a dressée M. Fauvel d'après des observations exactes, en l'assujettissant à un si grand nombre de rayons, qu'il nous paroît impossible d'en déranger les bases. Il est tout naturel que, dans son livre, M. Gell suive sa propre carte ; mais il est assez singulier que, dans la carte jointe à ce même livre, il suive la carte de M. Fauvel. Cette contradiction est étrange, et prouveroit que M. Gell n'est pas bien sûr lui-même de la justesse de son travail.

En terminant son Itinéraire de la Grèce, M. W. Gell regrette de ne pouvoir donner de semblables détails sur l'Épire, et en général sur les contrées à l'ouest de la Phocide. Il espère que quelque voyageur anglais partira de la colonie de Corfou, et fera connoître bientôt ces

(1) *Cf.* Barbié du Bocage, *Analyse des cartes pour le Voyage du Jeune Anacharsis, p. 3.*

contrées intéressantes, où sont cachées les ruines de l'antique Dodone. Il nous est bien agréable de pouvoir annoncer que les vœux de M. W. Gell et ceux du monde savant ne tarderont pas à être accomplis par la publication du *Voyage en Épire* de notre compatriote M. le docteur Poucqueville, consul général à Jannina. On imprime en ce moment le quatrième et dernier volume de l'important ouvrage de cet excellent observateur, dont les talens et le zèle sont déjà si avantageusement connus.

LETRONNE.

Deux Lettres à Mylord Comte d'Aberdeen sur l'authenticité des Inscriptions de Fourmont; par M. Raoul-Rochette, *membre de l'Institut royal de France, Conservateur du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque du Roi, l'un des Rédacteurs du Journal des Savans, &c.* Paris, 1819, imprimerie royale, *in-4.°* de 140 pages, avec figures.

TROISIÈME EXTRAIT.

Dans la seconde lettre, l'auteur s'attache d'abord à défendre l'authenticité du bouclier votif sur lequel est inscrite la généalogie de Téléclus que M. R. P. Knight prétend avoir été copiée dans Meursius. Il est vrai que les élémens principaux de cette inscription existent dans les écrits de Meursius et de Cragius; mais, au fond, cela peut ne prouver autre chose sinon que ces érudits ont suivi des auteurs anciens qui ne se sont point trompés: « et ici, dit M. Raoul-Rochette, remarquez le double argument » de M. R. P. Knight; ou les inscriptions de Fourmont s'éloignent de » la tradition reçue, et alors elles sont forgées par l'ignorance; ou bien » elles s'accordent avec elle, et alors elles sont forgées d'après elle. »

Le mot ΒΑΓΟΣ [chef] dans cette inscription, est, selon M. Knight, tiré de Meursius, qui, lui-même, l'a pris dans un passage corrompu d'Hésychius: il donne pour raison que le *digamma*, auquel les Lacédémoniens substituoient le Β, ne se mettant que devant les voyelles aspirées, est déplacé devant ἅγος. Cette opinion est étrange, et M. Raoul-Rochette en fait voir la fausseté, en prouvant que le *digamma* a été mis indifféremment devant toute voyelle, de même que le Β en Laconie; ainsi ἕϐασον, βείκατι, βίσχυν, βέῤῥω, βάνναξ, pour ἕασον, εἴκοσι, ἴσχυν, ἐῤῥω, ἄναξ (1). Ce Β avoit très-probablement une prononciation approchant

(1) Salmas. *ad Consecr. in agro Herod. p. 81, ed. Crenii.*

du V; et je remarquerai, d'après Clarke, qu'en Thessalie les habitans mettent encore un B avec son du V, devant des voyelles aspirées ou non aspirées : ainsi ils écrivent Βότρυς, pour Ὄτρυς (1), précisément comme les Lacédémoniens auroient écrit ce nom. Quant au passage d'Hésychius, M. Raoul-Rochette pense qu'il n'y a d'altération que dans un seul mot. Le texte porte Βάγος καὶ βασιλεὺς καὶ στρατιώτης, Λάκωνες. « On » ne sauroit admettre (observe l'auteur avec beaucoup de raison) que le » même mot signifie à-la-fois *roi* et *soldat :* il est donc probable que le » mot στρατιώτης renferme quelque altération. » Cette observation est très-juste, et M. Raoul-Rochette n'avoit plus qu'un pas à faire pour rétablir la vraie leçon. Il est clair en effet qu'Hésychius, au lieu de στρατιώτης, qui ne fait point de sens, avoit écrit στρατηγός, et que les copistes ont confondu ces deux mots; ce qui leur est fort ordinaire. C'est ainsi qu'en comparant un passage cité par Ammonius avec le texte actuel de Thucydide, on trouve que les copistes ont confondu les adjectifs στρατηγικός et στρατιωτικός (2) : dans Lysias, ils ont évidemment mis στρατιώτας, au lieu de στρατηγούς (3) : au contraire, dans Chariton, ils ont mis στρατηγούς à la place de στρατιώτας (4) : enfin ils confondent souvent ces deux mots entre eux, et avec στρατός et στρατόπεδον (5). Cette confusion si fréquente vient de ce que tous ces mots se trouvent dans les manuscrits écrits par abréviation, à peu près de la même manière; aussi, quand les copistes vouloient les écrire en toutes lettres, ils les prenoient souvent l'un pour l'autre. En restituant le mot στρατηγός à Hésychius, on ôte au texte de ce lexicographe tout ce qu'il pouvoit avoir de suspect, et il ne reste plus aucun motif pour en récuser l'autorité.

D'autres inscriptions au moins aussi curieuses que celles d'Amycles, sont les tables contenant les noms des rois, des officiers civils et militaires de Lacédémone, trouvées en Messénie : Fourmont pensoit qu'elles avoient rapport aux événemens d'une des guerres de Messénie. M. Knight trouve par conséquent extraordinaire qu'il n'y soit fait nulle mention de guerre, et qu'on n'y trouve qu'une liste insignifiante de rois et de magistrats. Cet argument, qui me paroît très-solide en lui-même, repose uniquement sur l'opinion que Fourmont avoit conçue de l'objet de ces monumens. Or, sans aller plus loin, il est clair que cette opinion-là même prouve qu'il ne les a point fabriqués : « car, dit M. Raoul- » Rochette, s'il eût voulu forger des inscriptions militaires pour rappeler

(1) Clarke's *Travels, tom. IV, p. 256.* — (2) Ducker *ad Thucyd. IV, 116.* — (3) Schotti *ad Lysiam, p. 521, tom. V, Oratt. Gr.* — (4) D'Orville *ad Chariton. p. 456, ed. Lipsiensis.* — (5) *Variæ lectiones Herodiani,* ad lib. I, 12, 8; III, 6, 23; V, 6, 22, &c.

» les événemens d'une guerre, auroit-il eu la maladresse de n'y mettre » rien qui répondît à son idée! auroit-il donné une liste complète des » gérontes [sénateurs] et des éphores! auroit-il inscrit les juges » [Βειδιαῖοι], les conservateurs des lois [Νομοφύλακες], les devins royaux » [Πύθιοι], les censeurs de la conduite (ou de la mise) des femmes » [Ἁρμόσυνοι], les édiles [Ἐμπέλωροι], le greffier [Γραμματεύς], tous » personnages dont les fonctions civiles exigeoient la résidence à la » ville, et étoient incompatibles avec le séjour des camps! » M. Raoul-Rochette veut qu'on écarte l'opinion de Fourmont, qui lui paroît n'avoir aucun fondement, et qu'on ne voie dans ces inscriptions que des listes de magistrats spartiates, telles qu'en offrent une foule d'inscriptions grecques de tout pays et de tout âge. Cette manière de considérer ces listes est ingénieuse; elle détruit beaucoup de difficultés, sans toutefois les faire disparoître toutes : car on ne voit pas trop bien pourquoi le nom du roi spartiate Théopompe, fils de Nicandre, qui termina la première guerre de Messénie, existe sur des inscriptions lacédémoniennes trouvées en Messénie, si ces inscriptions n'ont point de rapport à cette première guerre; c'est une difficulté sur laquelle nous appellerons de nouveau l'attention et la sagacité de M. Raoul-Rochette. Quoi qu'il en soit, il répond victorieusement aux autres objections de M. Knight, comme, par exemple, quand M. Knight soutient que ce n'étoit point l'usage des Lacédémoniens de mettre des noms propres sur leurs monumens; quand il regarde comme des preuves d'imposture les noms des magistrats ΑΡΜΟΣΤΗΡΕΣ, ΑΝΙΟΚΑΡΑΤΗΡ (1), ou bien l'emploi de l'*iota* pour l'*upsilon*, dans les mots ΝΟΜΟΦΙΛΑΚΕΣ, ΕΥΡΙΚΡΑΤΕΟ, ou enfin le nom ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝ (pour Λακεδαιμονίων), placé dans une roue à dix rayons, et que Fourmont prenoit pour *le sceau de l'État* : M. Raoul-Rochette prouve très-bien au contraire que les Lacédémoniens écrivoient leurs noms de cette manière sur les monumens, comme on en voit des exemples sur une médaille de *Colonis* en Messénie, qui ne fut publiée que vingt ans après la mort de Fourmont, et sur les médailles de quelques villes étrusques. Il est donc clair que Fourmont s'est trompé : mais cette erreur

---

(1) *Voyez*, sur ce mot, notre premier article, cahier de décembre, p. 716.

(2) Dans une discussion intéressante, où M. Raoul-Rochette prouve que le nom de la ville d'Oaxus en Crète doit s'écrire *Axus*, il explique comment, des mots *οἶκος, οἶνον*, les Latins ont fait *vicus, vinum ;* en disant que la diphthongue *οι* étoit remplacée quelquefois par un *upsilon*, et cet *upsilon* par un *iota*. On pourroit attribuer aussi ce changement à la presque identité de prononciation entre la voyelle *iota* et la diphthongue *οι* : nous en avons une preuve palpable dans la confusion des mots *Λοιμός* et *Λιμός* dont parle Thucydide *(II, 54)*.

même devient une preuve de sa sincérité; « car, dit l'auteur, s'il eût » fabriqué ces inscriptions, et deviné, plusieurs années avant qu'on en » découvrît des monumens, la manière dont les Lacédémoniens écrivoient » leur nom sur leurs inscriptions, il n'eût point pris cette forme pour » un *sceau de l'État* (1). »

La seconde lettre au lord Aberdeen est terminée par une discussion où l'auteur établit très-bien, et par des rapprochemens qui lui sont propres, que l'usage des voyelles doubles, et en particulier de l'*oméga*, est antérieur, dans la Grèce, à l'archontat d'Euclide; ce qui toutefois ne s'applique point aux inscriptions d'Athènes, où l'usage des lettres simples se conserva jusqu'à cette époque.

Dans l'appendice à ses lettres, M. Raoul-Rochette a rejeté plusieurs éclaircissemens qui auroient entravé sa marche, et plusieurs inscriptions curieuses dont il se sert comme pièces justificatives. Dans une de ces inscriptions, Fourmont a traduit παρεπιδημοῦντες par les mots *habitantes prata*, traduction ridicule; et comme il en est de même presque toutes les fois que Fourmont s'avise d'interpréter ses propres monumens, M. Raoul-Rochette en tire la conséquence indubitable que ce voyageur étoit fort ignorant dans la langue grecque, et tout-à-fait incapable de forger des inscriptions. Il n'a été question, dans les lettres de M. Raoul-Rochette, que des monumens *les plus anciens*. « Le reste de la collection » de Fourmont, dit-il, n'a pas besoin d'apologie; car la *plupart* des ins- » criptions publiées par Chandler, quelques-unes de celles de Muratori, » toutes les inscriptions lacédémoniennes contenues dans les *Nova Frag-* » *menta* de Cyriaque d'Ancône, enfin le plus grand nombre des monumens » apportés par feu M. le comte de Choiseul-Gouffier, plus récemment » par M. Pouqueville, se retrouvent absolument dans ce même état, » parmi les manuscrits de Fourmont (2). » Il faut convenir qu'une pareille coïncidence, bien établie, fournira une forte preuve de la bonne foi de Fourmont; car n'est-il pas bien improbable qu'un homme qu'on trouve si fidèle dans la transcription d'une foule de monumens, en ait impudemment forgé quatre ou cinq, sur-tout quand on est forcé d'admettre qu'il n'auroit point compris son propre ouvrage!

En attendant que nous puissions jouir du travail complet que nous

(1) Fourmont, *dans les Mémoires de l'Acad. tom. XV, p. 395-397.*

(2) On peut ajouter le témoignage de M. Dodwell. Je lis dans son Voyage, *tom. I, p. 522*: « L'inscription que nous vîmes à Ménidi (dans l'Attique) a été » exactement copiée par Fourmont. » Il fait une semblable observation dans un autre endroit *(tom. II, p. 365)*.

promet M. Raoul-Rochette, ses observations sur les anciennes inscriptions de Laconie, en même temps qu'elles offrent une multitude de recherches curieuses d'histoire et de paléographie, et qu'elles donnent une haute idée de ses connoissances en antiquités, présentent dès à présent l'avantage de détruire la plupart des objections élevées par M. R. P. Knight, de montrer que l'opinion qu'on s'étoit faite de ces curieux monumens n'est au fond qu'un préjugé, et de disposer très-favorablement les esprits judicieux et impartiaux pour la défense en forme que l'auteur de ces lettres fait espérer au monde savant.

LETRONNE.

Bidrag til den Danske historie og til kundskab om Danmarks Ældre politiske forhold af udenlandske manuscript samlinger, ved. D.r P. O. Bröndsted, *&c.;* I hefte, 1817; II hefte, 1818. Bjöbenhavn. — *Pièces relatives à l'histoire du Danemarck et à la connoissance de ses anciens rapports politiques, d'après différens manuscrits étrangers; par le docteur* Bröndsted, *professeur à l'université de Copenhague, chevalier du Danebrog, membre des académies de Berlin, Turin, Florence, Corfou, et de la société littéraire scandinave.* Copenhague; premier cahier, 1817; deuxième cahier, 1818, imprimés aux dépens de l'auteur, chez le directeur Jean-Frédéric Schultz, imprimeur du Roi et de l'université.

Les auteurs de la collection des Historiens de France avoient promis la publication du roman de Rou ou Rollon, l'un des plus anciens et des plus curieux monumens de notre langue et de notre littérature; mais ils s'excusèrent ensuite. M. de Bréquigny, dans les deux articles sur ce roman insérés au tome V des Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, exprima le desir qu'on le publiât en entier, et déclara ne point approuver les motifs par lesquels les auteurs de la collection des Historiens de France avoient cru justifier leur résolution ultérieure de ne pas y insérer cet ouvrage.

M. le docteur Brondsted, ayant passé quelque temps à Paris, en prit une copie sur le manuscrit de M. de Sainte-Palaye, déposé à la bibliothèque de Monsieur à l'Arsenal, et il a publié à Copenhague les

fragmens les plus considérables qui ont rapport à l'histoire du Danemarck, d'où étoient partis d'abord Hasting, et ensuite Rollon, dont les succès, si tristement fameux dans notre histoire, finirent par l'établissement des Normands dans l'ancienne Neustrie, qui fut cédée à Rollon.

M. Brondsted expose dans une préface les moyens qui lui ont procuré la copie du texte qu'il publie, et dont il donne en même temps la traduction en vers danois. Il seroit inutile de rappeler ici divers détails littéraires que le savant étranger a recueillis et pu recueillir dans le tome V des Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, dans la collection des Historiens de France, dans le douzième volume de l'Archéologie britannique, et dans plusieurs volumes des Mémoires de l'académie des inscriptions, où il est question du roman du Rou, et de son auteur Robert Wace, qui l'écrivit vers 1160. La notice de M. l'abbé de la Rue et l'Histoire littéraire de France *(tom. XIII, p. 518 et suiv.)* ont présenté quelques passages de l'ouvrage de ce poète, qui ont permis de fixer diverses époques de sa vie. On pourroit peut-être y ajouter le passage suivant, où Wace indique une circonstance de laquelle on peut tirer quelque nouvel éclaircissement.

Il dit, en rappelant l'expédition de Guillaume le Conquérant contre l'Angleterre,

Mes ceu oi dire a mon pere;
Bien m'en souvient, mes vallet ere,
Quer sept cent nefs quatre maint furent,
Quant de Saint-Valery s'esmurent,
Que nefs, que batteaux, que esquiez..

En rendant compte de la publication que fait un savant étranger d'une partie de ce roman, j'avertis que Robert Wace n'a le plus souvent fait que copier Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumiéges. La partie publiée jusqu'à présent finit à la mort de Rollon. En faisant l'analyse de cette première partie du roman du Rou, j'aurai soin de rapporter de préférence des passages qui n'ont été cités ni par M. de Bréquigny, ni par M. de la Rue.

L'auteur commence par des réflexions sur l'utilité des écrits qui transmettent à la postérité les faits importans et les nobles actions qui appartiennent à l'histoire. Il vante les auteurs,

Qui firent livres et escriz
Des nobles fez et des bons diz
Que li barons et li seignor
Feirent de temps ancianor.
Tornez fussent en oubliance

Se ne fust tant de remembrance * * souvenir.
Que li escriture nos fait
Qui les estoires nos retrait.
Mainte cité a ja esté
En mainte riche poosté
Dont nos or rien ne sceusson
Se les escriz n'en eusson.

Il cite à ce sujet plusieurs villes; il parle de Nabuchodonosor, d'Alexandre, de César;

Et cil reffussent oublié,
S' il escrit n'eussent esté.
Toute rien se torne en declin,
Tout chiet, tout meurt, tout met a fin:
Hons meurt, fer use, fust porrist,
Cheval trebusche, drap vieillist,
Toute ovre * faite o ** mains perrist. * œuvre. ** avec.
Bien entent et connoiz et sai
Quer tuit morront et clerc et lai * * laïcs.
Et moult iara lor renommée,
Après la mort, corte durée
Si par clerc n'en est mis en livre,
Ne peut par el * durer ne vivre. * autre.

Il parle ensuite des changemens des noms des pays et des villes, et il explique d'où les Normands ont tiré leur nom.

Quanque a vers septentrion
Que nos char et ciel apelon
Cest air, cest ciel ou terre ou mer
Tuit seulent gent NORT apeler....
MANT en engleiz et en norroiz
Senefie homme en franchoiz;
Ajoustez ensemble NORT et MANT,
C'est HONZ de NORT en romanz.
NORMANZ doivent etre apelé;
NORMANDIE qu'ilz ont peuplé
Por ceux que NORMANZ la peuplerent
Qui en la terre converserent.

Ils avoient fait diverses irruptions en France avant leur établissement dans la Neustrie, dont le nom fut changé en celui de Normandie.

Ici l'auteur, remontant à l'histoire d'Hastainz, qui le premier, avec Bier son compagnon, fils du Roi, fit en France un établissement, suppose

que DANAUS, à la tête de quelques fugitifs de Troie, arriva dans le pays qui reçut de lui le nom de DANNEMARCHE :

Se firent DANOIS apeler
Por lor lignage remembrer.

Après la description des mœurs et de la religion des Danois, il rapporte cette coutume :

Quant homme avoit plusors enfanz
Et il les avoit norriz granz,
L'un des fils retenoit par sort
Qui est son her * après sa mort, * héritier.
Et cil sor qui le sort tornoit
En autre terre s'en aloit.

Ce fut cette coutume qui força Hastainz à s'expatrier; il aborda d'abord en France avec une troupe considérable, y fit beaucoup de ravages; et quand il crut que la France avoit été assez ruinée, il conçut le projet d'aller piller Rome.

Quant France fu toute essilie *, * ravagée.
Lor flotte toute appareillie,
De Rome oi Hastainz parler,
Rome oi forment loer,
Qu'en tout le monde a icel jor
N'avoit cité de sa valor;
Et Hastainz dit qu'a Rome iroit,
Bier de Rome roi feroit,
Par Rome tout li monde aroit
Et par Rome tout conquerroit.

La flotte d'Hastainz arrive au-devant du port de la ville de Lune, qu'il prend pour celle de Rome; les habitans de Lune s'enfuient épouvantés: cependant la ville paroît bien fortifiée; il imagine une ruse singulière; il fait dire à l'évêque,

Que de mal fere n'a talent;
Trop a mal fait, si s'en repent;
N'est mie venu por mal fere,
Mez tormente out et vent contraire (1).

Feignant d'être attaqué d'une maladie dangereuse, il offre de se faire chrétien, espérant, dit-il, de guérir;

Quant mout a fait de mal en France,
S' en veut faire sa penitence.

(1) Dudo Sancti-Quintini, *p. 64.*

L'évêque consent à le baptiser :

> Li evesque le baptisa,
> Li evesque le cresmela (1).

Après la cérémonie, Hastainz continue de feindre sa maladie :

> Mez si je muir, por Dieu vous quier
> Que me faites appareiller
> Mon sepulchre en ce moustier.
> Jesir y voil, le lieu ai chier.

Peu de jours après on annonça la mort d'Hastainz :

> Ont Hastainz en biere aporté
> A la porte de la cité.

Le cortége est introduit dans l'église; on chante l'office des morts. Au moment de l'enterrer,

> Hastainz de la biere sailli,
> L'espée traite, fist un cri.
> Au premerain * coup qu'il dona — * premier.
> Al evesque le chief coupa (2).

Les Danois qui avoient formé le cortége montrèrent alors leurs armes jusqu'alors cachées, tuèrent, massacrèrent toutes les personnes qui s'offrirent à eux, et s'emparèrent de la ville; mais, quand ils reconnurent que ce n'étoit pas celle de Rome, ils entrèrent en fureur et saccagèrent tout.

> Murs et moustiers agravanterent * (3) — * détruisirent.
> Les ruines encor i parerent *; — * paroissent.
> Ceu voient bien li pelerin
> Qui vont a Rome le chemin.

Hastainz retourna en France. Le Roi

> Li donna Chartres et Chartrain.

Apres cette introduction historique, l'auteur en vient à Rou; la mesure des vers change. Il dit que dans le Danemarck les aînés vouloient chasser leurs pères, et que ceux-ci vouloient que les aînés s'expatriassent pour aller chercher fortune, en abandonnant l'héritage paternel aux frères plus jeunes. Le Roi l'ordonna ainsi; les aînés eurent recours à deux frères, Rou et Garin (4), fils d'un puissant seigneur danois qui

---

(1) *Suscipitur de sacro sancto baptismate ab episcopo . . . Sacro chrismate oleoque delibutus.* (Dudo Sancti-Quintini, *p. 64.*) — (2) *Tunc Anstignus feretro desiluit, ensemque fulgentem vaginâ deripuit. Invasit funestus præsulem librum manu tenentem ; jugulat præsulem* (Dudo Sancti-Quint. *p. 65 ;* Willelmus Gemetic. *p. 220*). — (3) *Diruuntur à fundamentis mœnia* (Willelmus Gemet. *p. 221*). — (4) Dudo Sancti-Quintini, *p. 70 ;* Willelmus Gemetic. *p. 221.*

vivoit indépendant. Après divers combats, Rou fut réduit à s'embarquer; ses vaisseaux abordèrent en Écosse, où il demeura quelque temps, espérant se venger du roi et recouvrer son patrimoine : mais une nuit un songe l'avertit de passer chez les Anglais, il s'y détermine; il est obligé de combattre, il obtient la victoire et fait de nombreux prisonniers. Il délibère s'il retournera en Danemarck pour se venger, ou s'il se jettera sur la France; il a alors une vision pendant la nuit.

Ce li estoit avis quer sur mont seoit
Si haut qu'en toute France nul si haut n'i avoit.
Une fontaine en son encouchenel * avoit   * sommet.
Dont eve belle et clere nette et saienne * coroit.   * saine.
Rou estoit de liepre tout tainz et tout vertiz,
En l'eve se baingnoit, si ert sempres * gariz (1).   * aussitôt.

Il se fait expliquer cette vision, et on lui répond qu'elle annonçoit qu'il seroit guéri de la lèpre du paganisme par l'eau salutaire du baptême.

Rou s'embarqua pour la France, y aborda, et descendit au pays des Vaefreiz; il vainquit d'abord Rembaud duc de Frise, et ensuite Regnier au long cou, qu'il fit enfin prisonnier. Sa femme intercéda auprès de Rou, lui offrit des présens, dont il n'accepta qu'une partie. Rou accorda la liberté de Regnier, qui promit que

Jamez escu ne lance vers lui ne porteroit;
Se il le delivroit, en sa merci seroit (2);
Ses honz deviendroit liges et bien le serviroit;
Et s'il le commandoit, avoeuc lui s'en iroit;
Por sage et por gentil et por proux le tenoit.
Rou li a respondu que grand prou y auroit.

Ce fut alors que Rou vint en Neustrie :

Hastainz vint as Normanz, si demanda qu'il sont!
De quel contrée qu'il viennent! que querent! et ou vont!...
Et tu, qui es, dit Rou, qui soiz * nostre langage!   * sais.
Es Danois ou Franchoiz!

Hastainz se fait connoître à Rou. Après des pourparlers inutiles, Rou commença les hostilités; Hastainz, ayant vendu son comté de Chartres à Thibaut, quitta la France, et Rou fut toujours vainqueur. Durant le siége de Chartres, l'évêque et le peuple en procession se mêlèrent à une sortie; ils portoient, entre autres reliques, celle qui passoit pour avoir été la chemise de la Vierge: à cet aspect les Normands prirent la fuite.

(1) Dudo Sancti-Quintini, *p. 72;* Willelm. Gemetic. *p. 224.* — (2) Dudo Sancti-Quintini, *p. 75;* Willelm. Gemetic. *p. 227.*

Cependant les dévastations des Normands devenant toujours plus intolérables, les Français demandèrent à leur roi de faire la paix avec l'étranger.

Li evesque de France et li bon ordené * — * prêtres.
Li baron et li conte, li viel et li puisné,
Virent le gentil regne a grant honte atorné,
Au roiz Challon-le-Simple en ont merci crié....
Face pais as Normanz; trop a cest mal duré.

Le roi répondit que c'étoit aux Français eux-mêmes à lui faciliter les moyens de chasser les Normands :

Je ne puiz par moi soul Rou ne Normanz cachier;
Je ne suis qu'un soul homme a boire et a mangier....
Que peut faire un soul homme et que peut exploitier,
Si li homme li faillent qui li doivent aidier!

Le roi ajoute : Si Rou veut se faire chrétien,

Et pais voille tenir et me voille avoir chier,
Gille une moie fille li dorrai a moiller
Et la terre marine.... (1)
Li archevesques franches fu moult tenu por sage,
Envoyé fu a Rou a porter ce message.

L'archevêque prêcha Rou, et le persuada : la paix fut faite; voulant baiser le pied du roi en sa qualité d'homme lige, Rou, pour le porter à sa bouche, le prit et l'éleva si haut, que le roi en fut renversé par terre.

Rou fut baptisé et nommé *Robert;* il reçut la Neustrie, et épousa la fille du roi : les autres Normands se firent aussi chrétiens.

Rou leur distribua des terres et des récompenses;

A touz en Normendie retenus et fieuffez.

Il établit une police sévère :

Rou fist de grant justice, moult fist de soi parler.

Deux chevaliers français qui

Alerent à Roen deduire et deporter,

ayant été reçus secrètement par la duchesse, épouse de Rou, celui-ci les fit saisir, et,

Voyant tout le marchié, lor fist le chief couper (2).
La duchesse s'en dut dire et de duel desveer *; — * perdre l'esprit.
De troiz jours ne de quatre ne vout de rien gouster;
Li roiz meismes Charles s'en vout a Rou meler,

(1) Dudo Sancti-Quintini, *p. 82;* Willelmus Gemetic. *p. 231.* — Dudo Sancti-Quintini, *p. 86;* Willelmus Gemetic. *p. 232.*

Mez li baronz les firent d'ambe part accorder.

Après la mort de la duchesse, dont il n'eut point d'enfans, Rou épousa Pope, qui fut mère de Guillaume dit LONGUE-ESPÉE.

Rou le fist son heir au conseil de sa gent,
Tant a chescun donné promis et croissement,
Hommes son filz devindrent moult amiablement;
Chescun fist a Guillaume hommage et serement.

Rou survéquit cinq ans :

A Roen jut malade, à Roen feni;
Comme bon crestien de cest mortel siecle issi,
Moult parfu bien confés.

En transcrivant les vers que j'ai cités, j'ai indiqué souvent au bas des pages les passages correspondans des écrits de Dudon de Saint-Quentin et de Guillaume de Jumiéges, et j'en ai même rapporté quelques-uns; je regrette que M. de Bréquigny, et sur-tout M. Brondsted, n'aient pas pris ce soin. Outre que le texte français est éclairci par le rapprochement du texte latin, il est bon de remarquer quand et pourquoi l'auteur du roman de ROU en diffère.

Ainsi il dit au sujet de l'abandon qui fut fait à Rollon de la Normandie:

Rou devint homs li roiz et ses mains li livra &c....
Sa fille et Normandie, voyant touz, li donna...

Voici comment Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumiéges parlent de la cession de la Normandie :

« Le Roi Charles et Robert duc des Français, les comtes et les grands, » les évêques et les abbés, assurèrent, par serment de la foi catholique, à » Rollon, sa vie, ses membres et les honorifiques de son fief sur la terre » dénommée (1). »

Ce passage, très-important pour l'histoire de notre droit public, et qui n'a point été cité dans le recueil des Historiens de France, quoiqu'il soit rapporté en mêmes termes par les deux auteurs, prouve qu'à cette époque l'intervention des personnes qui représentoient le corps de la nation, étoit nécessaire non-seulement pour démembrer une portion de la France, mais encore pour accepter et garantir l'hommage que faisoit celui qui recevoit ce démembrement.

Je me borne à cette observation; j'en pourrois faire d'autres assez importantes. Je finis en joignant mon vœu à celui de M. de Bréquigny

---

(1) *Karolus rex, duxque Francorum Robertus, comites et proceres, præsules et abbates, juraverunt sacramento catholicæ fidei patricio Rolloni vitam suam et membra et honorem totius regni super terram denominatam* (Hist. Norm. Scriptores, *p. 84 et 231*).

pour la publication entière du roman de Rou, et de semblables monumens; elle seroit non-seulement utile à l'histoire littéraire mais encore à l'histoire politique de la France.

RAYNOUARD.

NOTE sur une Inscription grecque récemment apportée de Délos à Marseille.

UN amateur instruit, qui se livre avec beaucoup de zèle à la recherche et à l'étude des monumens archéologiques, M. Lajard, m'a fait passer les calques de deux dessins faits sous ses yeux, avec le plus grand soin, d'après un monument placé dans le cabinet de M. le directeur des douanes royales à Marseille. Nos lecteurs verront sans doute avec intérêt ce monument, que j'ai accompagné de quelques observations, dans la vue de le recommander à leur attention.

J'emprunterai, pour la description du monument original, les termes mêmes dont se sert M. Lajard dans la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser :

« Ce monument, qui malheureusement a beaucoup souffert des » atteintes du temps et de la barbarie, est en marbre; sa hauteur actuelle » est de seize pouces, mesurée perpendiculairement depuis l'angle inférieur jusqu'à la parallèle de l'angle supérieur: il est tronqué aux deux » extrémités; mais vraisemblablement il manque peu de chose au bout » d'en bas, tandis qu'à celui d'en haut il manque évidemment un grand » nombre de lignes. Le monument dans son intégrité devoit avoir la » figure d'un prisme triangulaire irrégulier. Les deux faces qui portent » les inscriptions sont légèrement concaves; l'arête qui les sépare est » émoussée et a fait place à des plates-bandes d'un pouce de largeur. La » troisième face, qui étoit probablement concave comme les deux autres, » est plane maintenant, et absolument brute, excepté à l'angle supérieur, » où un petit espace à droite est resté poli, et porte une fin de ligne » consistant en trois lettres. . . . . ΡΟΣ : il est donc évident que le monu» ment portoit une inscription sur chacune de ses trois faces. » Tel est, suivant M. Lajard, l'état actuel de ce monument; et telle est aussi l'idée qu'on peut, d'après cela, se faire de sa forme primitive.

L'inscription n.° 1 est la plus étendue, la mieux conservée, et en même temps celle dont l'objet offre le plus d'intérêt. On y distingue les noms de quelques mois attiques, suivis de ceux des citoyens athéniens dont les magistratures répondoient à chacun de ces mois. Ce seul énoncé

N.° 1.

ΙΑΝ
ΠΑΛΛΗΝΕΥΣ ΙΙ
ΙΛΑΡΟΣ ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟ
ΠΟΣΕΙΔΕΩΝΑ ΚΛΑΡΙ
ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ ΑΓΩΝΟΘΕΊ
ΝΟΕΙΩΝΕΝΕΛΕΥΣΙΝΙ
ΓΑΜΗΛΙΩΝΑΣΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ)
ΘΕΣΤΗΡΙΩΝΑΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ
ΩΝΟΣ ΠΕΙΡΑΙΕΥΣ
ΦΗΒΟΛΙΩΝΑ Π ΑΙΛΙΟΣ
ΝΥΣΙΟΣΣΠΑΛΛΗΝΕΥΣ
ΝΙΧΙΩΝΑΠΑΙΛΙΟΣΣΤΡΑ
ΠΑΛΛΗΝΕΥΣ
ΛΙΩΝΑΣΙΟΥΛΙΟΣΑΡΙΣΤΟ
ΜΑΧΟΣ
ΣΓΕΡΜΑΝΙΚΙΩΝ
ΝΟΥΜΜΙΟΣ
ΓΕΥΣ ΑΓΩΝΟ
ΩΝ
ΛΙΟΣ

N.° 2.

ΝΙΔΟΣ
ΣΙΔΗΜΟΣ) Ε
ΥΣΙΟΣΜΕΙΛΙΧΙ
ΤΩΝΙΩΣ) ΟΙ
ΚΛ ΑΣΙΑΤΙΚΟΣ
ΚΛ ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΟ
ΑΝΤΙΟΧΟΣ) Φ
ΕΙΣΙΔΟΤΟΣ ΖΩΠΥ
ΑΤΤΑΛΟΣΟΡΕΝΤ
ΦΛΩΡΟΣ ΛΗΙ
ΟΙΝΕΙΔΟΣ
ΟΚΤΑΙΟΣ
ΦΕΙΔΙΑΣ
ΑΛΕΞΑΝ
ΥΠ
ΦΛΓ

Mars 1820.

suffit pour faire connoître la nature et la destination du monument : il étoit très-probablement destiné à transmettre à la postérité le souvenir des magistrats particulièrement chargés de l'éducation de la jeunesse, sous les noms de *cosmètes* et *hypocosmètes*, *pédotribes*, *sophronistes*, *gymnasiarques*, et autres, dont il est fait souvent mention dans les inscriptions antiques. C'est une conjecture que j'exprime avec d'autant plus de confiance, qu'en rapprochant ce monument d'une inscription publiée par Spon (1) et reproduite par le P. Corsini (2), nous retrouvons sur l'un et l'autre des noms de mois et de citoyens d'Athènes, rangés de la même manière et dans le même ordre, et que les magistratures des *cosmètes* et des *gymnasiarques* nommés en tête de l'inscription de Spon sont à peu près les seules qui puissent se trouver dans la partie actuellement détruite de la nôtre, attendu qu'elles se renouveloient tous les mois.

Si notre inscription étoit entière, nous devrions donc y trouver les noms des douze mois attiques, placés dans leur ordre véritable, qui est encore aujourd'hui un sujet de discussion parmi les savans. Malheureusement, elle est mutilée au commencement et à la fin, et, ce qui augmente encore nos regrets, les mois dont les noms manquent au commencement, savoir, *mæmactérion* et *pyanepsion*, sont précisément du nombre de ceux sur l'ordre desquels il s'est élevé le plus d'opinions contradictoires. Néanmoins, ce marbre peut être utile, en ce qu'il confirme sur plusieurs points les opinions les plus accréditées ; trois mois y sont bien distinctement nommés, *posidéon*, *gamélion*, *anthestérion*, que tous les critiques s'accordent à placer aux *sixième*, *septième* et *huitième* rangs dans la liste des mois attiques, comme ils le sont ici, et par conséquent contre l'opinion de Potter, suivie par les auteurs du Dictionnaire d'antiquités de l'Encyclopédie méthodique. Les noms des trois suivans, quoique mutilés, sont encore faciles à reconnoître ; savoir, *élaphébolion*, *munychion* et *thargélion*, qui se placent ainsi aux *neuvième*, *dixième* et *onzième* rangs, conformément au calcul des PP. Pétau (3) et Corsini (4), et contre le sentiment de quelques modernes.

La priorité à accorder à mæmactérion ou à pyanepsion pour remplir les quatrième et cinquième places dans le cercle de l'année athénienne, est donc encore une question que notre marbre laisse indécise. Un savant professeur allemand, M. Butmann, a composé tout récemment sur cette question un mémoire dont M. Halma a inséré la traduction à la

(1) *Apud* Spon, *in Popul. Attic.* art. 4. — (2) *Fast. Attic.* disserat. XI, n. 21, tom. II, p. 171. — (3) *Doctrin. tempor.* lib. 1, c. 8, &c. — (4) *Fast. Attic.* di. II, n. 8, tom. I, p. 63.

suite des recherches de M. Ideler, qui complètent sa chronologie de Ptolémée. M. Butmann, après avoir recueilli et comparé les témoignages des anciens, avoue que ceux qui sont en faveur de la priorité de mæmactérion, lui semblent avoir le plus de poids: telle étoit l'opinion de Pétau et de Corsini. Cependant il montre ensuite que deux inscriptions recueillies par Spon intervertissent cet ordre, en plaçant mæmactérion après pyanepsion; que la même disposition de ces deux mois résulte de deux autres monumens de siècles très-différens, publiés l'un par Selden parmi les Marbres d'Oxford, l'autre par Chandler; et, après avoir balancé ces diverses sortes de preuves, M. Butmann se détermine, avec beaucoup de raison, ce me semble, en faveur de l'opinion que les marbres autorisent, et c'est celle qu'avoit primitivement énoncée Scaliger.

Toutefois, je ne sais si notre inscription ne pourroit pas offrir quelque probabilité nouvelle à l'appui de l'opinion de Corsini. On peut, à la suite du mot ΠΑΛΛΗΝΕΥΣ, ligne première, remarquer deux traits verticaux ou jambages, que plusieurs personnes ont cru être les restes du Π, lettre initiale du mot Πyanepsion. Cette conjecture ne me paroît pas d'accord avec la place qu'occupent les noms des mois, lesquels commencent toujours une ligne nouvelle, même lorsque la ligne précédente offroit un espace suffisant pour les inscrire; mais au-dessus de ce mot ΠΑΛΛΗΝΕΥΣ, dans la partie mutilée de l'inscription, il reste trois caractères à moitié détruits, que je crois pouvoir rétablir ainsi, ΤΑΝ: et la place qu'ils occupent au commencement de la ligne, et l'espace vide qui la précède et qui n'étoit propre à contenir qu'une seule lettre, tout me fait présumer que c'est là le commencement du mot ΠΥΑΝΕΨΙΩΝΑ. C'est à nos lecteurs à juger si cette conjecture est mieux fondée que l'autre, et si l'autorité de ce monument, ajoutée aux autres preuves déduites par Corsini, peut balancer celle des inscriptions de Spon.

J'insiste d'autant plus sur ce parallèle, que, comme je l'ai déjà remarqué, l'objet de ces inscriptions et de la nôtre est absolument le même. J'ajoute qu'elles sont aussi du même âge, c'est-à-dire, du siècle des Antonins: c'est ce que prouvent la forme des caractères, et l'emploi fréquent des prénoms romains Πόπλιος Αἴλιος, signe de flatterie envers l'empereur Ælius Adrien, dont on retrouve tant de traces dans les monumens de son règne. Notre inscription nous offre de plus une particularité qui sembleroit prouver qu'elle fut gravée du vivant de cet empereur; et cette particularité est en même temps un fait neuf et curieux.

On lit, lignes 4 et 5: ΑΓΩΝΟΘΕΤ. . . ς. . ΝΟΕΙΩΝΕΝΕΛΕΥΣΙΝΙ: passage que je restitue ainsi: Ἀγωνοθέτης Ἀντινοείων ἐν Ἐλευσῖνι, c'est-à-dire,

Agonothète des jeux d'Antinoüs célébrés à Éleusis. On sait qu'Adrien assista l'an 132 de l'ère vulgaire, à Athènes, aux fêtes d'Éleusis, et nous apprenons de plus, par le témoignage des Marbres, que plusieurs fêtes fondées par cet empereur ou honorées de son nom, Ἀδριανεῖα, se célébroient à *Rome,* à *Éphèse,* à *Athènes,* et en d'autres lieux de la Grèce. Le goût des Grecs pour ces sortes de spectacles, et sur-tout le besoin de varier les témoignages de leur adulation pour les empereurs, à mesure que ces maîtres du monde se succédoient sur le trône, multiplièrent presque à l'infini les fêtes qui portoient leurs noms; et nous pourrions ajouter aux catalogues déjà si étendus dressés par Castellanus, par Meursius, par Jonston, et par d'autres encore, dont M. Larcher est le plus récent, les fêtes d'*Auguste*, de *Néron*, de *Nerva*, de *Trajan*, d'*Adrien*, de *Commode*, de *Sévère*, &c. Pour ne parler ici que d'Adrien, il paroît que ce prince surpassa tous les empereurs par son zèle à propager dans toute l'étendue du monde romain de pareilles cérémonies. Il célébroit des jeux et fondoit des théâtres dans toutes les villes où il passoit, au témoignage de Xiphilin : Ἐποίει καὶ θέατρα καὶ ἀγῶνας περιπορευόμενος τὰς πόλεις. Spartien dit à peu près dans les mêmes termes : *In omnibus penè urbibus et aliquid ædificavit, et ludos edidit.* Il n'est guère probable que, dans cette célébration de jeux, Adrien ait oublié Antinoüs, l'objet constant d'une affection dont tant de monumens déposent encore aujourd'hui : aussi Pausanias nous apprend-il qu'Adrien avoit fondé en l'honneur de son ami, à Mantinée d'Arcadie, une fête quinquennale et des jeux appelés de son nom *Antinoëns.* Le culte d'Antinoüs avoit passé dans l'*Achaïe* et à *Corinthe,* ainsi que nous l'apprennent les monnoies avec l'inscription, ΟϹΤΙΛΙΟϹ ΜΑΡΚΕΛΛΟϹ ΙΕΡΕΥϹ ΤΟΥ ΑΝΤΙΝΟΟΥ (1); et ce que n'a point remarqué Eckhel, qui rapporte ces médailles, c'est que la même inscription se retrouve absolument dans les mêmes termes dans le supplément au *Trésor* de Muratori (2). L'affection particulière dont Adrien honora la ville et le territoire d'Athènes, me fait présumer qu'il voulut y laisser aussi un monument semblable de son attachement pour Antinoüs ; et c'est à l'aide de cette conjecture que je crois avoir rempli de la manière la plus probable la lacune de notre inscription. Le silence que gardent les auteurs sur les jeux antinoëns d'Éleusis, tient sans doute à ce que la célébration de ces jeux ne survécut pas au prince qui les avoit institués; et d'ailleurs il existoit chez les Grecs tant de fêtes de cette nature, dont les Marbres seuls ont conservé le souvenir, que ce silence de l'histoire ne doit point nous embarrasser. Je remarquerai de

(1) Eckhel, *Doctrin. num.* tom. VI, p. 532. — (2) Tom. IV, p. MCMXC, n. 6.

plus, à l'appui de la conjecture que j'ai énoncée, que, parmi les nombreuses médailles frappées en l'honneur d'Antinoüs, il en est deux dont le type et l'inscription paroissent se rapporter à l'objet des jeux célébrés à Éleusis: ce sont celles où Antinoüs est représenté sous les attributs et avec le titre d'*Iacchus*, et de *nouvel Iacchus*, ΑΝΤΙΝΟΟΣ ΙΑΚΧΟΣ, et ΝΕΩ ΙΑΚΧΩ (1). Or, on sait que le mythe d'Iacchus étoit particulier aux mystères d'Eleusis; et l'une des médailles que j'ai citées, appartient à la ville d'Adramytte, colonie d'Athènes.

Dans l'avant-dernière ligne de l'inscription, il est fait mention d'un autre agonothète, ΑΓΩΝΟ... et les lettres ΩΝ, qui se lisent immédiatement au dessous, appartiennent sans doute au mot qui désignoit les jeux soumis à la juridiction de ce magistrat; mais il est impossible d'asseoir aucune conjecture sur de pareils fragmens.

L'inscription n.° 2 ne porte que des noms propres, encore fort mutilés, et qui, considérés sous le rapport paléographique, offrent assez peu d'intérêt. En comparant ce monument avec une inscription de Spon, laquelle est certainement du même âge, et où l'on retrouve la même disposition, on doit supposer que ces noms sont ceux des disciples, παιδευταί, qui suivoient leurs exercices sous les gymnasiarques nommés dans l'inscription précédente. Ces disciples étoient inscrits suivant l'ordre de leurs tribus respectives; et ici, comme dans le marbre que j'ai examiné en premier lieu, nous devons regretter que ce monument nous soit parvenu ainsi mutilé; car il auroit pu servir à décider une question presque aussi importante et non moins vivement débattue que celle de l'ordre des mois athéniens, je veux dire l'ordre dans lequel étoient placées les tribus d'Athènes. A ne consulter que les témoignages des anciens, qui sont si contradictoires, sur un point qui sembloit devoir être si facile à vérifier, il n'est pas surprenant que Spon ait cru et assuré (2) qu'il n'y eut jamais d'ordre constant à cet égard. Le P. Corsini, en écartant quelques témoignages incommodes, et en combinant fort heureusement d'autres textes avec des débris d'inscriptions, a cru pouvoir établir, au contraire, que la classification des tribus athéniennes fut fixée d'une manière invariable, sauf les intercalations qui furent faites dans cette liste, à des époques plus récentes, de quelques tribus nouvelles (3). Peut-être seroit-il plus exact de dire que l'ordre légal et habituel fut quelquefois interverti par des circonstances et pour des raisons que nous ne

(1) Eckhel, *Doctrin. num.* tom. VI, p. 530 et 535. — (2) *Itinéraire*, tom. II, Dissertation sur les peuples de l'Attique, p. 49. — (3) *Fasti Attici*, tom. I, Dissert. IV, p. 152-185.

sommes pas à même de connoître; car l'histoire des anciens ne nous est parvenue que par lambeaux, et l'on doit être en général très-circonspect à former des systèmes d'après des matériaux aussi incohérens. Mais, sans m'engager dans une question qui exigeroit, pour être approfondie de nouveau, des documens qui nous manquent, j'observerai que notre monument confirme sur un point l'opinion de Corsini, qui place la tribu *Œnéide* après la tribu *Adrianide*. Le nom ΟΙΝΕΙΔΟΣ se lit en entier à la onzième ligne de l'inscription, et les lettres ΝΙΔΟΣ, par lesquelles cette inscription commence, ne peuvent appartenir qu'au mot ΑΔΡΙΑΝΙΔΟΣ; car la tribu *Pandionide*, au nom de laquelle on pourroit aussi la rapporter, est placée beaucoup plus haut, au troisième rang, par des témoignages assez unanimes et dignes de la plus grande confiance (1). J'ajoute que, jusqu'à ce jour, on ne connoissoit que deux inscriptions où se trouvât le nom de la tribu *Adrianide* : ce sont celles que Spon a recueillies et que j'ai citées au commencement de cette note : notre inscription vient à l'appui ; et cette conformité est une preuve de plus que tous ces monumens sont de la même époque, comme ils se rapportent au même objet.

Les lettres ΥΠ, à l'avant-dernière ligne de l'inscription, sont placées de manière à indiquer qu'elles appartiennent au nom de la tribu qui suivoit la tribu *Œnéide*; et, d'après cela, je ne vois que le mot *Hippothoontide* auquel puissent convenir ces deux élémens. Le changement de l'*iota* en *upsilon* ne suffiroit pas pour infirmer cette conjecture : rien n'est plus fréquent, sur les marbres antiques, que l'emploi de l'une de ces voyelles au lieu de l'autre, et, sans en chercher des preuves ailleurs que sur le monument qui nous occupe, je ferai remarquer que, dans l'inscription n.° 1, la fin du mot *Munychion* est ainsi écrite : ΝΙΧΙΩΝΑ, pour ΝΥΧΙΩΝΑ, qui est la leçon ordinaire des manuscrits et des marbres. Mais une difficulté plus sérieuse, est celle qui résulte de l'ordre adopté par Corsini, d'après lequel la tribu *Hippothoontide* ne suivoit pas immédiatement la tribu *Œnéide*. Pollux (2) est le seul auteur, à ma connoissance, qui contredise formellement cet ordre de Corsini, en nommant de suite Œnéide et Hippothoontide; et je laisse à nos lecteurs à décider, si la restitution que je propose, peut être considérée comme une preuve nouvelle à l'appui du témoignage de Pollux.

RAOUL-ROCHETTE.

(1) *Voy.* Corsini, *Dissertat. citée, p. 176.* — (2) Jul. Pollux, *Onomasticon, lib. VIII, c. 9, segm. 109-110.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

M. Auguste Delalain, imprimeur-libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n.° 5, annonce qu'il va publier une collection complète des classiques latins, avec les traductions françaises le plus généralement estimées, format *in-12* : le prix de chaque volume sera de 3 fr. pour les souscripteurs. La première livraison, qui vient de paroître, contient les Lettres de Pline, suivies du Panégyrique de Trajan, en latin et en français, traduction de Sacy, avec la vie du traducteur par M. Adry.

Vie privée de Voltaire et de M.me du Châtelet, ou Six mois de séjour à Cirey; par l'auteur des Lettres péruviennes: suivie de 50 lettres inédites, en vers et en prose, de Voltaire. Paris, impr. de Dupont, chez Treuttel et Würtz, *in-8.°* de 20 feuilles. Prix, 6 fr.

Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du XIII.e siècle, ou Recueil des lais, fables et autres productions de cette femme célèbre, publiées d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec une notice sur la vie et les ouvrages de Marie, la traduction de ses lais en regard du texte, avec des notes, des commentaires, des observations sur les usages et costumes des Français et des Anglais dans les XII.e et XIII.e siècles; par B. de Roquefort. Paris, impr. de Firm. Didot, chez Chasseriau, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 69 feuilles. Prix, 16 fr. Nous rendrons compte de cet ouvrage.

Œuvres complètes de Regnard, avec des avertissemens et des remarques sur chaque pièce; par M. Garnier: nouvelle édition en 6 volumes *in-8.°* Paris, impr. de Crapelet. Les deux premiers volumes de cette édition viennent d'être mis en vente chez Hautcœur, rue des Grands-Augustins, n.° 1.

L'Intrigant, comédie en cinq actes et en vers; par M. Aug. Lambert. Paris, chez Brianchon, *in-8.°*

Lord Ruthwen, ou les Vampires, roman de C. B.; publié par l'auteur de Jean Sbogar et de Thérèse Aubert (M. Nodier). Paris, impr. de Fain, chez Ladvocat, 2 vol. *in-12*, ensemble de 18 feuilles. Prix, 6 fr.

Dictionnaire universel abrégé de géographie ancienne comparée, &c.; rédigé sur le plan des dictionnaires de géographie moderne, pour l'usage des collèges et académies du royaume; par MM. Dufau et Guadet : 2 vol. *in-8.°* avec une carte. Prix, 16 fr.; chez Desray, rue Hautefeuille, n.° 4.

Description de la Grèce, de Pausanias; traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier; tome troisième. Paris, impr. et libr. de Bobée, rue de la Tabletterie, n.° 9, *in-8.°* de 434 pages. Prix, 10 fr., 20 fr. en papier vélin. Le quatrième volume est sous presse.

Élémens naturels de la chronologie, lettre à M. Volney, de l'Institut de France;

par C. J. B. Bonnin, auteur des Principes d'administration publique, &c. Paris, impr. de Fain, libr. de Desoer, *in-8.°* de 52 pages. Prix, 2 fr.

Testament de Louis XVI, Roi de France et de Navarre, avec une traduction arabe par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, impr. royale; chez De Bure frères, et Treuttel et Würtz, *in-8.°* Il en sera rendu compte dans l'un de nos prochains cahiers.

Essai sur l'histoire ancienne et moderne de la nouvelle Russie. — Statistique des provinces qui la composent. — Fondation d'Odessa; ses progrès, son état actuel, détails sur son commerce. — Voyage en Crimée, dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce, avec cartes, vues, plans, &c. (par M. Gabr. de Castelnau). Paris, impr. de Crapelet, chez Rey et Gravier; 3 vol. *in-8.°*

Histoire abrégée des Jésuites et des Missionnaires pères de la Foi, où il est prouvé que ces religieux et toutes corporations ecclésiastiques régies par l'institut de la Société de Jésus, ne sont tolérables chez aucune nation policée; suivie d'observations faites au Roi et aux deux Chambres sur cet important sujet. Paris, impr. de Fain, chez Delaunay, 2 vol. *in-8.°* de 500 pages chacun. Prix 14 fr., et 16 fr. par la poste.

De la formation des ailes des insectes, et de l'organisation extérieure de ces animaux, comparées en divers points avec celles des arachnides et des crustacées (par M. Latreille). Paris, impr. de Lanoé; chez Déterville, *in-8.°* de 3 feuilles.

Petit Cours d'agriculture; par M. de l'Épinois, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture et du Conseil d'agriculture établi près de son Exc. le ministre de l'intérieur. Paris, chez Audot, *in-8.°*

Rapport à la Société royale et centrale d'agriculture, par M. Héricart de Thury, membre de la société, au nom de la commission des engrais, le 5 janvier 1820, sur un nouvel engrais proposé sous le nom d'*urate* par MM. Donat et compagnie, avec cette épigraphe : *Ipsa res antiqua.* Paris, impr. et librairie de M.me Huzard, *in-8.°*

Mémoire sur la conservation des blés, par M. d'Artigues; lu à la séance de la Société royale et centrale d'agriculture le 15 octobre 1819, et imprimé par ses ordres. Paris, impr. et libr. de M.me Huzard, *in-8.°* d'une feuille, plus une planche.

Traité complet de mécanique appliquée aux arts, contenant l'exposition méthodique des théories et des expériences les plus utiles pour diriger le choix, l'invention, la construction et l'emploi de toutes les espèces de machines; par Borgnis. Paris, impr. de Fain, chez Bachelier, *in-4.°* de 43 feuilles, plus 44 planches. Prix, 30 fr.

Collection complète des pièces de musique religieuse qui s'exécutent à Rome dans la chapelle pontificale pendant la semaine sainte; recueillies et publiées par M. Choron. Ce recueil, dont le format sera grand *in-8.°*, paroîtra à la fin de mars, chez M. Choron, boulevart Mont-Parnasse, n.° 41. Prix, 20 fr.

ITALIE.

Biblioteca italiana, o sia Giornale di letteratura, scienze ed arti, compilato da vari letterati. Tomo XVII, anno quinto; gennajo, febbrajo e marzo 1820. Milano, presso la direzione del Giornale, *in-8.°* L'abonnement à ce journal, qui a déjà plusieurs années d'existence, est de 24 fr. pour Milan, et de 30 fr. pour

l'étranger. Le cahier que nous annonçons renferme un tableau rapide, mais complet, de l'état des lettres et des sciences en Italie dans le cours de l'année 1819. Ce travail très-recommandable de M. Giuseppe Acerbi présente des analyses instructives, des critiques judicieuses, un très-grand nombre d'indications bibliographiques.

Di Marco Polo e degli altri viaggiatori veneziani più illustri, dissertazione dell' ab. Placido Zurla, con appendice sulle antiche mappe idro-geografiche lavorate in Venezia. Venezia, 1818 et 1819. 2 vol. *in-4.°*

Della vita di Torquato Tasso libri due, di Giov. Zuccala. Milano, tipogr. di Commercio, *in-8.°* de 368 pages.

Jacobi Morelli, bibliothecæ regiæ D. Marci Venetiarum præfecti, Epistolæ septem. Patavii, 1819, *in-8.°* de 117 pages.

Elementi filosofici per lo studio raggionato di lingua, di Mariano Gigli. Milano, Fusi, 1819, *in-8.°*

Le odi di Anacreonte e di Safo recate in versi italiani da Giovanni Caselli. Firenze, tipografia Piatti, 1819, grand *in-fol.* papier vélin, de 191 pages.

Commento su i primi cinque canti dell' Inferno di Dante, e quattro lettere del C. L. Magalotti. Milano, stamperia reale, 1819, *in-8.°* de 108 pages.

Rime inedite di Giusto de' Conti. Firenze, stamperia dell' Ancora, 1819, *in-8.°*

La Battaglia delle Vecchie con Giovani, canti due, di Franc. Sacchetti, pubblicati per la prima volta ed illustrati da B. Amati. Bologne, 1819, *in-8.°*

Sonetti di Gius. Bartoli, raccolti e messi in luce da Pier. Ales. Paravia. Padova, tipografia Bettoni, 1818, *in-8.°* de 80 pages.

Epigrammi di moderni autori con alcuni antichi inediti. Faenza, 1819, *in-8.°*

Tito, o sia Gerusalemme distrutta, poema epico (del conte Daniele Florio). Venezia, 1819, presso la tipografia di Moisopoli, *in-8.°*

Tragedie di F. Buffa (nativo della Calabria); vol. I.° Livorno, 1819, *in-8.°*

Il Conte di Carmagnola, tragedia di A. Manzoni. Milano, presso Ferrario Vincenzo, 1820, *in-8.°* de 142 pages.

Commedie del Sig. Nota. Torino, 1818, coi tipi di Domenico Pane, 4 vol. *in-8.°* D'autres éditions des comédies de M. Nota, que les Italiens placent au premier rang de leurs poëtes comiques de l'époque actuelle, ont été publiées à Milan et à Livourne.

Bianca di Salerno, commedia del sig. Finoli. Lodi, 1819, *in-12.*

Vedute principali di Milano e de' suoi intorni. Milano, presso Artaria. Le sixième fascicule a paru.

Promenade autour de Milan, au mois de mai 1819; par C. G. Milan, Destefanis, 1819, *in-8.°*

Viaggio da Napoli a Monte Casino ed alla celebre cascata d'acqua nell' isola di Sora, dell' ab. Domenico Romanelli. Napoli, 1819, presso Angelo Tranni, *in-8.°*

M. Luigi Rossi vient de publier à Milan, chez le libraire Fusi, les premiers volumes de sa traduction italienne de l'Histoire universelle de M. le comte de Ségur.

Storia antica e moderna d'Italia del cav. Luigi Rossi, con carte geografiche e tavole incise in rame. Milano, presso Bianchi, 1819, *in-8.°*

Memorie storiche della città di Cremona, raccolte e compendiate da Lorenzo Manini. Cremona, 1819, chez les frères de l'auteur, *in-4.°* de 223 pages.

Dell' antico corso de' fiumi Po, Oglio et Adda, negli agri cremonese, parmigiano e basso mantovano. Memoria storico-critica dall' abate Giov. Romani. Casalmaggiore, Bizzari, *in-8.°* de 88 pages.

Biografia cremonese, o sia Dizionario storico delle famiglie e persone per qualsivoglia titolo memorabili e chiare spettanti alla città di Cremona dai tempi più remoti fino all' età nostra, di Vincenzo Lancetti. Milano, 1819, tipografia Borsani, *in-4.°* de 416 pages. Le second et dernier volume de cet ouvrage doit incessamment paroître.

Nuova Descrizione de' monumenti antichi ed oggetti d'arte contenuti nel Vaticano e nel Campidoglio, colle nuove scoperte fatte alle fabbriche più interessanti nel Foro romano e sue adjacenze, &c., compilata per uso de' colti viaggiatori dall' avvocato Carlo Fea. Roma, Bourlié, 1819, *in-12* de 289 pages.

Il Costume antico e moderno, o Storia del governo, della milizia, della religione, delle arti, scienze ed usanze di tutti i popoli antichi e moderni, provata coi monumenti dell' antichità, e rappresentata cogli analoghi disegni, dal dott. G. Ferrario. Milano, tipografia dell' editore, 1817 e sequenti, *in-4.°*

Del Merito e delle Ricompense, trattato storico filosofico del Melch. Gioja. Filadelfia (Milano), 1818 et 1819, 2 vol. *in-4.°*

Elementi di fisica generale di Andrea Mazzoni. Milano, 1819, presso Pirotta, *in-8.°* C'est la troisième édition de cet ouvrage.

De Alluvionibus et Paludibus et Pascuis ad alium statum translatis; dissertatio Jos. Alterghini. Rome, chez Olivier, 1819, *in-8.°*

Saggi geologici degli stati di Parma e Piacenza; dal giudice G. Cortesi. Piacenza, 1819, *in-4.°*, avec 7 planches.

Nuovo Dizionario di botanica di Pellegrino Bertani Mantoua, 1817 à 1819. Mantova, 3 vol. *in-8.°*

Elementi di matematica di Enrico Giamboni, professore nell' università di Perugia. Roma, tipografia de Romanis, 2 vol. *in-8.°*

Elementi di geometria piana, di trigonometria rettilinea, e principj di sezioni coniche di Giov. Gorini. Pavia, 1819, *in-8.°*

Memorie e Lettere inedite finora o disperse di Galileo Galilei, ordinate ed illustrate con annotazioni del cav. G. B. Venturi; parte prima, d' all' anno 1587 fino alla fine del 1616. Modena, *in-4.°*

Elementi di astronomia, con le applicazioni alla geografia, nautica, gnomonica e cronologia, di Giov. Santini; vol. I. Padova, 1819, *in-4.°* de 284 pages, avec deux planches.

Efemeridi astronomiche di Milano, &c. Milano, 1819, stamperia reale, *in-8.°* de 240 pages.

Catechismo agrario, coronato dall' academia di agricoltora di Verona, di Ciro Pollini. Verona, 1819, *in-8.°* de 464 pages.

Medecina legale secondo lo spirito delle leggi civili e penali nei governi d'Italia, del prof. Giacomo Barcellotti. Pisa, 1818, 2 vol. *in 8.°*

Alcune Osservazioni nella natura della febbri intermittenti, e sulle qualità medicinali della china secondo i principi delle moderne teorie, del dott. V. Ottaviani. Bologna, 1819, presso A. Nobili, *in-8.°*

Storia raggionata di una gravidezza nella tuba faloppiana destra. Pisa, 1819, presso Rainieri Prosperi, *in-8.°*, avec planches.

Litologia umana, o sia Ricerche chimiche e mediche sulli sostanze petrose che si formano in diverse parti del corpo umano, di L. V. Brugnatelli. Pavia, 1819, presso Bizzoni, *in-fol.*, avec planches.

Elementi di farmacologia terapeutica comparativa, del dott. L. Chiaverini. Napoli, 1819, tipografia del Giornale enciclopedico, *in-8.°*

Atti dell' I. R. academia della Crusca, tomo I. Firenze, tipografia Piatti, *in-4.°* de 500 pages.

ANGLETERRE.

Montalto, or the Heart unveiled; Montalto, ou le Cœur dévoilé, poème en deux chants; par Th. Mac-Carthy. Londres, 1819, Reynolds, *in-8.°* Prix, 6 sh.

The History of Britannicus &c.; Histoire de Britannicus et de sa sœur Octavie, tirée de l'histoire romaine, par miss Sandham. Londres, Harris, 1819, *in-12*. Prix, 3 sh.

Popular Travels and Voyages &c.; Voyages par terre et par mer en différentes parties de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; par F. Thurtle. Londres, Longman, 2 vol. *in-12*, avec figures. Prix, 1 l. 4 sh.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Codex Nasareus, Liber Adami appellatus, syriacè transcriptus, &c. (*Troisième Article de M.* Silvestre de Sacy.) .... Pag. 131.
La Jérusalem délivrée, traduite en vers français par M. Baour-Lormian. (*Article de M.* Raynouard.) .... 146.
Mémoire sur l'importation en France des chèvres à duvet de Cachemire, par M. Tessier. (*Article de M.* Abel-Rémusat.) .... 155.
L'Art de vérifier les dates des faits historiques, &c. avant l'ère chrétienne, &c.; par dom Clément. (*Second article de M.* Daunou.) .. 161.
Itinerary of Greece, containing one hundred routes in Attica, &c.; by sir W. Gell. (*Article de M.* Letronne.) .... 167.
Deux Lettres à mylord comte d'Aberdeen sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont, par M. Raoul-Rochette. (*Troisième article de M.* Letronne.) .... 170.
Pièces relatives à l'histoire du Danemarck et à la connoissance de ses anciens rapports politiques, &c.; par le docteur Brondsted. (*Article de M.* Raynouard.) .... 174.
Note sur une inscription grecque récemment apportée de Délos à Marseille. (*Article de M.* Raoul-Rochette.) .... 182.
Nouvelles littéraires .... 188.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL DES SAVANS.

AVRIL 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, ***FRANC DE PORT****, au bureau du Journal des Savans,* à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

AVRIL 1820.

Supplément au Glossaire de la langue romane, &c.; *par* J. B. de Roquefort. Paris, Chasseriau et Hécart, libraires, au Dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.° 3, 1820; 1 vol. *in-8.°* Prix, 7 fr., et 14 fr. papier vélin, et 8 fr. 50 cent. franc de port.

M. de Roquefort publia en 1808 un Glossaire de la langue romane, qui fut accueilli avec tout l'intérêt que méritoit un ouvrage de cette importance et de cette utilité : depuis il a continué de se consacrer à l'étude de notre ancienne littérature, ainsi qu'à celle des mœurs et des usages du moyen âge. Il ajoute aujourd'hui un nouveau volume aux

deux qui composoient son Glossaire; ce Supplément ne peut manquer d'être reçu aussi favorablement. L'ouvrage précédent ayant instruit les littérateurs à apprécier celui-ci, son utilité sera encore mieux sentie, puisqu'il explique une partie des mots qu'on regrettoit de ne pas trouver dans le premier travail. Au reste, il s'en faut de beaucoup, et mes observations en fourniront bientôt des preuves, que des recherches ultérieures ne puissent procurer encore de nouveaux supplémens. A mesure qu'on lira et qu'on publiera nos vieux manuscrits, les lexicographes trouveront de quoi enrichir la nomenclature connue aujourd'hui.

Le Dictionnaire de Borel, un grand nombre de vocabulaires particuliers imprimés avec plusieurs ouvrages de notre ancienne littérature, dont les éditeurs expliquoient les mots les plus difficiles, le Dictionnaire du vieux langage français, et le Supplément, publiés par Lacombe, étoient trop insuffisans pour l'intelligence de nos anciens auteurs. Barbazan avoit composé un glossaire en quatre volumes *in-folio* : mais cet ouvrage, dont le manuscrit se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de MONSIEUR à l'Arsenal, quoique annoncé au public, ne fut pas imprimé.

M. de Sainte-Palaye avoit entrepris un glossaire de notre ancienne langue, et ce grand travail fut la principale occupation de sa vie. On trouve dans le Journal des Savans de décembre 1791, pag. 725-732, une lettre de M. de Bréquigny adressée à M. Mercier, abbé de Saint-Léger, pour lui faire connoître l'esprit qui avoit dirigé M. de Sainte-Palaye. Il paroît que son vaste et précieux ouvrage avoit d'abord été exécuté sur un plan qui fut abandonné, d'après les représentations et les conseils de M. de Bréquigny lui-même, et qu'on adopta un plan dont l'exécution devint plus difficile en raison de la plus grande utilité qu'on s'en promettoit. Il a été seulement publié de ce nouveau travail les mots de la lettre A jusqu'à A S; ils forment un volume *in-folio*, qui est très recherché, et qu'on trouve rarement dans le commerce, la plus grande partie des exemplaires de ce volume ayant été vendue à la rame comme ouvrage incomplet. Les matériaux préparés par M. de Sainte-Palaye pour son glossaire entier ont passé à la Bibliothèque du Roi; ils sont rangés par ordre alphabétique, et forment plus de soixante volumes *in-folio*.

M. de Roquefort n'a pas adopté le plan de M. de Sainte-Palaye, dont l'exécution l'eût mené trop loin; mais, en préférant une forme de travail plus simple, il a donné un ouvrage presque aussi utile qu'auroit pu l'être celui de M. de Sainte-Palaye : il a familiarisé les lecteurs français avec les mots de la langue ancienne; et il étoit important de connoître d'abord

ces mots, avant de rechercher leurs nuances, leurs différentes acceptions, leurs variations successives, que M. de Sainte-Palaye se proposoit d'expliquer. Ce qui est étonnant dans le plan de M. de Sainte-Palaye, et dans la longue exécution qu'il a eue, c'est que ni lui ni ses coopérateurs n'aient reconnu ni même présumé qu'il existoit dans l'ancienne langue française un système grammatical très-régulier. J'ai déjà essayé dans ce journal d'en fournir des preuves; et je saisirai les occasions qui se présenteront d'en donner de nouvelles, en attendant que je publie la grammaire de l'ancien idiome français roman, ou de la langue des trouvères.

M. de Sainte-Palaye, et les personnes qui, après lui, ont travaillé sur cette langue, ont sans doute cédé au préjugé qui supposoit qu'elle n'avoit aucune règle, aucune syntaxe; et alors on ne s'est plus occupé que des mots.

Ce préjugé date de loin. Marot s'étoit expliqué sur la langue de ses prédécesseurs avec une assurance qui faisoit croire, d'après l'autorité de ce poète, qu'il n'existoit jadis aucune forme grammaticale fixe, aucun principe fondamental. L'abbé Fleury disoit, en parlant de l'ancienne langue : « Toutefois je ne vois point qu'on y ait appliqué l'étude de la » grammaire : il semble que l'on craignoit de la profaner.... Je n'y » trouve point de distinction du pluriel et du singulier, ni de construction » uniforme, en un mot aucune régularité. » *(Cinquième Discours sur l'Histoire ecclésiastique.)*

Des personnes qui s'occupoient spécialement de l'étude de nos anciens manuscrits, partageoient ce préjugé, bien que l'observation et la comparaison de ces prétendues irrégularités eussent pu les conduire à un résultat absolument différent.

Je me bornerai à rapporter ici ce que les savans auteurs de la collection des Historiens de France rapportent au tome V, p. 219, à l'occasion des manuscrits des chroniques de Saint-Denis. Voici comme on s'exprime : « L'orthographe du manuscrit du Roi et de celui de Sainte- » Geneviève est particulière; les substantifs, les adjectifs, les participes » passifs, ont au singulier une S ou un Z à la fin, et ils n'en ont pas au » pluriel. Par exemple, LI PRINCES EST VENUS ET A ESTÉ SACREZ » ROIS, pour *le prince est venu et a été sacré roi.* LI EVESQUE ET LI PLUS » NOBLE BARON SE SONT ASSEMBLÉ, pour *les evesques et les plus nobles* » *barons se sont assemblés.* Cependant, lorsqu'on emploie les articles LE, » LES, DES, AUX, on suit notre orthographe d'à présent.

» Le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés et le premier de M. l'abbé » de Rothelin, qui sont plus récens que les deux dont je viens de parler, » ne sont pas uniformes pour l'orthographe; on y emploie tantôt

» l'ancienne, tantôt la nouvelle. Le second manuscrit de M. l'abbé de » Rothelin est encore plus récent; on y suit notre orthographe d'au- » jourd'hui; on n'y aperçoit plus l'article LI: j'ai même remarqué que le » copiste, en suivant l'exemplaire qu'il avoit sous les yeux, avoit écrit LI » PRINCE, mais qu'il avoit tiré une ligne sur ces deux mots pour mettre » tout de suite *les princes.* »

On voit combien nos érudits ont été embarrassés, parce qu'ils ignoroient la règle grammaticale qui, par la présence ou l'absence de l's final, indique quand les substantifs ou les mots employés substantivement sont sujets ou régimes, et quand ils sont au singulier ou au pluriel.

Si je n'avois eu qu'à donner mon opinion sur le Supplément que publie M. de Roquefort, il m'auroit suffi d'annoncer qu'il est digne du premier travail; et l'on n'exigeroit pas sans doute que j'en donnasse la preuve en citant des articles de glossaire, parce que ces articles ne peuvent être appréciés qu'en les comparant avec d'autres articles analogues; ce qui exigeroit des développemens trop considérables: mais je croirai prouver plus évidemment combien j'estime le travail de M. de Roquefort et combien je m'intéresse à son succès, si je rassemble quelques observations qui ne seront peut-être pas inutiles à l'amélioration dont le travail d'un glossaire, et sur-tout d'un glossaire pareil, est toujours susceptible.

J'indiquerai quelques mots qui doivent y entrer: non que je les cherche dans les auteurs que M. de Roquefort n'a pas cités; au contraire je prendrai ordinairement mes autorités dans les citations mêmes qui donnent un prix particulier au Supplément publié aujourd'hui, et je présenterai d'autres observations qui peuvent également concourir à la perfection de l'ouvrage entier.

Au mot ESTIERE, gouvernail du bâtiment, on trouve la citation suivante:

Puisqu'il l'ot lancié en la mer,
Al estiere vait guverner,
Tant guverne la nef e tint,
Le BASNE prist, a terre vint. *(Marie de France.)*

Ce mot BASNE n'est expliqué ni dans le Glossaire, ni dans le Supplément.

Au mot NAISCEMENT, on lit:

Tenons donc pour vrai fondement
De Jhesu Crist le naiscement,
Le bapteme, la passion,
Le descens, le SUSCITEMENT.

Ce mot SUSCITEMENT, qui signifie RÉSURRECTION, méritoit une place dans le Supplément, puisqu'il ne se trouve pas dans le Glossaire.

Les matériaux qui peuvent servir à augmenter et à perfectionner le Glossaire de M. de Roquefort, sont si abondans, que j'en trouverois beaucoup dans les nombreuses citations qui enrichissent son travail. Je vais citer quelques-uns des mots que je regrette le plus de ne trouver ni dans le Glossaire, ni dans le Supplément.

ALLÉE signifioit anciennement une galerie en bois par laquelle on passoit pour aller à un lieu voisin. Voici un passage des Gestes de Louis le Débonnaire qui le prouve : « Li empereres issi de l'eglise pour aler » ou palais par unes ALÉES de fust ou il li convenoit passer. Si estoient » viez et porries de l'umor de l'iaue qui sus chaoit. Quant li empereres » fust desus et grant torbe de ses princes et de sa gent, ces ALÉES fon- » dirent tout à un fais... ovec lui chairent à terre plus de XX que » contes, que barons. » *(Recueil des Hist. de France, t. VI, p. 141.)*

Au mot ALMAIRE du Supplément de M. de Roquefort, on lit :

« Ou dixseptieme feuillet, seconde page de ung registre estans es » almaires des ALLÉES ou galleries au devant de l'huis du comptoir du » procureur de la ville, &c. »

Et il n'y a pas d'explication du mot ALLÉE dans l'acception de GALERIE.

Dans son premier travail, M. de Roquefort avoit eu soin d'avertir aux mots *me*, *te*, *se*, qu'ils étoient quelquefois employés pour *ma*, *ta*, *sa* ; et l'on en trouve beaucoup d'exemples dans le Supplément, parce que la finale A des mots de la langue des troubadours étoit presque toujours rendue par un E muet dans l'ancien français.

A cette observation, très-nécessaire pour l'intelligence de cet idiome, il faut en joindre une autre du même genre, pour laquelle le Supplément de M. de Roquefort fournit plusieurs autorités ; c'est que l'article LA, féminin actuel, est souvent rendu dans l'ancien français par LE, ainsi qu'on peut s'en convaincre aux mots :

BERCEL ; *de* le *ville. . . ; par* le *ville.* CAHORSIN ; *as coustumes de* le *ville. . . ; com borgois de* le *ville. . . ;* le *nuit S. Pierre.* ESPERÉ ; *a* le *potence.* ESTAMENT ; *de* le *besogne de paix.* FOSSEIT ; *sereit le fosseit de* le *ville... ; et nient de* le *riviere.* KALENDIER ; *querés* le *lune prime. . . ; sainier de* le *vaine dou pous. . . . Il est vigille* le *nuit S. Andrien et* le *nuit de Noel.*

Le QUE relatif me fournira l'occasion d'une autre remarque grammaticale ; et ce sera dans les citations contenues dans le Supplément du Glossaire, que je prendrai mes autorités.

Notre langue actuelle n'admet l'emploi du QUE relatif que comme

régime, quand il se rapporte à un substantif antérieur; mais l'ancien français l'employoit comme sujet. Cette forme de la langue des troubadours s'est conservée dans l'espagnol et dans l'italien; elle est, à mon avis, l'un des caractères auxquels on peut reconnoître la plus grande ancienneté du style des vieux auteurs français : ils disent concurremment QUI et QUE. En voici des exemples que me fournit le travail même de M. de Roquefort.

V.° *Costier :* Gerard QUE assez loin des gens estoit, &c.

V.° *Engrutement :* Une gent sunt, devez saver,
KE sans vin ne purrunt manger;
E autre gent sunt sanz dotance
KE de vin beivre unt grevance. *(Enseignement d'Aristote.)*

V.° *Peticle :* Et les deux petits reinz od le peticle QUE est sur eux &c. *(Traduction de la Bible, le Lévitique.)*

V.° *Censer :* « La fumée de l'encens QUE munte, signefie la com- » punctiun des queors QUE surt des oreisuns. » *(Apocalypse historié.)*

Cet emploi du relatif QUE mérite une place dans le Glossaire.

Dans son Glossaire, au mot NE, M. de Roquefort avoit dit qu'il avoit été employé quelquefois dans le sens d'ET : mais il n'avoit cité aucune autorité ; et il faut convenir que les exemples de cette acception ne sont pas très-communs dans les auteurs français, tandis qu'ils le sont dans les ouvrages écrits dans la langue des troubadours. Comme, dans le Supplément, M. de Roquefort cite souvent des exemples pris dans le roman de la Rose et dans les anciens Fabliaux et Contes publiés par M. Méon, je crois convenable de faire connoître cette acception de NE, qui se trouve dans les pièces de cette collection et dans ce roman, ainsi que dans d'autres ouvrages :

Des que Diex fist Adan NE Eve,
Ne fu aferes si deffez. (*Fabl. et Cont.* tom. IV, p. 137.)

Pristrent lor fames et lor enfanz et que il en porent traire del feu NE escamper. (*Villehardouin*, p. 82.)

Or t'ai dit comment N' en quel guise
Amant doit faire mon servise. (*Roman de la Rose*, v. 2589.)

Dites moi où NE en quel pays
Est Flora, la belle Romaine. (*Villon*, p. 23.)

Comme M. de Roquefort cherche à rendre son ouvrage toujours plus digne du succès qu'il a obtenu, je lui soumettrai un moyen de l'améliorer qu'il me paroît n'avoir pas employé jusqu'à présent; c'est d'indiquer par des exemples les acceptions que les mots actuels avoient

jadis et qu'ils n'ont pas conservées : ainsi le verbe *mourir* étoit employé activement, du moins dans les temps composés, comme on le voit par les citations que je vais rapporter :

> Jesque il ONT MORT tuz les madles del pays. *(Anc. trad. des Livres des Rois.)*
>
> Lonc respict m'ONT MORT. (*Le Roi de Navarre*, ch. 23.)
>
> Car Licurgus de si court le pressa,
> Que de sa darde à travers le perça,
> Et l'AYANT MORT, il prit ses belles armes. (SALET, *Trad. de l'Iliade.*)

Hercules assist les metes de sa conqueste es fins de l'oceanne mer, et il FUT MORT par une femme d'une chemise empoisonnée. (ALAIN CHARTIER.)

L'emploi du verbe MOURIR dans ce sens actif se trouve dans la langue des troubadours, et dans l'italien et le portugais.

Le verbe *partir* au contraire ne s'employoit pas absolument comme aujourd'hui; pour exprimer l'action de quitter une personne, un lieu, on disoit SE PARTIR DE, c'est-à-dire, SE SÉPARER DE.

Theseus... SE PARTIT pour aller combattre le taureau de Marathon. (AMYOT, *Trad. de Plutarque.*)

Le Roi *se partit* dudit pays et vint à Limoges. *(Œuvres d'*ALAIN CHARTIER, *p. 141.)*

M. de Roquefort est en état d'ajouter à son ouvrage de pareils perfectionnemens, qui le rendroient encore plus utile.

M de Roquefort, au mot KALENDRIER, a inséré une sorte d'almanach du XIII[e] siècle, qui, entre autres choses remarquables, fournit la preuve que très-anciennement la langue des trouvères, pour exprimer les jours de la semaine, plaçoit le mot DI de *dies*, au-devant des mots LUN, MAR, &c. La nomenclature des jours de la semaine se trouve soit à ce mot de KALENDRIER et au mot de SEPMAINE, soit aux mots mêmes de DILUN ou DELUN, DIMAR ou DEMARS, DIMECRE ou DEMECRES, DIJOU, DIVENRE ou DEVENRES, DISAPT, du Glossaire et du Supplément : la langue des troubadours disoit *dilun*, *dimar*, &c.; et cette forme est encore en usage dans la langue provençale.

M. de Roquefort n'a point borné son travail à la simple explication des mots; quelquefois il a donné des détails curieux sur les choses. Plusieurs mots offrent de courtes et intéressantes dissertations, qui prouvent combien l'auteur est versé dans la connoissance des opinions, des usages et des mœurs du moyen âge J'indiquerai plus particulièrement les mots AGUILAN, ARGOT, BESANT, CHAPEL, FIERTE, KALENDRIER, PSALTERION, SING, &c.

Deux dissertations, l'une sur l'*origine des Français*, l'autre sur *le génie de la langue française*, que l'éditeur a placées à la tête du Supplément, mériteroient un examen particulier; mais elles ne sont pas de M. de Roquefort, et je crois devoir me borner à son propre travail : par l'érudition qu'il renferme et l'utilité dont il peut être, ce travail me paroît digne d'être recommandé à toutes les personnes qui desirent prendre connoissance non-seulement de notre ancienne langue, mais encore de notre ancienne littérature; le Dictionnaire de M. de Roquefort et le Supplément qu'il donne aujourd'hui, en présentent des morceaux remarquables. Je ne doute pas que la publication prochaine des Fables de Marie de France, par M. de Roquefort, n'obtienne l'accueil que méritent le zèle et les connoissances de l'auteur qui fait ce présent à notre littérature.

RAYNOUARD.

MÉMOIRES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES SUR L'ARMÉNIE, suivis du texte arménien de l'Histoire des Princes Orpélians, par Étienne Orpélian, *archevêque de Siounie, et de celui des Géographies attribuées à* Moïse de Khoren *et au docteur* Vartan, *avec plusieurs autres pièces relatives à l'histoire d'Arméni ; le tout accompagné d'une traduction française et de notes explicatives ; par M.* J. Saint-Martin : tome II. Paris, de l'imprimerie royale, 1819, 518 pages *in-8.°* (1).

En rendant compte, dans ce Journal, du premier volume des Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie (2), nous avons fait connoître le plan adopté par M. Saint-Martin dans la disposition de ce recueil. Par suite de ce plan, le travail général relatif à la géographie et à l'histoire de l'Arménie a trouvé place dans le premier volume. Celui que nous annonçons aujourd'hui, a été consacré plus spécialement à l'Histoire de la famille des Orpélians, écrite en arménien, vers la fin du XIIIe siècle, par Étienne, archevêque de Siounie, qui appartenoit lui-même à cette famille; mais ce n'est pas le seul morceau que

(1) Cet ouvrage se trouve à Paris, chez MM. Tilliard frères, libraires de S. M. le Roi de Prusse, rue Hautefeuille, n.° 22.
(2) Voyez le Journal des Savans, 1818, p. 487-497.

renferme ce second volume, et nous croyons devoir, en commençant, faire connoître les diverses pièces dont il se compose.

On trouve d'abord deux dissertations de M. Saint-Martin: la première, sur la vie et les écrits d'Étienne Orpélian; la seconde, sur l'origine de la famille des Orpélians et de plusieurs autres colonies chinoises établies en Arménie et en Géorgie. A ces dissertations succède l'Histoire des Orpélians en arménien, avec la traduction française en regard, puis les notes relatives à chacun des neuf chapitres dont se compose cette Histoire : l'Histoire des Orpélians, avec les notes et les deux dissertations préliminaires, occupe trois cents pages. Après cela se trouve un mémoire de l'auteur sur l'époque à laquelle a été composée la Géographie attribuée à Moïse de Khoren; vient ensuite cette Géographie, dont le texte est accompagné, comme celui de l'Histoire des Orpélians, d'une traduction française en regard, et suivie de notes. M. Saint-Martin reproduit après cela deux pièces assez peu importantes, qui avoient été publiées à la suite du texte arménien de la Géographie attribuée à Moïse de Khoren, dans l'édition de Marseille 1683; mais il ne les donne qu'en français. La première est intitulée, *Itinéraire de Tovin, capitale de l'Arménie, jusqu'à plusieurs autres villes du même pays et de quelques autres régions;* la seconde est une *Notice sur les quatre fleuves du Paradis et sur quarante-deux autres fleuves grands et célèbres.* La Géographie du docteur Vartan, déjà publiée en arménien à Constantinople, en 1728, vient ensuite; et M. Saint-Martin y a joint une traduction française et des notes. Le reste du volume est rempli, 1.° par une ordonnance de Mihr-Nersèh, gouverneur de l'Arménie pour le roi de Perse, adressée aux grands de l'Arménie, en français seulement; 2.° par une lettre des princes de l'Arménie orientale au Pape, datée du 19 avril 1699, aussi en français seulement, avec un petit nombre de notes : on trouve enfin quelques additions et corrections; une table alphabétique des noms géographiques contenus dans les deux volumes de ces Mémoires, et une table des mémoires que renferme le second volume.

La famille des Orpélians, si l'on en croit les historiens arméniens et géorgiens, étoit originaire de la Chine, ou, comme ils s'expriment, du royaume de *Djénasdan* Ճենաստան, et alliée à une famille impériale de cette contrée située à l'extrémité orientale de l'Asie. Chassés de leur patrie par une révolution politique, ces fugitifs en cherchèrent une nouvelle; et, après s'être portés vers l'occident, ils entrèrent dans la Géorgie par le défilé du Caucase, nommé *Porte de Dariel.* Ils étoient en grand nombre, braves et intrépides, et conduits par un chef entre-

prenant, doué d'une force et d'une habileté extraordinaires. A cette époque, les Géorgiens gémissoient sous la tyrannie des rois de Perse, de la dynastie des Cayaniens. C'étoit, à ce qu'il paroît, Caïcaous qui occupoit le trône de Perse. Les émigrés chinois offrirent aux Géorgiens de se joindre à eux contre leurs oppresseurs, si l'on vouloit leur accorder dans la Géorgie un lieu où ils pussent se fixer. Leur demande fut accueillie avec empressement. « On leur donna pour habitation et » pour lieu de sûreté le fort imprenable d'*Orpeth* Օրբէթ, qui avoit » été fondé par Khartlos : ils eurent encore beaucoup de cantons, de » grands bourgs et de forteresses, pour en jouir héréditairement. Ces » étrangers habitèrent d'un commun accord à Orpeth ; et c'est du nom » de cette forteresse que, par la suite des temps, ils furent appelés » *Orpoulk'h* Օրբուլք, c'est-à-dire, en arménien, *Orpetatsik'h* Օր- » բէթացիք, parce que c'étoit la coutume de la nation géorgienne » de désigner les familles nobles par un nom qui étoit dérivé de celui » du lieu où elles habitoient. »

Ce seul passage donne lieu à plus d'une question. 1.° Le pays de *Djénasdan* ou *Djénastan*, « situé, comme le dit Étienne Orpélian, vers » l'orient, au-delà du pays des Khalandriens, voisins des Khazars et » des Huns, et qui s'étend en longueur jusqu'au mont Imaüs », est-il, comme le nom semble l'indiquer, la Chine ! 2.° Étienne Orpélian, qui écrivoit à la fin du XIIIe siècle de l'ère chrétienne, peut-il être une autorité suffisante pour garantir l'origine qu'il donne à sa famille ? 3.° Son récit ne peut-il pas être justement mis au nombre des fables, lorsqu'on fait attention que de ces temps si reculés et fort antérieurs à la conquête de la Perse par Alexandre, il passe immédiatement au milieu du XI.° siècle de l'ère chrétienne !

Quant à la première difficulté, relative à la position qu'Étienne donne au Djénasdan, M. Saint-Martin a cherché à l'affoiblir, en supposant que les mots, *et qui s'étend en longueur jusqu'au mont Imaüs*, ne se trouvoient pas dans le manuscrit original, et ont été ajoutés par l'éditeur de Madras ; mais il faut convenir que ceci est avancé sans aucune preuve. En admettant cependant cette conjecture et écartant ainsi une très-grave difficulté, il peut paroître encore douteux que le Djénasdan soit la Chine, puisque, suivant Étienne Orpélian, le Djénasdan est situé à l'orient au-delà des Khalandriens, nation voisine des Khazars et des Huns, et qui, suivant un écrivain arménien cité par M. Saint-Martin lui-même, devoit habiter vers les bords du Volga. C'est principalement pour répondre à ces difficultés, et pour faire voir que rien ne s'oppose à ce qu'on admette la tradition arménienne relative à l'origine chinoise des Orpélians, que

M. Saint-Martin a composé sa dissertation sur l'origine de la famille des Orpélians et de plusieurs autres colonies chinoises établies en Arménie et en Géorgie. Comme cette dissertation est, entre les différens morceaux que renferme ce volume, celui qui peut paroître d'un intérêt plus général et fixer l'attention du plus grand nombre des lecteurs, nous nous y arrêterons de préférence.

« La famille des Orpélians, dit M. Saint-Martin en commençant cette » dissertation, tiroit son origine d'un vaste pays situé à l'extrémité » orientale de l'Asie, qui est nommé par les Arméniens Ջենաստան » *Djénasdan*, et qui est certainemment le même que la Chine. Le nom » de *Tchin* چين ou چينستن (lisez چينستان) *Tchinistan* chez les Persans, » celui de صين *Sin* chez les Arabes et de ܨܝܢܣܬܢ *Tsinestan* chez les » Syriens, aussi bien que celui de *Djénasdan* chezl es Arméniens, ont » toujours désigné un pays grand, puissant et civilisé, qui, du côté » du nord, étoit au-delà des déserts et des peuples barbares qui » avoisinent la Perse et l'Inde, et qui, du côté du midi, étoit au-delà » des mers les plus reculées de l'Inde. » M. Saint-Martin, pour mieux faire sentir encore l'identité des noms donnés par diverses nations de l'Asie à la Chine, auroit peut-être dû rappeler, en faveur des lecteurs qui ne connoissent pas les langues de l'Orient, que les syllabes *istan* sont une terminaison propre à la langue persane, qui indique le pays occupé par une nation, ou le lieu où une chose se trouve réunie en abondance. C'est ainsi qu'on dit *Turkestan*, *Mogolistan*, *Hindoustan*, *Franghistan*, pour le pays des Turcs, des Mogols, des Hindous ou Indiens, des Francs ou chrétiens Européens. M. Saint-Martin continue ainsi : « Nous avons dans Masoudy, excellent auteur arabe qui écrivoit » au commencement du X.ᵉ siècle, le récit de plusieurs voyages entrepris » dans l'intérieur de la Chine, par la route de terre et par celle de mer; » on y trouve aussi le détail des guerres civiles qui accompagnèrent la » fin de la dynastie des Thang. Les guerres entreprises dans l'intérieur » de la Tartarie par cette puissante dynastie avoient donné aux Arabes » les moyens de bien connoître les Chinois, dont l'empire étoit alors » limitrophe de celui des khalifes. Tous les princes turcs de la Transoxane » étoient feudataires des monarques chinois. Les historiens de ce peuple » nous attestent que les princes persans qui, après la destruction de la » dynastie des Sassanides, se maintinrent contre les Arabes, dans les » montagnes du Dilem, du Gilan et du Tabaristan, au sud de la mer » Caspienne, et qui résidoient à Sari, envoyèrent de fréquentes ambas- » sades en Chine. Les historiens arabes, persans et chinois, nous

» apprennent également que le dernier des Chosroës, **Iezdedjerd III**, » réduit à l'extrémité par les armes des Musulmans, tourna ses regards » vers la Chine, pour en obtenir des secours qui pussent le rétablir sur » le trône de ses pères (1). Après qu'il eut succombé à Mérou, dans » le Khorasan, son fils, Firouz, chercha un asile à la cour des Thang. » Après sa mort, plusieurs chefs persans, cantonnés dans le Sedjestan, » dans le Gartchestan, dans le Zabélistan, dans le Nimrouz de Kaboul, » dans le Tokharestan, et dans diverses autres contrées du voisinage, » y restèrent indépendans des Arabes; et, comme ceux du Dilem, ils » entretinrent des relations politiques avec les Chinois. La domination » de ces derniers étoit si bien établie dans la Transoxane et les régions » limitrophes, que les Arabes leur donnoient (l'auteur veut dire *don-* » *noient à ces contrées*) le nom de *Sin*. . . . : les Arméniens firent de » même; ils donnèrent le nom de Չենք *Djenk'h* [ou Chinois] aux » Turks de la Transoxane. » Après quelques faits que j'omets à dessein, M. Saint-Martin ajoute : « Les Arméniens donnèrent aussi le nom de » *Chinois* aux Khazars et aux peuples qui habitoient au nord du Cau- » case, dans les vastes steppes qui s'étendent jusqu'au Volga. . . Ces » nations étoient sans doute soumises à la domination ou au moins à » la suprématie chinoise, et c'étoit de là que leur venoit le nom de » *Chinois*, qui n'auroit pu leur convenir sous aucun autre rapport. Les » Arméniens savoient, aussi bien que les Arabes, que l'empire de ces » Chinois, qui s'étendoit dans leur voisinage, se prolongeoit d'un autre » côté jusqu'à la mer orientale, et que sa métropole étoit fort loin à » l'extrémité de l'Asie. » M. Saint-Martin justifie ce qu'il a avancé sur la grande extension donnée par les Arabes et les Arméniens à l'empire de la Chine vers le Xe siècle, par des passages de Masoudi, d'Ebn-Haukal, et de la Géographie arménienne, mal-à-propos attribuée à Moïse de Khoren, et dont l'auteur lui paroît contemporain de ces deux écrivains musulmans.

On ne sauroit donc raisonnablement douter que, dans le IIIe et le IVe siècle de l'hégire, il n'y eût une multitude de points de contact entre l'empire chinois, c'est-à-dire, les pays occidentaux qui reconnoissoient plus ou moins immédiatement la suprématie du souverain de la Chine, et les pays musulmans voisins de l'Oxus et limitrophes de la mer Caspienne, et que sous les noms de *Sin*, *Tchin*, *Tchinistan* et *Djénasdan*,

---

(1) M. Saint-Martin cite dans une note, à l'occasion de la fuite de Iezdedjerd, un passage d'Abou'lfarage, où il s'est glissé une faute typographique très-grave : on y lit المغارة au lieu de المفازة.

on ne désignât tout ce qui étoit compris sous la domination chinoise. Mais il y a encore bien loin de là à l'époque attribuée à l'émigration de la famille de laquelle les Orpélians tirent leur origine. Cette tradition acquerroit toutefois plus de vraisemblance, si l'histoire nous apprenoit que de semblables émigrations de familles chinoises dans les pays situés à l'ouest de l'Oxus et même de la mer Caspienne, ont eu lieu à d'autres époques moins reculées que les temps qui ont précédé Alexandre, mais antérieures de plusieurs siècles à celui où vivoient Masoudi et Ebn-Haukal : or c'est précisément ce qu'établit ensuite M. Saint-Martin.

En effet, nous apprenons de Moïse de Khoren que c'étoit aussi du Djénasdan que tiroit son origine la famille des Mamigonéans ou Mamigoniens, qui, vers le milieu du III.e siècle de l'ère chrétienne, chassée de sa patrie par des dissensions domestiques, étoit venue chercher un asile, d'abord dans les états d'Ardeschir, premier roi sassanide, puis dans l'Arménie. Moïse de Khoren n'étoit éloigné que de deux siècles et demi, ou de trois siècles au plus, de ces événemens; et il n'y a aucune raison de révoquer en doute son témoignage, confirmé d'ailleurs par celui de plusieurs autres historiens. Quelques autres faits d'une moindre importance ajoutent encore à ces preuves des relations qui existoient, vers cette même époque, entre les royaumes de Perse et d'Arménie et l'empire de la Chine, et donnent lieu à M. Saint-Martin de conclure qu'il est permis de présumer que des relations semblables avoient existé long-temps auparavant entre ces diverses contrées. Ici notre auteur rassemble divers faits, extraits des histoires chinoises, et qui tendent à établir, contre l'opinion, ou plutôt contre le préjugé commun, que les Chinois, moins d'un siècle et demi après J. C., connurent l'empire romain, nommé par eux *Ta-thsin* ou grande Chine; que l'empire des Parthes leur étoit aussi parfaitement connu; que, par une suite nécessaire de ce contact entre les Chinois d'un côté et de l'autre des nations soumises à la puissance des Grecs et des Romains, ces peuples n'ont pu marquer de connoître aussi les Chinois; enfin, que s'ils ne nous ont transmis à cet égard que des notions vagues, c'est que, faute de connoissances positives et d'itinéraires bien faits, ils ne pouvoient convenablement coordonner les notions qui leur étoient parvenues. « Je suis persuadé, » malgré cela, ajoute-t-il, que les *Sinæ* des géographes anciens, qui ont » donné lieu à tant de discussions parmi les modernes, ne sont pas » autres que les Chinois eux-mêmes. » Ici M. Saint-Martin ne néglige rien pour concilier ce résultat important de ses recherches avec l'opinion du restaurateur de la géographie systématique des Grecs, qui a placé les *Sinæ* des anciens, et ceux de Ptolémée en particulier, dans la presqu'île

orientale de l'Inde. Sans entrer dans la discussion de ce point de géographie, nous croyons pouvoir affirmer que les lumières qui chaque jour se répandent, grâce aux travaux d'un petit nombre de savans, sur l'histoire et les antiquités de la Chine, nous présentent cet empire, et ses rapports avec l'occident et le nord de l'Asie, sous un point de vue bien différent de celui sous lequel on envisageoit ces mêmes objets il y a un demi-siècle; et ces résultats historiques valent bien sans doute les hypothèses ingénieuses et séduisantes, si l'on veut, mais arbitraires et hasardées, que tant d'écrivains superficiels ont répétées aveuglément après l'historien de l'astronomie.

M. Saint-Martin déduit, et des discussions précédentes, et de quelques autres autorités dont il les fortifie, que les *Sinæ* des anciens doivent, comme les peuples de *Sin* ou de *Tchin* des Orientaux, s'étendre de la mer orientale à la mer Caspienne. Il en déduit encore cette autre conséquence, que, depuis le commencement de l'ère chrétienne au moins, les Chinois ont été connus des anciens sous le nom de *Sinæ*, et qu'ils l'ont toujours été depuis cette époque, sous des dénominations à peu près pareilles et évidemment d'une même origine. Nous croyons toutefois ne pas nous éloigner de la pensée de l'auteur, en faisant observer que l'étendue de la domination chinoise jusqu'à l'Oxus, et même, si l'on veut, jusqu'au nord-ouest de la mer Caspienne, pour certaines époques reculées, étant admise, les noms de *Sin*, *Tchin*, *Tchinistan*, *Djénasdan*, ont renfermé beaucoup de nations diverses, tout-à-fait étrangères aux Chinois par leur origine, leurs langues, leurs idées religieuses, leurs formes de gouvernement, et qu'on peut fort bien supposer que sous ces noms il faut parfois entendre des nations turques, tartares, mogoles, &c. Ainsi, parce que les historiens nous disent que les Orpélians et les Mamigoniens venoient du Djénasdan, on ne peut pas en conclure que ces familles fussent réellement d'origine chinoise; et si l'on répond que les historiens assurent qu'elles appartenoient à la famille impériale de la Chine, au *Tjenpagour*, il est permis de penser ou que les historiens ont embelli leurs récits de ces circonstances, ou que ces émigrés eux-mêmes ont cherché à relever leur origine, et en ont imposé aux habitans de leur nouvelle patrie. Je ne sais si je m'abuse, mais les noms d'*Arpog*, *Peghtokh* et *Mamkon*, qui figurent dans l'histoire de l'émigration des Mamigoniens, me semblent bien éloignés d'avoir, s'il est permis de parler ainsi, une physionomie chinoise. Ajoutons que Vakhtang, dans son Histoire de la Géorgie, des Orpélians et de leurs compagnons d'émigration, ne les nomme jamais que *Touranians ;* ce qui indique seulement qu'ils venoient d'un pays situé au-delà de l'Oxus.

Quoi qu'il en soit de cette observation, revenons aux Orpélians, et voyons comment M. Saint-Martin, après avoir établi leur origine chinoise, s'efforce de prouver que rien ne s'oppose à ce qu'on admette aussi l'époque reculée de leur établissement dans la Géorgie, époque qu'il se contente pourtant de désigner d'une manière vague comme antérieure à Alexandre, quoique, suivant les historiens arméniens et géorgiens, elle remonte au règne de Caïkhosrou, ou à celui de Caïcaous, c'est-à-dire, à six ou sept règnes avant l'expédition du conquérant macédonien. L'objection que se fait lui-même notre auteur, est assez grave pour que nous transcrivions ici ses propres expressions. « La seule raison valable » qui puisse, dit-il, empêcher de croire que l'établissement des Orpé- » lians en Géorgie soit antérieur à la conquête d'Alexandre, c'est que » le nom de *Chine* n'existoit point à cette époque. Nous allons examiner » si elle est fondée : car, quelque opinion que nous adoptions sur l'anti- » quité des Orpélians, il faut qu'ils soient venus de la Chine dans un » temps où elle portoit ce nom, ou un à peu près semblable ; car, ainsi » que les Mamigoniens, ils ont toujours été appelés *Chinois* dans leur » nouvelle patrie, et on les nomme encore ainsi dans la Géorgie (1). » C'est de la dynastie des *Thsin*, qui a occupé le trône impérial depuis l'an 249 jusqu'à l'an 206 avant J. C., que la Chine a pris ce nom, sous lequel elle a continué, même après l'extinction de cette famille, à être connue chez les peuples barbares. Avec quelque rapidité que l'on suppose que cette dénomination se soit répandue parmi les nations occidentales, on ne peut guère admettre qu'elle y ait été d'un usage commun antérieurement à l'an 230 avant J. C. M. Saint-Martin prouve, ou du moins établit avec beaucoup de vraisemblance, que la Chine étoit effectivement connue des étrangers sous ce nom plus de deux cents ans avant J. C. ; mais comme cela ne suffit pas pour justifier la haute antiquité attribuée à l'émigration des Orpélians, il pense écarter l'objection en faisant observer que, « quand les princes de la famille de *Thsin* montèrent » sur le trône impérial, ils possédoient déjà un royaume puissant, qui » s'étoit formé par la destruction successive de plusieurs autres états . . . » Comme elle possédoit toutes les provinces occidentales de la Chine,

(1) « Ce nom (le nom d'*Orpélians*), dit ailleurs M. Saint-Martin, n'a pas » fait oublier ceux qui rappellent leur origine : on les nomme encore, selon la » différence des langues, en géorgien, *Djénévoul*, et en arménien, *Djénasti*, » c'est-à-dire, Chinois. On les appelle encore actuellement, dans le pays, *Djen-* » *pakouriani* ; ce qui signifie, *descendans du pakour de Djen*. On a déjà vu que » le titre de *pakour* étoit celui que prenoient les souverains du *Djénasdan*. » Pag. 53 et 54.

» son nom particulier, qui étoit déjà célèbre, avoit pu se répandre dès » long-temps chez les nations scythiques, avec lesquelles elle devoit » nécessairement avoir des rapports. » J'avoue que cette solution ne me satisfait guère : dans mon ignorance de la littérature chinoise et de celle des nations qui avoisinent la Chine, je suis bien tenté de penser que l'empire chinois a été appelé par les nations occidentales du nom de *Thsin*, parce que ces nations n'en ont acquis une connoissance un peu distincte que lorsque le trône étoit occupé par la dynastie des *Thsin*, c'est-à-dire, un peu plus de deux siècles avant J. C., et qu'il faut beaucoup rabattre de la haute antiquité attribuée à l'émigration des Orpélians et à leur établissement à l'ouest de la mer Caspienne (1). Quand on connoît l'absence totale de critique des écrivains orientaux en fait d'histoire ancienne, on est bien disposé à ne pas leur faire grâce d'un anachronisme de deux siècles dans l'histoire de ces temps reculés. Il est possible que de nouvelles découvertes dans le champ de la littérature chinoise et tartare me convainquent sous peu d'avoir traité un peu trop légèrement les titres de noblesse des Orpélians : si cela arrive, j'applaudirai moi-même à ma défaite.

Je m'arrêterai quelques instans sur une pièce curieuse contenue dans ce second volume. Je veux parler de l'ordonnance de Mihr Nersèh, gouverneur de l'Arménie pour le roi de Perse Iezdédjerd II. Mihr Nersèh avoit reçu du roi l'ordre de contraindre les Arméniens et d'autres nations voisines à abandonner la foi chrétienne et à embrasser la religion de Zoroastre : après avoir tenté d'ébranler les princes et les seigneurs les plus puissans par les promesses et les menaces, il eut recours à la violence et aux supplices ; en même temps il adressa aux princes et aux évêques une exposition de la doctrine de Zoroastre. M. Saint-Martin avoit promis *(tom. I, p. 323)* de donner dans le second volume le texte et la traduction de cette pièce, qui nous a été conservée par un écrivain contemporain : on ne trouve cependant ici que la traduction de cette ordonnance; mais le traducteur avertit que s'il n'en a point donné le texte, c'est qu'il se propose de le publier dans peu, avec la réponse des évêques et des princes de l'Arménie. Quoique cette pièce soit fort courte, elle se divise naturellement en deux parties: la première est un exposé très-succinct de la doctrine de Zoroastre ; la seconde, une

(1) Il est bon de se rappeler que, depuis Haïk jusqu'à la fondation de la puissance des Arsacides, c'est-à-dire, pendant un intervalle de dix-huit siècles, les Arméniens ignorent, à peu de chose près, l'histoire de leur pays; ils ignorent sur-tout les événemens qui ont eu lieu depuis la mort d'Alexandre jusqu'au règne d'Arsace.

réfutation des dogmes principaux du christianisme, ou plutôt une invective contre la doctrine des chrétiens. Cette seconde partie n'offre presque aucun intérêt; mais on regrette que la première ne présente pas de plus grands détails. Une chose digne de remarque, c'est qu'il n'y est nullement question du culte du feu et des élémens. Voici ce qu'elle contient de plus remarquable : « Lorsque les cieux et la terre » n'existoient point encore, le grand dieu Zervan faisoit une prière » depuis mille ans, et disoit : Peut-être qu'il me naîtra un fils appelé » *Ormizt*, qui fera les cieux et la terre. Il conçut alors deux enfans dans » son ventre, l'un pour faire la prière (les *ieschts*), et l'autre pour dire » *peut-être* (c'est-à-dire, pour donner des doutes sur la divinité, et pro- » pager l'irréligion et l'incrédulité). Quand il connut qu'ils étoient tous » deux dans son ventre, il dit : Celui qui viendra le plutôt, je lui donnerai » l'empire. Celui qui avoit été conçu dans l'incrédulité, lui fendit le » ventre, et sortit dehors. Zervan lui dit : Qui es-tu ! Ton fils Ormizt, » répondit-il. Mon fils est éclatant de lumière et répand une douce » odeur, lui répliqua Zervan, tandis que tu es ténébreux et ami du » mal : et comme celui-ci pleura très-amèrement, son père lui donna » l'empire pour mille ans, et le nomma Arehmen. Il engendra ensuite » un autre fils, qu'il nomma Ormizt, et il ôta l'empire à Arehmen, et le » donna à celui-ci, en lui disant : Aujourd'hui je t'adresse ma prière, » adresse-moi aussi la tienne. Ormizt créa alors le ciel et la terre; mais » Arehmen, au contraire, créa le mal. Les créatures furent partagées » de la même façon : les anges viennent d'Ormizt, et les *dews*, » d'Arehmen : tous les biens qui viennent des cieux et d'ici-bas pro- » cèdent également d'Ormizt, et tous les maux qui se répandent là et » ici, sont de même d'Arehmen. » Il est difficile de décider jusqu'à quel point cet exposé de la doctrine fondamentale du magisme est d'accord avec les idées de Zoroastre sur le premier être, l'auteur des deux principes, *Zervan*, ou le temps sans bornes; mais toutefois c'est un document précieux pour l'histoire de l'ancienne religion des Perses.

Pour rendre toute justice au travail de M. Saint-Martin, ce seroit sur-tout, après la dissertation dont nous avons donné l'analyse, ses notes sur l'Histoire des Orpélians qu'il faudroit faire connoître; mais à peine pourrons-nous indiquer quelque portion des nombreuses recherches historiques qu'elles contiennent. Dans celles du chapitre II, on trouve recueillie une multitude de renseignemens curieux sur les efforts que firent en commun les Grecs, les Géorgiens et les Arméniens, dans le onzième siècle, pour opposer quelque résistance aux progrès des Turcs Seldjoukides. Libarid, nommé par les Grecs *Liparitès*, prince Orpé-

lian, joue un grand rôle dans cette guerre: tombé au pouvoir des infidèles, après avoir fait des prodiges de valeur, il obtint la liberté par les soins de l'empereur Constantin Monomaque. Si l'on en croit Ebn-alathir, l'empereur ne se contenta pas d'envoyer de grands présens au sultan Thogril-beg, qui avoit rendu Libarid sans rançon, mais encore il fit construire à Constantinople une mosquée dans laquelle on fit la prière publique au nom de Thogril-beg. Grégoire Bar-Hebræus dit aussi que Constantin répara la grande mosquée que les Musulmans avoient à Constantinople, l'orna de lampes, y établit des desservans musulmans et leur assigna des traitemens. Ce fait est assurément bien difficile à croire; et, au lieu d'accuser les historiens grecs de l'avoir passé sous silence, il me paroît beaucoup plus naturel de penser qu'il a été controuvé par les écrivains musulmans, et que Grégoire Abou'lfarage a adopté trop légèrement leur récit. Il y a dans le passage d'Ebn-alathir une phrase qui devra paroître très-singulière aux lecteurs qui n'en jugeront que par la traduction. Après avoir rapporté les succès de l'armée musulmane contre les Grecs et leurs alliés, l'auteur arabe dit : قيل ان الغنائم حملت على عشرة الاف عجلة وان فى حملة الغنيمة تسعة عشر الف درع, c'est-à-dire : « On raconte qu'on employa dix mille chariots à porter le butin, » parmi lequel il se trouva dix-neuf mille cuirasses, » et non pas, comme l'a dit, par une singulière inattention, M. Saint-Martin, « . . . butin, » dont la longueur occupoit en totalité un espace de dix-neuf mille » coudées : » sans doute il a confondu درع avec ذراع. La destruction de la famille des Orpélians racontée dans le chapitre IV, le règne de la reine de Géorgie, Thamar, et le rétablissement des Orpélians en la personne d'Eligoum et de ses enfans, événemens qui occupent le chap. V, offrent des scènes d'un grand intérêt, et ont donné lieu à un assez grand nombre de discussions historiques et chronologiques. Mais c'est sur-tout à commencer du chapitre VI que l'histoire des Orpélians acquiert plus d'intérêt, parce qu'elle se lie à celle des Mongols. C'est aussi dans les notes de ce chapitre et des chapitres suivans, que les recherches de M. Saint-Martin offrent plus de variété, de renseignemens nouveaux, de problèmes historiques, de conjectures heureuses, enfin un plus grand usage de tous les trésors de la littérature orientale. Ses observations sur les diverses tribus turques, tartares ou mongoles, sur les causes qui ont fait prévaloir le nom des Tartares et celui des Mongols sur ceux des tribus qui avoient avec eux une origine commune, sur la situation de la ville de Karakoroum, sur le christianisme prétendu des khans descendus de Djinghiz-khan, et une multitude d'autres répandues dans

ces notes, ne peuvent que confirmer l'idée que nous avons donnée, en rendant compte du premier volume, des connoissances aussi étendues que solides de M. Saint-Martin, de son infatigable patience dans l'étude des monumens historiques de l'Orient, et de sa critique sage et impartiale. L'historien des Mongols, Raschid-eddin, lui a fourni plusieurs passages importans; et l'on ne sauroit trop desirer que quelqu'un de nos savans orientalistes se charge d'exploiter cette mine de connoissances, si féconde pour les temps de la puissance mongole. La littérature orientale a droit d'attendre ce service de M. Ét. Quatremère, qui s'est particulièrement occupé de cet écrivain.

Puisque j'ai parlé de Raschid-eddin, je profiterai de cette occasion pour corriger un passage de cet historien, cité peu exactement par M. Saint-Martin. Ce passage, relatif à la situation de Karakoroum, se trouve p. 278 du volume dont je rends compte. M. Saint-Martin le traduit ainsi : « Oktay-kaan ordonna de bâtir sur les bords du fleuve » *Orkoun* une ville fort grande qu'on nomma *Karakoroum*. On établit » ensuite entre cette ville et la Chine une route de poste différente de » toutes les autres, et qui fut appelée *iam narin*. Il y avoit une poste » à toutes les cinq *farsangs ;* et l'on montoit ainsi pendant trente-sept » postes (ce qui faisoit cent quatre-vingt-cinq farsangs). » Le texte publié par M. Saint-Martin porte : واز ولايت ختاى تا آن شهر يامى تغير از يامان يام نهادند وناربن يام كردند ودر هر پنج فرسنك يامى مى وهفت يام بر آمد. Les derniers mots signifient, « et à raison d'un *iam* [ou » relais] par cinq *farsangs*, cela fait au total trente-sept relais. » L'erreur vient de ce qu'il n'a pas bien saisi le sens du mot برآمد. Ce qui précède se lit ainsi dans le manuscrit : يامى بغىر از ىاىان يام نهادند ونارىن يام نام كردند, et doit être lu ainsi, en rétablissant les points diacritiques qui sont omis dans le manuscrit, يامى بغير از يايان يام ; et je crois que le sens est : « On établit des relais (de chevaux), en outre des courriers » (ou messagers à pied) de la poste, et on appela cela *narin iam.* » Je pense que يايان (et non يامان) est le pluriel de ياى, mot turc qui signifie *piéton*. Je ne garantis point ma traduction, mais j'ai cru nécessaire de rétablir scrupuleusement le texte. Je joins encore ici un petit nombre d'observations et de corrections.

Le mot *vestès* ou *bestès*, Βέσης, nom de dignité *(p. 202)*, me paroît devoir être rapproché de Βίσαξ, qui, selon Hésychius, signifie *roi* chez les Perses *(Rel. Dissert. miscell. tom. II, p. 147)*.

Au lieu de طغرى *(p. 253)*, il faut lire طغراى.

Dans un passage de la Géographie d'Abou'lféda, cité p. 267, au lieu de الى منها il faut lire الى منتهيها; ce qui exige aussi une légère correction dans la traduction.

Le mot *baskhagh* պասխաղ *(p. 282)* est mongol, ou, suivant Castell, appartient à la langue du Kharizme : il s'écrit en persan باسغاق, باسقاق, et même باسقان. Mirkhond emploie ce mot, notamment dans l'Histoire des Ismaéliens de Perse; il veut dire *gouverneur*, *commandant.*

Le mot *daridjenig* դարիճենիկ *(p. 377)* est le دار صینی ou دار چینی, des Arabes et des Persans, c'est-à-dire, *la canelle.* Les mots *hoschdpovag* Հոշտբուակ, *povidjenig* բուիճենիկ et *gasimon* կասիմոն, me paroissent être les mots persans خوشبویه - بوی چینی et خرمیان. Les deux premiers, qui signifient *substance de bonne odeur* et *odeur de la Chine*, désignent sûrement des substances aromatiques; mais j'ignore à quelle substance, soit animale, soit végétale ou minérale, ils s'appliquent : le troisième veut dire le *castoreum.*

Je termine ici l'extrait de l'ouvrage de M. Saint-Martin : des travaux de la nature de ceux-là n'ont pas besoin de recommandation auprès des hommes capables de les apprécier; pour les autres, ils envelopperoient dans le même jugement et l'ouvrage et le compte plus détaillé qu'on auroit pu en rendre.

SILVESTRE DE SACY.

Le Monde maritime, ou Tableau géographique et historique de l'Archipel d'Orient, de la Polynésie et de l'Australie; contenant la description de toutes les îles du grand Océan et du continent de la Nouvelle-Hollande; l'histoire des peuples qui les habitent, l'exposition de leurs croyances, de leurs gouvernemens, de leur agriculture, de leurs arts, de leur industrie, de leur commerce; la peinture de leurs caractères, de leurs usages, de leurs mœurs, de leurs costumes; avec des vocabulaires comparés de leurs différens dialectes; par C. A. Walckenaer, *membre de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres):* deux volumes *in-8.°*, ornés de gravures; chez Nepveu, 1819.

PREMIER EXTRAIT.

Depuis que l'ancienne division du monde habitable en quatre parties

a été jugée, par les géographes, insuffisante et peu commode, on a imaginé, pour la remplacer, diverses dénominations, dont aucune, jusqu'à présent, ne paroît avoir reçu l'assentiment général. En les proposant, les auteurs ont été mus par des considérations diverses. Les uns, cherchant à venger Christophe Colomb d'une injustice que l'usage a comme consacrée, ont voulu donner à l'Amérique septentrionale le nom de *Colombie*, en restreignant celui d'*Amérique* à la partie méridionale de ce continent; les autres ont tenté de faire admettre, pour les terres australes et les îles de l'océan Pacifique, les noms de *Notasie*, de *Polynésie*, d'*Océanique*, et même ceux d'*Australie* et d'*Australasie*, qui sont évidemment impropres, si l'on veut les appliquer aux archipels situés au nord de l'équateur.

M. Walckenaer, en adoptant, dans sa Cosmologie, le nom de *Monde maritime* pour désigner collectivement toutes les terres qui n'appartiennent ni à l'ancien ni au nouveau monde, n'a pas cédé au desir d'introduire une dénomination nouvelle, desir puéril et rarement couronné de succès. Frappé, comme l'avoient été les plus célèbres géographes du XVI.e siècle, Mercator, Ortelius, Guillaume Postel, et, après eux, Voisin de la Popelinière et le président de Brosses, des avantages que semble offrir pour la géographie une distribution de toutes les terres du globe en *trois mondes*, M. Walckenaer a fait valoir, en faveur de cette distribution, des motifs que l'état des sciences n'eût pas permis à ces anciens auteurs seulement de soupçonner. En effet, comme il arrive dans toute bonne méthode, ce qui n'étoit d'abord qu'une classification imaginée pour mettre de l'ordre dans les objets à étudier, devient en même temps un moyen d'en apercevoir les caractères essentiels; et une division qui semble exclusivement du ressort des géographes, peut offrir de l'avantage au naturaliste et au philosophe, parce qu'elle est véritablement philosophique et conforme à la nature.

Des nations et des monumens dont l'origine se perd dans la nuit des temps; de grands espaces restés déserts, uniquement parce qu'ils se refusent à la culture; des contrées fertiles et habitées par des peuples puissans et civilisés; les steppes même couvertes par les tentes nombreuses des tribus de pasteurs; de grands animaux, l'éléphant, le cheval, l'âne, le chameau, le bœuf, apprivoisés et rendus utiles à l'homme depuis un temps immémorial: tels sont les traits qui frappent au premier coup-d'œil dans l'ancien monde et qu'on ne retrouve plus dans les deux autres. Le nouveau monde n'offre que des familles peu nombreuses de sauvages chasseurs, errant dans l'épaisseur des forêts, ou à travers d'immenses et verdoyantes prairies; des villes et des villages construits depuis un petit

nombre de siècles par des colonies civilisées, transplantées d'un autre hémisphère; par-tout ailleurs, des bois presque aussi anciens que le sol qui les nourrit, et le génie de l'homme aux prises avec une nature productive, gigantesque et sauvage.

Dans le monde maritime enfin, l'on voit de grandes îles habitées depuis long-temps par plusieurs peuples civilisés; un continent désert, où l'on n'a trouvé que quelques hommes épars, dans l'état du plus complet abrutissement; de petites nations resserrées, au milieu du vaste Océan, dans d'étroits espaces fertiles, et présentant un singulier mélange des mœurs douces et de l'industrie de la vie agricole avec l'indolence et la férocité des sauvages errans; de toutes parts, des bancs de corail, des récifs immenses, des îles entières qui sont l'ouvrage des zoophytes et semblent attester une formation récente. Des différences si tranchées n'ont pu manquer d'être aperçues; mais la distribution de M. Walckenaer paroît seule propre à les faire convenablement appércier.

Les trois parties du monde maritime ne présentent pas entre elles des différences moins caractéristiques que les autres divisions de l'ancien et du nouveau monde. La plus éloignée des trois est, comme on auroit pu l'imaginer, celle qui offre les contrastes les plus marqués: c'est dans la Nouvelle-Hollande, et dans les grandes terres qui font face à ses côtes orientales, que l'homme semble parvenu au dernier degré d'affoiblissement physique et moral. Là se trouvent ces animaux remarquables par de *si étranges* anomalies, les cygnes noirs, les espèces les plus singulières de marsupiaux et de monotrêmes, et sur-tout l'ornithorynque, être bizarre et qu'on seroit tenté de croire hybride, qui tient à-la-fois du quadrupède, du reptile, de l'oiseau et du poisson. L'absence totale de grands animaux sauvages, et les arbres à pain, forment, sous le rapport de l'histoire naturelle, les traits les plus saillans des archipels épars sur l'immense surface du grand Océan; et enfin l'analogie même que la partie du monde maritime la plus rapprochée de l'ancien continent, ou l'archipel d'Orient, laisse voir dans ses productions comparées à celles de l'Asie, cette analogie confirme ces distinctions, loin de fournir la matière d'une objection solide. Cet archipel, qui fait, pour ainsi dire, le passage entre les deux mondes, offre des espèces analogues et non semblables à celles de l'Asie: tels sont le rhinocéros et l'hippopotame. Sumatra produit l'arbre à pain de la Polynésie, et, par un dernier trait qui semble fait pour confirmer les ingénieuses observations de M. Walckenaer, on vient de découvrir dans cette île le tapir, qu'on avoit cru jusqu'à présent particulier au nouveau monde. A la vérité, cet animal se trouve aussi dans les forêts de Malakka. M. Walckenaer pense qu'il

pourroit bien y avoir été transporté de Sumatra : mais, outre que le tapir nommé *tinou* par les Malais, n'est pas, suivant le témoignage de M. Farquhar, moins commun dans la péninsule que l'éléphant et le rhinocéros, les Chinois, qui le connoissent depuis long-temps et qui le décrivent sous le nom de *me* (1), disent qu'on en trouvoit autrefois dans le Yun-nan. Je crois donc qu'il vaut mieux s'en tenir à une autre observation de M. Walckenaer; c'est que si Sumatra se rapproche en bien des points de l'ancien monde, la presqu'île de Malakka participe aussi de la nature du monde maritime dont elle est voisine. Ces passages successifs et ces dégradations par nuances insensibles sont trop communs en histoire naturelle, pour que l'on doive s'étonner d'en trouver des exemples en géographie.

On voit maintenant quelles contrées M. Walckenaer a entrepris de décrire; ce sont les trois parties du monde maritime, ou l'archipel d'Orient, la Polynésie et l'Australie. Cette division naturelle sert de plan à son ouvrage, dont les deux premiers volumes, ceux que nous annonçons en ce moment, sont consacrés à la description des îles de l'archipel d'Orient les plus voisines de l'ancien continent, Sumatra, Java, Sumbava, Florès et Timor. L'auteur se propose, dans les volumes suivans, de continuer à parcourir les nombreuses et intéressantes îles qui composent l'archipel d'Orient; puis, se dirigeant à l'est, il décrira, dans une seconde partie, « cette quantité prodigieuse d'archipels formés de » petites îles diversement groupées, liées entre elles par des écueils, » tantôt élevées en cône à une hauteur considérable, tantôt aplaties » jusqu'au niveau des flots, protégées, entourées ou jointes par de » redoutables récifs, par de longs bancs de corail, qui cernent des » portions plus ou moins grandes du vaste Océan, et forment au milieu » des mers, et sans aucune côte, des golfes, des lagunes, des ports, » où, sans craindre les vents courroucés, flottent et se jouent les » barques légères des habitans du monde pélagien. » Enfin, revenant à l'ouest, l'auteur décrira *les côtes désolées du continent d'Australie, ses immenses chaînes de montagnes, ses profondes forêts, ses solitudes inexplorées.* Ce vaste continent fera, avec Van-Diemen au sud, et les îles alongées, riantes et fertiles qui sont à l'est, l'objet de la troisième et dernière partie.

Comme les Européens ont depuis long-temps formé des établissemens dans les principales îles de l'archipel d'Orient, le nombre des

(1) Voyez-le figuré dans l'Encyclopédie japonaise, l. XXXVIII, p. 5; et consultez les Dic tion nre chinois au mot *Me*, cl. CLIII, tr. 11.

relations dont ces îles ont été l'objet, a toujours été très-considérable, et s'est encore beaucoup accru dans ces derniers temps. Ces relations sont, comme on peut croire, les sources principales où doit puiser un savant d'Europe qui n'a pas lui-même visité les contrées qu'il entreprend de décrire. Toutefois on se tromperoit gravement, si l'on croyoit que le travail dont elles peuvent devenir l'objet, fût un simple travail de compilation, qui consistât à rassembler ces relations, à choisir les meilleures, à les dépouiller, et à classer par ordre de matières les extraits qu'on auroit faits. Cette tâche, sans doute assez pénible, pourroit donner naissance à des ouvrages estimables; mais on ne peut croire que M. Walckenaer ait pu s'y borner, quand on connoît les travaux dont il a déjà enrichi la science géographique. Pour peu qu'on ait étudié les voyageurs, on sait combien il est difficile de les concilier entre eux et avec eux-mêmes; combien de positions mal indiquées, de noms altérés et rendus méconnoissables; combien de vague, d'incertitudes de toute espèce. S'il s'agit de pays un peu étendus, ou d'îles situées dans des parages peu connus, il faut quelquefois une rare critique pour accorder les anciennes relations avec les nouvelles, ou même pour s'assurer qu'elles s'appliquent aux mêmes contrées. C'est bien autre chose quand on veut non-seulement suivre le progrès des découvertes des Européens et remonter à l'origine de leurs établissemens, mais faire connoître avec détail des pays éloignés, tracer le tableau de leur constitution physique et de leurs divisions politiques, décrire leurs productions, non en voyageur ordinaire ou en commerçant, mais en naturaliste et en géographe; faire l'histoire des habitans, de leurs langues, de leurs mœurs, de leurs lois, et de tout ce qui constitue la civilisation : c'est là ce que M. Walckenaer a entrepris pour la partie du monde la plus étendue en surface, la plus difficile à décrire et la plus imparfaitement connue jusqu'à ce jour.

L'introduction qui précède l'ouvrage, n'est pas très-étendue; elle contient, outre l'exposé des motifs qui ont fait adopter par l'auteur la division du globe en trois *mondes*, une description générale mais abrégée du *Monde maritime*. Des considérations applicables à l'ensemble des îles de l'archipel d'Orient sont aussi renfermées dans quelques pages. Enfin le livre premier, partagé en quatre chapitres, occupe les deux volumes déjà publiés : il est consacré tout entier aux *îles Sumatriennes*, ou îles de la Sonde; et le premier de quatre chapitres qui le composent, a pour objet la description de Sumatra et des petites îles qui l'environnent. Dans cette partie de son ouvrage, M. Walckenaer n'a pas manqué de prendre pour principal guide M. Marsden, dont les importans travaux

ont tant contribué à étendre les connoissances qu'on avoit avant lui sur l'histoire et les langues de plusieurs peuples orientaux, et des Malais en particulier. Mais le savant français a aussi puisé à d'autres sources; et les Mémoires de la Société de Batavia, les Recherches asiatiques, et beaucoup de relations particulières et d'ouvrages spéciaux qu'il a soin de citer, ont servi à compléter les notions qu'il a recueillies, ou à en confirmer l'exactitude. Avec tous ces secours, il est parvenu à tracer un tableau historique et géographique de Sumatra qui laisse peu de chose à desirer, et qui offre, sous un moindre volume, et sous une forme plus accommodée au goût des lecteurs français, presque tout ce qu'il y a de vraiment essentiel dans l'Histoire de Sumatra de M. Marsden.

Cinq principaux peuples habitent Sumatra: les Achinais, dans la partie septentrionale; les Battas au nord-est, vis-à-vis de Malakka; les Minangkabaus, au centre; les Redjangs, entre les montagnes et les côtes occidentales; et les Lampongs, dans la partie méridionale de l'île. Les langues de ces peuples ont entre elles beaucoup d'analogie, et le malai en est la base. Si cette assertion, que M. Walckenaer confirme dans les notes additionnelles par un vocabulaire quintuple, est reconnue exacte, il semble qu'elle doit faire apporter du moins quelques restrictions à la proposition qui les précède; savoir, que des peuples d'origine différente et de races bien distinctes ont peuplé Sumatra. Les variations qu'on observe entre les expressions correspondantes dans les langues de ces peuples, peuvent constituer des dialectes; mais elles ne suffisent pas, à notre avis, pour indiquer une origine séparée et plusieurs races distinctes. Ce qui est certain, c'est que les alphabets et les caractères dont on se sert pour les écrire, ne sont pas semblables: mais, à cet égard même, les différences sont plus apparentes que réelles; et, en comparant entre eux ces divers alphabets, on s'aperçoit qu'ils doivent leur origine à un seul et même système, celui qui a été tiré du dévanagari, et qui a été porté par les Bouddhistes à Siam, au Pégou, dans plusieurs autres parties de la presqu'île ultérieure de l'Inde et dans les îles méridionales. Ce n'en est pas moins une singularité digne de remarque, que l'existence de tant de lettres à Java et à Sumatra, et dans d'autres lieux où il y a à présent si peu de littérature; et les circonstances qui les ont fait varier et multiplier à ce point, méritent d'être recherchées dans l'histoire des peuples qui en font usage.

M. Walckenaer trace d'une manière abrégée celle des cinq tribus qui forment la population indigène de Sumatra. Il commence par les habitans du royaume d'Achin, proprement Achich, état qui s'est élevé autrefois à un assez haut degré de splendeur, mais qui depuis a perdu

beaucoup de son importance. Les Achinais paroissent être un mélange de Battas, de Malais et de Choulias : c'est par ce dernier nom qu'on désigne à Sumatra les habitans de la côte occidentale de l'Hindoustan, lesquels ont dans tous les temps fréquenté les ports d'Achin. Dans l'intérieur se trouvent d'autres tribus moins connues. La langue des Achinais est le malai ; ils se servent, en écrivant, des caractères arabes, qu'ils ont adoptés avec le mahométisme : cette circonstance a introduit dans leur langue un grand nombre de mots arabes. Le commerce immense dont Achin a été jadis le grand entrepôt, est beaucoup diminué à présent, et ne laisse pas pourtant d'être encore assez considérable.

Le gouvernement des Achinais est cette espèce de monarchie qui est limitée, non par des lois écrites, mais par la puissance des grands ; c'est cette sorte de féodalité qui a été établie presque par-tout en Asie. A Achin, les lois pénales sont très-sévères ; ce qui, comme il arrive souvent, n'empêche pas ce peuple d'être dissimulé, cruel et perfide : ses annales en fournissent des preuves continuelles. A la vérité, ce qu'on en connoît ne remonte guère au-delà de l'époque où les Européens commencèrent à fréquenter ces parages. Vers la fin du XVI.e siècle, les Achinais s'étoient élevés à un haut degré de prospérité. Excepté les Portugais, toutes les puissances maritimes, depuis le Japon jusqu'à l'Arabie, envoyoient avec sûreté des vaisseaux dans les ports d'Achin. Une révolution qui eut lieu en 1583, porta un coup fatal à cette puissance : la rivalité qui existoit dans ces mers entre les Portugais et les habitans d'Achin, tourna au détriment des deux peuples ; car, ceux-ci ayant imploré le secours des Hollandais pour s'emparer de Malakka, ces dangereux auxiliaires recueillirent tout le fruit de cette conquête, et les Anglais, s'étant établis dans diverses parties de l'île, profitèrent des guerres civiles qui déchiroient l'état d'Achin pour s'y fortifier. Le dernier prince de la race royale étoit encore en 1805 sur le trône : mais il paroît que les Anglais l'ont forcé d'abdiquer en faveur du fils d'un marchand de Pinang. Tel est le résultat définitif des assurances données par la reine Élisabeth aux monarques d'Achin, que jamais ils n'auroient à se repentir d'avoir formé alliance avec les Anglais : « cette réflexion, dit notre auteur, n'est pas de » moi, mais d'un auteur anglais » (1).

Les Battas sont les plus féroces de tous les habitans de Sumatra ; il est certain qu'ils dévorent les corps de leurs ennemis, et de ceux qui ont été condamnés à mort comme criminels. C'est une sorte de prodige qu'un tel peuple, dont toutes les habitudes se ressentent d'un état de civi-

---

(1) *Voyez* Raffles, *Java, tom. I, p. 227.*

lisation peu avancé, aient une langue écrite, et que, chez eux, le nombre des hommes illettrés soit moins considérable que celui des personnes qui savent lire et écrire. Au reste, cette espèce de contraste que forment des mœurs barbares et une littérature assez raffinée, se retrouve chez plusieurs autres peuples de l'archipel d'Orient, comme l'a fait voir Leyden, dans son intéressante dissertation *Sur les nations hindo-chinoises.*

Les *Minangkabaus*, ou, comme on les nomme pour les distinguer des autres habitans de l'île, les *Orang-Malayo* [Hommes Malais], seroient encore plus intéressans à étudier, si, comme c'est l'opinion des hommes les plus instruits, on devoit voir en eux la tige du peuple malai, de cette race voyageuse dont on trouve des traces dans toutes les parties de l'océan Pacifique, et même au-delà de l'océan Indien. Par malheur, leur histoire est peu connue; une tradition, conservée dans leurs annales, place leur origine dans le royaume de Palembang, dans l'île d'Indalous [Sumatra] : mais le nom de *Mahamerou*, donné à une montagne de ce pays, et d'autres noms qui paroissent se rapporter aux fables brahmaniques sur le grand Caucase, peut faire craindre que cette tradition ne soit, comme celles de plusieurs autres peuples des mêmes contrées, un exemple de ces applications des fictions mythologiques des Hindous aux pays dans lesquels les Brahmanes les ont transportées. A travers des souvenirs assez confus, M. Walckenaer croit apercevoir quelques coïncidences entre les époques des émigrations des Malais, selon leurs propres annales, et des événemens rapportés dans les chroniques javanaises. Sans porter un jugement positif sur ces annales et ces chroniques, dont les époques offrent encore beaucoup d'incertitude, nous croyons qu'on peut admettre la conclusion que le savant géographe tire des faits qu'il a examinés; savoir, que, vers le milieu du XIIe siècle, il y avoit un mouvement général dans la population de ces différentes îles. C'est une circonstance très-importante à remarquer pour le problème historique de la diffusion des Malais et de la population de la Polynésie. Au reste, pour arriver à un résultat précis sur les détails de la chronologie des Malais, il faudroit qu'on parvînt à dégager totalement les traditions locales des mythes hindous qu'on y a évidemment mêlés; et c'est ce qui est fort difficile dans l'état actuel de nos connoissances.

On trouve des Minangkabaus dans la presqu'île de Malakka, dans les montagnes de Rambou, et l'on sait dans le pays qu'ils tirent leur origine de Poulo-Pertcha ou de l'île de Sumatra. Il est maintenant à peu près constant que les Malais sont passés de Sumatra dans la péninsule, et

non de la péninsule à Sumatra. La langue des Malais de Rambou est distinguée par le nom de *langue des Minangkabaus*. La religion de ces peuples, avant leur conversion au mahométisme, paroît avoir été celle de Brahma. Les noms propres, les mots qui servent à désigner les titres, offrent un mélange incontestable de dialectes hindous et persans.

Je ne m'arrêterai pas aussi long-temps à ce qui est relatif aux Redjangs et aux Lampongs, sur l'histoire ancienne desquels on n'a pas des notions aussi curieuses que celles que nous venons d'indiquer. Les deux paragraphes que M. Walckenaer a consacrés à ces tribus, n'en sont pas moins intéressans; et les tableaux de mœurs qu'il a tracés, et les détails dans lesquels il est entré sur les productions des pays que ces tribus habitent et sur le commerce qui s'y fait, méritent toute l'attention des lecteurs. Je ne dirai rien non plus des petites îles situées au sud et à l'est de Sumatra: la plus remarquable de ces dernières est Banka, célèbre par ses mines d'étain ou de kalin. Les Anglais, qui s'en étoient emparés en 1813, l'ont échangée depuis avec les Hollandais pour le comptoir de Cochin, sur la côte de Malabar.

Les notes que M. Walckenaer a jointes à son premier chapitre, ont pour objet quelques points d'histoire naturelle ou de géographie qui réclamoient des explications particulières. La première traite des cartes de Sumatra: la meilleure, suivant M. Walckenaer, est celle qui est insérée dans la troisième édition de l'Histoire de Sumatra de M. Marsden; elle laisse *pourtant* beaucoup à desirer. L'intérieur de l'île est encore presque inconnu. Les reconnoissances maritimes qu'on a faites des côtes sont incomplètes et incertaines, et les positions indiquées dans l'*Oriental Navigator* de Purdy n'ont pas l'exactitude desirable: aussi M. Walckenaer n'a-t-il pas jugé à propos de les transcrire.

L'espèce d'arbre qui donne le camphre de Sumatra n'a pas été complétement décrit, et l'on n'est pas d'accord sur ses caractères naturels. M. Walckenaer rapporte et discute les opinions qui ont été émises à ce sujet par Kæmpfer, Gærtner, MM. Marsden et Correa de Serra. Le résultat de cette discussion est que le *dryobalanops camphora* a pour caractère essentiel *un calice monophylle permanent, élargi en coupe gibbeuse, avec cinq folioles longues, scarieuses, lancéolées; une corolle à cinq pétales; des capsules à trois valves unicellulaires; des semences solitaires, un embryon inverse sans périsperme.* L'arbre qui, suivant la conjecture de Kæmpfer, n'appartient pas au genre *laurier*, est un des plus élevés et des plus gros qu'on trouve sur la côte de Sumatra, et il n'est pas rare d'en voir des individus qui ont six à sept pieds de diamètre. Le camphre ne se trouve pas dans toute la longueur du tronc, mais seule-

ment dans des intervalles d'un pied ou d'un pied et demi, et contenu, vers le cœur de l'arbre, dans des vides qui, dans d'autres espèces, sont remplis de poix ou de térébenthine. Le produit d'un arbre de grandeur ordinaire est d'environ huit *cati* de la Chine, ou onze livres anglaises; mais on mutile quelquefois des centaines d'arbres avant d'en rencontrer qui donnent du camphre.

Les notes qui suivent celles que je viens d'indiquer, sont relatives aux lois sur le mariage, extraites du code des Redjangs, aux poids et mesures de Sumatra, et au détroit de Gaspard, dans lequel le navire anglais *l'Alceste*, capitaine Maxwell, fit naufrage le 18 février 1817, en ramenant de la Chine lord Amherst, ambassadeur de S. M. B. La dernière note a rapport à l'intéressante découverte faite à Sumatra d'un tapir de la grosseur d'un zèbre. J'ai déjà eu occasion de faire mention de cette découverte. M. Walckenaer donne la description d'un individu pris par des Malais de Sumatra, et destiné à la ménagerie de lord Moira. Cet animal, qui étoit jeune et très-caressant, avoit l'extrémité des oreilles, le dos, la croupe, le ventre et les flancs, de couleur blanche; par-tout ailleurs il étoit d'une couleur noire assez foncée. Quand il étoit debout, les doigts de ses pieds, au nombre de trois postérieurs et quatre antérieurs, s'appuyoient entièrement sur le sol, comme dans le tapir d'Amérique; il avoit aussi le même nombre et la même espèce de dents antérieures, deux canines et six incisives, supérieures et inférieures. Cet individu n'avoit encore que deux pieds huit pouces anglais de hauteur. Suivant une autre description, la longueur de la trompe est de sept à huit pouces dans les mâles adultes. Les Musulmans ne mangent pas la chair de cet animal, qu'ils prennent pour une espèce de cochon.

Quoique je ne me sois arrêté qu'aux points les plus importans de l'ouvrage intéressant que j'examine, et que je n'aie pu donner même qu'une indication très-sommaire des matières qui y sont traitées, je me suis laissé entraîner hors des limites que j'aurois voulu me prescrire. Je me vois forcé de renvoyer à un second article la fin de cette analyse, et sur-tout la partie relative à l'histoire de Java, pour laquelle les relations des Chinois offrent des points de comparaison utiles à faire ressortir; mais je dois dire, avant de terminer ce premier extrait, que le *Monde maritime* est un ouvrage non moins attachant par la forme qu'important pour le fond. Les recherches auxquelles M. Walckenaer s'est livré recommandent son travail aux savans; et les descriptions riantes, les tableaux animés, les détails de mœurs que son sujet lui offroit en foule, et qu'il a su traiter avec habileté, seront du goût de cette nombreuse

classe de lecteurs qui n'aiment pas à acheter l'instruction par l'ennui. On s'aperçoit aisément que l'auteur n'a pas moins consulté le goût des uns que l'intérêt des autres. D'élégantes gravures, qui ont été coloriées avec soin dans quelques exemplaires, ajoutent à ce livre une sorte de mérite qui n'est pas à dédaigner, et qui a fait seul, dans ces derniers temps, la fortune de beaucoup d'ouvrages qui n'avoient pas la valeur intrinsèque de celui-ci.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

A CLASSICAL AND TOPOGRAPHICAL TOUR THROUGH GREECE, during the years 1801, 1805 et 1806, by Edward Dodwell, *&c.;* c'est-à-dire, *Voyage classique et topographique en Grèce, exécuté durant les années 1801, 1805 et 1806, par* Ed. Dodwell, *membre de plusieurs académies, &c.* Londres, 1819, 2 vol. *in-4.°* de près de 600 pages chacun, avec une carte de la Grèce, soixante vues pittoresques en taille-douce, et quarante-cinq gravures en bois.

SECOND EXTRAIT.

NOUS avons laissé M. Dodwell dans la ville d'Athènes; après en avoir étudié les antiquités, notre voyageur gravit toutes les montagnes de l'Attique, l'Hymette, le Pentélique, le Parnès, le Brilessus, l'Ægialéon, l'Anchesmus. Sa première excursion fut sur le sommet du mont Hymette, d'où l'on jouit d'une magnifique vue, qui comprend les plus célèbres contrées de la Grèce, l'Attique, l'Argolide, l'Achaïe et la Béotie, et en outre toute l'île d'Eubée; il croit même avoir aperçu les montagnes de l'île de Chio, quoique situées à cent cinq milles géographiques: au pied du mont Hymette, on trouve un lion colossal en marbre pentélique, et bien conservé. Dans son excursion au mont Pentélique, M. Dodwell vit une des anciennes carrières de marbre dont il donne la vue.

Ce voyageur visita les ruines qui existent à Casha, et qu'il prend pour celles d'Acharnes; puis la côte comprise entre les caps Colias et Zoster, pour rechercher les dunes mentionnées par Strabon et Pausanias. Il trouva en effet des ruines en plusieurs lieux; entre autres, un lion de marbre, dans le style de ceux de Mycènes, et les restes de la *cella* d'un temple. Enfin il entreprit, dans la compagnie de MM. Gell et Monck,

le tour entier de l'Attique, à commencer par *Cephissia*, lieu qui conserve encore son ancien nom. Arrivés au port Raphty, qui est, selon les uns, l'ancienne *Panormos*, et selon d'autres, *Halæ Araphanides*, ou *Prasiæ*, les voyageurs se proposoient de passer la nuit dans ce lieu inhabité; ils voulurent acheter des provisions dans un village voisin : « mais les » villageois, dit M. Dodwell, lorsqu'ils nous virent accompagnés de » Turcs, se hâtèrent de renfermer toutes leurs volailles, qui forment » presque la seule nourriture dans les villages grecs. Nous insistâmes » pour avoir des vivres; mais ils répondirent gravement qu'on ne » trouveroit pas une poule chez eux. Alors nous nous adressâmes directe- » ment à l'*hégoumenos* [l'abbé] du couvent; ce moine vénérable ne » manqua pas de nous donner l'assurance solennelle qu'il n'existoit » pas une seule poule dans un circuit de dix milles : mais, à l'instant » même, un traître de coq se mit à chanter dans l'enceinte des sacrés » murs, et tous les coqs du village jugèrent à propos de faire chorus. » Ce contre-temps inattendu donna de l'humeur à l'*hégoumenos*, qui, » tout en maudissant ce coq malencontreux, persuada aux villageois de » nous céder quelques poules, que nous payâmes le double de leur » valeur. On est souvent obligé en Grèce d'élever la voix pour obtenir » des vivres. Quoique nous fussions toujours disposés à bien les payer, » il nous falloit souvent exhiber le firman dont nous étions porteurs. »

Les ruines de *Thoricus*, une des douze villes de l'Attique au temps de Cecrops, sont étendues et intéressantes : cette ville étoit de forme irrégulière, et entourée de murailles flanquées de tours carrées. Quoique les pierres de ces murs soient quadrangulaires et que les lits en soient placés horizontalement, il y a de l'irrégularité dans leur grandeur, et les angles en sont rarement rectangulaires. On voit aussi à *Thoricus* les restes d'un édifice orné de colonnes doriques, dont la société des *Dilettanti* a fait lever le plan en 1812. Quelques tronçons de colonnes portent encore sur leur surface plane les marques qui servirent pour guider l'ouvrier dans l'exécution de la cannelure; ce sont des lignes tracées du centre à l'angle de chacune des cannelures, au nombre de vingt; ce qui prouve que les cannelures étoient ébauchées sur chaque tronçon en particulier : on les terminoit probablement quand la colonne étoit en place; et voilà sans doute pourquoi, parmi les colonnes du temple d'Apollon Didyméen dans l'Asie mineure, les cannelures sont dans un état plus ou moins imparfait. Au pied de l'*acropolis*, on voit les restes d'un grand et magnifique théâtre, dont les siéges sont assez bien conservés.

Dans le voisinage du mont *Laurium*, on trouve des monceaux de scories, vestiges de l'antique exploitation des mines d'argent; on y voit

aussi les fondations d'une grande tour ronde, et plusieurs restes d'anciens murs de construction régulière. Ces restes sont si étendus, que M. Dodwell les prend pour ceux de la ville de *Laurium :* mais, comme tout prouve qu'il n'y a jamais eu de ville de ce nom, il est bien plus vraisemblable que ces restes appartiennent à quelque grande forteresse, bâtie pour protéger les mines, selon le conseil qu'en donna Xénophon dans son traité sur les revenus d'Athènes (1).

On pense généralement, d'après Pausanias, que la statue de bronze de Minerve à Athènes étoit visible de *Sunium;* M. Dodwell prétend que c'est une erreur. « Pour que cela fût vrai, dit-il, il faudroit l'œil » perçant de Lyncée, attendu qu'un promontoire élevé, détaché du » mont *Laurium*, dérobe à *Sunium* la vue, non-seulement de l'*acropolis* » d'Athènes, mais encore de toute la côte avancée du Pirée et de Mu» nychie. » Cette observation a été faite également par M. Hobhouse (2), qui tance vertement Pausanias d'avoir dit une si grande absurdité (3). M. Dodwell traite avec plus de révérence le voyageur grec; il croit seulement qu'on a mal compris ce texte : Ταύτης τῆς Ἀθηνᾶς ἡ τοῦ δόρατος αἰχμὴ καὶ ὁ λόφος τοῦ κράνους, ἀπὸ Σουνίου προσπλέουσίν ἐστιν ἤδη σύνοπτα. « Cela » signifie, dit-il, non pas qu'on voyoit de *Sunium* la pointe de la lance » et l'aigrette du casque, mais qu'on les voyoit en venant de *Sunium.* » Notre voyageur semble s'être fait illusion : les expressions de Pausanias, ἀπὸ Σουνίου προσπλέουσιν ἬΔΗ σύνοπτα, ne prêtent nullement à cette interprétation; le mot ἤδη n'auroit aucun sens dans l'hypothèse de M. Dodwell. Il est certain que l'auteur grec a voulu dire qu'on voyoit le casque et l'aigrette *dès Sunium;* et quant à l'obstacle physique dont parle M. Dodwell, ni lui ni M. Hobhouse n'ont songé que Pausanias parle, non pas de la vue prise sur le cap *Sunium*, mais de la vue prise en mer d'un vaisseau qui vient de doubler ce cap (προσπλέουσι—σύνοπτα). On sait que le cap *Sunium*, toujours battu des vents, est presque aussi mal famé chez les modernes que l'étoit le Malée chez les anciens : aussi les marins, quand ils le doublent, s'en tiennent à une certaine distance. Or il suffit d'être seulement à cinq quarts de lieue de la côte, pour se trouver hors de l'alignement du promontoire que projette le *Laurium*, et être en vue d'Athènes. Il est d'autant moins surprenant qu'on pût apercevoir de là les armes de la statue resplendissantes, des rayons du soleil, que M. Dodwell dit avoir aperçu de Corinthe les colonnes du Parthénon, qui en sont éloignées de trente-neuf milles géographiques. Pour

---

(1) Xénoph. περὶ προσόδ. — (2) Hobhouse's *Journey*, p. 418. — (3) Pausan. *I*, 28.

expliquer des faits analogues rapportés par les auteurs anciens, on a supposé quelquefois que les Athéniens avoient beaucoup meilleure vue que nous; mais la transparence de l'air, dans ces climats, suffit pour en rendre compte.

On sait, par d'autres voyageurs, en quel état de dégradation se trouve le temple de *Sunium :* ainsi nous passerons sous silence ce qu'en dit M. Dodwell. La route le long de la côte occidentale de l'Attique, à partir du cap *Sunium*, ne lui offrit rien de remarquable, si ce n'est l'antre de Pan, déjà décrit par Chandler (1) et Hobhouse (2). Nous nous contenterons également d'indiquer un chapitre contenant de curieuses observations sur le sol, le climat, les productions de l'Attique, sur les mœurs et les superstitions des Athéniens, leur musique, leurs danses et leurs jeux.

Avant de quitter Athènes, M. Dodwell visita les îles d'Égine et de Salamine: dans la première, les ruines de l'ancienne ville couvrent une étendue de terrain considérable; mais les seules qui soient dignes d'attention, sont celles du temple de Vénus, qui ne consistent plus maintenant qu'en deux colonnes dont l'une est rompue par le milieu. La destruction presque complète de cet édifice tient à la nature molle et friable de la pierre calcaire employée à sa construction. Cette île, de même que celle de Salamine, est déjà si bien connue par le récit d'autres voyageurs, que nous devons nous hâter encore de suivre M. Dodwell dans son excursion en Thessalie.

Arrivé aux Thermopyles, M. Dodwell examina les descriptions données par Hérodote et Strabon, et il trouva qu'elles ne s'accordent pas avec l'état des lieux. « Je n'en conclurai pas, dit-il, que ces deux auteurs » doivent être taxés d'inexactitude; ce défaut d'accord tient aux chan- » gemens physiques qu'a subis cette contrée: la mer s'est retirée; les » rivières ont changé de cours; les villes, les châteaux, les temples, ont » disparu de la surface de la terre; leurs ruines sont enfoncées dans les » marais, ou cachées sous les buissons et les ronces : on doit peu s'é- » tonner d'après cela que des six rivières mentionnées par les anciens, il » n'y en ait plus que trois dont on puisse assigner la dénomination avec » quelque certitude; savoir, le *Boagrius*, l'*Asopus* et le *Sperchius* (3). » Cette observation importante, qui peut s'appliquer à d'autres lieux de la Grèce, montre quel fond l'on peut faire sur les plans topographiques qu'on dresse dans le cabinet, uniquement d'après les textes anciens.

---

(1) Chandler's *Travels*, *c. 32.* — (2) Hobhouse's *Journey*, *p. 402.* — (3) Les trois autres étoient le *Melas*, le *Dyras* et le *Phœnix*.

De Zeitoun, qu'on croit être l'ancienne *Lamis*, M. Dodwell, continuant sa route au nord, décrit successivement le village d'*Echinos*, qui a remplacé la ville de même nom, et dont il reste quelques ruines; puis les vestiges d'une ville antique que notre voyageur conjecture être *Larissa Cremaste;* la ville d'Armiro, qu'on suppose avoir succédé à Thèbes de Phthiotide; celle d'Aïas, qui pourroit être l'*Æa* d'Étienne de Byzance, et dont les murailles conservent des traces de la construction cyclopéenne; *Demetrias*, où l'on voit encore un stade, un hippodrome; *Volo*, ville située sur le penchant du mont Pélion : à peu de distance sont les ruines d'*Iolcos*, qui ne consistent plus qu'en quelques pans de muraille.

M. Dodwell quitta Volo, dans l'intention de visiter la vallée de Tempé, en passant par *Pheræ* et *Larissa :* la première ville répond au lieu appelé maintenant *Belestina;* la fontaine *Hypérie*, jadis située au milieu de la ville, subsiste encore au pied de l'*acropolis*. Larissa, qui conserve son nom, est, comme autrefois, la capitale de la Thessalie; il y reste peu de ruines antiques. C'est à Larisse que M. Dodwell vit pour la première fois des chameaux en Grèce : ils sont assez communs dans la Macédoine et dans la Thrace; mais, dans le reste de la Grèce, on n'en voit pas un seul. De Larisse l'Olympe se montre dans toute sa majesté : on croit que cette montagne est la plus élevée. Selon Bernoulli, son sommet est à onze cent dix-sept toises au dessus du niveau de la mer; cette mesure s'accorde assez bien avec celle de Xénagoras, obtenue, selon Plutarque, par des mesures géométriques (1). Selon ce mathématicien, l'Olympe étoit élevé au-dessus du sol de dix stades et quatre-vingt-seize pieds, c'est-à-dire, de six mille quatre-vingt-seize pieds grecs, répondant à environ cinq mille sept cent quatre-vingt-dix de nos pieds ou neuf cent soixante-cinq toises.

La vallée de Tempé est le terme du voyage de M. Dodwell dans le nord de la Grèce. En revenant sur ses pas, il traversa la plaine et la ville de Pharsale : les murs de l'*acropolis* sont encore bien conservés et ont quinze pieds et demi d'épaisseur; ce qui est le double de la plupart des murailles de ville en Grèce. A deux heures de Pharsale, on rencontre

---

(1) Plutarch. *in Æmil. Paul. §. 15.* Ὁ μέν τοι Ξεναγόρας οὐ παρέργως, ἀλλὰ μεθόδῳ καὶ δι' ὀργάνων εἰληφέναι δοκεῖ τὴν μέτρησιν. On voit dans Eustathe *(ad Odyss.* ψ' *)* qu'un certain Apollodore avoit trouvé le mont Cyllène, en Arcadie, élevé de neuf stades et cinquante pieds, ou de cinq mille quatre cent quatre-vingts pieds [=5204 pieds, ou 867 toises] au-dessus du sol. Ces mesures, données en termes aussi précis, attestent que les anciens ont quelquefois essayé de mesurer la hauteur des montagnes par des procédés rigoureux.

des ruines assez considérables; mais il est bien difficile de savoir à quelle ancienne ville elles ont appartenu. Thaumakia, maintenant *Thaumakos*, est encore un lieu assez important; la vue, qui s'étend sur la plaine de la Thessalie, est une des plus étonnantes de la Grèce. Notre voyageur, traversant la Doride et la Phocide, passa sur les ruines d'Élatée, où l'on voit des restes de construction cyclopéenne : à trois quarts d'heures de distance il retrouva le temple de Minerve *Cranæa*, dont parle Pausanias; cet édifice ressemble au *Theseum* d'Athènes.

M. Dodwell revint à Athènes, en prenant par l'est de la Béotie et de l'Attique; il décrit en conséquence les ruines de Chalcis et d'Orope, la plaine de Marathon, déjà bien connue par le voyage de Clarke et le plan du colonel Squire (1). « Il est singulier, dit-il, qu'on n'ait trouvé » aucune armure ancienne dans la plaine de Marathon, et presque » aucun reste des nombreux guerriers qui y perdirent la vie. Le grand » *tumulus* a été ouvert, mais sans succès, parce qu'on n'a point creusé » à une profondeur suffisante; j'y ai trouvé des fragmens de poterie » grossière, et un grand nombre de pointes de flèche en silex noir, qui » probablement ont appartenu à l'armée des Perses (2); c'est le seul » lieu de la Grèce où j'en aie trouvé : les pointes de flèche en bronze sont » au contraire fort communes dans tous les lieux où se sont données des » batailles. Les voyageurs trouvent aussi dans cette plaine des balles de » plomb, en forme d'amandes, qui servoient aux frondeurs, et sur les- » quelles on lit souvent un nom, tels que ΔΕΞΑΣ, ΦΙΛΙΠΠΟΥ, ΠΕΡΔΙΚ- » ΚΑΣ, &c. (3). »

Parti d'Athènes, à la fin de novembre, pour son voyage dans le Péloponnèse, M. Dodwell suit la route sacrée, parcourue déjà par tant d'autres voyageurs; il passe à Éleusis, à Mégare, à Corinthe, dont il donne des descriptions auxquelles nous trouvons le double défaut d'être longues et de n'offrir rien de neuf. Sur le chemin de Corinthe à Argos sont les ruines du temple de Némée; il n'en reste que trois colonnes debout, dont deux avec leur architrave : elles ont quatre pieds six pouces et demi de diamètre, et trente-un pieds dix pouces et demi de haut,

(1) *Voy.* le Journal des Savans, cahier du mois d'août 1818, p. 476. Ce plan est gravé dans le dernier cahier des nouvelles Annales des voyages (*tom. III, p. 280*); il y accompagne une traduction de quelques observations du colonel Squire.

(2) M. Dodwell ne paroît pas se souvenir qu'Hérodote dit formellement que les Éthiopiens, dans l'armée des Perses, se servoient de flèches garnies de cailloux aigus (Hérod. *VII, 69*).

(3) Les anciens appeloient ces balles πεσοὶ μολύβδινοι (Appian. *Bell. Mithrid. §. 31*).

sans compter le chapiteau. Le temple étoit hexastyle, périptère, avec quatorze colonnes sur les côtés, autant qu'on peut le conjecturer; la partie inférieure de la *cella* subsiste encore : les colonnes sont tombées si régulièrement, que le temple semble avoir été détruit plutôt par une secousse de tremblement de terre, que par l'action lente du temps. En tout, le style de l'architecture manque de noblesse et de pureté; les chapiteaux sont trop petits pour les colonnes, dont le fût a, comme on l'a vu, plus de sept diamètres de hauteur, proportion qui surpasse tout ce qu'on voit dans la Grèce. Argos est trop bien connue par les récits des voyageurs, pour que M. Dodwell ait pu rien dire de neuf sur les ruines de cette ville; les principales sont les murs cyclopéens de l'*acropolis* ou *Larissa*, célébrés par Euripide (1). M. Dodwell nous promet un ouvrage spécial sur les ruines pélasgiques et cyclopéennes de la Grèce et de l'Italie, accompagné de nombreuses gravures. « Je » n'entrerai donc point ici, dit-il, dans une longue discussion sur ce » sujet, dans l'espérance qu'il sera pleinement éclairci par le savant » auteur de ce système, M. L. Petit-Radel : son ouvrage, si long-temps » attendu, répandra, je n'en doute pas, une nouvelle lumière sur cette » partie tant négligée de l'histoire primitive. »

L'état actuel de Mycènes n'est pas moins connu que celui d'Argos, par l'ouvrage de M. Gell; M. Dodwell croit reconnoître le style égyptien dans la construction de l'édifice appelé vulgairement *le Trésor d'Atrée*, ainsi que dans tous les ornemens répandus parmi les ruines ; la fameuse porte des Lions elle-même lui paroît présenter le même caractère, tandis que les murs de la ville en construction cyclopéenne (2) sont dus à un autre peuple : toutes ces idées ont été depuis bien long-temps émises par M. Petit-Radel. « Il est vraiment étrange, dit notre voyageur, » que Strabon ait prononcé aussi hardiment qu'il ne restoit aucun vestige » de Mycènes, lorsque Pausanias, cent cinquante ans après, décrit les » ruines d'édifices qui subsistent encore de nos jours. Diodore de Sicile » dit que les Argiens détruisirent Mycènes, τὰς Μυκήνας κατέσκαψαν, » et ajoute que cette ville demeura déserte. Diodore, en parlant de la » destruction des villes, se sert ordinairement du mot κατέσκαψαν, qui » signifie qu'elles furent *rasées* complètement. Mais un grand nombre

(1) Euripid. *Iphig. Aulid. v. 534; — Hercul. Fur. v. 15; — Troad. v. 1088; — Danae, v. 2.*

(2) Euripide en parle, *Iphig. Aul. v. 152, 265; — Hercul. Fur. v. 944; — Electr. v. 1158; — Orest. v. 963.* Alpheus, dans l'Anthologie, appelle Mycènes πόλις Κυκλώπων *(tom. II, p. 117, ed. Jacobs)*, et un anonyme, Κυκλωπίη Μυκήνη *(tom. IV, p. 221)*.

» de celles qu'il a rasées ainsi offrent encore des ruines considérables, » des murs, des tours, des portes, dans un haut degré de conser- » vation. » Au reste, une preuve que Mycènes fut abandonnée à l'époque dont parle Diodore, c'est qu'on n'y a trouvé aucun fragment d'architecture appartenant à un ordre grec, excepté la moitié d'un triglyphe en pierre jaune molle. Tirynthe conserve les plus beaux restes de construction cyclopéenne qui soient dans la Grèce; mais ils ont été trop souvent décrits pour que nous nous y arrêtions. Suivons l'auteur à Épidaure, dans l'*hieron* d'Esculape, dont les antiquaires liront avec fruit la description, même après celle qu'en ont donnée Gell et Clarke; à Trézene, à Méthone, à Calaurie, qui attirèrent assez long-temps l'attention de notre voyageur. Il ne reste pas une seule colonne debout du temple de Neptune à Calaurie, et même on ne trouve parmi les ruines aucun fragment de colonne; quelques masses confuses subsistent, ainsi que les *guttæ* placées sous les triglyphes, ce qui indique que l'ordre étoit dorique. Le *vertex* ou *epicranitis* du fronton gît à terre : dans l'enceinte de la *cella*, on voit de larges blocs qui ont servi à former la partie extérieure d'un petit bâtiment circulaire; M. Dodwell conjecture que c'est le tombeau de Démosthène.

De retour à Corinthe, M. Dodwell en repartit pour visiter Sicyone, qui conserve des restes de son ancienne magnificence, entre autres un théâtre, situé au pied de l'*acropolis;* tout près, sont de grandes masses de murailles en briques, et les restes d'un gymnase soutenu par des murs en construction polygone. Sur la route de Sicyone à Patras, le long du golfe de Corinthe, M. Dodwell ne trouve guère à remarquer que les ruines d'*Ægium,* où la confédération achéenne tenoit ses assemblées générales. Il ne reste presque rien des quinze temples, du théâtre, d'un portique, d'un *agora* et des nombreuses statues qui existoient au IIe siècle de notre ère, lorsque Pausanias visita cette ville.

Notre voyageur parcourut ensuite la côte occidentale du Péloponnèse, à partir de Patras. Les ruines d'Élis sont peu considérables et peu intéressantes; on n'y trouve presque que des vestiges de constructions romaines. La route *sacrée* d'Élis à Olympie traverse un pays dont le sol est d'une extrême fertilité. Sur cette route est *Pyrgo,* ville considérable, dont la population est entièrement grecque. On sait qu'une idée favorite du docte Winckelman étoit de former une souscription pour faire des excavations dans la plaine d'Olympie : si cette idée étoit mise à exécution, il n'y a aucun doute qu'on ne découvrît une foule de restes curieux d'antiquité; car on retire journellement du lit de l'Alphée, des inscriptions, des débris d'armures et d'ustensiles en bronze : tels sont

trois beaux casques trouvés par feu M. Mackensie ; leur épaisseur est si grande, qu'on peut douter qu'ils aient jamais servi à la guerre ; ce sont probablement des casques votifs. Auprès des foibles restes d'un temple spacieux qu'on a toute raison de prendre pour celui de Jupiter Olympien, M. Dodwell fit faire une excavation qui mit à découvert un précieux fragment de colonne dorique, dont les cannelures ont treize pouces de large, et le diamètre sept pieds trois pouces [= 2 mètres 208] ; même en prenant cette mesure pour celle du plus grand diamètre des colonnes des angles, elle surpasse toutes les dimensions connues dans la Grèce, sans excepter les colonnes du Parthénon. Cependant Pausanias donne à la largeur du temple de Jupiter Olympien quatre-vingt-quinze pieds grecs, ou cinq pieds de moins qu'au Parthénon : il s'ensuit que l'entre-colonnement étoit plus petit qu'au Parthénon. Ce fragment de colonne vient d'une manière assez remarquable à l'appui d'une conjecture de Stuart, qui, d'après la hauteur de soixante-huit pieds que Pausanias donne au temple de Jupiter Olympien, pensoit qu'au lieu de *quatre-vingt-quinze* pieds il falloit lire *cent quinze* pour la largeur ; et il en concluoit que les colonnes des angles devoient avoir sept pieds trois pouces de diamètre, ou deux mètres deux cent trente-trois centim., ce qui est à très-peu près la mesure du fragment trouvé par M. Dodwell [= 2 mètres 208].

Un autre fragment précieux découvert dans cette excavation, est celui d'une petite colonne en marbre de Paros, d'un pied de diamètre ; elle est trop petite pour avoir appartenu à la rangée ultérieure des colonnes du temple ; M. Dodwell conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que c'est une des petites colonnes qui, selon Pausanias, soutenoient le trône de Jupiter (1). Il paroît, d'après quelques débris, que les colonnes du temple, construites avec une pierre coquillière molle et friable, étoient recouvertes d'une couche de stuc d'environ un dixième de pouce d'épaisseur.

En continuant la route au sud, on rencontre, entre autres lieux, une ville antique abandonnée, qui pourroit être *Lepreum* de Triphylie. Après avoir traversé le *Neda*, maintenant Boutzi, M. Dodwell se trouva sur le territoire de la Messénie : il vit d'abord les ruines de *Cyparissia* à l'endroit nommé *Arcadia* ; ensuite il gravit sur le sommet du mont Ithome, où sont les ruines d'un petit temple dorique et des restes de murs en construction irrégulière sans être cyclopéenne. Les ruines de Messène consistent dans un théâtre qui est le plus petit de la Grèce, dans un stade, et dans des murailles construites au temps d'Épaminondas. Le

(1) Pausan. *V, 11.*

grand nombre des brigands força M. Dodwell d'abandonner le projet de parcourir en détail la Messénie. Il prit le chemin de l'Arcadie pour visiter *Megalopolis*, qui ne possède plus d'autres ruines que des pans de murailles et un théâtre très-mal conservé; celles de *Gortys* ne sont guère plus considérables. Notre voyageur se promettoit des résultats plus heureux en recherchant les ruines du temple d'Apollon *Epicurius*. Ce temple, situé sur le mont Cotylion, qui fait partie de la chaîne du mont Lycée, avoit été bâti par Ictinus, l'architecte du Parthénon, et c'étoit le plus beau du Péloponnèse après celui de Minerve à Tégée; d'autres voyageurs en ont décrit les magnifiques restes. Une excursion au sommet du mont Lycée procura à M. Dodwell l'occasion d'enrichir sa collection du plus beau panorama qu'elle renferme; et, à la descente de cette montagne, il fut assez heureux pour trouver les ruines de Lycosure, qu'il avoit plusieurs fois cherchées inutilement. L'*acropolis* de cette ancienne ville est soutenue par des terrases construites comme les murs de Tirynthe; le reste des ruines consiste en débris d'architecture dorique.

Tels sont les lieux de l'Arcadie visités par M. Dodwell. A partir de Lycosure, il dirigea sa route vers la Laconie, et, après avoir franchi le Taygète, il descendit dans la plaine de Misitra, pour examiner les ruines de Sparte et d'*Amyclæ*: elles sont si connues par les récits de ses prédécesseurs, que je ne m'y arrêterai point. Notre voyageur rentra dans l'Arcadie, pour se rendre à Patras par Tripolitza. Parmi les ruines de Tégée, on distingue celles du fameux temple de Minerve, bâti par Scopas; on y reconnoît les débris des trois ordres d'architecture dorique, ionien et corinthien, dont il étoit formé: M. Dodwell ne put en prendre les dimensions; toutefois les fragmens d'ordre dorique annoncent que le temple avoit à peu près celles du Parthénon. Les ruines de Mantinée ne sont presque d'aucun intérêt; il n'en est pas de même des ruines d'Orchomène, qui offrent de beaux restes de murailles dans le genre de celles de Tirynthe. Le lac de Stymphale, quoique de peu d'étendue, est extrêmement pittoresque, à cause des montagnes qui l'environnent: la ville de même nom, située à cinq stades du lac, et non à cinquante stades, comme le dit Strabon, n'est plus qu'un monceau de ruines informes, où l'on remarque une quantité considérable de débris d'architecture dorique. On y arrive par une ancienne route, pavée de larges blocs de pierre en polygones irréguliers, comme ceux des routes romaines. De là jusqu'à Patras, on ne rencontre d'intéressant que les ruines de Phénée et de Clitor, ville jadis célèbre par une fontaine dont l'eau étoit si délicieuse, qu'après en avoir bu l'on ne pouvoit supporter le

goût ni l'odeur du vin (1) : il paroît, d'après l'expérience de notre voyageur, que le temps a enlevé à cette fontaine cette propriété admirable. En passant sur les bords de l'*Aroanius*, il eut beau prêter l'oreille, il n'entendit pas non plus la voix du poisson *pœcilia*, qui, disoit-on, chantoit comme une grive (2). Pausanias assure qu'il vit plusieurs de ces poissons vivans ; mais il avoue ingénument qu'il ne les entendit point chanter. A Patras, M. Dodwell s'embarqua pour Civitta-Vecchia, où il arriva le 18 septembre 1806 ; mis provisoirement en surveillance dans le donjon du château, il fut rendu bientôt à la liberté, grâce à l'entremise des célèbres artistes français Granet et Dupaty.

Un appendice termine ce voyage : on y remarque particulièrement une planche représentant les quatre genres de constructions irrégulières qui se retrouvent dans les antiques murailles des villes grecques ; une table des différentes formes des lettres de l'alphabet grec ; enfin des inscriptions recueillies en divers lieux de la Grèce : les unes sont déjà connues ; le reste est ou extrêmement fruste ou peu intéressant. La plus remarquable est une inscription latine, qui existe à Delphes : Clarke n'en avoit donné que quatre lignes (3) ; M. Dodwell l'a copiée entière : les lacunes qui s'y trouvent empêchent d'en suivre le sens complétement ; cependant on voit qu'il s'agit d'un décret rendu sous un empereur dont le nom manque, relativement à un différent survenu entre les villes de Delphes et d'Anticyre.

LETRONNE.

Traduction française de Strabon ; tome V. Paris, 1819, de l'imprimerie royale.

PREMIER EXTRAIT.

Le cinquième volume de Strabon qui vient de paroître, et qui complète la traduction de cet auteur, est assurément l'un des ouvrages les plus importans dont nous puissions entretenir nos lecteurs. Afin de nous réserver plus d'espace pour les discussions que cet examen exige, nous croyons devoir placer dans un article préliminaire l'analyse d'un mémoire fort étendu et fort instructif, que M. Gossellin, l'un des collaborateurs de cet ouvrage, a joint au volume que nous annonçons.

---

(1) Athen. *Deipnos. II, 43, E ;* Vitruv. *VIII, III ;* Ovid. *Metam. XV, 322.* — (2) Pausan. *VIII, 21 ;* Athen. *VIII, 341, E.* — (3) Clarke's *Travels, vol. IV, p. 195.*

Les idées que l'auteur de ce mémoire expose sur le principe des différens systèmes métriques de l'antiquité, sont de nature à exciter vivement la curiosité des personnes qui s'occupent de ces recherches. Nous pensons donc qu'on nous saura gré de placer ici, sans prétendre nous établir juges de sa doctrine, une exposition succincte et fidèle de cette théorie.

Dans un mémoire placé à la tête du premier volume de la traduction de Strabon, M. Gossellin avoit proposé une nouvelle méthode pour l'évaluation des mesures itinéraires employées par les Grecs et les Romains. Le résultat de ce travail avoit été de prouver, par un grand nombre d'exemples, que la diversité des mesures que les anciens nous ont transmises, dérivoit de celle des modules dans lesquels, depuis un temps immémorial, étoit exprimée l'étendue de la circonférence de la terre. Le nouveau mémoire dont nous allons rendre compte, est intitulé, *Recherches sur le principe, les bases et l'évaluation des différens systèmes métriques linéaires de l'antiquité*, et a pour but de compléter et de justifier la théorie que l'auteur avoit précédemment établie. Il examine d'où provient la variété de ces systèmes, et il montre comment il est possible de les déduire tous d'un élément unique.

Ce mémoire se divise en trois parties : la première traite des systèmes réguliers, c'est-à-dire, de ceux dont toutes les divisions découlent d'un seul et même élément; la seconde, des systèmes irréguliers, ou de ceux qui renferment dans leur ensemble des mesures étrangères les unes aux autres; la troisième, des systèmes métriques employés par les Arabes du moyen âge et par quelques autres peuples.

Ces différens systèmes présentent la nomenclature des principales mesures usuelles, telles que le doigt, le palme, le pied, la coudée, l'orgyie, le stade, le mille, &c. avec leurs proportions relatives. « Mais » parmi ces mesures, dit M. Gossellin, celles qui précèdent le stade, » n'ayant pas de type constant dans la nature, ne peuvent être évaluées » isolément : le stade, au contraire, étant donné par les astronomes et » les géographes de l'antiquité pour une partie aliquote de la circonfé- » rence de la terre, offre un moyen sûr de retrouver la longueur qu'on » lui attribuoit en la déduisant de celle du degré terrestre; alors le stade » devient nécessairement le module d'après lequel doivent se conclure » toutes les autres mesures. »

Cela posé, l'auteur procède à la recherche des causes qui ont affecté de valeurs différentes ce module primitif; et d'abord, en réunissant les diverses évaluations du périmètre de la terre que les anciens nous ont transmises ou indiquées, il en trouve neuf, qu'il range dans l'ordre suivant ;

400000 stades.	240000 stades.	270000 stades.
300000.	180000.	225000.
360000.	216000.	250000 ou 252000.

En voyant des évaluations si disproportionnées, on peut demander si elles sont les résultats de plusieurs opérations distinctes, ou si l'on doit croire qu'une première mesure de la terre, modifiée dans la suite par une raison quelconque, aura suffi pour produire les variations que l'on vient d'exposer. Le savant Bailly essaya de résoudre une partie de ces questions, en supposant quatre coudées préexistantes dont les multiples auroient servi à former les stades de 400000, de 300000, de 240000 et de 180000 à la circonférence de la terre. Mais cette supposition, dont M. Gossellin démontre les vices et les invraisemblances, ne rendroit compte encore que de quatre de ces grandes mesures, et laisseroit les cinq autres sans explication. Il faut donc la chercher dans une théorie qui les embrasse toutes; et cette théorie, aussi simple en elle-même que féconde dans ses conséquences, consiste à reconnoître une première mesure de la terre, et à admettre des différences dans la méthode de graduer sa circonférence et d'en subdiviser les degrés.

« Dès l'instant, dit M. Gossellin, où les Grecs se sont occupés de » géographie astronomique, on les voit rapporter et comparer la valeur » de toutes les distances itinéraires qu'ils recueilloient, à l'étendue de la » circonférence du globe; et cet usage atteste que, d'après une tradition » constante, les modules des stades et ceux des milles étoient regardés » comme des parties aliquotes de cette circonférence, et par conséquent » comme des résultats positifs d'une mesure de la terre. »

Partant de ce principe, et considérant, en second lieu, que, toute division du cercle étant arbitraire et admissible, on a pu varier sur le nombre des degrés dans lesquels sa circonférence devoit être partagée, M. Gossellin regarde les nombres de 400000, de 300000 et de 360000 stades donnés au périmètre de la terre, comme indiquant trois essais successivement appliqués à la division du cercle en 400, en 300 et en 360 degrés. C'est de là, en effet, et des différentes subdivisions de ces degrés, qu'on voit sortir les divers stades, les milles itinéraires et les autres mesures de longueur connues des anciens et rapportées dans le mémoire dont nous parlons.

Cet auteur pense donc que les anciens appliquèrent, à diverses époques, trois méthodes différentes à la division du périmètre de la terre. La première et la plus simple, celle qui le partageoit en quatre par l'équateur et par un méridien, produisit, d'après la division décimale de chacune de ces quatre parties en cent degrés, puis du degré en cent

minutes, et de la minute en dix parties, produisit, disons-nous, des milles itinéraires et des stades qui furent des centièmes et des millièmes du degré terrestre, de sorte que la circonférence de la terre eut 400 degrés et 400000 stades. Par une seconde division, imaginée pour faciliter les calculs, le cercle fut partagé en 300 degrés, et le périmètre du globe en 300000 stades. Enfin, le nombre 360 offrant vingt-quatre diviseurs, et par conséquent encore plus de facilité dans les opérations, on fut porté définitivement à partager le cercle en 360 degrés, qu'on divisa de la même manière que les précédens, et la circonférence de la terre eut 360000 stades.

Telles ont été les bases des trois plus anciens systèmes métriques; et la valeur, en mesures modernes, déduite par M. Gossellin, pour chacun des stades et des milles qui entroient dans la composition de ces systèmes, est fixée comme il suit, d'après les 4000 myriamètres attribués par nos astronomes à la circonférence de la terre :

	m
Pour le stade de 400000 à la circonférence........	100,000.
Pour le mille itinéraire....................	1000,000.
Pour le stade de 300000....................	133,333.
Pour le mille..........................	1333,333.
Pour le stade de 360000....................	111,111.
Pour le mille..........................	1111,111.

Les longueurs des mesures précédentes restèrent fixes et indépendantes des trois divisions du cercle; et quand, par la suite, le partage du degré centésimal en soixante minutes eut prévalu sur l'ancien partage en cent minutes, il en résulta d'autres mesures de deux tiers plus grandes, que les écrivains de l'antiquité nous ont aussi transmises, et dont M. Gossellin fixe ainsi la valeur :

	m
Pour le stade de 240000 à la circonférence.......	166,667.
Pour le mille itinéraire....................	1666,667.
Pour le stade de 180000....................	222,222.
Pour le mille..........................	2222,222.
Pour le stade de 216000....................	185,185.
Pour le mille..........................	1851,852.

Enfin, quand la division du cercle en 360 degrés, de 60 minutes chacun, eut été généralement adoptée, il fallut proportionner le nombre des milles et des stades précédens à la division sexagésimale, sans rien changer à leurs valeurs; et c'est alors que l'on eut pour chaque degré :

1111 $\frac{1}{9}$	stades de 400000,	ou	111 $\frac{1}{9}$	milles itinéraires;
833 $\frac{1}{3}$	stades de 300000,	ou	83 $\frac{1}{3}$	milles;
1000	stades de 360000,	ou	100	milles;
666 $\frac{2}{3}$	stades de 240000,	ou	66 $\frac{2}{3}$	milles;
500	stades de 180000,	ou	50	milles;
600	stades de 216000,	ou	60	milles.

L'auteur s'arrête un instant pour montrer comment les anciens ont formé, d'après les subdivisions décimales et duodécimales des stades, leurs autres mesures, telles que le plèthre, l'orgyie, le pas, la grande et la petite coudée, le pied, la spithame, le palme, le pouce, le doigt, &c.; et il présente, dans un tableau général placé à la fin de son mémoire, les valeurs de chacune de ces mesures dans les différens systèmes dont on vient de parler, et dans les trois suivans, qui n'offrent que des modifications de deux des stades précédens.

Le premier de ces trois stades, celui de 270000 à la circonférence de la terre, paroît être à M. Gossellin le même que Censorin appelle *italique*. L'auteur fait voir que ce stade étoit en usage en Italie, qu'il étoit de dix au mille romain, ou de 750 au degré, qu'il doit être évalué à $148^{m},_{148}$, et qu'il se trouve composé de 400, au lieu de 300 grandes coudées du stade de 360000 : d'où il résulte que le stade *italique* et le mille romain avoient aussi pour base une partie aliquote de la circonférence de la terre.

Il en est de même du stade de 225000, ou de 625 au degré, que M. Gossellin nomme *stade du dolique syrien*, parce qu'il déduit les $177^{m},_{778}$ de sa valeur, de l'étendue assignée par S. Épiphane au dolique syrien; et un simple rapprochement suffit pour faire voir que ce stade est composé de 400 grandes coudées de celui de 300000.

Enfin, le stade de 250000, faussement attribué à Ératosthène, n'est encore, suivant M. Gossellin, qu'une modification de l'ancien stade de 300000, dont on a pris le doigt décimal pour en former le doigt duodécimal du nouveau stade, ce qui a porté sa longueur à 694 $\frac{4}{9}$ par degré; et c'est pour éviter ce nombre fractionnaire qu'on a ensuite supposé ce stade de 252000, ou de 700 au degré. L'auteur démontre que ces deux opérations sont la cause des erreurs qu'Ératosthène a commises dans la détermination de toutes les longitudes de la carte qu'il a publiée.

Voilà donc les neuf stades connus des anciens, qui ont pour base un seul et même type primitif, combiné, modifié de différentes manières; et la valeur de l'un de ces stades, ou seulement de l'une de ses portions, étant déterminée, il en résulte qu'on peut avoir la valeur

de tous les autres avec la même certitude, et que la recherche des mesures de longueur employées par les anciens se trouvera considérablement simplifiée.

Ici M. Gossellin s'arrête pour justifier l'évaluation qu'il vient de donner à chacun des stades précédens, et d'où il conclut la valeur de toutes les autres mesures usuelles des anciens : il fait voir combien ces déterminations s'accordent avec les mesures itinéraires; avec les distances terrestres, fixées par le moyen des observations astronomiques; avec les mesures grecques et romaines dont on a retrouvé quelques types ; avec la coudée du nilomètre d'Éléphantine, découverte par M. Girard, qui l'a prise pour la petite coudée de 400 d'un stade inconnu, tandis que, dans l'ensemble des opinions de M. Gossellin, elle se trouve être la grande coudée de 300 au stade, du stade égyptien de 252000; et il termine la première partie de son mémoire par les conclusions suivantes :

1.° Qu'il y eut une époque dans l'antiquité où l'étendue de la circonférence de la terre et la valeur de ses degrés ont été connues avec une très-grande précision;

2.° Que les différens systèmes métriques que les anciens nous ont transmis, ont eu pour base une des parties aliquotes de cette circonférence ;

3.° Que le système de division du cercle en 400 degrés, renouvelé par nos astronomes, et les opérations qu'ils ont faites pour déterminer la valeur du degré moyen de la terre, confirment l'exactitude des mesures anciennes, et achèvent de prouver qu'il est possible de les ramener à un type primitif.

Après avoir considéré les systèmes métriques des anciens dans leur ensemble et dans leur première régularité, M. Gossellin passe à l'examen de ceux qui, d'après le mélange des mesures dont ils sont composés, annoncent une origine postérieure. C'est particulièrement dans la comparaison des milles itinéraires, des parasanges ou des schœnes avec les stades, que l'irrégularité de ces nouveaux systèmes se fait remarquer: mais l'auteur prétend que ces mesures hétérogènes peuvent se rapporter aux élémens qu'il avoit précédemment indiqués.

Il montre d'abord que, dans l'origine, le *mille* fut toujours composé de *dix stades* du système auquel il appartenoit, et que l'on dut par conséquent compter autant d'espèces de milles qu'il y eut de stades différens. Il prouve que la même chose eut lieu à l'égard du schœne ou de la parasange, mesures qui lui paroissent être identiques, et qui, composées de 30, de 40 et de 60 stades, ou de 3, de 4 et de 6 milles itinéraires,

suivirent les variations communes à ces deux élémens. Tant que les systèmes métriques n'éprouvèrent point de mélange, la valeur relative de chacune de ces mesures fut aisée à trouver d'après des rapports ainsi établis. Il n'y eut de difficultés que lorsque, par des communications successives de peuple à peuple, les mesures d'un pays se trouvant mélangées avec celles d'un autre, l'emploi simultané de ces mesures hétérogènes obligea d'en déterminer les rapports; et de là sont venues les distinctions si embarrassantes aujourd'hui de ces milles comparés tantôt à 7 stades, tantôt à 7 stades $\frac{1}{2}$, à 8 stades, à 8 stades $\frac{1}{3}$, à 10, à 12 stades, &c. Or, d'après l'observation de M. Gossellin, que ces différens milles étoient toujours composés réellement de dix stades, et que s'ils paroissent en contenir plus ou moins, c'est parce qu'ils se trouvent comparés à des stades ou plus petits ou plus grands que ceux des systèmes auxquels ils appartiennent, il donne le tableau des différentes combinaisons sous lesquelles ces mesures peuvent se présenter dans les écrits des anciens.

Après ces observations générales et quelques autres qui montrent comment des mesures si dissemblables en apparence se rattachent les unes aux autres, et dérivent toutes de combinaisons différentes d'un même élément, M. Gossellin se livre à l'examen particulier des systèmes métriques anciens qui nous sont parvenus, et dans lesquels le mélange des stades, des milles et des parasanges de diverses espèces, se fait surtout remarquer. Il analyse et recompose successivement le système romain; le système arménien recueilli par Moïse de Chorène; deux systèmes syriens que nous fait connoître S. Épiphane; un troisième système syrien qu'on retrouve dans les extraits de Julien d'Ascalon; deux systèmes alexandrins, l'un antérieur à Héron, l'autre employé par les Grecs d'Alexandrie au temps de ce géomètre; un troisième système décrit dans un ouvrage attribué à Didyme d'Alexandrie, et qui se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Dans les discussions qui accompagnent chacun de ces systèmes, M. Gossellin s'attache à démêler les élémens primitifs sur lesquels ils sont établis, les mesures hétérogènes qu'on y a intercalées, et il fixe dans autant de tableaux séparés les valeurs qui leur sont propres. On conçoit que ces discussions ne sont pas susceptibles d'extrait, et qu'il suffit d'en indiquer, comme nous le faisons ici, l'objet et le résultat.

Cette seconde partie du mémoire est terminée par des observations sur la coudée du nilomètre d'Éléphantine, que M. Girard a trouvée divisée en quatorze parties; ce qui lui a fait croire que la coudée égyptienne se partageoit en sept palmes. M. Gossellin pense que cette division de la coudée a été inconnue dans l'antiquité, que celle d'Élé-

phantine est la grande coudée de huit palmes du stade de 252000; il explique comment les divisions qu'elle présente ont eu pour objet de faire connoître en même temps, lors des crues du Nil, la hauteur du fleuve en mesures égyptiennes prises du stade de 252000, et en mesures grecques prises du stade olympique de 216000. Cette discussion conduit M. Gossellin à examiner la valeur comparative des mesures égyptiennes et des mesures babyloniennes, dont la différence indiquée par un passage d'Ézéchiel a donné lieu à diverses suppositions. L'auteur montre encore que, dans ce passage, il ne peut être question d'une coudée de sept palmes proprement dite, et dont l'usage eût été particulier aux Hébreux : il fixe ensuite d'une manière nouvelle, et d'après le principe qui lui est propre, la proportion des mesures égyptiennes avec celles des Babyloniens et des Hébreux, en confirmant les résultats qu'il obtient par l'application de ces mesures à différens objets dont les longueurs nous ont été transmises.

Dans la troisième et dernière partie de son mémoire, M. Gossellin s'applique à découvrir la valeur des mesures employées par les Arabes, les Indiens, les Chinois, &c. Ces recherches présentent d'autant plus d'intérêt, que la description d'un grand nombre de contrées encore peu connues de nos jours nous a été transmise par des géographes orientaux. L'auteur, en observant que l'usage du doigt, du palme, de la coudée, du mille, de la parasange, s'est conservé parmi ces peuples, pense que leurs systèmes métriques ont la même origine que ceux des Grecs, et que, sous cet aspect, les mesures des Arabes du moyen âge, c'est-à-dire, des écoles de Bagdad et de Samarkand, appartiennent encore à l'antiquité, et doivent se rattacher aux systèmes précédemment exposés.

Il commence par l'examen de la mesure de la terre faite par les astronomes d'Al-Mamoun, dans quatre contrées différentes, et qui trouvèrent 56, 56 $\frac{1}{4}$, 56 $\frac{2}{3}$ et 57 milles à l'étendue du degré de latitude. L'auteur fait voir qu'ils ont employé dans ces mesures la grande coudée du stade de 270000, qui est leur coudée *noire*, et qu'ils ne se sont trompés qu'en préférant le mille de 56 $\frac{2}{3}$ à celui de 56 $\frac{1}{4}$. Il rétablit, sous ces deux aspects, le système introduit par Al-Mamoun; puis il passe au système hachémique dont les Perses se servoient avant la domination des Arabes, et il discute successivement les différens systèmes présentés par Mésoudi, par l'Édrisi, par Aboulféda, Ali-Koshgi et par Ebn al-Ouardi, en observant que ces auteurs comparent toujours les élémens des mesures dont ils parlent à la circonférence du globe; ce qui donne une nouvelle preuve de la tradition non interrompue qui rappeloit le module de toutes les mesures à la valeur du degré terrestre. Viennent

ensuite les systèmes indiens, antérieurs et postérieurs à l'invasion des Mahométans; celui qui fut établi par Akbar; la valeur de plusieurs mesures itinéraires actuellement en usage dans l'Inde; deux systèmes métriques des Chinois, &c. que nous nous contentons d'indiquer parce que les détails nous meneroient trop loin.

Au reste, les peuples de l'Asie ne sont pas les seuls qui, à travers les siècles et les révolutions, ont su conserver dans leur intégrité quelques-uns des types originaux qui avoient été puisés jadis dans la source commune à toutes les autres mesures; l'auteur fait voir qu'en Norwége, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Prusse, en Bavière, en Saxe, en Silésie, en Suabe, en Scanie, en Allemagne, en Espagne, en France, &c., les lieues les plus en usage sont toutes des parasanges rigoureusement égales à celles que les anciens ont employées. Nous terminerons cette analyse, bien incomplète sans doute, d'un travail aussi important, aussi neuf dans son ensemble, et aussi curieux dans ses détails, par la citation suivante, qui en offrira le résultat à nos lecteurs avec plus de précision que nous ne pourrions le faire nous-mêmes:

« Il seroit facile, dit M. Gossellin, de multiplier ces exemples; mais » je crois avoir réuni, dans mes deux mémoires, plus de témoignages » qu'il n'en faut pour montrer que les bases de tous les systèmes » métriques linéaires que j'ai pu découvrir, soit chez les Grecs et les » Romains, soit chez les Germains, les Gaulois, les Arméniens, les » Syriens, les Hébreux, les Égyptiens, les Arabes, les Perses, les » Indiens, les Chinois, les Japonais, se rattachent à la mesure de la » terre, à un seul type primitif diversement modifié, et toujours » conservé avec exactitude dans les variations qu'il a éprouvées. Cette » unité de module peut seule expliquer la liaison, les rapports constans » que présentent les différentes mesures anciennes, quand on cherche à » les comparer, à les combiner entre elles; et c'est en les rapprochant » toutes, que les développemens d'une théorie très simple m'ont conduit » à des résultats confirmés à-la-fois par les observations astronomiques, » par des monumens qui existent encore, par de nombreuses applications » des anciennes mesures itinéraires, enfin par l'emploi de ces mêmes » mesures, continué jusqu'aujourd'hui chez différens peuples et dans » de vastes contrées, depuis les confins occidentaux de l'Europe » jusqu'aux extrémités orientales de l'Asie. »

RAOUL-ROCHETTE.

Dictionnaire universel de la langue française, composé et publié par M. Raoul-Rochette, *d'après des matériaux recueillis en grande partie par M.* Boissonade. A Paris, chez Nicole, 1819 *(specimen)*; 32 pages *in-4.°*

Ce Dictionnaire doit remplir deux volumes, dont le second paroîtra vers la fin de 1821, et le premier au mois de décembre 1820 : les feuilles que l'on vient de publier sont les premières du tome I.er, et contiennent le commencement de l'ouvrage, depuis le mot *a* jusqu'au mot *accepter*. Ce n'est donc point un choix d'articles, mais la série naturelle et complète de ceux qui doivent précéder tous les autres. Ce genre de *specimen* nous paroît plus propre qu'aucun autre à donner une juste idée et du plan et de l'exécution d'un lexique. On y peut voir immédiatement quel genre de notions il renfermera, quelles en seront les formes, la méthode et l'étendue. Depuis un siècle et demi, trop d'essais ont prouvé l'extrême difficulté d'un dictionnaire universel de notre langue. On prétend que si ces travaux sont restés incomplets et défectueux, c'est qu'ils avoient été entrepris trop tôt, c'est-à-dire, avant la publication de la plupart des chefs-d'œuvre de la prose française : mais cette prose, déjà riche en 1694, l'étoit de plus en plus en 1718, en 1740, en 1762; et, quel que fût au surplus l'état de la langue à ces différentes époques, il sembloit au moins possible de la décrire telle qu'elle étoit, d'en donner un inventaire complet et fidèle. L'imperfection des lexiques français tient à plusieurs autres causes, dont quelques-unes sont indiquées dans le *prospectus* de l'ouvrage qui nous occupe. En ce genre, comme en tous les autres, le talent réussit à force de travail, de savoir et de méthode ; et c'est à ces moyens que le nouveau Dictionnaire, s'il est en entier tel qu'il s'annonce, devra un succès qui restoit à obtenir. Nous croyons qu'on n'avoit point encore autant approché du but.

Le plan exposé dans le *prospectus* « consiste à donner à la suite de » chaque mot, 1.° son étymologie exprimée en peu de paroles, et seulement dans les cas où elle est claire, certaine ou du moins très-vraisemblable, et propre à expliquer le sens et l'usage de ce mot; 2.° la » définition au moyen de synonymes qui en éclairent les diverses significations, ou de phrases qui en exposent clairement la signification » propre et primitive; 3.° les diverses acceptions rangées suivant la progression la plus naturelle et la plus logique; et 4.° à l'appui de chacune » de ces acceptions, des citations textuelles tirées des meilleurs écrivains » en vers et en prose, avec l'indication exacte de l'endroit même où

» chaque citation est puisée, et disposées enfin dans l'ordre chrono- » logique, afin de mieux marquer, outre l'emploi de chaque terme, » les variations qu'il a subies dans son cours, l'époque où il a pris nais- » sance, celle où il a cessé de paroître. » Il y a bien un cinquième article qui auroit pu être ici indiqué; savoir, les règles de syntaxe à suivre dans l'usage de chaque mot : mais cette partie essentielle n'a point été omise dans l'ouvrage même. Du reste, ce sera par des extraits, beaucoup plus que par des observations générales, que nous pourrons faire connoître ce nouveau Dictionnaire à nos lecteurs. Nous hasarderons d'y joindre un petit nombre de réflexions critiques.

« *A*, s. m. L'académie dit qu'il est *indéclinable* et qu'il ne prend point » d'*s* au pluriel. Cependant, ailleurs, l'académie décide qu'il n'y a point » en français de cas, ni par conséquent de déclinaison proprement dite : » d'où il suit que tous les mots de la langue française, aussi bien que le » substantif *a*, sont indéclinables ; il falloit dire ici *invariables*, selon » *Laveaux* (*Dict.* au mot *a*). Le même grammairien donne la raison » pour laquelle le mot *a* ne prend point ici d'*s* au pluriel. »

Peut-être étoit-il plus simple d'exposer ici cette raison, que de renvoyer à l'un des grammairiens qui la donnent; mais la remarque sur la contradiction dans laquelle est tombée l'académie, est d'une justesse incontestable : seulement nous pourrions dire que cette compagnie a laissé dans son travail un si grand nombre d'inexactitudes pareilles, que, s'il falloit les relever toutes dans un dictionnaire nouveau, il prendroit une étendue démesurée. La matière à traiter fournit d'elle-même bien assez de détails, sur-tout lorsqu'on s'impose l'obligation d'éclaircir toutes les notions par des exemples classiques. C'est l'un des soins par lesquels se recommande le nouveau Dictionnaire; peut-être même les exemples y sont-ils un peu trop nombreux : mais le choix en est excellent, et ils s'appliquent, pour l'ordinaire, avec beaucoup de justesse aux acceptions et constructions diverses. En citant, sur le mot *aux* pour *à les*, ces deux vers de Voltaire,

Charles éveillé, Charles bouillant d'ardeur,
Ne lui répond qu'en s'écriant : Aux armes !

on a imprimé *Charles* avec l'*s* final qui rompt la mesure du vers. Nous faisons cette remarque, parce qu'en général ces feuilles sont très-soigneusement imprimées, condition spécialement indispensable dans les livres de grammaire.

Pour expliquer les différentes acceptions de la préposition *à*, on dit qu'elle s'emploie pour *après*, et l'on cite cette phrase de La Bruyère : « Cet » autre . . . augmente d'année À autre de réputation. » Nous ne croyons

pas qu'ici *à autre* puisse se traduire par *après l'autre : d'une année* est le terme antécédent, *à autre* le subséquent; c'est avant et non *après* lui que le premier est arrivé. La Bruyère veut dire que l'homme dont il parle *augmente de réputation* en passant d'une année *à* la suivante.

A se prend aussi pour *avec*, et, selon le nouveau Dictionnaire, il en est ainsi dans ce vers de Racine :

Lui-même, *à* haute voix, viendra la demander.

Nous n'examinons pas si l'on pourroit dire *avec voix haute :* mais, en ce cas, la préposition *avec* n'auroit plus elle-même sa signification propre et primitive de concomitance; *à* n'équivaudroit ici à *avec* que parce que le mot *avec* équivaudroit à quelque autre préposition.

Sur *a*, troisième personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *avoir*, on s'arrête au gallicisme, *il y a*. La Bruyère dit, *IL Y A des conjonctures où &c.*, et l'on suppose, avec M. Laveaux, que cet *il* est un être métaphysique, ou l'être métaphysique en général, qui, dans le point dont il s'agit *(y)*, *a* ou possède des conjonctures. Nous doutons de l'exactitude de cette analyse. Nous croyons que, dans cette locution et en beaucoup d'autres, IL est un pronom neutre ou abstrait, placé, en quelque sorte, en expectative, pour être expliqué par des mots plus éloignés. Si La Bruyère avoit dit, *il est des conjonctures*, cela signifieroit, *il*, ou cette chose qu'on appelle des conjonctures, est ou existe. A notre avis, le mot *il* remplit précisément la même fonction dans la phrase, *il y a des conjonctures;* seulement il reste à expliquer comment, dans notre langue, *y avoir* a pris le sens d'exister ou être. Or nous soupçonnerions que ce gallicisme n'est originairement qu'une traduction vicieuse ou grossière du latin *haberi :* on a substitué l'actif au passif; et, pour traduire *habetur*, on a dit *y a*, au lieu de *est eu*.

Il reste ainsi dans la grammaire analytique plusieurs questions indécises ou épineuses sur lesquelles nous ne partagerions pas toujours les opinions des auteurs du nouveau Dictionnaire universel. Mais une partie de leur travail à laquelle nous croyons devoir beaucoup d'éloges, est celle qui tient à l'histoire positive de notre langue depuis l'avénement de François I.er Ils ont soigneusement retracé les vicissitudes que le vocabulaire a éprouvées durant les trois derniers siècles, et assigné les époques où s'est introduite chaque locution remarquable. Ce résultat extrêmement précieux s'obtient par la distribution chronologique des exemples recueillis dans tous nos livres classiques pour servir de matériaux à tous les articles de ce Dictionnaire. Par livres classiques, on a entendu tous ceux dont le fond ou les formes ont attiré ou attirent encore les lecteurs, et qui par conséquent ont plus ou moins influé sur l'état du langage.

On a même compris au nombre des textes quelques-unes des *phrases faites* qui ne se lisent que dans le lexique de l'académie française; et nous ignorons si ces citations n'ont pas introduit par hasard quelques inexactitudes dans l'ouvrage dont nous rendons compte. Ces *peuples-là*, dit l'académie, *sont dans l'abus*, ce qui signifie, suivant elle, que ces peuples sont dans l'erreur. Si pas un seul écrivain recommandable n'a employé cette phrase ni en ce sens ni en aucun autre, nous en conclurions qu'elle n'est pas française. Il nous semble qu'*abus* et *erreur* ne se confondent que lorsque l'erreur consiste en quelque abus du raisonnement ou du langage, en quelque déduction fausse que l'on veut faire particulièrement apercevoir. Considérée en elle-même, comme immédiate et directe, l'erreur ne s'appelle point un abus; personne ne dira qu'il est abusif de croire que Louis XII ait régné avant Charles VIII.

Le *prospectus* du nouveau Dictionnaire annonce qu'on y trouvera l'ancienne orthographe de l'académie, qui est, dit-on, celle de tous nos bons auteurs; et l'on ajoute que le changement proposé par Voltaire est trop partiel pour mériter *ce nom d'orthographe de Voltaire, que quelques esprits superficiels s'obstinent encore à lui donner.* Vraisemblablement, ceux qui se servent de cette expression ne l'emploient en effet que pour désigner la substitution de l'*a* à l'*o* dans quelques syllabes; changement qui, à vrai dire, est bien loin d'avoir l'importance que semblent y attacher ceux qui l'adoptent et ceux qui le réprouvent; mais, à notre avis, ni les uns ni les autres ne méritent la qualification d'*esprits superficiels.* Au fond, la véritable prononciation de l'*è* ouvert n'est guère mieux représentée par *ai* que par *oi;* et de tous les motifs allégués pour justifier l'innovation de Voltaire, le plus plausible est celui qu'on tire du besoin de distinguer les deux prononciations différentes de certains mots, comme *Anglois* et *Danois*, S. *François* et le peuple *François.* Dumarsais et Duclos, qui, sans occuper des rangs très-éminens dans la littérature, ne sont pourtant pas à exclure tout-à-fait de la liste des *bons auteurs*, ont essayé des innovations plus nombreuses et plus graves, qui ont beaucoup moins réussi. Le système général de l'ancienne orthographe a dû prévaloir; mais il s'en faut que celle qui est aujourd'hui usitée soit celle des *bons auteurs* et des bonnes éditions du siècle de Louis XIV. En réimprimant aujourd'hui les livres classiques de cette époque, on change à chaque instant des *y* en *i*, des *s* en *z*, &c., et on retranche ou l'on ajoute beaucoup de lettres et beaucoup d'accens. L'académie elle-même a modifié successivement l'orthographe de son Dictionnaire, et les changemens qu'elle y a faits n'ont pas été toujours très-heureux.

Conserver les traces de l'étymologie est un but essentiellement utile,

auquel on doit toujours tendre. Notre orthographe ne s'étant point, comme celle des Italiens, dirigée de bonne heure vers un autre but, savoir, vers une représentation plus immédiate de la prononciation, il n'est plus temps de se proposer cette fin, et les tentatives hasardées pour l'atteindre n'amènent que de ridicules bizarreries. Le système étymologique est depuis long-temps le seul possible parmi nous. Mais le respect dû à l'étymologie a-t-il dû s'étendre aux traces des simples prononciations tout-à-fait abolies et étrangères à l'origine des mots! c'est réellement une tout autre question, que l'usage n'a peut-être pas encore définitivement résolue dans tous les détails qu'elle embrasse. Quoi qu'il en soit, l'orthographe suivie dans le nouveau Dictionnaire nous paroît en général la plus sûre; elle est plus systématique, mieux arrêtée, moins variable, que celle de l'académie; et, sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne pouvons hésiter à dire que ce nouveau travail, s'il est continué et achevé comme il commence, aura de très-grands avantages sur tous ceux qui ont été publiés jusqu'ici dans le même genre: peut-être laisse-t-il à desirer un peu plus de précision dans l'analyse grammaticale.

DAUNOU.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE des sciences a tenu sa séance publique le 27 mars dernier: on y a entendu un discours de M. *Dupin* sur les progrès des sciences et des arts de la marine, depuis la paix; une notice médicale et anecdotique sur l'influence des agens physiques et moraux sur le courage, par M. *Percy;* et un éloge historique de M. Palisot-Beauvois, par M. *Cuvier.*

L'académie avoit, pour la seconde fois, proposé, pour sujet du prix de mathématiques, le THÉORÈME DE FERMAT, savoir: *que, passé le second degré, il n'existe aucune puissance qui puisse se partager en deux autres puissances du même degré.* Les mémoires envoyés n'ayant pas rempli les conditions du programme, l'académie retire ce sujet du concours; elle a arrêté que la somme qui étoit destinée à ce prix sera reportée sur la question des tables de la lune, pour laquelle elle a reçu deux pièces singulièrement intéressantes. L'académie avoit aussi proposé la question suivante: *Former, par la seule théorie de la pesanteur universelle, et en n'empruntant des observations que les élémens arbitraires, des tables du mouvement de la lune, aussi précises que nos meilleures tables actuelles.* Elle a décerné un prix de 3000 fr. à chacun des deux mémoires qu'elle a reçus pour ce concours. Le premier, enregistré sous le n.° 1, porte pour épigraphe: *Astre bizarre et irrégulier, qui ne marche qu'en dévoilant des inégalités différentes et accumulées, et qu'on ne peut saisir, comme le Protée de la fable, qu'en épuisant*

la variété de ses formes successives. L'auteur est M. DAMOISEAU. Le second mémoire, enregistré n.° 2, a pour épigraphe : *Malè loquuntur, qui methodum aliquam aliâ magis minùsve exactam pronunciant. Ea enim sola methodus problema solvisse censeri potest, per quam quemvis præcisionis gradum attingere saltem in potestate est* (GAUSS. *Theoria motûs corporum cœlestium, pag. 167*). Les auteurs sont MM. CARLINI et PLANA.

Un anonyme ayant offert une somme à l'académie, avec l'intention que le revenu en fût affecté à un prix à décerner chaque année à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui paroîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale, le Roi a autorisé cette fondation par une ordonnance en date du 22 juillet 1818. Parmi les ouvrages envoyés au concours, l'académie a considéré comme devant être mis au premier rang, chacun dans leur genre, le mémoire de M. SERRE sur les lois de l'ostéogénie, et celui de M. EDWARDS sur l'influence des agens physiques sur les animaux vertébrés. Ces deux ouvrages étant trop peu comparables pour que l'on puisse leur assigner un rang entre eux, l'académie a cru devoir les couronner tous les deux, en faisant la dépense d'un second prix. Elle a décerné l'accessit au mémoire de MM. BRESCHET et VILLERME sur les phénomènes du cal, et accordé une mention honorable, comme encouragement, aux essais de M. Isidore BOURDON sur le mécanisme de la respiration.

Un anonyme ayant légué une somme de *sept mille francs*, pour être placée en rente sur l'État, au profit de l'académie des sciences, et employée en une médaille d'or équivalente à la somme de *cinq cent trente francs*, produit de la rente; le Roi a autorisé l'académie, par une ordonnance en date du 22 octobre 1817, à distribuer annuellement un prix de cette valeur à l'ouvrage publié chaque année, et qui, à son jugement, contiendra les recherches les plus utiles à la statistique de la France. Les ouvrages envoyés cette année pour concourir au prix de statistique n'ont point paru à l'académie devoir mériter le prix; quel qu'ait été à ses yeux le mérite des travaux des deux principaux concurrens pour approfondir certains points qui semblent leur être plus familiers, l'académie n'a pu se dissimuler les défauts de l'ensemble de leur travail, ni regarder comme dignes d'une couronne des productions incomplètes, où l'on pouvoit remarquer d'assez graves inexactitudes. Il est sans doute d'une haute importance d'encourager par des récompenses auxquelles, à juste titre, l'opinion attache un grand prix, des recherches éminemment utiles, et dont, parmi nous, un généreux anonyme est maintenant le seul promoteur public; il est bien vrai que, dans ce genre de travaux, la perfection est comme impossible à atteindre, et qu'on trouve souvent, même dans les plus médiocres, des documens et des faits jusqu'alors inconnus, ou moins bien observés; on ne contestera point l'inconvénient de rebuter, dès l'ouverture d'une sorte de carrière si nouvelle encore en France, certains observateurs capables de bien voir au moins ce qui les entoure, en paroissant placer le but à une hauteur qu'ils ne sauroient atteindre, et en arrêtant ainsi l'essor qu'ils auroient pris; on conviendra enfin que, placés comme nous sommes, il faut peut-être moins exiger du présent, pour obtenir plus de l'avenir. Mais, sans renoncer à l'indulgence que doivent inspirer ces réflexions, on ne perdra pas de vue non plus le danger de n'arrêter ses regards, dans les ouvrages soumis au concours, que sur les parties plus ou moins dignes d'éloges, en les détournant de celles qui renfermeroient

des erreurs de quelque importance. Une compagnie savante ne doit point s'exposer à voir ses jugemens infirmés par l'opinion : or, comment empêcher qu'une partie du public, s'attachant plutôt à remarquer ce qu'aurait de vicieux un ouvrage couronné dont la publication ne saurait être prévenue, ne mît pas beaucoup de soin à discerner équitablement ce qui aurait déterminé les suffrages académiques! et, sous un autre point de vue, comment faire pour que, séduits par l'apparente facilité d'obtenir ces suffrages, les concurrens à venir ne prennent pas une fausse route! N'est-il pas évident, au contraire, qu'un encouragement accordé dans les vues les plus sages, mais avec trop peu de prudence, pourrait faire pulluler les productions les moins dignes d'estime! Déterminée par ces dernières considérations, l'académie remet le prix, et le fonds sera tenu en réserve pour être joint à celui de l'année prochaine. Elle a cependant arrêté qu'il seroit fait une mention honorable des noms de M. Gondinet, sous-préfet à Saint-Yrieix, département de la Haute-Vienne, qui a envoyé une statistique manuscrite et assez étendue de cet arrondissement; et de M. Rouget, auteur d'un ouvrage imprimé sur la statistique de la ville et du canton du Vigan, département du Gard.

Médaille astronomique, fondée par M. DE LALANDE. Deux pièces ont concouru pour ce prix. La première offroit un grand travail sur la *libration de la lune.* L'auteur, M. Nicollet, astronome attaché à l'observatoire de Paris, ayant rassemblé et calculé les observations de MM. Bouvard et Arago, y avoit ajouté trente observations faites par lui-même, et qui ont confirmé les conséquences qui se tiroient des premières. La seconde offroit les calculs et les résultats de M. Encke, directeur adjoint de l'observatoire de Gotha, qui étoit parvenu à représenter avec une exactitude remarquable, et par une ellipse unique, les quatre apparitions de la comète observée en 1786, 1795, 1805 et 1819. Les géomètres ont vu avec intérêt, dans la pièce de M. Nicollet, des calculs propres à jeter quelque jour sur un point curieux et obscur de la physique céleste. Les astronomes insistoient particulièrement sur le mérite d'un travail qui leur faisoit connoître une chose tout-à-fait nouvelle, une comète dont la révolution n'est que de douze cent cinq jours, et dont ils peuvent se flatter d'observer plusieurs retours. Cette comète est foible, difficile à voir; elle peut passer, et elle a réellement passé nombre de fois, sans être aperçue. L'ellipse de M. Encke facilitera leurs recherches, en leur indiquant d'une manière précise l'endroit du ciel où ils pourront la trouver à chaque révolution. L'académie a partagé le prix également entre les deux ouvrages.

Elle propose pour les années 1821 et 1822 les prix suivans :

Prix de mathématiques. L'académie, considérant que plusieurs questions déjà proposées, notamment celle qui regarde les perturbations des planètes dans le cas où leurs orbites ont des excentricités et des inclinaisons considérables, n'ont pas encore été résolues; que, d'ailleurs, dans l'état actuel de l'analyse, il ne paroît pas se présenter de question spéciale et importante qui lui donne l'espérance fondée d'en obtenir la solution dans l'intervalle fixé pour le concours, a jugé qu'il seroit plus utile aux progrès de la science de ne point indiquer cette année de question particulière, mais de laisser aux concurrens une carrière plus étendue. En conséquence, le prix de mathématiques sera décerné au *meilleur ouvrage ou mémoire de mathématiques pures ou appliquées, qui aura paru, ou qui aura été communiqué à l'académie, dans l'espace des deux années qui*

sont accordées aux concurrens. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de trois mille francs. Il sera adjugé dans la séance publique du mois de mars 1822. Le terme de rigueur pour l'envoi des ouvrages est le 1.er janvier 1822.

Feu M. ALHUMBERT ayant légué une rente annuelle de *trois cents francs*, pour être employée aux progrès des sciences et des arts, le Roi a autorisé les académies des sciences et des beaux-arts à distribuer alternativement, chaque année, un prix de cette valeur. *Suivre le développement du triton ou salamandre aquatique dans ses différens degrés, depuis l'œuf jusqu'à l'animal parfait, et décrire les changemens qu'elle éprouve à l'intérieur, principalement sous le rapport de l'ostéogénie et de la distribution des vaisseaux :* tel est le sujet du concours de cette année. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

Prix de physiologie expérimentale, fondé par un anonyme. Une médaille d'or, de la valeur de *quatre cent quarante francs*, sera adjugée à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui lui aura été adressé d'ici au 1.er janvier 1821, et qui paroîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale. Les auteurs qui croiroient pouvoir prétendre au prix, sont invités à adresser leurs ouvrages, francs de port, au secrétariat de l'académie, avant le 1.er janvier 1821.

Un anonyme ayant offert une rente de *cinq cents francs* sur l'État pour la fondation d'un prix annuel, que le Roi a autorisée par une ordonnance en date du 29 septembre 1819, en faveur de celui qui, au jugement de l'académie royale des sciences, s'en sera rendu le plus digne, en inventant ou en perfectionnant des instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques, et des sciences pratiques et spéculatives, ce prix sera adjugé dans la séance publique du mois de mars 1821 : il pourra être donné à toute machine qui sera venue à la connoissance de l'académie avant la clôture du concours, dans quelque pays qu'elle ait été inventée. Les machines qui n'auroient pas été connues à temps de l'académie, seront prises en considération l'année suivante. L'académie invite les auteurs qui croiroient avoir des droits à ce prix, à lui communiquer leurs inventions avant le 1.er janvier 1821.

L'académie royale des sciences rappelle qu'elle a publié, l'année dernière, un programme sur *la maturation des fruits, &c.*, et une *description comparative du cerveau dans les quatre classes d'animaux vertébrés, &c.* Ces deux prix seront adjugés dans la séance publique du mois de mars 1821.

On a distribué l'analyse des travaux de l'académie pendant 1819 : *Partie mathématique*, par M. Delambre, 81 pages *in-4.°*; *Partie physique*, par M. Cuvier, 46 pages *in-4.°*

LA PARTIE MATHÉMATIQUE fait connoître les mémoires de M. *Poisson*, sur le mouvement des fluides élastiques dans des tuyaux cylindriques et sur la théorie des instrumens à vent ; — de M. *Cauchy*, sur la résolution analytique des équations de tous les degrés par le moyen des intégrales définies ; — de M. *Laplace*, sur la figure de la terre, et sur l'application du calcul des probabilités aux opérations géodésiques de la méridienne de France ; — de M. *Poisson*, sur la libration de la lune ; — de M. *Fourier*, sur la théorie analytique des assurances mutuelles ; — de M. *Biot*, sur les lois de la double réfraction et de la polarisation dans les corps régulièrement cristallisés ; — de M. *de Jurine*, sur le mirage observé sur le lac de Genève ; — de M. *Biot*, sur une nouvelle propriété physique qu'acquièrent les lames de verre, quand elles exécutent des vibrations longitudinales ; — de M. *Dupin*, sur les populations

comparées de France et d'Angleterre.... = Rapport d'une commission sur la situation des travaux du canal de l'Ourcq et ses dépendances, par M. *Girard.* = Rapports sur les ouvrages, les essais, les machines, &c. qui ont été soumis à l'examen de l'académie.

PARTIE PHYSIQUE. 1.° *Chimie.* — M. *Bersélius*, chimiste suédois, a publié, durant son séjour à Paris, en 1819, une traduction française de son ouvrage sur la théorie des proportions chimiques et sur l'influence chimique de l'électricité. Il a également donné une traduction de son nouveau système de minéralogie. — Mémoires de MM. *Gay-Lussac* et *Welther*, sur un nouvel acide formé par l'union du soufre et de l'oxigène, et qui a reçu le nom d'*acide hypo-sulfurique*; — de MM. *Pelletier* et *Caventin*, sur deux nouveaux alcalis qu'ils ont nommés *strychnine* et *bracine* : le premier a été trouvé dans la féve de Saint-Ignace, fruit d'une espèce du genre strychnos; le second dans la bracea antidysenterica; — de M. *Chevreuil*, sur les corps gras, et particulièrement sur le beurre de vache; — de M. *Decandolle*, sur la neige rouge de la baie de Baffin. = 2.° *Minéralogie et Géologie.* — M. *Bonnard*, ingénieur en chef des mines, a présenté à l'académie un aperçu géognostique des terrains; M. *Brognard*, des considérations sur les terrains qui présentent des fossiles; M. *Rigollot*, de l'académie d'Amiens, des observations sur des dents d'éléphant et de rhinocéro déterrées à la porte d'Amiens, dans des couches de gravier; M. *Bronchant*, un traité élémentaire sur la cristallisation, et M. *Sage*, des mélanges historiques et physiques. = 3.° *Physique végétale et Botanique.* — Mémoires de M. *Turpin* sur l'inflorescence des graminées et des cypéracées; — de M. *Loiseleur de Longchamp*, sur les plantes de la France qui pourroient être substituées aux végétaux étrangers pour l'usage de la médecine; — de M. *Kunth*, sur la famille des bignoniacées. = 4.° *Zoologie, Physiologie animale et Anatomie.* — Mémoires de M. *Latreille*, sur les différens insectes qui servoient d'emblèmes dans l'écriture sacrée des anciens Égyptiens; — de M. *Moreau de Jonnès*, sur les reptiles des Antilles; — de M. *Serre*, sur les premiers commencemens de l'ossification dans l'homme et dans les animaux. = 5.° *Médecine et Chirurgie.* — Mémoires de M. *Percy*, sur les plaies dans lesquelles il se manifeste de la phosphorescence; — de M. *Deville*, sur l'épidémie de cholera-morbus qui a ravagé, en 1818, le Bengale et une grande partie de l'Indostan; — de M. *Larrey*, sur une tumeur squirreuse; — de M. *Faure*, sur une pupille artificielle, et une méthode nouvelle d'opérer la cataracte. = 6.° *Agriculture, Art vétérinaire et Technologie.* — M. *Tessier* a publié des considérations sur les chèvres du Tibet; M. *Yvart*, un ouvrage sur l'agriculture de l'Auvergne; et M. *Morel de Vindé* a soumis à l'examen de l'académie le plan d'une bergerie.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Versos sobre a morte do inimitavel poeta Filinto Elysio, por B. L. Vianna. Paris, imprimerie de Rougeron, *in-8.°* d'une feuille.

Fables, contes, épîtres et poésies diverses, par J. F. Roucher. Paris, imprimerie de Dupont, chez Brissot-Thivars, *in-8.°* de 280 pages. Prix, 5 fr.

Parga, poëme, par J. P. G. Viennet, imprimé au bénéfice des Parganiotes. Paris, imprimerie de Fain, chez Delaunay, *in-8.°* de 31 pages.

La Politique de Montesquieu, ou Introduction à l'Esprit des lois. Paris, impr. de Fain, librairie de Desoer, *in-8.°* de 31 feuilles 3/4. Prix, 6 fr.

Économie de l'agriculture; par le baron E. V. B. Crud. Genève et Paris, chez Paschoud, *in-4.°* de 52 feuilles, avec une planche. Prix, 15 fr.

Beautés du jardinage, ouvrage orné des signes symboliques des mois et de quatre jolies gravures d'après Girodet. Paris, chez Petit, *in-12*. Prix, 3 fr. 50 c.

Art de faire le vin et de distiller les eaux-de-vie, par A. C.*** Paris, imprim. et libr. de Baudouin, *in-8.°* de 7 feuilles, plus 2 planches. Prix, 3 fr. 50 cent.

Roman d'optique, ou Probabilités sur l'existence de différentes espèces de vues, d'après lesquelles on examine si l'homme voit la nature sous son plus bel aspect; par M. l'abbé Moussaud: nouvelle édition, revue par l'auteur. La Rochelle, imprimerie et librairie de Bouger; à Paris, chez Maradan, *in-8.°*

Perfectionnement des secours contre les incendies, contenant les dispositions à établir dans la capitale pour le salut des citoyens, la sûreté des châteaux royaux, de l'académie royale de musique et autres édifices publics; ouvrage approuvé de l'Institut et de la Société d'encouragement; présenté au Roi par Tréchard, inventeur du châssis ou rideau de tôle et mur de refend, exécuté à l'Odéon. Paris, imprimerie de Delaguette, chez l'auteur, rue Neuve-Saint-Eustache, n.° 11, *in-4.°* de 4 feuilles.

De la Fortification, ordonnée d'après les principes de la stratégie et de la balistique modernes; par Ch. Pertusier, officier d'artillerie. Paris, imprimerie de Fain, chez Bachelier, *in-8.°* de 26 feuilles. Prix, 7 fr.

Le Livre d'honneur de l'industrie française, contenant, en trois parties, 1.° l'énumération motivée des médailles d'or, d'argent (première et deuxième classes), de bronze, des mentions honorables, des citations, qui ont été accordées aux expositions publiques des produits de l'industrie nationale des années 1798, 1801, 1802, 1806 et 1819, et de celles proposées au rapport du jury pour la distribution des prix décennaux en 1810; 2.° l'énumération motivée des prix, des médailles, d'accessit ou d'encouragement, des mentions honorables et des citations décernées par l'Institut royal de France, par la Société centrale d'agriculture, &c.; par S. Bottire: 1.re partie. Paris, imprimerie de Smith, au bureau de l'Almanach du commerce rue de J. J. Rousseau, n.° 20, *in-8.°* de 31 feuilles. Prix, 6 fr.

ANGLETERRE.

Specimens of Irish eloquence, &c.; Modèles d'éloquence irlandaise, avec des notes biographiques et une préface; par A. Philips. Londres, Reynolds, *in-8.°*, avec portraits: 16 sh.

A Series of sacred Songs, &c.; Collection de Cantiques, paroles de Thomas Moore, musique de Stevenson. Londres, Power, *in-fol.*: 1 l. st. 1 sh.

Tales and historic scenes in verse; Contes et Descriptions en vers, par Felicia Hemans. Londres, Murray, 1819, *in-8.°* Prix, 7 sh. 6 d.

Journal of a visit to south Africa, &c.; Journal d'un voyage fait dans l'Afrique méridionale en 1815 et 1816, avec la description des établissemens des missionnaires des Frères-Unis, près du cap de Bonne-Espérance; par J. Latrope. Londres, Longman, *in-8.°*

Travels in Egypt, Nubia, &c.; Voyages en Égypte, en Nubie, à la Terre-Sainte, au mont Liban et en Chypre, dans l'année 1814, par le capitaine Light

Londres, chez Rodwell, *in-4.°*, avec 34 planches gravées par Ch. Heath, d'après les dessins faits sur les lieux par l'auteur. Prix, 2 l. st. 5 sh.

Travels in Nubia, by the late John Lewis Burckhards. Published by the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa, with maps. London, Longman; 1819, *in-4.°*

Mollien's Travels to the sources of Senegal and Gambia; Voyages de M. Mollien aux sources du Sénégal et de la Gambie. Londres, Murray, *in-4.°*, avec figures. Prix, 2 l. st.

Letters &c.; Lettres écrites du nord de l'Italie et adressées à Henri Hallau. Londres, Murray, 2 vol. *in-8.°* Prix, 1 l. st.

The naval History of Great Britain; Histoire navale de la Grande-Bretagne, depuis le commencement des hostilités, en 1793, jusqu'à ce jour; par W. James. Londres, 1820, Longman, 4 vol. *in-8.°* Prix, 3 l. st.

History of the tower of London; Histoire de la tour de Londres. Londres, 1820, Bailey, *in-4.°*, avec 30 figures. Prix, 1 l. st.

Provincial Antiquities of Scotland, &c.; Antiquités provinciales et Vues pittoresques de l'Ecosse, avec des éclaircissemens historiques de Walter Scott. Londres, Rodwell, 4 livraisons *in-4.°* Le prix de chaque livraison est de 16 sh.

Sketches of America; Esquisse de l'Amérique, par B. Fearon. Londres, Longman, 1819, *in-8.°* Prix, 16 sh.

America and the british Colonies; l'Amérique et les Colonies britanniques. ouvrage extrait des renseignemens les plus utiles sur les États-Unis, les colonies anglaises au Canada, au cap de Bonne-Espérance, à la Nouvelle-Galles du Sud et à l'île de Van Diemen. Coup-d'œil comparatif des avantages et des désavantages que chacun de ces pays présente pour l'émigration; par W. Kingdom. Londres, Whittaker, *in-8.°* Prix, 10 sh.

European Commerce, &c.; Commerce de l'Europe, ou Guide du négociant, contenant un tableau des principales villes du continent, avec des tables nombreuses de leurs monnoies, poids et mesures, tarifs des douanes, &c.; par M. Rördanoz. Londres, Baldwin, 1819, *in-8.°* Prix, 1 l. 1 sh.

A Treatise &c.; Traité de la science de la construction des navires; par Isaac Blackburn. Plymouth, Aspenne, *in-4.°*, 1 l. 5 sh.

Essais on phrenology &c.; Essais sur la phrénologie, ou Recherches sur les principes et l'utilité des systèmes des docteurs Gall et Spurzheim, et sur les objections qui ont été faites contre ce système; par Combe. Londres, Longman, 1819, *in-8.°* Prix, 12 sh.

BOMBAY. *The Desatir, or Sacred Writings of the ancient Persian prophets*, in the original tongue; together with the ancient Persian version and commentary of the fifth Susan, carefully published by Mulla Firuz ben Kaus, who has subjoined a copious glossary of the obsolete and technical Persian terms; to which is added an english translation of the Desatir and commentary: in two volumes. Bombay, 1818, *in-8.°*

CALCUTTA. *The Annals of the college of Fort William*, from the period of his foundation &c.; compiled from official records, arranged and published by Thomas Rocbuck, captain in the Madras native infantry. Calcutta, 1819, *in-8.°*

ALLEMAGNE.

Allgemeines bibliographisches Lexikon, von F. A. Ebert, erste Lieferung,

A-Bibl. Leipsig, Brockhaus, 1820, *in-4.°* de 191 pages. C'est le commencement d'un Dictionnaire bibliographique.

Der Zug der Normannen nach Jerusalem, &c.; Le Voyage des Normands à Jérusalem ; poëme héroïque en douze chants, par George Grötsch. Leipsig, 1819, Brockhaus, *in-8.°* Prix, 2 rxd.

Hunyady, &c.; Hunyady, tragédie en cinq actes et en vers, par de Püchler. Vienne, 1819, *in-8.°*

Das Magusanische Europa &c.; Les Phéniciens dans l'intérieur de l'Europe méridionale jusqu'au Weser et la Werra. Tableau des temps les plus reculés de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, par M. de Donop. Memmingen, 1819, Keyssner, *in-8.°*, avec figures et cartes. Prix, 2 rxd. 6 gr.

Die Ritterorden &c.; Les Ordres de chevalerie : liste chronologique, littéraire et historique de tous les ordres de chevalerie, tant séculiers que réguliers, par J. Wippel. Berlin, Schade, 2 vol. *in-4.°* Prix, 2 rxd. 12 gr.

Catechismo de' Gesuiti, esposto ed illustrato in conferenze storico-theologico-morali, a profitto della gioventù priva già da tanto tempo di una buona educazione. Ultima edizione, corredata dall' editore con note. Lipsia, presso A. Brockhaus, 1820, *in-8.°*, viij-690.

Abriss der Geschichte der Philosophie ; Abrégé de l'histoire de la philosophie, par Fréd. Suell. Giesen, Müller, *in-8.°* Prix, 1 rxd.

TABLE.

Supplément au Glossaire de la langue romane, &c.; par J. B. de Roquefort. (*Article de M.* Raynouard.)..................... Pag. 195.

Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, &c.; par M. Saint-Martin. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.)........... 202.

Le Monde maritime, ou Tableau géographique et historique de l'archipel d'Orient, &c.; par C. A. Walckenaer. (*Premier article de M.* Abel-Rémusat.).. 214.

Voyage classique et topographique en Grèce, exécuté pendant les années 1801, 1805 et 1806, par Ed. Dodwell. (*Second article de M.* Letronne.).. 224.

Traduction française de Strabon, tom. V. (*Premier article de M.* Raoul-Rochette.).. 234.

Dictionnaire universel de la langue française, composé et publié par M. Raoul-Rochette. (*Article de M.* Daunou.)................ 243.

Nouvelles littéraires.. 247.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

MAI 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, *au bureau du Journal des Savans,* à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

MAI 1820.

Bemerkungen über die Schriften des M. Cornelius Fronto, &c. — *Observations sur les écrits de M. Cornelius Fronto et sur le siècle des Antonins, lues dans la séance publique de l'académie royale des sciences de Munich, le jour de S. Maximilien, par* Fréd. Roth, *membre de cette académie.*

Le peu d'étendue de cet ouvrage, et sa date, qui n'est déjà plus récente (octobre 1817), nous auroient détournés d'en rendre compte, si, dans le peu de pages dont il est composé, il ne présentoit des vues assez nouvelles sur une époque de l'histoire qui, bien que très-célèbre, réclame encore un historien. Ce n'est point en philologue que M. Roth a examiné les ouvrages de Fronton publiés par M. Mai, mais en littérateur et en philosophe. Comme littérateur, il apprécie le mérite de ces ouvrages et

le réduit à peu de chose; loin de les admirer, comme le premier éditeur, il ne trouve dans ce rhéteur africain que les sables de l'Afrique, et non sa chaleur brûlante, comme dans Tertullien et S. Augustin. Ce jugement ne s'éloigne pas de celui de M. Daunou, qui, dans ce journal, a déjà présenté comme un simple déclamateur ce prétendu rival de l'auteur des Catilinaires. M. Roth ne trouve rien non plus à gagner pour les sciences dans les écrits de Fronton : il n'y découvre qu'un fait dont l'histoire puisse s'enrichir; savoir, une défaite des légions romaines en Bretagne sous le règne d'Adrien, défaite dont Fronton ne parle même qu'en passant : mais c'est dans le caractère de ce précepteur de Marc-Aurèle, dans celui de son style et dans la nature de ses opinions, que notre académicien trouve des données précieuses pour le tableau d'un siècle admiré jusqu'ici comme l'âge d'or de l'histoire, mais qui, au gré de M. Roth, est bien loin de mériter ce titre glorieux.

Les principaux panégyristes de ce siècle que notre auteur avoit à combattre, étoient M. Hegewisch, savant historien allemand, et le célèbre Gibbon, qui avoit pris à la lettre l'éloge de Rome par le rhéteur Aristide. Si nous voulions suivre M. Roth dans ses réfutations, cet article deviendroit aussi étendu que son ouvrage. Nous nous bornerons à indiquer la marche qu'il y a suivie.

Le point d'où part M. Roth est l'excessive et ridicule importance que Fronton et ses contemporains attachoient à l'art de la parole, dans un temps où cet art n'avoit plus de véritable utilité. Il en trouve la preuve dans les études minutieuses que ce rhéteur imposait à son illustre élève, comme de rassembler des synonymes, de rechercher de vieux mots pour les rajeunir, d'ennoblir des tournures vulgaires, &c. Des preuves plus fortes encore s'offrent à M. Roth dans la colère où entre Fronton contre Marc-Aurèle lorsqu'il voit ce prince plus avide de la gloire du philosophe que de celle de l'orateur, dans ses critiques de quelques négligences de style qui déparoient une harangue de l'empereur Antonin, et dans les réprimandes un peu vives qu'il lui adresse à ce sujet. Des souverains, ajoute M. Roth, qui agréent de pareilles remontrances et un rhéteur qui leur prescrit de pareilles occupations, sont sans doute des phénomènes assez extraordinaires; mais il n'est pas difficile de les expliquer.

Notre auteur en trouve la clef dans le système de duplicité sur lequel Auguste éleva sa monarchie. Cet astucieux usurpateur, en brisant l'ancienne constitution de l'État, en laissa subsister toutes les formes extérieures, et l'éloquence fut naturellement appelée à soutenir l'illusion par laquelle on vouloit fasciner les yeux d'un peuple asservi. Les délibérations du sénat, les plaidoyers devant les juges, continuèrent, comme si

la liberté eût encore existé ; et l'art du rhéteur devint d'autant plus important, que, dans ces frivoles comédies, la véritable éloquence ne pouvoit entrer pour rien. Autrefois, on se préparoit par de petites actions oratoires à soutenir les actions les plus importantes : depuis Auguste, on se prépara à jouer les grandes comédies en en répétant de petites, c'est-à-dire, par des déclamations sur des sujets imaginaires ou pris dans les temps anciens. Les écoles se multiplièrent, et les maîtres furent mieux payés, parce que, les influences naturelles manquant, il fallut y suppléer par une culture artificielle. Ce fut bien pis lorsque cette éloquence nouvelle dut s'appliquer à l'éloge des empereurs. Nul titre ne fut assez pompeux pour ces princes ; la langue s'usa et s'épuisa par l'exagération et les hyperboles, dès les premiers siècles de notre ère ; et voilà pourquoi Fronton et les autres tentèrent vainement de la rajeunir sous les Antonins, en recourant aux archaïsmes, tant dans les phrases que dans les mots.

M. Roth rassemble ensuite les reproches que l'histoire a pu faire au gouvernement des empereurs qui régnèrent pendant ce siècle : mais cela ne l'empêche pas de rendre justice à leurs vertus ; ce n'est pas eux, c'est plutôt le siècle même, qu'il accuse. Si l'empire parut jouir alors de quelque bonheur, ce ne put être que par comparaison avec les maux qu'il souffrit dans le siècle précédent et dans le suivant : il n'en est pas moins vrai que, dans cet âge d'or prétendu, la misère des peuples fut extrême. M. Roth prouve, par des citations, que toutes les richesses de l'État étoient partagées entre un petit nombre de familles, que les impôts étoient énormes et répartis injustement, que des corvées de toute espèce écrasoient l'agriculture et restreignoient la population, souvent éclaircie par des pestes et des famines. Cependant, ajoute notre auteur, ce n'est ni dans les vices de l'administration, ni dans les fléaux de la nature, qu'il faut chercher les raisons d'un fait singulier qu'offre cette époque de paix. La population n'y augmenta point ; le monde romain ne répara point les pertes qu'il avoit faites par tant de guerres étrangères et civiles. M. Roth établit ce fait sur les témoignages des historiens, et en particulier sur un passage très-remarquable et très-décisif de Plutarque, dans son traité *des Oracles qui ont cessé*. Il cherche ensuite à l'expliquer par des causes morales : selon lui, la servitude des peuples est contraire à leur multiplication ; et toute nation qui, après avoir joui de la liberté, tombera dans la dépendance, sera frappée de stérilité. Quelques exemples tirés de l'histoire appuient cette opinion de M. Roth : sans l'adopter dans sa généralité, nous pensons du moins qu'elle convient très-bien au temps auquel il l'applique. Il fait voir que, dans le siècle des Antonins, il s'en falloit bien que les villes de l'empire eussent

conservé cette liberté municipale, dont on leur avoit laissé l'apparence, et qui dédommageroit de la privation des autres, si, au moment où on les a perdues, on en perdoit aussi le souvenir. A cette époque, les gouverneurs de province s'immisçoient dans la police même des cités: pour un grand nombre d'affaires ils étoient obligés de recourir à la chancellerie impériale. Londres et Smyrne, Cadix et Cologne, ne pouvoient bâtir ni murs, ni portes, ni aqueducs, sans une permission venue de Rome. Cependant, tandis que cette centralisation des pouvoirs, si chère à tous les genres de despotisme, faisoit sentir plus vivement encore aux peuples asservis la perte de leur liberté, tout contribuoit à entretenir la mémoire de leurs brillantes époques. Ce n'étoit pas seulement les livres qui la perpétuoient pour les savans; elle étoit conservée aux peuples par la continuation des anciens usages, par la célébration des anciennes fêtes, par les noms toujours existans des anciennes institutions. La Grèce avoit encore des amphictyons; Athènes, un aréopage, et même un polémarque, réduit, il est vrai, à l'inspection du marché aux blés. On célébroit encore l'anniversaire des journées de Marathon et de Leuctres; le fouet éprouvoit encore la fermeté des enfans de Sparte, à l'autel de Diane Orthia. Mais gardez-vous, s'écrioit Plutarque, d'attacher aucune importance à ces souvenirs des temps anciens. Ne songez point à Marathon et à Platée, mais à votre foiblesse, à votre nullité. Vous n'avez ni guerre à faire, car la paix règne par-tout; ni état à régler, car vous êtes sujets. Il est ridicule à vous, petits comme vous êtes, de chercher à vous parer des couronnes de vos pères; il est dangereux pour vous d'oser exprimer vos sentimens, au lieu de répéter ceux qu'on vous souffle; car vous ne seriez pas corrigés par des huées et des sifflets comme de mauvais comédiens, mais par la hache, le plus terrible des instituteurs.

Après avoir cité ces lignes de Plutarque, M. Roth termine à peu près ainsi le tableau de la dégénération morale du monde romain à l'époque dont il s'agit: « C'est un fait honorable pour l'espèce humaine, que ce » dépérissement où on la voit tomber, lorsqu'elle languit dans un état » d'oppression et d'humiliation qui ne lui permet point de résistance. » L'énergie qui s'étoit jadis manifestée dans la vie politique de tant de » peuples, ne tourna point au profit de la vie civile et domestique, » lorsque la première s'éteignit, par leur incorporation au vaste empire » des Césars. Ce qu'ils avoient de vigueur et de vertu disparut faute d'em- » ploi; il ne resta que les qualités opposées... La maladie de ce siècle » fut l'énervement; on la reconnoît à divers symptômes, mais sur-tout » à la multitude des jongleurs de toute espèce, devins, magiciens, » thaumaturges, et au crédit dont ils jouissoient. Ce fut en vain que

» des hommes de toutes les provinces furent admis dans le sénat; que » l'on fit voyager des savans du mont Taurus aux bords de la Tamise; » que l'on établit des bibliothèques avec des sociétés savantes, des » écoles publiques avec des professeurs soldés : ce fut en vain que l'on » s'occupa sans cesse à louer, expliquer, commenter les anciens chefs-» d'œuvre; le génie qui les avoit enfantés étoit éteint. Plus les con-» noissances gagnèrent en étendue et en variété, plus elles se multi-» plièrent, et plus aussi la génération devint frivole, superficielle, impuis-» sante. De là vient qu'elle ne produisit rien de grand, ni dans les sciences, » ni dans les arts de la parole : les esprits les plus éclairés passèrent leur vie » dans l'ennui, et la foule à d'oiseux divertissemens lorsque la faim le per-» mettoit; car il existoit encore un attrait, un besoin impérieux, celui des » spectacles, également insatiable de pantomimes, de gladiateurs, de com-» bats de bêtes. Fronton avoue que les maladies ne l'empêchent point d'y » assister; il loue Trajan et Verus d'avoir fait venir à leurs camps en Asie » des comédiens de Rome, et regarde comme une profonde politique le » soin que l'on prend des spectacles. On apprécioit la magnanimité d'un » empereur par le nombre d'éléphans et de lions qu'il faisoit paroître, et » Marc-Aurèle fut lui-même obligé de subir le joug de la coutume en » fréquentant les jeux publics. Si l'on songe à quel point une pareille » manie de dissipation, commune à tous les états et à tous les âges, » dut encore dégrader une génération déjà corrompue, on ne s'étonnera » plus qu'un Père de l'église (Salvien), ait regardé comme l'œuvre de » l'esprit malin les divertissemens dont cette manie se nourrissoit. »

C'est ici que M. Roth termine son esquisse du second siècle de notre ère; peut-être a-t-il trop déprécié ses mérites, sur-tout dans ce qui regarde les sciences et les lettres, puisque ce fut à cette époque que vécurent Ptolémée et Lucien. Je doute qu'il ait exagéré de même les vices de l'administration et les maux particuliers qui en sont la suite : la dégradation morale et l'affoiblissement politique qu'elle produit. Quoi qu'il en soit, on peut au moins penser avec M. Roth, que ce siècle a été beaucoup trop loué, et qu'il dut en grande partie ces éloges aux malheurs et à la corruption plus profonde encore du siècle qui le suivit. Au reste, M. Roth conclut son discours en observant que dès-lors croissoient et le christianisme dans l'intérieur de l'empire, et les nations germaniques sur ses confins. Ces nations, divisées en tribus nombreuses, ennemies de toute monarchie universelle, et dévouées aux antiques races de leurs princes, apportèrent un nouvel esprit de vie dans les états qu'elles fondèrent sur les débris de l'empire romain : elles en confièrent l'éducation et la culture au christianisme, qui, tout-à-la-fois plus sévère et

plus clément, plus sublime et plus populaire, plus imposant et plus attrayant que toute la sagesse des païens, réunit les peuples dans une seule croyance, mais non sous un seul souverain. Ainsi se forma la civilisation moderne, plus susceptible de perfectionnement que l'ancienne, et qui, loin d'avoir à craindre une dégénération incurable, porte en elle-même la faculté et les moyens de se régénérer sans cesse par le retour à ses premiers principes, et de sortir en quelque sorte rajeunie des crises mêmes qui semblent la mettre dans le plus grand danger.

Nous n'ajouterons rien à cette péroraison de M. Roth; nous nous bornerons, en finissant cet article, à nous joindre au vœu qu'il exprime pour que le siècle dont nous venons de nous occuper, trouve enfin un historien capable de l'apprécier avec impartialité et de le peindre avec exactitude. Il n'est pas probable cependant que l'on puisse ajouter beaucoup de faits historiques à ceux qui sont déjà connus; les matériaux sont en trop petit nombre : mais ils ne manqueroient pas pour le tableau politique, philosophique et moral de cette époque; et de tous les points de vue sous lesquels l'histoire peut être considérée, celui-ci n'est pas le moins important.

VANDERBOURG.

Testament de Louis XVI, Roi de France et de Navarre, avec une traduction arabe par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, de l'imprimerie royale; 1 vol. *in-8.°*

Lorsque, grâce au zèle infatigable des savans et laborieux coopérateurs des travaux de la Société biblique, les saintes Écritures ont déjà paru et paroissent encore tous les jours dans les innombrables idiomes de l'Orient, M. de Sacy ne pouvoit trouver une époque plus favorable pour traduire dans une des langues les plus répandues chez ces peuples un des monumens les plus éminemment religieux sortis de la plume des hommes; écrit sublime, dans lequel respirent au plus haut degré cette force d'ame, et en même temps cette admirable résignation que la religion seule peut donner.

Qui ne seroit touché, dans tous les pays du monde, à moins de participer à la férocité du tigre, des illustres infortunes d'un Roi assassiné par les mains de barbares qui n'avoient d'autre crime à lui reprocher que l'excès de sa bonté!

Quel être, à la lecture de ces lignes angéliques, à moins qu'il ne fût entièrement corrompu par les désolantes doctrines de l'athéisme,

pourroit ne pas se sentir entraîner vers une morale dont plus elle en est imbue, plus l'ame se complaît en elle-même, parce que, toute entière aux idées les plus élevées, elle se trouve de plus en plus digne de sa céleste origine !

Ce petit ouvrage de M. de Sacy, que nous pouvons regarder comme une perle enchâssée dans l'or de ses autres productions, peut donc faire beaucoup de bien, s'il tombe sous des yeux dignes de le lire : et nous espérons qu'il en sera ainsi ; car, grâce au ciel, la vertu n'a pas encore tout-à-fait abandonné la terre.

Que devenir, si, dans le désert aride et saumâtre de la vie, il ne se rencontroit pas, de distance en distance, quelque source près de laquelle le voyageur altéré pût trouver à se rafraîchir ! Il seroit trop affreux de songer à le traverser.

Que ces divines pages portent au loin la consolation dans les ames ; qu'elles y fassent éclore le germe des vertus : voilà quelle fut l'intention de M. de Sacy en les reproduisant dans une langue parlée dans une étendue de pays immense.

Mais laissons-le lui-même nous développer sa pensée dans l'avertissement qui précède son ouvrage, et qui mériteroit bien d'être transcrit en entier : « En essayant, dit le vénérable traducteur, de faire passer » ce chef-d'œuvre inimitable dans une des langues les plus répandues » parmi les nations de l'Orient, je me suis proposé de faire participer » les chrétiens de ces contrées, et les infidèles eux-mêmes, aux nobles » sentimens qu'il réveille dans le cœur de tout homme pour qui la vertu » n'est pas un vain nom : j'ai pensé que les premiers, accablés sous un » joug étranger, y trouveroient une source de consolations et de courage, » et qu'il pourroit devenir pour les autres une précieuse semence de » foi, et contribuer à ouvrir leurs cœurs aux prédications des ministres » de l'Évangile. Si ce vœu de mon cœur étoit rempli, je me féliciterois » doublement d'avoir payé ce tribut de ma vénération à la mémoire » du plus infortuné et du plus vertueux des rois. »

Ce n'est pas ici la première fois que M. de Sacy fait résonner le luth oriental (1). Déjà, dans la belle préface arabe de son *Kalila et Dimna*, et plus récemment dans l'introduction persane qui précède son élégante édition du *Pend-namèh*, il en a tiré des accords aussi riches

(1) Cette figure, qui, d'après notre manière de voir, ne sembleroit pouvoir être employée avec justesse qu'en l'appliquant à la poésie, peut être également juste, eu égard à la prose élevée des Orientaux, prose à-la-fois cadencée et rimée, et où il y a même souvent plus de véritable poésie que dans leurs compositions en vers.

que variés; mais, dans ces deux compositions, libre de donner l'essor à son imagination, il a pu laisser ses doigts errer à l'aventure, tandis que, dans cette traduction, enchaîné par son original, et quel original! . . . il a dû éprouver les plus grandes difficultés pour rendre, sans s'écarter du génie de la langue arabe, cette simplicité de style, cette noblesse d'expression, ce pathétique entraînant, qui font du Testament de l'infortuné Louis XVI un chef-d'œuvre accompli; et cependant il nous semble qu'il y a réussi avec le plus rare bonheur.

Ajoutons que les amis des lettres orientales pourront voir d'avance avec plaisir dans la forme élégante du double caractère arabe (1) qui a servi à l'impression de cet ouvrage, un modèle de celui qu'ils retrouveront dans l'édition du *Hariri*, accompagné d'un ample et docte commentaire, rédigé particulièrement d'après ceux de *Charichi* et de *Motarézi*, par M. Silvestre de Sacy, et dont la première feuille est sous presse en ce moment.

CHÉZY.

Aperçu géognostique des Terrains, *par* B. H. de Bonnard, *ingénieur en chef au corps royal des mines;* un vol. *in-8.°* de 266 pages, 1819. A Paris, chez Déterville, rue Hautefeuille, n.° 8.

Nous avons rendu compte en 1816, dans ce journal, d'un essai géognostique sur l'Erzgebirge ou sur les montagnes métallifères de la Saxe, par M. de Bonnard. Cet ouvrage n'avoit pour objet que la description détaillée d'un pays, sous les rapports de la minéralogie: aujourd'hui nous allons faire connoître un travail plus étendu du même auteur; c'est une classification des terrains, d'après les résultats de ses voyages en France et en Allemagne, d'après ses observations personnelles, et celles qu'il a pu y réunir. Les noms qu'il cite plus particulièrement, sont ceux de Dolomieu, de Humboldt, de Saussure, de Cuvier, de Brogniart, de Werner, de Brochart de Villiers, qui font autorité en pareille matière.

---

(1) Ce sont proprement les caractères des Médicis, qui ont servi aux éditions de l'*Euclide* et de l'*Avicenne*, mais retouchés avec soin, et enrichis de quelques nouveaux poinçons. Le caractère de l'Euclide sera employé pour le texte, et celui de l'Avicenne, pour le commentaire et les notes du *Hariri*.

M. de Bonnard reproche aux anciens géologues de s'être trop hâtés de faire des systèmes, prétendant qu'ils auroient dû attendre qu'on eût un plus grand nombre de faits, et les accusant de n'avoir admis que ceux qui s'accordoient avec telle ou telle théorie. Les géologues ne sont pas les seuls auxquels on puisse faire un semblable reproche.

La géognosie considère le globe terrestre de deux manières : extérieurement, elle en étudie la grandeur, la forme, l'aspect général et les inégalités; les différens fluides qui l'entourent, et leur action sur la partie solide de son écorce : intérieurement, elle observe la nature, la structure et la position absolue et relative des masses minérales, en étendant ses observations depuis la cime des hauteurs les plus élevées, jusqu'aux plus grandes profondeurs où l'homme puisse atteindre. Sous le premier point de vue, la géognosie se lie à plusieurs autres sciences, et elle a sur-tout des rapports avec la géographie physique. Cette considération n'est, pour ainsi dire, que préliminaire ou accessoire dans les études géognostiques, dont l'objet essentiel est la considération intérieure du globe, ou l'observation de la composition ou de la manière d'être des *différens gîtes de minéraux*, qu'on distingue en généraux et en particuliers. Les premiers sont les masses les plus répandues et qu'on retrouve dans diverses parties de la surface du globe, avec des caractères déterminés de composition et de *gisement ;* les seconds sont des masses moins connues, qui se présentent isolées au milieu de gîtes généraux dont elles diffèrent par leur nature : ils sont souvent recherchés à cause des minerais utiles qu'ils renferment; on leur donne spécialement le nom de *gîtes de minerais*. Les gîtes généraux peuvent être considérés comme composant par leur ensemble la partie solide de la voûte du globe; on les nomme *terrains :* ceux-ci sont stratifiés ou divisés en couches, qu'on appelle *roches*. L'ensemble des terrains ou des couches ou des gîtes quelconques de minéraux, qui paroissent avoir été formés en même temps, constitue ce qu'on nomme en géognosie une *formation*. Telle est, suivant M. de Bonnard, la distinction à établir dans l'acception de ces trois termes, que l'on a souvent confondus ensemble. Il résume cette distinction en ajoutant : « Les terrains sont formés de roches et com- » posent des formations; mais on applique aussi la désignation de » *formation* à chaque terrain considéré dans les diverses formations dont » ils font partie. » L'auteur regarde les formations comme les *espèces géognostiques*, que l'on détermine par l'étude et la connoissance des terrains et des roches; il admet une nomenclature française de roches, proposée par M. Brogniart.

Les terrains sont divisés par les géologues en *primordiaux* ou *pri-*

mitifs, *secondaires*, *d'alluvion* et *volcaniques*; le plus grand nombre d'entre eux adopte aussi une classe de *transition* ou *intermédiaire* entre les *primordiaux* et les *secondaires*; il y en a aussi qui reconnoissent une classe *tertiaire* entre ceux-ci et les terrains *d'alluvion*. Tout ce que contient l'ouvrage de M. de Bonnard, est rangé sous ces grandes divisions; il partage encore en deux groupes distincts la classe des terrains *secondaires*: mais il fait observer que les caractères, assez faciles à saisir quand il s'agit de distinguer les terrains situés au milieu de chacune des classes, disparoissent presque entièrement lorsqu'on approche d'une classe voisine.

M. de Bonnard, en combinant continuellement les considérations relatives à la nature des roches, avec celles qui dépendent du degré d'ancienneté relative des formations, présente le tableau des connoissances actuelles sur les terrains : il s'attache principalement à suivre dans chaque classe la trace des différentes séries, à y reconnoître les relations que présentent les terrains de chaque série entre eux et avec les terrains des autres séries; à déterminer ainsi pour chaque terrain les formations dans lesquelles il se présente, et par conséquent les espèces géognostiques qu'il contribue à former : il tâche ensuite, dans un résumé relatif à chaque classe, d'établir, d'après les faits indiqués pour tous les terrains, l'ordre général des formations ou espèces, autant qu'il est connu ou présumé. M. de Bonnard assure que ce mode d'exposition lui est à peu près particulier.

Nous allons maintenant le suivre dans l'application des principes dont nous venons de donner une idée; nous prendrons pour exemple la première classe, à laquelle nous nous bornerons. Elle contient sept séries.

L'auteur examine d'abord les terrains de granit (première série), qu'il range en trois formations générales; il fait remarquer que les hautes montagnes granitiques paroissent appartenir plutôt aux secondes et troisièmes formations qu'à la première.

Il passe successivement aux six autres séries. La micacée comprend les terrains primordiaux le plus universellement répandus, tels que les gneiss, les micaschistes, et les phyllades ou schistes. Le terrain de schiste souvent ne présente plus de caractères de précipitation chimique. Il arrive d'une manière insensible aux schistes des terrains intermédiaires.

Dans l'examen de ceux de la série feldspathique, il appelle l'attention sur les porphyres et les pycnites, qui embarrassent les géologues, à raison des rapports qu'ils présentent avec des terrains semblables des classes suivantes, ou avec des terrains qui sont regardés comme volcaniques.

L'auteur insiste particulièrement sur les analogies intéressantes

qu'offre la série talqueuse avec les faits offerts par les séries feldspathique et micacée, analogie qui semble souvent correspondre à celles qui lient comme espèces minéralogiques le talc et le mica; il fait remarquer, par exemple, que les diverses variétés feldspathiques, quartzeuses et talqueuses du stea schiste ou schiste talqueux, lesquels répondent aux gneiss, mica schiste et phyllade des terrains micacés, ont entre elles les mêmes relations de gisemens que les divers gisemens des porphyres, correspondance qui est en rapport avec la ressemblance qui se remarque dans la structure de ces roches, &c.

Dans la série quartzeuse et amphibolique, on ne connoît que des terrains subordonnés aux terrains micacés, talqueux et feldspathiques.

Enfin la série calcaire paroît se composer aussi, dans la première classe, plutôt d'une suite de membres subordonnés aux formations micacées, que de masses minérales indépendantes. Ces terrains de calcaire pur ou mélangé de mica ou de talc se présentent semblables les uns aux autres, dans toute la période primordiale.

Telles sont les séries des terrains, dont M. de Bonnard indique l'existence dans la première classe, et pour chacun desquels il fait connoître les caractères qui lui sont propres. Rapprochant ensuite dans un résumé les faits exposés pour les différentes séries, il cherche à déterminer un ordre général d'ancienneté pour les *formations* ou les espèces *géognostiques* que la classe renferme. A la fin de son résumé, il revient sur les incertitudes qui existent relativement à la primordialité réelle d'une partie des terrains ainsi classés, et aux caractères qui servent à les distinguer géognostiquement les uns des autres, ainsi que de ceux de la classe suivante. « Plus on examine, dit-il, plus on doute qu'il y ait en » géognosie des classes bien séparées, des espèces bien déterminées, plus » on pense qu'il faut se borner à faire connoître, pour faciliter l'étude des » terrains, certains types autour desquels on doit grouper ce qui en » diffère le moins, en indiquant ensuite, et seulement comme probable, » une place pour chaque groupe dans la grande série des formations » minérales, &c. »

Nous terminerons ici l'extrait d'un ouvrage qui nous paroît digne d'intéresser ceux qui se livrent à l'étude de la minéralogie. Il suppose dans son auteur des connoissances approfondies dans une science qui est encore loin du but où elle pourra atteindre. Des commissaires de l'académie des sciences (MM. Lelièvre et Brogniart) en ont porté un jugement favorable; ils ont déclaré « qu'on y trouve dans beaucoup de parties » un ordre de classification propre à l'auteur, des rapprochemens nou-

» veaux, des observations judicieuses, des discussions savantes et une » saine critique. »

TESSIER.

ΝΙΚΉΤΑΣ ΕΫ́ΓΕΝΕΙΑΝῸΣ ΚΑῚ ΚΩΝΣΤΑΝΤΊ͂ΝΟΣ ΜΑΝΆΣΣΗΣ: *Nicetæ Eugeniani narrationem amatoriam et Constantini Manassis fragmenta edidit, vertit atque notis instruxit* Jo. Fr. Boissonade. Parisiis, excudebat A. Bobée, 1819, 2 vol. in-12.

Le poème ou plutôt le roman des Amours de Drosille et Chariclès, par Nicétas Eugénianus, quoiqu'encore inédit, étoit connu par des fragmens publiés dans les notes de Villoison sur Longus, dans les prolégomènes de M. Coray sur Héliodore, sur-tout dans la notice détaillée qui fait partie du tome VI des Notices des Manuscrits : mais il faut convenir qu'il ne jouissoit pas d'une très-bonne réputation. M. de Villoison déclaroit l'auteur *græculus loquax et ineptè verbosus;* il jugeoit son ouvrage *absurde, détestable, indigne de voir le jour.* M. Coray n'est guère plus favorable à Nicétas: « De tels poèmes, dit » ce profond critique, ont été inspirés sans doute, non par Apollon, » le dieu du jour, mais par quelque génie de ténèbres. »

M. Boissonade ne s'est pas cru obligé, en sa qualité d'éditeur, de prendre la défense de Nicétas; il ne réclame nullement contre les critiques rigoureuses, mais justes, dont Nicétas a été l'objet. *Non sum,* dit-il dans sa préface, *mente adeò exsensâ, ut non bene intelligam quàm sit insubidus atque plenus ἀναφροδισίας; quantùm ejus narrationes à poeticâ facultate abhorreant, dictu profatuque ipso insuaves; quàm coactis ac rancidis vocum fictionibus linguam avitam dedecoret; quàm sit ineptus imitator, ita ut mala faciat quæ in antiquioribus scriptoribus sunt admodum quàm bona ; nec sum adeò candidus parùm, ut ejus vitia, quæ jam me nemo meliùs novit, velim dissimulare.*

On voit que M. Boissonade n'est guère moins sévère à l'égard de Nicétas que MM. de Villoison et Coray; seulement il pense, avec MM. Lévesque et Chardon de la Rochette, que les défauts d'un tel ouvrage ne sont pas une raison de ne jamais le publier. En effet, rien n'est à négliger dans la littérature grecque; même chez les écrivains des bas temps de la grécité, on trouve des expressions, des locutions,

des idées, des traits puisés à des sources anciennes et qui peuvent servir à éclaircir les auteurs classiques ; pour s'en convaincre, il suffit de réfléchir à tout ce que les commentateurs d'Eumathius, d'Aristénète, de Chariton, &c. ont tiré de ces écrivains médiocres pour éclaircir et enrichir l'histoire de la langue grecque.

Nous croyons superflu d'entrer ici dans l'analyse du poème ou du roman de Nicétas, et d'en présenter à nos lecteurs les morceaux les plus saillans; nous ne pourrions que répéter ce qu'ils trouveront avec plus de détails dans la notice très-judicieusement rédigée par M. Lévesque, et qui fait partie du sixième volume des Notices des Manuscrits *(p. 223-250)*: il nous suffira de rappeler ici que Nicétas a composé son ouvrage dans le XII.e siècle, à l'imitation de celui de Théodore Prodrome; que ce poème est divisé en neuf chants, qui contiennent en tout trois mille cinq cent trente-huit vers; qu'il est écrit en vers ïambiques politiques.

Le premier volume de cette édition contient le texte de Nicétas imprimé sur un manuscrit de la Bibliothèque royale, et sur une copie du manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc; cette copie avoit été envoyée par le savant abbé Morelli à M. Chardon la Rochette, qui se proposoit de publier l'ouvrage de Nicétas: après la mort de cet habile helléniste, elle fut communiquée par M. de Sacy à M. Boissonade. Le texte de Nicétas, accompagné de la version latine en regard, est suivi des extraits de Constantin Manassès, également traduits en latin par M. Boissonade. Ces extraits, dont l'auteur est un certain Macaire Chrysocéphale, sont tout ce qui nous reste du roman de Constantin Manassès; ils se composent de pensées et de sentences détachées, quelquefois justes, le plus souvent communes, exprimées dans un style qui manque rarement d'être médiocre, toutes les fois qu'il n'est pas décidément mauvais.

Le second volume contient le commentaire sur Nicétas et Constantin Manassès; commentaire excellent, plein d'une critique ingénieuse, et qui atteste, comme tous les autres écrits de l'auteur en ce genre, une étude profonde et étendue, non-seulement des auteurs anciens, mais des auteurs classiques des principales nations de l'Europe. Le poème de Nicétas Eugénianus, s'il eût été publié par un éditeur moins habile, n'eût peut-être attiré l'attention de personne; mais, grâce à ce commentaire, il n'est aucun helléniste qui puisse se dispenser de joindre le Nicétas à sa collection philologique.

Dans sa préface, M. Boissonade cherche à se défendre du reproche que lui ont fait plusieurs fois ses amis, d'aimer à répandre les richesses

de sa rare érudition sur des auteurs grecs du second, du troisième et peut-être du dernier ordre, au lieu de l'employer comme les Heyne, les Coray, les Wolff, les Schaefer, à éclaircir les auteurs classiques; sa principale excuse, c'est qu'il ne croit pas posséder assez de sagacité et de savoir pour entreprendre avec succès de pareils travaux : *Sed illos edere nolo, quod non satis in me esse critici acuminis et doctrinæ intelligo, ut tali consilio par esse queam.* M. Boissonade nous permettra de dire qu'on ne se paiera point d'une telle excuse, que même, selon toute apparence, on la trouvera fort mauvaise, et que ses amis continueront à desirer qu'il attache son nom à quelque auteur du premier ordre. Ceux qui ont lu les éditions qu'il a données successivement, et son travail précieux sur les lettres du faux Diogène (1), ou seulement qui ont assisté au cours de langue grecque que cet habile professeur donne à la faculté des lettres de Paris, savent qu'il n'y a personne en France et qu'on trouveroit difficilement dans l'étranger un savant plus en état que lui d'apporter à l'édition d'un auteur classique toutes les qualités dont la réunion est si rare, un grand sens, une vaste lecture, une critique sûre et ingénieuse.

LETRONNE.

AMRUI BEN-KELTHÛM TAGLEBITÆ MOALLAKAM, Abu abd allæ el Hossein ben Achmed Essûseni scholiis illustratam, et vitam Amrui ben-Kelthûm è libro Kitâb el Aghâni excerptam, è codicibus Parisiensibus edidit, in latinum transtulit, notasque adjecit Joan. Gothofr. Ludov. Kosegarten, *AA. LL. M. Ph. D. linguar. orient. in univers. liter. Ienens. P. P. O.* Ienæ, 1819.

LORSQUE nous rendîmes compte dans ce Journal *(année 1817, p. 176 et suiv.)* du poëme d'Antara, publié en arabe et en latin par M. Ménil, nous annonçâmes la prochaine publication de celui d'Amrou ben-Kelthoum, qui, comme le précédent, occupe une place dans le recueil des Moallakas. Depuis cette époque, M. Kosegarten, au nom duquel nous avions en quelque sorte pris cet engagement, a été appelé à professer les langues orientales en l'université d'Iéna, et c'est dans

(1) Notices des Manuscrits, *tom. X.*

cette ville qu'il vient de le remplir, d'une manière qui justifie pleinement l'espérance que nous avions conçue. Ayant parlé, à l'occasion du poème d'Antara, et de la poésie arabe en général, et des Moallakas en particulier, nous devons nous borner aujourd'hui à faire connoître le travail de M. Kosegarten.

Ce volume se divise naturellement, en deux parties. L'une, de 31 pages, assujettie à la marche de l'écriture arabe, contient d'abord une notice biographique du poète Amrou ben-Kelthoum, extraite du recueil célèbre intitulé *Kitab alaghani;* puis le poème, avec les gloses de *Zouzéni*, placées à la suite de chaque vers : le texte seul du poème est imprimé avec les voyelles. La deuxième partie, outre une préface, contient, en 72 pages, 1.° la traduction de l'article extrait du *Kitab alaghani;* 2.° celle de la Moallaka et des gloses de Zouzéni; 3.° les notes de l'éditeur, tant sur la vie du poète que sur le texte du poème et des scholies; 4.° une traduction en vers allemands non rimés de cette Moallaka.

La Moallaka d'Amrou a paru à plusieurs critiques avoir une liaison plus ou moins directe avec un trait remarquable de la vie de ce poète, trait qui, d'ailleurs, peut donner une idée du caractère noble, mais féroce, des tribus arabes de la Mésopotamie un peu avant Mahomet, et que, par cette raison, nous croyons devoir rapporter.

Amrou, qui, par son père, étoit d'une famille illustre, tenoit encore une illustration plus grande de sa mère Leïla, qui étoit fille du célèbre Mohalhel, frère de Colaïb. J'ai parlé ailleurs de ces guerriers et de leurs aventures; mais il suffit, pour avoir une idée de la gloire attachée à leur nom, de se rappeler que les Arabes disent proverbialement *plus illustre que Colaïb :* aussi Amrou, âgé à peine de quinze ans, étoit-il déjà le chef de sa tribu.

Cependant les rois arabes de Hira exerçoient une sorte de souveraineté sur les tribus répandues dans les plaines de la Mésopotamie. Amrou ben-Hind, qui régnoit alors, se vantant un jour de la noblesse de son origine, dit à ceux qui l'entouroient : « Est-il un seul des princes arabes dont » la mère se refusât à servir la mienne ! — Sans doute, lui répondit-on; » la mère d'Amrou ben-Kelthoum ne consentira jamais à cela. — Pour » quelle raison! reprit le roi. — Parce qu'elle a pour père Mohalhel fils » de Rébia, et pour oncle paternel Colaïb descendant de Wayel, les deux » hommes les plus illustres entre les Arabes; que son mari est Kelthoum, » le meilleur cavalier de sa nation; et que son fils est Amrou, le prince » de sa tribu. » Le roi de Hira, piqué de ce discours, résolut d'obtenir de la mère d'Amrou ce qu'elle devoit, disoit-on, lui refuser. Il fit

engager Amrou-ben Kelthoum à venir le voir, et le pria de déterminer sa mère à l'accompagner. Le prince de Tagleb, c'étoit la tribu d'Amrou, se rendit à Hira avec un nombreux cortége; sa mère Leïla y vint aussi, accompagnée de beaucoup de femmes de sa tribu. Amrou ben-Hind fit dresser, pour les recevoir, ses tentes dans une plaine entre la ville de Hira et l'Euphrate, et s'y rendit accompagné de sa mère et de toute sa cour. Le fils de Kelthoum, et tous ceux qui l'avoient suivi, s'y rendirent aussi pour faire leur cour au roi. Amrou ben-Kelthoum fut admis dans la tente du roi, et Leïla entra avec Hind, mère du roi, dans un pavillon qui étoit à côté de celui de ce prince: ces deux femmes étoient liées par les liens du sang. La mère du roi devoit, par ses ordres, saisir l'instant où il auroit fait servir le dessert et renvoyé les esclaves, pour demander à Leïla de lui rendre quelque service. Au moment convenu, la mère du roi dit à celle d'Amrou : « Leïla, présentez-moi ce plat. — Que » celle, dit Leïla, qui veut être servie, se serve elle-même. — Hind » insistant et réitérant sa demande, Leïla s'écria : Jour d'opprobre! ô » famille de Tagleb! » Amrou ben-Kelthoum, qui mangeoit avec le roi, entendant les cris de sa mère, rougit de honte et de colère; ce que voyant le roi, il prévit que quelque grand malheur alloit arriver. A l'instant même le fils de Kelthoum se leva de table, prit une épée qui étoit suspendue dans la tente du roi, et lui coupa la tête. Tous les Arabes de Tagleb aussitôt pillèrent les tentes du roi, s'emparèrent des chameaux, et se hâtèrent de regagner leurs habitations.

Quoique quelques vers du poëme d'Amrou présentent des allusions à cet événement, je pense cependant qu'on suppose à tort qu'il a été composé à cette occasion. Je suis plus porté même à croire qu'il avoit été récité dans une autre circonstance devant le roi de Hira, Amrou ben-Hind, et que les vers qui semblent faire allusion à la vengeance que notre poëte prit de ce prince, y auront été ajoutés après coup : on pourroit même révoquer en doute la réalité de ces allusions.

La Vie d'Amrou ben-Kelthoum, que M. Kosegarten a tirée du *Kitab alaghani*, et qu'il a publiée avec une traduction latine, offre plusieurs difficultés, spécialement à cause du grand nombre de vers qui y sont cités. Il arrive très-fréquemment qu'on ne sait quel sens donner à ces vers ainsi isolés, dont parfois même on ignore le sujet. Assez souvent aussi le texte en a été altéré par les copistes, qui n'entendoient point ce qu'ils écrivoient : l'éditeur en fait l'observation à la fin de sa préface. Je hasarderai une conjecture pour corriger un vers où l'on ne peut douter que le copiste n'ait fait quelque faute, parce qu'on ne sauroit le scander tel qu'il est.

L'auteur raconte que Leïla, mère de notre poète, étant enceinte de lui, vit pendant son sommeil un personnage qui lui annonça la future grandeur du fils qu'elle portoit.

Un an après la naissance de l'enfant, le même personnage lui apparut de nouveau, et lui dit que son fils Amrou répondroit par sa bravoure à la noblesse de son origine, et gouverneroit à l'âge de quinze ans sa tribu. Cette prédiction est exprimée en cinq vers. Le troisième de ces vers se lit ainsi dans les manuscrits : وقامر اداب شديد الاسر, ce que l'éditeur traduit de cette manière, *Vitiis carens, prœditus robore*, en avertissant dans une note que le texte lui paroît altéré, et qu'il change وقامر اداب en وقامر الذات. Je doute que le texte ainsi corrigé ait le sens que lui donne l'éditeur, et même qu'il ait aucun sens; et je propose de lire وقاصد الذات, *bien proportionné dans toute sa personne.*

Je corrigerai aussi par occasion quelques autres passages de la traduction de cette même Vie.

(Pag. 4, ligne 15.) Les mots واقبلت ليلى في ظُعُن من بنى تغلب signifient, « Leïla arriva aussi avec une troupe de femmes de la tribu des » Bénou-Tagleb », et non pas, *etiam Leïla cum Taglebitarum pilentis accessit.* ظعن est le pluriel de ظعينة, qui signifie d'abord *une voyageuse*, et ensuite, d'une manière générale, *une femme ;* et c'est ainsi que Zouzéni explique ce mot dans sa glose sur le neuvième vers de la Moallaka d'Amrou : « On appelle, dit-il, une femme ظعينة, *lors même qu'elle est* » *dans sa maison* » ; وهي في البيت *(pag. 12, ligne 4).* Ce passage n'a pas non plus été bien entendu par M. Kosegarten, qui, trompé par le double sens du mot بيت, a traduit : *atque ita in versu auctoris.*

(Pag. 4, ligne 3.) Dans ce passage, وا ذلّاه يآلتغلب, on a réuni des mots qui devroient être séparés ; il faut rétablir le texte ainsi : يآل تغلب. Dans les manuscrits anciens et dans les manuscrits africains, on trouve souvent يآل pour يا آل, يامير pour يا امير, &c.

Pag. 6, ligne 9, de la traduction, on lit une réponse d'Amrou ben-Kelthoum à un autre chef arabe nommé aussi *Amrou.* Notre poète avoit commencé par le braver, en lui demandant pourquoi la troupe qu'il commandoit, paroissoit éviter de se mesurer avec la sienne. Ce chef lui avoit répondu que jamais sa tribu n'avoit *réveillé* la guerre *endormie*, sans y trouver une augmentation de gloire et de puissance. Le fils de Kelthoum lui répliqua : ايقاظي ايام نومة ليس فيها حلم اجتثّ فيها اصولهم وانفى فلّهم الى اليابس الجرد والنازح الفد, c'est-à-dire, « Si je les *réveille*, ce *réveil* sera » pour eux un *sommeil* qu'aucun rêve n'interrompra ; un *sommeil* où

» j'extirperai jusqu'à leurs racines, et je bannirai leurs restes fugitifs » dans un désert aride et nu, dans une solitude où ils ne trouveront que » des citernes épuisées. » Ce passage n'a pas été compris par l'éditeur, qui l'a rendu ainsi : *Excitare eos è somno ab humanitate alienum esset : nam evellerem eo radices eorum ; nasus meus eos abegit in arida deserta et ad exhaustos fontes.*

La traduction latine que M. Kosegarten a jointe au texte du poème d'Amrou, paroîtra à peine intelligible aux personnes qui ne pourront point la comparer avec le texte, et nous conseillons à cette classe de lecteurs de recourir à la traduction allemande. Cette version latine, au contraire, sera d'une très-grande utilité aux jeunes orientalistes, auxquels cet ouvrage est particulièrement destiné : ils pourront suivre dans cette version le texte arabe presque mot pour mot ; et, aidés des gloses arabes de Zouzéni, et de la traduction de ces mêmes gloses, ils seront à même de se rendre compte de chaque expression en particulier, de l'ensemble du sens, et des figures hardies employées par le poète. Nous ne voulons pas dire par-là qu'il ne soit échappé aucune méprise à l'éditeur dans la traduction du poème et des gloses ; nous en avons remarqué quelques-unes, mais en très-petit nombre, et en général d'assez peu d'importance.

Nous n'analyserons point la Moallaka d'Amrou : elle comprend, comme tous les poèmes arabes de ce genre, divers tableaux associés moins par leur nature que par une sorte de convention ; toutefois le poème entier a un but bien marqué, c'est de relever la gloire des descendans de Tagleb, de rappeler les héros auxquels cette tribu a donné le jour, de protester contre l'injuste mépris de ses rivaux, et de revendiquer le rang qui lui appartient entre toutes les tribus arabes. Une fierté poussée jusqu'à l'enthousiasme, une sorte de rudesse et de brutalité dans les sentimens et dans les expressions, des figures plus que hardies, des transitions brusques et que rien n'adoucit, quelques pensées sublimes et rendues avec une noble simplicité, tels sont les caractères de ce poème, dont je vais offrir divers passages, sans prétendre atteindre à la concision et au grandiose de l'original.

« Ne te hâte point, dit Amrou, en s'adressant au roi de Hira, de » prononcer un jugement contre nous ; attends un moment, et nous » t'apprendrons que nos étendards, qui sont d'une blancheur éclatante » quand nous marchons au combat, n'en reviennent jamais sans être » teints du sang dont nous les avons abreuvés. Nous te rappellerons ces » journées longues et glorieuses, où nous avons résisté à la puissance » d'un roi, et refusé de plier la tête sous le joug. Nous te retracerons

» le souvenir de ces princes dont la tête étoit ceinte du diadème, qui » étoient le refuge et l'appui des opprimés : nous les avons étendus sur » la poussière, et nos chevaux sont demeurés tranquilles auprès de leurs » cadavres, la bride sur le cou et un pied dans les entraves. »

Les mots مقلدة اعنتها, que j'ai rendus par *la bride sur le cou*, n'ont pas sans doute été bien compris par le traducteur, qui les a rendus par *instructos habenis*. L'expression arabe est tout-à-fait analogue à celle dont nous nous servons en français.

« Il n'est, dit-il plus loin, aucune nation qui puisse se souvenir de nous » avoir vus donner des marques de foiblesse ou de lâcheté. Que per- » sonne ne s'élève follement contre nous, de peur que nous ne répondions » à une telle folie par une folie encore plus grande ! Par quel caprice, » Amrou fils de Hind, prêterois-tu l'oreille à nos détracteurs, et nous » croirois-tu dignes de tes mépris ! Par quelle fantaisie voudrois-tu que » nous obéissions à ceux qu'il te plairoit de nous donner pour maîtres ! » Tu nous menaces, et tu prétends nous épouvanter ! De grâce, suspends » un peu ton ardeur. Quand avons-nous été, dis-le nous, les esclaves » de ta mère ! . . . As-tu donc jamais ouï dire que, dans les temps passés, » Djoscham fils de Becr ait éprouvé quelque défaite ! Nous avons hérité » de la renommée d'Alkama, fils de Seif, qui a soumis à notre domina- » tion les citadelles de la gloire. C'est moi qui ai hérité de Mohalhel, » et de Zoheïr, plus illustre que Mohalhel : trésor précieux et digne » d'envie ! Héritiers d'Attab, de Kelthoum, c'est d'eux que nous avons » recueilli le patrimoine des héros les plus généreux. Le nom de Dhou'l- » bora, dont tu as entendu raconter les exploits, est pour nous un rempart » assuré, et, à l'abri de ce nom, nous défendons les opprimés. De nous » est sorti avant lui Colaïb, fameux par son agilité dans la course. Quel » est le genre de gloire dont nous ne nous soyons emparés ! »

Ailleurs il dit : « A notre suite marchent nos compagnes, dont la » blancheur égale la beauté ; nous veillons sur elles, pour les préserver » par notre bravoure de devenir le partage de l'ennemi, ou d'être ex- » posées à aucune honte. Elles ont exigé de leurs époux qu'ils leur » promissent avec serment qu'au jour où ils rencontreroient les esca- » drons ennemis, ils enleveroient les chevaux et les femmes, et » emmeneroient les guerriers enchaînés . . . Elles présentent la nourriture » à nos coursiers, et déclarent qu'elles cesseront de nous reconnoître » pour leurs époux, si nous ne les protégeons point contre les dangers ; » filles de Djoscham fils de Becr, elles unissent à la beauté et à la vertu » une origine illustre. »

Enfin le poème se termine par ces vers : « Toutes les tribus descen-
» dues de Maad savent qu'au jour où leurs pavillons sont dressés dans
» les vallées, nous exerçons l'hospitalité autant qu'il est en notre pouvoir,
» et nous exterminons ceux qui provoquent notre vengeance. Nous nous
» réservons les pâturages que nous voulons choisir, et nous fixons notre
» demeure par-tout où il nous plaît. Nous refusons les dons de ceux qui
» se sont attiré notre colère, et nous agréons les offrandes de ceux qui
» ont mérité notre bienveillance. Celui qui nous obéit trouve près de
» nous un asile assuré, et les rebelles reçoivent de nous la punition due
» à leur résistance. Les eaux pures des citernes servent à notre boisson;
» et après que nous les avons troublées, les autres s'y désaltèrent. . . .
» Nous avons rempli la terre, et elle est trop étroite pour nous; nos vais-
» seaux couvrent la surface de la mer. Le monde est à nous, et tous ceux
» qui l'habitent; et lorsque nous déployons notre puissance, c'est avec
» une force à laquelle rien ne peut résister. A peine nos enfans sont-ils
» retirés de la mamelle, et déjà les héros se prosternent en leur
» présence. »

A ces morceaux choisis ajoutons quelques passages qui offrent des idées terribles, ou des sentences remarquables par un sens profond.

Les Arabes comparent habituellement la guerre à une meule, et disent figurément *la meule de la guerre*. Amrou s'empare de cette idée, et dit :
« Lorsque nous transportons notre meule chez un peuple, ils n'en
» approchent pas plutôt, qu'ils sont moulus sous son poids. Les con-
» trées orientales de Nedjd sont le drap qui reçoit la farine, et tous
» les enfans de Kodhaa le grain dont nous remplissons le trou de la
» meule supérieure. » Pour bien saisir cette figure, il faut se représenter le moulin portatif des Arabes, qui, pour empêcher que la farine ne tombe par terre et ne se mêle avec des ordures, étendent un drap sous la meule; et pour saisir toute la force de l'expression, il faut remarquer qu'un seul mot exprime ce que je suis obligé de rendre par une périphrase, ثفال *le drap qui reçoit la farine*; لهوة *le grain dont on remplit le trou de la meule supérieure* (1). Ces deux vers, dans l'original, sont admirables par la grandeur de la figure, la force et la concision de l'expression. M. Kosegarten, ne s'étant pas aperçu que *Kodhaa* étoit le nom d'une tribu, a tout-à-fait altéré le sens du second vers.

---

(1) En traduisant ailleurs ce même passage, j'ai substitué *le bluteau* et *la trémie* aux deux idées de l'original; mais cette sorte de substitution a l'inconvénient d'altérer la figure et de détruire l'analogie de toutes les parties dont l'ensemble se compose.

Je n'aime pas autant la figure qu'on remarque dans les vers suivans; mais je dois avouer qu'elle perd beaucoup dans une traduction, qui est nécessairement une sorte de paraphrase :

« Avant toi, Amrou, nos lances ont refusé de fléchir devant nos » ennemis, fatigués de leurs inutiles efforts : elles se révoltent contre » le fer qui veut les dresser; inflexibles, intraitables, elles échappent » à son tranchant acéré; en se soustrayant avec roideur à ses efforts, » elles font retentir l'air d'un sifflement aigu; et blessant l'homme qui » vouloit leur faire violence, elles impriment une trace sanglante sur » son front et sur la partie opposée de sa tête. »

Un vers remarquable est celui où le poète exprime l'inévitable nécessité de mourir à l'heure fixée par les destinées. Je rendrai ce vers en latin, pour pouvoir imiter la construction et la précision de l'original.

انا سوف تدركنا المنايا   مقدّرة لنا ومقدّرينا

Nos utique nos assequentur fata, destinata nobis, nos destinatos.

Cette idée de l'inévitable destin, qui a disposé d'avance et à notre insu des jours de notre vie, est rendue encore admirablement dans ce vers :

وان غدًا وان اليوم رهن   وبعد غدٍ بما لا تعلمينا

Dies hesternus, et hodiernus, et qui hesternum sequetur, oppignerati sunt rebus quas ignoras.

Je pourrois encore ajouter quelques citations; mais je craindrois de trop prolonger cette notice : je dirai seulement que le poème d'Amrou fit long-temps les délices des Arabes de la tribu de Tagleb, qu'il étoit sans cesse à la bouche des vieillards et des jeunes gens, à tel point, qu'un poète de la tribu rivale, les descendans de Becr, leur en fit un reproche dans ces vers : « Le poème d'Amrou ben-Kelthoum, en exal- » tant l'orgueil des enfans de Tagleb, a éteint chez eux tout sentiment » de générosité; ils ne cessent de le réciter depuis le temps où Amrou » a été à leur tête. Quel poème que celui dont jamais on ne se lasse ! »

Les notes de M. Kosegarten offrent des remarques et des citations d'un grand intérêt, et l'on regrette seulement qu'il n'ait pas pu leur donner plus d'étendue. Je n'en indiquerai qu'une seule, qui contient un passage tiré d'un manuscrit des Moallakas, qui appartient à la bibliothèque du duc de Saxe-Gotha. Suivant l'auteur de cette note, et les autorités sur lesquelles il s'appuie, les sept poèmes nommés *Moallakat*, c'est-à-dire, suspendus, n'auroient jamais été, comme on le croit communément, suspendus dans le temple de la Caaba; ce nom leur viendroit de ce que les Arabes, quand ils entendoient réciter un beau poème,

s'écrioient علقوه *attachez-le*, c'est-à-dire, *gravez-le dans votre mémoire.* Je ne veux point décider quelle confiance mérite cette opinion; mais M. Kosegarten a bien fait de publier ce texte important.

Nous finissons en répétant que cet ouvrage fait beaucoup d'honneur au jeune professeur d'Iéna, et confirme l'idée que nous nous étions formée, il y a long-temps, de son talent, et de la solidité de ses connoissances dans la langue et la littérature de l'Orient.

SILVESTRE DE SACY.

Histoire de l'Empire de Russie par M. Karamsin, *traduite par MM.* Saint-Thomas *et* Jauffret. Paris, imprimerie de Belin, 1819, tomes III et IV, 410 et 452 pages *in-8.°*, chez Treuttel et Würtz, Corréard, Arthus-Bertrand, &c.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage (1) ont conduit l'histoire de Russie jusqu'à l'an 1169 : ils remontoient aux origines de cet empire; ils avoient le genre d'intérêt qui s'attache aux résultats même incertains des recherches difficiles. Plus positive et plus constante, la matière des tomes III et IV semble moins propre à exciter la curiosité des lecteurs et à exercer leur sagacité. L'auteur n'a plus à leur offrir que des faits consignés dans les chroniques du XII.ᵉ siècle et des deux suivans : il a même écarté de son récit, et relégué dans des notes à la fin de chaque volume, les détails fabuleux qui portoient l'empreinte de la crédulité de cet âge, et qui peut-être auroient été quelquefois les plus piquans et les plus remarquables. Fidèle aux lois d'une critique sévère et d'une méthode rigoureuse, il n'a voulu exposer que la vérité; il a renoncé au parti qu'il pouvoit tirer des fictions naïves et des grossiers mensonges: il instruit et paroît craindre d'amuser. L'avantage, bien plus solide, de ces deux volumes, est de présenter le tableau le plus étendu et le plus vrai que nous ayons encore des cent quatre-vingt-treize années de l'histoire de Russie comprises entre 1169 et 1362. Les faits, nous devons l'avouer, ne sont pas ordinairement d'une très-haute importance; ils ne tiennent pas toujours aux grands intérêts de la société : mais nous croyons qu'il étoit impossible de les rassembler avec plus de soin, de les enchaîner plus étroitement, et difficile de les mieux faire connoître.

---

(1) *Voyez* Journal des Savans, novembre 1819, pag. 665-672.

En 1169, les états d'André se composoient des quatre gouvernemens actuels d'Yaroslaf, de Kostroma, de Vladimir et de Moscou; d'une partie de ceux de Novgorod, de Tever, de Nijni-Novgorod, de Toula et de Kalouga; il disposoit de la principauté de Kief, commandoit aux princes de Rezan, de Mourom, de Smolensk, de Polotsk, et même à ceux de Volhynie : mais les princes de Schernigof, ceux de Galitch, et la ville de Novgorod, avoient conservé leur indépendance. Ce partage est le pronostic assez manifeste d'une longue suite de troubles intérieurs, de guerres civiles, de révoltes contre le chef de l'empire quand il sera foible, d'entreprises de sa part quand il sera puissant. C'est l'idée générale qu'on peut prendre des règnes d'André, de Michel II, et de Vsévolod III, qui mourut en 1212. Le surnom de *grand*, prodigué à tous les princes russes, est plus particulièrement appliqué à ce Vsévolod par les annalistes; ils célèbrent sa prudence, son équité, sa bonté même, quoique, suivant une tradition que M. Karamsin n'ose pas démentir, il ait fait coudre dans une corbeille et jeter à l'eau quelques proscrits. Élevé en Grèce, il passoit pour rusé : il s'attacha les Novgorodiens en flattant leur amour pour la liberté, et devint leur maître. Ce qui honore le plus sa mémoire, c'est qu'il sut, mieux que ses prédécesseurs, contenir dans la soumission les princes apanagés ou feudataires; on voit qu'il auroit volontiers aboli ce déplorable régime, s'il n'avoit cru devoir quelque respect à d'anciennes coutumes : il n'osa point prendre le titre de monarque souverain; mais il tendoit, par une sorte d'instinct, et autant que les préjugés de ce siècle le pouvoient permettre, à établir une monarchie proprement dite, où les intérêts du prince et des sujets auroient été garantis contre l'ambition des grands seigneurs. Nestor le loue de n'avoir point fléchi à l'aspect des grands de la terre. Quoique M. Karamsin n'ait aucunement l'intention de soutenir, en écrivant l'histoire, une doctrine politique, son ouvrage se trouve être, par sa matière même, le tableau de tous les vices du système féodal.

Au lieu de citer des faits particuliers, qui perdroient, en se détachant des autres, presque toute espèce d'intérêt, nous nous arrêterons au chapitre où l'auteur décrit l'état de la Russie à cette époque : ses apanages s'étoient subdivisés presque à l'infini. Par exemple, la principauté de Smolensk avoit ses apanages particuliers de Toropetz et de Krasni. Novgorod elle-même, ancienne possession des souverains de Kief, et qui s'étoit arrogé le droit d'élire ses princes, ne pouvoit plus conserver l'intégrité de son territoire; les Pskoviens agissoient quelquefois comme des citoyens libres et indépendans de leur métropole. On ne savoit en quoi consistoit la dépendance des vassaux et arrière-vassaux. Pour re-

médier à l'anarchie, on avoit institué des conseils généraux ou assemblées de princes, qui devoient ranimer l'amour de la patrie, et qui devinrent des foyers de dissensions et de guerres intestines. Le droit mal réglé de succession étoit l'une des causes les plus ordinaires des inimitiés et des querelles. D'après un usage antique, ce n'étoit pas le fils, mais le frère d'un prince décédé, ou son parent le plus âgé, qui devoit lui succéder. On viola cette coutume, on y substitua la succession que la nature indique, mais qui parut une usurpation. Ces discordes intérieures encourageoient les ennemis étrangers; plus d'une fois les Lithuaniens, les Bulgares, les Hongrois, les Polonais, tentèrent d'envahir les provinces russes; et il faut, dit M. Karamsin, attribuer au plus heureux hasard, ou à la bravoure nationale, ou à la prudence de quelques princes, le bonheur qu'eut la Russie, pendant ces deux cents ans, de ne point perdre son indépendance. Quant au régime politique du pays, c'est toujours tyrannie ou licence; gouvernement et liberté, jamais. La législation demeuroit fort confuse; ce qu'on y aperçoit de plus distinct, c'est l'autorité qu'obtenoit une traduction du droit canon grec. Les évêques exerçoient de grands pouvoirs; le soin d'entamer les négociations de paix leur étoit réservé : mais, choisis par le prince, ou élus par le peuple, ils pouvoient être chassés, dès qu'ils avoient mécontenté l'un ou l'autre. Dans les chroniques de ce temps, le mot de *cour* désigne la garde du prince, alors composée de boyards, de jeunes officiers et de porte glaives : c'étoient-là les premiers élémens de l'armée; les simples citoyens et les habitans des campagnes ne s'y joignoient qu'en des cas extraordinaires. Après chaque campagne, on recueilloit les armes de tous les soldats, et on les retenoit en dépôt jusqu'à une expédition nouvelle. Les armées, le plus souvent peu nombreuses, n'étoient jamais fort aguerries; la cuirasse ne s'endossoit qu'au moment du combat, et, jusqu'à ce moment aussi, les armes restoient sur les chariots : plus d'une fois les ennemis ont profité de cette circonstance pour tomber sur des soldats désarmés. Il nous semble assez remarquable que, chez un tel peuple, le commerce eût déjà quelque activité : M. Karamsin dit même qu'il étoit fort étendu. Cette expression peut bien être exagérée; mais nous voyons que tous les ans il arrivoit de Constantinople à Kief des flottes marchandes, dont le débarquement étoit protégé, contre la rapacité des Poloutsis, par des troupes envoyées exprès des provinces même les plus éloignées. Les Russes échangeoient des peaux d'hermine et d'autres fourrures contre les épices et les étoffes de soie ou de coton que leur apportoient des marchands orientaux. Dans les ruines d'une ville bulgare, non loin du Wolga, on a trouvé des inscriptions arméniennes et arabes dont les dates

semblent être de 1222 à 1341 de l'ère chrétienne, et qui attestent, ainsi que d'autres monumens, ces relations commerciales. Il en existe une preuve encore plus directe dans le traité conclu en 1228 entre le prince de Smolensk et des villes allemandes, la Gothlandie et Riga. Les Russes s'efforçoient d'attirer aussi chez eux des architectes, des peintres, des médecins: ils commençoient à sentir le prix des arts, qu'ils ne savoient pas cultiver eux-mêmes. Les premiers élémens des études littéraires n'existoient encore qu'au sein des églises et des monastères; c'étoit là qu'on trouvoit des computistes, des chroniqueurs et des poètes. M. Karamsin croit que le poème d'Igor, composé au XIIe siècle, est d'un laïc; et la seule raison qu'il en donne, est qu'un moine ne se seroit pas permis de parler des dieux du paganisme et de leur attribuer les phénomènes de la nature : mais les versificateurs ecclésiastiques du moyen âge ne sont pas si scrupuleux; et il n'est pas rare que la mythologie s'introduise jusque dans leurs productions les plus chrétiennes. Quoi qu'il en soit, on donne ici quelques extraits de ce poème d'Igor, dont les métaphores et les hyperboles traduites dans notre langue n'y conservent, à vrai dire, ni grâce ni énergie. Il n'y reste guère que des lieux communs, que des formules devenues extrêmement vulgaires: *des casques retentissant sous les coups répétés des glaives; la terre teinte de sang et jonchée de cadavres; des héros furieux ainsi que des taureaux féroces, blessés par un fer brûlant; les rives du Niemen couvertes de têtes aussi nombreuses que les gerbes au temps de la moisson; les vents cruels qui prêtent leurs ailes légères aux flèches ennemies, comme si ce n'étoit pas assez pour eux d'agiter les flots de la mer azurée et de balancer les vaisseaux russes sur la mer agitée*, &c. Peut-être y a-t-il dans le texte primitif quelque expression ou même quelque pensée originale. M. Karamsin fait remarquer ces paroles : *Une tête va mal sans épaules, et des épaules vont mal sans tête;* et les traducteurs nous apprennent que ce proverbe signifie qu'un prince et son peuple ont réciproquement besoin l'un de l'autre.

Du reste, le chapitre sur l'état de la Russie est plein d'intérêt, et en répand sur tous les autres : l'auteur le termine en observant que, si alors la Russie eût été un état monarchique depuis le Dniester jusqu'à la Livonie, la mer Blanche, le Kama, le Don et la Soula, elle ne l'eût cédé en puissance à aucun des états de ce temps; qu'elle auroit pu se soustraire au joug des Tatars; et que, par ses liaisons intimes avec la Grèce, dont elle pouvoit emprunter les arts et les lumières, elle auroit marché de pair avec toutes les contrées européennes, sous le rapport de la civilisation: mais le régime féodal l'avoit tellement énervée

et flétrie, que le voyageur Benjamin de Tudèle, en la traversant à la fin du XII.e siècle, n'y voit qu'un pays extrêmement vaste, couvert de bois et de montagnes, dont les habitans n'osent sortir de leurs cabanes durant l'hiver, et ne s'occupent en d'autres saisons que de la chasse des martres zibelines, excepté lorsqu'ils font, dit-il, le trafic des hommes (1). Benjamin de Tudèle n'est pas un observateur fort attentif: à son témoignage on oppose, dans une note, celui de Nizami, poète persan du XII.e siècle, qui fait mention des Russes comme d'un peuple allié d'Alexandre-le-Grand; ce qui prouve, dit-on, qu'à l'époque de Nizami les Russes étoient connus en Asie par l'étendue et l'éclat de leur puissance. Nous croyons bien qu'ils l'étoient par l'étendue de leur territoire, et que cela suffisoit pour que le poète persan eût le droit de leur attribuer de l'éclat.

Sous George II, fils et successeur de Vsévolod II, la Russie fut envahie par les Tatars. Témoutchin, après avoir soumis ses propres sujets, prit le nom de *Genghiscan*, ou grand khan, conquit les provinces septentrionales de la Chine, et menaça la Russie en 1223. Les Russes perdirent la bataille de la Kalda; et ils n'avoient plus aucun moyen de résister, si les Tatars vainqueurs n'avoient soudainement disparu pour rejoindre leur maître et le suivre dans une autre expédition. Dès-lors recommencent en Moscovie les guerres civiles; elles se prolongent sous le règne d'Yaroslaf II; elles favorisent les nouvelles entreprises des Mogols, par qui les Russes sont asservis en 1245. M. Karamsin transcrit ici la partie de la relation de Plan-Carpin qui concerne les Russes et les Tatars.

Les vainqueurs des Russes ne prenoient pas la peine de les gouverner, et les laissoient en proie à leurs dissensions civiles; en sorte que le malheur de l'asservissement ne les délivroit pas des fléaux de l'anarchie. Voilà ce qui complique leurs annales sous les règnes des successeurs d'Yaroslaf II, si l'on peut appeler règnes des troubles particuliers qui se perpétuoient sous l'oppression générale. Jean Calita monta sur le trône en 1328; et, dès son avénement, la paix et le repos commencèrent à renaître dans la Russie septentrionale; les Mogols cessèrent de ravager les provinces et de verser le sang des habitans. Après tant d'années de carnage et de détresse, il fut permis de respirer, et de ne sentir que l'état d'abjection et d'avilissement où l'on demeuroit réduit. Moscou reçut le nom de *capitale*. Jean saisissoit les occasions de se rendre maître des anciens apanages, de contenir au moins sous sa dépendance les principautés dont il ne pouvoit s'emparer, et d'apaiser

(1) *Voir* Voyages recueillis par Bergeron, *p. 65.*

les démêlés qui s'élevoient entre les princes. On a malheureusement à lui reprocher des actes tyranniques et sanguinaires; ce n'est point sans réserve qu'on peut lui rendre des hommages pour avoir montré à ses successeurs la route qui devoit conduire à l'unité monarchique et à l'ordre social. Il étoit fort charitable : un kalita, ou sac plein d'argent, qu'il portoit toujours et qui servoit à ses aumônes, lui fit donner le surnom de *Kalita :* il bâtit plusieurs églises, notamment la cathédrale de Moscou, et reconstruisit le Kremlin. Deux fois il vit sa capitale en flammes, et répara si bien tant de malheurs, qu'après sa mort ses sujets n'ont conservé long-temps que le souvenir des bienfaits de son règne.

Il eut pour fils et pour successeur Siméon dit *le Superbe,* qui régna depuis 1240 jusqu'en 1253, et fut, dit-on, le premier qui prit le titre de grand prince de toutes les Russies; il n'avoit pourtant de puissance que celle que les Mogols vouloient bien lui laisser, et que lui disputoient ses vassaux. C'est durant ce règne et celui de Jean II que brillent les vertus chrétiennes de S. Alexis. Après un tableau du règne fort court de Dmitri de Sousdal, monarque dont la foiblesse ranima l'ambition des princes apanagés, un autre Dmitri, enfant de douze ans, prit en 1362 les rênes d'un état morcelé, déchiré et asservi. Cet avénement termine le tome IV, dont voici les dernières lignes : « Il falloit réparer les maux » causés par Jean II et par son successeur; il falloit agir avec cette » prudence, avec cette volonté ferme et prononcée, dont un bien petit » nombre de monarques peuvent, à juste titre, se vanter dans l'histoire. » La nature avoit accordé ces brillantes qualités au petit-fils de Jean » Kalita, mais elles demandoient à être mûries par l'âge; et l'État auroit » succombé dans cet intervalle, si la Providence n'eût entouré Dmitri de » sages instituteurs, de conseillers prudens, qui préparèrent et la grandeur » de la Russie et la gloire de ce jeune prince. »

Les réflexions rares et concises que M. Karamsin a jetées dans ses récits, se recommandent par une judicieuse simplicité, sans aucune affectation de nouveauté ni de profondeur. Ses narrations ne brillent pas non plus par la richesse des formes et par la vivacité des couleurs; son style, si nous en jugeons par la traduction, a plus de clarté que d'éclat, plus de régularité que de mouvement : mais l'enchaînement des faits est toujours naturel, le cours des idées toujours facile; et si rien n'est peint, ni les choses, ni les hommes, ni les catastrophes, ni les mœurs ou les caractères, tout est méthodiquement exposé. C'est un excellent recueil de notions historiques, éparses dans des chroniques fort peu lues et en des pièces manuscrites peu accessibles au public. Les ouvrages composés en français sur le même sujet ne pénètrent pas

aussi avant dans les détails de cette histoire, et n'offrent pas au même degré ces connoissances locales immédiates et précises, qu'il est difficile à des étrangers de bien posséder. Nous croyons donc pouvoir recommander ces deux volumes aux lecteurs qui sentent le prix des véritables études historiques. La traduction nous a paru, dans ces tomes III et IV, mieux écrite encore que dans les deux premiers, et plus correctement imprimée, quoiqu'il reste dans les notes, et particulièrement dans les citations latines, quelques fautes dont l'errata ne fait pas mention.

DAUNOU.

Le Palais de Scaurus, ou Description d'une Maison romaine; fragment d'un voyage fait à Rome, vers la fin de la république, par Merovir, *prince des Suèves:* 1 vol. *in-8.°* de 235 pages, 1819. De l'imprimerie de Firmin Didot.

L'auteur de cet intéressant ouvrage n'y a pas mis son nom; cependant, puisque chaque page en fait la révélation au lecteur, nous croyons qu'on peut sans indiscrétion apprendre au public que cette description d'une maison romaine a été faite par celui qui, en dessinant dans sa belle collection des ruines de Pompéii un si grand nombre de ruines de maisons antiques, pouvoit le mieux recomposer l'ensemble qu'annonce cette description.

Aussi sommes-nous dans le cas d'exprimer ici un regret; c'est que l'auteur, écrivain, dessinateur et architecte tout ensemble, n'ait pas accompagné sa description de quelques planches propres à rendre sensible ce qu'il décrit. Il lui en auroit peu coûté sans doute de donner à son prince des Suèves, étudiant les arts à Rome, assez de dessin pour réduire en un plan les détails de ses lettres.

L'auteur, en effet, à l'exemple de plus d'un écrivain célèbre, a donné à son érudition une forme dramatique: il suppose qu'Arioviste ayant été vaincu par César, et obligé de fuir jusqu'au Rhin, Mérovir, l'aîné de ses fils, fut au nombre des prisonniers, et qu'après la dernière révolte des Gaulois, le jeune prince fut envoyé en Italie; qu'ayant déjà pris quelque teinture des lettres, et contracté dans son séjour à Rome beaucoup de goût pour les arts, il résolut d'écrire une relation de son voyage, dans lequel se trouvoient beaucoup de détails curieux pour l'histoire des arts et sur la vie privée des Romains. L'auteur auroit donc

extrait du journal de Mérovir le morceau qui regarde les habitations des Romains.

Cette forme de journal supposée par notre auteur, l'ouvrage est un composé de chapitres, en forme de lettres, écrites par Mérovir à son ami Ségimer.

Ses récits commencent par une conversation qu'il eut avec un certain Chrysippe, habile architecte cité par Cicéron, et dans laquelle l'artiste propose au prince suève de lui faire connoître l'intérieur des plus somptueuses habitations de Rome, et en particulier le palais de Marcus Scaurus, que Pline a vanté pour la magnificence de son architecture.

Le rendez-vous est pris pour le lendemain, et avant le jour, selon les coutumes du temps, que l'auteur s'est attaché à retracer; car effectivement l'usage étoit de commencer les visites de cérémonie dès l'aurore. Ils partent donc avant le lever du soleil; et, à la lueur du crépuscule, ils aperçoivent confusément de vastes bâtimens dont l'histoire n'a conservé que les noms. En attendant l'heure de se présenter chez Scaurus, Chrysippe arrête son compagnon sur beaucoup d'objets relatifs à la construction des édifices, sur les machines à élever les pierres, sur les matériaux, sur les lois des bâtimens, sur les changemens apportés par le luxe dans l'architecture des palais. Ce chapitre du journal est, dans le fait, un petit discours préliminaire, qui contient beaucoup de notions recueillies avec soin, et appuyées de leurs citations, sur la partie de l'art que professe l'auteur. C'est une imitation parfaite de la manière employée dans le Voyage du jeune Anacharsis, pour mettre, si l'on peut le dire ainsi, l'érudition en scène.

Le Scaurus dont nous allons voir le palais, étoit le fils de celui qui avoit, dans son édilité, construit, pour quatre-vingt mille spectateurs, ce théâtre temporaire, dont la scène étoit ornée de trois cent soixante colonnes, réparties en trois rangs l'un au-dessus de l'autre, de manière que le premier rang étoit de marbre, le second en verre, le troisième de bois doré. Déjà, comme on le sait, le luxe des colonnes avoit été porté, dans la disposition des palais, à un degré qui permet à notre auteur de s'en montrer prodigue, en reproduisant l'idée d'une des merveilles de Rome en fait de palais. Aussi à peine Mérovir est-il entré dans l'*area* ou l'espèce de place qui le précède, qu'il s'étonne déjà de ces colonnades spacieuses, par lesquelles on arrive à couvert jusqu'à la porte. Son étonnement augmente dans le *vestibulum*; ce sont des salles disposées à droite et à gauche de la porte d'entrée, et où l'on attendoit l'heure de la réception. Toutefois Chrysippe fait observer à Mérovir que les colonnes qu'il voit,

sont de peu de valeur, et qu'il doit réserver son admiration pour celles qu'il verra dans l'intérieur.

Au chapitre qui suit, l'auteur introduit son monde dans un local qu'il appelle *prothyrum*, qui, dit-il, est un corridor assez large, où se tiennent les *ostiarii*. Ici, nous craignons que notre auteur n'ait un peu indistinctement compilé toutes les notions de Vitruve dans le plan de sa maison, et n'ait oublié que, puisqu'il s'agit d'une maison romaine, il ne convient pas d'y faire entrer des parties qui caractérisoient exclusivement la maison grecque. Or Vitruve ne laisse aucun doute sur cette partie, qu'il appelle θυρωρεῖον, et non πρόθυρον, et qui étoit le logement du portier; et cette notion se trouve à l'article de la maison grecque, où il dit formellement que cette disposition étoit particulière aux Grecs, parce qu'ils n'avoient point d'*atrium* comme les Romains. Quant au *prothyrum* des Grecs, que, selon Vitruve, on appeloit *diathyrum* à Rome, il paroît encore que ce n'étoit autre chose qu'une espèce d'avant-porte, et ce que nous appellerions *porte battante*.

Notre étranger est ensuite introduit, avec son conducteur Chrysippe, dans l'*atrium*, dont ce dernier fait connoître les cinq espèces. Ce chapitre est un commentaire fort exact de Vitruve sur cette partie de la maison des Romains. L'*atrium* du palais de Scaurus, comme on peut bien le croire, étoit de la troisième espèce, c'est-à-dire, la plus magnifique; on l'appeloit l'*atrium* corinthien. L'*atrium* étoit la partie la plus essentielle et la plus curieuse des maisons : c'étoit là que chacun se rendoit, selon les affaires ou les rapports qu'il avoit avec le maître du logis. C'est là aussi, ou du moins dans une pièce qui en dépendoit, et appelée *tablinum*, que Scaurus donnoit ses audiences. Mérovir et Chrysippe laissent passer la foule, et emploient ce temps à remarquer tous les détails de mœurs, d'usages et de décoration que comportoit le local. Ils sont enfin accueillis par Scaurus, qui les convie à souper pour le même soir, et les invite à visiter, en attendant, toutes les curiosités de son palais.

Cette invitation ne pouvoit manquer de leur être agréable, puisque c'étoit le but de leur visite; et l'auteur fait très-adroitement sortir de chez lui le propriétaire, pour donner à la curiosité de l'étranger le moyen de se satisfaire dans les plus petits détails. Aussi commence-t-il par visiter le *lararium*, pièce ordinairement placée autour de l'*atrium*, et où chaque Romain renfermoit les images de son culte particulier: car il y avoit réellement à Rome un culte domestique, différent du culte public; et chacun pouvoit avoir des dieux de son choix et de son goût.

Des deux côtés du *tablinum*, ou pièce aux archives, étoient, dans les maisons romaines, deux corridors qui conduisoient soit à la pièce

appelée *basilique*, qui n'existoit pas dans toutes les maisons, soit au *peristylium*, enceinte au milieu de laquelle étoient une citerne, un bassin et un parterre. C'est par ce chemin que Chrysippe conduit Mérovir dans les appartemens particuliers, dont il lui fait parcourir toutes les variétés; car les descriptions des anciens nous montrent que ces intérieurs, où le public n'étoit point introduit, réunissoient une suite de pièces que le luxe avoit multipliées. Ainsi il y avoit une chambre à coucher pour la nuit, et une autre pour dormir pendant le jour; il y en avoit pour chaque saison, et diversement exposées, de formes très différentes, les unes échauffées par des *hypocaustes*, les autres par ce qu'on appeloit un poêle solaire, *heliocaminus*. Ici l'auteur fait pénétrer les rayons du soleil au travers d'un grand vitrage, et une note justifie l'emploi du verre aux châssis des fenêtres, en citant des passages d'auteurs et des fragmens de carreaux trouvés à Pompéii. Nul doute à cela; cependant il faut distinguer les temps : d'abord, il est certain que l'emploi considérable que l'on faisoit de toutes les espèces de pierres spéculaires, dont quelques-unes avoient de grands avantages sur le verre, dut dispenser très-long-temps d'employer des carreaux de vitre; ensuite, Sénèque dit formellement que c'est d'assez fraîche date que, de son temps, le verre fut employé à Rome en carreaux de fenêtre, d'où l'on peut croire qu'au temps de Scaurus l'usage devoit encore en être inconnu.

La description des petits appartemens de Scaurus offre à notre auteur l'occasion de rassembler dans un plan qui pourroit à la fin devenir très-arbitraire, et tout ce qu'un très-grand nombre de petites habitations de Pompéii lui a suggéré, et tout ce que les passages des écrivains de diverses époques nous ont transmis sur les raffinemens du luxe et de la volupté.

Mais, je l'ai déjà fait entendre, l'auteur, n'ayant point accompagné son ouvrage d'un plan qu'on puisse confronter avec les chapitres de Vitruve qui traitent de la maison des Romains et de celle des Grecs, s'est donné toutes les licences qu'il a voulues; et lui-même nous prévient que, quoique le *gynæconitis*, ou l'appartement séparé des femmes, appartînt à la distribution des maisons grecques, il s'est permis de l'introduire dans l'ensemble du palais de Scaurus.

Dans le fait, l'ouvrage dont nous rendons compte se prête d'autant moins à une analyse exacte, que le nombre des détails détourne le critique d'un examen régulier. C'est plutôt une histoire du luxe des Romains dans leurs habitations, qu'un ouvrage de description architecturale. On se le persuade sur-tout en parcourant les appartemens de *Lollia*, femme de Scaurus, dans lesquels l'attention est arrêtée par une

multitude d'objets de luxe, de superfluités et de raffinemens voluptueux, pour ne rien dire de plus, qui finissent par scandaliser un peu le prince gaulois, pressé d'échapper avec son conducteur à ce spectacle de mauvaises mœurs.

L'auteur les conduit, par l'autre côté du *peristylium*, dans la *pinacotheca*, ou galerie des tableaux ; ce qui lui donne l'occasion de mettre sous les yeux de son lecteur quelques ouvrages de l'art grec transportés à Rome, et de rassembler quelques notions sur la manie des Romains en fait d'art.

De là on passe dans la bibliothèque ; nouveau sujet, comme on peut le croire, de présenter au lecteur des notions, sinon nouvelles, au moins succinctes et fidèles, sur la nature, la forme et la diversité des livres chez les anciens, sur la manière de les ranger et de les disposer, et sur plusieurs détails techniques en ce genre, dont les découvertes d'Herculanum et de Pompéii ont fourni des autorités et des preuves.

L'auteur, dans le chapitre suivant, nous avoue qu'il nous transporte en Grèce; et effectivement plus on avance dans la description de la *maison romaine*, que le titre de l'ouvrage avoit promise, plus on est forcé de reconnoître que ce titre n'est qu'une fiction, qui, comme toutes les fictions de ce genre, permet des hypothèses et des anachronismes, pourvu qu'ils ne blessent pas trop directement la vraisemblance. Rome ayant effectivement emprunté presque tout des Grecs dans les arts, et sur-tout dans l'architecture, il ne peut être question que de savoir si, à l'époque indiquée par le nom de *Scaurus*, toutes les imitations des palais de la Grèce et de leurs dispositions intérieures avoient déjà été adoptées et pratiquées à Rome; mais, au lieu de se livrer à cette critique assez inutile, je conseillerai plutôt au lecteur de se laisser conduire par Chrysippe dans toutes les autres parties du palais, quelqu'étrangers qu'aient pu être à Rome et leurs noms et leurs usages.

Ce ne sera pas sans plaisir qu'en parcourant chacune de ces pièces, telles que les *œci*, les *exèdres*, il y lira une dissertation instructive sur leurs formes, leurs usages, leurs constructions, et y recueillera un choix d'anecdotes et de notions qu'on a rarement l'occasion de trouver aussi bien rapprochées et aussi heureusement encadrées.

Il nous seroit impossible, à moins de copier des pages entières de cet ouvrage, de faire connoître cette multitude de détails dans lesquels l'auteur est entré; et le choix qu'on feroit de quelques-uns, ne feroit qu'irriter la curiosité sans la satisfaire. Qu'il nous suffise de dire qu'aucune partie des habitations antiques n'a été omise ou négligée : depuis les caves et les cuisines jusqu'aux terrasses, les jardins et tous les bâti-

mens qui les ornoient, les bains, les jeux de paume et d'exercice, tout est parcouru, décrit, commenté, à l'aide des passages des écrivains, et des vestiges qu'on peut recueillir encore dans les ruines de l'antiquité.

Mais l'auteur devoit au plan dramatique de son ouvrage un dénouement; il se trouve tout naturellement dans l'invitation que Scaurus, comme on l'a déjà dit, a fait à ses hôtes de souper chez lui. Le soleil alloit disparoître sous l'horizon, lorsqu'un clepsydre annonce la dixième heure : on entre dans le *triclinium*, ou la salle du festin. Le lecteur s'attend à une description des services de la table, des mets et des prodigalités romaines en ce genre : son attente ne sera pas tout-à-fait trompée; mais sans doute il préférera encore de donner son attention à la belle architecture de la salle, aux tableaux qui en ornent les murs, aux mosaïques qui en font le pavé, aux candélabres de bronze, à la magnificence des lits, aux bois rares des tables, aux vases d'or et de cristal, aux buffets somptueux, à ce plafond mobile qui s'ouvre pour répandre des fleurs et faire descendre un service complet sur les tables, aux danses enfin et aux jeux qui s'exécutent dans les intervalles des services, jusqu'à ce que le chant du coq, annonçant une nouvelle aurore, donne aux convives le signal de la retraite. Mérovir et Chrysippe se retirent aussi, et avec leur départ finit la description de la maison de Scaurus et se termine tout l'ouvrage.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

Le PARNASSE OCCITANIEN, *ou Choix de poésies originales des Troubadours, tirées des manuscrits nationaux.* A Toulouse, chez Benichet cadet, imprimeur-libraire, 1819, *in-8.°*, lx et 412 pages.

L'AUTEUR de la collection que j'annonce, dit en terminant sa préface : « Nous avions entrepris ce travail dans la seule intention d'employer les » heures de notre loisir. Quelques savans, dont l'amitié nous est chère, » ont jugé que ce travail avoit son mérite et son utilité; ils nous ont en » conséquence fortement pressés de le publier. »

Je respecterois l'anonyme qu'il a voulu garder, si, dans le tome II de la collection que je publie sous le titre de *Choix de* POÉSIES ORIGINALES DES TROUBADOURS, mon estime pour le talent et pour la personne de l'éditeur du PARNASSE OCCITANIEN ne m'eût porté à le nommer: en exprimant, pag. clxiij, mes regrets de n'avoir pu traiter

que par correspondance diverses questions littéraires avec M. de Rochegude, ancien contre-amiral résidant à Alby, j'avois annoncé qu'il devoit publier bientôt un recueil intitulé LE PARNASSE OCCITANIEN. J'avoue avec plaisir que je suis du nombre des personnes qui ont pressé M. de Rochegude de nous faire jouir du fruit de ses longues et savantes recherches.

Dans une préface remarquable par le goût et l'érudition, M. de Rochegude remonte à l'époque où parurent les troubadours. Il ne dit rien de la formation et des progrès de leur langue, parce qu'il se réserve d'en parler dans son GLOSSAIRE OCCITANIEN; mais il adopte et développe les idées renfermées dans ce peu de mots de Papon (*Histoire de Provence*, tom. III, p. 466) : « Tout est à eux, et le genre, » et la manière de le traiter. »

A cette occasion, il fait l'observation suivante :

« Voici un service bien important rendu par ces poètes, et qui exige » de notre part un juste tribut de reconnoissance. Occupés sans relâche » à célébrer la galanterie et la loyauté, la politesse et la valeur, ils par» vinrent à rendre nationales ces qualités aimables et brillantes, qui ont » fait et pourront faire encore l'admiration et le désespoir de nos voisins. »

Il est facile d'expliquer les causes de l'oubli dans lequel tombèrent les ouvrages des troubadours, après que les provinces où avoient brillé ces poètes, eurent été réunies au royaume de France. M. de Rochegude juge les travaux qu'entreprirent deux académiciens, M. de Sainte-Palaye et M. l'abbé Millot, pour les tirer de cet injuste oubli. Il fait remarquer que les Italiens, les Espagnols et les Anglais ont recueilli leurs anciennes poésies nationales, que les Allemands possèdent deux éditions de leurs minnesingers; et il ajoute que l'accueil favorable qu'ont reçu les trouvères publiés par Barbazan, est d'un heureux présage pour les auteurs qui les ont devancés. Il croit pourtant convenable d'aller au-devant de l'objection qu'on pourroit faire en prétendant que les troubadours sont assez connus par l'Histoire littéraire de ces poètes publiée par l'abbé Millot; et à ce sujet, il donne quelques détails sur les travaux des deux académiciens.

Le but de M. de Sainte-Palaye étant de réunir tout ce qui pouvoit illustrer notre moyen âge, il dut s'occuper beaucoup des troubadours : aussi fit-il transcrire tous les manuscrits et toutes les copies qu'il put se procurer en France. Il fit fouiller dans les différentes bibliothèques d'Italie, pour en tirer ce qui manquoit à ses premiers recueils. Ces recherches lui fournirent une très-grande quantité de pièces et de fragmens. M. de Rochegude poursuit en ces termes : « Les soins que Sainte-Palaye se

» donna, et les dépenses qu'il fit pour compléter sa collection, prouvent » qu'il y attachoit beaucoup d'importance. Si l'exécution du plan ne » répondit pas à la beauté du dessin, ce fut peut-être moins faute de bons » matériaux, que faute d'un architecte qui possédât l'art de les employer » habilement. Sainte-Palaye savoit le vieux français. . . . ; conclurons-nous » de là qu'il savoit l'occitanien ! Nullement. . . , nous croyons qu'il a plus » souvent deviné qu'entendu son texte. »

Ce jugement sur M. de Sainte-Palaye me paroît sévère. J'ai eu occasion d'indiquer la principale cause qui ne permit pas à cet académicien studieux et zélé d'obtenir de ses vastes recherches plusieurs résultats directement utiles à notre littérature; c'est qu'il ne sut pas reconnoître les règles grammaticales, les principes fixes, qui existent dans la langue des troubadours et dans celle des trouvères, et alors il lui devint impossible de communiquer aux autres littérateurs le sens des poésies qu'il comprenoit lui-même, mais dont il ne pouvoit rendre un compte exact et convaincant. Toutefois n'oublions pas que, si jamais nous parvenons à rétablir l'édifice régulier de nos anciens idiomes, c'est à M. de Sainte-Palaye que nous serons redevables d'une partie du succès, puisque c'est lui qui le premier a rassemblé, à grands frais et avec un soin extrême, les matériaux nécessaires.

Si M. de Rochegude n'a pas été indulgent envers M. de Sainte-Palaye, on peut s'attendre qu'il ne le sera pas envers M. l'abbé Millot.

« L'abbé Millot, dit-il, fut assez durement traité par un journaliste, » qui le taxa d'impéritie et de négligence dans la rédaction des maté- » riaux qui lui avoient été confiés; imputation qui n'est pas sans fonde- » ment. Nous ajoutons qu'il a trop étendu sa matière. »

Le journaliste dont parle M. de Rochegude, étoit l'abbé de Fontenai, rédacteur des *Affiches, annonces et avis divers;* en rendant compte de la publication des fabliaux par M. Legrand, il eut occasion de parler de l'Histoire littéraire des troubadours par M. l'abbé Millot, dans le n.° 8 de son journal, année 1780. L'abbé de Fontenai étoit du midi de la France, il entendoit la langue des troubadours, il pouvoit en apprécier les qualités remarquables, et dès-lors il prononçoit en juge compétent.

M. de Rochegude recherche ensuite à quelle époque a commencé la poésie des troubadours. Il déclare avec bonne foi que MM. Huet et Chastueil ont eu tort d'avancer qu'on avoit la preuve de l'existence de ces poètes au X.ᵉ siècle, l'un sans donner aucun garant, l'autre d'après Glaber, qui ne parle point précisément des troubadours; mais, ajoute M. de Rochegude, quoique les témoignages manquent, cette opinion n'est point à rejeter. Aux conjectures qu'il fournit de la vraisemblance de

l'existence ancienne de la poésie romane, on peut joindre la preuve positive que j'ai indiquée dans ce Journal *(octobre 1818, pag. 591)*, et que fournit l'épitaphe de S. Adelhard, abbé de Corbie, mort en 826, faite par Paschase Rathert, mort lui-même peu d'années après. Cette épitaphe invite les poètes à célébrer le saint abbé en vers romans comme en vers latins.

Des recherches de M. de Rochegude il résulte évidemment que, de toutes les langues de l'Europe latine, celle des troubadours présente les plus anciens monumens, soit en prose, soit en poésie.

Il parle ensuite de la rime, et il ne pense pas que les troubadours l'aient empruntée des Arabes; il regarde cette dernière opinion comme la moins probable. Je regrette que M. de Rochegude n'ait pas eu connoissance d'une dissertation de l'abbé Assemani, dans laquelle ce savant examine la même question (1).

Il y a, dans cette partie de la préface de M. de Rochegude, des détails curieux dont la citation et l'examen m'entraîneroient trop loin. Je me bornerai à rapporter ces expressions remarquables, qui offrent le résultat de ses recherches :

« On a vu que la rime ne venoit ni des Arabes, ni des Visigoths. . . .
» Quoique naturelle à tous les peuples, on ne trouve aucunes poésies
» sujettes à ses lois, qui ne soient postérieures aux pièces latines que nous
» venons d'indiquer. Il est donc vraisemblable que nous la devons aux
» Romains. Lors de la décadence de leur langue, l'*isochronie* qui s'étoit
» introduite dans la prononciation, fit perdre la quantité, mal remplacée
» par les accens, et força de chercher d'autres bases à la poésie. La
» première de ces bases fut le nombre matériel des syllabes; celle-ci ne
» suffisant pas, on ajouta successivement la césure, le rhythme et la
» rime, agrémens sans lesquels nos langues modernes n'auroient point
» de versification. »

Cette manière d'expliquer l'introduction de la rime dans les langues qui l'emploient aujourd'hui, est ingénieuse; et il ajoute avec raison : « La rime étant ainsi usitée, les troubadours continuèrent de s'en servir.
» Leur principal mérite consiste dans la manière libre et variée dont ils
» surent l'employer; et nous ne croyons pas qu'à cet égard ils aient été
» surpassés par les poètes d'aucune nation. »

L'éditeur du PARNASSE OCCITANIEN ne pouvoit guère passer sous silence la dispute littéraire qu'occasionna la publication des fabliaux des

---

(1) Cette dissertation est intitulée, *Se gli Arabi ebbero alcuna influenza sull' origine della poesia moderna in Europa.*

XIIe et XIIIe siècles. M. de Rochegude avance et a raison d'avancer que M. Legrand dénatura la question : en effet, il s'agissoit de prouver que les trouvères avoient précédé les troubadours ; et, au lieu de s'attacher à cette discussion de fait, M. Legrand entreprit d'exalter le mérite des premiers, et de rabaisser le mérite des seconds, dont il ne connoissoit pas la langue. Mais un tort plus grave de M. Legrand, ce fut de jeter des semences de division entre les auteurs des différentes parties de la France, quand tous contribuent, chacun selon ses moyens, à faire honneur à leur commune patrie. J'applaudis d'autant plus à ces sentimens, que je les avois énoncés dans ce Journal *(novembre 1816, pag. 184)*, en parlant des troubadours et des trouvères.

Après avoir expliqué les causes qui durent donner au langage occitanien les qualités qui le caractérisent, M. de Rochegude indique les sources où il a puisé les monumens qu'il publie. Ce volume contient près de deux cents pièces de différens troubadours. Dans cette collection publiée par M. de Rochegude, les pièces des divers troubadours sont précédées d'une notice sur leur personne et sur leurs ouvrages, écrite en langue provençale, toutes les fois que les manuscrits la lui ont fournie ; il a même inséré quelquefois cette notice sans publier aucune pièce de l'auteur.

Comme la collection ne contient que le texte original, sans traduction, sans commentaire, sans notes, il seroit difficile de donner une idée précise de son mérite et de son utilité aux personnes qui ne connoissent pas la langue ; cependant il est des observations que tous les littérateurs peuvent apprécier, sur-tout ceux qui sont familiarisés avec les autres langues de l'Europe latine.

Le comte de Poitiers est le premier troubadour de cette collection, qui contient de lui une seule pièce. Elle me fournit l'occasion de faire deux remarques. La première est relative au mélange des vers et des rimes. Quand on considère que le comte de Poitiers a écrit avant l'an 1100, et qu'on trouve dans toutes ses pièces des formes différentes et également heureuses, soit pour le mélange combiné des rimes, pour la variété de la mesure des vers, soit pour l'assujettissement des vers et des rimes à des retours obligés, on ne peut disconvenir que ces formes n'annoncent une littérature qui avoit acquis de la perfection ; ce qui indique évidemment une origine déjà ancienne.

Je rapporterai, non pour les idées, mais à cause des rimes et de l'harmonie, un couplet de la pièce du comte de Poitiers :

Fag ai lo vers no sai de cui,	J'ai fait le vers sur je ne sais quoi,
E trametrai lo a celui	et je le transmettrai à celui

Que lo trametra per autrui	qui le transmettra par autrui
Lai ves Anjau,	jusqu'en Anjou,
Que m tramezes del seu estui	afin qu'il me transmette de son étui
Lo contraclau.	la contre-clef.

Une autre remarque sera relative au genre de la pièce : c'est une sorte de *je ne sais quoi*, comme l'auteur l'appelle, où il affecte de n'offrir que des idées incohérentes, des propos non suivis. J'avoue que ce genre est bizarre, et je suis loin de demander grâce pour le mauvais goût qui l'avoit inventé, ni pour celui qui l'avoit accueilli : mais il n'en est pas moins certain que ce faux genre n'est que l'abus du vrai ; et quand on le rencontre dans une littérature, il est permis de croire qu'elle remonte à des temps reculés, parce que ces sortes de raffinemens énigmatiques ne peuvent amuser que les personnes qui ne se plaisent plus aux pièces dont la simplicité et la clarté forment le caractère.

Les vers du comte de Poitiers que j'ai cités, ont une harmonie que des oreilles exercées distinguent facilement. Voici des vers de Bernard de Ventadour, où l'entrelacement des rimes masculines et féminines rend l'harmonie encore plus sensible. Ce troubadour, qui a écrit avant la fin du XII.e siècle, est l'un de ceux qui, par le nombre et l'agrément de leurs ouvrages, méritent le plus l'estime des littérateurs.

Ces vers sont tirés de la pièce qui commence ainsi :

Quan la doss' aura venta	Quand le doux zéphir souffle
De ves vostre pais (1),	du côté de votre pays,
M' es veiaire qu' ieu senta	il me semble que je respire
Odor de paradis &c.	un parfum de paradis &c.
De domnas m'es veiaire	Il me semble que les dames
Que gran fallimen fan,	commettent une grande erreur,
Per so que no son gaire	attendu que les véritables amans
Amat li fin aman.	ne sont guère aimés.
Ieu no deu ges retraire	Sans doute je ne dois obtenir d'elles
Mas so qu'elas voldran ;	que ce qu'elles voudront m'accorder ;
Mas greu m'es q'uns trichaire	mais il m'est pénible qu'un amant
D'amor ai' ab engan	trompeur obtienne par artifice
O plus o atrestan	autant et même plus
Com cel qu'es fins amaire.	que l'amant le plus sincère.

En parlant des troubadours, on a souvent cité leurs déclarations d'amour, leurs chants langoureux, qui, dans les traductions, ne peuvent

(1) L'édition de M. de Rochegude porte *NOSTRE pays* : dans la collection que je publie, j'ai imprimé VOSTRE, ainsi que le sens l'exigeoit et que les manuscrits le permettoient.

offrir ni la grâce, ni l'harmonie, ni sur-tout la variété d'expressions, qu'on distingue dans l'original : je ne reviendrai pas sur ce point; mais je dirai qu'en lisant ces poésies, on trouve, dans le mérite du style et des images, un véritable dédommagement de la trop grande uniformité des pensées et des sentimens.

Quelquefois les troubadours se permettoient d'énoncer des opinions et de faire des déclarations qui s'écartoient des formes reçues; et je crois en donner une preuve remarquable, en traduisant la pièce suivante de Pierre de Barjac, qui est à la page 35 de la collection :

« Tout franchement, belle dame, je viens devant vous recevoir sans inquiétude mon congé pour toujours. Je vous conserve une grande reconnoissance pour les bontés que votre amour daigna m'accorder, tant que j'eus le bonheur de vous plaire; maintenant, puisque je n'ai plus ce bonheur, il est juste que, si vous voulez vous procurer un amant qui fasse mieux votre plaisir et votre avantage, je ne m'y oppose point : soyez certaine que je ne vous en voudrai pas; mais nous vivrons poliment et gaiement entre nous, et nous serons comme si de rien n'eût été (1).

» Aussi, belle dame, je prendrai toujours une grande part à ce qui vous intéressera; je veux retenir de nos anciens rapports ce sentiment affectueux auquel il ne dépendrait pas de moi de renoncer; oui, je serai toujours à vos ordres, excepté que je n'accepterai jamais les plus doux bienfaits de l'amour, bien que vous ne soyez pas quitte envers moi d'une charmante promesse sur laquelle vous m'aviez permis de compter. Je ne veux pas dire que je fusse indifférent sur vos bontés; si je les eusse obtenues dans le temps, je vous avoue qu'il y a eu telle circonstance où elles auroient fait mon bonheur.

» Peut-être imaginez-vous que c'est un mouvement de dépit qui me porte à vous parler ainsi, sans que je le pense réellement : rassurez-vous, je vous donnerai bientôt des preuves de ma franchise. J'ai choisi la dame à qui désormais j'adresserai mes hommages; et je sais que vous avez choisi un amant qui, malheureusement pour vous, n'ajoutera pas à votre gloire, tandis que j'aime une dame qui desire obtenir de l'estime, et en qui augmente sans cesse la grâce qui déchoit en vous. Mon amie ne peut s'enorgueillir d'une naissance aussi illustre que la vôtre, mais elle l'emporte du moins en beauté et en mérite.

(1) J'avois traduit seulement le premier couplet de cette pièce dans l'ouvrage intitulé DES TROUBADOURS ET DES COURS D'AMOUR. Paris, chez Firmin Didot, 1817, *in-8.°*, 1 vol.

» Si les promesses, si les sermens que nous nous sommes faits l'un à l'autre, peuvent, au jour de la rupture, nous porter malheur, allons devant un prêtre : je vous absoudrai de vos engagemens, et vous m'absoudrez des miens ; et alors nous pourrons désormais nous abandonner plus consciencieusement à un autre amour. Si je vous causai jamais quelques chagrins, pardonnez-les moi : je vous pardonnerai de même avec sincérité ; car un pardon n'est valable qu'autant qu'il est accordé de bon cœur.

» Méchante dame, quoique vous m'eussiez donné de justes sujets de jalousie, je ne fis jamais rien qui pût vous déplaire. Cependant un jaloux n'a plus ni sens ni esprit ; il ne sait ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait : on ne peut concevoir la douleur qui l'accable ; il n'a de repos ni soir ni matin : un jaloux ne peut se tenir nulle part. Aussi vous aimerez à être délivrée de moi. Il vaudroit mieux être atteint de la lèpre que de la jalousie : tous les lépreux ne sont pas insupportables. Vous qui me deviez de la fidélité, comme je vous dois de la haine, acceptez mon congé, car je me donne le vôtre. »

Il se trouve dans ce recueil plusieurs pièces qui permettroient de présenter le talent des troubadours sous un jour très-favorable : je terminerai mes citations en transcrivant et en traduisant une pièce très-agréable de Bertrand de Lamanon *(pag. 110)* ; elle est du genre de celles qu'on appeloit *AUBADES*.

Us cavaliers si jazia Ab la res que plus volia ; Soven, baisan, li dizia : Doussa res, ieu que farai, Qu'el jorn ven e la noich vai ! Ai ! Qu'ieu aug que la gaita cria : Via sus, qu'ieu vei lo jorn Venir apres l'alba.	Un chevalier se trouvoit Avec l'objet qu'il préféroit à tous autres ; Souvent, en l'embrassant, il lui disoit : Charmant objet, que ferai-je ! Le jour vient, la nuit s'en va ; Ah ! J'entends la sentinelle crier : Levez-vous, je vois le jour S'avancer après l'aube.
Doussa res, s'esser podia Que jamais alba ni dia No fos, gran merces seria, Al mens al loc ou estai Fis amics ab so que 'l plai. Ai ! &c.	Charmant objet, s'il pouvoit se faire Que jamais ne parût ni aube ni jour, Ce seroit un grand avantage, Au moins dans les lieux où un amant Est auprès de celle qu'il aime. Ah ! &c.
Doussa res, que qu'om vos dia, No cre que tals dolors sia Com qui part amic d'amia,	Charmant objet, quoi qu'on puisse vous dire, Je ne crois pas qu'il y ait de douleur égale A la séparation d'un ami et d'une amie ;

Qu'ieu per me mezeis o sai.	Je l'éprouve moi-même à présent.
Ailas! quan pauca noich fai!	Hélas! que la nuit est courte!
Ai! &c.	Ah! &c.
Doussa res, ieu tenc ma via;	Charmant objet, je me retire;
Vostre soi on que ieu sia;	Je suis à vous en quelque lieu que je sois;
Per Dieu, no m'oblidetz mia,	Au nom de Dieu, ne m'oubliez pas:
Qu'el cor del cors reman sai,	Mon cœur reste auprès de vous;
Ni de vos mais no m partrai.	Non jamais je n'en serai séparé.
Ai! &c.	Ah! &c.
Doussa res, s'ieu no us vezia	Charmant objet, si je ne vous revoyois
Breumentz, crezatz que morria,	Bientôt, croyez que je mourrois,
Qu'el gran desirs m'auciria;	Oui, mes vifs desirs me tueroient;
Per qu'ieu tost retornarai,	Aussi je retournerai bientôt,
Que ses vos vida non ai.	Car sans vous je ne vis pas.
Ai!	Ah!
Qu'ieu aug que la gaita cria:	J'entends la sentinelle crier:
Via sus, qu'ieu vei lo jorn	Levez-vous, je vois le jour
Venir apres l'alba.	S'avancer après l'aube.

Si les observations et les citations que j'ai faites présentent quelque intérêt aux personnes qui aiment à s'occuper de la langue et de la littérature des troubadours, je puis assurer qu'il est peu de ces poètes qui ne m'offrissent le moyen de faire des observations et des citations du même genre: forcé d'abréger, je traduirai l'une des vies ou notices qui, dans quelques manuscrits, sont ordinairement placées en tête des ouvrages des troubadours; je choisis la notice sur Bernard de Ventadour.

« Bernard de Ventadour naquit dans le Limousin, au château de » Ventadour. Il fut de basse extraction; son père étoit domestique du » château et employé à faire cuire le pain. Bernard étoit bel homme, » adroit: il chanta bien, et trouva bien; il fut bientôt courtois et savant. » Le vicomte de Ventadour, son seigneur, prit intérêt à lui et à son » talent, et l'honora beaucoup. Le vicomte avoit une femme très- » gentille et très-gaie; elle fut charmée des chansons de Bernard, devint » amoureuse du troubadour, qui s'enflamma pour elle; tellement, qu'il » consacra ses chansons à célébrer sa belle dame. Cet amour dura long- » temps, avant que le vicomte ou toute autre personne s'en aperçût; » mais quand le vicomte en fut instruit, il s'irrita contre le troubadour, » et fit resserrer et garder la dame, qui donna congé à son amant. » Celui-ci quitta la contrée, et se rendit auprès de la duchesse de Nor- » mandie: elle étoit jeune et d'un grand mérite, se connoissoit en talens » et en gloire, et apprécioit l'art de louer avec grâce. Les chansons et

» les vers de Bernard de Ventadour lui plaisoient beaucoup. Elle le » reçut, l'accueillit avec beaucoup d'égards. Il demeura long-temps à sa » cour, devint amoureux de la duchesse, qui répondit à ses sentimens: » elle devint l'objet de plusieurs bonnes chansons. Tandis qu'il étoit » auprès d'elle, le roi Henri d'Angleterre l'épousa, et l'emmena. Ber- » nard resta sur le continent triste et chagrin; il se rendit à la cour du » bon comte Raimond de Toulouse, et y demeura jusqu'à la mort de ce » prince. Bernard en ressentit tant de douleur, qu'il se retira dans un » cloître; et il y mourut. »

Le biographe ajoute : « Le comte Ebles de Ventadour, qui fut fils de » la vicomtesse que Bernard avoit aimée, me raconta à moi, Hugues de » Saint-Cyr, ce que j'ai fait écrire de ce troubadour. »

Je ne m'arrêterai point à examiner si les récits du biographe s'accordent avec les faits et les dates que fournit l'histoire générale; mais je ferai remarquer que c'est un troubadour, Hugues de Saint-Cyr, qui a dicté la notice sur Bernard de Ventadour: cette circonstance permet de croire que les notices qui précèdent les poésies, sont en général l'ouvrage de personnes instruites et distinguées. On trouve dans cette collection, avec une pièce d'Hugues de Saint-Cyr lui-même, une notice sur ce troubadour.

Je crois avoir donné une idée suffisante du mérite littéraire de la collection qu'a publiée M. de Rochegude: j'aurai à parler du Vocabulaire occitanien. On ne peut qu'applaudir à la manière utile et honorable dont un militaire distingué a occupé ses loisirs.

RAYNOUARD.

Poliorcétique des Anciens, ou de l'Attaque et de la Défense des places avant l'invention de la poudre; par M. Dureau de la Malle, *membre de l'Institut royal de France.* Paris, 1819, de l'imprimerie de F. Didot; 1 vol. *in-8.°* de 482 pages, avec sept planches lithographiées.

Les recherches des critiques modernes, tels que Juste-Lipse, Folard, Maizeroy, la Luzerne, &c., ont jeté quelque jour sur les diverses branches de l'art militaire chez les anciens; cependant il s'en faut encore beaucoup qu'ils soient parvenus à tout expliquer : les uns, fort érudits, mais peu versés dans la matière qu'ils vouloient éclaircir, n'ont pu s'environner

d'assez de lumières pour interpréter avec succès les textes anciens; les autres, fort bons militaires, mais dépourvus des connoissances philologiques, ont trop souvent prêté aux anciens leurs propres idées.

La poliorcétique, ou l'art de l'attaque et de la défense des places; la balistique, ou l'art de lancer les traits, chez les peuples anciens, présentent donc encore une foule de difficultés, contre lesquelles on a jusqu'ici lutté sans succès. M. Dureau de la Malle, qui a senti ces difficultés, a conçu le projet de les soumettre à une discussion nouvelle, pour tâcher de les lever entièrement, ou du moins d'en diminuer beaucoup le nombre. Il s'est proposé, en conséquence, de réunir toutes les notions relatives à ces deux branches de l'art militaire dans un travail général, où elles soient liées entre elles, rapprochées, et éclairées les unes par les autres.

Ce vaste sujet, pour être traité avec succès, exige du temps, de l'activité, de la constance, une réunion de connoissances toujours difficile à rencontrer. Il n'a point effrayé le courage et l'ardeur de M. Dureau de la Malle. Nous allons rendre compte du premier volume de son travail, qui comprend l'histoire de la poliorcétique chez les Égyptiens et chez les Hébreux. Quoique ce volume ne soit qu'une partie d'un tout, il forme cependant à lui seul un ensemble séparé. Nous appellerons l'attention de l'auteur sur les points qui nous ont paru laisser quelque chose à desirer; et nous avons l'espoir que nos observations ne lui seront pas inutiles pour la suite de ses recherches.

Pour se faire une idée de l'état de la poliorcétique chez les Égyptiens, il faudroit connoître la construction des forteresses qu'ils ont élevées, les machines de guerre dont ils se sont servis: cette connoissance peut s'acquérir par des monumens, ou, à leur défaut, par des descriptions bien faites d'écrivains qui auroient eu ces objets sous les yeux. Les monumens de ce genre manquent presque entièrement en Égypte; et, quant au témoignage des auteurs, M. Dureau de la Malle atteste lui-même que « les récits des Grecs sont de maigres abrégés, » dépourvus des détails nécessaires pour assurer et préciser les idées. » Dans ce dénuement absolu, ce savant a recours aux bas-reliefs ou anaglyphes représentant des scènes guerrières, sculptés sur les temples de la Thébaïde. Les deux premières parties de son ouvrage sont consacrées à l'explication de ces différentes scènes.

Avant de procéder à cette explication, M. Dureau de la Malle se livre à quelques considérations sur le degré de confiance qu'il convient d'accorder aux auteurs anciens qui ont parlé de l'Égypte, principalement à Hérodote, à Manéthon, à Diodore de Sicile. Il prend contre

M. Larcher la défense du dernier historien, et montre, par des raisons qui nous ont paru bien déduites, que Diodore a été traité avec beaucoup de rigueur par le traducteur d'Hérodote. Sans nous laisser entraîner à la prévention défavorable que M. Larcher élève contre le témoignage de Diodore de Sicile, nous craindrions de prendre autant à la lettre que le fait M. Dureau de la Malle, le récit de cet historien sur les découvertes et les expéditions d'Osiris. Les écrits des Grecs présentent plusieurs fois la preuve irrécusable que les prêtres égyptiens, passablement entêtés de l'antiquité de leur nation, ont beaucoup abusé de la crédulité des voyageurs qui leur rendoient visite; et, par exemple, il est permis de croire qu'en expliquant à Strabon (1) et à Germanicus (2) les hiéroglyphes qui, selon eux, faisoient mention des richesses, des innombrables armées et des conquêtes de leurs anciens rois, ils ont un peu compté sur la difficulté qu'il y avoit à reconnoître si ces hiéroglyphes disoient réellement ce qu'ils leur faisoient dire : du moins est-il prudent de ne pas trop presser les conséquences de pareils faits ; et nous aurions desiré qu'à cet égard M. Dureau de la Malle eût montré plus de réserve.

Cette première partie, qui contient d'ailleurs des rapprochemens nouveaux, n'est pas tellement nécessaire au plan de l'auteur, que nous devions nous y arrêter plus long-temps : nous passerons à la seconde, consacrée principalement à l'explication des scènes guerrières peintes ou sculptées sur les temples de Thèbes.

Ces temples offrent une énorme quantité de ces sculptures. Il auroit fallu, disent les membres de la Commission d'Égypte, une année entière pour les copier : aussi n'en ont-ils pu dessiner qu'une très-foible partie. M. Dureau de la Malle a mis à contribution non-seulement les belles planches de l'ouvrage sur l'Égypte, mais les dessins de M. Denon, ceux de M. Hamilton, et le journal manuscrit dont ce savant voyageur lui a donné communication.

M. Dureau de la Malle regrette que, dans le nombre des sujets représentés sur les bas reliefs dessinés jusqu'ici, il ne se trouve point de siége de ville proprement dit : un seul bas-relief du tombeau d'Osymandias représente l'attaque brusque d'une forteresse; deux autres, des batailles sous les remparts de deux villes fortifiées, ou plutôt de deux fortins. C'est bien peu pour faire connoître la poliorcétique des Égyptiens : aussi verrons-nous que ces bas-reliefs apprennent bien peu de chose.

De même que MM. Jollois et Devilliers, auteurs de la Description de

(1) Strab. *XVII, p. 816.* — (2) Tacit. *Annal. II, 60.*

Thèbes, M. Dureau de la Malle voit sur ces bas-reliefs des guerres faites hors de l'Égypte: il croit même pouvoir y distinguer les trois races qui, dit-il, se partagent l'ancien monde; *la race caucasienne ou européenne, la race nègre, la race asiatique ou mongole;* et il cherche à prouver que la scène de ces combats se passe dans la région du Caucase. Comme cette opinion se rattache à des faits historiques encore très-obscurs, auxquels elle donneroit une grande consistance, nous allons mettre le lecteur en état d'apprécier la validité des preuves que l'auteur apporte à l'appui des idées qu'il présente.

Sur la face nord du palais de Carnak, on voit un héros égyptien monté sur un char dont les chevaux sont lancés au grand galop; il poursuit dans la plaine les ennemis, qui fuient vers une forteresse crénelée, carrée, à deux enceintes, située au sommet d'un escarpement: cet escarpement est formé de trois gradins, que M. Dureau de la Malle prend pour des banquettes recouvertes de gazon (1), semblables au glacis de nos places fortes. Cette indication *poliorcétique* seroit curieuse, si elle étoit sûre; mais, comme ces banquettes s'élèvent en échelons les unes au-dessus des autres, il est bien plus vraisemblable qu'elles représentent les rampes d'une montagne, au sommet de laquelle la forteresse est bâtie. Dans tous les cas, nous ne partagerions pas l'opinion de M. Dureau de la Malle, qui les compare à ces glacis escarpés que Josèphe et Diodore placent au-devant des murs de Méroé et de Memphis. Ces auteurs parlent non de *glacis escarpés*, mais de chaussées, de *digues* [χώματα] élevées au devant des murs de ces villes, situées en plaine, pour détourner le courant du fleuve pendant l'inondation (2).

Venons au lieu de la scène représentée sur ce bas-relief et sur d'autres représentant aussi des sujets militaires; car M. Dureau de la Malle reconnoît qu'elle se passe dans le même pays. En avant de la forteresse, on voit des arbres paraissant avoir la forme des conifères. M. Dureau de la Malle remarque que cette forme de quenouille n'est propre qu'à trois espèces d'arbres, parmi les vingt-cinq mille végétaux que nous connoissons aujourd'hui; ce sont le cyprès pyramidal *[cupressus semper-virens]*, le peuplier d'Italie *[populus Italica*, ou *fastigiata]*, et le chêne pyramidal de Portugal *[quercus fastigiata]*. Rapprochant ensuite ce premier caractère, de diverses circonstances qu'offrent les autres tableaux, il cherche à établir par la forme du crâne des person-

(1) *Voy.* Description de l'Égypte, *pl. 40, A. vol. III, fig. 6.* — (2) Diod. Sic. *I, 50;* Joseph. *Ant. Jud. II, 10.*

nages, par leur costume, leurs armures, que la scène a dû se passer, 1.° dans un climat tempéré, mais sujet à de fréquentes vicissitudes de froid et de chaud; 2.° dans un pays de montagnes. Pour découvrir quel est ce pays, l'auteur procède par élimination. Des trois espèces d'arbres à forme pyramidale, deux habitent le Portugal et l'Italie, dont on les croit originaires; reste le cyprès pyramidal, dont la patrie est la Grèce et l'Asie mineure: M. Dureau de la Malle remarque, dans deux de ces tableaux, des *bœufs* qu'il croit être de *race européenne*, parce qu'ils ont *de petites cornes, tournées en avant;* ce qui le confirme dans l'idée que la scène se passe dans l'Asie mineure, en Colchide, pays où Hérodote dit que les Egyptiens laissèrent une colonie. Les habitans de la Colchide, d'après les traits recueillis par M. Dureau de la Malle, lui semblent avoir du rapport avec les guerriers figurés dans les bas-reliefs des temples de Thèbes: il croit même pouvoir assigner quel peuple de la Colchide s'y trouve représenté, et il s'arrête aux *Mosynèques*. Sans doute, l'auteur a fait preuve d'érudition et de sagacité dans les rapprochemens dont nous venons de présenter l'analyse; mais ces rapprochemens et ces recherches conduisent-ils à des résultats qui aient quelque certitude! Voilà ce que nous n'oserions assurer; et peut-être qu'à raison des conséquences historiques que M. Dureau de la Malle tire de ces rapprochemens, nous devons lui indiquer franchement les principaux motifs de nos doutes.

1.° Le caractère tiré de la forme pyramidale ou *fusiforme* des arbres, sur lequel il insiste de préférence et qu'il regarde comme *indubitable*, nous paroît extrêmement incertain; et M. Dureau de la Malle auroit été de notre avis, si, au lieu de s'arrêter à un seul bas-relief, il eût examiné aussi les autres planches de l'ouvrage sur l'Égypte. Or il est si peu vrai que cette forme d'arbre indique la Colchide ou *tout autre pays hors de l'Égypte*, qu'on la retrouve dans plusieurs scènes de la vie civile des Égyptiens: 1.° sur le grand bas-relief d'Elethyia qui représente les travaux du labourage, de la pêche, de la chasse, *en Égypte* (1); 2.° sur un autre bas-relief d'Elethyia (2), où l'on voit toutes les cérémonies relatives à l'embaumement et à la sépulture *d'un Égyptien* (celui-ci est d'autant plus remarquable, qu'il offre deux rangées d'arbres: l'une de *palmiers*, bien distinctement représentés; l'autre de ces arbres *fusiformes*); 3.° sur un bas-relief de Thèbes où il ne s'agit ni de guerre ni de siège, ni de Caucase ni de Colchide (3); 4.° dans les hypogées de Beny-Hasan,

---

(1) Description de l'Égypte antiq. *vol. I, pl. 68, n.° 3.* — (2) *Eadem*, pl. 70, n.° 5. — (3) *Eadem*, vol. III, pl. 14, n.° 4.

où sont représentées, comme dans les grottes d'Elethyia, des scènes de la vie civile des Égyptiens (1); 5.° enfin sur deux papyrus trouvés dans les hypogées de Thèbes : en tête de l'écriture, on voit diverses scènes, et entre autres une de *labourage*; au milieu, s'élèvent des arbres de cette forme (2); et en général, j'observe qu'on les trouve principalement dans des scènes de ce genre. Ces rapprochemens prouvent sans réplique que cette indication, dont M. Dureau de la Malle a cru tirer un grand parti, n'a rien de commun avec les Mosynèques. Il est fort possible que ces arbres soient réellement des *cyprès*, comme on l'avoit déjà soupçonné (3). A vrai dire, je ne vois aucune raison bien solide pour nier qu'il y ait eu autrefois des cyprès en Égypte, comme il y en a maintenant; ou bien, plutôt, c'est une *forme de convention* adoptée par les artistes égyptiens pour exprimer grossièrement et indistinctement tous les arbres autres que le palmier; et l'un des dessins cités plus haut donneroit quelque poids à cette conjecture. Ce qui prouve d'ailleurs que ce n'est qu'une représentation bien grossière, c'est que sur plusieurs de ces dessins, et principalement sur celui que M. Dureau de la Malle avoit en vue, ces arbres ne sont pas plus gros que la tête des figures d'homme. Dans tous les cas, cette forme pyramidale ne peut jamais servir à prouver qu'une scène a eu lieu *hors de l'Egypte*.

Les bœufs *de race européenne* ne nous semblent pas non plus fort reconnoissables, quoique l'auteur les regarde comme *la pièce importante du procès : c'est bien le bœuf européen*, dit-il, *avec les cornes en avant.* Il nous paroît fort périlleux de s'arrêter à un tel caractère d'après des dessins fort petits, dans lesquels le dessinateur, au milieu d'une infinité de figures, a dû ne pas s'attacher à faire le *portrait exact* des cornes des bœufs, et les a probablement dessinées *a capriccio.* Mais, quand ces cornes seroient dirigées en avant, que pourroit-on en conclure! La longueur plus ou moins grande des cornes des bœufs n'a jamais été un caractère en histoire naturelle, parce qu'elles varient avec les localités. Dira-t-on que les bœufs de la campagne de Rome, avec leurs cornes de trois pieds, et les bœufs de quelques-unes des hautes Alpes, avec leurs cornes de trois pouces, ne sont pas de *race européenne !* Mais il suffit de la comparaison des bas-reliefs entre eux pour faire tomber l'induction qu'a tirée M. Dureau de la Malle : en voulant que le bœuf *à petites cornes en avant* fût le *bœuf européen*, il n'a pas fait attention qu'il s'obligeoit aussi à voir le *bœuf européen* dans les scènes de labourage

(1) Description de l'Égypte, *Antiq. vol. IV, pl. 66, n.° 11.* — (2) *Eadem*, Antiq. pl. 63, 73, 75. — (3) Jomard, *Descript. de l'Heptanomide, p. 31.*

sculptées à Elethyia (1) et à Hermonthis (2), sur les deux zodiaques de Dendera (3), et dans une procession religieuse (4), où nous voyons des bœufs *avec de petites cornes en avant.*

Quant aux indications à tirer de la forme du crâne, comment s'y arrêter le moins du monde! Qu'on reconnoisse sur les dessins gravés des bas-reliefs égyptiens la race blanche et la race nègre, cela se conçoit: mais que sur ces mêmes dessins, dont les auteurs, quelque soigneux qu'ils aient été, n'ont pu nous donner, dans des figures de deux, trois, quatre, cinq ou six pouces, que l'indication du mouvement général de ces figures, et nullement le *portrait exact* des têtes; que sur ces dessins, disons-nous, on se flatte de distinguer la *race mongole* et la *race caucasienne* d'après la direction de l'angle facial, comme l'auroient fait Camper et Blumenbach à l'inspection des crânes mêmes, c'est là ce que nous ne pouvons concevoir.

On peut en dire autant de la barbe pointue, du costume, de l'armure des combattans. Connoissons-nous assez le costume des anciens peuples, pour pouvoir assurer que tels caractères appartiennent aux Colchidiens, aux Mosynèques, plutôt qu'aux peuplades montagnardes de la Syrie, de la Perse, de la Bactriane, &c.! Concluons de là que les recherches de l'auteur, en ce qui regarde le lieu de la scène des bas-reliefs égyptiens, manquent de bases solides; que le résultat auquel il arrive, ne présente ni certitude, ni même cette sorte de probabilité qui satisfait l'esprit, en donnant à une hypothèse des avantages sur toute autre.

Il est bon de savoir s'arrêter en tout, et principalement en érudition, où les causes d'illusion et d'erreur sont si nombreuses : il ne faut donc pas demander aux monumens plus qu'ils ne peuvent donner. Les histoires, vraies ou fausses, débitées aux Grecs par les prêtres égyptiens, sur les conquêtes d'Osiris et de Sésostris, ont déjà fait et feront dire encore bien des choses hasardées à ceux qui voudront expliquer les bas-reliefs de Thèbes : on y a vu des guerres et des conquêtes en Arabie, dans l'Inde, dans la Bactriane, dans le Caucase, chez les Mosynèques. D'autres, sans s'inquiéter beaucoup de ce que les prêtres égyptiens racontoient à qui vouloit les entendre, y verront des guerres de nome à nome en Égypte, ou les guerres des Égyptiens pour repousser des invasions de nations voisines; et cette opinion ne seroit pas la moins vraisemblable. On y verra bien d'autres choses; mais les gens circonspects et prudens conviendront long-temps encore qu'ils n'y voient rien du tout.

---

(1) Descript. de l'Égypte, *Antiq. vol. I, pl. 70, n.° 5; 71, n.° 2.* — (2) *Eadem*, pl. 96, n.° 2. — (3) *Eadem*, vol. IV, pl. 20, 21. — (4) *Eadem*, vol. IV, pl. 15, bande B.

M. Dureau de la Malle, après avoir cherché et cru trouver en Colchide le lieu de la scène de tous ces tableaux, et conséquemment après en avoir rattaché le sujet à la conquête de ce pays par les Égyptiens, recherche quel est le roi auquel il faut attribuer cette conquête. Hérodote et Diodore de Sicile sont précis à cet égard: les prêtres leur ont dit que Sésostris fit équiper des vaisseaux longs, soumit les contrées qui bordent la mer Rouge, et quelques-unes de l'Asie, entre autres l'Asie mineure et le pays aux environs du Phase. M. Dureau de la Malle, en affirmant que les scènes qu'il a décrites représentent des actions contre les peuples de la Colchide et du Pont-Euxin, ne peut reporter l'époque de ces scènes qu'au règne de Sésostris. La date de ce prince est fort incertaine; l'auteur s'arrête à l'an 1570 avant notre ère. Nous ne saisissons pas nettement la liaison des faits qu'il expose: d'une part, il reconnoît que les bas-reliefs sont aussi anciens que les temples; de l'autre, il établit, dans un chapitre spécial, d'après les recherches de M. Girard sur l'exhaussement de la vallée de l'Égypte, que le temple de Carnak est le plus ancien de tous, et qu'il est antérieur aux temps historiques *(p. 46)*: dans ce cas, comment les bas-reliefs sculptés sur ces temples représentent-ils des guerres faites sous Sésostris! Ou Sésostris est plus ancien, ou les temples et les bas-reliefs le sont moins, ou le sujet de ces bas-reliefs n'a rien de commun avec Sésostris.

Nous avons donné quelque étendue à l'exposé de l'opinion de M. Dureau de la Malle sur le lieu de la scène des bas-reliefs de Thèbes, parce que cette opinion est ce qu'il y a de plus neuf et de plus important dans la partie de son ouvrage qui regarde les Égyptiens. Dans les discussions auxquelles il se livre, il s'occupe plus de l'art militaire en général que de la poliorcétique en particulier; et, dans le fait, les trois ou quatre fortins en bois qu'on trouve sur ces bas-reliefs, sont bien peu propres à fournir des renseignemens instructifs sous ce rapport. Un seul de ces bas reliefs, qui représente, non pas un siége, mais un assaut, est le sujet d'une explication assez étendue, ingénieuse, mais qui jette bien peu de jour sur la poliorcétique des Égyptiens. On voit sur ce bas-relief des gens qui montent à une échelle; d'autres, placés sous une espèce de mantelet de forme conique, semblent travailler à la sape: ce sont là les seules indications certaines qu'on peut tirer des bas-reliefs égyptiens, relativement à la poliorcétique; toutes les autres me paroissent des plus équivoques. Au reste, M. Dureau de la Malle, après de laborieux efforts, convient lui-même qu'ils l'ont conduit à de bien foibles résultats; il conclut en ces termes: « On peut affirmer que, » jusqu'à ce que toutes les scènes militaires sculptées sur les monu-

» mens égyptiens aient été dessinées et gravées fidèlement, ou jusqu'à » ce que tous les symboles, tous les hiéroglyphes, toutes les inscriptions, » aient été copiés, expliqués, nous resterons *très-foiblement instruits* » *sur l'état de la poliorcétique chez les Égyptiens.* » S'il faut absolument qu'on ait expliqué les hiéroglyphes avant de pouvoir connoître l'état de la poliorcétique en Égypte, nous ne risquons rien de nous armer de patience ; selon toute apparence, ce ne sera pas de sitôt.

Dans le chapitre XI, M. Dureau de la Malle a donné la traduction d'un fragment très-curieux du Voyage manuscrit de M. Hamilton, fragment dont le Voyage imprimé ne contient qu'un extrait; on y lit la description des scènes militaires sculptées sur le *Memnonium.* Un de ces bas-reliefs, qui malheureusement n'a été dessiné ni par les savans français, ni par M. Hamilton, représente « le sac d'une ville conquise (1). » Les insatiables vainqueurs, fatigués de carnage, entrent dans les mai- » sons, mettent la main sur des sacs d'*argent* [money-bags], ouvrent » des outres *remplies de vin,* et se vautrent dans le jus qui coule autour » d'eux. Quelques-uns chargent des *chameaux* et des ânes.... Les » habitans sont surpris au milieu de leurs travaux journaliers, quelques- » uns broyant du blé, d'autres portant des fardeaux, ou gardant leurs » troupeaux. *Les bœufs ont la bosse indienne sur leurs épaules, &c.* » [The oxen have the *Indian bunches* on their shoulders]. Cette courte citation renferme des indications qui seroient bien précieuses si elles étoient certaines; et d'abord ces *sacs d'argent,* sur lesquels les vainqueurs portent la main, seroient une notion bien intéressante. Quoi de plus curieux en effet que de voir de l'argent monnoyé en sacs, sur des bas-reliefs qu'on dit être *antérieurs aux temps historiques !* Mais que de motifs de doute! et nous aurions desiré que M. Dureau de la Malle y fît une plus sérieuse attention. Nous ne doutons point que M. Hamilton n'ait vu des soldats mettant la main sur des *sacs:* mais que ce soient des sacs contenant de l'argent plutôt que du blé ou autre chose, voilà ce que l'imagination de M. Hamilton a certainement décidé trop vîte; il faudroit des yeux de lynx pour voir à travers l'enveloppe d'un sac l'objet qu'il contient. Sans aller plus loin que les faits, on peut présumer que ce sont des sacs contenant des vivres, avec d'autant plus de raison, qu'ils sont à côté d'outres remplies de vin, selon M. Hamilton. Quant aux *bœufs à bosse* ou *de race indienne,* nous craignons encore que M. Hamilton n'ait mal vu : les bas-reliefs égyptiens nous offrent quelquefois des bœufs la tête penchée à terre, en sorte que la

(1) *Cf.* Hamilton's *Ægyptiaca, p. 125.*

partie postérieure du cou forme une proéminence qui, au premier coup-d'œil, ressembleroit à une bosse. Nous nous trompons fort, ou c'est à cela que se réduit la prétendue bosse que MM. Hamilton et Dureau de la Malle regardent comme une preuve que la scène se passe dans l'Inde.

Nous ne suivrons pas M. Dureau de la Malle dans l'explication qu'il donne des autres scènes, parce qu'elles n'ont point de rapport avec la poliorcétique.

L'auteur termine ce qu'il avoit à dire de l'Égypte par quelques détails sur les fortifications que les Égyptiens avoient élevées : il parle de Memphis, garantie contre le fleuve par une chaussée dont il a été question plus haut; de Babylone, où des prisonniers babyloniens construisirent un fort; de la muraille longue de quinze cents stades, bâtie entre Péluse et Héliopolis par le roi conquérant, pour protéger l'Égypte de ce côté : il rassemble enfin tous les témoignages qui prouvent que, long-temps avant que les Hébreux sortissent de l'Égypte, il y avoit dans ce pays des villes fortifiées et des places de siège. On pourroit desirer que M. Dureau de la Malle eût fait ressortir un fait assez digne d'attention et intimement lié à son sujet, et qui ne me semble avoir été remarqué par personne : c'est que l'Égypte, où nous trouvons des palais, des tombeaux et des temples de la plus haute antiquité, dont quelques-uns sont d'une étonnante conservation, ne possède presque aucun reste de ces antiques fortifications mentionnées dans les histoires; car on n'y voit pas un seul pan de mur en pierre qui ait appartenu à une enceinte de ville. On ne peut expliquer, ce nous semble, une telle singularité, qu'en admettant que les Égyptiens réservoient la pierre pour les édifices sacrés, et qu'ils bâtissoient en briques crues les chaussées et les fortifications des villes. En effet, on a trouvé autour de plusieurs villes antiques des restes d'enceinte en briques crues qui donnent le plus grand poids à cette conjecture (1) : on conçoit que les enceintes de ville et de forteresse, bâties dans le genre de celles de Babylone et de Ninive, aient aussi disparu presque entièrement. Cette considération, si M. Dureau de la Malle l'eût faite, l'auroit porté à se demander d'abord quelles occasions on peut avoir eues, dans un tel pays, d'inventer un art d'attaquer et de défendre les places, et comment la poliorcétique seroit née là où les villes n'avoient que des enceintes de terre. Peut-être les Égyptiens *n'ont jamais connu la poliorcétique :* c'est là, je

(1) Description d'Elethyia, *p.* 2.

l'avouerai, le résultat le plus clair qui se tire de l'examen des faits connus jusqu'à présent.

Grâce au Pentateuque, aux autres livres de la Bible, et à l'Histoire de Josèphe, on possède un bien plus grand nombre de renseignemens sur la poliorcétique des Hébreux, qui est l'objet du III.ᵉ livre de l'ouvrage de M. Dureau de la Malle.

Le Pentateuque fait mention de villes fortifiées chez les Madianites, les Amorrhéens et autres peuples. Dans le Deutéronome, Moïse donne des préceptes sur la conduite à tenir quand on fait le siége d'une place: « S'il y a des arbres sauvages qui ne produisent pas de fruits, » coupez-les et fabriquez-en des *machines*, jusqu'à ce que vous ayez pris » la ville. » *(Deuter. XX, 19.)* M. Dureau de la Malle voit dans ces machines le *belier* et la *tortue*. Saül, selon Josèphe, attaque les villes des Amalécites, les unes avec des machines [μηχανήμασι], les autres par des mines [ὀρύγμασιν ὑπονόμοις], et par différens moyens (1). Ce passage prouve que les Hébreux étoient déjà fort avancés dans l'art des siéges, si toutefois Josèphe n'a pas prêté aux Hébreux les connoissances qu'on possédoit de son temps: mais cela n'est pas probable, parce que le texte même de la Bible offre beaucoup de renseignemens analogues.

M. Dureau de la Malle suit l'ordre chronologique, et explique les divers passages de la Bible relatifs aux siéges de villes; il rectifie de fausses interprétations données par ses prédécesseurs, et entre autres par Folard: ces passages, discutés avec soin, le conduisent à établir, 1.° que, plus de vingt siècles avant J. C., des villes fermées étoient bâties dans la Judée; 2.° qu'au temps de Jacob, la mine ou la sape étoient employées; 3.° que, du temps de Moïse, l'usage des circonvallations, des machines d'attaque, étoit connu; 4.° que sous Abimélech, treize siècles avant J. C., les villes étoient munies de tours, de créneaux, de portes solides; 5.° que, sous David, on savoit emporter de vive force des places défendues par de nombreux ouvrages; 6.° que sous Ozias, huit cent dix ans avant J. C., les machines de trait, les balistes, les catapultes, sont décrites positivement; 7.° enfin, que, six cents ans avant J. C., presque tous les moyens d'attaquer ou de défendre les places avant l'invention de la poudre étoient connus. Cette partie du travail de M. Dureau de la Malle se distingue par des recherches bien faites, par des discussions intéressantes, et sur-tout par la précision et la méthode. En tout, ce volume, où l'on trouvera réunis des faits rassemblés avec érudition, disposés et présentés souvent d'une manière

(1) Joseph. *Antiq. Jud.* VI, 7, 2 et 3.

neuve et intéressante, ne peut manquer d'attirer l'attention, et de faire desirer que l'auteur continue la publication des autres parties de l'ensemble qu'il s'est proposé d'embrasser.

LETRONNE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

La séance publique annuelle des quatre académies a eu lieu le lundi 4 avril. Le président, M. Laya, l'a ouverte par un discours sur les doctrines littéraires. « Lorsque l'on recommande, a-t-il dit, le respect des règles, ce n'est pas » ce respect servile et superstitieux qui n'oseroit suivre la marche du temps. » S'obstiner à demeurer au même point, quand le siècle avance, c'est reculer. » Cela est vrai en toutes choses. Dans les arts, il faut observer les mouvemens » de l'imagination, céder à son ardeur en tout ce qu'elle veut de légitime; il » faut satisfaire, pour l'apaiser et le régler, ce besoin impérieux qu'éprouve » l'homme de se créer de nouvelles sources de plaisir. Je dirai donc, adoucis- » sant, s'il le faut, ce que mes principes sembleroient offrir de trop absolu, » qu'il est des tentatives qu'on peut et qu'on doit risquer, d'heureuses hardiesses » qu'il faut encourager, dans l'intérêt même de l'art. Les hommes d'un génie » élevé des âges précédens ont eu les leurs; les hommes de génie de notre » âge et des âges à venir auront les leurs de même. Pourquoi les interdire, si » le goût ne les défend pas, si la nature, premier arbitre du génie, les inspire, » si la raison les autorise! Le *beau* et le *vrai* étant la grande fin des arts, le » génie sera libre d'imaginer de nouveaux procédés, des moyens d'exécution » extraordinaires, sous cette expresse condition de l'accomplissement du » *vrai* et du *beau*. L'art peut donc consentir à ce qu'on fasse quelquefois » *autrement* que n'ont fait nos illustres devanciers, si, en faisant autrement, » l'on s'étudie à faire aussi bien, si l'on consulte ces trois oracles qu'ils con- » sultoient. Les siècles eux-mêmes, qui changent, amènent, ordonnent ces chan- » gemens dans les lettres et dans les arts. L'esprit humain ne sauroit être sta- » tionnaire. La littérature d'un peuple est l'expression de ses mœurs : il faut » bien qu'elle reçoive les péripéties que subissent ces mœurs elles-mêmes; elle » est soumise à l'influence de tout ce qui s'altère ou se dégénère autour d'elle; » et la république des lettres doit avoir aussi sa *charte*, qui comprenne, accorde » et consacre les principes de son ancienne et de sa nouvelle législation. Ces » modifications, au surplus, peuvent n'être point des altérations; car elles n'ont » lieu que dans les formes. Le fond ne varie pas, parce que le cœur humain » se retrouve le même dans tous les siècles et chez tous les peuples. L'esprit » étudiera donc les vœux, les mouvemens, les passions secrètes du cœur, s'ef- » forcera de les reproduire; et, quoi qu'il fasse, s'il veut attacher, émouvoir, » entraîner, charmer, il ne blessera, en quoi que ce soit, ni le vrai ni le vrai- » semblable, ni la raison ni les convenances, ni aucune des délicatesses morales » que les hommes d'un esprit cultivé observent et respectent.

» Ainsi, décidés que vous serez d'accomplir les lois du goût, de la vérité,

» de la nature, des bienséances sociales, écrivains, tentez vos innovations, on » vous le permet : mais, si vous ne remplissez pas ou si vous remplissez mal » ces conditions, vous porterez la peine de votre maladroite témérité, en ne » mettant au jour que des productions qui seront sans estime, et qui resteront » sans lecteurs. »

M. *Biot*, de l'académie royale des sciences, a lu un mémoire sur la nature et sur les causes de l'*aurore boréale* (1); M. *de Chézy*, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, un épisode traduit du *Bhrama Pourana*, poëme sanskrit; M. *Quatremère de Quincy*, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, une dissertation sur l'illusion et sur les conditions dont dépendent les effets dans les ouvrages des beaux-arts, morceau extrait d'une *Théorie générale de l'imitation dans les beaux-arts*. M. le comte *François de Neufchâteau*, de l'académie française, a terminé la séance par la lecture d'une traduction en vers de divers fragmens des poëtes comiques grecs. Cette traduction fait partie d'un ouvrage que M. François de Neufchâteau se propose de publier sous le titre de *Philosophie des poëtes*.

Le 28 avril 1820 ont eu lieu les funérailles de M. le comte de Volney, membre de l'académie française. Après le service funèbre, M. Laya, membre et directeur de l'académie, a prononcé le discours suivant : « Messieurs, » quinze mois se sont à peine écoulés, depuis que nous sommes venus déposer » dans cette enceinte la dépouille mortelle de notre respectable doyen. Faut-il » que ces tristes lieux nous revoient sitôt, dans le même appareil funèbre, » accompagnant des mêmes regrets le dernier cortége d'un autre sage, en qui l'on » voyoit revivre l'esprit des philosophes du Portique ! Oh ! que l'aspect seul des » objets qui nous environnent; que ces inscriptions, dernier hommage d'une » pieuse tendresse; que ces urnes, qui renferment de si chères cendres; que ces » pierres silencieuses, qui parlent si hautement à l'ame affligée; que ces croix, » signes d'un dévouement divin, et que ces arbres, qui protégent de leur feuillage » hospitalier le domaine de la destruction; que tout ce qui frappe ici nos regards » est bien fait pour confondre notre vanité, en nous prouvant que tout est vain » en nous et autour de nous!

» Ici, le philosophe vient s'instruire en même temps que le chrétien : l'un et » l'autre y peuvent méditer sur le néant de la vie; ils peuvent l'un et l'autre se » prémunir, par les avertissemens trop fréquens qu'ils y reçoivent, contre les » séductions de la vaine gloire. Où sont, dans ce dernier séjour de l'homme, » les vestiges de ces grandeurs qu'on tient du rang, de la naissance, du mérite » même ! Ces titres, ces cordons, ces ordres brillans, toutes les décorations » inventées pour satisfaire l'orgueil des vivans, viennent se mêler ici aux in» signes lugubres de la mort. Heureux celui qui, à l'exemple du noble con» frère dont nous déplorons la perte, n'a pas besoin de l'éloquente leçon que » donnent ces tombes, pour mettre à leur juste taux les vains objets de l'am» bition des hommes ! M. le comte de Volney étoit de ceux qui possèdent les » dignités, sans que les dignités les possèdent; il les regardoit comme une de » ces brillantes parures que l'on dépose à la fin de la journée. Placé, par la » seule force de son caractère, au-dessus de toutes les grandeurs artificielles, il » avoit aspiré, dès ses jeunes ans, à une illustration réelle et durable, qu'il étoit

(1) Ce mémoire sera publié dans nos prochains cahiers.

» digne d'obtenir par la force de son esprit. Il étoit né, comme a dit un ora-» teur (1), avec *cette heureuse intempérance de curiosité*, qui fait que l'esprit est » avide de tous les genres de savoir; avec cette capacité d'intelligence qui peut » embrasser les divers genres d'érudition, sans qu'ils se mêlent et se confondent » dans la mémoire. Son esprit éminemment philosophique, animé de l'ardeur » de tout connoître (ce qui comprend le desir de tout observer), s'étoit » accoutumé de bonne heure à étudier, dans leurs variétés si nombreuses, les » diverses agrégations politiques des deux hémisphères, dont l'ensemble » forme la race humaine. Cet amour des hautes idées spéculatives, tourné en » habitude, donna à son caractère une indépendance dont pouvoient s'é-» tonner ceux-là seuls qui n'avoient pas su pénétrer la cause de cette disposition » particulière de son esprit. Les personnes qui l'ont connu savent combien, » dans le commerce de la vie, il étoit loin de se prévaloir de cette profondeur » de vues, de cette supériorité de raison, de cette sûreté de jugement, qui » sembloient moins être en lui un fruit de l'étude, qu'un don de la nature.... » Pardon, Messieurs : j'allais entreprendre l'éloge de son esprit, en un lieu où » l'on ne pourroit se permettre de célébrer que les qualités de son cœur. Dans » quelques mois, celui que votre choix appellera à l'honneur de lui succéder, » saura offrir à sa mémoire l'entier tribut d'hommages que méritent la fermeté » de ses principes politiques, la dialectique précise de sa doctrine littéraire, la » droiture de son ame, ses rares talens enfin, et toutes ses vertus privées »....

L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX a célébré, le 3 mai 1820, *la fête des Fleurs*, avec la solennité ordinaire. Voici la liste des ouvrages couronnés dans le dernier concours. *Le Siècle de Louis XIV*, ode, par M. Dieulafoi, a obtenu une amaranthe d'or, réservée. Une autre amaranthe d'or, réservée, a été adjugée à l'ode de M. Victor-Marie Hugo, intitulée *Moïse sur le Nil.* L'épître sur *le Suicide*, par M. Charles de Saint-Maurice, a obtenu un souci d'argent, réservé. Le lis d'argent, qui est le prix du sonnet ou de l'hymne à la Vierge, a été remporté par M.me Tastu, auteur de l'hymne intitulé *la Veille de Noël.* Cette dernière fleur est la seule qui ait été adjugée comme prix de l'année : les autres prix de l'année ont été réservés.

L'Académie a, tous les ans, cinq fleurs à distribuer comme prix de l'année, savoir : l'amaranthe, la violette, le souci, le lis et l'églantine. L'amaranthe d'or vaut quatre cents francs : il n'y a que les odes qui concourent pour cette fleur. La violette d'argent vaut deux cent cinquante francs; elle est destinée à un poëme qui n'excède pas deux ou trois cents vers, à une épître, ou à un discours en vers. Le souci d'argent, qui vaut deux cents francs, est le prix de l'églogue ou de l'idylle, et de l'élégie. Le lis d'argent, qui vaut soixante francs, est destiné à un sonnet *en l'honneur de la Vierge*, ou à un hymne sur le même sujet. C'est le seul prix de poésie pour lequel les auteurs ne soient pas libres de traiter un sujet à leur choix. L'églantine d'or vaut quatre cent cinquante francs; c'est le prix du discours, dont l'académie donne toujours le sujet.

Pour sujet de discours en 1821, l'académie propose de nouveau la question suivante : *Quels sont les caractères distinctifs de la littérature à laquelle on a donné le nom de* romantique, *et quelles ressources pourroit-elle offrir à la littérature* classique ! Afin d'attirer de plus en plus l'attention des écrivains sur cette question intéressante, l'académie a délibéré que la valeur ordinaire du prix seroit dou-

(1) Fléchier.

blée, et l'a portée à neuf cents francs. L'académie a aussi délibéré qu'outre le prix annuel de l'ode, il seroit décerné, l'année prochaine, comme prix extraordinaire, une amaranthe d'or à l'auteur de la meilleure ode *à la mémoire de M. de Malesherbes*. Enfin l'académie aura, de plus, à distribuer, pour la même année, comme prix réservés des concours précédens, deux amaranthes, une violette, un souci, trois lis et quatre églantines. Ainsi un ouvrage qui, après avoir été distingué dans le concours, ne parviendroit pas néanmoins à remporter le prix de l'année, pourra recevoir, suivant son mérite, ou un prix réservé du même genre, ou une fleur réservée d'un genre inférieur. Le concours sera ouvert jusqu'au 15 février 1821 inclusivement. Les auteurs feront remettre, par une personne domiciliée à Toulouse, *trois exemplaires* de chaque ouvrage, à M. PINAUD, conseiller à la cour royale, secrétaire perpétuel de l'académie, qui en fournira un récépissé. Ces *trois exemplaires* sont nécessaires pour le premier examen, qui se fait à-la-fois et séparément dans trois bureaux. Il est inutile d'y joindre un billet cacheté contenant le nom de l'auteur. Chaque exemplaire sera désigné non-seulement par le titre de l'ouvrage, mais encore par une devise, que le secrétaire perpétuel inscrira sur son registre, ainsi que le nom et la demeure du correspondant de l'auteur.

On ne pourra plus concourir dans un même genre de composition, après y avoir obtenu trois fois, soit comme prix de l'année, soit comme prix réservé, la fleur assignée à ce genre.

Celui qui aura obtenu, pour des ouvrages de poésie, soit comme prix d'année, soit comme prix réservés du même genre, trois fleurs autres que le lis, dont une au moins soit l'amaranthe, pourra demander à l'académie des lettres de *maître ès jeux floraux*, qui lui donneront le droit d'assister et d'opiner avec les mainteneurs aux assemblées publiques et particulières concernant le jugement des ouvrages, l'adjudication et la distribution des prix. Le même droit est acquis aux orateurs qui auroient obtenu trois églantines, soit comme prix d'année, soit comme prix réservés.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Tableau bibliographique des ouvrages en tout genre qui ont paru en France pendant l'année 1819; divisé par table alphabétique des ouvrages, table alphabétique des auteurs, et table systématique, pour servir à la *Bibliographie de la France pendant 1819* : par Beuchot, *in-8.°* de 148 pages. Ce sont les catalogues, par ordre alphabétique et par ordre des matières, de tous les livres et opuscules qui ont paru en France dans le cours de l'année dernière. Ce volume, qui sert de table au Journal de la librairie et de l'imprimerie pour 1819, se recommande, comme tous ceux qui le précèdent, par beaucoup de méthode et d'exactitude.

Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, ou Notice sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils ont appartenu, &c.; précédée de notes historiques sur les anciennes bibliothèques d'Orléans, et en particulier sur celle de la ville; par A. Septier, bibliothécaire d'Orléans. Orléans, impr. et librairie de Rouzeau-Montaut, *in-8.°* de 288 pages. Prix, 4 fr.

Essai historique sur l'École d'Alexandrie, et Coup-d'œil comparatif sur la littérature grecque, depuis le temps d'Alexande le Grand jusqu'à celui

d'Alexandre Sévère; ouvrage couronné par l'académie des inscriptions et belles-lettres; par Jacques Matter. Strasbourg, impr. et librairie de G. Levrault, 2 vol. *in-8.°* de 42 feuilles. Prix, 12 fr. Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage dans l'un de nos prochains cahiers.

Testament de J. J. Rousseau, trouvé à Chambéry en 1820, publié avec sa justification envers M.me de Warens, par Antoine Métral. Paris, impr. et libr. de Baudouin fils, *in-8.°* d'une feuille. Prix, 1 fr.

Mémoires historiques (divisés en sept livres) *sur la vie de M. Suard, sur ses écrits et sur le XVIII.e siècle*, par Dominique Garat. Paris, impr. et librairie de A. Belin, 2 vol. *in-8.°*, lvj, 363 et 451 pages. Prix, 13 francs.

Discours et Opinions de Mirabeau, précédés d'une notice historique sur sa vie, par M. Barthe, avocat, et de l'oraison funèbre prononcée par Cérutti, lors de ses funérailles. Paris, impr. de Fain, chez Kleffer et Aug. Cannes, 3 vol. *in-8.°* Prix, 18 fr.

La Grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature, poëme, par Dulard, de l'académie des belles-lettres de Marseille, nouvelle édition. Paris, impr. et librairie de Delalain, *in-8.°* de 14 feuilles. Prix, 4 fr.

Poésies diverses, par le chevalier de Cazey, *in-4.°* de 3 feuilles, impr. de Rogueneau, chez Pélicier. Prix, 1 fr.

L'Homme Poli, comédie en cinq actes et en vers; représentée, pour la première fois, le 20 mars 1820, au théâtre de l'Odéon; par M. Merville, auteur de la Famille Glinet. Paris, impr. de Fain, chez Barba, *in-8.°* de 8 feuilles. Prix, 2 fr.

De l'Opéra en France, par Castil Blaze. Paris, imprimerie d'Égron, chez Janet et Cottel, 2 vol. *in-8.°*, chacun de 25 feuilles. Prix, 13 fr.

Odes to Death, &c.; Odes à la Mort, par Hamilton Roches. Paris, impr. et libr. de Boucher, *in-4.°* de 4 feuilles.

Romualde, ou le Libérateur de l'Ausonie, par A. Amic. Paris, imprimerie de Fain, chez Moreau, *in-12*. Prix, 2 fr. 50 cent.

La jeune Bostonienne, suivie d'Annica, par M.me Roland, auteur d'Alexandra. Paris, chez Renard, 2 vol *in-12*. Prix, 5 fr.

Saphorine, roman, par M. Merville, auteur de la Famille Glinet. Impr. de Fain, chez Barba, 2 vol. *in-12*. Prix, 6 fr.

Abel, ou les trois Frères, par Charles Pougens, de l'Institut royal de France. Paris, imprimerie de Fain, chez Mongie aîné, *in-12* de 240 pages. Prix, 3 fr.

Les quatre Ages, par Charles Pougens, de l'Institut royal de France; seconde édition, suivie du portrait d'une jeune fille par un papillon. Paris, imprimerie de P. Didot, chez Mongie aîné, *in-18* de 178 pages. Prix, 3 fr.

Œuvres diverses du vicomte A. de Ségur; précédées d'une notice sur sa vie. Paris, imprimerie de Firm. Didot, chez Dalibon, *in-8.°* Prix, 6 fr.

La collection complète des Œuvres de M.me de Staël contient (tomes V, VI et VII) une nouvelle édition de *Delphine*, précédée de cet avertissement de l'auteur: « Il y a plusieurs changemens dans cette édition; mais le plus im- » portant de tous, c'est la conclusion, qui est entièrement nouvelle. Je me suis » rendue aux observations qui m'ont été faites sur le dénouement qui existoit » d'abord. On m'a dit qu'il rappeloit les événemens de la révolution au milieu » d'une situation tout idéale. On m'a dit que ce dénouement n'étoit pas l'effet » immédiat des caractères, et qu'il ôtoit au roman de *Delphine* le mérite qu'il

» a peut-être de ne contenir que des circonstances amenées par les sentimens, » et qui ne peuvent être considérées comme l'effet du hasard. Ces réflexions » m'ont convaincue; et quoiqu'il ne soit pas dans les usages de l'amour-propre de » faire une si grande concession à la politique, *Delphine* est réimprimée dans » cette édition avec un dénouement entièrement nouveau, et je prie les écri- » vains anglais et allemands qui ont bien voulu traduire ce roman dans leur » langue, d'adopter pour la traduction ce changement que j'ai fait dans l'ori- » ginal. Cependant, comme je crois que l'ancien dénouement de *Delphine* » avoit un avantage, celui de retracer avec quelque force les circonstances » déchirantes qui accompagnent la mort de ceux qu'on fait périr pour des » opinions politiques, j'ai conservé ce morceau dans une anecdote nouvelle, » intitulée *Charles et Pauline*, qui se trouve aussi dans cette édition; enfin j'y » ai de plus ajouté quelques réflexions sur le but moral de *Delphine.* » A la suite de cet avertissement, l'éditeur, M. de Staël, observe que cette nouvelle ne s'est point trouvée dans les manuscrits de sa mère, et qu'il a même tout lieu de croire qu'elle n'a jamais été achevée : du reste l'ancien dénouement de *Delphine* se retrouve ici réimprimé, pag. 291 à 359 du tome VII. Cette importante collection, dont la quatrième livraison va être mise incessamment en vente, se trouve chez Treuttel et Würtz.

On annonce comme devant paroître au commencement de mai, chez Rey et Gravier, un ouvrage de M. Barbier, bibliothécaire du Roi, ayant pour titre, *Examen critique et Complément des dictionnaires historiques les plus répandus*, depuis celui de Moréri jusqu'à la Bibliographie universelle inclusivement. Ce volume *in-8.°* formera le vingt-unième tome du Dictionnaire historique publié par Chaudon et de Landine.

Nouvelles Recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre et sur la chronologie des Ptolémées, ou Examen critique de l'ouvrage de M. Champollion-Figeac intitulé *Annales des Lagides*: par M. J. Saint-Martin. *Magis amica veritas.* A Paris, de l'impr. royale, chez l'auteur, rue Hautefeuille, n.° 10, gr. *in-8.°*, viij et 123 pages. Cet ouvrage, sur lequel nous pourrons revenir, traite, 1.° de l'année de la mort d'Alexandre (324 avant J. C.); 2.° du calendrier athénien; 3.° du calendrier macédonien; 4.° des époques d'Alexandre; 5.° de la chronologie des Lagides. M. Saint-Martin annonce qu'il s'occupe d'un traité de chronologie ancienne, dont le premier volume (consacré aux annales grecques) paroîtra dans le courant de l'année 1820.

Mémoire sur quelques antiquités de la ville d'Agen (*Aginnum* des Nitiobriges), lu à la société des antiquaires de France, dans les séances particulières des 19 et 29 décembre 1819, par M. le baron Chaudruc de Crazannes. Paris, impr. et librairie de Smith, *in-8.°* de 32 pages.

Notice sur le collège de Juilly, par F. Adry, de l'Oratoire; deuxième édition. Paris, impr. et librairie d'Auguste Delalain, *in-8.°* Prix, 1 fr. 50 cent.

Correspondance entre un Anglais et un Français, relative à l'état actuel de leurs nations, et aux différens partis qui les divisent; contenant une relation exacte du massacre de Manchester, l'acte d'installation du second congrès de la république de Venezuela, et l'histoire du théâtre français que l'on essaya d'introduire à Londres en 1749, et que l'on y a clandestinement établi en 1813; publié par Ricord, ancien officier supérieur. Paris, impr. de Patris, chez Brianchon, un vol. *in-8.°* Prix, 5 fr.

Essai historique sur le commerce et la navigation de la mer Noire, ou Voyages et Entreprises pour établir des rapports commerciaux et maritimes entre les ports de la mer Noire et ceux de la Méditerranée; ouvrage enrichi d'une carte où se trouvent tracés, 1.° la navigation intérieure d'une partie de la Russie européenne et celle de l'ancienne Pologne; 2.° le tableau de l'Europe, servant à indiquer les routes que suit le commerce de Russie par la mer Baltique et la mer Noire, pour les ports de la Méditerranée; 3.° la place des cataractes du Niéper: par M. Anthoine baron de Saint-Joseph, membre de l'académie de Marseille; deuxième édition. Paris, impr. de M.me Agasse, chez Treuttel et Würtz, 1 vol. *in-8.°* Prix, 6 fr.

Histoire de l'ordre des Chevaliers de Malte, par l'abbé de Vertot, nouvelle édition. Paris, chez Louis Janet, 6 vol. *in-8.°* Prix, 30 fr.

Caractères et Réflexions morales, par le vicomte de L. G. Paris, impr. et librairie de Firm. Didot, *in-8.°* de 12 feuilles.

Examen critique de l'Équilibre social, ou Abrégé de statique politique et militaire, par M. le baron R. Paris, impr. de Crapelet, chez Magimel, *in-8.°* de 278 pages, avec une carte. Prix, 6 fr.

Philosophie naturelle, où les phénomènes naturels sont expliqués par les lois de la mécanique, par Arcade. Paris, chez Delaroque jeune, 2 vol. *in-8.°* Prix, 12 francs.

Histoire naturelle, générale et particulière des Mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes, que des dépouilles de celles qui n'existent plus; classés d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles; par feu Daudebard de Férussac, colonel d'artillerie, &c., et par M. Daudebard de Férussac fils, officier supérieur au corps royal d'état-major, &c.; livr. 1 à VII *in-fol.* Chez Arthus Bertrand, libraire éditeur, rue Hautefeuille, n.° 23. Prix, 20 fr.

Manuel d'économie rurale et domestique, ou Recueil de plus de sept cents recettes ou instructions excellentes pour l'économie rurale et domestique, pour la santé et les agrémens de la vie; tirées des ouvrages les plus estimés sur cette matière, et garanties par des savans d'un mérite reconnu; traduit de l'anglais par M. ***. Paris, impr. de Renaudière, chez Eymery, un fort vol. *in-12.* Prix, 3 fr. 50 cent; et 4 fr. 50 cent. par la poste.

Du Thé, ou nouveau Traité sur sa culture, sa récolte, sa préparation et ses usages, par Marquis jeune, marchand de thés. Paris, chez Nepveu, *in-18*, orné de gravures coloriées. Prix, 5 fr.

Histoire littéraire de la France; ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et continué par des membres de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres (MM. Brial, Ginguené, Pastoret, Amaury Duval et Daunou); tome XV, fin du douzième siècle. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, *in-4.°*, xxxj, 66o pages.

Table générale et analytique des Œuvres de Voltaire, par M. Miger. Paris, imprimerie de Crapelet, chez Déterville, *in-8.°* Prix, 12 fr. Ce volume est le quarante-deuxième et dernier des Œuvres de Voltaire publiées chez Déterville.

Dictionnaire languedocien-français, nouvelle édition, dans laquelle on a ajouté un grand nombre de mots tirés des meilleures productions patoises. Montpellier, imprimerie et librairie de Tournel, *in-8.°* de 27 feuilles. Prix, 6 fr.

L'Exilé, élégies nationales, suivies du Siége d'Orléans, poëme; par Caquot.

Paris, imprimerie de Ballard, chez M.me Huet, *in-8.°* de deux feuilles et demie. Prix, 1 fr. 50 cent.

Odes présentées à l'Académie des jeux floraux en 1819 et 1820, par M. Parigot. Toulouse, chez Cannes, *in-8.°* d'une feuille.

Histoire de Samuel, inventeur du sacre des rois, fragment d'un voyage américain; traduit sur le manuscrit anglais: deuxième édition, augmentée de nouveaux éclaircissemens. Paris, imprimerie de Cellot, chez Bossange frères, *in-12* de 10 feuilles. Prix, 2 fr. 50 cent.

Jehovah. (Cet opuscule, adressé à M. de Volney, est signé J. Lingay.) Paris, imprimerie et librairie de Chanson, *in-8.°* d'une feuille.

Annales statistiques des États-Unis, par Adam Scybert, membre de la chambre des représentans des États-Unis pour la ville de Philadelphie; traduit de l'anglais par C. A. Scheffer. Paris, impr. de Dupont, chez Brissot-Thivars, *in-8.°* de 29 feuilles. Prix, 8 fr.

Essai sur les moyens de régénérer l'agriculture en France, et plus particulièrement dans les départemens du midi; par J. Lardier. Marseille, impr. et librairie de Ricard, *in-8.°* de 10 feuilles. Prix, 3 fr.

Essai historique et critique sur la législation des grains jusqu'à ce jour, ou Mémoire sur cette question, proposée par la Société d'agriculture de Seine-et-Marne : « Quels sont les meilleurs moyens de prévenir, avec les seules ressources de la France, la disette des blés, et les trop grandes variations dans leur prix! » ouvrage qui a obtenu le prix; par M. le ch. Chaillon Desbarres, ancien préfet, &c. Paris, impr. et librairie de Firm. Didot, *in-8.°* Prix, 2 fr. 50 cent.

Commentaire sur les lois anglaises par W. Blackstone, avec des notes de M. Ed. Christian; traduit de l'anglais par Chompré, sur la quinzième édition imprimée à Londres. Cet ouvrage formera 6 vol. *in-8.°*, de 550 pages chacun, et paroîtra en trois livraisons chez Bossange, Rey, Gravier et Aillaud. Prix de chaque livraison, pour les souscripteurs, 14 fr.

Traité de la législation civile et pénale, ouvrage extrait des manuscrits de M. Jérémie Bentham, jurisconsulte anglais, par Et. Dumont, membre du conseil représentatif de Genève; seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, impr. de Firmin Didot, chez Rey et Gravier, 3 vol. *in-8.°* Prix, 15 fr.

Extrait du Bulletin des lois. Lois commerciales, droits des tiers, majorats; recueil composé pour la commodité des fonctionnaires publics et des citoyens, par commission spéciale de M. le Garde des sceaux, du 20 février 1818; par Dupin, avocat. Paris, chez Guillaume, un vol. *in-8.°*

Histoire naturelle des médicamens, des alimens et des poisons tirés des trois règnes de la nature, classés suivant les méthodes naturelles modernes les plus exactes, &c.; par J. Virey. Paris, impr. de Gratiot, chez Rémont fils, *in-8.°* de 36 feuilles. Prix, 7 fr.

Traité de la fièvre jaune, par J. Devèze, docteur en médecine de la faculté de Paris. Paris, impr. de Fain, chez Aimé Comte, *in-8.°* de 22 feuilles. Prix, 5 fr.

ALLEMAGNE.

Kadmus, oder Forschungen in den Dialekten des semitischen Sprachstammes; Kadmus, ou Recherches sur les dialectes de la famille des langues sémitiques; par le docteur Fr. Sickler; première partie, explication de la théogonie d'Hésiode. Hildburghausen, *in-4.°* Prix, 16 kr. Expliquer la mythologie grecque

par des étymologies prises dans les langues de la famille sémitique, tel est l'objet de ce nouvel ouvrage de M. Sickler, déjà connu par beaucoup d'autres recherches. Il soutient que des peuples sémitiques, sur-tout les Phéniciens, ont porté dans la Grèce les premiers germes de la civilisation et des doctrines ou pratiques religieuses. En conséquence, il trouve à chaque nom de divinité grecque un nom hébreu correspondant. Par exemple, γῆ ou γαῖα, la *terre*, dérive de l'hébreu *chhaia*, vivre.

Die Hieroglyphen im dem Mythus des Æsculapius, &c.; Les Hiéroglyphes de la fable d'Esculape, avec deux dissertations sur Dédale et sur l'art plastique chez les Cananéens; par le docteur Sickler. Memmingen, 1819, *in-8.°* C'est une suite du mémoire précédent, une nouvelle application du même principe.

Fries System der Logik, &c.; Système de logique, par F. Fries. Heidelberg, *in-8.°* de 648 pages; seconde édition d'un livre estimé dans l'école de Kant.

Snells Kurzer abris der Geschichte des Philosophie &c.; Précis de l'histoire de la philosophie, deuxième partie, contenant l'histoire de la philosophie du moyen âge et des temps plus modernes; par F. Snells. Giesen, 1819, *in-8.°* de 255 pages. La partie de ce volume qui concerne le moyen âge, est divisée en trois sections: philosophie scolastique, philosophie grecque, philosophie indépendante; quant aux temps modernes, l'auteur réunit dans une première section les systèmes de Hobbes, Descartes, Spinosa, Malebranche, Berkley, Locke, Leibnitz, &c. L'ordre des temps amène dans la seconde Voltaire, Condillac, Robinet, Hume, Hartley, les encyclopédistes, Mendelsohn; la troisième et dernière est consacrée à Kant et à ses disciples.

Cryptogamische Gewaechse, &c.; Plantes cryptogamiques, principalement du Fichtelberg, recueillies par C. Fauk. Les vingt-huit premiers cahiers de ce recueil ont paru à Leipsick, chez Barth.

Die Hauserneykunde; Médecine domestique, ouvrage posthume du docteur Kilian. Leipsic, 1819, chez Hartleben, *in-8.°* Prix, 20 gr.

Hermes, oder critisches Iahrbuch der Literatur. Erstes Stüd für das Iahr 1820. Ce journal, qui s'imprime à Amsterdam, et se vend à Leipsic, chez Brockhaus, paroît tous les trois mois. Le prix de 4 cahiers est de 14 fl. 24 kr.

ANGLETERRE.

Le libraire Longman vient de publier le *prospectus* d'un ouvrage périodique, ayant pour titre *Annals of oriental literature*. L'objet de ce recueil, dont un volume *in-8.°* de 200 pages paroîtra tous les quatre mois, est de propager le goût des langues orientales: il se divisera en trois parties; la première sera consacrée à des essais originaux, des traductions, &c.; la seconde, à l'examen des ouvrages orientaux; et la dernière, à de courtes notices de livres et autres annonces. Le premier volume des *Annales de la littérature orientale* a dû paroître au commencement d'avril.

New Letters from lord Chesterfield to A. C. Stanhope, relative to the education of his lordship's godson, Philip, &c.; *Nouvelles Lettres de lord Chesterfield à A. C. Stanhope*, relatives à l'éducation du filleul de sa seigneurie, Philippe, dernier comte de ce nom; publiées pour la première fois, d'après les lettres originales. Londres, Longman, *in-12*. Prix, 5 sh.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Transactions of the historical and literary comittee of the american Society, &c.;

Transactions du comité d'histoire et de littérature de la Société philosophique américaine, pour le progrès des connoissances utiles; tome I.er Philadelphia, 1819, *in-8.º* de 464 pages.

Letters from the south, &c.; Lettres écrites du midi, durant une excursion dans cette partie pendant l'année 1816. New-York, 2 vol. *in-12.*

Sketch of the internal improvements already made by Pensylvania, &c.; Aperçu des améliorations intérieures de la Pensylvanie, 2.e édition, ornée d'une carte de cet Etat; par Samuel Breck. Philadelphia, 1818, *in-8.º*

An History of Virginia, &c.; Histoire de la Virginie, depuis sa découverte jusqu'en 1781, avec des aperçus biographiques sur les personnages les plus distingués lorsqu'elle étoit colonie anglaise, et pendant et après la révolution; par W. Campbell. Philadelphia, *in-12.*

A topographical Description, &c.; Description topographique de l'État d'Ohio, du territoire de l'Indiana et de la Louisiane, &c., à laquelle est joint l'intéressant journal de M. Chase le Raye, captif chez les Sioux; par un ancien officier des Etats-Unis; deuxième édition. Boston, *in-12*, avec gravures.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.º 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Observations sur les écrits de M. Cornelius Fronto et le siècle des Antonins. (*Article de M.* Vanderbourg.) .... Pag. 259.

Testament de Louis XVI, Roi de France et de Navarre, avec une traduction arabe par M. le baron Silvestre de Sacy. (*Article de M.* Chézy.) .... 264.

Aperçu géognostique des terrains, par B. H. de Bonnard. (*Article de M.* Tessier.) .... 266.

Nicetæ Eugeniani Narrationem amatoriam et Constantini Manassis fragmenta edidit Jo. Fr. Boissonade. (*Article de M.* Letronne.) .... 270.

Amrui ben-Kelthûm Taglebitæ Moallakam, Abu abd el Hossein ben Achmed Essûneni scholiis illustratam, &c. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.) .... 272.

Histoire de l'Empire de Russie, par M. Karamsin. (*Article de M.* Daunou.) .... 280.

Le Palais de Scaurus, ou Description d'une maison romaine. (*Article de M.* Quatremère de Quincy.) .... 286.

Le Parnasse occitanien, ou Choix de poésies originales des troubadours. (*Article de M.* Raynouard.) .... 291.

Poliorcétique des anciens, ou de l'Attaque et de la Défense des places avant l'invention de la poudre; par M. Dureau de la Malle. (*Article de M.* Letronne.) .... 300.

Nouvelles littéraires .... 311.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUIN 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, *au bureau du Journal des Savans,* à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL
DES SAVANS.

JUIN 1820.

Voyage pittoresque de la Grèce, par M. le comte de Choiseul-Gouffier; tome II, deuxième livraison, *in-fol.* de 170 pages, avec planches : prix, 70 francs. Paris, chez Blaise, quai des Augustins, n.° 61.

La publication du Voyage pittoresque de la Grèce, dont le premier volume, qui parut en 1782, reçut du public un accueil si flatteur, fut arrêtée par une suite de circonstances tellement graves, qu'on pouvoit désespérer de voir jamais cet ouvrage terminé. L'auteur, retiré pendant les orages de la révolution dans une terre étrangère, loin des matériaux qu'il avoit rassemblés, pouvoit abandonner pour toujours la

suite d'un ouvrage interrompu par des événemens si funestes; mais, dans son exil, l'illustre voyageur ne perdit jamais de vue la continuation d'un voyage auquel il devoit une réputation étendue et méritée. De retour dans sa patrie, voulant conserver son indépendance et rester étranger à la marche d'un gouvernement sous lequel il refusoit de fléchir, il se renferma dans une laborieuse retraite, où il remit en ordre tous les matériaux que le vandalisme avoit épargnés. En 1809, c'est-à-dire, vingt-sept ans après la publication du premier volume, parut la première livraison du second, composée de cent soixante-seize pages.

Dans le premier volume, M. le comte de Choiseul Gouffier avoit, comme on sait, décrit les Cyclades, la côte de l'Asie mineure depuis *Telmissus* jusqu'à Smyrne, et les îles de Scyros, de Lemnos, de Lesbos, de Chio, de Samos, de Cos et de Rhodes. Il se proposoit, dans le second volume, de terminer la description de la côte occidentale de l'Asie mineure jusqu'à la Propontide : il devoit en consacrer la plus grande partie à la description du royaume d'Attale et à celle de la Troade.

La première livraison de ce second volume, conformément au plan que l'auteur s'étoit tracé, contient la description du reste de la côte, depuis Smyrne jusqu'à Troie. L'illustre voyageur, parti de Smyrne, s'avance au nord le long de la côte, à travers l'Éolide : il décrit les ruines de *Cyme*, jadis une des plus florissantes de l'Éolide; d'*Elæa*, lieu maintenant inhabité, où l'on reconnoît le port défendu par de fortes jetées, à l'embouchure du Caïcus; de *Phocée*, qui renferme encore une population active : il arrive sur les ruines de Pergame, dont il présente l'histoire abrégée; il en dessine le plan, les principaux aspects et les ruines. De cette ville, M. de Choiseul suit la côte qui fait face à Lesbos; il passe près des îles *Arginuses*, remarquables seulement par la bataille navale dont elles ont été le théâtre; à *Atarnée*, aux *Hécatonnes* [les cent îles], situées tout près d'*Héraclée*, aujourd'hui *Kidonia*, où l'activité courageuse des Grecs, luttant contre l'oppression et la barbarie, a établi une école célèbre qui entretient parmi eux à-la-fois le sentiment des beautés antiques et le souvenir de leur grandeur passée : longeant le golfe d'*Adramytti*, il passe sur les ruines d'*Adramyttium*, maintenant tout-à-fait détruite; d'*Antandros*, dont le nom se conserve encore sans altération dans celui d'un misérable village; d'*Assos*, qui s'élève en amphithéâtre, au-dessus d'une côte demi-circulaire, dans une des situations les plus pittoresques du monde; il arrive enfin au promontoire *Lectum*, qui formoit la limite entre l'Éolide et la Troade. La description de la côte de la Thrace depuis l'embouchure de l'Hellespont jusqu'à la ville d'Abdère, celle des îles de Lesbos, de Lemnos,

d'Imbros, de Samothrace, de l'isthme du mont Athos, terminent cette livraison, qui, inférieure au premier volume pour le nombre et l'intérêt des vues pittoresques et des costumes, l'emporte de beaucoup aux yeux des savans par l'importance des cartes et des plans que M. de Choiseul fit lever à ses frais par J. Racord, officier de marine, A. Tondu, astronome, et Kauffer, ingénieur; ils donnent, avec une exactitude inconnue jusqu'alors, toute l'étendue des côtes de l'Asie mineure, des îles adjacentes et de la Thrace, depuis Smyrne jusqu'à la ville d'Abdère.

M. de Choiseul, ayant conduit son lecteur, dans cette première livraison, jusque sur la frontière du royaume de Priam, se proposoit de renfermer dans la livraison suivante la description de ce royaume et des villes de l'Hellespont, avec les discussions par lesquelles il se proposoit d'expliquer et de commenter tous les traits des poèmes d'Homère relatifs à la Troade : il y travailloit constamment; il lisoit et comparoit avec ses propres observations tout ce que les voyageurs publioient sur cette contrée célèbre. Pour obtenir la solution de quelques difficultés qui l'arrêtoient encore, ou se procurer des renseignemens qui lui étoient nécessaires, il envoya, en 1815, M. Dubois, habile dessinateur et antiquaire, qui explora de nouveau avec zèle et sagacité toute la plaine de Troie. Déjà M. de Choiseul touchoit au terme desiré, quand la mort vint l'enlever à ses travaux et l'empêcher de mettre la dernière main à l'ouvrage qui avoit été l'occupation de toute sa vie.

Heureusement cette seconde livraison étoit fort avancée; la plupart des cartes et des planches qui devoient y entrer, se trouvoient gravées entièrement. Sur cent soixante-dix pages dont elle se compose, quatre-vingt-quatre pages étoient déjà composées et tirées; le reste du manuscrit étoit en assez bon état; il ne falloit plus que le mettre en ordre, et remplir quelques lacunes. Tous ces matériaux, acquis par un libraire bien connu pour mettre dans ses entreprises autant d'intelligence que de soin, furent confiés à M. Barbié du Bocage, membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. Ce savant géographe, n'ayant pas cessé, depuis près de quarante ans, de donner ses soins à l'ouvrage de M. de Choiseul-Gouffier, dont il a rassemblé presque tous les matériaux, en possède parfaitement l'ensemble et les détails. Il s'est chargé de la publication de cette seconde livraison, ainsi que de la troisième, qui complétera ce second volume et doit terminer tout l'ouvrage.

Cette livraison en forme le quatorzième chapitre; elle commence par une dissertation sur l'étendue du royaume de Priam, dont la carte a été dressée par M. Barbié du Bocage, suivant le récit d'Homère. Après un précis de tous les faits qui se rattachent à l'histoire de ce royaume,

M. de Choiseul nous le montre divisé en neuf districts : 1.° *la Dardanie*, ayant pour capitale *Dardanus*, dont l'existence, selon M. de Choiseul-Gouffier, est d'une époque postérieure à la guerre de Troie, contre l'opinion de M. Barbié du Bocage, qui lui a donné place dans sa carte : il croit que les mots κτίσσε δὲ Δαρδανίην, dans Homère *(Iliad. XX, 216)*, signifient seulement, *il fonda la colonie de Dardanie*, et ne s'entendent point de la ville, comme l'ont cru les commentateurs du poète : nous sommes tout-à-fait de son avis; à l'exemple qu'il cite de Thucydide, ἔκτισεν Ἀμφιλοχίαν (1), il pouvoit joindre l'autorité d'Hérodote, κτίσαντες τὴν χώρην Βυζαντίων (2), et celle d'Héraclide de Pont, κτίσειν Λιβύην (3), locution analogue à κτίζειν νῆσον, expliquée par Wesseling (4). Ces exemples prouvent que κτίζειν s'applique à un pays aussi bien qu'à une ville. 2.° La *Troade*, ou plutôt *Troie* [Τροίη, dans Homère], sur laquelle l'auteur donne plus bas de grands détails; 3.° *Arisbé*, au nord des États de Priam, sur l'Hellespont; 4.° l'*Adrastie*, au nord-est de la précédente, renfermant les trois villes d'*Adrastie*, de *Pityea* et d'*Apæsus*, nommées par Homère; 5.° *la Lycie du mont Ida* [Λυκία ἡ ὑπὸ Ἴδην], ayant pour capitale *Zeleia*; 6.° *le canton des Lélèges*, au sud de la Troade, à l'est du cap *Lectum*; 7.° *la Cilicie d'Éétion*, dont la capitale étoit *Thèbes hypoplacia*, où régnoit Éétion, le père d'Andromaque; 8.° *la Cilicie* de Mynès, où se trouvoit *Lyrnessus*, pillée par Achille, et d'où il enleva la belle Briséis; 9.° enfin *Lesbos*, qui étoit soumise à Priam. Telle est l'étendue, telles sont les parties du royaume de ce prince. Chacune de ces parties est décrite en détail, avec autant d'érudition que de goût.

Cette dissertation est suivie d'une autre sur la plaine de Troie, accompagnée d'une carte levée avec le plus grand soin, à l'échelle d'une ligne pour cent toises, par les ingénieurs déjà nommés : la correspondance des noms anciens est due aux recherches de M. Barbié du Bocage. Cette dissertation, la plus importante de tout l'ouvrage, roule, ainsi que la suivante, sur un sujet qui, depuis une trentaine d'années sur-tout, a donné matière à bien des discussions : il ne s'agit au fond que de savoir si Troie étoit trois quarts de lieue plus à l'est ou plus à l'orient, et quels sont les courans, entre trois ou quatre torrens ou ruisseaux voisins les uns des autres, qu'il faut décorer des beaux noms du Scamandre, du Xanthe et du Simoïs; mais telle est la célébrité des lieux chantés par Homère, que des hommes d'une érudition et d'une sagacité peu communes n'ont pas dédaigné de consacrer beaucoup de peine et de temps à fixer

---

(1) Thucyd. *II, 68.* — (2) Herodot. *IV, 144, 5.* — (3) Heracl. Pont. *5. 4, p. 208, ed. Coray.* — (4) Wesseling, *ad Diod. Sic. V, 8.*

des points dont l'importance réelle est si mince. S'il est vrai de dire que Wood, par son ouvrage sur le génie d'Homère, fut celui qui dirigea le premier l'attention des savans vers les lieux où fut Troie, il ne l'est pas moins d'avancer que M. de Choiseul-Gouffier a le premier conçu l'idée de faire entreprendre des voyages à ses frais pour en éclaircir les détails et en lever des plans exacts : car l'on ne doit pas oublier que l'ouvrage le plus important sur ce sujet, celui de M. Lechevalier, se compose en quelques parties de matériaux rassemblés par les ordres et aux frais de M. de Choiseul. Les renseignemens topographiques fournis par Homère sur la plaine de Troie peuvent être clairement distingués; ils se réduisent aux faits suivans :

Sur la côte d'Asie, à l'entrée de l'Hellespont, étoit le golfe qui reçut la flotte des Grecs (1). Ils tirèrent leurs vaisseaux à sec sur le rivage, les mirent sur plusieurs rangs (2), et couvrirent leur camp, formé de vaisseaux et de cabanes, par un mur et un large fossé (3). Achille, avec ses troupes, étoit du côté du cap Sigée; Ajax, à l'autre extrémité, vers le cap Rhétée; Ulysse occupoit le centre, et c'est près du vaisseau de ce dernier qu'Agamemnon assembloit les chefs et tenoit conseil (4). Sur le bord de la mer, à quelque distance du camp des Myrmidons, furent élevés les tombeaux de Patrocle et d'Achille (5); et près du cap Rhétée, le tombeau d'Ajax (6). Un peu plus à l'est, dominoit une belle colline, *Callicolone*, sur laquelle venoient se placer les dieux protecteurs de Troie, tandis que Minerve et Neptune se plaçoient sur les hauteurs qui bordent le rivage de la mer Égée (7). Le Scamandre, après avoir reçu les eaux du Simoïs, se jetoit dans le golfe (8). Le premier étoit une rivière paisible et toujours égale, dont les sources, voisines d'Ilion, offroient des phénomènes particuliers (9); le second, torrent impétueux, sortoit des montagnes et rouloit avec ses flots les sables qu'il avoit enlevés des flancs de l'Ida (10). En avant, le long du Scamandre, on trouvoit le *Throsmos*, où les chefs troyens tinrent conseil, et sur lequel étoit le tombeau d'Ilus (11). Enfin, au fond de la plaine, la ville d'Ilion s'élevoit sur une citadelle battue des vents (12); et du sommet de la cita-

---

(1) *Iliad. II, 92; VIII, 86 sq.; IX, 360; XII, 30; XV, 238; XVII, 432.* — (2) *II, 92; IV, 248; XIV, 30 et seq.; XV, 650 sq.* — (3) *VII, 338 sq. et 425 sq.* — (4) *VIII, 222 sq.; XI, 5 sq.; XIV, 36.* — (5) *XXIII, 126; XXI, 247, 256.* — (6) Strab. *XIII, p. 596.* — (7) *Iliad. XX, 49 sq., 145 sq.* — (8) *V, 4, 774* — (9) *V, 36; XIV, 433; XXI, 8, 350; XXII, 147 sq.* — (10) *XII, 22; XXI, 314.* — (11) *X, 160, 415; XI, 56, 166; XX, 3; XXIV, 349.* — (12) *XX, 216; III, 305; IX, 419; XXII, 411.*

delle, la vue s'étendoit, d'un côté, sur l'Hellespont, et, de l'autre, sur la mer Égée (1).

Voilà les indications que fournit le texte d'Homère; voilà le fond sur lequel les critiques se sont exercés. M. de Choiseul examine les opinions des savans qui l'ont précédé, et établit la sienne dans deux chapitres étendus. Celle qu'il adopte sur les sources chaudes et froides du Scamandre, qui forment une des principales difficultés de la question sur le cours du *Simoïs*, a depuis long-temps obtenu l'assentiment des érudits, malgré les objections du major Rennell, lesquelles ont été réfutées par M. Walckenaër dans un numéro du Journal étranger, et par M. Gossellin, dans ses notes sur le livre XII de Strabon. Les personnes au fait de cette discussion n'ont pas besoin que nous entrions ici dans de grands détails; quant à ceux qui ne la connoissent pas, nous n'en pourrions pas dire assez pour nous faire comprendre.

S'il existe maintenant peu de dissentiment sur les principaux détails de la plaine de Troie, il n'en est pas de même de l'emplacement de la ville. M. de Choiseul et M. Lechevalier étendent l'*Ilium* d'Homère et la citadelle de *Pergama* jusqu'aux escarpemens au pied desquels coule le Mendéré [Simoïs], dans le fond d'un ravin; cette opinion a l'avantage d'offrir, pour l'emplacement de la citadelle d'Ilion, une position escarpée à trois cent soixante-dix-huit pieds de hauteur perpendiculaire au-dessus du niveau du fleuve, ce qui représente bien le *turris in præcipiti stans* de Virgile: on y retrouve encore des débris de murs et des vestiges de constructions fort reconnoissables. Une autre coïncidence, à laquelle M. de Choiseul n'avoit point songé, est venue fortifier après coup son opinion. La circonférence qu'il donne à la ville de Troie est d'environ deux mille neuf cents toises ou d'une lieue un quart. En lui communiquant, il y a trois ans, une note qu'on a imprimée dans la livraison actuelle, je lui fis remarquer une scholie sur le vers 208 du XXII.e chant de l'Iliade, d'où il résulte que l'ancienne enceinte de Troie avoit trente stades de circonférence, Φασὶ δὲ τὸν παλαιὸν περίβολον Τροίας τριάκοντα σταδίων εἶναι. Ces stades, estimés sur le module du stade grec olympique, valent deux mille huit cent cinquante toises; ce qui est juste la circonférence que M. de Choiseul avoit donnée à Ilion. Je calculai que la surface de cette ville étoit d'environ cinq cent soixante-un mille six cent quarante toises carrées ou de deux cent treize hectares trente-quatre ares; ce qui est la seizième partie de la surface de Paris, et le triple de celle de Tyr (2), d'après le plan d'Olivier. « En supposant, dit M. de

(1) *Iliad. IV, 508.* — (2) Il s'est glissé une faute grave dans l'impression de

» Choiseul, quatre toises par individu, cette étendue donneroit la facilité » d'y placer au moins cent vingt-cinq mille habitans; mais ce n'est pas » ainsi qu'il faut calculer. Les villes, alors bien différentes des nôtres, » n'étoient proprement que des forteresses, des asiles, des points de » refuge pour tous les habitans de la contrée; dans les momens de danger, » ils accouroient en foule s'y renfermer, s'y entasser, pour se soustraire à » l'esclavage, à la mort. Il n'y auroit, ce me semble, nulle exagération » à établir que la ville de Troie, telle que nous la traçons sur son ancien » sol, pouvoit, pendant la guerre, contenir cent cinquante à cent soixante » mille personnes, parmi lesquelles on comptoit bien plus d'hommes » que de femmes, ceux-là étant venus de tous les lieux voisins pour » défendre la ville, et ayant laissé leurs familles dans l'intérieur des » montagnes, où les Grecs ne pénétrèrent jamais. »

Telle est l'opinion de M. de Choiseul, présentée avec tous ses avantages: en voici maintenant les difficultés. Comme, dans cette hypothèse, Troie se trouve bornée au nord par des précipices et par le fleuve du Simoïs, qui en baigne le pied, il devient impossible de comprendre comment Hector et Achille ont pu tourner *trois fois autour d'Ilion*. M. de Choiseul, ainsi que M. Lechevalier, interprète en conséquence les mots πόλιν πέρι, par *au-devant de la ville, sous les murs de la ville*, interprétation qu'il appuie d'ailleurs de quelques exemples, qui n'empêchent point qu'on ne s'étonne, avec M. Gossellin (1), que les anciens grammairiens et commentateurs d'Homère, qui ont tant retourné ce texte du poète, n'aient jamais songé à l'interpréter ainsi. Le même savant objecte encore qu'il est bien difficile de croire qu'à l'époque reculée de la guerre de Troie, un terrain aussi vaste ait été entièrement occupé par une ville qui dominoit sur un pays très-peu étendu. Ainsi, tandis que M. de Choiseul craint qu'on ne trouve sa Troie trop petite et qu'on ne lui en fasse une objection, M. Gossellin la trouve beaucoup trop grande; il pense que la Troie d'Homère devoit occuper un terrain bien moins étendu que ne croit M. de Choiseul. Selon lui, ce terrain devoit se borner au morne sur lequel est situé le village de *Bounar-Bachi :* ce morne peut avoir huit cents toises de circonférence; il est isolé du reste de la montagne, et les guerriers, en se poursuivant, pouvoient aisément en faire le tour: cela n'empêchoit point que *Pergama* ne fût toujours la citadelle d'Ilion; seulement elle en étoit séparée par une esplanade qui servoit de communication entre la ville et la forteresse. C'est à peu près

---

cette note: on me fait dire que Tyr a dix-sept mille toises de surface; j'avois dit cent soixante-dix mille toises.

(1) Notes sur la traduction de Strabon, *tom. III, p. 180, n. 2.*

ainsi qu'à Syracuse les forts, situés sur la hauteur d'Épipole, furent primitivement séparés de la ville.

Cette opinion, qui réunit le plus de partisans parmi ceux qui ont visité la Troade, est en effet très-satisfaisante; celle de M. de Choiseul l'est aussi. Il faut attendre pour se prononcer: *adhuc sub judice lis est.*

Ici se termine la partie du texte que M. de Choiseul avoit entièrement achevée. Ce qui suit se compose des fragmens rédigés par lui, et des supplémens de l'éditeur, qui a eu le soin de distinguer ce qui lui appartient de ce qu'il a tiré du manuscrit original: tantôt il a rédigé entièrement la description des planches, d'après des notes éparses de M. de Choiseul, ou d'après les renseignemens fournis par les derniers voyageurs, et entre autres par M. Dubois; tantôt il a complété par des additions importantes des descriptions que l'auteur avoit laissées imparfaites.

La *description de la vue d'Ilion*, est de l'éditeur; celle de *la vue des sources du Scamandre* a été complétée par lui: cette dernière est une des plus intéressantes; M. de Choiseul y décrit, dans un style clair et animé, les sources chaudes et les sources froides du fleuve, dont la découverte lui appartient: il en rapproche habilement l'état actuel avec la description d'Homère, et il trace le tableau du cours du Scamandre *aux belles rives* [ἠϊόεις]. On sait que des voyageurs, et Clarke entre autres, ont cru trouver les deux sources du Scamandre également chaudes. M. de Choiseul cherche à expliquer leur opinion et à la concilier avec les observations qu'on lui a transmises. L'éditeur, dans une note intéressante, rapporte des observations plus récentes d'où il résulte que la différence de température entre les deux sources est fort variable, et, dans tous les cas, plus foible que ne le pense M. de Choiseul; ce qui feroit croire que les observations sur lesquelles il s'appuie n'ont pas été faites avec beaucoup d'exactitude.

La *vue du Gargare et de la source du Simoïs* forme le sujet d'une description fort intéressante, que nous devons à l'éditeur: il suit les rives pittoresques de ce fleuve, remonte jusqu'à sa source dans le mont Ida, dont la sommité la plus élevée est le *Gargare*, qui a sept cent soixante-quinze toises [1510 mètres] de hauteur au-dessus du niveau de la mer. On connoît la description que fait Lucrèce des phénomènes lumineux que, dans les belles nuits d'automne, on aperçoit avant le lever du jour; phénomènes que Mairan rapportoit à l'aurore boréale, parce qu'il voyoit l'aurore boréale par-tout, et Franklin à l'électricité. Sans chercher à les expliquer, M. Barbié du Bocage se contente de faire remarquer avec quelle habileté Homère les a revêtus de couleurs poétiques, lorsqu'il nous représente Jupiter qui descend sur le Gargare, dans un char tout

resplendissant d'or et de lumière, afin de contempler de plus près les deux armées, et lorsqu'il nous peint ce dieu, séduit par les charmes de Junon, qui vient de dérober la ceinture de Vénus, retenant auprès de lui son épouse et s'enveloppant avec elle dans un nuage doré.

Cette description est suivie d'une discussion géographique sur plusieurs cantons situés au pied du mont Ida, tels que la *Cébrénie ;* la ville des *Néandriens*, à présent *Énaï* selon M. Barbié du Bocage; le canton d'*Eski-Skuptchu*, où sont des mines d'argent, de fer, de plomb, de cuivre et d'alun; celui de *Cenchrées*, petite ville dont on voit encore les ruines au village de *Tchigri*. Il résulte de cette discussion que les parties supérieures de la Troade ne sont pas moins en rapport avec les récits d'Homère, que la plaine même de Troie.

Les quatre *tumulus*, connus sous le nom de *tombeaux d'Ajax, de Patrocle, d'Achille* et *de Festus*, qui s'élèvent sur les bords de l'Hellespont, sont décrits successivement par M. de Choiseul-Gouffier. Il reconnoît qu'on ne sauroit prouver que ces tombeaux ont réellement renfermé les restes des personnages dont ils portent les noms; mais il regarde comme certain que ceux d'Ajax, de Patrocle et d'Achille sont bien réellement les *tumulus* que les anciens, à tort ou à raison, ont universellement cru appartenir à ces héros.

Le *tumulus* auquel M. de Choiseul donne le nom de Festus, est un peu au sud de ceux d'Achille et de Patrocle : M. de Choiseul l'avoit pris d'abord pour celui d'Achille ; depuis il a changé de sentiment. Hérodien rapporte que Caracalla, visitant les bords de l'Hellespont, rendit des hommages publics aux mânes d'Achille : il vouloit imiter ce héros; un de ses favoris, nommé *Festus*, vint à mourir tout à point, et l'on accusa le prince de l'avoir fait périr exprès, afin d'avoir le plaisir de l'enterrer avec les mêmes cérémonies qui accompagnèrent les funérailles de Patrocle. A l'imitation d'Achille, Caracalla fit élever un vaste bûcher sur lequel il plaça le corps de Festus; il immola des milliers de victimes, fit des libations, implora le secours des vents, et mit le feu au bûcher : une seule circonstance l'embarrassa; Achille avoit coupé sa belle chevelure; malheureusement l'empereur étoit chauve, et, au mépris de la dignité souveraine, les soldats furent frappés des ridicules efforts du prince pour consommer le sacrifice. M. de Choiseul pense que le *tumulus* qui s'élève un peu au sud de celui de Patrocle, est celui de ce favori de Caracalla. Dans l'espoir de voir se confirmer sa conjecture, il le fit ouvrir, en 1787, par le Juif Gormezzeno; on y trouva plusieurs objets d'antiquité, renfermés dans un caveau de quatre pieds sur trois. Ces objets, dont la description est donnée par l'éditeur, consistent en

un groupe de bronze d'assez mauvais style, en deux vases peints d'un intérêt médiocre : aucun de ces objets ne paroît se rapporter ni à Festus, ni à Caracalla ; et l'on ne peut nier que l'opinion de M. de Choiseul-Gouffier sur ces *tumulus* ne soit fort problématique.

Quatre morceaux composés par l'éditeur terminent cette livraison : ce sont les descriptions des vues *du cap Sigée jusqu'au tombeau d'Ilus ; du tombeau d'Ilus,* nom que M. de Choiseul a donné à un *tumulus* qui n'a pas moins de soixante pieds de hauteur perpendiculaire ; *du village d'Erkessi-Ceni,* situé près du tombeau d'Ilus; et l'explication de la vignette et du cul-de-lampe placés en tête et à la fin de ce chapitre.

Il nous reste à dire un mot des gravures que contient cette livraison. Elles se composent, 1.° des trois cartes *du royaume de Priam ; de la plaine de Troie,* levée en 1786 et 1787; *de l'emplacement d'Ilion,* avec des profils qui donnent le nivellement du terrain; 2.° de treize vues, presque toutes gravées du vivant de l'auteur, par les artistes habiles qu'il avoit choisis.

L'éditeur s'occupe sans relâche de la rédaction des XV.ᵉ et XVI chapitres, qui compléteront la description de la Troade et des côtes de la Propontide jusqu'à Constantinople : ils contiendront plus de *cent vingt sujets,* dont les gravures sont presque toutes terminées. Un mémoire de M. de Choiseul sur la disposition du camp des Grecs, avec des additions de l'éditeur; une histoire d'*Ilium recens*, et d'*Alexandrie Troas ;* la description de Ténédos, de la Chersonèse de Thrace, d'Ophrynium, de Dardanus, d'Abydos, de Sestos, de Lampsaque, de Gallipoli, de Lysimachia, de Cardie, de Pactye, de Parium, avec l'indication et l'explication des vues de tous ces lieux, et des monumens qu'on y trouve, rédigées en grande partie par l'éditeur; la description de Constantinople considérée sous le rapport des édifices et des costumes, dont toutes les gravures sont déjà terminées : voilà les principaux objets qui entreront dans la livraison suivante, qui doit être, sans contredit, la plus variée et la plus riche en gravures de toutes les livraisons précédentes. Elle doit être accompagnée en outre du portrait de l'auteur, et de l'élégante notice historique sur M. de Choiseul-Gouffier lue dans une des séances publiques de l'Institut par M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. Il n'est pas inutile d'observer que cette seconde livraison, sous le rapport de l'exécution typographique, du tirage des planches, du choix du papier, ne le cède en rien aux autres parties de l'ouvrage.

LETRONNE.

RECHERCHES CRITIQUES *sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote, et sur des commentaires grecs ou arabes employés par les docteurs scolastiques; ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; par M.* Jourdain. Paris, 1819, *in-8.°*

L'ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres avoit proposé en 1815, pour sujet du prix qu'elle devoit décerner en 1817, la question suivante: *Quels sont, parmi les ouvrages des anciens philosophes grecs, et en particulier parmi les ouvrages d'Aristote, ceux dont la connoissance a été répandue en Europe par les Arabes! A quelle époque, par quelles voies, cette communication a-t-elle eu lieu pour la première fois! Quelle modification a-t-elle apportée à la philosophie scolastique!* L'ouvrage de feu M. Jourdain, dont nous allons nous occuper, est celui qui, au jugement de l'académie, a satisfait aux principales conditions de ce programme. C'est assez de cette honorable approbation, à laquelle nous ne prétendons rien ajouter, pour recommander près du public le travail qui en a été jugé digne; et ce sera sur-tout pour nous un motif de nous borner à en présenter une analyse succincte. Nos critiques, en pareil cas, seroient insuffisantes, et nos éloges pourroient, avec plus de raison encore, passer pour entièrement superflus.

Dans la question proposée par l'académie, l'incertitude qu'il s'agissoit de lever provenoit moins de la disette de matériaux et de témoignages, que de l'embarras qu'on éprouve à concilier des opinions contraires, émises par des savans presque également accrédités. Parmi ceux qui ont pris, sous un rapport ou sous un autre, les ouvrages d'Aristote pour objet de leurs études, il n'en est presque aucun qui n'ait cherché à tracer, au moins d'une manière générale, la route par laquelle ces ouvrages sont venus jusqu'à nous, et l'époque où les principaux ont commencé d'être connus. Toutefois les doutes et les discussions sur ces deux points ne remontent pas à une époque très-ancienne. Il est certain que, dans les XVe, XVIe et XVIIe siècles, une tradition conservée sans interruption et généralement reçue dans les écoles attribuoit la connoissance des ouvrages d'Aristote à ces Arabes qui cultivoient les sciences avec éclat, pendant que l'Europe étoit encore plongée dans l'ignorance; mais cette tradition étoit vague et ne reposoit pas sur des faits suffisamment établis. On confondoit dans un énoncé trop général les différentes productions de la philosophie grecque, sans s'appliquer à déterminer les voies par où la communication s'en étoit faite à l'Occident,

sans chercher à déterminer si c'étoit par l'entremise des Maures d'Espagne, ou par une suite des croisades, que tel ou tel écrit d'Aristote avoit pénétré dans nos écoles. Dans un temps où l'esprit de discussion eût rendu les plus grands services aux sciences historiques, s'il n'eût jamais fait tort au goût des recherches profondes qui avoit distingué les siècles précédens, et s'il n'eût trop tôt et trop souvent dégénéré en scepticisme, on ne ne pouvoit plus se contenter de notions si peu précises. Aussi est-ce dans le XVIII.ᵉ siècle que se formèrent, sur l'origine des versions d'Aristote faites en latin dans le moyen âge, des opinions variées, qu'on peut ramener à trois principales.

Les uns, s'attachant à la tradition dont on vient de parler, et s'efforçant seulement de lui prêter l'appui des faits qui lui manquoit, attribuent aux Arabes l'honneur d'avoir servi d'intermédiaires à la communication dont il s'agit. On peut compter Brucker au premier rang des défenseurs de cette opinion, quoiqu'il paroisse lui être resté quelque incertitude sur des objets de détail. Il répond affirmativement à cette question : « Doit-on faire venir la philosophie et la théologie scolastique de la » théologie et de la philosophie des Sarrasins, et l'une eut-elle l'autre » pour mère ! » M. Buhle embrasse la même idée avec plus de force, quant aux œuvres complètes d'Aristote, et particulièrement pour celles qui concernent la physique, la métaphysique et l'histoire naturelle; car il n'y a guère de doute au sujet des livres de logique, et l'on s'accorde assez généralement à penser que l'usage n'en a jamais été discontinué dans l'Occident. Suivant M. Buhle, cette propagation de la philosophie péripatéticienne, à laquelle la philosophie scolastique est redevable du caractère qu'elle prit vers la fin du XII.ᵉ siècle, doit être attribuée, non pas aux croisades, mais aux relations des chrétiens avec les Arabes d'Espagne et de Sicile.

La seconde opinion ne compte peut-être pas un très-grand nombre de partisans; mais il en est un dont le nom seul suffit pour la recommander. Suivant M. de Heeren, Aristote étoit lu et commenté dans les écoles long-temps avant l'époque assignée à la publication des premières traductions faites de l'arabe, et par conséquent avant les croisades. La prise de Constantinople, les relations qu'établit entre les Latins et les Grecs le mariage d'Othon II avec la fille de Romain le jeune, les querelles qui s'élevèrent entre l'église grecque et celle de Rome, répandirent dans l'Occident la connoissance de la langue d'Aristote; et l'on peut se demander si la scolastique naissante n'a pas gagné plus aux communications de l'Europe occidentale avec Constantinople qu'aux relations des chrétiens avec les Arabes.

Enfin M. Tennemann a adopté, pour concilier ces idées opposées, un de ces termes moyens dans lesquels on est disposé à croire que doit se trouver la vérité. Selon ce savant, les écrits d'Aristote n'ont jamais été absolument ignorés, quoiqu'ils aient été long-temps peu recherchés. Abailard avouoit avoir puisé ses notions de la philosophie grecque dans des traductions latines. La connoissance d'Aristote devint plus répandue à une époque postérieure; et ses ouvrages de physique devoient être assez généralement répandus, puisqu'ils furent défendus par le synode de Paris, en 1209. Jean de Salisbury, dans une lettre adressée à Richard, archidiacre de Constance, le prie de lui faire faire une copie des ouvrages d'Aristote d'après des manuscrits qu'il possédoit. Un passage de Robert du Mont, continuateur de Sigebert, cité par Launoi, rapporte que Jacques, clerc de Venise, traduisit, en 1228, du grec en latin, quelques ouvrages d'Aristote. Il est vrai que ce chroniqueur parle d'une version plus ancienne des mêmes livres, qu'on possédoit déjà. M. Tennemann ne nie pas pour cela qu'on ait fait usage de traductions latines dans un temps où la langue grecque peu répandue rendoit les traductions si nécessaires, et que plusieurs de ces traductions aient été faites sur l'arabe, ou même sur l'hébreu, sur-tout quand, après les croisades, les communications avec les Byzantins furent interrompues; ces versions avoient l'avantage d'être fort littérales et de contenir souvent des explications très-utiles, dans la disette où l'on se trouvoit alors de renseignemens philologiques et philosophiques.

Voilà la substance des opinions qui avoient été émises sur l'objet de la question posée par l'académie, à s'en rapporter à M. Jourdain; car nous n'avons fait, dans cet exposé succinct, qu'analyser et rapprocher les passages de Brucker, de MM. Buhle, de Heeren et Tennemann, tels qu'il les a rapportés lui-même en différens endroits de son ouvrage. Ces passages étoient nécessaires à l'auteur; et nous avions besoin de les rappeler dans notre extrait, afin que l'état de la question fût présent aux lecteurs, et qu'ils pussent aprécier les intentions que l'académie avoit eues en la proposant, et juger à leur tour la manière dont on y avoit satisfait.

On sent d'abord que les obstacles qui se sont opposés jusqu'à ce jour à l'éclaircissement de ce point important de notre histoire littéraire et philosophique, viennent en grande partie de ce qu'on a trop souvent considéré dans leur réunion les ouvrages d'Aristote, au lieu de rechercher séparément l'origine des versions latines pour chacun des traités qui les composent. En s'attachant à cette méthode, qui rapprochoit des travaux exécutés à des époques éloignées et par l'effet de diverses influences, on

augmentoit une obscurité qui n'étoit déjà que trop grande, et l'on s'exposoit, quelle que fût l'opinion qu'on embrassât, à de nombreuses objections prises parmi les faits qui pouvoient servir à fonder l'opinion opposée. Un esprit judicieux devoit donc commencer par classer les ouvrages du philosophe de Stagire, fixer ensuite le nombre de versions de chacun de ces ouvrages, assigner l'époque où ils avoient été connus, et chercher dans le style des versions, dans la forme conservée aux noms propres et aux termes techniques, et dans les autres particularités qu'elles pouvoient offrir, les moyens de déterminer si elles avoient été tirées directement du grec, ou calquées sur des traductions arabes : voilà ce qu'a tâché de faire M. Jourdain, et le plan qu'il paroît s'être tracé. On pourroit desirer qu'il s'y fût conformé avec plus d'exactitude ; mais, malgré le peu d'ordre qui règne dans son ouvrage, on ne peut disconvenir, quand on l'a lu tout entier, que les résultats n'en soient généralement satisfaisans.

La plupart des écrivains qui ont écrit sur la scolastique, en ont divisé l'histoire en trois âges : le premier commence à Roscelin, maître d'Abailard, au XI.ᵉ siècle, et s'arrête à Albert le Grand, à la fin du XIII.ᵉ ; le second âge s'étend depuis Albert le Grand jusqu'à Durand de Saint-Pourçain, au commencement du XIV.ᵉ siècle, le dernier se compte depuis ce docteur jusqu'à la réformation. Cette division, reconnue pour être juste, est fondée sur le caractère très-prononcé qu'a pris et conservé la philosophie durant ces trois espaces de temps. Or, pour l'objet qui nous occupe, il importe de rechercher sous quel aspect Aristote se présente à ces trois époques, ou du moins aux deux premières; quel usage ont fait de son nom les docteurs les plus accrédités; quels sont ceux de ses ouvrages qu'ils ont cités. Cette recherche n'est pas seulement utile pour aider à fixer le temps où les ouvrages dont il s'agit ont été connus, elle étoit comprise expressément dans les termes de la question posée par l'académie.

C'est presque uniquement comme dialecticien qu'Aristote paroît au XI.ᵉ et au XII.ᵉ siècle. Gauthier de Saint-Victor, blâmant Abailard, Pierre de Pau et Gilbert de la Porrée, de traiter les mystères avec une *légèreté scolastique*, les accuse d'agir par l'influence d'Aristote, de cet Aristote, dit-il ailleurs, *qui est le prince des dialecticiens*. Hugues de Saint-Victor cite Aristote, *disciple de Platon*, comme un des auteurs qu'on peut suivre dans l'étude des arts libéraux et de la logique en particulier. Athelard de Bath, qui composa une allégorie dans laquelle il s'efforce de concilier la doctrine d'Aristote et celle de Platon, ne présente le premier de ces philosophes que comme dialecticien ; et ce qui est digne

de remarque, c'est que ce bénédictin, qui avoit voyagé en Égypte et en Arabie, qui avoit appris l'arabe, et traduit de cette langue les élémens d'Euclide, parlant de l'astronomie dans son traité des sept arts libéraux, n'y cite jamais l'autorité d'Aristote. Alain de Lille, faisant l'énumération des auteurs qui ont traité de la dialectique, nomme Aristote, Porphyre, Zénon. Dans l'Anti-Claudien, le philosophe de Stagire est représenté occupé à préparer les armes de la logique et ouvrant le champ aux disputes de la dialectique: en un mot, c'est toujours ainsi qu'Aristote est désigné par les écrivains des XIe et XIIe siècles.

Au XIIIe siècle, sa réputation s'accroît tellement par l'introduction de ses ouvrages philosophiques, qu'on oublie, pour ainsi dire, ses premiers titres pour ne plus parler que de ses travaux sur la nature; il est alors le philosophe par excellence, le *princeps philosophorum*. Guillaume évêque d'Auxerre invoque fréquemment l'autorité des *Éthiques* pour appuyer sa doctrine; mais il ne fait qu'une seule fois mention du livre *de Anima*. Guillaume évêque de Paris (mort en 1248) cite huit traités divers de physique et de métaphysique. Albert-le-Grand, qui avoit entrepris de faire connoître Aristote, non en le commentant, mais en rédigeant sur chaque matière autant de paraphrases qu'Aristote avoit écrit de traités, en composa vingt-quatre sur des matières de philosophie, sans compter ceux qui avoient rapport à la logique. M. Jourdain vante l'exactitude du paraphraste, et croit pouvoir assurer, d'après la comparaison qu'il en a faite, qu'Albert avoit à sa disposition tous les ouvrages d'Aristote dont ses propres traités portent le titre. Vincent de Beauvais, qui a consacré, dans son *Speculum historiale*, un article à part au philosophe grec, donne la liste de ses ouvrages, et les emploie presque tous dans les trois parties de son *Speculum majus*: Roger Bacon et S. Thomas ont aussi fait usage de ces mêmes ouvrages. Le premier cite de plus la Rhétorique, le livre des Œconomiques et les *Magna Moralia*. « Ainsi, dit notre auteur, nul doute que, vers le milieu du XIIIe siècle, » on ne possédât des versions latines de presque tous les écrits d'Aris» tote qui existent de nos jours. »

Roger Bacon, traçant l'histoire de la philosophie depuis les patriarches jusqu'à son temps, ne dissimule pas son admiration pour Aristote, dont il compare l'autorité, en matière philosophique, à celle de S. Paul en fait de doctrine sacrée. Selon lui, Aristote dissipa les erreurs des philosophes qui l'avoient précédé, agrandit le cercle de la philosophie, et voulut la rendre complète, sans pouvoir toutefois en perfectionner toutes les parties; car ses successeurs rectifièrent ses principes en quelques points, les étendirent même, et l'on y ajoutera jusqu'à la

fin des siècles, les inventions humaines n'étant point susceptibles d'une perfection absolue. Ce magnifique éloge, auquel on est encore forcé de souscrire aujourd'hui, est terminé par un récit rapide des vicissitudes qu'ont éprouvées les écrits d'Aristote. Ignorés ou laissés en oubli pendant des siècles, à cause de la rareté des exemplaires, jusqu'à la venue de Mahomet, ils furent produits au grand jour par les commentaires d'Avicenne, d'Averroès et de plusieurs autres. Ce fut Michel Scot qui, vers 1250, apporta quelques parties des livres d'Aristote sur les sciences naturelles et les mathématiques. Le témoignage de Roger Bacon est ici d'un grand poids; et M. Jourdain, qui le rapporte en entier, fait remarquer qu'il en résulte que les ouvrages dont Albert, Vincent de Beauvais, &c. faisoient usage, étoient traduits : il reste à savoir s'ils l'avoient été du grec ou de l'arabe. « La solution de cette question, » dit M. Jourdain, présente peu de difficultés. »

Effectivement, parmi les traités cités par Albert-le-Grand, et jusque dans les paraphrases qu'il a composées, les uns offrent les noms propres d'hommes et de lieux altérés et modifiés, comme il est naturel qu'ils le soient, en passant par une transcription arabe : dans d'autres, au contraire, ces mêmes noms sont transcrits trop exactement pour n'avoir pas été tirés directement d'un original grec. Dans les commentaires *de Cœlo et Mundo*, Thalès est nommé *Belus*, par un changement qui tient évidemment au déplacement des points diacritiques arabes. Ailleurs, Albert parle d'un premier livre ajouté par Théophraste à la Métaphysique d'Aristote, et qui manquoit dans les traductions. Il ne laisse pas de commenter ce premier livre; ce qui prouve qu'il en possédoit l'original. Enfin, ce qui est décisif, Albert cite lui-même les versions arabes et grecques; il les compare, il en discute les variantes. *Quia in multis*, dit-il, *invenimus græcas emendatiores quàm arabicas translationes, ideò et hoc sustinentes dicemus....* M. Jourdain prouve, d'une manière qui n'est pas moins décisive, que Roger Bacon et S. Thomas d'Aquin ont connu plusieurs traductions des mêmes livres; les unes d'origine arabe, les autres faites immédiatement sur le texte grec. Il existoit donc, avant la chute de l'empire byzantin et l'émigration des Grecs en Italie, des versions d'Aristote tirées du grec : ces versions sont les seules qu'aient employées les commentateurs et les scolastiques, Pierre d'Auvergne, Gautier Burley, &c.; elles étoient même encore en usage dans les écoles, au temps où Trithème écrivoit. C'est donc à tort qu'on a reproché à S. Thomas d'avoir emprunté aux philosophes arabes les termes et la méthode scolastiques, et qu'en ces derniers temps M. Buhle a répété

que le *docteur évangélique* n'avoit employé que des versions d'Aristote dérivées de textes hébreux et arabes.

Après avoir ainsi démontré l'existence de traductions latines faites sur le grec avant l'époque du renouvellement des études, M. Jourdain s'occupe de rechercher les auteurs et l'âge de ces traductions. Il commence par établir que la connoissance du grec ne fut jamais entièrement perdue dans le moyen âge; et il cite dans les IX.e, X.e, XI.e et XII.e siècles, un bon nombre de faits qui justifient cette assertion. A la vérité, il est remarquable que, de tous les savans de ces temps, qui sont connus pour avoir eu quelque teinture de la langue grecque, on n'en puisse citer aucun qui ait travaillé sur Aristote : mais M. Jourdain remarque comme des faits importans, dans la question qu'il examine, deux lettres écrites par Innocent III aux évêques de France et à l'université de Paris, au mois de juin 1205, pour inviter les Latins à se livrer à l'étude des lettres grecques (1), et l'institution d'un collége constantinopolitain à Paris, ordonnée par Philippe Auguste, dans la vue que les enfans des Grecs pussent y venir étudier la langue latine. Effectivement ces circonstances et beaucoup d'autres qu'il seroit trop long d'indiquer, durent contribuer à répandre à cette époque la connoissance de la langue grecque en France et dans les pays voisins, y multiplier les manuscrits et fournir par conséquent l'occasion et les moyens de traduire les ouvrages de celui que l'on commençoit à reconnoître pour *le prince des philosophes.*

Mais on n'en est pas réduit à ces indications générales, et des témoignages positifs font connoître quelques-uns de ceux qui s'appliquèrent à faire passer du grec en latin les ouvrages d'Aristote. Au premier rang, M. Jourdain place Robert évêque de Lincoln, auteur d'une version complète des Éthiques, suivant Hermann l'Allemand, qui lui-même traduisit ensuite ce même ouvrage de l'arabe. Échard prétend que cette version est la *Translatio vetus* de S. Thomas. Une autre version est attribuée à Thomas de Cantimpré par Trithème, qui dit que c'est celle dont on se servoit dans les écoles; et Aventinus parle d'une troisième version complète faite sur le grec, par Henri de Brabant, à la prière de S. Thomas, en remarquant qu'Albert s'étoit servi d'une traduction plus ancienne qu'il nomme *Boétienne [Boethianam].* M. Jourdain cherche quel peut être l'auteur de cette dernière : il pense avoir démontré que ce n'est pas le célèbre Boèce, et il suppose que c'est

(1) *Diplomat. Chart. et Epist.* Recueil de MM. de Bréquigny et La Porte du Theil, *tom. II, pag. 712-713.*

plutôt le *Boëthius* qu'Antoine de Sienne nomme *Frater Boëtius ex provincia Daciæ, theologus præclarus, philosophus profundus et consummatus.* Enfin il examine quels sont les livres d'Aristote dont la traduction latine, faite sur le grec, doit être attribuée à Guillaume de Moerbeka, et il range dans une classe séparée les versions dont l'époque est connue, soit par des citations, soit par l'âge des manuscrits qui les renferment, et dont on ne peut nommer les auteurs avec certitude.

Après avoir ainsi réuni et discuté tous les renseignemens qu'il a pu se procurer sur les versions d'origine grecque, l'auteur passe à celles qui ont été tirées de l'arabe, et fait, à cette occasion, une digression sur les circonstances qui ont engagé les musulmans à se livrer à l'étude de la philosophie grecque : il prouve ensuite par les faits, que, malgré la différence des religions, les chrétiens ont eu de bonne heure une disposition marquée à recueillir les lumières qui leur étoient transmises par les Sarrasins. Après ces préliminaires, l'auteur passe en revue les principaux écrivains qui sont connus pour s'être consacrés à la littérature des musulmans, et parmi lesquels on doit chercher les traducteurs de l'Aristote arabe. Dans cette énumération, on rencontre les titres d'un assez grand nombre d'ouvrages grecs, qui ont été connus en Occident par cette voie, et l'on trouve la preuve de ce qu'avance M. Jourdain, que la philosophie arabe pénétra chez les Latins entre 1130 et 1150; principalement par les soins que Raimond archevêque de Tolède se donna pour faire traduire Algazel, Alfarabi, et sur-tout Avicenne, dont le nom étoit alors inséparable de celui d'Aristote. L'examen des versions faites par Michel Scot et les deux Hermann, et de celles qui sont dues aux soins d'Alphonse X et de Frédéric Barberousse, complète cette partie du travail de M. Jourdain, à qui il ne reste plus qu'à rechercher, dans les versions qui ont vu le jour depuis l'invention de l'imprimerie, et dans celles qu'il a été en état d'examiner en manuscrit dans les dépôts publics, les particularités propres à en faire connoître l'origine. C'est l'objet d'une section séparée, dont l'extrait ne seroit qu'une table aride, et qu'il sera utile de consulter dans l'ouvrage même. M. Jourdain a beaucoup ajouté à l'utilité de cette notice, en donnant dans un appendice cinquante-cinq *specimen* pris dans les manuscrits qu'il a pu consulter.

Enfin, dans deux autres chapitres, l'auteur offre des considérations sur la fortune d'Aristote dans l'université de Paris, sur la transmission de la science dans le moyen âge, et sur les rapports qui existoient entre les différentes écoles. Il rappelle ensuite en quelques pages les principaux résultats de son travail, et pose des conclusions qui paroissent contenir une réponse satisfaisante aux deux premières parties de la

question proposée par l'académie. Pour traiter l'histoire littéraire d'Aristote dans le moyen âge, il falloit distinguer ses écrits d'après les différentes matières qui y étoient traitées. En avançant qu'ils avoient été connus avant le XIIe siècle, on hasardoit une assertion trop générale, vraie peut-être pour tel traité, fausse par rapport à tel autre. M. Jourdain a commencé par établir ces distinctions fondamentales. Les ouvrages relatifs à la logique étoient employés antérieurement à cette époque; car ils avoient été traduits en latin par Boëce. Avicenne fut pour l'Orient ce qu'Albert fut pour l'Occident; tous deux propagèrent les doctrines aristotéliques. Ce fut vers le milieu du XIIe siècle que commença l'étude de la métaphysique et de la physique. Cette étude, qui fit des progrès rapides, nous venoit d'une double source, des Arabes, et des rapports que les Latins entretinrent avec Constantinople. S. Thomas, secondé d'Urbain IV, enrichit l'Occident de versions faites sur le texte grec. Toutes les versions qui dérivent d'un texte arabe sont dues à l'Espagne, quoiqu'on ne puisse refuser aux Arabes orientaux l'influence de l'exemple. Les SS. Pères avoient souvent engagé les chrétiens à étudier Aristote pour se mettre en état de répondre aux païens. Mais plus tard, quand la philosophie péripatéticienne s'introduisit dans la scolastique, elle fut d'abord repoussée, soit comme une nouveauté dangereuse, soit à cause des subtilités qu'elle faisoit naître dans la théologie. Elle ne tarda pas néanmoins à surmonter tous les obstacles, et à devenir un instrument universel, et comme la base sur laquelle reposa pendant plusieurs siècles l'édifice des connoissances humaines.

Tels sont les principaux points qui restent prouvés par les faits que M. Jourdain a recueillis. Je passe sous silence, dans ce résumé rapide, des conséquences moins importantes qu'il s'est cru en droit de tirer de ses recherches. J'y suis forcé pour ne pas allonger outre mesure l'extrait que j'ai donné du travail de l'auteur, et qui n'est déjà que trop étendu. Il étoit difficile de consacrer moins d'espace pour faire connoître un mémoire qui, par son sujet même, devoit être rempli de noms et de titres, de détails et de particularités minutieuses. On ne peut nier qu'il ait fallu beaucoup de patience et d'attention pour compulser et dépouiller tant d'ouvrages obscurs, recueillir et combiner tant d'extraits de ces docteurs et de ces philosophes du moyen âge, si célèbres pendant des siècles, maintenant si peu lus ou si complétement oubliés. Mais ce qui eût été à desirer, et ce qu'on ne trouve malheureusement pas dans l'ouvrage de M. Jourdain, c'est une méthode sévère qui, en présidant au classement des faits, eût multiplié les aperçus, éclairci la suite des raisonnemens et facilité les déductions. En tout, ce volume, qui a dû coûter

beaucoup de temps et de peine à son auteur, offre plutôt des matériaux pour un livre à faire qu'un travail achevé. Il seroit injuste d'en tirer le sujet d'un reproche contre M. Jourdain, qu'une mort prématurée a empêché de mettre la dernière main à son ouvrage; mais on peut regretter que l'editeur ne se soit pas cru en droit de réparer le désordre qui règne en beaucoup d'endroits, de supprimer les répétitions, de concilier les contradictions, de remplir les lacunes et de vérifier les citations. Les noms propres altérés, les dates laissées en blanc, les renvois omis, toutes ces imperfections, qu'il eût été si facile de faire disparoître, ne peuvent être imputées à l'auteur, qui ne les eût pas laissé subsister s'il avoit publié lui-même son ouvrage, et s'il eût pu justifier par de nouveaux efforts la récompense dont l'académie avoit honoré son zèle et son application.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

CONSIDÉRATIONS sur la nature et les causes de l'Aurore boréale, lues à la séance publique des quatre académies, le 24 avril 1820, par M. Biot.

L'AURORE boréale est un météore lumineux qui paroît accidentellement la nuit, dans le nord du ciel, tantôt comme une lueur vague répandue près de l'horizon, et semblable à l'aurore; d'autres fois sous la forme d'une nuée sombre d'où partent des fusées phosphoriques qui parcourent et illuminent en un moment toute l'atmosphère. Un phénomène si remarquable ne pouvoit manquer de fournir aux savans, comme aux ignorans, un ample sujet de conjecturest: aussi en a-t-on formé de toute espèce pour l'expliquer; et, comme les époques de son apparition n'ont rien de réglé, sur-tout dans nos contrées éloignées du pôle, qu'il se passe même quelquefois de longues suites d'années sans qu'il se montre, du moins avec assez d'éclat pour attirer l'attention générale, il est arrivé que les idées qu'on s'en est faites ont eu successivement l'empreinte des préjugés populaires ou scientifiques qui dominoient aux époques où elles ont pris naissance. Ainsi, parmi les anciens, où tout ce qui étoit peuple étoit grossièrement superstitieux, et chez lesquels, sous ce rapport, les plus grands personnages étoient souvent peuple, ces feux volans observés dans le Nord étoient des armées qui combattoient, et dont l'apparition présageoit des événemens funestes. Depuis environ deux siècles, les sciences, en faisant envisager les phénomènes du monde matériel sous un point de vue plus juste, comme le

simple résultat de forces mécaniques, ont détruit ces préjugés, et, la curiosité succédant à la peur, on n'a plus songé qu'à étudier ce dont on s'effrayoit auparavant. Lorsqu'après une assez longue interruption, l'aurore boréale commença à reparoître fréquemment en Europe, ce qui arriva en 1716 du temps de Halley et de Newton, elle devint un sujet d'observation pour les savans, un spectacle pour tout le monde, et l'on imagina aussitôt des systèmes pour l'expliquer. Le célèbre astronome Halley, qui venoit de rassembler pour la première fois, sous un point de vue général, les phénomènes magnétiques produits par le globe terrestre, attribua l'aurore boréale aux tourbillons de matière magnétique, qui, selon les idées de Descartes, traversant continuellement la terre du sud au nord avec une prodigieuse vîtesse, pouvoient, à leur sortie, devenir lumineux par eux-mêmes ou par les substances terrestres qu'ils entraînoient (1). Plus tard on abandonna ces tourbillons, dont, en effet, rien ne prouvoit l'existence; et, comme la chimie, qui venoit de naître, commençoit à frapper les esprits par des phénomènes d'inflammation et de détonation desquels on n'avoit eu jusqu'alors aucune idée, on attribua l'aurore boréale à l'inflammation spontanée de certaines vapeurs nitreuses et sulfureuses que l'on faisoit s'exhaler du sein de la terre, à la vérité sans prouver nullement leur existence, mais aussi sans penser un

---

(1) Le 6 mars 1716, il parut une grande aurore boréale, qui fut vue par Halley, à Londres, et par Cotes, à Cambridge; tous deux en ont donné la description. Celle de Cotes se trouve dans le n.° 365 des Transactions philosophiques, page 66; celle de Halley, dans le n.° 347, page 406 : c'est la première observation exacte que l'on ait de ce genre de phénomène. Halley, qui s'occupoit beaucoup des météores, se félicite d'avoir observé celui-là, n'ayant jamais eu l'occasion d'en voir de cette espèce jusqu'alors; ce qui prouve qu'ils étoient au moins bien rares. Cependant Cotes, dans la description citée, parle d'une autre aurore boréale qu'il observa environ huit ans auparavant, conséquemment en 1707; ce qui coïncide avec des observations faites à la même époque, à Copenhague, par Roëmer (*Mélanges de Berlin, tom. I.er*). Depuis lors, il faut remonter jusqu'à 1686 pour trouver des indications du phénomène; encore ne parut-il que pendant trois ou quatre ans; et, au-delà de 1686, il faut remonter jusqu'à 1621, où il y eut une fameuse aurore boréale, observée par Gassendi et vue dans toute l'Europe (*voyez* le Traité de l'aurore boréale par Mairan, page 185, et le Mémoire de Halley, cité ci-dessus). Au reste, ces interruptions n'ont été probablement jamais absolues, et elles indiquent seulement des intermittences d'intensité qui rendoient l'aurore boréale visible ou invisible, dans les contrées de l'Europe où l'on s'occupoit le plus des sciences. Il est bien vraisemblable que, si des observateurs attentifs à ce phénomène eussent habité dès-lors les régions situées près du pôle, on trouveroit que l'aurore boréale n'a presque jamais cessé d'être visible pour eux.

moment qu'elle fût douteuse. L'ennemie mortelle des faux systèmes, l'observation, fit tomber encore celui-là en multipliant les particularités caractéristiques du phénomène : il fallut alors en imaginer un plus savant, ou, si l'on veut, plus compliqué ; tel fut celui de Mairan, qui a été fort célèbre. Les astronomes ont découvert qu'il existe autour du soleil une sorte de vapeur lumineuse d'une rareté extrême, ayant la forme d'une lentille aplatie, dont le tranchant est situé dans le plan de l'équateur solaire, et dont les limites visibles s'étendent fort au-delà des orbites de Mercure et de Vénus ; c'est ce que l'on nomme la lumière zodiacale (1). Selon Mairan, l'aurore boréale est formée par des lambeaux de cette vapeur que la terre rencontre sur sa route et emporte ensuite avec elle dans l'espace. Il y avoit de grandes difficultés pour faire arriver cette matière autour des pôles, pour la faire ensuite voyager dans l'atmosphère avec la rapidité que paroissent souvent avoir les rayons de l'aurore boréale, et sur-tout pour lui conserver, avec de pareils mouvemens, la tendance régulière qu'on observe presque toujours dans ces rayons : mais Mairan avoit beaucoup d'esprit, et il y joignoit cette opiniâtreté intrépide qui ne s'effraie pas des meilleures raisons quand elles lui sont contraires. Il soutint glorieusement son système, et le fit même triompher contre les attaques du plus grand géomètre du siècle, l'illustre Euler. A la vérité, ce qui rendoit le triomphe plus facile, c'est que le géomètre avoit aussi proposé un système dans lequel il expliquoit l'aurore boréale par le moyen de particules d'air que l'impulsion des rayons solaires enlevoit des couches extrêmes de notre atmosphère, et chassoit à une si grande distance, que la rondeur de la terre ne faisoit plus d'obstacle à ce que nous les vissions continuellement éclairées du soleil : c'étoit une vraie queue de comète que la terre emportoit avec elle dans l'espace (2). Il n'étoit pas difficile pour un observateur de montrer l'incompatibilité de cette hypothèse avec les particularités de l'aurore boréale; Mairan s'en acquitta avec zèle et succès. Son système, plus vague, et conséquemment

---

(1) Elle a été remarquée pour la première fois, en 1683, par Dominique Cassini. Ses premières observations furent insérées dans le Journal des Savans.

(2) Euler a expliqué son système dans le volume des Mémoires de Berlin, pour 1746. Mairan le réfute dans la seconde édition de son Traité, à laquelle il ajouta plusieurs dissertations sous le titre d'éclaircissemens. Il est naturel de se demander comment Euler, qui n'admettoit pas le système de l'émission de la lumière, et qui y substituoit celui des vibrations transmises dans un éther très-élastique, pouvoit accorder cette idée avec une force d'impulsion propre aux rayons lumineux. La chose est en effet d'autant plus singulière, qu'Euler se fait cette objection à lui-même; mais il y répond en disant que les vibra-

plus flexible pour s'accommoder aux faits observés, prévalut presque généralement; et il devint très-utile, en ce qu'il empêcha pendant quelque temps qu'on n'en fît d'autres. Les observateurs de tous les pays se rangèrent sous sa bannière; et, dans la sincérité de leur illusion, ils saisirent avec un zèle si imprudent toutes les occasions de le mettre en présence de la nature, qu'après peu d'années son faux éclat étoit entièrement évanoui. Mais, en perdant une chimère, on avoit acquis des vérités. Des particularités toutes nouvelles sur la nature du météore avoient été aperçues: deux observateurs suédois, Celsius et Hiorter, remarquèrent, en 1740, que, pendant les apparitions de l'aurore boréale, les aiguilles aimantées éprouvent presque toujours des agitations irrégulières que des aiguilles non magnétiques, par exemple, celles de cuivre, ne ressentent point (1). En comparant des observations de ce genre faites simultanément dans des lieux très-éloignés, comme Upsal et Londres, on trouva que les mêmes mouvemens s'y manifestoient; on reconnut qu'ils étoient d'autant plus forts que l'aurore boréale paroissoit plus active et plus répandue dans le ciel. Une simple lueur, basse et tranquille, vers l'horizon du nord, n'imprimoit pour l'ordinaire à l'aiguille aimantée qu'un dérangement très-foible, ou même insensible; et il en étoit encore ainsi, quand le météore, quoiqu'élevé, avoit son principal foyer dans le prolongement du plan vertical où l'aiguille se dirige, et que l'on appelle *le méridien magnétique*. Ces remarques en amenèrent une autre du même genre: lorsque les jets phosphoriques paroissent en abondance, et qu'en même temps l'atmosphère est calme, ou qu'il y souffle seulement un vent régulier, il arrive presque toujours que la substance du météore se dispose en un ou plusieurs arcs concentriques, semblables à des arcs-en-ciel, tantôt blancs, tantôt colorés des plus vives teintes du prisme. Or on trouve presque constamment que le centre commun de ces arcs et leurs sommets sont situés dans le méridien magnétique du lieu où on les observe, de sorte qu'ils sont symétriquement

---

tions de l'éther lumineux, quoiqu'infiniment limitées dans leur amplitude, peuvent cependant avoir assez de force pour chasser vivement les corps légers qui sont exposés à leur effort. Dans la disposition abstraite que lui donnoit son génie pour les combinaisons purement analytiques, les considérations matérielles de la physique n'étoient pour Euler qu'un sujet auquel il pouvoit appliquer le calcul; et pourvu que sa passion fût ainsi satisfaite, il s'embarrassoit peu s'il en résultoit le roman de la nature ou son histoire.

(1) Cette dernière particularité, très-essentielle pour mettre hors de doute la nature réellement magnétique du phénomène, a été constatée par Van Swenden. (Mém. de l'Académie des sciences, *Savans étrangers, tom. VIII, p. 476*).

... coïncidence, qui a lieu actuellement,
... ières observations, quoique la direc-
... ... considérablement varié en Europe
... que la direction moyenne du météore sur
... changé de même, dans le même sens, et de
... En outre, il arrive quelquefois que les fusées

... la note suivante quelques observations, tant anciennes que ... par leur authenticité et par la nature des détails qu'elles ... ont paru les plus propres à établir ce caractère important, et à ... degré de confiance qu'on doit leur attribuer.

... 621, 12 septembre. Grande aurore boréale, vue dans toute l'Europe ... par Gassendi : on la trouve décrite par lui dans le tome II de ses ..., page 107; il en définit la position de la manière suivante : *Albor ... septentrionalis elatus jam fuit quadraginta et ampliùs gradus, videlicet penè ... stellam polarem; et, cùm, arcûs in modum, formaretur, occupavit hinc inde ... horizonte gradus proximè sexaginta; hoc est, parùm abfuit quin æstivum ortum ... ... cusumque attingeret.* D'après ce passage, le milieu de l'arc répondoit exactement au nord de l'horizon : or la déclinaison de l'aiguille aimantée, en France, à cette époque, étoit seulement d'un ou deux degrés vers l'orient.

1716, 6 mars. Grande aurore boréale, observée par Halley à Londres, et par Cotes à Cambridge. Il se forma une couronne au sud du zénith, par la convergence des jets lumineux. Cotes estime l'azimuth du centre de cette couronne à dix degrés, en allant du sud vers l'est : ce qui étoit à très-peu près la direction de l'aiguille aimantée en Angleterre, en 1716; car Halley, dans sa relation, la donne de douze degrés à l'ouest pour Londres : du reste il s'accorde avec Cotes pour placer le point de convergence des jets ou le centre de la couronne à la tête des gémeaux, ce qui la met environ à vingt ou vingt-un degrés du zénith; et c'est en effet vers ce point du ciel que devoit se diriger l'aiguille aimantée en Angleterre à cette époque, l'inclinaison alors étant peu différente d'aujourd'hui, et de soixante-neuf à soixante-dix degrés.

1726. Une grande aurore boréale, observée cette année dans toute l'Europe, ramena l'attention sur ce phénomène. P. C. Mayer publia, dans le tome IV de Pétersbourg, les résultats d'une longue suite d'observations qu'il avoit faites sur ce météore depuis plusieurs années; il y indique le milieu des arcs comme placé presque exactement sur le méridien du côté du nord, toutefois avec une déclinaison sensible vers l'ouest. A cette époque, la déclinaison de l'aiguille aimantée à Saint-Péter bourg étoit entre deux et trois degrés à l'ouest.

1784, 23 février. Une grande aurore boréale fut observée en Angleterre; on y vit se former un grand arc, dont l'habile astronome Wollaston détermina la position apparente à Cambridge, par l'observation des étoiles qui se trouvoient sur sa route. Cavendish a calculé ces observations, dans les Transactions philosophiques pour 1790 : il en résulte que le milieu de l'arc déclinoit de dix-huit degrés vers l'ouest. La déclinaison de l'aiguille à Londres, à cette époque, étoit de vingt-trois degrés dix-sept minutes à l'ouest.

1792 et 1793. Un grand nombre d'aurores boréales, très-vives et très-complètes, ont été observées pendant ces deux années en Angleterre; savoir, à

phosphoriques, partant de tous les points de l'horizon, à l'est, à l'ouest, au nord, s'élèvent ou paroissent s'élever verticalement au-dessus de la tête de l'observateur, jusqu'à son zénith, et, dépassant ce point, vont former par leur réunion une couronne brillante, dont le centre est situé à quelques degrés plus bas, vers le sud-est, du moins dans tous les lieux où cette particularité remarquable du phénomène a pu être jusqu'à

Kendal, par M. Dalton, et à Keswick, par son ami M. Crosthwaite. M. Dalton a donné les détails de ces phénomènes dans ses Essais de météorologie : on y voit que, dans un grand nombre de cas, la direction des arcs et celle de la couronne, lorsqu'elle s'est formée, ont été déterminées par des expériences très-précises. Il en est résulté que le milieu des arcs s'est toujours trouvé presque exactement dans la direction du méridien magnétique, et le centre de la couronne sur le prolongement de l'aiguille d'inclinaison.

1816, 7 octobre. Il parut à Christiania une grande aurore boréale, dans laquelle on vit se former une couronne, dont la position fut exactement déterminée par M. Hansteen. L'azimuth du centre fut trouvé de douze degrés onze minutes ouest; sa hauteur apparente, de soixante-treize degrés dix minutes : c'est précisément la direction de la résultante des forces magnétiques à Christiania à l'époque actuelle.

1817, 8 février. Même phénomène, même observation : azimuth du centre de la couronne, quatorze degrés cinquante-sept minutes; hauteur, soixante-quatorze degrés trente-neuf minutes.

1817, 27 août. Grande aurore boréale observée par moi, à Unst, l'une des îles Shetland. Il s'y forma un grand arc dont les deux branches devenoient sensiblement verticales près de l'horizon. Je déterminai leur position avec mon cercle répétiteur; le lendemain, je pris, par des observations très-précises, la direction du méridien magnétique, qui se trouva la même que celle du milieu de l'arc, à environ quatre degrés près. La déclinaison de l'aiguille aimantée étoit d'environ vingt-huit degrés cinquante minutes ouest, selon les observations du capitaine Thomas, commandant du brig de Sa Majesté britannique l'*Investigator*.

On voit donc, par ces observations, qu'à une même époque les directions des arcs et de la couronne diffèrent d'un lieu à un autre, suivant la direction actuelle du méridien magnétique dans chacun de ces lieux; et que, dans les mêmes contrées, mais à des époques diverses, la direction du météore sur l'horizon a varié comme ce méridien lui-même : de sorte qu'en tout temps et partout il se conforme à la direction indiquée par la résultante des forces magnétiques terrestres.

Il ne faudroit pas néanmoins regarder cette coïncidence comme absolument rigoureuse et invariable : les observations faites dans les contrées très-septentrionales en offrent des déviations fréquentes. Je me suis particulièrement convaincu de ce fait, en calculant les azimuths de plusieurs arcs observés à Torneå par Celsius, en 1736 et 1737. Dans ces contrées, où la force directrice horizontale est si foible, le milieu des arcs dévie quelquefois très-considérablement du méridien magnétique, et souvent on voit se former plusieurs arcs qui ne sont pas concentriques entre eux. La distance zénithale de la couronne offre beaucoup plus de constance; par exemple, elle coïncide toujours presque exactement avec

présent observée. Or, en déterminant la position apparente de cette couronne, soit à l'aide d'un instrument astronomique, soit par l'observation des étoiles qui s'y trouvent comprises au moment où elle se forme, on a trouvé que son centre est toujours placé, pour chaque lieu, exactement à l'endroit du ciel vers lequel pointe une aiguille aimantée lorsqu'elle est suspendue seulement par son centre de gravité, de manière à pouvoir se tourner sans obstacle sur la direction que lui assigne la résultante des forces magnétiques exercées sur elles par le globe terrestre. Ces singuliers rapports entre les apparences de l'aurore boréale et la direction des forces magnétiques sont évidemment d'une extrême importance dans l'étude de ce météore, parce qu'ils constituent des conditions physiques inhérentes à sa nature, et sur lesquelles on peut s'appuyer pour remonter jusqu'à sa cause. Néanmoins, comme l'occasion de les constater ne s'offroit habituellement que dans les contrées septentrionales, où le phénomène est beaucoup plus fréquent et plus intense que dans les nôtres, on n'y fit pas d'abord beaucoup d'attention; et, le développement inattendu que prirent tout-à-coup les phénomènes de l'électricité ayant attiré l'intérêt de ce côté, les effets de la lumière électrique parurent si semblables à ceux de l'aurore boréale, qu'on ne douta presque plus que les uns et les autres ne fussent d'une nature pareille. Cette analogie parut merveilleusement confirmée lorsqu'un habile physicien anglais, nommé *Canton*, eut fait voir qu'un courant d'électricité, transmis dans un espace vide d'air, ou ne contenant qu'un air très-rare, y forme une continuité d'éclairs et de jets variés de lumière, dont les couleurs, parcourant toutes les nuances du prisme, passent, tantôt par un changement subit, tantôt par une dégradation insensible, du violet le plus sombre à la plus éblouissante blancheur. Il ne restoit plus qu'à disposer l'électricité atmosphérique de manière qu'elle pût former des courans pareils dans les hautes régions de l'atmosphère. Un grand philosophe s'en chargea; mais la nature, à laquelle il avoit déjà dérobé le secret de la foudre, sembla se jouer de sa fi-

---

la résultante des forces magnétiques dans les observations de Celsius, même lorsque la direction horizontale de son centre est considérablement troublée. On trouve aussi des anomalies pareilles dans les observations de pays plus méridionaux, comme l'Angleterre et la France; mais elles y sont beaucoup plus rares. Ceci nous montre donc que des circonstances locales et accidentelles peuvent modifier la tendance générale du météore à obéir aux forces directrices du magnétisme terrestre; et ce résultat s'accorde en effet avec les notions les plus vraisemblables que l'on peut se former sur sa constitution et sa hauteur, comme on le verra plus loin.

nesse; et, cette fois, le sage Franklin n'eut à proposer que des conjectures.

En passant ainsi en revue ces divers systèmes, on s'aperçoit que chacun d'eux se rapporte spécialement à quelque particularité du phénomène, sur laquelle il est fait et moulé, pour ainsi dire, tandis que les autres y sont oubliées; de sorte qu'il y a du vrai dans tous, quoiqu'aucun ne soit totalement vrai. D'après le peu de succès de ces tentatives, il semble que l'on marcheroit avec plus de sûreté si l'on prenoit une route absolument inverse, c'est-à-dire, si l'on considéroit chaque particularité observée comme une condition donnée par la nature; et si, après en avoir constaté la réalité et pesé l'importance, on en faisoit un caractère de la cause inconnue par laquelle ce phénomène est produit: c'est ce qu'a entrepris, il y a environ trente ans, M. Dalton, un des plus habiles physiciens de l'Angleterre; j'ajoute aussi un des plus modestes et des plus sincères; car on ne sait probablement que par lui-même qu'il avoit été devancé de peu de temps sur cet objet par l'auteur anonyme d'une dissertation très-remarquable publiée dans un ouvrage périodique, en 1792 (1). Il m'a paru que les idées de M. Dalton, qui sont principalement fondées sur des observations faites par lui-même à Kendal, pouvoient être rendues plus évidentes et plus générales par le concours des observations faites ailleurs; et qu'au moyen d'une discussion assez serrée, on pouvoit approcher davantage de la cause même du phénomène: sur quoi je dois avouer comme lui que son anonyme me semble avoir aperçu cette cause de très-près, quoique, pourtant, à travers quelques nuages d'hypothèses, dont j'espère pouvoir la débarrasser. Mes pensées ont été tournées sur cette matière par le voyage que je fis il y a trois ans aux îles Shetland. Je savois que ces îles voient fréquemment l'aurore boréale dans toute sa splendeur, plus fré-

---

(1) Les recherches de M. Dalton sur l'aurore boréale sont exposées dans un des chapitres de son ouvrage, intitulé: *Meteorological Observations and Essays.* Londres, 1793, pag. 153 et suiv. Le même ouvrage contient, page 54, une suite nombreuse d'observations de ce météore, faites à Kendal par M. Dalton lui-même, et comparées à des observations correspondantes faites par un de ses amis à Keswick, depuis 1786 jusqu'à 1793. C'est à la page 154 que M. Dalton expose, dans une note, le système de l'auteur anonyme dont les idées ont tant de rapport avec les siennes. Il nous apprend que l'écrit où elles sont consignées se trouve dans le premier numéro d'un ouvrage intitulé *Mathematical, geographical and philosophical Delights,* imprimé en 1792, sous la direction d'un M. Whiting. Je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de me procurer cet écrit, que j'aurois été extrêmement curieux de voir.

quemment même que la Suède et la Norwége, et je desirois vivement en être témoin. J'avois jusqu'alors regardé, plutôt qu'observé, les foibles indices de ce météore, que l'on aperçoit parfois dans notre France. Tout le monde sait que, depuis un assez grand nombre d'années, ils se sont réduits à l'apparition, dans le nord-ouest, d'un arc noirâtre, de forme circulaire, très-peu élevé sur l'horizon, et duquel s'élancent quelques jets lumineux qui s'arrêtent à de petites hauteurs: c'étoit là que s'étoient bornées mes idées sur ce phénomène. Quand je me trouvai transporté aux îles Shetland, l'excellent homme qui m'avoit donné l'hospitalité, M. Th. Edmonston, m'en parla d'une manière bien différente, et avec des détails si nouveaux pour moi, que, malgré toute la confiance qu'il m'inspiroit, je ne pouvois me défendre d'y craindre quelque exagération; mais, le 27 août 1817, le météore se montra, et tout ce qui m'avoit été dit me parut possible.

On vit d'abord dans le nord-est quelques jets déliés de lumière qui s'élevoient sur l'horizon à une petite hauteur; ayant brillé ainsi pendant quelque temps, ils s'éteignirent: mais, une heure et demie après, ils reparurent dans la même partie du ciel; et cette fois ils étoient beaucoup plus forts, plus brillans, plus étendus. Bientôt ils commencèrent à former, au-dessus de l'horizon, un arc régulier comme un arc-en-ciel. Le contour n'en étoit pas complet d'abord: mais, peu à peu, son amplitude s'accrut; et, après quelques instans, je vis venir de l'ouest l'autre moitié, qui se forma, s'éleva en un moment, accompagnée d'une multitude de jets de lumière qui accouroient de tous les points de l'horizon du nord: alors le sommet de la courbure s'éleva presque au zénith. Cet arc fut d'abord flottant et indécis, comme si la matière qui le composoit n'avoit pas encore pris un arrangement stable; mais bientôt toute son agitation se calma, et dès-lors il se maintint dans toute sa beauté pendant plus d'une heure, ayant seulement un mouvement de progression presque insensible vers le sud-est, où il sembloit que le portât le léger souffle de vent de nord-ouest qu'on sentoit alors. J'eus ainsi tout le temps de le contempler et d'observer sa situation avec le cercle qui servoit à mes observations astronomiques. Je trouvai qu'il embrassoit sur l'horizon une étendue de cent vingt-huit degrés quarante-deux minutes, et que son centre étoit placé exactement sur la direction de l'aiguille aimantée. Toute l'étendue de ciel que ce grand arc limitoit du côté du nord-ouest, étoit incessamment traversée dans toutes les directions par des jets lumineux, dont les formes, les mouvemens, les couleurs et les durées diverses n'occupoient pas moins mon esprit que mes regards. Le plus souvent chacun de ces jets, lorsqu'il commençoit à paroître, n'étoit qu'un simple trait de

lumière blanchâtre; sa grandeur, son éclat, s'accroissoient avec rapidité, en offrant quelquefois des variations singulières de direction et de courbure. Quand il avoit atteint son entier développement, il se rétrécissoit en un filet mince et rectiligne, dont la lumière en général, extrêmement vive et brillante, offroit une teinte de rouge bien marquée. Après ce terme, il s'affoiblissoit peu à peu et finissoit par s'éteindre, souvent à la même place précise où il avoit commencé son apparition. Cette permanence d'un grand nombre de jets, chacun dans un même lieu apparent, tandis que leur éclat éprouve une infinité de nuances, semble prouver que la lumière dont ils brillent n'est pas réfléchie, mais directe, et qu'elle se développe au lieu même où on les voit : aussi n'ai-je pas pu y découvrir la moindre trace de polarisation. Tous ces feux, et l'arc même qui les embrassoit dans son contour, occupoient une région plus élevée que les nuages: car ceux-ci les cachoient par intervalles; et, soit que ce fût une illusion, soit que la chose fût réelle, les contours de ces nuages en paroissoient illuminés. La lune, alors très-élevée sur l'horizon, éclairoit aussi cette scène imposante; et le calme de sa lumière argentée formoit le plus doux contraste avec les vives agitations de ces gerbes brillantes dont le météore inondoit les airs.

Maintenant que nous avons rassemblé les circonstances les plus générales du phénomène, il faut en déduire les conditions de son existence, et, avant tout, savoir où il existe, si c'est dans notre atmosphère ou au-dehors. Il y a un moyen simple de s'en assurer. S'il est hors de l'atmosphère, il est indépendant du mouvement diurne de rotation de la terre: ainsi ses jets de feu, ses arcs, ses couronnes lumineuses, doivent suivre le cours général des astres d'orient en occident, et paroître, comme eux, tourner autour des pôles célestes. Au contraire, si le météore réside dans notre atmosphère, il doit participer au mouvement commun que la rotation de notre globe imprime à tous les corps terrestres et aux nuages mêmes : il devra donc paroître immobile relativement à ces corps, ou n'éprouver, comme les nuages, que des déplacemens accidentels. Toutes les observations constatent que les choses se passent de cette seconde manière; et la longue immobilité de l'arc que j'ai vu aux îles Shetland en offriroit, s'il étoit nécessaire, une dernière confirmation. Nous pouvons donc établir comme un fait certain que le phénomène de l'aurore boréale se passe dans notre atmosphère.

Or, c'est une chose connue de tout le monde, que les images des objets élevés, et vus de loin dans l'atmosphère, sont sujettes à plusieurs illusions de perspective, dont il faut les dépouiller pour conclure les

formes et les distances réelles. Par exemple, tous les astres nous paroissent attachés sur la concavité d'une même surface sphérique que nous appelons *la voûte céleste ;* cependant il y a des diversités infinies dans leur éloignement. Les immenses traînées de vapeurs lumineuses qui forment les queues des comètes, semblent aussi pliées circulairement sur cette voûte, quoiqu'elles s'étendent réellement en ligne droite dans l'espace. Par une autre illusion, quand le soleil, caché derrière un amas de nuages, lance à travers leurs ouvertures des faisceaux de rayons qui illuminent les airs, ces faisceaux, quoique réellement parallèles, nous semblent convergens vers le point de l'atmosphère où le soleil est caché. Ces effets généraux de la perspective aérienne doivent modifier également les apparences des jets lumineux que lance l'aurore boréale ; il faut donc en tenir compte pour remonter à la réalité. Or, de quelque part qu'on observe ces jets, ils semblent toujours décrire, sur la voûte céleste, de grands arcs de cercle, qui convergent tous vers le point du ciel sur lequel se dirigeroit une aiguille aimantée parfaitement libre. De là on doit juger qu'ils sont, en réalité, cylindriques et parallèles à la direction que cette aiguille marque. Mais, en outre, chaque jet, dans sa longueur totale, offre des inégalités de grosseur et de lumière, d'où l'on peut juger qu'il se compose réellement d'une multitude de cylindres plus courts, indépendans les uns des autres, et en partie superposés. En étendant ces indications partielles à tout l'espace dans lequel le météore est répandu, on en conclut, avec une rigueur géométrique, qu'il consiste en une forêt de colonnes lumineuses, toutes parallèles à la résultante des forces magnétiques, conséquemment parallèles entre elles, et qui sont suspendues dans l'air à une élévation à peu près égale de divers côtés de l'horizon. Ces colonnes, se trouvant à diverses distances de l'observateur qui les regarde, doivent, par l'effet de la perspective, paroître à diverses hauteurs : elles doivent aussi se recouvrir mutuellement et se projeter en partie les unes sur les autres, sur-tout lorsque, ces colonnes étant vues très-près de l'horizon, les rayons visuels deviennent presque perpendiculaires à leur longueur ; mais elles doivent se séparer lorsqu'elles s'élèvent assez haut pour que l'œil puisse apercevoir leurs intervalles : alors, si un mouvement commun de transport amène un certain nombre d'entre elles par-dessus la tête de l'observateur, de manière qu'elles dépassent le point du ciel auquel tend l'aiguille aimantée qui leur est parallèle, la projection de toutes ces colonnes sur la voûte céleste formera autour de ce point une couronne ou une auréole lumineuse, dont les traits divergens paroîtront descendre de toutes parts vers l'horizon, jusqu'à la hauteur apparente à laquelle les colonnes

météoriques seront descendues elles-mêmes par l'effet de leur mouvement progressif (1). Ces déductions géométriques ont été parfaitement

(1) Cette constitution du météore, telle qu'elle est conclue ici d'après les considérations optiques, se trouve conforme, par plusieurs particularités singulières que plusieurs observateurs ont eu quelquefois occasion de voir, et qui sont relatives aux positions que les diverses parties du météore se trouvoient avoir accidentellement par rapport à eux.

Par exemple, lorsque la colonnade météorique, déjà illuminée, se trouve placée tout entière au nord de l'observateur et près de l'horizon, s'il arrive qu'elle soit transportée vers le sud, et par conséquent qu'elle se rapproche de l'observateur, sans que les colonnes qui la composent s'évanouissent ni changent leur arrangement, il devra se produire le même effet d'optique que présentent les arbres d'une forêt dont on s'approche, c'est-à-dire que les colonnes situées à l'orient du méridien magnétique paroîtront s'écarter les unes des autres en allant vers l'orient, et les colonnes situées à l'ouest de ce plan paroîtront s'écarter vers l'occident, tandis que les colonnes situées dans le méridien magnétique même paroîtront immobiles ou sembleront monter directement vers le zénith. Cette apparence a été précisément observée par F. C. Mayer, à Pétersbourg, dans une grande aurore boréale qui arriva le 16 septembre 1726. Je rapporterai ses expressions mêmes, dans lesquelles le mot *trabs* désigne un jet vertical, ou une de nos colonnes lumineuses. Il décrit d'abord la formation d'un arc dont le sommet n'étoit pas précisément au nord, mais déclinant très-sensiblement vers l'ouest. Puis il ajoute : *Motus trabium mirus erat ; quæ enim in occidentali arcûs parte exs abant, versùs occidentem ferebantur ; ad orientem ferebantur, quæ in orientali arcûs parte sitæ erant : boreales autem trabes stabant immobiles. Ex hoc phænomeno intellexi lucem moveri ex nord-west versùs verticem ineunt, id quod et sequentibus phænomenis confirmatum est.* On voit qu'il en a tiré précisément la conséquence que les règles de la perspective indiquoient.

Un autre cas qui peut se présenter, à la vérité dans des circonstances rares et particulières, c'est que l'illumination de la colonnade météorique, illumination qui paroît être accidentelle, se trouve pendant quelque temps n'avoir lieu que pour un certain nombre des colonnes qui la composent ; alors, si ces colonnes sont espacées à des intervalles tels, qu'elles ne se recouvrent pas les unes les autres, on les verra séparées, et l'on pourra aussi les apercevoir isolément. Cela est arrivé dans la grande aurore boréale de 1716, comme on le voit dans le mémoire de Halley (*Trans. phil.* n.° 347, pag. 411 et 415). De petites colonnes parallèles et d'égale longueur se montrèrent distinctement séparées dans une partie du ciel que circonscrivoient deux bandes lumineuses presque horizontales. Une apparence semblable se trouve encore consignée dans un autre mémoire de Halley, pour l'année 1719 (*Trans. philosoph.* n.° 363, p. 1099). Il y dit que, de temps en temps, on voyoit paroître dans l'air, à une grande hauteur, des systèmes de colonnes ou de stries lumineuses, coordonnées les unes par rapport aux autres comme des tuyaux d'orgue, lesquelles se montroient aussi rapidement que si elles eussent été d'abord cachées par un rideau que l'on auroit subitement tiré. En général, si l'on prend la peine de lire avec attention les nombreuses descriptions du météore qui nous ont été données par des observateurs des contrées septentrionales, on y trouvera une foule de détails

bien présentées, bien développées par M. Dalton, probablement sans qu'il sût qu'elles avoient déjà été obtenues, dès 1716, par Cotes, celui de qui Newton disoit que, s'il avoit vécu, nous saurions quelque chose, et qu'elles avoient été depuis adoptées par Cavendish, le plus sévère des hommes de génie. Je ne fais cette remarque que pour montrer qu'on peut les regarder comme rigoureuses. *(La suite au cahier prochain.)*

BIOT.

Recherches sur les Langues tartares, ou Mémoires sur différens points de la grammaire et de la littérature des Mandchous, des Mongols, des Ouïgours et des Tibétains, par M. Abel-Rémusat; tome I. Paris, de l'imprimerie royale, 1820, lij et 400 pag. *in-4.°*

Un écrivain célèbre, qui se vengea quelquefois sur l'érudition des triomphes faciles qu'avoient préparés aux érudits ses assertions hasardées en fait de critique et de philologie, n'avoit pas craint d'avancer que l'histoire des Huns ne méritoit guère plus d'être étudiée que celle des tigres et des ours de leur pays. Ce jugement, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, étoit peu digne d'un philosophe; car, en supposant qu'il fût conforme à la vérité, il falloit avoir étudié l'histoire de ces peuples pour avoir le droit de les juger si sévèrement. Il n'étoit guère plus philosophique de placer le berceau de la civilisation, comme l'a fait un autre écrivain ingénieux, dans un pays sur l'histoire duquel on ne possédoit aucune lumière; mais peut-être cela étoit-il plus adroit, dans l'intérêt d'un système auquel il importoit beaucoup plus de détruire que

---

qui se rapportent parfaitement à la constitution du météore telle que nous l'avons conclue des lois de la perspective, et l'on n'en trouvera pas un seul qui contrarie cette conclusion. En effet, on ne doit pas regarder comme une contradiction les déviations accidentelles que l'on observe dans l'azimuth des couronnes, relativement au méridien magnétique; car, la force magnétique horizontale qui détermine cet azimuth étant d'une foiblesse extrême dans ces contrées, la moindre cause de perturbation qui agira sur le météore pourra donner à ces colonnes une direction azimuthale différente: or, puisque le météore existe dans l'atmosphère, le seul jeu des courans d'air peut exciter des causes de perturbations pareilles; et cela doit sur-tout avoir lieu pour les contrées boréales, où l'on verra tout-à-l'heure qu'il descend quelquefois très-bas dans les couches inférieures de l'atmosphère.

d'établir, de renverser des opinions reçues que l'on traitoit de préjugés, que de fonder sur des faits et sur une critique éclairée et solide, des doctrines propres à convaincre les esprits justes et à satisfaire les cœurs droits.

L'auteur des Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie avoit revêtu du charme de son style cette opinion hasardée, à laquelle il est permis de douter qu'il crût beaucoup lui-même. Toutefois il auroit bien mal connu l'esprit dominant de l'époque à laquelle il écrivoit, s'il eût douté du succès de son paradoxe: il est toujours une classe de demi-savans prêts à adopter les assertions les plus hasardées, sur-tout quand elles sont contraires aux idées reçues, et qu'elles se sont introduites dans le monde à l'abri d'un nom célèbre. La seconde moitié du siècle dernier n'a pas été plus avare qu'aucune autre époque littéraire d'écrivains de cette classe : aussi pourroit-on faire une liste assez nombreuse des hommes de lettres qui se sont rendus les échos de Bailly. Quelques-uns même ont été plus loin que lui, et ils ont cru pouvoir apporter en preuve de son système, des faits qui, à n'avoir égard qu'à la vraisemblance, eussent pu avec autant de raison, pour ne rien dire de plus, lui être opposés comme des objections. Pour apprécier et le système du philosophe qui le premier hasarda de placer au centre de la Tartarie l'origine de toutes les connoissances humaines, et la valeur des faits dont on a tenté de lui faire un appui, M. Rémusat a cru qu'il falloit, avant tout, réunir toutes les lumières que l'histoire, et la connoissance des langues, beaucoup plus avancée aujourd'hui, pouvoient fournir, et au moyen desquelles il étoit permis d'espérer qu'on jetteroit quelque jour sur cette terre inconnue, sur cette nation primitive, que l'instinct philosophique du XVIII.e siècle venoit de retrouver ou de créer. Il a pensé qu'en examinant les nations qui habitent aujourd'hui cette vaste partie de l'Asie, leurs opinions religieuses, leurs langues, leur littérature, leurs rapports entre elles ou avec les peuples voisins, on pourroit reconnoître si toute la culture qu'elles possèdent est effectivement le reste d'une culture bien plus parfaite, qui, de ce pays autrefois si éclairé, comme d'un foyer commun de lumières, se seroit propagée sur toute la surface du globe; ou si, au contraire, ne remontant qu'à une époque fort postérieure aux plus anciens documens historiques, elle est tout entière d'emprunt, et n'a pénétré dans les vastes régions de la Tartarie que par les communications de leurs habitans avec des nations plus anciennes dans l'histoire de la civilisation, telles que les Perses, les Indiens et les Chinois. Tel est le véritable but et l'objet principal des recherches de M. Rémusat. Chercher la vérité, au lieu

de créer des systèmes; recueillir des faits, les classer, les éclairer les uns par les autres, au lieu d'accumuler des conjectures; tirer des faits constatés tous les résultats qu'une déduction rigoureuse permet d'en conclure, indiquer les lacunes qui restent à remplir, distinguer avec soin ce qui est certain de ce qui est problématique, au lieu de rejeter avec dédain les traditions anciennes et universelles, uniquement à cause de leur ancienneté et de leur universalité, et d'accueillir les hypothèses les plus gratuites, parce qu'elles se présentent avec le charme de la bizarrerie et le vernis de la nouveauté : telle est constamment la marche qu'il a suivie, et qui est tout justement le contraire de celle qu'avoient adoptée les auteurs et les partisans des idées qu'il soumet à l'examen de la critique. Laquelle des deux mérite mieux le nom de philosophique! Ce ne sera assurément point l'objet du plus léger doute pour un esprit impartial.

Si le lecteur des Recherches de M. Rémusat se trouve obligé, quelles que soient d'ailleurs ses opinions et la tendance de ses préjugés, à souscrire au jugement que nous venons de porter, nous ne doutons pas qu'il ne partage aussi notre étonnement (nous nous servons à dessein de cette expression, parce qu'elle ne préjuge rien relativement au plaisir ou au déplaisir dont le lecteur pourra être affecté, eu égard aux résultats de ce travail), en considérant l'étendue, la variété, la difficulté des recherches auxquelles l'auteur a dû se livrer pour atteindre son but, la constance avec laquelle il a recueilli les matériaux, comparé les témoignages, poursuivi la vérité à travers mille obstacles que lui opposoient la nature des langues et la multitude des dialectes, la complication des systèmes d'écriture, le défaut de grammaires et l'absence totale ou l'insuffisance des dictionnaires, l'obscurité des doctrines religieuses ou philosophiques, enfin les erreurs mêmes de quelques-uns des écrivains qui sembloient devoir lui servir de guides.

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'exprimer l'impression générale que nous a laissée une lecture assez rapide de l'ouvrage que nous annonçons, et notre tâche est loin d'être remplie. Toutefois ce seroit une folie de prétendre donner en quelques pages un aperçu même succinct de tout ce que ce volume contient. Nous nous contenterons donc d'en tracer une esquisse légère; et nous croirons en faire connoître rigoureusement les résultats, en transcrivant parfois les conclusions de l'auteur.

Le volume se compose d'un avant-propos, d'un discours préliminaire, et de sept chapitres.

Dans l'avant-propos, l'auteur rend compte des circonstances qui ont retardé la publication de son ouvrage, et l'ont obligé à le diviser en

deux volumes, au lieu qu'il ne devoit primitivement se composer que de deux parties, renfermées dans un seul volume. Les lecteurs des Recherches ne pourront que se féliciter d'un changement dû à la multiplication des matériaux que l'auteur a eus à sa disposition. Ils attendront seulement avec quelque impatience le second volume, qui devra contenir les pièces justificatives des assertions de l'auteur, telles que fragmens de dictionnaires, alphabets, textes originaux, &c., et en outre, comme l'annonce positivement M. Rémusat, « beaucoup de corrections et des » développemens ultérieurs, relatifs à des points qui n'avoient pas été » suffisamment éclaircis. » Si donc, dans certains détails, l'on croyoit apercevoir quelques erreurs ou quelques contradictions, la critique la plus sévère devroit suspendre son jugement jusqu'à la publication du second volume. Nous ne croyons pas, au surplus, que les personnes capables de juger ce travail quittent le volume avec d'autres sentimens que ceux que nous avons déjà exprimés; tout au plus formeront-elles le vœu de voir d'autres savans entrer dans la même carrière, et marquer aussi leurs pas par de nouvelles découvertes. C'est ce vœu qu'exprime l'auteur lui-même, quand il dit : « Il y a dans ces Recherches beaucoup de » questions qui attendent de nouveaux éclaircissemens. C'est assez » pour moi, si l'on juge qu'il y en ait quelques-unes qui se présentent » sous un nouveau jour, et si un ouvrage que je ne donne que comme » un essai sur des matières encore enveloppées d'obscurité, est l'occasion » de travaux plus étendus et plus profonds sur des langues dont l'étude » a été trop long-temps négligée, et dont la connoissance deviendra » sur-tout indispensable, quand on voudra mettre des notions positives » à la place des vains systèmes qu'on s'est formés jusqu'à présent sur les » antiquités de la haute Asie. »

Le discours préliminaire contient d'abord un exposé des motifs qui doivent inspirer le desir de connoître mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les nations qui habitent la Tartarie; nous avons déjà suffisamment indiqué ces motifs (1). L'auteur les développe ici avec plus d'étendue, et l'on pressent déjà que le résultat de ses recherches ne sera pas favorable aux systèmes créés par le besoin de substituer des idées nouvelles à celles que plusieurs siècles sembloient avoir consacrées. M. Rémusat examine ensuite si le préjugé n'a pas plus de part que la raison au jugement que nous portons de tous ces peuples de l'Asie, que, sans en excepter même cette race tartare qui domine depuis près de quatre siècles

(1) Page 5 de ce discours préliminaire on lit, « Le caractère syriaque moderne est nommé *pouschto* » ; il falloit dire *peschito*.

sur une vaste partie de l'Europe, nous confondons sous la dénomination de *nations barbares*, dénomination qui sert en quelque sorte d'excuse à notre paresse et de prétexte à notre indifférence; et il fait voir que ces peuplades nous offrent dans leurs langages, dans leurs croyances, dans leurs fables mythologiques, dans leur philosophie, en un mot dans leur littérature, des problèmes historiques dignes d'attirer notre attention, et des moyens d'en trouver, au moins avec quelque vraisemblance, une solution satisfaisante. « Pour ne plus parler, dit-il à cette occasion, des » poëmes et des histoires, la métaphysique des *nihilistes* et des partisans » de la doctrine de l'émanation cause quelque surprise, quand on la » trouve établie chez les Tartares; et c'est un phénomène bien digne » d'attention, que des hommes qui savent à peine tisser le poil de leurs » troupeaux et presser le lait de leurs jumens, au milieu desquels fleurit, » depuis des siècles, une religion respectable par sa morale, admirable » dans ses allégories, étonnante jusque dans les aberrations de sa méta- » physique; une religion où véritablement l'imagination s'égare sou- » vent dans de vaines spéculations sur l'infini, mais qui exerce l'esprit » aux abstractions les plus difficiles, quoique l'intelligence humaine y » soit à chaque instant ramenée, par ses efforts mêmes pour s'élever, » au sentiment de sa foiblesse et de son insuffisance. »

Les langues sont le moyen principal que l'auteur appelle à son secours pour parvenir à la solution de ces problèmes historiques : mais, ainsi qu'il l'observe, « les idiomes de la Tartarie peuvent offrir encore un » genre d'intérêt tout différent; c'est celui qui s'attache à l'étude philo- » sophique des langues, laquelle n'est autre chose, en réalité, que » l'étude des conventions des hommes, en ce qui touche de plus près » à l'esprit et au caractère intellectuel des différens peuples. » Ici commence une suite d'aperçus, également profonds et lumineux, sur les ressources qu'un esprit observateur peut tirer de l'étude comparée des grammaires et des vocabulaires, pour juger du caractère et du génie distinctifs de chaque peuple, du degré de culture auquel il est parvenu, du système d'écriture qu'il a ou inventé ou adopté, et de l'époque à laquelle s'est introduit chez lui cet art, première base de toute littérature; des révolutions qu'a éprouvées sa civilisation; des rapports qu'il a eus avec d'autres nations, et des vicissitudes de son histoire politique et religieuse; enfin des divers degrés de parenté, si je puis m'exprimer ainsi, qui le lient aux autres branches de la grande famille de l'espèce humaine. Cette étude comparée des langues, celle de leurs vocabulaires sur-tout, offre beaucoup de difficultés, exige beaucoup de précautions. Notre auteur ne le dissimule pas, et il présente lui-même une

esquisse des principales règles de critique qui doivent guider le philologue dans cette carrière périlleuse. Toutefois il ne craint point d'affirmer qu'en ne négligeant aucune des précautions indiquées, on peut tirer de grandes lumières du vocabulaire d'une nation, pour retrouver son origine, et déterminer le nombre des races qui se sont réunies pour la former.

L'auteur a senti que ce mot de *races* pouvoit prêter à quelque équivoque, et il s'est empressé de prévenir toute méprise à cet égard, en fixant le sens d'une expression qu'il n'a employée, dit-il, que faute d'en trouver une autre qui rendît aussi brièvement la même idée. Lors donc qu'il lui est arrivé de dire que des tribus appartenoient à des races différentes, ou que leur origine n'avoit rien de commun, il a voulu dire par là « que depuis qu'elles avoient commencé d'exister, elles » avoient parlé des idiomes radicalement différens, sans s'être mêlées, » et qu'elles descendoient de deux familles qui, au temps de la for- » mation de leurs langues, n'avoient rien pris l'une de l'autre. On sent » bien, ajoute-t-il, qu'en m'exprimant ainsi, je n'ai pas entendu contre- » dire des traditions respectables, contre lesquelles je ne crois pas que » les annales d'aucun peuple actuellement existant puissent fournir » d'objection solide, au jugement d'un esprit impartial et judicieux. »

Arrivé à ce point, M. Rémusat trace en un petit nombre de pages la marche qu'il a suivie dans ces Recherches; et le lecteur qui, n'étant pas assez instruit pour lire l'ouvrage avec fruit, ou n'ayant pas le temps de le faire avec la réflexion nécessaire pour en porter un jugement, voudroit seulement prendre une connoissance méthodique des divers objets de ces recherches, de leur but commun, de leur enchaînement, enfin des résultats que l'auteur s'est cru en droit d'en déduire, pourroit se contenter de lire attentivement cette partie du discours préliminaire, en y réunissant les conclusions qui occupent les cinq dernières pages du volume. Si à cela se joignoit pour lui l'intime conviction que l'auteur a été par-tout fidèle au plan qu'il s'étoit tracé, et qu'il n'a tiré aucune conclusion qui ne soit établie sur des fondemens solides, il auroit, nous osons le dire, une idée juste de tout l'ouvrage. Toutefois nous devons répéter, ne fût-ce que pour n'être point accusés d'exagération, que nous supposons les assertions de l'auteur confirmées par les pièces justificatives dont la publication peut seule compléter la démonstration des résultats auxquels ses recherches l'ont conduit.

M. Rémusat s'étant fréquemment appuyé de l'autorité des écrivains chinois, il a dû consacrer les dernières pages du discours préliminaire à justifier, contre les préjugés contraires, la confiance qu'il accorde à ces écrivains. Il faudroit, ce nous semble, oublier, quand il s'agit de la

Chine, toutes les règles de la critique historique, pour se refuser à l'évidence des motifs qu'il fait valoir. Nous ne serions pas étonnés cependant que quelques esprits prévenus aimassent mieux se créer ici une critique nouvelle et tout-à-fait spéciale, que d'avouer que l'autorité d'un écrivain chinois puisse être de quelque poids. Mais nous osons prédire que, si M. Rémusat continue à appliquer la connoissance qu'il a des langues de l'extrémité orientale de l'Asie à éclaircir les antiquités, l'histoire et la géographie de cette partie du monde, le préjugé aura tout-à-fait cédé, avant qu'il soit peu, à la vive lumière dont l'Europe savante lui sera redevable.

Nous avons eu beau hâter notre marche, nous avons déjà retenu long-temps nos lecteurs pour leur faire connoître seulement le contenu des pièces qui forment l'introduction aux Recherches de M. Rémusat. Que seroit-ce si nous entreprenions de rendre un compte détaillé des sept chapitres dont l'ouvrage même se compose! Nous nous voyons donc contraints à les parcourir légèrement, et à donner à peine un aperçu du sujet traité dans chacun d'eux.

Le chapitre premier traite des Tartares en général, et de l'origine de leurs différens noms.

Quoique l'usage ait consacré depuis long-temps le nom de *Tartares* pour désigner les peuples qui habitent les vastes contrées de l'Asie que bornent au midi l'Inde, la Chine et la Perse, à l'orient la mer du Japon, à l'occident les fleuves qui se jettent dans la mer Caspienne et le Pont-Euxin, au nord enfin la mer Glaciale, quelques écrivains, par une sorte de rigorisme qui tourne rarement au profit de la véritable érudition, ont affecté d'y substituer la dénomination de *Tatars*. Ce nom n'est dans le fait que le nom particulier d'une tribu qui fournit un grand nombre de troupes aux armées dévastatrices de Tchinghiz-khan et de ses successeurs; et c'est à raison de cela, suivant l'observation de M. Rémusat, que les chrétiens, et parfois même les musulmans, se sont accoutumés à désigner par le nom particulier de cette tribu les autres nations turques et mongoles qui avoient acquis moins de célébrité. Le nom de cette tribu toutefois fut légèrement altéré par les Européens; et, l'usage consacrant cette altération, les dénominations de *Tartares* et de *Tartarie* passèrent dans toutes les langues de l'Europe chrétienne. On désigna ainsi sous le nom de *Tartares* une foule de nations à demi civilisées, qui, dit notre auteur, diffèrent beaucoup entre elles. « Dans » ce sens, ajoute-t-il, je crois qu'il est bon de conserver à ces nations le » nom collectif de *Tartares*, quoique corrompu, préférablement à celui » de *Tatars*, parce que ce dernier, qui paroît plus correct, mais qui

» appartient à une seule tribu, ne doit pas servir à désigner les autres » tribus en général. C'est donc, continue-t-il toujours, improprement, à » mon avis, que quelques auteurs modernes ont appliqué ce surnom » aux Mandchous, aux Tibétains, et à d'autres qui ne sont nullement » *Tatars,* mais qu'on peut sans inconvénient appeler *Tartares,* s'il est » bien convenu que par-là on n'entend pas parler d'une nation parti- » culière ainsi nommée, mais seulement réunir sous une dénomination » commune et abrégée tous les peuples qui habitent la Tartarie, quels » que soient d'ailleurs leur origine, leur langue ou leurs usages. » Ces réflexions nous paroissent très-judicieuses; mais, dût-il se trouver des personnes qui ne voulussent pas les adopter et souscrire à leurs résultats, il est toujours indispensable de ne point les perdre de vue en lisant l'ouvrage de M. Rémusat, ouvrage dont le titre même, sans cela, seroit un vrai contre-sens.

Une singularité que nous ne saurions passer sous silence, c'est que les Chinois, qui ont sur les nations qui habitent la Tartarie, des notions plus anciennes, plus précises et bien plus détaillées que celles que nous possédons jusqu'à ce moment sur ces mêmes nations, les comprennent aussi sous la domination commune de *Tha-tseu* ou *Tha-tche,* et que cette dernière dénomination est en même temps le nom particulier d'une nation de la Tartarie.

Devant me borner à ce qui est absolument nécessaire pour faire connoître la marche de M. Rémusat et le résultat de ses recherches, je ne rapporterai de ce premier chapitre que la distinction fondamentale qu'il établit entre les nations qui se partagent les régions de la Tartarie. Après avoir écarté de cette masse de nations les Sémoyades ou Samoyèdes, les Kamtchadales et d'autres tribus barbares qui habitent les bords de la mer Glaciale, ainsi que les nations des races permienne ou sibirienne, telles que les Vogoules, les Tchérémis, les Ouchtiaks, et quelques autres qui dépassent un peu les limites assignées par lui aux contrées habitées par les races tartares, il range tous les autres Tartares sous quatre divisions principales, qui sont comme quatre grandes familles, différant beaucoup entre elles, soit sous le rapport de leurs langues, et par conséquent de leur origine, soit sous celui des usages, des caractères d'écriture, ou des religions.

La première de ces quatre familles qu'on rencontre en allant d'orient à l'occident, est celle des *Tongous* ou *Tounguses.* A cette famille doit être rapportée l'origine des *Niu-tchi* ou *Kin,* détruits par Tchinghiz-khan, et celle des Mandchous, actuellement maîtres de la Chine. Tous les Tongous sont attachés au culte des esprits; un petit nombre de ceux

qui sont établis à la Chine, sont devenus bouddhistes. Leur pays est partagé en deux par la limite qui fixe les frontières des empires russe et chinois.

La seconde famille est celle des Mongols; elle paroît originaire des pays qui séparent le lac Baïkal des sources de l'Onon. Les peuples mongols d'aujourd'hui sont pour la plupart soumis à la domination chinoise; quelques-unes de leurs tribus mènent une vie nomade au nord de la grande muraille: tous les Mongols suivent le culte de Bouddha.

Les Turcs, qui semblent avoir une origine plus occidentale que les Tongous et les Mongols, forment la troisième famille. Le point central d'où sont sorties toutes les émigrations de cette race, paroît être peu éloigné du haut Irtich; là, ou non loin de là, étoit la résidence des Ouïgours, les premiers de tous les Turcs qui aient possédé un alphabet. A cette race appartenoient et Tamerlan et ses sujets, improprement appelés *Mongols.* Tous les Turcs, si l'on en excepte les Yakouts, sont musulmans; toutefois les branches les plus orientales de cette famille mêlent au musulmanisme beaucoup de superstitions indiennes.

Enfin les Tibétains, nommés *Si-fan* ou *Thou-fan* par les Chinois, et partagés, suivant eux, en plus de cent tribus distinctes, composent la quatrième famille. Ce n'est point par les conquêtes et les dévastations que les Tibétains ont acquis la célébrité, et une influence remarquable sur les autres nations de la Tartarie; c'est par la religion de Bouddha, dont leur pays est devenu le centre. Tous les Tibétains sont bouddhistes; la moitié même est particulièrement vouée au culte des divinités bouddhiques et à une vie monastique. Le chef de la religion de Bouddha a toujours été Tibétain, et ce chef réside au Tibet. Soumis long-temps aux Mongols, ce pays est aujourd'hui sous l'influence du gouvernement chinois; et cette influence diffère peu d'une véritable domination.

Comme c'est ici le fondement ou plutôt le résultat anticipé du travail de M. Rémusat, nous croyons devoir transcrire une observation par laquelle il termine lui-même ce chapitre, observation qui a pour objet de prévenir quelques objections; nous ne ferons que copier ses propres expressions :

« Presque toutes les tribus modernes qui appartiennent à la troisième » race, le reconnoissent elles-mêmes et prennent le nom de *Turks.* Il » n'en est pas de même des peuples de la race mongole et tongouse; » le nom sous lequel nous les désignons, ne s'applique pas chez eux à » la totalité des tribus de la même famille. *Mongol* est le nom particulier » de la plus célèbre des petites nations de commune origine, qui se réu

» nirent les premières sous les ordres de Tchinggis-khan ; mais je crois » que ce n'est que par extension. . . . que son nom est devenu com- » mun aux Olets (ou Calmouks), aux Ortos, aux Naïmans, et aux autres » tribus qui parlent la langue mongole d'une manière plus ou moins » pure. Quant au nom des *Tongous*, la plus illustre des nations aux- » quelles nous le donnons, la nation mandchou, le méconnoît entiè- » rement, ou ne l'applique qu'à quelques-unes de ses plus foibles tribus. » Ce n'est donc que pour abréger, et par les mêmes motifs qui m'ont » fait adopter la dénomination générique de *Tartares*, que j'ai toujours » désigné les deux premières branches de ces peuples par la dénomina- » tion de *nation tongouse*, *nation mongole* ; et il ne faudroit pas m'ac- » cuser de commettre un anachronisme irréfléchi, si je venois à faire » usage de la dernière pour des époques antérieures à Tchinggis-khan, » et pour des nations collatérales de la tribu mongole proprement dite. » C'est ce qui m'est aussi arrivé dans ce chapitre même, en parlant de » la race turque, que j'ai nommée ainsi, non que je croie que les Turcs » soient la tige de cette race, ou la plus ancienne de ses tribus, mais » parce qu'elle est devenue la plus célèbre, et que c'étoit le moyen » d'être en même temps plus court et plus intelligible. »

Je termine ici, réservant pour un second article l'extrait du chapitre II et des suivans.

SILVESTRE DE SACY.

Traité des forêts d'arbres résineux et des terrains adjacens sur les montagnes de la France ; ouvrage faisant suite à la deuxième édition du Traité de l'aménagement des bois et forêts ; par M. Dralet, *chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, inspecteur principal des forêts du midi.*

> Sans une prompte réforme, c'en est fait, avant quinze ans, de la seule forêt qui, dans les Pyrénées et la France entière, fournisse encore des bois pour la mâture. *(Page 25 de cet ouvrage.)*

Un vol. *in-12* de 271 pages. A Toulouse, chez F. Vieusseux, impr. libr., rue Saint-Rome, n.° 46 ; année 1820.

DANS une introduction, l'auteur fait remarquer que les bois résineux forment une classe à part de grands végétaux ; qu'ils ne peuvent se renouveler que de graine ; que, réduits à une foible quantité eu égard

aux autres, ils doivent offrir plus d'intérêt; que leur emploi est d'une grande étendue; que rien ne sauroit remplacer l'usage qu'on en fait; qu'ils occupent une partie du sol où eux seuls se soutiennent, car la nature les a relégués sur la cime des montagnes, séjour des neiges et où règnent les plus grands froids. Il se plaint de ce que cette portion de propriété a jusqu'ici été négligée: aucune loi ne l'a régie; l'ordonnance des eaux et forêts de 1669 en fait à peine mention. Il n'y a pas d'ouvrage qui ait traité directement de l'administration des forêts d'arbres résineux: c'est pour établir quelque chose de fixe et de positif sur cet objet, pour réparer l'oubli qu'on en a fait, pour diriger enfin cette sorte de production, que M. Dralet publie aujourd'hui le résultat de ses observations, réflexions et voyages sur les montagnes où il existe des forêts d'arbres résineux.

Son livre, quoique peu volumineux, est divisé en trois parties, chacune composée de chapitres.

Après quelques idées générales sur les vues de la nature dans la distribution des végétaux et particulièrement des grands arbres, de la place qu'ils occupent sur le globe et plus ou moins près des lieux qu'habitent les hommes, et de ceux qui sont sur les pics aigus des montagnes, où un suc résineux les garantit des rigueurs d'un climat glacé, il donne la description des espèces appelées *conifères*, à cause de la forme de leurs fruits, tels que le sapin, le pin, le mélèze, sans avoir égard aux distinctions des botanistes. M. Dralet reconnoît deux sortes de sapin: celui à *feuilles d'if*, dit *sapin argenté*, *sapin de Normandie;* et celui qu'on appelle *picea*, *epicea*, *sapin de Norvége*, &c. Il admet trois espèces de pin, le *sylvestre* ou *sauvage*, *pin commun de France*, *pin suisse*, *pin de Genève;* le *maritime* ou de *Bordeaux*, *grand pin*, *pin des Landes*. Il n'y a pas en France plus d'un mélèze; le cèdre du Liban en est bien un dont les feuilles sont nombreuses, serrées et persistantes: mais il n'est pas naturel à l'Europe; il y a été transporté, et ne se trouve que dans les jardins ou parcs. A ses descriptions l'auteur a soin d'ajouter la partie économique, c'est-à-dire, l'usage qu'on fait de ces arbres et ce qu'on en obtient durant leur végétation: c'étoit le moyen d'en faire sentir l'utilité. Par exemple, il dit que l'*huile de térébenthine* se fait avec les jeunes cônes de sapin à feuilles d'if, qu'on cueille vers la Saint-Jean; on les coupe par morceaux, on les fait digérer dans l'eau; l'huile, comme plus légère, s'élève à la surface: la *poix* est un suc qui s'échappe par les fentes de l'écorce du sapin epicea et qui devient concrète à l'air. On retire du *goudron* du tronc et des racines du *pin sylvestre*, en les réduisant en charbon dans des four-

neaux faits exprès ; on en forme même des chandelles avec lesquelles s'éclairent les montagnards. Par le moyen d'entailles, le *pin maritime* donne une résine molle, qui, mêlée avec de la cire jaune, produit la poix dite *poix de Bourgogne :* sans mélange, cette résine est de la *pâte de térébenthine*, dont les parties grossières offrent une *poix noire ;* par la distillation, on en retire une huile de térébenthine, dont le résidu, brassé dans l'eau colorée d'argile, forme le *brai sec.* Le mélèze fournit de la manne, de la gomme et de la résine, qui est appelée *térébenthine de Venise.*

Dans un des chapitres, M. Dralet compare les forêts d'arbres résineux à celles qui sont composées d'autres essences, et il en fait sentir tous les avantages. Bien que la nature ait en général placé les premiers sur les montagnes élevées et même jusqu'à dix-huit cents toises au-dessus du niveau de la mer, ils ne sont pas pour cela exclus des régions tempérées : le sapin sur-tout est dans ce cas ; c'est le plus répandu de tous : on croit qu'il occupe les neuf dixièmes des forêts d'arbres verts. On a des raisons de regretter sans doute qu'il ne subsiste pas un plus grand nombre de ces forêts, puisqu'elles sont si utiles : néanmoins ce qui en reste mérite de l'attention ; car, suivant M. Dralet, la masse des arbres verts de France fournit une coupe annuelle d'un million d'individus, qui supposés à quinze francs, donneroient un produit « de quinze millions, valeur qui se trouve au moins quadruplée par les » frais d'exploitation, d'écarrissage, de sciage et de transport dans les » magasins du commerce, d'où il résulte que ces bois, avant d'être » employés dans la charpente et la menuiserie, ont occasionné une cir- » culation de soixante millions de francs. »

Les causes de la diminution des arbres verts sont les mêmes que celles qui ont détruit une partie des forêts formées d'essences différentes ; ce sont des incendies, des défrichemens, des coupes immodérées faites depuis cinquante ans, d'où sont résultés l'extension des pâturages et l'abus des usagers qu'il faudroit cantonner, Le défaut de démarcation et de bornage y a aussi contribué. Ces observations ont été faites dans les Pyrénées : M. Dugied les avoit faites aussi dans les Alpes. Nous avons fait connoître son ouvrage, intitulé *Projet de boisement des Basses-Alpes.*

M. Dralet présente des vues sur la manière de tirer parti des terrains incultes situés à l'extérieur et à l'intérieur des forêts : il fait voir les avantages de celles qui sont en massifs, et les inconvéniens de celles qui sont en éclaircies et qui donnent bien plus de prise aux vents ; il indique comment on élève des pins ; il réfute des assertions sur les bois

résineux; il blâme les coupes à *blanc étoc*, à *tire-aire*, par *éclaircies*, par lisières et bandes étroites, et il n'adopte que celles qui se font en *jardinant*, suivant l'expression commune, c'est-à-dire, en choisissant çà et là les plus beaux arbres ou les plus forts : ce qui doit se faire cependant avec précaution; car il faut couper de préférence les arbres qui sont parvenus à leur *summum* d'accroissement, et réserver les porte-graines et ceux dont l'ombrage est nécessaire à la végétation des arbustes et des jeunes plants résineux, et ceux mêmes qui, moins beaux, se gênent, étant trop rapprochés. Il donne à ce genre d'exploitation le nom de *furetage*, qui indique assez bien l'opération.

Voici comment il appuie l'assertion par laquelle il prouve l'avantage d'une forêt en massifs serrés: « Lorsque les arbres sont rapprochés les » uns des autres, ils perdent leurs branches inférieures; la séve, con» centrée dans la tige, en favorise la croissance et les belles dimensions: » ces arbres ne filent point en *queue de rat*, ils sont *pleins*, c'est-à-dire » que le diamètre de l'extrémité de la tige n'est pas sensiblement plus » petit que celui du tronc; les branches de la flèche de chaque arbre, » peu éloignées de celles des arbres voisins, procurent une ombre suffi» sante au terrain, et cependant ne l'offusquent pas; elles préviennent » l'évaporation, et conservent dans la masse de la forêt l'humidité et » la fraîcheur nécessaires à la croissance des herbes et des arbustes, au » milieu desquels s'élèvent les jeunes sapins. Ceux-ci, pressés contre leurs » aînés, les défendent de l'impétuosité des vents. Une forêt ainsi tenue » offre l'idée d'un peuple composé d'hommes de tous les âges et de » tous les rangs; les grands protégent les classes inférieures, sans » lesquelles ils ne pourroient se soutenir; l'isolement d'une des classes » l'exposeroit à tous les dangers, tandis que leur union fait leur force » et leur sécurité. »

Voulant donner une idée à peu près fixe sur la manière de faire les coupes annuelles, il suppose une forêt de deux cents hectares, dont chacun renferme une population de cent cinquante arbres, âgés de soixante-dix à cent dix ans, et que ce dernier âge soit celui que les arbres ne peuvent dépasser sans dépérir. Ceci posé, les coupes devront être déterminées de manière qu'il ne reste après quarante ans aucun des grands arbres actuels; car ceux qui alors se trouveroient à exploiter, ayant plus de cent dix ans, dépériroient. Or la forêt dont il s'agit, renferme trente mille arbres; le quarantième est de sept cent cinquante. En réduisant à six cents la coupe annuelle, à cause des ouragans, des étés secs et des frimas rigoureux, ce seroit trois par hectare.

M. Dralet indique les signes auxquels on reconnoît qu'un arbre

est vieux ou malade : l'extrémité de ses branches est mousseuse ; il y a des champignons sur l'écorce ; son feuillage est roussâtre. La jeunesse et la santé se manifestent par un feuillage vert-foncé, par de longues pousses annuelles, par une écorce lisse, fine et unie.

L'auteur conseille, en terminant cet article, de diriger les coupes des forêts de manière qu'elles soient entamées par la partie opposée aux vents dominans, et de tenir toujours serrés les quartiers exposés à l'impétuosité des vents.

Dans le dernier chapitre de la deuxième partie, M. Dralet traite de la restauration des forêts d'arbres verts. Elle consiste à diminuer la population de celles où elle est surabondante, à ébrancher les arbres qui se nuisent, en le faisant avec précaution, c'est-à-dire, en coupant, comme en Suisse, les rameaux latéraux à un pied du tronc ; en nettoyant d'arbustes et d'arbrisseaux le dessous des futaies ; enfin en empêchant les troupeaux de parcourir les clairières et les terrains vagues qui sont sur les rives. Cette dépaissance ne permet pas aux graines d'arbres de lever et de pousser.

La troisième partie est tout administrative : l'auteur l'a consacrée à l'examen des réglemens particuliers, des aménagemens, de l'assiette des coupes, de l'exploitation, des moulins à scie, des transports et du commerce des bois résineux, tous objets offrant de l'intérêt aux personnes qui ont des propriétés de ce genre, et même aux possesseurs de bois de toute autre essence. Il résume à la fin ce qu'il a dit dans les différens chapitres, afin que le lecteur ne perde pas de vue les points principaux qui ont été traités dans l'ouvrage.

TESSIER.

Essai d'un Glossaire occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours. A Toulouse, chez Benichet cadet, impr. libr., 1819, *in-8.°*, liv et 334 pages.

Ce Glossaire a été composé par l'éditeur du Parnasse occitanien, afin de faciliter l'intelligence des poésies des troubadours dont il a publié un choix ; le journal du mois de mai dernier contient l'extrait que j'ai donné de cette collection intéressante. Dans la préface du Glossaire, l'auteur traite de l'origine de la langue, et il indique les ouvrages qui lui ont fourni des exemples.

M. de Rochegude, n'ayant point donné de grammaire pour apprendre à distinguer les modes et les temps des verbes, a été obligé de répéter

souvent les mêmes mots dans le Glossaire, selon que les temps ou les modes les soumettent à des variations difficiles à reconnoître. Cette méthode est celle qu'on adopte dans les premiers commencemens de l'art, et, quoiqu'elle ne soit ni la plus courte ni la plus philosophique, on ne peut que savoir gré aux personnes qui entreprennent de débrouiller les difficultés inséparables de la composition du premier glossaire d'un idiome : celui qui parvient à faire un travail plus méthodique et plus parfait, doit encore de la reconnoissance et de l'estime aux auteurs qui ont ouvert la carrière qu'il agrandit lui-même. D'ailleurs le titre modeste d'ESSAI DE GLOSSAIRE annonce un littérateur qui se borne à être utile; et l'on peut dire que M. de Rochegude a parfaitement atteint ce but honorable.

Un glossaire n'est pas susceptible d'analyse détaillée; il me suffira donc d'indiquer quelques mots qui feront juger du mérite du travail, ou qui me fourniront des observations que je soumets à l'auteur dans l'intérêt d'une science que nous cultivons l'un et l'autre, et dont nous desirons également les progrès.

BAR, BARO, dans le sens de VIR, *homme, mari,* étoit très-usité dans la langue des troubadours; et le Glossaire occitanien cite des exemples d'autant plus irrécusables, qu'ils sont pris dans la traduction du Nouveau Testament et dans celle des Actes des Apôtres.

Manducantium fuit numerus quinque millia VIRORUM.

Traduction : Lo conte dels manjans fo cinc mila de *barons.*

(N. T. Matth. *14, v. 21.)*

VIR *quidam nomine Ananias, cum Saphira uxore sua, &c.*

La traduction porte :

Un BAR per nom Ananias, ab Na Saphira sa moler, &c.

(N. T. Act. 5, v. 1.)

Non est creatus vir propter mulierem, sed mulier propter virum.

Lo BAR non es criat per la femna, mas la femna per lo BARO.

(N. T. 1 Cor. 11, v. 9.)

Je rapporte ces divers exemples, parce que Barbazan, ayant indiqué le mot VIR comme étymologie de *baron,* fut fortement contredit sur ce point dans quelques journaux, et notamment dans le Mercure de France de novembre 1759, où le rédacteur inséra une lettre piquante du baron des Écars, datée d'Avignon du 1.er septembre 1759, en la faisant précéder de la note suivante : « Le ton de plaisanterie qui règne » dans cette lettre, m'eût empêché de l'insérer dans le Mercure, si elle » avoit quelque chose de personnel ou de grave; mais tout cela roule

» sur des étymologies, objet sur lequel il est assez égal d'avoir tort ou » d'avoir raison. »

Barbazan fut obligé d'entrer dans de longs détails pour prouver la vérité de l'étymologie, comme on peut le voir dans ses *Nouvelles Observations sur les étymologies*, insérées au commencement du tome II de la nouvelle édition des Fabliaux et Contes des poètes français, donnée par M. Méon.

Si l'on avoit su alors que BAR avoit signifié *homme, mari*, dans la langue des troubadours, l'opinion de Barbazan auroit trouvé sans doute moins de contradicteurs.

Je crois nécessaire de faire ici une observation sur quelques passages de la vie de S. Honorat de Lérins, qui se trouvent comme exemples dans le Glossaire occitanien.

M. de Rochegude annonce, dans sa préface, qu'il a fait usage de la vie de S. Honorat achevée par Raimond Féraut en 1300; qu'ayant copié le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, grosse écriture de ce temps-là, *in-4.°* sur vélin, coté 1156, il a collationné sa copie sur le manuscrit 2737 en papier, XV.° siècle.

Il est donc évident que le manuscrit n.° 1156 est le plus ancien, et que les leçons de celui du XV.° siècle ne doivent être préférées qu'autant que l'évidence des choses l'exige. Cependant M. de Rochegude, en plusieurs occasions, a cité le dernier manuscrit qui porte souvent LE, article français, au lieu de *lo*, article roman.

Au mot BORLLEI :

> Mais LE dux acampet grans host e gran Borllei. . . .
>
> Per tal que LE sieus filhtz agues
> L'eretat d'andos los borzes. (*VIDA de S. Honorat de Lerins.*)

Il est incontestable qu'au lieu de LE il eût fallu imprimer LO, tel que le porte le manuscrit le plus ancien.

La vie de S. Honorat a fourni au Dictionnaire occitanien un mot qui mérite d'être ici remarqué; c'est celui de CARAMIDA, CARAMITA, que M. de Rochegude interprète *calamite, boussole, aimant*, en citant les deux vers du chapitre 110 :

> Mas ira del mal temps lor a frascat lur vela;
> Non val li caramida puescan segre l'estela.

Ce qui signifie : « Mais le courroux de la tempête leur a déchiré la » voile; la calamite ne leur donne plus le moyen de pouvoir suivre » l'étoile. »

Raimond Féraut écrivoit en 1300; mais il déclare, et tout permet de croire, qu'il a traduit la vie de S. Honorat d'un ancien manuscrit latin.

Étoit-il parlé de la boussole dans cet ancien manuscrit!

Le mot de *calamite* a été employé dans l'ancien français dans le sens d'*aiguille aimantée.*

Remi Belleau, dans la première journée de sa Bergerie, fait cette description :

« La haute pommelle est faite de bois d'ébène où sont marquées » douze espaces contrefaites en petits goldrans, lesquels, par le subtil » mouvement d'une CALAMITE ou *aiguille aimantée*, enseignent les » quatre divisions de la terre. » Bertaut en parle ainsi :

> Si bien que je demeure au milieu balançant,
> Comme un petit de fer entre deux CALAMITES.

Du Bellai avoit dit :

> Comme le fer qui suit la CALAMITE.

Nicolas Rapin:

> Tu es le nort où de jour et de nuit
> Tourne ma CALAMITE.

Parmi les ouvrages de l'époque que j'ai eu occasion de vérifier, celui de Raimond Féraut est le plus ancien où se trouve le mot de CALAMITE qu'ont adopté les diverses langues de l'Europe latine pour désigner la boussole. Je livre cette remarque aux personnes qui font des recherches sur cet instrument nautique.

La bonne foi que l'auteur a mise dans tout son travail, l'a déterminé à placer en son Glossaire, des mots dont il ne trouvoit pas le sens assez évident pour l'expliquer lui-même; par ce moyen le lexicographe avertit les personnes qui s'appliquent à l'étude de la même littérature, afin qu'elles concourent à éclaircir les difficultés. Dans ce cas, M. de Rochegude a soin de rapporter les passages où se trouvent les mots dont l'explication l'a embarrassé. Ainsi, au mot *capsem*, il s'est borné à citer le passage suivant de la célèbre satire de Guillaume de Figueiras contre la cour de Rome :

> Roma, ben ancse
> A hom auzit retraire
> Qu'el CAPSEM *voste*
> Per qu'el fatz soven raire.

J'ai imprimé cette pièce dans le tome IV de la collection que je publie sous le titre de CHOIX DE POÉSIES ORIGINALES DES TROUBADOURS, et on lit au troisième vers de ce passage :

Qu' el CAP SEM *vos te.*

La traduction de ces vers est :

« Rome, toujours on a ouï rapporter que vous avez la tête dénuée; » c'est pourquoi vous la faites souvent raser. » CAP et SEM se trouvent séparément et à leur place dans le Glossaire occitanien.

La suite des vers ne laisse pas de doute sur la séparation du mot qui donne ainsi le mot TÊTE :

Per que cug e cre
Qu' ops vos auria traire,
Roma, del cervel.

« C'est pourquoi je pense et crois qu'il seroit besoin, ô Rome, de » vous tirer quelque chose du cerveau. »

Quant au mot SEM, signifiant *privé, dépourvu, vide*, on le trouve dans les troubadours :

Pauc pot valer om de jois sems. (ARNAUD DANIEL, *Amors e joy.*)

« Un homme privé de joie ne peut beaucoup valoir. »

No vi mai cor tant sem d' umilitat. (GIRAUD LE ROUX, *e ja parra.*)

« Je ne vis jamais un cœur tant dépourvu d'indulgence. »

Les Italiens ont SCEMO dans le même sens.

Dans le Glossaire de la langue romane, M. de Roquefort donne aussi ce sens au mot SEME de l'ancien français; mais il ne cite aucun exemple.

M. de Rochegude a aussi laissé sans explication le mot VANOA qui se trouve dans la pièce du dominicain inquisiteur Isarn.

Voici le passage cité dans le Glossaire :

De vestirs a dobliers soi ben aparelhatz,
De camisas, de braguas, de lanssols bugatatz,
De cobertos, de VANOAS, a mos amics privatz
Qu' els en puesc ben servir, can los ai covidatz.

Ce mot de VANOA signifie la *courte-pointe*, ce qu'on met sur la couverture ; et le passage peut se traduire ainsi : « Je suis bien pourvu » de vêtemens avec pourpoints, de chemises, de braies, de linceuls » blancs de lessive, de couvertures, de *courte-pointes*, de manière » que je puis en fournir à l'usage de mes amis particuliers, quand je » les ai invités. »

M. de Rochegude a soin d'avertir des principales mutations des lettres. Ainsi il dit,

A la lettre B : « B se met souvent pour P, comme étant de même » organe et plus doux à prononcer. »

A la lettre P : « P s'emploie quelquefois au lieu de B. »

Et à la lettre V : « V se met pour B, dont il a à peu près le son. »

Ces remarques sont vraies; et je saisis cette occasion pour donner aux personnes qui étudient la langue romane, une idée très-juste des mutations de ces lettres et la preuve des règles exactes qu'une analogie constante m'a permis de remarquer. Ainsi le P, placé dans l'intérieur des mots latins, se change en B dans la langue des troubadours, et ce B devient un V dans la langue des trouvères : j'ose croire que le tableau de ces mutations régulières ne sera pas sans intérêt pour les littérateurs qui sont accoutumés à reconnoître dans les résultats de l'analogie, des effets presque aussi constans que dans les résultats de la nature.

P latin.	B roman.	V français.	P latin.	B roman.	V français.
A*p*erire,	u*b*rir,	ou*v*rir.	Juni*p*erus,	geni*b*re,	geniè*v*re.
A*p*rilis,	a*b*ril,	a*v*ril.	O*p*era,	o*b*ra,	œu*v*re.
Ca*p*illus,	ca*b*el,	che*v*eu.	Pau*p*er,	pau*b*re,	pau*v*re.
Ca*p*ra,	ca*b*ra,	chè*v*re.	Perci*p*ere,	perce*b*re,	perce*v*oir.
Cre*p*ar,	cre*b*ar,	cre*v*er.	Reci*p*ere,	rece*b*re,	rece*v*oir.
Conci*p*ere,	conce*b*re,	conce*v*oir.	Recu*p*erare,	reco*b*rar,	recou*v*rer.
Le*p*orem,	le*b*re,	liè*v*re.	Ri*p*a,	ri*b*a,	ri*v*e.
Ne*p*otem,	ne*b*ot,	ne*v*eu.	Se*p*arare,	se*b*rar,	se*v*rer.
	aca*b*ar,	ache*v*er.	Se*p*elire,	se*b*elir,	ense*v*elir.
A*p*icula,	a*b*eilla,	a*v*ète.	Sa*p*a,	sa*b*a,	sé*v*e.
Ca*p*istrum,	ca*b*estre,	che*v*estre.	Sa*p*ere,	sa*b*er,	sa*v*oir.
Coo*p*erire,	co*b*rir,	cou*v*rir.	Sa*p*o,	sa*b*o,	sa*v*on.
Deci*p*ere,	dece*b*re,	déce*v*oir.	Sa*p*or,	sa*b*or,	sa*v*eur.

Ces mutations constantes et les rapprochemens qu'elles permettent d'établir entre les diverses langues qui ont une origine commune, méritent de fixer l'attention des philologues, et me semblent prouver combien sont utiles et intéressans les travaux des écrivains qui s'attachent à éclaircir cette partie peu connue de la littérature du moyen âge.

Je n'ajouterai rien aux justes éloges que j'ai donnés précédemment à M. de Rochegude : j'ai retrouvé par-tout le même soin d'être exact, le même desir d'être utile; et quoique, par le titre de GLOSSAIRE OCCITANIEN, il semble n'aspirer qu'à la reconnoissance des Langue-

dociens, j'ose lui répondre d'avance de celle des Provençaux, dans toute la latitude que ce nom avoit anciennement (1).

RAYNOUARD.

Ara antica scoperta in Hainburgo, &c.; publicata con alcune spiegazioni dal dott. Gio. Labus. — *Autel antique, découvert à Hainbourg, &c.; publié avec des explications par le docteur* Jean Labus; petit *in-fol.*, 69 pages, avec une gravure. A Milan, 1820.

M. le docteur Labus est (comme il nous l'apprend lui-même à la fin de sa dissertation) un de ces amis désintéressés de l'étude et de la science, qui n'y cherchent autre chose qu'un asile contre les soucis et les inquiétudes du siècle. Passionné pour l'antiquité et les résultats utiles que l'histoire reçoit chaque jour des nombreuses découvertes qui se font dans son pays, il a cru devoir venger cette science des mépris que certains littérateurs superficiels affectent de lui témoigner. Il paroît qu'à Milan, comme ailleurs, il se trouve des écrivains qui, faute de bien saisir le rapport qui lie l'étude des inscriptions aux connoissances historiques, abusent de quelques erreurs où peuvent tomber les interprètes, pour décrier ce genre d'interprétation. C'est ce qui est arrivé aux auteurs de la Bibliothèque italienne, au dire desquels la science paléographique est *encore enveloppée du manteau de l'imposture.* Selon eux, *il seroit à souhaiter que quelque moderne Lucien démasquât ces supercheries littéraires.* M. Labus n'auroit eu, pour répondre aux injures de cette critique, qu'à citer les noms et les ouvrages célèbres de tant d'anciens interprètes des monumens écrits de l'antiquité; mais il s'est contenté de proclamer ceux des antiquaires actuels que possède l'Italie. Parmi ces noms, nous pensons que le sien peut paroître avec beaucoup d'avantage.

Déjà plusieurs de ses dissertations nous sont parvenues; une, entre

---

(1) Quant au nom de PROVENÇALE, qu'on donna à la langue dont on se servoit dans les provinces méridionales de la France, après que les peuples des pays septentrionaux eurent adopté un idiome différent, il est certain qu'elle ne fut pas ainsi nommée, parce qu'elle fut d'abord particulière aux peuples de la Provence proprement dite, mais à cause qu'elle comprenoit alors, sous le nom de *Provençaux*, tous les peuples de la partie méridionale de la France, &c. &c. (Hist. gén. du Languedoc, *tom. II*, *p. 246.*)

autres, a été annoncée dans ce Journal, sous le titre d'*Epigrafe antica nuovamente scoperta in Padova* (Milano, 1819). L'auteur, en interprétant l'inscription placée sur un piédestal qui avoit servi de support à une statue, s'est proposé de montrer qu'une ligne jadis effacée de cette inscription avoit porté le nom de l'empereur Maximianus, tyran déteste, dont les statues avoient été renversées, et dont la haine publique avoit poursuivi la mémoire sur tous les monumens qui la retraçoient. Le nom et la dignité de celui qui consacra cette statue avec son inscription, fournissent au savant antiquaire l'objet de quelques digressions intéressantes : l'une sur l'époque précise du monument; l'autre sur le nom d'*Insteius Tertullus*, qu'on trouve mal lu dans Corsini *(de Præfectis urbis)*, qui l'appelle *Justus*. L'auteur rapproche ici les autorités de divers monumens, qui prouvent l'existence de la famille *Insteia*. Insteius, dans l'inscription, est désigné sous le titre de *corrector Venetiæ*. M. Labus recherche les noms de tous ceux qui, sur les monumens, ont exercé cet emploi; il rectifie leur nomenclature et l'ordre chronologique de leurs magistratures, et il prouve qu'au temps dont il parle, c'étoient plutôt des commissions temporaires que des fonctions permanentes.

La dissertation qui fait le sujet de cet article, est un ouvrage beaucoup plus important. M. Labus s'est proposé de publier, de décrire et d'expliquer un monument antique récemment trouvé à Hainbourg, par dom Stefano de Mainoni, et qui orne aujourd'hui le précieux muséum de cet amateur.

Hainbourg, ancienne et petite ville de la basse Autriche, sur la rive gauche du Danube, occupe le lieu qu'occupa jadis l'antique *Carnuntum*. Il y subsiste encore des restes assez bien conservés d'un arc de construction romaine, qui paroît avoir fait partie d'un ensemble plus considérable.

Là fut découvert, il y a peu d'années, un très-beau piédestal de marbre blanc, en forme de cippe ou d'autel, ayant sur chacune de ses faces latérales une figure sculptée de fort bon goût, et présentant sur sa face antérieure une grande inscription, sans presque aucune mutilation importante, et d'une facile explication,

Cette inscription est un monument authentique de *Carnuntum*, dont le nom se lit, quoiqu'en abréviation, dans les lettres CAR., précédées du mot abrégé *MUNIC.ipii*. Après avoir recueilli les témoignages des antiquaires précédens, et des monumens écrits trouvés à *Carnuntum*, notre auteur prend à tâche d'établir le titre de *municipe*, que l'on avoit contesté à cette ville. Ce point de critique est pour lui une occasion de faire connoître, avec assez d'étendue, la différence qui exista entre les

municipes et les colonies, et les raisons politiques qu'avoient les Romains de donner aux pays conquis l'un ou l'autre de ces noms, qui, dans le fait, y établissoient des formes et des institutions de gouvernement très-diverses. Les provinces régies en colonies étoient forcées d'abandonner leurs lois et leurs usages, pour embrasser les lois et les usages de Rome. Si le pays conquis étoit constitué en municipe, il gardoit ses propres lois, et il n'étoit tenu qu'à payer des contributions et à fournir des gens de guerre, comme un peuple allié.

Mais, soit sous un nom, soit sous un autre, les Romains, qui ne traitèrent jamais de sujets les peuples conquis, eurent l'art d'y transporter leur gouvernement, de l'y incorporer en quelque sorte, en attachant les habitans de ces pays, par intérêt et par l'appât des honneurs, à la ville dominatrice; ce qu'ils obtinrent facilement en les admettant, quoiqu'étrangers, aux charges importantes du sénat, de la préture, du consulat, &c.: d'où il résulte que chaque habitant des pays conquis, sur-tout des villes municipes, avoit, comme le dit Cicéron, réellement deux patries, l'une où il étoit né, l'autre, qui étoit Rome, dont il étoit devenu citoyen (*unam naturæ, alteram civitatis*). Mais, ajoute notre auteur, il est indubitable que la seconde, qui promettoit et donnoit tous les honneurs, avoit une beaucoup plus grande influence que l'autre sur les hommes distingués de chaque pays qui visoient à la fortune et à l'illustration.

En se livrant à cette discussion sur la politique de Rome, M. le docteur Labus n'est pas sorti de son sujet; cela lui sert à expliquer comment et pourquoi, sur l'inscription de *Carnuntum*, c'est-à-dire, dans une province aussi éloignée, et dans un temps où il n'y avoit plus d'assemblée de comices, Titus Flavius Probus, en érigeant le monument dont il s'agit, s'intitule lui et son fils, comme étant de la *tribu Sergia*; — *è tribu Sergia decurio municipii Carnunti.* C'étoit une manière d'associer au titre de la dignité de sa ville le titre de citoyen romain.

L'auteur donne ensuite une idée des fonctions des décurions, qui, dit-il, étoient les tuteurs légitimes des municipes et des colonies, qui étoient chargés de l'approvisionnement de leur ville, avoient l'intendance des aqueducs, des chemins, des bains publics, qui devoient défendre les immunités et les prérogatives municipales, et avoient l'inspection sur tout ce qui pouvoit intéresser la commodité et la tranquillité publique.

Il nous seroit plus difficile de rendre compte en peu de mots de la partie de cette dissertation où l'auteur, pour expliquer sur le monument de *Carnuntum* ces mots, *EX. V. DECURIIS*, entre dans une fort longue digression, remplie de citations et d'autorités, et se livre à plus d'une sorte

de critique plus ou moins éloignée de son sujet. Ces discussions, et les exemples que l'auteur y a accumulés, tendent à faire connoître la nature des titres et des dignités que *Titus Flavius Probus* et son fils avoient obtenus, et les motifs qui leur firent élever ce monument.

L'inscription porte ces mots : *Ob honorem auguratûs Titi Flavii Probi filii sui.* Ce fut donc en reconnoissance de la dignité d'augure, obtenue par Probus le fils. Une inscription rapportée par Gruter nous apprend qu'un certain *Lucius Aquilius* avoit donné à la ville de *Grumentum* la statue de l'empereur Adrien, *ob honorem auguratûs.*

M. Labus fait voir combien étoit fréquent l'usage de payer les honneurs reçus, par des spectacles, par des jeux publics, par des libéralités, et par des monumens de tout genre, qui devenoient tout-à-la-fois un encouragement pour les arts, un aliment à la vanité, et des titres pour l'histoire : car souvent ces monumens avoient pour objet de célébrer quelque événement ou quelque circonstance intéressante pour la ville.

Tel fut, d'après des rapprochemens très-vraisemblables, l'objet du monument élevé par *Titus Flavius Probus*, et qui avoit, sans aucun doute, servi de piédestal à la statue de l'empereur Marc-Aurèle.

L'auteur conjecture, avec beaucoup de probabilité, que l'époque de l'exécution de ce monument doit avoir coïncidé avec l'année 177 de notre ère, où éclata de nouveau, dans le pays des Quades et des Marcomans, voisins de la Pannonie, une sédition contre laquelle Marc-Aurèle (selon l'historien Xiphilin) leva une puissante armée. De fait, Marc-Aurèle et Commode étoient partis de Rome le 5 d'août 178, selon le témoignage de plusieurs historiens. La ville de *Carnuntum* se trouvoit la plus exposée aux incursions des barbares, et elle fut des premières à éprouver les heureux effets de l'arrivée de l'empereur, qui aura pu y faire son entrée le premier septembre de l'an 178.

Or telle est la date que porte le monument de Carnuntum, *kalendis septembribus.*

Les deux figures représentées sur les faces latérales de ce piédestal paroissent aussi avoir un rapport fort plausible avec l'objet présumé du monument, et le personnage dont il supportoit la statue.

D'un côté, l'on voit la figure de la Fortune avec ses attributs, et telle qu'elle se trouve fréquemment sur les monnoies de Marc-Aurèle, avec l'épigraphe *Fortunæ duci.* On sait, de plus, que cet empereur tenoit habituellement chez lui une figure en or de la Fortune, que lui avoit donnée Antonin-le-Pieux (au dire de Capitolin). Ainsi, placer cette figure sur le monument, c'étoit célébrer l'entrée du prince dans *Carnuntum* par l'hommage le plus significatif et par le symbole du plus heureux augure

pour l'issue de cette guerre. Nous ne suivrons pas l'auteur dans les détails qu'il parcourt sur les attributs de la Fortune; ces détails n'offriroient rien de nouveau.

La figure sculptée en bas-relief sur l'autre face latérale du piédestal semble devoir confirmer la conjecture de M. Labus. On voit, sous la forme d'un jeune homme debout, drapé par en bas, tenant une patère d'une main, une corne d'abondance de l'autre, le génie de la ville de *Carnuntum*, ainsi que le désigne clairement la couronne murale qu'il a sur la tête. Visconti avoit déjà observé que les génies étoient représentés dans des positions différentes, selon les lieux dont ils étoient censés être les protecteurs; mais que les génies des peuples et des villes étoient toujours figurés en pied.

La date du mois où le monument fut élevé n'a rien de problématique, comme on l'a vu; mais ce qu'il s'agit maintenant de constater, c'est celle de l'année sur laquelle jusqu'ici notre critique n'a donné que des conjectures à la vérité très-vraisemblables.

Heureusement le monument porte les noms des deux consuls qui étoient en charge l'année de son érection. Les noms de ces consuls, écrits sur la plinthe inférieure du piédestal, sont *Orfitus* et *Rufus*; *ORFITO. ET. RUFO. COSS.* Or que le consulat d'*Orfitus* et de *Rufus* appartienne à l'année 178, c'est ce qui est prouvé par les témoignages de dix fastographes, par Lampride, et même par les Instituts de Justinien, qui cite un senatus-consulte passé sous Marc-Aurèle, *Orfito et Rufo consulibus.*

Autant les surnoms de ces deux consuls sont connus, autant il règne d'obscurité sur le nom de la famille à laquelle chacun appartint. Ici notre critique entre dans des recherches assez étendues, desquelles il résulte, avec la plus grande probabilité, que l'*Orfitus* de notre inscription étoit de la famille Cornelia.

Quant à son collègue *Rufus*, un fragment d'inscription grecque, où on lit encore le nom Ορφιτου et ceux de Κ. Τινειου Ρουφου, à l'occasion d'un vœu pour la prospérité de Commode qualifié αὐτοκράτωρ, titre correspondant à celui d'*imperator*, qui lui avoit été donné dès l'année 176, ne semble laisser aucun doute sur le nom de famille qu'il s'agit de trouver. Notre critique est même porté à croire que l'inscription grecque dont le fragment subsiste, eut également pour objet l'expédition contre les Quades et les Marcomans, à laquelle Commode fut associé par Marc-Aurèle.

De ces diverses recherches il résulte que, dans les fastes consulaires, il faut restituer pour l'an 178 les prénoms, noms et surnoms des deux

consuls ainsi qu'il suit, *Servius Cornelius Scipio Orfitus*, et *Quintus Tineius Rufus*.

Suit une recherche très-succincte du lieu où auroit pu être placé, dans la ville de *Carnuntum*, le monument qu'on vient de décrire. L'inscription finit par les lettres initiales de ces mots, *Locus datus decreto decurionum*.

Le grand nombre de monumens ayant pour titre *Fortunæ et Genio*, a fait croire à plus d'un antiquaire que les municipes et les colonies avoient toutes un *tycheum*, c'est-à-dire, un temple consacré à la Fortune, où l'on célébroit des sacrifices anniversaires pour la prospérité et la conservation de la ville. Il est fait mention du *tycheum* dans beaucoup d'écrivains. Pourquoi *Carnuntum* n'auroit-elle pas eu le sien ? et, dans ce cas, pourquoi le monument de *Titus Flavius Probus* n'y auroit-il pas été placé ?

Mais ce qui termine avec plus d'intérêt cette dissertation, c'est la publication nouvelle d'une grande et belle inscription inédite qui appartient à *Carnuntum*, et qui contient des particularités très-remarquables, et des qualifications d'emplois militaires, que M. le docteur Labus se propose d'examiner et de discuter. Cette inscription occupa la face antérieure du piédestal d'une statue élevée à *Marcus Aurelius Antoninus Caracalla*, dans la quinzième année de son règne, et la 212.e de notre ère. Elle sera l'objet d'une dissertation que l'auteur promet de publier avant peu.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles propose, pour le concours de 1821, les questions suivantes: QUESTIONS D'HISTOIRE. I. *Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures, et du commerce, dans nos provinces, depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à l'érection du royaume des Pays-Bas?* II. *Quel étoit l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les provinces méridionales des Pays-Bas avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changemens que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle?* III. *Quel est, d'après l'histoire, le caractère des peuples qui habitent les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas? Ce caractère est-il constamment resté le même, ou a-t-il éprouvé des changemens ou des modifications sous les différens gouvernemens auxquels ces peuples ont été soumis?* IV. *Quel étoit l'état des écoles et autres établissemens d'instruction pu-*

blique dans les Pays-Bas, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du seizième siècle! Quelles étoient les matières qu'on y enseignoit, quels étoient les livres élémentaires dont on s'y servoit, et quels sont les professeurs qui s'y sont le plus distingués aux différentes époques! V. *Donner une notice historique et critique des auteurs qui ont le mieux écrit sur l'histoire belgique pendant les quinzième et seizième siècles. On demande que les auteurs indiquent les sources où ces écrivains ont puisé, et qu'ils fixent le degré d'autorité qu'on doit à chacun.* On avoit demandé, pour ce dernier concours, une notice historiqne et critique des auteurs qui ont écrit sur l'histoire belgique *depuis le commencement du quinzième jusqu'à la fin du dix-septième siècle :* mais le nombre des historiens de ce dernier siècle est si considérable, que l'académie a cru devoir se borner à proposer la question pour les deux premiers siècles, en réservant le troisième pour une autre occasion. VI. *Quelles sont les nouvelles connoissances que Juste Lipse a répandues dans ses nombreux ouvrages, et quelle a été l'influence de ces ouvrages sur la littérature, les sciences archéologiques, historiques et critiques, et sur les écrivains de son siècle!* Juste Lipse, né dans les environs de Bruxelles, montra dès sa plus tendre jeunesse les plus grandes dispositions pour la culture des lettres. Il fit, très-jeune encore, le voyage d'Italie, devint professeur dans les universités d'Iéna, de Leyde et de Louvain, et se fit partout admirer par son esprit et l'étendue de ses connoissances; il revit le texte et publia les œuvres de plusieurs auteurs classiques, parmi lesquels se distinguent Sénèque et Tacite, qu'il savoit entièrement par cœur. Il publia successivement un grand nombre d'ouvrages de critique, d'autres sur les antiquités romaines, la politique et l'histoire, et il étoit regardé comme un des premiers littérateurs de son temps. Ses ouvrages ont eu de nombreuses éditions pendant sa vie et après sa mort; aujourd'hui ils sont négligés, plus peut-être qu'ils ne devroient l'être. L'académie desire que, dans une revue littéraire de ses productions, on fasse connoître leur mérite et leurs défauts, et que l'on indique sur-tout les progrès que leur auteur a fait faire aux connoissances critiques, archéologiques, historiques et littéraires.

L'académie propose dès à présent, pour le concours de 1822, les deux questions suivantes : I. *Quels sont les services rendus à la langue et à la littérature grecque par les hellénistes des Pays-Bas, soit par la composition d'ouvrages didactiques, soit par la publication, la révision, la critique et la traduction des auteurs grecs!* II. *Faire connoître les rapports littéraires d'Érasme avec les habitans des Pays-Bas.*

La classe des sciences propose, pour le concours de 1821, les sept questions suivantes : MÉCANIQUE. I. 1.° *Faire l'historique de la découverte du principe des vîtesses virtuelles, depuis Galilée jusqu'à nos jours.* 2.° *Comparer et résumer les démonstrations de ce principe, trouvées récemment par les géomètres, par exemple, celles de MM. Carnot, Poisson, la Place, Fourier, Prony, Poinsot, Fossombrone, Ampère, la Grange.* 3.° *Assigner les cas dans lesquels le principe est encore vrai pour des vîtesses virtuelles finies.* ANALYSE. II. *Sur l'élimination entre deux équations à deux inconnues. Lorsque quelques-unes des racines de l'équation finale sont incommensurables, comme on ne peut en avoir que des valeurs approchées, la substitution de chacune d'elles dans les deux proposées, ordonnées suivant l'autre inconnue, en altère les coefficiens d'une manière qu'on ne peut apprécier, en sorte que chaque substitution dénature ou peut dénaturer*

les valeurs de la seconde inconnue, c'est-à-dire, peut donner pour celle-ci une valeur très-éloignée de la véritable. On propose de déterminer, sans résoudre les équations, 1.° *les limites extrêmes des valeurs de chacune des inconnues;* 2.° *une limite au-dessous de laquelle ne pût tomber la différence entre deux valeurs de chacune de ces mêmes inconnues; ce qui rentre dans la méthode de la Grange pour la recherche des racines incommensurables des équations à une inconnue.* III. *Décrire la constitution géologique de la province du Hainaut, les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.* IV. *La définition du* nectaire, *donnée par Linnée, convient-elle à tous les organes désignés jusqu'à ce temps sous ce nom! En cas de réponse négative, on demande une classification physiologique de ces mêmes organes.* V. *Prouver ou réfuter la théorie de Dalton, qui dit que, dans l'atmosphère, les différens fluides aériformes ne sont pas chimiquement unis, mais seulement mêlés mécaniquement, et de manière que l'un n'agit pas sur l'autre, c'est-à-dire que, par exemple, les molécules d'azote ne repoussent pas les molécules d'oxigène, mais exclusivement celles d'azote.* VI. *Quelle est la véritable composition chimique des sulfures, tant oxidés qu'hydrogénés, faits d'après les divers procédés, et quels sont leurs usages dans les arts!*

La réponse devra être appuyée, autant qu'il est possible, sur des faits nouveaux et sur des expériences faciles à répéter.

VII. *Quelle est la vraie composition du* bleu de Prusse, *en indiquant l'ordre de distribution de ses élémens, et peut-on, d'une connoissance plus intime de ce composé, déduire une méthode plus sûre et plus économique pour le fabriquer!*

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de trente ducats. Les mémoires, écrits lisiblement en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés et remis francs de port, avant le 1.er février 1821, à M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel de l'académie. L'académie exige la plus grande exactitude dans les citations : pour cet effet, les auteurs auront soin de marquer les éditions et les pages des livres qu'ils citent. Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise à leur choix; ils la répéteront sur un billet cacheté qui renfermera leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connoître de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires auront été remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

L'Art d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance, par M. l'abbé de l'Épée; augmenté de notes explicatives et d'un avant-propos par M. l'abbé Sicard; précédé de l'Éloge historique de M. l'abbé de l'Épée par M. Bébian, censeur des études de l'institution royale des sourds-muets. Paris, impr. et libr. de Dentu, *in-8.°* de 8 feuilles. Prix, 2 fr. 50 cent.

L'Hébreu simplifié par la méthode alphabétique de C.-F. Volney, contenant un premier essai de la grammaire et un plan du dictionnaire écrits sans lettres hébraïques, et cependant conformes à l'hébreu; avec des vues nouvelles sur l'enseignement des langues orientales. Paris, impr. et librairie d'Éberhart, *in-8.°* de 208 pages avec 5 tableaux. Prix, 4 fr.

Dictionnaire français par ordre d'analogie, savoir : 1.° dans les finales ou rimes; 2.° dans la classification des mots; 3.° dans le genre des substantifs et des adjectifs; 4.° dans l'orthographe, comme doublement des consonnes, &c.; 5.° dans la prononciation, &c.; distribué d'après un double ordre alphabétique qui facilite les recherches, rapproche les analogies, et fait éviter les renvois; par P. A. Lemare. Paris, imprimerie de Denugon, librairie de Béchet aîné, *in-8.°* de 50 feuilles. Prix, 9 fr.

Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne, par F. de la Harpe, tomes I et II. Dijon, impr. de Frantin, chez Victor Lagier, et à Paris, chez M.me Agasse, 2 vol. *in-12*, ensemble de 40 feuilles. Cette édition aura 18 volumes *in-12* : le prix de chaque livraison, composée de 2 vol., est de 5 fr. 50 c.

Œuvres d'Homère, avec des remarques, précédées de réflexions sur Homère et sur la traduction des poëtes, par P. J. Bitaubé; nouvelle édition. Avignon, impr. et librairie de Chambeau, huit volumes *in-18*, ensemble de 67 feuilles. Prix, 24 fr.

Le Flatteur, comédie en cinq actes et en vers, par Étienne Gosse, membre de la société philotechnique; représentée par les comédiens ordinaires du Roi le 6 mai 1820, *in-8.°* de 7 feuilles. Impr. de Fain, chez Barba. Prix, 2 fr. 50 c.

Le Folliculaire, comédie en cinq actes et en vers, par M. Delaville de Miremont; représentée par les comédiens ordinaires du Roi, le mardi 6 juin 1820. Impr. de Fain, libr. de Ladvocat, *in-8.°* de 8 feuilles. Prix, 3 fr.

David, poëme, par le comte de Coëtlogon. Paris, impr. de Demonville, libr. de Dentu, *in-8.°* de 20 feuilles. Prix, 5 fr.

Nephtali, poëme en trois chants. Paris, impr. et librairie de Dentu, *in-18* de 3 feuilles. Prix, 1 fr. 50 cent.

La Métroxylotechnie, poëme en un chant. Paris, impr. et librairie de Bobée, *in-18* d'une demi-feuille.

Ode à notre âge analytique, par M. Népomucène L. Lemercier, de l'Institut royal de France. Paris, impr. et librairie de Baudouin frères, *in-8.°* de 18 pages. Prix, 1 fr.

Épître aux louangeurs du temps passé, par G. Viennet, suivi de l'Épître au capucin, par le même. Paris, chez Ladvocat, *in-8.°* de 24 pages. Prix 1 fr.

Les Devoirs du jeune orateur envers la patrie, discours en vers par M. Aubaisle. Guéret, impr. de Betoulle; se vend à Paris chez Plée, *in-8.°* de 16 pages. Prix, 1 fr.

Romualde, ou le Libérateur de l'Ausonie, par Auguste Amic. Paris, impr. et librairie de Moreau, *in-12* de 224 pages. Prix, 3 fr.

Raphaël d'Aguilar, ou les Moines portugais, histoire véritable du XVIII.e siècle, publiée par de Rougemont. Paris, impr. de Béraud, librairie de Grandin, 2 vol. *in-12*. Prix, 7 fr.

Contes à ma jeune famille, par M.me Mallès de Beaulieu. Paris, impr. d'Imbert, librairie de Blanchard, *in-12* de 9 feuilles.

Œuvres mêlées de Plutarque, traduites du grec par Amyot, grand aumônier de France; avec des notes et des observations, par MM. Brottier, Vauvilliers et Clavier : nouvelle édition revue et corrigée, tomes I et II. Paris, impr. de Didot aîné, librairie de Janet et Cotelle, 2 vol *in-8.°*, ensemble de 55 feuilles. Prix, 12 fr.

Œuvres complètes de Voltaire, nouvelle édition, tom. I, II, XIII et XIV.

Nancy, imprimerie et librairie de Carez, 4 vol. *in-18.* Prix, 8 fr. pour les souscripteurs. Cette édition doit avoir 60 vol. et sera mise en vente, à Paris, chez Thomine.

Œuvres complètes de M. Necker, contenant un grand nombre de morceaux inédits; édition publiée par les soins de M. le baron de Staël, son petit-fils; précédée d'une notice sur la vie de M. Necker, ornée de son portrait gravé par Müller, d'après une miniature originale, et accompagnée de deux cartes administratives. — Cette collection, dont le *prospectus* vient de paroître, aura 15 vol. *in-8.°*, qui seront publiés par livraison de deux ou trois volumes. La première livraison paroîtra en octobre 1820. Le prix de la souscription est fixé à 5 fr. le volume. On souscrit, à Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz.

Lettres par P. L. Courier, cultivateur. Paris, impr. de Fain, librairie d'Aimé Comte, *in-8.°* de 3 feuilles. Prix, 1 fr. 50 cent.

Le Voyage à l'Oasis de Thèbes, &c., actuellement sous presse, et que nous avons annoncé dans notre cahier d'avril, se vend chez l'éditeur, M. Jomard, et chez MM. Tilliard frères, libraires du Roi de Prusse, rue Hautefeuille, n.° 22. — Le prix de cet ouvrage, qui formera deux volumes grand *in-fol.*, l'un de texte, l'autre de gravures, est de 120 fr. pour les souscripteurs.

Histoire de l'esprit des peuples de l'Europe, depuis la conversion de Clovis, roi des Francs, jusqu'à la fin du règne de Charlemagne, empereur d'Occident; comprenant la fondation des sociétés de l'Europe, l'établissement du christianisme et le triomphe de la catholicité parmi les nations barbares, enfin les progrès de la civilisation, jusqu'à l'indépendance de l'église; par le comte des Rioux de Messimy. Paris, impr. de Bobée, chez Dehansy, 2 vol *in-8.°* Prix, 11 fr.

Histoire des révolutions et des guerres de la Grèce et de l'Asie, depuis Cyrus jusqu'aux successeurs d'Alexandre, par M. Delagrave, tome I.er Paris, impr. de Dupont, librairie de Treuttel et Würtz, *in-8.°* de 29 feuilles. Prix, 5 fr.

Le tome VI de l'*Histoire de l'empire de Russie*, par M. Karamsin, traduite par MM. Saint-Thomas et Jauffret, vient de paroître chez Belin, impr. libr. Prix, 6 fr.

Examen critique et Complément des dictionnaires historiques les plus répandus, depuis le Dictionnaire de Moréri jusqu'à la Biographie universelle inclusivement; tome I (A-J.), contenant environ 240 articles nouveaux, 50 refaits et 560 corrigés ou augmentés par l'auteur du Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes [M. Barbier]. Paris, impr. de Baudouin, chez Rey et Gravier, *in-8.°* de 31 feuilles. Prix, 8 fr.

Lettres à mon fils sur les causes, la marche et les effets de la révolution française, par M. Taillandier, président du tribunal civil de Sens. Paris, impr. et librairie de Demonville, *in-8.°* de 32 feuilles.

Histoire de Samuel, inventeur du sacre des rois, fragment d'un voyageur américain, traduit sur le manuscrit anglais (par M. de Volney); seconde édition, augmentée de nouveaux éclaircissemens. Paris, impr. de Cellot, librairie de Bossange frères, *in-12* de 230 pages. Prix, 3 fr.

Système analytique des connoissances positives de l'homme, restreintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation; par M. le chevalier de Lamarck, membre de l'académie royale des sciences de Paris, &c. Paris, impr. et librairie de Belin, *in-8.°* Prix, 5 fr.

Leçons de philosophie, ou Essai sur les facultés de l'ame, par P. Laromiguière, professeur de philosophie à la faculté des lettres de l'académie de Paris; seconde édition. Paris, impr. de Fain, libr. de Brunot-Labbe, 2 vol. *in-8.°* Prix, 12 fr.

Conversations sur la philosophie naturelle, dans lesquelles les élémens de cette science sont exposés d'une manière familière, et mis à la portée des jeunes personnes, &c.; traduites de l'anglais par C. Prévost. Paris et Genève, chez Paschoud, *in-8.°* de 35 feuilles. Prix, 7 fr. 50 cent.

Traité élémentaire de métaphysique et de morale, par le vicomte d'Ordre. Boulogne, impr. et librairie de Leroy-Berger, *in-12* de 12 feuilles et demie. Prix, 3 fr.

Des Lettres de cachet et des Prisons d'état. Paris, impr. de Dupont, chez Brissot-Thivars, *in-8.°* de 611 pages, papier satiné. Prix, 7 fr., et 8 fr. par la poste. Ce volume est le premier des *Œuvres choisies de Mirabeau*, que publient en ce moment les libraires Brissot-Thivars et Blanchard.

Système d'agriculture suivi par M. Coke, sur sa propriété d'Holham, comté de Norfolk en Angleterre, décrit par Édouard Rigby esq. et François Braikis; traduit de l'anglais, avec addition des dessins et des descriptions des instrumens extraordinaires dont on fait usage dans cette grande exploitation; par E. Malard. Paris, impr. et libr. de M.me Huzard, *in-8.°* de 17 feuilles, plus 8 planches. Prix, 6 fr.

De l'emploi des pommes de terre à la nourriture des bestiaux dans le canton de Genève, par Charles Pictet. Paris, impr. de Smith, chez Paschoud, *in-8.°* de 4 feuilles. Prix, 75 cent.

Leçons de navigation, par M. Dulague, ancien professeur d'hydrographie au collége de Rouen, à l'usage de la marine et des écoles d'hydrographie; huitième édition. Paris, impr. et librairie de Delalain, *in-8.°* de 30 feuilles.

Traité du nivellement par J. J. Verkaven, bachelier de l'université, &c.; revu, augmenté et publié par un ancien ingénieur. Paris, impr. de Clô, chez Barrois aîné, *in-8.°* de 23 feuilles et demie, plus 9 planches. Prix, 7 fr.

Histoire de la médecine depuis son origine jusqu'au XIX.e siècle, par Kurt Sprengel; traduite de l'allemand sur la seconde édition, par L. Jourdan, docteur en médecine de la faculté de Paris; tomes VIII et IX. Paris, impr. de Migneret, chez Béchet jeune, 2 vol *in-8.°*, ensemble de 62 feuilles. Prix, 15 francs.

Essai sur la brûlure, dissertation présentée et soutenue à la faculté de médecine de Strasbourg, le mercredi 7 juin 1820, pour obtenir le titre de docteur en médecine, par Samson Liberman. Strasbourg, impr. et librairie de Levrault, *in-4.°* de 8 feuilles.

PAYS-BAS.

Commentatio in psalmum centesimum decimum, auct. Joanne Theodoro Bergman, theol. et lit. hum. doct. Lugduni Batav. 1819, *in-4.°*

De Dood van Karel, &c.; la Mort de Don Carlos, prince royal d'Espagne, tragédie en cinq actes. Amsterdam, 1819, chez Gartman, *in-8.°*

ITALIE.

Intorno al Epitaffio conservato in Manerba presso il Benaco; lettera del dott. Giovanni Labus al sign. ab. Giuseppe Furlanetto, *in-8.°*, 23 pages. Milano.

Epigrafe antica nuovamente scoperta in Padova, publicata e spiegata dal dottor Giov. Labus. Milano, de Stefanis, 1819, 23 pages, *in-8.°*

L' Universo, teoria del cavaliere Natale Beroaldo, &c.; Nouveau Système du monde, par le chevalier Beroaldo, lieutenant-colonel de l'artillerie autrichienne. Milan, impr. et libr. de Giuseppe Borsani, *in-8.°* de 140 pages.

ANGLETERRE.

History of the Indian Archipelago, containing an account of the manners, arts, languages, religions, institutions and commerce of its inhabitants; by John Crawfurd, F. R. S. late British resident at the court of the sultan of Java: with maps and engravings, 3 vol. *in-8.°* Edinbourg, 1820.

A Narrative of the political and military Transactions of British India, under the administration of the marquess of Hastings, 1813 to 1818; by Henry T. Princep, *in-8.°* Londres, 1820.

Travels in Italy, Greece, and the Ionian Islands, &c.; Voyages en Italie, en Grèce, et dans les îles ioniennes; publiés par W. Williams. Londres, 1820, Longman, 2 vol. *in-8.°* Prix, 2 liv. st. 2 sh.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Voyage pittoresque de la Grèce, par M. de Choiseul-Gouffier. (*Article de M.* Letronne.)........ Pag. 323.

Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote, par M. Jourdain. (*Article de M.* Abel-Rémusat.)........ 333.

Considérations sur la nature et les causes de l'aurore boréale. (*Article de M.* Biot.)........ 342.

Recherches sur les langues tartares, par M. Abel-Rémusat. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.)........ 354.

Traité des forêts d'arbres résineux et des terrains adjacens sur les montagnes de la France, par M. Dralet. (*Article de M.* Tessier.)........ 363.

Essai d'un Glossaire occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours. (*Article de M.* Raynouard.)........ 367.

Autel antique découvert à Hainbourg, &c.; publié avec des explications par le docteur Jean Labus. (*Article de M.* Quatremère de Quincy.)........ 373.

Nouvelles littéraires........ 378.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUILLET 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

MONSEIGNEUR LE GARDE DES SCEAUX, Président.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, *au bureau du Journal des Savans,* à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

JUILLET 1820.

Considérations sur la nature et les causes de l'Aurore boréale, lues à la séance publique des quatre académies, le 24 avril 1820, par M. Biot.

SECOND ARTICLE.

Après cette disposition générale du météore, une des particularités les plus importantes à connoître, c'est son élévation. Des tentatives sans nombre ont été faites pour la déterminer à l'aide des mêmes procédés que la géométrie donne pour mesurer les distances des objets inaccessibles, c'est-à-dire, en observant de différens lieux, au même instant et avec des instrumens astronomiques, la position d'une même partie du phénomène. Mais la difficulté d'obtenir cette parfaite identité de temps

et d'objet rend ici l'application de la méthode très-incertaine : aussi les résultats que l'on en déduit assignent-ils au météore des hauteurs très-inégales, qui varient quelquefois depuis vingt lieues jusqu'à cent et davantage. Il y a plus d'incertitude encore sur la longueur des colonnes météoriques elles-mêmes, que l'on a tenté de mesurer par des procédés pareils (1).

Au reste, si, dans certains cas favorables, les évaluations ainsi obtenues peuvent paroître dignes de confiance, on peut, je crois, avancer qu'elles ne sont pas générales, et qu'au moins, dans quelques circonstances, le météore descend beaucoup plus bas qu'elles ne le feroient supposer. C'est ce que semblent indiquer d'abord la vive et continuelle agitation des jets phosphoriques, le mouvement simultané et progressif des arcs, pareil à celui que leur imprimeroit un vent léger, enfin le transport lent et régulier des flocons de matière phosphorique, que les observateurs des contrées boréales assurent avoir aperçus quelquefois séparés et flottant dans l'atmosphère. J'ai vu moi-même un phénomène pareil aux îles Shetland, le 6 septembre 1817. C'étoit une épaisse nuée qui montoit lentement sur l'horizon en venant du nord-ouest : elle portoit dans ses flancs le foyer de la lueur phosphorique, qui tantôt sembloit demeurer en arrière et s'éteindre, tantôt jaillir en avant et illuminer ses bords. Je ne

(1) D'après l'arrangement en colonnade assigné au météore par les règles de la perspective, les arcs circulaires supposent l'existence actuelle d'une suite de colonnes rangées à côté les unes des autres dans une même direction horizontale, perpendiculaire au méridien magnétique; précisément comme cela arriveroit, si le transport des colonnes lumineuses se faisoit spontanément dans un air calme, en divergeant circulairement comme de véritables ondes, à partir d'un même centre, qui seroit le foyer commun d'où elles émaneroient. L'apparence d'un arc pourroit encore se produire, si le transport des colonnes étoit arrêté par un obstacle horizontal, tel que la rencontre d'un courant d'air supérieur opposé à leur marche, et sur la limite duquel elles viendroient pendant quelque temps s'accumuler : mais alors il faudroit que ce courant contraire n'eût que la force suffisante pour arrêter le transport des colonnes, sans être assez violent pour les repousser ou les disperser; et encore, dans le cas même où il ne troubleroit pas leur parallélisme, sa direction influeroit sur celle de la limite où s'arrêteroit le transport des colonnes météoriques; et par conséquent, à moins d'un hasard extrême, le sommet apparent de l'arc ne pourroit plus coïncider avec le méridien magnétique : aussi a-t-on souvent observé des arcs qui dévioient très-sensiblement de cette direction. Au reste, quelque incertitude qui puisse rester encore dans les conditions déterminantes de cette particularité du phénomène, la discussion précédente suffit pour montrer la fausseté de la méthode proposée par F. C. Mayer, dans le tome IV de Pétersbourg, pour mesurer la hauteur des météores par la combinaison de la hauteur apparente des arcs avec leur amplitude apparente, en les supposant circulaires

saurois donner une idée plus juste de cette nuée phosphorescente qu'en la comparant aux nuages opaques de nos théâtres, que l'on éclaire par derrière avec des lampes. Cependant je remarquai pendant quelques instans, sur sa surface inférieure, une petite place où la lumière sembloit être entre elle et moi. Cette nuée, arrivée environ à quarante-cinq degrés de hauteur, resta quelque temps stationnaire, puis se porta doucement vers l'ouest, toujours accompagnée de son phosphore; et quelques jets de feu, qui sortoient aussi de l'horizon du côté du nord, se courbèrent également vers l'ouest, comme si un vent supérieur, venant du sud-est, eût emporté le météore sur d'autres contrées. J'ai revu des phénomènes analogues le 14 septembre. Ces observations, qui ramènent, au moins accidentellement, l'aurore boréale dans la région des nuages supérieurs, me semblent donner beaucoup de vraisemblance à une opinion généralement répandue dans toutes les contrées septentrionales; c'est que, dans les aurores boréales très-vives, on entend un bruissement sensible et quelquefois très-fort. Je sais tout ce que l'on doit de défiance aux assertions du peuple, quand elles peuvent être inspirées par la frayeur ou par l'aspect trompeur de mouvemens rapides et inattendus : mais ces assertions, comme toutes les autres, ont leur degré de probabilité; et, s'il est peu philosophique d'y croire sans preuve, il

---

autour de l'axe de la terre : car, s'ils sont exactement circulaires, ce qui auroit peut-être besoin d'être constaté par des observations bien précises, du moins il est sûr que leur centre n'est presque jamais placé sur l'axe terrestre; et ainsi, pour conclure leur élévation réelle d'après leur hauteur apparente et leur amplitude, il faudroit les rapporter à leur pôle véritable, qui paroît bien être le pôle magnétique, mais dont toutefois la position est encore un élément qui reste à constater par l'observation.

La méthode des observations simultanées paroît susceptible d'un usage plus réel; toutefois l'incertitude des résultats est grande par les causes que j'ai indiquées. Parmi toutes les applications de cette méthode que l'on a jusqu'ici tentées, la moins incertaine me paroît être celle que Cavendish en a faite à la détermination de la hauteur d'un arc observé en Angleterre, en 1790 (*Transactions philosophiques*). Cependant, d'après la remarque de Cavendish lui-même, en faisant varier les données observés de quantités très-petites, dont les observations ne peuvent nullement faire répondre, ou selon qu'on rapporte ces données au sommet plutôt qu'au bas des colonnes, on trouve, dans les élévations absolues qui en résultent pour le météore, d'énormes variations qui vont, par exemple, depuis cinquante milles géographiques jusqu'à soixante-onze pour celui que Cavendish a examiné. Cavendish remarque en outre, avec raison que la colonne, étant un phénomène purement optique, ne peut nullement servir à déterminer la hauteur du météore, quoique des observateurs instruits et habiles, Mairan et Bergmann, par exemple, aient cru pouvoir l'employer pour cet objet.

l'est tout aussi peu de les rejeter sans examen. Qui se seroit seulement appliqué depuis trente ans à étudier ce que l'on appeloit des préjugés populaires, en auroit tiré un assez bon nombre de belles découvertes. Si l'on veut discuter ainsi, sans prévention, le fait du bruissement de l'aurore boréale, je ne pense pas qu'on hésite à le croire, tant la concordance des témoignages est frappante. L'excellent physicien Muschenbroek, qui écrivoit en Hollande vers le milieu du dernier siècle, rapporte que ce fait étoit généralement affirmé par les matelots employés à la pêche de la baleine sur les côtes du Groenland. Gmelin, dans son Voyage en Sibérie, s'exprime d'une manière encore plus précise. Après avoir décrit toute la splendeur qu'offre souvent l'aurore boréale dans ces contrées : « Quelque beau, dit il, que soit ce spectacle, je » crois qu'il seroit difficile de le contempler, au moins pour la première » fois, sans frayeur; tant il est, à ce que beaucoup de personnes ins- » truites m'assurent, accompagné de bruits, de sifflemens, et de petille- » mens pareils à ceux que produiroient les plus grands feux d'artifice. » Les chasseurs qui vont chercher les renards bleus sur les confins de » la mer Glaciale, sont fréquemment surpris par le météore : leurs » chiens en sont tellement effrayés, qu'ils s'arrêtent obstinément et se » couchent par terre jusqu'à ce que le bruit soit passé. » Il y a dans la langue du pays une phrase populaire consacrée pour peindre l'impression que produit ce phénomène. Gmelin ajoute que ces faits lui ont été attestés par des témoignages unanimes. Je puis assurer que l'accord n'est pas moindre aux îles Shetland, quoiqu'on n'y attribue pas au météore autant de violence, sans doute, à cause de la position moins septentrionale de ces îles. M. Edmonston, qui ne connoissoit pas plus que moi ce passage de Gmelin, nous dépeignoit le bruit de l'aurore boréale avec les mêmes caractères, et il en parloit comme l'ayant maintes et maintes fois entendu lui-même; il le comparoit sur-tout au bruissement d'un grand feu. Je n'ai pas eu l'occasion d'en juger pendant la grande aurore boréale que j'observai à Unst, la mer grondant alors avec violence du côté de l'île où je me trouvois. Au reste, on ne dit pas qu'on entende toujours le bruit du météore, mais seulement quelquefois; lorsque les jets phosphoriques sont en grand nombre, et qu'ils s'agitent, se croisent et se mêlent avec la plus grande vivacité. Sur ce point, on peut interroger au hasard toute la population des îles Shetland, on n'y trouvera presque personne qui n'assure avoir entendu ce bruit; et non-seulement ils l'assurent, mais ils le décrivent tous de la même manière, sans qu'il leur vienne seulement à l'esprit qu'on puisse en douter. Ce phénomène semble toutefois beaucoup plus intense à quelques degrés plus

près du pôle. M. Edmonston, en m'annonçant l'apparition d'une grande aurore boréale qu'il avoit observée à Unst, le 1.er novembre 1818, m'a donné une preuve frappante de cette différence. J'ai chez moi en ce moment, m'écrivoit-il, deux personnes dignes de foi qui, en venant de Londres aux îles Shetland, ont été poussées par les vents jusqu'au parallèle de soixante-trois degrés et demi, presque à la hauteur de l'Islande. L'aurore boréale s'est montrée pendant qu'ils se trouvoient à cette latitude; le bruit qu'elle produisoit étoit tel, que les matelots de quart s'effrayoient de rester sur le pont; et elle répandoit une si grande lumière, qu'elle suffisoit pour observer la boussole. Il me semble qu'après cette réunion de témoignages, on peut croire que le météore descend quelquefois assez bas pour qu'on puisse l'entendre, et pour que des voyageurs, en traversant les alpes norvégiennes, aient pu, comme Bergmann le rapporte, assurer que l'aurore boréale les avoit enveloppés, et avoit répandu une forte odeur de soufre autour d'eux (1).

---

(1) *Tobernis Bergmann Opuscula physica et chimica*, tome V, p. 297. Il est étonnant de voir un homme du mérite de Bergmann rapporter une opinion pareille comme très-répandue, sans même se donner la peine de la discuter. Elle lui paroît absurde à cause de la rareté que *doit* avoir l'air à la hauteur où il suppose que les aurores boréales existent *(page 295)*; et il préfère attribuer la sensation que l'on a cru avoir d'un bruit dans l'air, à quelque autre bruit accidentel qui se produisoit alors. Il ajoute qu'il n'a jamais rien entendu lui-même, quoiqu'il y ait porté beaucoup d'attention. Mais ceux qui ont étudié la nature savent à quelles illusions le meilleur observateur est exposé, quand il est préoccupé par un système. Au reste, pressé par la brièveté du temps qui m'étoit accordé dans la circonstance où fut prononcé ce discours, je n'ai rapporté qu'un petit nombre des témoignages qui me sembloient les plus authentiques et les plus propres à faire regarder le fait comme certain : j'en aurois pu ajouter beaucoup d'autres. C'est, par exemple, une induction très-forte que l'universalité de l'opinion populaire à cet égard dans toutes les contrées septentrionales, même dans celles qui, comme la Sibérie et les îles Shetland, n'ont habituellement entre elles aucune communication : les témoignages particuliers ne manquent pas non plus quand on veut consulter les collections académiques. Ainsi, dans les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, on trouve une lettre de J. John, professeur au collége d'Édimbourg, en date du 18 novembre 1736, où, en décrivant une très-grande aurore boréale, qu'il a observée quelques jours auparavant, il mentionne formellement le bruit que l'élancement de ces feux produisoit, et le caractérise par la dénomination de *flashing noise*, qui convient en effet très-bien pour exprimer le bruissement causé par un courant d'air ou par *une flamme.* Blagden, dans un mémoire sur le météore du 28 août 1783, lequel se trouve imprimé dans les Transactions philosophiques de 1784, rapporte que l'habile artiste Nairne, membre de la Société royale, avoit la conviction d'avoir entendu lui-même le bruit de l'aurore boréale à Northampton, et il le comparoit au bruissement d'un courant d'air,

En rassemblant ces divers caractères physiques, parmi lesquels il me semble que je n'ai mêlé jusqu'ici aucune hypothèse, nous arrivons à reconnoître dans l'aurore boréale de véritables nuées venant communément du nord, composées de matières assez légères, ou réduites en poudre assez fine pour flotter long-temps dans les airs, susceptibles de devenir accidentellement lumineuses; sur-tout, ce qu'il nous faut bien garder d'omettre, sensibles au magnétisme terrestre, et s'arrangeant

---

a hissing or whizzing sound. Blagden ajoute que Nairne avoit dans ses ateliers un ouvrier né à la baie de Hudson, lequel affirmoit la même chose. L'habile physicien Cavallo dit aussi quelque part qu'il a entendu des aurores boréales faire un bruit semblable. Notre astronome français Messier, dont l'attention minutieuse aux détails des phénomènes célestes n'est pas moins connue que la naïve fidélité pour les décrire, a signalé cette même circonstance dans la description qu'il a donnée d'une aurore boréale observée par lui, à Paris, le 21 mars 1762 *(Savans étrangers, tom. VI)*. Il semble que ce concours de dépositions affirmatives d'un fait aussi simple en lui-même, et d'une observation si facile, ne peut pas être légitimement contre-balancé par les témoignages négatifs de personnes *qui n'ont point entendu de bruit ;* car les autres ne disent pas non plus qu'ils ont *entendu toujours*, mais seulement *quelquefois ;* et l'accord qui se trouve entre les indications qu'elles donnent sur la nature du bruit lui-même, ajoute à leur témoignage une grande probabilité.

Ce qui précède étoit déjà écrit, lorsque le hasard m'en a offert une confirmation des plus frappantes. Ayant dû soumettre la présente dissertation à ceux de mes confrères des quatre académies que l'usage chargeoit de choisir les lectures pour la séance publique, un d'eux, M. de Chézy, écoutant la démonstration que je donne de l'existence du météore dans l'atmosphère, tirée de ce qu'il participe au mouvement de la terre, me témoigna de l'étonnement sur ce que j'avois cru cette démonstration nécessaire; car, ajouta-t-il, il faut bien qu'il existe dans l'atmosphère, puisqu'on l'entend quelquefois. Alors lui ayant demandé s'il parloit par sa propre expérience, il répondit d'une manière affirmative, et dépeignit aussitôt le bruit, précisément avec les mêmes caractères que j'ai plus haut indiqués. Il l'avoit entendu une fois, il y a beaucoup d'années, pendant une grande aurore boréale, dont il avoit été témoin avec toute sa famille, par un temps parfaitement calme, à dix heures du soir, dans une grande prairie éloignée de toute habitation. Son père, savant ingénieur, dont il existe un très-beau mémoire sur la construction des niveaux, imprimé dans les Savans étrangers de l'académie des sciences, fut fort surpris d'entendre ce bruit; et ce fut lui qui le fit remarquer à ses enfans comme un phénomène rare et digne d'une attention particulière. Un témoignage si formel, venant de personnes si éclairées, semble ne plus permettre de doutes; et cependant je puis le fortifier encore, en ajoutant que notre célèbre physicien M. Charles a eu aussi une fois l'occasion d'entendre le bruit de l'aurore boréale, comme il a bien voulu m'en donner l'assurance lui-même; et il le dépeint précisément avec les mêmes caractères que toutes les autres personnes qui annoncent l'avoir entendu de même lui attribuent uniformément.

spontanément en colonnes qui se tournent vers la terre, comme feroient de véritables aiguilles aimantées. Or, parmi les substances terrestres, nous ne connoissons jusqu'à présent que les métaux dont les particules soient susceptibles de magnétisme; encore cette propriété est-elle particulière à quelques-uns d'entre eux. Il est donc vraisemblable que les colonnes du météore sont, au moins en grande partie, composées de molécules métalliques réduites à une ténuité extrême. Mais de là résulte aussitôt une autre conséquence: on sait que tous les métaux connus sont d'excellens conducteurs de l'électricité: or les diverses couches qui composent l'atmosphère sont habituellement chargées de quantités d'électricité très-inégales; car si, par le ciel le plus serein, on lance à quelque hauteur un cerf-volant dont la corde soit métallique, on obtient au bas de cette corde des signes d'électricité ordinairement vitrée; et si, au contraire, étant en aérostat, on laisse descendre au-dessous de sa nacelle un fil métallique dont l'extrémité inférieure aille plonger dans les couches plus basses, on trouve, comme M. Gay-Lussac et moi en avons fait ensemble l'expérience, que le bout supérieur du fil donne des signes d'électricité résineuse. D'après cela, si des colonnes composées en partie d'élémens métalliques se trouvent suspendues presque verticalement dans l'atmosphère, comme le sont les colonnes de l'aurore boréale, lorsqu'elles flottent au-dessus des régions les plus voisines du pôle, l'électricité des couches d'air situées au sommet et au bas de ces colonnes trouvera en elles autant de conducteurs plus ou moins parfaits; et si la tendance de cette électricité, pour se répandre uniformément, surpasse la résistance que l'imperfection des colonnes conductrices lui oppose, elle s'écoulera le long de ces colonnes en illuminant sa route, comme nous voyons que cela arrive, en général, avec les conducteurs discontinus. Quand cet écoulement s'opérera dans les parties très-élevées de l'atmosphère, où l'air, par sa rareté, offre peu de résistance au mouvement de l'électricité, il se fera silencieusement, avec tous les accidens de lumière que nous observons dans les tubes vides d'air: mais, s'il vient à se propager jusqu'aux couches d'air inférieures, il faudra nécessairement qu'il y occasionne ce souffle et ces petillemens qui paroissent accompagner en effet l'aurore boréale, lorsqu'elle descend jusqu'à la surface de la terre. Enfin, le météore ne devenant visible que par cette cause accidentelle, il pourra exister dans l'air et agir sur l'aiguille aimantée sans être aperçu: il se pourra encore qu'il ne brille qu'en certaines parties et reste obscur dans tout le reste; tandis que, dans d'autres cas, la rupture de l'équilibre électrique étant subite et générale, toute la colonnade météorique

s'illuminera en un moment. Ces phénomènes devront s'affoiblir à mesure que les nuages météoriques s'avanceront au-dessus des contrées plus méridionales, non-seulement à cause de l'extension qu'ils pourront y prendre, mais sur-tout parce que les colonnes conductrices, devant se conformer toujours à la direction de l'aiguille aimantée, deviendront de plus en plus horizontales, auront ainsi leurs deux extrémités placées dans des couches d'air moins distantes, par conséquent chargées de quantités d'électricité moins inégales, et auxquelles en outre une humidité habituellement plus grande donnera plus d'occasions de se décharger. Tous ces résultats, conformes à ce que les observations nous apprennent, découlent, comme on le voit, de cette seule idée que les colonnes qui composent l'aurore boréale sont, au moins en partie, de nature métallique. Leur accord avec les phénomènes fortifie donc considérablement la probabilité de cette circonstance, que le magnétisme des colonnes météoriques nous avoit précédemment indiquée; et la liaison mutuelle, la dépendance intime, qui se trouvent ainsi naturellement établies entre des particularités aussi nombreuses, aussi éloignées les unes des autres, offrent un caractère de réalité que l'on trouve rarement dans les considérations physiques qui n'ont point la vérité pour base.

Mais, indépendamment des jets lumineux qui peuvent être ainsi produits par le simple écoulement de l'électricité, il est difficile de ne pas reconnoître des phénomènes d'inflammation véritable dans ces nuages phosphoriques qui, se détachant quelquefois du foyer du météore, comme beaucoup d'observateurs l'attestent, et comme je l'ai vu moi-même, transportent avec eux le principe de leur phosphorescence, et lancent par intervalles des jets de lumière, des espèces de fusées qui laissent après elles dans l'air une trace blanchâtre. On doit donc admettre, comme une chose au moins vraisemblable, que la matière de l'aurore boréale peut contenir des substances susceptibles de s'enflammer accidentellement, soit par elles-mêmes, soit par des décharges électriques opérées dans les nuées qui les recèlent; mode de combinaison très-puissant, dont l'expérience de nos laboratoires nous offre à chaque instant des exemples.

Telles sont les conditions physiques qui caractérisent l'aurore boréale, et qui se déduisent immédiatement des diverses particularités qu'elle présente. Maintenant, d'où vient la matière qui la forme! C'est une question à laquelle on ne peut, jusqu'à présent, répondre avec certitude : mais, à défaut de données assurées, on peut, je crois, offrir à cet égard des inductions assez simples et assez directes pour qu'il en résulte une très-grande probabilité. *(La fin au prochain cahier.)*

BIOT.

Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du XIII.ᵉ siècle, par B. de Roquefort. Paris, F. Didot, 1820, 2 vol. *in-8.°* fig. Prix, 16 fr., et papier vélin, 32 francs; chez Chasseriau, libraire au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.° 3.

La collection des poésies de Marie de France étoit annoncée depuis long-temps, et leur publication a justifié l'espoir qu'on avoit qu'elle seroit à-la-fois utile et agréable aux personnes qui, soit en France, soit dans les pays étrangers, s'occupent de notre ancienne littérature.

En rassemblant ces poésies françaises d'une femme qui, dans le XIII.ᵉ siècle, a écrit en Angleterre, l'éditeur auroit dû peut-être nous donner un aperçu des différentes causes qui avoient introduit et maintenu notre langue, soit dans la Grande-Bretagne, soit dans l'Écosse; j'ai pensé qu'un rapprochement de quelques-uns des faits que l'histoire littéraire fournit à cet égard ne seroit point déplacé, quand il s'agit d'examiner les poésies de Marie de France.

Sous les premiers successeurs de Charlemagne, quand les peuples du Nord se jetèrent sur les contrées maritimes de ce royaume, pénétrèrent dans l'intérieur, exercèrent de longs et grands ravages et forcèrent le Roi à leur accorder la possession de divers pays, la langue romane étoit devenue la langue vulgaire de la France.

Lors de l'invasion que firent les Danois commandés par Hastaing, celui-ci obtint le pays de Chartres; et tout permet de croire que, pour entretenir ses relations avec les habitans de cette contrée, ainsi qu'avec le Roi lui-même, Hastaing et ses compagnons commencèrent à adopter la langue romane, sans pourtant renoncer à leur propre idiome.

Peu d'années après l'établissement d'Hastaing, arriva Rollon à la tête d'une autre troupe de Danois. Il est bon de citer les auteurs qui ont raconté ici quelques circonstances relatives à la langue.

Dudon de Saint-Quentin rapporte que, lors de l'invasion de Rollon, Rainaud, duc de France, dit à Hastaing : « Toi, qui es de cette nation, » donne-nous conseils » ; et que Hastaing conseilla d'envoyer des députés. Rainaud pria Hastaing d'aller vers Rollon, et Hastaing répondit : « Je ne m'y rendrai pas seul. » On envoya donc avec Hastaing deux chevaliers qui SAVOIENT LA LANGUE DANOISE (1).

(1) *Tunc Ragoldus, princeps totius Franciæ, dixit Anstingo, &c. &c. Anstingus respondit : Non ibo solus. Miserunt autem duos milites cum eo,* dacisca linguæ peritos. (Dudo Sancti-Quintini, *lib. II.*)

Guillaume de Jumiége dit que le duc Rainaud, pour traiter avec Rollon, choisit, entre autres députés, Hastaing, qui demeuroit encore dans la ville de Chartres, à cause de la CONNOISSANCE DE LA LANGUE (1).

Le roman de Rou donne à ce sujet les détails suivans:

Hastainz vint as Normanz, si demanda qu'il sont,
De quel contrée qu'il vieinnent, que querent et où vont! &c. &c.
Et tu, qui es, dit Rou, qui soiz * nostre langage! * sais
Es Danois ou Franchoiz qui porte ce message!

Rollon s'établit aussi en France avec les siens qui parloient la langue danoise; mais, ayant obtenu de Charles le Simple la cession de la Normandie, et ayant épousé une princesse de France, les nouveaux rapports qui existèrent bientôt entre les anciens et les nouveaux habitans de cette province, contribuèrent rapidement à faire disparoître la langue danoise.

Ce prince et ses compatriotes adoptèrent le christianisme; ce que n'avoit point fait Hastaing. Les évêques, admis à la cour de Rollon, firent nécessairement prévaloir la langue latine, qui étoit celle de la religion, et qui devint aussi la langue du gouvernement, parce que c'étoit celle des gouvernemens voisins: dès-lors les étrangers qui entouroient Rollon, durent préférer à leur propre langue l'idiome vulgaire roman, qui se rapprochoit de la langue de la religion et du gouvernement, et que parloient les anciens habitans du pays; tandis que ceux-ci, plus nombreux, n'eurent aucun motif d'étudier un jargon du Nord, dont l'usage non seulement ne leur eût pas été fort utile, mais encore ne les eût pas dispensés de conserver l'idiome roman pour continuer leurs relations avec le reste de la France.

Aussi des faits historiques prouvent que cet idiome roman avoit continué d'être la langue vulgaire du peuple et des pays soumis aux ducs de Normandie.

Le même Dudon de Saint-Quentin, qui écrivoit vers l'an 1000, parlant de l'éducation de Richard, fils de Guillaume I.er, duc de Normandie, rapporte en ces termes un ordre de ce duc:

« Et comme la ville de Rouen se sert de la langue romane de pré» férence à la langue danoise, et que la ville de Bayeux use plus fré-

(1) *Tunc Rainaldus, totius Franciæ dux, agnito paganorum repentino adventu, cum valida exercituum virtute, super Authuræ fluvium eis obvius processit, Hastingum, qui adhuc in Carnotena urbe morabatur,* ob peritiam linguæ, *cum aliis legatis præmittens.* (Willelm. Gemetic. *lib. II.*)

» quemment de la danoise que de la romane, je veux que mon fils » soit conduit au plutôt dans les murs de Bayeux (1). »

Que conclure de cet ordre, sinon que, dans la ville de Rouen, capitale de la Normandie, lieu de la résidence des ducs et de leur cour, la langue romane dominoit tellement, que le fils du prince n'eût pas trouvé à y apprendre aisément la langue danoise !

Cependant il étoit nécessaire que le jeune prince apprît cette langue, que parloit une partie de ses futurs sujets; et son père fut réduit à l'envoyer à Bayeux, qui, situé vers les bords de la mer, étoit sans doute habité en partie par des marins qui entretenoient des rapports plus directs avec les pays d'où ils étoient originaires.

En 1050, Guillaume le Conquérant faisoit le siége d'Alençon: les soldats qui défendoient la place, croyant insulter au prince bâtard, en lui rappelant que sa mère étoit fille d'un tanneur de Falaise, se présentoient sur les murailles, et, secouant des peaux autour des créneaux, lui crioient : *la pel, la pel,* mot de la langue romane primitive, du latin *pel*lem.

Il est donc certain que, malgré l'invasion des Normands, la langue romane étoit restée la langue vulgaire de la Normandie, comme elle l'étoit alors du reste de la France.

Dès que Guillaume le Conquérant eut soumis l'Angleterre, il ordonna de n'employer que la langue française.

Comme on attribue assez généralement à la conquête de Guillaume l'introduction de la langue française en Angleterre, je crois convenable de rassembler ici diverses circonstances qui prouvent qu'elle y étoit déjà en usage avant l'époque où la loi même ordonna de l'adopter exclusivement dans les tribunaux et dans les écoles, et sur-tout à la cour.

Une fille d'Édouard I.er, mort en 924, Ogive, avoit été mariée à Charles le Simple, roi de France. Pendant la captivité de son époux, la reine de France se retira en Angleterre avec son fils le prince Louis, qui, ensuite appelé au trône, fut surnommé D'OUTRE-MER.

Éthelred II, roi d'Angleterre, avoit épousé, en 1002, Emme, fille de Richard I.er, duc de Normandie; et l'auteur anonyme de la vie de cette princesse assure que ces époux envoyèrent en Normandie deux

(1) *Quoniam quidem Rotomagensis civitas* ROMANÂ potiùs quàm DACISCÂ eloquentiâ, *et Bajocensis fruitur frequentiùs* daciscâ linguâ quàm romanâ, *volo igitur ut ad Bajocacensia deferatur quantociùs mœnia, et ibi volo ut sit... et enutriatur, et educetur cum magna diligentia, fervens loquacitate daciscâ, tamque discens tenaci memoriâ, ut queat sermocinari profusiùs olim contra Dacigenas.* (Dudo Sancti-Quintini, *lib. III.*)

de leurs enfans pour y être élevés (1). L'un étoit Édouard III, dit *le Confesseur*, qui, avant de parvenir au trône d'Angleterre, passa ainsi plusieurs années en Normandie, auprès du duc Robert et de Guillaume, son fils; et lorsqu'Édouard eut été couronné à Londres, Guillaume alla le visiter avec une suite nombreuse de grands seigneurs.

L'historien Ingulfe dit à cet égard : « Admis auprès de Guillaume, » et chargé de diverses affaires qui se terminèrent heureusement, j'ob- » tins bientôt son affection, je le suivis en Normandie : devenu son » secrétaire, je gouvernois sa cour (2). »

Ces détails prouvent qu'Ingulfe connoissoit et parloit la langue française à la cour d'Édouard, et qu'on y entendoit la langue de Guillaume et des seigneurs qui l'accompagnoient.

Un autre historien nous apprend que le même roi Édouard avoit envoyé Herald, son neveu, auprès du duc de Normandie, pour y être élevé; parce que c'étoit l'usage des nobles anglais de faire élever leurs enfans en France, pour les exercer au maniement des armes et pour leur faire perdre la barbarie de la langue de leur pays (3).

Et il faut remarquer ici que, depuis long-temps, on avoit introduit en Angleterre l'écriture française pour remplacer l'écriture saxone; et Ingulfe dit à ce sujet que cette nouvelle forme d'écrire avoit été adoptée sous le roi Alfred, qui avoit été parfaitement instruit dans toutes les belles-lettres par des savans français (4).

Dans le *Monasticum Anglicanum*, tom. I, p. 38, on trouve, à la date de 975, un document qu'on ne peut expliquer qu'en admettant que la langue française étoit déjà devenue pour ainsi dire populaire en Angleterre. Sous le règne d'Edgar, une donation faite à l'église de Winton porte : *Primo a Welpul, de Welpul usque* LA DROVE, *de* LA DROVE *usque Chekawell.*

Voilà l'article français placé devant un nom de lieu, et il est bien probable que la dénomination ne datoit pas du jour de cette charte.

Il est donc permis d'avancer que la loi de Guillaume le Conquérant qui ordonna de se servir de la langue française, n'exigeoit point de ses sujets l'étude d'une langue entièrement étrangère, mais que seulement cette loi accorda la préférence à une langue qui étoit déjà connue à la cour et parmi les grands.

---

(1) *Alios verò liberales filios educandos direxerunt Normanniæ, istum hìc retinentes, sibi utpote futurum hæredem regni.... Duo verò alii in Normanniæ finibus ad nutriendum traditi cum propinquo suo degebantur Roberto.* (Emmæ Angl. reg. Encomium.) — (2) *Ingulfi Histor.* inter *Rer. angl. scriptores*, p. 912. — (3) *Gerv. Tilb. Otia imper.* — (4) *Ingulfi Histor.* p. 901.

Guillaume soumit aussi l'Écosse, où la langue française étoit déjà connue. Pinkerton *(Ancient Scotish Poems)* dit que, sous Malkolm I.er, cette langue fut parlée à la cour d'Écosse comme à celle d'Angleterre.

Pinkerton (1) assure que, depuis Malkolm I.er, l'héritier présomptif du royaume d'Écosse étoit toujours prince de Cumberland, et résidoit dans la contrée, et qu'il n'y parloit pas gallois, mais français, parce que cette dernière langue étoit celle de la cour d'Angleterre.

Il paroît que l'usage de cette langue se conserva en Écosse. Une preuve irrécusable sur ce point, ce sont les monnoies de Guillaume, roi d'Écosse en 1165; on y lit : LE REI WILLEM.

En 1249, Alexandre III, roi d'Écosse, parla en latin et en français à la cérémonie de son couronnement.

Il suffit d'ouvrir la collection de Rymer; on y trouve la preuve authentique que la langue française étoit employée par le roi et par les grands seigneurs d'Écosse, non-seulement quand ils s'adressoient aux Écossais, mais encore quand ils s'adressoient à des princes étrangers, au roi d'Angleterre et même au roi de Norvége. Les pièces relatives aux débats entre Jean de Bailleul et Robert de Brus sont presque toutes rédigées en français.

L'an 1291, le chancelier anglais, parlant au parlement d'Écosse, s'exprima en langue française.

Il seroit curieux de rechercher comment il se trouvoit, parmi les grandes familles d'Écosse, un très-grand nombre de seigneurs d'origine française; mais je me borne à ce qui concerne la langue.

Il n'est point hors de mon sujet de rapporter des faits qui prouvent quelque usage de la langue française dans le nord de l'Europe.

Arnold, abbé de Lubeck, écrivoit, dans le XIII.e siècle, que les Danois envoyoient leurs enfans à Paris pour y être instruits, et que ces enfans en rapportoient la connoissance de la langue française (2).

Un monument du milieu du XII.e siècle prouve que, dans le Nord, on pensoit que la langue française étoit nécessaire aux personnes qui vouloient établir des relations dans le reste de l'Europe.

Dans le *SPECULUM REGALE*, intitulé, en langue islandaise ou langue générale du Nord, *KONG-SKUG-SIO*, ouvrage imprimé en Danemark en 1768, un ex-ministre donne à son fils, entre autres conseils, celui d'apprendre le latin et la langue VOELSKO. Les personnes qui ont l'intelligence de l'idiome original, traduisent VOELSKO

(1) An Essay on the origin of scotish poetry. — (2) Leibnitz, *Script. Brunsw. tom. II, p. 657.*

par *VALLANDICAM*, langue wallone, nom qu'avoit un des dialectes de l'ancien français, et pensent qu'il s'agit en effet d'un idiome de la France (1).

On sait que, dès le XII.e siècle, il y avoit à Paris des colléges spéciaux pour les Anglais et pour les Danois (2).

On ne sera donc plus étonné de ce qu'au XIII.e siècle on trouve en Angleterre des poëtes qui ont écrit en français. Parmi les plus distingués on doit sans doute comprendre MARIE DE FRANCE, qui a composé des LAIS et des FABLES. Elle est nommée DE FRANCE, parce qu'elle dit dans ses vers qu'elle naquit en France : c'est tout ce que l'on sait sur son origine. Je ne vois pas comment on peut avancer qu'elle étoit de la Normandie; quant à la qualification de poëte ANGLO-NORMAND, il est difficile d'y attacher l'idée qu'il s'agit d'un poëte normand qui a fait des vers français en Angleterre.

Le premier volume des Poésies de Marie de France contient ses LAIS; et le second, ses FABLES et le PURGATOIRE DE S. PATRICE.

Pour définir le genre qu'on appeloit *lai* dans les premiers temps de la poésie française, M. de Roquefort ajoute quelques réflexions à l'opinion de M. de la Rue, développée dans ses *Recherches sur les ouvrages des bardes armoricains*, dont j'ai parlé dans ce Journal (novembre 1816).

Il me paroît, par l'examen des lais de Marie de France, qu'on pourroit définir en général ce genre de poésie, un conte héroïque qui offre assez souvent les récits d'aventures, soit merveilleuses, soit tragiques.

M. de la Rue et M. de Roquefort pensent que les lais de Marie ont été traduits des lais gallois ou armoricains; mais où en est la preuve! D'ailleurs, faut-il admettre que ces lais, gallois ou armoricains, aient été originairement composés et publiés en France! J'ai prouvé qu'en Normandie on parloit la langue latine, la romane et la danoise; si Marie de France étoit née en Normandie, où auroit-elle étudié la langue galloise ou armoricaine! Seroit-ce en France ou en Angleterre! Elle ne parle jamais de cette langue, quoiqu'elle parle du latin et de l'anglais. Nous n'avons pas de renseignemens historiques assez précis pour adopter une opinion à cet égard; et je desirerois qu'un savant, tel que M. de la Rue, fît de nouvelles recherches sur l'existence ancienne de la langue galloise ou armoricaine en France, et sur les ouvrages des Français qui ont écrit en cette langue, ou qui du moins en ont parlé d'une manière précise.

---

(1) Note 35 de la Dissertation de M. Schwab sur la langue française.
(2) Hist. litt. de la France, *t. IX, p. 81.*

Le premier volume des Poésies de Marie de France, qui contient les lais, présente, en regard de l'ancien texte français, la traduction de ces lais en prose française moderne.

M. Legrand, en publiant son recueil intitulé *Fabliaux et Contes du XII.e et du XIII.e siècle*, avoit tantôt traduit, tantôt analysé quelques-uns des lais de Marie de France; mais il prenoit de trop grandes libertés, et son ouvrage ne pouvoit donner une juste idée du style et du talent de Marie de France.

M. de Roquefort, dans sa nouvelle traduction, paroît avoir ambitionné d'offrir aux lecteurs une narration qui pût les intéresser ou les amuser. Je ne lui en ferai pas un reproche : mais, pour l'avantage de la science, j'eusse préféré une traduction exacte, qui, s'attachant scrupuleusement à suivre le mouvement des vers et à en rendre exactement les expressions et les images, aurait été très-utile aux personnes qui desirent s'initier dans la connoissance des anciens monumens de notre langue.

Pour donner une idée des quatorze lais de Marie de France, et justifier la définition que j'ai donnée de ce genre de poésie, je présenterai l'analyse du lai de LANVAL, d'autant qu'on y trouve à peu près les mêmes situations que dans le lai de GRAELENT.

Le lai de LANVAL renferme six cent quarante vers.

Lanval, chevalier recommandable par sa figure, par sa bravoure et par ses qualités personnelles, étoit fils d'un roi. Arrivé à la cour d'Arthus, et n'ayant jamais rien demandé ni rien obtenu, il avoit entièrement consumé sa fortune au service du prince. Réduit à s'en éloigner, il repose dans une prairie : tout-à-coup, deux gentilles demoiselles, s'approchant de lui, l'invitent à venir vers leur charmante maîtresse. Le chevalier s'avance; la belle lui déclare qu'elle vient de loin le chercher pour lui offrir son cœur et une immense fortune : mais elle impose une condition, c'est qu'il ne révélera jamais leur amour. Le chevalier est bientôt épris, il accepte la condition. L'amante (et il faut avertir que c'étoit une fée, quoique le lai ne le dise pas) lui promet d'être toujours à ses côtés, dès qu'il l'appellera. Lanval devient dès-lors un magnifique seigneur; ses profusions ne peuvent épuiser ses richesses. Malheureusement pour lui, on l'amène auprès de la reine Genèvre, qui, depuis long-temps, l'aimoit en secret. Cette princesse lui parle d'amour; mais le chevalier répond qu'il ne manquera point à la fidélité qu'il doit au roi. Genèvre fait alors au chevalier certains reproches peu décens, qui le réduisent à la triste nécessité de se vanter d'avoir déjà donné son cœur à une dame dont la beauté surpasse celle de la reine même. Humiliée de la réponse, cette princesse entre en fureur; elle accuse Lanval d'avoir osé la *requérir*

d'amour et de l'avoir insultée et avilie. Le roi est indigné; on cite Lanval devant les barons. Déjà, en punition de sa jactance indiscrète qui révéloit le secret de son bonheur, son amie n'a plus paru, lorsqu'il l'a appelée. Désespéré de son infortune, il se présente à la cour, et raconte naïvement ce qui s'étoit réellement passé entre la reine et lui. La cour ordonne que Lanval fera comparoître sa maîtresse, afin que les juges reconnoissent si la préférence accordée à sa beauté est véritablement offensante pour la reine. Il répond qu'il n'est pas en son pouvoir de faire paroître son amante. Quand on est sur le point de prononcer la condamnation de Lanval, et après divers incidens, arrive enfin la belle inconnue: le roi reconnoît que la reine a eu tort. Lanval est absous, et se retire avec sa maîtresse, qui lui rend ses bonnes grâces.

En général, le sens de l'original est rendu plus exactement dans la prose de M. de Roquefort que dans celle de M. Legrand d'Aussi; si je me permets de relever quelques erreurs dans la traduction nouvelle, c'est qu'elles me fourniront l'occasion de faire des remarques utiles.

Dans le lai de LANVAL, on lit, v. 17:

HONURS e terre departi.

La traduction en français moderne porte :

Il donna des terres et *il conféra des titres de noblesse.*

HONURS me paroît signifier là, les *prérogatives du fief*, et non pas des titres de noblesse; j'indique cette inadvertance, afin qu'on ne puisse pas se prévaloir de ce passage pour faire remonter au règne du roi Arthus l'époque des anoblissemens.

Dans le même lai, on trouve une sorte de synonymie de ce mot :

Sur quanque vus tenez de mei
Fiés e terres cascuns per sei. *(V. 401 et 402.)*

Le lai du *Chevrefeuille* se termine par ces vers :

Por les paroles remembrer,
Tristam qui bien saveit harper
En aveit feit un nuvel lai,
Asez breument le numerai :
GOTELEF l'apelent en engleis,
CHEVREFOIL le nument en françeis.
Dis vus en ai la verité
Del lai que j'ai ici cunté.

M. Roquefort a traduit ainsi les deux derniers vers : « Voici la vérité » de l'aventure que vous venez d'entendre, et que *j'ai mise en vers.* »

Ces dernières expressions permettroient de croire que le lai original

n'étoit pas en vers, et cependant Marie de France dit simplement que Tristam

En aveit feit un nuvel lai.

J'ajouterai qu'il est évident que le lai de Tristam avoit été fait dans la Grande-Bretagne et dans la langue que, du temps de Marie, on nommoit anglaise, puisque le titre du lai est tel que

GOTELEF l'apelent en engleis.

Dans le lai de LANVAL, la fée dit au chevalier :

Pur vus ving-jeo fors de ma terre,
De LAINS vus sui venue querre.

M. de Roquefort traduit : « C'est pour vous, mon cher Lanval, que je » suis sortie de ma terre de LAINS, et que je suis venue vous chercher en » ces lieux. » Et en note il ajoute : « Je n'ai pu découvrir où étoit situé le pays ou terre de LAINS.

Je pense qu'on pourroit traduire ainsi :

Pour vous je viens hors de ma terre;
De LOIN je suis venue vous chercher.

puisqu'on lit dans le même lai :

Lanval si s'en va autre part
LOINS des autres.

J'aurois à proposer à l'éditeur plusieurs observations sur la manière dont il imprime l'ancien français; dans cet article, je me borne à celle-ci :

NES est une contraction qui signifie NE LES, et M. de Roquefort imprime toujours NES', comme s'il y avoit une élision, tandis qu'il n'en existe et qu'il ne peut en exister aucune.

L'éditeur auroit dû se défendre de l'affectation de tout rapporter à la Basse-Bretagne, sans en donner des preuves, et sur-tout sans combattre les conjectures contraires que fournissent les pièces mêmes qu'il publie.

Ainsi il nomme Lanval chevalier *bas-breton*, quand rien ne permet de présumer qu'il ait passé de la Grande-Bretagne sur le continent : je pourrois appliquer cette remarque à plusieurs autres personnages des lais ; ils sont indiqués comme *bas-bretons*, sans que les vers de Marie fassent connoître leur patrie.

Je bornerai ici mes observations sur les lais de Marie de France. Leur publication ajoute essentiellement aux richesses de notre ancienne littérature et aux matériaux de notre ancienne langue : je regrette que la longueur des lais m'ait interdit d'entrer dans plus de détails pour montrer le mérite du style de Marie de France; mais je tâcherai de le faire en rendant compte du second volume, qui contient les fables. Ce genre

de poésie me permettra d'établir des comparaisons entre les différens auteurs qui ont traité les mêmes sujets, avant et après Marie de France; dans cette partie sur-tout l'éditeur a placé une érudition variée, des notes très-utiles, en un mot il a fait un travail qui lui mérite et lui assure la reconnoissance des gens de lettres.

RAYNOUARD.

Le Monde maritime, ou Tableau géographique et historique de l'Archipel d'Orient, de la Polynésie et de l'Australie; contenant la description de toutes les îles du grand Océan et du continent de la Nouvelle-Hollande; l'histoire des peuples qui les habitent, l'exposition de leurs croyances, de leurs gouvernemens, de leur agriculture, de leurs arts, de leur industrie, de leur commerce; la peinture de leurs caractères, de leurs usages, de leurs mœurs, de leurs costumes; avec des vocabulaires comparés de leurs différens dialectes; par C. A. Walckenaer, *membre de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres).* Paris, 1819, tom. I et II, *in-8.°*, ornés de gravures.

SECOND EXTRAIT.

Après avoir, dans notre premier article (1), donné une idée du plan de M. Walckenaer, et des matières qui remplissent son premier chapitre, il nous reste à faire connoître le chapitre II, qui est le plus important de l'ouvrage, puisqu'il traite de Java, et le plus étendu, puisqu'il occupe les deux tiers du premier volume et la première moitié du second. Nous dirons aussi quelques mots des chapitres III et IV, qui sont consacrés à la description de Sumbava, de Florès, de Timor, et des petites îles qui les environnent.

Java n'est pas seulement, par son étendue, une des îles de l'archipel d'Orient qu'il est le plus intéressant d'étudier. Un sol plus fertile et mieux cultivé, des productions plus utiles ou recueillies avec plus d'intelligence, une population plus avancée dans les arts et la civilisation, la recommandent particulièrement à notre attention; et les monumens qu'on y a récemment découverts et qui attestent un état ancien plus brillant encore,

---

(1) *Voyez* le cahier d'avril dernier, *p. 214.*

ainsi que les traditions historiques qu'on y a recueillies, prêtent un appui plus solide aux recherches des savans. Ce dernier avantage est dû en très-grande partie au bel ouvrage que M. Raffles a récemment publié sur Java, et qui est encore trop peu connu en France. M. Walckenaer a puisé abondamment à cette source de renseignemens intéressans; et, non content d'en tirer tout ce qui pouvoit entrer dans le plan de son livre, il a entrepris de discuter et s'est efforcé de concilier les différentes traditions que M. Raffles a rassemblées sur l'antiquité javanaise. Par-là il ajoute à l'ouvrage original ce qu'on regrettoit de n'y pas trouver; et la critique est du moins un genre de mérite par où l'extrait du savant français l'emporte sur le travail de l'auteur anglais, qui a admis et confondu ensemble, sans les discuter, tous les récits qui étoient venus à sa connoissance. On jugera par la suite de cet article combien il est nécessaire de porter les lumières de la discussion dans l'examen des traditions javanaises.

Les monumens originaux de l'histoire de Java existent dans les anciennes chroniques nommées *Babat* des royaumes de Djengala et de Matarem, et dans les chroniques particulières des tribus, dont les chefs sont dépositaires. M. Raffles a eu à sa disposition trois extraits de livres de cette espèce : l'un a été fait, d'après un manuscrit attribué à Adji-jaya-baya, par le secrétaire du sousounan ou empereur actuel de Java, qui réside à Soura kirta; un autre, d'après les manuscrits recueillis à Souminap et dans les parties orientales de l'île, par Nata-kousuma, panambahan ou chef de Souminap; et enfin un troisième extrait a été fourni par Kiaï-adipati, régent de Demak, qui n'a point dit dans quelle source il avoit puisé. C'est à ce dernier extrait que s'est particulièrement attaché M. Raffles, parce qu'il lui a paru plus complet et mieux lié. M. Walckenaer n'approuve pas cette préférence, et fait observer que Nata-kousuma mérite plus de confiance, parce qu'il a travaillé d'après d'anciens manuscrits trouvés dans l'île de Bali, où l'idiome kawi ou savant, dans lequel sont écrites les anciennes annales, s'est le mieux conservé, et que ce chef est distingué parmi les Javanais par son vaste savoir; mais peut-être les savans de Java auroient-ils aussi des raisons à faire valoir en faveur des autres chroniques. A dire vrai, il nous manque encore bien des connoissances pour prononcer avec certitude sur des monumens historiques de ce genre; et peut-être ce que la critique européenne a de mieux à faire, c'est de recueillir les principales données qu'ils nous fournissent, les dates des événemens les plus importans, et de les comparer aux renseignemens qui peuvent être tirés des annales des autres peuples dont l'histoire est plus connue, et l'exactitude en fait d'annales mieux

éprouvée. C'est aussi ce qu'a entrepris M. Walckenaer, dans un *Mémoire sur la chronologie de Java* et l'époque de la fondation de Madjapahit, qu'il a lu à l'académie, et auquel il renvoie ici le lecteur curieux de ces sortes de recherches.

Au reste, il ne faut pas s'attendre à trouver dans les annales javanaises des documens sur les temps anciens, ni des traditions qui remontent à une époque bien reculée. Quel que soit le système qu'on embrasse, tout ce qui est antérieur à l'établissement de l'empire de *Djengjala*, vers le IX.ᵉ siècle de notre ère, est confus, obscur, contradictoire, et sur-tout mêlé des fables héroïques de l'Indoustan. Outre cela, je ne voudrois pas répondre que les Européens, qui ont encore si peu travaillé sur ces traditions, n'y eussent déjà mêlé quelque chose de leurs systèmes. « Il est » certain, suivant M. Raffles, que les Javanais se croient originaires » d'Égypte, dont, suivant eux, ils ont été bannis, et toute la partie » fabuleuse de leur histoire se rapporte à l'Égypte. » Si un fait pareil étoit certain, rien assurément ne seroit plus curieux: mais je suis bien éloigné de le croire tel; et, en le déclarant douteux, je crois en porter un jugement fort modéré. En effet, sous quelle dénomination l'Égypte pourroit-elle être désignée dans les anciens livres javanois! Seroit-ce sous le nom de *Misr!* Mais ce nom n'a vraisemblablement pu être connu à Java que depuis la chute de l'antique religion et l'établissement de l'islamisme en 1475. S'il s'agit de quelque nom d'origine samskrite, l'exemple de M. Wilford nous avertit de ne pas céder trop facilement au desir de faire, des noms employés dans la géographie des Pouranas, des applications dont un examen plus approfondi vient ensuite démontrer la futilité (1). Les troupes indiennes au service du gouvernement bri-

---

(1) Nous sommes bien éloignés de penser qu'on doive renoncer à chercher dans les anciens livres samskrits les notions géographiques qui peuvent s'y trouver éparses, et qu'il seroit si intéressant de recueillir; mais nous croyons qu'il est impossible de rien faire de solide en ce genre, si l'on ne s'attache à la méthode et au plan de recherches qui ont été tracés dans l'*Edinburgh Review* par un anonyme qui, à en juger par la profonde érudition dont il fait preuve, nous paroît être M. Al. Hamilton. Lus et commentés de cette manière, les Pouranas offriroient, nous n'en doutons pas, matière aux plus importans rapprochemens; et l'on peut un voir un exemple dans la comparaison, aussi ingénieuse que plausible, que M. de Sorsum a faite des dénominations qui sont données, dans le Vayou-Pourana et dans la Géographie chinoise, aux montagnes de neige, à la chaîne de Khotan, à celle d'Aksou et aux monts Altaï. Cette explication des documens tirés par M. Hamilton des livres samskrits prouve évidemment l'étendue des connoissances géographiques des anciens Hindous du côté de la Tartarie. (Voyez l'article de M. de Sorsum dans le *Lycée français*, tom. IV, p. 118.)

tannique, transportées dans Thèbes antique, se prosternèrent, dit-on, devant les simulacres des dieux égyptiens, croyant adorer ceux de leur pays. De ce fait, rapporté par quelques auteurs anglais, on conclut qu'il existe un très-grand rapport entre le style de l'architecture et la forme des idoles de l'antique Égypte et de l'Hindoustan. Mais que prouve un tel fait, en le supposant vrai, sinon la propension des Hindous à tout adorer, cette sorte d'idolâtrie universelle qui ne se rend pas difficile sur les objets de son culte, et qui est toujours prête à prodiguer ses hommages aux représentations les plus bizarres ou aux figures les plus monstrueuses ! Assurément l'action attribuée à ces Hindous ignorans mériteroit à peine d'être comptée pour quelque chose dans la grande et importante question des rapports qui ont dû exister entre l'Inde et l'Égypte, et ne fait rien du tout à la population de Java. Je crains d'autant moins de me prononcer ici sur l'assertion beaucoup trop positive de M. Raffles, que M. Walckenaer s'est contenté de la rapporter sans la discuter, et qu'il n'y a pas prêté l'autorité de son nom.

Quant à la source de la civilisation javanaise, il paroît certain qu'on doit la placer dans l'Hindoustan, quoique quelques traditions la fassent sortir d'Astina dans le centre de Java. On a conservé le souvenir d'un certain Adi ou *Adji-saka*, principal ministre d'un souverain d'Astina, lequel vint, la première année de l'ère javanaise, 75 de J. C., aborder dans l'île de Java, alors nommée *Nusa-kandang*, et habitée par une race particulière appelée *Rasaksa*. Ce personnage découvrit à Java une espèce de grain nommé *jawa-wout*, qui formoit la principale nourriture des habitans; il changea donc le nom du pays, et le nomma *Nusa-Jawa* ou l'île du grain appelé *Jawa*, dénomination qui rappelle d'une manière frappante le *ἰαβαδίυ* ou *κριθῆς νήσος* de Ptolémée (1). On attribue encore à cet Adji-saka l'invention de l'alphabet javanais, qu'il forma, dit-on, en combinant des caractères siamois avec d'autres qu'on nomme *purwa* ou *anciens*, et qui, vraisemblablement, étoient déjà usités dans l'île avant son arrivée. Dans d'autres chroniques, il est dit que la religion et les arts de l'Hindoustan furent introduits à Java par un brahmane nommé *Tritresta*, vers l'époque de l'ère javanaise, d'où l'on est tenté d'inférer que Tritresta est le même qu'Adji-saka. On fait aussi mention d'établissemens formés, vers l'an 600 de l'ère chrétienne, par un prince des îles Moluques, et d'artistes du Guzarate qui vinrent à la même époque commencer la construction des temples de Boro-bodo. Au X.e siècle, on

(1) Géogr. l. VII, c. 2. Ce qui rend ce rapprochement encore plus décisif, c'est que *Jawa* signifie aussi de l'*orge* en samskrit et en persan.

parle de l'irruption d'un prince de Nusa-kantchana [l'île de l'or] ou Borneo. Il y a encore des traditions qui font mention de colonies transportées à Java à des époques plus anciennes. Un prince de *Roma* y envoya, l'an 75 de J.C., vingt mille familles qui périrent toutes, à l'exception de vingt familles qui retournèrent à *Roma*. On ne dit pas à quel pays s'appliquoit cette dénomination singulière. Dix ans après, le prince de *Kling* ou de l'Hindoustan envoya à Java vingt mille familles qui prospérèrent et multiplièrent. Tous ces faits, ainsi que les principales révolutions de l'île de Java, sont racontés dans une chronique en forme de prophétie, qui annonce qu'en l'an 2100 de l'ère javanaise, l'île elle-même sera complétement anéantie.

Il faut remarquer que tous ces faits, assez mal attestés et contradictoires entre eux, sont encore rendus plus douteux par un mélange des traditions et des localités de l'Hindoustan. Le brahmane Tritresta établit le siége de son gouvernement au pied d'une montagne qu'on nomme *Sou-merou*. Dans le fameux poème de Brata-youdha, où M. Raffles a beaucoup puisé, on nomme *indra-giri* plusieurs montagnes de Java, célèbres par la pénitence d'un Ardjourna qui paroît être le même qu'Ardjoun, troisième fils de Pandou et favori de Krischna. Dans toutes les légendes du pays, Vischnou est reconnu pour le premier souverain et le protecteur de Java. Tant d'incohérences et un mélange de traditions si diverses diminuent beaucoup de la bonne opinion qu'on est d'abord disposé à prendre des annales javanaises, de leur certitude et de leur authenticité.

Une circonstance propre à jeter du jour sur la série des événemens à Java a été mise à profit par M. Raffles, et bien mieux encore par M. Walckenaer; je veux parler des rapports que les Javanais, à une époque plus récente, ont commencé d'avoir avec les Chinois. L'exactitude si connue de ces derniers en matière chronologique devoit naturellement faire accueillir avec empressement les documens qu'ils offroient: il est seulement fâcheux que les deux auteurs n'aient pas eu sous les yeux de meilleurs extraits de livres chinois. M. Raffles n'a pu consulter qu'un fragment traduit par M. Craufurd, et dans lequel il est parlé des premières relations de la Chine avec Java: mais cette traduction n'est que l'essai très-imparfait d'un commençant encore peu versé dans la connoissance de la langue, et tout-à-fait étranger à l'histoire de la Chine. M. Walckenaer a du moins suppléé à ce qui manquoit dans ce fragment, en faisant usage des traditions qu'il a trouvées, soit dans l'ouvrage du P. Mailla, soit dans les mémoires de nos missionnaires sur le

pays de Koua-wa; car il a très-bien vu, ainsi que M. Marsden (1), que sous ce nom de Koua-wa les historiens chinois avoient désigné Java: mais le P. Mailla n'a parlé qu'en passant des rapports des Chinois avec les étrangers, et l'extrait fort inexact et fort insuffisant du P. Amiot laisse aussi beaucoup de choses à desirer. On doit donc infiniment regretter qu'au lieu de matériaux tronqués, mal en ordre et mal traduits, M. Walckenaer n'ait pas eu à sa disposition la description complète des pays méridionaux et les notices particulières sur Java qu'on trouve dans le livre XLII du *Sou-houng-kian-lou*, dans les livres CCCXXXI et CCCXXXII du *Wen-hian-thoung-khao*, et dans les livres LXXXIX, XCI et XCVII du *Pian-i-tian*. Il en eût sans doute tiré un meilleur parti encore; et la comparaison qu'il auroit faite eût gagné en solidité, en s'appliquant à un plus grand nombre d'objets.

Effectivement les Chinois ont eu, depuis long-temps, des relations avec les pays situés au midi de leur empire, et ils ont rassemblé sur cette matière beaucoup de mémoires, dont nous avons le résumé dans l'histoire de la province de Canton. Pour ne pas parler des temps anciens, en remontant jusqu'aux époques de Chun, de Yao et de Hoang-ti, on trouve, dès le règne de Wou-ti, à la fin du II.ᵉ siècle avant notre ère, le commerce des pierres précieuses, de l'or et des étoffes de soie établi par mer entre la Chine et plusieurs contrées très-étendues, dont les unes sont indiquées comme étant à la distance d'une dixaine de jours seulement des frontières, et les autres à quatre ou cinq mois de chemin. Vers l'an 25 de J. C., tous ces pays, qui avoient continué d'être bien connus des Chinois, dont l'empire s'étendoit alors jusqu'à la Cochinchine, se soumirent au roi de Fou-nan, qui dominoit sur la partie orientale de Siam, et se révoltèrent contre les Chinois. A cette époque, ils commencèrent à recevoir les caractères des Brahmanes, ainsi que les livres de Bouddha (2). Sous Houan-ti (147 de notre ère), ces mêmes contrées étoient fréquemment visitées par les Hindous et les Romains, qui y venoient *en traversant la mer du Midi*, Le fondateur de la dynastie de 'Ou (222 de J. C.) envoya dans le midi des officiers pour en reconnoître les différens états. Un de ces officiers, nommé *Khang-thaï*, fit la relation de son voyage, dans un livre intitulé *Fou-nan thou sou*, Description géographique et morale du Fou-nan, et il y comprit *plusieurs centaines* de royaumes, parmi lesquels on ne peut douter que Java ne soit compris sous le nom de *Yeou-pho* et de *Tchou-po*. Cet ouvrage, qui ne m'est connu que par

(1) Travels of Marco Polo, p. 593. — (2) *Pian-i-tian*, l. LXXXIX, p. 3.

des extraits qu'on en trouve cités dans divers livres chinois, doit contenir les renseignemens les plus intéressans. L'histoire de Wou-ti, de la dynastie des Tsin (265 de J. C.), fait mention de Che-pho [Java] au nombre des pays qui étoient visités par les officiers chinois, et qui étoient soumis à la religion des Brahmanes. Je ne pousserai pas plus loin l'indication des documens sur les contrées méridionales qu'on trouve dans l'histoire de Canton, parce que le nombre en augmente à mesure qu'on approche des temps modernes : je ferai seulement remarquer que ces renseignemens sont quelquefois assez circonstanciés sur ce qui concerne la situation des pays, leur étendue, leurs productions et les mœurs des habitans, et qu'on lit sur tous ces objets des notices fort exactes et fort détaillées dans la partie géographique des Annales, principalement dans celles des dynasties des Thsi méridionaux, des Liang, des Souï et des Soung ; mais sur-tout dans le Thoung-tian de Tou-yeou, où je ne prendrai que cette seule remarque : « Les îles qui sont dans » la mer sont éloignées les unes des autres de trois ou cinq cents, de » trois ou cinq mille, ou même de vingt ou trente mille li. En navi- » guant sur des vaisseaux, on ne peut pas apprécier très-exactement les » distances. *Les livres des pays étrangers assignent pourtant cette dis-* » *tance*, mais on ne peut pas se fier entièrement à ce qui y est rap- » porté. »

Le détail dans lequel je viens d'entrer a pour objet d'indiquer les sources où l'on peut chercher les points de comparaison pour l'histoire javanaise, et en même temps de relever ce qu'il y a d'inexact dans la traduction du fragment chinois, par M. Craufurd. Selon cet auteur, Java ou *Tche-po* commença à être connue des souverains de la Chine sous le règne de *Saou-dgil-Yang*, de la dynastie de Soung, ce qui nous reporte au commencement du v.e siècle, en 423. M. Walckenaer pense que cet empereur, dont le nom est corrompu, doit être celui que M. Morrison nomme *Schaou-ti*, et M. Deguignes fils, *Ing-yang-wang*. Le premier, dit-il, le fait monter sur le trône en 420 (1) ; le second, en 423 (2). S'il y avoit du doute sur ce point de chronologie, les tables de ces deux auteurs ne sauroient avoir aucune autorité (3) ; mais il est certain que le premier tribut en forme qu'on ait reçu

---

(1) View of China, p. 38. — (2) Voyage à Peking, tom. I, p. xxvj.

(3) Je fais cette observation, parce que, de toutes les tables des empereurs chinois qui sont imprimées en caractères européens, ces deux-là sont les plus fautives. Les seules qu'on puisse citer avec quelque confiance, sont celle de Deshauteraies, dans le tom. XII de l'Histoire du P. Mailla, et celle de Deguignes père, dans le tom. I de l'Histoire des Huns.

de Che-pho [Java], arriva la sixième lune de la dixième année Youan-kia, sous le règne de Wen-ti des premiers Soung (1), c'est-à-dire, en 433. Cela ne veut pas dire que Java n'ait été connue des Chinois qu'à cette époque, puisqu'on en parle sous ce nom même dès le III.e siècle de notre ère, et vraisemblablement aussi sous d'autres noms dès le premier siècle. Il ne faut pas croire non plus que les relations ouvertes en 433 aient été interrompues jusqu'en 961 ; elles se renouvelèrent au contraire en 435, dans les années *tching-kouan* [627-649], et *taï-li* [766-779], en 813, et entre 860 et 873. Ces derniers rapports, qui ont eu lieu sous la dynastie des Thang, méritent d'être remarqués, puisque de là est venu le nom de *Thang-jin* [hommes de Thang], que portent encore les Chinois établis à Java. L'histoire des Mongols parle encore de quelques ambassades sous les Soung (2), et entre dans de grands détails sur l'expédition que Khoubilaï fit faire à Java. Au reste, tous les auteurs chinois s'accordent à dire que Che-pho, Ho-ling, Phou-kia-loung et Koua-wa sont les noms divers sous lesquels Java a été connue à différentes époques.

M. Walckenaer a habilement mis à profit le récit de l'expédition des généraux de Khoubilaï à Java, pour fixer un point chronologique très-important dans l'histoire javanaise. Il fait observer qu'un des campemens des princes de Koua-wa, dont il est parlé dans cette relation, y est nommé *Ma-tchhe-pa-hieï*, ce qui est le même nom que celui de *Madjapahit*, une des capitales de l'île, suivant les chroniques javanaises. Et puisque cette ville existoit en 1295, époque de l'expédition des Mongols à Java, on ne peut ajouter foi au système chronologique d'*Adji-jaya-baya*, qui en place la fondation en 1376. Il est bien plus naturel de supposer, d'après les termes des historiens chinois, que cette ville venoit d'être fondée par *Thou-han-pi-che-ye*, au moment où les Mongols avoient débarqué : il s'ensuit que Kiaï-adi-pati, qui la met en 1293, mérite toute confiance. En appliquant cette manière de raisonner aux époques où furent fondées, suivant les historiens javanais, les capitales des divers états qui avoient dominé à Java, Padjedjeran, Djengala et Mendang-kamoulan, M. Walckenaer vient à bout d'établir dans la série des événemens un ordre très-plausible, et de faire voir que, depuis l'an 900 jusqu'à l'an 1300 de l'ère javanaise, toutes les époques séculaires se trouvent confondues les unes avec les autres, de sorte que le récit d'un seul règne renferme la narration d'événemens qui se sont passés pendant quatre cents ans, et qui sont séparés par des intervalles

(1) *Pian i tian*, l. XCVII, p. 1. — (2) *Sou houng kian lou*, l. XLII, p. 9.

d'un ou de plusieurs siècles. M. Walckenaer pense que cette confusion doit être attribuée aux compilateurs qui ont combiné les histoires des différens états, se servant alternativement, et sans s'en douter, des dates pour mêler ensemble les faits, et des faits pour brouiller les dates. Peut-être encore, et cette supposition nous paroît plus vraisemblable, le désordre est-il venu des Européens qui ont compilé et qui ont cherché à réunir en un corps ces différentes chroniques. Pour débrouiller ce chaos, ce que M. Raffles n'avoit pas même tenté de faire, il a fallu des efforts soutenus et une grande sagacité : c'est ce que seront obligés d'avouer ceux qui liront le tableau de l'histoire javanaise de M. Walckenaer. On sent toutefois qu'il doit rester beaucoup d'incertitudes dans une chronologie qui a été traitée de cette manière, et que, jusqu'à la découverte de nouveaux monumens, il faudra apporter quelques restrictions à cette assertion de l'auteur : que l'histoire du peuple javanais est peut-être mieux connue et plus certaine que celle de beaucoup de nations célèbres de l'Europe moderne, que celle des Russes par exemple : car enfin, ce n'est guère que depuis la fondation de Madjapahit que l'histoire de Java prend une forme régulière et satifaisante, et que du moins l'ordre et la succession des règnes paroissent établis d'une manière incontestable.

Suivant un manuscrit de l'île de Bali, qui a été écrit en 1540 de J. C., le fondateur de Madjapahit fut assisté dans ses premières guerres par un roi de *Tatar*. M. Walckenaer pense que cet état, sur lequel la chronique ne donne aucun renseignement, étoit situé dans la presqu'île de Malakka ou dans quelque île voisine. Si l'on se rappelle que le général mongol envoyé par Khoubilaï prit en effet le parti du prince de Ma-tchhe-pa-hieï contre le roi de Ko-lang, on sera tenté de croire que le prince de *Tatar* dont il est parlé ici n'est autre que le général des Tatars : ce rapprochement demanderoit toutefois de nouveaux éclaircissemens. Le troisième souverain de Madjapahit vainquit le roi de Singapoura dans la presqu'île de Malakka, et l'assujettit à un tribut. Ce fait est confirmé par l'Histoire des Malais, que M. Marsden a traduite, et où il est dit que Sri-iskander-khan, dernier souverain de Singapoura, attaqué par les princes de Madjapahit, fut obligé de se retirer plus au nord, et que s'étant transporté à l'ouest de la péninsule, il y fonda la ville de Malakka. Voilà encore un synchronisme qui sert à appuyer et à fortifier le témoignage de la chronique de Nata-kousuma.

Sous le sixième souverain de Madjapahit, la puissance des princes qui régnoient dans cette capitale, s'étendit jusqu'à l'extrémité orientale de Java et de l'île de Bali. Elle embrassoit à l'ouest le royaume de

Sonda, ou toute la partie occidentale de Java, et au nord une portion de Sumatra et toutes les petites îles situées dans les détroits. Ce fut sous ce prince, et par les soins de son premier ministre Gadja-mada, que fut rédigé le code des lois javanaises qui porte son nom et qui est encore en vigueur aujourd'hui. Vers ce temps aussi, l'islamisme fit de grands progrès à Java. Au commencement du XV.ᵉ siècle de notre ère, les princes de Madjapahit étoient plus puissans que jamais; ils dominoient sur les radjahs de Sabrang, de Makassar et de Goa, dans l'île de Celèbes, de Banda, de Sumbava, de Timor, de Ternate, de *Manille*, de Borneo et de Palembang. La religion de Mahomet continua cependant de faire des progrès; et le zèle intolérant de ses sectateurs ne leur permettant pas de rester en paix au milieu des idolâtres, ils se soulevèrent enfin, et, ayant pris Madjapahit, l'an 1475 de J. C., ils renversèrent les temples et les idoles qui depuis des siècles faisoient l'ornement de cette ville célèbre. Elle fut changée en un désert, et les débris de ses grands édifices sont encore à présent couverts d'arbres et de plantes sauvages, et servent d'asile aux animaux des forêts.

Les Javanais qui demeurèrent attachés au culte des idoles, s'enfuirent dans les bois et les montagnes. Les Bedouis actuels passent pour être les descendans de ceux de Padjedjeran qui échappèrent au fer des musulmans. Ceux-ci n'avoient pas succédé à toute la puissance des princes de Madjapahit; ils s'étoient divisés en plusieurs états, parmi lesquels, après beaucoup de guerres et de divisions intestines, celui de Matarem acquit enfin une véritable prépondérance. Senapati fonda, vers l'an 1575, cette nouvelle souveraineté, et ses successeurs ont conservé jusqu'à présent une suprématie de droits sur les autres princes de Java. Sous son règne et sous celui de son fils, les Portugais et les Hollandais commencèrent à fréquenter Java. Une fois les Européens parvenus dans ces mers, ils se mêlent à toutes les querelles et prennent part à tous les événemens. L'histoire des sultans de Java n'est plus que celle des alliés de nos compagnies de marchands; elle cesse d'avoir le même intérêt, et n'a plus d'ailleurs le mérite de la nouveauté. La célèbre couronne de Madjapahit, que les sultans avoient héritée des anciens souverains de Java, avec les autres insignes de la royauté, fut perdue au commencement du dernier siècle, quand le *sousounan* ou empereur fut réduit en captivité par les Hollandais, et transporté d'abord à Batavia et ensuite à Ceylan. Il est probable qu'après avoir ôté le diamant qui étoit le plus bel ornement de cette couronne, les Hollandais en enlevèrent les autres pierres précieuses et firent fondre l'or dont elle étoit formée. Depuis ce temps, les empereurs de Java n'ont plus porté de couronne, mais un

chapeau. « Leur front, dit M. Walckenaer, cessa d'être décoré du » diadème, dès qu'ils cessèrent d'être indépendans, et que des étrangers » furent devenus les véritables souverains de l'île. »

Le résumé suivant est de M. Walckenaer : « Le sousounan actuel est » le dix-huitième des souverains mahométans : la durée moyenne de » chaque règne a été de dix-neuf ans. Comme on compte environ quarante » souverains à dater du premier d'origine indoue, si l'on admet pour les » souverains indous le même calcul, le premier a dû régner vers le » milieu du onzième siècle de l'ère chrétienne. Mais, avant d'être soumis » à un seul souverain, un pays d'une certaine étendue se trouve toujours » subdivisé entre plusieurs principautés indépendantes, dont la conquête » et l'asservissement à un seul monarque sont l'ouvrage de plusieurs » siècles et d'un grand nombre de révolutions. Rien n'empêche de » croire que la civilisation ne se soit introduite à Java vers le milieu du » premier siècle de l'ère chrétienne, au moyen de colonies venues de l'In- » doustan, ainsi que l'avancent positivement les chroniques java- » naises. » Ce résultat, qui a paru probable à l'auteur, est pleinement confirmé par le témoignage des Chinois, qui nous apprennent qu'en effet, dans le premier siècle de notre ère, les Brahmanes introduisirent dans les îles du midi leur croyance, leurs lettres et leurs institutions, et qui font dater de cette époque ce qu'ils appellent la révolte des barbares méridionaux. Cette coïncidence équivaut à une démonstration.

Après avoir insisté si long-temps sur ces points, qui m'ont paru propres à intéresser les amis des sciences historiques, je dois être court sur ce qui est relatif au pays et aux mœurs des habitans. J'ai, d'ailleurs, dans un premier article, fait connoître la méthode de M. Walckenaer, et donné une idée de sa manière de traiter la géographie historique. Pour Java, un grand nombre de monumens d'architecture et de sculpture, une contrée plus accessible et mieux connue, donnent encore plus de mouvement, de variété et de richesse à ses descriptions. Nous croyons qu'à l'exception de ses discussions chronologiques, que les érudits seuls peuvent apprécier, il n'est personne qui ne lise avec un grand plaisir tous les morceaux relatifs à Java. L'auteur a encore consulté l'intérêt des savans dans le choix des morceaux dont il a composé un appendice à son deuxième chapitre. Il y traite des cartes et des descriptions de Java, des itinéraires de cette île qui ont été recueillis par M. Thorn, et il donne une notice sur les poids et les monnoies qui y sont usités. Il rapporte ensuite plusieurs vocabulaires, dont l'un offre la comparaison de cent trente mots dans les langues de Java, de Madouré, de Bali et de la partie méridionale de Sumatra, et d'un nombre de mots moins considérable dans les langues

samskrite, *kawi* ou langue savante de Java, et *pali* ou langue sacrée des Barmans et des Siamois. Le résultat de cette comparaison, par rapport au *kawi*, est que les mots cités sont presque entièrement samskrits, ce qui n'auroit rien d'étonnant, d'après les traditions javanaises, si ces mots n'avoient pas dû être apportés dans les îles orientales à une époque assez reculée, et n'y avoient pas été, depuis bien des siècles, exposés à toute sorte d'altérations.

Dans les chapitres III et IV, qui terminent le volume, M. Walckenaer s'est conformé à la méthode qu'il a suivie dans les deux premiers; c'est-à-dire qu'après avoir offert dans le corps même de chaque chapitre la partie descriptive, qui doit être du goût du plus grand nombre des lecteurs, il a rejeté dans des notes les documens qu'il a jugés d'un intérêt moins général. Comme il n'existe encore, sur les trois îles qui sont l'objet de ces deux chapitres, aucun travail spécial qu'on puisse comparer à ceux de MM. Marsden et Raffles sur Sumatra et Java, l'auteur a été obligé de tirer de divers ouvrages les élémens de sa description, et cela même rend plus recommandable encore cette partie de son livre, puisqu'on y trouve les extraits de plusieurs relations assez rares et qu'on auroit de la peine à réunir. Pour tout ce qui a rapport aux langues parlées dans ces îles, et à la littérature des habitans, l'excellente dissertation de Leyden (1) lui a fourni les renseignemens les plus intéressans. La langue bima est parlée dans toute la partie orientale de Sumbava et dans la plus grande partie de celle de Florès. Elle a de l'analogie avec le budji et le javanais, et sur-tout avec l'idiome de Makasar. Il y a aussi à Sumbava quelques autres dialectes, parmi lesquels celui qui a le nom de *tembora* paroît être celui des habitans primitifs de l'île. Ce que l'auteur dit de ces langues est appuyé d'un petit vocabulaire comparatif qui s'applique à cinq idiomes usités dans les deux îles. Enfin l'île de Timor, placée sur les limites des trois divisions du Monde maritime, participe de la nature de toutes les trois par ses productions végétales et animales, et aussi, suivant M. Walckenaer, par les diverses races d'hommes qui l'habitent. L'auteur en compte quatre principales : les indigènes, qui ressemblent sous beaucoup de rapports à la race nègre des Papous, dans l'Australie; ils habitent l'intérieur de l'île, et sont réfugiés dans les montagnes : les Malais, établis sur les côtes, viennent probablement de Java; ils ont donné à l'île le nom qu'elle porte, et qu'elle avoit déjà du temps de Magellan; ce nom (Timor) signifie *orient* dans leur langue : les deux

(1) On the language and litterature of the Indo-Chinese nations; Asiat. Res. *tom. X, p. 198 et suiv.*

autres races sont celles des Chinois et des Européens. La langue des habitans que M. Walckenaer regarde comme les indigènes de Timor, diffère radicalement du malais, comme le prouve un vocabulaire placé dans les additions au chapitre IV.

Nous regrettons d'être obligé de passer sous silence une foule de notions curieuses et de particularités intéressantes sur la géographie, les mœurs et les productions de ces îles; mais notre extrait deviendroit trop étendu, si nous voulions seulement indiquer tout ce qui est digne d'attention dans ces deux volumes. Nous aurions aussi quelques renseignemens à tirer des géographes chinois sur la connoissance qu'ils ont dû avoir des différentes parties de cet archipel, et qu'il seroit utile de rapprocher de ce que les traditions et la comparaison des langues nous apprennent sur les différentes races qui l'habitent. Mais nous aimons mieux les réserver pour le moment où paroîtra la suite de cet ouvrage et la partie qui traitera de Borneo et des Moluques. Le succès que ne peut manquer d'obtenir un livre où l'utilité est présentée avec tant d'agrémens, sera sans doute pour l'auteur un motif d'en achever promptement la publication. Nous le souhaitons d'autant plus, qu'il promet d'y joindre une histoire des découvertes dans le monde maritime, ouvrage qui a été souvent entrepris, qui est encore à faire, et que personne n'est plus en état de bien exécuter que le savant académicien dont nous venons d'analyser la nouvelle production.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

MARIE STUART, tragédie en cinq actes, par M. Pierre le Brun; *représentée pour la première fois, par les comédiens ordinaires du Roi, sur le premier Théâtre français, le lundi 6 mars 1820.* A Paris, chez Barba et Ladvocat, libraires, au Palais-Royal. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 cent. par la poste.

QUOIQUE le *Journal des Savans* ne soit pas dans l'usage de rendre compte de toutes les tragédies nouvelles qui paroissent et même qui réussissent au Théâtre français, nous avons cru que Marie Stuart avoit des droits à une attention particulière de la part de nos lecteurs, non par une supériorité reconnue sur ses rivales, ni par un succès plus brillant, mais par la tendance qu'on peut supposer à cette pièce, ou du moins par le but avoué de l'auteur. M. le Brun se félicite, dans sa préface, d'avoir *essayé un rapprochement entre la Melpomène étrangère et la nôtre, d'avoir*

opéré l'alliance de deux muses qui sembloient irréconciliables, et d'avoir introduit enfin sur notre scène *des formes et des couleurs qui manquoient à notre littérature dramatique*, et que lui-même croit *indispensables à la tragédie moderne.* Le succès dont M. le Brun se flatte est-il bien réel ! Voilà ce que nous croyons possible de lui contester, sauf à examiner ensuite si l'alliance qu'il a voulu conclure et le transport des couleurs romantiques sur notre scène classique seroient desirables.

J'observerai d'abord que ce n'est point ici la première fois que nous voyons un de nos poètes emprunter le sujet d'une tragédie à un poète étranger. Ducis en particulier a fait à Shakespeare de pareils emprunts, qui ne prouvent rien par eux-mêmes. En est-il résulté une alliance entre la Melpomène britannique et la nôtre! Tous les critiques n'en conviennent pas; les étrangers sur-tout prétendent que Ducis n'a fait que dénaturer les conceptions du poète anglais, et beaucoup de Français trouvent cependant ses pièces trop anglaises.

Il est vrai que Marie Stuart de Schiller est un modèle de régularité, en comparaison des pièces de Shakespeare ; on seroit tenté de croire que Schiller, dans cette tragédie, avoit en lui-même l'intention de se rapprocher de la Melpomène française; et c'est pour cela que M. le Brun a pu suivre son auteur de bien plus près que ne le faisoit Ducis. Mais, en montrant quelque respect pour les formes classiques, Schiller n'étoit pas sorti pour cela du système dramatique dans lequel son propre génie et le goût de son pays le renfermoient. Il est arrivé de là que M. le Brun a bien pu emprunter à Schiller le fond et même la conduite de sa pièce, mais qu'il n'a pu la transporter sur notre théâtre qu'en supprimant à peu près tout ce qui caractérise le goût et le système allemands dans l'ouvrage original. Ces suppressions sont si considérables, que la pièce française n'est pour l'étendue que la moitié de la pièce allemande, et qu'en ajoutant quelques incidens tirés de l'histoire à ce que M. le Brun a supprimé, on pourroit presque en faire un second drame sous le titre d'*Élizabeth* (1).

Pour se faire une idée de ces suppressions et de leur importance, il est d'abord nécessaire d'exposer ce que M. le Brun a emprunté de Schiller, et cela nous donnera en même temps une idée assez complète de sa pièce.

Dans les deux tragédies, la scène s'ouvre au château de Fotheringay, par l'enlèvement des papiers de Marie et des derniers joyaux qui lui

(1) Si nous n'avions craint de trop alonger cet article, nous aurions essayé de développer cette idée, et de montrer qu'elle n'est pas aussi hasardée qu'elle peut le paroître d'abord.

étoient restés ; dans les deux pièces, l'arrêt de mort prononcé contre elle lui est annoncé dès le premier acte, et dans cet acte aussi l'on apprend que deux personnages différens ont entrepris sa délivrance : Leicester, favori d'Élizabeth, y travaille sourdement en égoïste ambitieux ; Mortimer, neveu du gardien de Marie, sir Amias Paulet, voudroit agir promptement et de vive force ; mais Marie elle-même paralyse son zèle en le renvoyant à Leicester. L'acte se termine par l'indigne proposition que lord Burleigh, ministre d'Élizabeth, fait à Paulet d'assassiner la reine d'Écosse, et que Paulet rejette avec indignation.

M. le Brun doit aussi à Schiller tout son second acte ; mais il n'a point fait usage de tout le second acte de Schiller. Le poète français amène brusquement Élizabeth au château de Fotheringay, sans qu'on sache trop bien comment Leicester l'a déterminée à cette démarche assez extraordinaire. Il emprunte ensuite la scène de confidence entre Leicester et Mortimer, scène assez vive qui n'amène rien, et qui seulement est moins ridicule dans l'imitation que dans le modèle. Enfin deux autres scènes empruntées à Schiller complètent le second acte de M. le Brun. La première est un conseil d'état où Elizabeth délibère avec ses courtisans sur le sort de Marie, et où rien n'est décidé ; la dernière, où Leicester, seul avec Élizabeth, la détermine à voir Marie, afin de l'écraser non-seulement du poids de sa puissance, mais de la supériorité de ses charmes, partage le ridicule de la plupart de celles où Leicester paroît : mais nous rendrons à M. le Brun la justice de dire qu'il a fort adouci ce ridicule, que la Melpomène française repoussoit trop impérieusement.

Le troisième acte de la pièce allemande a été traité par l'auteur français comme le second ; il n'en a pris que les premières scènes. On y voit d'abord Marie qui jouit avec une ivresse très-naturelle et très-poétiquement représentée, d'une promenade qu'on lui a permise dans le parc de Fotheringay, dans le dessein d'amener sa rencontre avec Élizabeth, de manière qu'elle puisse paroître fortuite. Deux autres scènes servent à préparer l'entrevue d'Élizabeth et de Marie, qu'on peut regarder comme le moment fatal où le sort de la reine d'Écosse sera décidé. En effet, l'entrevue a lieu : mais, quoique Marie Stuart l'eût elle-même demandée, quoiqu'on vienne de l'y préparer, la conduite d'Élizabeth est si dure, elle se permet des railleries si cruelles, que l'infortunée perd patience et s'emporte jusqu'à braver et à insulter elle-même Élizabeth. M. le Brun a fort adouci cette partie injurieuse de la tragédie allemande : on ne pouvoit faire autrement : mais en voulant apprendre à vivre à la Melpomène de Schiller, il a rendu moins vraisemblable l'em-

portement de Marie; et l'on verra bientôt qu'en supprimant, toujours par respect pour nos règles, l'incident qui termine ce troisième acte et remplit le commencement du quatrième, il jette sur le rôle d'Élizabeth un jour plus odieux encore que n'a fait l'auteur allemand.

Jusqu'ici nous avons vu M. le Brun supprimant toujours sans rien inventer. Il n'en sera pas de même au quatrième acte; les suppressions ne diminueront pas, mais nous trouverons une invention que je crois même très-heureuse. Leicester devient ici le personnage principal. Burleigh, à qui ont été remis les papiers enlevés à Marie, y a trouvé des preuves de ses intelligences avec Leicester. Le ministre l'annonce vaguement au favori, et le prévient qu'il va révéler tout à la reine. Leicester, demeuré seul un moment, se livre à ses inquiétudes; Mortimer l'interrompt pour lui apprendre plus clairement le danger qu'il court. Leicester feint d'abord de méconnoître ce jeune homme et refuse de l'écouter; mais les preuves de Mortimer deviennent si convaincantes, qu'il faut bien enfin que Leicester l'écoute. Le lâche alors se croyant perdu, et ne songeant plus qu'à sauver sa vie aux dépens de qui il appartiendra, croit faire un coup de génie en ordonnant à la garde d'arrêter sur-le-champ Mortimer. C'est ici que M. le Brun s'écarte tout-à-coup de son modèle. Dans Schiller, Mortimer, après avoir adressé de justes reproches à son complice, se poignarde et meurt: chez M. le Brun, il se laisse emmener par les gardes, et Leicester charge son confident de le faire évader et de l'encourager à tenter dans la nuit avec ses amis l'entreprise de délivrer Marie, entreprise qu'il avoit repoussée dans son premier colloque avec Mortimer. Il est sûr que cette invention diminue un peu l'horreur qu'excite dans ce moment la conduite de Leicester, et M. le Brun en a encore profité, en laissant subsister jusqu'au dénouement une foible lueur d'espoir pour Marie. Malheureusement le personnage de Leicester est si odieux, que, sous ce point de vue, la tragédie n'avoit pas grand'chose à gagner.

Mais achevons le quatrième acte de l'auteur français. On y voit, comme dans Schiller, Leicester accusé par Burleigh auprès de la reine, puis venant se défendre avec une astuce et une audace dignes de Scapin ou de Sbrigani. Dans les deux pièces, Élizabeth fort ébranlée, mais toujours indécise, imagine, pour éprouver ou pour punir Leicester, de lui donner conjointement avec Burleigh la commission de faire exécuter Marie. On trouve aussi dans les deux auteurs un nouveau débat sur le sort de la prisonnière, où les avocats pour et contre sont entendus; vient ensuite un monologue d'Élizabeth, où ses incertitudes sont peintes avec un grand talent et qu'elle finit en signant la fatale sentence. Enfin

M. le Brun s'écarte encore ici de son modèle; mais cette fois sans rien inventer. Sans parler encore de ce qu'il supprime, nous dirons qu'à la fin des deux actes l'arrêt de mort se trouve entre les mains de Burleigh, et que, dans tous les deux, Leicester est également décidé à seconder ce ministre dans l'exécution : seulement, dans la pièce française, il exprime encore l'espoir que Marie sera délivrée par Mortimer, espoir qui ne peut plus exister dans la pièce allemande.

Nous devons ici le même éloge à Schiller et à son imitateur; tous deux ont suivi le précepte qui veut que l'intérêt aille toujours en croissant. Le cinquième acte des deux pièces est le plus pathétique; il fait couler les larmes en abondance, moins pourtant dans l'imitation que dans l'ouvrage original. Ce cinquième acte ne contient pourtant, dans la pièce française, que les apprêts du supplice de l'infortunée Marie, ses adieux à ses fidèles serviteurs, une sorte de confession faite par elle entre les mains de Melvil qui la bénit, l'exécution de cette princesse mise en quelque sorte sous les yeux des spectateurs par l'intermédiaire de Leicester, et la rage de Leicester après que tout est consommé. La suppression de détails assez nombreux rend cet acte beaucoup moins touchant que dans la tragédie allemande, mais il n'en produit pas moins un très-grand effet. Je ne sais au reste s'il est bien généreux à un poète, s'il est bien digne de son art, d'employer des moyens si sûrs et si faciles pour exciter la pitié; je crois moins encore que cette pitié stérile, qui n'a aucun effet moral, soit la véritable pitié tragique; car je ne saurois trouver une impression et une instruction vraiment morales dans les remords de Leicester. Quoi qu'il en soit, nous verrons bientôt que Schiller ne s'est pas borné là, car sa tragédie ne finit pas avec la mort de Marie. Mais ceci nous ramène aux suppressions opérées par l'auteur français, dont il est temps à présent d'examiner les causes, la nature, les torts et le mérite. Nous ne prétendons pas les indiquer toutes, mais seulement toucher les principales, pour n'être pas entraînés trop loin.

Notre règle de l'unité de lieu, que M. le Brun auroit dû peut-être éluder pour opérer franchement l'alliance des deux muses, n'est pas ce qui l'a forcé aux retranchemens les moins importans. Dans l'ouvrage original, le premier acte et le troisième sont les seuls qui se passent entièrement à Fotheringay; le second et le quatrième se passent à Londres; le cinquième se partage entre Londres et Fotheringay. M. le Brun, qui n'a pas voulu abandonner le château où Marie est prisonnière, a été obligé de supprimer d'abord une ambassade française qui vient au second acte demander la main d'Élizabeth pour le duc d'Anjou, et la jalousie qu'en témoigne Leicester; il a supprimé ensuite une tentative

d'assassinat faite sur la personne d'Élizabeth pendant son retour de Fotheringay à Londres, puis une scène du quatrième acte où les ambassadeurs français s'excusent d'y avoir pris part, devant Burleigh, qui les congédie; un mouvement du peuple de Londres, qui, furieux de cet assassinat, demande à grands cris la tête de Marie; un dernier effort en sa faveur fait par Talbot, comte de Shrewsbury, qui vient de recevoir à la tour la rétractation des témoins qui ont déterminé la sentence; enfin les dernières scènes du cinquième acte, qui se passent à Londres, et qui montrent les premiers effets de la mort de Marie Stuart.

Tous ces changemens, selon nous, ne doivent pas être jugés de même. Tout ce qui a rapport à l'ambassade du duc d'Anjou pouvoit et devoit même être retranché, dans l'intérêt de la muse française; car il en résulte une de ces intrigues secondaires que les Anglais appellent *under-plot*, laquelle nuit à l'unité d'action, après avoir détruit l'unité de lieu; seulement il auroit fallu la mettre en récit, ou du moins insister plus que n'a fait M. le Brun sur l'objet de cette ambassade, afin de mieux motiver le singulier personnage de Leicester, d'un ambitieux, qui quitte une amante couronnée pour en servir une qui est en prison.

On ne sauroit approuver de même M. le Brun d'avoir passé sous silence l'assassinat d'Élizabeth tenté par des catholiques dévoués à Marie Stuart. Dans la pièce allemande, c'est une excuse ou un prétexte pour Élizabeth de prononcer et de presser la mort de sa rivale; dans la pièce française, la reine d'Angleterre ne paroît avoir d'autre motif que la manière dont la reine d'Écosse, après avoir été insultée par elle, l'a insultée à son tour.

Il en est de même de l'émeute populaire qui demande la tête de Marie au quatrième acte; la supprimer, c'est encore ôter un prétexte à Élizabeth. En retranchant le désaveu des témoins qui ont fait condamner Marie, M. le Brun, selon nous, s'est donné un autre tort. Tout-à-l'heure il a rendu Élizabeth plus odieuse, en la privant des excuses qu'elle pouvoit alléguer; maintenant il rend Marie moins intéressante et diminue la pitié qu'elle inspire, puisqu'il néglige de la justifier. Enfin, et nous l'avons déjà fait pressentir, en ne suivant pas Schiller à Londres pour y peindre Élizabeth forcée de désavouer les ordres qu'elle a donnés, bannissant de sa présence ou menaçant d'une punition méritée ceux-là même qui les ont exécutés, abandonnée par son plus digne serviteur, par le noble Shrewsbury, et forcée à rougir de son propre crime, M. le Brun a détruit le plus grand effet moral qui pût résulter de sa tragédie; car ce n'en est pas un que le désespoir et la rage d'un personnage aussi vil que Leicester.

Mais si, par les sacrifices que nous venons d'énumérer, M. le Brun a rendu la marche et la disposition de son drame tout-à-fait étrangères à la Melpomène allemande, a-t-il su du moins conserver les formes et les couleurs qu'elle lui offroit, et qu'il regarde comme indispensables à la tragédie moderne! Je suis loin de le penser.

En quoi consiste, en effet, ce système dramatique que l'on peut regarder comme particulier aux Allemands, et qui est sur-tout propre à Schiller ! C'est bien moins dans l'indépendance qu'ils affectent de toutes les règles d'Aristote et des convenances du théâtre français, que dans la peinture vraie, jusque dans les plus minces détails, des mœurs et des caractères. Or il nous semble que M. le Brun a entièrement effacé ces couleurs locales, par les suppressions dont il nous reste à parler. Ainsi le caractère d'Amias Paulet, gardien de Marie, perd de son individualité, de sa vérité triviale, parce que M. le Brun n'a pas voulu nous rendre témoins de sa grossièreté, de son insolence envers Marie, lorsqu'il vient saisir ses derniers effets. Il a mutilé, si l'on peut le dire, le personnage de Mortimer, en sacrifiant l'inconcevable scène allemande où ce libérateur de Marie veut attenter à sa pudeur : cela est sans doute d'une vérité révoltante; mais cette vérité même est réclamée par le système dramatique allemand. Le caractère de Leicester ne perd pas moins de sa vérité dégoûtante, par la suppression d'une scène de galanterie hypocrite que Schiller lui donne avec Élizabeth; et cette vieille reine y perd de son côté la vérité risible de cette coquetterie que l'histoire met sur son compte, et que la Melpomène française, mais non la romantique, avoit droit de supprimer. Davison, secrétaire d'état, un des personnages de la pièce allemande, ne paroît pas du tout dans celle de M. le Brun. Ce personnage, en scène tantôt avec Élizabeth, tantôt avec Burleigh, sert à développer la dissimulation profonde et la perfidie de la reine, l'insensibilité et la politique du lord trésorier. Il est vrai que ce pauvre Davison joue dans tout cela un rôle presque comique; mais ce comique même, jeté au milieu des actions les plus tragiques, est une des prérogatives dont la muse romantique se fait tant d'honneur.

Le tableau des mœurs du temps, chose si essentielle pour cette muse, n'a pas moins souffert sur le théâtre classique où l'on a voulu le transporter. Qu'en reste-t-il, en effet, sinon quelques détails sur les lois anglaises, après qu'on a vu tomber sous les ciseaux classiques le récit de la conversion de Mortimer au premier acte, et tous les traits qui, dans le cours de la pièce, peignent la vivacité des haines religieuses de ce temps; après qu'on a élagué de même, avec toutes ses circons-

tances, le suicide de ce fanatique Mortimer, qui récite, avant de se frapper, un verset de la salutation angélique; après que l'esprit de galanterie subtile et allégorique du siècle a également disparu avec le récit du siége emblématique représenté devant Élizabeth par l'ambassade du duc d'Anjou! Sans doute que, dans notre système dramatique, M. le Brun doit être loué de la plupart de ces suppressions; mais alors je lui demanderai encore ce que deviennent ces couleurs locales dont il recommande si impérieusement l'introduction!

Quelque envie que j'aie d'abréger, je ne puis me dispenser d'adresser deux autres questions à M. le Brun. Est-ce pour éviter la multiplicité des personnages, plus chère en effet aux poètes étrangers qu'aux nôtres, qu'il a supprimé le rôle du comte de Shrewsbury et a transporté dans celui de Melvil tout ce que le premier contenoit d'indispensable à la marche de sa pièce? Ce seroit une faute inexcusable : jamais un principal officier de Marie, jamais un catholique n'a pu être admis par Élizabeth au nombre de ses conseillers, sur-tout lorsqu'elle délibère de la vie et de la mort de Marie. Melvil, en la défendant, n'a point la générosité de Shrewsbury; il ne remplit que son devoir; il doit en être suspect à Élizabeth par cette raison-là même; et c'est d'ailleurs une perte irréparable que le noble rôle du comte dans une pièce qui n'abonde pas en personnages intéressans. Mais peut-être M. le Brun n'a-t-il sacrifié ce personnage et les autres que faute d'acteurs pour les jouer : dans ce cas, au lieu de le blâmer, il faudroit le plaindre, et plaindre aussi le théâtre français.

Ma seconde question portera sur la scène où Marie confesse à sa nourrice les crimes de sa jeunesse, l'assassinat de son premier mari et l'hymen qu'elle osa former avec l'assassin. Ces aveux, dans Schiller, rendent Marie plus croyable lorsqu'elle nie ensuite d'avoir pris part à la conspiration de Babington contre Élizabeth; ils donnent à sa mort les conditions que demande la tragédie, puisqu'elle n'est pas méritée par les crimes qui en fournissent le prétexte, mais qu'elle est la juste punition des crimes passés. Ici les convenances de la scène française ne peuvent servir d'excuse à M. le Brun; elle offre assez souvent des aveux semblables : pourquoi donc avoir supprimé ceux-ci!

Je ne blâmerai point notre auteur d'avoir réduit, au cinquième acte, à une bénédiction que Marie reçoit d'un simple laïque, la confession et la communion sous les deux espèces qui lui sont administrées par un prêtre dans l'ouvrage original. Ces sacremens ont pu être traduits sur la scène comme moyens tragiques chez des nations protestantes; on n'y auroit vu chez nous qu'une véritable profanation. Cependant, quelle

différence, à la lecture, de l'effet que produisent ces deux actes! Marie, niant à la confession qu'elle ait pris part aux conspirations dont on l'accuse, nous donne la conviction de son innocence: Melvil devient un personnage sublime, lorsqu'on apprend qu'il s'est fait prêtre, uniquement pour pouvoir apporter à sa reine infortunée les secours de la religion. On l'a dit plus d'une fois aux compatriotes de Schiller: leurs drames, qu'ils appellent *pièces à voir [schaaspiele]*, ne sont pour nous que des *pièces à lire;* et l'on peut aussi le dire de la *tragédie* de Marie Stuart: cela tient en partie à cet amour des couleurs locales qui, tantôt sont trop crues pour la représentation, et tantôt ne décèlent que les connoissances historiques de l'auteur, dont le théâtre n'a que faire, et qui délaient et prolongent très-inutilement l'action et la représentation. Dans le cabinet, c'est toute autre chose; et je suis persuadé que la vérité de cette observation sera sensible pour quiconque, après avoir lu et souvent admiré les pièces de Shakespeare lui-même, voudra se les figurer mises en scène telles qu'elles ont été écrites par l'auteur.

Il me reste à parler de ce rôle de Leicester, qui seul, je crois, dans la pièce française, rappelle le système dramatique allemand. Rien de plus vil que ce personnage; Leicester n'est qu'un lâche ambitieux. Après avoir dédaigné la main de Marie dans la fleur de la beauté et de la jeunesse, parce qu'il aspiroit à celle d'Élizabeth, maîtresse d'un plus grand royaume, lorsqu'il se voit frustré de ce dernier espoir, il éprouve, au bout de vingt ans, un retour amoureux vers l'infortunée Marie; il veut la sauver pour l'épouser: mais, ni son ambition, ni son amour, ne peuvent le décider à compromettre sa chère personne. La règle première de sa conduite est toujours de ne pas se rendre suspect à la soupçonneuse Élizabeth. Aussi ne fait-il aucune difficulté de juger et de condamner à mort cette Marie qu'il convoite; et lorsque Mortimer lui offre des moyens prompts et hardis de la sauver, il recule avec une lâcheté qui le couvre de ridicule, et qui rappelle le conjuré poltron dont le rôle est si comique dans la comédie de Pinto. Pour combler la mesure, lorsque l'exécution de Marie est arrêtée, le généreux libérateur, *de peur de se compromettre*, consent encore à y présider. Sans doute la Melpomène allemande, à qui tous les rôles sont bons, pourvu qu'ils soient vrais, a pu s'emparer de celui-ci. De pareils caractères ne sont que trop dans la nature; ils ne sont même rares dans aucun temps. On conçoit encore que Schiller, comme la plupart des tragiques allemands, travaillant pour le lecteur beaucoup plus que pour le théâtre, ait pu se plaire à l'idée de la scène assez neuve que ce caractère lui fournissoit, et dans laquelle Leicester, seul devant le spectateur, rend compte de

tous les mouvemens qu'il entend sous ses pieds, et qui ne sont autres que les détails de l'exécution de Marie. Il a vu peut-être un coup de génie dans cette manière de faire assister indirectement le public à un supplice, en attendant que des sectateurs plus hardis de la muse romantique en mettent un autre directement sous ses yeux. Mais comment M. le Brun n'a-t-il pas vu combien cette invention étoit indigne de notre tragédie; combien sur-tout le personnage de Leicester étoit mal choisi pour transmettre au spectateur ses impressions! Si quelque chose pouvoit affoiblir la pitié qu'inspire Marie, ce seroit sans doute de voir sa mort devenir le juste supplice du lâche ambitieux qui la trahit.

Et voilà pourtant, en fait de *formes* et de *couleurs*, ce que M. le Brun a emprunté de plus important à la tragédie étrangère; voilà le point de rapprochement le plus voisin où il a pu conduire les deux Melpomènes qu'il a prétendu allier! Nos lecteurs jugeront de la solidité, de la valeur d'une telle alliance, et sur-tout de sa nécessité. Quant à nous, malgré le succès qu'a obtenu la tragédie de M. le Brun, malgré tout l'art qu'a pu employer le grand acteur chargé du rôle de Leicester à rendre ce personnage supportable, nous osons croire que, ni le rôle, ni l'ouvrage, ne pourront se soutenir parmi nous. Loin de penser que les couleurs que je nommerai romantiques pour abréger, soient nécessaires à notre tragédie, nous croyons qu'elles ne serviroient qu'à la dénaturer. Vouloir tout peindre, tout décrire, jusque dans les détails les plus ignobles, sous prétexte qu'ils sont dans la nature, c'est sortir de la route du beau et de l'idéal, dont la règle, si bien exprimée par M. de Châteaubriant, est de *choisir* et de *cacher;* c'est faire des assemblages de portraits en action, au lieu de tableaux d'histoire; c'est quitter l'école romaine et l'école française, pour la flamande et la hollandaise; Raphaël et le Sueur, pour Rubens et pour Rembrandt; c'est revenir à l'enfance de l'art, que de vouloir mêler de nouveau le tragique avec le comique, après que Racine et Molière nous ont appris à les séparer.

Au reste ces réflexions, peut-être un peu sévères, ne nous sont dictées que par l'intérêt de l'art. Loin de prétendre nuire aux beautés que renferme l'ouvrage de M. le Brun, en faisant ressortir ses défauts, je crois en avoir donné la plus favorable idée, puisqu'il a réussi malgré tant de défauts. Peu importe qu'il doive ses beautés à Schiller, puisqu'il l'avoue, et qu'aujourd'hui nous paroissons disposés à permettre les emprunts faits aux étrangers, comme autrefois aux anciens. Enfin, si j'ai fait voir qu'il avoit été presque impossible à M. le Brun de rien introduire dans sa pièce des couleurs originales, sans blesser notre goût, et que, d'un autre côté, ses suppressions ont presque toujours nui,

soit au mérite de son modèle, soit à celui de son propre ouvrage, je n'ai voulu que prévenir ceux qui courent la même carrière, et le mettre lui-même en garde contre l'idée que le mélange qu'il a en vue puisse jamais réussir parmi nous. Restons ce que nous sommes, au théâtre comme ailleurs; soyons fidèles à nos grands maîtres, à nos vieilles admirations. Si l'on veut faire passer dans notre littérature ce mérite des dramatiques étrangers, qui consiste dans la vérité et le détail des peintures, le roman nous suffit pour les y placer. Tous les sujets, j'en conviens, ne peuvent, d'après ces règles, être transportés sur notre théâtre: mais faut-il donc que tout sujet quelconque puisse y être représenté! J'aimerois autant dire que tout trait d'histoire, toute invention poétique, doivent convenir également au pinceau et au ciseau. Je crois, au contraire, qu'il faut que chaque art se contienne dans ses bornes, et qu'il n'a rien à gagner à les franchir.

VANDERBOURG.

Georgicas portuguesas, por Luiz da Silva Mozinho de Albuquerque; *dedicadas a sua mulher D. Anna Mascarenhas de Ataide.* Parîs, na officina de Bobée, rua da Tabletterie, n.° 9; 211 pag. *in-12.* — *Géorgiques portugaises, par* Louis de Silva Mozinho d'Albuquerque, &c.

Il est très-rare qu'un poème didactique enseigne la science ou l'art dont il traite: le plus souvent le poète indique seulement quelques préceptes à la faveur desquels il accumule des descriptions ou se permet des épisodes, dans l'espoir d'intéresser le lecteur par ces ornemens d'emprunt; et c'est sur-tout du mérite de la versification qu'il attend un succès durable. Sans parler d'Hésiode, qui, dans son poème DES TRAVAUX ET DES JOURS, a prodigué des maximes de morale, et ne s'est point occupé essentiellement de l'agriculture et des autres arts qu'il vouloit célébrer, Virgile lui-même, dont les GÉORGIQUES sont regardées comme l'ouvrage le plus parfait de l'antiquité, ne semble-t-il pas avoir eu bien plus le dessein de plaire à ses lecteurs, que celui d'instruire les agriculteurs! Et, comme l'a dit Sénèque, ne peut-on pas avancer que *nec agricolas docere voluisse, sed legentes delectare* (1). Ce grand poète a évité la peine de donner les préceptes minutieux qu'il lui eût été si

(1) Senec. *epist.* 87.

difficile d'exprimer d'une manière constamment heureuse. Pline en avoit fait la remarque ; *videmus Virgilium ea de causa hortorum dotes fugisse* (1).

Je ne dirai rien des nombreux poèmes didactiques qui, depuis la renaissance des lettres, ont enrichi les diverses littératures de l'Europe ; mais il est certain que ceux qui jouissent encore de l'estime publique, ne la doivent ni aux préceptes qu'ils renferment, ni à l'utilité qu'on peut en retirer.

L'auteur des GÉORGIQUES PORTUGAISES paroît avoir eu l'intention, non-seulement de décrire les travaux de la campagne et d'en donner les préceptes, mais encore de faire chérir et estimer l'art de l'agriculture, et d'appeler les égards et les encouragemens sur la classe laborieuse qui se dévoue à cet art utile.

Ce poème, composé en Portugal, a été imprimé à Paris, avec autant d'exactitude, que d'élégance, par M. Bobée, dont les presses ont produit plusieurs éditions d'ouvrages portugais, et sur-tout la collection des poésies du célèbre Manoel.

M. Mozinho a divisé ses Géorgiques en cinq chants. Je présenterai l'analyse de leurs principales parties, et j'y joindrai la traduction de quelques passages, au bas de laquelle seront placés les vers de l'original : ce sera un moyen de faire apprécier plus directement le mérite de l'auteur.

Le commencement du poème offre une description de l'âge d'or : mais M. Mozinho a soin d'annoncer qu'aujourd'hui c'est aux travaux industrieux des cultivateurs à obtenir des fruits qui deviennent la récompense de leurs sueurs.

Il peint la diversité des climats, des terrains, avec des couleurs très-poétiques, et recommande d'examiner attentivement la nature des lieux qui peuvent être cultivés avec succès. En traitant de la différence des sols, qui ont chacun leurs avantages particuliers, il dit :

« Sur les sommets du Liban croît le cèdre qui, participant à la faculté » de l'aimant, dirige sa pointe vers le nord, et, alongeant ses bras, semble » menacer les mers. Au haut des montagnes de la Suède, le pin étale son » tronc élevé que surmonte une coupole verdoyante (2). »

A l'égard de cette propriété qu'on attribue au cèdre de diriger sa

---

(1) Plin. *Hist. nat. lib.* XIV, *in proœm.*

(2) Do Libano no cume o cedro cresce,
E qual iman, volvendo ao norte a flecha,
Alonga as braças, ameaçando as ondas;
Da Suecia nos montes o pinheiro
Ostenta o alto tronco e verde copa. (*Canto primo*, *p. 7.*)

pointe vers le nord, l'auteur dit, dans une des notes placées à la fin du volume, que généralement les arbres tournent leur pointe vers l'orient, d'où paroît d'abord la lumière, agent essentiel de la végétation aérienne; mais que le cèdre tourne sa pointe vers le nord, phénomène dont l'analyse chimique ni les expériences de physique végétale n'ont pu encore découvrir la cause.

Après avoir décrit les diverses productions que la nature accorde aux différens pays, telles que le fer aux uns, aux autres l'or ou l'argent, il fait observer qu'elle leur indique d'être unis par les liens d'un intérêt commun, afin que des échanges mutuels répartissent au monde entier la masse de tous ces trésors.

Ce premier chant contient ensuite des préceptes relatifs à la culture des terres, aux semailles, à l'irrigation, aux engrais, aux instrumens aratoires, à la nécessité d'alterner, en semant une année du blé, et l'autre année des grains qui épuisent moins la terre. Le poète conseille de renouveler la semence tous les trois ans, parce que le blé dégénère, si l'on néglige cette précaution. Les vers qui enseignent l'art des engrais, offrent des détails neufs en poésie.

M. Mozinho termine ce chant par l'indication des soins qu'exigent la moisson et la récolte des grains.

Le second chant est consacré à indiquer et à peindre l'habitation du laboureur, les bâtimens qui lui sont nécessaires, la ferme, ses dépendances, &c. : la plupart des détails qu'offre cette partie du poème sont exprimés avec élégance. L'auteur montre comment on doit placer l'habitation à l'abri des vents, la préserver de l'humidité; il expose les soins qu'on doit prendre pour conserver les grains, et éviter les maladies des bestiaux.

Dès qu'il a établi les laboureurs dans leurs habitations saines et commodes, il célèbre le bonheur que procure leur vie innocente, et il remonte à l'époque où les rois eux-mêmes étoient laboureurs, avant que l'intérêt divisât les hommes, et que les invasions des guerriers troublassent la paix de la société. Bientôt, rentrant dans son sujet, il s'occupe de la construction des celliers, et, par une ingénieuse digression, il peint la grotte de Silène. Dans la description qu'il en fait, il donne ingénieusement des préceptes sur la manière de soigner les caves, les tonneaux et le vin. L'idée de cette grotte est heureuse et poétique, et l'exécution ne l'est pas moins. L'auteur, continuant d'indiquer les objets qui doivent compléter ou orner l'habitation champêtre, tels que les ruisseaux, le verger, les différens arbres, parle de la greffe, du jardin, des fleurs et des oiseaux de basse cour.

Je crois convenable de terminer l'analyse du second chant par le morceau suivant que l'auteur a placé au commencement du troisième :

« La triste ignorance habite nos campagnes. Abandonnés à la paresse » ou aux plaisirs, nous sommes ensevelis dans l'indolence, et notre luxe » consume les richesses que gagne et procure la sueur de ceux qui » cultivent pour nous. L'inutile habitant des cités couvre de toiles d'or » ses vastes logemens, et un chaume noirci abrite mal contre les injures » de l'air l'humble chaumière du pauvre laboureur. Rien n'éveille, rien » n'anime son industrie : abandonné à la misère et au mépris, il suit sa » routine ignorante ; et excité seulement par l'impérieux besoin de » pourvoir à son triste nécessaire, il n'a jamais aucun zèle, et le fils » cultive comme a cultivé son père (1). »

Après avoir achevé de décrire l'habitation, l'auteur passe au troisième chant, et, enseignant la culture des oliviers, il fait sentir les ressources qu'on peut tirer des oliviers sauvages ; il conseille d'imiter la nature, en semant les noyaux, et sur-tout d'étudier les espèces d'arbres pour les approprier au sol. A ce sujet, il se plaint de l'ignorance et de la routine de la plupart des cultivateurs. Quelques détails enseignent la culture des jeunes oliviers, et amènent une prosopopée de la terre qui demande aux cultivateurs de la parer de leurs dons. L'auteur regarde la taille du grand olivier comme une dégradation de l'arbre, et il fait aux savans cette invitation :

« O vous qu'éclaire l'utile flambeau des sciences, laissez, quittez les » murs des cités, et portez sa lumière dans les campagnes ; faites re- » naître cet âge heureux où l'agriculteur méritoit des autels ; cet âge » où, en gardant leurs troupeaux, des pasteurs répandoient en vers

---

(1) Triste ignorancia habita em nossos campos.
Jazem na indolencia sepultados,
Entregues ou ao ocio, ou aos prazeres,
No luxo consumindo os opulentos
Os bens, que o lavrador com suor ganha.
De telas de ouro os aposentos cobre
O habitante inutil das cidades ;
E hum triste colmo mal do tempo abriga
Do pobre lavrador a humilde choça.
Nada desperta, nada anima a industria.
Na miseria e desprezo abandonado,
O lavrador prosegue na ignorancia,
E movido sómente pela força
De hum triste necessario, sem desvelo,
Como o pay cultivou, cultiva o filho.

» harmonieux, en chants sublimes, des enseignemens; ces jours où » les héros, couronnés de lauriers, se délassoient à cultiver leurs champs » héréditaires (1). »

Précédemment il avoit dit aux cultivateurs :

« La véritable richesse des humains n'est point dans le métal d'or que » roule le Potose, ni dans la perle de l'Inde ou du Mexique, ni dans le » diamant que le Gange livre en abondance. Combien, sans ces res- » sources étrangères, est plus heureuse la nation qui, riche de bras, riche » de récoltes, possède des champs où les faucilles des agriculteurs se » lassent à moissonner, et qui, des biens réels qu'elle produit et qu'elle » crée, fait encore au loin un commerce avantageux (2)! »

Vers la fin du troisième chant, il exprime ainsi son enthousiasme pour le sort de l'habitant paisible des champs:

« Qu'il jouisse long-temps de son bonheur, ce colon fortuné qui se » dévoue de la sorte aux occupations rurales! avec quel doux plaisir » il recueille les fruits de ces arbres que sa propre main a plantés! Quel » charme pour lui de trouver contre les ardeurs de l'été l'abri des om- » brages qu'il prépara lui-même! il offre avec sensibilité à ses amis les » produits de son travail, et créateur, en quelque sorte, d'autres êtres, » il s'élève au-dessus de sa qualité de mortel (3). »

---

(1) Deixai, oh vós que das sciencias uteis
O dia illuminou, deixai os muros
Das cidades, e a luz trazei aos campos.
A idade renovai, feliz idade,
Em que o agricultor ganhava altares;
A idade, em que pascendo os seus rebanhos,
Em doces versos, em canções sublimes
Espalhavão as luzes os pastores;
Em que os heroes, de louro coroados,
Arando o proprio campo, descansavão.

(2) Dos humanos a solida riqueza
Não jaz do Potosi no metal fulvo,
Nem na perola India, ou Mexicana,
Nem no diamante de que abunda o Ganges.
Mas venturoso he sim aquelle Estado,
Ricco de braços, de provisões ricco,
Aonde a fouce nas searas cansa,
E que, dos bens reaes que nutre e cria,
Ao longe vai levar a extrema copia.

(3) Oh bem haja o colono venturoso
Que aos trabalhos ruraes assim se applica!
Com que doce prazer recolhe os fructos

Dans le quatrième chant, le poète traite spécialement de la vigne; il indique les lieux qui sont plus propres et plus favorables à cet arbuste, la diversité des plants, la variété des fruits; il donne des préceptes sur la taille, et il enseigne comment les raisins peuvent être préservés des animaux qui leur nuisent ordinairement; il désigne des pays où la vigne est cultivée et disposée de façon à étendre et élever ses rameaux sur des arbres qui leur prêtent un utile appui.

Enfin il décrit à grands traits la vendange, les travaux et les soins qu'elle exige; il explique en détail la manière de faire le vin, et il termine le chant en plaçant ce vin dans les tonneaux qui doivent le conserver pour les besoins et pour les plaisirs de l'homme.

Le dernier chant est consacré aux animaux de la campagne: pour préparer leur nourriture, l'auteur recommande les défrichemens; il fait sentir combien les Portugais auroient à profiter de cette ressource. Il parle ensuite des deux espèces de prairies, indique la manière de semer utilement les graines, de soigner et entretenir les plantes, et fait connoître celles qui méritent la préférence.

Le reste de ce dernier chant concerne les animaux. Une description du cheval offre quelques traits qui, après toutes les belles descriptions que nous en possédons en vers et en prose, méritent encore d'être remarqués:

« Mais déjà je vois courir dans la campagne ce superbe animal qu'un » coup de trident, lancé par le dieu souverain des mers, fit, des entrailles » de la terre, jaillir à la lumière du jour. O toi, magnifique et entière » conquête de l'homme, cheval docile, vif, actif et puissant! ô toi, le » roi des quadrupèdes par l'élégance des formes, toi en qui l'esclavage » ne détruit pas la valeur, en qui le joug n'arrête pas l'audace! noir de » poussière, blanc d'écume, rouge de sang, c'est en vain qu'un carnage » horrible t'environne; emporté par ton courage au milieu des périls, le » clairon de la gloire, le retentissement des armes, ne font que t'animer » davantage. Affrontant la mort avec intrépidité, tu t'élances et mérites » ta part des lauriers qu'obtient ton maître. Tu te précipites au milieu » des armes, là où tu entends gronder la foudre de Mars; mais au

---

Das arvores, que a propria mão plantára!
Com que prazer no ardor do quente estio
Das sombras goza, que elle mesmo erguêra!
Aos amigos com gosto apresentando
Do seu trabalho o fructo, de algum modo,
Creador de outros entes, se remonta
Sobre o ser de mortal.

» fort même de l'horreur, soumis, docile, tu reconnois toujours la » main qui te commande. . . . (1)

» Compagnon des héros dans les combats, serviteur des citoyens dans » leurs plaisirs, ornement et luxe de la pompe des grands, aide de » l'agriculteur dans ses travaux, tu étends à tout ton précieux service (2). »

L'auteur nomme les diverses races, parle des avantages de leurs croisemens.

Ensuite il traite des différentes espèces de troupeaux et des soins qu'ils exigent, de leurs maladies, de la tonte de ceux qui donnent la laine.

Au milieu de ces détails, il parle ainsi du taureau :

« Je ne décrirai point cette espèce indocile, image de la fureur, » épouvante des campagnes, qui, se refusant au joug et au travail, sert » à peine au barbare amusement d'un petit nombre de villes, où, parmi » l'horreur et la mort, on voit encore aujourd'hui des hommes dont la » folie s'enorgueillit de tenter un combat dangereux contre la férocité » de l'animal (3). »

---

(1) Mas já correr devizo nas campinas
O formoso animal, que abrindo a terra
C' hum golpe de tridente, á luz do dia
Deo das ondas o Nume soberano.
Tu, conquista completa dos humanos,
Cavallo docil, vivo, activo e forte,
Dos quadrupedes rei pela elegancia;
Em quem da escravidão não pode o jugo
Destruir o valor, manchar a audacia.
Aqui cheio de pó e branca espuma,
Salpicado de sangue, horrido estrago
Debalde te rodêa, arremessando
O peito aos p' rigos, o clarim da gloria,
O retinnir das armas mais te animão.
Intrepido a affrontar a morte, vôas,
Com teu senhor os louros repartindo.
Aqui por entre as lanças te arremessas,
Alli ouves zunir de Marte o raio;
Mas, no centro de horror, submisso e docil,
Da mão, que te conduz, a lei procuras. . . . .

(2) Companheiro do heroe en seus combates,
Servo do cidadão nos seus prazeres,
D' alta pompa dos grandes lustre et ornato,
Alivio do cultor em seus trabalhos,
A toda a parte teu serviço estendes.

(3) Eu não descrevo aquella raça indocil,
Imagem do furor, terror dos campos,

Il termine son poëme en adressant des remerciemens à un ami qui l'a encouragé.

« O toi, cher Tudella, toi qui dirigeas mon entreprise, si jamais mes » vers franchissent les barrières du temps et parviennent à l'oreille de la » postérité, et sur-tout si ma muse obtient un jour le bonheur de s'élever » au temple de la renommée, ma main reconnoissante gravera sur l'autel » de la déesse ton nom uni à celui de ma Niza, tels que l'amitié et » l'amour les ont déjà gravés dans mon cœur (1). »

Par cette analyse des GÉORGIQUES PORTUGAISES, on peut juger que le plan en est sage, simple, régulier. L'exécution m'a paru toujours facile, quelquefois brillante. Il y a dans la poésie de M. Mozinho un abandon gracieux. Peut-être des littérateurs sévères desireront plus de précision, et regretteront qu'il n'ait pas plus souvent resserré sa pensée dans le plus petit nombre de mots nécessaires pour l'exprimer. L'auteur, par le vrai talent dont il a fait preuve, et par le noble usage auquel il l'a consacré, mérite qu'on l'avertisse des moyens de le perfectionner. La langue portugaise est souple, abondante, harmonieuse: le poëte n'a pas de grands travaux à s'imposer pour l'asservir au rhythme et aux formes poétiques; il doit donc craindre de ne pas versifier assez difficilement. Le poëme des GÉORGIQUES PORTUGAISES est écrit en vers blancs: l'auteur s'est quelquefois permis la licence des contractions qui sont autorisées dans la versification portugaise. Son expression est toujours exacte, et assez souvent pittoresque.

A l'exception de la grotte de Silène, de laquelle j'ai déjà parlé avec de justes éloges, le poëte a su se passer de ces épisodes qui, sous prétexte

---

Que negando-se ao jugo e ao trabalho,
Serve apenas de barbaro recreio
Aos poucos povos, que entre o horror e a morte,
Com hum bruto feroz inda hoje estimão
Loucos medir-se en designal peleja.

(1) Tu pois, que me guiaste a tal ventura,
Tu, prezado Tudella, se rompendo
A barreira dos seculos, chegarem
Meus versos aos ouvidos dos vindouros;
Se ainda hum dia a musa venturosa
Me poder franquear de fama o templo,
Dentro delle gravar minha mão grata,
Sobre as aras da deosa, irà teu nome
Junto ao nome de Nize, quees no peito
A amizade e o amor m' os tem gravado.

de délasser le lecteur, offrent des aventures souvent mal liées au sujet; et cependant le récit de M. Mozinho ne fatigue jamais. Il est animé, varié; ses transitions, presque toujours heureuses, conduisent agréablement le lecteur d'un précepte et d'un détail aux autres détails et aux autres préceptes. C'est ici que je ferai remarquer une forme que l'auteur a employée habilement. Son poème est adressé à une jeune personne qui depuis est devenue son épouse; il la conduit au milieu des campagnes, et lui explique les règles de l'agriculture, ou lui enseigne à admirer le spectacle varié qui le frappe lui-même. Sous cette forme heureuse qui anime ses descriptions, il réussit à présenter des tableaux et des préceptes qui deviennent pour les lecteurs une instruction indirecte, mais ingénieuse.

Les notes qui accompagnent le poème sont intéressantes; elles prouvent que l'auteur est parfaitement instruit dans les sciences et dans les arts. Ces notes sont dignes des vues nobles, des sentimens élevés qui l'ont animé et soutenu dans la compositionde son poème. J'aime à penser que, lorsqu'il traitera des sujets qui l'inviteront ou l'obligeront à s'abandonner aux élans de l'imagination, son talent s'agrandira avec les sujets mêmes, et qu'il justifiera les hautes espérances que le poème des GÉORGIQUES PORTUGAISES permet de concevoir. Ainsi M. Mozinho de Albuquerque ajoutera l'illustration littéraire à un nom précédemment illustré dans un autre genre.

RAYNOUARD.

LETTRES DE SAINT-JAMES, un vol. *in-8.°*, 103 pages.

Connois-toi toi-même.

A Genève, J. J. Paschoud, imprimeur-libraire; Paris, même maison de commerce, rue Mazarine, n.° 22; 1820.

L'AUTEUR suppose qu'une personne lui a témoigné des inquiétudes sur des fonds placés en Angleterre, craignant qu'ils ne devinssent la proie d'une révolution semblable à celle qui a eu lieu en France en 1789. Il répond par l'exposé de faits, accompagnés de réflexions. D'abord il fait voir que la situation de l'Angleterre n'a point de rapports avec l'état où étoit la France à cette époque. En France, le tiers-état vouloit abolir les institutions politiques pour les refondre sur un autre plan; en Angleterre, où la crise s'est passée en 1688, les patri-

ciens, le peuple et le monarque, ont fait un pacte conforme à l'état présent de la société. Il en est résulté trois pouvoirs, qui ont un égal intérêt à la formation des lois. La prospérité de l'Angleterre lui a procuré des richesses par le monopole du commerce et de l'industrie. Cette richesse s'est placée sur une partie des plébéiens; l'autre partie en est dépourvue: de là il s'est formé, au sein de la nation, une démocratie d'élite, dont les intérêts se sont trouvés opposés à ceux des classes inférieures. Cette démocratie a pris un caractère aristocratique par ses intérêts, sans cesser d'être démocratique par les droits qu'elle exerce et le régime qu'elle a reçu de la constitution. Les deux corps peuvent être divisés d'opinions, mais réunis d'intérêt, ce qui donne un gage de sécurité à l'état. Le peuple, tant qu'il a eu des salaires, ne s'est pas douté de la séparation : aujourd'hui qu'il en manque, il demande à rentrer dans le pouvoir par le moyen d'un nouveau système électoral. L'auteur croit que, quand ce pouvoir lui seroit rendu, il n'y gagneroit rien, à moins de détruire l'ordre des lois, parce que les lois n'ont plus rien à lui donner.

Il accorde à l'Angleterre la priorité dans la civilisation, priorité qui lui a donné, selon lui, la supériorité dans tous les genres, y compris la pensée. Le monopole du commerce et de l'industrie que cette supériorité lui a valu, a produit une demande de travail et une grande accumulation de forces : les capitaux que ces bénéfices lui ont procurés « se sont placés sur les terres (c'est l'auteur qui s'exprime ainsi), parce » que la terre est par-tout la plus sûre et la plus noble des possessions. » Les plus petits propriétaires ont été successivement dépossédés par » les plus riches; ceux-ci ont constamment étendu leurs domaines, en » sorte que la surface de l'Angleterre se trouve être aujourd'hui divisée » entre un petit nombre de propriétaires.

» Les grands propriétaires anglais auroient pu affermer, comme ceux » d'Italie, les parcelles de leurs terres entre une multitude de familles » qu'ils auroient rattachées ainsi aux intérêts de la propriété : mais, d'un » côté, l'industrie réclamoit leurs bras; de l'autre, il leur a paru plus » facile d'affermer leurs domaines par grandes masses à de riches fer» miers. C'est ainsi que les exploitations par familles ont été bannies de » l'Angleterre, avec les petits propriétaires et les fermages parcellaires. »

L'italie, que cite ici l'auteur, n'est pas le seul pays où l'on cultive par petites exploitations; rien n'est plus ordinaire que ce mode dans quelques cantons de la France, et en Belgique sur-tout. Là, on est effrayé des grandes exploitations, qui exigent une forte mise dehors et beaucoup de soins et d'embarras, avec un profit quelquefois peu proportionné aux fonds employés et à la peine qu'on prend. Nous sentons

bien le motif qui engage l'auteur à proposer cette mesure : elle peut être bonne pour le moment et pour apaiser ou prévenir des troubles ; mais, à ce qu'il nous semble, elle ne convient pas à une nation qui veut faire produire à son sol de quoi alimenter des flottes immenses, entretenir souvent des armées, et continuellement une grande quantité d'ouvriers, bien que le nombre en soit diminué. Si, comme le dit plus loin l'auteur, l'Angleterre importe peu de denrées, elle a besoin d'avoir, en son sein, un excédant de subsistances qu'elle ne trouveroit pas dans les greniers des petits cultivateurs ; ils ne récoltent que ce qui leur est nécessaire et n'ont rien à porter au marché ; ils consomment tout : ainsi, ou il faut que les Anglais tirent une partie notable de leurs vivres des étrangers, ou il faut qu'ils renoncent à leurs expéditions et à leur commerce, ou qu'ils ne cessent pas de cultiver en grand.

Au moyen de ce que les grands propriétaires ont étendu leurs domaines à la faveur des capitaux acquis par le commerce et l'industrie, la surface de l'Angleterre est divisée entre un petit nombre de riches ; le reste est dans la classe des prolétaires, dont les bras ont été employés à l'industrie. Leur nombre peut donner de l'inquiétude au gouvernement, car il ne présente aucun gage.

Suit, dans le livre, un tableau approximatif de la répartition du pouvoir, des capitaux, des terres et de l'industrie, entre les neuf millions d'individus qui forment la population de l'Angleterre, dont la moitié vit du revenu ou du travail des terres, et l'autre des profits et du travail de l'industrie. Le nombre des propriétaires est d'un neuvième ; la clientelle politique et domestique, telle que soldats, marins, fonctionnaires qui dépendent des propriétaires et de l'état, forme un second neuvième ; les sept autres neuvièmes composent la démocratie plébéienne, dont le murmure effraie.

D'après l'auteur, les quatre millions de prolétaires qui cultivent l'Angleterre, font produire à son sol la subsistance nécessaire pour les neuf millions qui l'habitent ; d'où il croit que chaque cultivateur nourrit par son travail un peu plus de deux personnes. L'Angleterre occupoit naguère trois millions d'artisans, qui ont fourni à soixante-six millions d'individus les objets dont on est dans l'usage de se servir. Il s'ensuit qu'ayant, y compris ses colonies, une population de dix millions, l'étranger lui a procuré pour cinquante-six millions de matières employées à sa consommation. L'Écosse et l'Irlande sont exceptées de ce nombre ; elles s'approvisionnent elles-mêmes. Dans ces soixante-six millions, les deux Amériques étoient pour quinze, l'Espagne et le Portugal pour dix, le Levant pour cinq, l'Italie pour cinq, le nord pour huit, et l'Europe

centrale pour dix-huit. Les bases de ces calculs sans doute sont établis sur des données positives, nous devons le croire.

La dernière guerre n'a rien changé au monopole des Anglais; ce qu'ils perdoient lorsqu'ils ne pouvoient fournir l'espace occupé par les Français, ils le retrouvoient sans concurrence sur la portion des pays que les Français n'occupoient pas. Mais il est arrivé, pendant ce temps, que là où les produits anglais ne parvenoient pas, on a été forcé d'imiter leur industrie pour être en état de s'en passer. Celle des Français est devenue sa rivale : on sait à quel point elle est parvenue; M. le comte Chaptal nous l'a fait connoître.

Le résultat de la paix qui a suivi la bataille de Waterloo a été de faire perdre à l'Angleterre au moins le quart des consommateurs étrangers et de l'inquiéter sur la conservation du surplus, et par conséquent de faire fermer des ateliers et de priver d'ouvrage six cent mille ouvriers : la concurrence a produit cet effet. En Angleterre, cela est plus fâcheux qu'ailleurs; car le prolétaire ne peut, comme en France par exemple, attendre, puisque, ne récoltant rien, il est obligé d'acheter tout dans les marchés à prix d'argent; il faut, ou qu'il périsse, ou qu'il obtienne de l'argent de son travail ou de la charité ou de la violence. Cet état de choses, dit l'auteur, seroit dans le cas de donner une juste crainte, si le danger ne pouvoit être détourné.

Le désordre qui, dans ce moment ci, tourmente l'Angleterre, ne peut être attribué qu'à la nature des choses : c'est la conséquence du déclin de sa prospérité, qui a duré plus d'un siècle, terme déjà long. En supposant que cette prospérité fût l'effet de la priorité de sa civilisation, il nous paroît tout simple que d'autres nations aient tendu au même but, soit par jalousie, soit par le desir de n'être pas humiliées, soit par amour du gain et des richesses, et qu'elles aient saisi, pour y arriver, les circonstances les plus favorables.

Que demande le peuple anglais à l'aristocratie plébéienne ou d'élite ! De lui rendre le pouvoir, dont le temps l'a mise en possession. Doit-il être écouté ! ou bien faut-il, pour le faire taire, donner de nouveaux champs à son activité, à ses intérêts, à son imagination ! C'est ce que l'auteur examine. Après avoir fait voir que, si le peuple persistoit dans sa demande, il feroit beaucoup de mal, il cherche à prouver qu'il ne réussiroit pas, et que le plus sûr moyen est de décourager d'avance le parti des assaillans. Il conclut à ce qu'on ne rende pas aux prolétaires le pouvoir qui devoit représenter leurs intérêts, puisqu'ils n'en ont plus, puisque leurs personnes, leurs salaires et leur travail sont garantis par les lois; leurs députés ne pourroient rien de plus. Comment forcer

l'Europe à prendre les produits de l'Angleterre! Comment faire rentrer les prolétaires dans les propriétés qu'ils ont aliénées, sans détruire la société humaine! Tout cela seroit impossible. Il faut donc des moyens de compression : il n'y en a pas de plus sûr pour l'aristocratie d'élite, que de faire exécuter les lois en s'entourant des forces mises à sa disposition; c'est la première chose que conseille l'auteur. De là, il passe à d'autres avis: il voudroit que l'Angleterre mît de l'ordre dans ses finances, et que son *déficit*, qui est de onze millions, fût comblé, non par des emprunts, que nous regardons, ainsi que lui, comme très-ruineux pour une nation, mais par une diminution dans les dépenses publiques, en retranchant celles qu'il désigne comme abusives, en employant de nouveaux élémens de revenus, pris en dehors de l'Angleterre, dans les pays où elle a de riches possessions, qui doivent concourir aux dépenses de la métropole, et en augmentant un impôt (l'income-tax). Ces mesures suffisent bien pour que l'aristocratie d'élite ait peu à craindre : mais la ligue des prolétaires ne sera dissoute que quand on aura offert de l'emploi à leur activité, et de la pâture à leurs espérances. La taxe, ou plutôt la solde des pauvres, est un foible moyen; la misère même s'est accrue sous son influence.

L'Angleterre a pour ressources son commerce immense; ses flottes et ses capitaux le lui assurent: nous ne savons que trop par quels moyens elle est parvenue à détruire toutes les marines pour augmenter la sienne. L'auteur ne doute pas qu'elle ne conserve toujours cet avantage, que peut-être des événemens imprévus, et qui ne sont pas hors de toute possibilité, altéreront ou anéantiront dans un temps ou dans un autre. Quoi qu'il en soit, si elle doit peu compter sur l'Asie et l'Afrique pour des débouchés, l'Amérique lui en promet qui sont croissans comme sa population. Elle a déjà le monopole du Brésil; c'est sur-tout l'Amérique du nord que l'Angleterre approvisionne. Cette situation lui donne des facilités pour placer une partie des hommes qu'elle ne peut entretenir dans son île.

A ces moyens, que l'auteur trouve insuffisans, il en ajoute d'autres; il croit que, ne fût-ce que temporairement, on devroit faire faire des travaux de divers genres, tels que défrichemens, desséchemens, canaux, aplanissemens de chemins, pour occuper un certain nombre d'ouvriers. Il préfère ces sortes d'entreprises, utiles sans doute en tout pays, à des industries que les particuliers peuvent exercer; et il blâme l'établissement de fabriques consacrées à travailler à perte, qui n'ont d'autre effet que celui d'anéantir le libre travail de la nation. Nous pensons bien que, dans ces entreprises, il ne comprend pas les dispositions charitables des hospices et maisons de reclusion, où l'on

apprend à des infortunés, à des enfans, à des personnes coupables ou de mauvaises mœurs, les moyens de gagner leur vie et d'employer leur temps, sans être à charge ou nuisibles à la société. Les ouvrages qu'on y fait étant presque toujours ceux d'apprentis ou de maladroits, ne peuvent être aussi parfaits que s'ils sortoient des mains d'habiles ouvriers. Les administrateurs, pour en avoir le débit, ne craignent pas de les vendre à perte, satisfaits de ce qu'ils sont le produit de l'instruction et de l'occupation.

L'auteur propose en outre une mesure adoptée par plusieurs fabricans en France; elle consiste à procurer un peu de terre à des artisans, aux environs de leurs ateliers. « Ils la cultivent dans les jours où leurs travaux » sont moins actifs; ils y occupent leurs femmes et leurs enfans; ils en » obtiennent des légumes. — Ils contemplent des fruits que leurs soins » ont fait croître et qui sont à eux. Ils leur font éprouver l'émotion de la » propriété, émotion qui a été condamnée par un homme éloquent et » qui est le premier éveil de la moralité. »

Un effet plus grand seroit produit, si de riches propriétaires détachoient chacun une certaine quantité de terres pour qu'elles fussent cultivées par petites exploitations, à moitié fruit; elles occuperoient beaucoup de bras, qui diminueroient d'autant la ligue des prolétaires, contribueroient à la tranquillité du pays. Les cultivateurs ont trop à risquer dans les troubles, pour chercher à en exciter. Deux millions d'acres, retirés des quarante-sept millions que comprend la surface de l'Angleterre, suffiroient pour cet usage.

Restoient deux derniers ressorts : l'un, la formation de colonies, afin de recevoir le trop plein ; et l'autre, la guerre : l'auteur ne pouvoit pas manquer de les indiquer. L'Angleterre sait la bonne manière d'établir des colonies : quant à la guerre, il prétend qu'elle n'a plus à lutter contre la France, rassasiée et lassée de gloire; que l'Autriche a des intérêts trop étrangers; que la Hollande, la Suède et le Danemarck resteront tranquilles; que la Russie seule pourroit donner de l'ombrage; que les États Unis enfin sont des rivaux ardens et à craindre par leur position.

L'auteur, content d'avoir fait connoître ce qu'il croit que les choses deviendront à l'égard de l'Angleterre, n'en tire aucune conséquence; il suppose que la personne qui l'a consulté, peut, d'après son exposé, juger si elle doit craindre ou avoir de la sécurité sur ses fonds placés en Angleterre.

Il n'a pas cru devoir se nommer; on peut cependant le reconnoître à la profondeur de ses réflexions et à la justesse de ses raisonnemens.

Nous respecterons sa discrétion, et nous nous bornerons à dire qu'il n'est pas du pays d'où il semble avoir écrit. La forme de lettres qu'il a adoptée pour faire passer ses idées, met le lecteur à portée de reposer son esprit, au lieu de le fatiguer, comme cela auroit pu arriver dans un long enchaînement de faits et de vues politiques.

TESSIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Prosodie grecque, ou Méthode analytique pour apprendre en peu de temps les principes de la quantité et de la poésie grecque, la prononciation régulière des mots, conformément à l'accent et à la quantité, et pour faire sentir les beautés sublimes des chefs-d'œuvre de l'antiquité; à l'usage des colléges de la France et de l'étranger; par M. N. Garnier, professeur de littérature grecque. Paris, impr. d'Éberhart, chez l'auteur, rue Saint-Jacques, n.° 118, *in-12* de 2 feuilles.

Nouvelles Lettres de M.lle de Lespinasse; suivies du portrait de M. de Moirat, et d'autres opuscules inédits du même auteur. Paris, imprim. de Baudouin, chez Maradan, *in-8.°* Prix, 6 fr.

Histoire de Gil-Blas de Santillane, par Lesage; édition collationnée sur celle de 1747, corrigée par l'auteur, avec un examen préliminaire, de nouveaux sommaires des chapitres, et des notes historiques et littéraires, par M. le comte François de Neufchâteau, de l'académie française. Paris, impr. de Crapelet, chez Lefèvre, 3 vol. *in-8.°*, ensemble de 93 feuilles.

Œuvres complètes de Voltaire; tomes XVIII, XIX et XXVI (Siècles de Louis XIV et Louis XV). Paris, imprim. de Crapelet, chez Renouard, 3 vol. *in-8.°* avec gravures ou portraits. Prix, 30 fr.

Voltaire: Œuvres complètes; tomes XLI et XLII. Paris, imprimerie de M.me Jeunehomme, chez Plancher, *in-12* de 43 feuilles. Prix, 3 fr. 50 cent.

Œuvres complètes de J. J. Rousseau, citoyen de Genève; édition ornée de gravures, tome XIX (correspondance). Paris, impr. et libr. de M.me veuve Perronneau, *in-12* de 20 feuilles. Prix, 3 fr. 50 cent.

La quatrième livraison des *Œuvres de M.me la baronne de Staël* (tomes X et XI) vient d'être mise en vente chez Treuttel et Würtz. Les deux volumes qui la composent renferment l'ouvrage qui a pour titre, *de l'Allemagne;* ils sortent, comme les précédens, des presses de Crapelet, et sont imprimés sur beau papier. Chacun des ouvrages de cette collection se vend séparément. Prix, 6 fr. le vol. *in-8.°*, et 3 fr. le vol. *in-12*.

(PROSPECTUS.) « Il n'a point été publié, jusqu'à ce jour, de collection complète des *Œuvres de M. Necker :* Mme de Staël se proposoit d'élever ce monument à la mémoire de son père, lorsque la mort l'a frappée dans la force de l'âge et du talent; ses dernières volontés ont fait un devoir à son fils d'accomplir la tâche qu'elle n'a pu achever. Soit comme financier, soit comme publiciste, soit comme écrivain, le nom de M. Necker occupe une place éminente dans les annales du dernier siècle. C'est lui qui le premier a porté le flambeau de la publicité sur la gestion du revenu public, et qui a soumis à des principes fixes une administration qui avoit été plongée jusqu'à lui dans le chaos de l'arbitraire. Ses écrits sur les finances sont une lecture indispensable pour quiconque se livre à l'étude de cette science importante; les bases qu'il a posées sont encore aujourd'hui le point de départ de tous les calculs sur les richesses de la France; et l'exposé des actes de son administration offre un modèle du style tout-à-la-fois simple et élevé qui convient au législateur. C'est au second ministère de M. Necker que se rattachent ces immenses questions d'ordre social dont la révolution française semble n'être qu'un premier développement, et qui, pendant long-temps encore, formeront le principal objet des méditations de tous les penseurs. Les mémoires de M. Necker sur les grandes questions soumises à l'assemblée constituante, les écrits politiques où il a examiné, depuis, les fautes et les malheurs des diverses phases de la révolution, sont une étude aussi nécessaire à l'homme d'état qu'à l'historien. Enfin, les ouvrages de M. Necker sur la morale et sur la religion, sont pleins de hautes pensées exprimées dans le style le plus noble; et aucun écrivain, dans les temps rapprochés de nous, n'a présenté la sublime philosophie du christianisme sous de plus belles couleurs. Il est à remarquer que si quelques-uns des ouvrages de M. Necker, accueillis par la curiosité la plus vive au moment de leur publication, ont été répandus avec profusion en France et en Europe, d'autres ouvrages du même auteur, non moins remarquables, non moins importans par leur sujet, ayant paru à des époques où la marche rapide des événemens absorboit toute l'attention du public, sont loin d'être aussi connus qu'ils le méritent, et d'avoir reçu de l'opinion le rang qui leur est dû. Ainsi, tandis qu'il est peu de bibliothèques qui ne renferment *le Compte rendu* et *l'Administration des finances*, il est aujourd'hui fort difficile de se procurer *le Pouvoir exécutif dans les grands états, l'Administration de M. Necker par lui-même*, les *Dernières Vues de politique et de finance, &c.* Une édition complète des *Œuvres de M. Necker* est donc devenue nécessaire, et celle qui paroîtra bientôt ne peut manquer d'être favorablement accueillie. D'ailleurs cette édition ne sera point uniquement composée de réimpressions; elle contiendra un grand nombre de morceaux, dont les uns sont entièrement inédits, et dont les autres, disséminés dans différens recueils, n'ont jamais été réunis en corps d'ouvrage; elle présentera l'histoire authentique des deux ministères de M. Necker, par les actes mêmes de son administration. Quelques notes de l'éditeur serviront à faciliter l'intelligence de ces actes. Enfin la collection des écrits de M. Necker sera précédée d'une notice sur sa vie, et ornée de son portrait, gravé par le même artiste (M. Müller) qui a gravé le portrait de Mme de Staël. L'édition complète des *Œuvres de M. Necker* sera imprimée dans le même format, sur le même papier, et avec les mêmes caractères que les *Œuvres de Mme de Staël*, dont les écrits se rattachent par tant de liens à ceux de son père; en sorte que l'on peut considérer les deux

collections comme n'en formant pour ainsi dire qu'une seule. Les *Œuvres complètes de M. Necker* formeront 15 vol. *in-8.°*, qui, à l'instar des *Œuvres de M.me de Staël*, seront publiés par livraisons de deux ou trois volumes, suivant la division des matières: la première livraison paroîtra en octobre 1820, et les suivantes à des époques peu éloignées. Le prix de la souscription est fixé à 5 fr. le volume sur papier fin d'Auvergne pour Paris, et à 6 fr. 50 cent. franc de port pour les départemens. Il en sera tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin superfin, avec portrait avant la lettre, dont le prix de souscription est fixé à 10 fr. pour Paris, et à 11 fr. 50 cent. franc de port pour les départemens. La seule obligation que l'on contracte en souscrivant, est de prendre les livraisons successives à mesure qu'elles paroîtront, et de payer d'avance les trois derniers volumes en recevant la première livraison de l'ouvrage. La souscription sera fermée au 1.er octobre 1820: à cette époque, le prix de chaque volume sera porté à 6 fr. sur papier fin, et à 12 fr. sur papier vélin pour Paris; plus 1 fr. 50 cent. par volume franc de port pour les départemens. On souscrit à Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n.° 17; et dans la même maison de commerce, à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, 30 Soho-Square. »

Nouveau Dictionnaire géographique et topographique de toutes les parties connues du monde, extrait et traduit des principales langues de l'Europe, savoir: du *russe*, de *l'allemand*, de *l'italien*, de *l'espagnol*, et principalement de *l'anglais*, de l'*Edinburgh's Gazetteer* (dictionnaire géographique d'Edinbourg); rédigé et mis en ordre par H. Langlois. Cet ouvrage formera environ 2 vol. *in-8.°* grand raisin de 1000 à 1200 pages chacun, et paroîtra par demi-volume de 5 à 600 pages, à deux colonnes, en petit texte, grande justification *in-4.°* Prix, 6 fr. par souscription, et 7 fr. pour les non-souscripteurs. On ne paie rien d'avance; il suffit de se faire inscrire. A Paris, chez H. Langlois, libraire et géographe, rue de Seine Saint-Germain, n.° 12, et chez tous les principaux libraires de l'Europe.

Vie de Sénèque, ou Essai sur les règnes de Claude et de Néron, par Diderot; nouvelle édition, enrichie de notes inédites de Naigeon. Paris, impr. et libr. de Delalain, *in-12* de 23 feuilles. Prix, 6 fr.

Marc-Aurèle, ou Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin; ouvrage où l'on présente, dans leur entier et selon un ordre nouveau, les maximes de ce prince, qui ont pour titre, *Pensées de Marc-Antonin de lui-même à lui-même*, en les rapportant aux actes de sa vie publique et privée. Paris, impr. d'Éberhart, chez Allais, 4 vol. *in-8.°*, ensemble 132 feuilles. Prix, 25 fr.

Monumens de l'Histoire aurélienne, ou Description et explication nouvelle des bas-reliefs de la colonne aurélienne dite colonne Antonine, des ouvrages d'architecture, de sculpture, statuaire et plastique consacrés à Marc-Antonin et à Tite-Antonin, élevés par leurs ordres et exécutés de leurs temps; et de la collection entière des médailles, des pierres gravées et des inscriptions qui se rapportent à ces deux empereurs; servant de preuves à l'histoire de Marc-Aurèle, et présentant sous un aspect nouveau l'état des arts pendant le règne des Antonins. Cet ouvrage doit former 2 vol. *in-folio*, et paraîtra en 12 livrais., chez Allais. Le prix de chaque livraison, papier ordinaire, sera de 12 fr.

Pièces historiques sur la peste de 1720, 1721 et 1722, trouvées dans les archives de l'hôtel de ville de Marseille, dans celles de la préfecture, au bureau de l'administration sanitaire et dans le cabinet des manuscrits de la bibliothèque de

cette ville; publiées en 1820 à l'occasion de l'année séculaire de la peste: tome I.er, première partie. Marseille, *in-8.°* de 13 feuilles, impr. et librairie de Carnaud.

Monumens de la Normandie, recueillis, lithographiés et décrits par de Jolimont, ex-ingénieur employé au cadastre, première et seconde livraisons, *in-fol.* Paris, impr. et librairie de Leblanc.

Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente-Inférieure, inédites ou nouvellement expliquées, avec figures, par M. le baron Chaudruc de Crazannes. Paris, chez Debure frères, Treuttel et Würtz, Latour et Delaunay; à Saintes chez Carrier, *in-4.°*, xxij et 203 pages, plus 7 planches. = Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage, ainsi que du suivant.

Nouvelles Recherches sur un bas-relief de Medynet-Abou, accompagnées d'une planche représentant une partie de ce bas-relief, fragment d'un ouvrage ayant pour titre, *Essai sur l'histoire de Thèbes, d'après ses ruines*. Bordeaux, impr. et librairie de Lawalle, et à Paris chez Delaunay, *in-8.°* de 90 pages. Prix, 2 francs.

Essai sur l'explication d'une tessère antique portant deux dates, et conjectures sur l'ère de la ville de Béyrte en Phénicie, suivies de la description d'une médaille grecque, en argent, offrant les portraits de Démétrius I.er, roi de Syrie, et de Laodice, sa femme; par L. Allier de Hauteroche. Paris, impr. et librairie de Firm. Didot, *in 4.°* de 7 feuilles et demie.

Situation et progrès de l'enseignement mutuel en France et dans l'étranger, pendant l'année 1819; par M. Jomard, l'un des secrétaires de la société pour l'enseignement élémentaire. Paris, impr. et librairie de Louis Colas, *in-8.°*, 56 pages, avec une planche lithographiée.

L'Art de connoître les hommes par la physionomie; par Gaspar Lavater: nouvelle édition, corrigée et disposée dans un ordre plus méthodique; précédée d'une Notice historique sur l'auteur; augmentée d'une Exposition des recherches ou des opinions de la Chambre, de Porta, de Camper, de Gall, sur la physionomie; d'une Notice anatomique et physiologique de la face, &c.; par M. Moreau (de la Sarthe), professeur à la faculté de médecine de Paris; ornée de plus de 600 gravures, dont 92 coloriées et exécutées sous l'inspection de M. Vincent, membre de l'Institut; tome I.er Paris, impr. de Cellot, chez Depelefol, *in-8.°* de 26 feuilles. Prix, 13 fr.

Élémens de chimie appliquée à l'agriculture, suivis d'un *Traité sur la chimie des terres*, par sir Humphrey Davy, traduits littéralement de l'anglais et augmentés de notes et d'observations pratiques, par M. Marchais de Migneaux, membre et correspondant de plusieurs sociétés d'agriculture, &c.; avec six planches. Paris, impr. de Demonville, librairie d'Audin, *in-12* de 33 feuilles. Prix, 6 fr. 50 cent.

Architecture rurale théorique et pratique, à l'usage des propriétaires et des ouvriers de la campagne. Toulouse, impr. et librairie de M. Douladoure, *in-8.°* de 24 feuilles, plus 11 planches. Prix, 6 fr.

Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins, par Gabriel Thouin, cultivateur et architecte de jardins; onzième et dernière livraison. Paris, impr. de Lebègue, chez l'auteur, rue du Jardin du Roi, n.° 8, et chez Treuttel et Würtz, *in-fol.* de 13 feuilles, plus 6 planches.

Élémens de perspective pratique à l'usage des artistes; suivis de réflexions et conseils à un élève sur la peinture, et particulièrement sur le genre des paysages, par H. Valencienne, peintre, &c.; deuxième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Paris, impr. de Cellot, librairie de Payen, *in-4.°* de 75 feuilles, avec 36 planches. Prix, 18 fr.

Précis des leçons d'architecture données à l'école royale polytechnique par L. Durand, architecte; tome I.er Paris, impr. et librairie de Firm. Didot, chez Rey et Gravier, Treuttel et Würtz, *in-4.°* de 9 feuilles et demie, plus 32 planches. Prix, 20 fr.

Appel aux savans, aux ingénieurs et aux géomètres, dans l'examen des principes retrouvés de l'architecture; et au Gouvernement, pour l'admission de ces mêmes principes dans l'enseignement de cette science; adressé aux sociétés savantes, par M. Lebrun, architecte. Paris, impr. de Hocquet, *in-4.°*

MM. Désormeaux et Destouet vont publier chez Caille et Gravier une traduction des *Recherches anatomiques sur le siége et les causes des maladies*, par Morgagni. Cet ouvrage sera précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Tissot. Les personnes inscrites avant le 30 septembre paieront chaque volume, 6 fr.; passé cette époque, le prix sera de 7 fr.

Recherches sur le mécanisme de la respiration et sur la circulation du sang; essais qui ont obtenu une mention honorable au concours de l'académie des sciences de l'Institut royal de France, par Isidore Bourdon. Paris, imprim. de Crapelet, librairie de Baillière, *in-8.°* de 6 feuilles.

Traité d'anatomie vétérinaire, ou Histoire abrégée de l'anatomie et de la physiologie des principaux animaux domestiques; par J. Girard, directeur de l'école rurale et vétérinaire d'Alfort; seconde édition, revue et corrigée. Paris, impr. et librairie de M.me Huzard, 2 vol. *in-8.°* Prix, 12 fr.

Traité de législation civile et pénale; ouvrage extrait des manuscrits de M. Jérémie Bentham, jurisconsulte anglais, par E. Dumont, membre du conseil représentatif de Genève: seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, impr. de Cosson, chez Bossange père et fils, chez Rey et Gravier, 3 vol. *in-8.°* Prix, 18 fr.

Recueil alphabétique des questions de droit qui se présentent le plus fréquemment dans les tribunaux; ouvrage dans lequel sont fondus la plupart des plaidoyers et réquisitoires de l'auteur, avec le texte des arrêts de la Cour de cassation qui s'en sont ensuivis; seconde édition, corrigée et augmentée par M. Merlin, ancien procureur général à la Cour de Cassation; tome VI, A-Z (supplément). Paris, impr. de Laurens aîné, chez Fournier jeune, *in-4.°* de 58 feuilles. Prix, 10 fr.

Mémoires de l'académie royale des sciences de l'Institut de France; année 1818, tome III. Paris, impr. et librairie de Firm. Didot, *in-4.°*, 502 et ccxxx pages, avec des planches. Ce volume contient les mémoires de M. *de la Place,* sur le flux et le reflux de la mer; — de M. *Girard,* sur les inondations souterraines de plusieurs quartiers de Paris; — de M. *Beauvois,* sur une agrégation de pierres, observée en Amérique; — de M. *Poisson,* sur l'intégration de quelques équations linéaires aux différences partielles; — de M. *Biot,* sur les lois générales de la double réfraction et de la polarisation dans les corps régulièrement cristallisés; — de M. *Thénard,* sur la combinaison de l'oxigène avec l'eau.

Notice sur l'édition princeps du recueil des Œuvres de Cicéron et sur Alexandre Minutianus, qui a dirigé cette édition, par M. l'abbé Gaillon, l'un des conservateurs de la Bibliothèque mazarine. Paris, impr. de Pillet, *in-8.°* d'une feuille. (Cet opuscule est extrait du *Journal de la librairie.*)

ITALIE.

Discorso istorico sulla letteratura, &c.; Discours historique sur la littérature, par P. Carpanelle. Pavie, 1819, impr. de Fusi, *in-8.°*

Corso elementare ed analitico di letteratura, &c.; Cours élémentaire et analytique de littérature, par Gatti Marco. Naples, 1819, de l'imprimerie de la société typographique, 2 vol. *in-8.°*

Dizionario etimologico di tutti i vocaboli usati nelle scienze, arti e mestieri, che traggono origine dal greco, &c.; Dictionnaire étymologique de tous les termes usités dans les sciences, les arts et les métiers, et qui tirent leur origine du grec; par Bonaville et Marchi, tome II, C-D. Milan, 1820, impr. de Pirola, *in-8.°*

Lettere sul miglioramento della nostra commedia, &c.; Lettres adressées au duc d'Ascoli, sur l'amélioration de la comédie italienne, par Fr. Giampietri. Naples, 1819, imprimerie de Trani, *in-4.°*

Note ad alcuni luoghi dei primi cinque canti della Divina Commedia, &c.; Remarques sur plusieurs passages des cinq premiers chants de la Divine Comédie; par F. Scolari. Venise, 1819, Picotti, *in-8.°*

Componimenti lirici de' più illustri poeti d' Italia, &c.; Poésies lyriques des poètes les plus célèbres d'Italie, recueillies par J. Mathias. Naples, 1819, Miranda, 4 vol. *in-8.°*, avec figures.

Edipo Coloneo; Œdipe à Colonne, tragédie de Sophocle, mise en vers italiens par Giamb. Giusti. Bologne, 1820, *in-8.°*

Epponina e Sabino, &c.; Eponine et Sabinus, tragédie en cinq actes, de Carlo Dana. Turin, Barberis, *in-8.°*

Il Conte di Carmagnola, &c.; le Comte de Carmagnole, tragédie en 5 actes, par Alex, Manzoci. Milan, 1820, Ferrario, *in-4.°* de 6 feuilles.

ANGLETERRE.

Winter evening tales, &c.; Contes pour les soirées d'hiver, recueillis dans les chaumières de l'Écosse méridionale, par James Hogg. Londres, 1820, Whittaker, 2 vol. *in-12.* Prix, 14 sh.

The Prophecy of Dante; la Prophétie du Dante, poëme, par lord Byron. Londres, 1820, Longman, *in-8.°*

Poems by B. Barton; Poésies de Bernard Barton. Londres, 1820, Harvey, *in-8.°* Prix, 9 sh.

A new and impartial History of Ireland; Histoire nouvelle et impartiale de l'Irlande, par Mac Dermot; tome Ier Londres, 1820, Cowie, *in-8.°* Prix, 12 sh.

Memoirs of the life and writings of Luis de Camoens; Mémoires sur la vie et les écrits de Louis Camoens, par J. Adamson. Londres, 1820, Longman, 2 vol. *in-8.°* Prix, 1 l. 4 sh.

Memoirs of the private and public life of William Penn, &c.; Mémoires sur la

vie privée et publique de Guillaume Penn, par Th. Clarkson. Londres, Longman, 1820, 2 vol. *in-8.°* Prix, 1 l. 4 sh.

The Antiquities of the Jews, &c.; Antiquités des Juifs d'après des sources authentiques, avec leurs costumes, décrits dans des voyages modernes; par W. Brown. Londres, 2 vol. *in-8.°*

Annals of oriental litterature; c'est-à-dire, *Annales de litterature orientale* (1). Tel est le titre d'un nouveau journal consacré à la littérature orientale, qui se publie actuellement à Londres, et qui est destiné à paroître de trois mois en trois mois. Le premier numéro, qui est en vente, date du 1.er juin de cette année; et le mérite des articles qu'il renferme ne peut que faire préjuger très-favorablement de cette entreprise littéraire. Le premier article, qui est de M. Bopp, consiste en une comparaison analytique des langues sanskrite, grecque, latine et teutonique, tendant à démontrer l'identité primitive de leur structure grammaticale. Déjà ce savant allemand a traité il y a quelques années, dans sa langue maternelle, le même sujet dans un ouvrage séparé, qui a été lu avec le plus grand intérêt par les philologues et les orientalistes les plus éclairés: mais, depuis cette époque, de nouvelles recherches ont mis l'auteur à même d'enrichir son travail, de jeter du jour sur quelques points où il restoit encore de l'obscurité, d'en mieux coordonner les différentes parties; et il s'est décidé à en donner ce que nous pouvons appeler une seconde édition en anglais, ayant, pendant un séjour de dix-huit mois à Londres, appris assez bien cette langue pour pouvoir l'écrire avec une pureté fort remarquable. M. Bopp ne s'est pas seulement contenté d'indiquer dans son ouvrage les principaux rapports qui existent entre certains temps et modes des différentes langues qu'il compare entre elles; mais il a aussi donné sur l'origine et la formation de quelques-uns de ces mêmes temps et modes, considérés isolément et chacun dans sa propre langue, des aperçus qui, s'ils ne reçoivent pas tous la sanction de nos habiles grammairiens, prouveront au moins un esprit très-versé dans la métaphysique du langage, et une grande sagacité. L'auteur s'est sur-tout attaché à démontrer que certains temps que l'on regardoit comme simples dans la conjugaison grecque, sont en effet composés et résultent de la combinaison du verbe abstrait avec le radical du verbe. Sous ce dernier point de vue, l'ouvrage de M. Bopp ne pourra manquer d'intéresser vivement les hellénistes eux-mêmes. Le second article renferme une traduction anglaise aussi littérale que possible de la première section du premier livre du grand poëme épique le *Mahâbhârata*. Dire que cette traduction est sortie de la plume du patriarche de la littérature indienne, du savant célèbre auquel nous devons la meilleure grammaire sanskrite que nous possédions, les précieuses traductions de l'*Hitopadésa*, du *Bhagavat*, &c. &c., c'est assez la recommander au lecteur. L'article troisième, sous le titre de *Persian anthology*, contient un essai sur la vie et le génie de Ferdoussy, et le commencement d'une traduction littérale de l'épisode de *Sohrab*. Il est à desirer que l'auteur (Gul-chin) donne ce travail en entier: ce seroit un véritable

---

(1) Cet ouvrage périodique a déjà été annoncé dans le Journal des Savans (cahier de mai de cette année), mais très-succinctement, d'après un simple *prospectus*. L'importance des matières que renferme ce premier numéro nous engage à en faire une annonce plus étendue. Nous ajouterons que l'on aura la liberté de se procurer ce numéro séparément, et, dans la suite, tel ou tel autre que l'on pourroit desirer, en s'adressant, p[illegible] les demander, à MM. Treuttel et Würtz. Le prix de chaque numéro, pris à Londres, est de 6 shillings.

service à rendre aux amateurs de la littérature persane, qui n'ont pu prendre qu'une idée très-imparfaite de ce charmant morceau dans l'imitation en vers qu'en a donnée M. Atkinson. Le quatrième article renferme un aperçu de la Géographie de l'Afrique, d'Édrisy, traduit en anglais d'après Hartmann; le cinquième article, quelques remarques de M. Jackson, tendant à défendre contre la critique du *Quarterly Review*, la traduction que lui, M. Jackson, a donnée de la pièce arabe concernant la mort de Mungo-Park, qui se trouve dans l'ouvrage de M. Bowdich intitulé *Account of a mission to Ashantee.* Le sixième et dernier article présente en quelques pages un aperçu de l'origine et de l'accroissement de l'armée chinoise-tartare, par M. W. Huttmann. Viennent ensuite des analyses et extraits d'ouvrages, parmi lesquels on remarquera particulièrement l'article qui concerne le *Kamous*, excellent dictionnaire arabe dont M. le baron Silvestre de Sacy a donné aussi une notice dans un des numéros précédens du Journal des Savans.

A Dictionary sanscrit and english, translated, amended and enlarged from an original compilation prepared by learned natives for the college of Fort-William, by Horace Hayman Wilson, secretary of the Asiatic society. *Dictionnaire sanscrit et anglais*, par M. H. H. Wilson. Nous rendrons compte incessamment de cet important ouvrage. Calcutta, 1819, grand *in-4.°*, L-1061.

ALLEMAGNE ET PAYS-BAS.

Arcadius, de Accentibus: è codicibus parisinis primùm edidit H. Barkerus; addita est editoris epistola critica ad J. F. Boissonade. Lipsiæ, *in-8.°*, 1820.

Lehrgebäude der Bömischen sprache, &c.; Grammaire de la langue bohémienne, par J. Dobrowski. Prague, 1819, Haase, *in-8.°* Prix, 1 rxd.

De Iliad van Homerus, in nederduitsche verzen; L'Iliade d'Homère, traduite en vers hollandais. Amsterdam, 1820, chez Van der Hey, 4 vol. *in-8.°*

Loots, Gedichten, &c.; Poésies diverses de Loots. Amsterdam, 1820, Van der Hey, 4 vol. *in-8.°*

Las Comedias de D. Pedro Calderon de la Barca, cotejadas con las majores ediciones, &c.; Comédies de D. Pedro Calderon de la Barca, collationnées sur les meilleures éditions publiées jusqu'à présent; corrigées et mises au jour par J. J. Keil. Cette collection, que publie à Leipsic le libraire F. A. Brockhaus, formera dix vol. gr. *in-12*; chaque volume contiendra dix à onze comédies, et se vendra 15 fr., papier collé; 12 fr. papier ordinaire. Le premier volume, qui vient de paroître, outre un avertissement écrit en espagnol par M. Keil, et une notice sur Calderon, par D. Juan de Vera Tasis y Villarro, renferme dix pièces: il est orné d'un portrait de Calderon, gravé avec soin par H. Schnorr. Ce volume ne laisse rien à desirer quant à la beauté du papier et à la correction typographique. Il se trouve à Leipsic, chez Brockaus; à Paris, à Strasbourg et à Londres, chez Treuttel et Würtz.

Theodor Hell, der weiss Ritter; Théodore Hell, le Chevalier blanc, drame en six actes, Augsbourg, *in-8.°*, 1820.

Observationes criticæ in Strabonis Iberiam, sive rerum geographicarum librum tertium; scripsit C. Th. Groskurd. Stralsundiæ, *in-8.°*; 1 rxd. 6 gr.

Die Syrakuser, &c.; Syracuses, tragédie en cinq actes, par d'Auffemberg. Bamberg, 1820, *in-8.°*, chez Goebhard.

Coligni, admiral von Frankreich, &c.; Coligni, amiral de France, tragédie en cinq actes, par E. Marschner. Leipsic, *in-8.°*, 1820.

Der Tod Heinrich IV; la Mort de Henri IV, tragédie en cinq actes, par E. Iche. Dresde, 1820, Arnold, *in-8.°*

Vestigia vitæ nomadicæ, tam in moribus quàm legibus Romanorum conspicua; auct. G. Dornseiffen. Traj. ad Rhenum, 1820, *in-8.°*

Die Vorhalle Europäischer volkergeschischten vor Herodotus, &c.; le Monde primitif, histoire des peuples d'Europe avant Hérodote, habitant le Caucase et les rives du Pont-Euxin; par Charles Ritter. Berlin, impr. et libr. de Reimer, *in-8.°*, 1820.

M. Hauenschild, ami de M. Karamsin, publie une traduction allemande de l'*Histoire de la Russie* par ce dernier. A Riga, chez le libraire Hertmann. Le prix de chaque volume est de 4 rxd. Le tome I.er a déjà paru.

De Mesmerismi vestigiis apud veteres; auct. Flittner. Berolini, 1820, chez l'auteur, *in-4.°*

Le second volume de l'*Hermes*, pour 1820, imprimé, comme le précédent, à Amsterdam, vient d'être mis en vente, à Leipsic, chez Brockhaus. Ce numéro, remarquable par la variété et l'intérêt des articles, en renferme plusieurs traduits du Journal des Savans et de la Revue encyclopédique. Le prix de l'*Hermes, oder critisches jahrbuch literatur*, est de 8 rxd. par an.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Considérations sur la nature et les causes de l'aurore boréale. (Second article de M. Biot.)........ Pag. 387.

Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du XIII.e siècle, par B. de Roquefort. (Article de M. Raynouard.)........ 395.

Le Monde maritime, ou Tableau géographique et historique de l'Archipel d'Orient, &c.; par C. A. Valckenaer. (Article de M. Abel-Rémusat.)........ 404.

Marie Stuart, tragédie en cinq actes, par M. P. le Brun. (Article de M. Vanderbourg.)........ 416.

Géorgiques portugaises, par Louis de Silva Mozino d'Albuquerque. (Article de M. Raynouard.)........ 426.

Lettres de Saint-James. (Article de M. Tessier.)........ 434.

Nouvelles littéraires........ 440.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

AOÛT 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et à *Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, *au bureau du Journal des Savans*, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

AOÛT 1820.

POÉSIES DE MARIE DE FRANCE, poëte anglo-normand, du XIII.e siècle, par B. de Roquefort. Paris, F. Didot, 1820, 2 vol. *in-8.°*, fig. Prix, 16 fr., et papier vélin, 32 francs; chez Chasseriau, libraire, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.° 3.

SECOND EXTRAIT.

SI Marie de France n'avoit composé que des LAIS, elle figureroit sans doute honorablement dans la liste de nos trouvères, mais elle y resteroit confondue avec un grand nombre d'auteurs dont le talent a égalé le sien, tandis que les FABLES de cette femme poète lui assurent

une place très-distinguée. Dans les langues de l'Europe latine, nous ne connoisso s pas de fabuliste qui, pour l'époque, pour le nombre et pour le mérite des ouvrages, puisse lui disputer le premier rang.

Dans une notice sur les fables, qui est à la tête du second volume des Poésies de Marie de France, M. de Roquefort rassemble des faits très-intéressans sur l'histoire littéraire du moyen âge, et expose les ressources qu'il a eues pour rassembler les fables de Marie. Elle annonce les avoir traduites de l'anglais : selon M. Legrand, ce n'est là qu'un artifice dont se servoient souvent les anciens auteurs qui prétendoient toujours traduire du grec ou du latin, pour obtenir à leurs ouvrages une sorte de considération ; M. de Roquefort croit au contraire que ces fables sont véritablement traduites de l'anglais, et il y a d'excellens motifs pour admettre cette opinion.

Une autre notice sur le fabuliste appelé *Romulus* suit immédiatement la précédente : je ne m'y arrêterai pas ; M. de Roquefort renvoie lui-même à la dissertation de M. Schwab, qui a donné une édition de cet auteur.

Les fables de Marie de France sont au nombre de cent trois. L'éditeur a mis beaucoup de soins à indiquer les auteurs qui en ont vraisemblablement fourni les sujets. Cette partie de son travail est savante et utile : il a pris soin de noter les fables de La Fontaine dont les sujets sont les mêmes que ceux des fables de Marie.

Le talent de Marie ne consiste pas seulement dans la narration et dans le style de ses fables ; ce talent seul seroit très-remarquable pour l'époque : mais une qualité plus éminente, c'est la sorte de philosophie que Marie, ou peut-être l'auteur qu'elle traduit, a imprimée aux moralités qui terminent les fables, et qui leur donne un caractère particulier. Elle écrivoit au XIII.ᵉ siècle et dans un pays où existoit le régime féodal ; on voit qu'elle a l'intention bien prononcée de ramener les grands et les petits, les riches et les pauvres, aux principes de la morale.

Cette vue est digne des plus grands éloges. Les moralités qui terminent ses fables sont toujours détachées du récit ; ce sont des morceaux particuliers, quelquefois assez longs, que la rime ne lie presque jamais à la fin de la fable qu'ils complètent. Comme plusieurs de ces moralités donnent une idée plus précise du talent de Marie de France, j'en citerai quelques-unes, après avoir rapporté une fable entière pour faire juger de sa manière de raconter, en comparant son ouvrage avec ceux d'autres fabulistes qui ont traité le même sujet.

Dans les intentions qu'avoit Marie de France, ou l'auteur qu'elle traduit, la fable *du Loup et de l'Agneau* lui fournissoit l'occasion d'étaler sa morale.

Voici la fable en entier:

LE LOUP ET L'AGNEAU.

Dou Leu e de l'Aingnel.

Ce dist dou leu e dou aignel
Qui beveient a un rossel;
Li lox a la sorse beveit,
Et li aigniaus a vaul esteit.
Ireement * parla li luz
Ki mult esteit cuntraliuz;
Par mautalent palla à lui :
« Tu m'as, dist-il, fet grant anui. »
Li aignez li ad respundu :
« Sire, eh quoi dunc! — Ne veis tu!
» Tu m'as ci ceste aigue tourblée,
» N'en puis boire ma saolée;
» Autresi m'en irai, ce crei,
» Cum jeo ving tut murant de sei. »
Li aigneles adunc respunt :
« Sire, ja bevez vus a munt,
» De vus me vient kankes j'ai beu.
— » Qoi, fist li lox, maldis me tu! »
L'aigneax respunt : « N'en ai voloir; »
Li loux li dit : « Jeo sai de voir
» Ce meisme me fist tes pere,
» A ceste surce od lui ere.
» Or ad sis mois, si cum jeo crei,
» Qu'en retraiez, feit-il, sor mei.
—» N' iere pas neiz, si cum jeo cuit.
—» E coi pur ce, li lus a dit,
» Ja me fuz tu ore cuntraire
» E chose ke tu ne deiz faire. »
Dunc prist li los l'engniel petit;
As denz l'estrangle, si l'ocist.

* en colère.

MORALITÉ.

Ci funt li riche robeur,
Li vesconte e li jugeur,
De cax k'il unt en lur justise;
Fauxe aquoison par cuveitise

Truevent assez pur ax cunfundre:
Suvent les funt as plais semundre;
La char lur tolent e la pel
Si cum li lox fist a l'aingniel.

Une circonstance dans laquelle Phèdre me paroît supérieur aux autres fabulistes qui ont traité le même sujet, c'est qu'il exprime qu'à l'aspect de l'agneau le loup voulut chercher querelle:

Jurgî causam huic intulit.

Tandis que La Fontaine représente le loup comme déjà affamé :

Un loup survint à jeun, qui cherchoit aventure,
Et que la faim en ces lieux attiroit.

Ce qui rend la violence du loup moins coupable, puisque, suivant le même auteur,

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Le

Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi
Aquam bibenti !

est très-bien rendu par,

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage!

Mais ce qui n'appartient qu'à La Fontaine, c'est cet art de montrer la terreur de l'agneau, non en disant, comme Phèdre,

Laniger contrà timens,

mais en choisissant des expressions que la terreur semble avoir dictées :

Sire, répond l'agneau, que votre majesté
Ne se mette pas en colère.

En comparant la fable de La Fontaine aux autres, on reconnoît son goût dans l'habileté de ces détails qui ne sont pas ailleurs :

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
— Comment l'aurois-je fait, si je n'étois pas né!
Reprit l'agneau; je tette encor ma mère.
— Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
—Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens;
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens:
On me l'a dit; il faut que je me venge.

Voilà le talent et le talent créateur. Je regrette pourtant que le vers de Phèdre qui motive la colère du loup, quand l'agneau lui fait des réponses si justes,

Repulsus ille veritatis viribus,

n'ait pas été conservé par La Fontaine.

Quant à la morale de la fable, l'avantage ne seroit pas en faveur de La Fontaine, qui dit trop crument et trop absolument :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Phèdre avoit dit plus heureusement :

Hæc propter illos scripta est homines fabula,
Qui fictis causis innocentes opprimunt.

La moralité de la fable de Marie de France est bien énoncée.

On a déjà pu remarquer la manière dont est présentée la moralité de cette fable ; voici des moralités détachées.

La fable qui, dans La Fontaine, est intitulée, *Le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre* (livre VI, fable 17), est ainsi terminée dans Marie de France :

Pur ce deivent castier* — *instruire.
Cil ki trop voelent coveitier* : — *convoiter.
Ki plus coveite que sun dreit
Par li meismes se deceit* ; — *trompe, déçoit.
Kar ce k'il a pert il suvent,
Et de l'autrui n'a il talent.

La fable *du Loup et de la Cigogne* (La Fontaine, livre III, fable 9) offre cette moralité dans Marie de France :

Autresi* est dou mal seignur ; — *de même, ainsi.
Se povres hum li fet henur,
E puis demant le guerredun*, — *récompense.
Ja n'en aura*, se maugrei nun ; — *Sinon mauvais gré.
Por tant qu'il soit en sa baillie,
Mercier le deit de sa vie.

Voici la moralité de la fable intitulée, dans La Fontaine, *la Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion* (livre I, fable 6), et qui est la XI.ᵉ de Marie de France :

Autresi est, n'en dutez mie,
Se povres hum prent cumpaignie
A plus fort humme k'il ne seit ;
Ja dou gaaing n'aura espleit* : — *avantage.
Li riches volt aveir l'ounur,
U* li povres perdra s' amur. — *ou.
Se lur gaaig deivent partir,
Li riches velt tut retenir.

La même pensée est rendue en d'autres termes dans la moralité de la fable 12.

Ensi est-il, n'en dutez mie;
Mult s'entremet de grant folie
Q'* à plus fort de** lui s'acumpaigne, *qui **que.
N'i puet faire pas grand gaaigne.

Les moralités de Marie de France ne sont pas toujours adressées aux grands et aux riches; elle termine ainsi la fable que La Fontaine nous a donnée sous le titre des *Grenouilles qui demandent un roi :*

Ensi avient, plusur le funt,
Des buns segnurs, quant il les unt.
Tuz jurs les woelent defoler*, *outrager.
Ne lor sevent honur garder.
Kar s'il nes* tiennent en destreit**, *ne les **oppression.
Pur eaus ne ferunt tort ne dreit,
A tel se prenent qui destruit;
Au daarain s'emplengnent tuit:
Lors regretent lur bun segnur
Cui il firent la deshonur.

Voici la moralité de la fable que La Fontaine a intitulée *le Lion malade et le Renard* (liv. VI, fable 14); elle est la 68.e dans Marie de France :

De cort a roi est* enssement; *de même.
Tieus* y entre legierement, *tel.
Mieuz li vaudroit plus loinz ester
Por les nuvelles escuter.

Les explications que donne M. de Roquefort au sujet des mots ou des vers entiers qui en exigent, sont justes et satisfaisantes. Je contredirai pourtant une observation qui, en me fournissant l'occasion de citer des vers très-bien tournés, me permettra de m'appuyer de l'autorité même de M. de Roquefort pour corriger l'erreur qui lui est échappée.

La moralité de la fable 41 expose l'artifice avec lequel une femme adroite parvint à se disculper envers son mari, qui étoit très-fondé à accuser sa vertu, en disant, comme le personnage de Molière:

Je l'ai vu, dis-je, vu; de mes propres yeux vu,
Ce qu'on appelle vu.

MORALITÉ.

Pur ce, dist-on en REPRUVIER
Ke fames sevent engingnier*; *tromper.
Les mençunges funt voirables*, *vrais.

Si unt un art plus que diables.

M. de Roquefort explique le mot REPRUVIER par *reproche, blâme*, de REPROBARE : je pense au contraire que ce mot signifie là PROVERBE ; les troubadours l'ont souvent employé en ce sens. M. de Roquefort lui a assigné cette acception dans son Glossaire, et Marie de France elle-même l'emploie deux autres fois, d'une manière qui ne laisse aucun doute. 1.° La moralité de la fable 45 porte :

Pur ce dit-um en REPROVIER :
Plusour ne sevent damagier
Ne contrester lur anemis
Qu'il ne facent a auz le pis.

2.° La moralité de la fable 80 commence par le même vers :

Pur ce dist-um en REPRUVIER
Que la pume du douz pumier
S'el chiet sor fueille amer, &c.

M. de Roquefort, dès la seconde fable, sur ces deux vers,

Ce dist dou leu e dou *aigNEL*
Qui beveient a un *rossEL*,

fait cette note : « Prononcez *agnEAU* et à la rime *ruissEAU*. »

Dans une autre note sur ces vers de la fable 14,

U munde n'a si bel *oisEL*,
Unc de mes elx ne vi si *bEL*,

il avertit encore de prononcer EL en EAU.

Je pense que l'on prononçoit jadis EL final et non EAU, et je pourrois en fournir de nombreuses preuves. En voici que ne récusera pas l'éditeur des fables de Marie de France.

On lit à la fable 63, intitulée *La compaignie dou Vilain e dou Serpent :*

Sun enffant ocist el *bercUEL*,
Dunt li vilains ot mult grant *dUEL*.

Il est bien évident qu'on ne prononçoit pas *bercEAU*, parce que, pour rimer avec *duEL*, il falloit nécessairement que la prononciation fût conforme à l'écriture.

Et à la fable 82 *d'un Prestre et du Lox* :

Di que t'en samble et si *espEL;*
Respunt li lox aignel, *aignEL.*

Le verbe *espEL* a été sans contredit prononcé en *el;* donc *agnEL* l'étoit de même.

Je m'arrête sur ces détails, parce qu'ils tendent à donner des idées fausses de la grammaire trop peu connue de notre ancien langage.

Ainsi M. de Roquefort me paroît être dans l'erreur, quand il imprime Q'EL *guise*, Q'EL *parole*, Q'EL *maniere*, au lieu de *qel* sans apostrophe ; j'en dirai autant de l'apostrophe qu'il place après l'article DEL'. Rien ne permet de supposer que primitivement il ait été supprimé une voyelle après DEL, suppression qui seule pourroit motiver l'apostrophe. Dans la langue des troubadours, dans celle des trouvères, dans l'espagnol, dans l'ancien portugais, dans l'italien, on a dit DEL. Je n'étendrai pas plus loin mon observation : si M. de Roquefort admet le fait que j'indique, il en admettra les conséquences.

Une assertion de M. de Roquefort mérite un examen particulier; c'est celle qui est relative aux prétendus emprunts faits par La Fontaine à Marie de France. Voici comme s'exprime l'éditeur :

« J'ai fait pressentir que La Fontaine avoit eu connoissance des fables » de Marie, et qu'il en avoit emprunté plusieurs sujets : il sera facile de » vérifier ce fait en examinant les admirables productions du fabuliste » français... On trouvera que La Fontaine est entièrement redevable » à Marie des sujets de *la Femme qui se noie*, du *Renard et du Chat*, du » *Renard et du Pigeon*, &c.; dans quelques autres fables, il n'a pris que le » sujet en changeant le nom des acteurs. En les retouchant avec le style » naïf dont il a eu seul le secret, il les a enrichies, leur a donné une » physionomie nouvelle et un air d'originalité. »

On croira difficilement que La Fontaine ait passé son temps à déchiffrer des manuscrits pour y trouver des sujets de fables, tandis que les ouvrages imprimés lui en fournissoient une si grande quantité : pour réfuter l'assertion de l'éditeur des fables de Marie de France, je ne m'attacherai pas à des raisonnemens plus ou moins fondés, à des conjectures plus ou moins heureuses ; j'indiquerai les auteurs qui ont fourni à La Fontaine les trois fables que M. de Roquefort prétend avoir été imitées de Marie de France.

1.° La fable de *la Femme qui se noie*. Dans Marie de France, cette fable est la 96.ᵉ

En l'aigue chiet, s'i affunda.
Li serjant saillirent après,
A val l'aiwe keurent adès
Pur li tenir qu' el ne passast,
Et que li floz ne l'empurtast.
Li vilain lur a escrié
Qu'il ne sunt mie bien alé:
Contre munt la cuvient-il querre.
Que là, la porrunt bien troverre;

Là la quierent, si ferunt bien;
Tant ert encuntre tute rien,
A-val l'aigue n'est pas alée,
Cuntre la radur est turnée;
A sa mort ne fist ele mie
Ce que ne volt faire à sa vie.

Dans La Fontaine, cette fable se trouve au livre III, fable 16. Ce n'est pas le mari qui dit de remonter le cours de l'eau pour chercher la femme noyée, c'est un étranger:

Suivez le fil de la rivière.
Un autre repartit: Non ne le suivez pas;
Rebroussez plutôt en arrière.

Les réflexions appartiennent sur-tout au poète, qui termine ainsi:

Et jusqu'au bout contredira,
Et, s'il peut, encor par-delà.

Mais, pour composer sa fable, La Fontaine n'a pas eu besoin de recourir aux manuscrits de Marie de France; deux auteurs qui lui étoient familiers, lui offroient ce sujet à traiter. L'un de ces auteurs, c'est le Pogge; et l'autre, le fabuliste Faerne.

Voici comme le Pogge s'exprime, facétie 60:

Un autre, cherchant le corps de sa femme noyée dans un fleuve, en remontoit le cours. Quelqu'un lui témoigna sa surprise; il répondit: Je ne la trouverois pas en cherchant autrement: elle étoit, pendant sa vie, si contrariante, qu'il est impossible que, même après sa mort, elle n'aille dans le fleuve contre le fil de l'eau.

Faerne, fable 41, a seulement mis en vers latins le récit du Pogge, et en a même conservé plusieurs expressions.

2.° La fable *du Chat et du Renard* a été fournie à La Fontaine, non par Marie de France, qui a traité ce sujet, fable 98, mais par Érasme, ou par Camerarius, ou par l'auteur du Théâtre des animaux. On la trouve dans ces trois auteurs. Voici le récit d'Érasme:

« Un renard, causant avec un chat, se vanta d'avoir assez de tours » d'adresse pour en remplir une gibecière. Le chat répondit qu'il n'en » possédoit qu'un seul auquel il auroit recours en cas de péril. Tout-à- » coup un grand bruit annonce l'approche des chiens: le chat grimpe » sur un arbre très-élevé; le renard, cerné par la multitude des chiens, » devient leur proie. »

Le récit de Camerarius est beaucoup plus étendu.

3.° La fable de Marie de France *du Coulomb et du Gourpil* se trouve

dans La Fontaine sous le titre *du Coq et du Renard;* dans Ésope, elle existoit déjà sous ce titre : mais si La Fontaine ne l'a pas prise dans Ésope, il est vraisemblable qu'elle lui a été fournie par Pantaléon Candide, qui intitule sa fable, *Vulpes et Gallus super arbore;* ou par le Pogge, qui, dans sa facétie 179, a raconté le fait qui est le sujet de cette fable.

Camerarius avoit traduit cette fable d'Ésope, et Pantaléon Candide n'a guère fait que mettre son récit en vers.

Il est une circonstance que La Fontaine a négligée et qui se trouve dans les autres auteurs : le renard annonce au coq la paix générale conclue entre tous les animaux, et l'invite à descendre de l'arbre pour recevoir le baiser de paix; le coq adroit et matois répond au renard qu'il aperçoit deux lévriers qui viennent en courriers. Le renard se retire et donne ce prétexte : *Je crains que ces chiens n'aient pas encore appris cette nouvelle, et je m'éloigne prudemment.* Dans la traduction d'Ésope par Camerarius, on lit, *Si istis res adhuc ignota sit, neque ad eos nuncius pacis pervenerit, mea scilicet pellis præclarè distrahatur,* ce qui a été répété par Pantaléon Candide, et le Pogge l'a dit en ces termes : *Dubito, inquit Vulpes, an Canes isti audierint decretum pacis.* Il est surprenant que La Fontaine ait négligé ce trait de caractère.

Ce que j'ai dit des poésies de Marie de France ne doit laisser aucun doute sur leur mérite, sur la reconnoissance que les gens de lettres doivent à M. de Roquefort pour avoir publié l'édition entière des ouvrages de cette femme poète. Les observations que j'ai eu occasion de faire lui prouveront l'intérêt que je prends au succès de son édition. Ces poésies méritent d'être placées dans toutes les bibliothèques des personnes qui aiment les monumens de notre ancienne littérature; j'ai déjà dit et ne crains pas de répéter que les écrivains qui se livrent aux recherches nécessaires pour nous faire jouir de ces sortes d'ouvrages, méritent à-la-fois d'être encouragés par les corps littéraires et par le Gouvernement.

RAYNOUARD.

CONSIDÉRATIONS sur la nature et les causes de l'Aurore boréale, lues à la séance publique des quatre académies, le 24 avril 1820, par M. Biot.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

LA discussion des caractères optiques et physiques que l'aurore boréale

présente, nous a fait reconnoître que ce météore consiste dans de véritables nuées, quelquefois phosphoriques, assez rares pour flotter long-temps dans l'atmosphère à de grandes hauteurs, et composées, au moins en partie, de substances sensibles aux impressions magnétiques, puisqu'elles se disposent spontanément en colonnes dirigées suivant la résultante des forces magnétiques terrestres dans toutes les contrées au-dessus desquelles elles planent, et que leur passage près de nous, ou sur nos têtes, agite l'aiguille aimantée : ce sont là de simples faits exempts d'hypothèses. Il est également constant que l'apparition de l'aurore boréale, très-fréquente près du pôle, devient plus rare à mesure que l'on s'en éloigne; qu'elle devient aussi moins vive; et qu'au-delà d'une certaine latitude, hors du cercle polaire par exemple, on voit toujours la matière qui la compose venir du nord et marcher vers le sud. On peut donc conclure encore de ces phénomènes que le météore ne se forme pas immédiatement au-dessus de chaque contrée, et qu'il y est seulement transporté en venant du nord. Mais nous pouvons fixer plus précisément le foyer dont il émane, car il nous est indiqué par l'observation de cette direction constante suivant laquelle on le voit par-tout arriver. Nous avons dit que, dans chaque lieu, le centre du météore répond verticalement au point de l'horizon vers lequel se dirige l'aiguille aimantée; or, si l'on trace sur un globe terrestre toutes les directions de l'aiguille aimantée dans les contrées les plus septentrionales, telles que le Kamtschatka, la Sibérie, la Laponie, le Spitzberg, l'Islande et les côtes orientales de l'Amérique, on les voit converger toutes vers un espace assez limité, situé au nord-ouest du Groënland, et un peu au nord de la baie de Baffin. Il faut donc que ce soit de là, comme d'un centre, que partent les matières qui composent l'aurore boréale; et il importe de remarquer que ceci encore est une condition de fait à laquelle toute explication devra se plier.

Maintenant, quelle cause, résidant en cette partie de la terre, peut y faire sortir du globe des matières magnétiques, peut les vaporiser et les porter dans l'atmosphère jusqu'à ces hauteurs auxquelles les nuages météoriques s'élèvent? Ici les observations nous abandonnent. L'atelier où le météore se prépare est ceint d'un rempart de glaces éternelles qui le rend inaccessible : nous n'avons donc plus d'autre ressource que de chercher, d'après les indices les plus vraisemblables, de quelle nature il peut être. Mais, si la privation de données observables nous réduit à la nécessité de combiner ici de simples inductions, du moins nous aurons ce grand avantage, que nos conjectures porteront sur un fait simple, précis, défini exactement; et qu'elles devront seulement indiquer, parmi

les causes mécaniques que la nature nous présente, celle qui semblera le plus vraisemblablement le produire, d'après les analogies de lieu et d'effet; position bien différente sans doute de celle où s'étoient placés les premiers physiciens dont j'ai d'abord exposé les systèmes sur l'aurore boréale, puisqu'ils entreprenoient d'expliquer, non pas un fait isolé et unique, mais un système entier de faits composés, dont les détails les plus caractéristiques et l'ensemble même leur étoient encore inconnus.

Si l'on examine la constitution géologique des contrées qui environnent le foyer de l'aurore boréale, tel que les observations nous ont conduit à le reconnoître, on voit qu'elles ont été dans tous les temps et qu'elles sont encore aujourd'hui en proie aux convulsions volcaniques les plus terribles. Des volcans actuellement en activité brûlent au sein des glaces tout autour de cette zone polaire, aux îles Aleutiennes en Islande, au Kamtschatka. Combien de fois l'Islande entière n'en a-t-elle pas été ébranlée et secouée dans toute sa masse! En lisant les détails de ces grands phénomènes, tels que les décrivent des témoins oculaires, on y reconnoît avec étonnement une foule d'effets qui semblent avoir les analogies les plus immédiates avec le météore dont nous venons de tracer les caractères (1). Ce sont des décharges électriques continuelles,

---

(1) Voyez sur-tout le *Voyage en Islande fait par ordre de Sa Majesté danoise, et traduit en français par Gauthier de la Peyronie.* Les auteurs de ce voyage étoient des savans distingués, chargés d'observer les mœurs des habitans, leurs usages; de décrire les particularités physiques du pays, ainsi que ses productions naturelles. Pendant leur séjour en Islande, en 1755, ils furent témoins d'une grande éruption d'un des volcans de cette île, nommé le *Katleggiaa*, qu'ils représentent comme au moins aussi terrible que l'Hécla. Outre les effets communs à toutes les éruptions volcaniques, ils décrivent plusieurs particularités remarquables, auxquelles j'ai fait allusion dans le texte. « De temps » en temps, disent-ils, le volcan lançoit à une hauteur prodigieuse de gros » globes de feu d'une clarté éblouissante, qui éclatèrent en morceaux et furent » aperçus de très-loin. Après le premier accès et la grêle de pierres ponces et de » sable dont il fut suivi, succéda une grêle naturelle, mais bien extraordinaire, » *en ce que chaque grain contenoit une particule de sable ou de cendre noire,* » dont l'air étoit rempli à la hauteur où s'étoit opérée la congélation. Le volcan » continua ainsi ses ravages le premier jour: la nuit suivante, il offrit un spec- » tacle semblable à un feu d'artifice; l'air étoit rempli de flammes et d'étin- » celles produites par les globes de feu que le volcan ne cessoit de lancer » comme des éclairs qui s'élevoient et se divisoient ensuite en mille autres, en » répandant une très-grande clarté. Ces globes de feu furent lancés jusqu'aux » cantons lointains. Une colonne de feu de diverses nuances s'élevoit du » volcan; et un grand bruit intérieur, semblable à des coups de canon répétés, » se fit entendre de temps en temps, indépendamment d'un fracas qui ne dis- » continuoit pas. Une exhalaison sulfureuse et insupportable incommodoit

de grosses gerbes de feu lancées dans les airs, des globes enflammés, qui, après s'être élevés à une immense hauteur, éclatent et dispersent leurs débris avec d'effrayantes explosions. Ce sont sur-tout des nuées de poussières volcaniques, qui non-seulement enveloppent cette île malheureuse, y changent en ténèbres la clarté du jour et inondent ses champs d'une pluie brûlante, mais qui, se répandant au loin dans l'atmosphère et se mêlant à la grêle et aux orages, vont tomber, à cent et deux cents lieues de distance, sur les îles Shetland et les Orcades, de même qu'on vit, il y a huit ans, l'île de la Barbade couverte par les cendres du volcan de Saint-Vincent (1). Des éruptions si vastes, partant d'abîmes si profonds qu'ils semblent communiquer entre eux par-dessous la croûte solide du globe d'un bout à l'autre de la terre, ne doivent-elles pas, lorsqu'elles durent quelque temps, exciter, au-dessus des gouffres dont elles sortent, de violens courans d'air, et de véritables vents ascendans, qui emportent les poussières volcaniques jusqu'à des élévations bien supérieures aux nuages ordinaires! Et, lorsque les plus grossières de ces poussières seront les premières tombées, les plus déliées d'entre elles, ou peut-être même les vapeurs qui les accompagnent, ne peuvent-elles pas rester beaucoup plus long-temps dans les airs, et être ainsi portées par les vents à d'immenses distances, par-dessus les mers et les continens! Les voyageurs qui ont visité l'Islande, font mention d'une sorte de brouillard sec qui accompagne ainsi les éruptions volcaniques. Ce brouillard, à travers lequel le soleil ne lance qu'une lumière rougeâtre, est composé de particules si fines, qu'il pénètre par les plus petites fentes, et s'introduit avec l'air, et comme l'air lui-même, dans les endroits les plus soigneusement fermés (2). Sa

---

» beaucoup, ainsi qu'une cendre fine qui pénétra par notre respiration et » tomboit ensuite sur la poitrine.... Les jours suivans, la cendre tomboit » comme une pluie dans les îles de Féroé, &c. » *(Voyage en Islande, tome IV, p. 266 et suivantes.)*

(1) Ce phénomène arriva le 30 avril 1812. On a vu dans la note précédente que, lors de l'éruption du Katleggiaa, en 1755, des cendres allèrent tomber aux îles de Féroé; mais elles furent réellement transportées beaucoup plus loin, jusqu'aux îles Shetland et aux Orcades. C'est ce que prouve, pour les premières de ces îles, un document authentique rapporté par M. Arthur Edmonston dans sa Description des îles Shetland, tome II, page 183; et, quant aux autres, la chose est formellement attestée par le docteur Barry, dans son Histoire des Orcades, dont il étoit lui-même un des habitans.

(2) Ce phénomène remarquable se trouve décrit avec beaucoup de détails dans le Voyage en Islande, fait par ordre de Sa Majesté danoise, tome IV, page 431. Le brouillard dont il s'agit est désigné dans le pays par le nom de

nature sulfureuse et métallique ne peut être révoquée en doute ; car il irrite douloureusement les yeux, la bouche et les narines des animaux qui le respirent, et il est rendu comme une poudre noire par l'expectoration. Une telle vapeur n'a-t-elle pas toutes les qualités physiques nécessaires pour se répandre au loin dans l'atmosphère ! Et ne se pourroit-il pas que ce fût elle qui, en obéissant aux lois du magnétisme terrestre, et servant de conducteur à l'électricité atmosphérique des contrées septentrionales, produisît tous les phénomènes que l'aurore boréale nous présente ! Du moins, quant à sa propagation, elle paroît peu douteuse ; on a vu en 1783 toute l'Europe couverte d'un brouillard qui offroit absolument ces mêmes caractères. On s'est assuré par des expériences décisives qu'il n'étoit point composé de vapeurs humides, mais sèches : il exhaloit une odeur fétide et sulfureuse ; il irritoit les organes des animaux qui se trouvoient exposés à son action. On remarqua, non sans surprise, que de très-grands vents de nord-ouest qui suivirent sa première apparition, accrurent son épaisseur, au lieu de le dissiper comme on s'y attendoit. Les relations les plus unanimes apprirent qu'il s'étendoit dans toute l'Europe et sur la mer Méditerranée (1) ; des

---

mystur ; les auteurs de la relation en furent eux-mêmes témoins et en ressentirent les douloureux effets. Ils racontent aussi plusieurs accidens singuliers, occasionnés par des météores échappés des éruptions volcaniques ; mais ils les rapportent comme leur ayant été racontés, et non pas comme des choses qu'ils ont vues eux-mêmes. C'est pourquoi je n'ai pas voulu en faire usage, sans toutefois prétendre rien inférer pour ou contre la réalité des faits dont il s'agit.

(1) Il y a beaucoup de détails sur ce phénomène dans le tome XXIV du Journal de physique pour l'année 1784. On y trouve d'abord, page 3, un récit de Toaldo qui observoit à Padoue : il renferme peu d'observations précises ; seulement cette remarque générale, que le brouillard étoit sec, qu'il ne sortoit pas de la terre par exhalaison, mais qu'il descendoit du haut de l'atmosphère. Toaldo le regarde comme s'étant formé en Sicile et en Calabre, à l'époque des tremblemens de terre dont ces contrées avoient été agitées dans la même année, et il suppose qu'il a été apporté par les vents sur le reste de l'Italie. Il attribue aussi à sa nature particulière la multitude remarquable d'orages qui avoient eu lieu pendant son apparition. A la suite de cet écrit se trouvent des descriptions du phénomène tel qu'il a paru en France ; elles renferment quelques observations de détail qui attestent sa nature âcre et irritante. On y voit, par exemple, que, vers la fin de juin, il déposa pendant la nuit sur les végétaux un liquide épais, gluant, d'un goût désagréable, d'une odeur fétide et d'une grande causticité. La même chose a été observée par le comte de Gioeni en Sicile, à la suite de l'éruption de l'Etna, qui eut lieu en 1781, comme on peut le voir dans le volume des Transactions philosophiques pour 1782, partie 1.re Le volume du Journal de physique que j'ai cité plus haut, contient encore, page 404, un mémoire de Senebier, auquel la réputation de véracité de cet habile observateur donne

voyageurs le rencontrèrent également sur les plus hauts sommets des Alpes: mais il cessoit dans la mer Atlantique, à cent lieues de distance des côtes, et on ne l'a pas observé en Amérique; ce qui prouve qu'il participoit à la rotation du globe, et qu'ainsi il étoit un phénomène purement terrestre. Or, cette année 1783 fut marquée par des éruptions volcaniques terribles; la Calabre fut bouleversée, et tout le continent d'Europe fut secoué depuis l'Islande jusqu'à l'Etna. Mais voici une coïncidence plus remarquable : d'après une relation authentique, imprimée dans les Mémoires de l'académie des sciences, et de laquelle j'ai tiré la plupart des particularités précédentes, ce fut le 17 juin que ce brouillard sec commença à paroître en France dans les provinces méridionales, et il y dura sans interruption jusqu'au 22 juillet, qu'il fut enfin abattu par de grands orages : or, ce fut précisément dans les premiers jours de ce même mois de juin que l'Islande ressentit les plus terribles commo-

---

beaucoup de prix. Il y rapporte les indications données par l'hygromètre à cheveu au milieu du brouillard, lesquelles prouvent évidemment qu'il n'étoit point humide. Il nous apprend que Saussure avoit rencontré la même vapeur jusque sur les sommets des Alpes; et il remarque la multitude inusitée d'orages qui se sont succédé pendant qu'elle a duré. *Son règne étoit*, dit-il, *celui des orages*. Il rapporte l'opinion qui tendoit à attribuer ce météore aux grandes éruptions survenues dans cette même année en Sicile, dans la Calabre et en Islande; mais il s'éloigne de cette idée, plutôt d'après des considérations hypothétiques tirées des notions imparfaites de la chimie d'alors, que d'après une discussion approfondie des faits observés.

De toutes les relations que j'ai pu lire sur le brouillard de 1783, celle qui m'a paru la plus méthodique et la plus complète se trouve à la fin du volume de l'académie des sciences pour 1781; elle est de M. Mourgue de Montredon, et porte sur des observations faites par lui-même en Provence, où il habitoit. L'auteur trace, pour ainsi dire, la marche du météore depuis les contrées les plus septentrionales de l'Europe; et il n'hésite pas à l'attribuer aux éruptions de l'Islande, en admettant comme possible que celles de la Sicile et de la Calabre, qui ont eu lieu la même année, aient contribué à le produire dans les contrées méridionales.

Quelques personnes ont cru que ce brouillard n'avoit pas été observé en Angleterre; mais on en trouve la remarque et la description très-précise dans un mémoire de Th. Barker, inséré parmi les Transactions philosophiques de 1784, page 283. L'auteur compare ce phénomène à celui qui, au rapport de Virgile, eut lieu à Rome lors de la mort de César et y obscurcit la clarté du soleil: *Cùm caput obscurâ nitidum ferrugine texit*.

Je finirai cette note en remarquant que ce fut le 18 août 1783, conséquemment *pendant la durée du brouillard sec* qui couvroit l'Europe, que parut le fameux globe de feu dont Blagden a donné une description détaillée dans le volume des Transactions philosophiques de 1784, page 201.

tions dont on y ait conservé le souvenir (1); la terre commença à trembler le 1.er de juin; le 8, la fumée commença à s'élever en colonnes de plusieurs montagnes; un grand nombre de cratères distans les uns des autres entrèrent simultanément en éruption, et enveloppèrent toute la contrée d'une épaisse nuit qu'éclairoient seulement, par intervalles, les éclairs, les tonnerres, les globes de feu et les torrens de laves enflammées. Maintenant, ce fut depuis cette époque précise que le brouillard sec commença à paroître dans le nord de l'Europe, et qu'il se répandit ensuite progressivement dans les parties plus méridionales. N'est-il pas, d'après cela, au moins vraisemblable que ce brouillard étoit formé par les particules les plus fines des poussières volcaniques, ou, si l'on veut, par des émanations gazeuses, qui furent alors apportées par les vents du nord jusque dans nos contrées, et y produisirent, avec une intensité affaiblie, tous les effets du brouillard sec de l'Islande (2)! Il ne manqueroit

(1) Je trouve ces diverses dates dans l'article *Iceland* de l'Encyclopédie d'Édimbourg. On sait que les articles de cet utile ouvrage qui sont relatifs à chaque localité, sont toujours faits par les personnes les plus à portée d'en être instruites; de sorte que l'on peut le regarder comme une autorité. La coïncidence précise de l'époque où ces convulsions eurent lieu, et de celle à laquelle le brouillard sec parut en Europe, apporté par les vents de nord-ouest, est une circonstance bien remarquable et qui me semble être d'un grand poids dans cette discussion.

(2) Depuis que ce travail a été lu à l'académie des sciences, il a paru dans les journaux américains, et par suite dans le Journal philosophique d'Édimbourg, la relation d'un phénomène météorique qui, par son analogie avec les précédens, autant que par ses caractères propres, offre une confirmation frappante des idées auxquelles la description des premiers seuls m'avoit conduit. « Le temps sombre et brumeux que l'on a éprouvé dans cette ville (Montréal) » depuis quelque temps, s'est étendu à tous les États-Unis et aux contrées » environnantes. Dans le district du Maine, il régnoit, par intervalles, une » très-épaisse obscurité, accompagnée de coups de tonnerre très-forts et d'éclairs » très-vifs; le ciel offroit un aspect imposant et terrible, qui porta l'effroi dans » les ames d'un grand nombre de personnes; l'obscurité étoit très-grande aussi » à Montréal, sur-tout le dimanche matin (23 novembre 1819); toute l'atmosphère étoit alors remplie d'un épais brouillard, d'une teinte orangé-» sombre, pendant lequel il tomba une pluie noire comme de l'encre et im-» prégnée d'une substance ressemblant à la suie. On forma sur ce phénomène » beaucoup de conjectures, parmi lesquelles on élevoit le soupçon qu'un volcan » s'étoit développé dans le voisinage. Le temps redevint ensuite clair jusqu'à » midi du mardi suivant, époque à laquelle une sombre et épaisse vapeur en-» veloppa toute la ville, tellement qu'on fut obligé d'avoir de la lumière dans » les boutiques et dans les maisons; l'apparence étoit terrible et extrêmement » imposante. Un peu avant trois heures, une légère secousse de tremblement » de terre se fit sentir, accompagnée d'un bruit semblable à celui d'une décharge » d'artillerie faite dans l'éloignement. Ce fut alors que l'obscurité étonnante

donc à cette vapeur que la propriété phosphorique pour compléter l'analogie de ses caractères avec ceux que nous avons reconnus dans les nuées météoriques de l'aurore boréale. Or, on a en effet remarqué qu'elle répandoit, la nuit, une lueur très-sensible (1); et, par une concordance qui seroit bien singulière si elle n'étoit que fortuite, tous les observateurs qui ont suivi pendant quelque temps avec attention les particularités de l'aurore boréale, Mairan et Van Swinden par exemple, ont remarqué que leur apparition étoit presque toujours précédée et comme annoncée par une certaine phosphorescence répandue dans l'air, et sur-tout sensible près de l'horizon. Tous ces rapprochemens ne semblent-ils pas indiquer avec quelque probabilité qu'en effet la matière de l'aurore boréale, qui est phosphorique, magnétique, et qui nous vient des contrées les plus volcanisées de la terre, n'est que l'assemblage des émanations les plus subtiles des volcans du nord! Alors on concevroit comment des foyers analogues pourroient produire aussi ce météore près du pôle austral de la terre, où la verticalité des forces magnétiques existe de même, avec le même défaut de communication électrique causé par la sécheresse dans un air glacial; on concevroit comment, dans notre hémisphère, l'aurore boréale peut se montrer dans un même lieu, quelquefois au sud et souvent au nord, l'illumination électrique des nuées qui la composent étant locale et accidentelle; enfin on comprendroit pourquoi on n'observe aucune période réglée dans ses apparitions: mais, je le répète, ces dernières idées ne sont que des inductions qu'il faudroit vérifier par l'expérience. C'est ce que l'on pourra faire, soit en multipliant l'examen des apparences que l'aurore boréale présente, soit en essayant de recueillir la matière qui la compose en y lançant des cerfs-volans qui la pénètrent quand elle s'abaisse, ou en s'élevant jusqu'à elle dans des aérostats: mais, si je ne me suis point égaré dans l'analyse physique que j'ai d'abord donnée de ce phénomène, nous aurions désormais peu à espérer des observations que l'on pourroit

---

» de la vapeur attira l'attention générale. A trois heures vingt minutes, l'obscu- » rité sembloit avoir atteint son plus haut point d'intensité, lorsque toute la » ville fut illuminée en un moment par l'éclair le plus vif que l'on ait jamais » vu à Montréal : cet éclair fut suivi d'un coup de tonnerre si fort et si rap- » proché, que les bâtimens les plus solides en furent ébranlés jusque dans leurs » fondemens; et ce coup fut suivi de plusieurs autres décharges, accompagnées » d'une forte averse de pluie noire, comme précédemment, après quoi le ciel » reprit son éclat et sa pureté accoutumés. » *(Extrait du Journal philosophique d'Édimbourg.)*

(1) Lettre écrite par M. Roberjot, curé de Saint-Véran, à M. de la Méthere, et insérée au Journal de physique de 1784, page 399.

faire de ses particularités dans nos contrées méridionales; il faut l'aller étudier à sa source près du pôle même. Un seul hiver passé en Islande, au Spitzberg, ou au fond de la baie de Baffin, nous dévoileroit probablement ce qui nous en reste à connoître, et donneroit des indications non moins nouvelles sur plusieurs des questions les plus importantes que l'on puisse aujourd'hui se proposer relativement à la constitution physique du globe terrestre. Heureux ceux auxquels la vigueur de la jeunesse permet de tenter de pareilles entreprises! Rien ne remplit l'ame d'une émotion plus noble et plus vive que la contemplation des grands phénomènes de la nature, quand elle déploie à vos regards ce qu'elle n'avoit pas encore laissé voir à d'autres yeux.

BIOT.

L'Esprit du grand Corneille, ou Extrait raisonné de ceux des ouvrages de Pierre Corneille qui ne font pas partie du Recueil de ses chefs-d'œuvre dramatiques; pour servir de supplément à ce recueil et au Commentaire de Voltaire; par M. le comte François de Neufchâteau, *l'un des quarante de l'Académie française, &c.* De l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné, &c. et Jules Didot son fils, &c. Paris, 1819, *in-8.°*, 464 pages.

Après tant d'écrivains qui ont analysé et apprécié les différens ouvrages de Corneille, et qui, en lui payant un juste hommage, un noble tribut d'admiration, ont appris aux lecteurs à sentir les beautés du créateur du théâtre français et à les juger, M. le comte François de Neufchâteau a trouvé encore le moyen d'intéresser et d'instruire, en présentant de nouveaux détails sur les ouvrages de Corneille. Le travail de M. le comte de Neufchâteau a été composé pour être imprimé avec les chefs-d'œuvre de Pierre Corneille, qui font partie de la belle collection des classiques français, publiée par MM. Didot père et fils, et à l'occasion desquels cet académicien distingué a composé successivement divers morceaux où le goût et l'érudition se trouvent heureusement réunis.

En publiant les chefs-d'œuvre de Pierre Corneille, M. le comte de Neufchâteau a senti qu'il convenoit de ne pas dérober aux lecteurs un très-grand nombre de passages dans lesquels on peut encore admirer le génie et le talent de l'illustre auteur, et il a conçu l'idée de les rapprocher,

et de les présenter ainsi à la curiosité des personnes qui n'auroient pas le temps ou le talent de rechercher elles-mêmes ces beautés moins connues.

En même temps il s'est proposé d'indiquer et d'examiner les services rendus par Corneille à la langue et à la poésie.

Quant aux pièces qui sont si justement en possession de l'estime et de l'admiration publiques, il a rassemblé les principaux jugemens qu'en ont portés divers juges compétens, et sur-tout ses deux panégyristes, MM. Gaillard et Fabre, dans leurs éloges couronnés par l'académie de Rouen et par l'académie française; et par la manière dont a été présenté le rapprochement de ces opinions et de ces éloges, le lecteur se formera plus facilement une juste idée du mérite du grand Corneille.

M. le comte François de Neufchâteau, dans l'intention qu'il avoit de faire connoître tout ce qui pouvoit fournir quelque intérêt nouveau aux lecteurs et aux admirateurs de Corneille, a peut-être fait trop d'honneur à des personnes qui, en travaillant sur les ouvrages de ce grand poète, ont tenté de corriger ou d'adoucir les fautes que la critique y avoit remarquées.

Que des auteurs qui ont fait leurs preuves de goût et de talent, tels que M. Andrieux, ou M. de Neufchâteau lui-même, entreprennent cette tâche délicate, je ne vois, dans leurs efforts, qu'un hommage, qu'un dévouement à la gloire de Corneille: mais que penser de ces réviseurs qui, ignorant jusqu'aux premiers élémens de la versification, ont osé ou cru corriger les vers, les scènes, les actes, les pièces de Corneille!

MM. Delille et Audibert de Marseille publièrent, en 1802, six tragédies de Pierre Corneille, *retouchées* pour le théâtre. Après s'être emparés de la correction qu'avoit proposée Duclos, pour prouver qu'on pouvoit enchérir encore après le QU'IL MOURÛT, et qui étoit telle:

Sabine. Que vouliez-vous qu'il fît contre trois!
Le vieil Horace. Qu'il mourût.
Sabine. Mais il est votre fils.
Le vieil Horace. Lui, mon fils!... Il le fut.

Ils ajoutent de leur cru des vers tels que ceux-ci:

O d'un état foible héroïque secours!

Croyant corriger le vers de Corneille,

O d'un état penchant inespéré secours!
Horace. Frappez un parricide.
Le vieil Horace. Le pourrai-je! grands dieux!

Voilà deux passages où le premier hémistiche est terminé par un *e* muet sans qu'il soit élidé, et de plus, dans le *ô d'un état foible* il manqueroit un pied.

Dans Polyeucte, au lieu du vers,

S'alarme d'*un péril* qu'une femme a rêvé,

ils corrigèrent :

S'alarme *des périls* qu'une épouse a *rêvé*.

De sorte qu'indépendamment de la mauvaise correction, ils péchèrent contre la règle grammaticale qui exigeoit *rêvés*.

Ensuite, bravant à-la-fois la césure et l'élision des voyelles, ils insérerent ces vers :

Sévère. Oui, j'ai su que Félix, dont je connois le zèle,
Voloit à ma rencontre; mais la nuit étoit telle, &c.

M. le comte de Neufchâteau n'a-t-il pas raison de s'écrier ! « Quel » est le destin des grands hommes ! persécutés quand ils existent, et » exposés à être mutilés quand ils ne sont plus. »

Puisqu'il paroît ignorer qu'après avoir publié les six tragédies corrigées, MM. Delille et Audibert firent imprimer Héraclius, septième tragédie de Pierre Corneille, RESTAURÉE pour le théâtre, je lui révèle ce nouveau travail, et j'ose croire que, dans une nouvelle édition de L'ESPRIT DU GRAND CORNEILLE, non-seulement il ne citera rien des prétendues corrections d'Héraclius, mais encore il réduira beaucoup ce qu'il a dit des corrections des autres six tragédies.

Dans les *Récréations dramatiques*, imprimées en 1779, M. Tronchin avoit déjà donné l'exemple de restaurer les tragédies de Corneille : il faut croire qu'il n'étoit pas médiocrement content de son travail, puisqu'il en parle en ces termes : « Qu'il nous soit permis aussi de voir » ce que deviendra Racine comparé à Corneille, dont nous aurons » enlevé les taches qui ont servi à le déprimer. »

Il seroit peut-être piquant de comparer les corrections ou restaurations que les réviseurs de Marseille et celui de Genève ont faites sur diverses pièces de Corneille; mais je renvoie les curieux aux ouvrages mêmes.

Les Athéniens, qui proposoient des couronnes à ceux de leurs poètes (1) qui réussissoient à corriger et à rajeunir quelques vieilles pièces d'Eschyle, auroient peut-être puni de pareilles profanations.

L'examen des ouvrages de Pierre Corneille est divisé en cinq parties,

---

(1) *Correctas Æschyli fabulas in certamen deferre posterioribus poëtis Athenienses permisere; suntque eo modo multi coronati.* (Quint. *Inst. orat.* 1, X.)

qui présentent ses pièces, selon l'ordre des temps, en cinq époques. Avant cet examen, on trouve des *remarques préliminaires sur les obligations que la langue et la typographie ont à Pierre Corneille.*

Ces remarques préliminaires ne peuvent qu'intéresser les personnes qui font une étude particulière de la langue française ; on y voit avec plaisir que, des hauteurs de son génie, le grand homme descendoit à la combinaison des moyens qui pouvoient offrir quelque perfectionnement à l'écriture, à la prononciation de la langue dont ses vers faisoient la gloire. Je ne m'arrêterai pas sur ce point, parce qu'il exigeroit trop de développemens.

Dans le cours de son ouvrage, M. le comte François de Neufchâteau examine aussi tout ce que Corneille a fait pour la langue poétique et pour la versification. Cette partie présente toujours des doctrines saines, et quelquefois des aperçus neufs : elle doit non-seulement être lue, mais être méditée par les personnes qui veulent se perfectionner dans l'art d'écrire en vers. Les divers détails dans lesquels entre M. le comte de Neufchâteau pour expliquer les locutions, les figures, les tropes, &c., formeroient une véritable poétique ; je me bornerai à transcrire ici les réflexions suivantes :

« Corneille a créé ces beautés, ou résolu ces questions, en prenant, » à ses risques, une initiative dont on ne lui a pas su tout le gré au- » quel il auroit dû s'attendre. La critique grammaticale s'est exercée » sur lui avec trop de rigueur : il ne faut pas juger un écrivain d'après » les règles qui n'existoient pas de son temps ; il faut lui tenir compte » des efforts qu'il a faits pour enrichir la langue qui n'étoit pas fixée, » et régulariser la marche encore peu certaine de notre versification. »

Dans les nombreuses citations des pièces de Corneille qui n'entrent pas dans la collection de ses chefs-d'œuvre, je choisirai quelques passages qui feront juger de l'agrément et de l'utilité du travail de M. le comte de Neufchâteau.

La pièce de MÉLITE présente, dans Tircis et Éraste, deux personnages qui parlent pour et contre le mariage :

Tircis. Pauvre amant, je te plains, qui ne sais pas encore
Que bien qu'une beauté mérite qu'on l'adore,
Pour en perdre le goût, on n'a qu'à l'épouser.
Un bien qui nous est dû, se fait si peu priser,
Qu'une femme fût-elle entre toutes choisie,
On en voit, en six mois, passer sa fantaisie.

Les vers suivans, qui sont du meilleur ton de comédie, se trouvent dans LA VEUVE. Alcidon dit à un amant timide :

Ce n'est pas là mon jeu. Le joli passe-temps
D'être auprès d'une dame et causer du beau temps,
Lui jurer que Paris est toujours plein de fange,
Qu'un certain parfumeur vend de fort bonne eau d'ange,
Qu'un cavalier regarde un autre de travers,
Que dans la comédie on dit d'assez bons vers,
Qu'Aglante avec Philis daus un mois se marie!
Change, pauvre abusé, change de batterie,
Contre ce qui te mène, et ne t'amuse pas
A perdre innocemment tes discours et tes pas.

Dans L'ILLUSION COMIQUE, un père apprend que son fils s'est fait comédien; et, pour désarmer sa colère, un interlocuteur lui fait l'apologie de l'état :

Cessez de vous en plaindre. A présent le théâtre
Est en un point si haut, que chacun l'idolâtre;
Et ce que votre temps voyoit avec mépris,
Est aujourd'hui l'amour de tous les bons esprits,
L'entretien de Paris, le souhait des provinces,
Le divertissement le plus doux de nos princes,
Les délices du peuple et le plaisir des grands :
Il tient le premier rang parmi leurs passe-temps;
Et ceux dont nous voyons la sagesse profonde,
Par ses illustres soins, conserver tout le monde,
Trouvent dans les douceurs d'un spectacle si beau
De quoi se délasser d'un si pesant fardeau....
C'est là que le Parnasse étale ses merveilles;
Les plus rares esprits lui consacrent leurs veilles;
Et tous ceux qu'Apollon voit d'un meilleur regard,
De leurs doctes travaux lui donnent quelque part.
D'ailleurs, si par les biens on prise les personnes,
Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes.

Je ne ferai pas d'autres citations prises dans les premières pièces de Corneille.

Dans cette collection de fragmens peu connus des pièces de Corneille qui ne sont pas restées au théâtre, M. François de Neufchâteau rapporte quelquefois des passages qui, dans le temps, furent appliqués à Louis XIV. Il est beau d'entendre le grand Corneille adresser à Louis le Grand de ces sortes d'éloges qui n'en sont véritablement qu'autant que le public les ratifie et les consacre en les appliquant lui-même au prince.

Dans la tragédie de TITE ET BÉRÉNICE, Tite s'exprime ainsi :

Mon nom par la victoire est si bien affermi,
Qu'on me croit, dans la paix, un lion endormi;
Mon réveil incertain du monde fait l'étude :
Mon repos en tous lieux jette l'inquiétude;
Et tandis qu'en ma cour les aimables loisirs
Ménagent l'heureux choix des jeux et des plaisirs,
Pour envoyer l'effroi sous l'un et l'autre pole,
Je n'ai qu'à faire un pas et hausser la parole.

Santeul mit ce passage en vers latins, et offrit au Roi sa traduction, au moment où il partoit pour la Hollande en 1672.

Dans la tragédie d'ATTILA, Corneille avoit saisi l'occasion de peindre Louis XIV sous le nom et l'emblème d'un premier roi des Francs, contemporain d'Attila :

Je l'ai vu dans la paix, je l'ai vu dans la guerre
Porter par-tout un front de maître de la terre;
J'ai vu plus d'une fois de fières nations
Désarmer son courroux par leurs soumissions, &c.

Corneille ajoute à l'éloge de Louis le Grand, des vers qu'on appliquoit au jeune Dauphin, qui, dès l'âge de six ans, donnoit les plus flatteuses espérances.

Il montre un cœur si haut sous un front délicat,
Que dans son premier lustre il est déjà soldat :
Le corps attend les ans, mais l'ame est toute prête....
Tout ce qu'a d'éclatant la majesté du père,
Tout ce qu'ont de charmant les grâces de la mère,
Tout brille sur ce front, dont l'aimable fierté
Porte empreints et ce charme et cette majesté, &c. &c.

(Attila, acte II, scène V.)

M. le comte François de Neufchâteau observe que tous les prologues de Quinault en l'honneur de Louis XIV ne sont venus qu'après ces vers de Corneille.

Corneille a fait des vers latins qui auroient suffi à la réputation d'un écrivain ordinaire. L'une des pièces les plus remarquables, c'est celle qu'il adresse à M. de Harlay, archevêque de Rouen, qui l'invitoit à célébrer le voyage que firent en 1634 Louis XIII et le cardinal de Richelieu dans la Normandie.

L'auteur du Cid traite son sujet en feignant de s'excuser sur la difficulté.

Il parle ainsi de ses œuvres de théâtre : « Cette muse, qui n'est point » grave, s'expose au tumulte orageux du parterre assemblé, et cherche à » égayer le peuple qui l'écoute. Elle étonne et ravit les savans et les » ignorans, les courtisans polis et Zoïle lui-même, qui ronge en vain » ses ongles du dépit qu'il a d'applaudir. »

Regnat in undanti non tristis musa theatro,
Atque hilarem populum tædia nosse vetat;
Hanc doctique rudesque, hanc mollis et aulicus et jam
Exeso mitis Zoïlus ungue stupet.

Il croit qu'il n'est guère propre à célébrer les louanges du prince et du ministre, et il en parle jusqu'à dire :

« Richelieu surpasse Nestor, le Roi l'emporte sur Achille. »
Nestora Richelius, Rex vincere possit Achillem.

Dans l'art dramatique, il reconnoît qu'il a plus de moyens, et il dit même :

« Je crois y avoir peu d'égaux et n'y avoir point de supérieur ; et » l'on a pu être flatté de marcher après moi. »

Me pauci hîc fecere parem, nullusque secundum;
Nec spernenda fuit gloria ponè sequi.

« Celui qui passe avec raison pour primer dans un art, seroit un » insensé, s'il vouloit être le dernier dans un art qu'il ne connoît point. »

Desipiat notâ forsan qui primus in arte
Ultimus ignotis artibus esse velit.

« Mais ce ne peut être à ma muse d'aspirer aux trophées de celle de » Godeau, et je n'ai pas l'orgueil de croire qu'on puisse suivre » Chapelain. »

Sed neque Godæis accedat musa tropæis,
Nec Capellanum fas mihi velle sequi.

« Je n'aurois pas l'espérance de les égaler dans leurs chants ; ils ont » leur genre, j'ai le mien ; gardons chacun nos palmes. »

Hos ego sperarim nequicquam æquare canendo:
Hos sua perpetuùm, me mea palma juvet.

En apprenant qu'à l'époque où Corneille écrivoit ces vers, le Cid n'avoit pas encore paru, on ne sera pas surpris de la déférence qu'il a pour la réputation de Godeau et pour celle de Chapelain ; mais on se fera une haute idée de la renommée qu'avoit acquise à Corneille le succès de ses premières pièces, puisqu'il ose dire de lui-même

Que peu l'ont égalé, qu'aucun ne le surpasse.

Si de 1634 nous passons à l'année 1668, nous rencontrons encore

Corneille occupé de vers latins. On aime à voir l'auteur de tant de chefs-d'œuvre dramatiques lutter contre lui-même et contre le fameux Santeul, quand il traduit en latin la pièce qu'il avoit composée en vers français pour célébrer la conquête de la Franche-Comté, où l'on trouve ces vers :

Je rougis de me taire et d'avoir tant à dire.
Grand Roi, pour me donner quelque loisir d'écrire,
Daigne prendre pour vaincre un peu plus de loisir.

Les deux derniers ont peut-être inspiré à Despréaux le vers

Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

La traduction de Santeul est en hexamètres latins; celle de Corneille est en distiques: dans le temps on la jugea préférable aux vers de Santeul. Il est vrai que dans quelques passages Corneille a été supérieur à lui-même; il a enchéri de beautés sur ses propres vers français.

Pour en citer un seul exemple, je dirai que le vers,

Je rougis de me taire et d'avoir tant à dire,

est rendu ainsi par Santeul :

Quid faciam! Pudor est decora inter tanta silere.

Et Corneille dit :

Turpe silere quidem, seges ubi est tanta loquendi.

Les poésies pieuses de Corneille ont fourni à la collection divers fragmens très-remarquables. Voici comment est paraphrasé ce passage de l'Imitation de Jésus-Christ au sujet de l'oubli qui suit la mort des grands:

In vita sua aliquid esse videbantur, et modò de illis tacetur.

Tant qu'a duré leur vie, ils sembloient quelque chose;
Il semble après leur mort qu'ils n'ont jamais été:
Leur mémoire avec eux sous leur tombe est enclose;
Avec eux y repose
Toute leur vanité.

Et ailleurs :

On condamne demain ce qu'on loue aujourd'hui;
Et cette gloire enfin dont l'ame est si charmée,
Comme le monde l'a formée,
S'éclipse et passe comme lui.

Je pourrois, des extraits de la traduction de l'Imitation, citer divers détails dont les vers ont autant de mérite; mais je préfère indiquer la manière dont M. le comte de Neufchâteau justifie la mémoire de

Corneille contre l'anecdote injurieuse qui fut répandue dans le temps et répétée ensuite relativement aux motifs qui engagèrent Corneille à finir cette traduction.

On lit dans le CARPENTERIANA l'anecdote suivante : Corneille étant l'auteur de la pièce intitulée *l'Occasion perdue et retrouvée*, le chancelier Séguier lui en fit des reproches, et exigea qu'il vînt à confesse avec lui : ils allèrent ensemble trouver le P. Paulin, petit père de Nazareth; et le poète, s'étant confessé au révérend père d'avoir composé des vers lubriques, reçut, par forme de pénitence, l'invitation de traduire en vers le premier livre de l'Imitation de Jésus Christ. Tel fut le succès de cette traduction du premier livre, que la Reine demanda à Corneille la traduction du second; et ensuite, le poète, relevant d'une maladie grave, traduisit de lui même le restant.

M. le comte de Neufchâteau justifie pleinement Corneille: *l'Occasion perdue et retrouvée* est d'un M. de Cantenac, qui n'avoit mis à cet ouvrage que les lettres initiales D. C. Il n'est donc guère probable que M. le chancelier Séguier ait fait à ce sujet des reproches à Corneille, et il ne l'est pas du tout que Corneille ait avoué qu'il en étoit l'auteur, et qu'il soit allé, pour expier ce tort, se confesser au petit père de Nazareth.

Comme cette anecdote a circulé, qu'on la trouve dans Baillet et dans d'autres écrivains, on ne sauroit la démentir trop souvent.

Je ne dirai rien de la traduction des psaumes ni de celle de l'office de la vierge par Corneille, je ne parlerai pas de diverses poésies fugitives; mais je crois devoir rapporter ici l'opinion de l'un des panégyristes de Corneille, M. Gaillard, qui a dit :

« Ses poésies fugitives, tant latines que françaises, feroient la gloire » d'un autre; elles se confondent chez Corneille dans une gloire plus » grande. »

On lit dans l'Encyclopédie *in-fol.*, tom. XVI, pag. 510 : « Il n'y a » personne qui n'aime Racine; mais il n'est pas accordé à tout le monde » d'admirer Corneille autant qu'il le mérite. »

Le travail de M. le comte François de Neufchâteau est fait pour enseigner et propager cette admiration; et je crois le louer dignement, en disant que, placé à la tête des chefs-d'œuvre de Corneille dans la magnifique édition des classiques français, il mérite un tel honneur.

RAYNOUARD.

Essai historique sur l'École d'Alexandrie, et Coup-d'œil comparatif sur la littérature grecque, depuis le temps d'Alexandre le Grand jusqu'à celui d'Alexandre Sévère; ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; par Jacques Matter. Paris, Levrault, 1820, 2 vol. *in-8.°*, x, 326 et 331 pages.

La littérature grecque a eu successivement trois métropoles : Athènes, jusqu'à la mort d'Alexandre; Alexandrie, jusqu'au milieu du V.e siècle de l'ère vulgaire; Constantinople, jusqu'au milieu du quinzième. C'est au sein de la première que la poésie et l'éloquence ont brillé du plus vif éclat; on a cultivé dans la seconde la grammaire, la philosophie et les sciences; la plupart des travaux de la troisième sont consacrés à des doctrines métaphysiques et théologiques, et à l'histoire de l'empire byzantin. L'ouvrage que nous annonçons est un tableau de la seconde de ces écoles, et ne l'embrasse pas néanmoins dans toute sa durée; il s'arrête au temps de l'empereur Alexandre Sévère. Ce terme étoit prescrit par le programme académique qui a donné lieu au travail de M. Matter. L'académie des inscriptions et belles-lettres demandoit qu'on « recherchât tout ce qui peut concerner l'histoire de l'école d'Alexandrie, » depuis ses commencemens jusqu'aux premières années du III.e siècle de » l'ère chrétienne. Les auteurs devoient comparer l'état des sciences, des » lettres et de la philosophie dans cette école, durant la période de » temps indiquée, avec l'état des mêmes connoissances dans la Grèce » et dans les diverses parties de l'empire fondé par Alexandre. Ils de- » voient aussi rechercher les causes des différences qui caractérisent » l'école d'Alexandrie, et faire voir comment ces causes ont préparé la » doctrine des nouveaux platoniciens. »

M. Matter remarque d'abord que l'expression d'*école d'Alexandrie* n'est pas très-précise. Dans son sens le plus limité, elle ne s'appliqueroit qu'à l'établissement fondé par les deux premiers rois lagides, c'est-à-dire, au musée, à l'institut, à la société de littérateurs et de savans, qu'ils établirent à côté d'une riche bibliothèque : mais, si l'on étend cette même expression à tous les travaux littéraires dont la ville d'Alexandrie devint le centre, on y pourra distinguer plusieurs écoles, celle des Grecs, celle des Juifs, et, dans la suite, celle des Chrétiens, et les subdiviser même en plusieurs branches, selon les divers genres d'enseignement, tels que la grammaire et la critique, l'arithmétique et la géométrie, l'astronomie et la géographie, l'anatomie et la médecine,

la philosophie et la théologie. Nous croyons avec l'auteur qu'en négligeant ces distinctions, on s'est exposé à concevoir des opinions fausses ou inexactes sur les doctrines auxquelles on imposoit le nom générique d'*alexandrines*. On y a supposé plus d'unité qu'il n'en pouvoit exister, non-seulement d'une époque à l'autre, mais à une même époque, entre des sectes différentes, et entre des hommes de lettres occupés d'études si diverses. En général, et quelles que soient les directions communes, par-tout les opinions tendent plus ou moins à se diviser, les goûts à se nuancer; et même nous ne concevons guère comment, sans cette divergence, la littérature pourroit demeurer active, et conserver ou reprendre quelque originalité.

M. Matter a divisé son ouvrage en deux parties, dont chacune remplit un volume. La première est intitulée, *Histoire extérieure de l'école d'Alexandrie;* et la deuxième, *Tableau des progrès des sciences et des lettres dans cette école, avec un coup-d'œil comparatif sur leur état dans les autres parties du monde grec.* Le premier de ces titres nous paroît manquer de justesse et de clarté : il s'applique à une suite de recherches ou de notices, d'abord sur l'origine de l'école alexandrine, ou de l'établissement littéraire créé par Ptolémée Soter, agrandi par Ptolémée Philadelphe; puis sur plus de cent écrivains qui, de siècle en siècle, de règne en règne, sous les Lagides et sous les empereurs romains, ont brillé ou paru dans Alexandrie. Pourquoi cette histoire est-elle appelée *extérieure!* On a d'abord quelque peine à le comprendre; on s'aperçoit cependant que l'auteur a considéré comme la partie la plus essentielle et en quelque sorte la plus intime de son travail, celle qui pénètre dans l'histoire même des méthodes, des doctrines et de chaque genre littéraire. Il nous offre donc, dans son second volume, le tableau des progrès ou de la décadence de la poésie, de l'éloquence, des sciences grammaticales, historiques, naturelles et médicales, mathématiques et cosmographiques, philosophiques et spéculatives, tant à Alexandrie que dans les pays grecs; car la question proposée par l'académie exigeoit cette comparaison. Mais la division immédiate de la seconde partie est en deux périodes: d'une part, depuis Alexandre le Grand jusqu'à Auguste; de l'autre, depuis Auguste jusqu'au règne d'Alexandre Sévère. En l'une comme en l'autre de ces périodes, tous les genres se présentent successivement dans l'ordre que nous venons d'indiquer pour chacune de ces études, avec la distinction des pays grecs et d'Alexandrie. Cette méthode a l'avantage d'atteindre et de distribuer tous les détails que le sujet pouvoit embrasser; mais nous ne pouvons dissimuler qu'elle affoiblit l'intérêt du premier volume, qui

se trouve souvent réduit à de simples esquisses biographiques. Par exemple, l'article d'Hipparque n'y remplit pas deux pages, et l'on ne prendroit aucune connoissance des travaux de ce savant astronome, si l'on ne recouroit au second volume. Peut-être valoit-il mieux fondre ces notices dans le tableau des genres, et réduire la première partie à une simple table chronologique, ou du moins n'y faire entrer que l'histoire des établissemens littéraires d'Alexandrie, et des encouragemens donnés par les princes aux lettres et aux sciences. Du reste, M. Matter n'a négligé aucune des recherches qui pouvoient éclairer cette histoire; il l'a traitée avec beaucoup de soin, et l'on en regrette davantage qu'il se soit condamné à la morceler et à l'interrompre. Nous croyons devoir recommander particulièrement aux lecteurs les chapitres qui concernent le musée, la bibliothèqne, les fonctions et la succession des bibliothécaires, la version grecque du Pentateuque, les bienfaits des deux premiers rois lagides, l'influence de leurs successeurs depuis Évergète I.er jusqu'à Cléopatre, l'incendie des livres l'an 29 avant J. C. (1), la fondation d'un second musée sous Claude, l'origine de l'école chrétienne et celle du syncrétisme.

Pour compter plus de cent écrivains dans l'école d'Alexandrie, durant cinq siècles, M. Matter est obligé de revendiquer pour elle des noms qui paroissent peu lui appartenir, et de faire vivre avant l'an 235 de J. C. quelques auteurs qui passent en général pour moins anciens. Théocrite a bien pu faire quelque séjour à Alexandrie; mais tout annonce que c'est en Sicile qu'il a cultivé et exercé son talent poétique. Aratus a beaucoup plus vécu à la cour du roi de Macédoine Antigone qu'à celle de Ptolémée Philadelphe. D'un autre côté, nous avons peine à croire que le lexique d'Hésychius et le poème de Tryphiodore sur la destruction de Troie remontent au II.e ou au III.e siècle de l'ère

---

(1) « On comptoit alors dans les bibliothéques d'Alexandrie... sept à huit » cent mille volumes. La perte fut immense, quoique les volumes ou les rou- » leaux des anciens ne fussent pas comparables à nos livres pour la quantité du » contenu, et qu'une des deux bibliothèques (celle du Serapeum, dans le » quartier de Rhacotis) ne fût pas consumée par les flammes.... Nous pou- » vons assurer, sans crainte de nous tromper, que les quatre cent mille vo- » lumes qui périrent (dans l'autre bibliothèque, celle du Bruchium) n'en for- » meroient pas aujourd'hui au-delà de cent cinquante mille.... Lorsque Sé- » nèque et Orose rapportent qu'il périt huit cent mille volumes dans la guerre » d'Alexandrie, et qu'Ammien Marcellin et Isidore en portent le nombre à sept » cent mille, ces auteurs s'en tiennent à des indications vagues, ne distinguent » pas les deux bibliothèques, ne considèrent pas la distance des deux quartiers, » et supposent que toute la collection des livres périt dans les flammes. »

vulgaire. L'époque de ces productions n'est pas bien connue; mais on a trouvé dans plusieurs des détails ou des formes qu'elles présentent, des motifs de les rejeter au Ve ou au VIe siècle. Nous ne nous arrêterons ni à ces observations, ni à quelques autres du même genre: elles ne sont pourtant pas sans conséquence; car ces hypothèses, répandues dans le premier volume de M. Matter, se placent au nombre des faits sur lesquels se fondent les résultats établis dans le second. C'est ainsi que Théocrite sert à rehausser la gloire poétique de l'école d'Alexandrie au-dessus des autres pays grecs. A vrai dire, nous ne pensons pas que, sous ce rapport, cette école ait mérité de très-grands éloges: elle n'a jamais eu à un haut degré le sentiment de la poésie ni celui de l'éloquence. L'auteur avoue que les usages de l'Égypte, ses institutions, son gouvernement, ne permettoient point qu'il s'y élevât de grands orateurs: mais, quoiqu'on n'y prononcât point de discours, on y composoit des traités de rhétorique, et ces traités forment, avec ceux de critique et de grammaire, un genre philologique qui, sans contredit, a pris d'assez heureux développemens dans l'école alexandrine. M. Matter fait un exposé fort succinct et toutefois intéressant de cette espèce de travaux (1). Pour l'histoire proprement dite, il est encore obligé de convenir que les Alexandrins, quoiqu'environnés de tous les matériaux qui la pouvoient enrichir, l'ont extrêmement négligée. Il ajoute que les principes mêmes de cette science ne leur étoient pas connus, et qu'ils n'essayèrent point de les discuter. Ici l'auteur entame lui-même cette discusssion; il distingue en histoire les principes de la science et ceux de l'art; il annonce, sur ces articles, une si grande sévérité, qu'il ne craint pas de déclarer que plusieurs ouvrages regardés comme des chefs-d'œuvre de l'art historique, n'en sont que des *monumens*, c'est-à-dire, des matériaux. Comme il n'indique aucun des ouvrages dont il entend parler, nous

(1) « On s'étoit occupé auparavant de la révision de quelques écrits anciens » et de l'explication des passages obscurs qu'on y remarquoit: mais ces travaux » n'avoient pu créer ni la science de la critique, ni celle de l'interprétation; et » ce ne fut que l'école d'Alexandrie qui vit naître entre ses mains, l'une après » l'autre, les branches de la philologie. Résolue de livrer aux âges futurs les » monumens du génie grec dans leur intégrité primitive et enrichis d'explica- » tions, elle commença son travail par les *recensions*.... L'Iliade et l'Odyssée » avoient subi des altérations d'un genre particulier... l'école d'Alexandrie » se dévoua presque exclusivement aux recensions d'Homère: celles de Zéno- » dote, d'Aristophane, d'Hipparque et de Tyrannion se succédèrent de près au » musée.... Après les travaux de recension, d'interprétation et de classifica- » tion, l'école d'Alexandrie publia encore des élémens d'histoire littéraire, des » théories de belles-lettres et de grammaire.... et elle composa des lexiques. »

n'oserions le contredire; mais nous croyons que, durant les cinq siècles qu'il envisage, le genre historique a été cultivé avec succès hors d'Alexandrie (1). Mais du moins l'école égyptienne s'est occupée d'études chronologiques, et, sur ce point, il nous semble que son historien ne lui rend point assez de justice, lorsqu'il dit qu'elle n'a point songé à faire une science des données relatives à l'ordre des temps. C'est le but que se sont proposé, non-seulement Apollodore, que M. Matter revendique aussi pour cette école (2), mais sur-tout Ératosthène, Sosigène et Ptolémée. Ces savans ont fait d'honorables efforts pour déduire des phénomènes astronomiques la mesure précise des temps, et pour fixer, par les monumens, les époques précises des faits.

A notre avis, les deux grands titres de gloire de l'école alexandrine sont, d'une part, l'érudition, et, de l'autre, les sciences exactes; l'esprit humain lui doit presque tous les pas qu'il a faits dans ces deux carrières pendant cinq cents années. Sur les progrès de la médecine, de la physique, des mathématiques et de la géographie, M. Matter a recueilli avec beaucoup de méthode et de précision les résultats des recherches les plus récentes, par exemple, de celles de MM. Sprengel, Delambre et Gossellin. En ces matières, les découvertes et les doctrines sont plus faciles à reconnoître et à déterminer qu'à l'égard des sciences philosophiques ou spéculatives, sur lesquelles le dernier article du programme publié en 1814 par l'académie des inscriptions appeloit particulièrement l'attention des concurrens. Il falloit, comme nous l'avons dit, *rechercher les causes des différences qui caractérisent l'école d'Alexandrie, et montrer comment ces causes ont préparé la doctrine des nouveaux platoniciens.*

Les parties de l'ouvrage de M. Matter qui répondent à cette branche de la question sont, dans le premier volume, quelques articles biographiques, tels que ceux de Théodore dit *l'athée*, d'Hégésias, de Posidonius, de Straton, d'Ariston, ... d'Aristobule, de Philon, d'Alexandre d'Aphrodisie, de Sextus Empiricus, de Potamon, d'Ammonius Sakkas, &c.; dans le second tome, les deux chapitres intitulés *Sciences spéculatives*, l'un pour les trois siècles antérieurs à l'ère vulgaire, l'autre pour les deux cent trente-cinq premières années de

(1) Par Polybe, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque, &c.; sans parler des historiens latins.

(2) M. Matter place Apollodore d'Athènes dans le catalogue des savans alexandrins, mais en avouant que ses ouvrages paroissent avoir été composés en Asie. Il est peu probable qu'il ait étudié en Égypte et qu'il ait fait un séjour de quelque durée à Alexandrie.

cette ère; enfin, une dissertation finale, où l'auteur résume l'histoire de l'éclecticisme, du nouveau platonisme, de la philosophie ammonio-plotinienne, et du syncrétisme.

Selon M. Matter, l'éclecticisme pur se composoit de doctrines grecques, de principes *compatibles les uns avec les autres* et de leurs conséquences rigoureuses. Potamon l'imagina dans l'espoir chimérique de mettre un terme aux disputes des écoles. De cet éclecticisme pur, l'auteur distingue un faux éclecticisme, avec lequel il confond le platonisme nouveau. Cette expression de *nouveaux platoniciens* lui paroît fort impropre : mais, puisqu'elle est reçue, il s'efforce d'en déterminer la valeur. A ses yeux, le néo-platonisme n'est qu'un alliage des opinions de Platon avec certaines doctrines pythagoriciennes, stoïciennes et chrétiennes. Le faux éclecticisme est étranger à l'école d'Alexandrie; il est antérieur à Ammonius Sakkas. La philosophie ammonio-plotinienne n'est pas non plus proprement alexandrine; car on a, pendant six siècles, indifféremment professé à Alexandrie tous les systèmes connus: seulement la philosophie judaïque d'Aristobule y avoit fait une impression vive et laissé des traces profondes. Philon, qui étoit à-la-fois platonicien, péripatéticien et stoïcien, autant que pouvoit l'être un Juif dévoué, dit notre auteur, au supernaturalisme, devint le Platon d'Alexandrie; et, la fusion du rationalisme grec avec les dogmes révélés s'étant ainsi opérée, on se trouva préparé, par cette philosophie judaïque, à une philosophie chrétienne. Ammonius Sakkas, élevé dans le christianisme, se laissa entraîner par des doctrines profanes qu'il ne croyoit point contraires à la religion, et que d'ailleurs il s'efforçoit d'épurer. Il emprunta des Orientaux, ou même des Grecs, une démonologie fort compliquée, et s'engagea dans des erreurs diverses qui font douter s'il est mort en effet chrétien. Son successeur Plotin développa la démonologie, combattit les péripatéticiens et les gnostiques, prétendit préférer Platon à tous les autres philosophes, et se fit un système obscur qui n'étoit ni celui de Platon, ni purement même celui d'Ammonius. M. Matter paroît avoir conçu une très-haute estime pour Plotin, dont la philosophie n'a besoin, dit-il, que d'être connue pour être admirée. Nous lisons même ici que « peu de mystiques anciens ou modernes sont plus sages et plus éloquens » que Plotin, lorsqu'ils ont à disserter sur des objets pour lesquels Plotin » convient lui-même qu'il n'y a pas de langage. » Pour notre compte, nous devons confesser qu'en philosophie tout ce qui est ineffable, inexprimable en langage humain, ne nous paroît que ténébreux et fantastique. Quoi qu'il en soit, le syncrétisme diffère, selon M. Matter, et de cette philosophie ammonio-plotinienne, et du néo-platonisme, et

de l'éclecticisme pur : celui-ci étoit un choix raisonné entre les opinions des divers philosophes grecs; le syncrétisme, inventé ou développé par Apollonius de Tyane n'étoit qu'un mélange obscur, péniblement formé par un dogmatisme aveugle, et dans lequel dominoit le supernaturalisme oriental. De ces quatre philosophies, aucune n'étoit strictement celle de l'école d'Alexandrie, où l'enseignement conservoit quelque liberté, mais où l'on inclinoit néanmoins au système ammonio-plotinien plus qu'à l'éclecticisme pur; à celui-ci plutôt qu'au faux éclecticisme ou au platonisme nouveau, qu'on eût pourtant préféré au syncrétisme.

Tels sont, autant que nous avons pu les énoncer en peu de mots, les résultats des recherches de M. Matter sur l'état et les vicissitudes des sciences spéculatives à Alexandrie. Quelqu'ingénieuses que soient ces distinctions, nous craignons qu'elles ne reposent point sur un assez grand nombre de faits positifs et de textes intelligibles. Ce que nous voyons le plus distinctement, c'est que, durant les deux ou trois premiers siècles de l'école d'Alexandrie, le péripatéticisme y a dominé, qu'il a fini par prendre quelque tendance à se transformer tantôt en épicuréisme, tantôt en scepticisme; que, dans le cours des siècles suivans, le platonisme s'est propagé en Égypte, en s'alliant diversement à des restes de doctrines pythagoriciennes, au stoïcisme, à des traditions orientales, au judaïsme, et enfin à certaines applications des dogmes évangéliques. Nous ne prétendons pas dire que les mots *éclecticisme*, *syncrétisme*, *néo-platonisme*, soient tout-à-fait synonymes; on peut les prendre pour quelques-unes des nuances diverses d'un même fond de philosophie platonicienne. Nous serions fort portés à croire qu'il n'a existé, et que, par la nature même des choses, il n'existe que deux philosophies, celle de Platon et celle d'Aristote, ou plutôt celle des abstractions, et celle de l'expérience et de l'analyse; mais divisibles l'une et l'autre en un nombre indéfini de sectes et de doctrines particulières. Ces deux philosophies ont régné alternativement dans tout le cours des âges; et nous pensons que, dans l'école d'Alexandrie, elles se sont partagé par moitiés presque égales l'espace de temps compris entre l'avénement de Ptolémée fils de Lagus et la mort d'Alexandre Sévère.

Ce qui nous paroît plus certain, c'est que M. Matter s'est livré à toutes les recherches qu'exigeoient les questions qui lui étoient proposées, et que tous ses lecteurs applaudiront au jugement académique qui a couronné son travail. Une littérature très-étendue, une érudition riche et choisie, y sont jointes à une connoissance particulière des matières philosophiques. Le style, toujours correct et toujours clair, quoiqu'un peu

pénible quelquefois, a souvent toute l'élégance qui convient au sujet. Nos lecteurs vont en juger eux-mêmes par le morceau que nous allons transcrire: c'est celui qui termine l'ouvrage.

« En jetant un dernier coup-d'œil sur les destinées et les travaux de » l'école d'Alexandrie, voyons quel rang cet institut doit occuper dans » l'histoire des lettres. Créée dans un pays barbare, dans une ville habitée » par des Macédoniens, des Égyptiens et des Juifs, l'école d'Alexandrie » auroit pu avoir des commencemens obscurs : elle brille, au contraire, » dès son origine, parce que des monarques instruits attirent auprès » d'eux les hommes les plus *illustres*, et rassemblent dans leur capitale » toutes les richesses littéraires de la Grèce. Dès son origine, le musée » est non-seulement l'asile de la paix, il est un séjour honorable; on s'y » trouve au milieu de princes puissans et éclairés, de savans *illustres*, » de monumens de tous les genres. Les Lagides ne se contentent pas » de recueillir pour leurs amis tous les ouvrages de la Grèce, ils y ajoutent » ceux des autres pays; ils font parcourir les régions étrangères pour » satisfaire leur propre curiosité et celle des savans qui charment leurs » loisirs. Cette brillante réunion de tout ce qui peut favoriser les lettres, » produit les effets qu'on en devoit attendre : on exécute au musée les » travaux les plus importans; on y publie de beaux et de solides » ouvrages. Les savans d'Alexandrie créent successivement les sciences » de l'anatomie, de la géographie, de l'astronomie, de la géométrie, de » l'arithmétique, de la critique dans toutes ses branches. Ils recueillent, » corrigent et expliquent tous les monumens du génie grec; ils enri- » chissent l'histoire d'immenses matériaux; ils perfectionnent les sciences » naturelles et médicales; ils publient une suite de poésies épiques, » lyriques et dramatiques qui rappellent les chefs-d'œuvre anciens. »

Ce dernier trait peut sembler exagéré; mais l'auteur déclare ailleurs qu'il n'entend point égaler au génie des poètes et des écrivains d'Athènes les talens et l'art de ceux d'Alexandrie.

« Contens des doctrines anciennes, ils conservent dans leur pureté » les plus beaux systèmes qu'aient enseignés les Grecs. Voyant les autres » écoles dégénérer des antiques principes et se livrer à un dogmatisme » crédule, ils s'efforcent de les rappeler au scepticisme ou du moins » à l'éclecticisme pur : bientôt, éclairés sur l'insuffisance du ratio- » nalisme, mais encore convaincus de la supériorité des doctrines » grecques, ils essaient d'ajouter à celles-ci les dogmes positifs du » supernaturalisme. »

Ceci tient à des opinions de l'auteur sur lesquelles nous nous sommes permis d'élever quelques doutes.

« Laborieux, sages et impartiaux à toutes les époques, les savans » d'Alexandrie se distinguent avantageusement de leurs contemporains. » Pendant tout le temps qu'a existé le musée, la Grèce n'offre que le » seul ouvrage de Polybe qui surpasse les écrits publiés en Égypte. »

Il nous semble que Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile et Plutarque soutiendroient au moins le parallèle.

« Les sciences naturelles, mathématiques, cosmographiques et gram- » maticales, sont à peu près abandonnées en Grèce, tandis que l'école » des Lagides les cultive avec d'étonnans progrès. »

Il reste pourtant Archimède en Sicile, Dioscoride d'Anazarbe, le Cappadocien Arétée, et d'autres savans qui n'ont aucunement appartenu à l'école d'Alexandrie. Mais achevons le résumé de M. Matter sans l'interrompre davantage.

« Si nous comparons les productions du musée avec celles des siècles » précédens, la différence est grande : celles-ci brillent de tout l'éclat du » génie ; mais celles-là sont plus *utiles :* la période antérieure à Alexandre » est celle des belles-lettres et des beaux-arts ; les siècles postérieurs » sont la période des sciences et des arts *utiles.* En un mot, l'école » d'Alexandrie offre le complément des études grecques : sans elle, le » monde classique des Grecs nous seroit à peu près inconnu ; sans elle, » le moyen âge, si pauvre de lui-même, eût été encore plus barbare : » sans les monumens grecs qu'elle a sauvés de la destruction, la res- » tauration des lettres eût été plus difficile, plus lente, et nous man- » querions peut-être encore des chefs-d'œuvre de la littérature moderne, » que provoquèrent les modèles de l'antiquité. »

Ces conclusions de M. Matter sont en général rigoureusement déduites des détails contenus dans ses deux volumes ; le second est terminé par des additions, des notes, un tableau chronologique de l'histoire d'Alexandrie, après l'an 235 de l'ère vulgaire, et une table alphabétique de tout l'ouvrage. Les additions consistent en traductions ou extraits de pièces importantes, telles que la description, d'après Callixène de Rhodes, de la fête célébrée pour l'association de Ptolémée Philadelphe à l'empire de son père ; la dix-septième idylle de Théocrite en l'honneur de Ptolémée Soter ; le portrait des Alexandrins par l'orateur Dion Chrysostome, et une prétendue lettre de Ptolémée Philadelphe au grand-prêtre de Jérusalem, rapportée par l'historien Josèphe (1). Les

(1) « Il n'est pas à croire, dit M. Matter, que Josèphe ait composé lui- » même les lettres et inventé les détails qu'il publie sur la version des Sep- » tante ; il trouva les uns et les autres dans la tradition et dans la prétendue

principales notes sont destinées à soutenir les opinions de l'auteur, relativement à la philosophie alexandrine, et à réfuter quelques idées contraires de MM. Mosheim, Ouwaroff, Thorlacius et autres. La table chronologique est fort succincte : nous aurions desiré un peu plus de détails sur le mathématicien Théon, sur sa fille Hypatie, sur S. Cyrille, et en général sur les troubles qui ont agité et, pour ainsi dire, fermé l'école d'Alexandrie au ve siècle. M. Matter en poursuit néanmoins l'histoire, non-seulement jusqu'au siége de cette ville et l'incendie de sa bibliothèque par les Arabes (1), mais jusqu'en 1160, époque du voyage du Juif Benjamin de Tudèle en Égypte. La table alphabétique est extrêmement incomplète : elle n'indique pas à beaucoup près tous les articles importans de l'ouvrage; on n'y voit pas quelle étendue M. Matter a donnée à son sujet. En effet, il ne s'est pas contenté de rattacher, comme nous l'avons remarqué, à l'école d'Alexandrie plusieurs écrivains qui n'ont fait que d'accidentelles et courtes apparitions dans cette ville; il a de plus, en chaque genre de littérature, comparé aux travaux de cette école ceux des autres pays grecs : en sorte que l'histoire presque entière de la littérature grecque durant cinq siècles est exposée avec beaucoup d'intérêt dans ces deux volumes.

DAUNOU.

RECHERCHES SUR LES LANGUES TARTARES, *ou Mémoires sur différens points de la grammaire et de la littérature des Mandchous, des Mongols, des Ouïgours et des Tibétains, par M.* Abel-Rémusat; tome I. Paris, de l'imprimerie royale, 1820, lij et 400 pag. *in-4.°*

SECOND ARTICLE.

NOUS avons vu que M. Rémusat, dans le premier chapitre de ses

» lettre d'Aristée: mais la simple lecture des épîtres qu'il produit suffit pour » en découvrir la fausseté. »

(1) « En 640, Jean Philoponus entre en négociation avec Amrou pour sauver » la bibliothèque d'Alexandrie; mais (selon Abulfarage) les Arabes s'en ser- » virent pour *chauffer quatre mille bains pendant six mois.* Ce fait est révoqué » en doute par Gibbon, Dansse de Villoison, Heyne, Ch. Rheinard, &c. En » effet, ce sont des auteurs arabes, postérieurs à cette époque, qui le rapportent: » le patriarche Eutychius n'en dit rien dans son récit de la prise d'Alexandrie.... » Mais on ne sauroit accuser Abulfarage d'un mensonge gratuit; s'il y a dans » son récit quelque exagération orientale, du moins doit-on croire qu'il n'a » pas tout inventé. »

Recherches, a divisé en quatre races ou familles principales toutes les nations tartares sur lesquelles s'étend son travail.

L'alphabet syro-tartare est le sujet du second chapitre. Avant de parler en particulier de chacune des langues auxquelles ces recherches sont consacrées, l'auteur a cru devoir traiter d'un objet qui est commun à presque toutes, c'est-à-dire de l'alphabet usité chez tous les Turcs orientaux, chez tous les Mongols et chez les Mandchous. Toutes les discussions contenues dans ce chapitre tendent à prouver que c'est des Mongols que les Mandchous ont emprunté le fond de leur écriture, et que les Mongols eux-mêmes ont pris pour modèle les lettres des Turcs Ouïgours; enfin, que, comme on l'a pensé assez généralement, l'alphabet ouïgour n'étoit qu'une imitation de celui des Syriens nestoriens. « L'opinion inverse, observe M. Rémusat, qui consiste à faire » dériver le syriaque, et tous les autres alphabets qui lui sont intime- » ment liés, de l'alphabet ouïgour, paroît n'avoir jamais été soutenue » sérieusement, mais avancée comme un paradoxe, et embrassée mo- » mentanément pour sa singularité. »

La seule objection plausible qu'on pourroit opposer à l'opinion qui rapporte à l'écriture syriaque l'origine de l'alphabet ouïgour, c'est l'analogie que M. Langlès croit avoir observée entre les lettres samskrites et celles des Ouïgours, des Mongols et des Mandchous, et sur-tout une conformité assez remarquable dans la série des signes alphabétiques, conformité qu'il seroit difficile d'attribuer entièrement au hasard. M. Rémusat n'est point frappé du premier genre d'analogie, et celle-ci en effet ne peut être aucunement mise dans la balance avec celle qui rapproche l'alphabet ouïgour de celui des Nestoriens. Quant à l'autre espèce de conformité, il pense qu'elle a pu s'introduire dans l'alphabet ouïgour, comme chez les Mongols, lorsqu'on a ajouté à l'alphabet primitif de nouveaux caractères pour exprimer des articulations étrangères aux idiomes tartares, mais qui se rencontroient dans les nombreux termes samskrits que la religion de Boudd'ha introduisit chez les Tartares. Au reste, il n'est pas inutile de remarquer que, si l'on invoquoit contre l'origine syrienne de l'alphabet ouïgour le défaut de conformité entre ces deux alphabets dans l'ordre des signes, le même motif devroit faire rejeter l'origine prétendue ouïgoure de l'écriture syriaque. Un tableau comparatif des alphabets tartares avec les signes correspondans des écritures syriaque et dévanagarie met sous les yeux des lecteurs toutes les preuves matérielles des faits et des raisonnemens employés dans cette discussion. M. Rémusat ne détermine point l'époque à laquelle l'alphabet syriaque s'est introduit chez les Tartares.

« Quoique le fait, dit-il, soit certain et incontestable, il reste néanmoins, » quant à ses circonstances et à son époque précise, une obscurité que » de nouveaux matériaux peuvent seuls lever entièrement. »

Un des traits caractéristiques les plus saillans des écritures tartares, c'est leur direction perpendiculaire. S'il étoit prouvé que les Syriens eussent autrefois pratiqué la méthode de l'écriture perpendiculaire, cette particularité des écritures tartares seroit une nouvelle preuve que les Tartares ont reçu les lettres des Syriens. M. Rémusat se propose en conséquence cette question : « La direction perpendiculaire est-elle inhérente » aux écritures tartares, et date-t-elle du temps même de l'intro- » duction de l'écriture chez les Turcs orientaux; ou bien a-t-elle été » adoptée à une époque plus récente, et seulement par l'effet de quelque » circonstance particulière ! » M. Rémusat remonte à l'origine de l'opinion adoptée trop légèrement sur l'autorité de Bayer, et qui attribue à l'écriture syriaque la direction perpendiculaire. L'appréciation des témoignages produits en faveur de cette opinion fait voir que ce n'est qu'une assertion hasardée, qui ne peut soutenir l'épreuve de la critique, et que les seuls passages qu'on ait pu faire valoir en sa faveur avec quelque apparence de vérité, s'appliquent, non à la direction de l'écriture, mais à la position de la main de l'écrivain, et à la manière dont il place le papier lorsqu'il écrit. L'opinion de M. Rémusat, qu'il ne donne cependant que comme une hypothèse vraisemblable, c'est que les Mandchous, et avant eux les Mongols et les Ouïgours, ayant souvent à traduire des livres chinois, et voulant imprimer leurs traductions interlinéairement, ont renversé leur écriture pour s'accommoder à la direction des originaux. A l'appui de cette conjecture, l'auteur fait quelques observations qui nous semblent la changer presque en certitude. Au reste, M. Rémusat ne voit aucune difficulté à adopter, dans les livres européens, la direction horizontale pour les mots Mandchous, ou même pour les textes de peu d'étendue, ainsi que M. Langlès en a donné l'exemple : mais, au lieu de la direction de gauche à droite, adoptée par M. Langlès, il préfère la direction de droite à gauche; et les motifs sur lesquels il fonde cette préférence nous paroissent la justifier pleinement.

Le chapitre III.ᵉ traite de quelques écritures anciennement usitées chez les Tartares : il n'a pas une liaison bien intime avec le reste de l'ouvrage; mais il ne peut manquer d'intéresser vivement les savans qui aiment à remonter à l'origine des inventions humaines, et à surprendre, pour ainsi dire, l'esprit humain dans sa marche.

Les caractères chinois s'étant introduits par diverses causes chez les

Tartares, ils ne purent manquer d'y subir de grandes et nombreuses altérations. M. Rémusat regarde même comme une chose probable qu'on en vint enfin à les employer le plus souvent comme signes alphabétiques. Il développe avec beaucoup de clarté les motifs de son opinion, et fait voir comment les caractères chinois ont pu former, et ont, en certains cas, formé chez les Chinois eux-mêmes, une écriture syllabique, et comment, de ce premier pas, on a pu, en en faisant un second, arriver jusqu'à l'écriture alphabétique. Ce second pas a été fait, et a produit l'alphabet coréen, que l'on trouve ici gravé, *pl. II et III*. Ce qui rattache cette discussion aux Recherches sur les langues tartares, c'est que l'alphabet coréen paroît à M. Rémusat avoir pris naissance hors de la Corée, au milieu de nations d'origine tongouse. Le résultat que M. Rémusat croit pouvoir tirer de quelques autorités d'écrivains chinois, et de diverses considérations historiques et philologiques, c'est que les Coréens ont reçu leur écriture des Khi-tan et des Niu-tchin. « Si de » nouvelles découvertes, dit-il, viennent par la suite faire voir que je » me suis trompé dans cette supposition, il n'en restera pas moins dé» montré que les Tartares ont su par eux-mêmes, et indépendamment » de toute influence indienne ou occidentale, parcourir les différens » échelons de l'art d'écrire, et que cet art a de tout temps été un besoin » pour eux, comme il le sera toujours chez les peuples qui chercheront » à faire des progrès dans la civilisation. »

Les chapitres IV, V, VI et VII, qu'il nous reste à parcourir, sont consacrés aux langues des Mandchous, des Mongols, des Turcs orientaux ou Ouïgours, et des Tibétains. C'est ici que j'éprouve le plus de peine à analyser rapidement les objets dont traite successivement M. Rémusat. Je me vois obligé, pour ne pas faire un ouvrage de ce qui ne doit être qu'un extrait très-resserré, à indiquer seulement les sommités des objets.

Nous avons déjà dit que les Mandchous appartiennent à la race tongouse. Comme nous ne manquons pas de moyens d'étudier le mandchou, l'auteur a cru devoir commencer par cette langue, afin de se procurer de bonne heure des points de comparaison, et de procéder du connu à l'inconnu. Après diverses considérations sur l'alphabet mandchou, les rapports de la prononciation avec l'écriture, et les méthodes employées pour la transcription du mandchou en caractères français, M. Rémusat analyse le système grammatical de la langue mandchoue : il est bien éloigné de lui donner la préférence, comme l'ont fait plusieurs missionnaires, sur celui de la langue chinoise. A cela succède l'énumération des livres originaux dans lesquels on peut prendre

une juste idée de cette langue, puis des réflexions sur la nature vraiment alphabétique de l'écriture mandchoue, et sur l'erreur où sont tombés ceux qui l'ont représentée comme une écriture syllabique, formée d'une infinité de groupes que la nation qui en fait usage n'avoit jamais soumis à l'analyse. M. Rémusat établit ensuite, relativement à cet idiome, une opinion directement contraire à celle du P. Amiot, et n'hésite point à affirmer que le chinois, soit dans les livres de métaphysique, soit dans les ouvrages historiques, soit dans le langage familier, loin de le céder en clarté au mandchou, l'emporte incontestablement sur cette dernière langue. Il semble même que les Mandchous, en faisant toute sorte de violences à leur langue maternelle pour la calquer en quelque sorte sur le chinois, et lui en faire adopter tous les idiotismes et jusqu'aux amphibologies, l'aient altérée à dessein, d'où il résulte que, relativement aux versions mandchoues des livres chinois, on peut affirmer que, bien que ces versions ne soient pas sans quelque utilité, il est cependant plus facile de comprendre les originaux chinois sans le secours des versions mandchoues, que d'entendre ces mêmes versions sans avoir très-fréquemment recours aux textes chinois. M. Rémusat a donné ailleurs des preuves multipliées de cette assertion, qui reste aujourd'hui démontrée. Dans la suite de ce chapitre, l'auteur réfute ce qu'on a trop légèrement avancé de la richesse de la langue mandchoue, et fait voir que cette richesse, tout artificielle ou d'emprunt, ne répond point à l'idée qu'on en a donnée jusqu'ici. Il combat aussi par des faits et des inductions solides l'opinion des écrivains qui ont cru pouvoir prédire qu'un jour la langue mandchoue remplaceroit la langue chinoise, ou du moins que les caractères chinois seroient abandonnés pour l'écriture des Mandchous. Enfin il parcourt les diverses tribus qui parlent aujourd'hui, ou ont parlé à des époques antérieures, des dialectes de l'idiome tongouse.

A la langue des Mandchous succède celle des Mongols. M. Rémusat commence par rectifier quelques erreurs de Pallas, écrivain auquel l'Europe doit beaucoup de détails curieux sur les Mongols, mais qui n'a pas toujours usé avec critique des matériaux qu'il s'étoit procurés, et que l'esprit de système a parfois égaré, comme quand il donne aux caractères *ouïgours* le nom d'*écriture tangutaine*, et que, par suite de cette grossière méprise, et partant de ce fait que les caractères tangutains ou tibétains ne viennent point de l'écriture syriaque, il en conclut que cette même écriture n'est pas non plus la source des lettres ouïgoures. L'auteur, ensuite, sans revenir sur les détails qui concernent l'écriture ouïgoure, de laquelle dérive celle dont les Mongols ont fait et font

encore usage, présente quelques aperçus sur la formation du syllabaire mongol, sur le caractère usité parmi les Olets ou Kalmoucs, les altérations survenues dans le langage parlé des Mongols, d'où sont résultées de notables différences entre l'orthographe et la prononciation, et les caractères principaux par lesquels le langage des Mongols orientaux se distingue de celui des Olets qui habitent à l'occident. Il parcourt ensuite le système grammatical des uns et des autres, et fait remarquer certaines particularités qui rapprochent le mongol oriental du mandchou. Il indique les sources où il a puisé ; et, quoique l'aperçu qu'il offre de la grammaire de ces deux dialectes de l'idiome mongol, laisse sans doute beaucoup à desirer, on doit convenir qu'il a fallu autant de patience que de sagacité pour tirer un si grand parti de matériaux aussi bornés. Parmi les textes qu'on trouvera dans le second volume, à l'appui des faits et de la doctrine exposés dans ce chapitre, nous ne pouvons nous empêcher de signaler deux lettres écrites à Philippe-le-Bel, l'une en 1289 par le roi de Perse Argoun, l'autre en 1305 par un autre prince mongol. Ces deux lettres seront l'objet d'un mémoire que M. Rémusat doit soumettre au jugement de l'académie des inscriptions et belles-lettres. A cela succède une longue suite d'extraits des historiens chinois, concernant les vicissitudes de l'écriture chez les Mongols, l'adoption définitive du caractère ouïgour, et les nombreuses traductions faites du samscrit, du tibétain et du chinois en mongol, pendant une partie du XIIIe et la première moitié du XIVe siècle. La ruine de la dynastie mongole fut fatale à cette littérature : cependant, sous la dynastie des Ming, qui succéda aux descendans de Djinghiz khan, les besoins de la politique firent créer des institutions pour faciliter ou conserver la connoissance des langues des barbares, et un dictionnaire mongol fut un des fruits de ces institutions. Les Mandchous, devenus maîtres de la Chine, ont encore fait plus pour la langue mongole, et on leur doit des vocabulaires et un assez grand nombre de traductions en mongol. M. Rémusat donne une idée des divers genres de connoissances qu'on peut espérer de puiser dans les livres mongols, quand on les possédera en Europe. « C'est, dit-il, dans les *kied*, ou monastères construits par » les lamas en différens endroits de la Tartarie et du Tibet, et sur-tout » dans ceux où les *khoutouctou* [vicaires] font leur résidence, que se » trouvent les grandes bibliothèques mongoles, et qu'un Européen » instruit, si l'accès lui en étoit ouvert, pourroit faire une ample récolte » historique et littéraire. » A cette occasion, il déplore la perte de la célèbre bibliothèque d'Ablaï, qui étoit conservée dans le monastère d'Ablaï-kit, ou, plus exactement, *Ablaï-yin-kied*, et dont quelques feuillets

seulement ont été épargnés et ornent divers cabinets de l'Europe. Après de pareils traits de barbarie que le XIX.ᵉ siècle a vus se renouveler dans la capitale de la Moscovie, nous n'avons guère le droit de traiter de barbares les Turcs de l'Europe ou les Mameloucs de l'Égypte. L'auteur termine ce chapitre par des considérations sur le genre de rapports que la langue mongole a, ou paroît avoir, avec d'autres idiomes, sur la réserve qu'on doit apporter dans les résultats qu'on pourroit être tenté de tirer de ces rapports, sur l'étendue des contrées où l'on parle le mongol ou ses dialectes, enfin sur les origines les plus anciennes de la race mongole. A cet égard, pour tout ce qui est antérieur au XIII.ᵉ siècle, il faut avoir le courage de chercher la vérité à travers des fables, et ce n'est que par des conjectures qu'on peut suivre cette race au milieu d'une multitude de transmutations de noms et de déplacemens, pendant plusieurs siècles. C'est aux progrès de l'étude des langues à nous offrir de quoi justifier ou rectifier celles que propose M. Rémusat. Elles l'ont conduit à penser que les Mongols occupent encore aujourd'hui à peu près les mêmes contrées que leur race peuploit il y a bien des siècles. « Nouvelle application, dit-il en finissant ce chapitre, de ces » résultats auxquels on arrive en étudiant en grand l'histoire des hommes, » que les grandes masses sont peu sujettes aux changemens; qu'on doit » en général chercher la patrie primitive des nations dans les contrées » où on les retrouve de nos jours, et qu'à l'exception d'un petit nombre » de déplacemens et de mélanges, évidemment causés par la violence, » et survenus bien plus rarement qu'on ne l'imagine, les peuples qui » sortent de races différentes, les langues qui les tiennent séparés, les » localités auxquelles ils sont attachés, résistent aux plus grandes révo- » lutions, et subsistent de nos jours à peu près dans les mêmes » rapports que l'antiquité nous fait connoître. » Nous avons transcrit à dessein ce passage, où l'auteur établit, après y avoir sans doute mûrement réfléchi, une opinion qui nous paroît susceptible d'objections très-graves, mais que personne ne peut mieux apprécier que celui dont les études embrassent de si vastes contrées et tant de nations diverses.

Nous passons à la langue turque, qui est l'objet du sixième chapitre. Des quatre dialectes principaux de cette langue, l'ouïgour, le tchakhatéen ou boukharien, le turc de Kasan et d'Astrakhan, et celui de Constantinople, c'est le premier, le plus oriental de tous, auquel s'arrête M. Rémusat; et c'est aussi celui qu'on peut regarder comme le plus pur et le moins altéré, ou, comme le dit notre auteur, le moins appauvri par des richesses étrangères, empruntées aux langues arabe et persane. M. Rémusat auroit bien desiré pouvoir soumettre le turc tchakhatéen à

une analyse pareille à celle à laquelle il a soumis le turc ouïgour; mais les moyens lui ont manqué pour cela. Si un manuscrit que possède la bibliothèque du Roi, écrit en caractères ouïgours, et qui contient les vies des soixante-douze imams et l'histoire du *Miradj*, ou ascension miraculeuse de Mahomet, étoit, comme on le suppose, en dialecte tchakhatéen, il fourniroit un assez grand nombre de données positives sur ce dialecte; mais M. Rémusat doute que cette supposition soit bien fondée. Tout ce qui concerne l'alphabet ouïgour ayant été suffisamment expliqué et développé dans les chapitres précédens, c'est le dialecte même des Ouïgours qu'il s'agit ici d'examiner. L'auteur indique les textes dont l'analyse lui a servi à former l'esquisse qu'il présente de la grammaire ouïgoure, et il compte dans ce nombre le manuscrit du *Miradj*, dont les formes grammaticales diffèrent peu de celles qu'il a trouvées dans les textes qui appartiennent incontestablement au dialecte ouïgour. Le résultat de l'analyse dont nous parlons, c'est une ressemblance intime entre le turc othoman et le turc ouïgour dans toutes les parties du système grammatical, dans l'étymologie comme dans la phraséologie. M. Rémusat ne trouve de dissemblance remarquable que sur un seul point; mais elle lui paroît de nature à balancer bien des analogies. « La conjugaison en » turc, dit-il, s'exécute, en grande partie, à l'aide du verbe substantif, » qui sert à former des temps composés, à marquer dans l'action du » verbe principal des modifications de temps que ne sauroient exprimer » les formes simples; l'ouïgour, au contraire, n'emploie que ces » derniers. » Je dois avouer qu'en pesant avec réflexion et la théorie des temps composés que M. Rémusat expose à l'appui de son opinion, et les exemples qu'il rapporte, je ne saurois admettre l'une dans son entier, et je trouve dans les autres la preuve que, même en ce qui regarde l'usage des verbes auxiliaires et des temps composés, le dialecte ouïgour se rapproche beaucoup plus qu'il ne le croit du turc othoman. Dans l'un et dans l'autre je trouve des verbes auxiliaires, dans toute la rigueur du terme; seulement il peut se faire que ces verbes soient d'un usage moins fréquent dans le premier de ces dialectes, et qu'il possède moins de nuances de temps composés. Mais il n'y a pas là, à mes yeux, de quoi fonder une différence importante entre ces deux dialectes, et cette circonstance n'offre point, ce me semble, un problème difficile à résoudre. Je ne puis pas me permettre d'entrer ici dans cette discussion; et la chose est d'autant moins nécessaire, que l'observation contraire de M. Rémusat n'a aucune influence sur les résultats généraux auxquels il est conduit par la comparaison des deux dialectes, et que, s'il y a donné quelque importance, c'est uniquement par une sorte de scrupule, et pour

ne pas dissimuler l'apparence même d'une objection contre l'opinion qu'il cherche à établir. Cette opinion, c'est que plus on approfondit le système grammatical de la langue turque dans ses divers dialectes, mais sur-tout dans ceux où elle a été moins altérée par le mélange de langues étrangères, moins on y trouve les caractères qui pourroient y faire reconnoître le langage de ce peuple primitif, qui, dans des temps antérieurs à l'histoire, doit avoir porté la civilisation et la culture de l'esprit humain au plus haut degré de perfection, et chez lequel la philosophie a prétendu trouver la source de toutes nos croyances, de tous nos préjugés, de toutes nos connoissances physiques et morales. M. Rémusat ne manque pas toutefois de faire observer qu'il entre trop d'incertitude dans un raisonnement fondé sur des notions aussi compliquées, pour que l'on dût en adopter aveuglément le résultat, si d'ailleurs il n'étoit entièrement conforme à ce que l'histoire nous apprend. Ici il recueille tout ce que les historiens chinois ont pu lui fournir de relatif aux Ouïgours, et, opposant aux assertions hasardées qui leur ont fait jouer, à une époque où peut-être ils n'existoient point encore, un rôle principal dans les annales du genre humain, tantôt les traditions et les faits conservés par l'histoire, tantôt son silence absolu, il réduit à leur juste valeur ces déclamations sophistiques, genre d'argument qui d'ordinaire emprunte toute sa force de l'ignorance ou du défaut d'examen. Loin que l'histoire, quand elle fait mention des Ouïgours, nous montre en eux les possesseurs des débris d'une antique culture, elle ne nous les présente que comme une race faisant quelques efforts pour sortir de la barbarie, et soumise, pour tout ce qui tient à la culture de l'esprit, à l'influence des Chinois, des Indiens, et des peuples de l'Occident.

Nous arrivons donc encore une fois à ce résultat, que la civilisation, loin d'être sortie de la Tartarie, n'y est parvenue que lentement, et par la communication des nations qui l'environnoient à l'est, au sud et à l'occident. La suite de ce chapitre contient une multitude de notions curieuses sur les diverses branches de la race turque; mais je dois passer tout cela sous silence, sans quoi je sortirois tout-à-fait des bornes d'une simple notice. Je me contenterai donc de dire que le résultat de toutes ces recherches historiques est de ramener au centre de l'Asie l'origine et l'habitation primitive de toutes les branches de la race turque, et de montrer que ces contrées sont la patrie commune de toutes les tribus de la même famille, quelqu'écartées qu'elles puissent en être aujourd'hui.

Il restoit à M. Rémusat, pour remplir le plan qu'il s'étoit tracé, à parler de la langue tibétaine, et c'est le sujet du chapitre VII.ᵉ et der-

nier. L'écriture tibétaine avoit déjà occupé quelques savans; mais, quand on a lu ce que l'auteur avance et démontre jusqu'à l'évidence, sur l'imperfection et les erreurs de leurs essais, on demeure convaincu qu'en les prenant pour guides on ne sauroit parvenir à lire comme il faut une seule page de tibétain. M. Rémusat examine ensuite diverses questions relatives à la langue tibétaine, telles que l'opinion qui en a fait une langue monosyllabique, l'introduction d'un grand nombre de mots chinois dans le tibétain, la différence notable que l'on suppose exister entre l'orthographe et la prononciation de cet idiome; il indique ensuite les sources où l'on peut puiser une connoissance solide du tibétain, et entre dans des détails nombreux sur le système grammatical de cette langue; enfin il parle des emprunts qu'elle a faits à d'autres langues, de ses divers dialectes, de l'usage fréquent que les Tibétains font d'expressions et de formules samscrites, et de l'influence que le bouddhisme a exercée sur la langue samscrite elle-même, considérée dans l'usage religieux qu'en font les bouddhistes du Tibet et de la Chine. A ces considérations, purement philologiques, succèdent, comme dans les chapitres précédens, les renseignemens historiques fournis par les écrivains chinois; et le résultat de toutes ces discussions est encore que les Tibétains n'ont pas plus de droit que les Ouïgours à réclamer l'honneur d'avoir été, il y a quelques milliers de siècles, ou les premiers instituteurs du genre humain, ou les premiers disciples formés à l'école du peuple primitif. La littérature tibétaine, et le détail des contrées où s'étend l'idiome tibétain, occupent ensuite quelques pages, et ce chapitre se termine par une conclusion analogue à celles que l'auteur a déduites précédemment de ses recherches sur les Mongols et les Ouïgours : c'est que « plus on étudiera les Tibétains, plus on demeurera convaincu » qu'ils sont, comme les autres Tartares, et qu'ils ont toujours été des » pasteurs très-ignorans, dont les missionnaires hindous ont été, depuis » quelques siècles seulement, les instituteurs en civilisation, en morale » et en littérature, et qui n'ont fait encore que des progrès très-mé» diocres. Si, par ces observations, ajoute-t-il, nous diminuons beau» coup de l'intérêt des matières qui viennent d'être l'objet de nos études, » nous regretterons peu cet intérêt factice qui s'attache aux idées roma» nesques, et nous nous féliciterons de lui avoir préféré celui de l'his» toire. »

M. Rémusat a cru devoir terminer ce volume par un résumé court et précis de tous les résultats que lui ont fournis ses recherches. L'étendue de son travail, et la diversité des matières qu'il a traitées, ne lui permettoient pas de négliger ce moyen de venir au secours de la

mémoire de ses lecteurs, et de remettre sous leurs yeux l'ensemble de toutes les parties dont se compose cette longue suite de recherches et de discussions. Nous croyons superflu, dans une notice abrégée, où toutes les parties sont rapprochées, d'user de la même méthode : nous ne transcrirons donc point ces conclusions comme nous nous l'étions d'abord proposé, et nous nous hâtons de finir en formant des vœux pour la prompte publication du second volume de cet important ouvrage. Dans le compte que nous venons de rendre de l'ouvrage de M. Rémusat, nous avons tâché d'oublier qu'il nous avoit fait l'honneur de nous le dédier en des termes que le cœur lui a suggérés, et qui ne doivent être appréciés que d'après le sentiment qui les lui a dictés.

SILVESTRE DE SACY.

Un Mot sur la nécessité d'écrire les imparfaits, les conditionnels des verbes, et quelques substantifs, suivant la nouvelle orthographe, par M. Barde du Vigan, *professeur de grammaire, &c.* Paris, chez l'auteur, rue Vivienne, n.° 8, et chez Delaunay, Palais royal : de l'imprimerie de Firmin Didot, 1819, *in-8.°*

Cet opuscule a été publié depuis que l'académie française a décidé que, dans la nouvelle édition de son Dictionnaire, les lettres AI remplaceraient les lettres OI aux mots qui sont actuellement prononcés en AI, comme *françAIs* au lieu de *françOIs*, *aimAIs* au lieu d'*aimOIs*, &c.

Avant de parler de l'opinion de M. Barde, je crois convenable d'indiquer quelques-uns des motifs qui faisoient desirer l'adoption de la nouvelle orthographe.

Il seroit inconséquent que l'académie française n'appliquât point à l'orthographe les principes qui la déterminent à sanctionner les variations de la langue, soit quand cette compagnie rejette de son Dictionnaire les mots surannés, ou les acceptions de ces mots qui ne sont plus employées, soit quand elle y introduit les acceptions nouvelles des anciens mots, ou les mots nouveaux auxquels l'usage a donné cours.

Aussi, en parcourant les différentes éditions de ce Dictionnaire, on peut se convaincre que la plupart des mots de la langue ont successivement subi des changemens orthographiques.

Il est hors de doute que de pareils changemens sont nécessaires, dès que les variations de la prononciation sont assez généralement adoptées

pour être reconnues et approuvées par le corps littéraire qui est juge compétent de l'usage (1).

On a attribué à Voltaire l'innovation qui a changé les *oi* en *ai* dans l'écriture et dans l'impression; mais depuis long-temps ce changement avoit été proposé et hasardé.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans le journal du mois de décembre 1818, pag. 746; mais j'ajouterai quelques détails historiques sur ce point de grammaire.

D'après divers auteurs qui, tels que Maigret, Jacques Pelletier, avoient traité de la grammaire française et de la prononciation des mots, il est évident que dans le XVI.ᵉ siècle on prononçoit communément en France j'ETOÈ pour j'*étois*, LOEZIR pour *loisir*, et FRANÇOEZ pour *François*.

Étienne Pasquier assure qu'à la cour on prononçoit ALLÈT, VENÈT, au lieu d'*alloit*, *venoit*, et il déclare qu'il conservera l'ancienne prononciation.

Henri Étienne annonce dans ses *deux dialogues du nouveau langage italianisé*, qu'il écrivoit FRANÇOIS et FRANCES, FAISOIS et FAISES; « car, dit-il, tant ici qu'ès autres lieux où cette diphthongue OI a esté » changé en *e* (*è* sans doute), comme aux mots DRET et ENDRET pour » *droit* et *endroit*, c'a esté pour représenter la prononciation usitée en » la cour. »

En 1579, Laurent Joubert publia un *Dialogue sur la cacographie française*, et prétendit qu'on devoit écrire comme on prononce, et il écrivit FRANÇAISE par *ai*.

Dans un ouvrage publié en 1670, Lartigaut soutient qu'aux mots où OI se prononce comme un *è* ouvert, il faut écrire ETÈT, DRÈT; et en 1681, Dallais, dans sa Grammaire méthodique, adopte ce système.

Théodore de Bèze fit imprimer à Genève, en 1584, un traité *De Francicæ lingua rectæ pronunciatione*, et il s'exprime en ces termes : *Hujus diphthongi* OI *pinguiorem et latiorem sonum nonnulli vitantes, expungunt* O, *et solam diphthongum* AI, *id est* è *apertum, retinuerunt.*

---

(1) Ainsi l'on a admis, dans les dernières éditions du Dictionnaire de l'académie,

ajoûter,	au lieu d'adjouster;
épais,	d'espais;
être,	d'estre;
rôle,	de roole;
marâtre,	de marastre;
omission,	d'obmission;
nôces, &c. &c.	de nopces, &c. &c.

Berain, dans ses *Nouvelles Remarques sur la langue française*, publiées en 1675, proposa le changement de l'OI en AI.

En 1713, parut la *Nouvelle Manière d'écrire comme on parle en France*. L'auteur change les OI en AI, et dit : « Si Messieurs de l'académie » FRANSAIZE ÉCRIVAIENT et FAISAIENT imprimer &c. »

Trois ans après, l'abbé Girard, dans son *Orthographe française*, proposoit, entre autres changemens, d'adopter l'AI au lieu de l'OI pour éviter les équivoques ; et il s'exprime en ces termes : « Nous écrirons » un fort bel et bon FRANÇAIS sans *oi*, mais nous en userons pour » *S. François* comme pour un *iroquois*. »

L'abbé Girard n'avoit que le droit de proposer ce changement; aussi disoit-il en 1747 : « Cet usage ne venant que de naître, je ne crois pas » qu'on doive l'adopter avant qu'il ait acquis le crédit public, quelque » raisonné qu'il puisse être. »

C'est Voltaire qui, par son opinion et par son exemple, accrédita le plus ce changement orthographique : aussi a-t-on appelé la nouvelle manière L'ORTHOGRAPHE DE VOLTAIRE. J'ai lieu de croire que l'ouvrage le plus ancien où il l'ait employée, est le *Siècle de Louis XIV*, publié sous le nom de M. de Francheville, imprimé en 1751 à Berlin.

Depuis long-temps la nouvelle orthographe avoit été appliquée au mot VAIS, que jadis on prononçoit *vois ;* la prononciation ayant changé, la diphthongue OI a disparu entièrement de l'orthographe comme de la prononciation (1), et l'on a dit *ai*.

En 1744, un grammairien dont l'opinion pourroit être d'un grand poids, s'il ne s'agissoit ici que de théorie, mais qui n'a pu prévoir l'usage qui, pendant les soixante-quinze années suivantes, a adopté et confirmé l'innovation, Dumarsais, publia une lettre où il reconnoissoit la nécessité d'un changement d'orthographe dans le mot FRANÇOIS : mais, adoptant les opinions de plusieurs des grammairiens que j'ai eu occasion de citer, il prétendit que l'AI ne peignoit point le son de l'*è* ouvert, son que la prononciation donnoit à l'*oi* de FRANÇOIS, et il soutint que, si l'on faisoit un changement, il faudroit écrire *FrancÈs*,

---

(1) Voici quelques exemples du JE VOIS, pour *je vais :*

Je m'en VOIS, a dieu vos commant. (*Fabliaux et Contes anciens*, t. IV, p. 237.)

Mais le plus grevant
Est le mal que je VOIS recevant. (*Œuvres d'*Alain Chartier, *p. 672.*)

Il faut que je VOISE
Une autre fois en la marche gregeoise. (Salet, *Trad. de l'Iliade*, p. 43.)

Je te lo que tu VOISES au Roi. (Chroniques de Saint-Denis, *Historiens de France*, tom. III, pag. 258.)

comme *procès, succès*, et que, si l'on ne préféroit pas cette forme d'exprimer l'OI, autant valoit-il conserver l'ancienne orthographe.

Dumarsais raisonnoit en grammairien; il examinoit la meilleure théorie orthographique, ou du moins la forme qui lui paroissoit la meilleure: mais le public, les littérateurs, qui établissent et constituent l'usage, n'adoptèrent pas la proposition de Dumarsais, ainsi qu'ils n'avoient pas adopté celle des auteurs que j'ai déjà cités; et, comme, malgré l'opinion de ce grammairien, personne ne s'étoit servi de l'È ouvert pour remplacer *l'oi*, il est évident que l'académie ne pouvoit avoir aucun égard à cette opinion, parce que ce corps littéraire doit prononcer d'après l'usage, et non d'après les seules propositions plus ou moins fondées des grammairiens.

La nouvelle orthographe, depuis 1789, avoit été presque généralement adoptée.

On pouvoit citer en sa faveur le plus grand nombre de littérateurs, presque tous les grammairiens, la plupart des imprimeurs et des journalistes, le Bulletin des lois, les actes du Gouvernement, &c. &c. &c.

Lorsque l'institut fut établi, les trois classes qui le composoient ayant nommé une commission pour préparer le Dictionnaire de la langue française, l'une des premières décisions de cette commission fut d'adopter l'ORTHOGRAPHE DITE DE VOLTAIRE.

La délibération est du 29 messidor an 9. On y lit:

« Cet usage, quoiqu'il ne soit pas encore universel, est du moins » très-général: il est reçu pour les actes et proclamations du Gouver» nement; il l'est par le plus grand nombre de ceux qui écrivent et » parlent correctement, et l'on peut dire que c'est aujourd'hui le bon » usage. »

Si une telle décision avoit besoin d'être appuyée des noms des littérateurs et savans distingués qui la prirent, je dirois que la commission étoit composée de douze membres, choisis, au nombre de quatre, dans les trois classes qui composoient alors l'institut; le président même de cette compagnie savante étoit chargé de présider la commission, qui avoit pour vice-président M. Daunou, et pour secrétaires MM. Delambre et Andrieux.

C'est en cet état de choses qu'après un usage devenu encore plus constant, l'académie a décidé que, dans la nouvelle édition de son Dictionnaire, elle adopteroit cette orthographe.

L'opuscule de M. Barde tend à développer les avantages de cette décision.

M. Barde dit: « Lorsqu'il s'agit de quelque solution orthographique,

» c'est toujours à l'académie qu'on s'en refère; c'est à elle qu'est dévolu » le droit de prononcer. Les partisans de l'ancienne routine ne nous » opposeront donc plus le Dictionnaire de l'académie, puisqu'en adop- » tant la nouvelle orthographe, elle nous en prescrit l'usage (1). »

Il donne une liste des noms de peuples ou d'habitans de pays et de villes dont la prononciation désormais restera fixée.

En AIS.	*En OIS.*
Anglais.	Bavarois.
Français.	Champenois.
Hollandais.	Danois.
Japonais.	Hongrois.
Polonais, &c. &c.	Suédois, &c. &c.

Il est évident que l'adoption de la nouvelle orthographe établira une barrière qu'on ne franchira plus aussi aisément qu'on a pu le faire autrefois.

Pour prouver que la nouvelle manière d'écrire les imparfaits, les conditionnels des verbes et des substantifs, est préférable à l'ancienne, il cite des exemples, tels que

Il faut que cet homme PAROISSE à la PAROISSE,
au lieu de *paraisse* à la *paroisse*.

Le tonnelier PERÇOIT un tonneau, au lieu de *perçait*.
Sur dix tonneaux, le préposé en *perçoit* un.

M. Barde répond ensuite à l'opinion de Dumarsais et de Domergue, et prouve que l'AI de la nouvelle orthographe rend mieux la prononciation de FRANÇOIS que ne l'auroit fait l'*è* ouvert, comme dans SUCCÈS. Je ne le suivrai pas dans cette discussion, parce qu'elle est purement théorique.

Il trouve avec raison que, par le secours de la nouvelle manière, les enfans et les étrangers auront beaucoup plus de facilité pour apprendre la prononciation des mots dont il est question.

M. Barde n'est pas le seul grammairien qui ait applaudi à la délibération de l'académie française; il en est plusieurs qui ont reconnu l'utilité et même la nécessité de sa détermination. On peut, ce me semble, appliquer à la délibération de l'académie ce passage de Quintilien, qui

---

(1) Il est vrai que des littérateurs ne conservoient l'ancienne orthographe que par la raison que l'académie s'en servoit elle-même. *Voyez* la préface du Dictionnaire de M. de Wailly.

dit de l'analogie : *NON RATIONE NITITUR, SED EXEMPLO; NON EST LEX LOQUENDI, SED OBSERVATIO.*

RAYNOUARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE royale des inscriptions et belles-lettres a tenu sa séance publique annuelle le vendredi 28 juillet 1820, sous la présidence de M. Petit-Radel.

Il y a été lu des notices historiques sur la vie et les ouvrages de MM. Visconti et Dupont de Nemours, par M. Dacier, secrétaire perpétuel; un mémoire intitulé, *De l'Instruction criminelle chez les Athéniens*, par M. le marquis de Pastoret; et un mémoire sur la vie et les opinions d'un philosophe chinois du VI.e siècle avant notre ère, qui a professé les doctrines attribuées à Platon et à Pythagore, par M. Abel-Rémusat. Le temps n'a pas permis d'entendre un mémoire de M. Mongez sur les costumes des anciens peuples, ni un mémoire sur la géographie d'Hérodote, par M. Gail.

« L'académie avoit proposé pour sujet du prix qu'elle devoit adjuger dans cette séance, d'*examiner quel étoit, à l'époque de l'avénement de S. Louis au trône, l'état du gouvernement et de la législation en France, et de montrer quels étoient, à la fin de son règne, les effets des institutions de ce prince.* L'académie, n'ayant pas été entièrement satisfaite des résultats de ce concours, propose le même sujet pour l'année prochaine. Elle a néanmoins distingué les mémoires inscrits sous les n.os 2, 5, 6, 8, sans toutefois que cet ordre numérique désigne leur mérite relatif; et elle invite les auteurs à compléter par un nouveau travail, leur ouvrage déjà très-avancé. L'académie desire que les concurrens, sans s'astreindre à composer, en forme d'introduction, une histoire générale et détaillée, quelquefois même minutieuse, de l'état du gouvernement et de la législation avant le règne de S. Louis, s'appliquent plus particulièrement à faire connoître les parties qu'il a changées ou renouvelées, afin qu'on puisse mieux apprécier les progrès des institutions sociales qu'on dut à ce prince, et discerner dans ses établissemens ce qu'il a créé ou modifié, et ce qu'il a simplement transmis et conservé. L'académie recommande aussi aux concurrens de ne négliger aucun des monumens originaux, et de ne pas adopter sans un mûr examen, et sans les comparer aux textes anciens, les opinions et les récits des historiens et des publicistes modernes. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1.er avril 1821. Ce terme est de rigueur.

» L'académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière du sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1821; ce sujet étoit : *Comparer les monumens qui nous restent de l'ancien empire de Perse et de la Chaldée, soit édifices, bas-reliefs, statues, soit inscriptions, amulettes, monnoies, pierres gravées, cylindres, &c., avec les doctrines et les allégories*

religieuses contenues dans le Zend-Avesta et avec les renseignemens que nous ont conservés les écrivains hébreux, grecs, latins et orientaux, sur les opinions et les usages des Perses et des Chaldéens, et les éclaircir, autant qu'il sera possible, les uns par les autres. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1.er avril 1821. Ce terme est de rigueur.

» L'académie royale des inscriptions et belles-lettres propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1822, de *Rechercher, d'après les monumens historiques et principalement d'après ceux des états du nord de l'Europe, quelles ont été les causes des nombreuses émigrations des peuples connus sous le nom général de* Normands *dans le moyen âge, et de tracer l'histoire abrégée de leurs incursions et de leurs établissemens dans toute l'étendue de l'ancienne Gaule.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1.er avril 1822. Ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'académie, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté joint au mémoire et contenant le nom de l'auteur. Les concurrens sont prévenus que l'académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin. »

L'académie des inscriptions a perdu M. Tôchon d'Annecy, l'un de ses membres; M. Letronne a prononcé sur sa tombe le discours suivant:

MESSIEURS,

La perte que nous déplorons en ce moment nous étoit depuis long-temps annoncée par les plus douloureux symptômes. L'état de souffrance où M. Tôchon languissoit depuis deux ans; le dépérissement graduel de ses forces, qui nous privoit de sa présence, tout nous faisoit présager comme prochain l'instant fatal qui devoit nous séparer de lui pour toujours. Et cependant qui de nous ne se sent accablé d'une perte qui nous enlève à jamais un confrère dont nous aimions les vertus, dont nous admirions les précieuses connoissances!

Il est réservé à une plume éloquente de retracer la carrière scientifique de M. Tôchon; elle nous le représentera pénétré, dès sa jeunesse, du goût des bonnes études et de l'ardeur de savoir: dès qu'il lui est permis de se livrer sans contrainte à ses penchans, il abandonne la carrière de l'ambition, et, faisant de sa fortune le plus noble usage, il s'environne des précieux monumens de l'antiquité, il les étudie, les compare, les discute, et retire de ses recherches, poursuivies avec un infatigable zèle, la connoissance parfaite, le tact fin et délicat, le jugement sûr et délié que nous l'avons vu porter dans l'examen des monumens, qualités rares; que l'antiquaire le mieux doué de la nature se flatteroit vainement d'acquérir sans des études profondes et des observations long-temps répétées. Aussi l'habileté de M. Tôchon étoit-elle bien connue long-temps avant qu'il en eût consigné la preuve dans quelques écrits de peu d'étendue, prélude de plus grands travaux. Dans ses courtes mais substantielles dissertations sur l'époque de la mort d'Antiochus, sur une médaille de Visconti duc de Milan, sur les cachets des médecins oculistes anciens, sur les médailles de Marinus, il faisoit l'essai de ses forces, et sa modestie s'habituoit à soutenir

peu à peu le regard imposant du public, avant d'oser lui présenter des ouvrages plus importans et plus difficiles.

Mais ce n'est pas au bord de sa tombe qu'il convient de rapporter froidement ses titres à une gloire qui n'est plus rien pour lui : ils seront recueillis plus tard et dignement appréciés. Nous, qui venons lui dire un éternel adieu, au moment où nous quittons pour jamais sa dépouille mortelle, nous éprouvons le besoin de parler encore des vertus qui nous le firent aimer, vertus qui sont tout l'homme, plus dignes d'hommages et de regrets que la science et les talens. Comment pourrions-nous perdre le souvenir de cette aménité de mœurs, de cette douceur de caractère qui nous rendoient son commerce si agréable, de cette modestie, de cette sorte de timidité même qu'on trouve sur-tout dans l'homme qui sait et travaille beaucoup, parce qu'il apprend tous les jours à se défier de lui-même! Nous aimions en lui son attachement aux saines doctrines morales et politiques, son dévouement sans bornes pour nos princes, et en même temps cette modération, véritable caractère de toute opinion franche, derrière laquelle aucun intérêt ne se cache. Il en fournit la preuve en 1815, alors qu'il fut appelé par la confiance de ses compatriotes à la chambre des députés; il y montra constamment une sagesse qui fut d'autant plus remarquée alors, qu'elle étoit moins commune.

Mais la providence lui réservoit la gloire d'une épreuve bien rigoureuse. Doué d'une constitution forte et d'une santé robuste qui lui promettoit de longs jours, il se voit à quarante ans accablé tout-à-coup d'une paralysie qui lui enlève en partie l'usage de ses membres. Quelle destinée pour un homme dans la force de l'âge et du talent, que d'être arrêté ainsi au milieu de sa carrière, de voir s'évanouir ses projets, ses espérances, et d'être contraint d'abandonner ses travaux commencés, pour tâcher de se retenir quelque temps encore sur la pente rapide de la vie! Dans cette longue et douloureuse agonie, où il luttoit contre la mort avec tant de courage, avons-nous vu son ame abattue un seul moment ! Quand un court intervalle de repos lui permettoit de se traîner jusqu'au lieu de nos réunions hebdomadaires, avons-nous trouvé son esprit moins présent, son attention à nos travaux moins soutenue! Avons-nous remarqué la moindre altération dans les dispositions affectueuses qui le faisoient nous regarder tous comme autant de frères! Non, Messieurs : conservant l'usage de toutes ses facultés morales, malgré le dépérissement de ses forces physiques, il consacroit encore à la culture des lettres les trop courts instans où la douleur s'éloignoit de lui. Il vouloit achever et dérober à la mort un ouvrage dont nous avons entendu la lecture. Il n'en contemploit pas moins d'un regard assuré le terme vers lequel il se sentoit entraîné chaque jour; et lorsqu'enfin il y est arrivé à travers les souffrances, la mort l'a trouvé tout préparé au coup fatal : il s'est endormi doucement dans cette sécurité que donnent et les espérances de la religion, et la conscience d'une vie sans reproche.

L'académie française a tenu sa séance publique annuelle le jeudi 24 août 1820. On y a entendu, 1.° le discours de réception de M. le marquis de Pastoret; 2.° la réponse de M. Laya, directeur de l'académie; 3.° le rapport sur les concours, par M. le secrétaire perpétuel; 4.° la lecture d'une partie du discours couronné de M. de la Malle; 5.° l'épître en vers qui a remporté le prix dont le sujet étoit *l'Institution du Jury en France*; 6.° le poëme de M. de Saintine

qui a remporté le prix de poésie, dont le sujet étoit *l'Enseignement mutuel*; 7.° et le discours de M. le directeur, sur les actions qui ont mérité le prix de vertu.

L'académie propose pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1820, de *déterminer ce qui constitue le génie poétique, et comment il se fait reconnoître indépendamment de la diversité des langues et des formes de la versification, et dans tous les divers genres, depuis l'épopée jusqu'à l'apologue.* Pour prix de poésie: 1.° *le dévouement de Malesherbes*; 2.° *la restauration des lettres et des arts sous François I.er* Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 15 mai 1821. Ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet joint à la pièce, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se faire connoître.

Les concurrens sont prévenus que l'académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

L'académie, n'ayant pas décerné en 1819 et 1820 le prix destiné à l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs, accordera, selon le mérite de l'ouvrage, un prix double ou triple, consistant en une médaille d'or de la valeur de 800 ou 1200 francs, à l'auteur de l'ouvrage littéraire, publié en entier et pour la première fois, dans l'intervalle du 1.er janvier au 31 décembre 1820, qui aura été jugé le plus utile aux mœurs.

Dans la même séance, l'académie décernera un prix pour récompenser *un acte de vertu* qui aura eu lieu pendant les trois années antérieures au 1.er juillet 1821 dans le département de la Seine. On aura soin d'adresser, avant le 16 juillet 1821, à M. le secrétaire perpétuel de l'académie, les preuves qui constateront l'acte de vertu.

L'académie annonce que le sujet du prix d'éloquence qu'elle proposera l'an prochain pour 1822, sera *l'éloge de Le Sage.*

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Corps des auteurs latins, ou Collection complète des écrivains de l'ancienne Rome, avec la traduction française en regard du texte (environ 150 vol. *in-8.°* de 500 pages chacun). Les principaux collaborateurs chargés de la publication ou de la traduction de cette collection sont MM. Tissot, Aignan, Barbier-Veimars, Levée, Liez, A. Mahul, Roquefort et Victor-Verger. La collection sera divisée en cinq séries, dont la publication aura lieu séparément. La première série comprendra les historiens; la deuxième, les orateurs; la troisième, les philosophes, rhéteurs et grammairiens; la quatrième, les polémiques, polygraphes et auteurs qui ont écrit sur diverses matières; et la cinquième, les poëtes. A mesure qu'une de ces séries sera complète, on distribuera à chaque souscripteur des frontispices à l'aide desquels la série entière se trouvera rangée dans l'ordre chronologique. La plupart des auteurs destinés à faire partie de la quatrième série n'ayant point été traduits d'une manière satisfaisante, et plusieurs même ne l'ayant jamais été dans notre langue, nous croyons, disent les éditeurs, faire plaisir au public en publiant cette série d'abord,

Auteurs de la quatrième série.

AUTEURS.	OUVRAGES.	VOLUMES.
Caton..........	De l'Économie rurale. — Fragmens...............	1.
Varron..........	De l'Économie rurale. — De la Langue latine. — Fragmens....................................	2.
Vitruve.........	De l'Architecture................................	2.
Pomponius Mela.	Cosmographie....................................	1.
Columelle........	De l'Économie rurale. — Des Arbres..............	2.
Pline...........	Histoire naturelle................................	10.
Frontin.........	Des Aqueducs de la ville de Rome. — Quatre livres de Stratagèmes. — De la Qualité des terres..........	2.
Aulu-Gelle......	Nuits attiques..................................	3.
Apulée..........	L'Ane d'or. — Discours sur la Magie. — Livre du Monde. — Livre du dieu de Socrate. — Trois livres sur le philosophe Platon. — Florides..................	3.
Ampelius........	Mémorial.......................................	
Censorin........	Du Jour natal...................................	1.
Julius Obsequens..	Des Prodiges....................................	
Palladius........	De l'Économie rurale............................	1.
Solin...........	Livre des Choses mémorables du monde...........	
Apicius.........	Des Mets et Assaisonnemens......................	1.
Modestus........	Sur l'Art militaire...............................	
Sextus Rufus.....	Appendice des victoires et provinces du peuple romain. — Livre sur les différens quartiers de la ville de Rome..	
Publius Victor....	Livre sur les différens quartiers de la ville de Rome..	1.
Symmaque.......	Dix livres de lettres.............................	
Végèce..........	Appendice de l'Art militaire — Quatre livres sur l'Art vétérinaire......................................	1.
Macrobe........	Les Saturnales. — Commentaire sur le Songe de Scipion. — Différences et rapports des langues grecque et latine...	3.
Sidoine Apollinaire.	Neuf livres de lettres. — Discours. — Vingt-quatre pièces de poésies..............................	2.
	TOTAL.........	36.

Chaque livraison sera composée de deux volumes; il en paroîtra une chaque mois. La souscription est ouverte, pour la quatrième série seulement, chez Everat, imprimeur-libraire, rue du Cadran, n.° 16, à Paris. Prix, 6 fr. le volume, pour Paris, et 7 fr. 50 cent. pour les départemens. La souscription, pour cette quatrième série, sera fermée au 15 octobre prochain. Passé cette époque, le prix de chaque volume sera de 7 fr. pour Paris, et de 8 fr. 50 cent. pour les départemens. On pourra souscrire séparément pour les *Saturnales* de Macrobe (qui composeront la première livraison, et dont aucune traduction n'a encore été publiée jusqu'à ce jour), à raison de 6 fr. 50 cent. le volume, pour Paris, et de 8 fr. pour les départemens.

Élémens de la grammaire hébraïque, par J. E. Cellérier fils, pasteur, et pro-

fesseur de langues orientales à l'académie de Genève; suivis des Principes de la syntaxe hébraïque, traduits librement de l'allemand de Wilhelm Gesenius. A Genève, impr. et librairie de Sestié fils et Manget; à Paris, chez Masson, *in-8.°*, x et 260 pages. Prix, 5 fr. 50 cent.

Nouveau Dictionnaire de la langue française, où l'on trouve, 1.° le recueil de tous les mots de la langue usuelle, dont un grand nombre ne se trouvent point dans les autres dictionnaires, avec leurs définitions et des exemples propres à en indiquer l'usage et la construction; 2.° les étymologies nécessaires pour l'intelligence de ces mots, tirées des langues anciennes ou étrangères; 3.° un grand nombre d'acceptions non indiquées ni définies jusqu'à présent, justifiées par des passages d'auteurs classiques, et auxquelles ces passages servent en même temps de fondement et d'exemple; 4.° l'explication détaillée des synonymes; 5.° des remarques sur la prononciation et l'orthographe, lorsqu'elles s'écartent des règles générales; 6.° la solution des principales difficultés grammaticales; 7.° les noms des outils et instrumens des arts et métiers avec l'indication de leurs usages divers; 8.° les termes des arts et des sciences avec les définitions ou les descriptions des objets qui sont soumis aux procédés des uns et aux spéculations des autres, &c. &c.; par J. Ch. Laveaux. Paris, impr. de Fain, chez Déterville et chez Lefévre, 2 vol. *in-4.°*, ensemble de 272 feuilles. Prix, 42 fr.

Œuvres de Jean Rotrou, tome I.er Paris, impr. de Fain, chez Desoer, *in-8.°* de 38 feuilles. Prix, 7 fr. L'édition aura 5 volumes.

Il doit paroître incessamment, chez le même libraire, une nouvelle édition des *Œuvres complètes de Boileau Despréaux*, en un volume *in-8.°*, imprimé à deux colonnes, en caractères neufs, sur papier grand raisin satiné. Cette édition contiendra, outre les anciens commentaires, beaucoup de nouvelles notes par M. Viollet-le-Duc, auteur du Nouvel Art poétique, &c. Le discours sur les caractères et l'influence des œuvres de Boileau, par M. Daunou, membre de l'Institut, sera en tête de cette édition. Les mêmes œuvres seront imprimées, format *in-18*, en 4 ou 5 volumes.

Marie Stuart, reine d'Écosse, tragédie en cinq actes. Paris, impr. et libr. de Boucher, *in-8.°* de 6 feuilles. Prix, 2 fr. 50 cent.

L'Exilé, élégies nationales, suivies du Siége d'Orléans, poëme, par M. Caquot. Paris, impr. de Fain, chez M.me Huet, *in-8.°* de 38 pages. Prix, 1 fr. 50 c.

L'Illusion et autres poëmes, par M. Thévenot. Paris, impr. de P. Didot, librairie de Guillaume, *in-18*, orné de gravures. Prix, 3 fr.

Discours en vers sur l'institution du jury en France. Paris, impr. et libr. de Boucher, *in-8.°* d'une feuille.

Sa Majesté Louis XVIII refuse d'abdiquer la couronne, ou la Légitimité, ode; par M. Mollevaut, membre de l'Institut. Paris, impr. d'Ant. Boucher, 1820, 8 pages *in-8.°*

Notice sur la vie et les ouvrages de Wiéland, surnommé le Voltaire de l'Allemagne. Paris, impr. de Rougeron, chez Fantin, *in-8.°* de 2 feuilles. Prix, 1 fr.

Le libraire Desoer va publier une nouvelle édition du *Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle*, augmentée de notes extraites de Chaufepié, Joly, La Monnoye, Leduchat, J. Leclerc, Prosper Marchand, &c. Cette collection formera 16 volumes *in-8.°*; le premier sera mis en vente à la fin d'août. Prix de chaque volume pour les souscripteurs, papier ordinaire, 9 fr.; papier vélin, 18 fr.

M. Lequien, libraire rue des Noyers, n.° 45, publie le *prospectus* d'une nouvelle édition des Œuvres de Voltaire, en 70 volumes *in-8.°* d'environ 500 pages. « Après la publication de six éditions des Œuvres de Voltaire, dont deux sont » terminées depuis quelque temps et quatre sont encore sous presse, la publi- » cation d'une septième édition du même auteur pourra paroître un peu hardie, » et même téméraire: mais c'est l'exécution d'un projet conçu depuis long- » temps; exécution qui n'a été retardée jusqu'à ce jour que pour des raisons » qui intéressent fort peu le public. Ce temps a été employé à étudier le goût » des amateurs; et l'on s'est convaincu qu'il en existe encore une classe assez » nombreuse à satisfaire: ce sont ceux qui, comptant pour rien, ou pour peu de » chose, les gravures qui augmentent de beaucoup le prix d'un livre, tiennent » cependant à avoir une belle édition, dont l'exécution typographique ne laisse » rien à desirer. Il étoit réservé aux presses de M. Pierre Didot de produire » l'édition qu'on annonce aujourd'hui. Non-seulement l'éditeur profitera des » améliorations faites aux éditions publiées depuis peu, mais encore il sera aidé » des conseils de plusieurs hommes de lettres qui ont fait une étude particulière » des Œuvres de Voltaire. En un mot, il ne négligera rien pour rendre son édition » une des plus recommandables sous tous les rapports. Cette édition est publiée » par livraisons de deux volumes, de mois en mois: les deux premières livraisons » sont en vente. Le prix de chaque volume est de 4 fr. 50 cent.; satiné, 5 fr.; » satiné et cartonné à la Bradel, 6 fr.

» Plusieurs souscripteurs à l'édition de Voltaire que je publie en ce moment, » dit M. Lequien, ont témoigné le desir d'avoir les œuvres de Rousseau » entièrement conformes aux œuvres de Voltaire; c'est ce qui me détermine à » mettre cet ouvrage sous presse plus tôt que je l'avois projeté. On va donc voir, » pour la première fois, ces deux auteurs imprimés de la manière la plus uni- » forme; même papier, même caractère, même imprimeur. Pour que cette opé- » ration ne retarde en aucune manière la publication des livraisons du Voltaire, » on ne donnera qu'un volume par mois des Œuvres de J. J. Rousseau. Le premier » volume paroîtra le 1.er octobre au plus tard. Cette édition sera publiée en » 20 volumes *in-8.°*, avec figures ou sans figures, au choix des souscripteurs. »

L'Europe au moyen âge, traduit de l'anglais de M. Henri Hallam, par MM. F. P. Dudouit, avocat à la cour royale de Paris, et A. R. Borghers; tome I.er, contenant, 1.° l'histoire de France depuis Clovis jusqu'à l'invasion de Naples par Charles VIII; 2.° l'exposition du système féodal; 3.° l'histoire d'Espagne jusqu'à la conquête de Grenade. Paris, impr. de Cordier, libr. de Delestre-Boulage, *in-8.°* de viij et 488 pages. Prix, 7 fr. Cet ouvrage formera quatre volumes, qui paroîtront successivement et à des époques peu éloignées. Le second contiendra l'histoire de la constitution d'Angleterre; le troisième, l'histoire d'Italie, du pouvoir ecclésiastique, des Grecs et des Sarrasins; le quatrième, l'histoire d'Allemagne jusqu'à la diète de Worms en 1495, et le tableau du commerce, des mœurs et de la littérature en Europe pendant le moyen âge. Le prix de chaque volume sera de 7 fr.

Voyage historique et politique au Montenegro, contenant l'origine des Monténégrins, peuple autochthone ou aborigène et très-peu connu; la description topographique, pittoresque et statistique du pays; les mœurs de cette nation; ses usages, coutumes, préjugés, son gouvernement, sa législation, ses relations politiques, sa religion, les cérémonies curieuses et bizarres de son culte,

l'exposé de divers traits de courage, de générosité, ainsi que de férocité, communs dans le peuple; orné d'une carte détaillée, dessinée sur les lieux, et de douze gravures coloriées, représentant les costumes de ce pays, &c.; par M. le colonel L. C. Vialla de Sommières. Paris, impr. d'Imbert, librairie d'Alexis Eymery, 1820, 2 vol. *in-8.°*, 50 feuilles 1/4 : 15 fr.

M. Dulaure, membre de plusieurs sociétés savantes, vient de publier le *prospectus* d'une *Histoire physique, civile et morale de Paris*, de ses monumens, de ses édifices, de ses institutions, des usages, des mœurs et des divers états de la civilisation de ses habitans depuis l'origine de cette ville jusqu'au temps présent. Cet ouvrage, orné d'un grand nombre de gravures, formera 6 volumes *in-8.°*, pour lesquels on souscrit chez Guillaume et compagnie. Le prix de l'ouvrage entier ne dépassera pas 48 francs pour les souscripteurs.

Dictionnaire historique et biographique des généraux français, depuis le XI.ᵉ siècle jusqu'en 1820, 12 vol. *in-8.°* d'environ 500 pages chacun : les deux derniers contiendront des additions et corrections; un vocabulaire des grades militaires; un abrégé chronologique des batailles, des traités de paix, &c. On souscrit chez M. de Courcelles, chevalier et historiographe de plusieurs ordres, rue Saint-Honoré, n.° 290, près Saint-Roch. Le prix de souscription est de 6 fr. par volume; 7 fr. 50 cent. par la poste.

Volney's Ruins, or Meditations on the revolutions of empires, translated under the immediate inspection of the author from the first Paris edition; to which is added the Law of nature, and a short biographical notice by count Daru. Paris, imprim. de Cellot, chez Bossange frères, *in-18* de 12 feuilles. Prix, 3 fr.

Études de la nature, par Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre. Paris, impr. de Cellot, libr. de Méquignon-Marvis, 8 vol. *in-18*, ensemble de 86 feuilles. Prix, 24 fr.

Histoire naturelle des lépidoptères ou papillons diurnes des environs de Paris, décrits par M. Godart et peints par M. Vauthier. Les quatre premières livraisons *in-4.°* de cet ouvrage ont été mises en vente chez Crevet, rue de l'École de médecine, n.° 11.

Concordance des figures de plantes cryptogames de Dillen, Micheli, Tournefort, Vaillant et Bulliard, avec la nomenclature de Decandolle, Smith, Achard et Person; par MM. Leturquier et Levieux, membres de l'académie des sciences et belles lettres de Rouen. A Rouen, impr. et libr. de Périaux, *in-8.°*

Description des appareils propres à économiser le temps et le combustible, qui se vendent chez M. Harel, membre de la société d'encouragement. Paris, impr. et libr. de Bobée, *in-12*, de 2 feuilles.

Gnomonique graphique, ou Méthode simple et facile pour tracer les cadrans solaires sur toutes sortes de plans et sur les surfaces de la sphère et du cylindre droit, sans aucun calcul et en ne faisant usage que de la règle et du compas. Seconde édition, suivie de la *Gnomonique analytique*, ou Solution par la seule analyse de ce problème général : *trouver des cercles horaires avec une surface donnée*; par J. Mollet, ex-doyen de la faculté des sciences à Lyon. Paris, impr. de Huzard-Courcier, chez M.ᵐᵉ veuve Courcier, *in-8.°* de 5 feuilles, plus 8 planches. Prix, 2 fr. 50 cent.

Traité de nivellement, par J. J. Verkaven, bachelier de l'université, professeur d'analyse à l'école militaire spéciale de cavalerie à Saint-Germain-en-Laye;

revu, augmenté et publié par un ancien ingénieur, officier au corps royal d'état-major. Paris, librairie de Barrois l'aîné, *in-8.°*, avec planches. Prix, 7 fr.

Système d'agriculture, suivi par M. Coxe sur sa propriété d'Holkham, comté de Norfolk, en Angleterre; décrit par Édouard Rigby, Esq., et Francis Flaikie; traduit de l'anglais par F. E. Molard, &c. A Paris, chez M.me Huzard, rue de l'Éperon, n.° 7, 1 vol. *in-8.°*, avec dessins, &c., 1820.

Traité d'anatomie vétérinaire, ou Histoire abrégée de l'anatomie et de la physiologie des principaux animaux domestiques; par F. Girard, directeur de l'école royale vétérinaire d'Alfort, &c.; nouvelle édition, revue et corrigée. A Paris, chez M.me Huzard, rue de l'Éperon; deux vol. *in-8.°*, 1819.

Iconographie de l'Institut royal de France, ou Collection des portraits des membres qui composent les quatre académies, dessinés et publiés par M. Jules Boilly fils. La collection entière sera composée de deux cents portraits environ, qui seront publiés par livraisons ou cahiers de huit portraits. Il paroîtra un cahier tous les mois. Le nombre des cahiers sera de 24 ou de 25 au plus. Lorsque la publication sera terminée, chaque souscripteur recevra les titres imprimés de l'ouvrage, et des tables contenant les noms des académiciens, classés dans leurs académies respectives, suivant l'ordre de leur réception. Au moyen de ces titres et de ces tables, on pourra faire relier les cahiers en corps d'ouvrage. Chaque livraison est du prix de 12 francs. On ne peut souscrire que pour l'ouvrage entier. Le bureau de souscription est chez l'auteur, M. Boilly, rue Meslay, n.° 12, et chez M. Bénard, marchand d'estampes, boulevart des Italiens, n.° 11. Le tirage des épreuves est confié aux presses lithographiques de M. Villain, rue de Sèvres, n.° 11. La première livraison a paru; elle est composée des portraits de MM. Portal, La Cépède, Langlès, Andrieux, Sicard, Regnault, Pastoret, Gossec.

Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens, tomes XLV et XLVI (Pour-Rach). Paris, impr. et librairie de Panckoucke, 2 gros vol. *in-8.°*

Cours de matière médicale, par L. Hanin, docteur en médecine de la faculté de Paris. Paris, chez Croullebois, 2 vol. *in-8.°* Prix, 12 fr.

Thémis, ou Bibliothèque du Jurisconsulte; par une réunion de magistrats, de professeurs et d'avocats. A Paris, au bureau de la Thémis, rue Git-le-Cœur, n.° 4. La sixième livraison de ce recueil, qui est la première du second volume, vient de paraître; elle renferme plusieurs analyses d'ouvrages sur le droit et quelques autres articles. Le prix de la souscription, pour 2 volumes, est de 24 fr., et de 27 fr., franc de port.

Précis historique et critique de la constitution de la monarchie danoise; par M. P. A. Heiberg, membre de la société royale des antiquaires à Paris, de l'académie des sciences d'Erfurt, avec cette épigraphe : *Something is rotten in the state of Denmark* (Shakespeare). Paris, impr. et librairie de M.me Jeunehomme-Crémière, rue Hautefeuille, n.° 28, *in-8.°* de 110 pages.

Œuvres complètes de Massillon, tomes I et II. Paris, impr. de Cellot, chez Raymond et Dalibon, *in-8.°* La souscription, dont le prix est de 6 fr. par volume (12 fr. sur papier vélin), sera fermée quand le tome VI paroîtra.

Archives des découvertes et des inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant

l'année 1819, 1 vol. *in-8.°* de 526 pages, le douzième de la collection. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 cent. franc de port, pour les départemens. A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg et à Londres, même maison de commerce. Réunir dans un cadre resserré une foule de matériaux épars dans les meilleurs ouvrages français, anglais, allemands et italiens; les classer dans un ordre méthodique, et en présenter des analyses claires, précises et à la portée de tous: tel est le but de ce recueil, dont le succès a été toujours croissant depuis douze années; nous pensons que ce répertoire annuel mérite d'être placé dans toutes les bibliothèques. Le volume que nous avons sous les yeux, et qui est le douzième de la collection, renferme une grande variété d'articles, parmi lesquels nous avons distingué ceux sur l'oxigénation de l'eau, par M. Thénard; sur les poissons électriques, par M. de Humboldt; sur la polarisation, la réfraction et l'absorption de la lumière, par MM. Biot, Petit et Dulong; un grand nombre d'analyses chimiques de productions minérales, animales et végétales; des recherches curieuses sur les instrumens à vent et à cordes; sur la température et la pesanteur spécifique des eaux de la mer; sur la théorie de la chaleur, la dilatation du gaz, la chute des corps, l'oxidation du fer, la formation des brouillards, la déclinaison de l'aiguille aimantée, les comètes, &c. &c. La partie industrielle comprend toutes les découvertes faites, en 1819, dans les arts et métiers, ainsi que les prix, médailles et récompenses décernées, tant par le jury de la dernière exposition, que par l'académie des sciences et la société d'encouragement. On peut se procurer, à la même adresse, les onze premiers volumes de la collection. Prix des 11 premiers volumes, 67 fr.

ITALIE.

Lettere di un recente viaggio in Francia, Inghilterra, Olanda ed una parte della Germania, &c.; Lettres écrites pendant un voyage en France, en Angleterre, en Hollande et une partie de l'Allemagne, par Orti. Vérone, à la société typographique, *in-8.°*

Viaggio da Tripoli di Barbaria alle frontiere occidentali dell' Egitto, &c.; Lettres adressées au docteur Viviani, professeur de botanique à Gênes, écrites pendant un voyage de Tripoli aux frontières occidentales de l'Égypte, fait en 1819 par le docteur P. della Cella. Gênes, Ponthenier, *in-8.°*, avec figures.

Nuova Descrizione di Roma antica e moderna, dei suoi contorni, &c.; Nouvelle Description de Rome antique et moderne et de ses environs, par Carlo Fea. Rome, Paccinelli, 3 vol. *in-8.°*

Della Storia d'Italia antica e moderna, &c.; Histoire de l'Italie ancienne et moderne, par L. Bossi; tomes I à VIII. Milan, chez Giegler, *in-8.°*

Une traduction italienne de l'ouvrage de M. Millin qui a pour titre, *Introduction à l'étude des pierres gravées*, a paru, à la fin de 1819, à Palerme chez Abbate, *in-8.°*

Pomona italiana, osia Trattato degli alberi fruttiferi, &c.; Pomone italienne, ou Traité des arbres fruitiers, leur classification, leur synonymie et leur culture, avec figures dessinées d'après nature; précédé d'un traité élémentaire, par G. Gallesio. Cet ouvrage aura 36 livraisons *in-fol.*; la première a paru à Pise, chez Capurro.

Istoria dell' Etna nel mese di maggio 1819, &c.; Histoire de l'Etna durant le mois de mai 1819; par Maravigna. Catane, Pastore, *in-8.°*

Giornale dell' eruzione dell' Etna, &c.; Journal de l'éruption de l'Etna, arrivée le 27 mai 1819; par M. Gemmellaro. Catane, Pastore, *in-8.°*

Nuovo Trattato d'ottica, &c.; Nouveau Traité d'optique, ou de la science de la lumière, démontrée par les principes de la mécanique; par Leopoldo Nobili. Milan, Giusti, *in-8.°* avec planches.

Osservazioni su la cometa apparsa in luglio dell' anno 1819, &c.; Observations sur la comète qui a paru au mois de juillet 1819, par Nicolo Cacciatore. Palerme, impr. royale, *in-8.°*

ESPAGNE. *Arte elemental filosofica de las lenguas latina y española, &c.; Art élémentaire philosophique des langues latine et espagnole*, par le P. Joachim Berdoy de Alustante, professeur de grammaire à Brihuaga. Madrid, Brun, *in-12.*

Fabulas en verso castellano, &c.; Fables en vers castillans, par D. Ramon Pisson. Madrid, Villareal, *in-12.*

ALLEMAGNE ET PAYS-BAS.

Cervantes; Cervantes, drame en trois actes, par G. Doring. Francfort, 1820, *in-8.°* Prix, 1 flor.

Slavonien, &c.; Tableau géographique et statistique de l'Esclavonie et d'une partie de la Croatie, par S. de Csaplovics. Pesth, Hartleben, 2 vol. *in-8.°*

Ueber die Ungewissheit der alten Geschichte, &c.; Sur l'Incertitude de l'histoire ancienne, par L. Struve. Kœnigsberg, 1820, Hartung, *in-4.°*

De Arrogantia adolescentulorum romanorum dissertatio; auctore G. Richter. Duben, Tescher, *in-4.°*

Beytræge zur Alterthumeskunde, &c.; Mémoires pour servir à l'histoire de l'antiquité, particulièrement dans l'Orient; par J. G. Rhode; cahiers 1 et 2. Berlin, 1820, Dunker, *in-8.°* Prix, 1 rxd. 12 gr.

Das Bild des Gottes Tyr, &c.; l'Image du dieu Tyr, trouvée dans la Haute-Silésie et comparée avec deux autres images du même dieu trouvées aux bords du Rhin et à Mecklenbourg; par J. G. Büsching. Breslau, *in-8.°*

Der Geist der Menschen &c.; De l'Esprit de l'homme dans ses rapports avec la vie physique, ou Principes fondamentaux d'une physiologie de la pensée, pour des médecins, des philosophes et des hommes dans la plus noble acception du mot; par le docteur Hartmann, professeur en médecine de l'université de Vienne. Vienne, 1820, Gerold, *in-8.°*

Commentatio de Athenagoræ vita, scriptis et doctrina, auctore Th. A. Clarisse. Lugd. Bat., 1820, Luchtmans, *in-4.°*

ANGLETERRE.

J. Scapulæ Lexicon græco-latinum è probatis auctoribus locupletatum, cum indicibus et græco et latino auctis et correctis: additur auctarium dialectorum in tabulas compendiosè redactarum: accedunt Lexicon etymologicum et Meursii Glossarium contractum, hactenùs desideratum; editio nova accurata, cui accesserunt, præter alia subsidia, Dorvilii animadversiones nunc primùm vulgatæ, selectissimæ etiam D. Scotti et appendix Askeviana dicta, additamentis cunctis in unum corpus cum lexico redactis. Consilio et curâ J. Bailey; operâ et studio J. R. Mojor. Londini, Priestley, 1820, in-fol. Prix, 5 l. st. 5 sh.

The House of Atreus, and the House of Laius, &c.; La Maison d'Atrée, et la Maison de Laïus, tragédies, tirées du théâtre des Grecs; avec une préface

sur les particularités de la construction et les principes moraux du drame grec; par John Smith. Londres, Nunn, *in-8.°*

A geological Map of England &c.; Carte géologique d'Angleterre, avec une table alphabétique des montagnes ou des collines; par B. Greenough. Londres, Longman, 6 feuilles gr. *in-fol.* Prix, 7 l. st. 10 sh.

Essays on the institutions, government and manners of the states of ancient Greece, &c.; Essais sur les institutions, le gouvernement et les mœurs des états de l'ancienne Grèce, par David Hill, professeur de langue grecque à l'université de Saint-André. Londres, Baldwin, *in-8.°* Prix, 8 sh.

History of the house of Guelph, &c.; Histoire de la maison Guelphe, ou de la Famille royale de la Grande-Bretagne, depuis son commencement jusqu'à l'avènement au trône de George I.er Londres, Longman, *in-8.°*

The Inquisition unmasked, being an historical and philosophical account of that tremendous tribunal, founded on authentic documents, &c.; l'Inquisition démasquée, ou Détails historiques et philosophiques concernant ce redoutable tribunal, fondés sur des documens authentiques et tendant à prouver la nécessité de sa suppression, comme moyen de réforme et de régénération; écrit et publié à l'époque où le congrès national de l'Espagne étoit assemblé pour délibérer sur cette importante mesure; par D. Antonio Puigblanch; traduit de l'espagnol en anglais sur le manuscrit de l'auteur, par W. Walton. Londres, 1820, Baldwin, 2 vol. *in-8.°* Prix, 30 sh.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel et Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du XIII.e siècle, par B. de Roquefort. (*Second article de M.* Raynouard.)........ Pag. 451.

Considérations sur la nature et les causes de l'aurore boréale. (*Troisième article de M.* Biot.)........ 460.

L'Esprit du grand Corneille, par M. le comte François de Neufchâteau. (*Article de M.* Raynouard.)........ 468.

Essai historique sur l'École d'Alexandrie, par Jacques Matter. (*Article de M.* Daunou.)........ 477.

Recherches sur les Langues tartares, par M. Abel-Rémusat. (*Second article de M.* Silvestre de Sacy.)........ 486.

Un mot sur la nécessité d'écrire les imparfaits, les conditionnels des verbes, et quelques substantifs, suivant la nouvelle orthographe, par M. Barde du Vigan. (*Article de M.* Raynouard.)........ 496.

Nouvelles littéraires........ 501.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et à *Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1820.

Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et continué par des membres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres; tome XV, suite du XII.e siècle. A Paris, chez Firmin Didot père et fils, impr. libr., rue Jacob, n.o 24, et chez Treuttel et Würtz, libr., rue de Bourbon, n.o 17; 1 vol. *in-4.o*, xxxj et 660 pages.

Ce quinzième volume complète l'histoire littéraire de la France pendant le XII.e siècle, qui occupe seul sept volumes.

Si l'on s'étonnoit des développemens qui ont été donnés à tout ce qui concerne la littérature de cette époque, il ne seroit pas difficile de

justifier les rédacteurs. Elle est sans contredit la plus remarquable de notre histoire littéraire durant le moyen âge : alors ont paru une foule de savans, de théologiens, d'historiens, de poètes, tels que Abailard, Philippe de l'Aumône, S. Bernard, Gautier de Châtillon, Hildebert évêque du Mans, Ives de Chartres, Pierre de Blois, Pierre Lombard, le Maître des sentences, Marbode de Rennes, Pierre le Chantre, Pierre le Mangeur, Jean de la Poirée, Pierre de Cluni, Suger, Jean de Salisbury, Orderic Vital, &c. ; alors ont commencé de briller en France deux littératures nouvelles, celle des troubadours et celle des trouvères En lisant quelques-uns des articles consacrés à faire connoître les ouvrages et les personnes de ces poètes nombreux, on a quelquefois lieu de regretter que les rédacteurs ne soient pas entrés dans de plus grands détails.

Quant à la littérature latine de cette époque, les nouveaux rédacteurs étoient déjà liés par le plan qu'avoient tracé et exécuté jusqu'alors les religieux bénédictins. Les membres de l'académie chargés de continuer ce travail sur le même plan, n'ont pu en restreindre l'exécution au moment où la nature des ouvrages et la célébrité des auteurs leur auroient commandé d'agrandir le plan en raison de l'importance des uns et du mérite des autres.

La partie latine de ce quinzième volume présente peu de ces écrivains qui se recommandent d'avance à l'estime publique : les principaux, parmi les prosateurs, sont Pierre de Blois, Pierre le Chantre, Guillaume de Champagne, Étienne de Tournai ; et parmi les poètes, Gautier de Châtillon est le plus remarquable.

L'examen que j'ai fait des articles qui composent ce volume, m'a confirmé dans la conviction où j'étois depuis long-temps, que la lecture des auteurs du XII.e siècle est une source féconde pour ceux qui veulent travailler sur notre histoire, sur nos mœurs, sur nos lois. Les écrivains de cette époque ont beaucoup discuté, beaucoup cité, et l'on peut tirer un grand profit de leur lecture, et je dirois presque de leur étude.

Pierre de Blois, né en France et mort en Angleterre, passe pour un des meilleurs écrivains du XII.e siècle. Il reste de lui beaucoup de lettres où il cite souvent les auteurs de l'antiquité, et il en fait gloire contre ses détracteurs. « En répétant ce qu'ont dit les anciens, nous » sommes, leur répond-il, comme des nains (montés sur les épaules de » géans) qui, par ce moyen, voyons plus loin qu'eux. » Ses œuvres consistent en un grand nombre de sermons, en quelques traités particuliers et en une collection de lettres : il vante sa facilité dans le genre épistolaire. « Ne m'a-t-on pas vu, dit-il, dicter à trois secrétaires » à-la fois des lettres sur différens sujets, et suivre la vîtesse de leurs

» plumes, tandis que moi-même (ce qui n'est arrivé qu'à Jules-César)
» j'en écrivois en même temps une quatrième! »

Les lettres de Pierre de Blois ont été imprimées avec ses autres ouvrages en un volume *in-folio;* elles offrent souvent des faits ou des maximes qu'il est bon de connoître pour l'histoire du temps.

Dans la quatre-vingt-quinzième, il dénonce au roi d'Angleterre les vexations criantes que les vicomtes, les forestiers, et leurs officiers subalternes, exerçoient dans l'administration de la justice : il convient que le prince ne peut pas tout voir par ses yeux; mais il soutient qu'il n'en est pas moins responsable des abus qui se commettent sous son autorité, s'il néglige d'y apporter remède, lorsqu'il en est instruit.

Ces maximes sont sages; mais que penser de celles que contient la lettre cent douzième, où il écrit à l'évêque d'Orléans qu'il doit s'opposer à la levée de la dîme saladine, que le roi avoit imposée sur les biens de tous ceux qui ne s'étoient point croisés avec lui! Pierre de Blois pose en principe que le roi ne peut ni ne doit exiger du clergé que des prières; et il ajoute : « Que le prince apprenne, par vos instructions et par vos
» remontrances, que l'église ne lui a confié le pouvoir du glaive que
» pour la protéger, et non pour opprimer les pauvres, en lui ôtant les
» moyens de les secourir. »

Dans la cent cinquante-deuxième lettre, parlant des chanoines d'un chapitre dont il étoit doyen, il s'exprime en ces termes : « Les chanoines,
» concubinaires publics, épousent sans scrupule, et en face de l'église,
» les nièces et les filles de leurs confrères. »

A la place de ces chanoines, il demande au pape une colonie de Cisterciens.

Pierre de Blois mettoit dans ses discours, comme dans ses lettres, des citations d'auteurs profanes. Il se justifie contre ses critiques en disant :
« On ne s'informe pas dans quel pays sont venues les plantes médicales,
» ni par quelles mains elles ont été cultivées, pourvu qu'elles aient la
» vertu de guérir : il en est de même des belles maximes de morale. »

Il avoit un frère nommé Guillaume, qui renonça à une abbaye pour se livrer entièrement aux lettres, et il lui écrit pour l'en féliciter. « Il est
» vrai, dit-il, qu'en quittant votre place vous perdez un tombeau de
» marbre, sur lequel on eût peut-être gravé après votre mort, *Ci-gît*
» *Guillaume, abbé.* Mais qu'importe un sépulcre! Votre nom durera plus
» parmi nos neveux par votre tragédie de FLAURA ET MARCO, ...
» par votre comédie d'ALDA, par vos sermons et vos œuvres théo-
» logiques, &c. »

Pierre de Blois donnoit de pareils conseils après les avoir mis en

pratique. Il avoit été en faveur à la cour de Sicile; chargé de l'éducation du jeune roi Guillaume II, il avoit même pris part au gouvernement: ses envieux voulurent lui procurer un évêché, un archevêché, pour l'exiler de la cour; il préféra de la quitter, et il retourna en France.

L'article relatif à Pierre le Chantre offre une judicieuse critique et des recherches heureuses : son principal ouvrage est le *VERBUM ABBREVIATUM*, ainsi nommé parce qu'il commence par ces mots. C'est un grand traité de morale, dont les détails, très-utiles aux personnes qui étudient l'histoire, nous révèlent la dépravation des mœurs de cette époque. Il attaque les théologiens, les gloses, les subtilités, et il s'écrie: « Est-ce donc que je ne pourrai faire la différence du juste et de l'injuste, » si je n'invente des questions captieuses et malignes! » Il blâme les prédicateurs qui « cherchent à flatter l'oreille de l'auditeur par des phrases » sonores et cadencées, par des pointes ingénieuses, des figures brillantes » et tout l'attirail d'une rhétorique profane. »

En s'élevant contre les vices et les abus, il en trouve sur-tout parmi les ecclésiastiques, qui, entre autres abus, pour gagner plus d'argent, se permettoient de dire plusieurs messes dans le même jour; et il propose de diminuer le nombre des églises, des autels et des prêtres: il dénonce la pluralité des bénéfices, les exemptions ecclésiastiques, la simonie, &c.; il fait aux gens de palais les reproches qu'on leur a souvent adressés; il condamne les épreuves judiciaires, qu'il traite d'inventions diaboliques.

Il faut lire dans l'article même une foule de détails qui prouvent le bon esprit de Pierre le Chantre : et ce bon esprit ne se manifestoit pas seulement dans ses ouvrages; voici une anecdote qui mérite d'être connue.

Un usurier, venant à résipiscence, s'adressa à l'évêque de Paris, qui faisoit alors bâtir la grande basilique: l'évêque lui conseilla de consacrer à cette œuvre pie le bien qu'il avoit mal acquis. Pierre le Chantre, consulté à son tour, dit au pénitent : « On ne vous a pas donné un bon » conseil; voici ce que vous devez faire : allez, faites proclamer dans » toute la ville que vous êtes prêt à restituer à tous ceux qui ont fait des » affaires avec vous, ce que vous avez exigé de trop. » L'usurier obéit, et annonça ensuite au chantre qu'il lui restoit encore beaucoup de superflu. « Maintenant, répondit le sage directeur, vous pouvez faire » l'aumône en sûreté de conscience. »

Parmi les ouvrages écrits en vers latins, on doit regretter que la tragédie intitulée FLAURA ET MARCO, et la comédie intitulée ALDA, que Guillaume de Blois avoit composées, ne nous soient point parvenues. Les auteurs qui ont écrit en vers latins sont assez nombreux durant l'époque dont rend compte le quinzième volume. Je me bornerai à

Gautier de Châtillon, qui est le plus distingué, comme je l'ai annoncé.

Cet auteur, né à Lille et établi ensuite à Châtillon, a composé le poème intitulé *ALEXANDRIS, SIVE GESTA ALEXANDRI MAGNI.* Il me semble que l'auteur de l'article, qui offre de cet ouvrage une analyse très-bien faite et semée de réflexions pleines de goût, ne lui a pas rendu assez de justice, parce qu'il n'a pas eu assez d'égard au temps où le poète composoit. Ce poème est, sous le rapport de la composition et de l'exécution, beaucoup au-dessus des ouvrages en vers qui ont été faits pendant le moyen âge : aussi il eut un tel succès, il obtint une telle célébrité, qu'à la fin du XIII.e siècle on l'expliquoit dans les écoles, de préférence à l'Énéide.

Il est dédié à Guillaume archevêque de Reims, qui, par sa grand'-mère, descendoit de Guillaume le Conquérant : les lettres initiales du premier vers de chaque chant, étant rapprochées, forment un acrostiche qui fait lire *GUILLERMUS* (1).

L'auteur a mis son héros en scène dès sa première adolescence. Je regrette que, dans l'analyse, on n'ait pas cité la colère impatiente du jeune Alexandre, lorsqu'il apprend que le roi de Perse impose des tributs aux Grecs; Alexandre veut déjà les affranchir, et le poète le compare au jeune lion

Cui nondum totos descendit robur in armos.

L'auteur a représenté Aristote, précepteur d'Alexandre, comme pâle, maigre, en joignant à son portrait cette réflexion :

O quàm difficile est studium non prodere vultu!

Les sages conseils que donne Aristote à son élève, méritoient de trouver place dans l'analyse.

Lorsque le héros part avec son armée et débarque sur les côtes d'Asie, le poète en décrit les différens pays, et finit par la Judée.

L'auteur de l'analyse reproche au poète d'avoir confondu les époques de l'histoire en parlant, à cette occasion, du Dieu né d'une vierge et qui doit, par sa mort, causer dans le monde une grande révolution. Cette critique est sévère : c'est le poète qui récite en son nom; il a donc pu

---

(1) On a quelquefois employé la même manière d'insérer dans un ouvrage le nom du héros, du protecteur ou de l'auteur. La Collection des lois espagnoles appelée LAS SIETE PARTIDAS, publiée par le roi Alphonse le Sage, présentoit autrefois le mot ALFONSO à ceux qui rapprochoient les sept lettres initiales de chaque *partida*. Ce nom se trouve ainsi dans les éditions de 1491 : mais, dans les éditions postérieures, le premier mot de la quatrième *partida*, qui est ONRRA, a subi une altération orthographique; on a imprimé *Honrra*, et depuis lors le nom d'*Alfonso* n'est plus formé par le rapprochement des lettres.

joindre à la description de la Judée les circonstances qui dans l'avenir doivent la faire distinguer au-dessus des autres pays : c'est ainsi que le poète termine son cinquième chant par des vœux relatifs aux malheurs de la chrétienté à l'époque où il écrivoit.

Comme le poète a presque toujours suivi l'histoire de Quinte-Curce, je ne crois pas nécessaire d'indiquer la marche du poème ; je m'arrêterai aux seules circonstances qui me paroîtront offrir quelque intérêt littéraire.

La bataille d'Issus est racontée par le poète avec beaucoup de détails; je citerai, attendu qu'il a été omis dans l'analyse, un mot heureux d'Alexandre, qui annonce à ses soldats que l'or des Perses sera le prix de leur victoire :

Aurum
Vincendum est ferro.

L'analyse ne dit rien de la description du bouclier de Darius, qui, entre autre objets, représentoit les géans bâtissant la tour de Babel, les conquêtes de Cyrus, la captivité des Juifs, leur dispersion, la ruine du temple de Jérusalem, &c.

Une invention poétique à laquelle il me semble qu'on auroit dû rendre plus de justice, c'est la description du temple de la Victoire ; les vers suivans méritent d'être cités :

Totoque immurmurat orbi
Cardo semel flexus. Ad limina prima susurrat
Introïtumque tenet curarum sedula mater,
Ambitio pernox, &c.

La bataille d'Arbelles remplit presque en entier le cinquième chant. L'auteur de l'article dit en parlant du poète : « Il fait plus que d'imiter » autant qu'il peut Virgile ; il le cite ou parodie; il apostrophe Darius » qui se détermine à la fuite: Tu ne fuis l'ennemi, dit-il, que pour » rencontrer d'autres ennemis :

» *Incidis in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.* »

Ce qui semble supposer que ce vers est de Virgile, ou une parodie d'un vers de Virgile, tandis qu'il est reconnu qu'il est de Gautier; devenu proverbe, il est arrivé jusqu'à nous.

Darius vaincu se retire dans la Médie; Alexandre entre dans Babylone : le poète décrit son triomphe, et le place au-dessus de tous les autres héros, qui, dit-il, ne paroîtront que peuple en comparaison de ce prince :

Respectu principis hujus
Plebs erit.

mot spirituel, qu'on avoit appliqué aux princes lorrains de la maison de Guise : il est permis de croire que c'étoit dans le poète Gautier qu'on en avoit pris l'idée.

De Babylone Alexandre va à Suze ; il prend, pille et brûle Persepolis.

Après la mort de Darius, le héros obtient que son armée, qui vouloit retourner dans la Grèce, continue les conquêtes : on marche vers l'Hyrcanie. Le poète raconte la visite que la reine des Amazones fit à Alexandre.

Les conjurations contre Alexandre, le supplice des conjurés, l'ambassade des Scythes, la victoire contre Porus, la blessure d'Alexandre au siége d'Oxydraque, conduisent au moment où il se prépare à l'expédition maritime pour chercher les sources inconnues du Nil.

Alors la nature s'indigne contre le mortel qui veut pénétrer ses secrets ; elle descend dans les enfers, se plaint à leur monarque, l'excite contre le héros ; la trahison personnifiée se charge de le faire périr par le poison, en se servant d'Antipater.

Alexandre retourne de son expédition maritime ; il arrive à Babylone : l'univers est dans l'attente, ne sachant de quel côté il tournera ses armes ; mais il boit le fatal poison, et il périt.

Le seul merveilleux qu'on trouve dans Gautier de Châtillon, c'est l'emploi des agens moraux personnifiés : on a vu la nature se déclarer contre Alexandre ; la victoire avoit agi pour lui dans le cours du poème. La veille de la bataille d'Arbelles, la victoire avoit envoyé le sommeil, afin que, par son secours, le héros passât une nuit qui le disposât à combattre avec plus de force.

Je l'ai déjà dit, je pense que cet ouvrage doit être cité avec distinction. Il y a sans doute beaucoup de choses à reprendre : mais j'aurois desiré qu'on eût fait connoître spécialement tout ce qui mérite quelque attention ; et chacun eût pu reconnoître que ce poème épique, qui est le premier qu'un Français ait composé, si l'on ne donne pas ce nom au poème d'Abbon sur le siége de Paris par les Normands, étoit, pour l'époque, un ouvrage digne, sous divers rapports, du grand succès qu'il obtint.

L'auteur de l'article du poème de l'Alexandréide ne dit pas qu'il existe des manuscrits avec gloses marginales et intermédiaires ; on en trouve un, entre autres, dans la bibliothèque de Berne (1).

Je me proposois de faire encore quelques observations sur d'autres

(1) Sinner, *Cat. des Mss. de la bibl. de Berne*, tom. I, p. 462.

articles moins importans, lorsque j'ai été détourné par une circonstance qui me paroît exiger une discussion toute particulière.

En relisant le discours préliminaire qui ouvre le XII.ᵉ siècle, je me suis aperçu d'une contradiction qui existe, au sujet d'un fait grave, entre ce discours, où l'on suppose que Louis le Jeune fut appelé au trône, au préjudice de Robert de Dreux son aîné, et l'article de Louis le Jeune, où l'on dit qu'il étoit le second fils de Louis le Gros; il est à regretter que, dans l'article sur Louis le Jeune, on n'ait pas combattu l'assertion hasardée dans le discours préliminaire. Comme cette assertion pourroit acquérir quelque crédit de l'autorité des rédacteurs de l'Histoire littéraire et du silence des continuateurs, je crois utile de rapporter ici les faits historiques pour établir les raisons qui peuvent motiver une opinion sur ce fait, présenté ainsi de deux manières opposées dans l'Histoire littéraire du XII.ᵉ siècle.

L'auteur du discours préliminaire, sur l'état des lettres en France au XII.ᵉ siècle, s'exprime en ces termes: « On ne peut douter que Louis » le Jeune n'eût aussi étudié, puisqu'à la mort de Philippe son frère » aîné, couronné roi du vivant de leur père, qui le survécut, il fut » préféré au prince Robert, second fils de Louis le Gros, que celui-ci » et les grands de la cour exclurent de la couronne, à raison de son » ignorance, et qui n'eut pour apanage que le comté de Dreux. »

Les plus anciens historiens qui aient parlé de cette préférence accordée à Louis le Jeune au préjudice de Robert, sont l'auteur d'un abrégé de l'histoire de France qui finit à Philippe VI, et l'auteur du *CHRONICON SANCTI BERTINI*.

Voici les termes de cet abrégé, qui a été écrit vraisemblablement vers 1350: « Ce Loys eut plusieurs filz: Philippe que le pourcel tua, Loys qui » fut roy après lui, Robert qui fut comte de Dreux, lequel Robert estoit » ainsné dudit Loys; mais, pour ce que ycelui Robert estoit sot, il fut » fait conte de Dreux et eut armes de eschaquier de or et de azur en » lieu de fleurs de lys (1). »

Iperius, mort en 1383, est l'auteur de la partie de la chronique de S. Bertin où il dit *(chap. LII, part. 2)*, que « le second fils Robert » fut un vrai idiot, et tout-à-fait inhabile à régner; c'est pourquoi le » roi et les grands du royaume l'exclurent du trône et des armes; on lui » donna le comté de Dreux, &c. (2). »

---

(1) Manuscrit jadis de l'abbaye de Saint-Victor, n.° 419, p. 14. — *Recueil des Historiens de France*, tom. XII, p. 229.

(2) *Secundus filius Robertus fuit purus idiota et regno totus inhabilis; et ideo*

Il avance que Robert de Dreux eut des fils et des filles qui, avec leurs adhérens, nuisirent ensuite au roi et au royaume, et qu'on les appela ROBERTIENS.

Il ajoute enfin qu'un des descendans, seigneur de Conthi ou Couci, voulut se faire couronner roi, prétendant qu'il étoit de la ligne aînée.

Je ne trouve pas d'écrivain antérieur qui ait avancé ce fait et les diverses circonstances qui l'accompagnent; et il est difficile de conjecturer à quelle source l'auteur de l'abrégé et Iperius avoient puisé.

En général, les historiens français n'en avoient pas fait usage, et ne s'étoient pas même occupés de le contredire. Le seul du Boulai le rapporte dans son Histoire de l'université : mais le savant Duchesne, écrivant l'histoire de la maison de Dreux, réfuta, sans les nommer, les deux auteurs cités, et établit par des pièces historiques et des témoignages contemporains, que Louis le Jeune étoit né avant Robert de Dreux. Les auteurs de la collection des Historiens de France, ainsi que les auteurs de l'Art de vérifier les dates, étonnés sans doute de ce que leurs confrères, en écrivant l'histoire littéraire, avoient mis dans leur discours préliminaire une assertion aussi importante, ne manquèrent pas d'assurer qu'elle étoit fausse, mais n'entrèrent pas dans tous les détails que je rassemblerai ici.

Il peut paroître étonnant que Suger, qui a écrit la vie de Louis le Gros, et qui a été régent du royaume pendant l'absence de Louis le Jeune, n'ait pas dit expressément que ce prince étoit le second fils, et que la mort de Philippe son aîné l'avoit appelé au trône.

Il dit seulement qu'après l'accident fatal qui fit périr Philippe fils aîné, déjà sacré roi, et régnant avec son père, la douleur de ce prince fut telle, qu'Homère n'eût pas suffi à la décrire, et il ajoute : « Nous tous, » qui étions ses amis et ses familiers, craignant de le perdre, à cause » de la foiblesse de sa santé, lui conseillâmes, pour prévenir les entre- » prises de ses rivaux, de faire sacrer son fils Louis, enfant de belle » espérance. »

Suger observe qu'en faisant sacrer son fils, Louis le Gros pourvut le royaume d'un heureux successeur, *felicem providit regno successorem.*

Mais il faut avouer que ce silence de Suger est une foible conjecture; d'ailleurs j'aurai bientôt occasion de citer un passage de ce savant

---

per regem et per proceres regni solio refutatus est et armis, et sibi datus est comitatus Drocarum, et pro armorum insigniis scutum auro et lazuro distinctum, non cum liliis, sed, per modum statarii, ambitum zonâ rubeâ quasi ligaturam in signum fatuitatis.

abbé, qui est implicitement décisif en faveur de la primogéniture de Louis le Jeune.

Deux autres faits que je crois ne devoir pas omettre, et qui seroient assez remarquables, s'ils étoient bien avérés, sont,

1.° Que Robert fut investi du comté de Dreux, par son père, en 1132 : or, Louis le Jeune étant né en 1120, si Robert avoit été son puîné, il n'auroit eu qu'environ dix ans, et ce n'est guère l'âge où les fils de France obtenoient un apanage : mais cette circonstance, avancée par M. Galand, est contredite par des historiens qui disent que ce fut en 1137 que Louis le Jeune donna lui-même le comté de Dreux à son frère ;

2.° Que Robert mourut dans un âge très-avancé : or, l'époque de sa mort étant fixée par tous les historiens au 11 octobre de l'an 1188, s'il étoit né seulement en 1122, puisque Louis le Jeune étoit né en 1120, il n'auroit été âgé que de soixante-six ans ; mais le P. Anselme, qui, dans son Histoire généalogique de la maison de France *(tom. I, pag. 423)*, parle de cet âge avancé, n'en indique aucune preuve.

Il faut donc, pour résoudre cette question de primogéniture, s'en rapporter aux historiens, aux chartes, et aux témoignages des contemporains.

Anselme de Gemblours, qui acheva, l'an 1136, la continuation de la chronique de Sigebert, dit, en désignant Louis le Jeune, *cum filio qui SECUNDUS natus erat.*

Le continuateur d'Aimoin, parlant de Robert comte de Dreux, dit: *QUARTUS verò Robertus.*

Un fragment historique, contenant un abrégé de la vie de Louis VII, après avoir raconté la mort de Philippe, ajoute: *Hujus frater junior Ludovicus, MAJOR tamen aliis fratribus quos habebat, sublimatus est.*

La généalogie qui est à la suite de la chronique de Baudoin d'Avesne, porte : *Unde SECUNDUS post ipsum regnavit Ludovicus.*

La chronique de Richard de Poitou dit : *Quo defuncto, rursùs alium NATU MAJOREM Ludovicum. . . . coronavit.*

Dans le *Chronica Regum Francorum*, ms. de la Bibliothèque du Roi, 5932 et 5949, on lit : *Coronari fecit Ludovicum filium suum SECUNDUM.*

La chronique de Morigni, qui finit en 1152, s'exprime en ces termes : *Ludovicum filium, qui POST PHILIPPUM NATUS ERAT.*

Un abrégé de l'histoire de France composé en latin sous le règne de Philippe Auguste, et traduit en français par l'ordre d'Alphonse comte de Toulouse, frère de S. Louis, porte : « Et quant icil Phelippes

» fu morz, li roys Loeys ses peres fist enoindre et couronner son autre
» AINZNÉ fil Loeys. »

La charte de Louis le Gros en faveur de l'évêque de Laon, en 1125, dans laquelle Louis est nommé immédiatement après Philippe son aîné, enfin divers autres titres, et plusieurs autres auteurs, attestent que Robert étoit né après Louis.

A ces autorités je joindrai un passage de Suger, qui, en parlant de l'avénement de Louis le Jeune après la mort de son père, dit que « la joie des Français fut d'autant plus grande qu'ils recevoient un » héritier direct et légitime... et que, d'autre part, ils considéroient » que l'empire d'Allemagne et le royaume d'Angleterre avoient beau- » coup souffert par le défaut d'un héritier légitime. »

Un fait qui seul décideroit en faveur des droits de Louis le Jeune, c'est la menace qu'au rapport d'un historien, fit S. Bernard à Louis le Gros, qui n'avoit pas accueilli assez favorablement les supplications des prélats. S. Bernard reprocha au roi cette conduite dure, et lui dit, en lui faisant part d'une révélation : « Votre obstination sera punie de la » mort de votre fils aîné Philippe. Je vous ai vu, avec votre fils cadet » Louis, incliné aux pieds des évêques que vous avez méprisés hier, et » j'ai compris que la mort de votre aîné vous forceroit d'implorer, pour » lui substituer Louis, cette église que vous opprimez maintenant. »

Il est bien évident que, si l'ordre de la succession n'eût appelé Louis le Jeune à remplacer son frère Philippe, la menace de S. Bernard, faite du vivant de ce frère, n'eût pas désigné Louis pour le remplacer.

La manière dont Orderic Vital (1) raconte la cérémonie du sacre de Louis VII, fournit une nouvelle preuve de la vérité de sa primogéniture. Il dit qu'il y avoit au concile treize archevêques, deux cent soixante-trois évêques, et une grande foule d'abbés, de moines et de clercs; que toute la noblesse de France y arriva avec le roi et la reine; que la noblesse et le roi demandèrent que le jeune Louis fût sacré, cérémonie qui eut lieu; mais qu'elle déplut à plusieurs Français de l'un et de l'autre ordre; car quelques-uns des laïcs espéroient que, si le jeune prince n'étoit pas sacré, leurs droits et leurs honneurs s'accroîtroient à la mort du père; quelques-uns du clergé convoitoient le droit d'élire et de constituer le chef du royaume.

Il est bien évident que, si l'ordre de la succession avoit été interverti, les mécontens n'eussent pas manqué de s'en plaindre, et l'historien en auroit lui-même fait la remarque, puisqu'il ajoute que le roi

(1) Orderic Vital, *p. 896.*

punit plusieurs de ceux qui avoient voulu écarter sa race du trône.

Je terminerai cette digression en rapportant les circonstances suivantes : Robert de Dreux se qualifioit de frère de Louis le Jeune : non-seulement il ne montra jamais contre lui aucune animosité, qui eût été bien pardonnable s'il avoit été exclu du trône ; mais encore il donna au roi son assistance quand ce prince en eut besoin.

Selon la Chronique française et Iperius, Robert fut exclu du trône et de la chevalerie, comme idiot ; cependant Robert se comporta constamment comme un homme de sens et de bonne conduite. Il fit preuve de courage, soit en allant à la croisade, soit en combattant en France ; rien ne permet de croire qu'il ait jamais porté les prétendues armoiries dont on a parlé.

J'ose croire qu'il ne peut rester aucun doute sur la vérité historique, et que l'on regardera désormais comme une erreur, démontrée telle, l'assertion contenue dans le discours préliminaire de l'Histoire littéraire du XII.ᵉ siècle.

RAYNOUARD.

HISTOIRE DE LA VILLE DE KHOTAN, tirée des Annales de la Chine et traduite du chinois, suivie de Recherches sur la substance minérale appelée par les Chinois PIERRE DE IU, *et sur le* JASPE *des anciens ; par M. Abel-Rémusat.* Paris, 1820, xvj et 240 pages *in-8.°*

C'EST au grand travail de M. Rémusat sur les langues tartares que nous devons la traduction de cette Histoire de Khotan. Après en avoir tiré tout ce qui étoit relatif à la littérature, et qui devoit naturellement entrer dans ses Recherches sur ces langues, il s'est décidé à traduire en entier ce morceau, dont il lui a paru que la partie historique et géographique pourroit être lue avec quelque intérêt. Parmi les villes principales de la contrée improprement nommée *petite Boukharie,* contrée qui nous est peu connue, et sur laquelle on peut recueillir des renseignemens nombreux dans les écrivains chinois, la ville de Khotan lui a semblé mériter une attention particulière. Outre la célébrité qu'elle doit au musc que l'on tire de son territoire, il est d'autres circonstances qui peuvent inspirer le desir de connoître son histoire. « Cette ville, dit » M. Rémusat, a été la capitale d'un état qui paroît avoir conservé son » indépendance jusqu'à l'invasion des Mongols ; ses environs étoient » couverts de monastères où les Bouddhistes des pays plus orientaux

» alloient chercher les livres sacrés et les traditions de leur croyance. » Les rivières qui arrosoient le pays, arrachoient des flancs du mont » Himalaya la célèbre pierre de kasch, ou le jaspe antique, qui, dès » les premiers âges du monde, étoit transporté de là dans toute l'Asie. » Des rapports religieux et commerciaux étoient entretenus avec l'Inde, » au travers du Kaschemire et des montagnes de neige. Les noms de » lieux, dans cette partie de la Tartarie, étoient samskrits, et on les » reconnoît encore dans les transcriptions que les Chinois en ont faites. » Toutes ces particularités font desirer des éclaircissemens; elles font » naître des questions dont on ne peut guère à présent chercher la solu- » tion que dans les traditions qui ont été recueillies et conservées par » les Chinois. »

On se feroit cependant illusion, si l'on espéroit trouver ici une histoire suivie de la ville ou du royaume de Khotan. C'est plutôt une compilation de tout ce qu'on a pu recueillir de traits isolés relatifs à Khotan, dans les histoires particulières des dynasties et des princes qui ont régné à la Chine. Tantôt on trouve des faits ou des traditions fabuleuses, rapportées avec beaucoup de détails; tantôt les événemens ne sont qu'indiqués en peu de mots : les données géographiques consignées dans un endroit ne sont pas toujours d'accord avec ce qu'on lit un peu plus loin; le même fait est rapporté plusieurs fois avec quelques variations dans les circonstances : enfin on peut dire, en plus d'une occasion, avec un écrivain qui, sous la dynastie des Thang, a dressé une relation du pays de Khotan : « En examinant les cartes qui représentent » les montagnes et les rivières, en recueillant ce qu'on trouve sur les » limites des différens pays, en traçant le tableau des mœurs des na- » tions, en faisant le tableau des productions de la terre et des eaux, » on rencontre bien des incohérences; on ne sait ce qu'on doit admettre » et ce qu'il faut rejeter : on voudroit concilier les contradictions, et » l'on n'a pas de témoignage en qui l'on puisse prendre une entière » confiance *(pag. 66)*. » Toutefois cette observation n'a pour objet que de prévenir les lecteurs pour qu'ils ne se méprennent point sur le genre de l'ouvrage que leur présente aujourd'hui M. Rémusat. Il donne lui-même une idée juste de cet ouvrage dans un endroit de sa préface, que nous transcrivons d'autant plus volontiers que nos lecteurs y verront l'engagement qu'il prend d'augmenter nos connoissances sur d'autres parties de la même contrée par de nouvelles publications du même genre que celle-ci

« L'histoire de Khotan, dit M. Rémusat, forme le LV.e livre d'une » collection chinoise très-volumineuse, dans laquelle on a rassembl

» tous les faits relatifs aux nations étrangères, en les arrangeant chro-
» nologiquement, suivant l'ordre des dynasties sous le règne desquelles
» on a eu du rapport avec ces nations. C'est ce qui explique la forme
» que ce morceau a dans l'original, et que j'ai presque entièrement
» conservée dans ma version. Telle qu'est celle-ci, elle fera juger de
» ce qu'on peut trouver dans les livres chinois, qu'on a, jusqu'à présent,
» extraits plutôt que traduits, et de la manière dont les faits y sont
» racontés. J'adopterai un système de rédaction plus resserré et plus
» conforme au goût européen, dans les traductions que je compte
» donner, après celle-ci, de l'histoire particulière des villes de Yerkiyang,
» de Khasigar ou Kaschgar, de Bisch-balikh et de quelques autres pays
» situés entre le Tibet et les limites méridionales de l'empire russe
» actuel, dans des lieux qui répondent à de grands espaces blancs sur
» nos cartes, et qui ne sont ni aussi complétement inhabités ni aussi
» totalement privés de traditions historiques qu'on a coutume de le sup-
» poser. »

Khotan, nommée par les Chinois *Iu-thian*, et par les Mandchous *Ho-thian*, paroît tirer son nom du mot samskrit *Koustana*, mamelle de la terre, et à ce nom se rattache une tradition fabuleuse qu'on trouve dans cette histoire *(pag. 40)*. Ce nom a été altéré de diverses manières par les Chinois *(pag. 32)*. Suivant les autorités les plus récentes, la position de cette ville seroit à 35 degrés 36 minutes de latitude septentrionale, et à 34 degrés ouest du méridien de Péking; elle auroit une population d'environ quarante-cinq mille ames. La série des faits historiques contenus dans l'histoire de cette ville commence sous le règne de Wou-ti, de la dynastie des Han, entre les années 140 et 87 avant J. C., et s'étend jusque vers le commencement du XVII.ᵉ siècle. Pendant cet espace de temps d'environ dix-sept siècles, on voit des relations très-fréquentes entre la Chine et les souverains de Khotan. La nature de ces relations indique en général de la part des souverains de Khotan une subordination plus ou moins avouée envers les monarques chinois : toutefois, comme on n'a ici pour guides que des écrivains chinois, on peut conserver quelque doute sur la véritable nature de ces relations ; mais on ne sauroit raisonnablement douter de leur réalité. Elles furent sans doute différentes, suivant que l'empire chinois fut dans une situation plus ou moins florissante. Elles ne devoient pas être d'une grande importance à une époque, par exemple (vers 470), où l'on voit les habitans de Khotan réclamer en vain le secours du monarque chinois contre une invasion étrangère, et ce prince remettre à un an ou deux l'assistance qu'ils sollicitoient et dont ils avoient le plus pressant

besoin. Vers la même époque on voit Thsieou-jin-tchhe, roi de Khotan, arrêter un ambassadeur chinois qui revenoit de la cour de Perse avec des présens *(pag. 27)*; ce qui n'annonce pas un grand respect pour le souverain qu'on osoit offenser ainsi. Une communication importante entre la Chine et Khotan eut lieu sous la dynastie des Tsin, vers l'an 400. A cette époque, un personnage nommé *Chi-fa-hian* (et dont le nom signifie *la loi de Chakia manifestée*), alla chercher les préceptes de la loi dans le pays de Iu-thian *(pag. 11)*. La religion de Bouddha étoit un des rapports qui unissoient cette contrée avec la Chine. Les détails rapportés à cette occasion dans la chronique du royaume de Fo font voir que le bouddhisme étoit déjà depuis long-temps établi dans la contrée de Khotan, et que les cérémonies de ce culte s'y pratiquoient avec beaucoup de pompe. L'introduction de cette religion dans le pays d'Iu-thian est attribuée à un cha-men étranger, nommé *Pi-lou-tchen*, et plus communément *Lou-tchen (pag. 23)*; on n'indique pas la date de cet événement. Si l'on en croit ce que rapporte l'écrivain chinois, sous le règne de Thaï-wou-ti, de la dynastie des Weï septentrionaux, les habitans de Khotan joignoient aux apparences extérieures d'une grande dévotion une extrême corruption de mœurs. « Ces peuples, » dit-il, ne connoissent ni la politesse, ni la justice. Il y a chez eux » beaucoup de voleurs, d'adultères, et d'autres gens corrompus. » Ailleurs cependant on assure que les habitans de ce pays sont instruits dans les rites et dans la justice; que leur caractère est doux et respectueux; qu'ils sont studieux, adonnés à la culture des sciences et des arts, et ingénieux *(pag. 36)*. La différence des époques peut justifier ces contradictions apparentes. Leur physionomie s'éloignoit peu de celle des Chinois; car le même auteur observe que, à partir de Kao-tchang, en allant vers l'occident, tous les gens de ces pays ont les yeux enfoncés et le nez proéminent, à l'exception des habitans de Iu-thian, dont la figure n'est pas très-étrange, et ressemble beaucoup à celle des Chinois *(pag. 20)*. La portion de cette histoire où l'on trouve le plus de détails, est celle qui correspond à la dynastie des Thang. Sous cette dynastie les empereurs conférèrent aux rois de Khotan des dignités à leur cour ou dans leurs armées. L'auteur de ce morceau, qui est en général plus favorable que les autres aux peuples de Iu-thian, assure qu'ils ont des chroniques. « Leurs caractères, dit-il, sont, ainsi que leurs lois et leur » littérature, imités de ceux des Hindous, avec de légères altérations. » Cette imitation a diminué leur barbarie, et modifié leurs mœurs et » leur langue, qui diffère de celle des autres peuples. » Ce même auteur rapporte un grand nombre de traditions fabuleuses relatives à l'intro-

duction du culte de Bouddha, à la fondation de divers monastères, à l'origine de quelques idoles, objets de la vénération des habitans, au culte de certaines reliques, à une victoire remportée sur les Hioung-nou par le secours miraculeux d'une sorte de rats gros comme des hérissons et au poil doré et argenté. Il est vraisemblable que tous ces récits se trouvoient consignés dans les chroniques dont il indique l'existence *(pag. 37-67)*. De toutes ces traditions, je ne rapporterai que celle qui est relative à l'introduction des vers à soie dans le pays de Iu-thian.

« Au sud-est de la ville royale, dit-il, à cinq ou six li, on voit le » monastère Lou-che, fondé par une ancienne reine du pays. Autrefois » les habitans du royaume ne connoissoient ni les mûriers, ni les vers » à soie: on entendit parler de ceux qu'il y avoit dans les royaumes » orientaux, et l'on envoya un ambassadeur pour en demander. Le roi » d'Orient se refusa à cette demande, et fit une défense très-sévère aux » gardiens des frontières et aux douaniers de laisser sortir ni mûriers, » ni semence de vers. Alors le roi de Kiu-sa-tan-na fit demander une » princesse en mariage. Quand le roi d'Orient... la lui eut accordée, » le roi (de Kiu-sa-tan-na) chargea l'officier qui devoit aller la prendre, » de lui dire que dans son royaume il n'y avoit point d'habits de soie, » parce qu'on n'y avoit pas de mûriers, ni de cocons, et qu'il falloit en » apporter... La princesse, ainsi avertie, se procura secrètement de la » semence des uns et des autres, et la cacha dans l'étoffe de son bonnet. » Quand le cortége fut arrivé à la frontière, celui qui y commandoit » chercha par-tout; il n'y eut que le bonnet de la princesse auquel il » n'osa toucher. Arrivée au pays de Kiu-sa-tan-na, elle s'arrêta dans » le lieu où a été depuis le monastère de Lou-che, et... elle déposa en » ce lieu la semence du mûrier et des vers; au printemps on planta les » arbres... On fut obligé dans le commencement de nourrir les vers » à soie avec les feuilles de quelques autres arbres; mais enfin les » mûriers poussèrent... Ce fut à l'occasion de cette acquisition que l'on » construisit le monastère. » On regrette que ce récit ne se rattache à aucune date.

Sous la seconde dynastie des Tsin, en l'année 938, on trouve l'abrégé de la relation d'un voyage au pays de Iu-thian, écrite par un ambassadeur chinois que l'empereur Tchhang-khouang-ye envoya au roi Li-ching-thian *(pag. 75)*.

A l'occasion des fréquentes ambassades qui se rendoient à la Chine sous le prétexte d'apporter le tribut du roi de Iu-thian, on trouve, sous la dynastie des Soung et sous le règne de Chin-tsoung, un fait qui mérite d'être observé et que je crois devoir transcrire. « La notice sur

» Iu-thian remarque que depuis les années hi-ning [1068-1077] il ne
» s'est pas écoulé plus d'un an ou deux sans que le tribut ait été payé,
» et qu'il l'a quelquefois été deux fois en une année. Ce tribut consistoit
» en perles, en pierre de iu, corail, édredon, ivoire, encens, bois
» odorant, succin, toiles brochées à fleurs, sel ammoniac, du *sel de*
» *dragon,* des étoffes d'Occident, des harnois et des mors enrichis de
» iu, du camphre, du castoréum, de la pierre de Vénus, du vif-argent,
» des clous de girofle. Il y en eut qui vinrent sans lettres de créance, et
» on ne laissoit pas de leur donner pour ce qu'on prenoit d'eux, des
» habits de soie moirée, des ceintures d'or, des vases et d'autres présens;
» leur prince recevoit en présent des habits de cérémonie. Comme le
» pays produit de l'encens, les caravanes en apportoient pour leur
» compte, qu'elles vendoient au marché, avec un grand profit, et elles
» remportoient ce qu'elles n'avoient pas vendu dans la capitale, pour
» s'en défaire dans les autres villes, où elles en trouvoient un bon prix;
» de sorte que le nombre de gens qui venoient ainsi augmentoit beau-
» coup. Mais, au commencement des années youan-foung [1078], un
» décret permit l'entrée de l'empire aux seules ambassades munies de
» lettres de créance, qui amenoient des chevaux ou des ânes, et défendit
» l'importation de l'encens, comme denrée inutile *(pag. 93).* » A ce passage il faut en joindre un autre non moins remarquable qu'on lit à l'article de la dynastie des Ming, sous la vingt-deuxième année young-lo [1424], et l'on pourra se faire une juste idée de ces fréquentes ambassades des peuples tributaires, qui avoient souvent pour but de favoriser les opérations du commerce, et d'éluder les lois rigoureuses de la Chine contre les relations avec les étrangers et leur introduction dans l'empire.
« Tous les barbares, dit l'auteur, sont très-curieux des marchandises et
» des étoffes de la Chine: aussi les marchés étoient-ils perpétuellement
» remplis de marchands qui venoient faire des échanges sous le prétexte
» d'apporter des tributs. Les envoyés amenoient de grandes quantités
» de chevaux, de chameaux; ils apportoient de la pierre de iu; ils
» disoient qu'ils venoient en faire hommage à l'empereur; et quand ils
» étoient une fois entrés dans l'empire, on les accueilloit en leur pro-
» diguant toute sorte de provisions de bouche, des chars pour faire le
» chemin par terre, et des barques pour aller par eau. Il y avoit des
» relais et des auberges pour les recevoir, et l'on pourvoyoit à leurs
» moindres besoins. Le peuple et l'armée se fatiguoient à porter les
» tributs; et quand il s'agissoit de s'en retourner dans leur pays, il y
» avoit toujours des traîneurs qui restoient dans les villes de commerce
» avec les marchandises qu'ils n'avoient pas vendues. Il résultoit de tout

» cela beaucoup de troubles et de désordres, et une multitude d'affaires
» de toute espèce, dans les pays situés sur la frontière, et dont l'étendue
» étoit de plusieurs milliers de li. Les officiers et les gens du peuple, les
» grands et les petits, étoient d'intelligence pour tolérer ces infractions
» à la loi. Le conseil, ayant été consulté, décida que, puisque ces pré-
» tendus envoyés ne s'occupoient pas de l'empereur, l'empereur ne leur
» devoit aucune commisération; et les grands ayant fait un tableau de
» tous ces désordres, Jin-tsoung, en conséquence de leur rapport,
» chargea Liu-tchin, officier du tribunal des rites, de faire les réprimandes
» nécessaires aux délinquans. Depuis lors on n'envoya plus d'officiers
» dans les contrées occidentales, et les ambassades devinrent aussi plus
» rares *(pag. 104-106)*. »

Il n'est presque pas une page de l'Histoire de Khotan où il ne soit fait mention de la pierre de iu. Je ne citerai qu'un seul des passages où se trouve l'indication des lieux qui fournissent cette substance minérale, si estimée à la Chine. « La source du fleuve jaune est dans le pays de » Iu-thian (voyez à cet égard *la note 2, page 21, et l'extrait de la Géo-* » *graphie des Tsing, page 115*), et c'est dans les montagnes de ce pays » qu'il y a le plus de iu. Il y a une rivière qui en sort, et qui, parvenue » à Iu-thian, se partage en trois branches : la plus orientale se nomme » *rivière du Iu blanc*; celle qui est à l'ouest, est appelée *rivière du Iu vert*, » et la plus occidentale des trois a le nom de *rivière du Iu noir*. Dans » toutes les trois il y a du iu, mais de couleur différente : chaque année, » à l'automne, quand la rivière est à sec, le roi va y chercher du iu, » après quoi les gens du pays ont aussi la faculté d'en aller recueillir » *(pag. 80)*. » On trouve ailleurs un passage très-curieux sur les variétés du iu *(pag. 114)*. On ne s'étonnera pas, d'après cela, que M. Rémusat ait joint à l'histoire de Khotan sa dissertation sur la substance minérale appelée par les Chinois *pierre de Iu*, et sur le *jaspe* des anciens. Dans cette dissertation, M. Rémusat a reproduit ce qu'il avoit déjà écrit sur cette matière dans un mémoire lu à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres en 1818, et publié la même année dans le Journal des Savans, numéro de décembre, pag. 748 et suivantes; mais l'opinion de M. Rémusat a reçu ici beaucoup de développemens nouveaux et se présente appuyée de nouvelles preuves.

Cette dissertation peut être regardée comme un modèle de la marche à suivre dans une matière où l'érudition seule, loin d'être un guide sûr, peut servir à égarer celui qui s'y abandonne avec trop de confiance, et où les résultats qu'elle présente doivent être, avant tout, soumis à l'épreuve d'une comparaison rigoureuse avec ceux que fournit, soit

l'inspection des caractères extérieurs et sensibles, soit l'analyse chimique. C'est en combinant ces divers moyens de critique, qu'on peut espérer de parvenir à la découverte de la vérité, dans les occasions où, comme le dit M. Rémusat, « il s'agit de déterminer avec précision à quels » objets les anciens, ou ces peuples éloignés qui sont pour nous comme » des anciens, entendent appliquer les termes que nous lisons dans » leurs livres *(pag. 123)*. » Nous ne saurions entrer dans l'analyse de ces recherches. Réduite au simple exposé des opinions soutenues avant M. Rémusat, à l'énoncé des autorités fournies par les anciens et par les écrivains orientaux, et à celui des faits recueillis avec soin par l'auteur, notre analyse différeroit peu de la dissertation elle-même. Il faut la lire en entier, si l'on veut connoître l'état de la question, et juger les résultats en connoissance de cause. Nous nous bornerons donc à transcrire ici les conclusions que M. Rémusat se croit en droit de tirer de l'ensemble de ses recherches. « Les noms de *iu*, de *kasch* et de *jaspe*, sont trois » formes d'un même nom, désignant une substance qui a conservé en » Asie le haut prix qu'elle avoit autrefois dans tout l'ancien continent. » Cette substance est notre jade oriental; son gisement est le mont » Himalaya : elle est encore aujourd'hui l'objet d'un commerce dont » la ville de Khotan est le principal entrepôt, et dont l'origine paroît » remonter aux premiers âges du monde *(pag. 238)*. » Nous devons cependant ajouter, pour éviter tout mal-entendu, que M. Rémusat établit, par des rapprochemens et par des autorités qui nous paroissent sans réplique, que le nom de *jaspe* chez les anciens ne désignoit pas la substance quartzeuse, ou espèce de *pétro-silex*, à laquelle nous donnons ce nom; que leur jaspe n'étoit autre que la pierre gemme, nommée par les Persans et les Arabes يشم *yeschm*, et qui est identique avec le iu des Chinois. Les vertus médicinales qu'un écrivain arabe attribue, sur l'autorité de Galien, à la substance nommée *yeschm*, appartiennent, suivant le médecin grec, au *jaspe vert, χλωρὸς ἴασπις (pag. 214)*. Au surplus, c'est dans la dissertation même qu'il faut voir le développement de ces preuves. Si quelqu'un étoit tenté de demander de quelle importance peut être la solution d'une semblable question, nous lui rappellerions que tout ce qui tient aux objets d'échange dans les siècles anciens, peut, comme la connoissance des langues et de leurs affinités, servir à retrouver les traces des communications antiques entre les diverses branches du genre humain; et bien loin d'envisager des recherches de ce genre comme une sorte de luxe dans les travaux d'érudition historique, nous pensons, comme M. Rémusat, que le résultat qu'il a tiré de ce travail, « jettera du » jour sur une des branches du commerce de l'Asie. . . très-ancienne et

» très-importante, et qui doit, comme celui de la soie, des schâls, des » porcelaines, des pierres précieuses et des épiceries, être comptée parmi » les causes qui ont exercé de l'influence sur la direction des colonies » et les rapports mutuels des peuples orientaux *(pag. xvj)*. »

Nous sommes bien trompés, ou l'histoire de Khotan contribuera à désabuser ceux qui s'imaginent que c'est perdre son temps que de chercher dans les écrivains chinois de quoi étendre ou rectifier nos connoissances en histoire et en géographie. Il ne nous reste qu'à former le vœu de voir bientôt paroître d'autres morceaux du même genre: ils forceront sans doute l'incrédulité ou l'indifférence dans ses derniers retranchemens.

SILVESTRE DE SACY.

Vida de Miguel Cervantes Saavedra, escrita e illustrada con varias noticias y documentos ineditos, pertenacientes a la historia y literatura de su tiempo; por D. Martin Fernandez de Navarette, *secretario de S. M., ministro jubilado del consejo de la guerra, individuo de numero de las reales academias espanolas y de la historia, academico de honor y secretario de la de S. Fernando; publicala la real academia espanola.* Madrid, en la imprenta real, *in-8.º*, 643 pages. — *Vie de Michel Cervantes de Saavedra, écrite et éclaircie par divers renseignemens et documens inédits, concernant l'histoire et la littérature de son temps; par D.* Martin Fernandez de Navarette, &c., *membre de l'académie royale espagnole, de celle de l'histoire, académicien honoraire et secrétaire de l'académie de Saint-Fernand: publiée par l'académie espagnole, &c.*

Il paroît que l'académie espagnole se propose de publier une édition du célèbre ouvrage de Cervantes, pour laquelle don Martin Fernandez de Navarette a été chargé de composer une nouvelle biographie de ce grand écrivain. L'espèce de culte dont l'Espagne honore aujourd'hui un homme qui, pendant sa vie, resta toujours dans un état d'infortune qu'on peut reprocher à ses compatriotes qui furent les premiers témoins de sa gloire, a excité le zèle et les recherches des savans; quelques-uns ont découvert et publié des documens qui doivent intéresser

non-seulement les nationaux, mais encore les étrangers dignes d'apprécier le roman original de Don Quichote.

Il existoit déjà plusieurs biographies de Cervantes : en rendant compte du nouvel ouvrage, j'aurai soin de n'insister que sur les faits ou sur les circonstances particulières qu'on ne trouve pas ailleurs.

Cervantes, dès sa jeunesse, avoit montré quelque talent littéraire : à l'âge de vingt et un ans, il s'attacha au service du cardinal Aquaviva, qui étoit venu en Espagne pour faire, de la part du pape, compliment de condoléance à Philippe II sur la mort malheureuse de l'infant Don Carlos. Bientôt le cardinal et Cervantes partirent pour Rome.

Quelque temps après, Cervantes se livra à la profession des armes; blessé à la fameuse bataille de Lépante, il résida encore en Italie et eut occasion d'en parcourir les principales villes. Je traduirai un passage très-judicieux du nouveau biographe, qui indique les avantages que Cervantes tira de son séjour en Italie.

« Dans ses voyages, Cervantes acheva de visiter les magnifiques » et agréables villes de l'Italie, Gênes, Lucques, Florence, Rome, » Naples, Palerme, Messine, Ancone, Venise, Ferrare, Parme et » Milan, dont il nous a laissé de si belles et si exactes descriptions » dans plusieurs de ses ouvrages. Depuis plus d'un siècle, ce pays » étoit le comptoir des sciences et du bon goût dans les arts et dans » la littérature, dont les précieux monumens avoient été sauvés par » les Grecs, lorsqu'ils s'étoient réfugiés en Italie après la prise de » Constantinople. Les Espagnols, qui possédoient plusieurs des états » italiens, soit par l'union des maisons d'Aragon et de Castille, soit » par l'effet des illustres conquêtes du grand capitaine, et des autres » chefs habiles qui lui succédèrent, entretenoient beaucoup de relations » avec les naturels du pays. De ces Espagnols, les uns se rendoient » et demeuroient à Rome pour solliciter des bénéfices, des dispenses » et des dignités ecclésiastiques; les autres venoient recevoir leur édu- » cation au collége de Bologne, que l'illustre cardinal Albornoz avoit » fondé en faveur des seuls Espagnols. Ceux-ci s'engageoient dans » les troupes qui formoient la garnison des places de l'Italie, ou dans » les armées qui y combattoient; ceux-là, suivant la carrière de la » jurisprudence ou des emplois politiques, alloient solliciter des » charges ou des emplois, de la protection ou de la faveur des » vice-rois. D'autre part, un grand nombre d'Italiens, curieux de » connoître la métropole, de servir et d'approcher le prince, d'acquérir » de la fortune, ou de s'enrichir dans le commerce, arrivoient en » Espagne : c'est ainsi que s'entretenoit, par plusieurs moyens à-la-fois,

» la communication réciproque des connoissances et des lumières. »

L'auteur nomme divers écrivains espagnols qui gagnèrent beaucoup à venir en Italie, et assure avec raison que le long séjour qu'y fit Cervantes, constamment appliqué à la lecture des poètes et des écrivains italiens, lui procura un capital de doctrine et d'érudition dont il a fait un si bel usage dans ses écrits. Le biographe rapporte à la même cause le reproche qu'on fit à l'auteur d'avoir employé dans son style quelques italianismes.

On sait que, retournant par mer dans sa patrie, Cervantes fut pris par un pirate algérien. Je ne retracerai point les détails de sa malheureuse et longue captivité, quoique, dans la nouvelle biographie, l'on en trouve qui sont nouveaux et intéressans. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il revint en Espagne : Philippe II avoit alors entrepris la conquête du Portugal; une armée espagnole étoit dans ce royaume. Cervantes rentra dans la carrière militaire : le séjour assez prolongé qu'il fit en Portugal, lui permit d'en étudier la langue, les mœurs et les usages. Selon lui, la langue portugaise est douce et agréable ; Lisbonne, une fameuse et grande cité ; et le pays, une terre de promission. Il adressa ses hommages amoureux à une Portugaise, et dona Isabelle de Saavedra fut le fruit de leurs amours.

Dans la GALATÉE, qu'il publia en 1583, Cervantes se cache sous le nom d'Elicio, berger des rives du Tage, et il est dit que la bergère Galatée est née près de l'embouchure du même fleuve.

Cervantes se maria en 1586; il publia des comédies, et il se vanta d'avoir le premier introduit dans le drame les personnages moraux et allégoriques. Son biographe met à cette assertion de justes restrictions, et cite des exemples antérieurs.

L'un des motifs de Cervantes, quand il écrivoit des comédies, étoit de gagner de quoi fournir aux dépenses de son ménage; mais cette ressource étoit trop incertaine : il chercha et trouva d'autres moyens de subsister, que le nouveau biographe nous fait connoître.

Antoine de Guevara, chef des approvisionnemens des armées et des flottes des Indes, le nomma l'un des quatre commissaires qui devoient lui être subordonnés. Cervantes vint à Séville, présenta ses cautions le 12 juin 1588, et il y remplit son emploi, se flattant de parvenir bientôt à une place plus élevée.

En mai 1590, il adressa au roi un mémoire dans lequel, exposant qu'il avoit servi pendant vingt-deux ans, sans avoir obtenu aucune récompense, il sollicitoit un emploi dans les Indes parmi ceux qu'on disoit vacans, tels que la recette générale de la Nouvelle-Grenade, la place de

payeur des galères de Carthagène, le gouvernement de Soconusco en Goatemala, et le commandement de la ville de la Paix. Cervantes trouva des dispositions favorables, mais finalement il n'obtint pas l'emploi lointain qu'il sollicitoit; et sa patrie ni la postérité n'ont eu à s'en plaindre.

En 1591 et 1592, il étoit toujours commissaire pour les approvisionnemens; ce qui lui fournissoit l'occasion de visiter beaucoup de villes, et notamment celles de l'Andalousie: ses ouvrages prouvent avec quelle sagacité il avoit étudié en témoin oculaire les usages, les mœurs et le caractère des habitans. Cervantes avoit aussi été chargé de quelques recettes pour le gouvernement.

Philippe II mourut le 13 septembre 1598; Cervantes habitoit encore Séville, où l'on éleva un magnifique catafalque à la mémoire de ce prince. On sait qu'au moment des obsèques il y eut dans l'église, et devant tout le peuple, une contestation entre les membres de l'inquisition et les magistrats, parce que le chef qui présidoit à la cérémonie, avoit couvert son siége d'un drap noir: l'inquisition lança des excommunications; à l'instant le prêtre, qui étoit près d'achever la messe, se retira dans la sacristie; le prédicateur, qui montoit en chaire pour prononcer l'oraison funèbre, rétrograda, tandis que les tribunaux faisoient et renouveloient sans cesse des protestations et des interpellations.

Cervantes composa un sonnet pour célébrer la magnificence de ces obsèques, et plaisanta sur leur longue durée, attendu que la cérémonie fut différée jusqu'à ce que la cour eût prononcé sur les prétentions des parties.

Jusqu'à présent, dit le biographe, on avoit conjecturé que Cervantes avoit quitté Séville pour aller dans la Manche exécuter quelque commission dont les résultats pénibles furent beaucoup de soucis et sur-tout la prison, où l'on suppose que fut écrite la première partie du Don Quichote; il est permis d'apprécier aujourd'hui les diverses traditions.

Les uns ont assuré que, Cervantes ayant été chargé de faire payer des dîmes arriérées dues au grand prieuré de Saint-Jean, les habitans d'Argamasilla formèrent un attroupement contre lui et le mirent en prison.

D'autres ont dit qu'il fut arrêté par suite de l'emploi qui lui avoit été confié, relativement à la fabrication des salpêtres et des poudres dans la même ville, attendu qu'il employa pour cette fabrication les eaux de la Guadiana, au préjudice des habitans, qui s'en servoient pour l'irrigation de leurs terres.

Enfin on a prétendu que l'accident arriva dans le Toboso, parce que

Cervantes avoit adressé à une femme quelques plaisanteries piquantes dont s'offensèrent ses parens et ses amis.

Ce qui est très-remarquable, c'est que dans Argamasilla on montre encore la prison où l'on dit que Cervantes avoit été détenu : on a cité une lettre écrite de cette prison même; mais le nouveau biographe n'a pu réussir à la retrouver.

D'après celui-ci, il paroît que Cervantes avoit été déclaré débiteur de la somme de deux mille six cents et quelques réaux envers le gouvernement; qu'il fut d'abord arrêté à Séville, ensuite relâché, sous la promesse de se représenter dans un délai déterminé. Il est à présumer qu'il acquitta la dette, puisqu'il passa le reste de sa vie dans la ville où siégeoit le tribunal qui avoit fait des poursuites contre lui.

Cervantes se présenta à la cour. Depuis le nouveau règne, un ministre puissant administroit l'Espagne, sans égard pour les anciens services guerriers, ni pour les talens littéraires. Cervantes fut réduit à tirer de lui-même ses ressources futures, soit en mettant en état d'être publiés les ouvrages qu'il avoit déjà composés, soit en se disposant à en composer d'autres.

La première partie de Don Quichote parut. On a dit et répété que l'ouvrage n'avoit pas produit en Espagne cette sensation favorable et générale que son mérite permet de supposer; qu'il ne fut même accueilli qu'avec indifférence. M. Pellicer, biographe antérieur, avoit essayé de combattre cette opinion trop répandue pour la gloire de l'Espagne, et avoit cité des faits et des raisonnemens convaincans. Quatre éditions en l'année 1605 que l'ouvrage parut, des réimpressions qui furent faites les années suivantes en France, en Italie, en Portugal, en Flandre, attestent un succès assez complet, et il est permis de croire qu'il n'a pas été nécessaire d'avertir les Espagnols du rare mérite de l'ouvrage, mérite qui sur-tout est beaucoup plus évident pour quiconque lit Don Quichote en espagnol.

Le nouveau biographe condamne, comme l'avoit fait avant lui don Vincent de los Rios, l'assertion extravagante de ceux qui ont dit que Cervantes a voulu dans son ouvrage ridiculiser Charles-Quint, ou même le ministre duc de Lerme.

L'effet et la preuve de l'applaudissement universel qui accueillit la publication de la première partie du Don Quichote, ce furent les critiques, les persécutions que l'envie ne cessa de diriger contre l'auteur.

Quelque temps après, un funeste événement troubla la paix de Cervantes : deux Espagnols, dans une rencontre qui amena une querelle,

tirèrent l'épée ; don Gaspar de Espelzeta, chevalier navarrois de l'ordre de Saint-Jacques, l'un des deux, fut blessé, et se réfugia dans la maison où logeoient Cervantes et sa famille. Celui-ci s'empressa de donner des soins au blessé, qui mourut peu de temps après. L'affaire donna lieu à une instruction criminelle: Cervantes fut entendu comme témoin; il déclara qu'il avoit vu les blessures, mais qu'il en ignoroit l'auteur. On eut des indices que cet événement avoit eu pour cause les soins amoureux et galans que le défunt rendoit à la fille ou à la nièce de Cervantes, ou à d'autres dames de la maison qu'il habitoit. Les diverses personnes de la maison furent mises en prison, et, entre autres, Cervantes, sa fille et sa nièce, ainsi que sa sœur, qui, après leurs interrogatoires, obtinrent la liberté, à la charge de se représenter.

Cervantes, ayant vainement essayé encore de réussir auprès de la cour, renonça enfin à toutes les espérances, adopta une vie retirée, et se dévoua tout entier aux muses et à des exercices de piété.

Le nouveau biographe conjecture que Cervantes fut membre d'une académie qui s'établit à Madrid en 1612, sous le nom de SELVAGE, à l'imitation de celle qui avoit été établie à Valence sous le nom de NOCTURNES; mais il n'offre à cet égard aucune preuve positive.

Après le roman de Don Quichote, Cervantes a un autre titre de gloire dans ses NOVELAS EXEMPLARES : quelques critiques ont soutenu que Cervantes avoit profité du travail d'autres auteurs qui avoient traité les mêmes sujets; le nouveau biographe le justifie entièrement sur ce point.

Un écrivain pseudonyme publia, sous le titre de *Suite de Don Quichote,* de nouvelles aventures du héros, et des critiques outrées de l'auteur. Il paroît que le détracteur de l'ouvrage et de la gloire de Cervantes n'avoit pas été réfuté ni jugé avec toute la sévérité que méritoit son lâche procédé. Cette suite de Don Quichote fut publiée sous le nom d'Alonzo Fernandez de Avellanada, nom qu'on cite ordinairement comme celui d'un écrivain réel. Jusqu'à présent on a ignoré le nom véritable de ce Zoïle; on supposoit que c'étoit un personnage puissant qui n'avoit pas voulu se nommer : le P. Murillo, en sa Géographie historique, avoit avancé qu'il étoit ecclésiastique; don Juan-Antonio Pellicer, qui avoit fait de nouvelles recherches à ce sujet, dit qu'il étoit de l'ordre des prêcheurs.

Le nouveau biographe ajoute et prouve qu'il étoit Arragonais, et pense que la modération ou la circonspection que montra Cervantes à l'égard de son Zoïle, venoit sur-tout de ce que, comme dominicain et

Arragonais, il étoit protégé du confesseur de sa Majesté, dominicain et Arragonais lui-même.

Cervantes, dans un âge avancé, eut la douleur de voir que les acteurs refusoient de se charger de ses nouvelles comédies, tandis que d'autres pièces de sa composition avoient autrefois été applaudies dans leur nouveauté : piqué de ces refus, il publia un dialogue où il prit le public pour juge; et quand il voulut faire imprimer les comédies, il s'adressa au libraire Jean de Villaroel, qui lui répondit avec ingénuité qu'un auteur distingué avoit dit « que l'on pouvoit attendre beaucoup de » la prose de Cervantes, mais qu'on ne devoit rien attendre de ses » vers. »

Cervantes, qui avoit toujours eu la prétention d'être poète, fut extrêmement mortifié de cette réponse; cependant le libraire finit par se charger de l'impression, et paya un certain prix à l'auteur. Le public fut indifférent à cette publication, et les comédiens encore plus.

Un écrivain a prétendu que Cervantes avoit voulu traiter la comédie comme il avoit traité les romans, et qu'il avoit mis de l'art à les faire mauvaises, pour se moquer des mauvaises pièces qui avoient beaucoup de succès de son temps; un autre a avancé que l'on avoit publié sous le nom de Cervantes des pièces sans mérite et même extravagantes, en supprimant ou travestissant les véritables compositions de l'auteur: mais ces assertions ne paroissent point fondées. Les pièces de Cervantes ont les défauts de son temps, et sur-tout des comédies qu'il a lui-même vantées comme excellentes et conformes aux règles de l'art.

On connoît le mot de Philippe III; voyant, d'un balcon de son palais, un étudiant qui, sur les bords du Manzanares, lisoit un livre et interrompoit souvent sa lecture en se frappant le front avec la main, et faisant des mouvemens extraordinaires de plaisir et de joie : *Cet étudiant est fou*, dit le roi, *ou il lit Don Quichote*. Les courtisans vérifièrent de suite le fait, et rapportèrent au roi que cet étudiant lisoit l'ouvrage de Cervantes; mais aucun d'eux ne dit un mot en faveur de l'auteur, qui vivoit dans la détresse et l'abandon : aussi Cervantes fit-il peut-être allusion à cette aventure quand il écrivit au comte de Lemos qu'il préféroit ses bienfaits, sa libéralité, aux vains éloges de l'empereur de la Chine.

Cependant l'estime des étrangers le vengeoit de l'ingratitude et du peu d'égards de ses compatriotes : divers jeunes seigneurs français qui avoient suivi à Madrid l'ambassadeur de France, touchés de cet état d'abandon, témoignèrent leur étonnement sur ce que le grand homme n'étoit pas sustenté aux dépens du trésor public; et ce fut le censeur de la seconde partie de Don Quichote qui transmit à la postérité ces

paroles remarquables, en les insérant dans son approbation de l'ouvrage même.

La publication de la seconde partie de Don Quichote avoit obtenu le plus grand succès. L'ouvrage entier fut commenté, traduit dans la plupart des langues de l'Europe, et sur-tout réimprimé dans les pays étrangers; et souvent la magnificence de l'édition, la beauté des gravures, furent un hommage public rendu au mérite de l'ouvrage.

Cervantes survécut peu d'années à ce nouveau succès; il avoit passé sa vie pauvre et ignoré, et il mourut de même, soutenu par les bienfaits de deux protecteurs dont la postérité doit associer et consacrer les noms, le comte de Lemos et le cardinal Aquaviva.

Je me suis attaché aux principales circonstances que le nouveau biographe fait connoître ou développe plus particulièrement; je n'ai pas discuté ses opinions littéraires, parce que j'attends la publication annoncée de la nouvelle édition de Cervantes: ce sera alors qu'en examinant les jugemens portés sur ses ouvrages, je tâcherai de fixer la véritable et haute opinion qu'on doit s'en former; mais dès aujourd'hui je dois relever une erreur dans laquelle est tombé le nouveau biographe et qu'il lui importe de rectifier au plutôt.

En parlant des divers hommages rendus au mérite de Cervantes, il dit:

« Elle mérite d'être consignée ici, la résolution que l'académie des » sciences, inscriptions, belles-lettres et beaux arts de Troyes en Cham» pagne prit au milieu du siècle passé: un académicien fut chargé de » voyager en Espagne pour vérifier les circonstances de la mort du pasteur » Chrysostome, et découvrir le lieu où se trouve son tombeau; ce savant » devoit recueillir d'autres renseignemens à l'effet d'éclaircir le texte de » Don Quichote, de régler un itinéraire de ses voyages, et de dresser » une table chronologique de ses exploits et aventures. L'académie se » proposoit de faire une traduction française plus exacte, plus fidèle » que celles qui existoient, et une édition qui, par sa correction et par sa » magnificence, l'eût emporté sur toutes les éditions antérieures. La » résolution, les soins de ces littérateurs étoient aussi louables et aussi » honorables que leur zèle et leur crédulité étoient excessifs, puisqu'ils » croyoient à la réalité des personnages qui seulement existèrent dans » l'imagination de Cervantes, et à la vérité d'exploits purement chi» mériques ou allégoriques. »

Il n'est pas étonnant qu'un étranger ait ignoré que les dissertations publiées sous le titre de *Mémoires de l'académie des sciences, inscriptions, belles-lettres, beaux-arts, nouvellement établie à Troyes en*

Champagne (1744, 1 vol. *in-8.°*, ou 1752 et 1762, 2 vol. *in-12*), ne sont l'ouvrage que de deux écrivains, MM. Lefèbre et Grosley, qui ont voulu s'amuser et amuser le public en publiant des dissertations facétieuses, dans lesquelles l'érudition est appliquée à des sujets toujours bizarres et quelquefois plus que bizarres, que le goût de la bonne compagnie n'eût pu avouer.

Il me suffira donc d'avertir que la mission du prétendu académicien de Troyes n'étoit qu'une sorte de plaisanterie, dans le genre de celles de Don Quichote : elle avoit pour but de tourner en ridicule les savans qui recherchent trop minutieusement des circonstances inutiles, des détails indifférens.

Après avoir écrit la vie de Cervantes, l'auteur a inséré dans la seconde partie de son ouvrage les observations, pièces et documens qui n'ont pu être placés dans le cours de la narration : on y distingue un examen critique des auteurs qui ont écrit la vie de Cervantes, sa généalogie, des détails sur ses études, son talent poétique, et sur son service militaire; des documens relatifs à sa captivité; des observations sur la composition et publication de ses divers ouvrages, sur ses relations littéraires; des pièces adressées au gouvernement par Cervantes, et les commissions qui lui avoient été données; quelques recherches touchant les traditions conservées par les habitans de la Manche sur cet auteur, et sur-tout une notice bibliographique des principales éditions et traductions du Don Quichote.

L'ouvrage de don Fernandez de Navarette se recommande par des recherches savantes, des réflexions judicieuses, un goût littéraire sain et exercé; sur-tout il a évité cette exaltation, cet enthousiasme que l'on reproche si souvent aux biographes; la justesse de ses opinions, la sagesse de ses jugemens, lui méritent et lui assurent la confiance des lecteurs. On aimera à voir à la fin de l'ouvrage un *fac-simile* d'une lettre entière écrite et signée par Cervantes.

Je terminerai cet article en rapportant deux circonstances remarquables.

Madrid, Séville, Lucerne, Tolède, Esquivias, Alcazar de San-Juan y Consuegra, prétendoient à l'honneur d'avoir été la patrie de Cervantes; il est reconnu aujourd'hui qu'il naquit d'une famille noble à Alcala de Henares, le 9 octobre 1547 : cette circonstance des sept villes qui ont tour-à-tour revendiqué Cervantes, offre une singulière conformité avec Homère, que sept villes avoient jadis réclamé comme leur citoyen. Une autre circonstance que je crois devoir rapprocher de la précédente, c'est que Cervantes et Shakespeare moururent le même jour.

RAYNOUARD.

HISTOIRE DE L'EMPIRE DE RUSSIE, par M. Karamsin, *traduite par MM.* Saint-Thomas *et* Jauffret. Paris, imprimerie de Belin, 1820, tomes V et VI, 508 et 469 pages *in-8.°*, chez Treuttel et Würtz, Corréard, Arthus-Bertrand, &c.

EN rendant compte des tomes III et IV de cet ouvrage (1), nous avons laissé l'histoire de Russie à l'année 1362, époque de l'avénement de l'empereur Dmitri Ivanovitch, surnommé *Donskoï.* Les deux volumes suivans, que les traducteurs viennent de publier, conduisent ces annales jusqu'à l'an 1505, et comprennent ainsi un espace de 143 ans, occupé par les quatre règnes de Dmitri, Vassili-Dmitriévitch, Vassili l'aveugle et Jean III. Délivrer les Russes du joug des Tatars, repousser les incursions des Lithuaniens, agrandir la puissance monarchique par la réunion des apanages restés indépendans; tels étoient alors les trois principaux services que la Russie attendoit de son chef. Il s'en faut que Dmitri les lui ait rendus; et cependant les chroniques le comblent d'éloges, et assurent qu'il fut amèrement regretté de son peuple. Il n'étoit qu'un prince de Moscou, tributaire des Mogols, comme les autres princes russes ses rivaux: les médiocres succès qu'il obtint n'amenèrent aucun résultat. M. Karamsin rapporte à ce règne l'introduction de quelques premières monnoies métalliques, employées au lieu de kounes ou peaux de martre. La monnoie des Mogols ne consistoit encore, dans leur ancienne patrie, qu'en morceaux d'écorce et de peau, marqués du sceau du khan; mais, dans la Boukharie et dans le Kaptchak, ils employoient une monnoie d'argent qu'ils appeloient *tanga*, et une de cuivre sous le nom de *poula.* Les Russes empruntèrent ces noms, qu'ils prononcèrent *denga* et *pouli*: on assure que, sous Dmitri, qui mourut en 1389, ils faisoient déjà quelque usage des *pouli*, ou monnoies de cuivre; ce seroit, à cette époque, le progrès le plus remarquable dans la civilisation de ce pays.

Entre les ennemis puissans et barbares qui menaçoient Vassili, fils et successeur de Dmitri, le plus redoutable étoit Timour-lenk ou Tamerlan. « Ce jeune héros, dit M. Karamsin, forma le *noble* projet de briser les » fers de sa patrie, d'en relever la majesté, enfin de *conquérir l'univers* et » de se rendre immortel dans les annales de la gloire: il sut exécuter » le *généreux* dessein qu'il avoit conçu. » Nous ne concevons pas, il

(1) Journal des savans, mai 1820, pages 280-286.

faut l'avouer, ce qu'il y a de si *généreux* et de si *noble* dans les entreprises des conquérans : mais les réflexions que nous aurions à faire sur ces expressions emphatiques, l'auteur les fait en partie lui-même ; car il continue en ces termes : « Il n'est pas donné à la sagesse humaine » de motiver l'apparition de ces géans dévastateurs du monde, altérés » de sang, insatiables de destruction, et destinés à renverser d'antiques » sociétés, sur les ruines desquelles ils en élèvent d'autres dont les fonde» mens ne sont pas moins vicieux. Agités au fond de leur ame par une » inquiétude indéfinissable, ces audacieux s'élèvent du difficile au mer» veilleux, immolent des millions de victimes à leur fureur ; et, pour prix » de tout le mal qu'ils font au monde, ils en exigent le titre de grands. » Nous osons croire qu'après tant d'expériences anciennes et nouvelles il seroit bien temps de ne plus déférer ce titre et ceux qui lui ressemblent qu'aux princes qui ont pacifié le monde et laissé à leurs peuples des institutions plus sages, un meilleur système de lois et de mœurs.

Tamerlan fondit sur la Moscovie, la dévasta, l'inonda de sang. Mais la proie que les Mogols y trouvoient ne suffisoit point à leur cupidité ; elle ne les dédommageoit pas des fatigues de cette expédition : ils résolurent d'abandonner un pays couvert de bois, pauvre en pâturages, dépourvu de ces belles productions de l'industrie, dont ils avoient appris à connoître l'usage et la valeur dans les contrées civilisées de l'Asie. L'automne les menaçoit de ses pluies froides ; l'hiver, de rigueurs insupportables. La conquête de la Russie offroit peu d'attraits à Tamerlan ; il n'entra donc point dans Moscou, et les habitans de cette ville attribuèrent leur délivrance à une image de la Vierge Marie qu'ils venoient de transporter d'Uladimir dans leurs murs : à cette occasion, ils instituèrent (en 1395) une fête qui se célèbre encore tous les ans, le 26 août. Le désastre que Moscou avoit craint, Azof, Smolensk et la Lithuanie l'essuyèrent ; et les Russes, quoiqu'épouvantés de ces nouveaux succès des Mogols, se réjouissoient de voir les Lithuaniens accablés et mis pour long-temps hors d'état de les inquiéter.

En 1408, Moscou fut de nouveau menacée. Édigée, frère d'armes de Tamerlan, après avoir trompé Vassili par les témoignages d'une feinte amitié, s'avança inopinément sur cette ville. Vassili en sortit et en abandonna la défense à son oncle Uladimir dit *le Brave*, qui commença par en brûler tous les faubourgs. Plus de six cents familles, les plus industrieuses peut-être qu'il y eût alors en Russie, se virent sans habitation, et repoussées de Moscou, où elles avoient espéré de se réfugier. M. Karamsin prétend que *l'impérieuse nécessité commandoit* de ne pas les y recevoir, attendu que *trop de monde pouvoit amener la*

famine dans la place. Il nous semble qu'aucun péril n'excuse une telle inhumanité : elle fut portée à son comble; car ceux qui incendioient ces faubourgs, pilloient en même temps ce qu'ils trouvoient dans les maisons, et réduisoient les habitans à la plus horrible détresse. Cependant Moscou offroit alors, disent les annalistes, le spectacle de la piété la plus fervente : les prêtres chantoient des cantiques, et le peuple jeûnoit; les riches promettoient au ciel de soulager les pauvres; les forts, de ne point opprimer les foibles; les juges, d'être fidèles aux lois de l'équité : mais *tous ont menti devant le Seigneur,* ajoutent ces mêmes annales. Quoi qu'il en soit, Édigée se contenta d'une contribution considérable, leva le siége et repassa les frontières, en adressant toutefois à Vassili une lettre menaçante, où il étoit enjoint aux Russes d'être désormais des sujets plus fidèles, et d'avoir un *saint respect* pour les khans. Toutes les calamités, la guerre, la peste et la famine, affligeoient à-la-fois la Russie; plus de quatre-vingt mille personnes moururent à Novgorod en un espace de six mois (1). Pour conjurer ces fléaux, on bâtissoit des églises, on enrichissoit des couvens, on brûloit des sorcières. Tous les Russes, y compris, dit M. Karamsin, les hommes les plus éclairés de cette époque, étoient persuadés que le monde alloit finir (2). Vassili mourut en 1425, après un règnede trente-six ans. Il reste de lui une ordonnance remarquable par la sévérité des peines qu'elle établit. Le vol, qui, selon les anciennes lois d'Yaroslaf, n'étoit puni que par des amendes, l'est ici, en certains cas, de la peine de mort; mais en même temps on déclare qu'un seigneur ne pourra être poursuivi pour avoir, *par inadvertance,* tué son esclave en le frappant. Les amendes et les honoraires à payer aux juges sont encore évalués en peaux de martre et d'écureuils quoique l'emploi des mon-

(1) « Les hommes, dit Krantz, historien allemand, tomboient au milieu » des rues, et rendoient en un moment les derniers soupirs: ceux qui n'étoient » pas encore atteints de la contagion, alloient enterrer les cadavres; mais bien- » tôt eux-mêmes, privés de la vie, étoient ensevelis dans la tombe qu'ils » avoient creusée. »

(2) « Jésus-Christ, disoient-ils, a annoncé que les derniers jours du monde » seroient signalés par d'étonnans météores, par la famine, la peste, la guerre, » et par un bouleversement universel; que les nations et les empires s'éleveroient » les uns contre les autres : ces prédictions se réalisent aujourd'hui. Les Tatars, » les Turcs, les Francs, les Allemands, les Polonais, les Lithuaniens, rem- » plissent l'univers du bruit de leurs combats. Notre patrie orthodoxe est elle- » même un théâtre de discordes : le prince tire l'épée contre le prince; le frère » aiguise son glaive pour en percer son frère; le neveu forge sa lance pour » immoler son oncle. »

noies métalliques commençât à s'introduire. L'année civile et religieuse s'étoit jusqu'alors ouverte, en Russie, au mois de mars : on emprunta des Grecs l'usage de l'ouvrir en septembre.

Le fils de Vassili lui succéda, et porta le même nom : lorsqu'on lui eut arraché les yeux (en 1446), il fut distingué par le surnom de *l'Aveugle.* Ce qui offre le plus d'intérêt dans l'histoire de ce règne, c'est la part que les Russes ont prise aux essais de réconciliation entre l'église grecque et l'église latine, qui furent tentés au concile de Florence. Les prélats moscovites qui firent à cette occasion le voyage d'Italie, en rapportèrent quelque idée des arts et des sciences qui manquoient à leur patrie. Ils avoient, pour leur compte, consenti au décret d'union; mais leurs compatriotes s'y opposèrent, et la première réclamation vint du chef de l'État. M. Karamsin, conformément aux croyances qu'il professe, se joint aux Russes du XV.ᵉ siècle pour applaudir à l'opiniâtre résistance de Vassili. « Grâces vous soient rendues, disoient les évêques et les grands à ce » prince, ô vous qui, pendant notre sommeil, avez veillé pour nous, et qui » seul avez sauvé la foi *en découvrant la vérité!* Le métropolitain l'a troquée, » cette auguste foi, contre l'or de l'évêque de Rome; et en échange, il » nous a apporté l'hérésie. » Nous devons observer que ce Vassili, prince d'un esprit borné et d'une ignorance grossière, étoit assurément l'un des hommes de cette époque le moins capables de découvrir la vérité et de démêler les erreurs. Le métropolitain dont il est ici question, s'appeloit *Isidore;* c'étoit un Thessalonicien fort instruit et fort cultivé pour un tel temps. Vassili le fit enfermer dans le monastère de Tchoudof (1); « et ce » fut ainsi que le génie d'Isidore (dit notre auteur) vint se briser contre » la saine raison du grand prince, dont l'opinion étoit que tout chan- » gement en fait de religion ne sert qu'à refroidir le zèle des fidèles, » et que les dogmes invariables des ancêtres valent mieux que les » innovations les plus subtiles. » Cette maxime, qui tranche toutes les difficultés, est du nombre de celles qui, par leur nature même, se refusent à toute discussion.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des querelles et des combats qui amenèrent les malheurs de Vassili. Les princes qui lui firent crever les yeux, lui reprochoient d'avoir favorisé les Tatars, de leur avoir assigné des villes pour servir à leur entretien; d'accabler les chrétiens d'impôts,

---

(1) Isidore s'en échappa; il se retira à Rome, et conserva le titre d'évêque de Russie : il avoit été fait cardinal au concile de Florence, en 1439. M. Karamsin dit qu'en 1440 *le Pape lui accorda une des premières places dans le* CONCLAVE *des cardinaux.* Ces expressions ne sont ni claires ni exactes.

pour gorger d'or les infidèles. Il parvint toutefois à se rétablir sur le trône; et M. Karamsin l'y retrouve doué d'une pénétration qu'il n'avoit jamais montrée avant sa cécité. Il a joui, en effet, durant les seize années suivantes, d'un peu plus de puissance et de tranquillité; mais il nous semble qu'il en fut sur-tout redevable aux dissensions qui s'élevoient entre les princes russes, aussi-bien qu'entre les Mogols. Au moyen de ces discordes, l'autocratie fit quelques progrès : les Novgorodiens furent humiliés; et les tributs, plus mal payés aux Mogols. Du reste, l'auteur avoue que ce règne, qui se termina en 1462, fut rempli de guerres civiles, et flétri par des crimes qui attestent la férocité des mœurs. Moscou vit pour la première fois le supplice du knout; des personnes de la plus haute distinction le subirent pour des crimes d'état réels ou supposés; les Mogols avoient donné l'exemple de cette barbarie. Peu exercés à calculer des dangers lointains, les Russes voyoient sans effroi l'établissement des Turcs à Constantinople; l'extinction de l'empire grec leur sembloit un acte de la vengeance divine, et un présage de la puissance future de la Moscovie (1).

Un chapitre intitulé, *État de la Russie depuis l'invasion des Tatars (en 1245) jusqu'à (l'avènement de) Jean III (en 1462)*, contient des observations générales sur le gouvernement, les lois, les mœurs, le clergé, les arts et la littérature. On y avoue que la Russie n'avoit pas reçu l'impulsion qui venoit d'entraîner à d'assez grands progrès l'Europe occidentale; progrès qu'on attribue ici particulièrement à trois causes, savoir, aux croisades, à l'usage de la langue latine, et (ce qui pourroit exiger plus d'éclaircissemens) à la découverte du Code Justinien au siége d'Amalfi. Alors que l'Occident s'affranchissoit du servage, que les

---

(1) « Sans la crainte des lois, disent les annalistes russes du XV.e siècle, un » empire est comme un coursier sans frein. Constantin (Dragasès) et ses an- » cêtres permettoient aux seigneurs d'opprimer le peuple: plus de justice dans les » tribunaux, plus de courage dans les cœurs: les juges composoient leurs trésors » des larmes et du sang des innocens; les soldats grecs n'étoient plus fiers que de » la richesse de leurs vêtemens; le citoyen ne rougissoit pas de recourir à la per- » fidie; le soldat n'avoit pas honte de prendre la fuite. Le Seigneur enfin lança » sa foudre sur d'indignes souverains, en suscitant Mahomet, dont les guerriers » se jouent de la mort dans les combats, dont les juges ne trahissent point leur » conscience. Il ne reste plus maintenant d'autre empire orthodoxe que celui » des Russes; et voilà comme se sont accomplies les prédictions de S. Métho- » dius et de S. Léon le Sage, qui annoncèrent jadis que les fils d'Ismaël feroient » la conquête de Byzance: peut-être même verrons-nous s'accomplir celle qui » *promet* aux Russes *de triompher* des enfans d'Ismaël et de régner sur les sept » collines de Constantinople. »

villes s'y liguoient contre la tyrannie, et que les hommes y faisoient l'apprentissage de la politesse et des égards mutuels qui répandent tant de charmes sur la société, la Russie, déchirée par les Mogols, s'épuisoit en efforts pour ne pas disparoître de la liste des nations, et ne pouvoit songer à s'élever au rang des plus civilisées. Elle ne formoit point une véritable monarchie : chaque petit prince apanagé avoit ses lois, ses troupes, ses revenus et ses monnoies particulières ; il traitoit avec le grand prince : celui-ci n'avoit qu'une sorte de droit d'aînesse ; ses sujets immédiats lui prêtoient seuls des sermens de fidélité ; hors de là, il n'existoit que des engagemens réciproques. Au milieu de plusieurs aperçus fort instructifs, il s'est glissé dans ce chapitre quelques réflexions vagues dont nous ne sentons pas aussi bien l'importance. Par exemple, l'auteur nous dit que « l'histoire n'admet pas l'optimisme, et ne doit pas » chercher dans les événemens des preuves que tout est pour le mieux ; » car la saine raison, premier guide de l'historien, lui fait grâce de ces » futiles subtilités. » Nous pensons qu'il n'est pas besoin de dire que l'histoire ne doit jamais tendre qu'à la vérité ; et il nous semble d'ailleurs que personne ne sera tenté de chercher le meilleur système possible dans la Russie du moyen âge. Mais ce qui nous étonne sur-tout, c'est qu'immédiatement après cette réflexion, l'auteur entreprenne de nous montrer que toutes ces calamités ont eu des résultats favorables, et que Moscou est redevable de sa grandeur aux Mogols. Il y a sans doute entre les événemens humains un enchaînement qui fait qu'on arrive du mal au bien, comme aussi du bien au mal ; mais ce n'est point une raison pour attribuer les progrès qui adviennent tôt ou tard, à des causes dont l'effet immédiat n'a été que de les retarder : bornons-nous à remarquer que les institutions et les mœurs des Russes du XIV.ᵉ et du XV.ᵉ siècle offroient un mélange de ce qu'il y avoit de plus barbare et de plus inculte dans celles des peuples septentrionaux, des Allemands, des Slaves, des Grecs et des Mogols.

L'histoire littéraire de la Russie durant ces deux siècles est ici comprise en moins de quinze pages, où pourtant la matière pourra paroître épuisée. On nous y rend compte de deux poèmes, dont l'un est un éloge du grand prince Dmitri, éloge dans lequel on nous assure qu'il y a de l'énergie et du sentiment. C'est ce qu'il nous est fort difficile de reconnoître dans les morceaux qu'on nous en cite, et que la traduction française réduit à des phrases extrêmement communes, telles que celles-ci : « La gloire de la » Russie fut portée à son comble sous le règne de ce prince. Il fut le » rempart, le bouclier de la patrie, un foudre de guerre pour les ennemis. » Débonnaire envers les princes, doux et affable avec les boyards, il

» avoit un esprit élevé et un cœur rempli d'humilité; son regard noble et » majestueux annonçoit toute la pureté de son ame, &c. » Nous n'excepterions que quelques traits d'un trop long discours de la princesse Eudoxie, à l'aspect de son époux Dmitri étendu sur son lit de mort. Ajoutons qu'à l'époque qui nous occupe la langue des Moscovites devint généralement plus pure : M. Karamsin nous apprend que les écrivains renonçoient à l'usage du dialecte russe, encore trop informe, pour s'en tenir à l'ancien servien ; qu'ils en suivoient les règles dans les déclinaisons et les conjugaisons, ainsi que dans l'orthographe, en attendant que le temps vînt « de donner à cette langue l'énergie, la flexibilité, la grâce » et la délicatesse qui, dans les jours de paix et de prospérité, s'allient » aux rapides progrès des facultés intellectuelles, à la richesse des idées, » à la variété des connoissances. »

Nous ne quitterons pas le dernier chapitre du tome V, sans en extraire quelques détails sur l'origine des Cosaques. Les chroniques de l'année 1444 (sous Vassili l'Aveugle) font mention de ces troupes légères, si fameuses encore de notre temps. Les Cosaques n'habitoient donc point uniquement l'Ukraine; on les connoissoit en Russie bien avant cette époque: il paroît que ce nom désignoit les Terques et les Bérendéens, habitans des bord du Dniéper, au-dessous de Kief. Jadis des Kassogues étoient répandus entre la mer Caspienne et la mer Noire; et au X.ᵉ siècle, Constantin Porphyrogénète assignoit cette position au pays qu'il appeloit la *Kasachie*. Tout porte à croire que, pour se soustraire au joug des Mogols et des Lithuaniens, plusieurs de ces anciens Cosaques s'étoient entourés, dans les îles du Dniéper, de rochers et de marais impraticables; qu'ils attirèrent auprès d'eux un grand nombre de Russes qui fuyoient aussi l'esclavage, et qui se confondirent avec eux en un seul peuple à-la-fois russe et cosaque. Leur nombre croissoit de jour en jour : animés d'un même esprit d'indépendance et de fraternité, ils fondèrent une république guerrière et chrétienne sur les bords méridionaux du Dniéper, y bâtirent des villages et des forteresses. Il étoit réservé à ce peuple d'affranchir la petite Russie du pouvoir des étrangers, vers le milieu du XVII.ᵉ siècle. « Les Cosaques appelés *Zaparojskïé* (1), c'est-à-dire, d'au-delà des cataractes du Dniéper, étoient, pour la plupart, petits Russiens. Une forteresse qui leur avoit d'abord servi de point de réunion, devint dans la suite la demeure des Cosaques célibataires, qui vivoient de guerre et de pillage. Il est vraisemblable que l'exemple des Cosaques de l'Ukraine, toujours armés, toujours prêts à repousser

(1) De la préposition *za*, entre, et du mot *parojskïé*, cataractes.

Sophie et Vassili eurent repris de l'ascendant, Dmitri fut mis en prison avec sa mère Hélène, et Vassili déclaré héritier du trône. Ces variations indiquoient l'affoiblissement de l'esprit et du caractère de Jean III; il en donna un autre signe en persécutant avec une violence extrême les sectateurs de certaines doctrines religieuses. Les uns furent publiquement brûlés dans une cage; d'autres eurent la langue coupée; plusieurs furent exilés, ou enfermés dans des prisons ou dans des couvens: on ne fit grâce à aucun, pas même à ceux qui abjuroient leurs opinions. L'humanité de notre auteur est révoltée de cette barbarie; mais il semble dire que *la politique* peut la *justifier* en certaines conjonctures, et les réflexions dans lesquelles il s'engage ramènent réellement le système d'intolérance que son cœur et sa religieuse charité désavouent. Peut-être aussi ses lecteurs ne partageront-ils point son enthousiasme pour Jean III: ils en seront préservés par la sincérité scrupuleuse des récits de M. Karamsin; car il n'a omis ni déguisé aucun des faits qui peuvent rabaisser la gloire du héros qu'il fait profession d'admirer. Il ne dissimule pas l'extrême rudesse de son caractère: un seul regard de Jean suffisoit pour faire évanouir les femmes; on craignoit de s'approcher de son trône; à sa table, les grands trembloient devant lui, attendant, dans le plus morne silence, qu'il leur donnât l'ordre de le divertir.

Dans ses relations avec les étrangers, il se faisoit appeler *tsar*, titre depuis long-temps usité en Russie; Ysiaslaf et Dmitri Donskoï l'avoient porté. Selon M. Karamsin, ce nom ne vient pas du latin *Cæsar;* c'est un ancien nom oriental, qui signifie en persan *trône, autorité suprême*, et qu'on retrouve dans la dernière syllabe des noms de plusieurs rois d'Assyrie, tels que *Phalas*SAR, *Nabonas*SAR, &c. Les Russes l'ont connu par la traduction slavonne de la Bible; et ils avoient appliqué ce titre aux empereurs byzantins et aux khans des Tatars, avant de le donner à leurs propres souverains.

Nous persévérons à penser que MM. Saint-Thomas et Jauffret rendent

---

» saint crucifix, lui imposa les mains (et récita à haute voix une prière). Deux » archimandrites présentèrent alors le manteau au métropolitain, qui le remit » à Jean: celui-ci en revêtit son petit-fils. (Après une nouvelle prière, récitée » par le métropolitain), les archimandrites ayant apporté la couronne, Jean la » reçut des mains du métropolitain, et la posa sur la tête de son fils. (Les can- » tiques, les hymnes, la messe et les discours étant terminés), Jean retourna » dans son palais: Dmitri, la couronne en tête et le manteau des tsars sur les » épaules, . . . se rendit dans la cathédrale de Saint-Michel, puis dans celle de » l'Annonciation, à la porte de laquelle on répandit sur lui quantité de mon- » noies d'or et d'argent. »

un important service à notre littérature, en l'enrichissant d'une histoire de Russie, qui a, sur celles que nous possédions déjà, l'avantage d'être plus immédiatement puisée à ses véritables sources. Plus ils avancent, plus leur traduction se recommande par la correction, l'élégance et la facilité du style. Les notes seules nous semblent toujours un peu négligées : non-seulement il s'y glisse des inexactitudes (1), mais nous regrettons sur-tout qu'on en retranche beaucoup d'éclaircissemens, de citations et d'indications, que les lecteurs instruits aimeroient à trouver à la fin de chaque volume.

DAUNOU.

De la Chine, ou Description générale de cet empire, rédigée d'après les Mémoires de la mission de Pé-kin : ouvrage qui contient la description topographique des quinze provinces de la Chine, celle de la Tartarie, des îles et des divers états tributaires qui en dépendent ; le nombre de ses villes ; le tableau de sa population ; les trois règnes de son histoire naturelle, rassemblés et donnés pour la première fois avec quelque étendue, et l'exposé de toutes les connoissances acquises et parvenues jusqu'ici en Europe, sur le gouvernement, la religion, les lois, les mœurs, les usages, les sciences et les arts des Chinois : troisième édition, revue et considérablement augmentée, avec deux cartes ; par M. l'abbé Grosier, bibliothécaire de S. A. R. Monsieur, et administrateur de sa bibliothèque à l'Arsenal. Paris, Pillet, *in-8.°*, tom. I et II, 1818 ; tom. III, IV, V et VI, 1819 ; tom. VII, 1820.

Si les nombreux ouvrages dont la Chine a été l'occasion et a fourni

---

(1) Le cardinal Bessarion est appelé *Byssarion.* — Une note du tome V porte : « *Andreas de Redusiis de quero,* dans Chron. *Tarvasiano ;* dans Mouratori, » *Scriptores rerum italicarum*, tom. XIX, p. 802-805 ; *ce dernier* conversa avec » deux marchands vénitiens . . . *Plus loin*, voyez Timour Bec, tom. II. » On ne comprend pas ce que veulent dire ici les mots *plus loin. Ce dernier* sembleroit être Muratori, tandis qu'il s'agit d'André *de Redusiis de Quero*, auteur d'une Chronique de Trévise, *Chronicon Tarvisinum*, insérée dans le tom. XIX de la Collection de Muratori. — Note 13 : « *Eorum actus et opera propriis oculis vidi* » *et unà cum* aliquis constant. Viris *plura perpessus sum mala* » ; au lieu de *unà cum aliquot constantibus viris plura &c. . . .*

la matière, et dont la réunion formeroit, pour ainsi dire, une bibliothèque, avoient tous été composés dans un but spécial, et qu'on trouvât dans chacun l'éclaircissement ou la discussion d'un point quelconque d'histoire ou de géographie, de littérature ou d'histoire naturelle, d'économie rurale ou domestique, aucun empire au monde ne seroit sans doute mieux connu que celui-là, sous les rapports qu'il peut être intéressant d'examiner. Mais on se tromperoit beaucoup, si l'on calculoit l'étendue de nos connoissances sur cet empire, d'après la multiplicité des matériaux. Beaucoup de voyageurs se sont copiés les uns les autres; et tel d'entre eux qui a traversé rapidement une petite partie de l'empire chinois, ne laisse pas, en revenant en Europe, de donner un tableau fort complet des quinze provinces de cet empire, et de rendre un très-bon compte de ses forces, de sa population, des mœurs et du génie de ses habitans. Les anciennes relations se rajeunissent ainsi de temps en temps; et les ouvrages de ce genre ne manquent guère d'être favorablement accueillis du public, pourvu qu'ils portent sur le frontispice le nom d'un homme qui a traversé le détroit de la Sonde et navigué dans la mer Jaune.

Il ne faut pas confondre avec ces inutiles et fastidieuses compilations les extraits raisonnés qui ont été faits, à diverses époques, par des hommes instruits, et dont l'objet est de rapprocher en un seul corps une foule de documens épars dans plusieurs centaines de volumes rares ou tombés dans l'oubli. Dès le milieu du XVII.ᵉ siècle, Kircher, Dapper, Navarette et plusieurs autres avoient ainsi essayé de présenter le résumé des connoissances qu'on avoit acquises de leur temps sur la Chine. Duhalde, muni de matériaux plus abondans et plus authentiques, que lui avoit procurés une correspondance suivie avec les jésuites de la Chine, publia un travail plus complet et plus approfondi; et son ouvrage, devenu classique en ce genre, eût dû faire oublier la plupart de ceux qui l'avoient précédé, comme il pourroit, encore à présent, dispenser de recourir à la plupart de ceux qui l'ont suivi. Toutefois, une source abondante de renseignemens nouveaux s'étant ouverte par la publication des dix premiers volumes de la collection des Mémoires de nos missionnaires (1776-1784), et des douze volumes de l'Histoire générale de la Chine du P. Mailla, M l'abbé Grosier, qui avoit eu part à l'édition de ce dernier ouvrage, jugea qu'il étoit possible d'augmenter l'utilité du livre du P. Duhalde, en y faisant entrer les principaux résultats des recherches plus récentes, et en le réduisant en même temps à ce qui devoit être d'un intérêt plus général. Tel fut le motif qui

l'engagea à publier sa Description générale de la Chine (1), laquelle parut d'abord en un volume *in-4.°*, propre à servir de suite à l'Histoire du P. Mailla; ensuite en deux volumes *in-8.°* Cet ouvrage, qui eut plus de succès en France que dans l'étranger (2), fut néanmoins traduit en plusieurs langues.

C'est cette même description que M. l'abbé Grosier vient de publier pour la troisième fois, mais augmentée des deux tiers, et devenue, pour ainsi dire, un livre absolument neuf. C'est bien toujours la compilation du P. Duhalde qui en forme la base; mais beaucoup de notes nouvelles, tirées principalement des Mémoires des missionnaires, sont venues enrichir ce fonds primitif, et ont servi à l'auteur à traiter avec une plus juste étendue diverses parties de son travail qui avoient semblé un peu négligées dans les éditions précédentes. Il avoue qu'il ne s'est pas attaché à extraire les différentes relations qui ont paru à l'occasion des trois ambassades européennes envoyées à la Chine dans l'espace d'un quart de siècle. « On peut, dit-il, avancer avec confiance » que les vingt volumes qu'elles ont produits ne nous ont pas fourni la » valeur de quatre pages en connoissances nouvelles sur la Chine. » Nous croyons ce jugement trop sévère de moitié; mais nous ne pouvons nous empêcher d'appuyer cette réclamation de l'auteur, rendue nécessaire par des prétentions aussi nouvelles que mal fondées, que ce n'est ni aux Anglais, ni aux autres nations de l'Europe, malgré la pompe et la dépense de leurs ambassades, mais aux seuls Français, que sont dues les notions les plus précises et les plus exactes sur l'état de la Chine, ses arts et son histoire. Toutefois on peut regretter que l'auteur n'ait pas, en quelques circonstances, consulté le texte de ces relations, plus récentes que les derniers écrits des missionnaires; il y eût trouvé, sur certains changemens survenus depuis le temps de ces derniers, des renseignemens qui n'étoient point à dédaigner, et il eût évité par-là quelques inexactitudes que nous aurons occasion de relever en analysant rapidement les seize livres dont son ouvrage est composé.

Le discours préliminaire que M. l'abbé Grosier a mis à la tête du premier volume, est consacré tout entier à venger l'antiquité chinoise des attaques de M. Deguignes fils; l'auteur se montre partisan zélé du système adopté sur cette matière par les plus habiles missionnaires, et oppose à des allégations sans preuves, des autorités et des raisonnemens qui nous paroissent également irrefragables. Peu satisfait de ses propres

(1) Paris, 1785, *in-4.°* — (2) Meusel. Analect. *in Bibliot. histor.* tom. X, part. 2, p. 255.

efforts, il appelle à son secours un auxiliaire plus redoutable encore pour M. Deguignes fils, M. Klaproth, lequel, entrant dans le fond de la question, prouve par les textes que le Chou-king et les autres anciens livres ne disent rien de ce que l'auteur du Voyage à Péking leur a fait dire. Nous ne nous engagerons pas dans cette discussion, dont tout l'intérêt semble épuisé par vingt ouvrages où elle a déjà été reproduite; et nous croyons que M. Grosier eût pu l'abréger, en renvoyant son adversaire à l'excellent mémoire dans lequel le P. Amiot a victorieusement répondu aux difficultés sur l'histoire ancienne de l'empire chinois, tirées de l'incendie des livres, de la rareté des monumens, de la chronologie du Chou-king, et de l'état de la Chine au temps du déluge de Yao. Une nouvelle réfutation n'eût été nécessaire qu'autant qu'on auroit élevé des objections nouvelles, et l'on peut dire que les travaux du P. Gaubil, de Fréret, des PP. Mailla, Amiot et Cibot, de l'auteur de l'Histoire des Huns, et de Deshauteraies, imposent de grandes obligations à ceux qui voudront, après eux, résoudre les questions historiques sur lesquelles ces hommes profonds et judicieux se sont exercés.

M. l'abbé Grosier a si souvent raison contre M. Deguignes fils, qu'on est surpris de ce qu'il lui a, sans doute par mégarde, fourni matière à de justes représailles. « L'art de l'imprimerie, dit M. Deguignes fils (1), ne » fut inventé à la Chine que sous les Han postérieurs, 950 après J. C. » M. Grosier convient que c'est à cette courte dynastie qu'appartient la gloire de cette brillante et précieuse découverte. « Mais, ajoute-t-il, » comment l'auteur a-t-il pu ignorer que la dynastie des *Hane* postérieurs » a commencé l'an 221 de notre ère, et qu'elle n'a subsisté que pendant » quarante-trois ans! Ce n'est donc pas l'an 950 depuis J. C., mais » sept siècles plutôt, que l'art de l'imprimerie a été connu chez ce peuple. » Quand on s'annonce avec la manie présomptueuse de vouloir détruire » l'histoire chinoise, il me semble qu'il auroit fallu commencer par » l'étudier, et en connoître au moins les époques les plus saillantes, » telles que sont celles des dynasties. » Cependant il est certain qu'ici ce n'est pas M. Deguignes fils qui est dans l'erreur. La dynastie des Han postérieurs dont il s'agit, n'est pas celle qui a commencé en 221, mais une autre du même nom, qui fut fondée par des princes turks, en 946 (2), et qui ne régna que cinq ans. Quant à l'invention de l'imprimerie, M. Deguignes fils s'étoit à peu près conformé à l'opinion de Duhalde (3), qui la met sous le règne de Ming-tsoung de la dynastie

(1) Voyage à Péking, *tom. II, p. 228.* — (2) Hist. des Huns, *tom. I;* Tabl. chronol. p. 235. — (3) Descript. de la Chine, *tom. I, p. 463.*

des Thang postérieurs [926-933], quoiqu'il l'eût placée lui-même, quelques pages auparavant, environ cinquante ans avant l'ère chrétienne (1). M. Morrison s'est peu éloigné de la vérité en la mettant en 935 (2); c'est-à-dire, d'après le calcul erroné qui a été suivi dans l'impression de sa table chronologique (3), à la dernière année thian-fou du règne de Kao-tsou, de la dynastie des Tsin postérieurs, laquelle répondit en réalité à l'an 943 de J. C. Le texte de l'histoire va lever toutes ces incertitudes. Suivant les annales des cinq dynasties postérieures, ce furent le célèbre *Foung-tao* (ce ministre qui mourut à l'âge de soixante-treize ans, après avoir servi dix princes de quatre différentes dynasties) (4), et un de ses collègues nommé *Li-iü*, qui, la deuxième année tchang-hing du règne de l'empereur Ming-tsoung, de la dynastie des Thang postérieurs [931], demandèrent l'autorisation nécessaire pour qu'une édition des neuf King, à l'usage des élèves du collège impérial, fût *gravée*, *imprimée* et vendue au public. L'empereur le permit (5); mais ce ne fut que la deuxième année kouang-chun du règne de Taï-tsou, de la dynastie des Tcheou postérieurs [952], que parut et fut publiée l'édition des neuf King, *imprimée avec des planches de bois* (6), véritable édition *princeps*, qui fixe l'époque de l'introduction de l'art typographique à la Chine. On ajoute que Foung-tao est adoré par les graveurs en lettres comme la divinité tutélaire de leur profession (7), en mémoire des soins qu'il s'étoit donnés pour en faire connoître la nouvelle invention. J'ai cru bon, puisque l'occasion s'en présentoit, de déterminer d'une manière précise la date de ce fait, qui a son importance, même relativement à nous, puisqu'il y a tout lieu de croire, comme l'ont pensé des hommes très-savans, que la typographie chinoise a servi de modèle à la nôtre.

Une autre remarque dont le discours préliminaire de M. Grosier nous fournit l'occasion, s'applique au nouveau système d'orthographe pour les mots chinois, qu'il propose, et qu'il suit dans tout son livre. Il nous semble qu'on ne peut être conduit à introduire une méthode de trans-

---

(1) Description de la Chine, *tom. I, p. 383.* — (2) View of China, *p. 27.* — (3) *Voyez*, sur l'inexactitude des dates de la table de M. Morrison, le Journal des Savans de novembre 1818, p. 660. — (4) *Houng kian-lou*, l. LXXXIII, p. 2. — (5) Encyclop. japon. *l. VII, p. 31.* = Le *Kia-tseu hoeï-ki* (tom. III, p. 45 et 46) et le *Thoung-kian Kang-mou* (l. LVI, p. 22) indiquent ce fait sous l'année du cycle *jin-tchin* [932 de J. C.]. — (6) Encycl. jap. *ibid.* = Je ne trouve aucun détail sur ce fait dans le Houng-kian-lou, ni dans la Vie de Taï-tsou des Heou-tcheou, ni dans celle de Ming-tsoung des Heou-thang. Il n'en est pas parlé non plus dans les notices biographiques sur Foung-tao et Li-iu, qui font partie du LXXXIII.e livre de cette Histoire. — (7) Morrison's *View of China*, l. c. = Id. *Dictionary of the chinese language*, Introduction, p. ix.

cription inusitée, que par deux motifs seulement : ou pour exprimer plus exactement les sons et les articulations de la langue dont on veut transcrire les mots, et alors il faut avoir entendu parler les naturels ; ou dans la vue de faciliter et de régulariser l'emploi des dictionnaires, de rendre plus sensibles les principes de la prosodie et de la versification, en marquant plus exactement les rapports de consonnance et d'*homophonie*, et alors il faut que les procédés qu'on adopte soient fondés sur une étude approfondie de la langue. De simples motifs de goût, tels que le desir d'éviter le retour trop fréquent de la lettre *g*, que l'auteur appelle une *effroyable consonne*, ne sauroient servir de base à une réforme de ce genre. M. Grosier écrit *Hane, Tsine, Kine*, les noms des dynasties *Han, Tsin, Kin*, pour avertir que la lettre *n* doit sonner ; mais il n'est guère de lecteurs instruits qui ne prononcent ainsi le *n* à la fin des mots étrangers. Il suppose que les mots chinois *ping, sang, ting, tang*, doivent se prononcer comme les mots français *pain, sang, teint, tant*, et en conséquence il les écrit *pin, san, tin, tan* ; mais ceci est une erreur : le *g* final n'a pas été arbitrairement ajouté par les Français et les Italiens, comme l'imagine M. Grosier, pour *amortir le son de leur* n *finale* ; il existe dans la prononciation des Chinois et de plusieurs autres peuples orientaux. Les Mandchous, qui ne s'embarrassent guère de nos conventions orthographiques, mais qui savent apparemment comment prononcent les Chinois au milieu desquels ils vivent, ont remplacé ce *g* par un *k* : ils écrivent [illegible] &c. Remarquons encore que les Chinois prononcent *i-n*, et qu'ils n'ont pas ce son muet que Domergue appelle *è nasal*, qui semble un son tout-à-fait particulier aux Français, et qui n'est pas même familier à tous les habitans de la France.

Le premier livre est occupé tout entier par la description des provinces de la Chine. L'auteur a pris pour guide, dans cette partie de son travail, celui du P. Martini, et par-là il s'est exposé à reproduire des documens qui ont vieilli, et des notions qui ont depuis long-temps cessé d'être exactes ; car l'*Atlas Sinensis*, ouvrage excellent et même admirable pour le temps où il fut composé, mais publié au milieu du XVII.ᵉ siècle, avoit été rédigé d'après des traités de géographie de la dynastie qui a précédé celle des Mandchous. Depuis ce temps il est survenu divers changemens dans la division territoriale de l'empire. Par exemple, M. Grosier fait un reproche à Staunton d'avoir, dans la relation de l'ambassade anglaise, donné le titre de *fou*, ou de ville du premier ordre, à la ville de *Toung-tcheou*, près de Peking, laquelle n'est, dit-il, que du second, et reconnoît la juridiction de Peking. Cela étoit vrai du temps des

missionnaires; mais, à l'époque du voyage du lord Macartney, Toung-tcheou avoit été élevée au rang de ville du premier ordre. Il en est de même de la division générale de la Chine en quinze provinces : cette division est du temps des Ming, et les empereurs Mandchous, suivant l'usage de presque toutes les dynasties précédentes, en ont établi une nouvelle, en dix-huit provinces, sans compter les deux provinces de la Tartarie orientale (1). Mais les ouvrages de géographie publiés en France jusqu'à ce jour, même les plus récens, ont tous conservé l'ancienne division, parce qu'ils ne sont, pour la plupart, en ce qui concerne la Chine, qu'une copie des anciennes relations.

Les livres II, III et IV, contiennent la description de la Tartarie, de Formose, de la Corée, du Tonking, de la Cochinchine, du Tibet, du pays de Kamoul et des îles Lieou-khieou. Les principales sources où l'auteur a puisé pour cette partie, sont les relations des PP. Gerbillon (2) et Régis (3), données par Duhalde, la description du Tibet par le P. Amiot (4), et la notice sur le Tonking par le P. Gaubil, insérée à la suite de l'ouvrage du P. Mailla (5). Je ne ferai sur cette description, qui est déjà connue, que deux observations. M. Grosier suppose que les Mongols qui furent chassés de la Chine en 1368, prirent différentes routes. « Les uns, dit-il, allèrent s'établir vers la mer orientale, entre la » Chine et la rivière Saghalien; les autres tournèrent au couchant, vers » leur premier pays. » Il ajoute que *ces deux nations moungales diffèrent aujourd'hui par le langage, par leur gouvernement, leur religion et leurs usages.* « Ceux de l'occident, continue-t-il, ont retenu leur ancien nom » de *Tartares moungales* ou *Moungous;* les autres sont connus sous le » nom de *Mantcheoux* ou *Tartares orientaux.* » C'est encore là une notion peu exacte, empruntée à des auteurs du XVIIe siècle, qui n'avoient pas eu le temps d'approfondir l'histoire de l'origine des Tartares qui venoient de conquérir la Chine. Personne n'ignore à présent que les Mandchous sont un peuple bien distinct des Mongols, et qu'ils ne

(1) Le Kiang-nan, de la dynastie des Ming, a été divisé en deux provinces: le An-hoeï, au nord, capitale *An-khing-fou*, et le Kiang-sou, au midi, capitale *Kiang-ning-fou* [Nanking]. La partie occidentale du Chen-si a été détachée du reste de la province sous le nom de *Kan-sou*, et a pour capitale Lan-tcheou-fou, jadis ville du second ordre du ressort de Lin-thao-fou. Le Hou-kouang a été également partagé en deux provinces, sous les noms de *Hou-pe* et de *Hou-nan*, l'une au nord et l'autre au midi du grand lac Toung-thing. Au reste, cette division nouvelle est indiquée dans un tableau de population du P. Amiot que l'auteur rapporte, *tom. II, p. 178.*

(2) Duhalde, *tom. IV.* — (3) Id. *p. 423.* — (4) Mém. chin. *tom. XIV, p. 127 et suiv.* — (5) Tom. XII, p. 19.

doivent pas leur origine aux Tartares chassés de la Chine, puisque ceux-ci, retirés sur les bords de la rivière Kalka-pira, sont encore à présent désignés sous le nom de Kalkas.

L'autre observation a pour objet un passage que je crois pouvoir attribuer au P. Régis, et que M. Grosier a extrait trop fidèlement de l'ouvrage de Duhalde (1). Ce passage donneroit à entendre que l'ancienne ville où Khi pe, roi de Corée, avoit établi sa cour, étoit bâtie dans un lieu qui fait aujourd'hui partie du territoire de *Young-p'hing-fou*, ville du premier ordre de la province de Pe-tchi-li. De ce fait, que les missionnaires considèrent comme certain, ils sont disposés à conclure que cette partie de territoire étoit alors sous la dépendance de la Corée, et que le golfe du Liao-toung, qui sépare aujourd'hui ce royaume de la province de *Pe tchi-li*, n'existoit pas encore, et ne s'est formé que dans les temps postérieurs. « Il n'est pas probable, disent-ils, qu'un souverain eût voulu placer sa cour hors de ses états, ni dans un lieu où il en eût été séparé par une mer d'un trajet étendu. » Il n'est sans doute guère plus probable que la Corée soit jamais venue au-delà du fleuve Yalou, du Liao, et à travers le Liao-toung, jusque dans la Chine, ni sur-tout que la mer Jaune le golfe de Liao-toung et celui de Pe-tchi-li soient d'une formation postérieure au XII.ᵉ siècle avant notre ère, qui est l'époque où vivoit Khi-pe. Heureusement le missionnaire anonyme cite l'ouvrage chinois où l'on prétend que ce fait est indiqué; ce qui m'a fourni le moyen de le vérifier. Le passage cité ne dit pas que le roi de Corée ait eu sa cour dans une ville du Pe-tchi-li, mais qu'il reçut l'investiture dans cette ville (2), nommée à cause de cela *Tchao-sian*, ou Coréenne. On voit qu'il n'y a rien là qui justifie les inductions géologiques que les missionnaires ont hasardées, et qui n'ont pas d'autre fondement dans l'histoire chinoise, qu'un passage mal entendu du Kouang-iu-ki.

Le livre V offre un résumé judicieux de ce que les missionnaires ont dit de plus intéressant sur le climat et la fertilité de la Chine, et de plus positif sur la population de cet empire. L'auteur discute toutes les opinions émises sur ce dernier point, l'un de ceux qui ont causé le plus de controverses en Europe, parmi ceux qui n'avoient aucun moyen d'en trouver la solution. On sait que, la population totale de la Chine ayant été portée par le rédacteur du Voyage du lord Macartney, d'après des

---

(1) Tom. IV, p. 449. — (2) Kouang-iu-ki, *l. 1, p. 33*; = Ki fou thoung tchi, ou Histoire de la province de Pe-tchi-li, *l. X, p. 12*. Les mots du texte sont, *Siang tchouan Khi-tseu cheou foung tchi ti*; mot à mot, *pays où, suivant la tradition, Khi-tseu reçut l'investiture.*

documens authentiques, à trois cent trente-trois millions, ce nombre a paru trop fort à plusieurs écrivains, et a été réduit par d'autres, pour de simples raisons de convenance, à cent quarante ou cent cinquante millions (1), ou même à cent vingt-neuf millions cinq cent quarante-six mille quatre cent quatre-vingt-treize (2). La difficulté n'est pas de déterminer le nombre des contribuables ou des chefs de famille : les Chinois en donnent des états exacts et sur lesquels on peut compter; mais, comme on ne comprend dans ces états ni les femmes, ni les enfans, ni les domestiques, ni les esclaves, on est embarrassé sur le multiplicateur à adopter pour avoir le nombre total des individus. Les Chinois ont coutume de compter six bouches pour chaque famille : M. Deguignes fils conclut, d'un dénombrement fait en 1122, que le rapport du nombre des familles avec celui des bouches *ne fait pas deux personnes par famille* (3), supposition évidemment inadmissible, puisqu'une famille étant, même en Europe, au moins de *deux individus*, *deux* ne sauroit être un terme moyen trop fort, ni même un multiplicateur convenable, dans un pays où la polygamie, l'esclavage, l'horreur du célibat, la crainte de mourir sans postérité, et tant d'autres circonstances encore, contribuent à rendre nos règles de proportion peu applicables. Une autre cause d'incertitude tient à la difficulté d'évaluer le nombre d'individus des classes qui ne sont pas soumises à la taxe, comme tous les officiers du gouvernement, de quelque rang qu'ils soient; les lettrés, les militaires, les religieux et religieuses; les petits commerçans, qui n'ont point d'habitation fixe et qui vivent dans les barques qui couvrent les canaux et les grandes rivières; les prolétaires, les vagabonds de toute espèce, et enfin toute la nation des Mandchous établis en Chine. Si l'on éprouve, dans le pays même, quelque embarras pour déterminer le nombre des personnes appartenant à toutes ces classes, comment l'entreprendre en Europe, où les tableaux officiels et les moyens de vérification de toute espèce nous parviennent si tard et d'une manière si imparfaite! Ne devons-nous pas nous contenter de rassembler ceux que les livres chinois nous présentent, ou ceux que les missionnaires en ont tirés pour éclairer ce point de statistique! C'est ce que fait avec sagacité M. Grosier; et la récapitulation des calculs du P. Amiot, qu'il rapproche et qu'il justifie par des raisonnemens, porte à plus de deux cents millions la population actuelle de la Chine. Je n'ai entre les mains aucun moyen péremptoire de fortifier ou d'affoiblir la certitude de ce résultat : je remarquerai seulement qu'il pourroit bien s'y

(1) Observ. sur le Voyage de M. Barrow, *p. 45*. — (2) Voyage à Péking, *tom. III*, *p. 478*. — (3) *Idem*, p. 70.

être glissé quelque double emploi. Par exemple, les gens de guerre, qui ne sont pas soumis à la taxe, sont comptés comme chefs de famille, et les sieou-thsaï, ou bacheliers, qui jouissent de la même exemption, considérés comme étant en dehors de la masse des contribuables; mais il est probable qu'un grand nombre des uns et des autres se trouve compris par les Chinois dans le calcul des six bouches par famille. Encore une fois, les matériaux nous manquent pour atteindre sur cette matière toute la précision desirable, et le sujet réclame de nouveaux éclaircissemens.

L'histoire naturelle des trois règnes remplit les livres VI, VII et VIII de l'ouvrage de M. Grosier: cette partie de son travail, une des plus négligées dans les éditions précédentes, est une de celles auxquelles il a donné le plus de soin et qui occupe le plus d'espace dans celle-ci. Malheureusement les missionnaires, qui lui ont servi de guides, n'ont pas, dans cette matière, l'autorité qu'il seroit absurde de leur refuser en chronologie, en histoire ou en géographie. Les plus habiles n'étoient pas très-versés dans les sciences naturelles, particulièrement dans la chimie et la minéralogie; et d'ailleurs les progrès de ces sciences depuis l'époque où les derniers jésuites partirent pour la Chine, font à présent paroître leur langage scientifique, les nomenclatures qu'ils emploient et les idées théoriques qu'ils émettent, également surannés. Les particules nitreuses répandues dans l'atmosphère pour expliquer la sévérité du climat de Péking, le mercure coulant qui se forme de lui-même sous les cendres du pourpier sauvage, enfouies dans un vase de terre vernissé pendant quarante-neuf jours, les fractures guéries par le seul usage interne du *tseu-jan-thoung* ou du sulfure de fer pyriteux, un nombre considérable de recettes, de procédés et de notions ridicules que les Chinois exaltent et que les missionnaires ont recueillis avec trop d'empressement, pouvoient encore obtenir en 1760 une attention qu'on ne sera pas disposé à y accorder de nos jours. Mais les lecteurs judicieux sauront démêler, au milieu de ces idées fantastiques et de ces explications absurdes, beaucoup de faits utiles et de remarques intéressantes. La partie botanique sur-tout, la plus étendue dans l'ouvrage qui nous occupe, puisqu'elle remplit deux cent soixante-dix pages du deuxième volume et trois cent soixante-dix du troisième, paroît rédigée avec beaucoup de soin, et contient l'extrait de ce que le P. Cibot a donné de mieux sur cette matière, comparé avec les descriptions de Loureiro, de Thunberg et de quelques autres botanistes. Aucun ouvrage sur la Chine n'est, à cet égard, aussi complet, aussi exact et aussi intéressant. Tout ce qu'on peut regretter, c'est que l'auteur n'ait pas toujours eu le moyen d'établir une synonymie certaine entre les dénominations chinoises et les dénomi-

nations européennes des plantes : mais on doit convenir que, dans l'état actuel de nos connoissances, la chose est souvent impossible ou du moins très-difficile, parce que les herbiers venus de la Chine sont très-incomplets, les figures peintes par les naturels rarement assez fidèles, et les descriptions qu'ils donnent dans leurs livres presque toujours insuffisantes (1).

M. Grosier a mis à profit les notes que le P. Amiot a jointes à sa traduction du *Moukden-ni-foudchouroun*, et dans lesquelles il fait connoître, par des extraits des dictionnaires chinois, les différentes espèces de poissons et d'oiseaux dont parle l'empereur dans ce panégyrique de la ville de Moukden : il a complété ce fonds d'observations en y ajoutant les notices qui sont éparses dans les relations des voyageurs et les mémoires des missionnaires. Parmi les articles zoologiques les plus intéressans, il suffira de citer ceux des abeilles, de la cigale et des papillons, la notice sur les termès ou fourmis blanches, et les insectes à soie différens du ver à soie ordinaire. On trouve dans ce dernier article une discussion sur le pays des Sères ; l'auteur y reproduit l'opinion de d'Anville, sans y ajouter de preuves nouvelles : mais on peut dire que la question est toute changée depuis cet illustre géographe, par la découverte des textes chinois qui prouvent d'une manière incontestable la part que les Chinois ont prise dès le II.e siècle avant notre ère aux affaires et au commerce de l'Asie occidentale. On lira encore avec plaisir les articles relatifs au cheval, à l'hémione, ou mulet fécond de la Daourie, au tigre [léopard] et à quelques autres mammifères dont la chasse, les usages économiques ou les habitudes offrent des particularités remarquables.

Le livre IX.e traite de la religion des Chinois : il semble qu'en parlant de la Chine on puisse dire indifféremment la religion ou les religions ; car tout le monde connoît le proverbe *san kiao i kiao*, les trois religions n'en font qu'une : ce qui veut dire que la doctrine des lettrés, celle des sectateurs de la raison primordiale, et le polythéisme importé de l'Hindoustan, reposent, suivant les Chinois, sur un même fonds de principes et d'opinions. Les questions que ce sujet important fait naître, sont trop difficiles pour qu'on puisse seulement essayer de les effleurer dans un extrait comme celui-ci : nous nous contenterons de remarquer que le bouddhisme et la secte des Tao-sse ayant été l'objet de moins de travaux approfondis que la doctrine de l'école de Confucius, et les missionnaires n'ayant pas apporté le même soin à les étudier, ce qui en est dit ici

(1) En combinant ces trois sortes de matériaux, j'ai entrepris depuis longtemps la rédaction d'une *Flore chinoise*, que je donnerai au public dès que j'aurai épuisé tous les moyens de rendre ce travail le moins imparfait possible.

d'après eux, ne sauroit être admis avec la même confiance que le résumé de leurs recherches sur les King. Une seule chose, dans cette dernière partie, ne passera peut-être pas sans contradiction: c'est le jugement plus que sévère que, d'après quelques passages des PP. Amiot et Cibot, et de MM. Brotier et Muller, on a cru pouvoir porter sur les travaux du célèbre Deguignes père en fait de littérature chinoise. Sans doute aucun homme instruit ne tentera à l'avenir de relever le système extraordinaire qui avoit séduit ce célèbre académicien sur l'origine égyptienne des Chinois; on ne justifiera non plus, ni ses efforts pour ébranler l'édifice de la chronologie chinoise, ni ses inutiles tentatives pour retrouver les noms des rois d'Égypte écrits en lettres phéniciennes dans les noms des anciens empereurs chinois : mais mettre en doute que l'auteur de l'Histoire des Huns ait su le chinois, et s'appuyer pour cela de l'autorité d'un auteur tel que Muller, c'est, de la part du panégyriste de l'antiquité chinoise, un acte d'une rigueur excessive; et il seroit à souhaiter, pour l'honneur du nom de Deguignes, qu'aucune des imputations littéraires qu'on peut lui adresser, ne fût plus difficile à repousser que celle-là.

Nous indiquerons, sans en faire une analyse particulière, les livres X et XI, les plus curieux peut-être pour le plus grand nombre des lecteurs, puisqu'ils traitent du gouvernement, des lois, de la police, des finances, de la monnoie, du commerce intérieur et extérieur, de l'administration, des mariages, des costumes, des repas, des divertissemens publics et particuliers, du cérémonial et des funérailles. Si nous passons rapidement sur tant d'objets intéressans, ce n'est pas, comme on peut croire, faute de sujets qui paroissent mériter des observations; mais la nécessité de renfermer cet extrait dans de justes bornes, nous fait une loi de laisser de côté tout ce qui pourroit nous entraîner à de trop longues discussions. Le même motif nous empêchera de nous étendre sur ce que l'auteur dit, dans le livre XII, de la littérature, des langues chinoise et mandchou, de la poésie et des ouvrages dramatiques : nous nous bornerons à remarquer que ces différens points sont peut-être ceux où il est le plus difficile d'éviter les erreurs et même d'atteindre un certain degré d'exactitude, quand on veut répéter et concilier ce que divers auteurs ont dit, sans avoir fait soi-même une étude spéciale de la matière. Pour la langue mandchou, l'auteur eût pu rassembler de meilleurs matériaux que la notice qu'en donne le P. Parennin, morceau qu'on est presque assuré de retrouver dans tout ouvrage qui a un rapport direct ou indirect à la Chine, et qui n'en est pas pour cela moins rempli d'erreurs et de faussetés.

Dans le livre XIII sont rassemblés, par extraits, les mémoires que les

missionnaires ont envoyés sur diverses branches des sciences. On trouve dans cette partie de l'ouvrage plus de mélange et une plus grande inégalité que dans toutes les autres. Rien de plus exact que le peu qui a été emprunté aux PP. Gaubil et Amiot sur l'astronomie et la chronologie; rien de plus sujet à contradiction que ce qui est rapporté relativement à la médecine et à la pharmacie, sur la foi du P. Cibot: ici reparoissent toutes ces ressources que l'ignorance et le charlatanisme prêtent à la thérapeutique chinoise, ces recettes bizarres et ces secrets ridicules que l'éditeur a peut-être énumérés trop soigneusement, l'art de guérir les maladies par les attitudes du corps, ou en faisant respirer alternativement par le nez et par la bouche, et l'étrange procédé de médecine légale au moyen duquel on prétend faire revivre les marques des coups et les traces de violence sur un cadavre, même sur les ossemens dépouillés de toute chair, quand il n'y a aucune fracture, en les exposant dans une fosse chauffée à la vapeur du vin de riz. Nous pensons bien que ce procédé doit être, dans certaines causes criminelles, d'une grande ressource pour les tribunaux chinois; mais nous avons peine à croire, avec l'auteur, qu'il puisse, dans les mêmes circonstances, faire cesser la perplexité des nôtres.

Nous trouvons encore la preuve qu'on peut pousser trop loin la confiance aux idées des missionnaires, dans la disposition que montre l'auteur à croire, d'après l'autorité du P. Amiot, que les anciens Chinois ont connu les ballons aérostatiques. On peut dire même qu'il attache plus d'importance aux conjectures du missionnaire sur ce sujet, que le P. Amiot lui-même, qui en avoit parlé comme par hasard et en passant, dans une de ses lettres écrite en 1784. Ce qui venoit d'avoir lieu en France avoit éveillé dans l'esprit de quelques lettrés auxquels le jésuite en avoit parlé, le souvenir de certaines traditions relatives à des hommes qui avoient l'art de s'élever dans les airs et d'y faire route (1). M. Grosier invoque à ce sujet l'opinion de Bernardin de Saint-Pierre; mais je ne sais si cette autorité paroîtra bien imposante aux physiciens, appuyée d'un trait d'histoire tel que celui-ci : le P. Lecomte rapporte (2) que la fête des lanternes est célébrée avec plus de magnificence à Yang-tcheou qu'ailleurs; les illuminations en étoient si belles autrefois, qu'un empereur, n'osant quitter ouvertement la cour pour y aller, se mit, avec la reine et plusieurs princesses de sa maison, entre les mains d'un magicien qui lui promit de les y transporter en très-peu de temps. Il les fit monter, durant la nuit, sur des trônes magnifiques qui furent enlevés par des cygnes, et qui, en un moment, arrivèrent à Yang-tcheou. L'empereur, porté en l'air sur des

(1) Mém. chin. *tom. XI*, *p.* 574. — (2) Nouv. Mém. *tom. I*, *p.* 355.

nuages qui s'abaissèrent peu à peu sur la ville, vit à loisir toute la fête; il en revint ensuite avec la même vîtesse et dans le même équipage, sans qu'on se fût aperçu à la cour de son absence. Sur ce récit, qui prouve que les Chinois savoient, on ne dit pas à quelle époque, non-seulement construire des ballons aussi bien que nous, mais même les diriger mieux que nous ne savons faire, Bernardin de Saint-Pierre examine sérieusement par quel moyen les cygnes qui conduisirent l'empereur, avoient pu être dressés à ce manége; et M. Grosier, si ces mêmes cygnes n'étoient pas plutôt des oiseaux artificiels contenant du gaz inflammable dans leur intérieur, et encore, si le cortége aérien eut à traverser dix-huit lieues de pays seulement, depuis Nan-king, ou cent soixante-dix lieues, depuis Peking. Ce qu'on voit de plus judicieux dans tout cela, c'est cette maxime attribuée à un Chinois, et dont il est pourtant assez facile d'abuser : c'est qu'il ne faut pas toujours accuser les anciens de nous débiter des mensonges, quand ils nous racontent des événemens qui n'ont plus lieu de nos jours. Mais peut-être beaucoup de lecteurs qui adopteroient la maxime, se croiroit en droit d'en contester l'application.

Les deux derniers livres ont pour sujet les arts de la Chine, la musique, l'architecture; la construction des jardins irréguliers, qu'on nomme *jardins anglais* et qu'on devroit nommer *jardins chinois ;* l'architecture navale, la gravure, et enfin les arts mécaniques, la fabrication des étoffes, celle des ouvrages de vernis, la verrerie et sur-tout la porcelaine. Après avoir exposé, d'après le P. Dentrecolles, les procédés des ouvriers chinois dans la fabrication de la porcelaine, l'auteur consacre plus de quarante pages à discuter de nouveau l'opinion de Mariette, qui veut que la porcelaine de la Chine ait été la matière des vases murrhins. Sans rentrer de nouveau dans cette discussion, qui semble devoir s'éterniser sous la plume des auteurs modernes, nous renverrons à ce que nous en avons touché dans ce journal (1) et ailleurs (2). Les autres procédés mécaniques dont M. Grosier fait l'histoire dans son dernier livre, sont la fabrication des fleurs artificielles, du papier et de l'encre, la manière de faire la poudre à canon et les feux d'artifice, la préparation du vin chinois, l'art d'amollir et de souder la corne. Il termine par une exposition du système chinois sur la législation des grains, les greniers publics et les secours distribués en temps de disette.

Telle est la distribution méthodique des matières dans les quinze

(1) Décembre 1818, p. 754. — (2) Observations sur la substance minérale appelée par les Chinois *pierre de iu*, et sur le jaspe des anciens, à la suite de l'Histoire de Khotan, *p. 196*.

premiers livres de la Description de la Chine. Un livre XVI.e et supplémentaire est rempli par des extraits et des mélanges sur différens sujets. On y trouve une analyse de la pièce chinoise traduite par le P. Prémare (1), laquelle est bien le premier échantillon qu'on ait donné du théâtre chinois, mais n'est plus le seul, comme le dit l'auteur, depuis la publication de la comédie traduite par M. Davis (2). Le second morceau est un conte chinois qui avoit été publié pour la première fois par Duhalde (3), et dont le sujet n'est autre que celui de la Matrone d'Éphèse. L'analogie dans les moindres circonstances est trop complète et trop frappante pour qu'on puisse souscrire au jugement de Fréron, rapporté par l'auteur, et selon lequel les deux narrateurs se seroient rencontrés sans s'être jamais lus. On a déjà eu occasion d'observer ailleurs que plusieurs récits remarquables par leur singularité ont eu cours chez les nations les plus éloignées de l'ancien continent, et que les plus absurdes ne sont pas ceux qui se sont le moins bien conservés. Un troisième morceau a pour objet les danses allégoriques des Chinois; et un quatrième, intitulé *Précis historique sur Confucius*, offre un extrait de la vie de ce philosophe, composée par le P. Amiot et insérée dans le tome XII des Mémoires de nos missionnaires. Une table générale des matières contenues dans ces sept volumes termine le dernier, et est en même temps le tableau de l'ordre qui a été adopté et suivi par l'auteur.

Pour résumer en peu de mots le jugement que nous avons à porter sur cet ouvrage, nous dirons qu'il nous paroît un bon précis de ce qu'il y a de plus intéressant dans les Lettres édifiantes, la collection de Duhalde et les Mémoires des missionnaires français; que les matières y sont présentées dans un ordre plus commode que dans ces différens ouvrages, enrichies de quelques additions utiles, et débarrassées d'une foule de longueurs et de digressions insignifiantes. Le style en est varié, comme celui des mémoires originaux, la rédaction généralement bonne; la lecture en doit être agréable aux gens du monde. L'auteur l'eût même rendue profitable aux savans, s'il eût pris soin de citer à chaque fait le passage du missionnaire auquel on en doit la connoissance, pour faire juger du degré de confiance qu'on peut y apporter. Sans doute tous les missionnaires ont écrit avec la même sincérité, mais non pas avec les mêmes lumières et la même exactitude. Il y a loin, à cet égard, des PP. Cibot ou Bourgeois au P. Amiot et sur-tout au P. Gaubil. La mission de la Chine a eu ses Chardin; mais elle a eu aussi ses Paul-Lucas: il importe de ne pas

(1) Du Halde, *tom. III, p. 339.* — (2) *Voyez* le Journal des Savans de janvier 1818, p. 29. — (3) Tom. III, p. 324.

confondre les uns avec les autres des auteurs qui ne sauroient jamais être placés sur la même ligne.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a tenu sa séance publique le 26 août 1820; elle avoit proposé, pour sujet du prix de littérature, l'*Éloge d'Ausone*, espérant que, dans la patrie de ce poète, plus d'un écrivain se présenteroit au concours: son attente a été trompée; elle n'a reçu, sur ce sujet, qu'un seul discours, ayant pour épigraphe: *In tenui labor, at tenuis non gloria.* Le concours reste ouvert jusqu'à l'année prochaine. Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821. Les discours devront être remis au secrétariat avant le 1.er juillet.

Le concours ouvert par l'académie sur des questions relatives à *la synonymie de la vigne*, n'a produit également qu'un seul mémoire, ayant pour épigraphe: *Employer ses momens de loisir à la recherche des connoissances utiles.* Le programme du prix proposé demandoit *une méthode claire et précise, propre à déterminer avec exactitude les différens caractères qui constituent les variétés de la vigne*: il indiquoit même, comme un modèle à suivre par les concurrens, les tableaux synoptiques de don Clemente de Roxas. L'auteur du mémoire envoyé s'est borné à décrire chaque variété, dans les différentes parties de la plante. Cependant les observations consignées dans le mémoire pouvant devenir utiles, et annonçant de grandes connoissances pratiques, une médaille d'encouragement a été décernée à l'auteur, M. Bordier, propriétaire à Léognan. Un nouveau concours est ouvert pour les questions suivantes:

« 1.° *Recueillir et présenter dans un ordre méthodique les connoissances pratiques,* » *acquises par l'expérience et par une longue suite d'observations, sur les différences* » *positives et constantes des cépages entre eux.* Ces différences porteront sur les » parties de la plante, dans l'ordre suivant: *le cep, le sarment, la feuille, la fleur,* » *la grappe, le grain.* Quand l'auteur n'auroit étudié que quelques-unes de ces » parties, il ne sera pas exclu du concours. 2.° *Faire connoître pour chaque cépage* » *ses qualités propres, bonnes ou mauvaises, son nom local, et celui qu'on lui donne* » *dans les lieux voisins, après s'être assuré de l'identité de l'espèce.* » L'auteur du meilleur mémoire sur ces questions recevra une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Elle lui sera délivrée dans la séance publique du mois d'août 1822. Les mémoires devront être remis avant le 1.er juillet de la même année. Une médaille d'encouragement sera décernée, dans la même séance, *au meilleur recueil d'observations pratiques sur quelque partie de la culture de la vigne.* L'académie admettra au concours tout mémoire qui traiteroit ou de pratiques à recommander, ou de vices et d'abus à détruire, ou d'économies à obtenir.

L'académie n'a rien reçu sur la question relative à la *géologie* des Landes,

L'importance de ce sujet l'a déterminée à proroger le concours jusqu'en 1822. Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 600 fr., sera décerné à l'auteur qui aura le mieux traité la question suivante : *Déterminer, par une suite d'observations et d'analyses exactes, quelles substances minérales, utiles aux arts et à l'agriculture, renferme le sol de nos Landes.* Les concurrens présenteront le résultat de leurs recherches avec assez de détails pour que l'académie puisse, au besoin, vérifier leurs observations et leurs analyses. Les mémoires doivent être parvenus avant le 1.er mai 1822.

L'académie, considérant de quelle utilité il est, pour la classe indigente surtout, d'encourager la réduction de la *parmentière* [la pomme de terre] en farine propre à la panification, arrête qu'une médaille d'or, de la valeur de 300 fr., sera décernée à l'auteur du procédé le plus simple et le plus économique, qui remplira les conditions suivantes : *Obtenir de la Parmentière une farine susceptible de se conserver long-temps sans altération ; de composer, mêlée dans différentes proportions avec la farine des céréales, un pain agréable au goût et salubre ; enfin d'être vendue à bas prix, en procurant néanmoins au fabricant un assez grand bénéfice.* Ce prix sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1822. Les concurrens devront adresser à l'académie, avant le 1.er janvier de la même année : 1.° un hectolitre de la farine obtenue ; 2.° des échantillons desséchés de la parmentière dont l'espèce identique aura fourni la farine ; 3.° un mémoire explicatif du procédé de la dessiccation et de la réduction en farine ; 4.° enfin, l'état des frais occasionnés par ces différentes opérations.

La même académie décernera, dans sa séance du mois d'août 1821, des médailles d'encouragement, en or ou en argent, à tout fabricant qui aura formé à Bordeaux quelques-uns des établissemens suivans : « un atelier en grand où l'on » fabriqueroit, soit des cordages de tordu, d'après les procédés et les principes » de l'égale tension de tous les fils ; soit des câbles et des chaînes de fer, dans » lesquels l'emploi du fer fondu contribueroit à augmenter la résistance du fer » forgé ; soit des tonneaux ou barriques dont les bois seront dégrossis et dressés » par la puissance de moteurs mécaniques ; soit des formes à sucre, ou toute » autre poterie façonnée avec de la vase prise sur les bords de la Garonne, avec » ou sans mélange de terres étrangères ; à celui qui aura établi à Bordeaux une » fonderie dans laquelle on pourra couler des roues d'engrenage et autres pièces » du poids de 500 kilogrammes au moins, en fonte de fer susceptible d'être » limée, forée et *alezée* ; à celui qui aura élevé, dans l'un des départemens tra- » versés par la Garonne ou par l'Adour, une fabrique dans laquelle on ramenera » le bitume minéral, extrait de la mine de Gaugeac (Landes), à l'état d'un mastic » semblable à celui qui se prépare à Seyssel, dans le département de l'Ain. »

L'académie rappelle qu'indépendamment des prix qu'elle propose, et dont les sujets sont déterminés, elle décerne chaque année des médailles d'encouragement aux agriculteurs, aux artistes ou aux littérateurs qui lui font parvenir, dans le courant de l'année, un travail important sur quelqu'un des objets dont elle s'occupe. Elle a décerné, cette année, la médaille qu'elle consacre à l'agriculture, à M. Catros, correspondant, pour ses utiles travaux dans les Landes, et celle qu'elle destine aux arts industriels, à M. Saget, mécanicien à Bordeaux, pour ses moulins à bras et à manége. Elle cite honorablement l'établissement lithographique de M. Gaulon. La médaille d'encouragement que l'académie accorde chaque année à celui de ses correspondans qui lui a fait parvenir le travail le plus

important, a été décernée à M. de Saint-Denis, propriétaire à Bazas, pour différens mémoires d'agriculture qu'il lui a adressés. Elle décernera, dans la séance publique du mois d'août 1821, un prix de la valeur de 1200 fr. à l'auteur *qui aura indiqué les moyens les plus économiques de dépurer en grand les eaux de la Garonne, dans toutes les saisons et dans les différens états où cette rivière se trouve devant Bordeaux.* Les mémoires doivent être parvenus avant le 1.er mai de la même année.

La société d'émulation de Cambrai a tenu, le 16 août, sa séance publique annuelle. Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant : 1.° Discours d'ouverture, par M. H. Leroy, président; 2.° Extrait de l'exposé analytique des travaux de la société, depuis sa dernière séance publique, par M. Le Glay, D. M., secrétaire perpétuel; 3.° Rapport sur les concours de poésie et d'éloquence, par M. F. Delcroix; 4.° *la Vaccine*, poème, par M. Peysson, docteur en médecine; 5.° Notice nécrologique sur MM. Bocquet, P. J. Douay et Richard-Démaret, par M. H. Leroy; 6.° l'Arrivée d'Herminie chez les bergers, fragment d'un poëme imité du Tasse, par M. F. Delcroix; 7.° de l'Influence des vérités morales sur les travaux de l'esprit, par M. Le Glay; 8.° Motifs qui ont déterminé la société dans le choix des sujets de prix mis au concours pour 1821, par M. F. Delcroix.

Trois sujets de prix avoient été proposés : une *ode nationale*, l'*Éloge de Malesherbes*, et la *Topographie médicale de l'arrondissement de Cambrai.* La société n'a couronné aucun des ouvrages envoyés au concours; mais elle a mentionné honorablement une ode intitulée, *l'Exil du guerrier.* Elle en a distingué également deux autres, dont la première a pour titre, *Éloge de Malesherbes.* La seconde est une *Ode sur la mort de M.gr le Duc de Berry.*

L'Éloge de Malesherbes (en prose) inscrit sous le n.° 3 a obtenu une mention honorable; il porte pour épigraphe ces vers de M. de Ségur :

Homme pur, calme-toi; dans ta demeure sombre, &c.

Il a été décerné une seconde mention honorable à l'éloge inscrit sous le n.° 2 et portant pour épigraphe :

Patriæ impendere vitam,
Nec sibi, sed toti genitum se credere mundo. (Luc. Phars. lib. II.)

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS POUR 1821. MÉDECINE. La société décernera une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à l'auteur de la meilleure *Topographie médicale d'un canton ou même d'une commune de l'arrondissement.* HISTOIRE LOCALE. L'auteur du meilleur *Mémoire sur un point quelconque de l'archéologie de cet arrondissement* recevra également un prix de 200 fr. POÉSIE. La société demande un *Poème sur la bataille de Denain :* elle laisse aux concurrens toute latitude pour l'étendue et la forme à donner à cet ouvrage. ÉLOQUENCE. Un *Discours sur la concorde.* « Énoncer un tel » sujet, c'est parler à tous les cœurs; et son importance est trop généralement » sentie pour qu'il soit besoin d'entrer ici dans aucun développement. »

Les prix de poésie et d'éloquence consisteront aussi chacun en une médaille d'or de la valeur de 200 fr. Les ouvrages seront adressés, francs de port, avant le 15 juin 1821, à M. Le Glay, secrétaire perpétuel de la société. Chaque ouvrage ou mémoire portera une devise et sera accompagné d'un billet cacheté répétant la devise et indiquant le nom avec la résidence de l'auteur.

La société royale d'Arras, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, a tenu sa séance publique, le 28 août, sous la présidence de M. d'Her-

lincourt. Un prix a été décerné à M. Serel-Desforges, avocat à Saint-Malo, auteur d'un mémoire relatif à l'*influence de l'instruction élémentaire du peuple;* deux mentions honorables ont été accordées à MM. J. B. Geruzez, professeur de seconde au collége royal de Reims, et Boussy, avocat à Bressuire, qui avoient traité le même sujet. M. Caffin, d'Arras, qui avoit adressé à la société un *Éloge de l'abbé Prévot*, a reçu une médaille d'encouragement; enfin un prix a été décerné à M. Charles de Saint-Maurice, de Paris, auteur d'un *Poème sur la destruction de Thérouane.* Dans sa séance publique de 1821, la société décernera une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à l'auteur du *meilleur éloge historique de Palisot de Beauvois, membre de l'académie royale des sciences, né à Arras le 27 juillet 1752, et mort à Paris en 1820;* et une médaille d'une valeur égale à l'auteur de *la meilleure ode sur la bataille de Lens* (gagnée, le 20 août 1648, par le grand Condé, sur les Espagnols, commandés par l'archiduc Léopold). Les ouvrages envoyés au concours devront parvenir, francs de port, au secrétaire perpétuel de la société royale d'Arras, avant le 15 juillet 1821, terme de rigueur.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Gli Animali parlanti, poema epico, diviso in ventisei canti; di G. B. Casti. Vi sono in fine aggiunti quattro apologhi del medesimo autore, non appartenenti al poema. Paris, chez Brissot-Thivars, 3 vol. *in-12.* Prix, 10 fr.

Supplément aux Œuvres de Vauvenargues. Paris, imprimerie et librairie de A. Belin, *in-8.°* de 7 feuilles. Prix, 2 fr.

Œuvres choisies de Mirabeau: Lettres écrites du donjon de Vincennes, pendant les années 1777, 1778, 1779 et 1780. Paris, imprim. de Dupont, librairie de Brissot-Thivars, 3 vol. *in-8.°*, papier satiné. Prix, 18 fr. C'est à cette collection d'Œuvres choisies de Mirabeau qu'appartient un volume publié, il y a quelques mois, chez le même libraire, et qui contient l'ouvrage *sur les lettres de cachet et les prisons d'état.*

Le libraire Belin va publier incessamment les *Œuvres complètes de l'abbé Barthélemy*, en 4 volumes *in-8.°:* les trois premiers contiendront le Voyage du jeune Anacharsis (précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de Barthélemy, et des mémoires sur sa vie écrits par lui-même); le Voyage en Italie, les fragmens sur le même sujet, et l'Instruction à M. Houel, sur son voyage de Naples et de Sicile. Le tome IV contiendra les œuvres diverses. Le prix de chaque volume sera, pour les souscripteurs, de 7 fr., et l'atlas de 8 fr.

Œuvres complètes de C. F. de Volney, pair de France, membre de l'Institut et de la société asiatique de Calcutta; mises en ordre et précédées de la vie de l'auteur, par A. Carion-Nisas fils: 8 volumes *in-8.°* d'environ 500 pages chacun. Cette collection se divisera en quatre parties: 1.° *Voyages* en Syrie et en Égypte; Tableau des États-Unis d'Amérique; 2.° *Œuvres philosophiques;* les Ruines, la Loi naturelle; 3.° *Œuvres historiques;* Leçons d'histoire à l'école normale; Recherches sur l'histoire ancienne; Supplément à l'Hérodote de Larcher; Samuël, &c.; 4.° *Écrits relatifs aux langues orientales;* Simplification de l'hébreu, &c. On souscrit chez Bossange frères, à raison de 64 fr. pour tout le recueil, et sans rien payer d'avance.

Méthodes pour la levée et la construction des cartes et plans hydrographiques ; par Beautems-Beaupré, membre de l'Institut. Paris, impr. et libr. de Firmin Didot, *in-4.°* Prix, 25 fr.

On vient de mettre en vente, chez Moreau, le cinquième et dernier volume de *l'Art de vérifier les dates des faits historiques, des inscriptions, des chroniques et autres anciens monumens avant l'ère chrétienne, par le moyen d'une table chronologique*, imprimé pour la première fois sur les manuscrits des Bénédictins, mis en ordre par M. de Saint-Allais, *in-8.°* de 32 feuilles. Prix, 7 fr. Nous avons déjà rendu compte des trois premiers volumes de ce recueil; nous nous proposons de faire connoître, dans l'un de nos prochains cahiers, les tomes IV et V, qui contiennent un travail nouveau sur la chronologie romaine.

Annales des Lagides, ou Chronologie des rois grecs d'Égypte, successeurs d'Alexandre le Grand, ouvrage couronné par l'académie royale des inscriptions ; *supplément* contenant la défense de la chronologie de cet ouvrage; par M. Champollion-Figeac. Paris, impr. d'Éberhart, chez Fantin, *in-8.°* de 58 pages. Prix, 2 fr. C'est une réponse aux observations critiques publiées par M. de Saint-Martin. Nous donnerons un exposé de cette controverse.

*Nouvelles Recherches sur la ville gauloise d'*Uxellodunum, *assiégée et prise par Jules-César*, rédigées d'après l'examen des lieux et des fouilles récentes, et accompagnées de plans topographiques et de planches d'antiquités, par M. Champollion-Figeac. Paris, imprimerie royale, chez Fantin et chez Treuttel et Würtz, *in-4.°* de 116 pages, plus 6 planches. Prix, 5 fr. La position d'*Uxellodunum* répondoit-elle à la position actuelle de Cahors, ou de Luzech, ou du Puy-d'Issolu, ou de Capdenac! telle est la question traitée dans cet ouvrage. L'auteur se décide pour Capdenac.

Histoire de la révolution qui renversa la république romaine et qui amena l'établissement de l'empire ; par M. Nougarède, baron de Fayet, 2 vol. *in-8.°*, 421 et 472 pages. Prix, 12 fr., et 15 fr., franc de port. A Paris, chez Firmin Didot père et fils, imprimeurs du Roi, libraires, rue Jacob, n.° 24.

Description d'un monument arabe du moyen âge existant en Normandie, par J. Spencer Smythe, membre de la société royale, de celle des antiquaires, et de celle pour l'encouragement des arts, manufactures et commerce de Londres, docteur en droit civil de l'université d'Oxford, associé correspondant de l'académie royale des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen, &c. Caen, imprimerie de A. le Roi, imprimeur du Roi; librairie de Mancel; et à Paris, chez Rey et Gravier, et chez Lance, rue Croix-des-petits-Champs, n.° 50, *in-8.°*

Leçons de philosophie, ou Essai sur les facultés de l'ame, par P. Laromiguière, professeur de philosophie à la faculté des lettres de l'académie de Paris; seconde édition. Paris, chez Brunot-Labbe, 2 vol. *in-8.°* Prix, 12 fr., et 15 fr., franc de port. (*Voyez*, sur la première édition, Journal des Savans, avril et octobre 1819, pag. 195-203 et 599-611.)

Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme, par G. Spurzheim, docteur en médecine. Paris, impr. d'Herhan, chez Treuttel et Würtz, *in-8.°*, vj et 248 pages. Prix, 4 fr.

Traité de l'éducation publique et privée dans une monarchie constitutionnelle, ou Principes de philosophie, de sciences, de littérature et de législation, appliqués au développement des facultés de l'homme, à l'amélioration des mœurs et au perfectionnement de l'ordre social, &c.; par H. Suzanne. Paris, impr.

de Feugueray, chez Aimé André, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 60 feuilles. Prix, 12 fr.

Lettres sur l'amour de la patrie, ou Correspondance d'Anapistémon et de Philopatros, par Frédéric II, roi de Prusse, surnommé *le Grand*; publiées par M. César Gardeton, de Nimes; un volume gr. *in-8.°* de 63 pages, couverture imprimée. Prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 45 cent., franc de port pour les dépatemens. Paris, imprimerie de Stahl, au bureau des *Annales de la musique*, rue Montmartre, n.° 20, au premier.

Essais sur l'art métallique, ou Traité élémentaire sur la connoissance des mines métalliques, l'art de les exploiter et de les fondre, par B. Élie Lefebvre, docteur en médecine. Paris, impr. de Clô, chez Blaise jeune, *in-12* de 9 feuilles. Prix, 2 fr. 50 cent.

Phytographie médicale, ornée de figures coloriées de grandeur naturelle, où l'on expose l'histoire des poisons tirés du règne végétal, et les moyens de remédier à leurs effets délétères; avec des observations sur les propriétés et les usages des plantes héroïques; par Joseph Roques, chevalier de la légion d'honneur, ancien médecin des hôpitaux militaires, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Cet ouvrage, pour lequel on souscrit chez l'auteur, rue de Louvois, n.° 5, et chez Nicolle, formera 36 livraisons *in-8.°*, qui se vendront chacune 8 fr. La première sera mise en vente le 1.er janvier 1821.

Rapport sur les concours d'éloquence et de poésie de l'académie française, par M. le secrétaire perpétuel; lu à la séance publique du 24 août 1820. Paris, Firm. Didot, *in-4.°* d'une feuille.

Discours qui a remporté le prix d'éloquence proposé par l'académie française en 1820, et dont le sujet étoit : *Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales de l'orateur du barreau et de l'orateur de la tribune*; par M. de la Malle, ancien avocat, &c. Paris, impr. et libr. de Firm. Didot, *in-4.°* de 32 pages.

Discours qui a obtenu la première mention honorable, au jugement de l'académie française, sur cette question, proposée au concours de 1820 : *Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales propres à l'orateur de la tribune et à l'orateur du barreau*. Paris, impr. de Gratiot, chez Delaunay, *in-8.°* de 2 feuilles.

Entretien sur l'éloquence, pièce qui a obtenu une mention de l'académie française, dans sa séance du 24 août 1820, par M. Charles Magnin. Paris, impr. de Crapelet, chez De Bure frères, *in-8.°* de 2 feuilles et demie. Prix, 1 franc.

Discours sur le sujet proposé par l'académie française au concours d'éloquence de 1820 : Déterminer et comparer le genre d'éloquence &c.; par Saint-Albin-Berville, avocat. Paris, impr. et libr. de Baudouin, *in-8.°* de 2 feuilles un quart. Prix, 1 fr.

Épître à un juré sur l'institution du jury en France, par M. Ed. Mennechet; pièce qui, au jugement de l'académie française, a obtenu un prix de poésie, décerné dans sa séance du 24 août 1820. Paris, impr. et librairie de Firm. Didot, *in-4.°* de 8 pages.

L'Enseignement mutuel, poëme par X. Boniface de Saintine, qui, au jugement de l'académie française, a obtenu un prix de poésie, décerné dans sa séance

du 24 août 1820. Paris, impr. et librairie de Firmin Didot, *in-4.°* de 7 pages.

Discours de M. Laya, directeur de l'académie française, *sur les actions qui ont mérité le prix de vertu*, prononcé dans la séance publique annuelle du jeudi 24 août 1820. Paris, Firm. Didot, *in-4.°* d'une feuille.

Discours prononcé dans la séance publique de l'académie française, par M. le marquis de Pastoret, et Réponse de M. Laya, directeur de l'académie française, à M. le marquis de Pastoret, successeur de M. le comte de Volney, *in-4.°* de 32 pages. Paris, impr. et librairie de Firm. Didot.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Visconti, par M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, lue dans la séance publique du 28 juillet 1820. Paris, impr. et librairie de Firm. Didot, *in-4.°* de 20 pages.

Procès-verbal de la séance publique de la société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne-sur-mer, tenue le 17 juillet 1820. Boulogne, impr. de Leroy-Berger *in-8.°* de 60 pages.

MM. Férat et Mathieu de Dombasle, qui ont établi, place des Victoires, n.° 3, un *cabinet spécial d'affaires pour la littérature, les sciences et les arts*, vont publier dans cet établissement un journal hebdomadaire qui aura pour titre *les Tablettes françaises*. Le prix de l'abonnement est fixé à 10 fr. pour trois mois, à 18 fr. pour six mois et à 30 fr. pour l'année. Les souscripteurs à ce journal pourront y insérer des articles ou annonces littéraires moyennant 1 fr. la page.

PROSPECTUS. *L'Art de vérifier les dates, depuis l'année 1770 jusqu'en 1820*, formant la continuation et la troisième partie de l'important ouvrage des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. M. de Courcelles sera l'éditeur de cette continuation, dont le travail est confié, pour tout ce qui concerne la France, l'Allemagne, la Prusse, les Pays-Bas, la Hollande et la Suisse, à M. Lacretelle jeune, l'un des quarante de l'académie française, professeur d'histoire à l'académie de Paris; — pour l'Angleterre, l'Écosse, le Danemark, la Norvége, la Suède, la Russie et la Pologne, à M. Eyriès, auteur de plusieurs ouvrages et traductions de voyages écrits en langues anglaise et allemande, particulièrement du Voyage fait en Norvége et en Laponie par M. Buch, et de l'ouvrage de John Aikin sur le règne de George III ouvrage qui contient l'histoire d'Angleterre et celle des autres états de l'Europe, depuis l'année 1760; — pour l'Italie entière, la Savoie, la Sardaigne, la Corse, la Sicile, Malte et les îles ioniennes, à M. le comte de Fortia d'Urban, membre de plusieurs académies et sociétés littéraires en France, en Italie et en Allemagne, auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'érudition; — pour l'Espagne, le Portugal, l'Afrique, la Turquie d'Europe et d'Asie, l'Arabie, la Palestine, la Perse et l'Indostan, à M. Audiffret, membre de plusieurs académies, attaché au cabinet des manuscrits de la bibliothèque du Roi, collaborateur de la Biographie universelle; — pour l'Arménie et la Géorgie, à M. Saint-Martin, livré depuis long-temps à l'étude de l'histoire et des langues orientales, auteur de Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie; — pour la Tartarie, le royaume de Siam et les états voisins, les empires de la Chine et du Japon, à M. Abel-Rémusat, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, professeur des langues chinoise et tartare au collége de France; — enfin, pour les deux Amériques septentrionale et méridionale, à M. D. B. Warden, ancien consul américain à Paris, membre de plusieurs académies et sociétés littéraires ou philosophiques, françaises et

étrangères, auteur d'un Traité sur l'origine, la nature, les progrès et l'influence des établissemens consulaires, et d'une Description statistique, historique et politique des États-Unis de l'Amérique septentrionale. — M. Billy, ancien professeur de mathématiques à l'école militaire, se charge de la partie technique de l'ouvrage, c'est-à-dire, des calculs chronologiques, de la concordance des ères et calendriers, et de la correction et révision des épreuves. M. de Courcelles donnera personnellement, dans le corps de l'ouvrage, les détails généalogiques relatifs aux maisons souveraines de l'Europe et à celles des princes; il terminera l'ouvrage par une table générale et alphabétique des noms propres désignés, tant dans la continuation, que dans l'Art de vérifier les dates après J. C., publié par M. de Saint-Allais; table annoncée à la fin du dernier volume de cette partie, et que l'éditeur prépare avec le plus grand soin. Un *errata* général suivra cette table, et rectifiera les inexactitudes qui se sont glissées dans l'édition de M. de Saint-Allais.

Les bénédictins, dans leur ouvrage, ont gardé le silence sur des faits importans qui intéressent quelques parties du monde; ils n'ont rien écrit sur l'Inde, la grande Arménie, la Tartarie, le Japon, l'Afrique, l'Amérique, &c. La continuation remplira tous ces vides; et les trois parties réunies de *l'Art de vérifier les dates avant J. C.*, de *l'Art de vérifier les dates depuis le commencement de l'ère chrétienne*, et de *la continuation*, offriront un ensemble complet de chronologie historique pour tout le monde connu.

L'édition de la continuation de l'Art de vérifier les dates, dont le travail est déjà commencé, sera complétée dans le cours de deux ans, à partir du 1.er juillet 1820. Elle aura lieu dans les trois formats *in-fol.*, *in-4.°*, *in-8.°* La continuation, avec les tables, remplira huit volumes *in-8.°* de 500 pages chacun, dont le premier paroîtra avant le 1.er avril 1821; ou deux volumes *in-4.°*, dont 100 exemplaires seront tirés sur papier vélin; ou deux volumes *in-fol.* La souscription restera ouverte jusqu'au 1.er juillet 1821, et sera fermée irrévocablement à cette époque. Le prix du volume, pris à Paris, pour les souscripteurs, est de 7 francs pour l'*in-8.°*; de 45 fr. pour le volume *in-4.°*, en papier ordinaire, et de 90 fr. en papier vélin; enfin de 75 fr. pour le volume *in-fol.* Les non-souscripteurs paieront chaque volume *in-8.°* 9 fr.; le volume *in-4.°*, sur papier vélin, 100 fr., et sur papier ordinaire 50 fr.; et le volume *in-fol.* 90 fr. On observe que le format *in-4.°*, soit en papier ordinaire, soit en papier vélin, sera sur grand raisin. Les souscripteurs ne seront point étonnés de la légère différence d'un franc par vol. *in-8.°* et de 5 fr. pour l'*in-4.°*, qui existe entre le prix des deux premières parties de l'Art de vérifier les dates et le prix de la troisième partie, quand ils considéreront l'étendue des sacrifices et des avances qu'entraîne cette nouvelle entreprise. Les bureaux de souscription et de correspondance sont établis à Paris, chez l'éditeur, *rue Saint-Honoré, n.° 290, près l'église Saint-Roch*, où l'on trouve tous les ouvrages relatifs à la noblesse, publiés, soit par M. de Saint-Allais, soit par M. de Courcelles, ainsi que le *Dictionnaire historique et biographique des généraux français*, depuis le XI.e siècle jusqu'en 1820, dont M. de Courcelles est auteur et éditeur.

ALLEMAGNE.

Les seconde et troisième livraisons du Dictionnaire de bibliographie universelle (*Allgemeines bibliographisches Lexikon*), par F. A. Ebert, viennent d'être mises en vente, à Leipzig, chez A. Brockaus; à Paris et à Londres, chez Treuttel et Würtz. Les trois livraisons *in-4.°* vont jusqu'au mot FABRICIUS (Jean Alb.)

et contiennent 576 colonnes. Beaucoup d'articles sont empruntés de nos bibliographies françaises, et particulièrement du Manuel de M. Brunet; mais M. Ebert indique aussi quelques éditions peu connues en France. Ce dictionnaire est imprimé avec soin et sur beau papier: c'est un recueil instructif, qui est à joindre à celui de M. Brunet, dont la troisième édition vient de paroître.

ITALIE.

Il vient de paroître à Gênes, chez Bonando, le premier cahier d'un ouvrage de M. Bertolotto, qui a pour titre *Annali geografici e de' viaggi, &c.; Annales géographiques et des voyages*, contenant l'extrait et l'analyse des meilleurs ouvrages de géographie, de statistique et de voyages. Le cahier que nous annonçons renferme, entre autres articles, des notices sur les voyages de M. Burckhardt et sur celui de M. Mollien au Sénégal.

Dissertazione epistolare di Francesco Cancellieri sopra due iscrizioni delle martiri Simplicia, madre di Orsa, e di un' altra Orsa, trovate con le loro sacre spoglie e co' vasi del sangue ne' cimiterj di S. Ciriaco e di S. Agnese, con varie notizie intorno ai nomi delle fiere e de' bruti usati dagli antichi Romani, non meno che dagli antichi cristiani, ed ai segni che distinguono le tombe de' martiri da quelle de' semplici fedeli. Roma, 1819, *in-8.°*

ANGLETERRE. *Carmina Homerica, Ilias et Odyssea*, à rhapsodorum interpolationibus repurgata, et in pristinam formam, quatenùs recuperanda esset, tam è veterum monumentorum fide et auctoritate, quàm ex antiqui sermonis indole ac ratione, redacta; cum notis ac prolegomenis, in quibus de eorum origine, auctore et ætate, itemque de priscæ linguæ progressu et præcoci maturitate, diligenter inquiritur, operâ et studio Richardi Payne Knight. Londini, 1820, gr. *in-8.°*

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Histoire littéraire de la France, tome XV, suite du XII.e siècle. (*Article de M.* Raynouard.)............ Pag. 515.
Histoire de la ville de Khotan, &c.; suivie de Recherches sur la substance minérale appelée par les Chinois pierre de iu, *et sur le* jaspe *des anciens, par M. Abel-Rémusat.* (*Article de M.* Silvestre de Sacy.)............ 526.
Vie de Michel Cervantes de Saavedra, par D. Martin Fernandez de Navarette. (*Article de M.* Raynouard.)............ 534.
Histoire de l'empire de Russie, par M. Karamsin, traduite par MM. Saint-Thomas et Jauffret. (*Article de M.* Daunou.)............ 543.
De la Chine, ou Description générale de cet empire, &c.; par M. l'abbé Grosier. (*Article de M.* Abel-Rémusat.)............ 553.
Nouvelles littéraires............ 568.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

OCTOBRE 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers,* et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, *au bureau du Journal des Savans,* à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

OCTOBRE 1820.

Géographie de Virgile par Helliez, *augmentée de la Géographie d'Horace, ou Notice des lieux dont il est parlé dans les ouvrages de ces poètes; nouvelle édition, enrichie de cartes géographiques, par* J. G. Masselin, *ancien chef d'institution: in-12* de 316 pages.

On entend ordinairement par *géographie d'un auteur ancien* l'exposé critique de ses opinions sur la configuration du globe, et sur l'étendue et la position des diverses contrées de la terre : cet exposé offre des difficultés de plus d'un genre, dont on ne peut triompher que lorsqu'on joint

à une grande sagacité une connoissance parfaite de l'histoire de la géographie, c'est-à-dire, des découvertes successives et des idées systématiques propres aux différens siècles et aux différens auteurs. Les mémoires de M. Gossellin sur la géographie d'Ératosthène, d'Hipparque, de Polybe, de Marin de Tyr et de Ptolémée, présentent le modèle et en même temps font connoître toute la difficulté de ce genre de travaux.

L'auteur de l'ouvrage dont nous annonçons une édition augmentée, n'avoit pas envisagé son sujet d'un point de vue aussi élevé; destinant son livre aux classes, il n'avoit voulu donner qu'une nomenclature géographique comprenant tous les lieux dont il est fait mention dans les poèmes de Virgile, et présentés d'une manière plus détaillée, moins sèche et plus instructive qu'ils ne le sont dans les notes des éditions classiques. Il étoit difficile que son ouvrage présentât rien de neuf ou de très-savant. De l'exactitude, de la méthode, de la critique dans le choix des faits, une juste mesure dans l'étendue des articles; voilà les qualités dont cet ouvrage étoit susceptible, et que M. Helliez avoit en général réussi à lui donner.

Le nouvel éditeur a joint à la géographie de Virgile celle d'Horace, rédigée sur le même plan. Cette addition ne pouvoit manquer de donner un nouveau prix à un ouvrage que l'ancienne université avoit honoré de son approbation dans des termes flatteurs : *Hoc opus*, disoit-elle, *inter eos libros esse recensendum, quos alma mater institutioni juventutis profuturos judicat.*

Quoiqu'il soit peu dans le plan de ce journal de rendre compte des livres destinés à l'éducation, nous avons pensé que nos lecteurs ne nous sauroient point mauvais gré de faire une exception en faveur de Virgile et d'Horace.

M. Masselin, éditeur de cet ouvrage, annonce dans sa préface qu'il a revu le travail d'Helliez et qu'il y a fait de nombreuses corrections. Nous dirons quelques mots de ces corrections, avant de passer à la géographie d'Horace dont il a enrichi l'ouvrage d'Helliez.

En comparant, dans les deux éditions, les articles relatifs à Virgile, je me suis assuré que le nouvel éditeur en a réellement amélioré un très-grand nombre : il a corrigé ou rendu plus précises beaucoup de citations, il a distingué les vers de la prose, ajouté des noms modernes qui manquoient le plus souvent, et fait disparoître quelques erreurs; il en est cependant qu'il a laissé subsister. Ainsi, par exemple, à l'article *Africa*, Helliez s'exprime comme s'il s'agissoit de l'Afrique telle que la connoissent les modernes : il ne dit point que par *Africa* les anciens n'entendoient que le pays de Carthage; et il importoit d'autant plus de le

dire, que ce pays est clairement désigné par Virgile dans le seul passage où il prononce le nom d'*Africa*.

> *. . . . ægram nulli quondam flexere mariti;*
> *Non Libyæ, non antè Tyro : despectus Iarbas,*
> *Ductoresque alii, quos* AFRICA *terra triumphis*
> *Dives alit* (1).

M. Masselin n'a point corrigé cet article; il y ajoute simplement : « Horace appelle *Africus* le vent du sud-ouest, parce qu'il souffle de » cette contrée, par rapport à l'Italie. C'est le *Libs* des Grecs, qu'on a » pris quelquefois pour l'ouest-sud-ouest. » Il se contente de renvoyer aux vers d'Horace où il est question du vent *Africus;* il ne dit rien de ceux où le poète parle de l'*Africa*, qu'il est impossible d'entendre avec son article; ainsi :

> *Non ebur, neque aureum*
> *Mea renidet in domo lacunar;*
> *Non trabes Hymettiæ*
> *Premunt columnas ultimâ recisas*
> AFRICÂ (2).

où le poète, par *ultima Africa*, entend la *Numidie*, qui confinoit au pays de Carthage; car je doute fort que le mot *ultima* signifie simplement en cet endroit *remota*, comme le veulent les commentateurs d'Horace.

Je citerai encore *Imperium fertilis* AFRICÆ (3),

et

> *Non incendia Carthaginis impiæ,*
> *Ejus qui domita nomen ab* AFRICA
> *Lucratus rediit* (4);

puis *Frumenti quantum metit* AFRICA (5);

enfin

> *Juno, et deorum quisquis amicior*
> AFRIS *inultâ cesserat impotens*
> *Tellure* (6).

Voilà les textes qui fournissoient à M. Masselin le sujet d'utiles augmentations à l'article *Africa*.

Il a encore laissé subsister une erreur à l'article *Larius lacus*. « On » remarquoit, dit Helliez, au voisinage, une fontaine merveilleuse qui

(1) *Æneid. IV, 36 sq.* — (2) Horat. *II, od. 18, init.* — (3) Id. *III, od. 16, 31.* — (4) Id. *IV, od. 8, 18.* — (5) Id. *II, satyr. 3, v. 87.* — (6) Id. *II, od. 1, 25.*

» avoit un flux et reflux. » Il falloit ajouter que cette fontaine existe encore, au milieu d'un joli palais, nommé la *Pliniana*, bâti sur l'emplacement même de la *villa* de Pline au bord oriental du lac de Como. Enfin, à l'article de Mégare, Helliez avoit dit : « Elle a donné naissance à » Euclide, qui, dans ses Élémens de géométrie, a fixé les découvertes des » géomètres qui l'avoient précédé. » L'Euclide né à Mégare n'est point le mathématicien; c'est le philosophe socratique, fondateur de la secte éristique ou mégarienne. M. Masselin devoit corriger cette erreur, de même qu'à l'article *Parnasse* il devoit avertir que le Parnasse n'est point *une des plus hautes montagnes du monde*, comme le prétend Helliez.

Les additions que M. Masselin a faites aux articles rédigés par Helliez, relatives principalement au texte d'Horace, sont en général instructives et exactes. Nous ne voudrions pas qu'il eût dit cependant à l'article *Cumæ* (en Italie) : « Hésiode étoit né dans cette ville; c'est pourquoi » Virgile appelle ses poésies *Cumæum carmen.* » Double erreur : 1.° il confond *Cyme* en Éolie avec *Cumes* en Italie; 2.° Virgile, par *Cumæum carmen*, dans ce vers,

Ultima Cumæi jam venit carminis ætas (1),

désigne les livres sibyllins et non les poèmes d'Hésiode. Helliez, à l'article *Tibris* ou *Tiberis*, avoit dit : « Ce fleuve... a pris son nom de Tybris, » d'un roi des Toscans, fameux par ses brigandages, qui périt sur ses » bords, *Immani corpore Tybris* (Virg. *Æneïd.* VIII, 330). » M. Masselin ajoute : « C'est pourquoi Horace appelle le Tibre *Tuscus alveus.* » Ceci n'est point exact. Horace, par l'épithète de *Tuscus*, qu'il donne deux fois au Tibre (2), ne veut dire autre chose sinon que le Tibre prenoit sa source et couloit en grande partie dans l'Étrurie; elle revient à l'épithète plus érudite que Virgile donne à ce fleuve, quand il dit :

Ad terram Hesperiam venies, ubi Lydius arva
Inter opima virûm leni fluit agmine Tybris (3).

Je passe à la partie principale du travail de M. Masselin, je veux dire à la nomenclature géographique d'Horace. Cette nomenclature nous a paru complète; le soin que l'auteur a mis de ne rien oublier l'a même entraîné dans de doubles emplois. Ainsi, quoiqu'Helliez eût fait un article sur *Acroceraunii* (Montes), sur *Æa*, M. Masselin en a fait deux autres sur *Ceraunii* et *Circei*, où il répète en partie ce qui se trouve dans les deux autres. Il fait un article sur *Achemenius* qu'il écrit *Ache-*

(1) Virg. *IV, eclog. 4.* — (2) Horat. *III, od. 7, 28; II, sat. 2, 32, 33.* — (3) Virg. *Æneïd. II, 781, 782.*

mencius (orthographe qui romproit la mesure des vers où ce mot est entré), quoique ce mot ne puisse être considéré comme un nom géographique : à ce compte, il auroit fallu faire un article sur *Priameïus*, *Achilleus* et autres adjectifs semblables. Selon M. Masselin, Horace donne *souvent* l'épithète *Achemenius* au *nard* et au *costum* : *souvent* est inexact, car Horace ne la donne qu'une *seule* fois à chacun de ces deux parfums :

. . . . Nunc et ACHEMENIO
Perfundi nardo juvat (1),

et *. . . . . Nec Falerna*
Vitis, ACHEMENIUMve costum (2).

Quelques articles nous ont paru offrir des notions géographiques ou inexactes, ou entièrement fausses. Nous avons remarqué les trois suivantes :

« *Scyticus* (sic) *amnis*, c'est la mer Caspienne, appelée autrement » *Scyticus* (sic) *sinus*. » Jamais la mer Caspienne n'a été appelée *amnis* ; il s'agit du *Tanaïs* ou Don, dans le passage d'Horace allégué :

Visam pharetratos Gelonos
Et SCYTHICUM inviolatus amnem (3).

« *Oceanus Ruber*, golfe de l'Océan méridional, qui sépare l'Afrique de » l'Asie, depuis le détroit de Bab-el-Mandel jusqu'à Suez. Il est bon de » remarquer que quelquefois on a étendu le nom de *mer Rouge* au golfe » Persique et à la mer des Indes. » C'est précisément la mer des Indes qu'Horace a désignée dans le vers allégué, où se trouve le mot *Oceanus Ruber* ;

. . . . Juvenum recens
Examen Eoïs timendum
Partibus, OCEANOque RUBRO (4).

Jamais on n'a donné le nom d'*Oceanus* au golfe Arabique.

Au mot *Adria*, M. Masselin dit que ce mot désigne le *golfe de Venise* ; puis à propos des vers,

Nec tristes Hyadas, nec rabiem noti,
Quo non arbiter ADRIÆ
Major (5), *tollere seu ponere vult freta.*

il ajoute : « Quelques savans ont prétendu que la mer Adriatique n'est » point exposée aux vents du midi, et que le poète ne l'a prise ici que » dans un sens général, pour toute mer orageuse. » Ces savans ont

---

(1) Horat. *Epod. 13, 8.* — (2) Horat. *III, od. 1, 44.* — (3) *III, od. 4, 35.* — (4) *I, od. 35, 30.* — (5) *I, od. 3, 15.*

raison pour la première partie de leur opinion, et tort pour la seconde. En général, il me semble que les critiques ont mal pris tous les passages où Horace a parlé de la mer Adriatique, parce qu'ils n'ont pas remarqué que le poète entend par ce mot, non pas le golfe de Venise, mais le plus souvent la portion de mer située hors du golfe, au sud de l'Italie et le long de la Grèce, selon la remarque que j'ai faite ailleurs (1), et que je développerai ici en l'appliquant en particulier au texte d'Horace.

Scaliger, Bochart et Brumoy, ont observé qu'Ovide a étendu le nom d'*Adria* jusqu'au golfe de Corinthe (2), et que S. Luc a donné le même sens au mot Ἀδρίας dans les Actes des Apôtres (3); j'en ai trouvé et cité d'autres exemples non moins positifs, tirés de Josèphe (4), Pausanias (5), Philostrate (6), Épictète (7).

Cette notion, bien constatée dans des auteurs contemporains d'Horace et d'autres qui lui sont postérieurs, appliquons-la aux différens passages d'Horace; ils vont tous s'expliquer.

Le plus remarquable est celui où Horace, s'adressant à Lollius, qui s'étoit amusé à simuler la bataille d'Actium sur le lac Lucrin, lui dit :

> .... *Actia pugna,*
> *Te duce, per pueros hostili more refertur;*
> *Adversarius est frater; lacus,* ADRIA (8).

Le poète donne à entendre clairement ici que la bataille d'Actium s'est donnée dans la mer Adriatique, faisant dépendre le golfe d'Ambracie de cette mer.

Ceci montre que, dans ces vers,

> *Gratâ detinuit compede Myrtale*
> *Libertina, fretis acrior Adriæ*
> *Curvantis Calabros sinus* (9).

Horace ne peut désigner que la portion de mer qui forme le golfe de Tarente, en s'enfonçant entre la Messapie ou Calabre à l'est, la Lucanie à l'est, et le Bruttium à l'ouest; c'est là ce qu'il entend par *Adriæ curvans Calabros sinus.* M. Vanderbourg l'a pris avec raison dans ce même sens :

> Moi-même, dédaignant une plus noble amante,
> Sous Myrtale asservi, j'ai souffert son humeur;

---

(1) Recherches géographiques et critiques sur le livre *de Mensura orbis terræ* de Dicuil, *p. 211.* — (2) Ovid. *Trist. I, 11, 14; Fast. IV, 499-501.* — (3) *Act. Apost.* XXVII, 27. — (4) *In Vita sua*, §. 3. — (5) Pausan. *VIII, 54; V, 25.* — (6) Philostr. *Imagg. II, 16.* — (7) *Apud* Arrian. *II, 6, 20.* — (8) Horat. *1 epist. 18, 63.* — (9) Id. *1 od. 33, 15.*

Et là mer qui creusa le *golfe de Tarente*
A moins d'orages que son cœur (1).

L'interprétation de Mitscherlich me paroît des plus forcées; évidemment il ne savoit point ce qu'il falloit entendre par *Calabri sinus*; elle l'est peut-être également pour cet autre passage:

. . . . *Ego quid sit ater*
ADRIÆ, novi, sinus, et quid albus
Peccet Iapyx (2).

Selon cet habile éditeur, *sinus Adriæ* signifie la même chose que *fluctus Adriæ*; je pense qu'il s'agit encore du golfe de Tarente, formé par l'Adriatique, c'est-à-dire, selon Horace, par cette partie de la Méditerranée située au sud de l'Italie, à l'ouest de la Grèce: c'est ce grand bassin qui, exposé au vent du midi, *notus, auster*, et très-souvent agité, est pris tant de fois par Horace comme exemple d'une mer orageuse. Voilà l'explication naturelle des vers:

Nec tristes Hyadas, nec rabiem noti,
Quo non arbiter Adriæ
Major, tollere seu ponere vult freta;

et de ce passage qui présente la même idée:

. . . . *Auster*
Dux inquieti turbidus ADRIÆ (3).

A cette mer orageuse doivent s'appliquer encore les vers,

Frustrà cruento marte carebimus
Fractisque rauci fluctibus Adriæ (4);

et ceux-ci, *Qamquam sidere pulchrior*
Ille est, tu levior cortice, et improbo
Iracundior ADRIÂ (5).

Je ne vois guère dans Horace qu'un seul passage où ce poète ait pris le mot *Adria*, dans le sens ordinaire, pour le golfe de Venise; c'est au commencement de l'ode XI du II.e livre:

Quid bellicosus Cantaber et Scythes,
Hirpine Quincti, cogitet, Adriâ
Divisus objecto, remittas
Quærere.

---

(1) *Odes* d'Horace, *tom. I, p. 175.* — (2) *III, od. 27, 19.* — (3) *III, od. 3, 5.* — (4) *II, od. 14, 14.* — (5) *III, od. 9, 23.*

Car le poète veut parler du golfe Adriatique qui sépare l'Italie de l'Illyrie, comme on peut le voir dans les notes des interprètes.

Je ne trouve point matière à d'autres observations de ce genre dans le travail de M. Masselin. Je pense qu'il fera bien, dans une seconde édition, d'être moins avare des rapprochemens qui peuvent servir à éclaircir le texte d'Horace. Par exemple, à l'article *Æolia* d'Helliez, il ajoute quelques détails tirés d'Horace; il dit que ce poète appelle Sappho *Æolia puella*, parce qu'elle étoit de Lesbos, île voisine des côtes d'Éolie: pourquoi ne pas ajouter que, par la même raison, *Æolium carmen* désigne, dans Horace, les ouvrages des poètes de Lesbos (1)? A l'article *Æthiopie*, pays qui étoit, dit-il, *séparée de la Libye par le fleuve Niger*, il met en marge *Horace, od. 5* (lisez *6*), *liv. III, v. 14*; mais en recourant à l'endroit cité, on trouve ces vers :

Penè occupatam seditionibus
Delevit urbem Dacus et Æthiops.

où le mot *Æthiops* n'a rien de commun avec l'Éthiopie dont il est parlé dans le texte, puisque ce mot désigne les Égyptiens.

Telles sont les imperfections que m'a paru présenter le travail de M. Masselin; il les fera disparoître facilement dans une seconde édition, ainsi qu'un certain nombre de fautes typographiques, telles que *Æthna*, *Hypocrène*, *Cybirus* (pour *Cybira*), *Polioцerte*, *Smirna*, *Calidnæ*, &c.; alors son estimable travail qui complète celui d'Helliez, se placera honorablement parmi les livres qui contribuent efficacement à propager les bonnes études.

LETRONNE.

كتاب إلتقاط الازهار في محاسن الاشعار

ANTHOLOGIE ARABE, ou Choix de poésies arabes inédites, traduites en français avec le texte en regard, et accompagnées d'une version latine littérale; par Jean Humbert *(de Genève)*. Paris, de l'imprimerie royale, 1819: se trouve chez MM. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n.° 17, ix et 300 pages *in-8.°*

COMME toutes les littératures cultivées, la littérature arabe offre à

(1) *III, od. 30, 13; IV, 3, 12.*

moissonner des fleurs et des fruits en abondance; mais, dans aucune autre peut-être, les fleurs ne sont défendues par de plus piquantes épines, et il y a déjà un certain mérite à être parvenu à en recueillir assez pour en composer une corbeille sur laquelle les regards se portent avec plaisir. Telle est la corbeille que M. Humbert présente aux gens d'un goût délicat; ou, pour quitter une métaphore que le sujet et le titre de l'ouvrage ont naturellement amenée, telle est l'anthologie arabe que ce jeune savant vient de publier en faveur des amateurs des lettres orientales.

Une simple traduction française, d'un style généralement élégant et facile, eût pu plaire seule à la majorité des lecteurs : mais M. Humbert a fait plus, il a voulu réunir l'utile à l'agréable; et, dans cette intention, outre la traduction française qui est accompagnée du texte en regard, il en a donné une seconde en latin tout-à-fait littérale et enrichie de notes très-étendues. Ces notes, destinées la plupart à éclaircir différens points de grammaire, donnent une idée avantageuse de la sagacité de leur auteur, particulièrement en ce qui regarde la prosodie, partie peu cultivée encore, et dont il paroît que M. Humbert a fait une étude sérieuse. Il a su même répandre de l'agrément sur une matière aussi aride, en introduisant parmi ses notes diverses imitations en vers grecs anacréontiques de quelques-unes des pièces arabes qui composent son recueil, imitations fort gracieuses, et un grand nombre de citations intéressantes.

Cette anthologie renferme soixante-cinq pièces, dont nous ferons passer quelques-unes sous les yeux du lecteur pour le mettre à portée de juger de l'ouvrage.

Une des plus belles, sans contredit, est la vingt-septième, contenant la description d'une épée.

« Le glaive d'Amrou, si j'en crois la renommée, est le meilleur de » ceux qu'a jamais recouverts le fourreau. Sa couleur est bleuâtre; au » milieu de son double tranchant, sont ciselées de noires cannelures, et » c'est là que debout se balance fièrement la mort.

» C'est la foudre même qui a allumé le feu nécessaire à la fabrication » de cette épée; l'artisan qui l'a forgée, l'a imbue encore du plus actif » des poisons. Quand vous la tirez du fourreau, elle éblouit comme » le soleil, et nul ne peut l'envisager.

» Peu importe que celui qui la dégaine pour frapper, l'agite de la » main gauche ou de la droite; les coups en sont toujours infaillibles.

» Son éclat communique aux paupières le tremblement des ailes de » l'oiseau; c'est une torche enflammée sur laquelle l'œil ne peut se fixer.

sommeil par son doux murmure. Qui ne sait par cœur ces jolis vers d'Horace :

Labuntur altis interim ripis aquæ :
Queruntur in silvis aves,
Fontesque lymphis obstrepunt manantibus,
Somnos quod invitet leves.

et qui ne me pardonnera de joindre ici cette incomparable imitation que Garcilaso a faite de ce passage, dans des vers aussi coulans que l'onde même !

Convida á dulçe sueño
Aquel manso ruido
Del agua que la clara fuente envia :
Y las aves sin dueño
Con canto no aprendido
Hinchen el ayre de dulce armonia :
Hace les compañia
A la sombra volando
Y entre varios olores
Gustando tiernas flores,
La solicita abeja susurrando :
Los árboles y el viento
El sueño ayudan con su movimiento.

Un quatrain sous le n.° 48, intitulé *le Nuage et la Prairie*, sera lu, je crois, avec plaisir.

عَطَفَ السَّحَابُ على الرياضِ فَاَقْبَلَتْ   تَشْكُوا إِليه مِنْ أَلِيمِ بُعَادِهِ
فَغَدَا يُقَبِّلُهَا وَيَبْكِي رَحْمَةً   فَتَبَسَّمَتْ فَرَحًا بِعَوْدِ وِدَادِهِ

« Le nuage s'incline vers la prairie; il s'approche d'elle avec amour; » et celle-ci de se plaindre des tourmens que lui a causés sa longue » absence.

» Le nuage alors s'approche davantage; il lui fait les plus douces » caresses, il pleure d'attendrissement; et la prairie de sourire de joie, » à cause du retour de son amant. »

Cette image du deuil de la prairie dans l'absence du nuage me rappelle une idée du même genre qui se trouve dans un petit poème de Khosrou, poète person remarquable sur-tout par l'harmonie de son style. Il suppose que les fleurs, dans leur langage muet, se réjouissent ensemble de se retrouver dans les premiers jours du printemps, après la longue séparation d'une année.

دمیده ایاسمین نسرین شکفته
غم یکساله با هم باز کفته

« Le jasmin en fleurs, le narcisse épanoui, semblent se conter l'un à » l'autre les tourmens d'une année d'absence. »

Le *Portrait de Nahama*, sous le n.° 30, est sur-tout remarquable par la grâce et la légèreté du mètre; c'est un couplet charmant :

وَٱلنَّشْرُ مِسْكٌ   وَٱلْخَدُّ وَرْدٌ
وَٱلثَّغْرُ دُرٌّ   وَٱلرِّيقُ خَمْرٌ
وَٱلْقَدُّ غُصْنٌ   وَٱلرِّدْفُ دِعْصٌ
وَٱلشَّعْرُ لَيْلٌ   وَٱلْوَجْهُ بَدْرٌ

« Son haleine est comme le musc, ses joues comme des roses, ses » dents comme des perles; sur ses lèvres est un vin délicieux; sa taille » est une tige élancée, ses hanches deux monticules de sable; ses cheveux » sont noirs comme la nuit, son visage brillant comme la lune. »

Le poète compare ici la taille de sa maîtresse à une tige flexible, sans désignation d'arbre comme dans l'élégie n.° 13, où l'on trouve ce trait: « Penses-tu que j'aime la tige souple du myrobalanier, depuis que j'ai » vu ta taille élégante, ou que la pomme séduise mes yeux, depuis que » j'ai admiré tes joues colorées! » Mais c'est probablement du même arbre qu'il est ici question, lequel se nomme بان *bân* en arabe; car c'est avec cet arbre, que l'on croit généralement être un myrobalanier, que les Arabes se plaisent à comparer une taille svelte et élégante. Le *bân* n'est cependant pas le seul arbre auquel ils fassent cet honneur; le cyprès et le palmier le partagent avec lui : mais ce qui étonnera peut-être le lecteur, ce sera de retrouver cette façon galante de s'exprimer, accompagnée de tout le luxe du style oriental, dans la bouche de qui. . . ! de Sancho : il est vrai que c'est Cervantes qui le fait parler, et l'étonnement cesse en songeant aux rapports prolongés que ce grand écrivain a eus avec les Arabes, tant en Espagne qu'en Afrique.

Voici donc comment s'exprime notre galant écuyer, dans son style inimitable, à la vue des attraits de la belle Quitterie :

« O hideputa, y que cabellos! que si no son postizos, no los he visto » mas luengos, ni mas rubios en toda mi vida: no sino ponedla tacha en » el brio y en el talle, y no la compareis á una palma, que se mueve » cargada de racimos de datiles, que lo mesmo parecen los dixes, que » trae pendientes de los cabellos y de la garganta. »

« Malepeste, et quels cheveux ! certes, s'ils ne sont pas postiches, je » n'en ai vu ni de plus longs ni d'un plus beau blond en toute ma vie ; » et vraiment, osez lui trouver un seul défaut dans son air brave et dans » toute sa personne ; et refusez de la comparer à un palmier qui se » balance la tête chargée de régimes de dattes, car on prendroit pour » ces fruits mêmes les joyaux qui brillent suspendus à ses cheveux et » à son cou. »

Le n.° 34 nous donnera une idée du madrigal chez les Arabes :

وَمُهَفْهَفٍ مِنْ شَعْرِهِ وَجَبِينِهِ
تَغْدُوا الوَرَى فى ظُلْمَةٍ وَضِيَآء
لَا تَنْكَرُوا الخَالَ الذى فى خَدِّهِ
كُلُّ الشَقِيقِ بِنُقْطَةٍ سَوْدَآء

« Mon amante a une taille svelte et déliée ; et selon qu'elle déploie » ses cheveux d'ébène ou laisse voir son front, l'univers est dans les » ténèbres ou dans une lumière éblouissante. Et cette tache que tu » remarques sur ses joues, ne va pas la critiquer : chaque anémone a de » même un point noir au centre de son calice doré. »

Le trait dominant de cette pièce sent bien fort le *concetti*. Khosrou, jouant sur la même idée, a dit, selon nous, d'une manière bien plus gracieuse :

ان يارکه راحت دل وجان آمد
در خانهٔ من دوش بمهمان آمد
بر دست کرفته زلف بی پایانش
می پیمودم که شب به پایان آمد

« Cette amie, doux repos de mon cœur et de mon ame, vint me » surprendre hier au milieu de la nuit ; et comme d'une main délicate » elle écartoit de dessus son front d'albâtre sa noire et longue chevelure, » je crus dans cet instant que déjà la nuit faisoit place à l'aurore. »

N'y a-t-il pas là dedans quelque chose qui rappelle ces jolis vers tirés de l'Anthologie :

Occurris cùm manè mihi, nì purior ipsâ
Luce novâ exoreris, lux mea, dispeream.
Quòd si nocte venis, jam verò ignoscite, Divi,
Talis ab occiduis Hesperus exit aquis.

Au sujet de la tache noire ou *signe* dont parle le poète arabe, sorte

d'agrément dont les Orientaux sont idolâtres, et dont nos belles firent pendant un temps une des puissantes armes de la coquetterie, je ne puis m'empêcher de rapporter encore ce charmant distique de Khosrou :

زخوبی هرچه باید نازنینانرا همه داری
ولیکن از وفا خالی بر ان رخسار بایستی

« Tu possèdes, je l'avoue, tous les agrémens qui constituent la beauté : » mais, hélas ! il faudroit voir briller sur cette belle joue le *signe* de la » fidélité.. »

A la suite de ce madrigal viendra fort à propos la petite épigramme suivante sous le n.° 25, quand ce ne seroit que pour ne point faire mentir le proverbe, qui dit qu'il n'y a pas de miel sans aiguillon :

وَإِنْ تَسْأَلُونِى عَنِ ٱلنِّسَاءِ فَإِنَّنِى
خَبِيرٌ بِأَدْوَآءِ النِّسَاءِ طَبِيبُ
اذا شَابَ راسُ المَرْءِ او قَلَّ مالُهُ
فَلَيْسَ لَه فى وِدِّهِنَّ نَصِيبُ

« Si vous me questionnez sur les femmes, car je connois à fond tous » leurs défauts, voici ma réponse : Dès que blanchit la tête de l'homme, » ou que sa richesse diminue, il n'a plus de part à leur amour. »

Il ne faut pas que le lecteur s'imagine que toutes les pièces de ce recueil aient la brièveté de celles que je viens de mettre sous ses yeux. Il y en a dans le nombre de beaucoup plus longues, et quelques-unes de fort belles ; mais, pour ne point trop alonger cet article, et dans l'intention d'y jeter plus de variété, j'ai préféré m'arrêter au choix que j'ai fait. Je me contenterai seulement de lui indiquer comme très-dignes de son attention, les numéros 7, *Chant d'un guerrier ;* 9, 12, 19, 24 ; 37 une *fort belle élégie ;* 43, 52 ; 55 *Plaintes d'une sœur sur la mort de son frère ;* et sur-tout le n.° 61, Élégie *sur la mort de MÂN* (1) *(tirée d'Ibn-Khilcân)*, pièce éminemment poétique, remplie de pensées fortes revêtues d'une éloquence mâle et touchante, et qui est faite pour plaire à tout lecteur sensible.

En général, M. Humbert nous semble avoir très-bien entendu son texte, et lutté avec avantage contre les difficultés souvent considérables

(1) Mân fut un des principaux capitaines de Mérouan, dernier calife de la race des Ommiades. Sa libéralité et sa valeur ont rendu son nom immortel. *(Note de M. Humbert.)*

qu'il présente. Il y a bien quelques légères incorrections sur lesquelles un critique sévère pourroit le chicaner; comme, par exemple, d'avoir traduit *(pag. 233, notes)*, منثور par *violette blanche*, tandis que ce mot signifie violier ou giroflier; d'avoir écrit *(pag. 78, l. 1)*, كانّ الطلُّ pour الطلَّ; *(même pag. l. 3)*, غصونُه pour غصونَه; *(pag. 88, l. 1)*, سقيطُ pour سقيطَ; d'avoir mis *(pag. 84, l. 2)*, روضُ au nominatif, tandis que nous pensons qu'il devroit être mis au génitif comme régime de من qui précède, et plusieurs autres encore, mais qui se sont plutôt glissées par inadvertance qu'autrement, et que l'on pourroit placer au rang de simples fautes d'impression. Une seule nous a paru un peu plus considérable; elle se trouve page 143, dans les notes relatives à la pièce 5, où il est question de la manière dont les Arabes envisagent la prédestination.

M. Humbert cite à ce sujet les vers suivans du *Gulistan :*

چو اید ز پی دشمن جان ستان
ببندد اجل پای مرد دوان
در ان دم که دشمن پیاپی رسید
کمان کیانی نشاید کشید

dont voici, dit-il, à peu près le sens :

« O homme, pourquoi trembler! Si ton heure n'est pas venue, c'est » en vain que l'ennemi, la lance en arrêt, accourt pour t'arracher la vie; » le sort saura bien enchaîner ses pieds et son bras, et détendre l'arc, ou » faire égarer la flèche dans les mains de l'archer le plus habile. »

Tandis que ces vers signifient, quoique toujours en affirmant la prédestination :

Lorsque l'ennemi qui doit vous ravir la vie survient, le destin lie alors le pied de l'homme qui fuit :

Au moment où l'ennemi a fondu sur vous, il ne serviroit à rien de tendre l'arc kéianyen.

Et ce sens paroîtra évident à quiconque lira le récit qui a amené cette réflexion de Sadi, et dans lequel il s'agit d'un *mille-pieds* qui ne peut éviter la mort que lui donne un homme *privé lui-même de pieds.*

Mais, comme nous l'avons dit, cette faute est presque la seule qui mérite d'être relevée, et elle est perdue dans le grand nombre de beautés dont est semé cet ouvrage, qui, ainsi que le traducteur en forme le souhait dans sa préface, sera certainement très-utile aux jeunes élèves en leur offrant un choix de poésies plus faciles et plus abordables pour eux,

que les *Moallakah*, le *Hamasa*, et autres poèmes de ce genre qui ont été publiés jusqu'à ce jour.

Ajoutons que, dans cette même préface, M. Humbert témoigne sa reconnoissance envers M. de Sacy et M. Lagrange, un des élèves qui font le plus d'honneur à leur illustre maître, pour les éclaircissemens qu'ils ont bien voulu lui communiquer sur un grand nombre de passages obscurs et embarrassans, et pour les soins que M. Lagrange a donnés en outre à la correction de cet ouvrage, imprimé avec beaucoup d'élégance.

A l'imitation de plusieurs savans étrangers, qui, professeurs aujourd'hui, grâce aux leçons de notre célèbre orientaliste, se sont fait un devoir de dédier à leur maître les premiers fruits de leurs travaux, M. Humbert a également fait hommage de son ouvrage à M. le baron Silvestre de Sacy, pour le remercier de ses soins.

Espérons que bientôt, aussi heureux que MM. Kosegarten et Freytag, le premier nommé depuis peu professeur de littérature orientale à l'université d'Iéna, et le second à celle de Bonn, M. Humbert occupera à l'académie de Genève une chaire semblable, qu'il ne pourra manquer de remplir avec distinction.

CHÉZY.

NOUVELLES LETTRES ÉDIFIANTES des Missions de la Chine et des Indes orientales. Paris, Le Clere, tomes III et IV, 1818, et tome V, 1820, *in-12.*

LES deux premiers volumes de cette intéressante collection, dont nous avons rendu compte dans ce journal (1), renfermoient les lettres écrites de la mission de la Chine depuis 1767 jusqu'en 1792. Celles qui sont contenues dans les trois volumes que nous annonçons maintenant, complètent le recueil des lettres venues de cette même mission, et en donnent l'histoire jusqu'au 16 septembre 1818. On y a joint plusieurs pièces relatives à l'établissement du christianisme dans le royaume de Corée, et la suite des lettres écrites par les missionnaires de Siam depuis 1760 jusqu'en 1819. Ainsi, dans ces trois nouveaux volumes, les éditeurs achèvent de livrer au public tout ce qui restoit de la correspondance des missionnaires de la Chine, continuée jusqu'à notre temps, et

(1) Mars 1819.

ils commencent en même temps à s'acquitter de l'engagement qu'ils ont pris relativement aux missions des Indes orientales.

Il nous reste peu de choses à dire des lettres de la mission de la Chine. Elles offrent toutes le même caractère et le même genre de renseignemens que celles dont nous avons parlé dans notre premier article. Ainsi que nous en avons averti nos lecteurs, on ne doit pas s'attendre à trouver dans la nouvelle collection, cette variété et cet intérêt qui faisoient le charme de l'ancienne. Les circonstances ont bien changé ; et les missions ne sont plus depuis long-temps dans cet état florissant qui permettoit à plusieurs savans prédicateurs de l'évangile de consacrer à des recherches scientifiques et littéraires les courts intervalles de loisir que leur laissoient les fonctions de leur ministère. Privés de l'appui que les Jésuites établis à la cour leur assuroient autrefois, livrés dans les provinces aux persécutions des magistrats, victimes de la haine des sectaires, des soupçons du gouvernement et des préventions de toutes les classes de Chinois, sans cesse exposés aux mauvais traitemens, aux châtimens corporels, à l'emprisonnement et quelquefois à la mort, on ne sauroit s'étonner de les voir exclusivement occupés des peines de leurs frères, et l'on ne peut sur-tout s'empêcher d'admirer leur zèle, leur courage et leur persévérance.

Il ne faudroit pas conclure de ces observations que les lettres des missionnaires ne puissent offrir une lecture attachante à ceux-là même qui seroient peu touchés du récit de leurs souffrances, parce qu'ils ne prendroient qu'un foible intérêt à la cause qui les leur fait supporter. Sans doute il n'en est pas dans la nouvelle collection qu'on puisse comparer, par exemple, à celles du P. Dentrecolles sur la fabrication de la porcelaine, ou du P. Bouchet sur la philosophie des Hindous ; mais, en revanche, il n'en est aucune dans laquelle on ne trouve des détails des mœurs, des traits remarquables du caractère chinois, et quelques faits historiques qui nous seroient inconnus, si les missionnaires n'avoient pris soin de nous les conserver. C'est ainsi que M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, dans une relation de la mission du Sse-tchhouan pour l'année 1791, nous fournit des détails curieux sur une révolte qui éclata dans cette province, et qui avoit pour objet de massacrer tous les Tartares, de détruire la dynastie présente, et de mettre à sa place un jeune aventurier de la lie du peuple, qu'on vouloit faire passer pour un rejeton de la famille impériale des Ming. Plusieurs lettres de MM. Dufresse, Saint-Martin et Trenchant, donnent aussi des renseignemens curieux sur l'origine et les progrès d'une autre révolte qui eut lieu dans la même province en 1796. Elle fut excitée par la secte du *Nénufar blanc*, et ce

fut la plus considérable et la plus étendue qui eût encore troublé l'empire depuis le commencement de la dynastie régnante. De tout temps ennemie des Tartares, la secte dont on vient de parler a toujours nourri le projet de les chasser de la Chine, et de mettre un Chinois sur le trône. Elle a fait à différentes époques plusieurs tentatives qui ont échoué; mais elle n'a jamais renoncé à ses desseins : elle travailloit sourdement à augmenter le nombre de ses sectaires, et le feu de la révolte couvoit depuis plusieurs années dans le district de Ta-tcheou, où cette secte est très-répandue. Plusieurs riches particuliers faisoient secrètement fabriquer des armes dans leurs maisons, et il y en avoit qui exerçoient jusqu'à soixante ou quatre-vingts jeunes gens à l'art militaire, sous prétexte de les préparer au concours pour l'admission aux degrés. Les dénonciations qui avoient révélé au gouvernement l'existence du complot n'ayant pas été écoutées, la rebellion éclata le 15 octobre 1796. Les révoltés incendièrent d'abord leurs propres maisons et un grand marché voisin, massacrèrent les dignitaires du canton qui avoient été leurs principaux accusateurs, et généralement tout ce qui refusa de les suivre, de sorte que leur nombre, qui étoit d'abord peu considérable, s'éleva bientôt à trois cent mille hommes. Plusieurs corps de troupes envoyés contre eux furent successivement défaits par eux, et ils se maintinrent pendant plus de six ans. Enfin, en 1802, ils furent dispersés, et l'un des principaux chefs fut pris et écorché vif à Ta-tcheou sa patrie, où il avoit, six ans auparavant, levé l'étendard de la révolte. La province se trouva à peu près pacifiée : mais on sait que des séditions du même genre ont éclaté depuis en différentes parties de l'empire. La secte du *Nénufar blanc*, et beaucoup d'autres sociétés secrètes, toutes formées en haine du gouvernement actuel et dans l'intention de rendre le trône à une famille chinoise, ne cessent d'exciter des troubles, et finiront sans doute par réussir à chasser les Mandchous de la Chine; ce qui ne sauroit être regardé, même en Europe, comme un événement indifférent.

Le renouvellement des édits contre la religion chrétienne, qui eut lieu en 1805, fut causé par une circonstance qui peint bien l'esprit du peuple chinois. On saisit, parmi des papiers adressés par le P. Adéodat à des Européens établis à Canton, une carte de la province de Chan-toung. Ce fut pour le gouvernement une source de soupçons qui ne purent jamais être dissipés totalement : on alla jusqu'à penser que l'envoi de cette carte avoit pour but de favoriser une descente des Anglais dans cette province. Tous les Européens furent enveloppés dans la suspicion; et ceux même qui étoient employés au tribunal des mathématiques, mis aux arrêts et gardés à vue. Les livres chrétiens furent brûlés, les

inscriptions des églises effacées, et un grand nombre des néophytes condamnés à la cangue, ou exilés en Tartarie, ou réduits en esclavage. On peut juger par-là à quoi s'exposent ceux à qui l'on demande des renseignemens géographiques ou statistiques sur la Chine. L'empereur publia à cette occasion un décret qui est rapporté ici, mais dont la traduction n'est peut-être pas exempte d'inexactitude. « Les Chinois, dit » ce prince, ne doivent point embrasser la loi des Européens; à plus » forte raison les Mandchous ne le doivent pas. » Et ailleurs : « On » ne doit pas, dit-il, croire à la religion de Fo, ni à celle des Tao-sse, » encore moins à celle des Européens ; la suivre, c'est se dégrader de » la dignité humaine. » Je n'attaque pas l'authenticité du fond de ces pensées, qui sont tout-à-fait dans le goût chinois, quoique l'expression soit évidemment altérée; mais j'ai peine à croire que l'empereur de la Chine ait trouvé mauvais de voir nommer Dieu le maître de l'univers, comme s'il en étoit lui le seul maître, et qu'en attribuant ce domaine à Dieu, on donnât atteinte à l'autorité impériale. Le titre de l'empereur de la Chine est *fils du ciel*, ou plutôt *fils de Dieu ;* et c'est du ciel, le dieu suprême des Chinois, qu'il tient son autorité, suivant leurs meilleurs philosophes.

L'un des derniers événemens racontés par les missionnaires de la Chine, est la terrible persécution que le vice-roi de Sse-tchhouan fit souffrir aux chrétiens de cette province en 1815, et qui coûta la vie à plusieurs Chinois, tant prêtres que laïcs, ainsi qu'au respectable M. Dufresse, évêque de Tabraca, décapité le 14 septembre de cette année. Depuis ces funestes événemens, la mission de la Chine est loin d'être redevenue florissante. Les documens postérieurs font connoître de nouvelles persécutions survenues en différens endroits; le bruit s'est même répandu que, pour extirper plus complétement le christianisme dans l'empire, le gouvernement avoit pris la résolution de ne plus recevoir à l'avenir aucun Européen à la cour, même en qualité d'astronome ou de mathématicien. Cette nouvelle seroit également affligeante pour les amis des sciences et pour ceux de la religion ; car elle nous priveroit de la dernière source de renseignemens utiles où nous puissions puiser : les livres seuls nous resteroient, et ce seroit sans doute une raison de les compulser avec plus d'ardeur que jamais.

Toutes les lettres des missionnaires de la Chine, publiées dans les volumes que nous annonçons, étant consacrées au récit des événemens survenus dans les différentes *chrétientés*, et ces événemens se réduisant presque tous à des persécutions, tantôt générales et tantôt particulières, on ne doit pas s'attendre à y trouver beaucoup de variété. En effet,

les aventures des missionnaires, des catéchumènes et des néophytes, se ressemblent toutes, et leurs histoires semblent tracées sur le même modèle. Toutefois ces histoires sont encore utiles pour faire juger le génie du peuple chinois, et son aversion pour les cultes étrangers, si éloignée de la tolérance qu'on s'étoit plu à lui prêter. On y apprend aussi, comme les éditeurs en font la remarque, des détails curieux sur la manière de procéder devant les tribunaux, ou, comme disent les missionnaires, *devant le prétoire*, et des notions intéressantes sur les mariages, les funérailles et quelques autres points des mœurs chinoises. Une remarque que nous avions eu occasion de faire dans notre premier article, trouve sa réponse dans les réflexions judicieuses que le vénérable M. Dufresse fait en rapportant divers traits qui ont, dit-il, paru merveilleux et surnaturels à ceux à qui ils sont arrivés ou qui en ont été témoins. « Je ne prétends pas, continue-t-il, les donner pour tels; ils » peuvent être l'effet d'une pieuse imagination agitée par les inquiétudes » et la tristesse, ou par la crainte, ou par la maladie du corps. Je ne » les rapporte que comme des traits qui ont donné lieu à des réflexions » salutaires, et opéré quelques conversions. »

Quoique la dernière moitié du tome V, contenant les lettres des missionnaires relatives à la Corée et au royaume de Siam, soit en général remplie de faits du même genre que la partie de l'ouvrage qui a rapport à la Chine, elle sera peut-être jugée d'un plus grand intérêt, parce que ces deux pays sont beaucoup moins connus. On n'a sur la Corée que quelques notes du P. Régis, et un petit nombre d'observations recueillies par les Anglais qui ont navigué dans la mer Jaune il y a quelques années. La relation de l'établissement du christianisme dans cette contrée, rédigée en latin par M. de Govea, évêque de Péking, sera donc lue avec plaisir, ainsi qu'une lettre des chrétiens de Corée, écrite le 18 septembre 1811. Le premier morceau avoit déjà été imprimé à Londres (1), à une époque où les missionnaires français, persécutés à la Chine, n'avoient pas d'asile dans leur patrie : mais les exemplaires en étoient très-rares, et cette relation étoit presque inconnue en France, de même que plusieurs pièces du même genre, pareillement publiées dans l'étranger et qu'on a eu soin de réimprimer dans cette collection.

Quant au royaume de Siam, quoique la religion chrétienne y ait été

(1) Relation de l'établissement du christianisme dans le royaume de Corée, rédigée en latin par M.gr de Govea, évêque de Pekin, et adressée, le 15 août 1797, à M.gr de Saint-Martin, évêque de Caradre et vicaire apostolique de la province de Sutchuen en Chine ; traduction faite sur une copie reçue à Londres, le 12 juillet 1798. Londres, 1800, 38 pages *in-12*.

prêchée depuis plus de cent cinquante ans, elle y a fait assez peu de progrès, de l'aveu même des missionnaires. Le nombre des chrétiens répandus dans ce pays ne monte pas à trois mille; encore la plupart sont-ils, ou Portugais d'origine, descendus de ceux qui s'établirent dans ces contrées depuis le XVIe siècle, ou Cochinchinois transportés à Siam dans des temps de trouble. Le séminaire et le collége que les vicaires apostoliques français avoient établis à Juthia vers 1658, avoient été destinés à former un clergé de naturels du pays, et à donner l'éducation ecclésiastique à des jeunes gens de différentes nations, notamment à des Chinois, des Tonkinois, des Cochinchinois et des Siamois. Cet établissement fut entièrement renversé en 1767, par l'irruption des Barmans. Par la suite, M. Létondal, procureur des missions françaises à Macao, forma une institution du même genre dans l'île de Poulo-pinang, ou du Prince de Galles, au détroit de Malaka : mais ce collége, qui pourroit être utile aux missions du Tonking et de la Cochinchine, est lui-même menacé d'une destruction prochaine; et il y a lieu de craindre que sa ruine n'entraîne celle de la mission du Sse-tchhouan, laquelle tiroit de grands avantages des prêtres chinois qui venoient s'y instruire. Les lettres des missionnaires de Siam embrassent l'espace qui s'est écoulé depuis 1760 jusqu'en 1810, et qui a été pour le royaume de Siam, comme pour beaucoup d'autres, assez fertile en grands événemens. L'invasion du Pégu par les Barmans, la guerre cruelle qu'ils firent aux Siamois, la ruine totale du royaume de Siam en 1767, et les diverses révolutions qui en furent la suite, sont racontées par les missionnaires avec des détails qu'il est utile de recueillir, parce qu'ils jettent du jour sur l'histoire de ces contrées. C'est avec surprise qu'on voit, au milieu de ces événemens, un Français, nommé *Jean Barthel*, remplir les fonctions d'amiral chez les Barmans. On sait au reste que plusieurs individus de notre nation ont également occupé des charges importantes à la cour des rois de Siam et de la Cochinchine; et c'est même à l'un de ces derniers, feu M. Dayot, qu'on doit le magnifique atlas de la Cochinchine gravé par ordre du Roi en 1818 (1), et qui est sans contredit un des plus beaux monumens qu'on ait élevés à la science géographique dans des pays si éloignés de l'Europe.

Nous ne devons pas oublier de dire qu'on trouve dans ces trois volumes deux notices biographiques fort intéressantes : l'une sur l'infortuné M. Dufresse, mort victime de son zèle et de l'intolérance chinoise;

---

(1) Cartes hydrographiques de la Cochinchine, en onze feuilles, d'après celles de M. Dayot.

l'autre sur M. de Chaumont, qui, après avoir prêché l'évangile pendant huit ans dans la province de Fou-kian, étoit devenu directeur du séminaire des missions étrangères et procureur de celle de la Chine à Paris, où il est mort l'année dernière. Nous croyons que ce vénérable missionnaire avoit eu part à la publication des deux premiers volumes des Nouvelles Lettres édifiantes, où l'on trouve une relation composée par lui. Celui de ses collaborateurs qui l'a remplacé dans ses pénibles fonctions, peut ajouter beaucoup à l'intérêt et à l'utilité de ce recueil, si, en en publiant la suite, il se décide à y joindre les importantes observations qu'il a faites, pendant un séjour de plusieurs années au Tonkin, sur la langue, l'écriture, l'histoire et la géographie de cette contrée.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

MÉDITATIONS POÉTIQUES, par M. Alphonse de la Martine; cinquième édition, avec cette épigraphe tirée de Virgile: *Ab Jove principium.* Paris, à la librairie grecque, latine, allemande, chez Henri Nicolle, rue de Seine, n.° 12, brochure *in-8.°* de 156 pages.

CINQ éditions en peu de mois sont sans doute la preuve la plus complète du succès d'un ouvrage; et il nous resteroit peu de choses à dire de celui-ci, si le succès même le plus éclatant prouvoit toujours le mérite d'une production nouvelle : mais chacun sait, et l'histoire littéraire en offre mille exemples, que la vogue la plus décidée est souvent due aux circonstances beaucoup plus qu'aux talens d'un auteur; et cette observation, qui d'ailleurs ne peut nullement s'appliquer à M. de la Martine, est précisément ce qui nous engage à montrer que son succès est aussi solide que brillant, et que ce poète ne le doit qu'à lui-même.

M. de la Martine, en effet, ne doit rien aux circonstances qui ont accompagné la publication de ses poésies. Sans parler de la politique, qui seule occupe presque entièrement les esprits, sans dire que l'époque où nous vivons n'est rien moins que poétique, il est sûr au moins que la lyre de notre poète, montée sur un ton grave et solennel, toujours occupée à chanter les grandes vérités de la métaphysique et de la morale, n'étoit guère d'accord avec le goût du siècle. Chez lui les grandes idées de Dieu, de l'immortalité, se mêlent à tous les sentimens et donnent une teinte religieuse à l'amour lui-même. Sans doute cette manière de voir et de sentir devoit lui rendre favorable une certaine classe de lecteurs,

mais elle n'étoit pas un titre à l'approbation de beaucoup d'autres; et cependant son succès est universel. Ce sera une tâche également douce et satisfaisante, que d'en développer les causes.

La première est sans doute la vérité des sentimens et des impressions que le nouveau poète exprime. On sent qu'il est plein de cette persuasion qui, selon J. J. Rousseau, étoit le véritable secret de son éloquence, et qui possède, selon Voltaire, une vertu contagieuse dont il ne pouvoit concevoir les effets. M. de la Martine est énergique et profond parce qu'il est vrai; il est pathétique et touchant parce qu'il est touché lui-même : il rend sensible cette vérité si bien énoncée par Vauvenargues, que *les grandes pensées viennent du cœur.*

Ceci posé, on pensera peut-être que la grandeur et la solennité des sujets traités par notre poète, bien que peu d'accord, au premier coup-d'œil, avec l'esprit de notre siècle, n'ont pas nui à la réussite de son recueil. En effet, quelle que soit notre légèreté, ces grands objets réclament en secret dans notre cœur cet intérêt si vivement senti, si bien exprimé par M. de la Martine. Du moment où sa poésie le réveille, sa persuasion se communique, pour ainsi dire, à notre esprit; et ces grandes vérités, qui, froidement présentées, n'auroient peut-être paru que des lieux communs; ces vérités, dis-je, nous remuent, nous pénètrent, nous transportent comme lui-même, et l'on n'en doit pas être surpris : car c'est sur elles que se fondent les plus grands intérêts de l'humanité. Le monde est pour nous une grande énigme : le philosophe seul fait profession d'en chercher le mot; mais est-il un homme qui ne l'ait jamais demandé, soit aux autres, soit à lui-même !

Un autre avantage pour M. de la Martine, c'est d'avoir été le premier en France qui ait osé transporter ces hautes méditations dans le domaine de la poésie lyrique; il s'est créé par-là un genre tout-à-fait nouveau pour nous. Il ne l'est pas également en Angleterre, et sur-tout en Allemagne, où des odes inspirées par cette même philosophie religieuse forment une grande partie de la gloire de Klopstock : mais chez nous, quoique des écrivains sublimes, tels que Pascal et Fénelon, aient souvent traité ces grands sujets en prose d'une manière poétique, on peut dire qu'ils étoient étrangers à nos vers. Après les chants sacrés de Racine et de J. B. Rousseau, empruntés de l'Écriture sainte, c'est encore une chose tout-à-fait nouvelle que ces méditations sur l'existence de Dieu, sur sa providence, sur l'immortalité, sur le néant et la grandeur de l'homme, sur le grand problème du bien et du mal, où le poète, sans s'appuyer de l'autorité des livres saints, sans se

dissimuler les objections d'une raison indocile ou rebelle, trouve dans son propre cœur, déchiré par les pertes les plus sensibles, des motifs de croire, de se soumettre et d'adorer.

Sera-t-il nécessaire à présent d'observer que de l'heureux choix de ces grands sujets devoit naître pour notre auteur un autre genre de mérite! Il ne pouvoit sans doute les traiter qu'en s'éloignant de la manière de nos modernes versificateurs. L'afféterie, la prétention, la recherche dans le style et dans les idées, ce soin minutieux du mécanisme de la versification qui s'attache à polir chaque vers en particulier, comme s'il étoit indépendant des autres, et sans égard pour l'effet de l'ensemble; tous ces défauts, dis-je, étoient repoussés par la nature même du nouveau genre de poésie auquel M. de la Martine se livroit. Ajoutons qu'ils répugnent même à la poésie lyrique en général, à cette poésie, la plus ancienne sans doute et la plus naturelle de toutes, et qu'on peut regarder aussi comme la plus noble, en ce que, dans sa pureté primitive, elle n'est que l'épanchement de l'ame du poète, qui cède à l'impérieux besoin d'exprimer les sentimens dont il est plein, sans autre motif que ce besoin même.

Ce coup-d'œil général sur le caractère des ouvrages de M. de la Martine nous a menés peut-être un peu loin: mais nous en avons d'autant moins de regret, que de pareilles observations sont plus propres à en donner une juste idée qu'un examen froid et détaillé. Des pièces lyriques assez courtes et consacrées à de si hautes méditations se prêtent difficilement à ce genre d'analyse qui occuperoit d'ailleurs un espace beaucoup plus étendu que celui dont nous pouvons disposer: cependant, pour que nos lecteurs puissent vérifier par eux-mêmes la justice de nos éloges, nous allons indiquer, en les classant autant que de pareils ouvrages en sont susceptibles, les divers morceaux qui composent ce recueil.

Parmi les vingt-six méditations qu'il renferme, sept sont spécialement consacrées à cette philosophie religieuse qui les anime toutes: ce sont *l'Homme*, adressée au lord Byron, *l'Immortalité, le Désespoir, la Providence à l'homme, la Prière, la Foi, Dieu*, pièce adressée à M. de la Mennais. Six autres morceaux, où l'auteur prend un vol moins sublime, sont en revanche plus touchans: ils se rapportent plus directement à la situation particulière du poète; ils lui sont, si l'on peut ainsi dire, plus personnels, et par cette raison même ils ont moins de ce vague et de ces obscurités qui nuisent quelquefois aux méditations que j'ai citées les premières: ces morceaux ont pour titre, *l'Isolement, le Soir, le Vallon, le Souvenir, l'Invocation, le Temple.*

Trois pièces, *l'Enthousiasme, la Gloire, le Génie*, adressées à M. de Bonald, sont de véritables odes dans le sens ordinaire du mot, et tiennent moins au genre nouveau que s'est créé M. de la Martine. La poésie sacrée réclame les *Chants lyriques de Saül* et un *Dithyrambe* à M. Genoude, où l'auteur imite tour-à-tour les chants hébraïques de Job, d'Isaïe, d'Ézéchiel et de Jérémie. La muse chrétienne en revendique deux autres, *la Semaine sainte* et *le Chrétien mourant; l'Adieu* rentre dans le genre des épîtres de Gresset: *la Retraite* et *le Golfe de Baga*, pièces charmantes, sont aussi d'une couleur plus douce et moins sévère que le reste du recueil; mais, loin d'en faire un reproche au poète, il faut plutôt lui savoir gré de varier les sons de sa lyre. La poésie sacrée et religieuse est sans contredit la plus sublime et celle qui fournit les plus grandes images, comme les sentimens les plus profonds : mais les cordes qu'elle touche sont peu nombreuses; et le poète qui veut fournir une longue carrière, doit en avoir d'autres à parcourir.

Cette annonce seroit incomplète, si, après avoir loué M. de la Martine, je ne prévenois une question que l'on va sans doute m'adresser. Jusqu'ici, me dira-t-on, vous avez donné tout à l'éloge; n'accorderez vous rien à la critique! Croyez-vous que les méditations de votre poète ne donnent aucune prise à ses observations! Nous sommes loin de le prétendre, et déjà nous avons indiqué les défauts les plus sensibles que l'on puisse lui reprocher : nous avons parlé du vague et de l'obscurité qui déparent souvent les plus belles pièces. Ces défauts, il est vrai, sont ceux du genre. La poésie appliquée à la métaphysique est exposée à se perdre dans le vague; le désordre de l'ode conduit souvent à l'obscurité : mais ce qui augmente ici l'un et l'autre, c'est d'abord que rarement le poète annonce clairement à qui il parle et de quoi il parle; c'est ensuite qu'il supprime trop hardiment les transitions, qu'il passe trop brusquement d'un objet à un autre. Nous ajouterons que, dans les plus beaux morceaux, on pourroit citer des contradictions, soit dans les idées, soit dans les images; que l'enthousiasme du poète l'entraîne quelquefois trop loin et jusqu'à cette limite où le sublime touche au ridicule, comme dans les éloges par trop extraordinaires qu'il prodigue à lord Byron. Enfin nous avouerons que son style, quoique toujours noble et harmonieux, n'est pas par-tout exempt de taches. Nous ne nous arrêterons point à relever en particulier ces divers défauts, ni à justifier nos critiques par des exemples. Qui voudroit juger à la rigueur les essais d'un jeune homme, essais qui, malgré leurs imperfections, nous révèlent un poète de plus! Si d'ailleurs on en croit les amis de M. de la Martine, personne plus que lui ne reconnoît ces imperfections. Il

n'a pas publié lui-même ces poésies, qu'il ne croyoit pas encore dignes du grand jour de l'impression; elles lui ont été arrachées pendant une maladie douloureuse qui ne lui laissoit pas la force de résister. On peut citer en sa faveur ces vers si connus d'Ovide,

Quoque magis faveas, non sunt hæc edita ab illo,
Sed quasi de domini funere rapta sui;

et l'on pourroit répondre à chaque critique,

Emendaturus, si licuisset, erat.

Tout en effet nous donne l'espoir qu'il pourra mettre la dernière main à cet ouvrage, aussi distingué par son mérite que par son originalité, et que si la rapidité du débit n'a permis jusqu'à présent à ses amis d'en donner que des réimpressions (1), l'auteur sera bientôt en état d'en préparer lui-même une édition vraiment nouvelle.

En attendant cette publication que tous les amis de la poésie desirent, nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en transcrivant ici une des *méditations*, que nous n'avons pas encore indiquée. Nous ne la choisissons pas comme une de celles où le poète a pris le vol le plus élevé, mais parce qu'elle est à-la-fois une des plus soignées, une des plus touchantes, une des plus courtes, et d'un genre propre à plaire à un plus grand nombre de lecteurs :

L'AUTOMNE

(Méditation vingt-cinquième).

Salut, bois couronnés d'un reste de verdure!
Feuillages jaunissant sur les gazons épars!
Salut, derniers beaux jours! Le deuil de la nature
Convient à la douleur et plaît à mes regards.

Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire;
J'aime à revoir encor, pour la dernière fois,
Ce soleil pâlissant, dont la foible lumière
Perce à peine à mes pieds l'obscurité des bois.

Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire,
A ses regards voilés je trouve plus d'attraits;
C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
Des lèvres que la mort va fermer pour jamais!

---

(1) Ceci n'est pas tout-à-fait exact. Les éditeurs ont ajouté à la seconde édition deux pièces qui n'avoient pas paru dans la première, *la Retraite* et *le Génie*, et ils ont supprimé un court avertissement. Les trois éditions suivantes sont en tout conformes à la seconde.

Ainsi, prêt à quitter l'horizon de la vie,
Pleurant de mes longs jours l'espoir évanoui,
Je me retourne encore, et d'un regard d'envie
Je contemple ces biens dont je n'ai pas joui.

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature,
Je vous dois une larme au bord de mon tombeau.
L'air est si parfumé! la lumière est si pure!
Aux regards d'un mourant le soleil est si beau!

Je voudrois maintenant vider jusqu'à la lie
Ce calice mêlé de nectar et de fiel:
Au fond de cette coupe où je buvois la vie,
Peut-être restoit-il une goutte de miel!

Peut-être l'avenir me gardoit-il encore
Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu!
Peut-être, dans la foule, une ame que j'ignore
Auroit compris mon ame et m'auroit répondu!

La fleur tombe en livrant ses parfums au zéphire;
A la vie, au soleil ce sont là ses adieux.
Moi, je meurs; et mon ame, au moment qu'elle expire,
S'exhale comme un son triste et mélodieux.

Je ne sais trop si une critique sévère et chagrine ne trouveroit pas quelque chose à reprendre dans ce morceau; mais je sais bien que je croirois faire tort à nos lecteurs, si je jugeois nécessaire de leur en faire sentir le mérite.

VANDERBOURG.

Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et continué par des membres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres; tome XV, suite du XII.[e] siècle. A Paris, chez Firmin Didot père et fils, impr. libr., rue Jacob, n.° 24, et chez Treuttel et Würtz, libr., rue de Bourbon, n.° 17; 1 vol. *in-4.°*, xxxj et 660 pages.

SECOND EXTRAIT.

Une grande partie du XV.[e] volume de l'Histoire littéraire de la

France est consacrée à faire connoître et les trouvères de cette époque et leurs ouvrages : cette partie est traitée avec soin, et laisse peu à desirer.

J'examinerai d'abord ce qui a rapport au poème ou roman d'ALEXANDRE LE GRAND; Lambert-li-Cors et Alexandre de Paris en sont les auteurs. Par une inadvertance bien difficile à expliquer, et qui le seroit bien plus encore, si l'impression n'avoit eu lieu long-temps après la mort du rédacteur, il se trouve, au sujet de ce poème, deux articles assez différens l'un de l'autre, et portant la même signature. Comme le second est le mieux travaillé, c'est à celui-là que j'invite à donner la préférence; je l'extrairai après avoir levé une difficulté qu'offrent deux textes d'un même passage, qui est cité au commencement de l'un et de l'autre article avec des variantes considérables.

On lit dans le premier, page 119 : « Ce fut Alexandre-li-Cors qui » entreprit ce poème, et Alexandre de Paris ne fit que le continuer.

» Alexandre nos dit qui de Bernay fu nez
» Et de Paris *REfit* ses *sermons* appelez,
» Qui cy a les siens vers o les Lambert jetez. »

Voici une note relative au second vers : « Je lis ainsi, au lieu de » *REfu*, avec la Monnoye dans ses notes sur la Bibliothèque de la » Croix-du-Maine, au mot *Alexandre de Bernai.* »

On trouve dans le second, page 160 :

Alexandre nous dit que de Bernay fu nez
Et de Paris *REfu* ses *sournoms* appelez,
Qui ot les siens vers o les Lambert mellez.

Il est certain qu'il faut lire *REfu* et *sournoms*, au lieu de *refit* et *sermons*, qui n'offriroient aucun sens satisfaisant. Anciennement le verbe ÊTRE, dans les modes et les temps où s'emploient FUS et ses analogues, prenoit assez souvent et par une sorte d'emphase le RE : on disoit *REfu*, *REfurent*, pour *fu*, *furent* (1). Le verbe AVOIR recevoit aussi ce RE.

L'analyse de ce poème et les nombreuses citations qu'elle contient, font parfaitement connoître ce monument remarquable de notre ancienne littérature. Les deux vers

---

(1) Puis *REfu* pris et puis pendus. (*Roman de la Rose*).
Puis *REfu* sires de sa terre. (*Roman de la Rose.*)

Volsus uns autres riches homs *REfu* occis par le commandement le Roi, par l'encitement bruneheut. (*Chroniques de Saint-Denis, — Recueil des Historiens de France*, tome III, p. 262.)

Elisez doze pers qui soient compagnon
Si mainront vos batailles toz jors par devision,

ont donné lieu à une digression sur les douze pairs de France, et on a rappelé ce passage du roman de Brut par Robert Wace :

Por querre aie ala en France,
As *dose* pers qui là estoient
Qui la terre en *douze* partoient;
Cascuns des *douze* un fié tenoit,
Et roi apeler se faisoit.
Cil *douze* ont à Gofar promis
A vengier de ses anemis.

Ces deux passages de nos anciens poètes auroient pu enrichir la préface du tome XVII du recueil des Historiens de France, dans laquelle on traite de l'époque où les douze pairs commencent à être connus dans nos annales. Quant au roman d'Alexandre, le rédacteur de l'article de l'histoire littéraire adopte l'opinion de M. de la Ravallière, qui a prétendu que ce roman n'est qu'un cadre ingénieux dans lequel les poètes ont fait entrer une partie des faits relatifs à ce qui se passa sur la fin du règne de Louis VII et au commencement de celui de Philippe Auguste.

Je pense que cette assertion est trop généralisée : sans doute les auteurs du roman ont jeté dans leur ouvrage beaucoup de détails qui offrent des allusions à l'histoire de leur temps; mais je pense qu'avant tout ils ont voulu faire le roman d'Alexandre, et qu'ils ne se sont pas bornés à choisir seulement un cadre.

A l'occasion du siége de Gadres, on trouve l'emploi du feu grégeois : les vers qui expriment la manière de s'en servir méritent d'être remarqués.

Darius envoie à Alexandre une charge de grains de millet, emblème du nombre de ses soldats; Alexandre envoie en réponse son gant rempli de poivre, emblème de la force et du courage des siens.

Après la défaite et la mort de Darius, Alexandre traverse un désert, arrive au bord de la mer et veut en connoître le fond : il fait construire une grande caisse en verre qui est éclairée par des lampes, il s'y enferme avec deux de ses officiers, et, plongeant jusqu'au fond des eaux, il considère à loisir les poissons, les monstres marins, &c.

Alixandre esgarde les granz et les pleniers
Qui les petiz englotent, car tex est li metiers,
Ensement com au siecle est chascuns homs maniers.
Autresi vit il là les prevos, les voiers;
Sor les petiz tornoit toz-dis li destorbiers.

Après la victoire sur Porus, les aventures les plus romanesques et les plus extraordinaires au milieu de forêts remplies de bêtes sauvages n'arrêtent pas Alexandre, qui veut dépasser les colonnes d'Artus :

Car veoir vuet les bones, se il n'a encombrier,
Que Artus avoit fetes en Orient drecier.

Il affronte et il surmonte de grands dangers ; ses guerriers sont épouvantés par des orages et des feux ; en revenant le long de la mer, des sirènes essaient de charmer le héros, et elles séduisent ses soldats.

On promet à Alexandre de lui faire voir trois fontaines ; la première rajeunit, la seconde rend immortel, et la troisième ressuscite les morts. En allant à la recherche de ces fontaines merveilleuses, le héros et son armée rencontrent de nouveau des obstacles incroyables : entre autres, ils traversent une forêt remplie d'arbres fruitiers et de toutes les plantes rares et salutaires ; l'effet prestigieux de cette forêt est de rendre aux demoiselles qui s'y reposent sur l'herbe, leur état primitif qu'elles ont perdu avec leurs amans ; chaque soldat trouve une maîtresse, et il devient très-difficile de leur faire quitter ces lieux.

Alexandre a ensuite l'occasion d'interroger des arbres parlans, qui lui prédisent sa fin prochaine ; après diverses aventures, il arrive à Babylone, et, pour connoître le firmament, il se fait enlever par des griffons.

Quand il a pris Babylone, il croit n'avoir plus rien à conquérir : mais il apprend qu'il existe un royaume des Amazones ; une députation de ces héroïnes arrive devant lui, ensuite vient la reine elle-même ; les Amazones manœuvrent devant Alexandre, et retournent dans leur pays.

Alexandre se rend à Babylone, y est empoisonné et meurt.

Dans le moyen âge, le sujet d'Alexandre a été traité par plusieurs poètes ou romanciers : je crois devoir sur-tout indiquer l'ancien poème espagnol, POEMA DE ALEXANDRO, que je regarde, après le poème du Cid, comme le plus ancien monument connu de la littérature espagnole. Jean Lorenzo Segura de Astorga est l'auteur de ce poème d'Alexandre, qui a été imprimé dans le tome III de la COLECCION DE POESIAS CASTELLANAS ANTERIORES AL SIGLO XV. L'éditeur, qui a comparé cet ouvrage avec celui de Gautier de Châtillon, a pensé que le poète espagnol, qui avoit eu connoissance de l'ALEXANDRÉIDE, dont il nomme l'auteur, n'avoit rien imité de cet ouvrage ; je crois, au contraire, que non-seulement il a imité des vers de Gautier de Châtillon, mais encore de ceux du roman de Lambert-li-Cors et d'Alexandre de Paris ; et voici les raisons sur lesquelles je fonde mon opinion.

Dans l'extrait précédent, j'ai indiqué la description du bouclier d'Alexandre, sur lequel sont représentés des faits tirés de l'histoire des

Hébreux : dans le poème espagnol, la description du bouclier est la même.

Dans le roman français, Alexandre descend au fond des eaux enfermé dans une caisse de verre, et l'auteur espagnol rapporte la même particularité.

Il est vrai que cette tradition est beaucoup plus ancienne que le roman français : on la trouve dans le chant composé avant le XI.[e] siècle, en vers théotisques, sur S. Annon de Cologne, où il est aussi question des griffons et des arbres parlans ; et il est d'autant plus remarquable de trouver tous ces détails dans cette pièce sur S. Annon, qu'ils sont rapportés sans aucune intention d'étaler du merveilleux dans un endroit où le poète, donnant un abrégé de l'histoire, et sur-tout de l'histoire sainte, a occasion de parler de quatre animaux que Daniel vit sortir de la mer. Au sujet du léopard, le poète dit que ce léopard désignoit Alexandre qui parcourut la terre en vainqueur, posa des colonnes d'or à ses limites, traversa le désert de l'Inde, y parla avec deux arbres, s'éleva dans les airs, porté par deux griffons, et descendit dans la mer avec le secours d'une caisse de verre, et vit au travers du verre divers grands poissons, demi-poissons, demi-hommes (1).

Il paroît que le poète avoit emprunté ces traditions fabuleuses à des auteurs plus anciens, et notamment à Hister.

Mais je crois que l'auteur espagnol n'a eu pour guide que le roman français. Ce qui ne laisse aucun doute, c'est l'identité des réflexions où il s'agit des grands poissons qui maltraitent ou mangent les petits.

Otra faciana vio en essos pobladores
Vio que los maores comien a los menores,
Los chicos a los grandes tenienos por sennores,
Maltraen los mas fuertes a los que son menores.

« Il vit parmi ces habitans un autre usage ; il vit que les grands » mangent les petits, que les foibles tiennent les puissans pour seigneurs, » et que les plus forts maltraitent ceux qui le sont moins. »

J'aurois pu faire plusieurs rapprochemens du même genre : mais ceux-ci doivent suffire pour motiver une proposition que je soumets aux savans rédacteurs de l'Histoire littéraire ; ce seroit d'indiquer, quand ils rendent compte de nos anciens romans, les sources où les auteurs paroissent avoir puisé, et les imitations qui ont ensuite reproduit une partie de ces récits fabuleux.

Alexandre de Paris est aussi auteur du roman d'ATHIS ET PROFILIAS. L'Histoire littéraire en offre une analyse détaillée ; des citations

(1) Schilter *Thes. antiq. teut. t. I.* — Rhythmus de S. Annone, p. 10, 11 et 12.

bien choisies en relèvent le mérite. Je me borne à citer ces deux vers:

Quant Athis voit son compeignon
Qu'il ne li dit ne o ne non.

Cet o pour *oui* est remarquable; c'est l'OC de la langue des troubadours. Il existe plusieurs exemples de l'emploi de cet o dans l'ancien français.

Je passe aux écrits de Chrestien de Troyes.

Parmi les nombreux ouvrages qu'il a composés ou qu'on lui a attribués, l'Histoire littéraire nomme, comme lui appartenant, le roman d'ÉREC ET ÉNIDE. Érec est fils du roi Lac; il épouse Enide, et il lui survient, ainsi qu'à sa femme, les événemens les plus extraordinaires: il suffira d'en citer un. Dans un combat, Érec a perdu tant de sang, qu'Énide le croit mort; elle veut se percer le sein avec l'épée même d'Érec: un comte, suivi de plusieurs chevaliers, arrive et la désarme, l'emmène dans son château, en devient amoureux et veut l'épouser; par un raffinement de cruauté, il fait placer dans la salle du repas de noces la bière où se trouve le corps d'Érec. Énide repousse cet hymen; les violences du comte lui font jeter les hauts cris:

Entre ces diz et ces tansons
Revint Érec de pasmeisons
Ausi com hom qui s'esvoille,
S'il s'esbai ne fu mervoille.

Il se lève, saisit sa bonne épée, délivre et venge sa femme en tranchant d'un seul coup la tête du comte.

Après d'autres aventures, Érec reçoit la nouvelle de la mort du roi son père, et s'adresse à Artus pour être couronné roi; la magnifique cérémonie du couronnement termine le roman.

Le second ouvrage que l'Histoire littéraire indique, comme véritablement de Chrestien de Troyes, c'est le roman de TRISTAN, ou du ROI MARC et de la REINE YSEULT. « Malgré nos recherches, dit-on, nous » n'avons pu découvrir aucun manuscrit de ce célèbre ouvrage dans nos bibliothèques publiques.

J'ai été plus heureux; je connois depuis long-temps une partie de ce roman; elle se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, *olim BALUZE* 759, *COD. REG.* 73589. Ce manuscrit est acéphale; la fin manque aussi: il contient trente-deux feuillets, *in-4.°* vélin à deux colonnes, et en tout environ quatre mille trois cents vers.

Le roman de CLIGÈS ou de CLIGET est le troisième des ouvrages de Chrestien de Troyes desquels on rend compte.

Alexandre, fils d'un empereur de Grèce, voulant acquérir de la gloire, ambitionne d'être armé chevalier par Artus, et il demande à l'empereur de passer en Angleterre. En vain on lui propose d'être roi, pourvu qu'il ne s'éloigne pas; il répond en digne chevalier :

Ne s'accordent pas bien ensamble
Repos et los, si com moi samble;
Car de nule rien ne s'alose
Rices hom qui tosjors repose.

Alexandre arrive en Angleterre, devient amoureux d'une belle appelée *Sore d'Amors;* il sert utilement le roi Artus, qui l'a fait chevalier, et qui, en récompense de ses hauts faits, le marie avec Sore : c'est de ce mariage que naît Cligès, héros du roman.

Alexandre apprend que son père est dangereusement malade; il obtient d'Artus la permission de retourner en Grèce, et trouve en arrivant que son frère Alis régnoit. Un arrangement de famille porte qu'Alis ne se mariera point, afin de conserver l'empire à Cligès : mais bientôt il écoute des flatteurs qui l'engagent à se marier; il doit épouser Fenice, nièce de l'empereur d'Allemagne. Alis a conduit avec lui Cligès : celui-ci et Fenice deviennent amoureux l'un de l'autre; mais elle doit être l'épouse d'Alis. Pour éviter en partie ce malheur, la nourrice de Fenice prépare un breuvage dont la vertu sera telle, qu'étant bu par le futur époux, il ne pourra tollir à l'aimable pucelle ce doux nom qu'elle craint de perdre avec lui. Un duc de Sasorique, à qui Fenice avoit été promise auparavant, vient pour l'enlever; Cligès la délivre, mais il est obligé de retourner à la cour d'Artus : il prend congé de sa jeune tante; les adieux sont tendres et douloureux : il retourne après quelque temps. Dans une entrevue avec Fenice, il apprend par quel heureux artifice elle a réussi à se réserver pour lui seul; on convient que Fenice prendra un breuvage dont l'effet sera de la faire paroître comme morte, qu'elle se laissera enterrer, et qu'alors Cligès l'enlevera. La reine exécute le projet; et l'on pleure sa mort, quand trois médecins de Salerne qui alloient à Constantinople, consultés sur l'état de la reine, déclarent qu'elle n'est qu'assoupie. Pour la forcer à avouer la supercherie, il n'est sorte d'excès qu'ils ne se permettent, et Cligès et l'empereur arrivent à temps pour la tirer des mains des docteurs. On guérit les blessures de la reine : elle feint encore une fois de mourir; on la croit morte, et on lui érige un tombeau. Pendant la nuit, Cligès l'en retire et l'emmène dans un château où ils vivent ignorés; mais, après deux ans, ils sont découverts par une personne qui les décèle à l'empereur. Cligès et Fenice se sauvent en Angleterre; dans la suite, l'empereur étant mort, une députation

des barons rappela Cligès pour régner. Cligès et son épouse arrivèrent, furent couronnés, régnèrent long-temps, et s'aimèrent toujours.

Le roman de GUILLAUME D'ANGLETERRE mériteroit un examen détaillé, duquel il pourroit résulter qu'il est d'un genre particulier, qu'il n'a presque rien de commun avec les romans de chevalerie. Ce roi quitte furtivement son trône et s'enfuit avec sa femme, parce que, plusieurs fois pendant la nuit, une voix s'est fait entendre et les a avertis de s'exiler. La reine accouche de deux jumeaux au milieu d'une forêt : les enfans, à peine nés, tombent au pouvoir de deux marchands, après qu'un passant a emmené la reine avec lui. D'un côté, la reine a été forcée de se remarier; de l'autre, les enfans ont reçu une bonne éducation, et le père est devenu marchand; toute la famille se retrouve un jour: la reconnoissance générale a lieu, et Guillaume, avec sa femme et ses enfans, revient dans son royaume, où un neveu, qui occupoit son trône, s'empresse de le lui céder.

La chevalerie reprend ses droits dans le roman du CHEVALIER AU LION; il présente une foule d'aventures du genre. Le héros en est Yvains, neveu d'Artus : son surnom lui est donné, parce que, dans une forêt, ayant vu un lion aux prises avec un énorme serpent dont la gueule jetoit des flammes, il tire son épée contre le serpent

> Et en deux moitiés le tronçonne.

Le lion ainsi délivré exprime sa reconnoissance à Yvains, et l'auteur fait de ce lion une description très-heureuse; il dit :

> Que il li comança à faire
> Samblant que a lui se rendoit,
> Et ses piés joins li estendoit.
> Envers terre encline sa chiere;
> S'estut sor les deus piés deriere,
> Et puis si se rajenoilloit
> Et tote sa face moilloit
> De larmes.

Ce lion suivit depuis Yvains, dont les aventures ressemblent beaucoup à celles des autres héros de chevalerie.

L'Histoire littéraire, en parlant des quatre romans que j'ai cités, dit qu'ils sont en quelque sorte des branches ou des dépendances de la Table ronde: je pense qu'il faut en excepter celui de GUILLAUME D'ANGLETERRE; et la courte notice que j'en ai donnée, suffira sans doute pour le prouver.

On attribue à Chrestien de Troyes quatre autres romans :

1.° Le SAINT-GRÉAAL ; mais de fortes raisons permettent de douter qu'il en soit véritablement l'auteur;

2.° TRISTAN DE LEONNOIS, dont on pense qu'il est l'auteur, mais dont il n'existe en France aucun manuscrit, et on ignore même s'il en existe quelqu'un dans les grandes bibliothèques de l'Europe: il ne reste que la version en prose d'après laquelle M. le comte de Tressan a fait connoître cet ouvrage dans la Bibliothèque des romans, premier volume d'avril 1776 ;

3.° PERCEVAL LE GALLOIS, qu'on croit de Chrestien de Troyes, et dont on a des manuscrits; la Bibliothèque des romans en a donné un extrait étendu d'après la version en prose;

4.° LANCELOT DU LAC ou LA CHARRETTE, commencé en 1190 par Chrestien de Troyes, et achevé par Godefroi de Leingni.

Voici pourquoi le nom de CHARRETTE a été donné au roman. La reine Genièvre, épouse d'Artus, étoit tombée au pouvoir d'un déloyal chevalier. Lancelot, allant à la recherche de la reine, monta sur une charrette où l'on traînoit ordinairement les coupables qu'on vouloit exposer à la honte et au déshonneur; ce qui livra le chevalier à des sarcasmes. Ce roman est plein d'aventures chevaleresques, parmi lesquelles je crois devoir distinguer le trait suivant. Lancelot, étant en prison, apprend qu'il doit y avoir un grand tournoi à la cour d'Artus ; il obtient de la femme du concierge la permission de quitter la prison pour se rendre à ce tournoi, et il promet de revenir : vainqueur dans le tournoi, il s'empresse de dégager sa parole et retourne dans sa prison.

J'ai lieu de croire que, par le compte que j'ai rendu des principaux ouvrages des trouvères dont il est question dans le XVe volume de l'Histoire littéraire, on jugera qu'elle donne une idée satisfaisante et avantageuse de cette partie de notre ancienne littérature; je terminerai mes observations en indiquant une règle de la grammaire du temps, parce que l'ignorance de cette règle a donné lieu à une réflexion qui pourroit induire en erreur.

L'article d'Aimé de Varannes ou de Châtillon, auteur d'un roman de FLORIMOND, est terminé de cette manière :

« Les quatre derniers vers du poëme en donnent la date; mais un » mot illisible dans le second des quatre vers, rend cette date incertaine.

» Quant AYMEZ en fist le romans
» Mil cent . . . vint VIII ans
» Avoit del incarnation,
» Adonc fut retrait par AYMON.

» L'auteur suit ici l'usage de changer la terminaison des mots, et même » des noms propres, en faisant de la rime. »

Ce n'est point en faveur de la rime que l'auteur a dit AYMON, quand il avoit dit AYMEZ. Une règle de la grammaire des troubadours et de celle des trouvères exigeoit dans les noms propres qui étoient terminés en E ou ES, quand ils étoient sujets, qu'ils prissent la terminaison en ON, quand ils étoient régimes: les prosateurs eux-mêmes avoient soin d'observer cette règle. Voici le même mot d'AYMES employé dans la langue des troubadours :

Fazia guerra mortal	Faisoit guerre mortelle
A 'N AYMON d'Aigremont,	A Ayme d'Aigremont,
E 'N AYMES mant castel	Et Ayme maint château
E manta tor li font.	Et mainte tour lui détruit.
(Vida de S. Honorat.)	

Dans les Chroniques françaises de Saint-Denis, on lit souvent *HUes* sujet, *HUon* régime; et ailleurs *CarlES* sujet, *CarlON* régime.

Dans le roman de GUILLAUME AU COURT NEZ:

BUEVON appelle et Guion le tiois...
BUEVES jousta a la soie compaigne.

Dans le roman de ROU:

L'ancestre HUON le bigot (1):
HUES a les dix mille sols pris (2).

Il n'est question que de dix auteurs français dans ce XVe volume; les recherches faites sur les manuscrits originaux, les analyses des ouvrages, donnent un grand prix aux articles qui concernent ces auteurs.

Les troubadours dont il est parlé dans ce même volume, sont au nombre de vingt-cinq; mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait été fait, au sujet de leurs ouvrages, les mêmes recherches qu'au sujet des ouvrages des trouvères. Depuis la rédaction des articles qui concernent les troubadours, M. de Rochegude et moi nous avons publié séparément un choix de leurs poésies originales, et il ne seroit pas juste de reprocher aux rédacteurs de l'Histoire littéraire, de n'avoir pas connu les nombreux renseignemens que donnent aujourd'hui ces deux recueils. J'attendrai donc que, dans un des volumes suivans, on retravaille, comme je le crois indispensable, cette partie intéressante et presque ignorée jusqu'à présent; le zèle et le talent des rédacteurs me garantissent qu'à cet égard ils obtiendront facilement le même succès qu'ils ont si justement mérité

(1) Recueil des Historiens de France, *tom. XIII, p. 238.* — (2) *Ibid.* p. 245.

en traitant des autres parties de notre littérature, soit latine, soit française, durant cette époque.

RAYNOUARD.

TRAVELS IN VARIOUS COUNTRIES OF THE EAST, being a continuation of Memoirs relating to European and Asiatic Turkey, &c.; c'est-à-dire, *Voyages en diverses contrées de l'Orient, formant la continuation des Mémoires relatifs à la Turquie européenne et asiatique, publiés par* Robert Walpole. Londres, 1820, *in-4.°* de 630 pages, avec 13 planches.

CET ouvrage, comme l'indique son titre, fait suite aux *Mémoires relatifs à la Turquie,* dont nous avons rendu compte dans ce Journal (1). Nos lecteurs se souviennent que ces Mémoires se composent de fragmens de voyages en Grèce et en Asie mineure, de descriptions, de dissertations écrites sur les lieux mêmes, et qui seroient restées enfouies dans le portefeuille de leurs auteurs, ou se seroient égarées parmi des papiers de famille, si M. Walpole, au moyen d'une correspondance active, et de ses liaisons avec ceux de ses compatriotes qui voyagent en Grèce, n'étoit parvenu à réunir ces précieux fragmens et ne les avoit publiés. Nos lecteurs ne peuvent avoir oublié non plus combien de renseignemens neufs et curieux renferme le volume dont nous avons donné l'analyse : nous croyons donc superflu de leur exposer plus au long le plan de l'ouvrage que nous annonçons en ce moment, puisque ce plan est le même que celui des *Mémoires sur la Turquie ;* seulement l'éditeur a donné plus de latitude au titre de ce volume : voulant y comprendre quelques mémoires dont le sujet sortoit de la circonscription de l'empire turc, il l'a intitulé en général *Voyages en diverses contrées de l'Orient :* c'est la seule modification qu'ait soufferte son plan ; et l'on voit qu'elle tourne à l'avantage du livre et de ses lecteurs. Quant à établir une sorte de parallèle entre les deux volumes, nous ne craignons pas de dire que le second l'emporte encore sur le premier par la nouveauté et l'intérêt des morceaux qui le composent, soit recueils d'inscriptions, soit descriptions de monumens, soit fragmens de voyages ou voyages complets ; car il en est qu'on peut regarder comme des ouvrages entiers plus neufs, plus intéressans que certains gros volumes qu'on publie tous les jours. Telle est la nature de quelques-unes

---

(1) Année 1818, cahier d'août, p. 464.

de ces pièces, que nous regardons le volume qui les contient comme une des publications les plus remarquables, pour l'histoire et les antiquités de la Grèce et de l'Asie mineure, qu'on ait faites depuis la renaissance des lettres.

Dans notre analyse des *Mémoires sur la Turquie*, nous avions fait à l'éditeur le reproche, assez léger sans doute, de n'avoir adopté aucun ordre, ni géographique, ni de matières, pour la disposition des pièces de son recueil : dans la préface de ce volume, M. Walpole convient que notre remarque est juste; il s'excuse même de n'avoir pas suivi notre conseil, comme il en avoit l'intention; mais les personnes qui lui ont communiqué quelques-uns des morceaux de son recueil, les lui ont envoyés trop tard pour qu'il ait pu les mettre à la place qu'il leur avoit destinée. Nous conviendrons, à notre tour, qu'il ne résulte pas un bien grand inconvénient de ce désordre, et que la lecture de l'ouvrage y gagne peut-être plus de variété. Nous ne chercherons donc pas, comme nous l'avons fait précédemment, à classer ces morceaux et à les présenter avec ordre; nous nous en tiendrons à la disposition adoptée par M. Walpole, et nous les passerons en revue les uns après les autres, en n'arrêtant l'attention du lecteur, selon notre usage, que sur les points qui nous paroîtront les plus curieux; car plusieurs de ces pièces mériteroient chacune un article entier.

N.° I. *Description des sources de poix, dans l'île de Zante, par M. Hawkins.*

M. Dodwell, dans son intéressant Voyage en Grèce, a décrit ces sources avec beaucoup de détail; et nous avons présenté la substance de sa description en rendant compte de son Voyage (1) : le mémoire de M. Hawkins présente des détails nouveaux et plus circonstanciés, qui intéresseront les géologues. La matière de ces sources, analysée par M. Schmiener, a fourni, sur deux livres pesant,

Sulfate de magnésie..........	90	grains.
Sulfate de soude.............	40.	
Sélénite.....................	10.	
Muriate de chaux..........	28.	
Muriate de magnésie.........	24.	
Muriate de soude..........	172.	
Matière résineuse...........	8.	
	372.	Perte 4 grains.

(1) Journal des Savans, janvier 1820, p. 37.

Selon le rapport du même chimiste, huit onces de poix donnoient deux onces d'huile semblable à celle de pétrole. Le résidu de la distillation est un bitume noir.

N.ºs II et IV. *Voyage dans les mers de la Grèce, tiré des papiers de feu le docteur Sibthorp.*

Dans notre analyse du premier volume de M. Walpole, nous avons donné quelques détails sur le docteur Sibthorp, qui a légué à l'université d'Oxford sa *Flora græca* (1). Ce savant naturaliste avoit déjà fourni plusieurs morceaux intéressans au premier recueil : son Voyage dans les mers de Grèce est divisé en quatre chapitres, et comprend *les îles des Princes, les Dardanelles, Imbros, Chypre, les îles de Lero, Pathmos, Stenosa, Argentiera, Eubée, le mont Athos, l'isthme de Corinthe.* C'est un journal un peu sec, qui nous a paru contenir un très-petit nombre de renseignemens neufs ou curieux sur la géographie des cantons que l'auteur a parcourus; mais il offre une multitude d'indications précises sur la botanique et la zoologie de la Grèce : elles seront d'un vif intérêt pour les naturalistes.

N.° III. *Découverte de l'acropolis de Pathmos, par M. Wittington.*

Ce fut le 16 février 1817 que ce voyageur aborda dans l'île de Pathmos, près de l'isthme qui sépare les deux parties de l'île : au-dessus de l'isthme s'élève une montagne au sommet de laquelle existent des restes considérables d'une forteresse grecque. Le roc n'est pas aussi escarpé que celui sur lequel la ville et le monastère modernes sont bâtis; les ruines existent sur le côté septentrional de la montagne : le mur et les tours de ce côté sont encore très-distincts; ils consistent en une bâtisse solide de construction grecque régulière, exactement semblable à celle de l'acropolis de Samos, excepté que les blocs, au lieu d'être de pierre calcaire, sont d'un porphyre grossier qu'on trouve dans l'île.

N.° V. M. Walpole s'est procuré une description de *Lemnos*, extraite du journal du docteur Hunt; c'est le n.° V de son recueil.

Le voyageur ne put toucher à l'île de Samothrace; il le regrette d'autant plus que, d'après le récit des matelots, une excursion dans cette île seroit intéressante : cette île ne contient qu'une seule ville, habitée par trois cents Grecs et un petit nombre de Turcs; quelques femmes y prétendent encore à la sorcellerie et à la divination, et il

(1) Journal des Savans, août 1818, p. 470.

n'est pas rare de voir ces femmes vendre aux matelots un vent favorable, et aux jeunes filles, un philtre pour ramener à elles un amant volage.

Le docteur Hunt fit une excursion dans l'île de Lemnos pour tâcher de découvrir le labyrinthe dont Pline dit : *extantque adhuc reliquiæ ejus* (1). On le conduisit dans une partie inhabitée de l'île, près de la baie de Pourniah, où il vit des ruines étendues d'un ancien bâtiment très-solide, qui paroît avoir été entouré d'un fossé communiquant avec la mer : il existe en cet endroit des fondations d'un nombre étonnant de petits bâtimens, en dedans de la muraille extérieure ; chacun d'eux peut avoir sept pieds en carré. Les murailles, vers la mer, sont fortes, et composées de gros blocs de pierre. Sur un lieu élevé, il trouva un escalier souterrain de cinquante-une marches ; au fond est une petite chambre, avec un puits : il vit, dans un coin, un encensoir, une lampe et des mèches, servant à l'usage des chrétiens grecs, qui regardent ce puits comme un ἁγίασμα, ou *fontaine sainte*, Les paysans des environs n'ont aucune connoissance de statues ni de médailles trouvées en ce lieu. Nous pensons, avec le docteur Hunt, que ces constructions n'ont rien de commun avec le labyrinthe de Lemnos ; nous n'y voyons qu'une ancienne forteresse.

Le docteur Hunt eut le chagrin de traverser l'île de Lemnos, dans presque toutes les directions, sans trouver rien de satisfaisant sous le rapport de l'antiquité, ou même comme points de vue ; car, quoique les montagnes de Lemnos soient élevées, et les vallées quelquefois verdoyantes et fertiles, le manque absolu de bois et même d'arbustes donne à cette île un aspect nu et désolé. « Il n'est pas aisé, dit notre » voyageur, de décrire la mortification que nous éprouvâmes en abandonnant ainsi une île célèbre depuis les temps fabuleux jusqu'au » siècle de Strabon, sans y avoir découvert un vestige intéressant de l'art » antique ; nous n'avions pu fixer l'emplacement des cavernes dont la » mythologie avoit fait le séjour de Vulcain et de ses Cyclopes, ni trouver » les vestiges d'une seule forteresse pélasgique, ni dessiner les ruines » d'un édifice dorique ou ionique, ouvrage des colonies athéniennes ou » cariennes, ni même apercevoir une seule médaille dans les mains » d'aucun des insulaires. A quoi attribuer une telle désolation ! Les » volcans et les tremblemens de terre ont-ils été les vrais Λήμνια κακά, » et bouleversé la partie de l'île où ces édifices devoient exister ! »

N.° VI. Une continuation du journal du docteur Sibthorp compose le n.° VI du recueil : ce voyageur y décrit son voyage au mont Athos,

(1) Plin. *XXXVI*, 13.

et sa route par mer jusqu'au Pirée : elle est suivie d'un autre fragment du même voyageur ; ce fragment (n.° VII) concerne *l'ancienne Élide, l'Arcadie, l'Argolide, la Laconie, la Messénie et les îles occidentales de la Grèce.* Quoique ce morceau offre des parties intéressantes, il a perdu de sa nouveauté depuis la publication du Voyage de M. Dodwell, qui décrit les mêmes régions avec beaucoup plus de détail ; nous nous hâterons donc de passer au (n.° VIII) *Voyage à travers l'Asie mineure, tiré des papiers du célèbre voyageur George-William Browne.*

Cet itinéraire commence à Constantinople et finit à Antioche; M. Browne a suivi une des routes déjà décrites par M. Macdonald Kinneir; de Constantinople il s'est rendu à *Kutaieh*, en passant par Nicomédie, Nicée et Broussa, route déjà bien connue, et tout récemment par une notice détaillé de M. de Hammer, insérée dans les Nouvelles Annales des voyages (1). Dans son excursion au mont Olympe, M. Browne rencontra les troupeaux de moutons les plus nombreux qu'il eût vus dans toute la Turquie; il s'en trouva de plus de sept mille têtes: les bergers les conduisent sur les flancs de la montagne, pour les abriter contre le soleil, sous les beaux arbres dont elle est couverte. *Ak-sher,* qu'on croit être le *Thymbrium* de Xénophon (2), conserve des restes de murailles antiques. Notre voyageur s'accorde avec M. Kinneir à déplorer le triste état de Konieh; les seuls bâtimens qu'on y puisse distinguer sont trois ou quatre mosquées, et le beau monastère des derviches Melaouy, le premier de ce genre qui soit dans l'empire turc, et le plus célèbre : la tombe du fondateur, nommé *Mulla Hunkiar*, est de marbre noir. La communauté est entretenue par d'abondantes offrandes qui arrivent des régions les plus éloignées; il n'y a pas jusqu'à l'empereur de Maroc qui n'y envoie tous les ans cent pièces d'or. Le fondateur de l'ordre est mort en 1273 (3).

La route de Konieh à Antioche suivie par M. Browne est celle que prit l'armée de Cyrus le jeune; c'est-à-dire qu'au lieu de descendre droit au sud par Caraman, jusqu'à Satalieh, ce qui est la route la plus courte, il se dirigea vers l'est sur Érekli *[Heraclæa]* : c'est à peu de distance de cette ville que commence une chaîne de montagnes, détachée du Taurus; les Turcomans, avec leurs troupeaux, en habitent les parties les moins accessibles; l'air y est frais, même dans la saison la plus chaude. Le sommet de cette chaîne se compose de marbre à gros grain; d'autres substances calcaires constituent ses vastes flancs; elles forment par-tout

(1) Tom. V, p. 241. — (2) Journal des Savans, février 1819, p. 114. — (3) Macdonald Kinneir's *Journey through Asia minor, p. 226.*

des masses de rochers, sans aucune apparence de couches; les côtés de la montagne sont ombragés de loin en loin par des cèdres très-anciens.

M. Browne manqua d'être pillé par les Turcomans; il n'échappa que parce qu'on le crut un officier de Chappan-Oglou, chargé des communications avec la flotte anglaise sur la côte. De Tarse, notre voyageur se proposoit d'aller à Antioche par *Adana* et *Baias:* mais les rapines de Kushuk Ali Pacha avoient depuis long-temps forcé les caravanes de prendre une autre route; il s'embarqua donc au port de Tarse, dans un mauvais bateau, qui le conduisit à Arsous, d'où il atteignit Antioche: sa description de cette ville et du port de Ladikieh [*Laodicée*] n'offre point de renseignemens assez neufs pour que nous devions nous y arrêter. Nous en dirons autant de la route tracée par M. Browne entre Smyrne et Constantinople, à son retour d'Alexandrie.

N.° IX. M. Walpole a tiré des papiers du même voyageur, des observations détachées sur Constantinople, écrites en 1802. Nous y avons remarqué une liste de tous les ouvrages publiés dans cette ville, depuis l'introduction de l'imprimerie en 1761. Ces fragmens sont suivis d'une notice biographique (n.° X) sur M. Browne, qui renferme un précis détaillé de sa vie, et une analyse exacte de tous ses voyages: ce n'est pas un des morceaux les moins intéressans du recueil. On sait que M. Browne, de retour de ses périlleux voyages en Afrique, passa quelques années dans sa patrie; mais, sa passion pour les voyages s'étant ranimée avec une nouvelle force, le séjour de l'Angleterre lui devint insupportable, et il conçut la résolution de visiter les contrées du Tibet: de Constantinople, il se rendit à Tabriz, dans l'été de 1813; après un séjour de quelques mois, il voulut continuer sa route jusqu'à Téhéran, mais il fut assassiné en chemin. Nous extrairons le passage qui contient le récit de la mort de ce célèbre voyageur.

« Vers la fin de l'été de 1813, ayant achevé les préparatifs de son » voyage, il partit de Tabriz pour Téhéran, accompagné de deux » domestiques, dans l'intention de continuer sa route en Tartarie. Le » second jour, il traversa une armée persane qui campoit à la distance » de trente-six milles de Tabriz. Quelques jours après son départ de » Tabriz, on vit revenir ses deux domestiques; ils racontèrent que, s'étant » avancés vers un lieu situé près de la rivière de Kizil-Ozan, à cent » vingt milles de Tabriz, M. Browne avoit été attaqué par des brigands, » entraîné à quelque distance de la route, pillé et massacré; que, pour » eux, on leur avoit laissé prendre la fuite, sans songer à les poursuivre. » Ils portoient le fusil à deux coups et d'autres effets qu'on savoit avoir

» appartenu à M. Browne. D'après les instances de sir Gore Ouseley, » des soldats furent à l'instant envoyés sur les lieux, avec ordre de » rapporter les restes de M. Browne, de faire les recherches les plus » sévères sur ses meurtriers. A leur retour, ils dirent qu'ils n'avoient pu » réussir dans aucune de ces deux missions; que seulement ils avoient » pleinement constaté le fait de la mort de M. Browne, et trouvé » quelques portions de ses vêtemens, mais qu'ils n'avoient pu retrouver » aucune partie de son corps, qui probablement étoit devenu la proie des » bêtes féroces. Toutefois des recherches ultérieures firent découvrir » quelques ossemens qu'on crut être ceux de M. Browne; ils furent en- » fermés dans une bière de cèdre, et enterrés dans le faubourg de » Tabriz, tout près du tombeau du voyageur Thévenot, qui mourut » en cet endroit de la Perse, il y a un siècle et demi.

» Tous les efforts de l'ambassadeur anglais pour connoître exacte- » ment les circonstances de ce funeste événement furent infructueux; » on eut des doutes sur la fidélité de ses domestiques, et même quelques » soupçons tombèrent sur le gouvernement persan. Il est certain que » le séjour de M. Browne à Tabriz avoit excité une grande attention, » et que des personnes de distinction furent même chargées de faire » des enquêtes sur l'objet de son voyage; elles s'informèrent en parti- » culier s'il étoit militaire ou ingénieur. Les Persans étoient alors en » guerre avec les Turcomans, et ne pouvoient naturellement voir sans » une grande inquiétude un commencement de relations des Européens » avec les peuples des environs de la mer Caspienne. Toutefois ces » circonstances sont trop légères pour fonder un tel soupçon, et il est » bien plus naturel d'attribuer cet attentat à la rapacité cruelle d'une » troupe de brigands. »

M. Walpole a inséré dans le cours de cette relation deux pièces de M. Browne, qui forment les n.os XI et XII de son recueil; c'est une lettre adressée de Tabriz à M. Tennant, datée du 16 juillet 1813, et une table du prix des denrées à Smyrne dans les années 1790, 1800, 1812. La lettre contient des particularités curieuses; nous en extrairons le passage suivant, en faveur des géologues:

« Dans le cours de ce voyage, j'ai fait beaucoup d'attention à la » nature volcanique de certaines parties de l'Asie mineure. A Kôlah, » près de l'Hermus, à trois journées seulement de Smyrne, on peut » voir un reste incontestable d'éruption volcanique; c'est une des plus » récentes, quoique, très-probablement, d'une antiquité fort reculée. A » Karabignar, il en existe un autre reste; mais, sans doute, d'autres » voyageurs l'auront observé. Le voisinage de Konieh, et encore plus

» celui de Kaisarieh, sont couverts de fragmens de lave, dont quelques-» uns à l'état de scorie. La quantité de lave dans le district d'Erzeroum » est immense, et toute la contrée, aux environs du mont Ararat, est » volcanique. Les éruptions, dans ces divers endroits, paroissent dater » de la plus haute antiquité. »

M. Browne avoit été invité par M. Tennant d'observer en différens lieux le degré de l'eau bouillante, comme un moyen facile et commode d'évaluer les hauteurs; en conséquence notre voyageur annonce à son correspondant qu'à Erzeroum l'eau bout à 200° et 200° 1/2 [74° 2/3 et 74° 8/9 R.]; qu'à Tabriz l'esprit de vin bout à 164° [58° 2/3], et l'eau à 204° [76° 4/9]. « De ces observations, dit M. Walpole, il résulte » qu'Erzeroum est située à 7000 pieds [2133 mètres] au-dessus du ni-» veau de la mer, et Tabriz, à 4500 pieds [1371 mètres]. » M. Browne n'ayant pas donné le degré de la température au moment de l'expérience, nous ne voyons pas quelles sont les bases du calcul de M. Walpole, et nous ne pouvons le vérifier. Il nous paroît toutefois peu vraisemblable qu'Erzeroum soit placé aussi haut que le col du petit Saint-Bernard.

N.° XIII. La Vie de M. Browne est suivie d'un autre *Voyage à travers quelques provinces de l'Asie mineure, exécuté en 1800 par le lieutenant-colonel Leake*, si connu par ses travaux sur la Grèce.

Ce voyageur commence par jeter un coup-d'œil sur les difficultés des voyages dans l'Asie mineure; il reconnoît l'impossibilité d'y faire un voyage suivi et méthodique, et il prouve que le seul moyen actuellement possible de perfectionner la géographie de cette contrée, est de recueillir les itinéraires partiels des voyageurs. C'est ce que nous avions cherché à établir également dans un article de ce Journal, publié il y a trois ans (1). M. Leake confirme une autre de nos assertions sur le petit nombre de notions certaines que l'on possède sur l'Asie mineure (2). « Quant à l'intérieur de cette contrée, dit-il, après avoir » dressé toutes les routes publiées jusqu'ici, et avoir rejeté toutes les in-» formations qui ne m'ont pas paru suffisamment autorisées, j'ai trouvé » que les cinq sixièmes de l'Asie mineure sont encore en blanc. »

M. Leake partit de Constantinople le 19 janvier 1800, accompagné de plusieurs de ses compatriotes, entre autres du professeur Carlyle. Ce voyageur s'attache principalement, dans son itinéraire, aux questions d'antiquité et de géographie; il y déploie, comme dans ses autres écrits, beaucoup d'érudition et de sagacité : par exemple,

(1) Journal des Savans, avril 1817, p. 239. — (2) *Idem*, janvier 1818, p. 8.

à peine sorti de Constantinople, il cherche à établir, contre l'opinion générale, que *Gebsa*, ou *Ghévisa*, n'a point succédé à *Libyssa*, où mourut Annibal, et où se trouvoit le tombeau de ce grand homme. M. Leake prouve, d'une manière très-satisfaisante, que *Gévisa*, en grec Κίϐυζα, est plutôt la ville de *Dacibyza* [Δακίϐυζα], dont il est question au moyen âge (1). Les murs antiques de Nicée lui ont paru de même construction que ceux de Constantinople : en beaucoup d'endroits, ils sont formés de couches de tuiles romaines, alternées avec des pierres larges et bien taillées, unies avec un ciment d'une grande consistance.

Au-dessous d'Eski-sher, M. Leake quitta le chemin d'Angora, et, continuant sa route droit au sud, il se dirigea sur Ak-sher par un chemin peu fréquenté : il fut récompensé de sa hardiesse. En effet, à seize heures au sud d'Eski-sher, ayant quitté la route, d'après les renseignemens qu'on lui donna dans ce canton, il s'enfonça dans les terres, et ne tarda pas à découvrir un monument des plus curieux : il trouva d'abord un grand nombre de rochers qui ressemblent à des tours ruinées; on y a creusé une multitude de catacombes, dont les chambres contiennent des excavations pour recevoir des cercueils, et des niches pour les vases cinéraires. Un peu plus loin, il vit plusieurs chambres sépulcrales, taillées dans le roc avec plus d'art, précédées d'un portique à deux colonnes. Mais la plus remarquable de ces excavations existe dans un rocher de la vallée de Doganlu, qui a plus de cent pieds de haut : la forme en est si singulière, qu'on ne peut s'en former une idée que par un dessin; c'est pourquoi nous en donnons la figure d'après M. Leake (2). Il est facile de voir que ce monument ne ressemble à aucun de ceux que l'on connoît dans la Grèce ou dans l'Orient. La paroi du rocher au-dessus de la porte d'entrée, qui est fort basse, eu égard à la hauteur du monument,

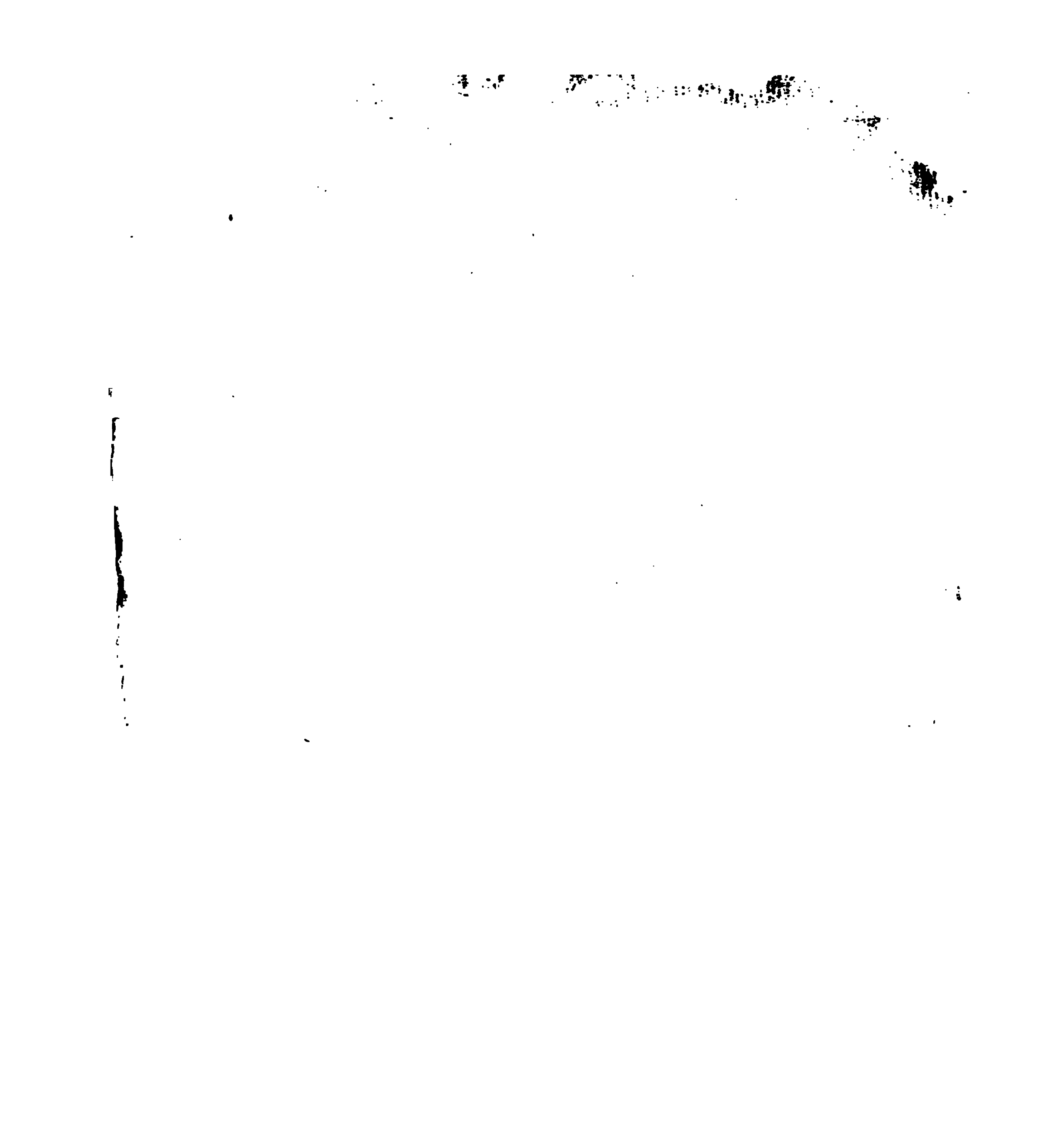
---

(1) *Voy.* Wesseling, *in Itiner. veter. p. 572.*

(2) Nous savions déjà que ce monument existoit dans l'Asie mineure, par ce passage de M. Hamilton : « Quelques voyageurs anglais ont découvert, *ces » dernières années*, dans l'intérieur de l'Asie mineure, de très-anciennes ins- » criptions gravées sur des rochers, et des tombeaux dans le genre étrusque » *(Ægyptiaca , p. 217).* Et dans l'appendice : « Les inscriptions me furent » montrées à Alep par un marchand à qui elles avoient été communiquées » par un Anglais, qui les avoit trouvées gravées sur un rocher excavé pour » former un temple ou un tombeau » *(id. p. 418).* L'une des deux inscriptions qu'il rapporte, est l'inscription *b d.* Il est vraisemblable que les voyageurs anglais dont parle Hamilton, sont M. Leake et ses compagnons. Nous aurions desiré que M. Walpole nous en eût instruits; mais il ne paroît pas s'être souvenu de ce passage de M. Hamilton.



Gravé par Ambroise Tardieu, graveur du Journal des Savans.



est toute couverte d'ornemens sculptés qui ont de l'analogie avec certains ornemens étrusques, et principalement avec ceux qu'on voit dans l'édifice de Mycènes, connu sous le nom de Trésor d'Atrée. Entre ces ornemens, on distingue une espèce de croix qui se reproduit très-souvent: mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont deux inscriptions, dont l'une, à la partie supérieure, suit la ligne oblique *c d* d'une sorte de fronton qui couronne ce tombeau; l'autre, *a b*, est tracée à la partie inférieure, sur le roc même, en dehors de l'excavation, et dans une direction perpendiculaire; de manière que, pour que la ligne des yeux soit parallèle à cette inscription, il faut tenir la tête de côté.

Ces deux inscriptions sont évidemment en caractères grecs très-anciens; nous en avons donné le *fac simile*. Dans l'une des deux, *a b*, M. Leake remarque ces mots, ΜΙΔΑΙ. . . . FΑΝΑΚΤΕΙ, qu'il interprète par Μίδᾳ ἄνακτι, *au roi Midas*, et il conjecture que cette excavation a pu être destinée à la sépulture de quelque membre de la dynastie Gordienne: à l'appui de son opinion, il rapporte les diverses traditions qui prouvent que ces lieux étoient pleins des souvenirs de cette famille; en conséquence, il suppose que cette excavation sépulcrale a pu être creusée entre les années 740 et 570, période attribuée par Hérodote au règne de la famille Gordienne. En admettant que les mots de l'inscription s'appliquent à un roi Midas, ce qui ne nous paroît point douteux, il est présumable, selon nous, que le mot qui sépare ΜΙΔΑΙ de ΑΝΑΚΤΕΙ, et qu'on ne peut lire, est un surnom de ce roi; nous pensons que l'époque assignée par M. Leake convient à cette inscription seule, et non pas au monument lui-même, que nous croyons beaucoup plus ancien. En effet, ces deux inscriptions sont terminées par le même mot ΕΔΑΕΣ: M. Leake et M. Walpole y voient le mot ΕΔΑΕΣΑΝ pour ΕΔΑΙΣΑΝ, *ils ont coupé, taillé le roc*. D'après cette opinion, très-vraisemblable, on peut voir, dans tout ce qui précède le mot ΜΙΔΑΙ, plusieurs noms propres, et le sens seroit, *tels. . . ont taillé* cette partie *du roc par ordre du roi Midas*: l'autre inscription seroit également composée de noms propres, terminés par le mot ΕΔΑΙΣΑΝ. Mais la position de chacune des deux inscriptions, indépendamment du sens qu'on peut leur supposer, atteste qu'elle se rapportent aux travaux exécutés dans la portion du roc sur laquelle on les trouve gravées, en sorte qu'elles rappellent le nom de ceux qui ont aplani le roc à gauche et au sommet du monument. Si l'une d'elles étoit destinée à retracer l'excavation du monument lui-même, comment concevoir qu'on l'eût tracée tout-à-fait en dehors, dans une position si étrange, le long d'une paroi qui paroît bien avoir été arasée après coup! Consé-

quemment, cette excavation est d'une date antérieure au règne du Midas désigné dans l'inscription *a b.* Quoi qu'il en soit, c'est un fait bien remarquable que l'usage de l'alphabet et de l'idiome hellénique dans le cœur de la Phrygie, à une époque qui n'est point inférieure au VI.e siècle, et qui pourroit s'élever jusqu'au VIII.e siècle avant notre ère. Les rapports non équivoques de quelques détails de ces tombeaux avec le caractère des ornemens étrusques ne sont pas moins dignes d'attention, et présentent une confirmation de la tradition historique qui fait venir les Étrusques de la Lydie. Le monument de Doganlu nous a conservé, selon toute apparence, des vestiges de l'art chez les Phrygiens; et, sous ce point de vue, il peut être regardé comme le plus curieux de tous ceux que l'on connoît dans l'Asie mineure. On doit desirer, et c'est le vœu de M. Leake, qu'un voyageur puisse faire en ce lieu un séjour plus long pour pouvoir examiner le monument dans toutes ses parties; il lui recommande en même temps de visiter un village voisin qui s'appelle *Calesi:* il soupçonne que c'est l'ancienne *Nicolea*, nommée par Strabon parmi les villes de cette partie de la Phrygie Épictète, telles que *Dorylæum*, *Cotyæum* et *Midæum.*

A environ douze heures au sud de Kosru-Khan, M. Leake trouva plusieurs inscriptions antiques; une, entre autres, qu'il a rapportée (1). Cette inscription existe aussi parmi celles de M. Macdonald Kinneir, mais défigurée misérablement, selon l'usage de ce voyageur; tous les deux assurent l'avoir trouvée près d'une fontaine: mais l'endroit désigné par M. Leake est à plus de vingt lieues de celui qu'indique M. Macdonald Kinneir, et sur une route que ce dernier n'a jamais parcourue: c'est donc M. Leake qui se trompe; il n'a pas pu voir l'inscription où il dit l'avoir vue.

Dans plusieurs parties de sa route, il aperçut des carrières très-étendues, d'où l'on tiroit le célèbre marbre de Phrygie. Il décrit en détail le pays qui s'étend de là jusqu'à Ladik (*Laodicea combusta*), où il vit une multitude de fragmens de sculptures, d'autels, de chapiteaux,

(1) L'identité est incontestable.

M. Leake.	*M. Kinneir* (p. 541).	*En caractères courans.*
ΔΗΜΑΣΚΑΙ	ΔΗΜΑΣΚΑΙ	Δημᾶς καὶ Γαῖος ὑπὲρ
ΓΑΙΟΣΥΠΕΡ	ΓΑΙΟΣΥΠΚΡ	τῶν βοῶν ἰδίων Παπίᾳ Διῒ
ΒΟ.ΝΙΔΙ.ΝΠΑ	ΟΥΝΙΔΙΗΝΠΑ	σωτῆρι εὐχὴν καὶ Ἡρακλῆ
ΠΙΑΔΙ. :ΙΕ.ΤΗ	ΠΙΑΔΛΙΣΩΤΗ	(ou Ἡρακλεῖ) ἀνικήτῳ.
ΡΙΕΥΧΗΝΚΑΙ	ΡΙΕΥΧΗΝΚΑΙ	Παπίας est synonyme
ΗΡΑΚΛΗΑΝΙΚ	ΗΡΑΚΛΗΑΜΙΚ	de πατήρ.
ΗΤ	ΗΤ	

de marbres inscrits. Nous ne pouvons suivre cet érudit voyageur dans les discussions intéressantes par lesquelles il cherche à retrouver, au moyen de noms modernes et avec la combinaison des distances, la position de quelques-unes des anciennes villes de cette contrée; nous nous contenterons de rapporter sa conjecture ingénieuse sur le nom de *Bulvoudun*, qu'il croit être le *Polyboton* d'Anne Comnène.

Au dessous de Konieh, M. Leake prit la route directe de Caramanie, par Caraman, lieu misérable, jadis résidence d'une branche des Seldjoucides, et que M. Macdonald Kinneir croit avoir été bâtie sur l'emplacement de Laranda: notre voyageur n'y trouve aucun vestige d'antiquité, à l'exception d'une pierre encastrée dans un mur, et portant l'inscription, ΙΩΑΝΝΗϹ ΔΟΜΕϹΤΙΚΟϹ : ce sont deux noms propres.

Après avoir traversé le Taurus, M. Leake descendit dans la plaine de Caramanie; il trouva d'abord un khan qui lui parut bâti sur l'emplacement d'un ancien temple ou de tout autre édifice public: on y voit beaucoup de fragmens d'architecture et des sarcophages qui tous ont été ouverts; ces débris sont du temps de la domination romaine.

Notre voyageur s'embarqua au port de Celenderis pour l'île de Chypre. L'éditeur a inséré dans la narration de M. Leake des extraits du journal du docteur Hume sur certaines parties de Chypre et sur la baie de Marmorice en Caramanie; ils forment le n.° XIV du recueil. Après une excursion assez rapide, M. Leake revint sur la côte de Caramanie au port d'Alaiah, d'où il devoit retourner par terre à Constantinople: mais il y fut retenu par une maladie; ses compagnons de voyage continuèrent leur route. Lorsqu'il fut un peu rétabli, il revint par mer. L'itinéraire de ses compagnons de voyage à travers l'Asie mineure, rédigé par le général Kœler, un d'entre eux, termine le quatrième chapitre. Le n.° XV est une dissertation du même M. Leake, ayant pour titre: *Remarques sur la géographie ancienne et moderne d'une partie de la côte méridionale de l'Asie mineure*. M. Leake s'est proposé, dans cette dissertation, d'examiner avec plus de détail que n'a pu le faire le capitaine Beaufort, la géographie comparative de la côte entre Patara et Celenderis. Dans nos deux articles sur l'ouvrage du capitaine Beaufort, nous avions suppléé à quelques omissions ou relevé quelques erreurs; mais cette partie intéressante demandoit un travail plus étendu et plus approfondi. Celui de M. Leake consiste à donner la traduction du passage de Strabon relatif à cette portion de la côte, en l'accompagnant d'un commentaire géographique très-détaillé. Nous pourrions nous arrêter sur cette dissertation et en discuter quelques-uns des points, si le nombre et l'importance des autres pièces dont il nous reste à rendre compte, ne nous

forçoient de terminer cette analyse succincte du Voyage de M. Leake, qui est à lui seul un ouvrage entier, bien digne d'être publié à part. Nous croyons qu'une traduction française, accompagnée de quelques observations, seroit utile et auroit beaucoup de succès. On y joindroit la carte de l'Asie mineure dressée par M. Leake, d'après les observations les plus récentes.

Nous avons présenté jusqu'ici l'analyse des quinze premières pièces de ce recueil; il en reste encore dix-neuf dont nous devons rendre compte : comme nous sommes forcés de terminer ici ce premier article, nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de leur donner d'avance une idée de l'importance et de la nouveauté de chacun de ces morceaux par l'indication de leur titre.

1. Quelques particularités relatives à la police de Constantinople, communiquées par M. Hawkins.

2. Découvertes d'un très-ancien temple sur le mont Ocha ou Eubée, par le même.

3. Voyage à travers une partie de l'ancienne Cœlé-Syrie et la Syrie salutaire, tiré des papiers de feu le lieutenant-colonel Squire.

4. Lettre à l'éditeur sur un bas-relief égyptien portant des caractères grecs, par E. D. Clarke.

5. Voyage de Suez au mont Sinaï, communiqué par J. N. Fazerkeley.

6. Sur une coutume particulière aux îles de l'Archipel, par M. Hawkins.

7. Sur le labyrinthe de Crète, par M. Cockerell.

8. Sur les sculptures du Parthénon, par M. Wilkins.

9. Notice de quelques monumens remarquables découverts sur le site de l'ancienne Suse.

10. Remarques sur l'histoire naturelle de quelques parties de la Turquie européenne, tirées du journal du docteur Sibthorp.

11. Inscription arabe découverte par M. Belzoni dans la pyramide de Chéphren.

12. Détail d'un voyage à travers la petite Tartarie, tiré du journal de M. Wittington.

13. Sur le site de Dodone, par M. Hawkins.

14. Lettre du comte d'Aberdeen, relative à quelques assertions de M. Raoul-Rochette dans ses lettres sur les inscriptions de Fourmont.

15. Inscriptions copiées en diverses parties de la Grèce, par M. Leake.

16. Observations de l'éditeur sur ces inscriptions.

17. Lettre de M. Cockerell sur les très-singuliers monumens sépulcraux découverts par lui dans l'Asie mineure.

18. Remarques sur les inscriptions découvertes dans l'Asie mineure, par MM. Leake et Cockerell.

19. Inscriptions copiées en diverses parties de la Grèce, de l'Asie mineure et de l'Égypte, expliquées par l'éditeur.

L'analyse de ces pièces si intéressantes pour la géographie et la science de l'antiquité, sera la matière d'un second et peut-être d'un troisième article.

LETRONNE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES.

L'ACADÉMIE ROYALE des beaux-arts a tenu sa séance publique annuelle du samedi 7 octobre 1820, sous la présidence de M. le baron Gerard: on y a entendu un éloge historique de M. Visconti, par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel; le rapport sur les ouvrages des pensionnaires du Roi à l'académie de France à Rome; et l'exécution de la scène qui a remporté le grand prix de composition musicale, précédée d'une symphonie composée par M. le comte de Lacépède.

Les grands prix ont été décernés dans l'ordre suivant: I. GRAND PRIX DE PEINTURE. Le sujet donné par l'académie est *Achille donnant à Nestor le prix de la sagesse.* Le premier grand prix a été remporté par M. Amable-Paul COUTANT, de Paris, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Gros, membre de l'institut et chevalier des ordres royaux de la Légion d'honneur et de Saint-Michel. Le second grand prix a été remporté par M. Pierre-Raimond-Jacques MONVOISIN, natif de Bordeaux, département de la Gironde, âgé de vingt-cinq ans et demi, élève de M. Guérin, membre de l'Institut et chevalier des ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur. L'académie a arrêté qu'il sera décerné une mention honorable et une médaille d'or à M. Charles-Philippe DELARIVIÈRE aîné, de Paris, âgé de vingt-un ans et demi, élève de M. Girodet-Trioson, membre de l'Institut et chevalier des ordres royaux de la Légion d'honneur et de Saint-Michel. II. GRAND PRIX DE SCULPTURE. L'académie avoit donné pour sujet du concours, *Caïn maudit entendant la voix de l'Éternel.* Le premier grand prix a été remporté par M. George JACQUOT, natif de Nancy, département de la Meurthe, âgé de vingt-six ans, élève de M. Bosio, membre de l'Institut et de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Le second grand prix a été remporté par M. Antoine Louis BARYE, de Paris, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève du même M. Bosio. III. GRAND PRIX D'ARCHITECTURE. Le sujet du concours donné par l'académie étoit un projet d'*École de médecine.* Le premier grand prix a été remporté par M. François Alexandre VILLAIN, de Paris, âgé de vingt-un ans et demi, élève de M. Percier, membre de l'Institut et de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Le second grand prix a été remporté par M. Augustin-Théophile QUANTINET, de Paris,

âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Fontaine, membre de l'Institut et de l'ordre royal de la Légion d'honneur, et de M. Huyot. Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Émile-Jacques GILBERT, de Paris, âgé de vingt-sept ans et demi, élève de M. Barthélemi Vignon. IV. GRAND PRIX DE GRAVURE EN TAILLE DOUCE. Le sujet du concours est : 1.° *une figure dessinée d'après l'antique ; 2.° une figure dessinée d'après nature, et gravée au burin.* Le premier grand prix a été remporté par M. Louis-Antoine-Constant LORICHON, de Paris, âgé de dix-neuf ans et demi, élève de M. Forster. Le second grand prix a été remporté par M. François GELÉE, de Paris, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Girodet-Trioson, membre de l'Institut, chevalier des ordres royaux de la Légion d'honneur et de Saint-Michel, et de M. Pauquet. Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Louis-Jean-Desiré DELAISTRE, de Paris, âgé de vingt ans, élève de M. Forster. V. GRAND PRIX DE COMPOSITION MUSICALE. Le sujet du concours a été, conformément aux réglemens de l'académie royale des beaux-arts : 1.° un contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties; 2.° un contre-point quadruple à l'octave; 3.° une fugue à trois sujets et à quatre voix; 4.° une cantate, composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminé par un air de mouvement. Le premier grand prix a été remporté par M. Aimé-Ambroise-Simon LE BORNE, natif de Bruxelles, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Chérubini, membre de l'Institut, chevalier des ordres royaux de la Légion d'honneur et de Saint-Michel. Le second grand prix a été remporté par M. Louis-Victor-Etienne RIFAUT, de Paris, âgé de vingt-un ans, élève de M. Berton, membre de l'Institut et de l'ordre royal de la Légion d'honneur. L'académie a arrêté qu'il sera décerné une mention honorable et une médaille d'argent à M. Auguste-Mathurin-Balthasar BARBEREAU, de Paris, âgé de vingt-un ans, élève de M. Reicha. L'académie n'ayant point encore fixé définitivement la nature et la valeur d'un nouveau prix d'encouragement, qu'elle desire ajouter à ceux qui se distribuent annuellement dans les écoles, a arrêté provisoirement que le nom de M. MAILLET DU BOULLAY, de Rouen, élève de M. Le Clerc, architecte, qui a remporté, dans l'école d'architecture, le prix départemental, seroit proclamé dans la séance publique de cette année.

Dans sa séance du 22 septembre, l'académie des inscriptions et belles-lettres a élu M. Saint-Martin à la place vacante par la mort de M. Tôchon d'Annecy.

L'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, propose pour sujet des prix qu'elle doit décerner dans sa séance publique de 1821, les questions suivantes. SCIENCES : *Existe-t-il un alcool absolu, c'est-à-dire, tellement pur, qu'il ne contienne aucune autre substance étrangère à sa nature! Faire connoître ses caractères physiques et chimiques, sa composition et le procédé qu'il convient d'employer pour l'obtenir.* « L'auteur du mémoire devra y joindre une quantité d'alcool absolu suffisante pour en pouvoir constater les propriétés physiques et chimiques. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'académie, pour la classe des sciences, avant le 1.er juin 1821. Ce terme sera de rigueur. BELLES-LETTRES. L'académie propose de faire un poëme de telle espèce qu'il plaira aux concurrens sur *l'Établissement du christianisme à Rouen.* La conversion de Mellon, le merveilleux qui précède et accompagne sa mission; la peinture des mœurs gauloises, très-peu

modifiées par le séjour des Romains; leur mythologie, qui subsistoit toujours malgré les édits des empereurs et du sénat; enfin la persécution qui existoit alors contre les chrétiens : telles sont les sources principales où les concurrens pourront puiser les développemens du sujet. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. PRIX EXTRAORDINAIRE POUR 1821. Le conseil général du département de la Seine-Inférieure ayant mis à la disposition de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, des fonds pour un prix extraordinaire, l'académie propose le sujet suivant : *Quelle fut, sous les ducs de Normandie, depuis Rollon jusques et y compris Jean Sans-terre, l'administration civile, judiciaire et militaire de la province!* Le prix, de la valeur de 1000 fr., sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821. Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Bignon, secrétaire perpétuel de l'académie, pour la classe des belles-lettres, avant le 1.er mai 1821. Ce terme sera de rigueur. »

« La société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse, a couronné, dans sa séance publique du 27 juillet 1820, des mémoires de MM. Julia, pharmacien à Narbonne, et Gasc, chirurgien accoucheur à Tonneins. Elle propose pour sujet des deux prix, de la valeur de 300 francs chacun, qui seront décernés dans sa séance publique de 1821, les deux questions suivantes. Première question : *Quels sont les avantages que la chirurgie peut retirer de la pratique de quelques opérations insolites, que l'on trouve décrites depuis quelques années dans les journaux de différentes nations! Jusqu'à quel point leur publication peut-elle être utile à l'humanité!* Deuxième question : 1.° *Déterminer par des expériences directes l'action de l'éther sulfurique* rectifié *sur le sucre;* 2.° *Expliquer la cause de la fixité de cet éther, pendant des années entières, et à vaisseau dit ouvert, dans le sirop dit* d'éther *et dans les potions éthérées et sucrées;* 3.° *Rendre raison de la viscosité égale à celle du blanc d'œuf, que prend souvent en quelques heures, à la température de la chambre des malades, un julep composé d'environ quarante gouttes d'éther sulfurique rectifié, de demi-once de sucre, de quinze à trente gouttes de teinture d'opium ou de castoréum, et de cinq ou six onces d'une eau distillée quelco que, sans perdre pour cela ni le goût ni l'odeur de l'éther.* Les mémoires concernant ces deux grands prix devront être adressés, avant le 1.er mars 1821, à M. Ducasse, secrétaire général de la société. »

« La société royale de médecine de Bordeaux a tenu séance publique le 28 août 1820, sous la présidence de M. Bourges. Elle avoit proposé, en 1818, pour sujet d'un prix de la valeur de 400 fr., dont M. de Ponsard avoit fait les fonds, la question suivante : *Quelle est la méthode la moins coûteuse et en même temps la meilleure d'engraisser les terres à froment!* Le mémoire portant pour épigraphe ce vers de Delille,

L'or naît dans les sillons qu'enrichit la culture,

a paru à la société remplir le vœu du donateur. En effet, l'auteur donne les conseils les plus sages sur les moyens de confectionner les engrais, en tirant parti de toutes les substances qui se trouvent à la portée des cultivateurs : il indique les procédés les plus avantageux et les plus économiques pour former ces engrais; il donne d'excellens préceptes sur la manière de préparer les terres et d'employer les engrais au moment des semailles. Cet ouvrage est écrit avec méthode et clarté. La société auroit desiré cependant que l'auteur eût donné une classification plus complète des terres, et qu'il eût fait une application

directe des engrais à chacune de ces terres. La compagnie a décerné le prix à ce mémoire, dont l'auteur est le docteur GUILLON, ancien chirurgien-major des armées du Roi, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, domicilié, propriétaire et cultivateur à Rauzan, arrondissement de Libourne, département de la Gironde.

» La société avoit remis au concours, l'année dernière, la question suivante: *Quels sont les résultats d'un accroissement trop rapide? Quels sont les moyens d'en modérer les progrès, s'ils deviennent nuisibles, et de remédier aux accidens qui en sont la suite?* Cette question, qui n'a point encore été traitée d'une manière satisfaisante, a paru trop importante pour la retirer. La société la remet au concours, et elle promet un prix de la valeur de 300 francs, avec une médaille d'or de la valeur de 100 francs, qu'elle décernera dans sa séance publique de 1822.

» La société rappelle que, dans son programme de l'année dernière, elle a proposé de décerner un prix de la valeur de 300 francs, dans sa séance publique de 1821, à l'auteur du meilleur ouvrage élémentaire *sur l'éducation physique des enfans.* La société desire que cet ouvrage soit écrit avec clarté, brièveté et simplicité; qu'il soit dégagé de toute prétention scientifique, et d'une érudition trop souvent fastueuse. L'auteur devra seulement y exposer avec concision et sagesse les bons principes sur le régime des enfans, et toutes les règles qui doivent diriger ceux qui sont chargés de leur éducation corporelle.

» Les relations maritimes que le commerce de Bordeaux entretient avec le nouveau monde, les Indes et le Levant, nous exposent à recevoir de ces contrées les maladies contagieuses qui y règnent presque constamment. Les épidémies funestes qui ont ravagé Cadix et d'autres ports de la Méditerranée, doivent faire prendre toutes les précautions convenables dans les ports de l'Océan, pour les préserver de l'importation de ces maladies désastreuses. Les quarantaines que l'on fait subir aux navires devant Paulliac sont insuffisantes, comme préservatives, et ne sont pas sans danger pour les marins et les passagers qu'on oblige à rester sur les bâtimens. Il a été reconnu que l'établissement d'un lazaret étoit indispensable pour le port de Bordeaux, et qu'il devoit seul offrir la sécurité nécessaire contre la transmission des maladies des pays chauds. Le local le plus propice à ce lazaret n'étant pas encore choisi, la société propose un prix de la valeur de 300 francs, qui sera décerné, dans la séance publique de 1821, à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question : *Déterminer l'endroit le plus propre à l'établissement d'un lazaret sur la Gironde; en donner le plan le plus avantageux et le plus économique.*

» L'étendue du département de la Gironde, les variétés de son sol et de ses productions, les eaux abondantes qui l'arrosent, son voisinage de l'Océan, les différences très-grandes dans le régime que suivent ses habitans, et une foule d'autres causes, jointes aux constitutions atmosphériques, doivent avoir une influence très-grande sur la nature des maladies qui régnent dans ses diverses parties. Toutes ces considérations peuvent offrir un tableau très-important, qui fourniroit des documens propres à simplifier le traitement de ces maladies, à assainir les lieux les plus malsains, et à donner un complément utile à la topographie de ce département. La société, voulant appeler l'attention des médecins du département vers cette étude, propose pour sujet d'un prix de la valeur de 300 francs, qui sera décerné dans la séance publique de 1822, la question

suivante : *Quelles sont les maladies qui règnent le plus communément dans le département de la Gironde ; en établir les causes et les moyens de les prévenir!*

» Pour stimuler le zèle et l'émulation, la société accorde, chaque année, *une médaille d'encouragement* à celui qui lui envoie le meilleur mémoire (sur un sujet au choix de l'auteur et relatif à l'art de guérir). Depuis sa dernière séance publique, elle a reçu plusieurs ouvrages, parmi lesquels elle a distingué un mémoire ayant pour titre : *Rapport sur la fièvre scarlatine qui a régné dans l'arrondissement de Libourne pendant l'année 1819*, dont l'auteur est M. le docteur de Jaurias, médecin à Libourne. La société lui a decerné une médaille d'or. Elle a accordé une mention honorable, 1.° à M. Guillon, médecin à Lauzan, l'un de ses correspondans, auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Essai sur les prédictions des crises dans les maladies aiguës, par le moyen du pouls, et de quelques autres indices qui peuvent se présenter ; extrait en partie des observations du docteur Solano, célèbre médecin espagnol ;* 2.° à M. Ormière, médecin à Toulouse, l'un de ses correspondans, auteur d'un mémoire ayant pour titre : *Deux observations d'hydropisie interne du cerveau, guérie par l'emploi du mercure administré jusqu'à la salivation, suivies de réflexions sur cette maladie.*

» Parmi les mémoires qui lui ont été envoyés, la société a distingué, 1.° *Un tableau des vaccinations pratiquées dpns le canton de Sainte-Foy pendant l'année 1818, avec un rapport historique de la propagation de la vaccine dans ce canton*, par M. le docteur Broca, médecin à Sainte-Foy ; 2.° *Un tableau des vaccinations pratiquées à Bordeaux pendant l'année 1819*, par M. le docteur Liaubon, médecin à Bordeaux. La société a décerné à chacun de ces médecins une médaille d'argent. La compagnie promet d'autres médailles aux praticiens de ce département qui, dans le courant de l'année, lui enverront de nouveaux tableaux, en se conformant aux conditions suivantes : *Les tableaux, dûment légalisés, doivent renfermer le nom, le prénom, l'âge, le sexe, le domicile, l'état des enfans vaccinés et les observations intéressantes à recueillir.* Les mémoires, écrits très-lisiblement, en latin ou en français, doivent être remis, francs de port, chez M. Dupuch-Lapointe, secrétaire général de la société, avant le 15 juin. Ce terme est de rigueur. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Manuel du libraire et de l'amateur de livres, contenant, 1.° un nouveau Dictionnaire bibliographique, dans lequel sont indiqués les livres les plus précieux et les ouvrages les plus utiles, tant anciens que modernes, avec des notes sur les différentes éditions qui en ont été faites, et des renseignemens nécessaires pour reconnoître les contrefaçons, et collationner les livres anciens et les principaux ouvrages à estampes ; . . . les prix auxquels les livres ont été portés dans les ventes, et l'évaluation approximative des livres qui se rencontrent fréquemment dans le commerce de la librairie ; — 2.° une Table ou Catalogue (systématique) où sont classés tous les ouvrages indiqués dans le Dictionnaire, et plusieurs autres ouvrages utiles ; par J. Ch. Brunet : 3.° édition, augmentée de plus de deux mille articles et d'un grand nombre de notes. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de l'auteur, rue Gît-le-Cœur, n.° 10, et chez Treuttel et Würtz, 1820, 4 vol. *in-8.°*, 155 feuilles et demie. Prix, 40 fr., et

en papier fort, 50 fr. = Ce recueil est avantageusement connu par les deux premières éditions : c'est le plus exact et le plus utile des dictionnaires et des manuels de bibliographie publiés jusqu'à présent.

M. Joubert père, graveur, publie le *prospectus* d'un ouvrage qui aura pour titre *Manuel de l'amateur d'estampes*, faisant suite au Manuel du libraire, et dans lequel on trouvera, depuis l'origine de la gravure, 1.° les remarques qui déterminent le mérite et la priorité des épreuves; 2.° les caractères auxquels on distingue les originaux d'avec les copies; 3.° les prix que les pièces capitales peuvent conserver dans le commerce, en raison de leur rareté et de l'opinion des amateurs; 4.° des tableaux séculaires offrant les artistes contemporains sur des lignes annuelles et à toutes les époques desirables : le tout précédé d'un Essai sur le génie, considéré comme principe des beaux-arts; — de Recherches sur la découverte et l'époque de l'impression des estampes; — d'un Coup-d'œil général sur l'état de la gravure en Europe; — de Considérations sur l'impression lithographique, dans ses rapports avec la gravure en taille-douce. Cet ouvrage formera 3 vol. *in-8.°*, imprimés sur beau papier, lesquels seront ensemble du prix de 25 fr. pour les souscripteurs. On souscrit chez l'auteur, rue du Harlay, n.° 6, et chez Dondey-Dupré.

Éloge historique de M. Visconti, par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'académie royale des beaux-arts. Imprim. et libr. de Firmin Didot, *in-4.°* de 24 pages.

Notice sur M. de Saint-Vincens, président de la cour royale d'Aix, associé régnicole de l'académie des inscriptions et belles-lettres; par M. Marcellin de Fonscolombe. Aix, *in-8.°* de 38 pages. Prix, 1 fr. 50 cent.

Éloge historique de Jean-Marie Caillau, docteur-médecin; par E. B. Revolat, ancien médecin principal des armées, &c.; lu dans la séance publique de la société royale de médecine de Bordeaux, le 28 août 1820, et publié par cette compagnie. Bordeaux, imprim. et libr. de Lawalle, *in-8.°* de 32 pages; les six dernières se composent de la liste des ouvrages de M. J. M. Caillau.

SOUS PRESSE. *Archéologie française*, ou Vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude, et qu'il seroit bon de restituer au langage moderne; accompagné d'exemples tirés des écrivains français des XII.ᵉ, XIII.ᵉ, XIV.ᵉ, XV.ᵉ et XVI.ᵉ siècles, manuscrits ou imprimés; par Charles Pougens, de l'Institut de France, académie royale des inscriptions et belles-lettres, auteur du *Trésor des origines* et *du Dictionnaire grammatical et raisonné de la langue française, &c. &c.* (*voy.* Journal des Savans, août 1819, p. 495-500) : trois vol. *in-8.°* de 400 pages chacun, beau papier, beaux caractères, imprimerie de M. Firmin Didot. Prix de chaque volume, 7 francs, pour ceux qui auront souscrit avant le 31 décembre 1820; passé cette époque, le prix sera de 8 francs. On ne reçoit point d'argent à l'avance, mais seulement une simple inscription avec engagement de retirer chaque volume à mesure qu'il paroîtra. S'adresser à MM. A. A. Renouard, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 55; Treuttel et Würtz, Paris, rue de Bourbon, n.° 17; les mêmes, Londres, Soho-square, n.° 30, et Strasbourg, rue des Serruriers.

Dissertation sur la césure, traduite de l'anglais par A. M. H. Boulard. Paris, imprimerie de Gueffier, chez Maradan, *in-8.°* de 24 pages. Cette Dissertation est tirée du n.° 29 du *Classical Journal*, qui paroît à Londres depuis 1810.

Les Œuvres de Stace; traduction nouvelle par P. L. Cormiliolle, de la ci-devant société libre des sciences, lettres et arts de Paris; seconde édition, revue

et corrigée par l'auteur avec le texte en regard. Paris, impr. et libr. d'Auguste Delalain, 5 vol. *in-12*. Prix, 20 fr. = Tome I, Notice sur la vie de Stace; Préface sur la Thébaïde, par le traducteur; les trois premiers chants de la Thébaïde, xcvj et 294 pages. — Tome II, les chants IV, V, VI, VII de la Thébaïde, 467 pages. — Tome III, les chants VIII, IX, X du même poëme, 377 pages. — Tome IV, les deux derniers chants de la Thébaïde; Morceaux de Rotrou et de Garnier, imités de la Thébaïde de Stace; Discours préliminaire du traducteur sur l'Achilléide; ce qui reste de ce poëme est ici partagé en cinq livres, 437 pages. — Tome V, Discours préliminaire du traducteur sur les Sylves; les Sylves en cinq livres, 554 pages.

La Démence de Charles VI, tragédie en cinq actes, par M. N. Lemercier; qui devoit être représentée, sur le second théâtre français, le 25 septembre 1820. Paris, impr. de Firmin Didot, chez Barba, *in-8.°* Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste.

Le Retour de l'âge d'or, ou l'Horoscope de Marcellus, églogue de Virgile, traduite en vers français; suivie d'un hymne au soleil, imité d'un hymne antique; avec des notes pour l'explication des allégories, par M. Éloi Johanneau. Paris, impr. d'Abel Lanoë; chez Alexandre Johanneau et Ladvocat, *in-8.°* d'une feuille. Prix, 75 cent., et 80 cent. franc de port.

Le premier volume de la nouvelle édition du *Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle*, augmentée de notes extraites de Chaufepié, Joly, Lamonnoye, L. J. Leclerc, Le Duchat, Prosper Marchand, et publiée par M. Beuchot, vient d'être mis en vente chez Desoër. Prix, 9 fr. Le *prospectus* promet 16 volumes, ainsi que nous l'avons annoncé dans l'un de nos derniers cahiers.

Notice sur une carte topographique militaire des Alpes. On ne possédoit, sur la Savoie, le comté de Nice et le Piémont, que la carte dressée en 1683 par Borgonio, qui a vingt-cinq feuilles dans la dernière édition, et celle de Chaffrion, en quatre ou huit feuilles, pour la Ligurie, actuellement le duché de Gènes. André Dury a publié à Londres, en 1765, une copie de la carte de Borgonio, plus défectueuse que l'original. Décaroly a publié, en 1784, une réduction de Borgonio en quatre petites feuilles, avec quelques légères corrections. Quelques autres réductions à une échelle inférieure à celle de Décaroly ont été publiées depuis sans nom d'auteur. Dans la confection de la carte générale d'Italie, Bacler d'Albe a employé la carte de Borgonio pour la Savoie, le comté de Nice, le Piémont; et celle de Chaffrion pour la Ligurie : il a tâché de rectifier Borgonio sur quelques points; il est à regretter que l'auteur d'une si belle entreprise n'ait pu employer assez de points déterminés pour conserver intacts dans sa carte quelques bons matériaux qu'il a été obligé de fondre en quelque sorte dans un fond disparate et incohérent. Il a été publié depuis, par M. Momo, une carte des états du roi de Sardaigne, extraite de la carte de Borgonio, pour la Savoie et le Piémont, et de celle de Chaffrion, pour le duché de Gênes. Les vingt-cinq feuilles de la carte de Borgonio semblent être chacune à une échelle différente. L'état actuel de la science, la perfection des instrumens et les progrès immenses que le dépôt de la guerre a fait faire à la topographie depuis plus de vingt-cinq ans, ont détruit toute espèce d'illusion et de confiance pour tous les travaux de ce genre qui ont été exécutés depuis plus d'un siècle, ainsi que pour ceux qui en dérivent. Le nouveau travail que l'on publie a été établi indépendamment de tout ce qui existe de cartes sur cette contrée.

On a employé la projection adoptée par le dépôt de la guerre, celle de Flamsteed modifiée: le 45.e degré de latitude partageant la carte en deux parties presque égales, on a admis le rapport des axes de 329 à 330. Ce rapport a paru suffisant dans cette latitude, et ne peut produire aucune erreur sensible. On a fait usage pour la Savoie des points déterminés par le colonel Nouet; ils se rattachent à la carte de la France par les positions de Chandieux et Monteiller; pour Genève, le Valais et partie de la Suisse, des points observés par le colonel Henry; de ceux de Cassini pour la France; pour le centre du Piémont, de ceux du P. Beccaria, rapportés dans son *Gradus Taurinensis*, et de quelques autres points déterminés dans la vallée de Sesia; le voisinage du Mont-Rose, par feu l'abbé Lirelli, secrétaire de l'académie des sciences de Turin. Le Mont-Rose a été déterminé par l'astronome Oriani. Enfin l'on a employé les points observés par les ingénieurs français dans le Piémont oriental, le Milanez, les duchés de Plaisance et de Gênes, la province de Bergame, la Valteline, les frontières du Tyrol et des Grisons; et, dans la rivière du levant, ceux qu'a déterminés le capitaine Gauthier. M. le baron de Zach a déterminé depuis, par des observations astronomiques, un des points de Gênes, ville importante par son commerce et sa position sur la Méditerranée. Quelque grande que soit la confiance due au mérite et au talent de ce savant illustre, on a cru devoir donner la préférence aux observations géodésiques des ingénieurs français, dont les résultats se rapportent à la position géographique de l'observatoire de *Brera* (Milan) donnée par l'astronome Césaris; position que l'on a adoptée comme une des principales bases du nouveau travail. = La partie topographique résulte de différens matériaux rapportés à une échelle uniforme. En 1795, l'auteur a été chargé de travailler à une carte de la Savoie, sous les ordres immédiats de M. de Prony, membre de l'Institut, directeur de l'école royale des ponts et chaussées; et il a employé, par autorisation spéciale, pour la carte qu'il publie maintenant, le cadastre entier de la Savoie et du Piémont, en complétant une grande partie de ce dernier avec le nouveau cadastre exécuté jusqu'à la fin de 1813. Le comté de Nice résulte d'une carte levée au $\frac{1}{12000}$, qui a été communiquée à l'auteur par les soins de feu M. le comte de Saluces, de l'académie des sciences de Turin. Le duché de Gênes, et le territoire au nord qui l'avoisine, dans lequel se trouvoit une grande partie des fiefs impériaux, ont été représentés d'après des cartes des ci-devant départemens de Gênes et des Apennins, dressées par les soins des ingénieurs en chef des ponts et chaussées. On a employé pour le Milanez, la province de Bergame et partie de celle de Brescia, les cartes publiées à Milan par les astronomes de l'observatoire de Brera, à l'échelle de 1 pour 80000; elles sont un résultat du cadastre et des levés faits par les ingénieurs-géographes français et italiens. On a fait usage, pour le Valais, de la carte de Weiss et des meilleures cartes connues de la Suisse. Cette partie a été considérablement rectifiée et enrichie par les levés faits à l'occasion de la route du Simplon : ils comprennent le cours du Rhône depuis Brig jusqu'à son embouchure dans le lac de Genève, ainsi que le tracé de la route du Simplon depuis Genève jusqu'à Milan. La portion de la France comprise dans la carte des Alpes a été remplie avec l'excellente carte de Bourcet, qui fait partie des cartes insérées dans le Catalogue du dépôt de la guerre. La Valteline et les parties du Tyrol et des Grisons ont été faites d'après la carte du Tyrol gravée au dépôt de la guerre, celle de Weiss et toutes celles qui ont été publiées en Suisse sur cette contrée.

Voyage dans la Grèce, comprenant la description ancienne et moderne de l'Épire, de l'Illyrie grecque, de la Macédoine Cisaxienne, d'une partie de la Triballie, de la Thessalie, de l'Acarnanie, de l'Etolie ancienne et Epictète, de la Locride Hesperienne, de la Doride et du Péloponnèse; avec des considérations sur l'archéologie, la numismatique, les mœurs, les arts, l'industrie et le commerce des habitans de ces provinces; par F. C. H. L. Pouqueville, ancien consul général de France près d'Ali, pacha de Janina, &c. Paris, impr. et libr. de Firm. Didot, 4 vol. *in-8.°*, ornés de figures et de cartes dressées par M. Barbié du Bocage, de l'Institut royal de France. Prix, 36 fr.

Les jeunes Voyageurs, ou Lettres sur la France, en prose et en vers; ornées de 88 gravures offrant à l'œil la carte générale de la France, les cartes particulières des départemens, les productions du sol et de l'industrie, les curiosités et les noms des hommes célèbres; par L. N. A*** et C. T***. Paris, impr. de Didot jeune, chez Lelong, 6 vol. *in-18.* Prix, 30 fr., et franc de port, 33 fr.

Observations sur un opuscule de M. Champollion-Figeac, intitulé *Annales des Lagides, supplément contenant la défense de la chronologie de cet ouvrage;* par M. J. Saint-Martin. Paris, impr. de Doublet, grand *in-8.°* de 40 pages.

Mémoires de M.me Rolland; avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissemens historiques, par MM. Berville et Barrière, impr. et libr. de Baudouin, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 65 feuilles. Prix, 12 fr.

Histoire, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes; précédés d'un Essai sur la topographie de ce département et ornés de cartes, plans, dessins et portraits; par un ancien préfet, membre de la société royale des antiquaires de France. Paris, impr. de M.me Hérissant-Ledoux, chez Fantin, et Treuttel et Würtz, *in-8.°* de 23 feuilles.

Principes d'économie politique, considérés sous le rapport de leur application pratique; par M. T. R. Malthus, M. A. F. R. S., professeur d'histoire et d'économie politique au collége des Indes orientales, dans le Hertfordshire; traduits de l'anglais par M. Constancio, docteur-médecin. Paris, impr. de Fain, chez Aillaud, 2 vol. *in-8.°* Prix, 14 fr.

Lettres à M. Malthus sur différens sujets d'économie politique, notamment sur les causes de la stagnation générale du commerce; par Jean-Baptiste Say, membre de plusieurs académies, auteur du Traité d'économie politique, impr. de Firm. Didot, *in-8.°* de 184 pages; se trouve à Paris et à Londres chez Bossange père et fils. Nous rendrons compte de cet ouvrage dans l'un de nos prochains cahiers.

Traité élémentaire du calcul différentiel et du calcul intégral, par S. F. Lacroix; troisième édition, revue, corrigée et augmentée, *in-8.°* de 41 feuilles, avec 5 planches. Prix, 7 fr. 50 cent.

Exposé sommaire des nouvelles expériences consacrées à l'examen de la doctrine de Newton, faites dans le cours d'optique donné en 1820, par M. Bourgeois, da la société royale et académique des sciences, et faisant suite à celui qui a été donné en 1818; suivi de considérations sur les propriétés remarquables offertes par la lumière du soleil pendant l'éclipse du 7 septembre 1820. Paris, impr. et libr. de Bélin-Leprieur et chez Guyot, *in-8.°* de 72 pages. Prix, 2 fr.

Observations sur les courses de chevaux en France; par Armand Séguin, correspondant de l'académie royale des sciences. Paris, impr. et librairie de d'Hautel, *in-8.°* de 34 pages.

M. Éméric David, membre de l'Institut, vient de publier, sous le titre d'*Essai historique sur la sculpture française*, plusieurs articles sur l'histoire de la sculpture par M. Cicognara, qui ont été insérés dans divers cahiers de la Revue encyclopédique, *in-8.°* de 112 pages.

Notice des travaux de la Société royale de médecine de Bordeaux, depuis sa dernière séance publique jusqu'au 28 août 1820, par M. Dupuch-Lapointe, secrétaire général. Bordeaux, impr. et librairie de Lawalle, *in-8.°* de 34 pages.

Tablettes universelles, ou Résumé de tous les journaux et Bibliographie générale; répertoire des événemens, des nouvelles, et de tout ce qui concerne l'histoire, les sciences, la littérature et les arts; par une société d'hommes de lettres, ouvrage dont il sera publié, tous les mois, un cahier de 8 à 10 feuilles d'impression, petit-romain et petit-texte interlignés, grande justification (celle du prospectus). = *Division des matières qui seront traitées dans chaque cahier.* — I.re partie. HISTOIRE; Evénemens et Nouvelles des deux continens; Situation de la France; Lois, Ordonnances et Arrêtés; Travaux législatifs: Matières administratives; Cultes; Etablissemens publics; Tribunaux; Revue des journaux quotidiens et semi-périodiques; Chroniques diverses. — II.e SCIENCES ET ARTS; Sciences morales et politiques, physiques et mathématiques; Systèmes, Dissertations, Voyages, Inventions et Découvertes; Revue des journaux savans. — III.e LITTÉRATURE. Poésie; Romans; Théâtres; Bibliographie générale, avec un examen raisonné du genre, du sujet et du style de chaque ouvrage, et, autant qu'il sera possible, un relevé des diverses critiques qu'il aura essuyées. — IV.e Correspondances particulières; Mélanges ou morceaux inédits en prose et en vers; Chronologie; Nécrologie; Bulletins de commerce; Modes; Annonces diverses. Le premier cahier, formant le tiers du volume, paroîtra dans les premiers jours de novembre prochain, et ainsi les cahiers suivans de mois en mois. L'époque, où commencent les *Tablettes universelles* a été combinée avec le commencement des travaux de la session nouvelle des chambres. On souscrit au moins pour trois cahiers à-la-fois formant un volume. Chaque volume ou trimestre est de 10 fr.; 2 vol. comprenant six mois, sont de 19 fr.; les 4 vol., comprenant l'année, de 36 fr. Il faudra joindre au prix de chaque volume ou trimestre, 2 fr. pour le port dans les départemens, et 4 fr. pour l'étranger. Quelques cahiers seront accompagnés de musique et de gravures; et chaque trimestre, d'un titre et d'une table régulière. Il entrera dans cet ouvrage plusieurs tableaux synoptiques. Le bureau principal est établi place de l'Odéon, n.° 3, entre les rues Racine et Voltaire. Les livres et envois divers concernant la rédaction ou la souscription, doivent y être adressés francs de port à M. Gouriet, directeur des *Tablettes universelles.* On souscrit aussi chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n.° 36; Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n.° 18; Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois; Ladvocat, libraire, Palais-Royal, galerie de bois; et chez tous les libraires des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.

Annales de la littérature et des arts; par MM. Quatremère de Quincy, Vanderbourg, Raoul-Rochette, Abel-Rémusat, C. L. Mollevaut, Ch. Nodier, O'Mahony, Ancelot, Amar, Destains et plusieurs autres hommes de lettres. Ce journal paroîtra toutes les semaines, par livraison de deux feuilles 1/4 ou deux feuilles et demie, *in-8.°* Prix de l'abonnement, par trimestre ou pour douze livraisons formant un volume, 11 fr. 50 cent.; pour six mois, 22 fr.; pour l'année, 43 fr.. A Paris, imprimerie de Boucher, librairie de Nicolle.

Journal de jurisprudence, ou Recueil des arrêts notables de la cour royale de Nîmes; par J. L. Crivelli, avocat à la même cour, membre des académies d'Avignon et de Nîmes. Ce journal paroît par cahiers; il en existe déjà un volume *in-4.°*, contenant les arrêts de 1819 et 1820. Il se vend Bavoux, libraire, à Paris, rue Gît-le-Cœur, n.° 4. Prix, 15 francs pour un volume de 600 pages.

=*Storia della Corsica, da suoi più antichi tempi fino al 1594*, compilata dal Philippini, arcidiacono di Mariana, ed in questa nuova edizione notabilmente accresciuta ed emendata. Bastia, impr. et libr. de Stefano Batini, *in-8.°* de 3 feuilles et demie. Prix, 2 fr.

ANGLETERRE.

Ricardi Porsoni Notæ in Aristophanem, quibus Plutum comœdiam partim ex ejusdem recensione, partim è manuscriptis emendatum et variis lectionibus instructum præmisit, et collationum appendicem adjecit, P. P. Dobree. Londini, 1820, *in-8.°* Prix, 1 l. st.

Essay on the life and genius of Firdausi (Ferdousi), &c.; Essai sur la vie et le génie de Firdausi, le grand poète héroïque persan, avec une traduction littérale de son épisode de Sohrab. Londres, 1820, Longman, *in-8.°*

The Battle of Tewkesbury; la Bataille de Tewkesbury, poème, avec des notes historiques, par Cécile Cooper. Tewkesbury, 1820, *in-8.°* Prix, 3 sh.

Henri IV; Henri IV, ou Paris dans le vieux temps, opéra comique en trois actes; représenté au théâtre de Covent garden. Londres, 1820, Low, *in-8.°* Prix 2 sh. 6 d.

Historical Account of discoveries and travels in Asia, from the earliest ages to the present time, by Hugh Murray, F. R. S. E. Edinburg, 1820, *in-8.°*, 3 vol.

A Voyage to Africa, with some Account of the manners and customs of the Dahomian people, by John Mc Leod, M. D. London, 1820, *in-8.°*

Travels in Sicily, Greece and Albania, &c.; Voyages en Sicile, en Grèce et en Albanie, par F. S. Hughes. London, Mawman, 1820, 2 vol. *in-4.°*, avec planches, prix, 5 l. st. 5 sh.

A second Journey through Persia, Armenia and Asia minor to Constantinople, &c.; Second Voyage par la Perse, l'Arménie et l'Asie mineure à Constantinople, dans les années 1810 à 1816, par J. Morier, ministre plénipotentiaire à la cour de Perse. Londres, Longman, *in-4.°*, avec figures et cartes. Prix, 3 l. st. 13 sh.

A Survey of Staffordshire, &c.; Description du Staffordshire, contenant les antiquités de ce comté, par Sampson Erdeswick; collationné sur des manuscrits, avec des remarques de Wyrley, Chetwind, Degge et autres; publiée par Th. Harwood. Londres, 1820, Nichols, *in-8.°*, avec figures. Prix, 1 l. st. 1 sh.

Description of the characters, manners and customs of the indian people, &c.; Description du caractère, des mœurs et usages des Indous, ainsi que de leurs institutions civiles et religieuses, par A. Dubois, missionnaire au Mysore; traduite sur le manuscrit français. Londres, Longman, *in-4.°* Prix, 2 l. 2 sh.

The natural History of ants, &c., Histoire naturelle des fourmis, traduite du français de P. Huber par E. Johnson. Londres, Longman, 1820, *in-12*, fig. Prix, 9 sh.

The Lifes of the english and foreign reformers, &c., Les Vies des réformateurs

anglais et étrangers, par W. Gilpin. Londres, 1820, Longman, 2 vol. *in-12.* Prix, 9 sh.

Essay on the evils of popular ignorance, &c.; Essai sur les maux produits par l'ignorance du peuple, par J. Foster. Londres, 1820, *in-8.°* Prix, 8 sh.

An Inquiry into the causes of the progressive depreciation of agricultural labour, &c.; Recherches sur les causes de la décadence progressive de l'agriculture dans les temps modernes, suivies de réflexions sur les moyens à prendre pour y remédier; par John Barton Esq. Londres, 1820, Colburn, *in-8.°* 4 sh.

Essay on magnetic attractions, &c.; Essai sur les attractions magnétiques, principalement sur la déclinaison du compas sur les vaisseaux, causée par l'influence locale des canons, &c.; par P. Barlow. Londres, Taylor, *in-8.°* 7 sh.

History of the several italian schools of painting, &c.; Histoire des différentes écoles de peinture d'Italie, avec des observations sur l'état actuel de l'art; par J. T. James, auteur d'un Voyage en Allemagne. Londres, Murray, *in-8.°* 10 sh.

Inquiry into certain errors relating to insanity, &c.; Recherches sur certaines erreurs relativement à l'aliénation mentale; par G. M. Barrow. Londres, 1820, Underwood, *in-8.°* Prix, 8 sh.

Primi Ezræ libri, qui apud Vulgatam appellatur *quartus*, versio æthiopica, nunc primò in medium prolata, et latinè anglicèque reddita, à Ricardo Laurence, LL. D. hebraïcæ linguæ professore regio, &c. Oxoniæ, 1820, *in-8.°*

Transactions of the literary society of Bombay, with engravings, vol. II. London, 1820, *in-4.°*

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Géographie de Virgile, par Helliez, &c.; enrichie de cartes géographiques, par J. G. Masselin. (*Article de M.* Letronne.) .... Pag. 579.

Anthologie arabe, ou Choix de poésies arabes inédites, traduites en français avec le texte en regard, et accompagnée d'une version latine littérale, par Jean Humbert. (*Article de M.* Chézy.) .... 586.

Nouvelles Lettres édifiantes des Missions de la Chine et des Indes orientales. (*Article de M.* Abel-Rémusat.) .... 595.

Méditations poétiques, par M. Alphonse de la Martine. (*Article de M.* Vanderbourg.) .... 601.

Histoire littéraire de la France, tome XV, suite du XII.e siècle. (*Second article de M.* Raynouard.) .... 606.

Voyages en diverses contrées de l'Orient, &c.; publiés par Robert Walpole. (*Article de M.* Letronne.) .... 616.

Nouvelles littéraires .... 629.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

NOVEMBRE 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, *au bureau du Journal des Savans,* à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL
DES SAVANS.

NOVEMBRE 1820.

Travels in various countries of the East, being a continuation of Memoirs relating to european and asiatic Turkey, &c.; c'est-à-dire, *Voyages en diverses contrées de l'Orient, servant de continuation aux Mémoires relatifs à la Turquie européenne et asiatique, &c., publiés par* Robert Walpole. Londres, 1820, *in-4.°* de 630 pages, avec 13 planches.

SECOND ARTICLE.

La première des dix-neuf pièces de cet important recueil dont il nous reste à présenter l'analyse, traite de quelques *particularités sur la police*

à Constantinople ; elles concernent uniquement les voleurs. Quoique le vol, par la loi de Mahomet, soit soumis à de rigoureuses peines, le gouvernement juge à propos d'être en quelque sorte de connivence avec ceux qui s'en rendent coupables : à cet effet, un officier est chargé de cette partie importante de la police. Cet officier, qui, au fond, n'est autre chose que le chef des voleurs, est choisi dans le corps des *mumgi* (domestiques de l'aga des janissaires), et s'appelle *zyndan hakekisi ;* sa charge est vénale et coûte deux mille trois cents piastres. Tout voleur arrêté a recours à la protection de cet officier, qui emploie tout son crédit à le faire transporter au bagne, d'où il le fait sortir peu de temps après. On note avec soin le nom de ce nouveau voleur, son signalement, et jusqu'au genre de vol auquel il s'adonne de préférence, et dès-lors il est regardé comme membre régulier de la confrérie. Les voleurs, déguisés de mille manières différentes, exercent leurs talens avec beaucoup moins de danger que par-tout ailleurs, mais aussi, comme on le pense, avec moins de profit. Toute personne à qui l'on a volé des effets de quelque prix, s'adresse au zyndan hakekisi pour se les faire rendre : elle donne des informations sur la manière dont le vol a été commis ; le zyndan hakekisi fait venir les voleurs connus pour voler de cette manière, et le coupable ne peut long-temps demeurer inconnu. Les effets volés sont restitués ; mais l'officier exige un droit souvent assez considérable ; et quand les offres ne sont pas suffisantes, il garde le tout, et partage avec le voleur. M. Hawkins donne sur cette étrange manière de faire la police plusieurs autres détails fort curieux, que nous sommes forcés de passer sous silence. Il est digne de remarque que, chez les Égyptiens, les voleurs formoient une sorte de corps organisé absolument de même, au témoignage de Diodore de Sicile (1). Cette pièce est suivie d'une autre fort remarquable, contenant le détail de la découverte d'un *très-ancien temple sur le mont Ocha en Eubée, par M. Hawkins.*

La côte sud de l'Eubée, dit ce voyageur, offre l'aspect le plus effrayant : des montagnes assez élevées pour avoir ordinairement la tête cachée dans les nuages, et dont les flancs, sillonnés de crevasses et de précipices, descendent à pic dans la mer, telle est l'image que cette côte présente au navigateur ; son vaisseau, assailli par les vents du sud, est souvent poussé vers cette côte terrible, et presque toujours perdu sans ressource. Aussi les anciens appeloient-ils le cap *Capharée,* qui termine l'Eubée au sud-est, Ξυλοφάγος, ou *mangeur de vaisseaux* (2).

Après avoir longé cette côte dangereuse, où son vaisseau manqua de

(1) Diod. Sic. *1, 80.* — (2) Tzetzès *ad Lycoph. 373.*

périr, notre voyageur aborda au port de Caryste, dans l'intention de visiter le mont Ocha, qui domine cette ancienne ville, et de dessiner du haut de ce point élevé les sinuosités de la côte orientale et méridionale de l'île. Une découverte des plus intéressantes fut le résultat inattendu de ce voyage.

A peu de distance de Caryste, sur le flanc de la montagne, il vit des restes d'anciennes carrières de marbre, et des colonnes entières taillées sur le lieu même; une d'elles avoit treize pieds de long et quatre pieds trois pouces à sa base (sans doute il s'agit de la circonférence). On ne peut douter que ce ne soient là les célèbres carrières du marbre de Caryste : M. Hawkins a pu constater sur les lieux que ce fameux marbre est le *cipolino* des antiquaires romains.

En s'élevant davantage sur la montagne, on cesse de voir du marbre; cette substance est remplacée par le gneiss. Parvenu au sommet, M. Hawkins se disposoit à commencer ses opérations trigonométriques, quand il aperçut à peu de distance un bâtiment ruiné, qu'il prit d'abord pour une de ces chapelles grecques qu'on rencontre si souvent sur le sommet des montagnes, mais qu'il reconnut bientôt, à son grand étonnement, pour les restes d'un temple de la construction la plus ancienne et la plus singulière.

Les anciens parlent souvent d'autels de Jupiter situés sur le sommet des montagnes: mais Pausanias ne rapporte qu'un seul exemple d'un temple dans une telle situation, c'est celui de *Mercure Cyllénien;* car, pour celui d'*Apollon Epicurius,* quoique dans une situation fort élevée, on ne peut dire qu'il soit sur le sommet d'une montagne. M. Hawkins soupçonne que cet édifice est un temple de Neptune : ce n'est qu'une conjecture qu'on n'a ni le droit de combattre, ni les moyens de remplacer par une autre; ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans une telle situation, un pareil édifice ne peut être qu'un temple.

Cet édifice, si remarquable par sa position, l'est encore plus par son architecture : point de colonnes, ni d'ornemens ordinaires aux édifices de ce genre; la forme est un parallélogramme de 30 pieds 6 p. 3/8 (anglais) dans un sens, et de 16 pieds dans un autre, sans compter l'épaisseur des murs, qui est de 4 pieds environ *(voy. fig. 1);* la hauteur est de 12 pieds 2 pouces; la construction des murs est partie en couches régulières, et partie en gros blocs irréguliers. « Le toit, dit M. Hawkins, » est simplement une couverture en pierres, faite pour se soutenir soi- » même, et dont il n'existe pas d'exemple connu: la partie du toit qui » repose sur les murs, contrebalance le poids de celle qui est intérieure, » ou, en d'autres termes, suffit pour contrebalancer la partie qui forme

» le plafond. Les pierres du toit sont dans une situation inclinée ; cette » inclinaison paroît avoir eu deux objets : l'un, de faciliter l'écoulement » des eaux; l'autre, de rejeter une partie du poids sur les murs. L'in- » tervalle laissé au milieu, entre les deux parties du toit, dont chacune » étoit appuyée sur un des côtés opposés du temple, pouvoit être de » 2 pieds environ, et recouvert d'une rangée de pierres qui régnoit » dans la longueur. » Cette description, un peu obscure, sera éclaircie par la figure 3 du plan ci-joint, laquelle représente un des côtés du plafond : *A* est le côté intérieur du mur ; *a b c* sont les blocs placés dans une direction inclinée à l'horizon, et qui se dépassent les uns les autres : on voit que la construction est de l'espèce de celle que les architectes appellent *encorbellement* ou *à recouvrement.* Pausanias nous apprend que le temple de Jupiter à Olympie étoit couvert, non de tuiles en terre cuite, mais de dalles de pierre, disposées comme l'auroient été des tuiles ; genre de toiture dont on attribuoit l'invention à Bizès de Naxos, qui vivoit au temps d'Aliatte (1), c'est-à-dire, vers 600 avant J. C. Cette toiture, d'après les paroles de Pausanias, paroît bien être dans les mêmes principes, et n'offrir que le perfectionnement de la couverture massive et grossière du temple du mont Ocha. M. Hawkins dit qu'il n'y a point d'autre exemple d'un toit semblable ; en effet, je ne connois que le toit du tombeau de Mylasa en Carie (2), qui ait une sorte d'analogie avec celui de l'édifice du mont Ocha. Un jeune et savant voyageur anglais, M. Wyse, nous a assurés avoir vu à Paulitza, près Phigalie, une porte dont la construction est précisément de même genre que celle de ce toit ; il nous l'a figurée ainsi *(v. fig. 4).* L'identité entre les deux constructions est complète ; on ne trouve d'exemple analogue qu'en Égypte, et par exemple au souterrain de la grande pyramide (3). Ce n'est pas, au reste, le seul point de ressemblance de cet édifice avec ceux de l'Égypte. A la vue du dessin, il est difficile de ne pas se figurer d'abord qu'on a devant soi la porte d'un édifice égyptien, ou celle du singulier édifice de Mycènes, connu sous le nom de *Trésor d'Atrée*, et qui conserve tant de traces de l'architecture égyptienne. Sans nous étendre davantage sur ce sujet, qui nous meneroit trop loin, nous dirons que le temple du mont Ocha paroît être du même genre de bâtisse que le Trésor d'Atrée. Comme temple, l'édifice du mont Ocha est très-probablement la plus ancienne construction qui existe dans l'Occident.

(1) Pausan. *I*, *Eliac. 10.* — (2) Voyage de Choiseul-Gouffier, *tom. I*, *pl. LXXXV*, *LXXXVI*, *LXXXVII.* — (3) Voyage de Denon, *pl. XX*, *fig. 6.*

N.° XVIII. *Voyage dans une partie de l'ancienne Cœlé-Syrie et de la Syrie salutaire, tiré des papiers de feu le lieutenant-colonel Squire.*

Le colonel Squire, étant à bord du *Mentor*, entra dans le port de Tripoli le 18 avril 1802. Comme *le Mentor* avoit l'ordre de croiser dans la baie d'Alexandrette, le colonel et ses compagnons de voyage préférèrent de se rendre à Alexandrette par terre, après avoir visité l'intérieur du pays, en passant par Balbec, Damas, Alep et Antioche.

La route, à travers les gorges du Liban, n'étant pas encore praticable à cause des neiges, les voyageurs se dirigèrent au sud, le long de la côte; ils traversèrent le *Narh-el-Bered* ou rivière froide, ayant à droite le Liban, dont les parties inférieures sont couvertes des habitations des Maronites, et de leurs jardins, qui s'élèvent sur des terrasses ou amphithéâtres. Ils arrivèrent à Batroun, lieu habité par les Maronites, qui sont sous le gouvernement des Druses. A Dgebail [Byblos], ils commencèrent la montée du Liban, dont ils trouvèrent le sommet couvert d'une neige profonde. Nous passerons sous silence la description des édifices de Balbec, parce qu'ils sont bien connus depuis long-temps; nous croyons pouvoir en dire autant de la route de Balbec à Damas, et de la ville de Damas elle-même. De Damas, les voyageurs tournèrent au nord pour se rendre à Antioche; ils parcoururent la vallée de l'Oronte dans toute sa longueur. La relation du colonel Squire fournit à cet égard plusieurs notions nouvelles: telle est la description d'Hems [Emèse] et d'*Hamah*. Quant à celle d'Alep, d'Antioche et d'Alexandrette, nous pouvons sans inconvéniens nous dispenser d'en donner un extrait; on y lit ce qui se lit par-tout.

N.° XIX. *Lettre à l'éditeur sur un bas-relief égyptien, portant des caractères grecs, par E. D. Clarke.*

Ce bas-relief a été envoyé d'Égypte avec d'autres antiquités du même genre; il paroît représenter *Mercure dans le style égyptien*, nu, portant dans sa main droite *une bourse;* sa main gauche est étendue sur sa poitrine; il est placé dans une niche; sa tête est couronnée d'un diadème à cinq rayons, qui s'attachent à un bandeau, sur lequel on lit ces cinq caractères en relief, très-distincts, et bien détachés du fond:

ΠΛΓΚΔ

Il n'est nullement difficile de les lire, attendu qu'ils ont un quart de pouce de haut; l'embarras est de savoir ce qu'ils signifient. M. Walpole y reconnoît des caractères grecs, et suppose, ce qui est vraisemblable,

qu'ils expriment le nom de la divinité représentée par le bas-relief. « La » grande idole du paganisme, dit M. Walpole, qui devint en si grande » abomination aux Hébreux, est le dieu Baal, ou Bel; et Kircher » prouve que cette divinité étoit la même que *Gad*, et avoit été ap- » pelée *Baalgad* ou *Belgad*, dont le culte provenoit originairement de » l'Égypte. Maintenant, si le dernier de ces deux noms étoit écrit » *Belgud*, nous aurions précisément celui que porte le bas-relief; car, » substituant Π à B, et omettant la voyelle, dans la première syllabe, » le mot *Belgud* seroit écrit exactement comme il l'est sur la pierre, » ΠΛΓΥΔ. » On trouvera sans doute cette conjecture forcée; mais nous la présentons telle que l'auteur la donne, en y joignant la forme exacte des lettres, pour la satisfaction de ceux qui voudroient chercher un autre mot à cette énigme.

M. Walpole, dans un *post-scriptum*, rappelle l'opinion de quelques voyageurs qui ont cru que le grand Sphinx de Gizeh étoit originairement peint en rouge. Une pierre détachée du nez de ce colosse, et qu'il a rapportée en Angletere, étoit recouverte de cette couleur, qu'il a fait gratter et analyser: l'analyse a montré que c'étoit de l'ocre rouge. Ces observations confirment la correction déjà proposée (1), *rubrica* au lieu de *lubrica*, dans ce passage de Pline, qui, parlant du Sphinx, dit : *est autem saxo naturali elaborata et lubrica* (2).

N.° XX. *Voyage du Caire au mont Sinaï, en 1811, communiqué par M. Fazakerley.*

Le pacha d'Égypte invita M. Fazakerley et M. Galles Knight à l'accompagner à Suez, où il se rendoit pour surveiller la construction d'une flottille qu'il destinoit à agir contre les Wahabites. Cette flottille consistoit en trois ou quatre bâtimens de quarante à cent tonneaux. L'inspection étoit de nature à retenir le pacha assez long-temps, et le séjour de Suez n'offroit pas de grands attraits à nos voyageurs; d'autre part, retourner au Caire sans escorte n'eût pas été un parti très-sûr: ils prirent donc la résolution d'aller visiter le mont Sinaï. Ils partirent de Suez le 4 février: la route qu'il suivirent longe le bord de la mer Rouge; à leur gauche s'étendoit une chaîne de montagnes granitiques. Dans cette saison, le soleil avoit déjà tant de force, qu'on étoit obligé de chercher l'ombre; mais les nuits étoient extrêmement froides. Ils traversèrent un khan d'Arabes, qui les reçurent très-bien, les traitèrent en personnes de conséquence, et leur donnèrent le nom de sultans: tant est puissante la

(1) Zoega, *Us. Obel. 384, not. 8.* — (2) Plin. *XXXVI, 12.*

protection du pacha d'Égypte ! Après la visite du couvent du mont Sinaï et du mont Sainte-Catherine, ils reprirent la route de Suez, d'où ils revinrent au Caire avec le pacha. La narration de M. Fazakerley ne contient pas beaucoup de particularités instructives, mais elle est d'une lecture fort attachante.

N.° XXI. *Sur une coutume particulière aux îles de l'Archipel, par M. Hawkins.*

Ce mémoire contient la vérification d'un fait consigné dans les Voyages de Guys. « Il y a dans l'île de Métélin, disoit ce voyageur, une » coutume bien extraordinaire, quoiqu'elle ne soit pas destituée de » raison. Toutes les propriétés et tous les immeubles appartiennent aux » filles et à la fille aînée, ce qui entraîne l'exhérédation des garçons. » Comme je n'ai fait qu'aborder dans cette île, je n'ai pu vérifier le fait » par moi-même : mais on me l'a bien assuré ; et le premier Météliniote » que j'ai questionné sur cela, m'a dit que le fait étoit vrai, que l'usage » étoit fort ancien, et que les garçons consentoient volontiers à tout céder » à leurs sœurs, pour leur procurer de meilleurs établissemens. Ils » pourroient, s'ils le vouloient, ajoutoit-il, réclamer la loi turque, qui » admet tous les enfans au partage des biens paternels et maternels ; » mais ceux qui voudroient ainsi se soustraire à la loi du pays, seroient » déshonorés. »

Aucun voyageur, après Guys, n'avoit parlé de ce fait remarquable, excepté le comte de Charlemont, dans une narration communiquée à l'académie royale d'Irlande ; encore l'avoit-il présentée fort inexactement. M. Hawkins, dans le cours de ses voyages en Grèce, s'est attaché à prendre par-tout des renseignemens sur l'hérédité des filles : il a constaté que, dans une grande partie des îles de l'Archipel, la fille aînée prend pour sa dot la maison de la famille avec tous ses meubles, et un tiers ou une plus grande part des biens de la mère, qui, en réalité, dans les îles de l'Archipel, constituent la plus grande partie des moyens de subsistance ; que les autres filles partagent entre elles tout ce qui reste de la succession. Cette observation s'applique aux îles de Métélin, Lemnos, Scopelos, Scyros, Syra, Zéa, Ipsera, Myconi, Paros, Naxia, Siphnos, Santorin et Cos. M. Hawkins explique en détail les usages particuliers à chacune de ces îles sous ce rapport : malgré quelques modifications, on peut dire que l'usage est par-tout le même. Il semble qu'il n'en existe aucune trace dans les îles de Tinos, Andros, Hydria, Spezze et Paros, qui sont peuplées d'Albaniens du rit grec.

On sait qu'un pareil usage existoit chez les Lyciens, au témoignage

de Nicolas de Damas. *Les Lyciens*, dit-il, *honorent les femmes plus que les hommes, et prennent leur nom de leurs mères* (ce qui est aussi dans Hérodote, *I, 173*); *chez eux l'héritage est laissé aux filles, et non aux fils* (1). Diodore de Sicile nous apprend que Xanthus, fils de Tricopas, à la tête des Pélasges argiens, s'empara d'une partie de la Lycie, et alla s'établir ensuite à Lesbos (2) : on pourroit donc soupçonner avec quelque probabilité que l'hérédité des filles au préjudice des garçons est un usage apporté de Lycie par les Pélasges, et conservé jusqu'à nos jours. M. Hawkins en cherche une autre cause dans la nécessité de limiter la population de ces îles, dont la portion cultivable est si peu étendue et exige tant de travaux. Au moyen de cette loi, une partie de la population mâle est obligée de prendre le parti du négoce ou de la marine. Cette explication, que M. Hawkins accompagne de beaucoup de développemens, n'est pas dénuée de probabilité; cependant je ne sais s'il n'est pas plus simple, plus conforme à l'esprit des Grecs modernes, d'y voir un usage antique religieusement conservé à travers les siècles et les révolutions.

N.° XXII. *Sur le Labyrinthe de Crète, par M. Cockerell.*

Parmi les auteurs anciens qui ont dit quelques mots sur le labyrinthe de Crète, aucun n'en a parlé en témoin oculaire; et, de tous les voyageurs modernes, Tournefort est le seul qui ait donné la description des excavations remarquables qui existent au pied du mont Ida, près de Gortyne, et que les Crétois modernes prétendent être l'ancien labyrinthe. Quelque doute qu'on doive concevoir sur cette opinion des habitans, il est étrange que les voyageurs n'aient point eu le desir de visiter et d'examiner avec quelque soin ces singulières excavations, puisque enfin il étoit possible que l'opinion des Crétois eût quelque fondement.

Ce fut le motif qui détermina le savant architecte M. Cockerell à visiter le labyrinthe. Dans la route, il aperçut quelques restes d'antiquités, mais aucun assez important pour qu'il dût ralentir sa marche; enfin il arriva au prétendu labyrinthe. D'abord il ne put trouver le plus petit vestige d'aucun édifice extérieur qui auroit été en rapport avec les excavations. M. Cockerell et ses compagnons, après avoir placé un gardien sûr à l'entrée, s'enfoncèrent dans les souterrains, guidés par des gens du pays, portant des torches; ils en parcoururent toute l'étendue, souvent obligés de se traîner sur les genoux, à cause des éboulemens

(1) Nicol. Damasc. *p. 148, ed. Orell.* Λύκιοι τὰς γυναῖκας μᾶλλον ἢ τοὺς ἄνδρας τιμῶσι, καὶ καλοῦνται μητρόθεν. Τάς τε κληρονομίας ταῖς θυγατράσι λείπουσι, οὐ τοῖς υἱοῖς.

(2) Diod. Sic. *V, 81.*

qui ont rempli quelquefois presque toute la capacité du souterrain. Ce souterrain se compose d'une longue galerie, dont le développement peut être de 1600 pas, coupée de plusieurs autres galeries latérales, interrompue de temps en temps par des chambres, et se repliant sur elle-même, de manière à former une figure irrégulière de 300 pas dans un sens, et 200 pas dans l'autre, ainsi qu'on peut le voir par le plan qu'a dressé M. Cockerell de la partie qu'il a visitée. A vrai dire, les détours de ce souterrain sont tels, qu'un voyageur sans guide s'y perdroit infailliblement. Quel étoit l'objet de cette excavation! La qualité de la roche dans laquelle elle est creusée, qui est une pierre très-facile à tailler et très-propre à la bâtisse, et de plus le voisinage de Gortyne, font penser à M. Cockerell qu'elle a servi de carrière lors de la fondation de cette ville; et qu'ensuite les longs passages et les détours de sa forme singulière ont servi pour enfermer des prisonniers ou cacher des objets précieux : telles furent les carrières ou latomies de Syracuse, l'oreille de Denys dans la même ville; les excavations d'Agrigente, de Malte, et, l'on peut ajouter, les catacombes de S. Sébastien et de S. Laurent *fuori le mura*, à Rome. M. Cockerell croit cependant que cette excavation peut être l'ancien *labyrinthe* de Crète. Cette opinion a contre elle des autorités bien fortes, celles de Strabon (1) et de Pausanias (2), qui disent que le labyrinthe étoit à Cnosse et non à Gortyne; leur témoignage est confirmé par les médailles de Cnosse, qui portent au revers la figure du labyrinthe : on pourroit ajouter que, selon Diodore de Sicile, il ne restoit de son temps aucun vestige du labyrinthe (3). Mais les premières autorités suffisent, ce me semble, pour prouver que les excavations qui se voient maintenant près de l'ancienne Gortyne, n'ont dans la réalité rien de commun avec le fameux labyrinthe de Cnosse. Vraisemblablement l'opinion des gens du pays vient de ce que, dans les temps anciens, cette excavation s'appeloit aussi *labyrinthe;* car on voit, par un passage de Strabon qu'a cité M. Cockerell lui-même, que les Grecs donnoient ce nom aux excavations prolongées dans les carrières; c'est en ce sens qu'il faut probablement interpréter ce passage de Strabon : *Après Nauplie, on trouve les cavernes et les labyrinthes qui y sont construits, et qu'on appelle* cyclopéens (4).

(1) Strab. *XI*, *477*. — (2) Pausan. *I*, *27*. — (3) Diod. Sic. *I*, *61*. Ἀλλ' ὁ μὲν κατὰ τὴν Κρήτην ἠφανίσθη τελέως, εἴτε δυνάστου τινὸς κατασκάψαντος, εἴτε τοῦ χρόνου τὸ ἔργον λυμηναμένου. — (4) Strab. *VIII*, *369*. Ἑφεξῆς δὲ τῇ Ναυπλίᾳ τὰ σπήλαια καὶ οἱ ἐν αὐτοῖς λαβύρινθοι, Κυκλώπεια δ' ὀνομάζουσι.

N.° XXIII. *Sur les Sculptures du Parthénon, par M. Wilkins.*

Dans ce mémoire, il est question seulement du fronton occidental du Parthénon, et non pas de toutes les sculptures de ce temple, comme le titre pourroit le faire croire. M. Wilkins a essayé de donner une explication complète de l'ensemble des sculptures de ce fronton, dont la plupart des figures n'ont encore qu'une attribution hypothétique. M. Wilkins reconnoît, comme un fait incontestable, que le sujet est la dispute de Minerve et de Neptune, ainsi que M. Quatremère de Quincy l'a établi, et que les deux figures qui occupent le centre de la composition sont Minerve et Neptune : cela est en effet hors de doute. M. Visconti avoit pensé que les personnages du tympan du fronton occidental devoient y être rangés, les uns du côté de Minerve, les autres du côté de Neptune, selon que, dans les idées mythologiques, ils étoient du parti de l'une ou de l'autre de ces divinités. Cette opinion du savant antiquaire est confirmée par des rapprochemens de monumens du même genre : ainsi, dans les deux frontons du temple de Jupiter Panhellénien à Égine, on a l'exemple de cette espèce d'équilibre entre le rôle des divers personnages de chaque côté des figures principales. D'après la description de Pausanias, il en étoit de même du fronton du temple de Jupiter à Olympie ; puisque, d'un côté, étoient rangés tous les personnages qui tenoient à Pélops ; et de l'autre, tous ceux qui tenoient à Œnomaüs ; tout se correspondant avec une symétrie particulière.

M. Wilkins veut qu'on ait renoncé à cette symétrie dans la disposition du sujet du fronton occidental. Pour en expliquer les figures, il a recours à un vase peint très-curieux, trouvé dans une excavation faite au pied des murs d'Athènes, apporté en Angleterre par M. Graham, et maintenant dans la possession du docteur Clarke. Le sujet est précisément le même que celui du fronton occidental ; et l'on peut d'autant moins en douter, que le nom des personnages est écrit en lettres d'or au-dessus de la tête de chacun d'eux : il est à remarquer que les bossettes et les mors des chevaux, les diadèmes, les pendans d'oreilles et les agrafes des femmes, furent également dorés. Dans cette peinture, dont le sujet semble développé comme le tympan du fronton, on voit, au milieu de la composition, les deux figures de Neptune, la tête couronnée, et celle de Minerve à gauche du dieu s'élève l'olivier ; puis viennent deux figures, l'une debout, l'autre assise, au-dessus desquelles on lit ΠΕΙΘΩ (une des Grâces), ΑΦΡΟΔΙΤΗ (Vénus) ; près de Vénus, est une figure jeune, ailée, qui ne peut être que l'Amour ; ensuite une figure de Pan [ΠΑΝ], remarquable en ce qu'elle n'a point les jambes de bouc ; seulement sa

tête est surmontée de deux petites cornes dorées; plus loin la nymphe Cymo [ΚΥΜΩ], qui précède un char traîné par quatre chevaux: un personnage est dans le char; au-dessus des chevaux, on lit ΟΧΗ Α: une fracture du vase empêche de lire le reste, mais les deux lettres ΟΣ qu'on lit après la fracture permettent de suposer qu'il y avoit ΟΧΗ ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ [char d'Apollon]. Du côté de Minerve, on voit se succéder *Psamathe*, nymphe marine, puis un animal fantastique qui pourroit être Protée, sous une de ses formes et enfin *Pélée* et *Thétis*.

Telle est la disposition du vase dont M. Wilkins s'appuie pour son explication du bas-relief du tympan occidental; conformément au parallèle qu'il institue à cet égard, il dispose et nomme ainsi les figures de ce tympan:

1.° Du côté de Neptune, *Cymo;* c'est la Victoire apteros de M. Visconti; *Amphitrite*, attribution reconnue par MM. Quatremère de Quincy et Visconti; *Léda*, avec ses deux enfans Castor et Pollux; M. Visconti l'appelle *Latone; Galene, Thalassa;* ces trois dernières attributions ont pour fondement ce passage de Pausanias: « On a sculpté sur le piédestal de la statue de Neptune, les fils de Tyndare; les autres statues » qui ornent le temple (de Neptune) sont *Galene, Thalassa* (1). Ainsi M. Wilkins place du côté de Neptune tous les personnages qui ont rapport à la mer: viennent ensuite trois figures auxquelles il ne donne point de nom.

2.° Du côté de Minerve, *Apollon traîné dans un char à deux chevaux;* Voilà le Ὄχη Ἀπόλλωνος du vase peint: selon M. Quatremère de Quincy, c'est le char de Minerve; selon M. Visconti, c'est celui de la Victoire *apteros*, opinion dont M. Quatremère de Quincy a prouvé le peu de fondement (2). Toutefois les deux savans critiques s'accordent en un point, c'est qu'ils prennent pour une statue de femme, d'après le dessin de Nointel, la figure assise, ayant un pied posé sur le derrière du char. M. Wilkins veut au contraire que ce soit Apollon jeune, vêtu d'une longue robe flottante, comme l'Apollon Musagète; « et ce qu'il y a de » plus remarquable, dit-il, c'est qu'elle est habillée comme la figure qui » est placée dans le char sur le vase. Cette figure, coiffée et habillée » de la tête aux pieds, avec des formes féminines, seroit prise sans aucun » doute pour une femme, sans les mots ΟΧΗ ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ, qui ne » permettent pas qu'on s'y méprenne. » Cette dernière raison ne nous paroît pas bien convaincante. D'une part, il est impossible de douter que la figure placée dans le char, sur le vase, soit une figure de femme: de

(1) Pausan. *Corinth.* 1, *fin.* — (2) Journal des Savans, février 1820, p. 81.

l'autre, les lettres ΟΧΗ Α..ΟΣ, qui se lisent au-dessus, ne prouvent rien en faveur de la supposition de M. Wilkins, attendu qu'on peut lire ΟΧΗ Α(ΡΤΕΜΙΔ)ΟΣ aussi bien que ΟΧΗ Α(ΠΟΛΛΩΝ)ΟΣ. Indépendamment de la difficulté qui se tire du sexe bien évident de la figure, l'idée de placer ainsi Apollon sur son char, au milieu du sujet représentant la dispute de de Neptune et de Minerve, nous paroît des moins admissibles ; et en général nous avouerons que le parallèle établi par M. Wilkins entre le sujet de ce vase et celui du fronton est beaucoup plus ingénieux que solide ; néanmoins ce parallèle peut donner lieu à de nouvelles attributions de certaines figures. « C'est en réunissant ainsi tous les monumens ana- » logues, qu'on parviendra, dit M. Quatremère de Quincy, à nous faire » jouir d'un ensemble approximatif de cette sublime composition (1). »

N.° XXIV. *Notice de quelques antiquités remarquables de la Perse.*

Cette notice est extraite d'un voyage manuscrit dont M. Walpole ne nomme point l'auteur. Elle contient la description de la plaine de Suse, traversée par la Kala, et de quelques antiquités que le voyageur y a découvertes. Ce sont, entre autres, 1.° une colonne cannelée, à moitié enterrée, qui se trouve près du tombeau qu'on appelle dans le pays *tombeau de Daniel;* 2.° une pierre de neuf pieds de long sur quatre de large, dont la surface est parfaitement polie, et porte une longue et belle inscription en caractères cunéiformes, d'un pouce de long et d'un travail admirable : du reste la pierre ne porte aucun autre ornement ; 3.° trois belles pierres, trouvées dans une cour découverte de cet édifice : une d'elles est d'une forme irrégulière, d'un vert foncé, ayant trois pieds de long, d'une largeur inégale, et très-polie : d'un côté, sont des figures auxquelles l'auteur donne le nom d'*hiéroglyphes*, disposées en cinq rangs ; de l'autre, deux rangs des mêmes hiéroglyphes, et, au-dessous, une inscription en caractères cunéiformes ; le troisième côté porte une inscription dans les mêmes caractères, mais entièrement effacée. Les hiéroglyphes sont très-bien sculptés en relief. Des cinq rangées, la première paroît contenir le soleil, la lune et une étoile ; la seconde, un lièvre, un chien, un épervier ; la cinquième, un trident, deux lances, deux oiseaux et une croix. Les caractères sont exactement tels qu'on les voit sur les briques apportées de Babylone.

Cette notice est suivie d'observations de l'éditeur sur l'époque présumée de ce monument. Il le croit du temps de la monarchie des Perses, entre Cambyse et Darius Codoman. Sa conjecture est fondée

(1) Lettres à Canova, *p. 86.*

sur une sorte de similitude entre les hiéroglyphes qu'on y voit tracés et les hiéroglyphes égyptiens. J'avoue que cette ressemblance ne me frappe pas beaucoup : les figures d'astres qui se trouvent mêlées aux autres pourroient faire croire que ce monument se rapporte à quelque idée astrologique. Dans un troisième et dernier article, je donnerai l'analyse des quatorze dernières pièces de l'important recueil de M. Walpole. Elles ne sont pas les moins intéressantes.

LETRONNE.

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES des faits historiques, des inscriptions, des chroniques et autres anciens monumens avant l'ère chrétienne, par le moyen d'une table chronologique, &c. &c.; avec l'abrégé de l'Histoire sainte..., les rois d'Égypte..., les empereurs de la Chine, l'Histoire romaine, &c.; par un religieux de la Congrégation de S. Maur; imprimé pour la première fois sur les manuscrits des Bénédictins, mis en ordre par M. de Saint-Allais : tome IV et tome V et dernier. Paris, chez Moreau et Arthus-Bertrand, 2 vol. *in-8.°*, 502 et 498 pages.

TROISIÈME ARTICLE (1).

De tous les abrégés chronologiques promis dans le titre de cet ouvrage, il n'en restoit plus que deux à publier, celui de l'Histoire chinoise et celui de l'Histoire romaine. Ils sont contenus dans les deux volumes que nous annonçons : mais le premier de ces abrégés est fort succinct; il n'occupe que les treize premières pages du tome V, et ne présente les résultats d'aucune recherche nouvelle. On y trouve d'abord une table qui établit la correspondance de quarante cycles chinois, de soixante ans chacun, avec les deux mille trois cent quatre-vingt-dix-sept dernières années avant l'ère vulgaire, et les trois premières de cette ère. Le père Couplet (2), que nous croyons être le premier qui ait

---

(1) *Voyez* le premier et le second article; Journal des Savans, février 1820, p. 112-118, et mars, p. 161-166.

(2) *Tabula chronologica monarchiæ sinicæ juxtà cyclos annorum 45 ab anno ante Christum 2952*. A la fin du volume intitulé *Confucius Sinarum philosophus*. Parisiis, 1687, *in-fol.*

publié en Europe un travail sur cette matière, faisoit partir le premier cycle de l'avénement de Hoamti (an 2697 avant J. C.), et comptoit ainsi, avant l'ère chrétienne, quarante-cinq cycles chinois au lieu de quarante : d'autres, au contraire, n'en comptent que trente-huit, qui ne partent que de l'an 2277. La nouvelle table se rejoint à celle que les Bénédictins ont donnée pour les siècles de l'ère chrétienne (1), et dans laquelle l'an 4 de J. C. correspond à la première année du quarante-unième cycle chinois. Chacune des soixante années du cycle est désignée par un nom ou caractère. La première colonne de cette table se compose de ces soixante noms, et les colonnes suivantes offrent le premier cycle, le second, &c., avec les années juliennes avant J. C. correspondantes. Pour le surplus, les éditeurs nous renvoient à une notice publiée par les Bénédictins, sous le titre de *Principes de la chronologie chinoise* (2). Peut-être y avoit-il lieu d'entrer ici dans plus de détails, d'exposer au moins les résultats des recherches de plusieurs savans, sur-tout de Duhalde, Gaubil, Fréret et Deguignes.

Après une courte description géographique de la Chine, l'abrégé des annales de ce pays remonte à Fouhi ou Fohi, dont le successeur, Chin-nong, parvint au trône l'an 2838 avant notre ère. Hoangti est placé à l'an 2698 ; Yao est proclamé empereur en 2357, quarante-unième année du premier cycle. Les éditeurs n'entrent dans aucune discussion de ces dates, non plus que des suivantes ; ils suivent le P. Mailla (3) pour la chronologie comme pour l'orthographe, et parcourent avec lui, depuis l'an 2197, les cinq dynasties des Hia, des Chang, des Tchéou, des Tsin et des Han : ils recueillent le petit nombre de faits d'histoire chinoise qui se distribuent dans ces vingt-deux siècles. La naissance de Kong-tsé, ou Confucius, est fixée à l'an 552, et l'incendie des livres par ordre de Tsin-Chi-Hoang-ti, à l'an 213 : le travail entrepris vers 139 pour en retrouver quelques fragmens est à peine indiqué. Il est dit seulement que « l'amour des lettres » *commençoit* DEPUIS LONG-TEMPS à s'affoiblir à la Chine ; que » des savans, pour le faire revivre, engagèrent l'empereur (Vouti ou » Han-ou-ti) à publier un édit par lequel il invitoit tous les hommes » de lettres à se rendre à sa cour pour conférer avec eux sur cet » objet. » Du reste, cet abrégé donne une idée générale des anciennes annales ou traditions chinoises : on y a jeté plus de détails historiques qu'il ne s'en trouve dans la table de Couplet ; mais, d'un

---

(1) Art de vérifier les dates avant J. C. ; troisième édition, tom. II, p. 139 et 140. — (2) *Ibid.* p. 135-138. — (3) Hist. de la Chine, 12 vol. *in-4.°*

autre côté, celle-ci est plus chronologique, en ce qu'elle fait mention, d'après les livres chinois, de toutes les éclipses de soleil, et même de plusieurs apparitions de comètes.

La chronologie romaine remplit les quatre cent cinquante autres pages de ce volume et tout le tome suivant; c'est un travail neuf et fort méthodique sur une matière importante et difficile, qu'à notre avis on n'avoit pas encore si bien éclaircie. Ce n'est plus, comme pour la Chine et presque toutes les autres parties, un simple abrégé d'annales, entremêlé de dates convenues : à chaque consulat, à chaque fait mémorable, l'attention de l'auteur se porte à rechercher le point précis que ce fait occupe dans la suite des années juliennes avant Jésus-Christ. Il interroge les monumens, il recueille les témoignages des écrivains classiques, il rapproche les circonstances; en un mot, il vérifie réellement les dates. Une note avertit que *cet ouvrage*, composé par M. Albert, lieutenant de police, puis conseiller d'état, a été remis par lui à dom Clément, pour être employé dans la partie du travail des Bénédictins qui devoit concerner les siècles antérieurs à l'ère vulgaire. Nous trouvons, en effet, dans l'Histoire du calendrier, par Court de Gébelin (1), une indication de ces recherches de M. Albert. « Un magistrat respectable par sa place et » par ses connoissances, dit Court de Gébelin, mécontent de tout ce » qu'on avoit fait sur cet objet, et persuadé que le seul moyen d'éclaircir » l'année romaine étoit de ne point avoir de système, mais de rassembler » tout ce qui s'est conservé à cet égard dans les anciens, se livra généreusement à ce travail; il parvint par ce moyen à des principes de » chronologie romaine aussi solides que nouveaux. Ayant eu l'avantage » de découvrir une copie de cette dissertation, et d'en obtenir la com» munication de la part de son possesseur, nous nous faisons un plaisir » d'en mettre ici une analyse succincte, &c. »

Il s'en faut que cette analyse, que fait Court de Gébelin, donne l'idée d'un travail aussi complet que celui qui vient d'être publié; mais elle suffit pour qu'on reconnoisse M. Albert dans le magistrat qu'elle indique. Le système dont M. Albert sembloit le plus mécontent, étoit celui que La Nauze avoit communiqué à l'académie des inscriptions et belles-lettres (2). La Nauze, après avoir solidement refuté des hypothèses de Dodwell qu'il seroit superflu de rappeler, établit que les ans de Rome, employés

---

(1) L'un des volumes du Monde primitif. Paris, 1786, *in-4.°*, p. 160-162.

(2) Le Calendrier romain, depuis les décemvirs jusqu'à la correction de Jules-César, par la Nauze. *Mém. de l'académie des inscriptions et belles-lettres, tom. XXVI.*

pour dates par les historiens, ne sont pas, quoi qu'en aient pensé la plupart des chronologistes, des années civiles, commençant au 1.er janvier, mais des années consulaires, qui, jusqu'à la fin du VI.e siècle de cette république, ont commencé en divers autres mois, savoir, à l'époque où les consuls ou bien d'autres magistrats suprêmes entroient en charge. Ainsi, le second décemvirat ayant succédé au premier le 15 mai, et ayant duré jusqu'au 13 décembre, non de la même année, mais de la suivante, il s'ensuit que l'an de Rome 304 embrasse dix-neuf mois entiers. Depuis ce terme jusqu'à l'an de Rome 564 [avant J. C. 190], intervalle de deux cent soixante ans, La Nauze trouvoit que les années civiles avoient été alternativement communes (de trois cent cinquante-quatre jours) et intercalaires; que les intercalations aussi avoient été alternativement de vingt-deux jours et de vingt-trois, avec une parfaite régularité; que de cette manière chaque total de quatre ans étoit de quatorze cent soixante-quatre jours, au lieu de quatorze cent soixante-un seulement que donneroient quatre années juliennes; qu'enfin le commencement de l'année consulaire avoit successivement rétrogradé de décembre jusqu'en mars. Arrivé ainsi à l'an de Rome 564, La Nauze donne la mesure de chacune des années suivantes, communes ou intercalaires, avec ou sans irrégularité. Il trouve que, depuis 601 jusqu'en 708, l'ouverture de l'année consulaire s'est confondue avec celle de l'année civile, et que durant cet espace les intercalations se sont faites régulièrement, excepté néanmoins que depuis 691 jusqu'en 707 il n'en a été fait qu'une seule au lieu de huit. Le mémoire où sont développées ces hypothèses est terminé par une table de toutes les années consulaires de Rome depuis 303 jusqu'en 709, avec le nombre précis de jours dont chacune s'est composée, et par conséquent avec la correspondance aux années juliennes proleptiques. Cette table résout toutes les questions de chronologie romaine : mais d'abord elle ne repose le plus souvent que sur des conjectures; en second lieu, elle n'admet en un espace de quatre siècles que huit à dix irrégularités dans la distribution des mois surnuméraires, ce qui s'accorde peu avec ce que Cicéron, Suétone, Macrobe, Censorin, nous disent de l'énorme abus que faisoient habituellement les pontifes du droit de déterminer les intercalations; enfin, pour que ces calculs de La Nauze soient justes, il faut réduire à soixante-sept jours toute l'avance que les années consulaires avoient prise avant Jules-César sur l'année tropique, et supposer que l'année de confusion qui répara ce désordre, en eut seulement quatre cent vingt-deux, et non pas quatre cent quarante-cinq. Or Censorin énonce

expressément ce dernier nombre (1); et avant lui, Suétone (2) avoit dit que cette année fut de quinze mois, y compris l'intercalaire usité : *Fuitque is annus... quindecim mensium, cum intercalario qui ex consuetudine in eum annum inciderat.* La Nauze, dont la table porte ici quatre cent vingt-deux jourss eulement, et seroit dérangée toute entière par quatre cent quarante-cinq, préfère au témoignage de Suétone celui de Dion Cassius (3), qui écrivoit plus tard et presque à trois siècles de distance de l'année de confusion. Ce travail de La Nauze peut montrer du moins à combien de difficultés on doit s'attendre, lorsqu'il s'agit de comparer des dates romaines antérieures à Jules César à celles dont l'expression est prise en d'autres calendriers: or c'est à résoudre une à une toutes ces difficultés, sans se guider par aucun système général, que s'est appliqué M. Albert.

Son ouvrage est ici précédé de préliminaires dont il n'est pas dit qu'il soit l'auteur, mais qui tendent à faciliter la lecture et l'usage de son abrégé chronologique. Ces préliminaires sont, 1.° un discours sur les principes de la chronologie romaine; 2.° un précis historique sur les calendriers en usage chez les Romains avant l'établissement de celui de Jules-César; 3.° un glossaire ou liste alphabétique des noms de jours et de fêtes, pour l'intelligence des historiens romains; 4.° une table de toutes les années romaines depuis l'époque présumée de la fondation de Rome (753 avant J. C.) jusqu'à l'année de confusion. Les dix colonnes de cette table établissent la concordance des années romaines avec les olympiques et avec les juliennes proleptiques, en indiquant les jours tant romains que juliens où les consulats ont commencé, en distinguant de plus dans la suite des années juliennes les bissextiles, et dans la suite des romaines celles où il y a eu intercalation, soit de vingt-deux jours, soit de vingt-trois. L'une de ces colonnes présente, à partir de l'an de Rome 57, avant J. C. 697, les révolutions du cycle de vingt-quatre ans qu'on suppose établi sous Numa. Au fond, cette table est moins un préliminaire qu'un résultat de l'ouvrage; les détails qu'elle rassemble ne sont établis que par les renseignemens qu'il donne. Le glossaire explique les noms d'une centaine de fêtes (*Agonales, Ambarvales, Anciles, &c.*), l'époque de leur institution, les cérémonies qui s'y pratiquoient, les jours où elles étoient célébrées. Ces mêmes fêtes se retrouvent, distribuées selon leurs quantièmes, dans le calendrier qui fut en usage depuis les décemvirs. La distinction des jours fastes,

(1) *De Die nat.* c. 20. — (2) *Vit. Jul. Cæs.* c. 31. — (3) *Hist rom.* l. XLIII.

néfastes, mixtes et comitiaux, est présentée dans l'une des colonnes de ce calendrier, le long duquel aussi court la série des neuf premières lettres de l'alphabet, destinées à marquer les marchés publics; une de ces lettres nundinales devant être affectée à chaque année. Mais un calendrier précédent, celui de Numa, n'offre que la division des mois par calendes, nones et ides. Nous devons remarquer seulement que février y est placé le dernier, immédiatement après décembre, qui n'est ainsi ni le dixième mois, ni le douzième, mais le onzième, janvier étant le premier et mars le second. Cette disposition est en effet indiquée par Ovide (1) et par Plutarque (2), comme ayant subsisté depuis Numa jusqu'au décemvirat. Toutefois il reste à cet égard des difficultés, parce qu'il s'en faut que nous ayons une connoissance bien précise des changemens opérés dans l'année de Romulus par Numa, et dans celle de Numa par les décemvirs.

Le discours sur les principes de la chronologie romaine est destiné à éclaircir, autant qu'il est possible, l'histoire de ces calendriers. Il est divisé en douze chapitres, dont le premier a pour objet l'époque de la fondation de Rome. Ce point est si litigieux, qu'entre les opinions diverses, on n'est pas même sûr de bien savoir quelle étoit celle de Varron: l'an 753 avant notre ère est une convention qu'il ne faut plus examiner, parce qu'elle a fixé le langage chronologique. Nous doutons aussi qu'il soit facile de savoir si la fondation de la ville et l'élection de Romulus comme roi sont deux époques distinctes, et quel nombre de mois les sépare. Il serait plus important de déterminer la date précise de l'expulsion de Tarquin, dont l'anniversaire étoit célébré par la fête appelée *régifuge*. Cette fête fut attachée au 24 février, et cependant on conclut ici, non sans vraisemblance, de quelques textes de Denys d'Halicarnasse, de Plutarque et de Macrobe (3), que l'expulsion des rois est du 1.er juin de l'an de Rome 245. Un quatrième chapitre est consacré à l'année de Romulus: on y adopte le sentiment de Licinius

---

(1) *Qui sequitur Janum veteris fuit ultimus anni;*
Tu quoque sacrorum, Termine, finis eras:
Primus enim Jani mensis qui janua prima est,
Qui sacer est imis Manibus, imus erat.
Postmodo creduntur spatio distantia longo
Tempora bis quini continuasse viri. (Ovid. *Fast. l. II, v. 49, &c.*)

(2) Vie de Numa et Quest. Rom. — (3) Den. d'Halic. *l. V et VI;* Plut. *Quest. Rom*; Macrob. *Saturn. l. I, c. 12. Nonnulli putaverunt junium mensem à Junio Bruto, qui primus Romæ consul factus est, nominatum; quòd hoc mense, id est, kal. juniis, pulso Tarquinio, sacrum.... fecerit.*

Macer, qui pensoit que l'usage des intercalations avoit commencé avant Numa. Mais Censorin (1), s'appuyant de l'autorité de Varron, de Suétone et de quelques autres, soutient que l'année de Romulus n'étoit jamais que de trois cent quatre jours; et cette opinion nous sembleroit beaucoup plus probable. On a un peu plus de renseignemens sur l'année de Numa; toutefois l'arrangement des mois de décembre, janvier, février et mars, y demeure tellement incertain, qu'après avoir placé février entre décembre et janvier, l'auteur nous dit, deux pages plus loin, précisément tout le contraire. « La forme que Numa prescrivit » pour les intercalations, est de les placer toujours entre le 23 et le » 24 février, après la fête des terminales: on reprenoit ensuite les cinq » jours restant de février, *afin que ce mois fût immédiatement suivi de » mars.* » Ces derniers mots, au reste, ne sont que la traduction de ce texte de Macrobe (2): *ut Februarium omnimodo Martius consequeretur.* Il seroit fort possible, quoi qu'en aient dit Plutarque et Ovide, que, dans le calendrier de Numa, mars fût resté le premier mois, et que janvier et février n'occupassent avant les décemvirs que les deux dernières places; tout porte à croire au moins que Macrobe l'entendoit ainsi. Ce même Macrobe et Tite-Live (3) nous apprennent que Numa, s'apercevant que son année seroit plus longue que celle du soleil, institua un cycle de vingt-quatre ans, ordonnant que, dans le cours des huit dernières, on n'intercaleroit que soixante-six jours au lieu de quatre-vingt-dix. Toutefois il est vraisemblable, et Censorin le dit (4), qu'il fallut une assez longue expérience pour reconnoître cette erreur, à laquelle d'ailleurs le cycle ne remédia qu'assez imparfaitement. Joseph Scaliger, qui a soumis tout le système des anciens temps à un examen très-sévère, pensoit, malgré le texte de Tite-Live, que le cycle de Numa n'avoit été que de vingt-deux ans. Enfin les éditeurs de l'ouvrage que nous annonçons font observer eux-mêmes qu'ici l'auteur du discours fait commencer ce cycle le 30 janvier julien de l'an 689 avant J. C., mais que, pour construire et accorder la table, ils ont été obligés de mettre le 22 janvier julien 697. Le chapitre VII de ce même discours traite du pouvoir accordé aux pontifes d'augmenter d'un jour l'intercalation; et le

---

(1) *Sed magis Junio Gracchano, et Fulvio, et Varroni, et Suetonio credendum est, qui 10 mensium putaverunt fuisse annum. Hi 10 menses dies 304. . . habebant.* (De Die nat. *c.* 20.) — (2) Saturn. *l.* 1, *c.* 13. — (3) . . . . *ità dispensavit, ut quarto et vigesimo anno ad metam eamdem solis, unde orti essent, plenis annorum omnium spatiis, dies congruerent.* (Tit. Liv. *l.* 1, *c.* 19.) — (4) *Idque diù factum, priusquàm sentiretur annos civiles aliquantò naturalibus esse majores.* (De Die nat. *c.* 20.)

huitième, du droit qu'ils s'arrogèrent depuis ou de retrancher ou d'ajouter le mois surnuméraire tout entier, selon qu'il leur plaisoit, disent Suétone, Solin et Macrobe (1), d'abréger ou d'alonger les magistratures, d'augmenter ou de diminuer les gains des fermiers des revenus publics : dès-lors le cycle de Numa ne fut plus d'aucun usage. Il est donc fort difficile de rien trouver de régulier dans l'ordre des intercalations, soit de vingt-deux jours, soit de vingt-trois; et quelque effort de calcul que l'on fasse pour saisir une règle constante, outre qu'elle est nécessairement fort compliquée, les exceptions sont si fréquentes et si fortuites, que le plus sûr parti est encore de chercher dans l'histoire particulière de chaque année, dans les circonstances des faits qui l'ont remplie, quelle a été sa véritable mesure, à quels points de la durée naturelle elle a commencé et fini. La réformation de Jules César et la correction d'Auguste sont les objets du chapitre X, où l'on ne met point en doute les quatre cent quarante-cinq jours de l'année de confusion: on n'y parle pas même de l'opinion contraire de La Nauze, et du texte de Dion Cassius qui en est l'unique fondement. Mais on est d'accord avec La Nauze sur la distinction à faire entre les années civiles et les années consulaires, et sur l'importance de bien connoître celles-ci, puisqu'elles ont servi presque toujours aux comptes des historiens. La règle générale étoit bien que chaque consulat durât toute une année civile; mais divers accidens ont à tel point dérangé cet ordre, qu'il est encore indispensable de suivre de consulat en consulat l'histoire de ses variations, ainsi que M. Albert l'a pratiqué en effet dans l'abrégé chronologique que nous avons déjà annoncé, et sur lequel nous devons appeler plus particulièrement l'attention de nos lecteurs; car c'est, sans aucune comparaison, la partie la plus précieuse des cinq volumes publiés sous le titre d'*Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne.*

Tout ce qu'on peut desirer par rapport à la chronologie des sept rois de Rome, est qu'elle soit claire, et fondée au moins sur les traditions recueillies, trop long-temps après, par les historiens qui nous restent. Or ici tous les détails sont accompagnés de citations de ce genre; et

(1) Suet. *Vit. Jul. Cæs.* = *Sacerdotes, plerùmque gratificantes rationibus publicanorum, pro libidine sua subtrahebant tempora vel augebant.* (Solin. *c. 1.*) = *Per gratiam sacerdotum, qui publicanis proferri vel imminui consultò dies anni volebant, modò auctio, modò retractio dierum proveniebat.* (Macr. *Saturn. l. 1, c. 14.*) = *Quò quis magistratu citiùs abiret diutiùsve fungeretur, aut publici redemptor ex anni magnitudine in lucro damnove esset, plus minusve ex libidine intercalando, &c.* (Censor. *de Die nat. c. 20.*) = *Voy. aussi* Amm. Marcell. *l. XXVI, c. 1, &c.*

cette méthode est encore plus scrupuleusement employée à l'égard des temps qui suivent : bientôt même les occasions se présentent d'exposer les motifs qui déterminent à préférer certaines dates. On va juger, par un exemple, du fond et de la forme de cet abrégé.

« *Consuls :* P. Postumius Tubertus (pour la seconde fois), Agrippa » Menenius Lanatus (pour la première), entrèrent en charge le 1.er » octobre romain 251, 18 septembre julien 503 . . . Victoire remportée » par les deux consuls *(Den. d'Halicarn. — Tite-Live)*. Petit triomphe » accordé à Postumius : de là naquit l'usage de ce genre de triomphe, ap- » pelé *ovation*. Postumius entre à Rome le 3 des nones, 3 d'avril romain » de l'année suivante 252, 16 mars julien avant J. C. 502. Triomphe de » Menenius, la veille des nones, 4 d'avril romain, 17 mars julien de la » même année. Les fastes capitolins, qui donnent ces dates, attachent le » consulat de Postumius et de Menenius à l'an de Rome 250; mais » l'auteur de ces fastes, ayant adopté l'époque de Caton, et en consé- » quence ayant retardé d'un an la fondation de Rome, l'année qui, » selon cet auteur, est la deux cent cinquantième, est, dans notre calcul, » la deux cent cinquante-unième. Nous ne rapporterons plus cette obser- » vation, qui a lieu pour toutes les dates posées par l'auteur de ces » fastes. »

En 493 avant J. C., les consuls Postumius Comimius Auruncus et Spurius Cassius Viscellinus, entrent en charge aux calendes de septembre romain, un peu plutôt qu'à l'ordinaire, dit Denys d'Halicarnasse : l'auteur de l'abrégé en conclut qu'aux années précédentes le renouvellement s'était fait vers le 1.er octobre. Quand ces consuls furent installés, le peuple étoit déjà sur le mont Sacré; donc sa retraite sur ce mont est du mois d'août. On lit dans Denys d'Halicarnasse que le peuple se retira sur le mont Sacré après l'équinoxe d'automne et au commencement des semailles : il s'ensuit que, par le désordre de l'année civile, le 1.er septembre n'étoit arrivé qu'après l'équinoxe automnal; et en effet nous voyons dans la table à dix colonnes ci-dessus indiquée, que le 1.er septembre romain concouroit cette année avec le 13 octobre julien. Denys d'Halicarnasse ajoute que le peuple revint à Rome peu de temps avant le solstice d'hiver, et qu'ensuite il nomma les premiers tribuns, qui entrèrent en charge le 4 avant les ides, 10 décembre romain. Suivant le calcul astronomique, le solstice d'hiver eut lieu, cette année-là, le 28 décembre julien, que la table fait correspondre au 17 novembre romain. Ainsi, avant ce 17, le peuple devoit être rentré dans ses foyers. Le 10 décembre, il nomma ses tribuns, dès qu'une loi eut ratifié la convention faite avec lui : or, aucune loi ne pouvoit être rendue qu'après avoir été affichée pendant

trois jours de marché : de là les vingt-cinq jours de délai depuis le retour du peuple le 17 novembre jusqu'à l'élection des tribuns le 10 décembre.

On voit assez par ces exemples que M. Albert ne se borne point à une simple esquisse historique : à la vérité, ses observations sont quelquefois un peu prolixes ; nous avons beaucoup abrégé celles qu'on vient de lire ; mais elles donnent à tous les lecteurs des notions précises, et elles mettent sur la voie des recherches ceux qui ne se contenteroient point des résultats qu'on leur présente.

Les dérangemens de l'année consulaire sont observés avec un grand soin. L'an de Rome 272 [avant J. C. 482], il y eut deux interrois, A. Sempronius Atratinus et Sp. Lartius ; et, comme chaque interroi avoit le droit de gouverner pendant cinq jours, l'élection des consuls se fit, au lieu du 1.er septembre, le 11 septembre romain, 16 août julien. En 479, ni l'un ni l'autre des consuls élus l'année précédente n'achevèrent le temps de leurs fonctions : l'un mourut (1), l'autre abdiqua (2). Leurs successeurs furent élus le 29 juin julien, 1.er août romain. En 462, une contagion et des interrois retardèrent l'élection des consuls jusqu'aux ides d'août, ainsi que nous l'apprend Tite-Live ; mais ce 11 août romain répondoit au 15 octobre julien. Les résultats des éclaircissemens relatifs au décemvirat sont que les premiers décemvirs entrèrent en charge le 3 juin julien 451, et que les seconds, établis le 24 mai 450, conservèrent le pouvoir jusqu'au 25 octobre 449, 9 septembre de l'an de Rome 305.

Tite-Live et Tacite (3) fixent la bataille d'Allia au 15 des calendes d'août ou 18 juillet, et Plutarque (4) indique le jour de la pleine lune la plus proche du solstice d'été ; c'étoit le 4 juillet julien 389 avant J. C. Il suit de là que depuis 458 les pontifes avoient ajouté plus d'intercalations qu'ils n'en avoient supprimé ; car en 458, le 13 septembre romain concouroit avec le 18 novembre julien, et par conséquent l'année civile reculoit de plus de deux mois, au lieu qu'en 389 elle avance de quatorze jours.

En vérifiant avec cette rigueur chaque intercalation, et en déterminant ainsi le jour précis, tant romain que julien, de l'ouverture de chaque consulat, M. Albert semble avoir donné à la chronologie romaine toute l'exactitude dont elle est susceptible. Il n'a malheureusement point achevé ce travail : il n'est point allé au-delà de l'an de Rome 628, 127-126 avant notre ère, sous le consulat de M. Æmilius Lepidus et L. Aurelius Orestes, année remarquable par une célébration des jeux séculaires. Ce

---

(1) Cn. Manlius Vulso. — (2) M. Fabius Vibulanus. — (3) Tite-Live, *l. VI, ch. 1* ; Tac. *Hist. l. II, c. 91*. — (4) Vie de Camille.

qui suit est annoncé par un nouveau titre comme un supplément dû aux éditeurs. *Ils n'ont pas cru*, disent ils, *devoir s'astreindre à imiter en tout la méthode de M. Albert; ils ont cherché à présenter les faits sous un point de vue intéressant.* Ils commencent par nous offrir quelques tableaux des poids et des monnoies de Rome, comparés aux nôtres: nous persévérons à croire que cette métrologie est à-peu-près étrangère à la science chronologique. Cependant, outre ces tables préliminaires, les éditeurs insèrent encore, dans leur abrégé, sous l'an de Rome 631, une dissertation sur les monnoies et les mesures. D'ailleurs ils s'engagent dans de longs récits; ils traduisent ou transcrivent des harangues et d'autres morceaux d'histoire; ils recueillent beaucoup d'extraits d'auteurs anciens et modernes; ils décrivent des monumens, particulièrement les arcs de triomphe d'Orange, de Carpentras, de Cavaillon (1). Moyennant ces accessoires, les quarante-deux années comprises entre 126 et 84 avant notre ère, occupent la moitié du cinquième volume. Nous ne contestons point l'utilité de ce travail; mais il nous semble que l'instruction très-variée qu'il présente n'est pas précisément celle que l'on cherche dans un Art de vérifier les dates. Non-seulement la méthode de M. Albert n'est point suivie, ni même *imitée*; l'ouvrage change presque de nature; il n'a plus du tout pour but essentiel d'éclaircir la chronologie; la série des intercalations n'est pas continuée, les textes qui la peuvent établir ne sont plus cités ni indiqués.

Arrivés à l'an 670 de Rome, 84 avant J. C., les éditeurs s'arrêtent et nous disent qu'*ici la place leur manque, et qu'ils vont se borner, pour le surplus, à une simple liste des consuls, avec de courtes notes.* En effet, par la disposition et les limites qu'ils entendoient donner à ce dernier tome, et par l'étendue que venoient de prendre les digressions dont nous parlions tout à l'heure, il ne restoit que vingt-six pages à consacrer aux quatre-vingt-quatre dernières années de l'histoire romaine avant l'ère vulgaire. Cependant les éditeurs, entraînés par leur goût particulier pour les recherches relatives aux monnoies, trouvent encore quelque espace à consacrer à des observations sur la mesure des dépenses et des dettes de Jules-César; mais les événemens mémorables sont à peine indiqués: le jour de la bataille de Pharsale n'est point déterminé; il n'est rien dit du commencement de l'ère d'Espagne (2).

Quelques additions importantes se trouvent à la fin de ce volume; savoir, un tableau des néoménies métoniennes, selon Géminus, depuis l'an 432 jusqu'à l'an 431 avant J. C., et deux tableaux d'années callip-

(1) Pag. 280-290. — (2) 1.er janvier de l'an 38 avant J. C.

piques. Dans le premier de ces trois tableaux, la colonne intitulée *année du cycle* procède d'un seul fil, depuis un jusqu'à cent deux. Nous pensons qu'il eût mieux valu la partager en cinq séries de dix-neuf, avec le commencement d'une sixième série jusqu'à sept. De même, dans le premier tableau callippique, les trois cent trente dernières années avant J. C. auroient pu être divisées en quatre cycles de soixante-seize ans, plus les six premières d'un quatrième. Le troisième tableau donne la distribution des douze néoménies dans les années communes de ce cycle, des treize dans les embolismiques. Suivent deux tables générales, l'une des matières traitées dans tout l'ouvrage, et l'autre des noms propres. Malgré les imperfections que nous avons cru remarquer dans certaines parties de ce recueil, et quoiqu'il nous semble, à tous égards, inférieur à l'Art de vérifier les dates depuis J. C., nous n'hésitons point à le compter au nombre des ouvrages qui doivent servir au progrès des études historiques. Quelques sections, sur-tout celle qui est due à M. Albert, pourront être consultées avec confiance; les autres, quoique susceptibles de plus de précision et d'exactitude, contribueront à propager des notions utiles sur différentes branches de la chronologie ancienne.

DAUNOU.

The Fall of Jerusalem, a dramatic poem, by the rev. H. H. Milman; new edition. London, John Murray, 1820. — *La Destruction de Jérusalem, poëme dramatique, par le rév.* H. H. Milman; nouvelle édition. Londres, Jean Murray, 1820, *in-8.°*

L'AUTEUR déclare que les lecteurs s'apercevront facilement que son ouvrage n'a pas été destiné à la représentation. Voulant offrir le tableau imposant et terrible de la destruction de Jérusalem, M. Milman s'est borné à composer un poëme dialogué qui n'est point divisé en actes ni en scènes : seulement, quand les interlocuteurs ou les lieux ne sont plus les mêmes, il a soin de marquer les changemens.

Qu'il me soit permis d'examiner si la littérature peut gagner à introduire un pareil genre de composition dramatique, qui, affranchi des heureuses entraves que l'art et le goût font accepter au poëte, ne donne aucun résultat assez avantageux pour compenser les beautés d'exécution qu'auroit pu créer le talent, par l'effet même des règles auxquelles il s'assujettit.

Des écrivains distingués ont essayé de traiter des faits historiques, ou même une époque entière de l'histoire, dans des ouvrages qui, comme celui de M. Milman, ne devoient et ne pouvoient pas être représentés; et ils ne se sont pas soumis, ou plutôt il leur a été impossible de se soumettre, aux unités d'action, de temps et de lieu, dans ces ouvrages seulement destinés à la lecture; ils se sont scrupuleusement attachés à la vérité historique, soit dans l'exposition des faits, soit dans les caractères des personnages, se refusant à des épisodes d'invention dramatique, qui auroient nui à la vraisemblance historique, et n'auroient plus produit sur l'esprit des lecteurs l'effet que ce genre permettoit: il est évident que le prestige des créations théâtrales auroit détruit cet effet, en avertissant le lecteur qu'il n'avoit sous les yeux qu'un roman poétique. M. Milman, au contraire, a mêlé, aux faits fournis par l'histoire, diverses inventions dramatiques ou romanesques; il a montré dans son ouvrage plusieurs personnages qui n'ont jamais existé. Ainsi son poëme participe de divers genres et n'appartient proprement à aucun.

Je crois convenable de faire connoître, avant l'analyse du poëme dramatique de M. Milman, les principaux personnages qui y figurent.

Du côté des Romains, il suffira de nommer Titus et l'historien Josèphe. Celui-ci, captif de Vespasien, lui avoit prédit qu'il seroit empereur: Vespasien et son fils étoient employés à faire la guerre en Judée, lors de la mort de Néron. Après les règnes si courts de Galba, d'Othon et de Vitellius, Vespasien parvint à l'empire, se souvint de la prédiction de Josèphe, le délivra, et cet historien des Juifs se trouvoit auprès de Titus quand ce prince assiégea Jérusalem.

Du côté des Juifs, les principaux personnages sont Jean de Giscala et Simon dit *l'Assassin*.

Jean, né à Giscala en Galilée, en avoit pris le nom: quand les Romains se rendirent maîtres de cette ville, il se réfugia à Jérusalem. Feignant de s'opposer aux zélateurs, ainsi nommés, parce qu'ils affectoient un grand zèle pour la patrie, pour la liberté, et ne vouloient entendre à aucun accommodement avec Rome, il étoit d'accord en secret avec leurs chefs; il fut bientôt à la tête d'un parti puissant. Un parti contraire appela Simon de Gioras qui, à la tête d'une troupe de séditieux, avoit exercé les plus grands brigandages dans une partie de l'Idumée.

Un Éléazar, qui étoit chef d'un autre parti, occupoit l'intérieur du temple; mais Simon s'en rendit maître.

Jean de Giscala tenoit les dehors du temple et les portiques.

Ces partis ennemis, qui se combattoient sans cesse entre eux, se réunissoient cependant pour combattre contre les Romains.

Après la prise de Jérusalem, Jean et Simon furent captifs de Titus. Jean fut condamné à une prison perpétuelle; Simon servit d'ornement au triomphe du vainqueur et fut ensuite exécuté publiquement.

Parmi les autres personnages, je nommerai encore le grand prêtre, un chrétien, juif de naissance, appelé *Javan;* Miriam, fille de Simon, et Salone, son autre fille.

Au commencement du poëme, la scène est tout près de la montagne des Oliviers: c'est le soir. Titus, indigné de la résistance des assiégés, donne des ordres pour recommencer l'attaque; il annonce que Jérusalem et son temple seront détruits. Étonné lui-même de la sévérité de ses projets, il lui semble qu'il obéit à un commandement. La scène change; elle est vers la fontaine de Siloë: Javan y attend Miriam sa bien-aimée; il apporte des fruits destinés à Simon son père. Ces deux amans déplorent le sort de Jérusalem: par le tableau de la licence effrénée du soldat romain, Javan espère faire consentir son amante à s'éloigner avec lui de ces lieux d'horreur et de péril.

JAVAN. « La tendre vierge, douce, sensible et pure comme toi, » ils la massacrent; mais auparavant. . . . »

MIRIAM. « Javan! tu es cruel; ces horribles pensées qui glacent le » sang et aggravent encore le fardeau de cette pénible vie, me pour- » suivent assez dans ma solitude: j'espérois passer avec toi quelques » momens de tranquillité, des momens bien courts, mais tranquilles. » Quoi! tu es semblable aux autres hommes! Les infortunés n'ont que le » ciel où ils puissent reposer en paix. »

JAVAN. « Miriam! tu sais qu'un amant éprouve une sorte de plaisir » en recevant des reproches de celle qu'il aime, sans cela tu ne parlerois » pas ainsi. Mon intention n'étoit pas de provoquer ce doux reproche » qui retentit sur mon cœur comme des paroles de tendresse; je voulois » t'alarmer, t'ébranler, mais te sauver. . . Il en est temps encore: il faut » que je te conduise à Pella, où nous retrouverons l'église négligée du » Christ. »

MIRIAM. « Avec toi! fuir avec toi! fuir avec toi! ah! tu me fais » craindre que, jusqu'à présent, je ne me sois abusée, quand je croyois » excuser nos entrevues solitaires par l'idée que je secourois les jours de » mon père, en venant chercher une subsistance qu'il croit envoyée » par le ciel. »

JAVAN. « Hélas! je dois donc abandonner la pensée si douce, et ce- » pendant trompeuse, d'être aimée de Miriam! »

MIRIAM. « D'être aimé de moi! Je suis ici; ici, au milieu de la nuit, » près de cette fontaine solitaire, me confiant à toi, ô Javan! avec une

» sécurité aussi entière que celle avec laquelle l'enfant timide se jette » entre les bras de sa mère. D'être aimé de moi! quand les horreurs du » massacre m'environnent, quand les cris de rage des deux partis dé» chirent mon ame, je pense à toi, Javan, et je suis en paix. . . Mes » prières mêmes sont pleines de toi; je regarde le ciel et le bénis; car » c'est pour toi que j'ai connu le sentier par lequel nous atteindrons aux » demeures éternelles: mais toi, Javan, tu me fais injure, en doutant de » mon amour! Oh, j'en ai trop dit! ne méprise pas celle que tu as forcée, » malgré elle, à exprimer des sentimens qu'elle ose à peine s'avouer à » elle-même. »

Elle nomme son père, et Javan ne peut en parler que d'une manière sévère; il le regarde comme l'un des auteurs des revers de Jérusalem.

MIRIAM. « Ah! arrête, Javan! je t'en supplie; je sais que tous les » hommes haïssent mon père; je crains, hélas! que tous ne doivent le » haïr; et c'est pourquoi, Javan, l'amour de sa fille, son profond et » fervent amour, doit ranimer dans son cœur désolé et abandonné » les affections prêtes à s'éteindre: c'est un devoir que nous impose » notre loi. . . Que les hommes fassent peser sur mon père leurs malé» dictions, que les orages de la haine l'accablent, je dois m'attacher à » lui encore plus, soutenir le mépris des hommes et mourir avec lui. »

JAVAN. « . . . Je t'admire encore plus à présent que tu me refuses. . . » Tu me parois plus aimable dans ta froide sévérité, quand tu me fuis, » quand tu me laisses sans une seule pensée consolante, sans espérance » sur cette terre, sans toi; oui, plus aimable que si tu m'avois accordé » ton consentement. . . . Va, si cette terre jalouse et malheureuse nous » refuse un asyle où nous puissions nous retrouver encore, il y a un ciel » pour ceux qui croient au Christ. Adieu . . . Tu reviens! »

MIRIAM. « J'avois oublié les fruits, le vin. Ah! quand je me sépare » de toi, puis-je penser à autre chose qu'à tes dernières paroles! »

JAVAN. « Que Dieu t'accompagne! Ah! puissions-nous nous revoir » encore! Tu le desires aussi; je le juge à travers tes larmes. Encore une » fois ce triste mot: adieu! »

Miriam retourne à la maison de son père: celui-ci, qui ignore d'où viennent les alimens que sa fille dépose sans être aperçue, se réjouit de ce que le ciel lui prête un pareil secours et le désigne ainsi pour chef du peuple; il demande au dieu d'Israël l'arrivée de celui qui a été prédit depuis si long-temps pour la délivrance de son peuple.

Jean arrive avec le grand prêtre. Il s'élève entre Jean et Simon une vive dispute; ils s'adressent des reproches sanglans; mais au bruit de la trompette, ils se rendent sur les murs de la ville pour combattre. Titus,

qui s'en est approché, leur fait une dernière invitation en y joignant les menaces les plus sévères : l'un et l'autre les repoussent avec audace et opiniâtreté. L'exaltation de Simon, la confiance avec laquelle il annonce les secours de l'éternel, excitent l'enthousiasme des Juifs; ils demandent à combattre. Alors Josèphe leur adresse un discours plein de raison et y mêle des reproches : pour toute réponse, on lui lance un javelot qui le blesse. Titus annonce qu'il rétracte son indulgence.

Du milieu des rues de Jérusalem, Salone, accompagnée de sa sœur Miriam, contemple le combat engagé entre les Romains et les Juifs : elle espère le succès; mais elle est bientôt détrompée. Simon et Jean reparoissent avec le grand prêtre, et s'accusent réciproquement de la perte de la bataille, et sur-tout d'avoir attiré par leurs crimes la vengeance du ciel. Le grand prêtre les invite à s'unir pour venger une grande offense, qui est un plus grand malheur. On a entendu dans le temple même des prières qui étoient adressées à Jésus crucifié; Salone pense que peut-être sa sœur est la coupable.

Un faux prophète, Abiram, exhorte Simon et Jean à la paix, et propose que le mariage d'Amarias, fils de Jean, et de Salone, fille de Simon, en soit le gage. Ils acceptent.

Plusieurs Juifs racontent les prodiges qui annoncent la ruine prochaine de Jérusalem; cependant on entend les chants qui célèbrent l'hymen d'Amarias et de Salone; tout-à-coup une voix, c'est celle de Josué fils d'Amarias, crie : « Malheur! malheur! malheur! »

Josué a souvent troublé la ville par des cris de mauvais présage; mais on trouve dans son ton quelque chose de plus solennel, de plus lugubre que les autres fois. Il recommence :

« Malheur! malheur! une voix de l'est, une voix de l'ouest, de toutes » parts une voix contre Jérusalem! Une voix contre le temple du » Seigneur! une voix contre les époux et les épouses! une voix contre » tout le peuple d'Israël! Malheur! malheur! »

Bientôt on annonce la mort de Josué, frappé et tué d'une pierre lancée par l'ennemi. De nouveaux prodiges indiquent que la ville est abandonnée de Dieu; mais Jean et Simon, qui viennent du banquet nuptial, refusent d'y croire; ils espèrent encore. Miriam déplore l'aveuglement de son père, et adresse au ciel des vœux pour Jérusalem.

Le temple est attaqué par les Romains : les Juifs accourent pour le défendre; Simon, qui de loin entend le tumulte et aperçoit les flammes, s'écrie : « Il vient. . . il vient le vengeur de Jérusalem. . . Messie! je te » connois maintenant, je reconnois ton feu étincelant, ta robe de gloire » et ta marche qu'accompagne le tonnerre. J'avois apporté mes armes,

» mes armes terrestres, ma cuirasse et mon armure pour me défendre :
» mais tu es jaloux et tu ne permets pas qu'aucune arme humaine vienne
» concourir à la délivrance de ton peuple. Je les abandonne donc, je les
» jette loin de moi. Sans casque, sans épée, sans bouclier, j'attendrai de
» pied ferme les Romains victorieux. . . . Le Seigneur brillera avec plus
» de gloire encore dans sa propre maison ; nous verrons nos pères sor-
» tir de leurs tombeaux ; les patriarches et les prêtres, les rois et les
» prophètes formeront une armée redoutable, et se placeront sur les
» murs de Sion, pour admirer l'accomplissement de toutes les prophéties.
» Courons au temple. »

Les Juifs au contraire fuient loin du temple embrasé, cherchent quelque asyle, mais il n'en est plus : « Fuyons, fuyons, s'écrient-ils, mais
» non pas la mort, car elle est par-tout. . . Si nous échappons à l'épée,
» le feu nous atteindra. Courons au temple. . . Ah! malgré nos blessures,
» tant qu'il reste une seule pierre de notre ville sainte, combattons pour
» notre Dieu, sauvons sa demeure sacrée, ou du moins que ses ruines
» deviennent notre tombeau ! »

Salone reproche à sa sœur Miriam d'être la cause des malheurs de Jérusalem. Un soldat survient ; il exige que Miriam le suive ; elle le conjure en vain, il ne répond pas, et l'entraîne.

Simon reparoît et annonce que les gentils se précipitent dans le temple, qu'ils ne combattent plus pour la victoire, mais qu'ils se donnent le plaisir affreux de massacrer : que les prêtres, les lévites, les femmes, se pressent pour mourir au moins dans le sanctuaire : mais il attend toujours avec un enthousiasme obstiné la délivrance des Juifs. Il prend l'éclat de l'incendie du temple pour l'éclat de la présence divine, et il compare cet incendie aux flammes qui brillèrent sur le mont Sinaï. Titus arrive, il ordonne d'épargner les victimes, et s'étonne de la tranquillité de Simon, qui est reconnu et enchaîné ; mais celui-ci conserve toujours son espérance fanatique, jusqu'à ce qu'il entende Titus lui-même gémir de ce que le temple n'a pu être sauvé et a péri entièrement. Alors Simon s'adresse à l'Eternel. . . . « Nous sommes donc abandonnés de toi, mais non pas
» de nous-mêmes ! Que les maux s'amassent sur nous, que nous soyons
» dispersés, en mépris à la terre et maudits par toutes les langues ; que
» notre héritage soit l'esclavage, et que nos fronts portent, comme celui
» de Caïn, une marque de réprobation : Israël n'en sera pas moins Israël,
» et se vantera encore de son temple déchu, de sa gloire passée, et,
» forts de la droiture de notre conscience, nous braverons la haine de la
» terre, nous répondrons au mépris par le mépris. »

Miriam arrive, entraînée par le soldat, jusqu'à la fontaine de Siloë.

Ce soldat, qui se fait reconnoître, est Javan lui-même. L'étonnement, le transport qu'elle éprouve, sont bien exprimés; tout-à-coup elle pense à sa situation et s'écrie : « Hélas! dans cet instant, je ne pensois pas à ma » sœur que j'ai perdue, à mon père qui est captif. . . Je ne pensois pas à » la ruine de Sion et du temple. Javan! je crains que mes larmes ne soient » des larmes de joie. . . Mais tu es ici, je suis près de toi, et je ne puis » pas être, comme je le devrois, entièrement malheureuse. »

D'autres chrétiens arrivent et contemplent de loin la destruction du temple. On entend un long craquement : « Le temple s'ouvre, dit l'un » d'eux, il s'écroule. . . Les flammes baissent, se dissipent; un immense » nuage de fumée obscurcit l'horizon et confond tous les objets . . Et » maintenant le temple de Jérusalem n'existe plus, et il n'existera plus » jusqu'à la fin des siècles! Prosternons-nous, mes frères, sur la pous- » sière, et adorons ici les mystères du courroux de Dieu. Ainsi périra un » temple plus glorieux, architecture de Dieu lui-même, ce vaste » monde, ce misérable univers. Le même destructeur! la même destruc- » tion! Terre, terre, terre, contemple, et dans ce jugement reconnois » celui qui t'attend. »

Ces dernières réflexions servent de transition au chœur final, qui est un hymne sur le jugement dernier.

Avant d'offrir cette analyse de l'ouvrage dramatique de M. Milman, j'en ai indiqué les principaux personnages: on peut juger maintenant que les deux chefs de Jérusalem, Jean et Simon, ne sont pas dignes d'exciter en leur faveur cet intérêt puissant qui fait le succès des pièces de théâtre. Outre ce vice capital, l'ouvrage ne présente point ces fluctuations, ces changemens qui, faisant passer successivement de l'espoir à la crainte et de la crainte à l'espoir, procurent des émotions au lecteur ou au spectateur. Les ressorts de la pièce sont très-foibles, l'intérêt n'est ni assez soutenu ni assez balancé, et sur-tout elle manque de cette intervention divine qui y auroit répandu la sombre majesté, la terreur religieuse que doivent inspirer les vengeances de l'Éternel sur son peuple choisi qu'il est réduit à abandonner. Peut-être auroit-il fallu introduire dans ce poëme un personnage dominant, qui, par sa religion, sa piété, sa vertu, auroit paru l'interprète de l'Éternel et le modérateur de la justice terrible, en annonçant et proposant aux Juifs des conditions et des moyens pour rentrer en grâce et mériter que leur liberté fût conservée.

Malgré ces défauts et d'autres qu'il seroit facile d'indiquer encore, je dois convenir que l'ouvrage de M. Milman renferme de très-grandes beautés. Les morceaux que j'ai traduits donneront sans doute une idée très-avantageuse de l'original. L'épisode des deux amans chrétiens auroit

presque suffi au succès de l'ouvrage, s'il avoit été composé pour le théâtre.

Je pourrois indiquer ici plusieurs ouvrages sur la prise de Jérusalem par Titus (1); mais je me bornerai à parler d'une tragédie très-remarquable du marquis Alfonse Varano, publiée à Venise en 1754, sous le titre de *GIOVANNI DI GISCALA* (2). L'auteur italien possédoit assez son art pour sentir l'inconvénient de présenter à-la-fois Simon et Jean de Giscala, et de partager ainsi entre deux personnages un intérêt qui même n'est pas suffisant pour un seul. Il ne mit en scène que Jean de Giscala; il imagina de donner au fils de Jean une épouse chrétienne; Josèphe l'historien paroît lui seul du côté des Romains, comme envoyé de Titus. Cette tragédie, où se trouvent des scènes d'un bel effet, brille sur-tout par les pensées et par le style. Les règles y sont exactement observées; il y a des chœurs qui ont toute la majesté, toute l'élévation que le sujet devoit inspirer. Voici un beau passage tiré du chœur qui termine le premier acte.

Langue fra i ceppi avvinto
Il prigionier; ma l' alma
Del vincitor, del vinto
È pari en libertà.

Le prisonnier retenu dans les fers languit; mais l'ame du vainqueur, celle du vaincu, sont également libres.

Meta è al dolor, non danno,
Morte, che orribil sembra.
L'imaginarla è affanno,
Altro d' orror non ha.

La mort, qui semble horrible, n'est point un mal; c'est le terme de nos maux: le tourment, c'est d'y penser; elle n'en a point d'autre.

L' urna gli estinti onora,
È ver. Ma il ciel poi copre
Quell' infelice ancora
Cui l' urna mancherà.

Le tombeau est un honneur pour les morts, cela est vrai; mais celui à qui manquera l'urne funéraire, le firmament le couvrira.

RAYNOUARD.

QUELQUES REMARQUES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES sur les Dialogues dits Socratiques.

Parmi les écrits attribués à Platon, il en est quelques-uns dans les-

(1) *Petri Apollonii Collatii, presbyteri Novariensis, Excidii Jerosolymitani libri IV.* On avoit d'abord présumé que ce poëme avoit été composé dans le VII.e ou le VIII.e siècle; mais il a été prouvé qu'il appartient à la fin du XV.e

(2) *Giovanni di Giscala, tiranno del tempio di Gerusalemme; tragedia.* In Venezia, appresso Pietro Valvasense, 1754.

quels la critique moderne ne reconnoît ni la manière ni le style de ce grand écrivain, et qu'elle a retranchés de la liste des ouvrages sortis de sa plume.

De ce nombre sont les dialogues assez courts ayant pour titres :

Minos, ou la Loi;

Hipparque, ou de l'Amour du gain;

Du Juste;

Si la vertu s'apprend;

Eryxias, ou des Richesses;

Axiochus, ou de la Mort.

Les savans s'accordent maintenant à les attribuer à quelque disciple de Socrate dont on ignore le nom.

J. Leclerc attribue les trois derniers à Eschine le Socratique (1) : il se fonde sur ce que des textes d'Harpocration, d'Athénée, de Suidas, de Pollux, établissent qu'Eschine avoit composé deux dialogues intitulés *Axiochus* et *Eryxias;* mais la conséquence qu'il en tire est d'autant moins certaine, que les passages de l'Axiochus d'Eschine, cités par Pollux (2), ne se trouvent plus dans le dialogue que nous possédons sous ce titre. Athénée dit que, dans l'Axiochus, Eschine attaquoit vivement Alcibiade et le représentoit comme un ivrogne et un débauché (3). Or, rien de tel ne se lit dans le dialogue qui nous reste; d'où il résulte évidemment que ce n'est pas le même qu'Athénée et Pollux ont cité. A la vérité, rien ne prouve que l'*Eryxias* ne soit point le dialogue d'Eschine cité par Suidas; mais rien ne prouve non plus qu'il n'en est pas de l'*Eryxias* comme de l'*Axiochus*. Quant au traité *de la Vertu*, on verra tout-à-l'heure qu'il n'est pas de la même main que les deux autres. D'ailleurs Lucien (4) caractérise les dialogues d'Eschine par l'épithète de *longs :* Αἰσχίνης . . . . ὁ τοὺς μακροὺς καὶ ἀστείους διαλόγους γράψας, et cette épithète ne convient à aucun de ces trois dialogues.

Les deux dialogues intitulés *Minos* et *Hipparque* sont cités par d'anciens grammairiens comme étant de Platon; mais il a été démontré par M. Boeckh (5) qu'ils n'appartiennent pas à ce philosophe, ce qu'avoient avancé déjà, pour *Hipparque*, Valckenaer (6) et M. Wolff (7).

Le même M. Boeckh a donné une édition de ces cinq dialogues à Heidelberg, en 1810, sous le titre de *Simonis Socratici, ut videtur,*

(1) Æschinis Socratici *Dialogi tres, græcè et latinè. Amstel. 1711.* — (2) Pollux. *Onom. VII, 135.* — (3) Athen. *V, 240.* — (4) Lucian. *Paras. 32.* — (5) Boeckh, *in Platonis (qui vulgò fertur) Minoem ejusdemque libros priores de legibus, &c., p. 32.* — (6) *Ad Herodot. V, 55.* — (7) Wolff, *Prolegom. ad Homer. p. cliv.*

dialogi quatuor, de lege, de lucri cupidine, de justo ac de virtute : additi sunt incerti auctoris dialogi Eryxias et Axiochus. On voit par ce titre que M. Boeckh regarde comme inconnus les auteurs de l'*Eryxias* et de l'*Axiochus*, mais qu'il attribue les quatre autres dialogues à Simon le Socratique. Les motifs de cette opinion ont été développés par cet habile et ingénieux critique, dans son ouvrage sur le Minos et sur le premier livre des Lois de Platon.

Nous pensons avec lui qu'on n'a point de raison suffisante pour attribuer à Eschine le Socratique l'*Eryxias* et l'*Axiochus*; mais nous ne partageons pas son opinion relativement à l'auteur des quatre premiers. Simon, auquel il les attribue, est ce cordonnier d'Athènes dont Socrate aimoit beaucoup la conversation : on sait que ce philosophe alloit souvent dans sa boutique pour discourir avec lui. Simon, au témoignage de Diogène de Laërte, avoit composé trente-trois dialogues, réunis dans un seul livre ; au nombre de ces dialogues, il y en a quatre qui portent le même titre que ceux dont il est question ici, savoir : *du Juste ; que la Vertu ne s'apprend pas ; de l'amour du gain ; de la loi.* M. Boeckh conclut de l'identité des titres l'identité des dialogues. La conséquence n'est pas très-sûre, et nous en avons vu la preuve ; car pourquoi n'en seroit-il pas de ces dialogues comme de l'*Eryxias* et de l'*Axiochus*, dont M. Boeckh ne reconnoît pas l'auteur dans Eschine, bien que ce disciple de Socrate eût fait un *Axiochus* et un *Eryxias!* Tout ce qu'il faut conclure de cette ressemblance de titres, c'est que, dans l'école de Socrate et de Platon, on s'exerçoit sur un certain nombre de questions de morale, sorte de lieux communs, que chacun traitoit à sa manière. On peut d'ailleurs opposer à M. Boeckh une difficulté qu'il ne nous paroît pas avoir suffisamment sentie : il reconnoît dans ces quatre dialogues de fréquentes imitations de Platon ; au point que le Minos, par exemple, n'est qu'une espèce de *pastiche*, composé de morceaux pris dans différens dialogues de ce philosophe. Or, ce fait est contraire à l'idée que Diogène de Laërte nous donne des dialogues de Simon ; car ces dialogues, bien loin d'être des *pastiches* de ceux de Platon, étoient le résultat des conversations de Simon avec Socrate. Toutefois laissons pour un moment le témoignage de Diogène de Laërte, et ne voyons que l'ordre des temps.

Le dialogue intitulé *Minos*, comme M. Boeckh l'a remarqué lui-même, renferme des morceaux pris dans le *Ménon* et dans le *Banquet* : or, la rédaction du Ménon est postérieure à la troisième année de la

(1) Diog. Laërt. *II, 122, 123.* — (2) Boeckh, *in Platon. Min. p. 25 sq.*

XCVI.e olympiade, comme je le ferai voir plus bas, c'est-à-dire, postérieure de six ans à la mort de Socrate, et le Banquet a été écrit après la XCIX.e olympiade (1), ou environ seize à dix-sept ans après la mort de Socrate. J'en puis dire autant du dialogue intitulé *si la Vertu s'apprend;* il est tiré presque textuellement du Ménon : la composition de ces deux dialogues, attribués à Simon, est donc postérieure à celle du Ménon et du Banquet. Or, il paroît bien difficile de croire que Simon, le contemporain de Socrate, ait attendu si tard pour composer des dialogues, qu'il vouloit faire passer pour avoir été écrits en quelque sorte sous la dictée de ce philosophe, selon le témoignage de Diogène de Laërte.

On doit donc convenir que l'auteur des quatre dialogues n'est pas plus connu que celui de l'*Eryxias* et de l'*Axiochus ;* et ce qui n'est guère moins incertain, c'est que tous les quatre soient de la même main, comme le croit M. Boeckh. Il y a bien, à la vérité, quelque ressemblance dans les formes du style et de l'argumentation; mais quant à la manière dont chaque point de morale est traité, on trouve des différences radicales. Le *Minos,* comme on l'a vu, n'est qu'un *pastiche;* il en est de même du dialogue *si la vertu s'apprend;* ce n'est qu'un extrait du *Ménon,* dans lequel l'abréviateur a retranché tout ce qui a rapport à la géométrie; pour le reste, ce sont non-seulement les mêmes idées, mais les mêmes mots. L'*Hipparque* au contraire, bien que renfermant quelques traces d'imitation, est complet dans son genre, et l'on n'en trouveroit dans Platon ni le fond ni la forme : ce dialogue doit donc être distingué des deux autres, et assimilé plutôt à l'*Eryxias* et à l'*Axiochus.* Ces trois morceaux offrent quelques traits de ressemblance dans certaines formes du style (2); mais ces ressemblances sont bien loin de suffire, j'en conviens, pour former une preuve d'identité. Ainsi, dans tous les cas, il faut reconnoître, 1.° que l'auteur ou les auteurs de ces dialogues sont encore inconnus; 2.° que ces dialogues, d'après le style et tous les autres caractères, ont été écrits à Athènes peu de temps après la mort de Socrate.

L'opinion, avancée tout récemment par le dernier traducteur français de l'Hipparque (3), est bien différente de celle que nous émettons et de

---

(1) Wolff, *introd. ad Sympos. p. lv.*

(2) Μή μοι οὕτως εἰκῆ, ὥσπερ τι ἠδικημένος... *Hipparch. p. 225 D.* — ὑπολαβὼν δὲ καὶ ὑποβλέψας ὁ Ἐρυξίας, ὥσπερ τι ἀδικούμενος. *Eryxias, p. 394 D.* — Ἀλλὰ μὴν καὶ ὥσπερ πεττεύων. *Hipp. p. 229 E.* — Ἀλλ' ὥσπερ ἐν τῇ πεττείᾳ. *Eryxias, p. 395 B.*

(3) *Hipparque, ou de l'Amour du gain,* dialogue de Platon, traduit pour la première fois, avec une introduction, des notes, par le comte de F. d'U., *in-8.*

celle qu'avoient émise J. Leclerc et M. Boeckh. Ce traducteur ne doute point que l'Hipparque soit de Platon lui-même, et l'on voit qu'il n'a point connu les difficultés qu'ont élevées les critiques à cet égard; autrement il eût pris la peine de les discuter. Si j'expose ici son opinion, c'est qu'elle me donnera lieu d'entrer dans quelques détails sur l'autorité de Platon comme chronologiste. La méthode que ce traducteur emploie pour fixer l'époque à laquelle l'Hipparque a dû être écrit, n'a rien de bien rigoureux; il pense que Platon l'a rédigé pendant la domination des trente tyrans, « parce que, sous la démocratie, Platon n'auroit pas osé » donner à ce dialogue le nom d'un tyran tel qu'Hipparque. » Cette raison est d'autant plus faible que le titre d'*Hipparque* manque dans presque tous les manuscrits, et paroît être une interpolation moderne: aussi M. Boeckh l'a-t-il retranché. Le traducteur de l'Hipparque ajoute que *Socrate n'a pu faire l'éloge d'un tyran que sous la tyrannie.* C'est peu connoître le caractère de Socrate, qui, au témoignage de Xénophon, n'a jamais dit plus de mal des tyrans que lorsqu'ils accabloient sa patrie (1). Dans un endroit du dialogue, Socrate dit *qu'il est déjà vieux :* le traducteur trouve là encore une preuve en faveur de son opinion, parce qu'en 404, époque de la domination des trente tyrans, Socrate avoit soixante-cinq ans : mais ce passage ne prouveroit rien, dans la supposition même où Platon seroit l'auteur du dialogue. On ne peut prétendre, en effet, que la rédaction des dialogues de Platon soit de l'époque à laquelle sont censées avoir eu lieu les conversations qu'ils retracent; autrement on seroit conduit à de singulières conséquences. Ainsi, par exemple, l'entretien rapporté dans le Charmide est censé avoir eu lieu immédiatement après la bataille de Potidée (2) en 430; le Ménexène, l'Alcibiade premier, le Protagoras &c., se rapportent à une époque antérieure à la mort de Périclès en 429; et, comme Platon est né dans cette même année 429, il s'ensuivroit qu'il a écrit ces dialogues avant de naître.

Les raisons données par le traducteur de l'Hipparque ne prouvent donc rien en faveur de sa thèse. Nous placerons ici une observation sur laquelle il ne nous paroît pas qu'on ait suffisamment insisté; et il importe d'y avoir égard, quand on veut fixer l'époque des divers écrits de Platon : c'est que ce philosophe, tout entier aux sujets philosophiques qu'il fait discuter par Socrate et ses interlocuteurs, s'inquiète peu de tomber dans des anachronismes; il lui arrive fréquemment de mettre en scène des personnages qui ne vivoient plus à l'époque où il place ses dia-

(1) Xenoph. *Memor. 1, 2, §. 32-38.* — (2) Platon, *Charmid. p. 153 B.*

logues, ou de leur prêter la connoissance de faits qui n'ont eu lieu qu'après leur mort : je prends pour exemple le Protagoras. Périclès et ses deux fils sont encore vivans (1), circonstance qui suppose nécessairement que le moment de la scène est antérieur à l'an 429; mais en même temps nous voyons, dans ce dialogue, que le riche Callias a déjà perdu son père Hipponicus (2); or, nous savons qu'Hipponicus périt à la bataille de Délium en 424 (3) : ainsi Platon fait mourir Périclès cinq ou six ans trop tard, ou Hipponicus cinq ou six ans trop tôt. Socrate, dans ce même dialogue, parle d'une tragédie de Phérécrate, comme représentée l'année précédente (4); or, cette tragédie ne le fut que sous l'archontat d'Aristion, la quatrième année de la LXXXIX.ᵉ olympiade, ce qui fait descendre le moment de la scène du Protagoras jusqu'à la première année de la XC.ᵉ olympiade, en 420, neuf ans après la mort de Périclès. Ce dialogue offre encore d'autres anachronismes, relativement aux voyages de Protagoras (5); l'ingénieux et savant Heindorff les signale, et finit par dire : *Has tot tam graves difficultates nondum inventus est qui commodè tolleret, neque inventum iri opinamur* (6). Personne en effet ne pourra lever ces difficultés, parce que ce sont des erreurs de chronologie dont on retrouve des exemples en d'autres endroits de Platon. Ainsi, dans le Ménon par exemple (7), et dans le premier livre de la République (8), nous voyons Socrate blâmer le Thébain Isménias de s'être enrichi avec l'or des Perses : ce fait appartient certainement à la troisième année de la XCVI.ᵉ olympiade, qui répond à l'an 394 avant notre ère, six ans environ après la mort de Socrate; c'est un fait que Socrate n'a pu connoître.

Cependant Platon, dans le premier Alcibiade, contribue à nous faire connoître l'époque de la naissance d'Alcibiade. Ce personnage

---

(1) Platon. *Protagor. 314 E, 320 A.* — (2) Id *311 B.* — (3) Andocid. *117, Reisk.* = Clavier, *Mém. de la classe d'hist. et littér. anc. III, 147.* — (4) Platon. *Protag. 327 D.* — (5) Protagoras, selon Platon (*Menon. §. 20, ed. Biester*), mourut à soixante-dix ans. Dans les scholies de Ruhnkenius, on lit : ἐτελεύτησε καταγηράσας, ἐτῶν σί, σοφιστεύσας ἔτη μ.΄ (*p. 185*). L'erreur est évidente; il faut lire ἐτῶν ο΄ : les copistes ont confondu le σ avec ο, selon leur usage (Bast. *Comment. palæogr. 734*), et le signe numérique ΄ est devenu ι. Il y a dans ces scholies bien d'autres fautes; par exemple, page 138, Ὧν τοὺς ἐνοικοῦντας ἱερὰς ὁποίας διεχείρισαν τῶν σατύρων, lisez τὰς τῶν σατύρων. Page 164, Ὀλυμπιονῖκαι, οἱ τοὺς ἐν Ὀλυμπίῳ νικῶντες ἀγῶνας, lisez ἐν Ὀλυμπίᾳ. Page 179, Πτολεμαῖος τὰς Μακάρων νήσους ἓξ τὸν ἀριθμὸν ἐν τῇ ἐντὸς Λιβύῃ κατὰ τὸ Ἀτλαντικὸν πέλαγος, je lis ἐν τῇ ἐκτὸς Λιβύῃ. Il s'agit de la Libye au-delà des Colonnes, appelée ἡ ἐκτὸς Λιβύη. — (6) Heind. *ad Protagor. p. 465, 466.* — (7) Platon. *Menon. 84 A.* — (8) Id. *Republ. I, 336 A.*

s'y trouve en scène avec Périclès, ce qui place l'époque du dialogue avant 429. Périclès y fait entendre qu'Alcibiade aura vingt ans sous peu de jours (1), d'où l'on doit conclure qu'il étoit né vers 450 ou un peu plutôt. Cependant Cornelius Nepos nous assure qu'il est mort à quarante ans environ (2); et comme, au témoignage de Diodore de Sicile, confirmé par la série des faits, Alcibiade est mort la deuxième année de la CXIV.ᵉ olympiade en 402 (3), il s'ensuivroit qu'il étoit né vers 442, date adoptée par d'habiles chronologistes et historiens, tels que Simson et Mitfort. Mais cette date est incompatible avec un fait certain raconté par Plutarque (4), Diogène de Laërte (5), et par Alcibiade lui-même, dans le Banquet (6); c'est que Socrate sauva la vie d'Alcibiade à la bataille de Potidée, qui eut lieu en 432; et, comme les jeunes Athéniens, enrôlés à dix-huit ans, n'étoient envoyés hors de l'Attique qu'à vingt ans (7), il devoit être né entre 451 et 452, ce qui confirme le témoignage de Platon. Cette date est d'ailleurs appuyée par celui de Thucydide: l'influence que cet historien artribue à Alcibiade (8) dans une délibération qui eut lieu en 421, suppose qu'Alcibiade avoit au moins trente à trente-un ans, et n'est point compatible avec l'âge de vingt-un ans qu'auroit eu Alcibiade, s'il étoit né en 442, comme il résulte du texte de Cornelius Nepos. On voit donc qu'à cet égard, les textes de Thucydide, de Plutarque, de Diogène de Laërte, confirment le témoignage de Platon, et que Cornelius Nepos s'est trompé, ou bien que ses copistes ont écrit *quadraginta*, au lieu de *quinquaginta*.

Les exemples que j'ai cités plus haut montrent avec quelle réserve il faut user des inductions chronologiques tirées du texte de Platon; son témoignage tout seul prouve fort peu de chose. Quant à l'époque de ses divers écrits, elle n'est pas facile à déterminer, d'après les caractères chronologiques qu'ils peuvent contenir. On n'est certain que d'une chose, c'est qu'elle est postérieure au plus récent des faits qu'on y trouve. Ainsi, la date du Protagoras, quoique Périclès y soit présenté comme vivant encore, est postérieure à la quatrième année de la LXXXIX.ᵉ olympiade: le Ménon et la République ont été écrits après la deuxième année de la XCVI.ᵉ olympiade; le Banquet après la XCIX.ᵉ; mais combien de temps après cette époque! C'est ce qu'il est bien difficile de savoir. J'ajouterai que Xénophon n'offre point de semblables anachro-

---

(1) Platon. *Alcibiad. I*, *§. 8*, *ed. Nurnberger.* — (2) Nepos, *Alcib. X*, *6.* — (3) Diod. Sic. *XIV*, *11.* — (4) Plut. *Alcib. §. 7.* — (5) Diog. Laërt. *II*, *23.* — (6) Platon. *Symp p. 196*, *ed. Fisch. cf.* Plat. *Charmid. p. 106*, *tom. V*, *ed. Bip.* — (7) Pollux. *VIII*, *105.* — (8) Thucyd. *IV*, *43*, *ibi Ducker.*

nismes dans les *Mémorables*, où Socrate est toujours en scène. Au reste, trois de ces dialogues, l'*Axiochus*, l'*Eryxias* et l'*Hipparque*, renferment quelques faits historiques dont deux sont très-importans; en voici l'indication.

L'auteur de l'*Axiochus*, qui connoissoit parfaitement Athènes, fournit plusieurs notions intéressantes sur la topographie d'Athènes, dont j'ai donné l'explication dans un mémoire lu récemment à l'académie des inscriptions.

L'*Eryxias* contient un passage des plus curieux sur un usage des Carthaginois, qui prouve que ce peuple commerçant avoit une sorte de monnaie de convention analogue à nos lettres de change ; en voici la traduction littérale : « Les Carthaginois, dont on parle tant, se servent » d'un genre de monnaie; ils enveloppent et lient dans un petit sac de » peau un objet à-peu-près de la grandeur d'un statère; personne ne sait » ce qui s'y trouve renfermé, excepté celui qui l'a préparé : le petit sac » étant revêtu d'un cachet, ils s'en servent comme d'une monnaie. Plus » on en possède, plus on est censé riche; tandis que chez nous, le pos- » sesseur d'un grand nombre de pareils objets, ne seroit pas plus riche » que s'il possédoit les cailloux de la montagne (Lycabette). » (1). J. Leclerc croit qu'il s'agit là de monnaies convenues dans un moment de détresse : mais le texte ne parle pas d'un cas particulier; il montre clairement que l'usage de ces monnaies de convention étoit constant chez les Carthaginois, et l'on ne peut y voir rien autre chose qu'un signe représentatif pour favoriser les opérations commerciales, et pour laisser plus de numéraire dans la circulation. Les lettres de change, ou quelque chose d'équivalent, existoient aussi chez les Athéniens, comme on le voit dans des textes d'Isocrate et de Démosthènes.

Enfin l'Hipparque contient deux faits curieux, relatifs, l'un au rapport de l'or et de l'argent, l'autre à la tyrannie d'Hipparque.

Le premier passage est ainsi conçu : « Si quelqu'un, en échangeant » de l'or contre de l'argent, a donné un poids d'or moitié plus foible » que celui qu'il a reçu, a-t-il gagné ou perdu? Perdu, sans contredit, » ô Socrate, car l'or ne lui a été estimé que *deux* fois son poids en

---

(1) Αὐτίκα γὰρ οἱ Καρχηδόνιοι νομίσματι χρῶνται τοιῷδε. Ἐν δερματίῳ μικρῷ ἀποδέδεται ὅσον τε στατῆρος τὸ μέγεθος μάλιστα· ὅ, τι δὲ ἐστι τὸ ἐναποδεδεμένον οὐδεὶς γιγνώσκει, εἰ μὴ οἱ ποιοῦντες. Εἶτα κατεσφραγισμένῳ τούτῳ νομίζουσι. Καὶ ὁ πλεῖστα τοιαῦτα κεκτημένος, οὗτος πλεῖστα δοκεῖ χρήματα κεκτῆσθαι καὶ πλουσιώτατος εἶναι. Εἰ δέ τις παρ' ἡμῖν πλεῖστα τοιαῦτα κεκτημένος εἴη, οὐδὲν ἂν μᾶλλον πλούσιος εἴη, ἢ εἰ ψήφους πολλὰς τῶν ἐκ τοῦ ὄρους ἔχοι (*Eryxias*, *§. 24*,). Je crois qu'après ὄρους il manque le nom de la montagne.

» argent, au lieu de *douze* fois (1). » Ce texte remarquable, qui tout récemment a été si mal interprété dans l'intérêt d'un système, nous donne bien nettement le rapport de poids des deux métaux comme étant douze à un.

Dans le second passage, l'auteur du dialogue dit qu'Hipparque étoit l'aîné des deux fils de Pisistrate, et qu'il avoit administré la république après son père. Thucydide affirme que telle étoit l'opinion généralement répandue parmi les Athéniens eux-mêmes et parmi les autres Grecs (2) : on ne doit donc pas s'étonner de trouver ce même fait consigné dans un dialogue qui, d'après la contexture et le style, ne peut avoir été écrit qu'à Athènes. On trouve encore le même fait dans Clitodème ou Clidème (3), écrivain attique, peut-être contemporain de Thucydide (4), et dans Héraclide de Pont. Thucydide prétend que les Athéniens et les Grecs se trompent; qu'il n'est pas vrai qu'Hipparque fût l'aîné des fils de Pisistrate; qu'Hippias, et non Hipparque, a succédé à son père dans l'administration de la république (5). Ce n'est pas ici le lieu de rechercher qui a raison, des Athéniens ou de Thucydide; cet historien mérite sans doute ici la confiance qu'on lui accorde en tout le reste. L'important est de savoir comment il a pu arriver que le fait si important de la succession de Pisistrate, lié avec l'âge de ses deux fils, fût un sujet de discussion à Athènes, au temps où florissoit Thucydide, environ quatre-vingts ans après la mort d'Hipparque. Une solution probable de cette difficulté ne sauroit être sans intérêt. En voici une qui paroîtra peut-être satisfaisante.

Les Athéniens eux-mêmes, prétend Thucydide, *ne disent rien d'exact*

---

(1) Φέρε γὰρ ἐάν τις χρυσίου σταθμὸν ἭΜΙΣΥ ἀναλώσας, διπλάσιον λάβῃ ἀργυρίου, κέρδος ἢ ζημίαν εἴληφεν; — Ζημίαν δήπου, ὦ Σώκρατες, ἀντὶ δωδεκαστασίου γὰρ διστάσιον αὐτῷ καθίσταται τὸ χρυσίον (*inter Platon. Opp. tom. II, p. 231 D*). Le dernier traducteur de l'Hipparque croit devoir supprimer le mot ἥμισυ, qui, dit-il, gêne le sens en français, étant opposé à διπλάσιον. Notre traduction prouve que ce mot n'a rien de gênant; il faut d'autant moins le supprimer, qu'on trouve des locutions analogues dans Platon : ainsi σχεδὸν γὰρ ὀλίγη πᾶσα ἩΜΙΣΕΙΑ πόλις ἀντὶ ΔΙΠΛΑΣΙΑΣ οὕτως ἐστί τε καὶ γίνεται (*Legg. VII, 898 E, Francf.*); et Οὐκοῦν καὶ εἴ τι διπλάσιον ἐστὶ τῶν τε ἄλλων διπλασίων καὶ ἑαυτοῦ ἡμίσεος δήπου ὄντος (*Charmid. 168 C*) : enfin, dans un autre endroit de l'Hipparque, ἢ οὐ πλέον ἐστὶ τὸ διπλάσιον τοῦ ἡμίσεος.

(2) Ἀποφανῶ, οὔτε τοὺς ἄλλους, οὔτε αὐτοὺς Ἀθηναίους, περὶ τῶν σφετέρων τυράννων... ἀκριβὲς οὐδὲν λέγοντας (*Thucyd. VI, 54 init.*). — (3) *Ap. Athen. XIII, 609.* Ἐξέδωκε δὲ (Pisistrate) Ἱππάρχῳ τῷ υἱεῖ Φύην, τῷ μετ' αὐτὸν τυραννεύσαντι. — (4) Siebelis, *Præf. Fragm. Clitodem. et c. p. XII.* — (5) Πεισιστράτου γὰρ γηραιοῦ τελευτήσαντος ἐν τῇ τυραννίδι, οὐχ Ἵππαρχος, ὥσπερ οἱ πολλοὶ οἴονται, ἀλλ' Ἱππίας, πρεσβύτατος ὢν, ἔσχε τὴν ἀρχήν. (*Thucyd. l. l.*)

sur leurs tyrans [περὶ τῶν σφετέρων τυράννων... οὐδὲν ἀκριβὲς λέγουσι]. En vérité cela peut-il se concevoir ! Quoi, les Athéniens pouvoient se tromper entièrement sur des faits qui devoient être d'une notoriété si publique ; sur des faits qui s'étoient passés un demi-siècle auparavant ! L'historien l'affirme ; mais sur quelle autorité ! Uniquement sur la *tradition : je l'affirme*, dit-il, *le sachant avec plus d'exactitude, d'après ce que j'ai entendu dire* [εἰδὼς μὲν καὶ ἈΚΟΗ͂Ι ἀκριβέστερον ἰσχυρίζομαι . . .]. Ainsi les Athéniens, pour la connoissance des faits qui avoient quatre-vingts ans de date, en étoient encore réduits à la *tradition* vers 403, époque de la rédaction de l'histoire de Thucydide. Ce témoignage important explique, il est vrai, l'incertitude des Athéniens sur les faits relatifs aux tyrans Hipparque et Hippias ; mais en même temps il tendroit à prouver qu'il n'existoit point à Athènes d'écrits historiques ou même d'archives qui remontassent au-delà de la guerre des Perses ; car, s'ils avoient existé, Thucydide les auroit cités à l'appui de son opinion. Doit-on en conclure que l'histoire grecque, avant la guerre des Perses, n'a également d'autre garantie que la tradition ! Cette conclusion seroit hasardée, et je pense qu'il ne faut pas l'étendre au-delà d'Athènes. Des autorités graves nous montrent que les sources de l'histoire étoient de deux espèces, long-temps avant l'époque dont nous parlons, *les chroniques* et *les marbres*. Thucydide atteste que cette dernière source existoit à Athènes, puisqu'il dit avoir lu les noms des tyrans sur une colonne élevée dans l'Acropolis, pour perpétuer le souvenir de leur tyrannie. Ces inscriptions ne pouvoient donner beaucoup de détails ; des noms, des dates, peut-être une série de faits sans développement, voilà tout ce qu'on pouvoit y consigner : le reste étoit détaillé dans les chroniques que renfermoient les temples et autres édifices publics. Or, il est naturel de penser que, lors de l'incendie d'Athènes par Xerxès, ces chroniques ont été la proie des flammes, tandis que les inscriptions sur marbre ont pu être conservées : de cette manière, on expliqueroit comment Thucydide a lu les noms des tyrans sur une colonne de l'Acropolis, et en même temps comment il s'est trouvé réduit à la tradition, pour les détails de leur vie ; enfin, comment il pouvoit rester à Athènes du doute sur la succession de Pisistrate. Les Athéniens croyoient qu'Hipparque, comme fils aîné, avoit succédé à son père, et cela simplement sur *tradition ;* car si leur opinion eût été fondée sur une autorité écrite, Thucydide n'auroit pu la combattre par la *tradition*. On ne voit donc ici rien autre chose que deux *traditions* contradictoires. Cette explication, qui ne manque point de probabilité, a l'avantage d'isoler à cet égard les Athéniens, et de montrer, dans la

situation particulière d'Athènes, la cause de l'incertitude des Athéniens sur des faits de leur histoire qui ont précédé la guerre des Perses.

Au reste, il paroît bien que, malgré le raisonnement de Thucydide, les Athéniens ne changèrent pas d'avis sur ce sujet : Clidème, Héraclides de Pont et l'auteur athénien de l'Hipparque nous prouvent assez que l'opinion combattue par Thucydide resta l'opinion dominante à Athènes, et qu'on s'en tint à la tradition dont il avoit en vain tâché de détruire l'autorité.

LETRONNE.

Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme, par G. Spurzheim, M. D. Paris, chez Treuttel et Würtz, 1820, *in-8.°* de vj et 248 pages.

La conséquence la plus remarquable du système imaginé par M. Gall, dans la distribution anatomique des diverses parties de l'encéphale, c'est d'admettre une distribution correspondante dans les fonctions dont ce viscère est l'instrument. En répartissant en différens lieux du cerveau les traces des impressions extérieures, on est conduit à détacher les unes des autres toutes les opérations du *sensorium commune*, et il est impossible d'admettre plusieurs organes en un seul, sans distinguer aussi plusieurs actions dans ce qui semble avoir tous les caractères d'une action unique, ou du moins d'une réunion d'actions émanées d'un même centre. Si l'on veut juger tout d'un coup les conséquences métaphysiques et morales de cette classification physiologique, on fera bien de lire le petit ouvrage de M. Spurzheim, où l'on trouvera, non plus l'énoncé des principes de M. Gall et des faits plus ou moins attestés qui en sont la base, mais les déductions qui découlent de ces faits et de ces principes, en ce qui concerne les actes de l'entendement et les devoirs de l'homme, considéré soit isolément, soit en société.

Ce volume est divisé en cinq sections : la première traite des facultés fondamentales de la vie animale; la seconde, de l'origine de ces facultés; la troisième, des conditions de leur manifestation; la quatrième, de la morale naturelle de l'homme; la cinquième enfin, de quelques considérations pratiques. Dans les deux premières, l'auteur renvoie souvent à sa *Phrénologie* : la lecture de cet ouvrage, ou de tout autre qui soit fondé sur les mêmes principes, est en effet indispensable, ne fût-ce

que pour entendre les expressions techniques forgées à l'usage du système *craniologique* ; car, s'il manque encore quelque chose à la science nouvelle, ce n'est pas du moins une nomenclature, et, à cet égard, on peut dire que ses partisans ont commencé par où ils auroient pu finir.

Dès les premières lignes, l'auteur pose une assertion qui rentre dans les considérations qu'on a présentées au commencement de cet article; c'est que, jusqu'à présent, dans l'étude du moral de l'homme, on s'est toujours borné aux notions générales, tandis que, dans les connoissances physiques, on admet trois sortes d'idées, générales, communes et spéciales. C'est là, suivant M. Spurzheim, une erreur majeure, qui domine dans toutes les écoles philosophiques; et cette manière générale et vague de raisonner s'étend jusqu'à la *vie animale* des animaux. Tout ce qu'ils font avec connoissance est exprimé par le mot *instinct*. Pourquoi le rossignol chante-t-il! par instinct. Pourquoi les oiseaux font-ils des nids! par instinct. Les hirondelles voyagent, le castor et le mulot font des provisions pour l'hiver, les chamois et les oies sauvages placent des sentinelles, l'alouette monte en l'air pour chanter, &c.; et tout cela se fait par instinct. C'est réellement, dit l'auteur, une explication commode : mais qu'est-ce donc que l'instinct! Est-ce un être personnifié! Est-ce un principe, ou ce mot dénote-t-il seulement une impulsion intérieure à faire quelque chose sans en connoître le motif! Mais, premièrement, ce terme est trop général, et réunit des actions très-différentes; ensuite il indique comme cause ce qui n'est qu'un effet; enfin, dans le sens d'impulsion aveugle, il ne sauroit s'appliquer à des actes qui supposent le souvenir du passé, le jugement du présent, l'idée de l'avenir, le perfectionnement par l'éducation, &c.

Nous ne nous arrêterons pas à ces difficultés, qui ne sont pas nouvelles, puisque Buffon a fait tant d'efforts pour y répondre (1); mais j'ai cru utile de les rappeler, parce que, suivant la pensée de M. Spurzheim, elles s'appliquent aussi à la *vie animale* de l'homme. La division de l'instinct des animaux n'est pas ce qu'il y a de plus important; c'est à la division de l'intelligence humaine que l'auteur veut en venir. Il faut prouver qu'il y en a de plusieurs sortes dans chaque individu, et que l'intelligence n'est pas la seule source de nos actions, même de ce qu'on appelle volonté, sentiment et desir. Il faut sur-tout expliquer la nature des actions automatiques, affectives, instinctives, ou comme on voudra les appeler; car il n'y a guère de physiologistes qui n'en reconnoissent de cette

(1) Disc. sur la nat. des anim. *éd. de M. de Lacépède, t. V, p. 557 et suiv.*

nature, et l'on ne peut différer que sur l'espèce, et sur la cause qui les produit.

M. Spurzheim redoute les notions abstraites et générales ; et l'on doit convenir que trop souvent elles ne servent aux métaphysiciens, et même aux physiologistes, qu'à couvrir leur embarras et à déguiser leur impuissance. Les termes qui les expriment ne sont bons, dans certaines matières, qu'à faire semblant de s'entendre. L'auteur condamne l'emploi qu'on a fait des mots *entendement* et *volonté, facultés intellectuelles* et *morales, esprit* et *ame, pensée* et *sentiment*. « La nomenclature de la vie » animale changera, dit-il, à mesure que cette étude avancera; elle » deviendra claire et positive, quand nos idées le seront. » Ce sera sans doute une grande révolution; heureux ceux qui pourront se flatter d'y avoir contribué! M. Spurzheim ne paroît pas disposé à croire qu'elle soit très-avancée. Ses observations sur la doctrine des deux sectes qu'il appelle *idéologistes* et *moralistes*, ont pour objet de faire voir que les premiers n'entendent pas clairement ce qu'ils enseignent sur *l'attention*, *la perception*, *la mémoire*, *l'imagination* et *l'association*, et que les seconds ont pareillement choisi des bases peu solides, en se fondant sur l'autorité, l'amour de l'ordre, le sens moral et l'intérêt. Ce dernier principe, entendu dans le sens d'Helvétius, lui paroît pourtant supérieur aux autres; seulement il croit la doctrine morale qui en découle, susceptible d'un degré de perfectionnement de plus, et il se propose de le faire voir dans la quatrième section de son ouvrage. Enfin, il offre un résumé des opinions philosophiques sur les opérations de la *vie animale*, et propose une classification nouvelle, d'après laquelle les fonctions qui en dépendent sont distribuées en deux ordres, savoir, les facultés affectives, et les facultés intellectuelles.

Le premier ordre est partagé en deux genres, dont l'un contient les facultés affectives qui sont communes à l'homme et aux animaux, et l'autre celles qui sont propres à l'homme. Dans le premier genre l'auteur ne comprend qu'à regret la faim et la soif, parce que les organes qui font éprouver ces sensations existent hors du cerveau. Je ne sais si, d'après ce principe, il devoit y faire entrer le sens de *l'amativité*, qu'on pourroit croire sujet à la même exclusion. M. Spurzheim distingue douze sens du premier genre, et remarque trois accidens pour chacun, savoir le but, les désordres et l'inactivité. Par exemple, le sens du courage ou la *combativité* a pour *but* la défense et l'intrépidité; ses *désordres* sont l'amour du combat, la querelle, la rixe, la dispute, l'attaque, la colère et la rage. Son *inactivité* favorise la timidité, la poltronnerie, la crainte et la peur. Il en est de même des autres sens qui ont pour objet l'amour physique,

celui de la géniture, celui du séjour, l'attachement, la destruction, la construction, l'amour de soi, l'amour du secret, la circonspection, l'approbation et l'amour-propre. Le second genre renferme les sens de la bienveillance, de la vénération, de la fermeté, du devoir, de l'espérance, du merveilleux, de la perfection ou idéalité, de la gaieté et de l'imitation. L'auteur avertit que l'initiative de quelques-unes des facultés de ce genre existe aussi chez les animaux, mais qu'elles sont beaucoup *ennoblies* dans l'espèce humaine : il semble que cette expression n'a pas un sens fort clair en physiologie. Enfin le deuxième ordre, qui renferme les fonctions intellectuelles, se divise en quatre genres, dont le premier contient les cinq sens extérieurs; le second, *les sens intérieurs qui font connoître les objets extérieurs* et leurs qualités physiques, l'individualité, l'étendue, la configuration, la consistance, la pesanteur et le coloris : le genre troisième est celui des sens intérieurs, qui font connoître les relations des objets en général, les sens des localités, de la numération, de l'ordre, *des phénomènes*, du temps, de la mélodie, et du langage artificiel. Enfin, le genre quatrième, celui peut-être dont le titre est le plus singulier, est consacré aux *facultés qui réfléchissent*, savoir, au sens de la comparaison, et à celui de la causalité.

On voit que cette classification de tout ce qui peut être l'objet de nos pensées, n'est, sauf les omissions, les doubles emplois et les distinctions arbitraires, qu'une sorte d'arrangement systématique analogue aux dix catégories d'Aristote, mais plus imparfait, puisqu'on y réunit sans distinction le *subjectif* et l'*objectif*, ce qui est inhérent à notre nature et ce qui tient à celle des objets extérieurs, les dispositions réelles qui sont en nous et nos rapports accidentels avec les choses qui sont au dehors. Ce qu'il y a de particulier à ce système, c'est de donner une existence et, pour ainsi dire, un corps à ces abstractions et à ces rapports, en leur assignant autant de sens qu'on peut en distinguer d'espèces et de combinaisons; car, pour le dire en passant, on ne voit pas pourquoi l'on se borneroit à ceux que l'auteur a déterminés, et pourquoi l'on ne créeroit pas un sens de la tristesse comme de la gaieté, de la foiblesse comme de la fermeté, de l'indiscrétion comme de la *secrétivité*. De plus, M. Spurzheim ne veut pas que les sens extérieurs suffisent pour faire connoître les qualités physiques des êtres matériels : sans expliquer par quelle entremise la communication peut avoir lieu du dehors au dedans, indépendamment des cinq organes des sens, il attribue cette connoissance à des sens intérieurs spéciaux; peu s'en faut même qu'il ne leur donne la conscience de leur existence individuelle : « *Il me semble*, dit-il, que » les facultés affectives n'ont pas la perception de leurs propres irri-

» tations. » L'auteur répète ailleurs la même idée avec la même formule dubitative. Il nous semble, à notre tour, qu'il s'arrête à temps; car s'il accordoit à chacun de ses sens la conscience et par conséquent le souvenir de leurs impressions, chaque être pensant se trouveroit, par le fait, subdivisé en une multitude de petits individus mieux partagés, à certains égards, que l'être entier, puisqu'ils seroient indivisibles et n'auroient pas, comme lui, besoin d'intermédiaires. On ne peut nier que l'unité morale ne soit perdue au milieu de la pluralité d'êtres percevans et sentans, et qu'une semblable multiplicité ne soit totalement destructive du *moi*, condition essentielle de la pensée, dans un système métaphysique quelconque.

La seconde section, qui traite de l'origine des facultés de la vie animale, commence par un examen de la question *si nos idées et nos dispositions sont innées ou acquises par l'éducation.* M. Spurzheim regarde l'une et l'autre de ces opinions comme erronée; et comme il n'y a plus lieu, suivant lui, de discuter celle des anciens, qui pensoient que tout étoit inné en nous, il s'attache à démontrer l'erreur des modernes. Il ne veut pas que les facultés de l'homme soient acquises par l'effet des circonstances occasionnelles, telles que le besoin, l'occasion, l'exemple, le climat; ni par les circonstances préparées, c'est-à-dire, par l'enseignement. Il ne veut pas non plus qu'on doive en rapporter l'origine à l'attention, aux desirs, aux passions, même à la volonté, tout cela n'étant, suivant lui, que le résultat de l'activité des facultés, et ne pouvant, par conséquent, en être la cause. Ainsi l'auteur en revient à ce qu'il a d'abord appelé *l'erreur des anciens,* après avoir combattu celle des modernes, et pose en principe que l'homme, en venant au monde, apporte, ainsi que toute espèce d'animaux, l'essence de ses facultés, qui ne peut pas être changée dans sa nature par des influences étrangères, pas plus que le chat ne peut être transformé en chien, ou le pigeon en faucon; de sorte que le seul point sur lequel M. Spurzheim diffère des partisans des idées innées, c'est en ce qu'il admet bien que les facultés naissent avec nous, mais non pas les actions de ces facultés, c'est-à-dire, les idées. Il semble que c'est à cela que se sont réduits, depuis assez long-temps, les partisans des idées innées; c'est, au reste, la seule hypothèse qui puisse s'accorder avec le système qui fait jouer un rôle à chaque point de la substance cérébrale, et qui donne un organe spécial à chaque série d'idées, à chaque habitude ou disposition intellectuelle ou morale.

Une suite de questions importantes se présente dans la troisième et la quatrième section : l'influence du physique sur le moral, nécessaire-

ment plus puissante dans le système de l'auteur que dans tout autre, le matérialisme, le fatalisme, la liberté, la moralité, l'origine du mal, et tous ces problèmes qui sont sans cesse agités, depuis qu'il y a au monde des métaphysiciens, et qui le seront encore, tant qu'il y en aura, attirent successivement l'attention de l'auteur, intéressé, par des objections bien connues, à soutenir l'innocence des idées des *craniologistes*. A beaucoup de raisonnemens ingénieux, l'auteur en joint quelques-uns qui semblent assez foibles: par exemple, il avance qu'on ne doit reconnoître, en histoire naturelle, d'autre autorité que celle de la nature; qu'on ne sauroit accuser le Créateur d'avoir fait les choses telles qu'elles sont; que l'erreur ne peut être utile qu'à des individus, mais jamais à l'espèce, et que l'espèce vaut mieux que les individus. De pareilles raisons pourroient faire croire sa cause plus mauvaise qu'elle n'est réellement: je dois dire que l'auteur professe ailleurs de meilleurs sentimens, et qu'il paroît croire que l'intérêt de la morale pourroit quelquefois être préféré à celui de l'histoire naturelle, et sur-tout de la *craniologie*. De plus, en réfléchissant au genre de certitude où lui même peut se croire parvenu dans ses recherches, peut-être jugera-t-il qu'il n'y a guère d'idées morales, quelque peu importantes qu'elles soient, qu'on doive sacrifier à des vérités de cette espèce, ou même à la perspective de je ne sais quel bonheur qui doit en être un jour le résultat.

C'est à la fin de cette quatrième section que M. Spurzheim propose ce degré de perfectionnement que réclame, suivant lui, la doctrine morale de quelques philosophes de nos jours, fondée, comme elle l'est, sur l'intérêt personnel. A l'en croire, le bonheur général est le but principal de la vie animale, comme la conservation de l'espèce est le but principal de la vie automatique. Ainsi ce bonheur est la pierre de touche de toute la morale naturelle, de toutes les institutions sociales, et de toutes les actions humaines. Toute œuvre qui y est conforme, est bonne; et plus elle y est contraire, plus elle est mauvaise. Il viendra une époque où nous ne *serons plus sous le règne de l'animal*, c'est-à-dire, où nous saurons placer l'intérêt général avant l'intérêt particulier, où chaque individu ne sera heureux qu'en contribuant au bonheur de l'espèce. Malheureusement les hommes d'aujourd'hui ne sont pas encore préparés à recevoir une morale aussi parfaite: mais ils y parviendront en renonçant à créer des lois, pour se contenter d'étudier celles que le Créateur leur a tracées, en accordant à chacune de leurs facultés, tant affectives qu'intellectuelles, le développement qui lui convient, par conséquent en fondant la morale et la législation sur les principes de la physiologie. J'omets, dans l'analyse de cette quatrième section, le parallèle qu'établit M. Spurzheim, entre la

morale chrétienne et la morale naturelle, telle qu'il la fait découler des observations précédentes. Ce parallèle, sauf l'emploi de certaines expressions techniques particulières au système de l'auteur, n'est qu'une répétition de ce qui a été démontré tant de fois, que les préceptes du christianisme n'étoient jamais en opposition avec notre nature, et ne contrarioient en aucun cas le bon usage de nos facultés.

La cinquième section se compose de remarques détachées sur la variété des deux ordres de facultés dans les divers individus, sur la difficulté qui en résulte pour le jugement que chacun peut avoir à porter des autres, sur l'indulgence mutuelle à laquelle doit conduire l'idée de cette difficulté. Des considérations pratiques sur ce qu'il faut faire pour rendre les hommes heureux, sur le degré et l'espèce de liberté qu'il est bon de leur accorder dans l'état actuel des choses, où ils ne peuvent pas encore être abandonnés à eux-mêmes, se terminent par cette conclusion à laquelle on ne peut reprocher à l'auteur d'être arrivé par le chemin le plus court : c'est que celui-là seul peut servir de modèle aux autres hommes et leur dicter les lois morales, chez qui *l'animal* ne l'emporte pas sur les facultés propres à l'homme, et qui peut dire : *qui m'accusera d'une injustice!* Ainsi la phrénologie ramène aussi à la justice comme principe de toute morale et de toute législation ; et l'auteur peut, sans risquer d'être contredit, se flatter d'avoir prouvé que sa manière d'envisager les facultés humaines n'établit pas plus qu'aucune autre le matérialisme ni l'irrésistibilité des dispositions : donc la phrénologie est innocente et peut être enseignée sans danger ; assertion qu'il étoit peut-être bon de démontrer.

M. Spurzheim finit par donner, d'après l'ordre alphabétique, une table des principaux termes philosophiques qu'il trouve mal définis, ou qui ont besoin d'une explication qui les mette en rapport avec son système. Veut-on savoir, par exemple, quel est le jeu des organes dans cette manière singulière de parler et d'agir qu'on nomme *affectation*, et qui suppose l'intention de plaire ou d'exciter l'attention des autres ; on apprend qu'elle résulte du sens de l'approbation, quand il n'est pas accompagné d'intelligence ; qu'elle s'accroît par le sens du secret et par celui de l'idéalité. L'*attrition* est une affection désagréable du sens du devoir, causée par le sens de la vénération, assisté par celui de la bienveillance et par celui de la circonspection. Ces définitions, comme on voit, ne diffèrent de celles qu'on donne communément que parce qu'elles sont un peu plus longues et un peu plus obscures, et aussi parce qu'on y fait usage de ce mot *sens* qui remplace celui d'*idée*, et qui désigne une action organique et matérielle. Mais il en résulte d'assez grandes difficultés en pressant la question : car, en voyant dans la table des facultés affectives

que le sens du merveilleux a pour but le *sentiment du merveilleux*, le sens de la vénération, *de respecter tout ce qui est vénérable*, celui de l'idéalité, *la perfection*, on peut demander ce que c'est que le merveilleux, la perfection et ce qui est vénérable. Rien n'est tel sans doute à notre égard qu'en vertu d'une comparaison ou d'un jugement, c'est-à-dire, d'un acte du sens de la comparaison. Ce dernier devra de même présider à presque tous les autres, en régir l'action pour ainsi dire : en lui assignant un rôle si important, on l'apellera *sens* alors si l'on veut; mais, au mot près, on ne s'éloignera en rien d'essentiel de l'opinion ordinaire sur la nature des actes de l'entendement.

Nous n'entretiendrons pas nos lecteurs du contenu d'un appendice, dans lequel M. Spurzheim se livre à quelques observations critiques et polémiques vis-à-vis de M. Gall. On sait que ces deux auteurs, après avoir entrepris en commun des travaux physiologiques selon le système qui porte le nom du second, ont jugé convenable de les continuer séparément, et que leurs idées théoriques, comme cela devoit arriver naturellement, ont été en divergeant sur plusieurs points, depuis cette séparation. Il s'agit ici de ces nuances d'opinions, et aussi de la propriété de quelques parties de la doctrine phrénologique. Le public sera sans doute disposé à prêter plus d'attention à ces débats, quand la valeur des objets en litige sera mieux appréciée, ou du moins plus universellement reconnue. Les deux adversaires devroient peut-être songer que ces divisions nuisent à leur cause commune, et chacun d'eux pourroit dire avec C. Cassius : *Quidquid hoc in nobis auctoritatis est, crebris contradictionibus destruendum non existimabam ut maneret integrum.*

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

Géographie de Strabon, *traduite en français par MM.* Gossellin, Coray *et* Letronne; tome V. Paris, 1819, de l'Imprimerie royale.

SECOND EXTRAIT.

Dans un premier extrait, publié à une époque assez éloignée de celle où paroît le second, pour qu'il nous soit permis de le rappeler à nos lecteurs, nous avons exprimé, sur le mérite et l'importance de cet ouvrage, une opinion générale qu'il nous reste maintenant à justifier par

des observations particulières. C'est dans cette vue, et pour réserver plus d'espace à un semblable examen, que nous l'avons fait précéder de l'analyse du mémoire de M. Gossellin *sur les systèmes métriques des anciens*; et le nom de ce savant, attaché à la plupart des notes qui ont pour objet de comparer la géographie ancienne des contrées décrites par Strabon, avec l'état actuel des mêmes pays, reviendra plus d'une fois encore dans la discussion où nous allons entrer. Celui de ses collaborateurs qui partage seul avec M. Gossellin le mérite d'avoir commencé ce grand ouvrage et l'avantage de le voir achevé, M. Coray, n'a fourni au volume dont nous rendons compte, que la traduction du XVe livre; celle des deux autres, le XVIe et le XVIIe, est due à un jeune académicien, en qui l'étendue des connoissances géographiques et l'étude familière des auteurs grecs avoient à juste titre désigné le successeur de feu M. de la Porte du Theil. On croira sans peine, ainsi qu'il l'avoue lui-même dans son *avertissement* (1), que l'honneur d'un pareil choix lui ait imposé l'obligation de mettre à son travail tout le soin dont il étoit capable. C'est dans la même pensée, et aussi parce que ce travail de M. Letronne est la partie la plus considérable du Ve volume de la traduction française de Strabon, que nous l'avons examiné nous-mêmes avec la plus sérieuse attention, et que nous en avons fait, quant à présent, l'unique objet de nos observations. La réputation de M. Coray, appuyée sur tant d'autres travaux recommandables, ne souffrira pas sans doute du retard auquel nous nous voyons forcés à son égard; et la publication récente des troisième et quatrième volumes de son édition grecque de Strabon, nous offrira d'ailleurs l'occasion de rendre à sa traduction française du XVe livre, le juste tribut d'éloges qui lui est dû.

Strabon est certainement un des auteurs de l'antiquité les plus riches en notions historiques, en faits importans de toute nature. On peut dire aussi, avec non moins d'assurance, que son texte est l'un de ceux que le temps a le plus maltraités; et malgré les savans travaux des Xilander, des Casaubon, des Paulmier, des Tyrwhitt, et des derniers éditeurs Falconer, Tzschukke et Coray, il y reste encore une foule de difficultés, qui résultent le plus souvent de l'altération même du texte, et quelquefois aussi de la perte d'ouvrages anciens, au moyen desquels telle assertion de Strabon, et telle circonstance des faits qu'il rapporte, nous paroîtroient claires, exactes, ou, du moins, conformes à l'opinion et aux témoignages de l'antiquité. Le soin d'éclaircir le texte de Strabon par les ressources d'une savante analyse et d'une critique purement

(1) Pag. 149.

grammaticale, n'est donc pas la seule tâche imposée à ses interprètes. Ici l'intelligence des choses est tellement liée à celle des mots, que le commentateur a dû se rendre familier le domaine presque entier de l'antiquité; et c'est déjà avoir prouvé un savoir très-étendu, que de comprendre et de traduire un auteur qui à lui seul en représente beaucoup d'autres.

En associant ses veilles à celles de MM. du Theil et Coray, M. Letronne avoit dû, comme il en convient lui-même, se conformer à la méthode suivie par ses prédécesseurs. Le premier, nourri de la lecture des historiens de l'antiquité, et versé dans tous les travaux de l'érudition moderne, semble s'être spécialement attaché à expliquer les faits historiques rapportés ou indiqués par Strabon. Le second, plus familier avec la langue même de son auteur, a lutté avec un égal avantage contre les difficultés de l'idiome; et l'on pourroit dire, s'il n'y avoit pas toujours quelque chose d'inexact dans de semblables comparaisons, que M. du Theil trouve tout dans l'histoire, comme M. Coray dans la grammaire. Il nous semble que M. Letronne a fait un heureux mélange de la méthode de ces deux hommes habiles. Plus riche en détails techniques et en discussions grammaticales que celui de M. du Theil, son commentaire offre aussi plus d'aperçus et de rapprochemens historiques que celui de M. Coray; et ce qui pourroit manquer encore à son travail, sous ce double rapport, est peut-être compensé par l'égale mesure donnée aux éclaircissemens divers qu'on y trouve. « Mon but, dit M. Letronne, dont les intentions ne peuvent être mieux expliquées que par lui-même, « mon but a été de pénétrer bien franchement dans toutes les » difficultés et de n'en dissimuler aucune; aussi, quoique je me sois » imposé la loi de ne faire d'observations que sur des points utiles et » neufs..., et que, pour tous les points déjà connus et expliqués par » d'autres, je me sois toujours contenté de renvoyer en marge aux cri- » tiques qui les ont traités; telle est la somme des difficultés que présente » un auteur ancien à celui qui ne veut point les éviter, que mes notes » se sont trouvées encore fort nombreuses et la plupart très-longues. Au » reste, dit en terminant M. Letronne, toutes les fois qu'il m'est arrivé » de laisser des difficultés sans explication suffisante, je n'ai pas craint » d'en convenir, satisfait d'indiquer la route, et laissant à des critiques » plus heureux ou plus habiles le soin de suppléer à l'insuffisance de » mes efforts. »

Si je ne craignois de paroître m'appliquer ces dernières paroles de M. Letronne, je dirois qu'elles ont tracé le plan de l'examen auquel je vais me livrer; mais dussé-je encourir un pareil reproche, je préfère de répondre franchement aux intentions de l'auteur, qui lui-même sollicite

des observations utiles, que de me borner à une longue et froide analyse de l'ouvrage de Strabon. Ceux de nos lecteurs à qui cet ouvrage est familier, n'auroient rien à apprendre dans une semblable analyse; et pour ceux qui ne le connoissent pas, il semble que ce seroit assez inutilement prendre la peine de leur en donner des extraits. Il vaut donc mieux présenter ici des observations, dont le résultat, de quelque côté que se trouve la vérité, sera du moins utile à la science. Si je suis assez heureux pour jeter dans cette discussion quelques éclaircissemens nouveaux, ce sera toujours au profit de l'ouvrage de Strabon; et peut-être aussi me permettra-t-on de penser que la dissidence d'opinion où je me trouverai sur un petit nombre de points à l'égard de son interprète, donnera plus de poids encore aux éloges sans restriction que mérite la plus grande partie de son travail.

Je trouve, dès le commencement du XVI.[e] livre, une difficulté grave, dans l'interprétation d'un passage, à la vérité fort important, qu'il est essentiel de mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs. Il s'agit de déterminer l'étendue de la région nommée *Assyrie*, que Strabon se propose de décrire en détail : « l'Assyrie confine à la Perse et à la » Susiane; on comprend sous ce nom la Babylonie et une portion considérable de la région environnante; savoir, 1.° l'*Aturie*, où étoit » Ninive ; 2.° l'Apolloniatide, les Elymæens, les Parætacéniens, la » *Chalonitide*, jusqu'au mont *Zagrium* ; 3.° les plaines aux environs de » Ninive, c'est-à-dire, la Dolomène, la Chalacène, la Chazène, et » l'Adiabène ; 4.° les nations de la Mésopotamie, voisines des Gordyæens et des Mygdoniens de Nisibe, jusqu'au *Zeugma* de l'Euphrate, » et à la vaste région au-delà de ce fleuve, habitée par les Arabes, et » par ceux que de nos jours on appelle proprement *Syriens* : CES DERNIERS s'étendent jusqu'aux Ciliciens, aux Phéniciens, aux Libyens, » et à la portion de mer qui comprend la mer d'Égypte et le golfe » d'*Issus* (1). » Avant d'en venir à la principale difficulté de ce passage long et embarrassé, je ferai quelques observations sur des points d'une

(1) Τῇ δὲ Περσίδι καὶ τῇ Σουσιανῇ συνάπτουσιν οἱ Ἀσσύριοι· καλοῦσι δ' οὕτω τὴν Βαβυλωνίαν, καὶ πολλὴν τῆς κύκλῳ γῆς, ἧς ἐν μέρει καὶ ἡ Ἀτουρία ἐστὶν, ἐν ᾗπερ ἡ Νίνος, καὶ ἡ Ἀπολλωνιάτις, καὶ Ἐλυμαῖοι, καὶ Παραιτάκαι, καὶ ἡ περὶ τὸν Ζάγρον ὄρος Χαλωνῖτις, καὶ τὰ περὶ τὴν Νίνον πεδία, Δολομηνή τε, καὶ Χαλαχηνὴ, καὶ Χαζηνὴ, καὶ Ἀδιαβηνὴ, καὶ τὰ τῆς Μεσοποταμίας ἔθνη, τὰ περὶ Γορδυαίους, καὶ τοὺς περὶ Νίσιβιν Μυγδόνας μέχρι τοῦ Ζεύγματος τοῦ κατὰ τὸν Εὐφράτην, καὶ τῆς πέραν τοῦ Εὐφράτου πολλῆς, ἣν Ἄραβες κατέχουσι καὶ οἱ ἰδίως ὑπὸ τῶν νῦν λεγόμενοι Σύροι, ΜΕΧΡΙ Κιλίκων καὶ Φοινίκων καὶ καὶ Ἰουδαίων, καὶ Λιβύων, καὶ τῆς θαλάττης τῆς κατὰ τὸ Αἰγύπτιον πέλαγος, καὶ τὸν Ἰσσικὸν κόλπον.

moindre importance. L'interprète a fort bien distingué l'*Aturie*, une des régions environnantes de la Babylonie, des autres contrées voisines, telles que l'*Apolloniatide;* et toutefois, je ne sais si, dans le passage de Dion Cassius (1) dont il s'autorise, le nom d'*Aturie* n'a pas une acception plus étendue que ne le pense M. Letronne. Dion Cassius, parlant de l'Adiabène, ajoute : « Elle appartient à cette partie de l'Assyrie qui » entoure Ninive ; Arbèles et Gaugamèles où Alexandre vainquit Darius, » y appartiennent également ; et c'est sans doute par une corruption des » barbares, qui changèrent le *sigma* en *tau*, que cette région fut appelée » *Aturie.* » Il semble, en effet, que dans cet endroit de Dion Cassius, où le mot d'*Aturie* est donné comme synonyme de celui d'*Assyrie*, le nom d'*Aturie* ne désigne pas une contrée particulière et étroite aux environs de Ninive, comme le veut M. Letronne, mais le territoire même dont l'Adiabène faisoit partie ; et, dans tous les cas, je ne crois pas qu'on puisse conclure de là avec certitude que *le nom d'Assyrie étoit restreint proprement au pays de Ninive;* car les mots, τῆς Ἀσσυρίας τῆς περὶ Νῖνον, signifient seulement, à mon avis, *la portion de l'Assyrie qui environne Ninive.* C'est ainsi que, dans la phrase de Strabon, dont je m'occupe, les mots τοῦ Ζεύγματος ΤΟΥ͂ κατὰ τὸν Εὐφράτην, désignent particulièrement un des *Zeugma* ou passages de l'Euphrate (2) ; c'est ainsi que, dans la même phrase, ΤΗΣ θαλάττης ΤΗ͂Σ κατὰ τὸ Αἰγύπτιον πέλαγος, signifie, suivant l'interprétation même de M. Letronne, *la portion de mer qui comprend la mer d'Égypte* (3). Dans la phrase qui suit, M. Letronne adopte avec toute raison, ce me semble, la correction de Casaubon, qui lisoit *Chalonitide* au lieu de *Chauonitide;* c'eût été peut-être un motif de rappeler et de combattre l'opinion de Wesseling, qui persiste à laisser la leçon Χαύονα dans le texte de Diodore (4) et d'Étienne de Byzance (5), et de corriger dans le premier de ces auteurs la leçon Ζαρκαῖον, en celle de Ζάγριον, que donnent uniformément Strabon (6), Polybe (7), Pline (8) et Ptolémée (9).

De l'aveu de M. Letronne, toute la difficulté du passage que j'ai rapporté plus haut en entier, réside dans les mots πέραν Εὐφράτου, Λιβύων, et μέχρι Κιλίκων, qu'il s'est attaché à éclaircir dans une longue et savante

---

(1) *Lib.* LXVIII (et non XVIII), §. 26. — (2) *Conf.* Strabon. *lib.* XVI, §. 19. — (3) C'est ce que l'on appelle *phrases parallèles*, et que j'appellerois plus volontiers *phrases analogues*, pour ne pas transporter, dans la langue de l'érudition et de la critique, des images et des expressions qui appartiennent spécialement à la langue de la géométrie : *suum cuique.* — (4) Diodor. Sic. *lib.* II, §. 13, et Wesseling, *ibid.* — (5) *voc.* Χαύων. — (6) Strabo, *lib.* XI, *p.* 793. — (7) Polyb. *lib.* V, *c.* 44 *et* 54. — (8) Plin. *Hist. nat. lib.* II, *c.* 20. — (9) Ptolem. *lib.* VI, *c.* 2.

note. Je tombe tout-à-fait d'accord avec lui sur le sens des deux premières expressions. Les mots πέραν Εὐφράτου ne peuvent signifier, d'après la marche que suit Strabon pour décrire l'Assyrie, que les régions situées à l'ouest de l'Euphrate ; et par le nom de *Libyens*, ce géographe n'a pu de même entendre que les Égyptiens, qui confinoient effectivement à l'Assyrie prise dans sa plus grande étendue. Ce n'est donc que sur le sens des mots μέχρι Κιλίκων, ou plutôt sur la manière de les construire avec ceux qui les précèdent, que j'oserois m'éloigner de l'opinion de M. Letronne. Il construit μέχρι Κιλίκων, avec οἱ Σύροι, de manière à faire dire à Strabon, que *les Syriens* de son temps *s'étendoient JUSQU'AUX CILICIENS, aux Phéniciens, aux Juifs, aux Libyens*, et à la portion de mer qui comprend la mer d'Égypte et le *golfe d'Issus*. Or, comme la Syrie, au temps et d'après le témoignage de Strabon, comprenoit certainement la *Phénicie* et la *Judée*, il semble que, dans le passage dont il s'agit ici, les mêmes contrées n'ont pu lui être assignées comme limitrophes. Aussi, pour éluder cette conséquence, le traducteur s'est-il vu forcé de recourir à une double interprétation du mot μέχρι, qui, suivant lui, signifieroit dans la même phrase, *jusques ET COMPRIS les Phéniciens et les Juifs*, et *jusques ET NON COMPRIS les Ciliciens et la mer d'Égypte*. J'avoue qu'il me faudroit de bien graves autorités pour me convaincre que Strabon, dans l'énumération des contrées qu'il place aux frontières de la Syrie, se soit servi d'un terme tellement équivoque, qu'il désigneroit à-la-fois celles qui sont situées *en deçà* et *au-delà*. M. Letronne assure que *ce double sens d'une même préposition n'est pas sans exemple*, et il en cite un seul tiré de Thucydide, livre VI, §. 101, init. A la vérité, dans ce passage de Thucydide, c'est la préposition διὰ, placée deux fois devant un nouveau régime, qui paroît avoir le double sens que M. Letronne cherche à justifier, exemple qui pourroit bien, conséquemment, n'être pas applicable à la préposition μέχρι, employée une seule fois par Strabon au devant de mots qu'il comprend dans une même énumération. Je me crois donc toujours fondé à dire que le double sens attribué par M. Letronne à la préposition μέχρι, et nécessaire pour justifier l'interprétation qu'il donne à la phrase entière, forme une difficulté réelle et la plus grave contre l'opinion nouvelle mise en avant par le traducteur de Strabon. Cette considération nous paroît suffisante, pour qu'on cherche un autre sens à toute la phrase; et voici notre opinion à cet égard.

Strabon, décrivant l'Assyrie dans sa plus grande étendue, nomme successivement les nations qu'il y comprend, du nombre desquelles sont les peuples appelés de son temps *Syriens*, et il termine cette énumération, en indiquant les bornes qu'il assigne à l'Assyrie, à savoir les *Cili-*

ciens, les *Phéniciens*, les *Juifs*, les *Libyens*, et cette portion de la mer Méditerranée qui comprend la *mer d'Égypte* et le golfe *d'Issus*. C'est effectivement entre ces limites que s'étendoit l'Assyrie, c'est-à-dire, le pays où l'on parloit exclusivement la langue syrienne, assyrienne, ou araméenne, langue totalement distincte des divers idiomes établis dans la *Cilicie*, la *Phénicie*, la *Judée* et l'*Égypte*. Quant à la *région considérable* située au-delà de l'Euphrate, et habitée par les Arabes et par ceux qu'on nommoit *Syriens* du temps de Strabon, il me paroît qu'on doit entendre cette portion du désert de Syrie, dont les peuples, Arabes d'origine et de langage, faisoient partie de la Syrie proprement dite, par suite de la domination romaine; car si ces paroles devoient s'entendre des *Syriens* proprement dits, de tout temps les mêmes que les *Assyriens*, par quelle raison Strabon leur appliqueroit-il de préférence à cette époque, *οἱ νῦν λεγόμενοι*, cette dénomination de *Syriens*, sous laquelle ils avoient été connus dès la plus haute antiquité! On sait, et les témoignages allégués par M. Letronne dans la note suivante, concourent à le prouver, que les noms de *Syrie* et d'*Assyrie*, perpétuellement confondus chez les anciens, s'appliquoient également aux contrées situées à l'est et à l'ouest de l'Euphrate. La confusion de ces deux dénominations synonymes est expliquée par Hérodote (1), et Selden, dans le premier chapitre de son traité *de Diis Syriis*, où il traite à fond cette question (2), en a rapporté plusieurs exemples. Il est donc évident que Strabon, en énumérant les contrées qui sont l'objet de son premier chapitre, les a toutes comprises sous la dénomination générale d'*Assyrie*, et qu'ainsi les mots *μέχρι Κιλίκων*, ne se rapportent pas aux Syriens proprement dits, ce qui ne nous sembleroit exact dans aucune hypothèse, mais au nom des Assyriens qui domine toute la phrase, des Assyriens, dis-je, dont le territoire confinoit de tous côtés aux peuples et aux rivages désignés par les noms qui suivent la préposition *μέχρι*.

Strabon entre ensuite dans la description de l'Assyrie, et les grands travaux de Sémiramis devoient naturellement se placer à la tête de cette description. La concision que Strabon affecte trop souvent, a rendu malheureusement fort obscur le sens des expressions par lesquelles il désigne quelques-uns de ces travaux de Sémiramis; c'est ici sur-tout que la sagacité d'un interprète étoit nécessaire, et M. Letronne nous paroît avoir généralement triomphé des difficultés de son auteur. C'est ainsi qu'il explique *par les collines factices de Sémiramis*, les mots *χώματα Σεμιράμιδος*, que tous les interprètes avoient entendus par des *chaussées*.

---

(1) Herodot. *lib. VII*, *c. 63*. — (2) *Prolegom. cap. I.*

M. Letronne pense que ces *buttes artificielles* servoient en général à porter des villes, mises ainsi à l'abri des inondations de l'Euphrate ou du Tigre; et plusieurs passages habilement rapprochés servent en effet à établir cette opinion. Je ne conserve encore quelques doutes que concernant un passage de Diodore, dont le sens exprimé en totalité donne au mot *χώματα* une acception plus étendue : Ἐν δὲ τοῖς πεδίοις ἐποίει ΧΩΜΑΤΑ, ποτὲ μὲν ΤΑΦΟΥΣ κατασκευάζουσα τοῖς τελευτῶσι τῶν ἡγεμόνων, ποτὲ δὲ ΠΟΛΕΙΣ ἐν τοῖς ἀναστήμασι κατοικίζουσα· εἰώθει δὲ καὶ κατὰ τὰς στρατοπεδείας μικρὰ ΧΩΜΑΤΑ κατασκευάζειν, ἐφ' ὧν καθιστᾶσα τὴν ἰδίαν σκηνὴν, ἅπασαν κατώπτευε τὴν παρεμβολήν. Διὸ καὶ πολλὰ κατὰ τὴν Ἀσίαν. . . καλεῖται τὰ Σεμιράμιδος ἔργα (1). Il résulte évidemment de ce passage que, par *χώματα*, Diodore ne désignoit pas seulement des buttes propres à porter des villes, mais encore des espèces de *tumuli* ou *tombeaux*, et même simplement des amas de terre sur lesquels Sémiramis faisoit placer sa tente. Cette dernière circonstance explique même, dans la pensée de Diodore, le grand nombre des ouvrages auxquels la tradition appliquoit de son temps le nom de Sémiramis; et c'est aussi, sans doute, cette sorte de *χώματα* qu'il faut entendre dans un passage de Dion Cassius que je recommande à l'attention de M. Letronne : Τραϊανὸς... ἦλθε κατά τε τὴν φήμην, ἧς οὐδὲν ἄξιον εἶδεν, ὅτι μὴ ΧΩΜΑΤΑ, καὶ μύθους καὶ ἐρείπια, καὶ διὰ τὸν Ἀλέξανδρον κ. τ. λ. (2).

M. Letronne interprète aussi le mot *κλίμακες*, non par des *escaliers*, ainsi que l'entendoient ses devanciers, mais par des *chemins de montagnes*; et je suis encore ici de son avis, si ce n'est qu'il tire peut-être de ce passage de Strabon une conséquence trop rigoureuse en faveur de son opinion. Que le mot *κλίμαξ* ait été fréquemment employé pour désigner une *route de montagne*, par opposition au mot ὁδὸς, *chemin de plaine*, c'est ce que les passages rassemblés par M. Letronne ne permettent pas de révoquer en doute. Mais l'usage du mot *κλίμαξ* employé en ce sens n'étoit pas tellement exclusif, qu'on ne donnât souvent la même acception au mot ὁδὸς; témoin le passage où Diodore, décrivant aussi ces mêmes travaux de Sémiramis, dit, Πανταχοῦ τὰ μὲν ὄρη καὶ τὰς ἀπορρῶγας πέτρας, διακόπτουσα, κατεσκεύασεν ΟΔΟΥΣ (3); et M. Letronne connoît certainement aussi bien que moi le passage de l'inscription de Sémiramis, rapportée par Polyen (4), où le mot ὁδοὺς est employé à propos de ces mêmes *routes de montagnes* : ΟΔΟΥΣ ἔτεμον ἐμοῖς ὀχήμασιν, ἃς οὐδὲ θηρία διῆλθε.

Les observations que je viens de faire ont eu pour objet de montrer

---

(1) Diodor. Sic. *lib. II, c. 14.* — (2) Dion Cass. *Hist. rom. lib.* LXVIII, *c. 30.* — (3) Diod. Sic. *lib. II, c. 14.* — Polyæn. *Stratagem. lib.* VIII, *§. 26.*

que les difficultés qui se rencontrent en quelques endroits, fort rares heureusement, de la traduction nouvelle de Strabon, proviennent moins encore de la rédaction de l'auteur original, que de la manière dont on l'interprète. Quelquefois aussi le texte de Strabon offre, par suite de la concision qu'il affecte, des difficultés qu'il est sans doute du devoir de son traducteur de représenter, mais dont l'éclaircissement entre aussi dans ses obligations. Ainsi, lorsque Strabon dit *que la Perse est limitée par la Parætacène et la Cossée, pays montagneux qui s'étendent jusqu'aux Pyles Caspiennes* (1), il est évident que Strabon auroit dû parler ici de la Médie, qui occupe, dans l'intervalle de la Parætacène aux Pyles Caspiennes, un espace considérable; et c'étoit peut-être bien là le cas de placer une courte note explicative, et de rapprocher de celui-là un passage précédent, où Strabon, en indiquant les frontières de la Babylonie, lui donne pour limite septentrionale l'Arménie et la Médie (3). M. Letronne a usé fort judicieusement de ce moyen, en plusieurs endroits, et notamment dans celui où il montre, d'après plusieurs passages comparés de Strabon, que cet auteur attribuoit à la région nommée *Adiabène* une étendue moindre que celle qu'elle occupe dans d'autres géographes. Seulement, M. Letronne adopte ici, sur le nom même d'*Adiabène*, une étymologie tirée des deux *Zab*, rivières au-dessus desquelles s'étendoit l'Adiabène, étymologie qui ne me paroît pas admissible. *Zab* en syriaque signifie *loup*, que les Grecs, suivant leur usage, traduisirent dans leur langue par celui de *Lycus*; mais le nom syriaque d'Adiabène, est *Hadiab*, nom dans lequel l'aspiration initiale est radicale et ne peut conséquemment être méconnue dans une étymologie. Je dois cette observation à M. de Saint-Martin.

Je ne quitterai pas la contrée qui nous occupe, sans rapporter une excellente correction de M. Letronne, qui, du reste, a rendu beaucoup de services du même genre au texte de Strabon. Dans le passage indiqué plus haut, où Strabon assigne les bornes de la Babylonie, on lisoit : Ἀπὸ δὲ τῆς μεσημβρίας, ὑπὸ τοῦ Περσικοῦ κόλπου καὶ τῆς Χαλδαίων, μέχρις Ἀράβων τῶν Ἀλεσηνῶν. Au lieu de ces Arabes *Alésèniens*, complétement inconnus d'ailleurs, M. Letronne lit *Mésèniens*, et prouve que cette faute est due uniquement à l'inadvertance des copistes, qui ont pris la lettre initiale M, pour en former les deux lettres ΑΛ. *Si* j'osois me citer à l'appui d'une correction qui peut assurément se passer d'un si foible secours, j'observerois que j'ai relevé moi-même une erreur semblable dans une

(1) Strabon, *lib. XVI, p. 744*, p. 184 de la trad. franç. — (2) Strabon, *lib. XVI, p. 739 C.*

inscription de Muratori (1), où on lisoit ΜΕΞΑΝΔΡΟΣ, à la place d'ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ, qui est la vraie leçon (2).

Le défaut d'espace m'oblige à remettre à un prochain article la suite de ces observations.

RAOUL-ROCHETTE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES.

DANS le mois de septembre, M. Mongez a lu, à l'académie des inscriptions, un mémoire dans lequel il a cherché à prouver que la statue du Vatican qui représente Sardanapale II, selon Winckelmann, Platon, selon quelques philologues, et Bacchus l'ancien, selon Visconti, représente Élagabale avec le costume des prêtres syriens. Ce costume, qu'il affectionnoit, le fit surnommer *l'Assyrien*, comme ses vices honteux lui firent donner le surnom de *Sardanapale.* On trouve, dans les traits et la barbe de la statue, dans l'ampleur et la longueur des vêtemens, les traits qui caractérisent Bacchus l'ancien, ou le barbu. Élagabale étoit d'une grande beauté, selon le témoignage exprès d'un historien contemporain, d'Hérodien, qui dit que « ce jeune homme ressembloit aux *beaux* portraits de Bacchus. » On s'accorde à rapporter l'inscription CΑΡΔΑΝΑΠΑΛΛΟC, qui est gravée sur le manteau, au siècle des Antonins : le dernier des empereurs qui portèrent ce nom, fut Élagabale. A la vérité, la barbe épaisse et longue de cette figure paroît contraster avec les traits de l'âge viril qu'elle représente : mais on sait que les artistes, voulant exprimer une ressemblance entre les successeurs des Antonins et ces empereurs célèbres, donnèrent aux premiers la barbe touffue qu'avoient portée les derniers à l'imitation des philosophes. Pour achever la conviction, M. Mongez a fait ajuster, par un dessinateur, la chevelure et la barbe de la statue au buste d'Élagabale du Musée royal, n.° 63, et à un buste d'un médaillon de bronze du cabinet du Roi : la ressemblance avec la statue a été frappante.

La Société d'agriculture, du commerce et des arts, de Calais, a tenu, le 19 octobre dernier, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. le sous-préfet de l'arrondissement. Après les discours d'ouverture, prononcés par ce magistrat et par le président ordinaire de la société, M. Têtu, secrétaire, a rendu compte des travaux de la société depuis son institution. M. Jacques, commissaire de la marine, a lu un mémoire sur les moyens de faire reprendre, par les marins de Calais, la pêche du hareng, source de leur première richesse. M. Lamarle a donné lecture d'un mémoire, sous le titre de *Statistique bovine.* M. Parent-Réal a prononcé un discours sur le perfectionnement des procédés agricoles, dans lequel il a combattu le système des jachères et la prévention qui existe dans le nord de la France contre la clôture des champs; il a montré

---

(1) *Thesaur. tom. II, p. 609.* — (2) Dans un *mémoire* lu à l'académie des belles-lettres, en 1818, et qui fait partie du tome IV des *Mémoires* de cette académie, lequel est actuellement sous presse.

que le but de la société d'agriculture étoit aussi de concourir aux progrès des sciences; il a desiré qu'un traité élémentaire de météorologie fût mis à l'usage des habitans des campagnes. M. Burgaud a fait l'analyse des divers mémoires qui avoient été adressés à la société, et il a proposé, en son nom, huit prix qu'elle décernera en 1821. La séance a été terminée par la lecture de quelques pièces de vers.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Satires de Juvénal, traduites par Dusaulx, membre de l'Institut: nouvelle édition, augmentée de notes et précédée de notices historiques sur la vie de Juvénal et sur celle de Dusaulx, par L. Achaintre. Paris, impr. de Chanson, chez Dalibon, *in-8.°* de 59 feuilles.

Os Lusiadas, poema epico de Luis de Camoëns; nova edição conforme a de 1572 publicada pelo autor. Paris, impr. de Smith, chez Théophile Barrois fils, 2 vol. *in-18*. Prix, 6 fr.

Clovis, tragédie en cinq actes, par M. Viennet; représentée par les comédiens français ordinaires du Roi, le 19 octobre 1820. Paris, impr. de Fain, chez Barba et Ladvocat, *in-8.°* Prix, 3 fr.

De la liberté des théâtres dans ses rapports avec la liberté de la presse, à l'occasion de l'analyse de la *Démence de Charles VI*, tragédie de M. Lemercier; par M. Métral. Paris, impr. de Fain, chez Barba, *in-8.°* Prix, 75 cent.

Lord Byron's Works. Paris, impr. de Fain, chez François Louis et chez Baudry, 4 vol. *in-12*. Prix, 10 fr.

M. Firmin Didot, imprimeur-libraire, vient de publier le *prospectus* d'une nouvelle édition des *Œuvres complètes de Rollin*, accompagnée d'observations et d'éclaircissemens historiques, par M. Letronne, membre de l'Institut (académie royale des inscriptions et belles-lettres). Cette édition aura 30 volumes *in-8.°*, et un atlas. Le prix de chaque vol. sera de 6 fr. pour les souscripteurs.

Œuvres posthumes de Marmontel, de l'académie française; ornées de gravures. Paris, imprimerie de Firmin Didot, chez l'éditeur, rue de la Michodière, n.° 9, et chez Verdière, *in-8.°* de 25 feuilles et demie. Prix, 6 fr.

Description de la Grèce, de Pausanias; traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par feu M. Clavier, membre de l'Institut, et professeur au collége royal de France; dédié au Roi: tome IV. Paris, impr. et libr. d'A. Bobée, *in-8.°* de 585 pages. Prix, pour les souscripteurs, papier ordinaire, 12 fr., et pour les non-souscripteurs, 15 fr.

Dictionnaire historique et biographique des généraux français, depuis le XI.e siècle jusqu'en 1820; par M. le chevalier de Courcelles, ancien magistrat, éditeur de la continuation de l'Art de vérifier les dates: tome I.er (A-Beauj.). Paris, impr. de Plassan, chez l'auteur, rue Saint-Honoré, n.° 290, et Arthus-Bertrand, *in-8.°*, xvj et 488 pages. Prix, 7 fr.

Histoire de l'empire de Russie, par M. Karamsin; traduite par MM. Saint-Thomas et Jauffret. Paris, impr. et libr. de Belin; tomes VII et VIII, 2 vol. *in-8.°* Prix, 12 fr.

Des Mystères d'Isis; par T. P. Boulage, avocat à la Cour royale, professeur à la faculté de droit de Paris. Paris, chez Delestre-Boulage, *in-12* de 156 pages. Prix, 2 fr. 50 cent.

Lettre à M. le baron Silvestre de Sacy, par M. l'abbé Reinaud, sur la collection de monumens orientaux de M. le comte de Blacas. Paris, impr. et libr. de Firmin Didot, *in-8.°* d'une feuille. « Ce n'est que depuis peu, dit » M. Reinaud, que le cabinet de M. le comte de Blacas s'est accru de ce » genre de richesses qui, successivement augmentées, forment une collection » avec laquelle il en est peu qui puissent rivaliser. S. Exc. avoit déjà réuni » un certain nombre de cylindres persépolitains, de pierres et de médailles » sassanides, coufiques, arabes, arméniennes et persanes modernes, celles entre » autres qui appartenoient à M. Akerblad, lorsqu'il s'est présenté une fort belle » suite de médailles et de pierres arsacides, sassanides, coufiques, persanes, » turques, indiennes et géorgiennes, réunies de diverses contrées de l'Asie.... » Cette collection, enrichie de nouvelles acquisitions faites en différentes villes » de France et d'Italie, n'est pas seulement remarquable par le nombre. Plu- » sieurs des médailles sassanides, parmi lesquelles il y en a une d'or, portent » tous les caractéres assignés, par Macrizi et d'autres écrivains arabes, aux mon- » noies frappées sous les premiers khalyfes, monnoies dont on a long-temps » révoqué en doute l'existence. Quant aux médailles arabes postérieures à » l'époque où elles reçurent des légendes en harmonie avec les dogmes de l'is- » lamisme, M. le comte de Blacas en possède une en argent de l'an 84 de » l'hégire, et une d'or de l'an 88, la plus ancienne connue en ce métal. La col- » lection renferme un grand nombre de variétés dans toutes les branches de » la numismatique coufique, depuis l'Espagne jusqu'aux extrémités orientales de » l'empire des premiers khalyfes. Plusieurs sont inédites; d'autres, quoique depuis » long-temps publiées, fournissent, par leur belle conservation, des légendes » plus exactes. » M. Reinaud, chargé par M. le comte de Blacas de publier une description de ces monumens, expose ici la méthode qui le dirigera dans ce travail.

Discours sur le duel, par D. L. Crivelli, avocat à la Cour royale de Nîmes, membre de l'académie de la même ville et de celle d'Avignon; ouvrage qui a concouru au prix proposé par l'académie de Dijon pour 1820, et dont le sujet a été retiré ensuite. Paris, impr. de Denugon, chez Ant. Bavoux, *in-8.°* de 34 pages. Prix, 1 fr. 50 cent. L'auteur indique les moyens non-seulement de réprimer le duel par des lois pénales, mais de le prévenir par des institutions civiles.

Cours de Phytologie ou de Botanique générale, par le chevalier du Petit-Thouars, ancien capitaine d'infanterie, directeur de la pépinière du Roi au Roule, membre de l'Institut et de la société royale et centrale d'agriculture. — L'auteur se propose de publier ce cours par souscription, tel qu'il a été professé depuis 1817, soit à la pépinière du Roi, au Roule, soit à l'Athénée; chacune des vingt séances qui le composent formera une livraison. Première séance: Introduction; Discours sur l'enseignement de la botanique. Deuxième séance: Phytognomie.

An Essai on the history &c.; Essai sur l'histoire et la culture de l'olivier européen. Paris, impr. et libr. de Cellot, *in-8.°* de 4 feuilles.

Hypothèses et Époques des planètes, de C. Ptolémée, et Hypotyposes de Proclus Diadochus; traduites, pour la première fois, du grec en français, sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi; suivies de trois mémoires traduits de l'allemand de M. Ideler, sur les connoissances astronomiques des Chaldéens, sur

le cycle de Méton et sur l'ère persique, et précédées d'un discours préliminaire et de deux dissertations sur les mois macédoniens et sur le calendrier judaïque; par M. l'abbé Halma. Paris, impr. de Bobée, libr. de Merlin, *in-4.°* de 34 feuilles et demie, plus des planches.

Entretiens sur la pluralité des mondes, par Fontenelle; précédés de l'*Astronomie des dames*, par J. de Lalande. Paris, impr. de Didot aîné, chez Janet et Cotelle, *in-8.°* de 25 feuilles et demie. Prix, 6 fr.

Art de faire le papier, par M. de Lalande; nouvelle édition, augmentée de tout ce qui a été écrit de mieux sur ces matières en Allemagne, en Angleterre, en Suisse et en Italie, &c. Paris, impr. et librairie de Moronval, *in-4.°*, avec des planches. Prix, 12 fr.

Traité ou Observations pratiques et pathologiques sur le traitement des maladies de la glande prostate; par sir Everard, vice-président de la société royale de Londres; traduit de l'anglais par Léon Marchant, docteur en médecine. Paris, chez Baillière, *in-8.°* Prix, 6 fr.

Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles, et recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de cette maladie pestilentielle, lues à l'académie royale des sciences, par Alex. Moreau de Jonnès, membre de plusieurs académies. Paris, impr. et libr. de Migneret, *in-8.°* de 394 pages. Prix, 5 fr. 50 cent., et par la poste, 6 fr. 75 cent.

Les Lois rurales de la France, rangées dans leur ordre naturel, par M. Fournel, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats; seconde édition, 3 vol. *in-8.°* Prix, 18 fr. broché, et 22 fr., francs de port par la poste. A Paris, chez Bossange et chez Neve.

Abrégé de l'origine de tous les cultes, par Dupuis, citoyen français; nouvelle édition. Paris, impr. de Feugueray, chez Bossange frères, *in-8.°* de 38 feuilles et demie. Prix, 5 fr.

PROSPECTUS *d'un Journal des cours publics de jurisprudence, histoire et belles-lettres.* « Le public réclamoit depuis long-temps un recueil dans lequel il pût » reconnoître et suivre les progrès de l'enseignement en France. Les jeunes gens » qui fréquentent les cours établis à Paris, et ceux qui étudient dans les facultés » des départemens, s'apercevoient sur-tout de l'absence d'un pareil ouvrage. » Encouragée par eux et par un grand nombre de professeurs, une société d'a- » vocats et d'hommes de lettres entreprend aujourd'hui la publication du *Journal* » *des cours publics de jurisprudence, histoire et belles-lettres.* Les rédacteurs de ce » recueil s'engagent à présenter à leurs lecteurs une analyse complète et raison- » née des huit cours suivans: » Droit naturel, Droit des gens, et Droit public général, professeur M. *de Portets;* Histoire du droit romain et du droit français, M. *Poncelet;* Droit administratif, M. *de Gérando.* — Histoire, M. *Daunou;* Poésie latine, M. *Tissot.* — Histoire ancienne, M. *Lacretelle* jeune; Histoire du gouvernement représentatif, M. *Guizot;* Éloquence française, M. *Villemain*, suppléé par M. Pierrot. — La première livraison paroîtra dans le courant du mois de décembre 1820. L'ouvrage formera huit volumes, format *in-8.°* Chaque cours paroîtra en douze livraisons, qui feront ensemble un volume d'environ 400 pages, de telle sorte que chaque volume se trouvera complet à la fin de l'année. Le prix de l'abonnement total pour l'année classique, c'est-à-dire pour la collection des huit cours, est de 40 fr., et de 49 fr. 60 cent., franc de port; et pour chaque cours séparément, de 8 fr. et 9 fr. 20 cent. Les

abonnemens peuvent être faits par semestre. On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Saint-Jacques, n.° 51, depuis 9 heures jusqu'à 4; et dans les départemens, chez tous les libraires des académies et des colléges; à Edimbourg, chez Constable et chez Manners et Miller; à Londres, au dépôt du journal, chez A. Roy, Dean-street, n.° 35; et à Leipsig, chez Brochaus.

Élémens de perspective pratique, à l'usage des artistes; suivies de réflexions et conseils à un élève sur la peinture, et particulièrement sur le genre du paysage; par P. H. Valenciennes, peintre professeur de perspective aux écoles de peinture et sculpture, chevalier de la légion d'honneur, de la société philotechnique, &c.: deuxième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur; 1 vol. *in-4.°* xxiv et 517 pages, outre 36 planches en taille-douce. Prix, pour Paris, 20 fr.; pour les départemens, franc de port par la poste, 25 fr. A Paris, chez Aimé Payen, libraire, rue Serpente, n.° 13. Les additions que contient cette édition nouvelle sont un article sur les parodoxes en peinture; des réflexions sur la difficulté de réunir à la pureté du dessin la perfection du coloris; un chapitre sur la peinture ancienne, sur les peintres grecs et romains.

ANGLETERRE.

A geographical, statistical and historical Description &c.; Description géographique, statistique et historique de l'Indostan et des contrées qui l'environnent, par Walther Hamilton, Esq. Londres, 1820, Longman, 2 vol. *in-4.°* Prix, 4 l. st. 6 sh.

Travels in Sicily, Greece and Albania &c.; Voyages en Sicile, en Grèce et en Albanie, par F. J. Hugues. Londres, 1820, Mawman, 2 vol. *in-4.°*, avec planches. Prix, 5 l. st. 5 sh.

Harethi Moallakah cum scholiis Zouzenii, è codice manuscripto, arabicè edidit et illustravit Wyndham Knatchbull. Oxonii, è typogr. Clarendon, 1820, *in-4.°*

The History of the british and foreign Bible society; by the rev. John Owen, A. M. &c., vol. III. London, 1820, gr. *in-8.°*

The sixteenth Report of the british and foreign Bible society, 1820, with an appendix, containing extracts of correspondance, &c. London, *in-8.°*

ALLEMAGNE ET PAYS-BAS.

Arcadius de Accentibus, græcè; edente Edm. H. Barker. Addita est editoris epist. la critica ad Jo. Fr. Boissonade. Lipsiæ, 1820, *in-8.°*

M. Tullii Ciceronis Orationum pro M. Fonteio et pro C. Rabirio fragmenta; T. Livii libri XCI fragmentum plenius et emendatius; L. Senecæ fragmenta, ex membranis Bibliothecæ Vaticanæ edita à B. G. Niebuhrio, C. F. Romæ, 1820, ex typographia de Romanis: prostant Berolini, apud Reimerum; Parisiis, apud le Normant, *in-8.°* de 114 pages.

Examen criticum D. Junii Juvenalis vitæ, auctore J. V. Franck. Altonæ, 1820, Hammerich, *in-8.°*

Animadversiones in Juvenalis satiras; auctore E. G. Weber. Jenæ, 1820, Schreiber, *in-8.°* Prix, 2 fl.

Veteris Mediæ et Persiæ Monumenta; descripsit et explicavit F. Ch. Hoeck, cum fig. Gottingæ, Vandenhoek, *in-4.°*

Observationes Livianæ; scripsit Fredericus Büttner; tomus primus. Primislaviæ,

Ragoczy, 1819, petit *in-8.°* de 124 pages. Prix, 2 fl. Nous rendrons compte de cet ouvrage dans l'un des prochains cahiers.

Vestigia vitæ nomadicæ, tam in moribus quam legibus Romanorum conspicua; curâ G. Dornseiffen. Trajecti ad Rhenum, Altheer, *in-8.°*

Regnum Saahd-Aldaulæ in oppido Halebo, è codice arabico editum, versione et adnotationibus illustratum D. G. W. Freytag, orient. prof. der orient. Sprachen. Bonn, 1820 *in-4.°*

Dorstellung des fabriks and gewerbswesens in osterreichisten kaiserstaat &c.; Tableau technologique de l'industrie nationale dans les états autrichiens, par Étienne de Keess. Vienne, Strass, 3 vol. *in-8.°*

Hermes, oder critisches Iahrbuch der literatur, n.° VII der ganzen folge. Amsterdam, 1820 Se vend, à Leipsig, dans la librairie de Brochaus, *in-8.°* de 400 pages. Prix, 4 fl. 2 gr. Ce cahier présente quinze analyses très-étendues de livres allemands et étrangers.

Annales academiæ Lugduno-Batavæ, à die 8 februarii an. 1818 ad diem 8 febr. an. 1819. Rectore H. Van der Palm, scripto consignavit Cornelius Akama, acad. actuarius. Lugd. Bat., 1819, Luchtmans, *in-4.°*

Notizen uber die mineralien &c.; Notices sur la collection de minéraux du docteur Alex. de Crichton, conseiller de l'empereur Alexandre; par J. F. Wagner. Moscou, 1819, *in-4.°* planches.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Voyages en diverses contrées de l'Orient, &c.; publiés par Robert Walpole. (*Second article de M.* Letronne.) .... Pag. 643.

L'Art de vérifier les dates des faits historiques, &c. avant l'ère chrétienne, &c.; mis en ordre par M. de Saint-Allais. (*Troisième article de M.* Daunou.) .... 655.

La Destruction de Jérusalem, poëme dramatique, par le rév. H. H. Milman. (*Article de M.* Raynouard.) .... 666.

Quelques Remarques historiques et littéraires sur les dialogues dits socratiques. (*Article de M.* Letronne) .... 673.

Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme, par G. Spurzheim. (*Article de M.* Abel-Rémusat.) .... 683.

Géographie de Strabon, traduite en français par MM. Gossellin, Coray et Letronne, tome V. (*Second article de M.* Raoul-Rochette.) .... 690.

Nouvelles littéraires .... 699.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1820.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1820.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers*, et *à Londres, n.° 30 Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, *au bureau du Journal des Savans*, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.



JOURNAL DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1820.

HARETHI MOALLAKAH CUM SCHOLIIS ZOUZENII; è codice manuscripto arabicè edidit, vertit et illustravit Wyndham Knatchbull, *S. T. B. Coll. omn. anim. soc.* Oxonii, è typographeo Clarendoniano, 1820, viij et 39 pag. *in-4.°*

LORSQUE nous rendîmes compte, dans ce Journal (1), de l'édition donnée à Leyde par M. Ménil, du poëme arabe d'Antara, qui fait partie du recueil des sept Moallakas, nous annonçâmes la prochaine publication de celle d'Amrou ben-Kelthoum, que devoit donner M. Kosegarten,

(1) *Voy.* le Journal des Savans, cahier de mars 1817.

et qui a effectivement paru à Jéna en 1819 (1), et nous fîmes observer en même temps qu'un seul de ces poëmes, celui de Hareth, resteroit alors inédit, le texte publié par W. Jones, en caractères latins, n'étant presque d'aucun usage, et l'édition arabe, donnée par M. Alexis Boldyrew, d'après la transcription de W. Jones, ne pouvant mériter une grande confiance. Nous pensions alors que M. Rosenmuller de Leipsick rempliroit cette lacune, parce que nous avions fait faire pour lui, à sa demande, une copie du texte arabe des Moallakas, avec le commentaire de Zouzéni. Nous nous empressâmes aussi d'annoncer aux amateurs de la littérature arabe une édition complète du texte des sept Moallakas, édition qui devoit sortir des presses de l'imprimerie royale, et être accompagnée des scholies entières de Zouzéni, d'une traduction française et de notes philologiques. Nous ignorons les motifs qui ont suspendu l'exécution de ce dernier projet; nous espérons qu'il se réalisera un jour, et nous ne croyons point que le savant qui en a conçu l'idée et l'a déjà exécutée en partie, doive l'abandonner à cause des éditions isolées qui ont paru à diverses époques et en divers lieux, des sept poëmes dont se compose le recueil. Quant à M. Rosenmuller, c'est lui-même qui a engagé M. Knatchbull à se charger de l'édition du poëme de Hareth, et qui lui a communiqué à cet effet la copie manuscrite que nous lui avions transmise. L'éditeur, qui avoit commencé à s'occuper de ce travail pendant son séjour en Allemagne, ne l'ayant terminé qu'en Angleterre, a eu l'avantage de consulter quelques manuscrits de la bibliothèque Bodléyenne, qui lui ont fourni le moyen de suppléer à ce que la grande concision du commentaire de Zouzéni laisse parfois à desirer.

M. Knatchbull étoit déjà connu des personnes qui cultivent la littérature orientale, par la traduction anglaise qu'il a publiée à Oxford, en 1819, du livre de Calila et Dimna, ou Fables de Bidpai (2), d'après l'édition du texte arabe qui a paru à Paris en 1816. Dans le volume que nous annonçons, il offre aux lecteurs, d'abord le texte arabe du poëme de Hareth avec une version latine en regard; ensuite le commentaire arabe de Zouzéni, sans aucune traduction, et enfin des notes ou observations qui n'occupent que neuf pages. Avant de faire connoître ces diverses parties du travail de M. Knatchbull, nous devons dire un mot de Hareth et du sujet de sa Moallaka. Ce qu'on sait de Hareth, fils de Hilizza, se réduit à peu de chose, et nous nous con-

(1) *Voy.* le Journal des Savans, cahier de mai 1820. — (2) Kalila and Dimna, or the Fables of Bidpai, translated from the arabic, by the Rev. Wyndham Knatchbull, A. M. &c. Oxford, 1819, *in-8.°*

tentons, à cet égard, de renvoyer les lecteurs à ce que nous en avons dit dans les Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, tome L, p. 386 et suiv., et dans la Biographie universelle, tome XIX. Il nous suffit de rappeler ici que le poëme de Hareth, comme celui d'Amrou ben-Kelthoum, fut prononcé devant Amrou, roi de Hira, connu sous les surnoms de *Mangeur de pierre*, et *fils de Hind*, du nom de sa mère, et que la naissance de Mahomet arriva en la huitième année du règne de ce prince; ce qui fixe à-peu-près l'époque de la composition de cette Moallaka. Le roi de Hira avoit été pris pour arbitre par les tribus de Becr et de Tagleb, qu'une longue guerre avoit animées l'une contre l'autre, et qui, réconciliées enfin par les soins d'Amrou, fils de Hind, étoient prêtes à reprendre les armes au moindre sujet de mécontentement. Amrou ben-Kelthoum avoit été choisi par la tribu de Tagleb pour défendre sa cause devant le roi. Noman ben-Haram, défenseur de la tribu de Becr, ayant eu l'imprudence d'irriter le roi par quelques propos offensans, Amrou, qui favorisoit en secret la tribu de Tagleb, alloit lui donner gain de cause et se disposoit à faire éprouver sa vengeance à l'imprudent défenseur des enfans de Becr, lorsque Hareth, s'appuyant sur son arc, improvisa, dit-on, le poëme dont il s'agit. S'il en faut croire les traditions arabes, il le débita avec tant de véhémence, qu'il ne s'aperçut qu'après l'avoir récité en entier, que la pointe de son arc étoit entrée dans sa main et l'avoit traversée de part en part. On prétend que ce poëte avoit alors plus de cent ans. Suivant une autre tradition, Hareth était lépreux, et ne pouvant, à cause de cette infirmité, approcher du roi, il avoit voulu confier à quelques Arabes de sa tribu le soin de réciter son poëme. Se l'étant donc fait répéter par eux, mais étant peu satisfait de la manière dont ils l'avoient prononcé, il dit aux enfans de Becr: « Quoiqu'il me répugne beaucoup » de parler devant un prince qui ne m'adressera la parole que derrière » sept voiles, et qui fera purifier et laver les traces de mes pas après que » je me serai retiré, cependant j'aime mieux me soumettre à tout pour » le succès de votre cause. » Effectivement, lorsque Hareth commença à réciter son poëme, il étoit séparé par sept tentures du lieu où se tenoit le roi; mais bientôt le prince, charmé de la beauté de ses vers, fit retirer une des tentures; et son admiration augmentant à mesure que Hareth avançoit, il les fit successivement ôter toutes sept. Ainsi il permit que le poëte lui parlât face à face: il fit plus; il l'admit à sa table, consentit qu'il portât la main au même plat où il prenoit sa nourriture, et ne voulut pas qu'on purifiât avec de l'eau les traces de ses pas; enfin il prononça une sentence favorable aux enfans de Becr.

Si l'on adopte ce récit, on doit en conclure que la Moallaka de Hareth ne fut point improvisée; et, en effet, il est peu vraisemblable que le poëte, s'il eût improvisé, au moment même où Amrou alloit prononcer le jugement, cette éloquente réponse aux inculpations des enfans de Tagleb, auroit commencé par exprimer ses regrets sur l'éloignement de sa maîtresse, la belle Asma, et par faire l'éloge de sa monture, au lieu d'entrer tout de suite en matière. Il faut reconnoître cependant que cette partie épisodique du poëme est beaucoup plus courte dans la Moallaka de Hareth que dans la plupart des anciens poëmes arabes, puisqu'elle n'occupe en tout que quatorze vers, et que le sujet principal n'est plus perdu de vue dans la suite du poëme.

Le texte arabe du poëme de Hareth, donné par M. Knatchbull, n'est pas exempt de fautes. De ces fautes, les unes sont des erreurs de grammaire et de prosodie, comme, vers 9, إِستعين pour أَستعين; v. 19, العنآء, عِشآء pour غَشَآء; v. 30, مِلْحَةَ فالصاقِبُ pour مِلْحَةَ فالصاقِبِ; v. 41, العنآء pour العفآء; v. 70, إِن يَغمَ غازِيُهم pour أَن يَغمَ غازِيهِم, &c.: d'autres tiennent à ce que l'écriture peu soignée du manuscrit a été mal lue par l'éditeur; cette nature de fautes est commune au texte du poëme et à celui des gloses de Zouzéni. C'est ainsi qu'on lit, v. 43, تأدّت pour تأوّت; v. 11 glose, القسى pour العشى, et إِذ pour إِنّ; v. 55, الحاينين pour الحائنين; v. 71, بجونِ الخَبل pour بجوزِ المَحَمّل, et dans la glose du même vers, الجون et الاجوان pour الجرز et الاجواز, &c. M. Knatchbull a corrigé plusieurs fautes de ce genre dans ses notes, d'après d'autres manuscrits; il auroit été à souhaiter qu'il ne les eût pas admises dans son texte. A tout prendre cependant, le texte du poëme est assez correct, et un lecteur bien au fait de la grammaire et de la prosodie n'aura pas de peine à corriger tout ce qui s'écarte des règles. Nous regrettons que l'éditeur n'ait pas observé la division des vers en deux hémistiches: cette division est plus importante, pour l'intelligence et la critique du texte, qu'on ne le pense communément.

La traduction latine de M. Knatchbull est en général très-littérale; nous osons même dire qu'elle l'est trop, et qu'en s'attachant rigoureusement à suivre pas à pas son original, et en rejetant toute paraphrase, il s'est rendu parfois absolument inintelligible pour les lecteurs qui, n'entendant point la langue arabe, ne pourront pas avoir recours au commentaire de Zouzéni: nous n'en donnerons qu'un seul exemple. Le poëte dépeint les troupes arabes se rendant de toute part sous les

drapeaux du roi de Hira, qui se met à leur tête et leur fournit des vivres; puis il rappelle aux Arabes de Tagleb que ce sont eux-mêmes qui ont provoqué leurs ennemis au combat, et qu'Amrou, avec les Arabes confédérés, les a attaqués, non de nuit et par surprise, mais lorsque, le soleil étant déjà monté sur l'horizon, la vapeur que ses rayons élèvent de la terre grossissoit les objets et sembloit les soulever et les tenir suspendus au-dessus du sol. Il ajoute à cela une réflexion morale qui paroît introduite pour adoucir, en imputant leurs revers au destin, les reproches qu'il leur fait. « La volonté de Dieu, » dit-il, ne peut manquer de s'accomplir, et c'est par elle que de- » viennent malheureux les hommes prédestinés au malheur. » Comprendroit-on bien cet enchaînement d'idées, en lisant la traduction latine de M. Knatchbull! *Advenerunt illi* (c'est-à-dire, *ad illum*) *ex omnibus tribubus audacissimi quique ac si essent aquilæ; præbuit illis dactylos et aquam; nec irritum fuit verbum Dei quo miseri fiunt infelices; vobis provocantibus illos temerè, accidit ut impelleret eos contra vos fiducia (vestra) insolens; non supervenerunt vobis de improviso, sed extulit vapor corpora eorum illustri jam die.* Les derniers mots sur-tout, qui, dans le texte, peignent si bien le phénomène du mirage, offriront-ils au lecteur une idée dont il puisse se rendre compte! Dans plus d'un endroit le traducteur n'a pas fait assez d'attention aux temps des verbes employés dans le texte, et il a altéré le sens en substituant un temps à un autre. La plupart des savans qui ont traduit des poésies arabes sont tombés dans des fautes de ce genre, et c'est pour cela que je le remarque. Dès le premier vers on lit *nunciat nobis;* il falloit *nunciavit nobis.* Au vers 7, فتنوّرت, qui signifie *itaque conspexisti fulgorem*, est rendu par *ut conspicias.* Aux vers 16, 17 et 18, le traducteur fait dire au poëte, *Fratres nostri injusti fuerunt contra nos... miscuere insontes ex nobis cum sontibus... Perhibent &c.;* tandis que le texte porte: *Fratres nostri injustè in nos invehuntur... miscent insontes cum sontibus... Nam perhibuerunt &c.* Ces inexactitudes sont souvent de peu d'importance, comme dans ce dernier exemple; quelquefois aussi elles ont beaucoup d'influence sur le sens: en tout cas, elles ne devroient pas se rencontrer dans une traduction littérale. En plusieurs endroits, le traducteur s'est totalement écarté du sens adopté par Zouzéni, et qui semble justifié par l'ensemble du texte; et, comme il n'a point rendu raison de sa traduction, j'ignore le motif qui l'a engagé à abandonner son guide ordinaire. On en peut voir des exemples aux vers 24, 25, 41 et 60. Je conjecture que M. Knatchbull s'est conformé quelquefois à la version anglaise de W. Jones, qui peut l'avoir égaré.

On s'exposeroit à porter un jugement bien faux des poésies arabes, si l'on s'en rapportoit aux traductions faites par des personnes qui n'ont pas pénétré assez profondément dans le génie et la contexture intime de la langue des originaux. Souvent et très-souvent on ne verra qu'une description oiseuse dans une accumulation d'épithètes ou de circonstances qui toutes concourent à amplifier une idée, et n'ont rien de vague ou de superflu. Par exemple, Hareth voulant peindre la marche accélérée de la femelle de chameau qui lui sert de monture, la compare à la course de l'habitante des déserts, de l'autruche au dos en forme de voûte, lorsque, devenue mère et éloignée de ses petits, elle a entendu un bruit sourd, a été épouvantée par la vue des chasseurs, au déclin du jour, et quand la nuit est peu éloignée. Zouzéni remarque fort bien que toutes ces circonstances, la maternité de l'autruche, son éloignement de ses petits, la crainte inspirée par le bruit et la vue des chasseurs, l'approche de la nuit, ajoutent à la vîtesse de sa fuite, et contribuent ainsi à amplifier l'idée de la célérité de la monture qui porte le poëte loin des lieux qui lui rappellent des idées tristes et douloureuses. Tout cela se sent parfaitement dans le texte, mais disparoît dans une traduction telle que celle-ci : *Ego autem opem quæram contra ægritudinem . . . vectus camelâ quæ est instar struthionis pullorum matris deserticolæ, eminentis ut tectum; percipit vocem quamque submissam, terretque illam venator tempore postmeridiano, die jam vesperascente.* Si le traducteur eût dit *quæ percepit sonum quemdam, quamque exterruit venator,* il eût fait sentir la liaison des idées, qui est perdue dans sa traduction.

Le commentaire de Zouzéni a été donné par M. Knatchbull sans traduction. Quoiqu'il soit facile à entendre, peut-être eût-il été à souhaiter pour les étudians que l'éditeur traduisît du moins les passages qui peuvent offrir quelque difficulté; il auroit senti alors la nécessité de corriger divers endroits où les manuscrits sont évidemment corrompus. Ainsi, au vers 21, كذب بحث est une faute; il faut ou retrancher, avec un manuscrit, بحث, ou lire بُهت, ou bien بحقّنا. Au vers 22, au lieu de لم يقدح كما لا يقدح, il faut incontestablement lire لا يقدح كما لم يقدح. Au vers 26, il faut substituer مشتقّة à مشقّقة; au vers 29, il faut effacer لا devant يحتاج; au vers 30, يتأثّر, qu'on lit trois fois, doit être corrigé et remplacé par يثأر; au vers 57, احدثت doit être changé en استعدت; au vers 60, il faut lire ولا au lieu de ولى; dans le vers 65, le sens exige qu'on substitue التبختر à التجبّر, et التغافل à التفاعل; enfin on ne sauroit donner un sens raisonnable à la glose du

vers 67, si on ne lit يطلونها au lieu de يطوونها, et يصقلونها au lieu de بلصقونها. Nous ne parlons point ici des fautes typographiques.

Il nous reste à dire un mot des observations de l'éditeur; c'est la partie la plus recommandable du volume, et l'on ne peut que regretter que M. Knatchbull ne lui ait pas donné plus d'étendue. Un grand défaut du commentaire de Zouzéni, c'est de ne donner aucun éclaircissement sur les faits que le poëte rappelle, ou bien auxquels il fait allusion. M. Knatchbull a plusieurs fois suppléé à son silence en rapportant des extraits de quelques autres scholiastes. Qui pourroit comprendre le sens du vers 42, où il est question d'une princesse nommée *Maïsonna*, faite prisonnière par un frère d'Amrou, roi de Hira, sans le secours d'une scholie rapportée par M. Knatchbull! W. Jones, dans l'édition duquel ce vers est le 60.ᵉ du poëme, a pris *Maïsonna* pour un nom de lieu; il a traduit, *When he fixed his abode in the lofty turrets of Maisuna*, et cette erreur est plus excusable que la plupart de celles dans lesquelles il est tombé.

J'aurois pu diminuer l'aridité de cette notice, en y insérant la traduction de quelques passages du poëme de Hareth; mais j'ai déjà fait connoître plus d'une fois le genre de ces compositions, particulièrement en rendant compte de la Moallaka d'Antara; et je crois inutile d'alonger cet article, qui a déjà dépassé les bornes dans lesquelles je m'étois proposé de le renfermer: je finirai donc par une réflexion que je dois à la vérité. Voulant être très-court et en même temps rendre cette notice utile aux personnes qui feront usage de l'édition de M. Knatchbull, je n'ai presque fait autre chose qu'indiquer les endroits où le texte arabe, soit du poëme, soit du commentaire, a besoin de corrections. On se tromperoit beaucoup si l'on en concluoit que cette édition est très-fautive: le vrai est, au contraire, que les fautes y sont en petit nombre, que la plupart appartiennent au manuscrit, et que j'ai indiqué presque toutes celles qui sont de quelque importance. J'ajouterai encore que, dans ce poëme, comme dans les autres Moallakas, l'ordre des vers est souvent incertain, et que les manuscrits varient beaucoup à cet égard. M. Knatchbull a suivi l'ordre adopté par Zouzéni, et il ne pouvoit guère faire autrement. Peut-être en méditant bien l'ensemble du poëme, jugeroit-on que plusieurs vers sont déplacés, et qu'on pourroit les disposer dans un ordre plus convenable. C'est une observation que je recommande à l'attention des savans qui pourront faire encore de ces poëmes célèbres l'objet de leurs travaux.

SILVESTRE DE SACY.

NARRATIVE OF THE OPERATIONS AND RECENT DISCOVERIES &c.; c'est-à-dire, *Récit des opérations et des découvertes récentes faites dans les pyramides, les temples, tombeaux et excavations, en Égypte et en Nubie; d'un voyage sur la côte de la mer Rouge, à la recherche de l'ancienne* Bérénice, *et d'un autre voyage à l'Oasis du temple de Jupiter Ammon, par* G. Belzoni : 1 vol. *in-4.°* de 500 pages, avec atlas, grand *in-fol.*, de 44 planches. Londres, 1820.

DEPUIS la mémorable expédition des Français en Égypte et la publication du commencement de leur grande description de ce pays, l'attention du monde savant s'est trouvée ramenée plus que jamais vers cette antique source de science et de civilisation. La protection du gouverneur actuel de l'Égypte a rendu les voyages en ce pays aussi faciles et peut-être moins dangereux qu'ils ne le sont en certains pays civilisés de l'Europe, tels que l'Italie et l'Espagne : on a pu parcourir l'Égypte en tous les sens, vérifier les travaux des savans français, examiner de nouveau ce qu'ils avoient vu, dessiner et décrire ce que les circonstances ou le défaut de temps les avoient empêchés de voir, déblayer des monumens enfouis, pénétrer dans des catacombes inconnues. Il en est résulté des découvertes si curieuses et si importantes, qu'on ne peut leur comparer rien de ce qu'on avoit trouvé auparavant.

Le nom de M. Belzoni est lié aux plus importantes de ces découvertes; c'est à l'intrépidité, à la persévérance, au génie entreprenant de ce voyageur, qu'on doit de connoître l'intérieur de la seconde pyramide, dite de *Chéphren*, et le plus magnifique des tombeaux des rois à Thèbes, et d'avoir déblayé le grand temple d'Ipsamboul près de la seconde cataracte en Nubie. Les deux premières découvertes, jointes à celle de la chambre sépulcrale trouvée sous le puits de la grande pyramide, et du temple placé entre les deux pattes du grand Sphinx, surpassent sans aucun doute, par leur nouveauté et leur importance, tout ce que les Français ont découvert pendant leur séjour en Égypte. Nous pousserons même l'impartialité jusqu'à témoigner notre surprise de ce que, pendant trois ans de séjour au Caire, les Français, pouvant disposer d'un si grand nombre de bras, n'ont pas essayé de déblayer le Sphinx, de faire des recherches sur le côté septentrional de la seconde pyramide, et ont laissé échapper l'honneur de découvertes qu'ils auroient faites immanquablement.

Après un tel aveu, nous avons le droit de nous plaindre de la partialité qu'il montre contre les Français, dont il n'a reçu que des politesses, des égards et des lumières : jamais ou presque jamais la mention de leurs travaux ne se rencontre sous sa plume ; les recherches des Européens en Égypte semblent ne dater que du consulat de M. Salt ; avant MM. Hamilton, Banks, Legh, Leake, Light, Burchardt et Belzoni, l'Égypte étoit un pays inconnu, et ces messieurs ont ouvert une ère nouvelle. Cependant M. Belzoni consultoit, étudioit au Caire le texte et les planches de la grande description : ce sont les travaux des Français qui lui servoient de guide ; ce qu'ils ont fait le conduisoit à ce qu'ils n'ont pu faire ; et si, dans certains points, il a vu plus loin qu'eux, c'est qu'il étoit monté sur leurs épaules. A cette partialité, qui forme le trait caractéristique de son livre, il faut ajouter une multitude d'inculpations contre des personnes qui, selon lui, ont voulu entraver ses opérations ou s'en attribuer l'honneur. M. le comte de Forbin et M. Drovetti sont principalement l'objet de ses attaques : le premier a l'irréparable tort d'être Français et d'avoir refusé de reconnoître le droit que les Anglais paraissent maintenant vouloir s'arroger sur les antiquités qu'on découvre en Égypte ; le second, dont le caractère et les talens sont au-dessus de tout éloge, a le tort non moins irréparable d'avoir adopté la France pour sa patrie, et de s'être fait en Égypte le patron et le protecteur des Français. Qu'un tel homme ait trempé dans une espèce de guet-apens qui auroit été dressé contre M. Belzoni, c'est ce que M. Belzoni ne dit pas précisément ; mais c'est ce qu'il ne seroit pas fâché qu'on voulût bien croire. Il n'y a pas jusqu'à l'inoffensif M. Cailliaud qu'il n'attaque avec violence : il est vrai que ce jeune et intéressant voyageur, au tort d'être Français joint celui d'annoncer du courage, de la constance, des lumières, un goût vif pour les découvertes ; il a même pris la liberté de voir, avant M. Belzoni, les mines d'émeraudes et la ville bâtie au milieu de ces mines ; de pénétrer en Nubie plus loin que M. Belzoni, et de parcourir la grande Oasis, où M. Belzoni n'a jamais mis le pied. Voilà de ces griefs qui ne se pardonnent pas.

Nous nous contenterons de ces observations générales sur l'esprit qui domine dans la narration de M. Belzoni ; nous consentirons même, pour en finir, à ne voir dans toutes ces attaques que l'exaltation d'un homme ardent, tout plein des découvertes qu'il a faites, du desir d'en faire de nouvelles, qui craint toujours ou qu'on veuille entrer en partage avec lui, ou qu'on le prévienne dans les entreprises qu'il veut tenter ; et, sans avoir la prétention de le contraindre à la justice, nous

allons nous y montrer fidèles, en présentant à nos lecteurs l'analyse de ce que présente de neuf son voyage, qui nous paroît la plus intéressante et la plus curieuse narration qu'on ait écrite sur ce pays, depuis la publication des *Ægyptiaca* de M. Hamilton.

Ce livre se compose de trois journaux de voyages qui contiennent le récit des excursions successives de l'auteur dans la haute Égypte, ou Nubie, et dans le désert à l'est et à l'ouest du Nil. L'auteur n'a point réuni ces trois voyages dans une même narration; il suit l'ordre de ses excursions et revient plusieurs fois sur les mêmes lieux et les mêmes objets.

M. Belzoni donne d'abord un précis de sa vie, de ses aventures, et des circonstances qui l'ont conduit en Égypte: nous n'examinerons pas s'il dit à cet égard toute la vérité; cela importe peu. Nous ne discuterons pas non plus avec lui une question à laquelle il semble attacher une grande importance et qui nous intéresse médiocrement: c'est de savoir s'il étoit employé *régulièrement* par M. Salt, c'est-à-dire, s'il étoit à sa solde (1), ou s'il faisoit des recherches pour son propre plaisir, mais avec l'argent du consul anglais, et au profit du musée britannique; distinction fort délicate, qui rappelle un peu l'immense différence que Covielle, dans le *Bourgeois gentilhomme*, établit entre un *marchand de drap* et un homme qui *donne du drap à ses connaissances pour de l'argent*. Nous prendrons la narration de M. Belzoni au moment où il décrit la machine hydraulique qu'il exécutoit au Caire, espérant la faire adopter par le pacha.

Dès cette époque, il avoit, dit-il, conçu le projet d'enlever le buste colossal en porphyre, vulgairement dit *de Memnon le jeune*, qui gisoit sur le sable de la plaine de Thèbes. Ce projet le mit en relation avec M. Salt, et c'est à partir de cette époque qu'il commença ses excursions pour recueillir des antiquités destinées à enrichir le cabinet britannique.

PREMIER VOYAGE EN NUBIE.

M. Belzoni partit du Caire le 28 juin 1816, avec des instructions de M. Salt, portant qu'il feroit transporter la tête colossale en porphyre à bord d'un bateau et l'ameneroit à Alexandrie. Ce premier voyage contient, outre le détail des opérations de M. Belzoni pour le transport de la tête colossale, le récit de sa première excursion dans la haute Égypte

---

(1) *I found that M. Belzoni lived in the house* (of M. Salt), *and was not only a resident with, but* in the pay *of M. Salt.* Ce sont les expressions de M. Fitz-Clarence (*Journal of a route across India, through Egypt, to England*, p. 433).

et en Nubie, jusqu'à la seconde cataracte. Il dit quelques mots des antiquités de Thèbes, d'Esné, d'Edfou, d'Éléphantine et de Philé; nous ne trouvons à en extraire que cette observation : « On ne voit de représentation d'éléphant sur les monumens d'Égypte qu'à l'entrée du » temple d'Isis, dans l'île de Philé; le cheval, comme hiéroglyphe, ne » se voit que sur l'extérieur du mur occidental de Médinet-Abou; et la » giraffe, sur le mur du *Sécos* du Memnonium. » Je ne me souviens point que d'autres voyageurs aient dit avoir vu la figure de l'éléphant à Philé : cette observation est d'autant plus curieuse, que, selon une opinion de Bochart (1) assez probable, le nom d'île de *Philé*, le seul endroit où l'éléphant soit représenté, signifie *ivoire* et *éléphant*, et l'on a tout lieu de croire que, dans l'antiquité, *Philé* et *Éléphantine*, dont le nom paroît avoir eu la même signification dans les deux langues égyptienne et grecque, étoient l'entrepôt du commerce de l'ivoire apporté des régions de l'intérieur.

Dans son excursion en Nubie, M. Belzoni note tous les endroits où se trouvent, sur les deux rives du Nil, des ruines de temples antiques : ces indications existent déjà dans le Voyage de Light (1), mais principalement dans celui de Burchardt. La description qu'en donne Burchardt est beaucoup plus complète que celle de M. Belzoni : ainsi nous ne nous arrêterons point sur cette partie de la narration.

De retour à Thèbes, M. Belzoni commença quelques fouilles dans la vallée adjacente à celle de Byban-el-Molouk; puis il revint au Caire à l'époque où le capitaine Caviglia, commandant d'un bâtiment de commerce sous pavillon anglais, faisoit des découvertes qui l'ont rendu célèbre. M. Caviglia trouva que le puits de la grande pyramide sur lequel on a fait tant de conjectures, n'est qu'un canal aboutissant à une chambre creusée dans le roc, au-dessous du sol de la pyramide; c'est encore lui qui fit déblayer le grand Sphinx, qui jusqu'alors avoit été enterré jusqu'à la poitrine, et découvrit un temple placé entre ses deux pattes de devant. M. Belzoni décrit en détail ces belles découvertes : comme elles ont été très-bien expliquées dans le n.° 37 du *Quarterly Review*, nous terminerons ici l'extrait du premier voyage de M. Belzoni.

SECOND VOYAGE.

Après avoir effectué le transport du buste colossal à Alexandrie, M. Belzoni commença une seconde tournée dans le Saïd. Il dirigea de

(1) Bochart. *Geogr. Sacr.* I, 4, 26. = Jomard, dans la *Descr. Ant.* vol. I, p. 18. — (2) Un fragment de ce Voyage a été publié dans les nouvelles *Annales des voyages*, tom. IV, p. 47-86.

nouvelles fouilles à Carnak et à Gournou, deux lieux situés sur l'emplacement de Thèbes. Ces fouilles lui procurèrent la découverte de quelques papyrus; il trouva une nouvelle rangée de Sphinx enfouis sous le sable. En dérangeant l'un des Sphinx, on découvrit sous un de ses pieds une *faucille en fer*, rompue en trois morceaux, et entièrement rongée par la rouille; M. Belzoni croit cette faucille d'une époque antérieure à l'invasion des Perses, conjecture qui n'a rien d'incroyable.

Abandonnant ces recherches pour retourner à Ipsamboul, il remonta le Nil. En passant à Philé, il remarqua une inscription grecque sur le piédestal d'un obélisque, contenant une plainte adressée à un Ptolémée par les prêtres du lieu. M. Belzoni dit que cette inscription a été découverte par un Anglais, M. Banks: nous dirons qu'elle a été vue aussi par M. Cailliaud, qui en a pris une copie assez correcte; elle existe dans ses papiers; mais, selon toute apparence, en ceci comme en bien d'autres choses, M. Cailliaud sera prévenu et viendra trop tard. M. Belzoni n'a copié en Nubie que deux inscriptions, dont l'une est presque indéchiffrable, et l'autre est déjà donnée dans le Voyage de Burchardt, avec les mêmes fautes: elles ont été prises à Dakke, qu'on croit être l'ancienne *Pselcis*.

C'est dans cette première excursion que M. Belzoni commença les opérations pour le déblai du grand temple d'*Ipsamboul*, situé sur la rive gauche du Nil, près de la seconde cataracte, et à cent quarante milles géographiques environ au-dessus d'Assuan: ce temple immense, taillé dans le roc, vu pour la première fois par M. Banks, étoit enfoui jusqu'à une hauteur considérable. M. Belzoni prit des arrangemens avec le kascheff du lieu, et lui fit promettre de ne pas souffrir que personne continuât les fouilles jusqu'à son retour qui devoit avoir lieu sous peu de mois. En passant à Syène, il visita les carrières de granit qui sont aux environs: il découvrit, le 28 septembre 1816, sur une colonne renversée, une inscription latine qui est sans contredit la plus curieuse de toutes les inscriptions latines qu'on ait trouvées en Égypte. Nous devons dire qu'elle n'a point non plus échappé à M. Cailliaud, qui a passé à Syène sept mois avant M. Belzoni (22 février 1816); nous en avons vu une copie dans ses papiers, mais plus corrompue que celle de M. Belzoni. Voici cette inscription, avec les restitutions nécessaires et quelques notes:

IOMHAMMONICENVBIDI	*Jovi Hammoni, Anubidi, Junoni*
IVNONI. REGINAEQVOR. SVB	*reginæ, quorum sub tutela hic mons est;*
TVTELA. HIC. MONS. EST. QVOD	*Quod primiter sub imperio populi Ro-*
PRIMITER. SVB. IMPERIOPR	*mani, felicissimo sæculo Dominorum*

FELICISSIMO. SAECVLO. D. D.
NNINVICTOR.IMPPSEVERIET
ANTONINI PIISSIMORVMAVGG
ET. . . . . ISSI
IVLIAEDOMNAEAVG. M. K.
JVXSTAPHILAS. NOVAE
LAPICAEDINAEADINVEN
TAETRACTAEQVESVNTPARA
STATICAE. ETCOLVMNAE
GRANDESETMVLTAESVB
SVBATIANO. AQVILAEPR.
AEG. CVRAM. AGENE. OPDOMINIC
AVREL.HERACLIDAE DECAL. MAVR.

nostrorum invictorum imperatorum Severi et Antonini piissimorum Augustorum, et Getæ piissimi Cæsaris (1), *et Juliæ Domnæ Augustæ matri Kastrorum* (2), *juxsta Philas, novæ lapicædinæ* (3) *adinventæ, tractæque sunt parastaticæ et columnæ* (4) *grandes et multæ; sub Subatiano Aquila præfecto Ægypti curam agente* (5), *opera Domini Caii Aurelii Heraclidæ, Decurionis Alæ I.ª Maurorum* (6).

---

(1) Cette ligne a été effacée à dessein; mais ici, comme à l'arc de Septime Sévère, la pierre a résisté aux efforts des esclaves de Caracalla; elle garde encore des traces d'un nom que la haine du fratricide Caracalla poursuivit jusqu'aux frontières de l'Éthiopie.

Le titre d'*Augustorum*, qui suit les noms de Sévère et d'Antonin Caracalla, prouve que Géta n'étoit point encore *Auguste* à l'époque où l'inscription a été tracée. Il reçut ce titre en 208 (Tillemont, *III*, *78*); ainsi l'inscription est antérieure à cette date: d'une autre part, Caracalla fut nommé *Auguste* en 198 (id. *53*), et Géta étoit déjà *César* depuis deux ans. Il est donc certain que la ligne doit être ainsi remplie: ET. (GETAE. PI)ISSI(MI. CAESARIS. ET).

La date de l'inscription se renferme, comme on voit, entre les années 198 et 208: mais une autre circonstance resserre cet intervalle; c'est le nom de *Subatianus Aquila, préfet d'Égypte*, dont il est fait mention à la fin. Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, parle de ce préfet (*VI*, *3 et 4*), et Tillemont a montré, par la suite des faits, qu'il n'a gouverné l'Égypte qu'après l'an 204 (Tillem. *III*, *99*). Il s'ensuit que les travaux dont parle cette curieuse inscription ont été exécutés entre les années 204 et 208 de notre ère, c'est-à-dire, au moins deux ans après le voyage de Septime Sévère en Égypte.

(2) M(*atri*) K(*astrorum*); c'est le titre de Julie sur les inscriptions de Septime Sévère. L'inscription de la colonne d'Alexandre Sévère à Antinoë donne le même titre à Julie Mammée: Ἰουλια Μαμμέα Σεβαστῇ μητρὶ αὐτοῦ καὶ τῶν ἀνικήτων στρατοπέδων (*ap.* Hamilton. *in Ægypt.* p. 282). Dans la description d'Antinoë (*p. 22*), on a lu ΜΗΤΡΙΜΗΝΤΑΥΤΗΤΩΝΣΤΡΑΤΟΠΕΔΩΝ, ce qui n'a point de sens. — (3) Remarquez cette orthographe, conforme à l'étymologie. — (4) *Des pilastres et des colonnes.* Ces deux noms se trouvent joints ensemble dans Pline (*XXXIII*, *3*), et Vitruve (*IX*, *9*). — (5) Il est probable que la partie supérieure de la lettre E finale du mot AGENTE étoit prolongée en arrière pour figurer par une *littera nexilis* les lettres TE. — (6) Je ne pense pas qu'on puisse interpréter autrement les lettres DECAL. MAVR. (Reines. *VIII*, *6*; Gruter. *DXXXVI*, *6*). Un intervalle entre L et M donne la place du chiffre I (*primæ*).

A Ipsamboul, les travaux furent repris avec une nouvelle ardeur; quatre-vingts hommes, employés pendant vingt-un jours, mirent enfin le temple à découvert. Il étoit tellement enfoui, qu'il fallut enlever trente-un pieds de terre ou de sable avant d'arriver à la partie supérieure de la porte d'entrée. Ce temple est sans contredit la plus magnifique excavation qui existe non seulement en Nubie, mais dans toute l'Egypte. Rien de plus imposant que l'aspect de ce monument creusé dans le roc: sa façade a cent soixante-dix pieds de large et quatre-vingt-six pieds de haut; de chaque côté de la porte, sont deux colosses assis, les plus grands qui se voient en Égypte et en Nubie, puisque leurs proportions sont à-peu-près les deux tiers de celles du grand Sphinx: il suffira de dire que le bras depuis l'épaule jusqu'au coude a quinze pieds six pouces de long; leur oreille a trois pieds six pouces, leur face sept pieds; leur hauteur est d'environ soixante-cinq pieds y compris leur bonnet. Au-dessus de la porte est une statue d'Osiris assise, de vingt pieds de haut, ayant de chaque côté une autre figure colossale qui la regarde. Le sommet du temple est couronné d'une corniche chargée d'hiéroglyphes, d'un toros, et d'une frise au-dessous; la corniche a six pieds de large, la frise quatre pieds, et elle est surmontée d'une rangée de singes assis, au nombre de trente-un, ayant huit pieds de haut. Le pronaos, long de cinquante-sept pieds, large de cinquante-deux, est soutenu par deux rangs de piliers carrés, de cinq pieds à chaque face, au devant desquels est placée une figure colossale, semblable à celles de Médinet-Abou, et d'environ trente pieds de haut: ces piliers et les murs sont couverts de belles peintures, dont le style est supérieur, ou du moins plus hardi que celui des peintures qu'on trouve ailleurs: elles représentent des batailles, des assauts de forteresses, des triomphes sur les Éthiopiens, des sacrifices, &c., tout-à-fait semblables aux sujets représentés dans le temple de Medinet-Abou et de Karnak à Thèbes. Burchardt fait la même remarque à propos de plusieurs des temples de la Nubie, tels que ceux de Derr, de Dakke, de Khalabshée, dont les peintures, comme celles des temples

---

On voit que les travaux des carrières furent exécutés, sous les ordres du décurion Héraclide, par les soldats de l'*Ala prima Maurorum*, campés près de Philé et de Syène. Suétone et Aurelius Victor rapportent qu'Auguste fit exécuter le curage des canaux par les soldats romains (Suet. *Aug.* 18; Aur. Victor. *Epitom.* 1.) Notre inscription s'accorde avec ce fait, pour montrer que les Romains n'employèrent pas les Égyptiens aux travaux publics. *Dominus* est un prénom (Gruter. *DCLXXXII, 10; CMXXXIII, 7; CMXI, 2*), non pas un titre honorifique, lequel n'étoit donné qu'aux empereurs, du moins à cette époque.

de Thèbes et des tombeaux des rois, offrent des batailles, des triomphes, où l'on voit des nègres et d'autres figures qu'il n'hésite point à prendre pour des Nubiens et des Abyssins. On y voit en outre des giraffes, des buffles, des hippopotames, des gazelles, des autruches, des lions, des singes, indices qui ne permettent point de douter que ces sujets ne rappellent des guerres avec les peuples situés au sud du confluent de l'Astaboras et de l'Astapus. Ces observations nouvelles confirment singulièrement une proposition que j'ai avancée dans un numéro de ce journal (1), et que je reproduis maintenant avec plus d'assurance; c'est que les peintures qui existent dans les temples et les tombeaux de Thèbes, se rapportent à des guerres avec les Nubiens, les Abyssins et les Arabes, et non pas avec les nations de la Colchide, ou de la Bactriane, comme l'ont conjecturé plusieurs savans.

Il est vraisemblable que ce magnifique temple étoit situé dans le voisinage d'une ville assez considérable; la fin du mot *Ipsamboul* paroît être, comme dans *Stamboul* (nom turc de Constantinople, corrompu de εἰς τὴν πόλιν), une corruption du mot grec πόλις. Burchardt a remarqué que la plupart des chapiteaux du temple sont des têtes d'Isis; d'après cet indice, et plusieurs autres encore, il conjecture que le temple étoit dédié à cette déesse (2). Il me paroît, en conséquence, très-probable que le mot *Ipsamboul* est une altération de Ἰσίου πόλις, genre de dénomination fort commune en Égypte : les mots *Isiu*, *Ibiu*, *Serapiu*, qu'on trouve dans les itinéraires, ne sont autre chose que les mots Ἰσίου, Ἰβίου, Σεραπίου, sous-entendu πόλις.

De retour à Thèbes, M. Belzoni commença de nouvelles recherches dans les montagnes de Byban-el-Molouk. Des fouilles, conduites avec autant de sagacité que de persévérance, lui firent découvrir plusieurs catacombes, jusqu'alors inconnues, qu'il décrit en détail : il remarqua qu'elles semblent appartenir, par la beauté des peintures et le soin avec lequel les momies qu'on y trouve ont été préparées, à des personnages d'un rang distingué; et dès-lors, il conçut l'espérance d'y trouver les tombeaux des rois de Thèbes. Il découvrit en effet plusieurs souterrains dont l'ouverture, fermée par des blocs de pierre, donnoit entrée dans des chambres sépulcrales, couvertes de superbes peintures. Ce fut peu de jours après avoir commencé les fouilles, que M. Belzoni fit la découverte, devenue si célèbre, du plus magnifique de ces tombeaux. Que cette découverte ait été l'effet du hasard, comme on le prétend, ou le résultat de la combinaison ingénieuse de plusieurs indications

(1) Cahier de mai 1820, *p. 306*. — (2) Burchardt, *p. 91*.

très-vagues, comme on doit le croire d'après la narration de M. Belzoni, ce n'est pas là ce qui nous intéresse. La découverte a été faite par lui : voilà l'important. Nous allons dire en peu de mots en quoi elle consiste. A dix-huit pieds sous le sol, qu'il fallut fouiller avec beaucoup de peine, notre voyageur aperçut une pierre qui fermoit l'entrée d'un tombeau; il força le passage, et ne tarda pas à reconnoître qu'il avoit pénétré dans un grand et magnifique tombeau. A l'extrémité d'un corridor long de trente-six pieds deux pouces, large de huit pieds huit pouces, haut de six pieds neuf pouces, et dont le plafond et les parois étoient tout couverts de peintures et d'hiéroglyphes en relief, il trouva un escalier de trente-trois pieds de long, qui donnoit entrée dans un autre corridor ayant à-peu-près les mêmes dimensions que le premier, avec les mêmes ornemens, aussi frais que s'ils sortoient actuellement des mains des ouvriers. Au bout de ce corridor, M. Belzoni fut arrêté par un fossé de trente pieds de profondeur sur quatorze pieds de large, dont l'objet a été évidemment d'interrompre la communication avec les pièces intérieures. Les parois de ce fossé sont également couvertes de peintures depuis le haut jusqu'en bas. On aperçut une pièce de bois à l'extrémité de laquelle étoit attachée une corde qui a dû servir pour franchir le passage; et en effet, on voyoit du côté opposé un mur transversal, percé d'un trou de deux pieds en tout sens, pratiqué évidemment avec violence, et qui annonçoit qu'à une époque inconnue on avoit déjà pénétré dans ce tombeau : sans cette ouverture, M. Belzoni auroit pu croire que le souterrain se terminoit au fossé. Que de précautions prises pour défendre ce tombeau des entreprises de la cupidité! M. Belzoni revint le lendemain avec deux poutres, dont il se servit comme d'un pont. Après avoir dépassé la petite ouverture, il entra dans une belle salle de vingt-sept pieds six pouces sur vingt-six pieds dix pouces, soutenue par quatre piliers, toute couverte de peintures; elle donnoit entrée dans une autre de même dimension à-peu-près; de la première salle, un escalier de seize marches conduisit dans un beau corridor de trente-six pieds six pouces de long : plus on avançoit, plus les peintures devenoient soignées. Ce corridor communique, par un escalier de dix marches, avec une autre galerie, d'où l'on entre successivement, dans une pièce ornée des plus magnifiques bas-reliefs peints; dans une vaste salle de trente-sept pieds sur vingt-six, soutenue par deux rangs de piliers carrés; dans une autre de trente-un pieds sur vingt-sept, dont le plafond est cintré : une autre chambre plus vaste encore, ayant quarante trois pieds sur dix-sept, contenoit la momie d'un bœuf embaumé avec de l'asphalte, et une immense

quantité de petites caisses de momies, et des statues de bois. Le centre de ce salon étoit occupé par un objet qui, selon les expressions de M. Belzoni, *n'a point son pareil dans le monde entier:* c'est un sarcophage du plus bel albâtre oriental, de neuf pieds trois pouces de long sur trois pieds sept pouces de large, épais seulement de deux pouces et transparent, couvert en dehors et en dedans de plusieurs centaines de petites figures qui n'ont pas plus de deux pouces de haut, représentant des triomphes, des processions, des sacrifices. Le couvercle en avoit été enlevé et brisé; on en trouva les morceaux. Ce sarcophage étoit placé au-dessus d'un escalier qui conduisoit à un souterrain de trois cents pieds de longueur. A l'extrémité, commence un autre souterrain qui se prolonge dans une direction sud-ouest à travers la montagne: M. Belzoni présume que ce passage est une autre entrée qui n'a plus servi après l'enterrement du personnage pour lequel on a creusé le tombeau; car, au bas de l'escalier pratiqué sous le sarcophage, on avoit élevé un mur qui fermoit toute communication avec le souterrain. Tel est l'extrait fort sommaire de la longue et curieuse description que M. Belzoni a donnée de ce tombeau surprenant. L'immense quantité de peintures, ou plutôt de sculptures peintes, dont toutes les parois sont couvertes, n'est pas moins merveilleuse que le monument lui-même. En lisant cette description, on croit en vérité lire un fragment des *Mille et une nuits.*

Avec le secours de M. Ricci, notre voyageur a employé une *année* entière à copier toutes les figures, tous les ornemens, emblèmes, hiéroglyphes; il a même pris des empreintes en cire de quelques-unes, avec une persévérance qui nous paroît au-dessus de tout éloge, et il se propose, dit-on, de reproduire en Angleterre un modèle de ce tombeau précisément semblable à l'original. Les dessins joints à son atlas en donnent d'avance une idée suffisante.

Le docteur Young, qui s'occupe de déchiffrer les hiéroglyphes, a cru lire au-dessus des deux figures principales de l'une des peintures, les noms de *Nechao* et de *Psammitichus;* il conjecture que ce tombeau est le tombeau de Psammitichus et de *Nechao* son fils. Cette conjecture a toute l'incertitude que peut avoir la découverte que le docteur Young, dont la sagacité est du reste bien connue, croit avoir faite de la manière dont il faut lire les hiéroglyphes.

La dernière partie de ce second voyage est consacrée au récit des opérations qui conduisirent M. Belzoni dans l'intérieur de la seconde pyramide jusqu'à la chambre sépulcrale qui est au milieu. Comme il en a été fait mention dans plusieurs ouvrages, tels que le Voyage de Fitz-

Clarence (1), celui de M. le comte de Forbin, et le n.° XXXVII du *Quarterly Review*, nous nous contenterons d'en rappeler en peu de mots les circonstances principales. M. Belzoni trouva d'abord une entrée profonde, pratiquée avec violence, et qui annonçoit une tentative faite antérieurement pour pénétrer dans la pyramide; ensuite, il découvrit la véritable entrée, bouchée par une pierre de granit : ayant levé cette pierre, il pénétra dans un souterrain incliné de vingt-six degrés à l'horizon, comme celui de la grande pyramide, et fermé à l'extrémité par un bloc de granit, encastré dans une coulisse. Après avoir levé cette espèce de herse, M. Belzoni entra dans un autre canal, taillé dans le roc, suivant une direction horizontale : ce canal aboutit à une chambre également taillée dans le roc, terminée par un plafond de forme pyramidale; elle renferme un sarcophage au niveau du sol, où l'on trouva des os de bœuf, et sur une des parois on lut une inscription arabe qui prouvoit qu'on y avoit déjà pénétré. En revenant sur sa route, et à l'entrée du conduit horizontal, un autre canal, creusé dans le roc et incliné de vingt-six degrés, aboutit à une autre chambre, creusée de même dans le roc, à environ trente pieds au-dessous du sol de la pyramide; et enfin un dernier canal, également incliné de vingt-six degrés, conduit à une seconde ouverture de la pyramide, placée précisément au niveau du sol de ce monument. Ainsi la pyramide avoit deux entrées au-dessous l'une de l'autre. Nous bornerons ici des indications qui, plus détaillées, auroient besoin du secours d'un plan.

Je dois faire observer que la découverte de l'ouverture de cette pyramide n'est pas aussi nouvelle que M. Belzoni le pense : non-seulement les Arabes y avoient pénétré dès le XII.ᵉ siècle, mais il est certain que Pietro della Valle en a parcouru tout l'intérieur dès l'an 1615; il dit : « Au pied de la descente (du premier canal de la *deuxième pyra-* » *mide*), nous ne trouvâmes pas une montée ainsi que dans l'autre, mais » immédiatement la chambre sépulcrale, très-grande et très-élevée. » Le plancher n'est pas horizontal, comme dans l'autre, mais *angulaire*. » De cette chambre, on entre, par une petite porte très-basse, dans une » autre chambre semblable et de même grandeur &c. (2). » Il est clair que Pietro della Valle a vu, mais n'a pas si bien décrit tout ce qu'a vu M. Belzoni. Grobert, qui a connu le fait, dit également : « Cette seconde py- » ramide *a été ouverte à la même hauteur* que celle dont nous venons de » parler. La branche *descendante de cette ouverture n'est pas très-rapide;*

(1) Fitz-Clarence's *Journal of a route across India, through Egypt*, p. 450. — (2) Voyages cités par Grobert, *Descript. des pyramides*, p. 10.

» elle est encombrée de pierres, *attendu qu'elle est rarement visitée.* Il » seroit impossible d'y descendre en ce *moment sans un travail long et* » *pénible* (1). » Encore une fois, comment les Français, pendant leur séjour au Caire, ont-ils négligé de pénétrer par cette ouverture, dont on n'ignoroit point l'existence!

Plusieurs voyageurs, tels que Norden, Pococke et Grobert, ont parlé des restes d'un temple à l'est du Chéphren ou de la seconde pyramide. Les fouilles de M. Belzoni mirent à découvert les restes d'un portique auquel on arrive par une chaussée qui descend vers le grand Sphinx : il soupçonna qu'entre le portique et la pyramide devoient exister les fondations d'un temple. Quatre-vingts Arabes furent mis à l'ouvrage; après plusieurs jours de travail, ils découvrirent la partie inférieure d'un temple très-vaste, lié avec le portique, et s'étendant vers la pyramide jusqu'à la distance de cinquante pieds seulement. Les murs extérieurs étoient formés de blocs énormes, dont quelques-uns ont plus de vingt-quatre pieds de long, huit de large et autant d'épaisseur. Pour s'assurer s'il existoit une communication entre ce temple et la pyramide, il fit déblayer le sol et trouva un pavé continu qui, partant du pied de la pyramide, alloit aboutir au temple. M. Belzoni n'hésite point à penser que ce temple, le grand Sphinx et la pyramide, ont été érigés en même temps.

M. Belzoni commença quelques fouilles sur la face nord de la troisième pyramide, dite de *Mycérinus;* mais le défaut de temps et d'argent l'empecha d'y donner suite. Ici finit son second voyage.

TROISIÈME VOYAGE.

Cette partie de sa narration se compose de deux voyages : le premier sur la côte de la mer Rouge à la recherche des mines d'émeraudes; le second, dans l'Oasis qu'il croit être celui d'Ammon. Ces deux excursions renferment des particularités neuves et curieuses.

Le pacha d'Égypte, dit M. Belzoni, avoit appris de deux Coptes qu'il existoit des mines de soufre dans les montagnes voisines de cette mer. Le pacha ordonna au kascheff d'Esné d'aller à la découverte de ces mines : le succès ne répondit pas à son attente; c'est alors qu'il imagina d'envoyer des Européens pour examiner les lieux, comptant plus sur leurs lumières et leur activité. M. Cailliaud, que M. Drovetti avoit recommandé au pacha, partit en novembre 1816, avec une escorte de soldats et de mineurs; il trouva les mines aussi stériles que

(1) Grobert, *Descript. des Pyramides*, p. 10.

le kascheff d'Esné l'avoit dit; mais au retour, il ne manqua point de visiter les mines d'émeraudes, d'après les instructions qu'il avoit reçues de M. Drovetti, *qui évidemment*, dit M. Belzoni, *avoit vu l'ouvrage de Bruce, où il est fait mention de ces mines.* On voit que notre voyageur, dans son chagrin d'être obligé d'avouer qu'un Français a retrouvé la mine d'émeraudes, s'arrange pour en faire remonter la découverte jusqu'à Bruce. Le fait est que le *Djebel Zumrud*, visité par Bruce, n'a rien de commun avec la mine d'émeraudes qu'a trouvée M. Cailliaud sur le continent, attendu qu'il est situé dans une île de la mer Rouge (1). Au reste, il paroît, d'après les savantes recherches de M. Étienne Quatremère, que cette mine a été exploitée depuis les anciens par les Arabes, et même par les Turcs, jusqu'au temps de Prosper Alpin (2). M. Cailliaud avoit trouvé les traces non équivoques de l'exploitation faite par les Grecs et les Romains; il avoit en outre découvert les ruines d'une ville antique, bâtie au milieu des mines, non loin des bords de la mer Rouge, et qu'il croyoit être l'ancienne Bérénice. Un extrait du Voyage de M. Cailliaud a été rapporté par Burchardt, dans l'appendice de son Voyage (3).

La nouvelle de ces découvertes étoit bien propre à enflammer l'ardeur de M. Belzoni, et de lui faire concevoir l'idée d'une excursion dans le désert à l'est du Nil. Ce voyageur partit d'Edfou le 23 septembre 1818. A environ huit lieues à l'est de cette ville, il trouva dans une petite vallée un temple égyptien, creusé dans le roc, orné de figures égyptiennes en bas-relief, grandes comme nature et peintes: une des colonnes porte une inscription grecque que M. Belzoni n'a point rapportée. Tout près, on voit un enclos de construction grecque avec un puits au milieu; c'est probablement un caravanseraï, qui annonce que cette route étoit assez fréquentée par le commerce: toutefois, l'embranchement de la route de Coptos à Bérénice est plus à l'est, dans un lieu appelé *Samount*, où l'on voit encore des restes de bâtimens, avec un puits comblé. En quittant la direction de cette route, qui court au sud-est, et en se dirigeant droit à l'est, notre voyageur traversa une contrée entièrement granitique, habitée par des Ababdés, dont la tribu s'étend le long de la mer Rouge jusqu'au vingt-troisième degré de latitude. Enfin, sept jours après son départ d'Edfou, il arriva aux mines d'émeraudes, situées à environ huit lieues de la mer Rouge: il y trouva une cinquantaine d'hommes occupés à chercher de ces pierres précieuses

---

(1) Bruce, *I*, *229 suiv.* — (2) Ét. Quatremère, *Mém. sur l'Égypte*, II, 180. — (3) Pag. 538, 539.

dans les trous et canaux pratiqués par les anciens. On voit un grand nombre de mines ouvertes dans la montagne, et l'immense quantité de terre qui a été retirée prouve l'étendue de l'exploitation que les anciens en avoient faite. Il paroît que ces mines sont maintenant fort peu riches.

M. Belzoni, jugeant, d'après la carte de d'Anville, que l'ancienne Bérénice devoit avoir été située un peu plus au sud, suivit la côte de la mer Rouge; il trouva des mines de soufre, dont l'exploitation pourroit être fort avantageuse : après deux jours de marche, il arriva sur le bord d'une baie demi-circulaire, où se trouvent les ruines d'une ville antique considérable; on y distingue les rues et les vestiges des maisons. La grandeur de cette ville peut avoir été de deux mille pieds sur seize cents; au centre s'élève un temple égyptien de cent deux pieds de long sur quarante-trois de large, presque enfoui dans le sable; les murs en sont couverts de bas-reliefs et d'hiéroglyphes. La position de cette antique ville sur le bord de la mer, dans le fond d'une baie, permet de croire que c'est la fameuse Bérénice; cependant il se pourroit encore que cette ville antique fût située un peu plus au sud, au port des Abyssins, comme M. Gossellin le pense, en se fondant sur des raisons qui paroissent très-solides. Il est fâcheux que M. Belzoni n'ait pas exécuté son projet de suivre la côte au sud pendant une journée de marche; il y auroit vu s'il existe des ruines sur cette portion de la côte, et la position de Bérénice eût été connue avec certitude.

C'est au retour, que M. Belzoni trouva, derrière la montagne des mines, la ville antique que M. Cailliaud avoit découverte : les Arabes l'appellent *la petite Sakiet*, par opposition avec Bérénice, qu'ils nomment *la grande Sakiet;* elle est en effet beaucoup moins considérable, et paroît n'avoir jamais été habitée que par des mineurs, étant à plus de quinze lieues de la route tracée entre Coptos et Bérénice. Il paroît que M. Cailliaud a rapporté une description très-détaillée de ce lieu, et des inscriptions grecques, qui ont été copiées également par M. Belzoni. Les copies de M. Cailliaud, que nous avons vues dans ses papiers, sont extrêmement fautives et presque indéchiffrables; celles qu'a prises M. Belzoni ne sont pas dans un meilleur état, sans quoi il les auroit données; mais il s'est contenté de mettre dans son ouvrage les restitutions qu'en a faites conjecturalement le D.r Young, dont la sagacité bien connue garantit qu'il en a tiré tout le parti possible. On regrette que M. Belzoni n'ait pas donné les copies telles qu'il les a prises. Au reste, ces inscriptions, dans l'état où elles sont, offrent peu d'intérêt.

Le récit de cette intéressante excursion est suivi du long détail des

... a prises pour mettre sur un bateau et conduire ... que trouvé dans l'île de Philé. Nous nous contente... et nous passerons au voyage dans l'Oasis que ... être celui d'Hammon. Ce morceau n'est pas le moins ... vre.

... M. Belzoni se rendit dans la province de Faïoum, dont ... monumens. Il fit le tour d'une partie du lac de Keroun; et ... des environs de ce lac est d'autant plus intéressante, que ... ançais n'en ont pu faire qu'une reconnoissance très-incomplète. ... les indications des Arabes, il trouva dans la montagne, au nord du ... les ruines d'une ville grecque. « Ce ne peut être autre chose, dit- ... il, que *la ville de Bacchus*, que j'ai observée sur quelques anciennes » cartes. On y trouve un grand nombre de maisons à moitié détruites, » et un mur de briques séchées au soleil, qui environne les ruines d'un » temple; les maisons ne sont pas contiguës, ni formant des rues régu- » lières; chacune d'elles est isolée et séparée des autres par un espace » d'environ quatre pieds de large: toutes sont bâties en briques. Une » chaussée ou route pavée en larges pierres, traverse la ville et aboutit » au temple qui fait face au sud.... Il paroît avoir été très-vaste, bâti » en gros blocs de pierre; mais les ruines en sont tellement bouleversées, » qu'on ne peut se faire une idée de sa disposition; seulement on y » découvre des fragmens de sculpture grecque, en pierre, en marbre » et en brèche. Les Arabes nomment cette ville *Denay*. » Le nom de *Denay* se rapproche tellement de celui de *Dionysias*, qu'il est présumable que ce lieu offre les ruines d'une ville ainsi appelée, que Ptolémée place assez près de l'entrée du canal qui fait communiquer le lac de Mœris avec le Nil; et d'Anville a probablement eu tort de placer Dionysias à l'extrémité occidentale du lac de Mœris.

M. Belzoni prit ensuite la route à l'ouest du lac de Mœris; à peu de distance, il vit les ruines d'une ville antique, nommée *El-Hamman*, située à quarante pieds au-dessus du niveau des eaux du lac. Je pense que ce nom pourroit provenir d'un temple de Jupiter Ammon, qui auroit été situé dans ce lieu. Toute cette contrée est parsemée de fragmens de colonnes en marbre et en granit; de blocs taillés, de même matière, qui annoncent qu'une grande ville ou que de vastes édifices existoient dans ce canton.

M. Belzoni sortit du Faïoum, le 22 mai, par le sud-ouest; il pénétra dans le désert, à l'entrée duquel il vit la partie supérieure d'un mur très-épais, qui a dû être l'enceinte d'une grande ville, maintenant enterrée sous le sable; ce lieu se nomme *El-Karak*. En continuant sa

route dans la direction de l'ouest, il vit une trentaine de buttes de terre, dont chacune avoit de vingt à trente pieds de long, qu'il suppose fort sérieusement avoir servi de sépulture à l'armée que Cambyse envoya contre les Ammoniens. Une observation bien plus curieuse est celle d'un *Bahr-belâ-ma*, ou *mer sans eau*, à deux journées de distance. C'est un vallon qui court du sud au nord, ce qui présente toute l'apparence du lit d'un fleuve; le bord et les fonds sont entièrement remplis de sable et de pierres : il y a plusieurs îles au milieu; mais la circonstance la plus remarquable est qu'à une certaine hauteur, sur les deux bords, on aperçoit une trace horizontale qui semble indiquer que l'eau parvenoit jusque là; les îles au milieu ont la même trace à la même élévation. Les Arabes prétendent que cette *mer sans eau*, car c'est ainsi qu'ils l'appellent, n'est que le prolongement du Bahr-belâ-ma près des lacs de Natroun; ce qu'il est bien difficile de croire, attendu la situation du Bahr-belâ-ma au nord-est du Birket-el-Keroun, et sa direction du sud-est au nord-est, parallèle à celle de la vallée des lacs de Natroun. Au reste, si le *Bahr-belâ-ma* près des lacs de Natroun, sur l'origine duquel les géologues ne sont point d'accord, est un fait important, l'existence d'un autre Bahr-belâ-ma à l'ouest du lac de Mœris, ne mérite pas moins leur attention.

Ce fut le 25 mai, c'est-à-dire, trois jours après son départ du Faïoum, que M. Belzoni atteignit une Oasis formée de plusieurs cantons, contenant une demi-douzaine de villages bien habités : c'est une vallée fertile en dattes et abricots, figues, amandes, prunes et quelques raisins (1); elle est entourée de rochers élevés, et forme une plaine spacieuse de douze ou quatorze milles [quatre lieues] de long sur environ six milles [deux lieues] de large; une partie seulement est en culture; mais il est visible que la totalité a été cultivée autrefois : certaines portions du sol sont de nature argileuse. Cette vallée est parsemée de petits monticules couverts de buissons et de plantes basses; quelques-uns ont une source au sommet. Les voyageurs trouvèrent un ruisseau, dont l'eau étoit douce. Un village nommé *Zaboo* étoit situé dans un

---

(1) Ce passage me fait voir que, dans l'endroit où Strabon dit que la grande Oasis produisoit du vin, il peut fort bien être question de vin de raisin : j'avois cru qu'il s'agissoit peut-être de vin de palmier (*tom. V, p. 416*); ce qui n'étoit pas sans vraisemblance.

Je profite de l'occasion pour relever une faute d'impression dans ce même endroit; au lieu de *trois jours* de route entre l'Oasis et Abydos, il faut lire *sept jours*; et à la page 319, not. 3, lign. antépén., *pays d'en pays*, où il faut lire *pays d'en bas*.

endroit plus fertile que le reste. Les habitans montrèrent d'abord des dispositions assez hostiles ; on les apaisa en donnant aux principaux du tabac et du café; et la curiosité l'emportant sur tout autre sentiment, ils environnèrent M. Belzoni, comme si, dit-il, *j'étois arrivé de la lune*, car ils *n'avoient jamais vu de Franc ou Européen*. Leur ayant demandé s'il y avoit quelque chose à voir chez eux, ils répondirent qu'il falloit aller dans l'Oasis voisine, à quatre journées de là au nord-ouest, désignant, sans aucun doute, l'Oasis de Syouah. Cependant M. Belzoni insistant pour parcourir leur pays, alors les sheiks se consultèrent pour savoir s'ils accorderoient cette permission à l'étranger; comme ils étoient persuadés, ainsi que le sont tous les Arabes, que son but étoit de chercher des trésors, M. Belzoni s'étant engagé à leur remettre tout l'or qu'il trouveroit, ils consentirent enfin à sa demande.

M. Belzoni découvrit des tombeaux creusés dans le roc, comme ceux de l'Égypte, dans lesquels il trouva des sarcophages d'argile cuite, contenant des momies enveloppées de toile beaucoup moins fine que celle des enveloppes de momies égyptiennes. En sortant de ces tombeaux, il fut soigneusement fouillé par les scheiks, dans l'idée qu'il devoit y avoir trouvé quelque précieux trésor. Plus loin, il rencontra les ruines d'un vieil édifice en briques séchées au soleil, qui avoit servi d'église chrétienne : on lui montra la *maison du diable*, bâtie par le diable en une seule nuit ; c'est un rocher peu élevé contenant des tombeaux de style égyptien, creusés dans le roc; les habitans n'avoient jamais osé en approcher. Dans une autre partie de la vallée, M. Belzoni trouva les restes d'un temple grec, consistant en un mur élevé, avec deux murs latéraux, et au milieu une arcade : sa situation annonce qu'il a été bâti sur l'emplacement d'un autre beaucoup plus vaste. On n'y voit aucune inscription, excepté sur le mur latéral de l'ouest, où se lisent *distinctement*, au-dessus de la corniche, les lettres E. P. H. S. La forme de la dernière lettre prouve que ces quatre lettres appartiennent à une inscription latine. Selon toute apparence, les deux premières signifient E. *Publico;* les deux dernières H. S. sont la sigle ordinaire pour *sestertia:* elles font donc partie d'une inscription où l'on disoit que telle somme avoit été affectée à la réparation de la partie du temple sur laquelle elle étoit gravée; en conséquence de cette hypothèse, elle devoit être conçue à-peu-près ainsi : . . . (les noms, *et l'indication de la partie du temple restaurée*) . . . . REFICIENDAM. (ou un autre mot) CVRAVIT (ou *curaverunt*). IN. QVOD. OPVS. E. *Publico* HS. [*sestertiorum*] . . . . . . MILLIA EROGATA. SVNT. Il faut se souvenir que la petite *Oasis*, à laquelle appartient certainement ce canton,

étoit, selon la Notice de l'Empire, le lieu de la résidence d'un détachement de cavalerie [*prima ala Abasgorum*].

Mais l'objet qui parut le plus important à notre voyageur, ce fut une fontaine alternativement chaude et froide dont lui parla son guide; il se souvint qu'Hérodote parle de l'existence d'une fontaine dans l'Oasis d'Ammon, bouillante à minuit, et froide le matin et le soir (1), et il ne douta plus qu'il ne fût parvenu dans cette fameuse Oasis tant cherchée. Cette fontaine est un puits de huit pieds en carré et de six pieds de profondeur; en y mettant la main, il la trouva chaude; c'étoit après le coucher du soleil: à minuit, il revint à la fontaine, et la trouva sensiblement plus chaude qu'auparavant; le lendemain matin, elle étoit à-peu-près comme à minuit: il regrette fort de n'avoir point eu de thermomètre. M. Belzoni convient lui même que ces indications sont bien vagues; cependant il ne demanderoit pas mieux qu'on fût d'avis qu'il a découvert l'Oasis d'Ammon, comme il l'annonce sur le titre de son livre. Nous pensons que cette Oasis n'a absolument rien de commun avec celle d'Ammon. Les variations de température de l'eau de la source sont différentes de celles dont parle Hérodote, en admettant que cet historien a été bien instruit du fait; ces variations, qui consistent en ce que l'eau a paru plus chaude à minuit et le matin que le soir, peuvent ne tenir qu'à la différence de la température atmosphérique; et, tout ce qu'on en pourroit conclure à la rigueur, c'est que l'eau est naturellement un peu chaude. Quant à la position, cette Oasis est évidemment celle qu'Aboulféda place à trois journées de Faïoum (2), distance à laquelle M. Belzoni l'a trouvée en effet. Paul Lucas en avoit entendu parler, comme d'un pays abondant en palmiers, d'où l'on transportoit au Caire des dattes meilleures que celles de l'Égypte. Cette *Oasis* est, sans nul doute, un des cantons les plus septentrionaux de ce que les anciens appeloient *petite Oasis*. D'après les ruines qui s'y trouvent, et le fragment d'inscription dont j'ai essayé de tirer parti, il est vraisemblable que là étoit située la capitale de la *petite Oasis*, qui portoit le même nom, selon Ptolémée.

Quoi qu'il en soit, il ne nous paroît pas moins certain que M. Belzoni est le premier des voyageurs Européens modernes qui ait pénétré dans cette Oasis et nous en ait donné la description; son excursion peut être regardée comme une des plus intéressantes qu'on ait faites dans les déserts aux environs de l'Égypte.

---

(1) Herodot. *IV*, *181*. — (2) *Ap.* Langlès, *Mém. sur les Oasis*, p. 381.

Ici se termine la narration de M. Belzoni. Elle est suivie d'un long appendice, sous le titre modeste de *Détails sans conséquence* [trifling account], *sur les femmes en Égypte, en Nubie, en Syrie, &c.*, rédigé par M.me Belzoni, qui a accompagné son mari dans ses voyages en Egypte et en Nubie, et a parcouru seule une partie de la Syrie. Nous nous contenterons d'indiquer à nos lecteurs cet appendice, qui n'est pas sans intérêt.

La plupart des planches jointes à l'ouvrage de M. Belzoni ont pour objet de représenter le plan et les détails du fameux tombeau des rois à Thèbes. Des personnes qui ont vu ce tombeau, nous ont assuré que ces dessins sont de la plus grande fidélité. Les autres dessins qui représentent des vues ou plans de temples, sont de simples croquis très-imparfaits.

LETRONNE.

GÉOGRAPHIE DE STRABON, traduite en français par MM. Gossellin, Coray *et* Letronne; tome V, Paris, 1819, de l'Imprimerie royale.

TROISIÈME EXTRAIT.

DANS les observations que nous avons précédemment soumises au jugement de nos lecteurs (1), nous avons eu pour objet d'appeler de nouveau l'attention du savant traducteur des deux derniers livres de Strabon, sur quelques passages non encore suffisamment éclaircis. Les points sur lesquels nous nous sommes trouvés jusqu'ici d'une opinion différente, sont en si petit nombre, relativement à un travail d'une telle étendue et d'une si haute importance, que, s'il pouvoit résulter de cette dissidence d'opinions quelque présomption défavorable, nous devrions plutôt la redouter pour nous-mêmes, que pour l'habile interprète. C'est cette considération qui m'autorise à continuer l'examen que j'ai entrepris. Si je relève quelques inexactitudes, ce ne sera point assurément pour affoiblir la confiance due au travail de M. Letronne: ce sera bien plutôt pour essayer de jeter à mon tour quelque foible lumière sur le texte d'un auteur, dont j'avoue que je me suis long-temps et assez particulièrement occupé. Cette sorte d'émulation a de tout temps été

(1) Voy. *Journal des Savans*, novembre 1820, *p. 690.*

regardée comme aussi utile aux progrès de la science, qu'elle est d'ailleurs conforme aux règles et aux intérêts de la critique; et j'ajoute, afin de ne laisser aucun nuage sur mes véritables intentions, qu'à l'exception du très-petit nombre de points sur lesquels je vais encore exposer des doutes ou solliciter des éclaircissemens, je me suis trouvé absolument d'accord avec le nouveau traducteur.

Dans la description de l'Aturie, Strabon dit, en parlant du pays d'Arbèles, Τὰ μὲν οὖν Ἄρβηλα τῆς Βαβυλωνίας ὑπάρχει, ἃ κατ' αὐτήν ἐστι : M. Letronne traduit, *Arbèles dépend de la Babylonie*, DANS *laquelle elle est comprise.* Pour justifier cette interprétation, il a dû donner à la préposition κατὰ, qui signifie ordinairement *auprès*, le sens de ἐν, qui veut dire *dans ;* ce qui n'est pas sans exemple, mais ce qui crée peut-être une difficulté, dans un passage fort clair de soi-même; car quoi de plus naturel que de dire, ainsi que nous croyons que Strabon l'a dit, qu'*Arbèles dépend de la Babylonie, dont elle est voisine!* Au reste, je dois observer que le traducteur n'est pas lui-même bien sûr du sens qu'il a préféré; car il finit par soupçonner le passage d'altération; et il propose de lire κατ' αὐτὸν, en rapportant ces mots au *Lycus.* Cette correction ne manque pas de vraisemblance, puisque M. Coray l'a également imaginée de son côté. Mais je pense qu'elle n'est nullement nécessaire; et, comme la phrase de Strabon est raisonnable et claire, dans l'état où elle est, il faut laisser le texte sans y rien changer, et ne réformer que la traduction.

Avant de quitter ce territoire d'Arbèles, je ferai encore quelques observations tendant à rectifier ou à éclaircir des faits que le nouveau commentateur ne me semble pas avoir suffisamment expliqués. *Après Arbèles,* dit Strabon, *on trouve le fleuve Caprus, à la même distance d'Arbèles que le Lycus ; le pays porte le nom d'Artacène ;... ensuite, la source du naphte, les feux, le temple de Diane Anæa.* Sur tous les faits contenus dans cette phrase, M. Letronne ne fait qu'une seule observation, relative à la leçon Ἀρτακηνή, que Scaliger, approuvé par Casaubon, vouloit changer en Ἀρχακηνή : M. Letronne pencheroit davantage vers la leçon Ἀρβηληνή, proposée par Cellarius, *s'il n'étoit pas prudent,* dit-il, *de conserver une leçon dont rien ne prouve la fausseté.* Cette sage réserve seroit justifiée au besoin par le passage de Pline que voici : *Similis est natura* NAPHTÆ*; ità appellatur circà* BABYLONEM*, et in* ASTACENE *Parthyæ profluens bituminis liquidi modo* (1). Il est évident, d'après cette circonstance du *naphte* placée ici, comme dans la phrase de Strabon, *aux en-*

(1) Plin. *Histor. nat.* lib. II, c. 105. J'ai adopté la correction de Saumaise, qui lit *Astacene,* au lieu d'*Austagenis.* (*Plinian. Exercit.* p. 241, D).

virons de Babylone, que la région nommée *Astacène* par Pline, est la même que Strabon appelle *Artacène*. Seulement, Pline, trompé par une ressemblance de nom, a confondu l'*Artacène*, voisine du pays des Parthes, et dont il est fait mention entre autres par Isidore de Charax (1), avec l'*Artacène* de la Babylonie; et c'est par une erreur absolument pareille, qu'Ammien Marcellin, décrivant les régions comprises dans l'empire des Parthes, nomme *Artacana* le territoire voisin d'Hecatompylos (2), là où il falloit dire *Astacene*. Le nom d'*Artacène* donné à un canton de la Babylonie, semble d'ailleurs avoir quelque rapport avec l'ancien nom d'*Artæi* et d'*Arteates* donné aux Perses, suivant Hérodote (3) et Étienne de Byzance (4), ou plutôt Hellanicus, dont il transcrit le témoignage. Selon ce dernier, *Artæa* étoit encore le nom d'une région de l'empire des Perses, et les noms fameux d'*ARTAxercès*, d'*ARTAbyze*, d'*ARTApherne*, étoient puisés à la même source. Voyez, au reste, sur cette particularité de la langue des Perses, la *VII.e dissert.* de Reland, *§. 23, t. II, p. 137.*

Les feux, c'est ainsi que M. Letronne traduit τὰ πυρὰ, me semblent mériter quelque explication. Casaubon pense qu'il faut entendre le phénomène sur lequel Pline s'exprime en ces termes : *Campus Babyloniæ flagrat quâdam veluti piscinâ jugeri magnitudine* (5). On pourroit conjecturer, peut-être avec plus de vraisemblance, qu'il s'agit ici de ces chapelles consacrées au culte du feu, monumens répandus, comme on sait, par tout l'Orient, et que Strabon, en un autre endroit, appelle Πυραιθεῖα (6); ils existoient sur-tout en grand nombre dans la Babylonie et dans la Perse. Suidas, en parlant d'une expédition d'Héraclius en ces contrées, dit qu'*il y détruisit tous les Pyrées ;* τὰ Πυρεῖα διέστρεφε τῶν Περσῶν (7) ; et Procope (8) et les historiens ecclésiastiques (9) ont également attesté, en se servant du même terme, l'existence de ces chapelles consacrées au culte du *feu éternel*, πῦρ ἄσβεστον, dont il nous reste très-probablement un monument d'une haute antiquité dans un

(1) *In Stathm. Parthic.* p. 2 et 7, tom. II, ed. Hudson. — (2) Amm. Marcell. *lib. XXIII, c. 6, p. 376.* Saumaise (*Exercit. Plinian.* p. 242, A) a relevé la même faute dans Ptolémée (*Geogr.* lib. VI, c. 9). — (3) Herodot. *lib. VII, c. 61.* — (4) Stephan. Byzant. *v.* Ἀρταία. — (5) Plin. *Hist. nat.* lib. II, c. 106. — (6) Strab. *lib. XV, p. 733.* Peut-être faudroit-il lire ici en deux mots Πυρὰ θεῖα, *les feux divins*, ou *les feux de soufre;* car Diodore, en parlant d'un phénomène semblable dans la Babylonie, se sert des expressions προσβάλλει ἀτμὸν ΘΕΙΩΔΗ καὶ βαρὺν, *lib. II, c. 12.* — (7) Suidas, *voc.* Πυρεῖα. — (8) Procop. *Persicor.* lib. II. — (9) Theodoret. *Hist.* lib. V, c. 39 ; Nicephor. *lib. XIV, c. 19 ;* Socrat. *lib. VII, c. 8.* Ce dernier désigne un *pyrée* par le mot οἰκίσκος, *petit bâtiment.*

autel de basalte déposé au cabinet du Roi. Le voisinage des sources de naphte, dans l'endroit de la Babylonie dont il est ici question, sembleroit prouver qu'il devoit y exister des feux naturels, et par conséquent que les *pyrées* n'auroient pu être nulle part plus convenablement placés. Je serois donc disposé à croire que Strabon, en cet endroit, a voulu parler des *pyrées;* et peut-être, conformément à cette explication, faudroit-il lire τὰ πυρεῖα, au lieu de τὰ πυρά.

Puisque j'ai eu occasion de parler du naphte, je rapprocherai du passage dont je m'occupe actuellement, un autre passage de Strabon, dans lequel M. Letronne adopte une correction de Tzschukke, qui ne me semble pas absolument nécessaire, quoique appuyée par un des manuscrits de l'édition d'Oxford. Strabon, ou plutôt Ératosthène qu'il cite, parlant des deux sortes d'asphalte, liquide et solide, dont le premier se trouve dans la Susiane, et le second dans la Babylonie, ajoute : Ταύτης δ' ἐστὶν ἡ πηγὴ τοῦ Νάφθα πλησίον. M. Letronne lit ici Εὐφράτου, au lieu de Νάφθα, et traduit: *la source d'où on le tire est près de l'Euphrate.* Il me paroît toutefois qu'on peut entendre le texte de Strabon sans y rien changer, ainsi que l'ont fait les interprètes latins, et en traduisant : *la source de cet asphalte est voisine du naphte.* En rapportant la particularité contenue dans ce passage d'Ératosthène aux sources de *Hit*, comme le pense M. Letronne et comme je suis disposé à le croire, le voisinage de l'asphalte et du naphte, attesté par l'écrivain grec, est confirmé par un voyageur moderne, M. Riche, qui s'exprime ainsi dans son *Voyage aux ruines de Babylone* (1) : « Le puits principal du bitume consiste en *deux » sources ;* un mur le divise par le milieu. D'un côté, le bitume s'élève en » bouillonnant *avec l'huile de naphte; car on trouve toujours ces deux pro» ductions dans la même situation.* » Ce que dit ici M. Riche, concernant les sources de *Hit*, un autre voyageur cité par d'Anville (2), et l'exact et judicieux Niebuhr (3), l'attestent également pour les sources de la Babylonie situées sur le territoire actuel de *Kerkouk*, lieu qui correspond à l'ancienne *Demetrias :* « On dit que près de Kerkouk il y a aussi des » *sources de bitume et de naphte* (4). » La phrase suivante de Strabon : Πλημμύροντος δὲ τούτου (τοῦ Νάφθα) κατὰ τὰς τῶν χιόνων τήξεις, καὶ αὐτὴ πλη-

---

(1) *Paragraphe 60, p. 170* de la trad. franç. — (2) *Mémoire sur l'Euphrate et le Tigre*, p. 107. — (3) *Voyage en Arabie*, tom. II, p. 275. — (4) Les autres détails qu'ajoute Niebuhr, confirmé encore sur ce point par d'Anville, cadrent si parfaitement avec le témoignage de Strabon, concernant *les feux* de la plaine de *Demetrias* ou de Kerkouk, qu'il est impossible de n'en être pas frappé, comme l'a été d'Anville, et j'y renvoie nos lecteurs.

ῥῦται, peut s'entendre fort bien, sans recourir aux inondations de l'Euphrate : *et lorsque celui-ci* (le naphte) *déborde par suite de la fonte des neiges, la source d'asphalte se remplit également.* Cette particularité ne paroîtra point invraisemblable à quiconque, ayant sous les yeux les récits des voyageurs, *témoins oculaires*, saura que l'huile de naphte ne suinte ni ne tombe des rochers, dans cette partie de la Babylonie, mais qu'elle s'élève au niveau du sôl, *dans des puits*, ainsi que le disent et M. Riche, et M. Raymond dont le témoignage confirme ici le sien, et le voyageur cité par d'Anville; et Ammien-Marcellin entend lui-même une source de cette espèce, lorsque, décrivant la marche de Julien dans ces contrées, il dit : *Trajecto fonte SCATURIENTE BITUMINE* (1). La fonte des neiges grossissant l'Euphrate et imbibant d'eau ses rivages, pouvoit très-bien élever le naphte au-dessus de son niveau ordinaire, et le faire *déborder* des puits qui le contiennent; et le verbe πλημμύροντος, qui se dit le plus habituellement de la marée montante, s'expliqueroit tout aussi bien, ce me semble, par l'effet attribué ici au naphte, que par les crues d'eau de l'Euphrate (2). Le témoignage d'Ératosthène se trouveroit donc conforme à la vérité, telle que nous la transmettent sur le même point des voyageurs non suspects, et l'on gagneroit en outre à cette explication l'avantage de ne rien changer au texte de Strabon; ce qui est bien quelque chose.

L'auteur du *IIe livre* des *Macchabées* me fournit un renseignement neuf sur un fait énoncé par Strabon; il s'agit du temple de la déesse *Anæa*, qui, dans la phrase de Strabon, suit immédiatement *les feux :* Τὰ πυρὰ, καὶ τὸ τῆς Ἀναίας ἱερόν. M. Letronne renvoie, par une indication marginale, à une note de M. du Theil, insérée au tome IV de la *traduction française* de Strabon. Dans cette note (3), le savant critique rapproche, pour en tirer la vraie leçon, les divers passages des auteurs où cette déesse est nommée, quoiqu'il soit au moins douteux que ces auteurs, en parlant de régions très-différentes, aient voulu désigner la même divinité, et il se décide pour la leçon Ἀναΐτης, la plus fréquemment reproduite par Strabon lui-même. M. du Theil a oublié le témoignage plus digne de foi d'Isidore de Charax, né dans cette province, qui devoit bien en connoître le culte et le langage, et qui désigne la déesse en question par le nom grec d'Ἀναίτιδος (4). Toutefois, je ne sais

(1) Amm. Marcell. *lib. XXIII, c. 14.* — (2) Ce verbe se dit proprement de tout ce qui *s'emplit, se gonfle;* Plutarque l'emploie en parlant d'une louve dont les mammelles *s'emplissoient de lait :* πλημμυρούσας τοὺς μαστοὺς γάλακτι. (*De Fortun. Romanor.* §. VIII, tom. III, p. 13, ed. Hutten.) — (3) *Pag. 338, note 2.* — (4) *In Stathm. Parth.* p. 187, ed. Hœschel.

si, malgré ce concours d'autorités si diverses, un autre témoignage également digne de considération, quoique également négligé par M. du Theil, ne mériteroit pas d'être préféré ; c'est celui de l'auteur du *II.e livre* des *Macchabées*, qui, en trois différens endroits (1), nomme constamment cette divinité *Nanæa* : car, quelle que soit l'opinion qu'on adopte concernant l'autorité religieuse de cet ouvrage, on peut toujours admettre comme exactes des notions relatives aux localités, et qu'un écrivain familier avec ces localités a dû nécessairement nous transmettre avec moins d'altération que les écrivains grecs. Je reviens au texte de Strabon.

En parlant du pays des Élyméens, peuple guerrier qui habitoit les régions montagneuses de l'Assyrie, Strabon dit : Ὁ βασιλεὺς αὐτῶν.... οὐκ ἀξιοῖ τῷ τῶν Παρθυαίων βασιλεῖ ὑπήκοος εἶναι... ὁμοίως δὲ καὶ πρὸς τοὺς Μακεδόνας ὕστερον τοὺς τῆς Συρίας ἄρχοντας, διέκειτο (2); et M. Letronne traduit : *Les rois du pays... refusent de se soumettre au roi des Parthes. Ils agissoient de même* AUTREFOIS *à l'égard des Macédoniens, qui régnoient sur la Syrie.* Il rend compte, dans une note, des motifs qui l'ont décidé à traduire ce passage dans un sens contraire à celui qu'il semble avoir; car le mot ὕστερον, que M. Letronne traduit par *autrefois*, signifie *dernièrement, en dernier lieu.* La principale raison alléguée par l'interprète, c'est que Strabon, d'après ce mot ὕστερον, semble placer la domination macédonienne après celle des Parthes, dans l'ordre des temps, ce qui ne sauroit être. Pour faire disparoître ce prétendu anachronisme, M. Letronne vouloit d'abord substituer le roi des *Perses* au roi des *Parthes ;* mais,

---

(1) *Cap. 1, v. 14, 15.* — (2) Strabon, *lib. XVI, p. 744, C ; tom. V, p. 185* de la trad. franç. Pour rendre la phrase tout-à-fait correcte, il faut transposer ὕστερον après le second τούς, de cette manière : τοὺς ὕστερον κ. τ. λ. Le temps du participe *présent* ἄρχοντας ne peut faire ici la moindre difficulté, quoiqu'il s'agisse d'un ordre de choses *passé*. Les Grecs n'étoient pas si scrupuleux sur l'emploi des temps, qu'ils ne missent souvent un *imparfait* pour un *parfait*, et réciproquement; or, ἄρχοντας représente ici l'*imparfait* aussi bien que le *présent* de l'indicatif. Je pourrois citer cinquante exemples où l'adverbe ὕστερον se trouve avec un participe présent; je me bornerai à ces deux-ci, que me fournit un même traité de Plutarque : Λόγος... ῥηθεὶς πρός τινας τῶν ὝΣΤΕΡΟΝ ΕΥ̓ ἩΜΕΡΟΎΝΤΩΝ Ἀθήνησι στρατηγῶν (*de Fortun. Romanor.* §. VIII) ; et : τὴν δύναμιν ἀξιόμαχον καταστῆσαι τοῖς ὝΣΤΕΡΟΝ ἈΝΤΙΤΑΤΤΟΜΈΝΟΙΣ (*ibidem*, §. IX). J'ajouterai que l'emploi du présent ayant la signification du passé, est, pour certains verbes, du nombre desquels est ἄρχω, *je gouverne*, non-seulement un idiotisme permis et usité, mais encore une élégance. En voici un exemple tiré du même Plutarque (*Cimon.* p. 486, B) : Ἔφορος μὲν οὖν Τιθραύστην φησὶ τῶν βασιλικῶν νεῶν ἌΡΧΕΙΝ, καὶ τοῦ πεζοῦ Φερενδάτην. Xylander traduit fort bien : *Porrò Ephorus quidem Tithraustem classi regiæ tradit* PRÆFUISSE, *terrestribus copiis Pherendatem.*

comme ce changement, qu'il trouve lui-même *un peu considérable*, en nécessiteroit un autre dans le temps du verbe ἀξιοῖ, qui indique ici une époque contemporaine, et ne peut conséquemment convenir qu'au roi des Parthes, M. Letronne s'est réduit à changer ὕστερον en πρότερον, à la vérité sans le secours d'aucun manuscrit. Toutefois, j'oserai dire qu'il n'y a dans ce passage que la virgule placée après le mot ὕστερον, qui produise de l'embarras, et que cette suppression rétablit le sens naturel de la phrase. Strabon a voulu dire que le roi des Élyméens refusoit de se soumettre au roi des Parthes, comme il avoit refusé de le faire à l'égard des Macédoniens, *les derniers dominateurs de la Syrie.* N'est-ce pas, en effet, des mains des Macédoniens, que l'empire de la Syrie avoit passé aux Romains, *dernièrement*, comme a dû dire Strabon, qui n'étoit pas si éloigné de ce temps-là! Et le mot ὕστερον, que M. Letronne applique aux Parthes, ce qui est véritablement inadmissible, ne peut-il pas se prendre d'une manière absolue, ce qui est tout-à-la-fois conforme et à l'usage de la langue et à la chronologie! M. Letronne commet encore, à ce qu'il me semble, une faute à-peu-près semblable, lorsque, dans la phrase qui suit immédiatement celle-là, il interprète les mots χρόνοις ὕστερον, par *long-temps après;* ces mots ne signifient que *quelque temps après*, ainsi qu'il résulte des faits indiqués par Strabon, et qui m'obligent à entrer dans une explication. Il s'agit de la mort d'Antiochus le Grand, tué par les barbares dans une expédition imprudente dirigée contre le riche temple de Bélus; Strabon ajoute: « Instruit par le » malheur d'Antiochus, le roi parthe, *long-temps après*, entendant parler » de la richesse de leurs temples, entra dans leur pays avec une armée » nombreuse. » M. Letronne, fait sur ce *roi parthe* la remarque que voici en entier : « Mithridate, fils de Phraate : cette expédition est de » l'an 163 avant J. C., c'est-à-dire qu'elle est postérieure de cent vingt- » quatre ans à celle d'Antiochus. » Il y a là évidemment une erreur qui ne peut être imputée qu'à l'imprimeur; c'est *vingt-quatre ans* qu'il faut lire, au lieu de *cent vingt-quatre*, et la date de l'an 187 avant notre ère, rapportée à la mort d'Antiochus le Grand, et citée en marge de la traduction de M. Letronne, montre bien que c'est à cette indication qu'il faut s'attacher de préférence. Quant au prince parthe que M. Letronne appelle *Mithridate, fils de Phraate*, c'est une inadvertance qu'il doit nous être permis de rectifier. Il n'existe, dans toute la série des Arsacides, de prince auquel puisse s'appliquer tout-à-la-fois le nom de *Mithridate* et la qualification de *fils de Phraate*, que Mithridate III, fils de Phraate III; mais l'époque récente de ces princes, dont le dernier, Phraate III, mourut

en l'an 60 avant notre ère (1), et le règne court et cruel de son fils Mithridate, ne permettent en aucune façon d'attribuer à celui-ci l'expédition indiquée par Strabon, dont l'époque est indubitablement fixée par les monumens à l'an 163 avant notre ère (2). Le prince qui occupoit alors le trône des Arsacides, étoit Mithridate I.er, *frère*, et non *fils* de Phraate I.er; le passage suivant de Justin ne laisse aucun doute à cet égard : *Quibus* FILIIS *præteritis*, FRATRI *potissimùm Mithridati, insignis virtutis viro, reliquit imperium ; plus regio quàm patrio deberi nomini ratus, potiùsque patriæ quàm liberis consulendum* (3). Les faits que je viens d'indiquer sont établis, de la manière la plus incontestable, par le P. Frœlich (4), et, en dernier lieu, par M. Visconti (5), guides bien autrement sûrs, en matière de chronologie, que Vaillant, dont l'ouvrage posthume sur les *Annales des Arsacides* fourmille d'erreurs, excusables sans doute dans un homme qui ouvre une carrière nouvelle, mais depuis long-temps reconnues des plus habiles critiques (6).

Parmi les régions de la Mésopotamie dont Strabon donne la description, ce géographe comprend (7) la *Gordyène*, ou *pays des Gordyéens*, et il nomme leurs villes principales, dont la plus forte, d'abord conquise par le roi d'Arménie, fut prise d'assaut par les Romains; puis il ajoute : ἐγένετο δὲ καὶ ἡ λοιπὴ ΜΕΣΟΠΟΤΑΜΙ'Α ὑπὸ Ῥωμαίοις, *le reste de la Mésopotamie tomba de même au pouvoir des Romains.* Quoique, par une circonspection très-louable, M. Letronne ait conservé dans sa traduction la leçon de son auteur, il pense qu'ici le mot de *Mésopotamie* a été inséré par une inadvertance des copistes, au lieu du nom de *Gordyène* que devoit offrir originairement le texte de Strabon. La principale raison qu'il en donne, c'est que, dans tout ce qui précède et ce qui suit immédiatement, il s'agit uniquement de la Gordyène, et qu'il s'ensuivroit de ce passage que Strabon auroit dit que Pompée avoit donné à Tigrane la plus grande partie de la Mésopotamie; ce qui, selon M. Letronne, n'est pas sans quelque difficulté. Il me semble, au contraire, que la difficulté, s'il y en a réellement, viendroit de la substitution proposée par l'interprète. En effet, Strabon a bien pu dire, à propos de la Gordyène, région de la Mésopotamie, que le reste de la Mésopotamie fut soumis aux Romains, ce qui est exact et conforme à l'histoire; tandis que, s'il ne s'agissoit que de la Gordyène, il faudroit entendre que la

---

(1) Visconti, *Iconogr. grecq.* tom. III, p. 77. — (2) Frœlich, *Annal. reg. Syr.* — (3) Justin. *lib.* XLI, *c.* 5. — (4) *Annales reg. Syriæ.* — (5) Visconti, *Iconograph. grecq.* tom. III, p. 51-54. — (6) Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. III, p. 523. — (7) Strabon, *lib.* XVI, *p.* 747.

conquête des Romains fut bornée au *reste de la Gordyène*; interprétation contraire, j'ose le dire, aux témoignages les plus positifs et les plus dignes de foi, concernant les opérations de Pompée dans cette partie de l'Orient. M. Letronne oppose à un passage d'Appien, qui assure que Pompée donna au fils de Tigrane la Sophène et la Gordyène (1), *deux* régions de la Mésopotamie (ce qui prouve déjà que la Gordyène n'étoit pas la seule contrée de la Mésopotamie soumise aux Romains), un autre passage de Plutarque (2), duquel il paroît résulter que la Gordyène étoit au pouvoir de Tigrane le père. Mais cette opposition apparente vient de ce que M. Letronne n'a pas rapproché de ces deux témoignages celui de Dion Cassius, qui, à raison de son étendue et des particularités qu'il renferme sur la conduite de Pompée vis-à-vis des deux Tigranes, est le plus propre à fixer les incertitudes à cet égard. Dion Cassius nous apprend (3) que Pompée rendit à Tigrane le père tous ses anciens états ; *τῷ μὲν πρεσβυτέρῳ τὴν πατρῴαν ἀρχὴν πᾶσαν ἀπέδωκε*: qu'il lui enleva seulement ce qu'il avoit conquis en Cappadoce, en Syrie, la Phénicie et la Sophène ; *τὰ γὰρ προσκτηθέντα ὑπ' αὐτοῦ (ἦν δὲ ἄλλα τε, καὶ τῆς Καππαδοκίας τῆς τε Συρίας μέρη, ἥ τε Φοινίκη καὶ ἡ Σωφανηνὴ χώρα, ...) παρείλετο αὐτοῦ* : et que, quant à son fils, il ne lui donna que la seule Sophène ; *τῷ δὲ υἱεῖ τὴν Σωφανηνὴν μόνην ἀπένειμε*. Voilà qui est clair et précis : on voit par-là que la Mésopotamie entière étoit soumise aux Romains, comme le dit Strabon ; que Pompée disposa de la Sophène en faveur de Tigrane le fils, et qu'Appien, en ajoutant à cette concession celle de la Gordyène, qui, selon le témoignage plus vraisemblable de Plutarque, confirmé par Strabon, fut donnée à Tigrane le père, n'a commis qu'une méprise légère et facile à rectifier. Ainsi se trouvent éclaircis et justifiés l'un par l'autre ces divers témoignages, et l'on voit qu'il n'y a rien à changer au texte de Strabon.

Je ferai encore, à cette occasion, une observation concernant Tigrane le fils, laquelle ne me paroît pas sans importance. En décrivant, quelques pages plus bas, le territoire d'Antioche de Syrie, Strabon dit qu'il s'y trouvoit une forteresse inexpugnable, appelée *Hydatos potami*, et il ajoute : « C'est pourquoi Pompée la déclara libre, *après qu'il y eut fait enfermer Tigrane* (4). M. Letronne ne fait aucune réflexion sur ce passage, qui cependant nous apprend une particularité curieuse et absolument inconnue d'ailleurs. Le Tigrane nommé ici sans aucune épithète propre

(1) Appian. *Bell. Mithrid.* §. 105. — (2) Plutarch. *in Pomp.* p. 638, C. — (3) Dion. Cass. *Hist. Roman.* lib. XXXVI, §§. 35 et 36. — (4) Strabon, *lib. XVI, p. 751; tom. IV, p. 205* de la traduct. franç.

à le faire reconnoître, ne peut être le grand roi d'Arménie, si célèbre dans les guerres de Mithridate : car ce Tigrane ne fut jamais prisonnier des Romains; et Dion Cassius (1), Appien (2), Velléius (3), et sur-tout Cicéron (4), plus voisin de ces événemens qu'aucun des auteurs que j'ai cités, attestent unanimement que le châtiment infligé à ce roi par les Romains, se borna à une forte contribution en argent. Il ne peut donc être question ici que de Tigrane le fils, qui, à raison de sa double perfidie envers son père et envers Pompée, fut à la fin jeté en prison par celui-ci, puis amené à Rome et conduit en triomphe, avec les autres dépouilles que Pompée avoit rapportées de l'Orient. C'est le même Dion Cassius qui nous a transmis ces détails (5), auxquels il ne manque que la particularité rapportée plus haut par Strabon, et que j'ai cru devoir expliquer.

En terminant la description de la Mésopotamie, Strabon parle de la route que suivoient les marchands de son temps, pour se rendre de la Syrie à Séleucie et à Babylone. Il y a dans ce passage quelques difficultés qui peuvent être attribuées en grande partie à l'auteur original, ou du moins qui proviennent de l'extrême concision avec laquelle il s'est exprimé en cet endroit (6) : Ἡ μὲν ἈΝΆΒΑΣΙΣ τοῦ Εὐφράτου κατὰ τὴν Ἀνθεμουσίαν ἐστὶν αὐτοῖς, τόπον τῆς Μεσοποταμίας· ὙΠΈΡΚΕΙΤΑΙ δὲ τοῦ ποταμοῦ, σχοίνους τέτταρας διέχουσα, ἡ Βαμβύκη, ἫΝ ΚΑῚ ἜΔΕΣΣΑΝ, καὶ ἱερὰν πόλιν καλοῦσιν, ἐν ᾗ τιμῶσι τὴν Συρίαν θεὸν τὴν Ἀταργάτιν. M. Letronne traduit : « Ces marchands passent l'Eu-» phrate à la hauteur d'Anthémusie, lieu de la Mésopotamie. Dans l'in-» térieur des terres, et à quatre schœnes du fleuve, est Bambycé, ap-» pelée *Édesse* et *Hiérapolis*, où l'on adore la déesse syrienne Atargatis.» M. Letronne a lu ici, et avec raison, διάβασις, au lieu de ἀνάβασις, correction proposée par Casaubon, et admise dans le texte par M. Coray. J'observerai, à l'appui de cette correction, que jamais ἀνάβασις n'a pu avoir, dans un bon auteur, le sens qu'il faudroit lui donner ici; et que si le verbe ἀναβαίνειν signifie quelquefois *traverser*, comme dans cette phrase de Dion Cassius, ἈΝΑΒΆΝΤΕΣ ὙΠΕΡ τῆς θαλάσσης (7), ce n'est qu'avec une préposition qui modifie l'acception propre de ce verbe. Le substantif ἀνάβασις, employé à propos d'un fleuve, ne signifie qu'une *crue d'eau*, une *inondation ;* ainsi, dans Diodore de Sicile, κατὰ τὸν τῆς ἈΝΑ-

---

(1) Dion. Cass. *Histor.* lib. XXXVI, c. 36; tom. I, p. 108, edit. Reimar. — (2) Appian. *Bell. Mithridat.* §. 105. — (3) Vell. Patercul. *II, 37.* — (4) Cicer. *pro Sext.* c. 27. — (5) Dion. Cass. *lib. XXXVI, c. 36; et lib. XXXVIII, c. 30.* — (6) Strabon, *lib. XVI, p. 748; tom. IV, p. 193* de la trad. franç. *et note 2.* — (7) Dion. Cass. *lib. XXXVIII, §. 11.*

ΒΆΣΕΩΣ χρόνον (1) signifie *le temps de l'exhaussement périodique des eaux du Nil;* et Strabon emploie ce mot dans le même sens, en parlant également des crues du Nil : Τῶν κατὰ τὸν Νεῖλον ἈΝΑΒΆΣΕΩΝ (2), et κατὰ τὰς ἈΝΑΒΆΣΕΙΣ (3). Il ne peut donc y avoir d'incertitude sur la manière dont M. Letronne a lu et traduit la première partie de ce passage; mais, dans celle qui concerne la position de *Bambycé* ou *Hiérapolis*, que la version de M. Letronne place en Mésopotamie, il me semble qu'il y a une erreur que l'on ne peut, sans un excès de rigueur, imputer à Strabon lui-même. La situation de Bambycé, devenue si célèbre par le culte de la déesse *Atargatis*, et appelée en raison de cela *Hiérapolis*, *ville sacrée*, par Séleucus Nicator, est incontestablement fixée en *Syrie*, à peu de distance du Zeugma de la Commagène : c'est là que la placent l'itinéraire de Marin de Tyr, rapporté dans M. Gossellin (4), la description de Pline (5), celle de Lucien, dans le traité *sur la Déesse syrienne*, adorée en ce lieu (6), ἔστιν ἐν Συρίῃ πόλις, οὐ πολλὸν ἀπὸ τοῦ Εὐφρήτεω ποταμοῦ, et des témoignages dont il est inutile de faire ici l'énumération, tant ce point est depuis long-temps hors de doute. L'ancienne dénomination de *Bambycé* s'est conservée dans celle de *Membigz*, rapportée par d'Anville (7), ou mieux encore dans celle de *Bambouch*, que donnent les voyageurs Drummond (8) et Pococke (9). Il me paroît donc bien difficile de croire que Strabon ait voulu placer en Mésopotamie une ville si bien connue pour appartenir à la Syrie; et je pense que les expressions, ὑπέρκειται δὲ τοῦ ποταμοῦ, σχοίνους τέτταρας διέχουσα, ἡ Βαμβύκη, devroient se traduire ainsi : *Bambycé est située dans un emplacement élevé, à la distance de quatre schœnes du fleuve*, c'est-à-dire, *en deçà*, par rapport à la Syrie, point de départ indiqué par Strabon, et non pas, comme le fait M. Letronne, « *dans l'intérieur des terres* (ce que ne porte » pas expressément le texte), et à quatre schœnes du fleuve est Bam- » bycé. » Le mot ὑπέρκειται ne signifie, en effet, le plus souvent, dans Strabon, que l'éloignement par rapport à un point marqué, et non pas, comme paroît l'avoir entendu le nouveau traducteur, une situation opposée par le moyen d'un point intermédiaire; j'en citerai deux exemples. Μικρὸν ὙΠΕΡΘΕΝ τῆς θαλάσσης ἀρχόμενα ἄμφω (10), ne signifie pas *commençant tous deux un peu AU-DELÀ de la mer*, mais *un peu AU-DESSUS*, c'est-à-dire, *à peu de distance de la mer*; et dans cette phrase : Εἶθ' ὁ τῆς

(1) Diodor. Sicul. *lib. I, §. 36.* — (2) Strab. *lib. XVI, p. 749.* — (3) Ibid. *p. 757.* — (4) *Recherches*, tom. II, p. 43 et ailleurs. — (5) Plin. *Histor. nat.* lib. V, c. 19, §. 23. — (6) *Tom. IX, p. 86, init. ed. Bipont.* — (7) *Mém. sur l'Euphrate*, p. 17. — (8) Drummond's *Travels, p. 211.* — (9) Pocock's *Travels*, vol. II, p. 166. — (10) Strabon, *lib. XVI, p. 755.*

Γαζαίων λιμὴν πλήσιον· ὙΠΕΡΚΕΙΤΑΙ δὲ καὶ ἡ πόλις ἐν ἑπτὰ σαδίοις (1), il faut traduire : *Vient ensuite le port des Gazéens, et, À LA DISTANCE de sept stades, la ville elle-même.* Isidore de Charax, qui nous a laissé une description de ce pays, exprimée en *schœnes* ou distances, marque bien que la position de *Bambycé* étoit en deçà de l'Euphrate, relativement à la Syrie (2) : Ἔνθεν Βεζηχάνα πόλις, ἐν ᾗ ἱερὸν Ἀτάργατι, σχοῖνοι ιβ΄. Εἶτα Νεάπολις, παρὰ τὸν Εὐφράτην, σχοῖνοι κβ΄· ἔνθεν ΔΙΑΒΑΝΤΩΝ τὸν Εὐφράτην, κ. τ. λ. : seulement il faut lire ici Βαμβύκη, au lieu de Βεζηχάνα, correction sur la légitimité de laquelle la particularité du culte rendu à Atargatis ne peut laisser aucun doute (3). Quant à la dénomination d'*Édesse*, appliquée à la même ville que Strabon appelle ici *Bambycé* ou *Hiérapolis*, c'est une méprise si grossière, qu'elle ne peut être considérée que comme la glose d'un copiste ignorant. Ni Pline, ni Lucien, ni Étienne de Byzance (4), ni aucun des auteurs qui ont parlé d'*Hiérapolis*, n'ont dit qu'elle ait jamais porté le nom d'*Édesse*, et le témoignage d'Ælien est bien formel à cet égard : Καλᾶ δὲ πάλαι ΒΑΜΒΥΚΗΝ· καλεῖται δὲ νῦν ἹΕΡΑΠΟΛΙΣ, Σελεύκου ὀνομάσαντος τοῦτο [*leg.* οὕτως] αὐτήν (5). La célèbre *Édesse* de Mésopotamie n'exista, ou du moins ne fut connue, avant de porter ce nom macédonien, que sous celui d'*Antiochia*, et distinguée des autres *Antioches* si nombreuses dans l'Orient, que par le surnom de πρὸς Καλλιῤῥοήν, que lui assignent Pline (6) et les médailles (7). Il ne sauroit donc y avoir de doute sur l'erreur commise en cet endroit par Strabon, ou plutôt par ses copistes; et quoique cette erreur ait été accueillie par le savant Bayer, auteur d'une prolixe *Histoire de l'Osrhoène* (8), et mal corrigée par d'Anville, dans son *Mémoire sur le cours de l'Euphrate* (9); je n'hésite pas à la regarder comme une de ces interpolations qui défigurèrent trop souvent le texte des anciens auteurs, et je m'en rapporte sur ce point au jugement de M. Letronne.

Je ne ferai plus, sur le passage important dont je viens de m'occuper, que deux remarques légères : l'une, concernant le nom des *Arabes Scénites*, que Strabon appelle *MALIENS*, et dans lesquels, par un rapprochement que n'a fait encore aucun des interprètes de Strabon, je

(1) Strab. *lib. XVI, p. 759.* — (2) *Stath. Parthic.* p. 5, tom. II, ed. Hudson. — (3) Selden s'embarrasse inutilement (*de Diis Syr.* p. 192 et 202) de ces deux passages, où il trouve *deux* villes et *deux* divinités différentes, là où il ne faut voir, au moyen de la correction que j'ai indiquée, que la même divinité adorée dans la même ville. — (4) Stephan. Byzant. *voc.* Ἱεράπολις. — (5) Ælian. *Hist. animal.* lib. XII, c. 12. — (6) Plin. *Histor. nat.* lib. V, c. 24; *add.* Stephan. Byzant. *voc.* Ἀντιόχεια. — (7) *Apud* Vaillant. *Hist. reg. Syr.* p. 199. — (8) Ouvrage cité, *p. 6 et suiv.* — (9) *Pag. 9-10.*

crois reconnoître les *MASEI Arabes*, que Pline place dans une situation semblable (1); l'autre sur l'*Anthémusie, province qui*, selon M. Letronne, *paroît avoir pris plus tard le nom d'Osrhoène.* Il ne me semble pas que, même à une époque assez éloignée de celle où écrivoit Strabon, *l'Anthémusie* ait fait partie de l'*Osrhoène* proprement dite, c'est-à-dire, du territoire dont *Édesse* étoit la capitale. Du moins n'existe-t-il, à ma connoissance, aucun témoignage qui nous l'apprenne; et il y a même d'assez fortes probabilités du contraire, tirées d'un passage de Dion Cassius, qui prouve qu'au temps de l'expédition de Trajan, *l'Anthémusie* obéissoit à un prince particulier, nommé *Sporacès*, tandis qu'*Édesse* et l'*Osrhoène* étoient sous la domination d'Abgare (2). La fin de ce chapitre offre, dans ce qui concerne les opérations des Parthes et des Romains, une lacune fort embarrassante, que M. Letronne nous semble avoir très-heureusement remplie; et les notes qu'il a consacrées à ce passage (3), sont au nombre des meilleures dont il ait enrichi le texte de son auteur.

Il y a de même, dans le onzième chapitre, qui traite de *la Syrie proprement dite*, de très-bonnes corrections, dont je me contente de rapporter ici les plus remarquables, telles que celle de ΕἸΣ ἘΧΩΝ ΕἸΣ τὸ (4), au lieu de ΕἼΣ ἜΧΩΝ τὸ, et celle de τῆς ΚΆΤΩ καλυμένης χώρας (5), au lieu de τῆς καλυμένης χώρας; corrections d'autant plus dignes de confiance, que M. Coray les avoit de même jugées nécessaires et admises dans son texte grec de Strabon (6). Souvent aussi M. Letronne éclaircit des passages obscurs au moyen d'une interprétation nouvelle du mot embarrassant; comme lorsqu'il explique, fort judicieusement à mon gré, le mot ἀνδρία, qui signifie habituellement, *courage et vertu guerrière*, par *habileté et supériorité d'industrie*, dans un passage qui concerne les Tyriens, et dans lequel le mot d'ἀνδρία ne peut, en effet, avoir une autre acception (7). Mais quelquefois, le traducteur ne me semble pas distinguer assez nettement diverses particularités indiquées par son auteur. En voici un exemple, dans une phrase où il s'agit du sol de Jérusalem : Ἔστι γὰρ πετρώδες, αὐτὸ μὲν εὔυδρον, ΤῊΝ ΔῈ κύκλῳ χώραν ἔχον λυπρὰν καὶ ἄνυδρον, ΤῊΝ Δ' ἐντὸς ἑξήκοντα σταδίων ΚΑῚ ὑπόπετρον. M. Letronne traduit (8) : « Le terrain » de Jérusalem est pierreux; la ville contient, il est vrai, de l'eau en » abondance; mais les environs, dans un rayon de soixante stades, sont » *arides, stériles et rocailleux.* » Il me semble que le traducteur a confondu

(1) *Histor. natur.* lib. VI, §. 26. — (2) Dion. Cass. *lib. LXVIII, c. 21* : ὁ Σποράκης ὁ τῆς Ἀνθεμουσίας φύλαρχος. — (3) *Pag. 195-196* de sa traduction. — (4) *Ibid.* p. 229. — (5) *Ibid.* p. 233. — (6) *Voy.* les additions et corrections de M. Letronne, *p. 497.* — (7) *Pag. 222, note 2,* de la traduction française. — (8) *Tom. IV, p. 235.*

ici deux circonstances fort distinctes dans le texte. Strabon a dit : « Le » terrain de Jérusalem est pierreux ; la ville pourvue d'eau, à la vérité ; » mais la région qui l'entoure *immédiatement*, stérile et aride ; et tout le » pays, dans le rayon de soixante stades, est *en outre* hérissé de ro- » cailles. » La répétition de τὴν δὲ ne laisse aucune incertitude à cet égard. Je ne dois pas omettre de relever à cette occasion la singulière méprise de M. Falconer, l'éditeur d'Oxford, qui applique les *soixante stades* indiqués par Strabon, en parlant du pays adjacent, à la circonférence même de Jérusalem. J'arrive à un passage plus important.

Πομπήϊος μὲν οὖν, περικόψας τινὰ τῶν ἐξιδιασθέντων ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων κατὰ βίαν, ἀπέδειξεν Ἡρώδῃ τὴν ἱερωσύνην· τῶν ἀπὸ γένους πον ὕστερον, Ἡρώδης.... (1). Il y a certainement ici une faute, dans le nom d'*Hérode* inséré par les copistes après le verbe ἀπέδειξεν ; et cette faute, remarquée par M. Falconer, l'avoit été déjà par Xylander et par Casaubon, qui, l'un et l'autre, avoient proposé de lire *Hyrcan*, en la place d'*Hérode*, conformément au témoignage de Josèphe. Ces deux anciens commentateurs avoient également entendu la phrase : Περικόψας τινὰ τῶν ἐξιδιασθέντων κ. τ. λ., dans le même sens que M. Letronne. Je ne vois donc pas pourquoi ce savant a cru devoir combattre l'interprétation erronée que M. Falconer donne des mots περικόψας et ἐξιδιασθέντων, laquelle ne peut véritablement être justifiée par aucun exemple. Le verbe περικόπτειν, employé avec un nom de lieu, ne signifie jamais que *conquérir, enlever*, comme dans cette phrase de Démosthène (2) : ΠΕΡΙΚΟΠΤΟΝΤΕΣ ΤΑ ἐν Ἑλλησπόντῳ ; et il conserve cette signification, même avec un nom de personne ; ainsi, dans cette phrase de Plutarque : ΠΕΡΙΚΟΠΤΟΝΤΑ ΤΟΥΣ ὑπὸ Τιγράνῃ (3), il faut entendre *l'asservissement des peuples* soumis à Tigrane ; et dans celle-ci de Démosthène : Καθ' ΕΝΑ ΕΚΑΣΤΟΝ ΠΕΡΙΚΟΠΤΕΙΝ τῶν Ἑλλήνων (4), l'orateur athénien accuse Philippe *d'assujettir un à un chacun des Grecs*. Quant au mot ἐξιδιασθέντων, le sens qu'il faut lui donner ici est également déterminé par celui qu'il a dans une phrase antérieure de Strabon lui-même, où il est question de ces *usurpations* des Juifs : Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ καὶ ἡ Γαδαρίς ἐστιν, ἣν καὶ αὐτὴν ΕΞΙΔΙΑΣΑΝΤΟ οἱ Ἰουδαῖοι (5). Il ne sauroit donc y avoir de doute sur la manière de traduire ce passage ; et je crois qu'il n'y a pas de difficulté plus réelle dans l'interprétation de la phrase suivante, Ἀπέδειξεν Ἡρώδῃ τὴν ἱερωσύνην, laquelle, selon M. Le-

(1) *Lib. XVI, p. 765 ;* M. Coray lit avec raison ἀπὸ γένους ΤΙΣ ὕστερον, au lieu de πον, qui ne fait pas de sens. — (2) Demosthen. *de Reb. in Cherson.* p. 92, tom. I, ed. Reisk. — (3) Plutarch. *in Pomp.* p. 638. C. — (4) *Adv. Philipp.* tom. I, p. 116, 19, ed. Reisk. — (5) *Lib. XVI, p. 759, B.*

tronne, présente cependant *deux inconvéniens ; le premier, c'est qu'elle n'est point grecque ; le second, c'est qu'elle contient une grande erreur, en ce que Pompée n'a pu donner le sacerdoce à Hérode.* Cette seconde raison, alléguée par tous les précédens interprètes, étoit suffisante, et M. Letronne détruit lui-même, à ce qu'il me semble, la force de la première ; car, si la phrase : Ἀπέδειξε ΗΡΩΔΗ τὴν ἱερωσύνην, *n'est point grecque*, comment celle-ci : Ἀπέδειξεν ΥΡΚΑΝΩ τὴν ἱερωσύνην, où le même verbe conserve les mêmes régimes, direct et indirect, et où il n'y a absolument rien de changé que le nom propre Ὑρκάνῳ au lieu du nom propre Ἡρώδῃ, pourroit-elle être grecque ! M. Letronne montre en effet que Strabon emploie souvent le verbe ἀποδεικνύσθαι dans le sens d'*assigner, accorder, attribuer* ; et il auroit pu ajouter, s'il n'eût pas cru sans doute devoir se borner aux exemples fournis par son auteur, que, dans vingt passages des meilleurs écrivains, le même verbe a la même signification. A la vérité, le mot Ἡρώδῃ ne porte pas dans les éditions l'*iota* souscrit, signe du datif ; mais M. Letronne sait mieux que moi que ce signe est fréquemment négligé dans les anciens manuscrits ; et ce qui prouve indubitablement combien cette omission est ici peu essentielle, c'est que, dans aucun cas, le mot Ἡρώδη *ne seroit grec*, s'il n'étoit au datif, et conséquemment s'il n'étoit écrit avec l'*iota* souscrit. C'est donc bien vainement que j'ai cherché en quoi pêche la phrase que M. Letronne assure *n'être point grecque* ; et j'avoue qu'il me paroît qu'on ne sauroit être en général trop circonspect à prononcer de pareils arrêts, quand il s'agit d'une langue si riche, et d'une littérature si vaste encore, malgré ses innombrables pertes, que l'homme le plus profondément versé dans l'étude de cet idiome peut à peine se flatter d'en connoître les principales locutions, depuis Homère et Hésiode, jusqu'à Cinnamus et Chalcondyle.

Le *troisième* chapitre est consacré à la *description de l'Arabie et du golfe Persique*, et je trouve, dès le début de ce chapitre, une difficulté très-grave, et reconnue telle par M. Letronne, dans un passage d'Ératosthène, textuellement cité par Strabon, et relatif à l'étendue du golfe Persique. Voici ce passage : Καθάπερ καὶ Ἀνδροσθένη λέγειν φησὶ τὸν Θάσιον, τὸν καὶ Νεάρχῳ συμπλεύσαντα, ΚΑΘ' ΑΥΤΟΝ. Ces derniers mots, qui signifient qu'Androsthène visita *seul* les parages dont il est question, forment, avec ceux qui précèdent immédiatement, et dont le sens est qu'Androsthène *accompagna Néarque*, une contradiction si manifeste et si choquante, qu'il est impossible de n'y pas voir, ou une altération, ou une lacune. M. Letronne s'attache à cette dernière opinion, et supplée le texte de cette manière : συμπλεύσαντα [ΚΑΙ ΤΗΝ ΑΡΑΒΩΝ ΧΩΡΑΝ ΠΑΡΑΠΛΕΥΣΑΝΤΑ] καθ' αὑτὸν. Peut-être éprouvera-t-on quelque diffi-

culté à admettre une restitution aussi forte, sur-tout en considérant que ce voyage attribué à Androsthène, *le long de l'Arabie entière*, n'est fondé que sur le témoignage d'Arrien, qui dit formellement qu'Androsthène ne visita qu'*UNE PORTION de la Chersonèse arabique :* Ἀνδροσθένης δὲ καὶ τῆς Χερρονήσου ΤΙ τῆς Ἀραβίων παρέπλευσε ; et que celui de ces navigateurs qui *s'avança le plus loin*, sans toutefois achever le voyage qui lui avoit été ordonné par Alexandre, fut, non cet Androsthène, mais Hiéron de Soles (1) : Μακροτάτω δὲ τῶν ἐκπεμφθέντων προὐχώρησεν Ἱέρων ὁ Σολεύς. M. Coray avoit sans doute senti la difficulté que nous élevons ici, puisqu'il s'est borné à suppléer καὶ devant καθ' αὐτόν (2), correction simple autant qu'ingénieuse, et qui est peut-être la vraie leçon de Strabon, si toutefois il n'est pas possible d'interpréter son texte sans y rien changer, sans y rien ajouter : or, il me semble qu'en rapportant καθ' αὐτὸν à λέγειν, on peut très-bien entendre que ce même Androsthène, *qui accompagna Néarque, rapporte d'après lui-même*, λέγειν καθ' αὐτόν, la mesure donnée au golfe Persique. Le sens que je donne ici aux mots καθ' αὐτόν, n'est pas tellement inusité, qu'on ne puisse en trouver des exemples ; ainsi, dans cette phrase de Plutarque : Καὶ ἡ τύχη σου ΚΑΘ' ἙΑΥΤΉΝ ἐστι μεγάλη, κολακεύει δὲ τὴν τούτου ; ta fortune est grande *par elle-même*, mais elle est asservie à celle de cet homme (3), les mots καθ' ἑαυτήν, signifient *d'après* elle-même, *par* elle-même ; et c'est d'ailleurs une des acceptions les plus vulgaires de la préposition κατά. On peut voir les nombreux exemples, tirés du seul Démosthène, que Reiske en a recueillis dans l'*index* de la diction de cet orateur (4).

Dans le même fragment d'Ératosthène, cité par Strabon, il est question d'une île de la mer Rouge, célèbre par le tombeau du roi mythologique Érythras. Le nom de cette île revient deux fois dans ce fragment, sous une forme différente, *Tyrine* et *Ogyris ;* et cette dernière leçon, confirmée par Pline (5), par Denys le Périégète (6), par Aviénus (7) et par d'autres auteurs encore, dont Saumaise (8), Vossius (9), et plus récemment M. Gossellin (10), ont recueilli et comparé les témoignages, me paroît être la meilleure. M. Letronne, qui lit *Tyrine* dans

(1) Arrian. *Expedit. Alexand.* lib. VII, c. 20. — (2) *Tom. III, p. 201*, et *tom. IV*, Σημ. *p. 335.* — (3) Plutarch. *de Fortun. Roman.* §. 7, tom. III, p. 12, ed. Hutten. — (4) *Tom. XII, p. 434-435.* — (5) Plin. *Hist. natur.* lib. VI, c. 32. — (6) Dionys. *Perieges.* v. 607, et Eustath. *ad hunc loc.* — (7) R. F. Avien. *Descript. orb. terr.* v. 794. — (8) Salmas. *in Exercit. Plinian.* p. 831. — (9) Voss. *ad Pompon. Mel.* lib. III, c. 8, p. 580. — (10) Gossellin, *Recherches*, tom. III, p. 69-70. *Compar.* d'Anville, *Mém. de l'Acad. des belles-lettres*, tom. XXX, p. 147 (et non 141).

sa traduction du premier endroit où cette île est nommée, lit *Ogyris* dans le second, et il observe en note qu'il a suivi la correction de M. Tzschukke. Comme il est juste de rendre à chacun ce qui lui est dû, j'observerai à mon tour que cette correction a été bien plus anciennement proposée (1) par Saumaise, dont les commentaires sur Solin, trésor immense d'érudition, sont peut-être aujourd'hui trop négligés. M. Coray, d'après une pareille autorité, n'a pas hésité à rétablir uniformément dans le texte de Strabon la leçon Ὤγυρον; et il y a lieu d'être surpris qu'après avoir approuvé cette correction dans Tzschukke, M. Letronne ait inséré dans ses *additions* la remarque que voici : « Au lieu de » Τυρίνην, M. Coray lit Ὤγυρος [*lis.* Ὤγυρον]; je ne vois point par quel » motif (2). » M. Letronne lui-même auroit-il depuis changé d'opinion! Mais alors c'étoit à lui à expliquer les *motifs* sur lesquels il fondoit une remarque critique qui peut paroître contradictoire avec la première.

Une observation plus importante, et par laquelle je terminerai cet article, est relative à la situation de la ville d'*Héroopolis*, ou plutôt aux expressions assez embarrassées par lesquelles Strabon désigne l'emplacement de cette ville. Voici le texte : Ἀπὸ Ἡρώων πόλεως ἥτις ἐστὶ πρὸς τῷ Νείλῳ μυχὸς τοῦ Ἀραβίου κόλπου. Toute la difficulté de ce passage cesse en lisant ᾗτις à l'ablatif, au lieu de ἥτις; correction d'autant plus heureuse, qu'elle ne change pas même une lettre ni ne dérange la ponctuation de l'ancienne leçon, et selon laquelle il faut traduire : « à partir d'*Héroopolis*, » où se trouve, *près du Nil*, l'enfoncement du golfe Arabique. » M. Letronne, tout en convenant que cette correction n'offre rien de contraire à la probabilité, n'a pas jugé à propos de l'admettre dans sa traduction; et, se fondant sur ce qu'*Héroopolis* n'étoit point *près du Nil*, comme certains géographes modernes, abusant de ce passage de Strabon, avoient prétendu la placer (3), il propose dans sa note de retrancher du texte le mot Νείλῳ, lequel, selon lui, n'a pu être introduit que par un copiste ignorant; et il lit ainsi la phrase : Ἀπὸ Ἡρώων πόλεως, ἥτις ἐστὶ πρὸς τῷ μυχῷ τοῦ Ἀραβίου κόλπου; ce qui signifie : *depuis Héroopolis, située au fond du golfe Arabique* (4). Selon lui encore, pour conserver la leçon πρὸς τῷ Νείλῳ, il faudroit entendre, non que cette extrémité du golfe Arabique *se terminoit au Nil, aboutissoit au Nil*, mais qu'elle se dirigeoit *du côté*

---

(1) Salmas. *loc. suprà laudat.* Vid. *in Comm.* Strabon, *ed. Almenov.* p. 1111. — (2) *Addit. et correct.* p. 497. — (3) Malte-Brun, *Précis de géograph.* tom. IV, *p. 471.* — (4) J'ai de la peine à concilier cette traduction de M. Letronne avec la note où il dit : *j'ai dû suivre dans ma traduction la correction de Walther;* car la correction de Walther n'est nullement exprimée dans cette traduction.

du Nil, vers le Nil; et dans ce cas, ajoute-t-il, les mots πρὸς τῷ Νείλῳ seroient pris dans le sens général de πρὸς τῇ Αἰγύπτῳ, par opposition à l'autre golfe, celui d'Ælana, qui se dirigeoit *vers l'Arabie.* A l'appui de cette interprétation, je pourrois moi-même faire remarquer que c'est là le sens qu'a exprimé M. Coray, dans sa correction du même passage, correction que, de son aveu, il doit à M. Letronne : Ἀπὸ Ἡρώων πόλεως ἥτις ἐστὶν ἘΝ ΤΩ͂Ι ΠΡῸΣ ΤῸΝ ΝΕΙ͂ΛΟΝ μυχῷ τοῦ Ἀραβίου κόλπου (1); ce qui signifie : *à partir d'Héroopolis, laquelle est située dans l'enfoncement du golfe Arabique tourné* VERS LE NIL; et deux passages sembleroient encore confirmer cette interprétation. L'un est de Strabon lui-même, au livre XVII (2), en parlant de la même ville d'*Héroopolis*: Ἡ τῶν Ἡρώων ἐστὶ πόλις. . . ἐν τῷ μυχῷ τοῦ Ἀραβίου κόλπου, ΤΩ͂Ι ΠΡῸΣ ΑἼΓΥΠΤΟΝ; *la ville d'Héroopolis est située dans l'enfoncement du golfe Arabique* TOURNÉ VERS L'ÉGYPTE. L'autre passage est d'Arrien : Ἐπὶ τὸν κόλπον ΤῸΝ ΠΡῸΣ ΑἸΓΎΠΤΩΙ, τὸν καθ' Ἡρώων πόλιν (3). Toutefois, j'ose penser, après un mûr examen, qu'il n'y a rien absolument à changer au premier passage de Strabon, et qu'il est possible de l'expliquer d'une manière qui concilie la géographie et la grammaire. Voici donc mon explication.

Il existoit, près d'*Héroopolis*, un canal dérivé du Nil, et aboutissant à la mer Rouge. Strabon, qui fait au long l'histoire de ce canal, dans le livre consacré à la description de l'Égypte (4), remarque encore ailleurs, à propos d'une ville contiguë à *Héroopolis*, qu'elle étoit située sur l'ancien canal *dérivé du Nil :* πρὸς τῇ παλαιᾷ διώρυγι ΤΗ͂Ι ἈΠῸ ΤΟΥ͂ ΝΕΊΛΟΥ (5). Ce canal du Nil, célèbre dans toute l'antiquité, et dont l'existence a été sur-tout constatée par M. Letronne, dans ses savantes *Recherches sur Dicuil* (6), étoit souvent pris pour *le Nil* lui-même, ainsi que l'attestent les expressions de Pline, en parlant de ce canal, voisin d'*Arsinoé* et d'*Héroopolis:* AMNEM *qui prœterfluit Arsinoëen* (7); et le témoignage plus précis encore de Dicuil : *Deinceps intrantes in naves in* NILO FLUMINE, *usque ad introitum maris Rubri navigaverunt* (8). Il est donc hors de doute

---

(1) Coray, *tom. III, p. 204; cf.* Σημ. *tom. IV, p. 336.* — (2) *Lib. XVII, p. 804, lin. ultim.* — (3) Arrian. *Exped. Alexandr.* lib. VII, c. 20. — (4) Strabon, *lib. XVII, p. 804; add.* Herod. *lib. II, c. 158;* Diod. Sicul. *lib. I, c. 33, et* Wesseling *ad h. l.* — (5) Strabon, *lib. XVI, p. 780, C.* — (6) *Prolégomènes*, p. 10-24. J'observerai, au sujet de cet ancien canal, que ce que dit M. Langlès *(sur Norden, III, 193)*, qu'aucun souverain, depuis l'an 767, n'*a songé* à le rouvrir, n'est pas tout-à-fait exact. Les Turcs y ont *pensé* plus d'une fois, au témoignage du baron de Tott *(Mém.* tom. IV; *voy.* Gibbon, *ch. LI, note 127).* — (7) Plin. *Histor. nat.* lib. VI, c. 29. — (8) Dicuil. *de Mens. orb. terr.* VI, §. 3, 6.

qu'un bras artificiel du Nil, employé du temps de Strabon à la navigation de la mer Rouge, passoit *près* des murs d'*Héroopolis;* et cela posé, il me semble qu'on ne sauroit entendre les mots πρὸς τῷ Νείλῳ, appliqués par Strabon à la situation de cette ville, d'une manière tout-à-la-fois plus naturelle et plus plausible, qu'en les interprétant de ce canal du Nil. Je soumets d'autant plus volontiers cette explication au jugement de M. Letronne, que c'est en grande partie à ses propres observations que j'en dois et la première idée, et les témoignages qui la justifient.

Dans un quatrième article, qui sera probablement le dernier, j'achèverai l'examen d'un livre qui renferme en lui-même tant de notions curieuses, et, de la part du nouvel interprète, tant d'observations importantes.

RAOUL-ROCHETTE.

PIÈCES INÉDITES DE VOLTAIRE, *imprimées d'après les manuscrits originaux, pour faire suite aux différentes éditions publiées jusqu'à ce jour.* A Paris, chez P. Didot l'aîné, 1820, un vol. *in-8.°* et *in-12*, xv et 478 pages.

Les ouvrages de Voltaire ont été recueillis avec trop de soin pour qu'on doive s'attendre à trouver des chefs-d'œuvre parmi ses productions inédites; mais les plus foibles essais d'un grand écrivain ont encore de l'intérêt : ceux qu'il a voulu dérober aux yeux du public, excitent, par cette circonstance même, plus de curiosité ; on espère au moins qu'ils serviront à compléter l'histoire de sa vie et de ses travaux. Tels sont les avantages que promet le volume que M. Didot vient d'imprimer : c'est un supplément aux éditions, aujourd'hui si multipliées, des œuvres de Voltaire. Toutefois, il ne faut pas prendre ici le mot *inédites* dans toute sa rigueur : certains recueils, tels que le *Trésor du Parnasse, le Porte-feuille trouvé, le Journal de Paris, la Correspondance de Grimm, &c.*, contenoient déjà plusieurs de ces pièces; mais elles n'avoient pas été rassemblées encore, à l'exception pourtant de quelques-unes, qui se trouvent réellement, comme nous l'exposerons bientôt, dans l'édition de Kehl ou dans les éditions récentes.

Le supplément que publie M. Didot est divisé en cinq sections. La première contient l'épître dédicatoire de la Henriade à Louis XV, une variante de ce poëme, des fragmens d'une tragédie d'Amulius et Numitor, un divertissement pour le mariage de Louis XV, et une cantate. De ces cinq articles, le premier est sans contredit le plus important : il

prouve que la première idée de Voltaire avait été de faire hommage à Louis XV, enfant, d'un poëme national, consacré à la gloire de Henri IV; qu'il n'a renoncé à ce projet qu'en apprenant qu'on ne permettroit pas de publier la Henriade en France. Thiriot, entre les mains duquel étoit la minute de cette dédicace, reçut de Voltaire l'ordre de la brûler; il se contenta de la cacher avec un grand soin : on l'a retrouvée, écrite en entier de la main de Voltaire, parmi les papiers laissés par Thiriot à l'un de ses amis, et c'est sur cet original que M. Didot vient de la publier. Elle eût été un très-digne frontispice de la Henriade : elle se distingue de tant d'autres dédicaces par l'expression libre et noble d'un dévouement sincère et profond. C'est un tableau simple et vrai des vertus de Henri IV : « Il étoit, de l'aveu de toutes les nations, le meilleur prince, » le maître le plus doux, le plus intrépide capitaine, le plus sage poli- » tique de son siècle. Il conquit son royaume à force de vaincre et de » pardonner. Après plus de cent combats sanglans et plus de deux cents » siéges, il se vit enfin maître de la France, mais de la France épuisée » d'hommes et d'argent; les campagnes étoient incultes, les villes dé- » sertes, les peuples misérables : Henri IV, en peu d'années, répara tant » de ruines.... Heureux d'avoir connu l'adversité, il compatissoit aux » malheurs des hommes, et il modéroit les rigueurs du commandement » que lui-même il avoit ressenties. Les autres rois ont des courtisans; il » avoit des amis : son cœur étoit plein de tendresse pour ses vrais » serviteurs, &c. »

La variante de la Henriade est un morceau de soixante-huit vers qui a été remplacé au huitième chant par l'épisode de d'Ailly. Ici c'est Vivonne qui est armé par son amante, la jeune Sennetère. Ce morceau a deux lacunes, et contient plusieurs vers qui, à quelques changemens près, se retrouvent dans le poëme; par exemple :

Honteux de n'être encor *connu* (1) que par ses charmes,
Il voulut signaler la gloire de ses armes (2);
Vivonne fut armé des mains de son amante :
Elle-même attacha sa cuirasse pesante (3)
Et couvrit, en *tremblant* (4), d'un casque précieux,
Ce front si plein *d'attraits* (5) et si cher à ses yeux, &c.

Voltaire, à l'âge de douze ans, fit au collége, en 1706, une tragédie

---

(1) Fameux. — (2) Avide de la gloire, il voloit aux alarmes.
(3) Arma son tendre amant, et d'une main tremblante
Attacha tristement sa cuirasse pesante.
(4) Pleurant — (5) De grâce.

d'Amulius et Numitor. On en donne ici quarante-trois vers, dont quelques-uns sont déjà remarquables par des expressions et des tours énergiques (1). Ils étoient entre les mains de M. Jacobsen, à qui l'on doit aussi la publication des autres pièces rassemblées dans ce volume. La quatrième consiste en trois scènes d'un divertissement qui devoit être donné à Fontainebleau en 1725, aux noces de Louis XV. Une lettre de Voltaire, depuis long-temps imprimée, nous apprend que le premier gentilhomme de la chambre ne voulut point de cette pièce, et trouva plus convenable de faire représenter l'Amphitryon de Molière. Jupiter et Mercure sont aussi au nombre des interlocuteurs dans les trois scènes de Voltaire, et quelquefois le ton de leur dialogue rappelle celui de l'Amphitryon. Jupiter dit :

Les mortels se plaignent toujours:
C'est assez qu'on soit dieu, prince ou d'un rang suprême,
Pour être en butte à leurs discours....
Qu'ils ne se plaignent plus; une aimable princesse
Va faire en arrivant le bonheur des humains....
Pour jamais je la favorise:
Si Jupiter étoit à marier
C'est pour moi que je l'aurois prise.

Mercure répond :

Vous êtes, sans dissimuler,
Un parti fort honnête, une bonne alliance;
Mais c'est un joli pis-aller
De se trouver reine de France.
Seigneur, dans cet hymen, quel sera mon emploi!
Je fais peu, comme on sait, d'honnêtes mariages, &c.

Quant à la cinquième pièce, intitulée *Cantate*, et qui consiste en une soixantaine de vers interrompus par des lacunes, elle n'offre, à vrai dire, aucune sorte d'intérêt.

Dix-huit épîtres en vers forment une seconde section : quelques-unes ont été composées par Voltaire, au nom de certaines personnes qui empruntoient sa plume toujours si féconde. Il y en a qui auroient besoin de commentaires, parce qu'elles font allusion à des relations intimes et

(1) Je sers les rois, mon fils, et non pas les tyrans....
Je cherche à ces grands coups quelque digne matière,
Et *je* ne vois point ici ces lois à soutenir,
Ces héros à venger, ces tyrans à punir.

Je étoit à retrancher de l'avant-dernier de ces vers : c'est une faute typographique.

particulières de société. Huit vers sur Catulle et Tibulle, qui avoient été déjà imprimés, font ici partie d'une épître sur les poëtes latins, adressée à M.me du Châtelet; mais l'on s'est trompé en donnant comme inédits seize vers à M.***, *Que toujours, de ses douces lois, le dieu des vers vous endoctrine, &c.*: ils sont dans l'édition de Kehl, comme adressés à Helvétius; dans les éditions de Palissot et de M. Beuchot, comme adressés à Clément de Dreux. C'étoit sans doute par ménagement pour le roi de Prusse Frédéric, encore vivant en 1785, que les éditeurs de Kehl avoient écarté une épître satirique à ce monarque, publiée dans le Trésor du Parnasse. En la réimprimant aujourd'hui, on avoue qu'elle avoit paru dans quelques recueils; mais on la date de 1753, ce qui nous semble inexact, car toute la pièce, et particulièrement ce vers, *Et déjà de Leipsick tu vas briser les portes*, suppose l'ouverture de la guerre de 1756, quand, *parjure à la France, ami de l'Angleterre*, Frédéric avoit rallumé en Europe *les flambeaux de la discorde*. La dix-huitième et dernière épître est adressée à M.me de Boufflers. On la tire, dit-on, des Mémoires de Grimm; mais elle a été imprimée, le 12 janvier 1779, dans le Journal de Paris; et le 7 février de la même année, elle a été réclamée, dans ce même journal, par M. Pons de Verdun, qui l'a comprise dans le recueil de ses propres vers, publié en 1783 (1). C'est sans doute le motif qui l'a fait exclure de l'édition de Kehl. Du reste elle vient d'être insérée dans les éditions de Voltaire données par MM. Déterville, Renouard, Beuchot; et par conséquent il ne restoit aucune raison de la déclarer *inédite*.

La troisième section du volume que nous annonçons, comprend, sous le titre de *Poésies mêlées*, cinquante-six petites pièces, dont quelques-unes, de l'aveu de l'éditeur, ont paru en différentes collections et dans la correspondance de Grimm : on les réimprime, dit-on, parce qu'elles manquent dans les éditions, et même dans celle de Kehl. Il y a encore ici quelque erreur : les pièces n.os 30, 40, 51, 52, se trouvent dans l'édition de Kehl, soit au volume des poésies mêlées, soit à celui des lettres en vers, et elles ont passé de là dans les éditions récentes: elles sont, par exemple, au tome XI de celle de M. Beuchot, qui contient de plus les pièces numérotées, par M. Jacobsen, 28, 31, 33, 35 et 39.

---

(1) Cette indication nous est fournie par M. Beuchot, qui a bien voulu nous communiquer une note de toutes les pièces de Voltaire mal-à-propos regardées comme inédites. Il est lui-même l'éditeur de l'une des meilleures et des plus complètes collections des œuvres de cet écrivain; savoir, de celle qui s'imprime chez M.me Perroneau, et dont le trente-unième volume *in-12* vient de paroître : elle doit en avoir cinquante.

Les n.os 1, 2, 3, 17, 46, étoient en divers recueils plus anciens, tels que le Recueil d'épitaphes par la Place (1), les Tablettes d'un curieux ou Porte-feuille trouvé, Histoire littéraire de Voltaire, par M. Luchet (2); mais ils sont ici plus correctement imprimés; et d'ailleurs, en retranchant des cinquante-six articles les quinze que nous venons d'indiquer, il en reste encore environ quarante qui paroissent peut-être pour la première fois, et qui sont en général fort élégans. Il en est dont les idées se retrouvent, mais autrement exprimées ou appliquées, dans les poésies fugitives de Voltaire depuis long-temps connues.

Trois fragmens en prose forment une quatrième section; mais l'un est de Diderot, et a été plusieurs fois imprimé: c'est un discours à Voltaire sur son extrême sensibilité à la critique. L'autre est un mémoire de Voltaire sur les charges de la maison du roi, et dont le but est de prouver qu'il n'est pas vrai que les gentilshommes ordinaires aient été créés par Henri III au nombre de quarante-cinq, et de relever d'autres erreurs sur la charge de premier gentilhomme de la chambre. Cette dissertation historique et critique est rédigée d'après les anciens comptes de l'épargne, et ceux de la maison du roi conservés à la chambre des comptes, d'après les Mémoires de Brienne et des notes recueillies chez des secrétaires d'état. Le plus ancien compte échappé à l'incendie de la chambre des comptes est de 1515: on y voit vingt chambellans gentilshommes, dont le plus vieux prenoit le titre de premier, sans autre prérogative que d'avoir six cents livres d'appointemens, au lieu de quatre cents. Le nombre de ces gentilshommes et leurs gages se sont accrus depuis: cependant, en 1580, Henri III n'en a encore que vingt-quatre, et l'on en distingue deux qui ont le titre de premiers; c'étoient le marquis de Villequier et le maréchal de Retz. Après 1585, quoiqu'il n'y eût toujours que vingt-quatre gentilshommes ordinaires payés, Henri III donna ce titre à vingt-un autres. De là est venue l'idée de la création par Henri III des gentilshommes de la chambre au nombre de quarante-cinq; de là aussi l'erreur qui les a fait confondre avec les quarante-cinq gentilshommes gascons que le duc d'Épernon fournit au roi, et qui assassinèrent le duc de Guise. Henri IV, qui avoit besoin d'économie, réduisit à dix le nombre des gentilshommes ordinaires de sa chambre: après lui les vingt-quatre charges furent rétablies; et depuis, il en fut ajouté une vingt-cinquième. Tel est le sujet du second article de la section IV des pièces inédites.

(1) Tome II, p. 48. — (2) Tome I, p. 7.

Le troisième article, ou plutôt le premier (car il précède, dans ce volume, les deux qui viennent d'être indiqués), est un discours de Voltaire en réponse aux invectives de ses détracteurs. Ce discours se retrouve en partie dans un mémoire sur la satire, que l'édition de Kehl contient: mais il est ici accompagné des observations d'un conseil ou *triumvirat* littéraire, composé de Thiriot, d'Argental et Pont de Veyle, avec les réponses de Voltaire à ces observations, soit pour les adopter, soit plus souvent pour les contredire. Dans la copie dont on s'est servi en imprimant cette pièce, les remarques du triumvirat sont de la main de Thiriot, et les réponses de celle de Voltaire. Il paroît qu'il a soumis plusieurs autres de ses ouvrages à l'examen de ces trois mêmes censeurs. Leurs observations étoient ordinairement rédigées par Thiriot, dont le nom doit être écrit, ainsi qu'il l'est dans tout ce volume, *Thieriot*. Voltaire en a toujours retranché une lettre et souvent deux *(Tiriot)*, pour en mieux représenter la prononciation.

La cinquième et dernière section consiste en lettres : c'est la plus considérable ; elle remplit les trois quarts du volume. Déjà l'on avoit ajouté à la vaste correspondance imprimée à Kehl, les lettres au cardinal de Bernis; un volume de lettres au roi de Prusse, retrouvées en Allemagne par feu M. Bast et imprimées par les soins de M. Boissonade; deux autres volumes de lettres à diverses personnes; et d'autres lettres encore à la duchesse du Maine, au président Hénault, &c. En voici cent vingt-cinq nouvelles, écrites de 1719 à 1778. Plusieurs de celles qui sont adressées à Thieriot sont en anglais et accompagnées de traductions françaises. Elles ont toutes le caractère qui distingue les lettres de Voltaire; le fond en est sérieux, et les formes en sont légères. Par exemple, dans la dixième, il demande des renseignemens exacts sur différentes circonstances de la vie de Charles XII, dont il écrivoit alors l'histoire; il veut savoir sur-tout si la France avoit le dessein de se joindre au roi de Suède pour favoriser le prétendant Stuart; et en même temps, il dit qu'il vient de recevoir une lettre du cardinal de Fleuri. « Ce » prêtre est très-poli, ajoute-t-il; il daigne m'écrire fort obligeamment » qu'il m'a enlevé mes rentes sans miséricorde. » On trouve, dans la lettre vingtième, la preuve que, dès 1732, Voltaire avoit commencé de travailler au Siècle de Louis XIV. La vingt-troisième, adressée à la duchesse d'Aiguillon, avoit été annoncée en 1817 par M. Beuchot, comme devant entrer dans la correspondance générale sous l'année 1734. On est fâché de rencontrer dans la vingt-quatrième ces lignes sur un ouvrage célèbre qui venoit de voir le jour: « Avez-vous lu le petit » livre écrit par Montesquieu sur la décadence des Romains! On l'ap-

» pelle *la décadence de Montesquieu.* » Au nombre de ces c
cinq lettres, il s'en rencontre neuf qui sont de l'abbé P
M.me du Châtelet, de M.me Denis, de M. Cideville, de la
Suède, de d'Alembert et de Gaillard. Toutes, comme celles c
lui-même, sont à placer au nombre des documens qui doive
l'histoire littéraire du XVIII.e siècle. Nous n'en donnons aucu
afin de ne pas nous engager dans l'examen des controverse
retracent. Gaillard écrit à Voltaire: *Je vous garde une admir
bornes, sans restriction, sans mais, sans si* (1). Nous n'oserio
autant; et néanmoins nous pensons que la collection des Œ
Voltaire, en y comprenant le volume des pièces inédites c
venons de rendre compte, méritera toujours l'attention des
qui voudront étudier profondément la littérature française et l'
l'esprit humain. Ce volume contient toutes les pièces que M.
avoit à publier.

DAUNOU.

NOUVELLES LITTÉRAIRE

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Études poétiques, par M. Ch. de Chenedollé, auteur du Génie d
Paris, impr. d'Égron, chez Nicolle, *in-8.°* de 10 feuilles. Prix, 3 fr.

L'Amour et le Procès, comédie en un acte et en vers, par M
Nanteuil; représentée sur le premier Théâtre français, le 4 décen
Paris, impr. de Hocquet, chez Ladvocat et chez Barba, *in-8.°* d
trois quarts. Prix, 1 fr. 50 cent.

Don Carlos, infant d'Espagne, tragédie en cinq actes. Nantes
Victor Mangin; se trouve à Paris chez Ladvocat, *in-8.°* de 4 feuill

(1) Gaillard dit encore : « Dans quelque carrière qu'on veuille e
» toujours vous qu'on trouve au bout de cette carrière, et l'on n
» s'y traîner sur vos pas. L'histoire ne vous doit pas moins que tou
» genres : votre pinceau divin l'a embellie; votre philosophie l'a éc
» avez assuré l'immortalité à Louis XIV.... Dans de plus grand
» encore, vous avez jugé les rois, les peuples et les siècles. Vous
» tous les siècles ; vous avez formé le vôtre; il tient de vous le
» lumières dont il s'enorgueillit. Tous les talens qui brillent aujourd'h
» que reproduire plus ou moins vivement votre éclat réfléchi.

Traduction complète des Œuvres de l'empereur Julien, accompagnée de notes et d'argumens; précédée d'une notice historique et critique de sa vie, terminée par les textes, tant en grec qu'en latin, des édits ou lettres de cet empereur qui manquent à la belle édition de Spanheim, *in-folio*, et enfin par une table des matières, et par la liste des souscripteurs; par R. Tourlet, l'un des anciens collaborateurs du *Moniteur*, traducteur de Quintus de Smyrne, de Pindare, &c., membre honoraire de la société royale des antiquaires de France et de plusieurs académies. « C'est la première fois que les ouvrages qui restent de l'empereur » Julien vont paroître, en leur entier, dans une des langues modernes les plus » répandues en Europe. Le traducteur n'a épargné ni soins ni peines pour les ras- » sembler tous et pour les bien rendre en français. Il auroit desiré placer en regard » le texte grec, corrigé par les savans Pétau et Spanheim sur les meilleurs manus- » crits : mais l'édition eût été trop compacte, et sur-tout trop au-dessus de ses fa- » cultés, comme de celles du plus grand nombre des acquéreurs lettrés. Il s'est » donc borné à faire imprimer à la fin du troisième et dernier volume les textes » grecs qui ne se trouvent pas dans les éditions précédentes, et qu'il produit pour » garantir la fidélité de sa traduction. L'auteur espère que le public éclairé lui » saura d'autant plus gré de son travail, que les Œuvres de l'empereur Julien » offriront une nouvelle mine de faits historiques et d'anecdotes littéraires qu'on » chercheroit vainement ailleurs. » L'ouvrage sera en trois volumes, chacun de 600 pages au moins, dont le premier paroîtra à la fin de janvier 1821, et les deux autres en février et mars même année, papier et caractères semblables au *prospectus*. Les souscriptions seront provisoirement ouvertes au domicile de l'auteur, hôtel Soubise, archives du royaume, rue du Chaume, n.° 12; et au bureau du Mémorial universel, rue Favée-Saint-André-des-Arcs, n.° 5, où elles seront reçues jusqu'au 2 février. MM. les souscripteurs n'auront à payer qu'en retirant successivement chaque volume au prix de 6 fr. pour chacun; mais après le 2 février, le prix sera de 7, ou de 21 fr. pour l'ouvrage entier.

La première livraison des *Œuvres complètes de M. Necker* vient de paroître chez MM. Treuttel et Würtz. Les trois volumes qui la composent contiennent une notice sur M. Necker, par A. de Stael-Holstein, son petit-fils, et éditeur de ses Œuvres; — de la Législation et du Commerce des grains; — Compte rendu au roi; — premier Ministère de M. Necker. Ces trois volumes sortent des presses de M. Crapelet. L'édition formera 15 vol. *in-8.°*, et paroîtra, comme les Œuvres de M.me de Stael, par livraisons successives. Le prix de la souscription est de 5 fr. le vol. sur papier fin, et de 10 fr. sur papier vélin. La notice sur M. Necker, faisant partie du tome I.er de ses ouvrages, se vend séparément. Prix, 5 fr. Nous nous proposons d'en rendre compte.

Les tomes XII, XIII et XIV des *Œuvres de M.me de Stael* viennent d'être mis en vente à la librairie de Treuttel et Würtz : ils contiennent les *Considérations sur les principaux événemens de la révolution française*, et sont, comme les précédens, remarquables par la correction typographique et par la beauté du papier. Le prix de ces 3 vol. *in-8.°* est de 18 fr. : l'édition *in-12* ne se vend que 9 fr. La sixième et dernière livraison, contenant *les œuvres inédites*, paroîtra au printemps prochain.

Description de l'Égypte, ou Recueil des observations et des recherches faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française; seconde édition, dédiée au Roi; publiée par C. L. F. Panckoucke, 25 vol. *in-8.°* de texte et 9 cents gravures

format grand atlas, grand aigle, grand monde, format dit grand Égypte, &c. Ces gravures sont imprimées sur les cuivres mêmes de la première édition, dont il a été tiré peu d'exemplaires. « L'Égypte a été l'objet de plusieurs descriptions et d'un grand nombre d'ouvrages; mais l'on n'avoit pu, jusqu'à ces derniers temps, se procurer une connoissance exacte et complète de cette contrée. Il falloit un événement extraordinaire, une circonstance aussi favorable que la présence d'une armée victorieuse, pour donner les moyens d'étudier l'Égypte avec le soin qu'elle mérite. Ce pays, que visitèrent les plus illustres philosophes de l'antiquité, fut la source où les Grecs puisèrent les principes des lois, des arts et des sciences. Sous les Grecs, et même sous les Romains, il ne fut pas permis aux étrangers de pénétrer dans l'intérieur des temples. Abandonnés successivement par l'effet des révolutions politiques et religieuses, ces monumens n'en étoient pas devenus plus accessibles aux voyageurs européens, depuis l'établissement de la religion mahométane. Décrire, dessiner les anciens édifices dont l'Égypte est pour ainsi dire couverte; observer et réunir toutes les productions naturelles; former des cartes exactes et détaillées du pays; recueillir des fragmens antiques; étudier le sol, le climat et la géographie physique; enfin rassembler tous les résultats qui intéressent l'histoire de la société, celle des sciences et celle des arts : tel fut le but de cette entreprise, qui exigeoit le concours d'un grand nombre d'observateurs, tous animés des mêmes vues. L'ouvrage dont on publie aujourd'hui la seconde édition est le fruit commun de leurs travaux. Des savans, des géomètres, des astronomes, des ingénieurs, des naturalistes, des orientalistes, des hommes de lettres, des architectes, des peintres, après avoir couru tous les dangers de cette expédition mémorable pendant près de quatre années, MM. Berthollet, Monge, Conté, Costaz, Delile, Desgenettes, Devilliers, Fourier, Girard, Jollois, Lancret, Jomard, Andreossy, Balzac, Boudet, Caristie, Cécile, Chabrol, Coraboeuf, Cordier, Coutelle, Delaporte, Descotils, Dubois-Aymé, Dutertre, Faye, Fèvre, Gratien-Lepère, Geoffroy, Jacotin, Jaubert, Larrey, Legentil, Lepère aîné, Lepère architecte, Malus, Marcel, Martin, Norry, Nouet, Protain, Raffeneau, Raige, Redouté, Rozière, Reynier, Saint-Genis, Samuel-Bernard, Savigny, Villoteau, de retour dans leur patrie, ont employé dix-sept années à rédiger les matériaux qui avoient été recueillis; nous regrettons de ne pouvoir nommer ici tous ceux qui ont succombé victimes de leur dévouement, de la guerre ou du climat. La France avoit réuni tous ses efforts pour la conquête de cette contrée; tous les efforts des arts ont été employés pour sa description. Un grand nombre de dessinateurs, de peintres, des imprimeurs habiles, des mécaniciens, et près de quatre cents graveurs, furent occupés avec une constance admirable à l'exécution de ce monument, qui réunit les souvenirs de l'Égypte antique à la gloire de la France moderne. Cet ouvrage, consacré à la description de tant de monumens gigantesques, est lui-même un œuvre colossal dans la littérature, dans les sciences et dans les arts. On sortit des bornes ordinaires des collections gravées. Il fallut, pour le papier des estampes, un format inusité, et jusqu'à un nom nouveau. Les papeteries de l'Europe n'avoient produit jusque là rien d'aussi étendu, ni d'aussi beau. On créa des moyens précieux pour améliorer la gravure et pour en accélérer les progrès; l'impression s'enrichit de procédés perfectionnés. Enfin, après des soins assidus et des travaux en tous genres, qui ont occupé ou entretenu en France plus de deux mille personnes chaque année et avancé plusieurs arts

importans; après avoir suivi avec persévérance un plan invariable, la commission d'Égypte a achevé cet ouvrage, qui, dans les annales des sciences, ne peut trouver aucun *parallèle*.

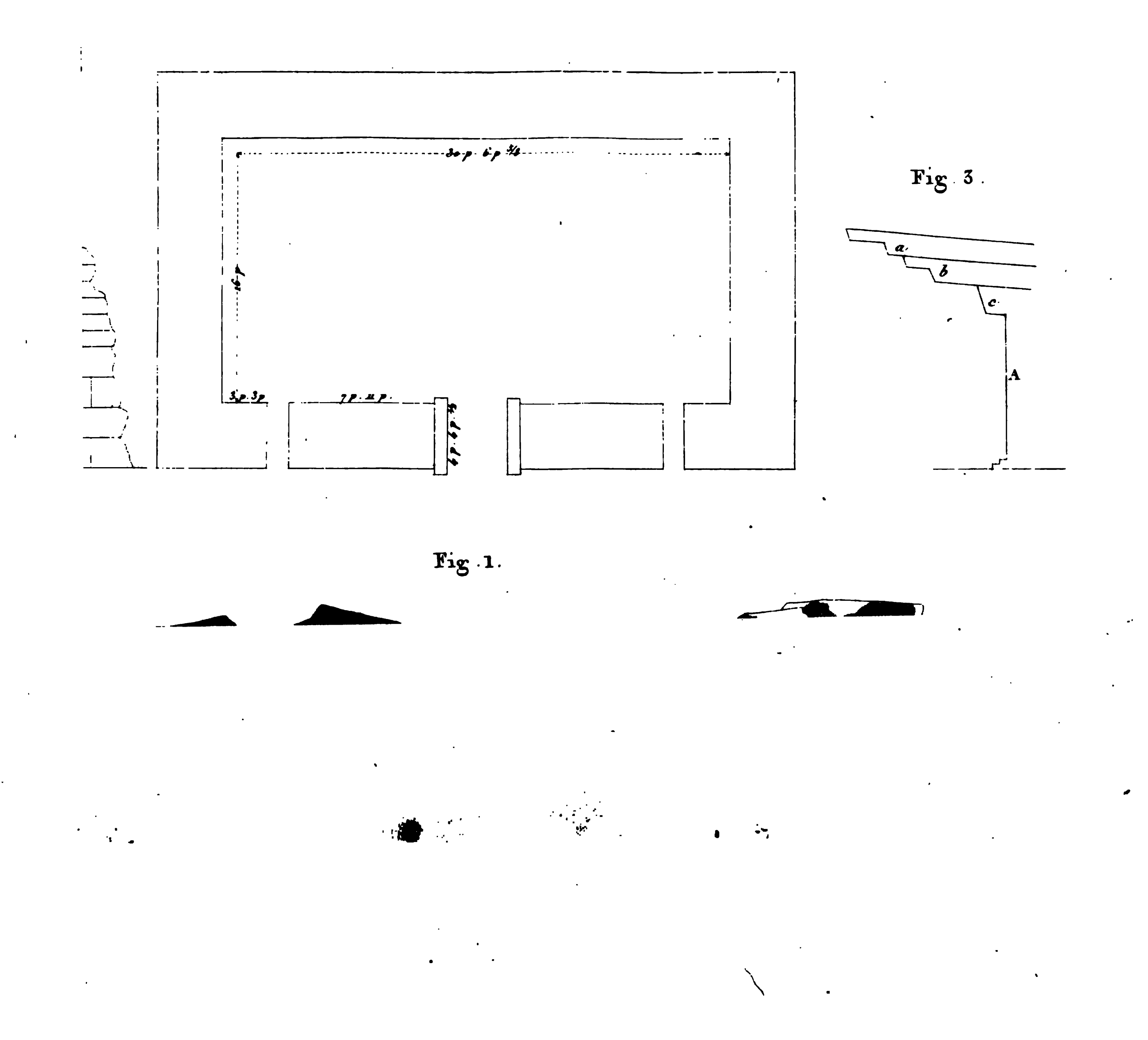
» En faisant abstraction des sommes immenses employées à la création de ce recueil, en supputant seulement les frais nouveaux de réimpression des neuf cents planches et du texte qui le composent, en publiant par livraisons et en donnant ainsi des facilités convenables à beaucoup de fortunes, on devoit être assuré de pouvoir répandre l'ouvrage dans toute l'Europe. Tels furent les motifs exposés par M. C. L. F. Panckoucke à son excellence le ministre de l'intérieur, comte Siméon : nous joignons ici sa réponse, et l'ordonnance du Roi qui autorise la publication de cette seconde édition. = Monsieur, j'ai soumis au Roi vos propositions relatives à la réimpression du grand ouvrage sur l'Égypte. Mon rapport étoit favorable, et Sa Majesté a bien voulu l'approuver. Je vous envoie une copie de l'ordonnance rendue à ce sujet. C'est à vous à prendre en ce qui vous concerne toutes les mesures d'exécution. L'entreprise est honorable; et je ne doute pas que vous ne la conduisiez de manière à justifier la confiance dont vous êtes l'objet. Je fais une pareille notification à M. Jomard, commissaire chargé de surveiller l'opération, et je vous prie de vous concerter avec lui pour la suite de toute cette affaire. *Signé* comte SIMÉON. — *Ordonnance du Roi*. LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, &c. Art. 1.er La soumission faite par M. C. L. F. Panckoucke, pour la réimpression de la Description de l'Egypte, sera acceptée par notre ministre de l'intérieur, et restera ci-annexée. Art. 2. Sur la moitié qui reviendra au gouvernement des produits de l'opération, une portion (à déterminer par le ministre de l'intérieur) sera distribuée aux coopérateurs de la grande édition faite aux frais du trésor. Le reste sera affecté à l'encouragement général des sciences et des beaux-arts, et particulièrement de la gravure. *Signé* LOUIS. = L'ouvrage est destiné à faire connoître tous les faits relatifs à l'état physique de l'Égypte, et ceux qui concernent l'histoire civile, les sciences, les arts et la géographie. On y a décrit, 1.° les temples, les palais, les tombeaux, tous les anciens monumens de l'Égypte, dans une suite de vues pittoresques et de dessins des monumens, accompagnés des plans topographiques de tous les sites des anciennes villes, d'une collection de manuscrits égyptiens, de monumens d'astronomie, de peinture, qui retracent les scènes de la vie civile, de sculptures historiques et de bas-reliefs chargés d'hiéroglyphes; 2.° les principaux édifices modernes, et tout ce qu'il y a d'important à savoir sur l'état actuel de l'Égypte; 3.° les espèces d'animaux, de végétaux ou de minéraux, inédites ou imparfaitement connues; 4.° la géographie forme la quatrième partie. Quatre divisions ont été formées; savoir : *Antiquités*, — *État moderne*, — *Histoire naturelle*, — *Géographie*.

» On a adopté pour l'impression du texte le format *in-8.°*, comme le plus commode à la lecture, lorsque l'on veut en même temps parcourir les planches. Le caractère neuf est un cicéro, genre de lettre qui plaît à l'œil et propre à toutes les vues; 25 volumes composeront tout l'ouvrage. — *Conditions de la souscription*. L'ouvrage paroîtra par livraison de 5 planches chacune, format grand atlas, imprimée sur papier fin et satiné. Ce papier est aussi beau que celui de la première édition. Le prix sera de 10 fr. chaque livraison étiquetée. On paiera en souscrivant deux livraisons à l'avance, qui seront les deux dernières de l'ouvrage. Les souscripteurs donnent leur parole de ne céder aucune livraison ou planche sépa-

rément. Lorsqu'il sera inséré une planche grand aigle ou format grand monde ou Égypte dans une livraison, cette planche représentera deux planches du grand atlas pour le prix, et la livraison ne contiendra alors que quatre planches, dont le prix sera toujours de 10 fr. Il n'existe que vingt-quatre planches des plus grands formats dits *grand monde* et *Égypte* (1). On adressera par un bon sur la poste, ou par un correspondant à Paris, la somme de 20 fr., représentant le paiement des deux dernières livraisons. Les 25 volumes de texte *in-8.°*, imprimés avec des caracteres neufs cicéro, sur très-beau papier, sont accompagnés de vingt-huit planches, qui sont inhérentes au texte, et ne font pas partie des neuf cents grandes planches. Le prix de chaque volume de texte sera de 7 fr., et franc de port, de 9 fr. La liste des souscripteurs sera imprimée à la fin de l'ouvrage, sous le titre de *Souscripteurs associés et fondateurs de cette édition*. Les premiers souscripteurs auront les premières épreuves : il est donc essentiel de se faire promptement inscrire. Des communes et plusieurs familles réunies ont déjà fait des demandes. Comme cet ouvrage, dans la suite des publications, excitera sans doute l'intérêt et la curiosité des familles entières, plusieurs planches, sous le titre d'*obscœna*, seront renvoyées aux dernières livraisons. Aucune souscription ne pouvoit être annoncée sous des auspices plus favorables. La première édition sera bientôt entièrement achevée. Les souscripteurs sont assurés que la seconde édition n'attendra, pour être terminée, que le temps qu'ils exigeront eux-mêmes : ici la célérité ne pourra nuire à la perfection. Dans les cinq planches de chaque livraison, on en placera deux ou trois d'Antiquités, une ou deux d'État moderne, une d'Histoire naturelle ou de Géographie. Il paroîtra une ou deux livraisons tous les vingt jours, ce qui fera une dépense de moins de 20 francs par mois. Plus tard, les livraisons se succéderont plus rapidement, selon le desir des souscripteurs; et comme toutes les planches sont gravées, la publication entière pourroit être terminée dans deux ans ou deux ans et demi. Au moyen de ces facilités de souscription, beaucoup de personnes pourront placer dans leur bibliothèque un véritable monument national, qui retrace une de nos plus honorables conquêtes, et les souvenirs de tant de gloire acquise et de tant de peines souffertes par des Français, souvenirs qui se rattachent à l'histoire de ces temples fondés bien avant la guerre de Troie, et aux annales d'une contrée célèbre, qui fut le berceau des sciences et des arts. La première livraison est publiée. La souscription est ouverte à Paris, chez C. L. F. Panckoucke, éditeur, rue des Poitevins, n.° 14; et chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n.° 17, à Paris; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, 30 Soho-square. On pourra voir dans l'une et dans l'autre maison des planches imprimées de l'ouvrage. »

Dissertation sur les découvertes des anciens dans l'Asie, traduite de l'anglais par M. A. M. H. Boulard. Paris, impr. de Goetschy, chez Maradan, *in-8.°* de 57 pages. Cette dissertation est extraite des vingt-quatrième et vingt-cinquième cahiers du Journal des voyages.

(1) Ainsi, grâce à la munificence du Gouvernement, chaque planche d'un format grand atlas, sur très-beau papier satiné, sera donnée aux souscripteurs pour 2 fr., et chaque planche grand aigle et grand Égypte pour 4 fr. : les premières vaudroient, dans le commerce, 36 fr. Un portrait de ce format a coûté 6,000 fr. de gravure; les plus grandes planches vaudroient dans le commerce 60 à 80 fr. : des planches détachées ont été payées dans les ventes 100 à 150 fr.


Fig. 3.
a
b
c
A
Fig. 1.

L'Autriche, ou Mœurs, usages et costumes des habitans de cet empire; suivi d'un Voyage en Bavière et dans le Tirol, par M. Marcel de Serre. Paris, impr. de le Normant, chez Nepveu, 6 vol. *in-18*, avec gravures. Prix, 20 fr.

Tables synchroniques à l'usage des cours d'histoire ancienne et moderne (rédigées par M. Boismilon, professeur d'histoire au collége Charlemagne). Paris, chez Colas, imprimeur-libraire, *in-4.°* de 36 pages.

Abrégé élémentaire de l'histoire de France, depuis les temps héroïques jusqu'à nous; rédigé d'après les autorités de tous les âges, et d'après les monumens de tous les siècles de la monarchie, avec des citations critiques de ces mêmes autorités, par M. Gault de Saint-Germain, ancien pensionnaire du feu roi de Pologne. Paris, impr. de Cellot, chez Masson, 3 vol. *in-12.* Prix, 12 fr.

Histoire de la guerre de trente ans, par Schiller, et *de la paix de Westphalie,* par de Wattmann; ouvrages traduits de l'allemand et accompagnés de notes par M. Mailher de Chassat, avocat. Paris, impr. et librairie de le Normant, 2 vol. *in-8.°*, ensemble de 81 feuilles. Prix, 13 fr. 50 cent.

Histoire d'Écosse depuis la naissance de Marie Stuart jusqu'à l'avénement de Jacques VI au trône d'Angleterre, avec un Précis des événemens antérieurs à cette époque, par W. Robertson; traduite de l'anglais par M. Campenon, de l'académie française. Paris, impr. de P. Didot, chez Janet et Cotelle, 3 vol. *in-8.°*, ensemble de 94 feuilles. Prix, 18 fr.

Commentaire de S. J. Frontin sur les aqueducs de Rome, traduit avec le texte en regard; précédé d'une notice sur Frontin, de notions préliminaires sur les poids, les mesures, les monnoies et la manière de compter des Romains; suivi de la description des principaux aqueducs construits jusqu'à nos jours; des lois ou constitutions impériales sur les aqueducs, et d'un précis d'hydraulique, avec trente planches, par J. Rondelet, architecte, membre de l'Institut de France, &c. Paris, impr. de Firm. Didot; chez l'auteur, enclos du Panthéon, *in-4.°*, xxxj et 176 pages. La première partie de l'atlas a seule paru; elle contient 10 planches gravées avec le plus grand soin.

Principes généraux de morale et de législation; premier et second tableaux analytiques et synthétiques des traités de législation civile et pénale, de Jérémie Bentham, d'après Étienne Dumont; *in-fol.* de 2 feuilles. Paris, imprimerie d'Éberhart, chez Garnery.

Du Principe conservateur, ou de la Liberté considérée sous le rapport de la justice et du jury; par M. le chevalier Mézard, premier président de la cour royale d'Ajaccio. Paris, impr. de Denugon, chez Bechet, *in-8.°* de 22 feuilles. Prix, 4 fr. 50 cent.

Connoissance des temps ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, pour l'an 1821; par le Bureau des longitudes. Paris, impr. et librairie de M.me Courcier, *in-8.°* de 22 feuilles. Prix, 6 fr.

Portrait de Malesherbes, avec figures allégoriques. Prix, 6 fr.; chez l'éditeur, rue Beauregard, n.° 11.

Observations sur la fièvre jaune, faites à Cadix, en 1819, par MM. Parizet et Mazet, docteurs en médecine de la faculté de Paris, et rédigées par M. Parizet. Paris, impr. de Fain, chez Audot, grand *in-4.°* de 20 feuilles, plus 5 planches.

Séance publique de la Société académique du département de la Loire-inférieure, tenue le 8 août 1820, sous la présidence de M. Fréteau. Nantes, impr. et libr.

de Mellinet-Malassis, *in-8.°* de 96 pages. Ce volume contient un discours du président sur les bienfaits produits par la culture des arts, et un rapport de M. Palois, docteur en médecine, sur les travaux de la société académique.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai (agriculture, sciences et arts), séance publique du 16 août 1820, sous la présidence de M. Leroi, avocat. Cambrai, impr. et librairie de Hurez, *in-8.°* de 270 pages.

Tablettes universelles, ou Résumé de tous les journaux et bibliographie générale; répertoire des événemens, des nouvelles et de tout ce qui concerne l'histoire, les sciences, la littérature et les arts: ouvrage en 12 vol.; rédigé par une société d'hommes de lettres, dirigé et publié par J. B. Gouriet, tome I.er Paris, impr. de Fain, au bureau des Tablettes universelles, place de l'Odéon, n.° 3, *in-8.°* de 204 pages. Voyez, pour les conditions de souscription, le cahier d'octobre du Journal des Savans, page 638.

Le premier cahier du *Journal des cours publics de jurisprudence, histoire et belles-lettres*, vient de paroître. Il présente une analyse étendue des premières leçons de MM. de Portet et Poncelet, sur le droit naturel et l'histoire du droit romain; de MM. Daunou, Lacretelle jeune et Guizot, sur l'histoire; de MM. Tissot et Pierrot, sur les littératures latine et française. Les éditeurs annoncent que, M. de Gérando n'ayant pas encore ouvert son cours sur le droit administratif, ils n'en commenceront l'analyse que dans l'un de leurs prochains cahiers. On souscrit au bureau du Journal, rue Saint-Jacques, n.° 51, et chez les principaux libraires de France et de l'étranger. Le prix de l'abonnement à la collection des huit cours est de 40 fr., et de 49 fr. 60 cent., franc de port; à trois cours, de 19 fr., et de 22 fr. 60 cent.; et à chaque cours séparément, de 8 fr., et de 9 fr. 20 cent. par la poste. Chaque cours paroîtra en 12 livraisons, qui feront ensemble un volume d'environ 400 pages, de telle sorte que chaque volume se trouvera complet à la fin de l'année.

PROSPECTUS pour 1821. *Bibliographie de la France.* « Depuis la fin de 1811, la *Bibliographie de la France* présente la liste des impressions et réimpressions faites dans toute l'étendue de la France. Tous les huit jours environ, paroît, à cet effet, un numéro d'une demi-feuille, et le plus souvent d'une feuille *in-8.°* d'impression. Tous les ouvrages imprimés, soit à Paris, soit dans les départemens, y sont annoncés dans leur nouveauté, et presque à l'instant de leur publication. Le moindre opuscule est annoncé avec autant de soin que l'ouvrage le plus important. Le nombre des articles de librairie annoncés en 1820 est de près de cinq mille; aussi ce recueil convient-il également et aux amateurs de la littérature et aux libraires. Le rédacteur (M. Beuchot) a en général l'attention de placer en tête de chaque feuille les ouvrages les plus importans, et de mettre à côté l'un de l'autre les ouvrages du même genre publiés en même temps; mais comme, malgré tous ses desirs, il lui est impossible d'établir dans chaque feuille un ordre rigoureux et uniforme qui puisse faciliter les recherches, trois tables sont distribuées à la fin de chaque année: la première est la table alphabétique des ouvrages; la seconde est la table alphabétique des auteurs; la troisième est une table systématique ou méthodique, dans laquelle tous les ouvrages annoncés dans l'année sont rangés par genres ou matières. Pour cette dernière table, le rédacteur s'est conformé au système bibliographique le plus généralement adopté en France. Ces trois tables rendent la *Bibliographie de la France* un ouvrage facile à consulter, et d'un usage journalier. La gravure (qui comprend les

estampes et les cartes géographiques) et la musique ont aussi place dans la *Bibliographie de la France*, qui pour ces deux objets encore est le journal contenant le plus d'annonces. Depuis 1814, M. Beuchot a fait successivement des améliorations importantes. Sous le titre de *Variétés*, il donne de temps à autre l'indication, soit des ouvrages français imprimés à l'étranger, soit des traductions en langues étrangères d'ouvrages français, soit des ouvrages en langues étrangères relatifs à la France ou à des Français, soit encore des notices bibliographiques sur des livres ou éditions. Dans les articles *Nécrologie*, le rédacteur ne se borne pas à annoncer la mort des auteurs français; il en donne presque toujours la date précise, et énumère minutieusement tous ceux de leurs ouvrages venus à sa connaissance; les erreurs et omissions, inévitables dans un travail de ce genre, sont réparées franchement. Tous les huit ou tous les quinze jours, la *Bibliographie de la France* contient la table des articles ou extraits que les principaux journaux de Paris ont consacrés à rendre compte des ouvrages. Les lois, ordonnances, jugemens relatifs à la librairie, à la liberté de la presse, aux propriétés littéraires, sont insérés, et le plus souvent textuellement et avec les considérans. La *Bibliographie de la France*, vulgairement appelée *Journal de la librairie*, dont il paroît de cinquante à cinquante-trois numéros par an, forme annuellement un volume de huit cents pages au moins, et de mille pages au plus, y compris le cahier composé des trois tables. Le prix de l'abonnement annuel est, franc de port pour toute la France, de 20 fr. On ne peut s'abonner que pour un an, et à partir du 1.er janvier. On souscrit à Paris, chez Pillet aîné, imprimeur-libraire, rue Christine, n.° 5.

ANGLETERRE.

A Memoir on the Voyage of d'Entrecasteaux, in search of la Perouse; by James Burney, Esq. of the royal navy, &c. F. R. S. London, novembre 1820, *in-8.°* — L'objet de ce mémoire est de faire voir, par l'analyse des relations de Labillardière et d'Entrecasteaux, que tous les moyens d'obtenir des renseignemens sur le sort de la Pérouse et ses compagnons n'ont pas été complétement épuisés, et qu'avec les connoissances plus étendues qu'on a maintenant sur les îles de la mer du Sud, de nouvelles recherches pourroient ne pas être entièrement infructueuses. « Si, par les facilités que nous avons, dit l'auteur en terminant, nous » obtenions quelques renseignemens précis relativement à la Pérouse, ils seroient » mieux venus de la part de notre nation que de toute autre, et ce seroit une » sorte de retour pour la conduite libérale de la France envers nos voyageurs. »

Account of a tour in Normandy, undertaken chiefly for the purpose of investigating the architectural antiquities of this dutchy, &c.; Relation d'un voyage en Normandie, entrepris spécialement dans le dessein d'examiner les monumens antiques de ce duché, avec des observations sur son histoire et sur ses habitans; ornée d'un grand nombre de planches. Londres, 1820, chez Jarner, 2 vol. *in-8.°* Prix, 2 l. 12 sh.

An Account of the arctic regions, with an history and description of northern whale fishing, &c.; Description des régions arctiques, suivie d'une relation des pêches du nord et particulièrement de celle de la baleine; par W. Scoresby. Londres, Colman, 2 vol. *in-8.°*, avec gr. Prix, 2 liv.

Lectures on the philosophy of history, &c.; Leçons sur la philosophie de l'histoire, par le révérend Bloomfield. Londres, 1820, Longman, *in-4.°* Prix, 20 sh.

Institut royal de France; Académies et Sociétés littéraires.

Institut royal de France: séance publique des quatre académies; mai, 3 —Académie française; sa séance publique; août, 503-504.

Académie des inscriptions et belles-lettres: sa séance publique, août, 501. M. d'Hauterive élu académicien libre; février, 122. — Mort de M. Tôcho discours prononcé sur sa tombe, par M. Letronne; août, 502. — Élection M. Saint-Martin; octobre, 630: Mémoire de M. Mongez sur une statue Vatican.

Académie des sciences, sa séance publique et distribution de prix; avr 247: Mort de M. Palisot de Beauvois; discours prononcé sur sa tombe, p M. de Jussieu; février, 122-124.

Académie royale des beaux-arts: sa séance publique; octobre, 629.

Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen; octobre, 5

Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; se tembre, 568.

Académie des Jeux floraux à Toulouse, mai, 313.

Société d'émulation de Cambray, septembre, 570.

Société royale d'Arras pour l'encouragement des sciences, des lettres et arts; septembre, 570.

Société d'agriculture, du commerce et des arts de Calais; novembre, 699.

Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles; juin, 378.

Société des *Highlanders* d'Écosse; janvier, 62.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Pari rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 3 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

Harethi Moallakah cum scholiis Zouzenii; è codice manuscripto arabicè edidit, vertit et illustravit Wyndham Knatchbull. (*Article de M.* Silvestre de Sacy.) .... Pag. 70

Récit des opérations et des découvertes récentes faites dans les pyramides, &c., par G. Belzoni. (*Article de M.* Letronne) 71

Géographie de Strabon, traduite en français par MM. Gossellin, Coray et Letronne, tome V. (*Troisième article de M.* Raoul-Rochette.) 73

Pièces inédites de Voltaire, imprimées d'après les manuscrits originaux. (*Article de M.* Daunou.) 75

Nouvelles littéraires 75

FIN DE LA TABLE.

M. Abel-Rémusat. Paris, 1820, *in-8.°* : article de M. *Silvestre de Sacy* ; septembre, 526-534.

Nouvelles lettres édifiantes des missions de la Chine et des Indes orientales, tomes III, IV et V. Paris, 3 vol. *in-12* : article de M. *Abel-Rémusat* ; octobre, 595-601.

Lettre à M. le baron Silvestre de Sacy, par M. l'abbé Rainaud (sur des médailles orientales &c.). Paris, 1820, *in-8.°* ; novembre, 701.

II. LITTÉRATURE GRECQUE et ancienne littérature latine. — Recherches historiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote, &c., par M. Jourdain. Paris, 1819, *in-8.°* : deux articles de M. *Abel-Rémusat* ; juin, 333-342 ; août, 486-496.

Quelques remarques historiques et littéraires sur les dialogues dits *socratiques* : article de M. *Letronne* ; novembre, 673-683.

Traduction française de Strabon, tome V. Paris, 1819, *in-4.°* : trois articles de M. *Raoul-Rochette* ; avril, 234-242 ; novembre, 690-699 ; décembre, 732-750.

Eusebii Pamphili Cæsariensis episcopi Chronicon bipartitum, nunc primùm ex armeniaco textu in latinum conversum, adnotationibus auctum, græcis fragmentis exornatum, operâ P. Aucher. Venetiis, 1818, 2 vol. *in-4.°* : article de M. *Saint-Martin* ; février, 97-112.

Nicetæ Eugeniani Narrationem amatoriam et Constantini Manassis fragmenta, edidit, vertit atque notis instruxit Boissonade. Paris, 1819, *in-12* : art. de M. *Letronne* ; mai, 270-272.

Leonis Diaconi Caloënsis Historia, Scriptoresque alii ad res byzantinas pertinentes, è Bibliotheca regia nunc primùm in lucem edidit, versione latinâ et notis illustravit C. B. Hase. Paris, 1819, *in-fol.* : deux articles de M. *Raoul-Rochette* ; janvier, 3-15.

Essai historique sur l'école d'Alexandrie, par J. Matter. Paris, 1820, 2 vol. *in-8.°* : article de M. *Daunou* ; août, 477-486.

Géographie de Virgile, par Helliez. Paris, 1820, *in-12* : article de M. *Letronne* ; octobre, 579-586.

Bemerkungen über die schriften des M. Cornelius Fronto, &c. Munich, 1817, *in-8.°* : article de M. *Chézy* ; mai, 259-266.

III. LITTÉRATURE MODERNE. 1.° *Belles-Lettres* : Grammaire. — Poésie. — Mélanges.

Supplément au glossaire de la langue romane &c., par M. de Roquefort. Paris, 1820, *in-8.°* : article de M. *Raynouard* ; avril, 195-202.

Essai d'un glossaire occitanien. Toulouse, 1819, *in-8.°* : article de M. *Raynouard* ; juin, 367-373.

Parnasse occitanien : article de M. *Raynouard* ; mai, 291-300.

Dictionnaire universel de la langue française, composé et publié par M. Raoul-Rochette, d'après des matériaux recueillis en grande partie par M. Boissonade, *in-4.°* Paris, 1819, article de M. *Daunou* ; avril, 243-247.

Un mot sur la nécessité d'écrire les imparfaits, les conditionnels des verbes, et quelques substantifs, suivant la nouvelle orthographe, par Barde de Vigan. Paris, 1819, *in-8.°* : article de M. *Raynouard* ; août, 497-501.

La Jérusalem délivrée, traduite en vers français par M. Baour-Lormian. Paris, 1819, 3 vol. *in-8.°* : article de M. *Raynouard* ; mars, 146-155.

Histoire de l'empire de Russie, par M. Karamsin; traduite par MM. Saint-Thomas et Jauffret, tomes III à VI. Paris, 1819 et 1820 : deux articles de M. *Daunou ;* mai, 280-286 ; septembre, 543-553.

Histoire littéraire de la France; tome XV, suite du XII.e siècle. Paris, 1820, *in-4.° :* deux articles de M. *Raynouard ;* septembre, 515-526; octobre, 606-616.

Ara antica scoperta in Hainburgo, pubblicata dal dott. G. Labus. Milan, 1820, *in-fol. :* article de M. *Quatremère de Quincy ;* juin, 373-378.

Le Palais de Scaurus, ou Description d'une maison romaine, &c. Paris, 1819, *in-8.° :* article de M. *Quatremère de Quincy ;* mai, 286-291.

Equejade, monumento antico di bronzo del Museo nazionale Ungharese, considerato ne' suoi rapporti coll' antichità figurata, da Gaetano Cataneo &c. : article de M. *Raoul-Rochette ;* janvier, 25-34.

Mémoire sur les ouvrages de sculpture qui appartenoient au Parthénon et à quelques autres édifices de l'acropole à Athènes, par M. Visconti. Paris, 1818, *in-8.° :* article de M. *Quatremère de Quincy ;* février, 77-87.

Lettres écrites de Londres à Rome, et adressées à M. Canova, sur les marbres d'Elgin, par M. Quatremère de Quincy. Rome, 1818, *in-8.° :* article de M. *Letronne ;* février, 87-97.

Deux Lettres à mylord comte d'Aberdeen sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont, par M. Raoul-Rochette. Paris, 1819, *in-4.° :* second article de M. *Letronne ;* janvier, 47-51 ; troisième article, mars, 170-174.

Note sur une inscription grecque récemment apportée de Delos à Marseille, par M. *Raoul-Rochette ;* mars, 182-187.

Poliorcétique des anciens, par M. Dureau de la Malle. Paris, 1819, *in-8.°*, article de M. *Letronne ;* mai, 300-311.

3.° *Philosophie ;* Morale, Politique. — Sciences et arts. — Agriculture. — Médecine.

Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme, par G. Spurzheim. Paris, 1820, *in-8.° :* article de M. *Abel-Rémusat ;* nov. 683-690.

Lettres de Saint-James. Genève, 1820, *in-8.° :* article de M. *Tessier ;* juillet, 434-440.

Considérations sur la nature et les causes de l'Aurore boréale, lues à la séance publique des quatre académies, le 24 avril 1820, par M. *Biot ;* juin, 342-354 ; juillet, 388-394 ; août, 460-468.

Aperçu géognostique des terrains, par de Bonnard. Paris, 1819, *in-8.° :* article de M. *Tessier ;* mai, 266-270.

Traité des forêts d'arbres résineux &c., par M. Dralet. Toulouse, 1820, *in-12 :* article de M. *Tessier ;* juin, 363-367.

Projet de boisement des Basses-Alpes, présenté au ministre de l'intérieur, par M. Dugied. Paris, 1819, *in-4.° :* article de M. *Tessier ;* février, 118-122.

Mémoire sur l'importation des chèvres à duvet de Cachemire, par M. Tessier. Paris, 1819, *in-8.° :* article de M. *Abel-Rémusat ;* mars, 155-161.

Essai historique sur le commerce de la mer Noire, par M. Anthoine, baron de Saint-Joseph, *in-8.° ;* avril, 252.

De l'Auscultation médiate, par M. Laënnec. Paris, 1819, 2 vol. *in-8.° :* article de M. *Tessier ;* janvier, 52-55.

